



REVUE
DES
DEUX MONDES

LXXVIII^e ANNÉE. — CINQUIÈME PÉRIODE

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXXVIII^e ANNÉE. — CINQUIÈME PÉRIODE

TOME QUARANTE-HUITIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1908

15.56
2307

NICOLAS I^{ER} ET LOUIS-PHILIPPE

II⁽¹⁾

1832-1843

V

Dans le cours de l'année 1832, les relations entre les deux pays ne subirent aucune amélioration : un égal mauvais vouloir se manifestait à chaque pas. Casimir Perier mourut au mois de mai, et le comte Pozzo di Borgo considéra cette mort comme une grande perte pour la France. Mais « le Roi y paraît plus indifférent qu'il ne devrait l'être, » écrivait l'ambassadeur le 6/18 mai 1832.

Au mois de mai, le comte Pozzo profita d'un congé pour se rendre à Saint-Pétersbourg. Il y reçut la mission de faire, en retournant à son poste, des étapes à Berlin et à Vienne, en vue d'élucider un plan d'action commune entre les trois cours dans l'éventualité d'une guerre inévitable avec la France.

A son retour à Paris, le duc de Broglie était ministre des Affaires étrangères. Pozzo le trouva disposé à entretenir de bonnes relations avec la Russie. Il eut même lieu de constater que les Français aspiraient sinon à l'ordre, du moins à la tranquillité. Mais on ne persistait pas moins à se laisser entraîner par les affaires de Belgique et de Pologne. La prise d'Anvers par les troupes françaises souleva un grand enthousiasme à Paris. Le

(1) Voyez la *Revue* du 15 octobre

gouvernement français s'appliquait cependant à contenir ces entraînemens dans certaines limites et à en arrêter les progrès. Lorsque le comte Medem, chargé d'affaires russes pendant le congé de l'ambassadeur, eut devoir avertir le maréchal Soult, premier ministre en France, qu'il pouvait provoquer une guerre européenne, celui-ci lui répondit : « Pour désirer la guerre, je devrais être ou un sot ou un traître; or, je l'espère, on ne me croit ni l'un, ni l'autre. » Le gouvernement français fit preuve de sagesse dans d'autres questions politiques : il désirait réellement le maintien de la paix en Europe et, en particulier, l'établissement de bons rapports avec la Russie. Ainsi lorsque, sur l'initiative du fameux agitateur polonais Lelevel, un « Comité national révolutionnaire permanent » fut créé à Paris pour amener les esprits contre la Russie, le gouvernement prit des dispositions pour le fermer. Il est vrai qu'il le fit sous la menace de l'ambassadeur de Russie de quitter la France avec tout le personnel de l'ambassade si l'on ne donnait pas suite à cette réclamation. Quoi qu'il en soit, les dispositions nécessaires furent prises. Néanmoins, en décembre 1832, le comte Pozzo di Borgo quitta encore une fois Paris pour se rendre à Londres, uniquement afin de ne pas assister, au jour de l'an, à la réception du corps diplomatique aux Tuileries. Il ne voulait d'aucune manière, en qualité de doyen du corps diplomatique, se charger de prononcer le discours traditionnel de félicitation au Roi.

D'autre part, lorsque la duchesse de Berry entreprit, en été 1832, sa campagne extravagante contre la monarchie de Juillet, les sympathies personnelles de l'empereur Nicolas I^{er} lui étaient assurément acquises. Mais, dès le début de l'entreprise, il en redoutait l'insuccès. Le 11-23 avril, la duchesse adressa une lettre à l'Empereur, pour le mettre au courant de ses projets et invoquer sa protection. « Appelée, disait-elle, par les vœux du Midi et de la Vendée, je vais me rendre au milieu des populations fidèles de ces contrées et leur confier les droits de mon fils. Forte de la justice de sa cause, je compte sur l'appui de la Divine Providence et sur celui de tous les cœurs généreux, c'est-à-dire, Sire, que j'ose invoquer le vôtre, et les nobles qualités qui vous distinguent me sont un sûr garant qu'il ne me sera point refusé. — Cette lettre autographe de la duchesse devait produire une étrange impression sur l'Empereur : elle était entièrement dépourvue de signes de ponctuation et d'accens. Il est possible

que l'état physique de la duchesse ait réagi sur le moral. On sait que l'aventure finit tristement : la duchesse fut arrêtée et il fut reconnu qu'elle était dans un état intéressant. Le roi Charles X adressa à l'empereur Nicolas la prière d'accorder sa protection à la duchesse, retenue en prison, et il fut prescrit à l'ambassade de Russie à Paris de prendre discrètement sa défense et de chercher à obtenir quelque soulagement de son sort.

Depuis le commencement de l'année 1833, l'horizon politique de l'Europe s'assombrit grâce à la rupture ouverte entre la Porte et l'Égypte. Les aspirations à une indépendance complète du pacha Mehemet-Ali se manifestèrent par une insurrection de celui-ci contre le sultan de Turquie.

Dès que ce conflit vint à surgir, le vice-chancelier s'empressa de faire connaître à Pozzo di Borgo les vues de la Russie dans cette question. Il les résuma en disant : la politique de l'Empereur est « un système de conservation. » Elle désire le maintien de l'Empire Ottoman sur le Bosphore et les Dardanelles et met tous ses efforts à éviter une catastrophe dans cette partie de l'Orient. Le Cabinet de Saint-Pétersbourg propose au gouvernement français de se joindre à lui pour atteindre ce but. Dans ce cas, il usera de son crédit auprès de Mehemet-Ali pour l'arrêter, et le maintien de la paix en Europe sera assuré. Toutefois, si le Cabinet des Tuileries saisissait cette « première marque de confiance » de la part de la Russie, pour proposer une « médiation collective » dans les affaires d'Égypte, ce projet devrait être immédiatement décliné par l'ambassadeur.

Le Cabinet français commença par affirmer son adhésion complète aux vues du gouvernement russe sur la question d'Orient ; il exprima, lui aussi, le désir d'éviter toute catastrophe sur le Bosphore. Mais les agens français en Orient semblaient, dans leur conduite, s'inspirer de principes différens. L'amiral Roussin, ambassadeur de France près de la Porte, intriguait sans cesse contre la Russie : il proposa même au Sultan d'introduire la flotte française dans la mer de Marmara. En Égypte, les agens français favorisaient presque ostensiblement la politique envahissante de Mehemet-Ali. S'il n'entrait pas dans les intentions du gouvernement français de contribuer à la pacification de l'Égypte et au rétablissement de la paix avec la Porte, le comte Pozzo di Borgo devait s'abstenir de toute ouverture au sujet d'une action commune de la Russie et de la France pour

la solution de la crise en Orient. (Dépêche du comte Nesselrode du 28 mars/9 avril 1833.)

Pozzo aborda avec ardeur la mission importante qui lui était confiée. A peine revenu de Londres, il entra en pourparlers avec le duc de Broglie et avec le Roi lui-même, en s'appliquant à leur démontrer qu'il était de l'intérêt de la France d'entrer dans une alliance avec les grandes puissances. Le duc de Broglie se montra disposé à agir de concert avec la Russie, en vue de la pacification de l'Orient. Il promit de contenir l'ardeur de l'ambassadeur de France à Constantinople. Mais Pozzo comprenait que tout dépendait du Roi qui « gouverne, disait-il, ses ministres selon sa volonté et le royaume comme il peut. » C'est surtout dans les questions de politique extérieure que le Roi n'admettait aucune indépendance de son gouvernement.

A une des soirées suivantes, le comte se rendit chez la Reine qui recevait tous les jours les membres du corps diplomatique. Le Roi vint aimablement à sa rencontre et s'empessa de confirmer les assurances du duc de Broglie : il n'avait nullement l'intention de provoquer une catastrophe en Orient. Son unique désir était de maintenir la paix et d'amener une réconciliation du sultan avec Mehemet-Ali.

Le comte Pozzo di Borgo lui ayant déclaré que telles étaient également les intentions de son souverain, le Roi l'interrompit avec précipitation et lui dit : « J'en suis d'autant plus persuadé que l'Empereur doit être convaincu que l'Europe ne lui permettra jamais de s'établir sur ce point. » Cette sortie imprévue rendit Pozzo un moment si visiblement perplexe, que le Roi s'en aperçut aussitôt. Il s'ensuivit un court et pénible silence qui, selon l'avis de l'ambassadeur, dut prouver au Roi sa « naïveté. »

Le comte attira ensuite, dans un langage plein de gravité, l'attention sérieuse du Roi sur l'attitude de son ambassadeur à Constantinople, et ces déclarations firent une profonde impression. « Dans le cas, » dit l'ambassadeur, « où une escadre française passerait les Dardanelles, Sa Majesté Impériale regarderait ce fait comme un acte d'hostilité contre la Russie. » Le Roi ne put dissimuler son étonnement et répondit : « Comment, si fort que cela ? » à quoi l'ambassadeur répondit : « Exactement, sire. »

Cette conversation intéressante se termina par de nouvelles assurances du Roi qu'il n'avait aucune intention de porter atteinte à la paix de l'Europe et qu'il ne désirait que la pacifi-

cation de l'Orient le plus promptement possible. Pozzo en conclut que l'accord entre l'Angleterre et la France visait la Russie et que la politique russe était nécessairement appelée à compter avec ce fait positif.

Le comte était convaincu que ni le Roi, ni son ministre n'avaient conservé le moindre doute sur l'attitude éventuelle de la Russie dans le cas où une escadre française passerait les Dardanelles. Mais il eut lieu de remarquer, par les lettres reçues du prince Lieven, de Londres, que cette menace n'était pas appréciée à sa juste valeur par le Cabinet français. Aussi profita-t-il de sa première entrevue avec le duc de Broglie, le 7 mai, pour confirmer encore une fois la résolution de son gouvernement. Le ministre français écouta avec une certaine contrainte ses déclarations catégoriques et s'écria : « C'est donc une menace que vous venez me faire ? » L'ambassadeur contesta énergiquement le caractère attribué à ses paroles, qui constituaient simplement « un avertissement amical. » — « Eh bien ! » répliqua le duc de Broglie, « si l'honneur et l'intérêt de la France exigeaient que son escadre entrât dans les Dardanelles, elle s'y déciderait, nonobstant ce que vous venez de me dire... » L'ambassadeur ne contesta pas le droit du ministre français de décider à quel moment l'honneur et les intérêts de la France exigeraient l'entrée de l'escadre française dans la mer de Marmara ; mais il crut devoir en même temps réserver à la Russie celui de reconnaître cet acte comme contraire à son honneur et à ses intérêts à elle, et de prendre des mesures en conséquence. Le duc de Broglie lui répondit là-dessus : « Nous sommes dans ce sens sur un terrain égal. »

L'attitude du gouvernement français devait indisposer l'empereur Nicolas au plus haut degré. Il ne lui pardonnait pas l'intention de s'opposer de concert avec l'Angleterre aux vues de la politique russe à l'égard de la Porte. Les encouragemens donnés par Louis-Philippe au pacha d'Égypte insurgé indignaient l'Empereur. Lorsque le prince Orlof fut envoyé à Constantinople, Pozzo di Borgo reçut l'ordre de se borner à la déclaration que cette mission avait seulement pour but d'accélérer la conclusion de la paix entre le Sultan et le pacha d'Égypte. Le chargé d'affaires de France à Saint-Pétersbourg demanda au vice-chancelier quel était le terme fixé pour le départ des troupes et des bâtimens russes de Constantinople : il n'obtint aucune réponse.

Au moment où la conclusion de la paix entre le Sultan et Mehemet-Ali fut connue à Paris, le duc de Broglie dit à l'ambassadeur de Russie que la France espérait voir cesser les mesures provoquées par l'état de guerre. En d'autres termes, le gouvernement français s'attendait à la révocation immédiate des dispositions militaires prises par la Russie. Cette observation du ministre français irrita encore l'Empereur. Sur le rapport de Pozzo di Borgo du 15-27 mai 1833, dans lequel les paroles du duc de Broglie se trouvaient consignées, il écrivit : « La question du gouvernement français est une impertinence à laquelle il ne faut autrement répondre que par les faits mêmes. » Dans ces conditions, la nouvelle de la conclusion du traité d'Unkiar-Skelessi entre la Russie et la Porte devait produire à Paris une pénible impression. Bien que, par sa dépêche du 3/17 août 1833, le vice-chancelier s'applique à atténuer aux yeux du gouvernement français l'importance de cet accord, le roi Louis-Philippe et le duc de Broglie comprenaient fort bien qu'il assurait à la Russie une position dominante à Constantinople. Ils ne pouvaient d'aucune manière partager l'avis du cabinet de Saint-Pétersbourg que la Porte avait témoigné le désir d'échanger la « sûreté matérielle » due à la présence de l'armée et de la flotte russe contre « la garantie morale » que devait lui assurer une alliance avec la Russie. Il est évident que cette « garantie morale » pouvait en tout temps se transformer en garantie matérielle.

Le même mécontentement se produisit à Londres. Le Cabinet de Saint-James persuada celui des Tuileries de présenter à Saint-Pétersbourg une protestation collective contre l'alliance russo-turque. Toutefois, le roi Louis-Philippe jugeait cette question avec sang-froid. Lorsque l'ambassadeur de Russie le pria de vouloir bien s'expliquer à ce sujet, le Roi se prononça en ces termes : « Je vais vous en dire plus que je ne devrais, mais c'est l'homme et non le Roi qui parle. Mon ministre avait minuté un projet de note, qui contenait, à la vérité, des observations sur votre traité avec la Porte, mais sans aucune expression qui aurait pu provoquer la moindre irritation. Lord Palmerston ne voulut pas l'accepter et envoya celui qui fut adopté en définitive. La note remise au comte Nesselrode par les représentans de l'Angleterre et de la France constatait « la profonde affliction » éprouvée par les deux puissances à l'occasion du traité d'Unkiar-Skelessi.

Le Cabinet impérial trouva cette démarche « intempestive, » et déclara que l'Empereur était résolu à remplir scrupuleusement les engagements contractés par lui avec la Porte. Pozzo était convaincu que ce n'était pas tant le Roi que son ministre des Affaires étrangères qui marchait à la remorque de la politique anglaise. Il en parla au Roi qui lui répondit avec bonhomie : « Que voulez-vous ? On dit que le Roi règne et ne gouverne pas. Je finirai par mieux arranger tout cela : le monde n'a pas été fait en un jour. »

Quoi qu'il en soit, il semblait hors de doute que le Roi était d'accord avec son ministre pour ne provoquer d'aucune manière une guerre avec la Russie à cause de l'alliance turco-russe. C'était pour eux un fait désagréable, mais rien de plus.

Ce qui attirait bien plus sérieusement leur attention, ce furent l'entrevue à Münchengrätz des souverains de Russie, d'Autriche et de Prusse, et les conférences qui s'ensuivirent à Berlin. Dès le mois d'août 1833, l'ambassadeur de Russie à Paris fut informé de la prochaine entrevue des souverains à Münchengrätz : elle avait pour but unique de consolider par des « épanchemens mutuels » les bases de la paix en Europe. Après l'entrevue, le comte Nesselrode adressa de Berlin, le 3 15 octobre une dépêche à Paris : il y exposait la vraie portée des conférences de Münchengrätz, ainsi que les dispositions qui y avaient été prises à l'égard de la France. — On a examiné en détail la situation générale de l'Europe, écrit le comte Nesselrode, et on a reconnu que la propagande révolutionnaire qui gagne journellement en extension, est une des « causes principales » de l'instabilité actuelle des trônes et des dangers qui menacent la tranquillité des nations. C'est en France qu'il faut chercher le foyer de cette propagande. Les trois monarques du Nord ont décidé de mettre un terme à ce danger : ils ont arrêté en conséquence quelques dispositions que le comte Pozzo di Borgo, de concert avec les représentans d'Autriche et de Prusse, est appelé à communiquer au gouvernement français, en lui recommandant de les prendre en sérieuse considération. Le vice-chancelier prévoit des objections de la part du Cabinet des Tuileries, qui fera valoir la nécessité de sauvegarder l'indépendance de la législation intérieure et la difficulté de rechercher les sociétés secrètes révolutionnaires. Ces objections sont sans valeur, vu que l'indépendance de la législation intérieure ne saurait justi-

fier des encouragemens donnés à des attentats contre l'ordre établi dans les États étrangers : quant aux sociétés secrètes polonaises, italiennes et allemandes qui s'abritent sur le territoire français, elles ne sont ignorées de personne. « Un pareil état de choses, » poursuit le comte Nesselrode, « toléré et même protégé là où il s'est établi, est incompatible avec une paix sincère et véritable, puisqu'il met les autres gouvernemens dans la nécessité de se tenir constamment sur la défensive. Il est contraire aux relations d'amitié et de confiance que les trois Cours voudraient entretenir avec la France. » Bien plus, il est contraire à tous les principes du droit public, « puisque aucun État, quelles que soient les formes de son gouvernement, ne peut s'arroger le droit d'imposer à d'autres les principes qui le régissent ou de laisser former et organiser dans son sein des associations qui leur seraient hostiles. » En vertu de ces considérations, « les trois Cours se trouvent fondées à demander la suppression des Comités (ou associations) mentionnés plus haut. »

Le comte Nesselrode résume son argumentation dans le principe suivant : « Si un souverain n'est pas assez fort pour dompter par ses propres moyens une révolte qui aura éclaté dans ses États, il a le droit d'appeler telle autre Puissance à son secours. » Les trois puissances sont fermement résolues à appliquer ces principes aux autres nations : « elles seront toujours prêtes à employer leurs forces réunies pour appuyer l'intervention légitime de quelque part qu'on voulût l'empêcher et la combattre. »

Ce rétablissement de la théorie de la Sainte-Alliance, déjà irréparablement ébréchée, devait provoquer l'indignation du gouvernement de Louis-Philippe. Il impliquait la condamnation absolue de tout ordre de choses politique et public, établi en France. Aussi comprend-on que, lorsque l'ambassadeur de Russie se présenta chez le duc de Broglie, avec ses collègues d'Autriche et de Prusse, pour lui remettre officiellement les dispositions du congrès de Munchengrätz, le ministre les reçut avec froideur et réserve. Il leur déclara qu'il reconnaissait à chaque État le droit incontestable de s'organiser et de régler sa conduite selon ses propres intérêts et sa situation. Enfin, désirant parer le coup des trois monarchies du Nord, il dit au baron de Werther, ministre de Prusse, qu'il se félicitait de l'accord de ces puissances pour contenir les ennemis de l'ordre public dans les limites néces-

saires. L'empereur Nicolas prit au sérieux ces paroles du ministre français et mit sur le rapport de l'ambassadeur l'annotation suivante : « Nous y voilà enfin après trois ans ! »

Comme on peut le croire, les dispositions des trois Cabinets monarchiques du Nord ne modifièrent en rien la marche de la politique intérieure en France. Le gouvernement de Louis-Philippe comptait bien plus avec les partis politiques et les vœux de la nation française, qu'avec les dispositions académiques du congrès des trois monarques. Il est probable que Pozzo di Borgo, ainsi que ses collègues d'Autriche et de Prusse, avaient en vue cette force des choses insurmontable, lorsqu'ils rédigeaient leurs *Observations* sur la situation intérieure de la France pour les communiquer en novembre à leurs gouvernements. Il est fort possible que l'ambassadeur de Russie en ait été le principal auteur.

Ces *Observations* retracent un tableau de la situation intérieure de la France et constituent ainsi une réponse concluante à la doctrine de Münchengrätz et aux exigences formulées sur cette base. L'Europe entière, y lit-on, se trouve partagée en deux camps : dans l'un se trouve la France, — ce produit de la révolution, — dans l'autre l'Europe septentrionale, c'est-à-dire les trois puissances du Nord. On se demande involontairement dans lequel des deux camps se trouvent les autres États ? Cette question est restée ouverte.

En ce qui touche la politique intérieure de la France, les auteurs des *Observations* affirment qu'après la mort de Casimir Perier, le roi Louis-Philippe saisit lui-même les rênes du pouvoir et dirigea en personne la politique intérieure et étrangère du pays. Le ministère actuel convient parfaitement au Roi. Les deux ministres doctrinaires, Broglie et Guizot, sont le type du système révolutionnaire sous la dénomination de *constitution* et de *progrès* (*sic*). Ces ministres se montrent très sévères pour leurs ennemis politiques : les légitimistes et les républicains. Mais « ils excellent dans la faveur qu'ils accordent à toutes les résistances qui éclatent, au dehors, contre les autorités établies. Il suffit qu'un village s'insurge, qu'une assemblée de démagogues en Suisse ou en Allemagne s'élève pour qu'ils se prononcent contre les Souverains et les pouvoirs qui gouvernent. Dans leurs relations avec les Cabinets étrangers, la hauteur de leur langage est en raison inverse de la force de ceux auxquels

ils s'adressent. Réservés envers les grands, ils n'usent d'aucun ménagement lorsqu'ils traitent avec les faibles. » Tout cet écrit dénote une hostilité marquée contre le roi Louis-Philippe et ses ministres. Mais les auteurs du mémoire s'accordent en même temps à constater l'impuissance des trois Cours du Nord dans leurs efforts pour imposer leur volonté à la libre nation française. Ainsi, par exemple, en esquissant le portrait de Thiers, ils l'appellent « une espèce d'être à part, » avec lequel tous les ministres doivent compter. Les *Observations* signalent en dernier lieu la solidité de l'accord entre la France et l'Angleterre, car les deux puissances sont pénétrées des mêmes « idées révolutionnaires » et de la même « haine contre les Souverains. »

En 1834, les relations diplomatiques entre la Russie et la France n'ont été marquées par aucun événement nouveau, quelque peu saillant. La question d'Orient continue toujours à être l'objet d'un échange d'idées entre les deux Cabinets, et en France un ministère tombe après l'autre.

Lorsqu'en janvier 1834 le duc de Broglie déclara à la Chambre des députés qu'il partageait les tendances anti-russes de Bignon, rapporteur de l'adresse, il souleva non seulement l'indignation de l'ambassadeur de Russie, mais aussi à un haut degré l'étonnement du Roi et des autres ministres. Le Roi dit au comte Pozzo di Borgo que M. de Broglie s'était conduit « comme un enfant. » A son avis, c'est sur le régime parlementaire que devait retomber la responsabilité de cette maladresse ; il en reconnaissait les inconvéniens, mais, disait-il, « je me garderai d'en violer les principes et les règles, parce que j'en sens les conséquences. Si Charles X avait pris patience comme moi, il y serait encore. »

VI

A ces confidences sur le compte de ses ministres, Louis-Philippe en ajouta bientôt d'autres, plus piquantes. A la fin de janvier, le Roi exprima au comte Pozzo sa grande satisfaction à l'occasion de la réception flatteuse, dont avait été honoré à Saint-Petersbourg le maréchal Maison, nouvellement accrédité comme ambassadeur de France à la cour de Russie. « Je veux, » dit le Roi, « que l'Empereur sache mes sentimens à cet égard. M. de Broglie ne les aura pas exprimés ; je penserai si je dois écrire une lettre directement à Maison, en la jetant demain à la

poste afin qu'il ne soit pas induit en erreur par le silence ou par les expressions incomplètes de mon ministre. » Ces paroles frappèrent au dernier degré l'ambassadeur de Russie, malgré le sang-froid qui lui était propre. « Je ne sais, poursuit-il dans son rapport au vice-chancelier du 18/30 janvier 1834, si le Roi écrit cette lettre, mais Votre Excellence peut conjecturer le mode dont les affaires se font ici, par cette découverte, qui serait incroyable, si le Roi ne m'en avait pas assuré si positivement. »

Ces paroles du Roi montrent combien il était mécontent de la conduite de son ministre des Affaires étrangères, qui dut bientôt quitter son poste. Le nouveau Cabinet ne dura que quelques mois, et il s'en constitua un autre en novembre. Guizot et Thiers ont joué un rôle décisif dans sa formation.

A l'époque de ces changemens continuels de ministère, en France, Pozzo s'adressait presque exclusivement au Roi pour traiter des questions courantes de la politique. La question d'Orient absorbait toujours l'attention des deux gouvernemens. Selon l'avis du Cabinet impérial, « la question d'Orient était définitivement résolue, l'Empire Ottoman conservé et l'Égypte renfermée de nouveau dans les bornes de la modération et de la prudence. Toutefois, lorsqu'on apprit à Saint-Pétersbourg qu'une flotte française appareillait à Toulon pour se diriger avec une escadre anglaise vers les côtes de Turquie, on y conçut involontairement des inquiétudes au sujet de nouvelles complications possibles. Le vice-chancelier adressa, le 18/30 juillet 1834, une longue lettre au comte Pozzo dans laquelle, d'ordre suprême, un avertissement sérieux était donné au Cabinet des Tuileries de ne pas suivre aveuglément tous les conseils de Londres. L'ambassadeur devait expliquer au gouvernement français que, si une escadre franchissait les Dardanelles, une guerre avec la Russie serait inévitable. La question consistait à savoir, non pas qui arriverait le premier au détroit, mais qui y resterait le dernier. « Or, sachez bien, mon cher comte, » écrivait le vice-chancelier, « que, s'il était jamais dit qu'un pavillon étranger flottât sur les Dardanelles, il n'y a pas un seul Russe qui ne soit prêt à donner jusqu'à son dernier rouble et jusqu'à son dernier enfant, pour aller venger ce qu'il croirait une insulte à la Russie. Ce n'est pas une question politique, c'est une affaire nationale chez nous. » En général, le vice-chancelier constate dans la politique des deux puissances

occidentales deux flagrantes contradictions. En premier lieu, elles se montrent très préoccupées des projets envahissans de la Russie et la forcent en même temps d'aller là où elles redoutent sa présence. L'Empereur a ajouté de sa propre main : « et où certes nous n'avons aucune envie d'aller. » En second lieu, elles s'élèvent contre l'influence croissante de la Russie à Constantinople et obligent en même temps la Porte, par toute espèce de menaces et d'intrigues, à considérer le gouvernement russe comme un ami fidèle et sûr. Le comte Nesselrode charge l'ambassadeur d'exposer ces vérités élémentaires au Roi lui-même dont le bon sens ne saurait être mis en doute.

Le comte Pozzo s'acquitta de cette mission et réussit à convaincre le Roi qu'il jouait avec le feu en appareillant une escadre à destination des côtes de Turquie. Louis-Philippe s'appliquait à démontrer que les nouvelles d'Orient lui faisaient prévoir une chute prochaine de l'Empire Ottoman, et c'est pourquoi il croyait nécessaire de tenir en réserve une escadre. Mais lorsque l'ambassadeur lui fit comprendre que, par ces mesures préventives, la France ne ferait que précipiter la catastrophe, en répandant partout la crainte pour le lendemain, le Roi en convint. Ce qui l'arrêtait, c'était l'alliance avec l'Angleterre. « Je suivrais volontiers votre conseil, » dit-il à Pozzo, « mais on ne manquerait pas alors de dire que je déserte l'Angleterre et que je renonce à son alliance, résolution que je ne veux pas, et qu'il m'est impossible de prendre, surtout en égard à la nature de mes relations actuelles avec les autres puissances. C'était afin d'éviter ce reproche que j'avais témoigné le désir de nous entendre... »

Un certain rapprochement s'établit ainsi entre le Roi et Pozzo : le Roi nourrissait incontestablement des sentimens de considération pour l'ambassadeur, et celui-ci appliquait tous ses efforts à améliorer les relations tendues entre les deux gouvernemens.

VII

Tout cela changea en 1835. A la fin de décembre 1834, le vice-chancelier annonça au comte Pozzo di Borgo sa nomination à Londres. Cette nouvelle fut pour le comte un coup de foudre au milieu d'un ciel serein ; il ne s'attendait nullement à ce changement, au sujet duquel il n'avait pas été consulté. Le maréchal

Maison, ambassadeur de France à la Cour de Saint-Pétersbourg, mandait, le 12 janvier 1835, à son gouvernement qu'on reprochait au comte Pozzo di Borgo sa partialité pour la France. Le « parti russe pur » en était mécontent et désirait son éloignement.

Le roi Louis-Philippe ne dissimula pas ses regrets ; ils augmentèrent encore lorsqu'il connut le nouvel ambassadeur.

Ce fut l'aide de camp général comte Pahlen, général de cavalerie. Les instructions en date du 27 avril, 9 mai 1835 exposent ainsi le but de sa mission : « Loyale et ferme dans ses actes, simple, vraie dans son langage, la politique de l'Empereur, dans ses relations avec la France, repose tout entière sur l'application des trois principes suivans : » En premier lieu, le gouvernement impérial n'intervient pas dans les affaires intérieures, mais il ne tolère pas non plus l'intervention dans les affaires qui concernent exclusivement la Russie. En second lieu, la Russie ne se détachera jamais de ses alliées intimes : la Prusse et l'Autriche. Enfin, « Sa Majesté ne se décide à émettre une déclaration quelconque de concert avec les Cabinets alliés, que lorsqu'Elle est sûre qu'ils ont la volonté et le pouvoir de soutenir au besoin leurs déterminations par la force des armes. » Vient ensuite la liste des questions qui font l'objet des relations entre les deux pays. Il est dit notamment que, dans la question d'Orient, la Russie n'admettra jamais qu'une puissance arabe s'établisse sur le Bosphore. Le gouvernement français, hostile à la Russie, était d'un avis différent, mais dut s'incliner devant les argumens concluans, fournis par la présence de la flotte russe à Constantinople.

Plus intéressantes étaient les considérations générales dont devait s'inspirer le comte Pahlen dans ses relations personnelles avec le roi des Français et ses ministres. « Vu, disaient-elles, la dissemblance des principes qui dirigent la Russie et la France, leurs relations, il est vrai, ne sauraient être ni confiantes, ni intimes. L'Empereur désire nommément que vous en évitiez jusqu'à l'apparence et que, tout en profitant des avantages que votre prédécesseur a retirés de ses entretiens avec le Roi, vous ne cherchiez pas à en multiplier les occasions, au delà de ce que l'intérêt du service de Sa Majesté exige. » Toutefois, redoutant une fausse interprétation exagérée de ces instructions, leur auteur s'empresse d'ajouter : « Mais, en vous recommandant d'user de cette réserve dans vos rapports personnels, Sa Majesté

vous autorise, d'un autre côté, à manifester en toute occasion, par votre conduite et votre langage, que la Russie et la France voulant la même chose, savoir la conservation de la paix, nous ne prévoyons aucun motif de mésintelligence et de rupture entre les deux pays, » si le Cabinet des Tuileries remplit la promesse de respecter les traités internationaux existans et respecte les frontières territoriales, actuellement reconnues.

Le comte Pahlen arriva à Paris en septembre 1835. Il fut aussitôt évident qu'on avait bien compris à Paris le véritable motif du rappel du comte Pozzo di Borgo et de la nomination de son successeur. Le premier était jugé trop aimable et trop courtois pour le gouvernement français; le second devait montrer plus de froideur dans ses relations avec Louis-Philippe et ses ministres. Le comte Pahlen ne s'y trompa pas non plus : il se proposa comme but de montrer à la cour de France que la cour impériale n'entretenait avec elle quelques relations que pour la forme et par nécessité. Très compétent dans les questions militaires, il prit ses instructions au pied de la lettre et se tint sur une telle « réserve » que toutes relations d'affaires avec lui cessèrent d'elles-mêmes. A la fin de septembre, reçu par le Roi en audience solennelle, il prononça un discours et remit ses lettres de créance. Le Roi, écrivit le comte, « a témoigné son désappointement, trouvant moi et mon discours secs et froids. Cette opinion est partagée par tous ceux qui en ont eu connaissance. Le résultat en est, de la part du Roi, une réserve extrême. Il ne manque en aucune occasion de me dire des choses polies, mais il ne m'a pas encore parlé sur les affaires, comme il le fait toujours avec mes collègues d'Autriche et de Prusse. »

Le comte Pahlen se rendait surtout aux soirées de la Reine, où se réunissaient tous les membres du corps diplomatique. Le Roi demandait des nouvelles de la santé de l'Empereur et des membres de son auguste famille, sans laisser tomber un mot sur la politique et les affaires. « L'agent de Russie, » écrivait Pahlen, « est mis à la queue de ses collègues. » On comprend que cette attitude du Roi fut aussitôt imitée par tout son entourage. Personne ne montrait de l'empressement à entrer en relation avec le nouveau représentant de Russie. Tous les militaires et même les ministres « s'ignoraient. » « De mon côté, » écrivait Pahlen au vice-chancelier, « tout en usant d'une politesse entière envers ceux qui veulent me connaître, je ne vais et je

n'irai au-devant de personne. » Ses collègues d'Autriche et de Prusse, avec lesquels il devait agir de concert, en étaient au désespoir et lui exprimaient leurs sincères regrets. « Nous sommes désolés, » disaient-ils au représentant de la Russie, « de voir la situation dans laquelle vous vous trouvez. Conformément aux instructions de nos cours et en vue de l'intérêt qu'elles ont naturellement de connaître les pensées et les vues de Louis-Philippe, nous ne saurions changer nos relations personnelles avec lui. Par conséquent, notre conduite diffère de la vôtre. Cette différence sera remarquée dans le public, et particulièrement par nos ennemis communs. » Le comte Pahlen était troublé, démoralisé. Faisant la part du feu : « S'il ne s'agissait que de mes goûts, » écrivait-il, « j'aurais plutôt à me féliciter d'éprouver moins de gêne en me tenant éloigné d'une cour et de personnes aussi opposées à mes opinions qu'à mes sentimens. Mais il me paraît que ce n'est pas l'attitude qui convient au représentant d'un grand souverain apprenant indirectement et imparfaitement ce qu'il plaît à d'autres de lui communiquer. » Ces inconveniens, l'empereur Nicolas I^{er} semblait vouloir les ignorer. Sur le rapport de novembre, il inscrivit de sa propre main la résolution suivante : « Pahlen ne doit faire *aucune* avance, mais aussi *nullement* repousser les avances du Roi. Se rendre chez lui, s'il y est invité une fois pour toutes, rentrer dans un devoir de politesse dont il doit s'acquitter ; mais il ne doit s'engager dans des conversations d'affaires que si le Roi les commence *lui-même*. »

Le comte Pahlen eut bientôt l'occasion de montrer comment il comprenait son rôle à la cour des Tuileries. Le duc de Broglie prononça en janvier 1836 un discours à la Chambre des députés dans lequel il déclarait « déplorable » la victoire remportée par l'armée russe sur les insurgés polonais. L'ambassadeur résolut aussitôt de s'adresser directement au Roi pour demander des explications et réclamer satisfaction de l'offense portée à l'armée russe. Il profita, pour avoir cet entretien, d'une soirée musicale aux Tuileries, à laquelle il était convié et demanda au Roi s'il avait lu une dépêche qu'il avait communiquée au duc de Broglie et dans laquelle le Cabinet impérial exprimait sa ferme intention d'entretenir les meilleures relations avec la France. Le Roi répondit avec surprise qu'il n'en avait pas connaissance quoiqu'il eût travaillé ce même jour assez longtemps avec le duc. « Je laisse à votre jugement, Sire, » dit le comte Pahlen, « à dé-

cider jusqu'à quel point la conduite de M. de Broglie est coupable en cette occasion, mais ce que je ne saurais passer sous silence, c'est le terme inconvenant dont il s'est servi en donnant l'épithète de *déplorable* à la victoire remportée par nos armes sur l'insurrection polonaise. Une pareille expression est-elle excusable dans la bouche d'un premier ministre d'un Cabinet qui professe des principes d'ordre et de stabilité? Un pareil langage, en prêchant indirectement la révolte, ne doit-il pas au contraire offenser tous les gouvernements réguliers et les rendre de plus en plus méfiants des dispositions et des intentions d'un Cabinet présidé par un homme dont l'esprit de propagandisme révolutionnaire ne saurait désormais être un secret? — « Nul doute, » répliqua le Roi, « que l'expression de *déplorable*, appliquée comme elle l'a été par M. de Broglie, est de la plus haute inconvenance. C'est un étourdi dont je ne suis jamais sûr, malgré toutes les peines que je me donne d'agir utilement sur son esprit et de le maintenir dans une ligne directe et stable. J'y réussis parfois, mais souvent il m'échappe sans que malheureusement je me trouve dans la position de m'en débarrasser en le remplaçant par un homme de mon choix. » — « Je vous le répète, continua le Roi, ce dont je gémiss le plus, c'est de n'avoir pas à ma disposition les instrumens qu'il me faudrait pour arriver facilement et promptement au résultat que j'ai toujours en vue et qui consiste à faire disparaître de mes relations avec les puissances tout sujet de plaintes et d'éloignement. En attendant, veuillez, je vous prie, donner de ma part l'assurance à l'Empereur que je suis vivement peiné de n'être pas parvenu à empêcher l'adoption d'un terme peu important en lui-même, mais qui exprime une disposition malveillante envers la Russie. » L'empereur Nicolas 1^{er} fut très satisfait de la conduite du comte Pahlen et inscrivit sur son rapport ces mots : *Parfaitement agi.*

L'Empereur fut d'autant plus satisfait que le comte avait produit sa protestation avant d'avoir reçu la dépêche du vice-chancelier du 23 janvier 6 février 1836, qui lui recommandait de faire précisément ce qu'il avait fait de sa propre initiative. Aussi voulut-il lui exprimer son contentement particulier.

« Vos rapports, mon cher comte, » écrivait-il le 15 27 février, « sont parfaits et me prouvent de plus en plus combien j'ai eu raison de vous envoyer à Paris. Vous avez le cœur droit et l'es-

pril juste. C'est ce que je demande et ce que j'estime avant tout. Peu m'importent les phrases. Continuez donc comme vous avez commencé. Par votre langage simple et vrai, vous ne tarderez pas à vous concilier la bonne opinion du Roi qui appréciera, j'en suis sûr, la noblesse de votre caractère. » Le duc de Broglie prit sa retraite en février. Thiers devint président du conseil et ministre des Affaires étrangères. Le comte Medem, conseiller de l'ambassade, eut l'occasion de se rapprocher de lui et lui demanda quelle serait sa politique. « Eh bien ! » répondit Thiers, « je n'ai aucun système politique ; toute ma politique est de ne rien faire et de laisser agir tout le monde, et je crois avoir ainsi saisi l'esprit de l'époque. L'homme n'est rien aujourd'hui ; la force des choses l'emporte toujours. Il faut laisser arriver les affaires ; il ne faut pas les faire. » Thiers était, en général, un partisan absolu de la « force des choses, » qui l'emporte toujours sur la volonté des hommes. C'est dans ce sens qu'il comprenait la politique de Louis-Philippe, qui pouvait se justifier par la « force des circonstances. » Il fit au comte Medem un portrait du Roi qui abondait en traits piquans. Il le trouvait homme « très fin, » très prévenant en général et surtout envers tous ses ministres. Il était « bon enfant, » toujours une bonbonnière dans sa poche pour régaler de bonbons ses ministres. Avec un couteau, tiré de sa poche, il découpait des fruits et en distribuait des morceaux aux assistans. Il écrivait ses observations sur de petits chiffons de papier et les cachait lui-même dans les carnets de ses ministres. — Le comte Pahlen s'exprimait de son côté en termes flatteurs sur le compte de Thiers : il lui trouvait beaucoup d'esprit, des capacités et « une rare pénétration. » D'ailleurs, écrivait-il, « le Roi étant devenu plus que jamais l'arbitre absolu des affaires, la France et l'Europe pourront désormais, mieux que par le passé, juger des actes de Sa Majesté et de son système à l'intérieur et à l'extérieur. » Le ministère Thiers parut à l'Empereur et à son ambassadeur bien plus modéré et plus raisonnable que ne l'était celui du prédécesseur. « La justesse de ses vues » et « la modération de ses principes » furent reconnues par le Cabinet impérial dans la dépêche du vice-chancelier du 9/21 avril. La France y était félicitée d'avoir un ministre comme Thiers, qui apportait dans les relations avec les puissances étrangères un esprit de « sage conciliation. »

Mais ces louanges firent place bientôt à une indignation sans

bornes. Contrairement aux ordres du Roi, Thiers avait autorisé l'enrôlement en France de volontaires pour l'armée de la reine Christine d'Espagne. Le roi Louis-Philippe, en l'apprenant de la bouche du ministre d'Autriche, en fut indigné lui-même au plus haut degré. Au Conseil des ministres, il dit à Thiers : « Je vois bien que vous avez décidément perdu la tête ; je m'aperçois que j'ai commis une grande faute en suivant l'avis de certaines personnes qui m'ont conseillé de vous confier le portefeuille des Affaires étrangères. Avec un peu plus de sagesse et de modération et d'attachement à ma personne, vous auriez pu rester ministre jusqu'à la fin de mon règne ; mais vous prétendez lutter contre moi. Détrompez-vous, monsieur Thiers : vous êtes infiniment trop faible pour cela. Je suis l'homme de l'époque et du pays ; je ne connais peut-être même pas toute la force qui réside en moi, mais je sais bien que je suis extrêmement fort ! »

C'est avec ces paroles, du moins d'après le témoignage du comte Pahlen, que Louis-Philippe congédia Thiers et tout son ministère.

Lorsqu'on connut à Saint-Petersbourg la politique de Thiers dans les affaires d'Espagne, l'ordre fut donné au comte Pahlen de quitter la France avec tout le personnel de l'ambassade. Cette résolution fut communiquée en même temps à Vienne et à Berlin. Mais en recevant la nouvelle de la chute de Thiers et de son ministère, le Cabinet impérial se rassura et applaudit à la nomination du comte Molé comme chef de cabinet et ministre des Affaires étrangères. Le comte Pahlen était aussi content du choix de Molé que de celui de Guizot, comme ministre de l'Instruction publique : il appelait ce dernier le cerveau et la tête du nouveau gouvernement. Les sentimens de satisfaction, inspirés au Cabinet impérial par le nouveau ministère ne furent d'ailleurs pas de longue durée. Après quelques mois, l'ambassadeur fut chargé de protester énergiquement contre le discours d'Odilon Barrot et d'autres députés français sur la question polonaise (1).

Les questions de politique étrangère rentraient au second plan, et on ne prévoyait pas de complications internationales sérieuses. En revanche, les affaires intérieures de la France attiraient l'attention du gouvernement impérial et le portaient à

1. Décrets du 25 au 27 et 31 Aret 1837.

user d'une grande circonspection à l'égard du Cabinet français. Le comte Pahlen ne cessait de répéter qu'il ne croyait pas à la stabilité du régime monarchique en France, parce que ce régime n'avait pas de racines dans le pays. D'après lui, ce régime ne pouvait pas s'accommoder du « principe démocratique » qui avait pénétré jusqu'aux profondeurs de l'âme de la nation française. « La royauté, écrivait-il le 16/28 décembre 1837, ne s'appuie plus sur rien et se trouve dans un isolement complet. » On la rend responsable de tout ce qui arrive; elle trahit sa faiblesse dans tout ce qu'elle entreprend. Tout malheur, toute calamité lui sont attribués. L'affermissement de la royauté ne serait possible, selon le comte Pahlen, qu'à la condition d'une réorganisation complète de la société française. « Le Roi, écrivait-il, ne sera plus désormais qu'un prisonnier d'État. Depuis plusieurs années il ne peut se présenter en sûreté dans les rues et sur les places. A l'avenir, il sera réduit à l'habitation de ses châteaux et parcs privés. » Il dit en terminant : « Lorsqu'une nation en est venue au point où en sont les Français, elle a besoin d'autres institutions et d'une réorganisation sociale, ou il faut qu'elle se décompose, car la source de la vie morale a tari. On trouve bien encore en France des individus, mais on y cherche en vain une société. » Ces observations du comte Pahlen, qui pouvaient pourtant prêter à bien des critiques sérieuses, furent très appréciées par l'Empereur. Il écrivit sur ce rapport l'annotation suivante très caractéristique : « Cette dépêche contient des vérités si palpables, que je suis fier, sans être sur les lieux, de l'avoir pressenti en entier. Lisez-la au comte Fiquelmont (ambassadeur d'Autriche). »

Le comte Molé était présenté à Saint-Pétersbourg comme un conservateur très correct : on présumait donc qu'il ne donnerait lieu à aucun mécontentement. Bien plus, on pouvait espérer qu'il contribuerait à l'affermissement du trône et du principe monarchique en France. Le fait ne confirma pas ces prévisions. Dans un de ses premiers discours à la Chambre des députés, le comte Molé prononça textuellement les paroles suivantes : « Nous détestons l'absolutisme et nous plaignons les nations qui connaissent assez peu leurs forces pour le subir. » Le comte Pahlen en fut indigné au plus haut degré et ses sentimens étaient partagés par les représentans d'Autriche et de Prusse. Tous les trois se présentèrent chez le comte Mole pour demander

des explications et réclamer satisfaction. A en juger d'après le rapport du comte Pahlen du 6/18 décembre 1837, le comte Molé fut très confus. « Je vous déclare, » dit-il, « avec peine, mais avec la plus entière franchise que j'ai eu complètement tort. Cette malheureuse phrase m'a échappé au milieu de la préoccupation que me donnent les débats sur la question espagnole. Cette affaire m'absorbait; je croyais la majorité ébranlée par la crainte de l'établissement d'un régime absolutiste dans la Péninsule; je voulais la rassurer sur les opinions du Cabinet; je ne songeais dans ce moment qu'à l'Espagne et à la France, et j'ai prononcé ces paroles dont je n'ai senti que bien plus tard toute la portée, toutes les interprétations qu'elles pourraient surtout faire naître à l'étranger. Je vous le répète, je conviens de mon tort, mais il a été involontaire. Mes principes conservateurs en sont garans... Je crois qu'il ne faut sous aucun prétexte rompre les obligations réciproquement contractées. C'est à cette idée que j'ai voulu appliquer mes mots sur l'absolutisme; je n'ai pas eu d'autres intentions; rendez-moi la justice de le croire. » Le premier ministre exprima en outre ses remerciemens au comte Pahlen de lui avoir fourni l'occasion de s'énoncer franchement vis-à-vis de lui. Le nuage fut dissipé, et l'Empereur écrivit sur le rapport de l'ambassadeur les paroles suivantes : « Pahlen a parfaitement agi. »

Ce petit conflit avec le chef du gouvernement français prouve une fois de plus quel immense abîme existait entre la Russie de l'époque de Nicolas I^{er} et la France de la monarchie de Juillet. Les relations entre les deux Cabinets suivirent leur cours par la force des choses; mais il suffisait du moindre incident pour provoquer aussitôt des reproches et des récriminations amères.

A la fin de 1838, les nuages du conflit turco-égyptien surgirent une fois de plus à l'horizon politique. Le Cabinet impérial déclara à Paris qu'il n'admettrait jamais que le pacha d'Égypte vint encore une fois troubler la paix de l'Europe. Lorsque la tentative de Mehemet-Ali d'obtenir l'indépendance entière de l'Égypte donna lieu à de nouvelles négociations diplomatiques, le Cabinet impérial décida d'en transférer le centre de gravité à Londres. Le baron Brunnow fut envoyé dans cette capitale en vue d'établir un accord complet entre la Russie et l'Angleterre. Le jeune diplomate russe s'acquitta avec un plein succès de la mission difficile qui lui fut confiée.

Les pourparlers avec le Cabinet des Tuileries eurent une issue toute différente. Le gouvernement russe éprouva une impression de perplexité, ne sachant pas avec qui il devait traiter à Paris. On ne faisait qu'y changer de ministère. Déjà, en février 1839, le comte Molé avait dû abandonner son poste, et le maréchal Soult avait été appelé à le remplacer. Il est vrai que le roi Louis-Philippe s'appliquait sans cesse à démontrer au comte Pahlen et au comte Medem qu'il était le chef de l'État et qu'il dirigeait en personne la politique de la France. Bien qu'on l'appelât « roi révolutionnaire, » comme il en convenait lui-même, il ne tenait pas moins dans ses mains les rênes du pouvoir. « J'ai laissé dire, » répétait-il, « et j'ai continué avec persévérance la lutte qui s'était engagée entre l'intérêt monarchique et l'esprit révolutionnaire qui m'avait pris pour principal point de mire... Voilà neuf ans que cela dure et je n'ai pas succombé. J'ai perdu parfois un combat, mais point une bataille, et tandis que j'ai réussi à rétablir la tranquillité et la prospérité à l'intérieur de mon pays, j'ai exercé la plus grande influence sur la continuation de la paix au dehors. » Le Roi exprima sa ferme résolution d'agir de même dans l'avenir pour le maintien de la paix internationale et la conservation de l'Empire Ottoman, et il persista en effet dans cette résolution, malgré toutes les intrigues de son entourage.

VIII

Lorsque la nouvelle de la mission du baron Brunnow à Londres fut connue à Paris, le maréchal Soult ne put s'empêcher d'exprimer ses vifs regrets au comte Medem. Selon lui, cette mission avait évidemment pour but d'isoler la France et de l'exclure des pourparlers sur le sort de l'Empire Ottoman. Aussi la France, disait-il, se trouve-t-elle dans la nécessité de s'opposer à toute intervention active de la Russie dans le conflit turco-égyptien, et si la Russie prenait la résolution d'envoyer sa flotte au Bosphore, la flotte française devrait franchir les Dardanelles.

Sur la dépêche du comte Medem du 29 septembre/11 octobre 1839, qui signalait cette déclaration du ministre français, l'Empereur inscrivit ce seul mot : *détestable*.

Ce fut à Paris une joie sans fin lorsque le bruit s'y répandit

de l'échec complet de la mission du baron Brunnow. Mais bientôt des faits incontestables vinrent confirmer l'accord intervenu et le succès éclatant du diplomate russe. On apprit du gouvernement anglais lui-même que l'Angleterre et la Russie avaient résolu d'appliquer, au besoin, des mesures de coercition contre Mehemet-Ali, s'il ne consentait pas à s'arrêter à temps et à se soumettre à la volonté des grandes puissances de l'Europe. Les sentimens du Cabinet des Tuileries à l'occasion de la mission du baron Brunnow avaient d'ailleurs une cause sérieuse et rationnelle. Le gouvernement français se trouvait dans les relations les plus amicales avec l'Angleterre, et cette amitié lui servait d'appui solide contre l'action malveillante de la Russie. Si l'Angleterre passait dans le camp russe, le complet isolement politique de la France devait en être la conséquence inévitable. L'émotion était très vive en France, et tout lui servait d'aliment, les relations de la France et de la Russie étant de plus en plus tendues. Le Roi se plaignait au comte Medem des dispositions russophobes qui s'étaient emparées de la société française, mais il avait son impuissance à les contenir. Malgré son animosité contre Thiers, il se trouva obligé en mars 1840 de lui confier le soin de former un nouveau ministère. Thiers prit le portefeuille des Affaires étrangères. Le comte Medem, inquiet de la tournure que prenaient les choses, exprimait des regrets au sujet de la mission du baron Brunnow; il ne l'approuvait pas d'une manière absolue et aurait désiré que le Cabinet impérial se fût préalablement entendu avec le gouvernement français à ce sujet. « Ce n'est certainement pas notre faute, » lui écrivait le comte Nesselrode, « si les Français sont vaniteux et susceptibles. Si nous avions commencé par eux, l'Angleterre se serait irritée, et nous aurions rencontré sur le terrain de Londres les obstacles qui nous viennent aujourd'hui de Paris. C'est un cercle vicieux dont il eût été difficile de sortir avec des hommes aussi peu raisonnables et aussi peu pratiques que ceux qui, dans la plupart de l'Europe, sont aujourd'hui à la tête des affaires. Cependant, je dois convenir que, dans cette question-ci, j'ai trouvé plus de logique et de bon sens en Angleterre qu'en France. »

Le comte Pahlen était en congé quand il quitta Saint-Petersbourg pour revenir à Paris; il fut muni d'instructions qui lui recommandaient de chercher à rassurer le gouvernement

français et à le convaincre qu'il n'entraît pas dans les intentions du gouvernement russe d'isoler la France. En dehors de cela, était-il dit dans ces instructions, « le gouvernement français n'ignore sûrement pas que, si nos vues à l'égard de la Turquie ont été plus d'une fois dénaturées en Angleterre, celles qu'il peut avoir sur l'Égypte n'y sont point à l'abri de tous soupçons. Plus d'une voix s'y est élevée pour signaler à la vigilance de la nation les projets futurs de la France sur la Méditerranée, et son intention supposée de faire un jour de l'Égypte, constituée en État indépendant, un poste avancé contre la Grande-Bretagne... »

Le comte Pahlen arriva à Paris au commencement d'avril et fut reçu aussitôt par le Roi et son premier ministre Thiers. Le Roi chercha à convaincre l'ambassadeur de la nécessité absolue d'en finir au plus vite avec la question d'Égypte et de faire quelques concessions à Mehemet-Ali. Personne ne saurait le contraindre à arrêter la marche de son armée. L'entretien de l'ambassadeur avec Thiers présenta plus d'intérêt. Le comte Pahlen s'appliqua à démontrer que la politique russe ne poursuivait d'autre but en Orient que le rétablissement de la paix et la conservation de l'Empire Ottoman. Thiers répondit : « Le gouvernement du Roi est sincèrement disposé à contribuer de tous ses moyens à amener cet heureux résultat. Mais en politique l'on ne doit pas entrer dans une allée sans en voir le bout. Or, en poussant le vice-roi à l'extrémité, on risquerait un coup de tête de sa part : le passage du Taurus peut-être. Je ne suis ni Égyptien, ni Turc. Je n'articule aucune proposition, mais je suis prêt à les examiner toutes et à approuver celles qui me paraîtront acceptables. Une fois d'accord avec les autres Cabinets, je prends l'engagement formel d'user de toute l'influence de notre parole, et même du langage le plus comminatoire pour porter Mehemet-Ali à se soumettre à nos décisions communes. » Toutefois, lorsque le comte Pahlen demanda à Thiers s'il consentait à prendre part aux mesures de coercition contre le vice-roi, le ministre français répondit évasivement. Il était convaincu que Mehemet-Ali restituerait à la Porte les territoires et les îles envahis, et qu'il se contenterait du Taurus comme frontière. Mais il exprimait surtout la ferme assurance que, sans le concours de la France, les grandes puissances ne réussiraient jamais à exécuter un projet quelconque de pacification de l'Orient. On comprendra dès lors facilement l'impression foudroyante que

devait produire à Paris la nouvelle de la conclusion de la convention de Londres du 3/15 juillet, concernant l'Égypte. Sans le concours de la France, quatre puissances de l'Europe avaient statué définitivement sur le sort du vice-roi et la situation internationale de l'Égypte. L'exclusion de la France de cet acte international d'une haute importance fut considérée par tous les partis politiques comme une atteinte grave portée à la dignité de la nation française. Le mot de guerre se trouvait dans toutes les bouches, et le gouvernement prenait les mesures les plus actives pour la mobilisation de l'armée. Une levée de 700 000 hommes était ordonnée, et la flotte appareillait pour prendre la mer. Cette ardeur belliqueuse des Français ne causa aucune alarme à l'empereur Nicolas. Les réflexions et les résolutions qu'il inscrivait sur les rapports du vice-chancelier présentent un grand intérêt. Nous croyons devoir en signaler une. Lorsque Tatistehew, ambassadeur de Russie à Vienne, annonça à l'Empereur que le prince Metternich, dans la crainte d'une déclaration de guerre de la France, proposait de convoquer une conférence diplomatique spéciale à Wiesbaden pour modifier la convention qui venait d'être conclue à Londres, Nicolas écrivit que la pensée du chancelier d'Autriche était raisonnable, mais impossible à réaliser. Jamais le roi des Français ne se soumettrait de plein gré à la volonté des puissances. « Mais, continuait l'annotation impériale, ce qu'il (le prince Metternich) exige de L. P. (Louis-Philippe) est *fol*, car il oublie que L. P. est devenu zéro; le véritable pouvoir n'est plus *à lui*; il est à *Thiers*; comment peut-il donc renverser Thiers, au moyen de quoi? Je ne comprends pas. »

Une autre réflexion de l'empereur Nicolas I^{er} est encore plus caractéristique. Lord Palmerston proposa au Cabinet impérial de défendre, le cas échéant, la convention de Londres à mains armées contre la France. Après avoir pris connaissance des rapports de ses représentants à Londres, à Paris et à Berlin, l'Empereur prit la résolution suivante, dûment motivée, le 9/21 août 1840 : « Toutes ces pièces sont du plus haut intérêt et de la nature la plus satisfaisante pour moi. Je ne balance pas un instant à m'associer à la déclaration à faire à la France, comme conséquence du traité qui vient d'être conclu. *Mais* il faut rédiger cette déclaration de façon qu'elle ne soit valable que *tant* que l'Empire Ottoman existe. Je ne puis pas me lier les mains pour l'ave-

nir, peut-être assez rapproché, où il n'y aura plus d'Empire de ce nom ; car ce sera une nouvelle *ère* qui commencera, fort difficile à traverser, *si* l'on n'y met pas de *bonne foi* de part et d'autre ; je répons pour *moi*, car je ne me mettrai jamais en contradiction avec ma conscience ; puissent les *autres* en dire autant ! Ce cas fort malheureux étant donc devenu une des possibilités du moment et même fort probable, *il faut* penser à l'*avenir* de la manière la plus sérieuse, la plus profonde et échanger nos opinions, quand nous nous reverrons. Il ne s'agira de *rien moins* que de poser la question ainsi : si la *Turquie meurt*, que mettre à sa place ? Veut-on d'un État chrétien *indépendant*, ou veut-on d'un partage à *l'amiable*, sans en exclure la France ? J'opine pour ce dernier cas, et il me paraît que l'héritage du défunt sera *assez grand* pour satisfaire tous ; en laissant Constantinople à tous, c'est-à-dire à *personne*. La garde du Bosphore à *nous*, celle des Dardanelles à l'Angleterre et à l'Autriche. Voilà, écrivait en finissant Nicolas, où en sont mes idées, — n'allez pas en conclure que je le désire ; mais au contraire que je prie Dieu de nous préserver de ce nouveau malheur, étant pour cela résolu à ne pas me laisser prendre au dépourvu si la chose devient nécessaire. »

Cette pensée de la fin prochaine de l'Empire Ottoman ne cessait de poursuivre l'empereur Nicolas et, en y réfléchissant, il énonçait toujours la profonde conviction que ce n'était que dans le conseil des grandes puissances, et par leurs efforts *réunis*, que cette catastrophe pouvait être restreinte à des limites supportables pour tous.

Désirant aussi agir loyalement à l'égard de la France, l'empereur Nicolas 1^{er} crut devoir renouveler la question : ne faut-il pas lui déclarer franchement qu'elle est appelée à marcher seule contre tous dans la question d'Égypte ? « Il faut persister dans la marche suivie jusqu'ici, » écrivit l'Empereur sur le rapport du comte Nesselrode du 1^{er} août 1840, « payer de la plus parfaite indifférence les invectives et les rodomontades françaises et ne rien faire pour les provoquer. J'ai reçu hier une lettre du roi de Prusse qui *heureusement* parle exactement de même. Il va voir Metternich et me demande s'il ne serait pas bien de déclarer à la France que si elle s'avisait de bouger pour attaquer *l'un de nous*, nous nous considérerions comme attaqués *tous* ; je ne demande pas mieux, *si* l'Autriche et l'Angleterre le désirent ; car

ce sera déclarer ce dont je suis résolu *sans convention...* » A la fin de cette annotation, l'Empereur donne libre cours à son sentiment d'irritation contre le gouvernement français et termine cette résolution par ces mots typiques : « Quel cochon que Thiers! »

En octobre, Thiers donna sa démission. A la veille de sa chute, il eut des explications intéressantes avec le comte Pahlen et lui dit entre autres choses : « Nous n'avons rien contre vous; nous avons été sur un point de bonne harmonie, mais pas alliés. Vous avez joué votre jeu avec persévérance, avec habileté. Vous avez réussi et nous ne nous plaignons pas de la Russie. Ainsi vous voyez que l'opinion se déclare particulièrement contre l'Angleterre. Je vous dis franchement ma pensée. Vous êtes trois puissances continentales, régies par ce qu'on appelle l'absolutisme, qui ressentez un éloignement et une répugnance pour notre révolution. L'Angleterre a profité de ces sentimens pour conclure la convention de Londres. »

IX

Après Thiers, le portefeuille de ministre des Affaires étrangères fut occupé par Guizot. Le roi Louis-Philippe fut le premier à se féliciter de ce changement et ne dissimula pas à l'ambassadeur de Russie sa joie d'avoir « enfin un ministère de la paix. » Il avoua en même temps qu'il approuvait lui-même les mesures d'armement, mais seulement comme mesures de précaution. « Je ne veux pas de *casus belli*, » dit-il au comte Pahlen, « point de solidarité avec Mehemet-Ali, avec lequel je n'ai ni alliance, ni traité. » Le Cabinet de Saint-Pétersbourg fut heureux de ce changement de ministère : il se livra à l'espoir que la France finirait par accepter le fait accompli. « La France, » écrivait le vice-chancelier dans son compte rendu à l'Empereur pour l'année 1849, « ne se dissimule pas que de nous sort la pensée qui l'a conduite à son isolement, et que nous sommes ainsi la cause de sa situation humiliante. Et pourtant, elle ne nous en veut pas mortellement. Elle a pour nous la considération involontaire qu'inspire un heureux adversaire. Mais nous sommes plutôt à ses yeux un adversaire qu'un ennemi. La Russie ne devait rien à la France; elle ne lui avait rien promis; en combattant la politique française, elle a suivi franchement la ligne

que lui traçait son propre intérêt ; mais elle n'a trahi envers elle ni antécédens, ni obligations. » L'Angleterre s'est éloignée de la France, et c'est contre elle que devaient se tourner les flèches de son indignation et de son hostilité. Selon l'avis du comte Nesselrode, c'est la conviction intime de la majorité des Français, dont la colère contre l'Angleterre cache un germe d'amitié pour la Russie. « Telle est, sire, » écrivait-il, « la disposition actuelle en France, sinon du gouvernement lui-même, au moins d'un bon nombre d'esprits. Elle va si loin que nous y avons déjà vu le chimérique projet d'une alliance russe germer dans la tête de plus d'un personnage influent. Ainsi, en même temps que nous avons reconquis l'amitié de l'Angleterre, nous voyons la France implorer la nôtre. »

Dans le cours de l'année 1841, Guizot réussit à retirer la France de la position pénible dans laquelle l'avait mise la convention de Londres sur l'Égypte. En juillet 1841, fut signée la convention des Détroits à laquelle elle prit part.

Le baron Brunnow caractérisa la politique française dans la question d'Orient sous les trois derniers ministères dans ces termes malicieux : « *Tergiverser* sous le premier ministère Soult, — *menacer* sous Thiers, — *mendier* sous le ministère actuel de Guizot, — voici de quelle manière la France a entendu traiter les grandes affaires d'Orient qu'elle a prétendu régler de concert avec nous. »

C'est un devoir d'équité de constater que Guizot ne mendiait pas ; il cherchait à relever la France de l'échec qu'elle avait éprouvé. Il s'appliquait à démontrer au comte Pahlen que la France ne pouvait pas dans ce moment accéder à la convention de Londres, mais qu'elle était disposée à prendre part à une autre transaction quelconque sur la question d'Orient, comme par exemple celle des Détroits ou celle qui concernait les populations chrétiennes en Turquie, etc. « Dès que nous serons parvenus à une signature commune, » disait Guizot, « tout sera terminé, et nous désarmerons. » Après avoir reçu de Londres un projet d'accord sur les Détroits, il dit au comte Pahlen qu'il en acceptait le fond, en se réservant le droit de faire quelques observations sur les détails. Il refusait de prendre l'initiative pour la conclusion d'un « acte final » quelconque, ne désirait pas accéder à la convention de Londres de 1840 et ne consentait pas à recevoir une injonction de désarmement.

« J'ai transformé, disait-il à l'ambassadeur d'Autriche, la guerre en une paix armée et j'ai à cœur de changer celle-ci en une paix définitive. » Il déclara en même temps à l'ambassadeur de Russie : « Nous reconnaissons les faits accomplis, mais il faut qu'ils soient accomplis, sans quoi la France ne peut que s'abstenir de toute transaction pour le moment. »

L'empereur Nicolas accueillait avec froideur les vœux et les ouvertures du nouveau ministre français. Il trouvait celles-ci « un peu hautaines, à la manière française. » Il ne voyait également aucune nécessité de conclure « un acte final. » Sous ce terme, le gouvernement français entendait soit une convention des Détroits, soit une convention de garantie générale de l'intégrité de l'Empire Ottoman. Le gouvernement impérial comprenait parfaitement le but de ces ouvertures. « La chose est fort simple, cher comte, » écrivait le vice-chancelier au comte Pahlen le 6/18 mars 1841. « La France voudrait nous isoler pour sortir de son isolement. Accepter les faits accomplis et les consacrer dans un nouvel acte, c'est de sa part renoncer solennellement à son protectorat sur Alexandrie. Il faut donc, par compensation, que nous ayons l'air de renoncer à notre protectorat sur Constantinople. Mais la Russie ne se laissera pas prendre dans ce piège et ne consentira pas à faire cesser, à ses propres frais, l'isolement de la France. L'Angleterre également ne s'y est pas laissé prendre. Si la France veut participer à la signature de la convention des Détroits, qu'elle le fasse. Mais le Cabinet impérial doute qu'elle y consente. Quoi qu'il en soit, c'est indifférent qu'elle signe ou ne signe pas cette transaction. Un acte écrit changera au fond très peu de chose à la position actuelle du Cabinet des Tuileries, dit le vice-chancelier en terminant. Son isolement cessera sans acte écrit, si la France cesse de vouloir seule autre chose que ce que veut l'Europe réunie. »

La signature de la convention des Détroits n'avait ^{rien} contribué à améliorer notablement les relations entre la Russie et la France. Elles étaient restées « d'une grande retenue, » pour user des paroles du comte Nesselrode dans son rapport pour l'année 1841. Le comte Pahlen s'absentait souvent de Paris, tantôt pour une cure à Carlsbad, tantôt pour ses propres affaires à Saint-Pétersbourg. Il revint à Paris en août et en repartit en octobre. D'après les informations de Kisselew, chargé d'affaires en son absence, ce dernier départ fit beaucoup parler

et Guizot ne lui dissimula pas son « ressentiment. » Il qualifia même de « représailles » ce second départ de l'ambassadeur de Russie. Le chargé d'affaires fut indigné de ce terme imprudent sorti de la bouche de ce « vindicatif doctrinaire. » La cause de ce départ imprévu fut bientôt éclaircie ; elle n'avait d'ailleurs rien de nouveau ; l'ambassadeur ne voulait pas se trouver à Paris le jour du nouvel an et prononcer en qualité de doyen du corps diplomatique le discours de félicitations au roi Louis-Philippe. Déjà en août, se trouvant à Carlsbad, il avait demandé au vice-chancelier s'il était possible pour lui de s'affranchir de cette insupportable « corvée, » et l'empereur Nicolas l'avait autorisé à se rendre à Saint-Pétersbourg pour le jour de l'an. Sans attendre cette date, Guizot prescrivit à Casimir Perier, chargé d'affaires de France à Saint-Pétersbourg, de ne pas se présenter à la cour le 6/18 décembre, anniversaire de la fête de l'Empereur. Le vice-chancelier donna aussitôt l'ordre à Kisselew de s'abstenir avec tout le personnel de l'ambassade de paraître au palais des Tuileries le jour de l'an. Le 30 décembre, Kisselew avait l'occasion de prendre part à un dîner officiel dont Guizot avait eu connaissance. Le 31 décembre, il écrivit à l'introducteur des ambassadeurs qu'il était souffrant et que, par conséquent, il n'avait pas la possibilité d'offrir ses félicitations au Roi le jour de l'an.

Toutefois, après avoir usé de représailles à l'égard de la cour des Tuileries, l'empereur Nicolas I^{er} ne voulait pas pousser les choses plus loin et provoquer de plus sérieuses complications. Il voulait seulement « rétablir l'équilibre entre les procédés réciproques. » Bien plus, il se félicitait de voir que cet incident n'avait pas provoqué une « irritation trop vive de la part du Roi et de son gouvernement. » On recommanda à Kisselew de « regarder dès aujourd'hui cette puérile affaire terminée. » Mais le vice-chancelier ne dissimulait pas que « cette puérile affaire » compromettrait la position de Casimir Perier à la Cour impériale. La faute en est au gouvernement français. « Guizot, » écrivait le comte Nesselrode à Kisselew le 20 janvier/1^{er} février 1842, « ne s'est point assez rendu compte de la différence entre deux pays, dans l'un desquels la royauté n'est envisagée que comme *un parti*, tandis que dans l'autre, la société se regarde au contraire, comme ne faisant *qu'un*, pour ainsi dire, avec la personne du Souverain. »

Avant la réception de cette dépêche de janvier, Kisselew se rendit au bal de la cour, où le Roi et la Reine lui firent un accueil très gracieux.

A l'occasion de la mort subite du duc d'Orléans, l'empereur Nicolas I^{er} jugea opportun d'exprimer ses sincères condoléances à la famille royale. Le Roi fut très touché de ces paroles et de ces témoignages de sympathie de l'Empereur.

Le Cabinet Guizot durait : on s'en félicitait à Saint-Pétersbourg. Bien que Guizot ne témoignât pas de sympathie particulière pour la Russie, il n'offrait pas moins « plus de garantie aux puissances étrangères, par sa politique pacifique et ses principes conservateurs. » C'est pourquoi le vice-chancelier chargea Kisselew, par sa dépêche du 9/21 mars 1843, d'exprimer au ministre des Affaires étrangères les félicitations du Cabinet impérial à l'occasion de son brillant succès à la Chambre des députés, obtenu grâce à son remarquable talent oratoire. Il remporta en effet une victoire éclatante sur l'opposition, et lorsqu'il se rendit le lendemain au palais, il fut honoré des remerciemens et des félicitations du Roi et de tous les membres de la famille royale. La Reine lui donna un baiser, et le Roi lui dit : « Vous êtes, mon cher ministre, la gloire et la force de mon gouvernement. » En rapportant ces succès de Guizot, Kisselew ajoute que le gouvernement français aspire à un rapprochement avec l'Angleterre, mais que la nation française éprouve des sentimens de profond attachement pour la Russie et que le Roi doit en tenir compte. Malheureusement, Kisselew n'appuie cette assertion importante sur aucune preuve positive. Il l'a trouvée, évidemment, d'instinct, dans les sentimens de la nation française. Lorsque, en exécution des ordres du vice-chancelier, il se rendit chez Guizot et lui exprima les félicitations du gouvernement impérial à l'occasion de ses succès parlementaires, le ministre français en fut visiblement satisfait et l'assura « qu'il existait en France peut-être plus de penchant national pour la Russie que pour aucune autre nation. » Bien plus, Guizot s'appliqua à démontrer « qu'il partageait même l'idée que l'union des deux pays, que le temps et la force des choses pourraient un jour amener, était celle qui se laissait le mieux comprendre ici comme chez vous. » Mais il exprimait en même temps ses vifs regrets de voir que le Cabinet impérial persistait à user de procédés blessans à l'égard du roi Louis-Philippe, alors que c'était précisément par les efforts du

Roi que l'Europe jouissait de la paix et que des bornes infranchissables étaient posées à la Révolution. Il insistait sur le fait que le Roi oubliait toutes les offenses et qu'il cherchait par tous les moyens à complaire à l'empereur Nicolas. Malheureusement la convention de Londres de 1840 avait prouvé l'inutilité de tous ses efforts. Kisselew objecta que c'était la France qui voulait se séparer des autres puissances et soulevait toute espèce de difficultés pour le règlement du conflit turco-égyptien. Mais Guizot déclara catégoriquement que tel n'avait pas été le cas et que le Roi restait courtois et attaché à la Russie, bien que les Russes haut placés, se trouvant à Paris, ne trouvassent pas nécessaire de se présenter à lui. Kisselew fit observer à cette occasion que les Russes ne pouvaient pas pardonner à la presse françaises ses sorties blessantes contre le Tsar et leur patrie : c'était la raison pour laquelle ils s'abstenaient de se faire présenter. « Personne n'honore plus que moi, » répliqua avec vivacité Guizot, « cette unité de sentiment et le patriotisme qui reporte tout dans votre pays au Souverain qui représente l'État et la nation, et avec la loyauté et l'élévation de cœur si connus de l'Empereur ? »

Après s'être livré à ces épanchemens intimes envers le représentant de la Russie, Guizot se montra très désireux de connaître l'impression qu'ils avaient produite sur le Cabinet impérial. Mais Kisselew n'ayant reçu aucune réponse de Saint-Pétersbourg ne put le renseigner à ce sujet. L'impatience du ministre français fut si vive qu'il dit à Kisselew que, si ces épanchemens n'avaient produit aucune impression, les relations entre les deux gouvernemens étaient appelées à devenir encore plus tendues qu'elles ne l'étaient auparavant.

Enfin, au commencement de mai, Kisselew reçut du comte Nesselrode une lettre particulière qui dut produire sur lui et sur Guizot l'effet d'une douche d'eau froide. Cette lettre du 20 avril/2 mai 1843 caractérise parfaitement les relations entre la Russie et la France. Le comte Nesselrode commence par y exprimer sa surprise de ce que Kisselew avait présenté à Guizot officiellement ses félicitations à l'occasion de ses succès parlementaires. Il supposait qu'il le ferait verbalement et comme « une politesse privée. » D'ailleurs, le vice-chancelier ne déplorait pas particulièrement cette bévue, car il avait provoqué ainsi de la part du ministre français l'exposition de « sa profession de foi. »

« Je ne puis que vous approuver, » ajoutait le vice-chancelier, « de n'avoir point voulu changer ce monologue en discussion. » Les débats eussent nécessairement amené des récriminations et de justes plaintes fondées sur les faits qui se sont produits dans le cours de ces douze dernières années. En attendant, « la grande politique » du ministre français ne veut tenir compte que du présent, sans se soucier du passé. Toutefois, Guizot lui-même revient aux récriminations au sujet de la convention de juillet 1840. « M. Guizot le sait aussi bien que nous, ce qui a isolé la France, ce n'est pas notre Cabinet, c'est l'opiniâtreté de M. Thiers à ne faire aucune concession. Laissons donc 1840 dormir en paix dans son cercueil. » Si le gouvernement impérial n'est pas intervenu dans la politique française au cours de ces trois dernières années et s'il n'a rien fait pour augmenter la brèche dans les rapports de la France et de l'Angleterre, cela prouve seulement la grande modération et la circonspection de la politique russe. Il est remarquable que ce silence du Cabinet impérial ne provoque chez Guizot qu'un sentiment de surprise et non de gratitude. Guizot qualifie les réflexions énoncées par lui de simple monologue. « Nous serions toutefois fâchés, » dit en terminant sa lettre le comte Nesselrode, « qu'il pût croire que nous n'y avons pas attaché l'importance et la valeur qu'elles méritent, et surtout que nous n'avons pas apprécié l'esprit de conciliation qui les accompagnait. Vous voudriez bien au contraire l'en assurer de la manière la plus positive. »

A la réception de la lettre du comte Nesselrode, Kisselew se rendit chez Guizot pour lui en laisser prendre lecture. Après l'avoir lue, Guizot la restitua, remercia et dit qu'il comprenait l'irritation de l'empereur Nicolas à l'occasion des menées de l'émigration polonaise à Paris et des attaques de la presse française. Mais le Roi et ses ministres n'y étaient pour rien. Cette lettre ne donnait aucune réponse à trois griefs qu'il crut devoir formuler à Kisselew : 1^o retour des ambassadeurs à leurs postes respectifs; 2^o absence de déférence pour le Roi de la part des Russes arrivant à Paris; 3^o différence des procédés dont usait l'Empereur à l'égard du Roi comparativement à ceux qu'il observait vis-à-vis des autres souverains. Ce n'est que lorsque ces questions seraient élucidées d'une manière satisfaisante qu'on pourrait s'attendre à l'établissement de rapports réguliers entre les deux gouvernements.

Kisselew ne se montra nullement déconcerté par les questions de Guizot. Il s'appliqua à démontrer qu'on pouvait trouver des réponses précises sur ces trois points dans la lettre communiquée du comte Nesselrode. Ce fut évidemment une maladresse de la part du chargé d'affaires de Russie, qui voulut faire acte de présence d'esprit. Guizot cessa l'entretien et l'entrevue prit fin.

Deux jours après, Guizot invita Kisselew à se rendre chez lui : il était autorisé par le Roi à lui communiquer les vues de celui-ci sur les questions mentionnées plus haut. Il dit à Kisselew que le Roi était très sensible aux bons sentimens du gouvernement russe, mais il pensait « que si la réapparition du représentant de Sa Majesté l'Empereur ne devait pas avoir pour conséquence d'autres procédés que ceux qui ont existé jusqu'à présent entre les deux Cours, » il serait préférable de conserver des chargés d'affaires. En faisant part à Kisselew de cette décision du Roi, Guizot ajouta : « J'ai trouvé le Roi plus vif et plus décidé que je ne pouvais m'y attendre sur le point que je viens de vous exposer et résolu à préférer la bonne gestion des affaires par ceux qui en sont actuellement chargés à celle par des ambassadeurs, si ceux-ci devaient s'imposer encore des restrictions dans leur courtoisie ou dans leur langage envers les souverains auprès desquels ils se trouvent accrédités. » Voilà pourquoi, ajouta le ministre français, le retour du comte Pahlen dans les anciennes conditions ne serait qu'un « replâtrage, » ou bien une réconciliation non sérieuse, et non pas une amélioration entre la Russie et la France.

Toutefois, dit Guizot en terminant, des circonstances peuvent surgir, où une amélioration réelle arrivera d'elle-même. Il faut en profiter, et le gouvernement est disposé à montrer sous ce rapport le plus grand empressement. Ainsi, par exemple, le comte Benkendorff doit arriver à Paris. Qu'il se présente au Roi, proposa Guizot, et dans ce cas, d'autres Russes arrivant à Paris suivront son exemple. Autre procédé : on attend prochainement la délivrance de l'épouse du Césarévitch. Qu'on fasse part de cet heureux événement au Roi, comme on le fait à l'égard des autres souverains : aussitôt les relations entre les deux Cours subiraient une amélioration réelle, et le retour des ambassadeurs à leurs postes serait la conséquence naturelle de cet état de choses si désirable. — Kisselew se fit un devoir de

communiquer scrupuleusement à son gouvernement, dans son rapport du 7/19 mai 1843, les considérations et les ouvertures de Guizot et attendit avec impatience la réponse. Elle se trouva consignée dans la dépêche du vice-chancelier du 2/14 juin et se résume dans la note que l'Empereur inscrivit de sa main sur la dépêche de mai de Kisselew. La voici : « Le comte Bendorff ne pourra obtenir la permission de se rendre à Paris que comme simple voyageur et avec la condition expresse (1) de ne pas se présenter; l'annonce de naissance de mes petits-enfans ne se fera pas plus que par le passé; nous aurons le plaisir de revoir ici notre ami Pahlen, et je me contente très volontiers de M. André (2). *Dixi.* »

Il ne restait au vice-chancelier qu'à communiquer à Kisselew cette résolution suprême dans une forme diplomatique quelque peu mitigée.

F. DE MARTENS.

(1) Le mot *expresse* est trois fois souligné dans l'original par l'Empereur lui-même.

(2) Chargé de France à saint-Petersbourg.

L'AMIE PERDUE

PREMIÈRE PARTIE

I

Germaine de Servières et Georges Fauvel suivaient, à travers les prairies, pour regagner la propriété de Salagnac, le ruisseau qui court, limpide et bondissant, de la montagne vers la vallée. Ils allaient à pas lents, sans presque se parler, inconsciemment captivés par la tendre beauté de l'heure, — elle, blonde, élancée, vêtue d'une jupe à carreaux gris et noirs et d'une jaquette serrée à la taille, son chapeau garni d'une ruche en taffetas; lui, assez grand, blond comme elle, avec un visage empreint de bonté et qu'allongeait une barbe presque rousse, — et le chemin était si étroit qu'ils ne pouvaient marcher côte à côte. La journée s'achevait; dans le ciel satiné, le disque du soleil jetait ses dernières clartés. En bas, le village de La Roque ramassait au bord de la Cize l'une contre l'autre ses maisons basses abritées de tuiles rouges que bénissait, du haut d'un rocher, près de l'église, la statue bleue de la Vierge. Bien qu'on fût aux derniers jours d'avril, la nature gardait encore les aspects désolés de l'hiver; seules, éparses, quelques campanules, de chétives marguerites et les fleurs jaunes des genévriers annonçaient le tardif éveil du printemps. Tout était calme; un berger, son chien couché à ses pieds, taillait une baguette de sureau.

Parfois, la jeune fille, pour arracher un brin d'amourette, se baissait, et le jeune homme admirait la grâce de son corps et la grâce de ses gestes. Parfois elle se retournait et souriait : sa bouche était petite, d'un très pur dessin, de grands cils ombrageaient ses grands yeux. Ses cheveux relevés découvraient tout entière une nuque dorée. Parfois elle sondait prudemment le terrain du bout de sa bottine, car l'eau avait creusé des trous que l'herbe cachait.

Ils atteignaient maintenant un plateau; on ne distinguait plus le village et, sur leur droite, les bois tout de suite remplaçaient les prairies. Les arbres étaient sans feuilles, des branches brisées pendaient et les feuilles tombées jaunissaient le sol, où les mousses brûlées par la gelée mettaient parmi les bruyères pâles et les fougères mortes de larges taches rouges. De frêles bouleaux dressaient au milieu des chênes et des hêtres leurs troncs sveltes et blancs. Germaine et Georges marchèrent quelques instans jusqu'à une coupe récente; un peu en avant des bûches rangées en longs rectangles on avait installé un banc de fer: ils s'y assirent. De là ils dominaient la Cize; à peine, tant son lit était encaissé, l'apercevaient-ils; ce n'était qu'un filet d'argent brillant, avec des lucurs vertes, ou des franges d'écume; mais ils entendaient le sourd grondement de ses eaux toujours irritées contre les rochers qui encombrant sa route. Un coup de sifflet déchira l'air, un train invisible roula sur la voie qui accompagne la rivière; de la fumée s'éparpilla, puis s'évanouit. Dans le ciel, au-dessus de leurs têtes, un nuage sombre passait, et devant eux des nuages légers, doux comme de l'ouate, s'attardaient. Germaine gardait sur les genoux les fleurs qu'elle avait cueillies; Georges, silencieux, la contemplait.

— A quoi pensez-vous? demanda-t-elle.

Il eut un geste incertain.

— La première fois, Germaine, qu'on vous a permis de vous promener, toute seule avec moi, dans la campagne, c'est ici que nous sommes venus, un matin de juillet. Vous aviez quatorze ans, moi vingt; vous portiez encore vos cheveux répandus sur le dos. On construisait la ligne du chemin de fer; les gens de La Roque racontaient que le pays n'était pas sûr, à cause des ouvriers italiens que les entrepreneurs embauchaient, et de temps en temps je tâtai avec une puérile satisfaction dans ma poche un revolver chargé. Vous rappelez-vous? Il y avait là de gros

hêtres, des buissons, et puis, au bout du plateau, un garde-fou vermoulu.

Elle répliqua gaîment :

— Oui, oui, je me rappelle... Nous avons fait un si grand détour, pour rentrer à Salagnac, que vous étiez désespéré : vous redoutiez les inquiétudes de maman, les reproches de papa, alors je me suis moquée de vous, et vous...

Elle s'interrompit :

— Vous ne m'écoutez pas ! à quoi pensez-vous donc ?

Une subite gravité alourdit la voix de Georges :

— Je pense que vous vous mariez dans une semaine, le 30 avril. Savez-vous qu'il m'a fallu un sérieux effort pour me persuader que c'est vrai ? Dire que c'est vous, dont je revois l'imposante nounou — avec les rubans moirés de son bonnet ! — vous qui, à peine debout sur vos jambes, avez été ma petite camarade ! Nous avons grandi, vous à Salagnac, moi au Pompidou, à un kilomètre l'un de l'autre, toujours ensemble. Ne m'en veuillez pas : hier encore, vous restiez pour moi la fillette de jadis.

Il se tut, puis il ajouta, comme s'il parlait à lui-même :

— Les beaux mois que nous avons vécus dans ce pays ! vous rappelez-vous ?

Elle ne répondit pas. Le soleil était encore au-dessus des bois ; soudain les nuages blancs, depuis quelques instans confondus, devinrent orangés, et le soleil commença, lentement, de descendre. Alors le ciel s'empourpra et rougit la terre, les rochers schisteux et les arbres au pied desquels la Cize coulait : tout s'amollit, tout se tut : même les bruits vagues, innombrables et coutumiers de la forêt s'éteignaient. Tous deux, émus par de pareils souvenirs, se recueillaient, comme la nature. Lui, jusqu'à sa première communion, il avait, sans en bouger, sinon pour de rares et courts voyages, habité le Pompidou avec sa mère et une institutrice (car son père était mort presque après sa naissance). A cette enfance choyée par l'unique affection de ces femmes, il devait une sensibilité craintive, un caractère un peu renfermé, de la timidité aussi, une sorte de candeur. Germaine approchait de sa sixième année quand on avait envoyé Georges suivre les cours du collège à Séverac où le logeait une vieille tante, mais combien déjà elle avait pleuré qu'on lui ravit ce compagnon si habile à l'amuser ! Heureusement, il y avait

les dimanches, les congés et les grandes vacances. Les propriétés se touchaient, les familles, de génération en génération, se fréquentaient, il n'y avait du même rang à trois lieues à la ronde que cette petite fille et ce petit garçon : tout leur fut en commun, les soldats de plomb et les poupées articulées ; ils jouaient aux mêmes jeux ; ils ne se quittaient pas ; s'ils n'étaient pas à Salagnac, ils étaient au Pompidou. Plus tard les parens de Germaine s'étaient décidés à séjourner quelques mois à Paris. Avec quelle joie en juillet les enfans se retrouvaient ! La petite fille se changeait en fillette, le gamin en adolescent, mais chaque retour de l'été, loin d'affaiblir leur amitié, l'avivait. La brutalité des collégiens blessait Georges, la violence de leurs récréations l'effrayait, et cette fillette au contraire, élevée dans une naturelle liberté que favorise la campagne par une mère un peu languide et un père brouillon à la fois et débonnaire, était si jolie, si douce, rêveuse déjà. Le jardin fut d'abord leur royaume ; ils en connaissaient toutes les plantes, et celles qui savamment disposées ornent de leurs éclatantes couleurs les massifs, les plate-bandes et les allées, et celles des potagers, moins orgueilleuses, correctement alignées et que le jardinier tous les soirs, en manches de chemise, un chapeau de paille déchiré sur la tête, arrose, le visage gouttelant de sueur, et ils y possédaient des coins préférés, des coins bien à eux, la tonnelle, où l'on se cache quand sonne la cloche du déjeuner, le bassin où sautent les grenouilles, et le carré où poussent de gigantesques choux bleus réservés aux lapins. Ensuite, les prairies où s'incline le bouton-d'or, les grands bois hérissés de rocs où les bruyères roses et les vertes fongères dérobent les sentiers, les landes cuivrées où broutent les moutons détrônèrent le jardin. Si loin que s'égarèrent leurs courses, Germaine n'avait jamais peur, tant Georges lui paraissait plus fort que tous les êtres de la création, et lui, il était fier d'inspirer une telle confiance. Parfois M. de Servières, qui avait des principes, disait : « Ce n'est pas très convenable que ces enfans sortent seuls ; » mais aussitôt, sa conscience rassurée par ces paroles, il n'y pensait plus. Les années se succédaient et, sans former entre eux de nouveaux liens, fortifiaient les anciens. Georges terminait ses études à Paris, commençait sa médecine, entra à l'Institut Pasteur. Depuis longtemps Germaine était une jeune fille ; mais bien qu'il eût cessé de la tutoyer, elle demeurait pour lui la fillette qu'il

protégeait naguère, et pas plus qu'il n'imaginait pouvoir jamais éprouver pour elle un autre sentiment que l'amitié, il n'imaginait qu'un jour elle, de son côté, aimerait cependant et se marierait.

Georges s'était levé.

— Une petite fille ! où avais-je les yeux ? Aujourd'hui seulement je vous vois telle que vous êtes, une jeune fille, jolie, naturellement, et intelligente, mais une jeune fille aussi qui, malgré son besoin de rêver, a la curiosité impatiente de la vie, une jeune fille qui sera bientôt une femme... Je ne suis plus maintenant votre aîné ; à vingt-neuf ans, un garçon, qui est célibataire, n'a pas beaucoup d'importance ; une jeune fille de vingt-trois ans qui se marie, ah ! c'est un personnage... Ainsi l'autre semaine je parlais de Paris, joyeux comme chaque été, parce que je retrouverais, tout près de ma maison, la fidèle compagne de mes vacances. Je ne songeais pas à votre mariage : pourtant je savais que vous étiez fiancée, et que les fiançailles à l'ordinaire mènent au mariage. Et soudain, tandis que nous remontions à travers les prés, j'ai saisi tout ce qu'il y avait de changé entre nous.

— Changé, changé, répéta Germaine étonnée, mais rien n'est changé...

— Aujourd'hui, sans doute, rien n'est encore changé ; mais quand vous serez mariée... Vous aimez votre fiancé, vous l'avez aimé tout de suite, l'année dernière, à Salagnac où M. de Servières l'avait invité ; vous l'aimez d'amour... Moi, je ne suis qu'un ami, un vieil ami, un ami d'enfance : que compte un vieil ami auprès d'un mari qu'on aime ! Si votre fiancé, Philippe Le Thiennet, était à Salagnac, nous ne serions pas ici, tous deux seuls comme naguère.

Elle le regardait, comme si elle ne comprenait pas.

— Ce qui vous était permis, expliqua-t-il, ne vous l'est plus désormais. Philippe arrive demain : nous avons fait notre dernière promenade.

— Pourquoi ? demanda-t-elle naïvement. Nous serons toujours les mêmes amis.

Il hocha la tête :

— Bientôt je n'oserai plus vous appeler Germaine.

— Mais vous avez de la peine.

— Moi, de la peine ! s'écria-t-il, et de la peine, parce que

vous êtes heureuse, quelle idée ! Oui, un instant peut-être j'ai été triste : depuis la mort de ma pauvre mère vous êtes la seule personne au monde que j'aime profondément... comme une sœur en vérité. — car les jours de notre existence se mêlent si intimement. — et je vous perds... Oui, je vous perds, je ne me trompe pas, je me représente l'avenir exactement : c'est une vie nouvelle qui commence, une vie où moi je serai toujours pour vous le même ; mais où vous, quoi que vous disiez, vous ne serez plus la même pour moi, parce que vous aurez un mari, des enfans, un foyer enfin avec toutes ses joies, toutes ses charges aussi.

Elle l'interrompit :

— Vous aussi, vous vous marierez.

— Je ne crois pas ; le mariage m'effraierait... D'ailleurs, ce qui m'importe avant tout, c'est votre bonheur. Ce mariage, n'est-ce pas ? c'est votre bonheur ; alors comment pourrait-il me causer de la peine ? Depuis des années, je ne peux être heureux que si vous êtes heureuse.

Elle soupira :

— Je suis heureuse.

Elle avait baissé les paupières, ses mains se joignaient sur les fleurs, et une faible rougeur colorait ses joues. Georges ne put s'empêcher de sourire avec mélancolie ; cette petite phrase sourdement prononcée, n'était-ce pas la toute-puissance de l'amour qui s'avouait ? Lui, bien qu'il eût toujours souhaité le bonheur de Germaine, au moment où elle le rencontrait, il souffrait, parce que, tout de même, ce bonheur, c'était la fin de leur longue tendresse, tendresse d'enfans, tendresse d'adolescens, tendresse de frère et de sœur, où il mettait tout le robuste attachement d'un frère aîné... et c'étaient, il le sentait bien, des années et des années qui mouraient et des choses qui s'en allaient et que rien ne remplacerait. Mais elle, elle aimait, elle était aimée, il n'y avait plus que l'amour pour elle, et comme il n'y avait plus que l'amour, il n'y avait plus que l'avenir ; le passé déjà s'effaçait.

Brusquement, elle porta les mains à ses yeux :

Ah ! Georges, je t'aime, je t'aime, je t'aime.

Puis, découvrant son visage, à la fois honteuse, inquiète et frémissante, elle ajouta :

— Et lui, croyez-vous qu'il m'aime autant que je l'aime ?

La gerbe, tombée de ses genoux, s'était déliée, répandant sur le sol les marguerites déjà fanées, les petites cloches des campanules toutes plates. Georges, simplement, se courba pour les ramasser... Il n'avait jamais aimé d'amour, il n'avait même jamais parlé d'amour, trop délicat pour que seule une brutale convoitise l'entraînât à jouer auprès d'une femme une comédie sentimentale, trop timide aussi pour provoquer une aventure. Ce cri de Germaine où se mêlaient tout ce qu'il y a d'angoisse et de confiance dans la passion, de l'espoir, de la crainte, du désir, le bouleversa, parce qu'il lui révélait l'amour. Ainsi cette jeune fille, qu'il avait fait jouer, en savait aujourd'hui bien plus que lui, parce qu'elle aimait. Cependant, les fleurs emplissant ses bras, l'air un peu gauche, il la considérait, cherchant en vain des mots qui la rassureraient, et il ne put que dire :

— Il faut rentrer, Germaine, il est tard.

Ils prirent un sentier de charrette que bordaient des châtaigniers séculaires, tordus, foudroyés, éventrés, encore plus fantastiques avec le soir. Le soleil avait complètement disparu, et les nuages orangés tout à l'heure, qui l'entouraient, étaient roses maintenant; tout s'assombrissait et il semblait que peu à peu sur la terre s'étendait un voile violacé. Ils allaient, pensifs, l'un près de l'autre dans un grand silence où leurs pas résonnaient; de temps en temps, sous les couverts un bruit léger glissait, le bruit d'une bête prudente qui regagnait son gîte.

— J'ai connu au lycée, à Paris, votre fiancé, dit enfin Georges; plus tard nous nous sommes revus, alors qu'il avait perdu ses parents. Nos destinées sont complètement différentes: moi, pauvre savant ignoré, j'étudie dans un coin de l'Institut Pasteur le problème du cancer, ce n'est pas magnifique: lui, à trente et un ans, est un grand constructeur d'automobiles; riche, envié, il appartient au monde le plus agité de Paris, le monde qui tout ensemble s'amuse et travaille le plus, adore la vie et en tire tout ce qu'elle peut fournir de plaisirs... Eh bien! Philippe m'a toujours produit la même impression: il est très intelligent, audacieux, ardent, il a besoin de luxe, de fièvre, mais il a aussi des qualités profondes. Et tenez, il vous aime justement pour tout ce qui vous distingue des jeunes filles qu'il est habitué à fréquenter, pour votre réserve, pour votre douceur, pour votre modestie, pour votre charme, pour tout ce qui fait de vous une véritable jeune fille, comme l'étaient nos mères... C'est

bien, cela. Je lui suis reconnaissant en outre à cet Auvergnat déraciné d'avoir voulu épouser une fille de son pays, alors que tant de jeunes Parisiennes fortunées, éveillées, brillantes, lui eussent si volontiers accordé leur main. Je ne doute pas qu'il ne vous rende heureuse, puisque vous fixez son cœur.

Il se tut, quelques secondes, puis il acheva, d'un ton gai à la fois et admiratif :

— C'est un beau garçon, avec cela, élancé, brun, élégant, des yeux vifs et une si jolie moustache. Il faut qu'une femme soit fière de son mari.

— C'est vrai, murmura-t-elle, je serai fière de lui !

Le sentier rejoignait un chemin. Dans la cour d'une ferme un chien aboya ; ils entendirent la voix d'une fille qui le calmait. Un peu plus haut, dans l'ombre, la maison dressait le toit pointu de sa tourelle, où grimpait le lierre. Un jardin que fermait un mur de pierres sèches la précédait et donnait sur le chemin par une petite porte de bois ; ils levèrent le loquet, et montèrent une allée. Une jeune femme se tenait debout sur le perron. Dès qu'elle les aperçut, elle se retourna pour appeler quelqu'un.

— C'est M^{me} de Nyves, dit Germaine.

— Qui est M^{me} de Nyves ? demanda Georges.

— Son mari était le meilleur ami de Philippe ; il est mort voici deux ans ; elle est arrivée hier.

M. de Servières accourait en soufflant, car il avait du ventre.

— Ce n'est pas raisonnable, mon enfant, ce n'est pas raisonnable.

Au bord de l'allée, un jeune pêcheur orgueilleux ouvrait ses fleurs fragiles, d'un mauve presque rose.

— Non, non, répétait M. de Servières, ce n'est pas raisonnable.

— Oh ! Georges, fit-elle, sans entendre son père, la main vers l'arbre, émerveillée, voyez : c'est le printemps !

II

Depuis six heures du matin, habillé avec sa chemise de nuit, son pantalon d'habit, un veston de chambre, et ses bottines vernies, sans chapeau, ses rares petits cheveux tout droits sur son crâne, ses joues roses devenues écarlates, le front en sueur,

M. de Servières, avec toute la force de ses courtes jambes, courrait de la maison au verger où l'on dressait pour les paysans à l'abri d'une tente une table de quatre-vingts couverts, puis à la cuisine où s'agitaient sous les ordres d'un chef majestueux une demi-douzaine de marmitons délurés, puis au garage où dormaient encore les autos, puis à la salle à manger qu'on parait de fleurs. Comme il craignait par une habitude indestructible qu'on ne fût en retard ou qu'on n'oubliât quelque chose d'important, il pensait, que, s'il n'était pas là pour tout surveiller, rien ne s'exécuterait. Par bonheur, il était là, il gourmandait l'un, il encourageait l'autre, il donnait un conseil, il exprimait une critique, souvent il ne prononçait même pas une syllabe, mais il était là, et, tout en s'épongeant le visage, il se félicitait de s'évertuer avec tant de violence. Un souci néanmoins assombrit une minute son contentement : il ne pourrait descendre jusqu'à La Roque et vérifier si à l'église le sacristain, le suisse et les enfans de chœur s'occuperaient assez tôt de tous les préparatifs que nécessite une messe de mariage — et quelle messe ! la messe de mariage pour M^{me} de Servières. La veille, à la mairie, sans doute, tout s'était admirablement passé : en serait-il de même à l'église ? Il rejeta ce souci loin de lui : après tout, sa responsabilité personnelle ne se trouvait pas engagée : cela concernait le curé. Les invités, par exemple, les invités qui habitaient la maison, M^{me} de Nyves, les demoiselles d'honneur et leurs cavaliers, les vieux parens et les vieux amis, ah ! c'était une autre affaire. Seraient-ils prêts à l'heure ? Se rappelleraient-ils dans quel ordre ils devaient composer le cortège ? Les jeunes filles, qui quêteraient, avaient-elles leurs aumônières ? Il se retenait de ne pas frapper aux portes, pour réveiller tout ce monde, car certainement chacun sommeillait encore tranquillement. Pour ne pas succomber à cette tentation, il retourna au verger.

Récemment, à une noce, la table des paysans, — des planches clouées sur des tonneaux, — s'était écroulée au beau milieu du festin ; il redoutait pareille catastrophe et il éprouvait le besoin de constater une dernière fois la solidité de ce rustique aménagement. Les dernières brumes du matin se dissipaient, découvrant un ciel sans nuage. La lumière était si pure que les montagnes, les arbres, les haies, tout se détachait sur l'horizon avec une délicatesse incomparable. M. de Servières promena les yeux autour de lui, comme pour admirer la na-

ture; il ne voyait rien cependant, sinon des images vagues qui se confondaient, la figure conquérante de son gendre, la mairie de La Roque avec son gros maire et son adjoint étique, la petite église où grimpe un escalier de trente marches moussues. Une mouche vola soudain près de son nez; il recula, elle le suivit; il agita les bras, elle l'enveloppait, puis fondait sur lui; épouventé, il galopa jusqu'au perron, une voix l'arrêta :

— Monsieur de Servières! Monsieur de Servières!

C'était Georges Fauvel.

— Comment! s'écria M. de Servières, vous, déjà!

— Mais il est neuf heures.

Neuf heures! D'un bond M. de Servières s'échappa. Il rencontra dans l'escalier M^{me} de Nyves, la première demoiselle d'honneur, le second garçon d'honneur, et une cousine entre deux âges, chargée de bijoux faux.

— Un instant, dit-il avec légèreté, et je suis à vous!

Sa femme le réclamait depuis longtemps, mais on l'avait en vain cherché, car on arrivait toujours dans un endroit quelques secondes après son départ. Il voulut éviter M^{me} de Servières, mais, déjà tout habillée, elle le guettait. Quand elle l'aperçut, avec son pantalon poussiéreux et ses bottines flétries, elle leva vers le ciel des mains désespérées, ouvrit la bouche, mais aucun son n'en sortit, car, raisonnable avant tout, elle se rendit compte sur-le-champ qu'un accès de colère, loin de rien arranger, augmenterait encore le retard: elle s'empressa au contraire de l'aider, et lui, rassuré, boutonnait son plastron de chemise et commençait: « Oh! ma bonne, si tu savais tout ce que j'ai fait ce matin: imagine-toi... »

Un grand quart d'heure s'écoula. Tous les invités étaient descendus; dans le salon, au rez-de-chaussée, Germaine et Philippe attendaient M. et M^{me} de Servières. M^{me} de Nyves sur la terrasse causait avec Georges; elle était belle vraiment, souple, nonchalante, mystérieuse, avec des yeux sombres qui caressaient, une voix chaude, et une sorte de grâce féline. Malgré lui, Georges ressentait une gêne invincible, de la crainte, de la défiance, presque de l'antipathie. Il ne savait rien d'elle, sinon que son mari, après avoir mené grand train, lui avait laissé, en mourant, une très modeste fortune et que Philippe, en souvenir de son ami, lui conservait une affection dévouée. Elle avait témoigné tout de suite beaucoup de tendresse à Germaine,

et Germaine, conquise par son élégance, son goût, son expérience de Parisienne, ne s'en rapportait plus qu'à elle en toutes choses. C'était de cela peut-être que naissait la prévention de Georges, et il se la reprochait sans réussir à la dissiper. Les autos se rangeaient les uns derrière les autres, l'auto de la mariée orné de roses et de muguet, un gros bouquet d'oranger attaché à l'avant de la machine. Tout à coup une vieille bonne, sa coiffe blanche serrée par un fichu noir, se précipita hors de la maison vers les garçons et les demoiselles d'honneur qui se promenaient : il fallait rentrer, M. de Servières était prêt. Quelques minutes s'enfuirent encore, et enfin, donnant le bras à sa fille, il apparut, en habit, malgré l'heure, le lieu et la mode, mais l'habit lui paraissait le seul vêtement qui eût de la dignité. Germaine, qui inclinait la tête, la releva : elle vit devant elle le jardin, et plus loin les bois et les prairies, puis tout près son ami, Georges, et elle lui sourit. Et lui, il sourit aussi, mais avec une émotion soudaine qui mouilla ses yeux, à cause de ce regard, dont elle avait embrassé le paradis de son enfance : c'était comme un adieu, et c'était aussi comme un acte de gratitude. Philippe Le Thiennet suivait avec M^{me} de Servières, déjà toute grisonnante, malgré la jeunesse de son calme visage. Bien pris dans une redingote marron, mince à la fois et robuste, les traits illuminés par une joie un peu vaniteuse, il portait haut la tête.

— Allons-y, dit M. de Servières, d'un ton de commandement, et comme s'il devait accomplir un acte héroïque.

Les autos, sans se presser, car la route est dangereuse avec ses continuels tournans, se dirigèrent vers La Roque. On traversa la voie ferrée, et le garde-barrière brandit gaîment son drapeau. Les habitans emplissaient la rue, et les gamins galopèrent derrière les voitures avec des cris joyeux. Dans le clocher de l'église campée en haut du village, sur une éminence, la grosse cloche sonnait éperdument. La mousse envahissait les marches, et des guirlandes pendaient le long de la rampe en pierre. Tous les paysans de Salagnac étaient là, vêtus de leurs blouses les plus raides, car une blouse raide, c'est la blouse de fête. La traîne de la robe blanche s'éploya sur les degrés et, le visage pâle sous le voile, Germaine lentement monta vers l'église. Le soleil éclatant baignait les forêts qui, encore dépouillées, avaient les teintes mauves de l'automne, et donnait

à la Cize large, peu profonde, des reflets métalliques. Toute proche, une lande, comme sur un immense tapis de velours sombre, semait ses genêts, ses lichens et ses bruyères, et plus loin, sur le vert d'une colline cultivée, que coupaient des haies presque violettes, des pommiers en fleurs jetaient des ombres légères et obliques. Les paysans soulevèrent leurs vastes chapeaux de feutre; les filles, muettes, admiraient. Avec tous ses cierges et toutes ses bougies qui brûlaient sur l'autel, aux colonnes, aux lustres de la voûte, l'église, où retentissaient les accens glorieux de l'orgue, étincelait. Germaine s'agenouilla; Philippe se tenait debout; les demoiselles et les garçons d'honneur se groupèrent dans les chapelles de côté, et les autres invités s'assirent dans la nef sur les bancs.

Le curé s'est avancé; tout cassé, il n'a plus qu'une couronne de cheveux, il parle à Germaine et à Philippe d'une voix très faible, on l'entend à peine. Georges regarde Germaine, elle est émue, elle tend sa main, l'anneau d'or entoure le doigt. Des voix d'enfans chantent, et soudain Georges prie pour Germaine. Depuis bien des années il avait cessé de prier; maintenant ses lèvres balbutiaient les prières que sa mère jadis lui enseignait. Ah! que Germaine soit heureuse! qu'elle soit aimée, comme elle aime! Lui seul il sait tout ce que cette jeune âme renferme de trésors, et combien elle est sensible: Philippe comprendra-t-il Germaine, comme il faut qu'elle soit comprise? Ce qu'il sait aussi et ce qu'il n'a pas dit à Germaine, quand elle l'interrogeait, c'est que Philippe a toujours couru à la poursuite du plaisir. Philippe aime-t-il vraiment Germaine, ou n'a-t-il cédé qu'à un violent caprice? Fixera-t-elle enfin cette nature trop mobile? Et Georges revoit Germaine, si petite, jouant avec du sable sur la terrasse de Salagnac: il la revoit, traçant ses premiers bâtons sur un cahier d'école; il la revoit, à une matinée où il la faisait valser; il la revoit dans ces longues courses à travers la campagne, où il lui apprenait le nom de toutes les plantes... Et sans doute il éprouve un peu, il éprouve beaucoup de peine: tout cela est fini, bien fini; que la jeunesse est vite close! Si profonde que soit l'amitié, elle ne contente pas le cœur d'une femme; il faut l'amour; l'amour est venu. Pourquoi n'avait-il jamais pensé que Germaine aimerait! Il était tout pour elle, il n'est plus rien aujourd'hui, presque plus rien au moins, un souvenir seulement; pour elle il n'y a plus au monde

que Philippe. Mais qu'importe? il s'agit bien de lui : il ne s'agit que de Germaine. D'ailleurs, pourquoi se plaindrait-il? Germaine ne quitte-t-elle pas aussi son père, sa mère? Un enfant de chœur plie le genou devant l'autel, et tire par le surplis un camarade. M. de Servières a croisé les bras comme s'il défiait l'univers; M^{me} de Servières tamponne ses yeux avec son mouchoir; M^{me} de Nyves, à la dérobee, se contemple dans son miroir de poche et corrige une mèche de cheveux; la cousine qui est entre deux âges noue à ses doigts son collier de strass. Les demoiselles d'honneur ont achevé de quêter; le curé bénit l'assistance...

Dans l'étroite sacristie, tout le monde embrassait la mariée, et M. de Servières embrassait tout le monde. Georges tendit la main à Germaine, il n'osait pas l'embrasser. Dans cette robe blanche, elle l'intimidait : ce fut elle qui tout naturellement l'embrassa; alors il perdit la tête et il embrassa Philippe.

L'orgue entonna un hymne triomphal, et les cloches de nouveau sonnèrent à toute volée; le cortège se déroula. Comme il arrivait sous le porche, des coups de feu éclatèrent : de jeunes paysans les tiraient en l'honneur de la mariée. Germaine a eu peur, instinctivement elle a reculé, mais son mari l'a rassurée, et elle se moque de sa frayeur. Jamais sa beauté n'a été plus charmante, pudique et un peu fière. De chaque côté de l'escalier, les paysans se pressaient : elle leur serre la main, elle leur sourit, elle leur parle, ils ne sont pas gênés. Ils se rappellent combien elle était bonne, et toutes les visites qu'elle leur rendait quand la maladie frappait leurs enfans, ou simplement pour causer avec eux. En bas de l'escalier il y en a encore, il y en a même qu'elle ne connaît pas : alors, au lieu de monter tout de suite en auto, elle continue à marcher, sa petite main secouée par ces grosses mains calleuses, souriant toujours et toujours trouvant une aimable parole. Et quand elle a passé, c'est à Georges que s'offrent les mains des paysans : Germaine entrerait-elle jamais sans lui chez eux? Et une belle fille rousse lui dit presque haut : « Moi, je croyais, monsieur Georges, que vous l'épouseriez, M^{lle} Germaine. » Il reste un moment interdit : que les filles sont folles, parfois! Puis, inquiet, il regarde autour de lui. Germaine n'a rien entendu, mais, ironique, M^{me} de Nyves le considère.

Les autos sont partis. Pas un nuage ne troublait la pureté

du ciel, mais, comme la route est sur un côté taillée dans le roc, un peu d'ombre se répandait sur la chaussée. Les paysans qui déjeunaient au château prenaient les raccourcis, à travers les bois. Salagnac apparut; sous les rayons du soleil les fenêtres miroitaient, et la maison entière revêtait un air de fête. Elle aussi avait des souvenirs : elle avait vu naître, courir, vivre une petite fille; elle avait durant les jours de pluie et de froid été l'asile fortuné où les immenses greniers, encombrés de merveilles, meubles brisés, coffres à bois, jouets antiques, montagnes de paperasses, remplaçaient le jardin et ne le faisaient pas regretter. Ses vieux murs gardaient l'écho des rires anciens, et peut-être des images chéries. Cette jeune femme, qui tout à l'heure s'en irait, c'était la joie de la maison, et pourtant la maison n'était pas triste; elle ne doutait pas que le bonheur, un nouveau bonheur, un bonheur plus complet attendait son enfant, et elle savait qu'il ne faut pas essayer de lutter contre l'amour... Et, tandis que dans la salle à manger on servait le repas, la tristesse de Georges se dissipait: qui ne se persuaderait, à observer Philippe, qu'il adore Germaine? Un domestique se courba vers M. de Servières, M. de Servières aussitôt se composa une mine grave: « Mon enfant, dit-il à Germaine, les paysans te réclament. » Germaine sortit avec Philippe. Dans le verger, les paysans assemblés sous la tente la saluèrent de leurs vivats. Elle prit un verre, un vieux paysan y versa du champagne. Elle tenait son mari par la main, elle choqua son verre contre tous les verres, un à un, puis le vida. Ses joues la brûlaient un peu, le champagne lui piquait le nez, une grande envie d'éternuer la saisit, elle éternua: « Dieu vous bénisse, mademoiselle! » et une vieille femme se moucha, se moucha, se moucha. Une cabrette, discrètement, commençait à jouer une bourrée...

... C'est la nuit, une nuit fraîche, avec une lune qu'enveloppe un halo d'or, d'innombrables étoiles, et sur la terre, comme une grande nappe tranquille, une douce lumière bleue. Tout est calme. Pierre regagne le Pompidou; encore quelques pas et il touche la barrière que dépassent trois tilleuls en charmillie. Sur un côté de la cour un escalier de pierre grimpe à un petit jardin en terrasse; de l'autre, à l'entrée d'un bois, un châtaignier de trois cents ans dresse ses énormes branches. Longue, blanche et basse, sous son toit de tuiles, la maison n'a qu'un

étage ; derrière elle, grimpe une colline. Il se retourne : tout près, c'est Salagnac. Germaine déjà n'y est plus, elle a suivi Philippe dans une propriété qu'il possède à la limite de la Corrèze. Quand la reverra-t-il ? Il hoche la tête ; elle est heureuse : n'est-ce pas ce qu'il a toujours désiré, et qu'importe si le bonheur de ceux que nous aimons est fait souvent de notre chagrin ?

III

Georges n'avait pas revu Germaine depuis sept mois, quand au commencement de décembre le courrier lui apporta ces lignes : « Nous sommes installés boulevard Delessert, n° 5 ; venez déjeuner après-demain ; vous nous ferez plaisir. »

Quelques jours après le mariage, Germaine et Philippe avaient gagné l'Italie ; Georges, rentré à Paris, le quittait presque aussitôt, chargé d'une mission en Allemagne. M^{me} de Servières, qui le chérissait, lui écrivait souvent : Germaine se reconnaissait la plus heureuse des femmes ; longuement, M^{me} de Servières racontait les incessantes prévenances de Philippe, et donnait des nouvelles sur les uns et les autres : M^{me} de Nyves, à la fin de mai, avait rencontré par hasard le jeune ménage au bord du lac Majeur. Ce fut l'été ; Georges avait prolongé volontairement son séjour à l'étranger : il craignait l'ennui chez lui, à la campagne. Parfois, quand il prenait un journal français, il lisait, dans les notes mondaines, le nom de M^{me} Le Thiennet : Paris l'avait conquise vite, elle était de toutes les fêtes. Il sut ainsi qu'elle villégiaturait à Trouville. De temps en temps il recevait une carte postale illustrée avec deux ou trois mots : « souvenirs affectueux... amicales pensées... qu'y a-t-il de nouveau au Pompidou?... » Allons ! elle ne l'oubliait pas, et même comme c'était gentil à elle de découvrir une minute de loisir pour lui griffonner quelque chose ! Alors il écrivait une longue lettre, mais la lettre terminée, il la déchirait : est-ce qu'on écrivait quatre pages à une toute jeune femme ? qu'est-ce que dirait le mari ? Et il traçait lui aussi, sur une carte postale illustrée, deux ou trois mots : « Rien de nouveau au Pompidou... j'habite encore Berlin... affectueux hommages... » Il éprouvait une jouissance amère à constater que tout s'accomplissait comme il l'avait prévu. Qu'est-ce qu'un ami de vingt ans à côté d'un mari qu'on aime depuis quelques mois !

Tout de même, à la mi-septembre, il était arrivé au Pompidou. Germaine avait passé deux semaines à Salagnac : elle venait d'en partir. Dans la solitude du Pompidou, toutes ses habitudes bouleversées, les premières journées semblèrent à Georges terriblement longues. Vainement se rendait-il tous les jours après déjeuner, comme naguère, à Salagnac : il n'y trouvait que M. et M^{me} de Servières. M. de Servières fumait son cigare en lisant le journal, puis, le journal lu, il faisait dans le jardin une courte promenade, puis, la promenade achevée, il montait dans sa chambre pour la sieste. M^{me} de Servières, dans le salon, travaillait à des ouvrages pour les pauvres ; loin de son mari, elle osait regretter l'absence de sa fille. Relevant ses lunettes, elle cessait de coudre pour se plaindre : comme la maison était vide ! comme cette petite lui manquait ! à chaque instant, elle la croyait là, dans le fauteuil rouge, qui était le sien... ou bien sur la terrasse, ou encore elle l'entendait descendre l'escalier quatre à quatre, selon sa déplorable manie. Georges l'écoutait sans rien répondre, et bientôt il la saluait, presque irrité contre cette pauvre femme qui ne le distrait pas. Heureusement la chasse l'avait diverti. Il s'en allait, dès le matin ; il battait longtemps les champs fauchés ; le gibier le sentait de loin, et se réfugiait au bois ; il l'y poursuivait avec les chiens ; tout à coup les chiens aboyaient, et un lièvre déboulait. Le soleil brûlait, il mangeait à l'ombre sous les arbres, ou dans une ferme, et, quand le soleil tombait, il rentrait en tirillant encore. Enfin, à l'automne, il avait réintégré son petit appartement de la rue de Vaugirard. Le temps s'écoulait avec une monotonie régulière qui lui plaisait. Il pénétrait vers dix heures dans son laboratoire, il y restait jusqu'à midi, puis après déjeuner, il revenait, et il y demeurait jusqu'à cinq ou six heures. Il travaillait sans répit, absorbé par l'étude des malades de l'hôpital et du processus de la maladie qu'il avait inoculée à des souris blanches. Là, il ne pensait plus à Germaine, il ne souffrait plus d'être seul, si bien que cette invitation inattendue ne lui causa aucune joie et qu'il l'accepta surtout par politesse.

La pendule du laboratoire marquait midi moins un quart ; il retira sa blouse, se lava les mains, éteignit le bec d'un petit fourneau à gaz. Sur la grande table de chêne, qui s'étendait devant la fenêtre, des souris blanches se démenaient dans une prison de verre ; on distinguait sous un amas de son les nouveau-

nées toutes roses et sans poil. Il les examina, un instant amusé, puis ses yeux indifférens s'égarèrent vers les niches où dehors, au fond d'une cour, des chiens hurlaient. Il sortit. Comme il cherchait une voiture, il réfléchit qu'une combinaison de tramway le mènerait aussi rapidement : il descendit en hâtant le pas jusqu'à l'École-Militaire, monta dans le tramway jaune de l'Étoile, et, au pont de l'Alma, dans le tramway de Passy. Il faisait froid ; les voyageurs se serraient dans leurs manteaux avec des mines renfrognées. Dans l'escalier, il aperçut une grosse tache de boue sur sa bottine, et plus il la considérait, plus elle acquérait de gigantesques proportions ; s'il se présentait ainsi, Germaine assurément se moquerait de lui. Naguère il lui eût été bien égal de se montrer à elle dans une toilette critiquable ; maintenant qu'elle vivait dans un monde si élégant, il redoutait son premier regard. Il posa le pied sur une chaise du palier, et avec son gant il enleva la tache, redoutant d'être surpris par quelque visiteur. Pour la première fois, avec son veston noir et sa cravate flottante, il se jugeait ridicule. On le fit entrer dans un salon. C'était une grande pièce, haute de plafond, éclairée par deux larges fenêtres, et que meublaient des meubles anglais. De beaux stores en filet, où patiemment l'on avait représenté par des allégories les saisons et les mois, pendaient le long des fenêtres. On voyait la Seine en face, retrécie par les quais, avec des bateaux amarrés qu'on déchargeait de sable, et sous un ciel triste de vastes bâtisses vitrées, des usines, des ateliers, des magasins, que dominaient la Tour Eiffel et la Grande Roue ; à droite, par delà le pont du Métropolitain, une brume enveloppait les coteaux de Meudon. Il attendit assez longtemps, étonné qu'à cette heure Germaine ne fût pas encore prête. Enfin elle apparut, et il fut interdit. Elle avait changé sa coiffure ; ses cheveux bouffaient sur le côté, avançaient un peu sur le front, traversés par un ruban bleu, et si épais qu'ils ne devaient pas tous lui appartenir. Bien que fort ignorant en ces matières, il crut discerner qu'elle usait légèrement de fard. Elle était jolie toujours, plus jolie peut-être, avec quelque chose, en tout cas, de piquant et de libre que, jeune fille, elle n'avait pas. Ce n'était pas seulement une femme qu'il retrouvait, c'était aussi une Parisienne, et il n'en revenait pas qu'une telle transformation se fût si vite accomplie. Cependant elle lui tendait la main :

— Bonjour, Georges.

— Bonjour, madame, dit-il, sans le vouloir, mais si naturellement.

Elle ne fit pas attention à ce « madame » imprévu ; elle s'assit et lui désigna à sa gauche une chaise.

— Quand êtes-vous rentré à Paris ? demanda-t-elle.

— En octobre.

— Vous êtes resté longtemps en Allemagne ?

— Oui, assez longtemps.

— Vous y avez beaucoup travaillé ?

— Mais oui.

— Vous vous y êtes plu ?

— Comme cela.

— Et vos études sur le cancer, obtenez-vous des résultats ?

— Oui et non.

Elle l'interrogeait, il répondait ; il lui semblait qu'il était en visite chez une personne qui le connaissait peu et qui feignait par civilité de s'intéresser à ses travaux. Combien rapidement elle avait oublié le passé ! et d'ailleurs, quel mot douloureux que celui-là : le passé, et comme il exprime bien ce qu'il doit exprimer ! Tout de même, avec un grand effort, il dit :

— J'ai eu souvent de vos nouvelles ; je sais que vous êtes heureuse.

Elle sourit :

— Oui, très heureuse.

Il se taisait, elle ajouta :

— Et puis, je m'amuse tant.

La porte s'ouvrit ; c'était M^{me} de Nyves. Georges crut d'abord qu'elle n'avait pas vu Germaine depuis des semaines ; elle l'embrassait, elle l'appelait « ma chérie, » elle admirait sa bonne mine, elle témoignait la joie la plus vive. Mais comme elle louait une comédie qu'elles avaient toutes deux entendue la veille avec M. Le Thiennet, il devina que les jeunes femmes ne se quittaient pas. Philippe arriva ; il baisa la main de Germaine, il baisa la main de M^{me} de Nyves, et l'on se mit à table. Georges écoutait plus qu'il ne parlait, car la conversation roulait sur des sujets qui lui étaient étrangers. L'existence que menait Germaine se découvrait à lui la plus vide et la plus fiévreuse du monde : ce n'étaient que goûters chez des amies ou dans les multiples endroits à la mode, visites, promenades en auto, rendez-vous chez les couturiers, dîners en ville, théâtre, soupers au cabaret.

Comment, si éprise de calme autrefois, pouvait-elle se plaire à tant d'inutiles agitations ? « Elle est heureuse, pourtant, se répétait-il, elle est heureuse. » En vain cherchait-il sur son visage une marque fugitive de lassitude : tout en elle respirait en effet le bonheur. Philippe avait passé la matinée au Salon de l'Automobile, où des ouvriers achevaient d'installer le stand de sa maison, et il décrivait l'ouverture prochaine, les milliers de lampes électriques métamorphosant le Grand Palais en palais de féerie, les machines sveltes, puissantes et commodes, la foule des curieux, et au dehors, les projections illuminant l'avenue, tandis que grondent les voitures et que retentissent les appels. Georges machinalement tourna les yeux vers Germaine ; elle contemplait Philippe avec idolâtrie.

Dans le salon, après le déjeuner, la conversation prit un tour plus personnel. Les femmes n'aiment guère les idées générales qui ne leur prêtent pas une vive occasion de briller ; mais les ridicules des individus, leurs manies, et même plus simplement leur caractère, voilà qui délie les langues et excite l'esprit. Quelques jours auparavant, Germaine, Philippe et M^{me} de Nyves avaient diné dans la même maison ; les hôtes maintenant et leurs invités enduraient un mauvais quart d'heure. Georges ne les connaissait pas, mais, à entendre M^{me} de Nyves les railler, il souffrait, comme s'ils eussent été de ses amis. Il imaginait ce qu'avait dû être le persiflage de M^{me} de Nyves si par hasard, un jour, on avait songé à lui. Ce qui le confondait, c'étaient les rires approbateurs de Germaine. Il se pencha vers elle :

— Vous êtes devenue très méchante.

Elle rougit un peu :

— A Paris, il ne faut pas être trop bon.

Cependant une grave question se posait. A quoi employer l'après-midi ? Georges voulait se retirer, prétextant son travail. Se retirer, non, non, on ne le lui permettait pas ; on ne lui rendrait sa liberté que le soir, vers six heures. Et soudain M^{me} de Nyves lui demanda de leur faire visiter l'Institut Pasteur. Ce devait être si intéressant ! Elle se figurait tout de suite de vieux savans à barbe blanche et des étudiantes étrangères à lunettes, des chiens étendus sur une table de vivisection, d'immenses laboratoires avec des appareils prodigieux, et, dans l'hôpital où circulent sans bruit les sœurs, des diphtériques en train de mourir, et puis elle voulait voir le savant russe,

celui, disait-elle, qui prolongeait la vie. Lui aussitôt s'épouvantait à la pensée qu'il promènerait à travers l'établissement ces deux jeunes femmes frivoles et que ses camarades le plaisanteraient, et, tout à coup loquace, il démolit les idées fantaisistes que se formait M^{me} de Nyves. Un laboratoire, c'était simplement une chambre, avec des tables, une bibliothèque, un fourneau, de petits tubes, un microscope : oh ! rien de curieux ; on ne pratiquait pas la vivisection, et quant à l'hôpital, loin d'y pénétrer, on ne les laisserait pas en approcher. Philippe offrit d'emmener tout le monde goûter à Ville-d'Avray : justement il avait depuis hier une nouvelle machine, on l'essaierait.

— En auto ! s'exclama Georges, mais je n'ai rien de ce qu'il faut pour aller en auto, ni manteau, ni casquette...

Philippe lui tapa sur l'épaule :

— Soyez tranquille... Je vous prêterai ce qui vous est nécessaire, comme M^{me} Le Thiennet prêterait à M^{me} de Nyves ce dont elle aura besoin.

Et, comme Georges protestait encore, il l'interrompit avec cette amabilité un peu impérieuse, qui le caractérisait :

— Monsieur Fauvel, je n'admets plus un mot ; nous vous gardons jusqu'à ce soir.

La toilette des femmes fut longue, et, vêtu depuis longtemps de sa peau d'ours, les lunettes sur le front, Philippe s'impatientait. En cette saison la nuit tombe vite, il fallait se presser ; il comptait bien qu'on irait en quelques minutes, qu'on ne s'attarderait pas trop, et qu'on reviendrait le plus rapidement possible, car il avait des rendez-vous à la fin de la soirée, dans Paris. Enfin les jeunes femmes descendirent, presque semblables sous leur accoutrement. La machine attendait devant la maison : une vingt-quatre chevaux, peinte en rouge, découverte, deux places devant, trois derrière. Philippe prit le volant. M^{me} de Nyves s'assit à son côté ; il embraya, et l'on partit. L'auto, quittant Passy, s'engagea dans le Bois, longea les lacs. Le ciel était moins gris. Légère, souple, la voiture, sans cahot, glissait dans les allées désertes. On sortit du Bois ; des autos arrêtés à la grille subissaient l'inspection de l'octroi, d'autres gravissaient la côte, les trompes retentissaient, et parfois le cri déchirant d'une sirène s'élevait. Des chauffeurs, des cyclistes, des mécaniciens, buvaient aux terrasses des cafés ; un piano félé égrenait ses notes fausses, et une voix criarde chantait. « Plus

vite, plus vite ! » dit M^{me} de Nyves. Philippe appuya sur le levier, et l'auto bondit... M^{me} de Nyves avait ôté ses lunettes, et défait sa voilette ; le vent lui fouettait le visage, la course l'enivrait. Germaine se courba vers M^{me} de Nyves, et lui montra Philippe : « Jeanne, moins vite, je vous en prie, moins vite. » M^{me} de Nyves sourit avec un peu de pitié : « Il n'y a aucun danger. » Georges, philosophiquement, se résignait. Des coups de trompe précipités se suivirent, et, à un tournant, un auto déboucha, à une allure folle. La main de Philippe, sur le volant, pas une seconde n'avait tremblé ; simplement, d'un mouvement aisé, il avait serré sa droite ; l'autre fila comme un éclair. Philippe haussa les épaules. Germaine, d'un geste effrayé, avait porté les mains à ses yeux... Mais déjà Philippe ralentissait, on entrait dans Ville-d'Avray, l'auto stoppa devant le restaurant Cabassus. Le jardin était triste, avec ses tonnelles dénudées : il y avait dans l'air comme de l'eau, et des gouttelettes pendaient aux poils des fourrures. Le maître d'hôtel les conduisit dans une chambre, où brûlait un feu de bois, et qui donnait sur les étangs. M^{me} de Nyves commanda du thé, des gâteaux, du lait. Aux murs, une vieille gravure représentait une chasse au faisan.

M^{me} de Nyves avait jeté sur une chaise sa fourrure, ses gants, son chapeau. Devant la glace, elle réparait le désordre de ses cheveux et de sa toilette, nullement gênée par la présence de ces deux hommes, corrigeant les mèches rebelles, se mettant de la poudre, rougissant avec un petit bâton de pommade ses lèvres, pour empêcher les gerçures... Une fois attifée, aussi à l'aise que dans un salon, elle servit le thé. Germaine l'observait avec admiration ; Georges s'approcha d'elle.

— M^{me} de Nyves est votre meilleure amie ?

— Oui.

— Où habite-t-elle donc ?

— Tout près de nous, quai de Billy.

— Est-ce qu'elle a un auto ?

— Non.

— Et vous aimez l'automobile ?

Elle hocha la tête.

— Oui.

Il continua :

— Tout de même pas autant que M^{me} de Nyves ?...

— Oh! elle! c'est une passion : elle prétend qu'on ne va jamais assez vite. Je ne suis pas tranquille, quand elle est à côté de mon mari; mais je me tais; Philippe m'accuserait d'avoir peur... J'ai voulu quelquefois être à côté de lui; j'ai bien discerné qu'il n'y consentait qu'afin de ne pas me peiner, mais qu'il n'y tenait pas. Un jour en effet, j'ai eu peur, j'ai jeté un cri, l'auto a fait une embardée; par bonheur, il n'y a rien eu. Philippe m'a reproché d'avoir crié. Aussi, depuis, je reste derrière.

Debout devant le feu, un pied sur le chenet, accoudée à la cheminée, M^{me} de Nyves se chauffait, en buvant son thé; Philippe était assis; ils se parlaient à voix basse, comme si de petits secrets les unissaient.

— Qu'est-ce que vous vous racontez donc? interrogea Germaine.

— Oh! rien d'intéressant, répliqua M^{me} de Nyves, des histoires d'auto.

Et saisissant sa fourrure :

— Allons faire le tour des étangs, s'écria-t-elle.

Georges et Germaine marchaient en avant; ils suivaient le chemin qui contourne le grand étang et que l'humidité amollissait. Les feuilles mortes emplissaient le bois, et la mousse couvrait le tronc des arbres noirs. Il n'y avait plus qu'une indécise clarté, et, au-dessus des herbes, déjà se levaient des vapeurs. Un silence profond régnait : l'eau était immobile ainsi qu'un miroir sombre. Maintenant Georges retrouvait la Germaine d'autrefois; elle ne riait plus aux éclats, elle ne s'amusait plus de futilités; elle ne tâchait plus à être moqueuse. La mélancolie du paysage et de l'heure s'emparait de son âme; on eût dit que, lassée d'avoir jusqu'alors joué un rôle, elle redevenait enfin elle-même. Pour lui, il aurait voulu que ces courts instans fussent des heures; sans grand effort il s'imaginait que rien dans sa vie n'avait changé, et qu'une jeune fille ingénue était toujours son amie, et pour la première fois il osa l'appeler par son nom : « Vous rappelez-vous, Germaine, un soir où nous étions allés... » Il achevait, elle l'écoutait : « Oui, je me rappelle. » Comme ils arrivaient au bout du chemin, Georges se retourna... Germaine fit encore quelques pas. M^{me} de Nyves et Philippe étaient assez loin; ils marchaient l'un contre l'autre, si près que M^{me} de Nyves sembloit s'appuyer contre Philippe et que Phi-

lippe semblait la soutenir de son bras. Ils ne devaient pas se parler, ils devaient seulement se regarder. Le cœur de Georges battit violemment... Vit-il vraiment, ou crut-il voir? M^{me} de Nyves renversait la tête, Philippe se pencha, et aussitôt, comme si la peur envahissait M^{me} de Nyves, elle repoussa Philippe. Germaine rejoignit Georges... avait-elle vu, elle aussi? Tout de suite, à scruter ses traits paisibles, il fut rassuré : alors, lui, il avait sans doute été le jouet d'une hallucination. Philippe se hâta vers elle.

— Je crains que vous n'ayez froid, ma chérie, il faut rentrer.

Elle prit son bras, Georges accompagnait M^{me} de Nyves ; il entendit Germaine qui riait.

IV

Ce que Georges avait tant redouté ne se réalisait pas complètement : autant que peut se conserver, dans l'agitation de Paris, une amitié entre un jeune homme et une jeune femme, son amitié avec Germaine persistait. Elle n'avait plus d'intimité, parce que le temps lui manquait ; elle n'était plus expansive, parce qu'un autre sentiment possédait le cœur de Germaine ; on ne lui sacrifiait rien, mais elle était assez profonde pour se satisfaire de peu et elle durait : c'est beaucoup.

M^{me} Le Thiennet recevait le dimanche. Quand Georges lui rendit visite, il se trouva si perdu, au milieu de tant de gens dont il ne connaissait même pas le visage, qu'il se décida à ne jamais recommencer. Germaine d'ailleurs, remarquant son ennui, lui assura que pour lui sa porte serait ouverte tous les jours, entre deux et trois heures, car elle ne sortait guère avant quatre. Dès lors, une fois au moins par semaine, il vint boulevard Delessert. A plusieurs reprises, on lui répondit que Madame n'avait pas déjeuné chez elle ; souvent aussi Germaine était pressée, d'une gaieté fébrile, déjà tout habillée ; elle le recevait en courant et s'excusait à peine. Parfois cependant elle était douce, calme, confiante. Ces après-midi-là, ils parlaient de leur passé : les moindres souvenirs leur étaient délicieux, les faisaient rire, les attendrissaient. Elle s'intéressait à ses travaux et, lui, se rappelant avec quelle intelligente docilité elle écoutait enfant ses leçons, il expliquait ses recherches ; elle réflé-

chissait, elle le questionnait, elle promettait d'aller à l'Institut examiner son laboratoire, ses petites fioles, ses lames, ses souris, mais elle n'y allait jamais. Il partait, elle lui serrait la main un peu plus longtemps, elle le regardait avec ses grands yeux clairs, et elle disait d'une voix si sincère : « Je suis bien contente, Georges, de vous avoir vu. » Mais lui ne la quittait jamais content : de tels sautes de caractère l' alarmaient. Que se passait-il dans l'existence de Germaine ? Instinctivement il pensait à M^{me} de Nyves : là, il sentait un danger. Philippe n'était pas méchant, mais Georges le savait si léger, si curieux de plaisir, si facilement entraîné.

Un de ces après-midi, au moment de s'éloigner, il retint la main de Germaine entre ses mains, et brusquement, il lui demanda : « Vous êtes heureuse, n'est-ce pas ? » Elle pâlit, puis un sourire forcé creusa sa bouche : « Quelle question ! » Il insista : « Répondez-moi. » Elle lui laissait sa main, mais cette main subitement était moite. « Je suis très heureuse, » répondit-elle, avec un air de défi, et il devina qu'elle mentait. Pourquoi n'était-elle pas heureuse ? Philippe ne l'aimait-il déjà plus ? ou plutôt ne l'aimait-il pas comme elle voulait être aimée, comme elle l'aimait elle-même ? De toutes façons, Georges accusait M^{me} de Nyves. Que pouvait-il y avoir entre M^{me} de Nyves et Philippe ? Rien, presque rien, un de ces flirts que la vie mondaine favorise, mais dont Germaine, restée trop sensible, se tourmentait. Il ébaucha mille projets : il parlerait à Philippe, il parlerait à M^{me} de Nyves ; sa vieille amitié lui donnait le droit presque fraternel de veiller sur le bonheur de Germaine. Il ne rentra pas à l'Institut, des courses dans Paris l'avaient occupé : le soir, vers sept heures, en traversant le parc Monceau, il aperçut, qui marchaient lentement dans une allée déserte, M^{me} de Nyves et Philippe. Il s'arrêta sur le coup, aussi ému que s'il surprenait sa propre femme, et les épia ; puis, soudain, les rejoignit, comptant les troubler par son apparition. M^{me} de Nyves s'inquiéta si paisiblement de sa santé et de ses études, Philippe lui tendit la main avec tant de cordialité, il y eut chez eux enfin tant de naturel, qu'il ne sut que dire ni que faire et se traita d'esprit imbécile et visionnaire.

L'hiver s'achevait. Du Midi Germaine écrivait quelquefois à Georges des lettres, gaies sans doute, mais toujours de cette gaité factice qu'elle semblait s'imposer ; et la même question

montait aux lèvres de Georges : pourquoi n'est-elle pas heureuse ? Quand il la revit, elle ne put lui cacher sa lassitude. Il voulut l'interroger : elle avoua seulement que la vie de Nice l'avait fatiguée. Tout à la fin de mars, un lundi, comme, revêtu de sa blouse blanche, il travaillait dans son laboratoire, un garçon frappa à la porte.

— Monsieur, il y a là une dame qui vous demande.

Et en même temps il lui remit une carte de visite.

— Germaine ! s'écria Georges.

D'un bond il avait couru à la porte.

— Mais entrez donc, entrez donc !

Elle entra, elle marchait d'un pas chancelant ; elle s'assit ; le garçon s'en allait, elle releva son voile, et montra un visage ravagé par les sillons que des larmes récentes y laissaient, des yeux rougis, des lèvres blêmes, et, d'une voix qui étouffait, elle dit :

— Philippe est parti.

Elle n'ajouta rien, — ces trois mots devaient tout expliquer à Georges, — mais il ne comprit pas :

— Parti... parti...

— Oui, il est parti avec M^{me} de Nyves.

— M^{me} de Nyves, répéta-t-il.

Ce fut tout ce qu'il put dire ; il demeurait muet, le cœur gonflé de colère, et aussi de chagrin et aussi de remords. Ainsi, c'était vrai, ce dont il avait eu plusieurs fois la soudaine intuition et qu'il avait sottement rejeté de son esprit. Il revoyait, à Ville-d'Avray, si près l'un de l'autre, Philippe et M^{me} de Nyves sur le chemin de l'étang, il les revoyait dans l'allée du parc Monceau. Combien il avait eu raison de craindre, mais comme trop vite il s'était tranquilisé ! pourquoi n'avait-il pas mieux veillé sur le bonheur de la jeune femme ? pourquoi n'avait-il pas essayé de l'avertir ? Il regardait Germaine ; elle couvrait son visage de ses mains, et il songeait à l'église de La Roque, au vieux curé qui passait en tremblant l'anneau d'or au doigt de la jeune femme, aux paysans assemblés au bas de l'escalier, au joueur de cabrette qui préludait, tandis que Germaine vidait son verre de champagne sous la tente du verger ; il songeait aussi qu'il avait loué les qualités de Philippe. Ainsi, un an entier n'était pas encore écoulé ; rien ne comptait pour elle que son mari, et déjà elle était abandonnée. « Les misérables ! les misé-

rables! » murmura-t-il, et doucement il dénoua les mains de Germaine.

— Expliquez-moi comment cela est arrivé.

Elle contint un sanglot, puis elle commença, et souvent elle s'interrompait, parce qu'elle gémissait.

— Hier il avait été très gentil, très affectueux... Vous ne saviez pas, mais souvent il était nerveux, désagréable, si aisément irrité... Nous dinions seuls à la maison : vers onze heures, il m'annonce qu'il lui faut absolument descendre à l'Automobile-Club... que cela sera peut-être long, que je ne dois pas m'inquiéter, s'il tarde à revenir. Moi, je le crois... Je l'attends, les heures se succèdent, il ne revenait pas... je m'inquiétais, malgré ses recommandations. Enfin le sommeil m'a envahie. Ce matin, en me réveillant, j'ai demandé à quelle heure Monsieur était rentré : il n'était pas rentré ; la femme de chambre m'a remis une lettre, une lettre de lui... Alors je ne me rappelle plus très bien... j'étais comme assommée, je n'éprouvais pas de colère, je pleurais, je pleurais, et puis je me sentais toute seule,... Maman, papa sont là-bas, à Salagnac... A Paris, je connais des centaines de personnes, — et c'est comme si je ne connaissais personne. Alors, n'est-ce pas, vous êtes mon seul ami ; je suis venue.

— Eh oui ! fit-il avec exaltation, vous avez raison... Je suis votre seul ami... et depuis tant d'années ! J'ai beaucoup de peine... Avec quelle ferveur dans la petite église de La Roque j'ai prié pour votre bonheur... le ciel ne m'a pas entendu. Et toujours je me demandais : Est-elle heureuse ? N'est-ce pas, vous n'étiez pas heureuse ?

Elle inclina la tête :

— Non, je n'étais pas heureuse.

Il allait à travers le laboratoire, sa blouse ouverte et flottante :

— Ah ! je le hais, votre mari... Il n'y a même pas un an que vous êtes sa femme... quel homme est-ce donc !... Assurer le bonheur d'une femme telle que vous, est-ce qu'on peut désirer au monde quelque chose de plus délicieux, quelque chose de plus facile ? Mais lui, il épouse une jeune fille jolie, bonne, naïve, charmante, et qui l'aime, il lui jure fidélité, protection, amour, et un an plus tard il la trahit. Et quelle trahison ! A quelle femme la préfère-t-il ? Ah ! je savais bien qu'il était léger, mais je ne soupçonnais pas qu'il fût aussi misérable. Et

quant à elle, dès le premier jour, elle ne m'a inspiré que de la défiance... Mon cœur ne me trompait pas.

Il s'arrêta devant elle :

— Vous doutiez-vous de quelque chose ?

— Oui et non... J'avais bien discerné tout de suite qu'il fallait à Philippe une existence agitée, et qu'une femme trop éprise de calme n'exercerait sur lui aucun pouvoir. Alors, pour lui plaire, je me pliais à tous ses goûts ; j'étais comme lui affairée, fiévreuse, toujours à la poursuite du plaisir. Ce n'était pas ce que j'avais rêvé, — mais je l'aimais : tout me semblait facile. Mais lui, il pénétrait sans peine que j'aurais souhaité une autre existence. M^{me} de Nyves, elle, c'est tout le contraire : elle est élégante, coquette, vive, elle a un charme que je n'ai pas ; elle brûle la vie ; moi, je suis simple, je suis ignorante, je reste encore une petite provinciale et avec moi Philippe s'ennuyait. Elle était la veuve du meilleur ami de Philippe : j'ai jugé d'abord tout naturel de la fréquenter assidûment, et puis elle me conseillait pour ma toilette, elle me témoignait de l'affection, une grande affection. Plus tard, j'ai eu plusieurs motifs de m'alarmer, mais je ne voulais pas éloigner davantage Philippe par ma jalousie... Ah ! ce matin, en quelques heures, j'ai deviné beaucoup de choses, et qu'un chaste amour de jeune femme est bien faible contre l'amour expérimenté d'une femme plus âgée.

Elle parlait encore ; appuyé à la table, les lèvres serrées, le cœur battant, il l'écoutait, les bras croisés. Dans leur prison de verre les souris dormaient, une flamme grêle s'échappait d'un bec de gaz, les chiens au fond de leurs niches n'aboyaient plus ; un pâle rayon de soleil éclairait, sur la bibliothèque, un buste de Pasteur. Georges, obstinément, ne voyait devant lui que Philippe, hardi, conquérant, insensible. Ah ! de quelles injures il eût voulu souffleter sa lâche conduite et avec quelle violence le contraindre à implorer son pardon ! Germaine se leva, et debout, tout près de lui, puis tout à coup laissant tomber le front sur sa poitrine, elle se mit à pleurer. D'un geste spontané, il entoura sa taille. Ainsi il la tenait, comme une enfant, contre lui ; elle fermait les yeux, des larmes mouillaient ses joues, ses longs cils étendaient une ombre sous les paupières ; mais lui tout de même il éprouvait une sorte de gêne, et il disait simplement, avec tendresse et timidité :

— Germaine... Germaine... Germaine.

Quelques minutes s'écoulèrent; doucement, il l'écarta de lui et la conduisit jusqu'à un fauteuil d'osier en face de la fenêtre. Elle aperçut dans une petite glace son visage creusé, ses cheveux défaits, sa bouche meurtrie, et, saisie d'horreur, elle eut un mouvement de recul. Georges se pencha vers elle :

— Je vous en supplie, Germaine, soyez forte. Pleurer ne sert à rien. Il faut réfléchir à ce que vous voulez faire, à ce que vous devez faire. Croyez-vous que Philippe vous revienne ?

Elle balbutia :

— Je ne sais pas... je ne sais rien.

— Mais vous, continua-t-il avec une soudaine irritation qui l'étonna, consentez-vous à le perdre ? et puisqu'il vous a quittée, a-t-il fini de vous être quelque chose ? Exigerez-vous le divorce ?

Elle le considéra, stupéfaite :

— Le divorce ! le divorce ! ah ! non ! jamais je ne divorce-rai... Je serai toujours sa femme.

— Alors, que décidez-vous ? Si je puis vous être utile, disposez de moi entièrement. Il n'est rien que je ne tente, pour reconquérir votre bonheur.

— Que puis-je décider ? J'attendrai, n'est-ce pas ? j'attendrai...

En même temps, elle l'observait avec inquiétude. Il demanda :

— Avez-vous écrit à vos parents ?

— Non.

— Ne leur écrivez pas encore. Une pareille nouvelle les bouleverserait... Attendons en effet... Savez-vous où est Philippe ?

— Oui... Il ne me l'a pas caché... Il va en Suisse, à Lucerne.

— Eh bien ! il faut garder secrète absolument cette absence, pour éviter toutes les médisances. Vous raconterez que des affaires importantes ont nécessité le départ de Philippe. Moi, j'irai en Suisse, je lui parlerai, je tâcherai de le ramener. M'y autorisez-vous ?

— Oui, Georges.

— Il est impossible qu'il n'ait pas honte de son action, qu'il n'ait pas de remords... Il vous aime, il a cédé à une perfide séduction... Je partirai demain.

— Vous ferez cela, vous ferez cela !

— Et qui le ferait, sinon moi, puisque nous ne voulons pas encore avertir vos parens ?

— Ah ! Georges, Georges !

Il sentait l'émotion grandir en lui ; et brusquement retirant sa blouse :

— Il faut vous en aller, Germaine, dit-il ; un chef de service, un élève pourrait venir ici, il ne faut pas qu'on vous voie dans cet état.

Elle obéit, elle tamponna ses yeux avec un mouchoir, puis elle baissa son voile.

— Donnez-moi votre bras, je vous prie.

Elle marchait lentement, comme si, tremblantes, ses jambes se dérobaient, et elle s'appuyait très fort sur le bras de Georges. Ils traversèrent le grand couloir du premier étage, ils descendirent l'escalier et se trouvèrent dans la cour, sans avoir rencontré personne. A la porte, le concierge les salua. Un préparateur se rendait à l'hôpital ; un autre en sortait et tête nue accompagnait un visiteur étranger. Il n'y avait pas de voiture. Germaine et Georges durent pousser jusqu'au boulevard Pasteur. C'était la fête ; ils firent encore, dans le bruit des musiques, quelques pas, jusqu'à une station. Elle monta dans un fiacre ; par la portière, il la consolait encore.

— Du courage, du courage !

Cinq heures sonnaient. Machinalement, Georges suivit la foule. Les orgues des carrousels, les trombones et les pistons des théâtres, les tambours des panoramas, les rugissemens des lions, le bruit aigre de la crécelle qu'agite le marchand de plaisirs, les petits coups secs des carabines Flobert, les cris des enfans, les sifflés des machines à vapeur, tout se mêlait en un assourdissant vacarme. Il errait au milieu des baraques, tout entier à ses méditations douloureuses et indignées, et parfois, involontairement, il les exprimait tout haut : « Le misérable !... pauvre petite... Comme elle doit souffrir !... et cette M^{me} de Nyves, qui se disait son amie. » Il arriva, au bout de l'avenue, devant un cirque de toiles où commençait la parade, un cirque neuf, brillant, tel que gamin il en admirait chaque année en Auvergne, à la foire de Saint-Urbain. Une écuyère, en maillot bleu, un manteau beige jeté sur les épaules, les jambes croisées, toisait la foule dédaigneusement, et un clown, son petit chapeau campé sur son faux crâne, la lune, le soleil, tous les astres

du ciel collés sur sa culotte de soie, entamait un boniment, en tapant avec une gaule sur une grande toile noire où était inscrit à la craie le programme; des musiciens jouaient une valse. Et soudain il se rappela un cirque tout pareil sur le cours de Séverac, un après-midi de mai. Germaine atteignait sa dix-septième année, elle portait un corsage de linon rose, et elle avait au cou, pendu à une chaîne d'or, un Saint-Esprit en cailloux du Rhin. Une belle écuyère s'accoudait à la rampe, et un pitre faisait sauter un chien à travers un cerceau en papier, tandis qu'un gros homme soufflait dans un trombone et qu'un pierrot battait la caisse. Ils étaient montés, Germaine, M. de Servières, et lui, avec des gens de la ville et des paysans. Avec quelle joie Germaine riait des culbutes compliquées que prodiguaient les clowns sur le sable, et avec quelle attention frémissante elle contemplait les tours que là-haut, sur leurs trapèzes volans, les gymnastes exécutaient! Et lui, pendant quelques minutes, il avait cessé de regarder les « artistes » pour ne regarder qu'elle, tant elle était jolie! Il se souvenait de la fierté qu'il ressentait à l'accompagner...

La parade s'achevait; des femmes en cheveux, des ouvriers, des enfans gravissaient l'escalier, et l'écuyère en maillot bleu avait quitté l'estrade. Georges regagna l'Institut, mais, au lieu de rentrer dans son laboratoire, il pénétra dans l'hôpital. Une sorte de petit jardin l'entoure, on peut s'y promener le soir dans une solitude presque complète. Georges éprouvait un besoin nerveux de marcher, comme si marcher l'étourdissait, mais, invinciblement, il ne pensait qu'à Germaine et aux jeunes années écoulées.

« Ah! si je l'avais épousée, murmura-t-il, jamais elle n'aurait eu de peine! »

Et aussitôt il s'arrêta, et se tut; épouvanté par ses propres paroles, il voulait se les répéter tout bas, les entendre encore, et les peser. Que venait-il de dire? La journée finissait, on ne percevait plus qu'un écho vague de la fête; la cornette blanche d'une sœur éclaira l'embrasure d'une fenêtre. Il se remit à marcher mais lentement, et il lisait en lui-même. Eh oui! il avait été fou de ne pas comprendre! Quel voile l'aveuglait donc! Il aimait Germaine, il l'aimait, il l'avait toujours aimée. Cette tendresse de la vingtième année pour cette petite fille, sans doute ce n'était encore que l'affection d'un frère, mais déjà l'amour

innocent s'y glissait. Parce qu'il était timide, craintif, renfermé, il n'avait osé se découvrir à lui-même la vérité... Mais il se rappelait maintenant les moindres choses qui auraient dû l'instruire, et les jeux de leur enfance, et leur enfance même, et leurs promenades, le ravissement que lui causaient la beauté de Germaine, sa grâce, sa charmante ignorance, et avec quelle passion il s'intéressait à tout ce qui la touchait. Est-ce qu'un jeune homme pouvait vivre, comme il avait vécu, auprès de Germaine, sans que naquit l'amour? Tout leur avait été commun si longtemps, les joies, les ennuis, les querelles, les occupations. Il se rappelait quelle tristesse le pénétrait, tandis qu'il regagnait Salagnac avec elle, quelques jours avant le mariage; il se rappelait avec quelle émotion il pria pour son bonheur, comme si, loin de lui, elle ne pouvait le posséder; il se rappelait avec quel trouble il l'avait revue à Paris... Non, non, l'amitié seule ne suffisait pas à expliquer des sentimens si vifs. Et lui, avait-il été heureux loin d'elle? Non, il l'avait toujours regrettée; sans elle, il ne vivait plus. C'était bien de l'amour, cela. Et sa haine pour Philippe, cette haine qui, tout à l'heure, avait éclaté si violemment, est-ce qu'elle ne prouvait pas encore son amour? Et, puis à quoi servait de se chercher tant de raisons, tant d'excuses? Il l'aimait, il l'aimait, il en était sûr, il l'avait toujours aimée.

Subitement tout s'évanouit en lui; il n'y eut plus que de l'effroi.

« Je l'aime, oui; mais elle, m'aimait-elle, comme moi, sans le savoir? »

PAUL ACKER.

(La dernière partie au prochain numéro.)

MADAME, MÈRE DU RÉGENT

V⁽¹⁾

ALLEMAGNE ET RELIGION. — MATERNITÉ.
MORT DE MONSIEUR. — APAISEMENT

Nous avons laissé la pauvre Liselotte (2) usant ses yeux à pleurer l'incendie du Palatinat. Ce ne fut pas la fin de ses épreuves. Il lui en vint d'autres où il n'y avait point de sa faute, et d'autres encore dont elle était l'unique auteur. Dans les deux cas, c'était chez elle même violence, parce que la jalousie la dévorait et qu'elle haïssait M^{me} de Maintenon à la folie. Elle n'avait aucune idée, aucune pensée, — sauf celle du Roi, — qui pût lui rendre l'office de frein quand ses passions l'emportaient. La plupart des femmes de son temps se tournaient dans leurs épreuves vers Dieu, et s'en trouvaient bien. Madame n'avait pas cette ressource. La religion ne lui était d'aucun secours quelconque ; son père et sa tante l'Électrice y avaient mis bon ordre, avant et depuis son mariage. La pensée de ses enfans n'était pas non plus capable de l'arrêter et de lui épargner une imprudence. Elle les aimait beaucoup et luttait bravement pour soustraire son fils aux mauvaises influences ; mais il ne fallait pas lui demander l'impossible. Faire taire ses haines et se tenir tranquille, dans l'intérêt des enfans, c'était l'impossible.

1. *Privilege of copyright in the United States reserved, under the Act approved March third, nineteen hundred and five, by Arède Barine.*

2. Voyez la Revue du 1^{er} juin 1908.

En revanche, l'empire du Roi sur Madame était immense. De quelque nom que l'on nomme le sentiment qu'elle éprouvait pour lui, on ne saurait nier qu'il ne fût très absorbant. Il remplissait sa vie de l'idée du Roi, du besoin de voir le Roi, d'être près de lui et d'entendre le son de sa voix. Dans les périodes de défaveur où Louis XIV la tient à distance, Madame semble une personne à qui l'air respirable fait défaut. Il suffit d'une légère attention du prince, d'un mot gracieux, pour qu'elle renaisse et s'épanouisse.

Il y a là une Liselotte intime que nous voudrions faire bien connaître. Force nous sera de faire d'abord un retour en arrière, car c'est en Allemagne, et dès son enfance, qu'elle a reçu un premier pli définitif en devenant libertine. C'est ensuite par les lettres et les nouvelles d'Allemagne, par le rôle équivoque qu'elle a vu jouer aux siens dans les affaires religieuses de leur pays, en particulier dans la fameuse tentative de réunion des deux Églises, que Madame s'est confirmée et acoquinée dans son incroyance. Non pas qu'elle n'eût trouvé en France abondance de sceptiques; mais l'impiété française lui déplaisait : nos libertins faisaient trop d'esprit. L'impiété allemande, moins frivole et très utilitaire, était bien mieux son fait. C'est un des points où la différence de race se fait sentir le plus vivement, et de la façon la plus curieuse.

I

Le sentiment religieux avait toujours fait défaut à Liselotte. Elle était la première à dire qu'elle ne comprenait pas *« le mystique, »* et aucun des éducateurs de sa jeunesse ne s'était trouvé propre à lui en faciliter l'intelligence. Son père et sa tante Sophie en étaient bien incapables, n'y comprenant rien eux-mêmes. D'ailleurs, ils l'auraient pu, qu'ils ne l'auraient pas voulu, par scrupule : ils considéraient la religion comme une maladie : « La religion fait plus de mal que de bien dans ce monde, déclarait la duchesse;... les nations les plus stupides y adhèrent le plus (1). » Et elle ne tarissait pas en railleries. Charles-Louis se rendait mieux compte de l'importance sociale des Églises. Il s'occupait des âmes de ses sujets avec la même conscience que

(1) Du 3 août 1663, à Charles-Louis.

de la levée des impôts ou de l'entretien des forteresses, quoique avec infiniment moins de sympathie; c'était l'une des corvées de son métier de prince.

Il aimait à dire des impiétés, et la présence de ses enfans ne l'arrêtait point. « J'avoue, écrivait Madame en 1709 à Étienne Polier, son ancien précepteur, que les plaisanteries que j'avais ouï faire (à) mon père même, avaient fort ébranlé ma foi (1). » Une autre lettre, à sa sœur Amélie, contient un passage encore plus significatif sur les irrévérences paternelles : « Feu notre papa s'est toujours gaussé de toutes les religions; affaire de plaisanter, et uniquement pour se divertir (2). »

Les efforts de quelques subalternes, — Étienne Polier, M^{me} de Harling, — pour empêcher leur élève de « se gausser » à son tour de « toutes les religions, » étaient voués d'avance à la stérilité. Personne n'avait d'influence sur Liselotte, si ce n'est son père et sa tante, deux voltairiens avant la lettre, et ce ne fut pas la comédie de sa conversion au catholicisme, réglée et mise en scène par Charles-Louis lors de son mariage, qui put lui enseigner à prendre les choses spirituelles au sérieux. Vainement le bonhomme Polier, de Paris où il était venu s'établir, reprit et redoubla ses pieuses exhortations. Madame lui protestait qu'elle craignait Dieu, bien que Dieu lui demeurât incompréhensible; qu'elle espérait aller au Paradis, quoiqu'elle ne fût pas sûre qu'il existât; et elle le suppliait de ne pas lui en demander plus, de peur de l'envoyer « aux Petites-Maisons, » car elle avait l'esprit « trop faible » pour les subtilités de la théologie.

En revanche, elle comprenait à merveille la politique religieuse de son père et de son oncle Ernest-Auguste, et elle l'approuvait sans réserve, précisément à cause du peu de part qu'y avait « le mystique. » C'était la politique du sens pratique; la plupart des princes protestans de l'Allemagne d'alors n'en avaient point d'autre. Son objet était de faire rapporter des biens temporels aux subtilités théologiques qui cassaient la tête à Liselotte. Le pays était resté si las, si meurtri de ses longues querelles religieuses, que bien des gouvernans en arrivaient à regretter tout bas le tranquille giron de l'Église romaine et à

1. Lettre du 25 décembre. Étienne Polier de Boffens, d'une famille originaire du Rouergue et transplantée à Lausanne, avait suivi Liselotte en France et s'était fixé à Paris, où il mourut dans un âge très avancé. Madame lui écrivait en français.

2. Du 25 novembre 1705.

envisager l'idée d'une réconciliation, mais ils exigeaient que Rome y mît le prix. Les moins croyans, ceux qui se guidaient par des vues purement humaines, étaient naturellement les plus disposés à se faire marchander, et c'est ainsi qu'on a la surprise de rencontrer Charles-Louis et son beau-frère de Hanovre parmi les parrains d'un projet de réunion des deux Églises qui traîna longtemps dans les chancelleries allemandes, et devint l'occasion de la célèbre correspondance entre Bossuet et Leibniz. L'histoire de cette curieuse négociation est encore à faire; on en sait assez, cependant, pour ne conserver aucune illusion sur les mobiles des deux princes qui nous intéressent.

Dans les premiers mois de 1677 (1), un personnage qui voyageait incognito se présenta au château de Heidelberg, où il fut reçu par Charles-Louis. Il se fit reconnaître pour l'évêque de Tina (2), et se dit chargé par l'empereur Léopold de négocier en secret un rapprochement, sur le terrain dogmatique, entre les catholiques et les protestans. L'Électeur lui fit l'accueil le plus empressé, tout en se demandant pourquoi tant de mystère, et si la véritable mission de l'évêque ne serait pas de « diviser les protestans entre eux (3) ? » Dans l'incertitude, il se borna provisoirement à raisonner l'affaire en gros avec la duchesse Sophie. Le dogme, lui disait-il, tout le monde s'en moquait, catholiques aussi bien que protestans : « Comme, par exemple, de croire que Jésus-Christ soit réellement présent à la Sainte-Cène : qu'est-ce que ça fait ? » Mais de rendre à un prince étranger, tel qu'était le Pape, le droit d'exercer une autorité quelconque sur vos sujets, « c'était autre chose, » et Charles-Louis se promettait d'y regarder de très près. Au surplus, il ne pensait pas qu'il sortit rien de cette tentative. Il était convaincu que les pasteurs s'y opposeraient, non par des raisons de conscience. — c'était une idée qui ne lui venait même pas, — mais parce qu'ils n'accepteraient jamais de « se remettre de bon gré sous le fouet du pédagogue de Rome. » Cependant, si l'on parvenait à s'entendre sur « les biens d'Église, » peut-être arriverait-on à quelque résultat, car personne ne voudrait se battre « pour maintenir ou renverser la doctrine du purgatoire. »

(1) Ou à la fin de 1676.

(2) Tina ou Thina, en Croatie. L'évêque d'alors était Christophe Rojas, comte de Spinola. Il passa en 1686 au siège de Wiener-Neustadt.

(3) Lettre à la duchesse Sophie, du 3 mars 1677.

S'entendre sur « les biens d'Église, » tout était là en effet. C'était aussi l'opinion de la duchesse Sophie. Rome se soumettrait-elle à ce chantage? Au début, la duchesse n'osait s'en flatter : « Je ne vois point, écrivait-elle à son frère, qu'en ce temps ici on offre beaucoup pour une âme (1). » Cela dépendait ; il y a âme et âme, comme il y a fagot et fagot. La vérité était que l'âme de son époux, le duc Ernest-Auguste, était cotée très bas à Rome : les Archives du Vatican en renferment maint témoignage (2). Ernest-Auguste n'avait pas encore hérité du Hanovre. Il n'était toujours qu'évêque d'Osnabruck, évêque protestant et marié, et le Saint-Siège avait peu de considération pour les prélats de cette farine. On ne saurait le trouver mauvais.

L'évêque de Tina l'avait cependant compris dans sa tournée de princes à convertir. La lettre où la duchesse Sophie racontait sa visite est malheureusement perdue. Dans une autre lettre, postérieure à l'entrevue, elle eut cette réflexion qui sentait le découragement : « Je crois que les catholiques se soucieront fort peu de notre âme tant que nous ne croirons point le purgatoire, les indulgences et les messes, qui leur apportent de l'argent (3). » Son visiteur n'avait pas réussi à lui donner confiance, peut-être parce qu'il n'avait pas qualité, à cette date, pour en venir à des offres fermes. L'évêque de Tina ne parlait qu'au nom de l'Empereur ; le Saint-Siège, quelque incroyable que cela puisse paraître, n'avait pas été tenu au courant, officiellement du moins, de ce qui se brassait en Allemagne, témoin sa correspondance, pour l'année 1678, avec son nonce à Vienne, Francesco Buonvisi, archevêque de Thessalonique.

Le 12 février, dépêche sévère du cardinal Alderano Cibo, secrétaire d'État de la papauté, au nonce à Vienne. On s'étonne à Rome que le nonce, qui ne néglige pourtant jamais de donner connaissance de ce qui mérite une mention, n'ait rien écrit de l'affaire de l'évêque de Tina, « qui est d'une importance extrême (4) ». Ordre au nonce, poursuit le cardinal, « d'exécuter avec la sagacité qui lui est propre ce que je lui écris confiden-

1. Du 14 janvier 1677.

2. Cf. la correspondance de Rome avec le nonce à Vienne : *Nunziatura di Germania*, t. 198, *passim*. Il n'y a pas de pagination.

3. Du 29 juillet 1677.

4. Archives du Vatican. — *Nunziatura di Germania*, t. 198.

tiellement (*in piano*) sur cette matière. » Une « instruction, » qui n'a pas été retrouvée jusqu'ici, accompagnait la dépêche.

Le 6 mars, réponse embarrassée du nonce. Il s'excuse comme il peut : « Votre Éminence s'étonne à bon droit que je ne lui aie rien dit de l'affaire de l'évêque de Tina... ; mais, puisqu'il faut confesser mon péché à Votre Éminence, j'ai toujours en horreur de mêler le maître à des choses que j'estime irréalisables. J'ai une expérience des artifices des hérétiques qui remonte à huit ans. Ils promettent beaucoup... » Ils promettent, et ne tiennent pas. Le nonce n'avait pas voulu mêler le Saint-Père à une négociation qu'il ne prenait pas au sérieux.

Le 23 avril, la secrétairerie d'État prévient Mgr Buonvisi que l'évêque de Tina a reçu des « brefs de créance » qu'il avait sollicités. La dépêche laisse percevoir une certaine défiance à l'égard de ce prélat trop entreprenant ; Rome craint qu'il n'ait « quelques vues intéressées. »

Le 7 mai, avis est donné à Vienne de l'arrivée à Rome du Père Pekhenius, jésuite, lequel a « représenté » à Sa Sainteté que « le duc (Ernest-Auguste), pseudo-évêque d'Osnabruck, avait l'intention de se convertir au catholicisme avec sa femme et tous ses enfans, » moyennant une juste part des biens d'Église, faveurs et privilèges dont la papauté avait conservé la disposition. Suivait l'énumération des dépouilles et grâces convoitées. On faisait remarquer au nonce que ces demandes étaient exorbitantes, et qu'il conviendrait « d'exciter le prince à ne se soucier que de son salut éternel. » En même temps, on était obligé de prévoir le cas où le prince persévérerait à rechercher les biens de ce monde, et l'on faisait comprendre au nonce qu'il importait de le ménager. L'exemple de sa conversion, disait la dépêche, « pourra donner le branle aux autres, » tandis que, « s'il est mécontent, » il « peut déranger toute la combinaison. »

Pendant que le Père Pekhenius discutait avec Ernest-Auguste et la duchesse Sophie, l'évêque de Tina continuait ses voyages. Plusieurs petites cours allemandes, dont celles d'Osnabruck et de Celle, l'avaient abouché avec des théologiens protestans, et il était sorti de ces conférences de savans mémoires destinés à être montrés ; mais la vraie besogne se faisait dans des conversations qui ne s'écrivaient point : « En discours, rapportait la duchesse Sophie, ils ont ajusté beaucoup de points. L'évêque dit que le Pape les reconnaîtrait pour de vrais pasteurs... Les biens

d'Église accommoderaient bien nos cadets (1). » La duchesse avait beaucoup d'enfans à établir. Un jour qu'elle avait vu l'évêque de Tina s'agiter pour des difficultés dogmatiques, elle écrivit à son frère, assurée d'en être comprise : « Ce ne sont pas ces points-là qui nous touchent fort le cœur, pensais-je en moi-même ; il faudrait de bons bénéfices pour nos enfans, ce qui les accommoderait plus que des spéculations où personne n'entend rien. Si l'on doit rentrer dans l'Église romaine, il faut qu'on nous récompense pour cela, car nous sommes d'opinion que nous pouvons être sauvés comme nous sommes, et qu'on le peut être aussi de l'autre manière ; pourquoi donc changer pour rien (2) ? » Elle y revenait sans cesse, et quelques théologiens protestans étaient de son avis : « Ne point rendre les biens d'Église, mais, au contraire, en pouvoir posséder davantage (3). » Pour certaines personnes, l'affaire de la réunion des deux Églises tenait tout entière dans cette formule.

Rome était résignée à payer. Elle ne voulait pourtant pas faire un marché de dupe, et son nonce à Vienne l'engageait toujours à se défier : il jugeait l'entreprise impraticable. Charles-Louis en était venu de son côté à la proclamer « chimérique (4). » Tous les deux savaient à quelle opposition formidable on se heurterait en dehors des châteaux des princes. La duchesse Sophie elle-même était forcée d'en convenir : « Contre mon attente, ceux de notre religion sont les plus sots dans cette rencontre 5. » Et même dans les châteaux, les plus avides étaient arrêtés par une idée indépendante des « articles de foi. » Les princes protestans, Charles-Louis en tête, craignaient que la réunion des deux Églises n'amènât des conflits d'autorité avec Rome. Depuis la Réforme, charbonnier était maître en sa maison : il ne supportait plus la pensée que le Pape se mêlât de ses affaires.

Un théologien protestant, l'abbé Molanus, dont il est souvent question dans Bossuet, avait trouvé un expédient propre à rassurer les princes. Il avait confié à la duchesse Sophie, au cours d'un entretien sur les « points » à régler, qu'il espérait obtenir

(1) A. G. 1701, t. III, p. 160, décembre 1678.

(2) Du 2 janvier 1679.

(3) Du 7 février 1679.

(4) Lettre du 8 février 1679.

(5) Lettre du 8 décembre 1678, à Charles-Louis.

de l'évêque de Tina, pour les États qui accepteraient de se réconcilier avec Rome, un régime ecclésiastique analogue à celui de la France : « L'un (des points), avait dit l'abbé, sera la souveraineté des princes sur leur Église, de la même manière que le roi de France la tient (1). » Autrement dit, l'abbé Molanus réclamait pour l'Allemagne nos libertés gallicanes, idée qui avait peu de chances d'agréer au Saint-Père. Il fallait même être singulièrement ignorant des affaires de France pour s'imaginer que le pape Innocent XI consentirait à étendre à d'autres pays un régime qui le blessait dans le nôtre, et qui faillit le brouiller avec Louis XIV.

Nous ne possédons pas, et c'est grand dommage, la suite des conversations de la duchesse Sophie avec l'évêque de Tina et l'abbé Molanus; la mort de Charles-Louis (1680) en a privé l'histoire. Nous savons seulement que le zèle catholique d'Ernest-Anguste et de la duchesse sa femme alla se refroidissant à mesure que des coups de fortune imprévus assuraient l'avenir de leurs enfans. Le jour où la duchesse Sophie put se dire que ses cadets ne seraient pas des « gueux, » ce couple pratique fut définitivement acquis à la Réforme, qui n'a pas lieu d'en être autrement fière.

Quant au projet de réunion des deux Églises, il languit longtemps. Il avait naturellement attiré l'attention générale. En dehors de l'Allemagne, Louis XIV le suivait avec infiniment de soin et d'intérêt, et, sans doute, les raisons religieuses y étaient pour beaucoup, mais les raisons politiques y étaient aussi pour quelque chose, ne fût-ce qu'à cause du trouble qu'un événement de cette envergure aurait jeté dans le système d'alliances de la France. Pour des considérations analogues, la question ne préoccupait pas moins les États protestans tels que la Hollande et l'Angleterre. Ajoutez enfin que la correspondance où Leibniz et Bossuet ont discuté la possibilité de la réunion a commencé en 1691, et que ces deux grands noms apportèrent à l'entreprise l'autorité qui manquait à l'évêque de Tina. Malgré tant de motifs de frapper les esprits, l'affaire s'en alla en fumée, à une date et pour des causes qui n'ont pas encore été tirées au clair; j'ai déjà dit que l'histoire de cette tentative était à faire. On en trouvera probablement le dernier mot aux Archives du Vatican.

1. Du 7 février 1679 à Charles-Louis.

Madame ne paraît pas en avoir jamais saisi l'importance. Elle s'était intéressée aux biens d'Église à cause de sa tante ; le reste l'avait laissée indifférente. Pour elle comme pour les siens, les conversions raisonnables étaient toujours des marchés. Se faire catholique moyennant un bon évêché, « cela en valait bien la peine (1), » ainsi qu'elle l'écrivait à la duchesse Sophie. Si cela ne rapportait rien, à quoi bon ? Il y avait un moyen plus simple que la réunion des deux Églises d'assurer la paix religieuse ; c'était de ne pas s'occuper « de ce que croient les gens (2), » et de les laisser « aller à l'église où il leur plaisait... sans y trouver à redire. » Moyen admirable en effet, et qui n'avait d'autre défaut que d'être impraticable. Laisser « chacun croire en paix ce qu'il lui plaît (3), » cela ne s'est jamais vu, ni en religion, ni en politique, ni en rien, et cela ne se verra jamais.

Autre motif de ne pas se tourmenter de ce grand projet ; Madame était convaincue qu'il échouerait. « Je ne me figure pas, déclarait-elle en 1695, que le bon (Molanus) vienne de sitôt à bout de réunir les religions ; quand il y a des intérêts en jeu, il est rare que l'on cède (4). » Elle ajoutait, certainement sans se rendre compte de la brutalité de son insinuation, car elle aimait beaucoup Bossuet, qu'elle trouvait « amusant : » « Je ne crois pas que M. de Meaux lui-même le souhaite ; si tout le monde était de la même religion, les évêques et la prêtraille n'auraient plus rien à dire. »

Il va de soi que les affaires religieuses de notre pays la touchaient encore moins que celles de l'Allemagne. La révocation de l'Édit de Nantes fut signée le 18 octobre 1685. Le lendemain, « M. le chancelier scella... la cassation (5), » qui devint aussitôt publique et fut la grande nouvelle du jour. Sauf pour Liselotte ; le 1^{er} novembre, elle écrit à sa tante, lui parle de ses affaires d'héritage, de ses ennemis : de la révocation, pas un mot. La correspondance se poursuit : même silence. Ce n'est pas, au moins, que Madame approuve ce qui se passe. Il était impossible d'avoir une tolérance plus large et plus sincère. Les persé-

1 Lettre du 6 décembre 1687.

2 Du 22 janvier 1697, à la raugrave Louise.

3 Du 21 décembre 1698, à la duchesse Sophie.

4 Du 7 avril 1695, à la duchesse Sophie.

5 *Journal de Dangeau*, du 19 octobre 1685.

cutions lui faisaient horreur, et elle ne s'y accoutuma jamais. Elle écrivait en 1696 : « J'avoue que j'ai toujours des impatiences quand j'entends louer le grand homme, du haut de la chaire, de persécuter les Réformés (1). » Mais il faut la prendre comme elle est. Liselotte n'était pas faite pour les idées sérieuses. Les questions religieuses « l'ennuyaient, » les cultes « l'ennuyaient, » et les petites pratiques, et tout ce qu'elle appelait « les grimaces. »

Le plain-chant lui était insupportable : « A-a-a-i-i... ; » de sorte que la première vertu d'un aumônier consistait pour Madame à en avoir vite fini. On se le tenait pour dit : « J'ai un chapelain qui m'expédie la messe en un quart d'heure ; c'est tout à fait mon affaire (2). » Les sermons l'endormaient : « Il m'est impossible d'en écouter un sans dormir ; pour moi, c'est de l'opium. » Un jour qu'elle avait été trois nuits « sans fermer l'œil, » à cause d'une toux opiniâtre, elle prit le parti de se rendre à un couvent où l'on devait prêcher : « Je dormis d'une traite pendant les trois heures que dura l'office, et je sortis complètement remise (3). » C'était de famille : « J'ai comme Votre Dilection, et comme Sa Grâce feu mon père, la bénédiction de dormir à l'église. » En vieillissant, elle se mit à ronfler bruyamment. Le Roi, qui jusque-là l'avait laissée dormir en paix, la réveillait maintenant à coups de coude. Madame alla ronfler dans la tribune, où personne n'osait la troubler.

Elle répétait volontiers qu'elle ne croyait à aucun dogme ; que Dieu n'exige de l'homme que de bonnes actions et une vie pure ; que la vraie religion est dans le cœur ; et que « tout le reste n'est que bavardage de la prêtraille (4). » Elle concluait : « Je sers mon Dieu comme je peux et comme je le comprends (5). » Sa manière de servir Dieu était de lire sa Bible allemande ; de faire tous les jours sa prière, bien qu'elle fût convaincue que c'est chose absolument inutile ; et de haïr vigoureusement les dévots, de tous les humains les plus haïeux et les plus remplis de fiel. Que faut-il de plus à Dieu ? A quoi bon entendre trois messes à la file, ainsi que faisait le Roi

(1) Du 20 mai, à la duchesse Sophie.

(2) Du 7 juillet 1695, à la même.

(3) Du 19 mars 1693.

(4) Du 13 décembre 1701, à la raugrave Louise.

(5) Du 12 mai 1702, à la même.

aux grandes fêtes? Le Roi était « niais » en religion. Il ne l'était pas pour le reste, s'empressait d'ajouter Madame, mais, en religion, il l'était extraordinairement. Il l'avait toujours été, et il l'était devenu plus encore, depuis qu'il était gouverné par M^{me} de Maintenon.

Pourquoi, par exemple, attacher une importance quelconque à ce qu'on soit catholique plutôt que luthérien ou calviniste? C'est une pure manie. Madame racontait à ce sujet sa célèbre anecdote de « l'Anglais : » « — Il s'appelait Fielding. Un jour, Wendt (1) lui demande : — *Êtes-vous huguenot, monsieur* (2). — *Non*, dit-il. — *Vous êtes donc catholique?* — *Encore moins*. — *Ah!* dit Wendt, *c'est que vous êtes luthérien!* — *Point du tout*. — *Et qu'êtes-vous donc?* — *Je m'en vais vous le dire*, repartit l'Anglais; *j'ai un petit religion à part moi*. — Je crois, ajoutait Madame, que j'aurai bientôt, moi aussi, *un petit religion à part moi*. » C'était déjà fait, si toutefois le déisme nébuleux de Madame peut encore s'appeler « un petit religion, » et la cour de France n'en ignorait point. Dans ses lettres à ses sœurs, qu'elle scandalisait par son impiété, Madame s'essayait quelquefois, pour les consoler et les rassurer, à parler, elle aussi, le patois de Chanaan et à raisonner sur la grâce et le péché; mais elle ne se mettait pas en frais de bonnes paroles pour des Français; aussi passait-elle chez nous pour une franche libertine. Un jour qu'elle avait fait en public une violente sortie contre les « calotins » du haut clergé, M^{me} de Maintenon, devenue à cette époque une mère de l'Église, écrivit au maréchal de Noailles : « On m'avait appris l'emportement de Madame sur les évêques dévots, et effectivement, c'est un grand abus de mettre dans de pareilles places des gens qui croient en Dieu. Mais, mon cher duc, nous sommes tombés dans cet inconvénient, et il faut prendre patience (3). »

En résumé, la religion n'était pour Madame ni une discipline, ni un soutien, mais uniquement un rite machinal, héritage des ancêtres, et elle devait cet état d'esprit à sa famille d'Allemagne. D'autres, à sa place, ayant trouvé le ciel vide, se seraient réfugiées dans la maternité. Son instinct ne l'y portait pas. Ce ne

1. Du 13 septembre 1690, à la duchesse Sophie. Wendt était grand maître de la maison de Madame. C'était un Allemand; il avait été son page à Heidelberg.

(2) Les mots en italique sont en français dans l'original.

3. Du 12 septembre 1695. *Correspondance générale de Mme de Maintenon*, IV, 20.

fut pourtant pas une faillite comme la religion. Sans être de ces femmes que les enfans dédommagent de tout, Liselotte se montra mère excellente, et c'est une vertu qui porte sa récompense avec soi.

II

Au xvii^e siècle, les enfans des grands sentaient d'ordinaire leurs parens très lointains. Ils les voyaient à peine, et seulement en cérémonie ; on ne jouissait pas les uns des autres. Liselotte eut l'esprit de jouir de ses petits comme la dernière des bourgeoises. Elle pouponnait ; cela est évident à la façon dont elle parsème ses lettres à la tante Sophie, ou à M^{me} de Harling, de détails sur ses deux enfans, leurs premières dents, leurs premiers pas, leurs petites maladies, la première culotte du futur Régent, avec laquelle il était « si gentil. »

Grâce à elle, nous ne les perdons jamais de vue. La fille, Élisabeth-Charlotte (1), était fort laide, mais bien découplée. Pour la tenue, un franc polisson : — C'est le nom qui veut ça. déclarait Madame. Elle se reconnaissait dans cette gamine tapageuse et ingouvernable, mais « très farceuse » et « très drôle. » Le garçon, le petit Duc de Chartres, était « beaucoup mieux de figure » et « un peu plus sérieux que sa sœur... C'est un bon enfant, ajoutait sa mère, *docile*, qui fait tout ce qu'on veut (2). » A douze ans, son dressage de prince destiné à figurer dans les cérémonies monarchiques en avait fait un petit bonhomme qui prenait les révérences très au sérieux : « En cela, disait Madame, il ne me ressemble pas du tout... Il a répondu l'autre jour à quelqu'un qui lui demandait s'il aimait les *cérémonies* et la *parure* : — *Je ne les hais pas tant que Madame, mais aussi je ne les aime pas tout à fait autant que Monsieur* (3). » Madame l'adorait, et ne l'en fessait que plus rudement : — On doit la sévérité aux enfans, disait-elle. Les siens s'en aperçurent « Quand mon fils était petit, écrivait-elle en 1710, je ne lui ai jamais donné un soufflet, mais je l'ai fouetté si vigoureusement avec les verges, qu'il s'en souvient encore. Les soufflets sont

(1) Née le 13 septembre 1676.

(2) Du 29 septembre 1683 à la duchesse Sophie. Les mots en italiques sont en français dans l'original.

(3) Du 4 juillet 1686, à la même.

dangereux; ils peuvent causer des désordres dans la tête (1). »

Fille et garçon la craignaient et l'aimaient. Ils la payaient en respect et en affection de l'indomptable énergie avec laquelle Madame les disputait aux favoris de Monsieur, acharnés à mettre la main sur les enfans de la maison. Pour sauver ces innocens de contacts pernecieux, pour tâcher d'en faire d'honnêtes gens, rien n'arrêta jamais leur mère, ni les menaces, ni les dangers. C'est le beau chapitre de la vie de Madame. Son fils était tout spécialement visé; elle le défendit en lionne à qui l'on veut prendre ses petits. Il n'a pas tenu à Liselotte que le Régent eût d'autres mœurs, la Régence une autre réputation devant l'histoire.

L'assaut de 1689 fut le plus terrible. Le marquis de Sillery, gouverneur du Duc de Chartres, prenait sa retraite. Le chevalier de Lorraine saisit la balle au bond. Il entreprit de le remplacer par d'Effiat (2), et c'était chose faite sans Madame. Monsieur avait promis. Le Roi avait permis; on le disait du moins, et Dangean l'a cru (3). Madame se mit en travers: « Je sais avec toute la France, disait-elle, que cet homme-là est un des drôles les plus abjects et les plus débauchés qu'il y ait au monde (4). » Lui livrer son fils, c'était l'envoyer à sa perte. Elle déclara qu'elle ne donnerait jamais son consentement, et Monsieur eut beau faire et beau dire, beau tempêter et menacer, il n'était pas plus avancé au bout de six mois que le premier jour. Enfin Madame finit par où elle aurait dû commencer: « J'ai parlé au Roi. Sa Majesté m'a dit que ce sont de purs mensonges de dire qu'il veut avoir d'Effiat pour gouverneur de son neveu; qu'il y a au contraire un au qu'il en détourne Monsieur (5). » Il promit à sa belle-sœur de choisir lui-même « un honnête homme » pour son fils, et tint parole; la place fut donnée au marquis d'Arcy.

Les avis sont aujourd'hui partagés sur un autre choix pour lequel Madame, chose rare, se trouva d'accord avec d'Effiat et le chevalier de Lorraine. Le fameux abbé Dubois, alors très petit personnage, était sous-précepteur du Duc de Chartres. Il l'aidait

1. Du 15 février 1710, à la marquise Louise.

2. Antoine Gouffier, marquis d'Effiat (1638-1719), premier écuyer de Monsieur.

3. Voir son *Journal*, le 5 août et le 25 septembre 1689.

4. Du 26 août 1689, à la duchesse Sophie. L'édition de Stuttgart a supprimé plusieurs pages de cette lettre.

5. Du 21 septembre 1689, à la duchesse Sophie.

à faire ses devoirs, lui cherchait les mots dans le dictionnaire, et du reste ne comptait pas : « Je l'ai vu mille fois dans les commencemens, rapporte Saint-Simon, lorsque j'allais jouer avec M. de Chartres (1). » Petit à petit, l'abbé prit de l'importance. Il donna les leçons, et les donna « fort bien, » étant extrêmement intelligent et très instruit. De moralité, point, si l'on s'en rapporte à Saint-Simon, qui n'a jamais pu le souffrir; ou à Torcy, qui le déclarait « sans la moindre ombre de probité, sans mœurs, connu pour tel des Français et des étrangers (2) » ; ou encore à d'Argenson, le plus violent des trois; il croyait l'abbé Dubois capable de tous les crimes et coupable de plusieurs.

Ce sont de terribles accusateurs; mais Dubois a aussi ses défenseurs. Sans parler de deux historiens récents (3), qui ont vu dans sa mauvaise réputation une injustice à réparer, il avait su se faire estimer de beaucoup d'honnêtes gens à la Cour de Louis XIV, soit qu'il le méritât en effet, soit qu'il trompât son monde. Souches le disait « homme d'esprit, d'érudition et de bonnes mœurs (4). » Fénelon s'était lié avec lui; on lit dans une de ses lettres, du 14 octobre 1711 : « M. l'abbé Dubois... est mon ami depuis un grand nombre d'années (5). » Il suffit de ces citations pour expliquer comment le petit sous-précepteur, protégé du chevalier de Lorraine, fut nommé précepteur par le Roi, en 1687, sans que Madame, si attentive au bien de ses enfans, y ait fait d'opposition.

Loin de s'en défier, elle lui donna toute sa confiance. Ses lettres à Dubois (6) sont tout à l'honneur de ce dernier. Madame s'y montre pleine de gratitude pour le bon et loyal serviteur qui se dévouait, elle le croyait du moins, à maintenir son fils dans le droit chemin : « Je voudrais trouver l'occasion de vous faire plaisir, lui écrivait-elle le 21 août 1691, ... je le ferais de bon

(1) *Mémoires*, gr. édition in-8°, I, 64. L'abbé Dubois avait été nommé sous-précepteur le 15 juin 1683.

(2) Lettre du 4 mars 1720 au cardinal Gualterio. Cf. Wiesener, *le Régent, l'abbé Dubois et les Anglais*, I, 262-263.

(3) Wiesener, *loc. cit.* et le comte de Seilhac : *l'abbé Dubois, premier ministre de Louis XV*, Paris, 1862, 2 vol. in-8°.

(4) *Mémoires*. Du 24 décembre 1690.

(5) Lettre à M^{me} Roujaut, femme de l'intendant de Maubeuge. Cf. Seilhac, I, 126, note.

(6) Elles sont conservées aux Archives de Chantilly. M. de Seilhac les a publiées *loc. cit.* Il y en a quarante-trois, dont quarante-deux du 19 mars 1691 au 25 octobre 1706; plus cinq lettres de Madame à son fils

cœur, pour vous marquer mon estime, la justice que je vous rends et la reconnaissance que je vous ai de ce que vous faites auprès de mon fils, qui m'oblige aussi à avoir de l'amitié pour vous. » Dans la même lettre : « Avec la vertu et le bon esprit que vous avez... » Ces lignes donnent le ton général de la correspondance. Le précepteur y joue le rôle de confident d'une mère tourmentée, qui s'entend avec lui pour la direction de son fils. Survint le mariage forcé du Duc de Chartres avec l'une des bâtardes du Roi. L'abbé Dubois y prit une part active, mais Madame ne l'apprit que bien des années après.

Chacun sait quelle passion, et quelle ténacité, mit Louis XIV à « agrandir » démesurément ses bâtards. C'était une question d'orgueil, une façon de prouver qu'il était au-dessus des lois et des règles. M^{me} de Maintenon l'encourageait, à cause de ceux des bâtards qu'elle avait élevés et qu'elle aimait, et ces deux illustres dévots demeuraient convaincus que Dieu, au jour du jugement, comprendrait la différence, en matière de morale, entre un grand monarque et un autre mortel, duc et pair ou simple croquant. C'était faire à Dieu beaucoup d'honneur. Dans cette heureuse persuasion, et avec une parfaite insouciance de l'opinion publique, qui se montrait dure, le Roi avait marié deux de ses bâtardes (1) à deux princes du sang, et il destinait la troisième, M^{lle} de Blois (2), issue comme la seconde d'un double adultère, à son neveu le Duc de Chartres, le plus grand parti de France après lui-même et le Dauphin. Il n'ignorait pas à quelles difficultés il allait se heurter : « Monsieur, rapporte Saint-Simon, était infiniment attaché à tout ce qui était de sa grandeur, et... Madame était d'une nation qui abhorrait la bâtardise et les mésalliances, et d'un caractère à n'oser se promettre de lui faire jamais goûter ce mariage (3). » Louis XIV était un prince rusé; il s'y prit de loin.

Dans les premiers mois de 1688, — le Duc de Chartres avait treize ans, M^{lle} de Blois onze, — le Roi fit marché avec le cheva-

1) Marie Anne de Bourbon, dite Mademoiselle de Blois (1666-1739) et fille de M^{lle} de La Vallière, épousa le 16 janvier 1680 Louis-Armand de Bourbon, prince de Conti. Veuve en 1685. — Louise-Françoise de Bourbon, dite Mademoiselle de Nantes 1673-1743 et fille de M^{lle} de Montespan, épousa le 24 juillet 1685 Louis III, duc de Bourbon Condé.

2) Françoise-Marie de Bourbon, dite aussi Mademoiselle de Blois, née le 4 mai 1677, et fille de M^{lle} de Montespan.

3. *Mémoires*, édit. in-8, I, 60.

lier de Lorraine. Il promettait l'Ordre du Saint-Esprit à cet immonde personnage et à son frère, M. le Grand. En échange, le chevalier de Lorraine « répondait du consentement de Monsieur au mariage, et des moyens d'y faire venir Madame et M. le Duc de Chartres (1). » Le Roi paya d'avance; la promotion de l'Ordre eut lieu le 31 décembre de la même année. Il fallut attendre pour les noces que les deux enfans eussent grandi.

Madame avait eu vent de quelque chose. Elle profita d'une occasion sûre pour s'en ouvrir à sa tante Sophie : « (Saint-Cloud, le 14 avril 1688)... On m'a dit en confidence les vraies raisons pour lesquelles le Roi traite si bien le chevalier de Lorraine et le marquis d'Effiat ; c'est qu'ils lui ont promis d'amener Monsieur à prier humblement le Roi de marier les enfans de la Montespan avec les miens, savoir ma fille avec ce boiteux de duc du Maine, et mon fils avec M^{lle} de Blois. La Maintenon, dans cette circonstance, est tout à fait pour la Montespan, car c'est elle qui a élevé ces bâtards-là, et elle aime ce vilain boiteux comme s'il était son enfant... »

Tout, dans ce projet, blessait profondément Madame; tout lui était odieux : « Le duc du Maine ne serait pas l'enfant d'un double adultère, il serait un prince légitime, que je n'en voudrais pas pour gendre, non plus que de sa sœur pour bru, car il est horriblement laid et boiteux, et il a encore d'autres défauts; il est avare en diable, et n'a pas une bonne nature. Sa sœur, elle, a bon caractère, mais elle est effroyablement malsaine, et sa vue est si faible, qu'elle finira, je crois, par devenir aveugle. Ajoutez à cela qu'ils sont nés d'un double adultère, comme je vous l'ai déjà dit, et de la femme la plus méchante et la plus mauvaise que la terre ait portée. Je laisse à penser à Votre Dilection combien je dois désirer ce mariage... Toutes les fois que j'aperçois ces bâtards, cela me fait tourner le sang. Je laisse à penser à ma tante bien-aimée ce que je souffre de voir mon fils unique et ma fille unique victimes de mes plus cruels ennemis... » Madame s'alarmait à tort pour sa fille; M. le Prince se réservait le duc du Maine pour l'une des siennes; mais elle n'avait que trop raison en ce qui regardait son fils.

Vers le jour de l'an de 1692, le Roi et M^{me} de Maintenon, qui n'avaient jamais perdu leur dessein de vue, jugèrent le moment

(1) Saint-Simon, *loc. cit.*, p. 61.

venu de l'exécuter. Le chevalier de Lorraine fit ce qu'il voulut de Monsieur. De Madame et de ses colères, personne n'avait cure. Restait le Duc de Chartres, qui avait juré à sa mère de ne jamais consentir. M^{me} de Maintenon manda en cachette l'abbé Dubois, et lui conseilla de se faire bien venir du Roi en décidant son élève : « L'abbé Dubois se trompe fort, écrivait Madame dans sa vieillesse (1), lorsqu'il pense que je crois qu'il n'a pas contribué au mariage de mon fils. Je suis persuadée que lui seul l'a fait. Il est vrai qu'au commencement il était pour moi, mais après que la vieille l'eut mandé trois ou quatre fois auprès d'elle, il changea bien vite... Monsieur était aussi mécontent de la chose que moi; mais le Roi et sa vieille guenipe le firent menacer de chasser ses favoris; cela le fit consentir à tout. » Dans une autre lettre : « Je sais combien de fois (l'abbé Dubois) s'est rendu la nuit chez elle, pour vendre et pour trahir son maître (2). »

Il avait d'abord hésité (3) : « L'abbé, très perplexe, consulta le Père La Chaise, et Fénelon, précepteur du Duc de Bourgogne. Leur réponse fut que la volonté du Roi était apparente; et que, comme souverain, il avait le droit de disposer des alliances de sa famille. » Dubois ne résista plus. Il fit peur du Roi à son élève, et la duchesse Sophie reçut ce cri de désespoir : « (10 janvier 1692.) Quoique j'aie les yeux si gros et si enflés que c'est à peine si j'y vois, pour avoir eu la sottise de pleurer toute la nuit, je ne veux pas laisser passer cet ordinaire sans dire à Votre Dilection le chagrin que j'ai eu hier, au moment où je m'y attendais le moins. Monsieur est entré chez moi à trois heures et demie, et il m'a dit : *« Madame, j'ai une commission pour vous de la part du Roi, qui ne vous sera pas trop agréable, et vous devez lui rendre réponse à ce soir vous-même; c'est que le Roi vous mande que lui, et moi, et mon fils, étant d'accord du mariage de M^{lle} de Blois avec mon fils, vous ne serez pas la seule qui vous y opposerez (4).* Je laisse à penser à Votre Dilection quelles ont été ma consternation et ma douleur. » Elle ajoutait en termes brefs qu'elle avait vu le Roi, et que, se souvenant des recommandations de sa tante, elle s'était contenue en sa pré-

1) Lettre à la marquise Louise, du 2 novembre 1717. Traduction Brunet.

2) Du 7 novembre 1719. — *Fragments de lettres originales*, II, 267.

(3) Wiesener, *loc. cit.*, I, 243-244.

4) Les passages en italiques sont en français dans l'original.

sence : « Je dis : *Quand Votre Majesté et Monsieur me parlerez en maîtres, comme vous faites, je ne puis qu'obéir...* J'ai si mal à la tête, que je ne puis en écrire davantage... » Nous savons le reste par Saint-Simon ; le mariage du jeune prince avec lequel il avait été « comme élevé (1) » forme presque le début de ses *Mémoires*.

Le Duc de Chartres n'avait pas osé dire *non* au Roi, et Madame était rentrée chez elle outrée : « Monsieur son fils l'y suivit incontinent, auquel, sans donner le moment de lui dire comment la chose s'était passée, elle chanta pouille, avec un torrent de larmes, et le chassa de chez elle. Un peu après, Monsieur, sortant de chez le Roi, entra chez elle, et, excepté qu'elle ne l'en chassa pas comme son fils, elle ne le ménagea pas davantage : tellement qu'il sortit de chez elle très confus, sans avoir eu loisir de lui dire un seul mot (2). »

Le soir de ce même jour, 9 janvier, le Roi déclara le mariage à ses proches, chez M^{me} de Maintenon et en présence des deux jeunes gens. La nouvelle se répandit soudain dans les salons. On se groupa, on se regarda ; chacun guettait l'entrée des fiancés et de leur famille. Ces augustes personnes parurent enfin, Monsieur, l'oreille basse et l'air honteux, le futur, la mine désolée, la future, « dans un embarras et une tristesse extrême ; » elle avait quinze ans, ne se doutait de rien une demi-heure auparavant, et sentait peser sur elle la désapprobation publique. Quant à Madame... « Madame se promenait dans la galerie avec Châteautiers, sa favorite (3)... : elle marchait à grands pas, son mouchoir à la main, pleurant sans contrainte, parlant assez haut, gesticulant, et représentant fort bien Cérès après l'enlèvement de sa fille Proserpine, la cherchant en fureur et la redemandant à Jupiter. Chacun, par respect, lui laissait le champ libre, et ne faisait que passer... Nul ne fut assez hardi pour lui parler du mariage (4). »

Il fallut souper avec le Roi : « Madame avait les yeux pleins de larmes, qui tombaient de temps en temps, et qu'elle essuyait de même... Monsieur son fils avait aussi les yeux bien rouges,

(1) *Mémoires*, éd. in-8, I, 28.

(2) Pour toute cette partie, voyez *Mémoires*, I, p. 68 et suivantes.

(3) Anne, fille de Roland de Foudras, comte de Châteautiers.

(4) Cette dernière ligne est tirée d'une *Addition* à Dangeau, pour le 10 janvier 1692.

et tous deux ne mangèrent presque rien. » Le Roi avait beau se faire attentif et empressé, pour une fois il perdait ses soins ; Liselotte restait hérissée, intraitable, Liselotte le brusquait et le rembarrait. Sans se décourager, il la salua très bas lorsqu'on se sépara pour la nuit : en relevant la tête, il ne vit plus qu'un dos qui s'enfuyait. Telle était Madame, les jours où elle se contentait pour obéir à sa tante.

Le lendemain matin, 10 janvier, la Cour attendait dans la galerie le passage du Roi se rendant à la messe : « Madame y vint : monsieur son fils s'approcha d'elle, comme il faisait tous les jours, pour lui baiser la main ; en ce moment, Madame lui appliqua un soufflet si sonore qu'il fut entendu de quelques pas, et qui, en présence de toute la Cour, couvrit de confusion ce pauvre prince, et combla les infinis spectateurs, dont j'étais, d'un prodigieux étonnement (1). »

Le 11, le mariage devint officiel, et le marquis de Sourches nota dans ses *Mémoires* : « On ne peut pas s'imaginer quel fut le désespoir de Madame ; il était si grand qu'elle ne songea pas même à le cacher, et il y eut des gens qui dirent qu'il avait été jusqu'à la pousser à maltraiter son fils. »

La future avait surmonté son embarras, et prenait la chose du bon côté. Un jour que M^{me} de Caylus lui parlait en badinant de son fiancé, cette petite fille de quinze ans repartit nonchalamment : « Je ne me soucie pas qu'il m'aime ; je me soucie qu'il m'épouse (2). » Mot qui contient toute la philosophie des mariages politiques entre princes et princesses.

M^{me} de Maintenon montra combien peu elle craignait Madame, en revendiquant, par une lettre à M^{me} de Ventadour (3), l'honneur d'avoir travaillé à « cette affaire » de concert avec M^{me} de Bracciano, la future princesse des Ursins (4) : « M^{me} de Braquiane a fait le mariage de M. le Duc de Chartres pour être dame d'honneur ; c'est une intrigue qu'elle a commencée avec moi... et nous voyons aujourd'hui qu'elle ne veut pas être dame d'honneur ! » Suivaient quelques allusions obscures, un compliment sur le « bon esprit » de Madame, et elle poursui-

1, Saint-Simon, éd. in-8°, I, 74.

2, *Souvenirs et Courte poulance* de M^{me} de Caylus. Éd. Émile Raunier, p. 172.

3, *Dame d'honneur de Madame*.

4, Elle prit ce dernier titre après son veuvage en 1698.

5, *Correspondance générale*, III, 323.

vait : « Vous savez que ma folie est de vouloir faire entendre raison ; je vous assure que je le voudrais encore plus pour Madame dont vous m'avez dit tant de bien et qui a des qualités qui pourraient la rendre plus heureuse. Est-il possible que, ne pouvant éviter ce mariage, elle ne le fera pas de bonne grâce, qu'elle ne s'expliquera pas avec le Roi, qu'elle ne se mettra pas dans une bonne intelligence avec lui, et qu'elle aimera autant demeurer comme elle est ? » Ainsi, M^{me} de Maintenon avait poussé le Roi à un acte parfaitement impopulaire, parfaitement impolitique au point de vue monarchique, pour le plaisir de procurer une place de 8000 francs à une amie qui la dédaigna. C'était d'un esprit médiocre, qui envisageait les choses par leurs petits côtés. En revanche, le ton amical de la lettre, à l'égard d'une personne qui ne cessait de la vilipender, part d'un bon naturel : la « vieille ordure » n'était pas vindicative.

La duchesse Sophie gronda Liselotte, qui, cette fois encore, nia effrontément : « On a mal renseigné Votre Dilection en lui disant que je m'étais conduite comme un enfant à l'occasion du mariage. Je ne suis malheureusement plus d'âge à faire l'enfant (1)... » Il y a des gens qui oublient ce qu'ils ont dit et fait dans la colère ; Madame aurait-elle été du nombre ?

Les noces furent célébrées le 18 février, et laissèrent après elles comme un vent de mauvaise humeur : « Si encore il n'y avait que le mariage, écrivait Madame, j'en prendrais mon parti ; mais il m'arrive tous les jours tant de choses désagréables et j'ai si peu de consolations, qu'il n'y a pas moyen de ne pas être triste (2). » Elle était tout particulièrement excitée contre sa bru, qui ne sentait pas comme elle l'aurait dû l'honneur d'être Duchesse de Chartres, et se permettait de le prendre de haut avec sa nouvelle famille. « Quand on pense, disait Madame, que ça n'est qu'une crotte de souris (3) ! » Un autre jour, elle traçait de verve ce portrait, digne de la main d'une belle-mère : « La femme de mon fils est une désagréable et méchante créature, qui ne s'inquiète pas de mon fils et méprise Monsieur, comme si elle était une personne importante. Elle ne fait rien contre moi, mais elle me montre une horrible indifférence, ne parle jamais devant moi de ce qu'elle fait, et est souvent quinze jours

(1) Du 21 février 1692.

(2) Lettre du 21 février 1692, à M^{me} de Harling.

(3) Du 7 août 1692, à la duchesse Sophie.

sans mettre les pieds chez moi. Je la laisse faire, et n'ai pas l'air de m'apercevoir de rien, mais son orgueil et sa mauvaise humeur sont insupportables, et sa figure parfaitement désagréable: elle ressemble comme deux gouttes d'eau à un derrière, sauf votre respect. Avec cela, elle est toute de guingois, elle a une prononciation affreuse, comme si elle avait la bouche pleine de bouillie, et une tête qui branle toujours. Voilà le beau cadeau que nous a fait la vieille ordure;... mais la naissance tient lieu de tout... Elle tourmente ferme son mari (1). »

Le Duc de Chartres en voulait au Roi, le Roi en voulait à Madame, Monsieur en voulait à la fois au Roi et à Madame, et de toutes ces bouderies jaillissaient des piques et des tracas. Le 10 mai, Louis XIV partit pour assiéger Namur (2). Il emmenait toutes les dames, sa belle-sœur exceptée, afin de lui marquer son mécontentement. Madame joua l'indifférence, mais elle ne pouvait se passer de le voir, et elle fut sottement malheureuse pendant l'absence de la Cour, au lieu de jouir de ses deux mois de paix et de liberté dans son cher Saint-Cloud. Son fils ne se montra pas plus sage. Il faisait la campagne, flanqué, comme un petit garçon, de son gouverneur et de son précepteur, et il la faisait très brillamment: « Depuis le Roi jusques aux harengères, tout le monde parle de vous, » lui écrivait sa mère (3) après la bataille de Steinkerke, où il avait été blessé en chargeant. Du même jour, le soir: « Continuez, mon cher enfant, je vous en conjure, et rendez-vous un prince parfait; et si la fortune ne vous a pas rendu un des maîtres du monde, confondez-la, en montrant à toute la terre que vous méritiez de l'être, et régnez sur les cœurs, c'est le plus grand et le plus beau règne du monde, et que tout honnête homme doit le plus désirer. » Le Duc de Chartres était un « prince parfait » tant qu'il se battait; hors de là, il ne faisait plus que des sottises: « Sa protestation (d'époux malgré lui), dit un historien récent, fut d'humilier l'épouse et de braver le Roi par les déportemens les plus scandaleux (4). » Braver Louis XIV n'était pas un plaisir qui pût aller sans ennuis; le Duc de Chartres en eut beaucoup, de mérités et, encore plus,

1. Du 10 octobre 1633.

2. Le siège de Namur dura du 26 mai au 30 juin. L'année 1692 était la quatrième de la guerre contre la ligue d'Angshourg, qui se termina en 1697 par le traité de Ryswick.

3. Le 10 août 1692. La bataille de Steinkerke eut lieu le 4 août.

4. Wiesener, *loc. cit.*, p. 244.

d'immérités; dans les deux cas, sa mère, amie fidèle et vaillante, recevait les contre-coups. Madame a toujours soutenu que ses enfans lui avaient apporté plus de peines que de joies. Ainsi la maternité n'avait pas été pour elle le bonheur éclatant qui console de tout.

III

On sait par une *Relation* (1) allemande que la disgrâce de Madame paraissait sans remède dès avant le mariage forcé de son fils. L'auteur de ce mémoire, Ézéchiél Spanheim, envoyé de Brandebourg à Paris, s'y montre très bien informé des cabales, ou des dissentimens, qui avaient coûté à Liselotte « la confiance et l'affection de Monsieur » et « la considération particulière que le Roi avait eue assez longtemps pour elle. » Il en augurait mal de l'avenir pour « cette bonne princesse, » ainsi qu'il l'appelle. Les mêmes causes continuant d'agir puisque le chevalier de Lorraine était toujours tout-puissant, Madame toujours incapable de « se contraindre... dans les rencontres » et de plus en plus anti-française, Spanheim, qui l'aimait et la plaignait, ne voyait « guère d'apparence que sa condition devînt plus heureuse avec le temps. »

C'était une impression assez générale. Les ambassadeurs étrangers, observateurs par métier, étaient tous frappés de cette princesse qu'on sentait si lointaine, qui vivait isolée dans la plus grande cohue du monde, et « n'avait jamais l'air chez soi (2) » nulle part. Pour des hommes politiques, la leçon était grave. Depuis que le chagrin avait éveillé sa sensibilité, Madame était le vivant symbole de l'incompatibilité « d'alors, » — et de tous les temps, — « entre la nature des Allemands et celle des Français (3). » L'impossibilité de se comprendre éclatait dans sa personne et ses paroles avec une telle évidence qu'on ne voit pas comment les choses auraient pu tourner autrement pour elle si M^{me} de Maintenon, qu'elle accusait de tous ses maux, n'avait pas existé. Les raisons qui ont rendu la princesse Liselotte justement

(1) Ézéchiél Spanheim (1629-1710) avait été longtemps au service du père de Madame. Il représenta le Brandebourg à Paris de 1680 à 1689, et de 1698 à 1701. Sa *Relation de la Cour de France* est de 1690. Publiée par la *Société de l'Histoire de France*, chez Renouard (Paris, 1882, 4 vol. in-8°).

(2) *Französische Geschichte*, par Léopold Ranke, t. VI, préface, p. 3.

(3) *Id.*, *ibid.*

populaire dans son pays, où on lui est reconnaissant d'avoir aimé passionnément l'Allemagne et de n'avoir aimé qu'elle, ne pouvaient point ne pas irriter le roi de France contre la mauvaise amie, la belle-sœur déloyale, qui s'empressait, dans les heures sombres du règne, de trompeter au dehors que le trésor était vide et le pays épuisé. Madame ne le comprit jamais, — c'est du reste son excuse, — de sorte que sa haine pour M^{me} de Maintenon s'exaspérait d'année en année. Ses griefs personnels se compliquaient du dégoût que lui inspirait la cour de France nouvelle manière, œuvre de la favorite.

Celle-ci caressait le rêve de ramener la société française, avec l'aide et à l'exemple du Roi, à une piété solide et pratiquante. Les directeurs spirituels de M^{me} de Maintenon l'encourageaient dans la pensée que Dieu l'avait choisie pour être l'instrument du salut d'un grand prince, et pour l'intéresser aux âmes de ses sujets. Une coterie dévote approuvait son dessein. Le reste, y compris bien des gens qui s'estimaient bons catholiques, rechignait à se laisser régenter par une ancienne gouvernante; mais on n'osait pas le laisser voir.

M^{me} de Maintenon s'était mise à la besogne à la mort de Marie-Thérèse (30 juillet 1683), et les débuts avaient passé ses espérances. Deux mois n'étaient pas écoulés qu'elle écrivait triomphalement à son bohème de frère, Charles d'Aubigné: « Je crois que la Reine a demandé à Dieu la conversion de toute la Cour; celle du Roi est admirable, et les dames qui en paraissaient les plus éloignées ne partent plus des églises (1). » Le *Journal* de Dangeau contient désormais à toutes les grandes fêtes une note en ce genre: « Le Roi fut presque toute la journée à la chapelle. » En 1686, à Noël, il relevait de maladie; on lui avait fait « la grande opération, » il avait énormément souffert et ne sortait pas encore. Il assista néanmoins aux « trois messes de minuit » « et à une partie de matines, » puis, dans la journée de Noël, à trois autres messes, au sermon, aux vêpres et au salut (2). Cela faisait bien des choses pour un homme dont ce n'était pas le métier. Madame trouvait que c'était trop; qu'les princes ont mieux à faire que d'être « quatre ou cinq heures » en oraison; et elle enrageait, car l'étiquette obligeait la famille

1. *Correspondance générale*, II, 324. Lettre du 28 septembre 1683.

2. Cf. Dangeau et *Correspondance générale*, III, 54, lettre de M^{me} de Maintenon à M^{me} de Brinon.

royale à suivre son chef aux offices du dimanche et des jours de fête.

L'assiduité à l'église n'était qu'un premier pas dans la voie des observances. Le second pas se fit le 7 mars 1685, non sans murmures de la part des courtisans. Voici le récit du marquis de Sourches : « Au commencement du carême, le Roi appela un matin le grand prévôt (1) et lui dit qu'il lui réitérait les ordres qu'il lui avait donnés les années précédentes, pour qu'il empêchât qu'on ne mangeât de la viande à la Cour; qu'il voulait qu'ils fussent observés plus sévèrement qu'ils ne l'avaient été par le passé; qu'il lui ordonnait de lui nommer tous ceux qui en mangeraient et en donneraient à manger à d'autres, de quelque qualité qu'ils pussent être, et qu'il lui en répondrait. Le grand prévôt lui répondit que Sa Majesté lui donnait une commission très onéreuse, et qu'elle allait lui attirer sur les bras tout ce qu'il y avait de gens à la Cour; mais le Roi lui répliqua qu'il le voulait absolument. Et cette conversation, qui se fit au lever du Roi, en présence de la meilleure partie de la Cour, ne finit que par l'assurance que le grand prévôt donna au Roi, qu'il serait ponctuellement obéi. » On se savait déjà surveillé jour et nuit dans les escaliers et les corridors de Versailles par une police secrète qui rendait ses comptes au Roi. Il fallut se faire à l'idée d'être espionné dans sa cuisine. Ce fut amer.

Deux mois après, le Roi s'en prenait aux gros mots et aux propos égrillards en usage à sa Cour (2), puis ce fut d'autres réformes, tantôt bonnes, tantôt mauvaises, mais qui avaient ceci de commun de n'être que des apparences, des attitudes, sans effet sur les cœurs, ni sur le fond de la conduite. Madame déclarait sans ambages que la Cour devenait hypocrite; qu'elle cachait sous ses mines dévotes plus de perfidie et de méchanceté que jamais; que les femmes s'y perdaient de plus en plus; et que tel jouait la piété à Versailles qui faisait l'athée à Paris. Elle disait l'ennui accablant d'un monde où « les hommes et les femmes n'osaient plus se parler ouvertement (3) » sous peine de scandale; la grossièreté des jeunes « cavaliers » sevrés de conversations féminines; le danger de retrancher les plaisirs honnêtes à des gens condamnés à ne rien faire: et elle se refusait à admirer la nou-

(1) Le grand prévôt n'était autre que le marquis de Sourches lui-même.

(2) Cf. la *Revue* du 15 juin, p. 317.

(3) Lettre à la duchesse Sophie, du 13 février 1695.

velle austérité du Roi, qui s'admirait pourtant lui-même : « Nous avons manqué ne plus avoir de comédies, écrivait-elle à sa tante le 23 décembre 1694. La Sorbonne a voulu la faire interdire pour plaire au Roi, mais on prétend que l'archevêque de Paris et le Père de la Chaise lui ont dit qu'il serait trop dangereux *de bannir les divertissemens honnêtes* (1); que cela pousserait la jeunesse à des vices abominables. De sorte que la comédie nous reste, grâce à Dieu. On assure que la vieille ratatinée du grand homme en sera effroyablement dépitée, car c'était elle qui avait inventé de la supprimer... Tant que la comédie existera, j'irai; ils auront beau faire piailler contre elle du haut de la chaire. »

« Il y a quinze jours, on prêchait contre elle; on disait qu'elle *animait les passions*. Le Roi se tourna de mon côté et me dit : « *Il ne prêche pas contre moi, qui ne va plus à la comédie, mais contre vous autres, qui l'aimez et y allez.* » Je répondis : « *Quoique j'aime la comédie et que j'y aille, M. d'Agén (2) ne prêche pas contre moi, car il ne parle que contre ceux qui se laissent exciter les passions aux comédies, et ce n'est pas moi; elle ne me fait autre effet que de me divertir, et à cela il n'y a nul mal.* » Le Roi ne souffla mot. »

L'année suivante, l'archevêque de Paris 3 au mieux à cette époque avec M^{me} de Maintenon, forma le dessein « d'ôter la foire Saint-Germain pendant le carême (4), » à cause des lieux de plaisir où se pressaient la Cour et la ville, et de fermer dans le même temps les théâtres de Paris. Le Roi trouva cela exagéré, et M^{me} de Maintenon en avertit le prélat, qui abandonna son projet. L'archevêque prit sa revanche en 1696, à l'occasion d'un jubilé de quatorze jours qui commença le lundi gras (5 mars), et pendant lequel furent interdits les spectacles, danses, mascarades et « autres divertissemens (5). » Défense aux « marchands de la foire Saint-Germain de donner à jouer (6), » ou à boire et à manger. Monsieur ayant osé se plaindre au Roi,

1 Les mots en italiques sont en français dans l'original.

2 Mascarón, prédicateur en renom.

3 Louis-Antoine de Noailles, nommé archevêque de Paris le 19 août 1695, et beaucoup plus rigoriste que son prédécesseur.

4 M^{me} de Maintenon à l'archevêque de Paris, lettres des 21 et 27 décembre 1695 *Correspondance générale*, IV.

5 Sour-lez, 4 mars 1696.

6, Dangeau, 5 mars.

L'archevêque le sut aussitôt par M^{me} de Maintenon : « Monsieur est celui qui paraît le plus peiné de la piété. Il dit l'autre jour au Roi (1)... » Suivaient les paroles de Monsieur. M^{me} de Maintenon croyait de bonne foi travailler pour la religion et la morale, mais c'était Madame qui avait raison; la piété ne s'improvise pas avec des réglemens de police, et la Cour de France se peuplait de « Tartuffes » des deux sexes.

A mesure que l'atmosphère générale se modifiait, Liselotte sentait le Roi lui échapper plus complètement, et elle en déraisonnait de jalousie. A la duchesse Sophie, le 30 juin 1691 : « Tant que la vieille ordure vivra, je serai mal en cour, car sa haine contre moi est sans bornes; plus je lui fais de politesses, plus ça va mal. » A la même, le 31 mai 1692 : « Si un diable voulait emporter notre vieille ripopée, je le tiendrais pour un homme d'honneur, et je prierais volontiers pour qu'il soit anobli. » A la même, devenue l'Électrice Sophie par l'érection du Hanovre en Électorat (2) : « (10 octobre 1693.) La duchesse de Hanovre (3) pourra dire à Votre Dilection quel méchant diable, et faux, est la vieille ordure, et que ce n'est pas ma faute si elle me hait atrocement, car j'ai fait tout au monde pour être bien avec elle. » Sa Dilection savait à quoi s'en tenir sur les amabilités de Liselotte pour M^{me} de Maintenon : « (27 février 1695.) Monsieur m'a donné hier une nouvelle qui serait excellente, si elle était vraie, mais j'ai peur que non. La vieille ordure aurait un cancer de la matrice, sauf votre respect. Ce serait un bien grand bonheur, mais je ne peux pas croire que ce soit vrai. » C'était en effet une fausse joie : « (16 mars.) La nouvelle n'est malheureusement pas vraie. J'ai vu hier la vieille ordure manger avec nous; elle était fraîche et bien portante. »

C'est féroce. Ne jugeons pas Madame trop durement. La femme la meilleure peut devenir un monstre quand la jalousie la possède; Hermione était peut-être douce et bonne avant d'aimer Pyrrhus. Ayons compassion de cette Liselotte douloureuse qui en arrivait à blasphémer les souvenirs heureux, et à

(1) Lettre du 11 mars 1696, à l'archevêque de Paris.

(2) Le 2 décembre 1692.

(3) Bénédicte, femme de Jean-Frédéric, frère et prédécesseur d'Ernest-Auguste. Elle s'était fixée en France après son veuvage (1679), et retournait en Allemagne en voyageuse.

vouloir effacer de toutes les mémoires les dix années de bonheur qu'elle avait eues en France : « (2 mai 1697.) Je plains Votre Dilection de ne pas avoir de meilleur passe-temps que de lire mes vieilles lettres. Tant que feu *papa* a vécu, vous les trouverez pleines de *contentement* de *Monsieur* (1), car je ne voulais pas que Sa Grâce pût apprendre ce qu'il en était au vrai ici; je ne l'ai jamais dit dans aucune lettre. Quand Votre Dilection est venue ici, je ne lui ai rien caché, mais j'ai tout caché à Sa Grâce... ça l'aurait tourmentée et attristée. » Il est fâcheux de ne pas posséder la réponse de l'Électrice Sophie, qui avait bonne tête et le parler franc.

Quelques événemens de cette période de détresse morale sont à noter. Au mois de juillet 1693, Madame eut la petite vérole. Elle fut à la mort, mais garda sa présence d'esprit, et se défendit contre les médecins avec son énergie accoutumée : « Cette princesse, rapporte Souches le 7 juillet, suivant son génie ordinaire, se traitait seulement avec des poudres sudorifiques, et mangeait presque de la même manière que si elle n'avait pas été malade. » Le 9, Dangeau écrit à son tour : « Madame a toujours bu à la glace; ses fenêtres sont ouvertes; elle change de linge quatre fois le jour, ne veut point être saignée, ne veut point avoir d'autre médecin que le sien. » A peine hors d'affaire, elle devient énorme, et ses lettres ne tarissent plus sur la laideur prodigieuse de toute sa personne : « Ma graisse s'est mal placée, de sorte qu'elle me va mal. J'ai, sauf votre respect, un derrière effroyable, un ventre, des hanches et des épaules énormes, le cou et la poitrine très plats; pour dire la vérité, je suis épouvantable, mais j'ai le bonheur de ne pas m'en soucier (2). » Voilà pour la tournure, et voici pour la figure : « J'ai toujours été laide et le suis devenue encore plus depuis la petite vérole. Ma taille est *monstrueuse* (3) d'épaisseur; je suis carrée comme un dé à jouer. Ma peau est d'un rouge tacheté de jaune; je commence à grisonner, et mes cheveux sont poivre et sel; mon front et mes yeux sont tout ridés, mon nez toujours aussi de travers et, par-dessus le marché, tout *brodé* par la petite vérole, ainsi que mes deux joues plates. J'ai un double menton, les dents

1. Les mots en italiques sont en français dans l'original.

2. Lettre du 19 octobre 1699 à l'électrice Sophie.

3. Les mots en italiques sont en français dans l'original.

gâtées, la bouche un peu endommagée, plus grande et plus ridée; vous jugez de ma jolie figure (1). »

Elle s'essoufflait à présent en marchant. A cheval, elle était toujours la première écuyère de la cour de France. Le 15 avril 1696, elle écrivait à M^{me} de Harling : « J'ai beau être grosse, cela ne m'empêche pas de chasser; j'en suis quitte pour monter de grands chevaux qui puissent me porter. Je suis maintenant, grâce à Dieu, en excellente santé; jeudi dernier, j'ai chassé le loup pendant six heures... après quoi, je me suis sentie parfaitement bien. Il est certain que rien n'est meilleur pour la santé. » Le Dauphin l'emmenait volontiers à la chasse.

Le 7 décembre 1697, le Duc de Bourgogne épousa Marie-Adélaïde de Savoie, fille de Victor-Amédée II et d'Anne-Marie d'Orléans, seconde fille de Monsieur et de sa première femme (2). Ce mariage avait été une déception pour Madame, qui aurait voulu le Duc de Bourgogne pour sa fille, mais il n'était pas désavantageux à la maison d'Orléans, puisque Monsieur se trouvait être le grand-père de la future reine de France. La petite Duchesse de Bourgogne, quoique tout enfant, — elle n'avait pas onze ans à son arrivée en France, — s'aperçut par malheur que Madame ne comptait pas, et la négligea pour de plus importants : « Elle est effroyablement politique, écrivait Madame (3), fait peu de cas de son grand-père, nous regarde à peine, mon fils et moi, mais dès qu'elle aperçoit M^{me} de Maintenon, elle lui sourit et va à elle les bras ouverts. » La charmante Duchesse de Bourgogne devint une épine de plus dans la chair de Liselotte.

La mort de son oncle de Hanovre, survenue le 24 janvier 1698, affligea Madame à cause de l'Électrice Sophie; toutefois elle en fut promptement distraite par la grande affaire de l'établissement de sa fille. Elisabeth-Charlotte d'Orléans « coiffait sainte Catherine, » quand le Roi accepta pour elle Léopold, duc de Lorraine. Aux yeux de sa mère, ce fut un mariage de raison; Madame disait que son gendre n'avait pas beaucoup d'esprit, pas beaucoup d'argent, mais qu'au moins ses enfans pourraient

(1) Lettre du 22 août 1698 à la raugrave Louise.

(2) Anne-Marie, appelée *Mademoiselle*, avait épousé le duc de Savoie en 1684. La Duchesse de Bourgogne était née le 6 décembre 1683.

(3) Lettre du 8 novembre 1696, à l'Électrice Sophie. La Duchesse de Bourgogne était arrivée en France le 16 octobre 1696.

entrer dans un chapitre d'Allemagne, ce que ne pourraient pas ceux du Duc de Chartres. Mademoiselle se montra parfaitement contente; elle était peu exigeante, et « ravie de se voir délivrée de la dure férule de Madame (1). » La cérémonie se fit par procuration le 13 octobre 1698, à Fontainebleau, en présence d'une foule qui s'acquitta de ses devoirs de politesse à la satisfaction de Madame : « Tout le monde pleurait, écrivit cette dernière à sa tante Sophie; le Roi, le roi et la reine d'Angleterre, toutes les princesses, tous les membres du clergé, tous les courtisans, jusqu'aux gardes et aux Suisses, tous les ambassadeurs, le peuple, en un mot, tous, tous ont versé des larmes amères, excepté M. le Dauphin, qui n'en a pas versé une seule, et qui regardait tout comme s'il était au spectacle (2). » Mademoiselle ne laissait pas de regrets : sa mère l'avait tenue de si court qu'on la connaissait à peine; mais ainsi le voulait l'usage, et les yeux secs du Dauphin avaient offensé Madame : « Si c'était par *raison* qu'il n'a pas pleuré, disait-elle, j'approuverais... mais c'est parce qu'il a mauvais cœur et qu'il aime à voir les gens tristes et affligés (3). » Il est curieux que l'on parle toujours de la sensiblerie et des torrens de larmes du xviii^e siècle, et jamais de ceux du xvii^e.

Vers le même temps, il se fit dans l'esprit de Monsieur un revirement qui fut gros de conséquences pour Madame. La santé de ce prince déclinait, et son confesseur, le rude Père du Trévou, ne manquait pas une occasion de lui répéter « qu'il prit bien garde à lui, qu'il était vieux, usé de débauches, gras, court de col, et que, selon toute apparence, il mourrait d'apoplexie, et bientôt (4). » Monsieur en conçut une peur épouvantable du diable, se fit dévot, et les favoris reçurent leur congé. D'autre part, il était en froid avec le Roi. Louis XIV lui avait promis monts et merveilles pour son fils, lors du mariage, et lui avait ensuite manqué de parole, craignant, s'il donnait des commandemens au Duc de Chartres, que la comparaison avec ce brillant soldat ne fit du tort à ses bâtards. L'irritation de Monsieur se tourna en regain de confiance à l'égard de sa femme, qui lui avait prédit ce qui arrivait. Ayant besoin d'elle,

(1) Saint-Simon, éd. in-8°, VI, 5.

(2) Du 15 octobre.

(3) A l'Électrice Sophie, le 5 novembre 1698.

(4) Saint-Simon, éd. in-8°, VIII, 313.

il s'en rapprocha, et la paix se rétablit dans cet intérieur agité. C'était un événement capital pour Liselotte. Chose inexplicable, elle en fit mystère à sa tante et lui continua ses plaintes : « Monsieur est comme toujours... Il me donne de bonnes paroles, vit bien avec moi en apparence ; en réalité, il ne peut pas me souffrir, et me nuit autant auprès du Roi que la vieille ordure (1). »

Telle était la situation au printemps de 1704, quand un accident imprévu vint rejeter Madame dans les difficultés. La guerre de la succession d'Espagne se préparait. Le Duc de Chartres n'avait pu obtenir de servir et, de découragement, faisait derechef des sottises. Le Roi, qui ne comprenait plus qu'on pût être un mari infidèle, s'avisa de reprocher à Monsieur les fredaines de son fils. Rabroué une première fois, le monarque revint à la charge, et trouva devant lui un timide poussé à bout, qui ne se connaissait plus et qui lui criait des choses désagréables, portes grandes ouvertes, dans un cabinet de Marly. Louis XIV outré s'emporta aussi, et les voilà se chantant pouille devant des centaines d'oreilles attentives, Monsieur s'excitant de plus en plus, le Roi en arrivant à la menace. Il fallut l'annonce du diner pour les interrompre. A table, on remarqua que Monsieur était bien rouge. Cela se passait le 8 juin.

Rentré chez lui, à Saint-Cloud, Monsieur trouva Madame encore mal remise d'un accès de fièvre, et fut souper sans elle. Au milieu du repas, la prédiction du Père du Trévous s'accomplit : Monsieur fut foudroyé par une apoplexie. Il tomba sur son voisin ; on l'emporta, on essaya des remèdes ; rien n'y fit. Il ne reconnut pas le Roi, accouru de Marly dans la nuit, et tous les siens durent sortir de sa chambre, à cause de la règle qui interdisait aux princes de voir mourir. La famille royale se dispersa dans le château, et Saint-Simon a résumé l'impression du public sur ce qu'éprouvait Madame durant cette attente cruelle : « Madame était cependant dans son cabinet, qui n'avait jamais eu ni grande affection ni grande estime pour Monsieur, mais qui sentait sa perte et sa chute, et qui s'écriait dans sa douleur, de toute sa force : « Point de couvent ! qu'on ne me parle point de couvent ! je ne veux point de couvent (2). » Ce fut précisément un couvent qu'on vint lui offrir de la part du Roi. Elle

(1) Du 19 avril 1701, à l'Électrice Sophie.

(2) Éd. in-8°, VIII, 327.

s'en défendit, discuta, négocia, et obtint finalement de rester à Versailles; mais l'avenir s'annonçait mal.

Il était environ sept heures du matin lorsqu'elle écrivit à sa tante Sophie, d'une écriture tremblée, le billet que voici : « C'est la plus malheureuse de toutes les créatures qui écrit à Votre Dilection. Monsieur a été frappé d'apoplexie hier soir à dix heures. Il est à l'agonie, et moi dans le plus grand malheur du monde. » Entre huit et neuf, le Roi repartit pour Marly. A midi, Monsieur expira, et Madame monta sur-le-champ en carrosse. Elle prit la route de Versailles dans un grand trouble d'esprit. Monsieur, même aux jours de brouille, lui était un rempart contre M^{me} de Maintenon, qu'il ne pouvait souffrir : « Ce n'était pas sa faveur qui le blessait, explique Saint-Simon; mais, d'imaginer que la Scarron était devenue sa belle-sœur, cette pensée lui était insupportable (1). » Monsieur disparu, qui protégerait Madame? Qu'allait-elle devenir?

IV

Le secours vint à Madame d'où elle l'attendait le moins : « M^{me} de Maintenon me fit dire par mon fils que ce serait le bon moment pour me réconcilier avec le Roi (2). » Louis XIV était attendri; il fallait se hâter d'en profiter. « Là-dessus, poursuit Madame, j'ai fait mes réflexions et me suis rappelé combien de fois Votre Dilection m'avait conseillé de me raccommo-der avec cette dame elle-même. J'ai donc prié le duc de Noailles de lui dire de ma part que j'étais si touchée de l'amitié qu'elle m'avait montrée dans mon malheur que je la priais de venir chez moi, puisque je ne pouvais pas sortir. Ce qu'elle a fait hier à six heures. » M^{me} de Ventadour assistait à l'entrevue.

D'après Saint-Simon, qui dit l'avoir su « d'original, » M^{me} de Maintenon se présenta en personne officielle, chargée par le Roi de communiquer à une sujette en disgrâce les « vraies causes » du déplaisir royal : « Outre la brouillerie du Roi et de Monsieur dont Madame avait sa part commune, il y en avait une autre plus sérieuse d'elle au Roi, qui avait vu de ses lettres en Allemagne, où elle parlait fort mal de lui. Il en fut d'autant plus piqué que M^{me} de Maintenon y était mêlée, et qu'on y voyait en

1. Éd. in-8°, VIII, 316.

2. Du 12 juin 1701, à l'Électrice Sophie.

plein combien cette princesse était allemande et peu française (1). » Les indiscretions de Madame, pour ne pas user d'un mot plus fort, furent le thème principal de l'entretien. Comme elle essayait de nier, M^{me} de Maintenon tira de sa poche une lettre arrêtée par la poste, et il fallut se rendre : Liselotte y annonçait à l'Électrice Sophie la ruine irrémédiable de la France. L'humiliation fut amère, les larmes brûlantes, d'avoir à implorer son pardon par le canal d'une ennemie abhorrée, qui profitait de l'occasion pour se plaindre avec politesse des injures de Madame. Finalement on s'embrassa, et M^{me} de Maintenon répondit du raccommodement avec le Roi, lequel, en effet, consentit à passer l'éponge (2). Ce récit cadre avec tout ce qu'on sait d'ailleurs. Il est bon de lui comparer la version de Madame.

Le lendemain de l'entrevue, elle écrivit à sa tante combien elle l'avait pris de haut avec cette pauvre petite herbe de M^{me} de Maintenon : « Je lui ai... répété que j'étais très contente d'elle, et lui ai demandé son amitié. Je lui avouai... que j'avais été fâchée contre elle, me figurant qu'elle me haïssait et m'ôtait les bonnes grâces du Roi, ... mais que j'étais prête à tout oublier, pourvu qu'elle devint mon amie (3). » La situation est retournée; c'est à M^{me} de Maintenon à se faire pardonner. La suite est à l'avenant; l'affaire des lettres tourne à l'honneur de Liselotte, que Louis XIV finit par « prier d'oublier le passé, » et l'ensemble du récit est criant d'in vraisemblance. Le désir naturel d'avoir le beau rôle devant l'Allemagne a entraîné Madame à romancer, et personne ne lui en fera un crime; mais on n'oubliera plus, en lisant sa correspondance, que diverses considérations y prennent le pas sur la vérité.

Nous rentrons dans la réalité avec une autre lettre de Madame, beaucoup moins glorieuse pour la fierté palatine. Le Roi avait comblé le Duc de Chartres de grâces et de pensions à la mort de son père. C'était son gendre, et puis, le Roi n'était pas sans remords; il n'était pas bien sûr de ne pas avoir contribué à l'apoplexie de Monsieur par leur prise de bec de Marly. Madame écrivit à M^{me} de Maintenon : « Si je n'avais eu la fièvre et de grandes vapeurs, madame, ... vous auriez eu plus tôt de

(1) Addition à Dangeau pour le 12 juin 1701. Saint-Simon s'est trompé en plaçant l'entrevue le 12; elle eut lieu le 11.

(2) Cf. les *Mémoires* de Saint-Simon, éd. in-8°, VIII, 349 et suite.

(3) Du 12 juin 1701.

mes nouvelles ; mais je ne puis tenir de vous marquer à quel point je suis touchée des grâces que le Roi a faites hier à mon fils et de la manière qu'il en use pour lui et pour moi. Comme ce sont des suites de vos bons conseils, madame, trouvez bon que je vous en marque ma sensibilité, et que je vous tiendrai très inviolablement l'amitié que je vous ai promise. Je vous prie de me continuer vos conseils et avis et de ne jamais douter de ma reconnaissance, qui ne peut finir qu'avec ma vie (1). » Cette lettre-là va avec la version de Saint-Simon.

A travers toutes ces émotions, il avait fallu prendre le deuil, affaire sérieuse en ce temps-là, surtout par la chaleur. Madame a décrit son appareil de veuve : « (26 juin 1701.) Hier, j'ai dû recevoir le roi et la reine d'Angleterre en cérémonie, et dans un costume insensé. J'avais un bandeau blanc sur le front ; par-dessus le bandeau une coiffe, attachée sous le menton ; par-dessus la coiffe une *cornette* (2), par-dessus la *cornette* un voile en étoffe de lin, rattaché sur les deux épaules comme les manteaux de crêpe, et formant une queue de sept aunes de long ; sur mon corps, une longue robe en drap noir, avec des manches retombant sur le poing et garnies d'une bande d'*hermine* de deux mains de haut ; une autre bande d'*hermine*, de la même largeur, partant du col et allant jusqu'au bas de la jupe ; une ceinture de crépon noir retombant par devant jusqu'à terre, et une queue en hermine, ayant aussi sept aunes de long. Dans cet attirail, on m'a couchée sur un lit tout noir, dans une chambre toute noire, où le parquet même était tendu de noir et les fenêtres masquées par des tentures noires, ma queue étalée, l'*hermine* en dessus. Dans la chambre, un grand candélabre avec douze bougies allumées, dix ou douze autres bougies sur la cheminée... » Saint-Simon reproche à Madame d'en avoir pris à son aise avec l'étiquette et de s'être bientôt montrée « partout sans mante, sans voile, sans bandeau, qui, à ce qu'elle disait, lui faisait mal à la tête (3). » Saint-Simon en parle à son aise ; au mois d'août, et couverte de fourrure, la tentation d'alléger devait être irrésistible.

Tandis que ces incidens se déroulaient à Versailles, la

1. Du 17 juin 1701. En français, dans l'original, *Correspondance générale de M^{lle} de Maintenon*, IV, 476.

2. Les mots en italiques sont en français dans l'original.

3. *Mémoires*, éd. in 8, VIII, 362.

famille d'Allemagne se réjouissait discrètement de l'apoplexie qui avait délivré la princesse Liselotte d'un époux hostile et d'un esclavage insupportable. De l'Électrice Sophie à la raugrave Louise : « (10 juillet 1701.) Le bon naturel de Madame fait qu'elle est triste, car, lorsqu'on a un bon naturel, on a toujours de la *sympathie* (1) pour un homme qui est le père de vos enfans. Du reste, il ne semble pas que feu Monsieur ait eu beaucoup d'*amitié* pour Madame, car il n'a pas pensé à elle dans son testament (2). » C'était vrai. Le 12 juin, le Roi était venu chez Madame ouvrir le testament de Monsieur. Ce prince faisait son fils légataire universel. Il distribuait quelques souvenirs à ses filles et à sa petite-fille, la Duchesse de Bourgogne; Madame n'était pas nommée. Le testament était de 1699.

Le 31 juillet, nouvelle lettre de l'Électrice à Louise : «... En ce qui touche Madame, j'espère avec vous que Sa Dilection sera plus heureuse qu'auparavant, car le Roi et M^{me} de Maintenon, qui ne font qu'un pour moi, sont très bons pour elle, et on dit que Monsieur lui rendait beaucoup de mauvais *offices*, à l'*instigation* de ses *petits-mâtres*, car au fond c'était un excellent homme. Le bon naturel de Madame fait qu'elle ne pense qu'à ses bonnes *qualités*. » Ici encore, l'Électrice se montre bien renseignée. De quelque façon que se fût passée l'entrevue avec M^{me} de Maintenon, la réconciliation avait été sincère de sa part et de celle du Roi. Les témoignages de Madame sont formels : « (19 juin.) Le Roi m'a fait la grâce de revenir me voir et a été très bon; M^{me} de Maintenon était venue avant lui et avait aussi été très amicale... (14 juillet.) Je reçois de grandes consolations du Roi... (21 juillet.) M^{me} de Maintenon continue à être très gracieuse, je suis très contente d'elle; si elle continue, je resterai certainement son amie... Je me creuse la tête pour deviner la cause de ce changement... » A Louise, le 29 juillet : « Ma plus grande consolation est la faveur du Roi, qui persiste. Sa Majesté... m'a emmenée à la promenade avec Elle. »

Madame, bien femme en cela, avait trouvé la solitude de son cabinet insupportable du jour où les règles du deuil, et non plus sa seule fantaisie, l'avaient condamnée à vivre « en ermite. » Louis XIV vint galamment à son aide : « Il veut, nota Dangeau

(1) Les mots en italiques sont en français dans l'original.

(2) *Publicationen aus den K. Preussischen Staatsarchiven : Briefe der Kurfürstin Sophie von Hannover an die Raugrâfinnen*, etc. (Leipzig, 1888).

le 27 juillet, que Madame soit de tout; il dit qu'elle est ici dans sa famille, et qu'ainsi il faut qu'elle vive comme les autres, et qu'elle n'y soit pas retirée. » Ce fut le Roi qui l'entraîna à la chasse, en tête à tête dans la voiture légère, aux quatre petits chevaux rapides, qu'il conduisait lui-même; M^{me} de Maintenon suivait dans une autre voiture. On se représente la joie intense de Liselotte en filant sous les voûtes de verdure, comme aux jours radieux de leur jeunesse, avec le prince qui tenait une si grande place dans sa pensée. Ce fut encore le Roi qui, sachant son chagrin d'être sevrée de théâtre, la fit inviter par M^{me} de Maintenon à voir jouer chez cette dernière, par une troupe d'amateurs, une « tragédie sainte, » où Madame eut le plaisir de « pleurer comme une folle (1) » et d'admirer son fils en roi David.

L'Électrice Sophie et les raugraves s'étonnaient de la savoir encore à la cour de France. Elles s'étaient figuré, ses lettres sous les yeux, que Liselotte, devenue libre, n'aurait rien de plus pressé que de fuir ce monde odieux, et sa conduite les déroulait. Pourquoi leur avoir fait mystère du rapprochement avec Monsieur? Pourquoi avoir continué à se plaindre de lui et de ses favoris? Un mois après son veuvage, Madame avait écrit à sa tante Sophie, brusquement, sans autre explication : « (7 juillet.) Si Monsieur avait vécu, j'aurais pu mener une existence paisible; j'étais arrivée à me faire craindre des favoris, le pauvre homme commençait à devenir dévot : il s'était donc amendé et ne me faisait plus de mal 2 . » Elle répéta cette même information, avec de légères variantes, à plusieurs correspondans. Par exemple : « Ces trois dernières années, il était tellement revenu pour moi, que ses favoris ne me pouvaient plus nuire, et pour lui plaire j'avais fait avec eux un sincère accommodement 3 . » Ou encore, longtemps après : « Trois ou quatre ans avant la mort de Monsieur, mon époux, je me réconciliai pour lui faire plaisir avec le chevalier de Lorraine. Depuis, le chevalier ne m'a plus donné aucun sujet de plainte (4). » Ainsi de suite. Pourquoi ne l'avoir pas dit au moment même?

1 Lettre du 7 février 1702 à Philippe V, roi d'Espagne. La pièce s'appelait *Musalem, tragédie sainte* par Duché de Vancy. La représentation eut lieu le 24 janvier.

2 *Idem*, I, 252. Supprimé dans l'édition allemande.

3 Lettre en français, sans date, au duc Antoine-Ulrich de Brunswick-Wolfenbützel (ed. de Stuttgart, VII, 583).

(4) Du 21 mars 1716. *Fragmens de lettres originales*, II, 129.)

Le raccommodement avec Monsieur n'empêchait pas la Cour de France d'être peuplée de méchans et de pervers qui en rendaient le séjour intolérable à une honnête Allemande. Qu'attendait Madame pour la fuir ? La raugrave « Amelisse » hasarda une question qui fut mal reçue : « (15 juillet 1701.) Je n'ai jamais pensé, répliqua Madame assez sèchement, à me mettre dans un couvent. La vie de couvent n'est pas du tout mon affaire. » Elle avait mieux à sa disposition, s'il lui convenait de quitter Versailles. Son contrat de mariage lui assurait, en cas de veuvage, « le château de Montargis, garni de meubles comme il convenait à sa qualité, pour son habitation et demeure sa vie durant (1). » Une résidence seigneuriale à quinze lieues de Fontainebleau, un pays de grands bois et de gros gibier, une liberté parfaite, une primauté incontestée, le plaisir de faire centre, comme la Grande Mademoiselle au temps de son exil à Saint-Fargeau, et enfin, couronnant le tout, la joie de pouvoir restreindre ses dépenses et être au large : c'était fait pour Liselotte, et il lui fut désormais impossible de récriminer contre la Cour de France sans qu'on lui répondit d'Allemagne d'aller à Montargis.

Elle avait toujours quelque raison à alléguer pour n'en rien faire. En 1704, le 21 avril, elle écrit à sa tante : « Je ne possède plus d'autre maison que mon douaire, le vieux château de Montargis ; mais il est à trois ou quatre journées de voyage d'ici. Si j'allais y habiter, ou me laisserait dans mon coin ; je mènerais une vie de dame de campagne fort ennuyeuse, sans *considération* ni rien. Ça ne me va pas, et j'aime mieux continuer à trainer ici, quoique je ne sois pas au nombre des élus et admise au saint des saints. » Elle appelait « saint des saints » le cabinet de Louis XIV, où ce prince, depuis sa conversion, finissait vertueusement ses soirées en famille. Madame ignorait qu'elle en était bannie à la prière de la Duchesse de Bourgogne et des autres jeunes princesses, qu'elle terrifiait par son acharnement à leur dire publiquement leurs vérités, et elle s'en prenait à M^{me} de Maintenon. C'était même l'un de ses gros griefs contre cette dernière, car rien ne lui avait été aussi sensible, pas même l'exclusion des chasses royales.

On s'étonnait aussi en Allemagne d'apprendre que Liselotte

(1) A. N. K., 552.

allait être plus gênée que jamais. Elle avait répété tant de fois qu'elle était à l'étroit par la faute de Monsieur, qui lui refusait des chemises pour donner tout l'argent de la maison à ses favoris, qu'on s'était attendu à la voir riche le jour où on la verrait veuve. « Amelisse » avait même fait à ce propos quelques bavardages qui mécontentèrent Madame; il lui importait, pour son repos, qu'on la crût sans le sol, et elle écrivit à Louise : « (13 juillet 1701.) Amelisse est très mal renseignée de me croire si bien pourvue. Les lamentations n'étant pas du tout mon genre, je me tais; je me contenterai d'ajouter qu'il s'en faudra cette année de 80 000 francs que je joigne les deux bouts; ma maison manque du nécessaire, sans parler de ce qu'il me restera pour mon agrément ou mon plaisir. » Les rangraves avaient eu une fausse joie; le veuvage ne rendrait pas Liselotte plus donnante.

La vérité est que Madame, ses affaires réglées, se trouva dans une grande situation. Son fils y avait veillé. Elle avait des reprises à exercer; le Duc d'Orléans fit largement les choses, de manière qu'entre sa dot, son douaire de 40 000 livres l'an, ce qu'elle avait hérité de son père ou de son frère et « les bienfaits du Roi, » Liselotte eut mauvaise grâce à se plaindre. Tout Versailles sut le chiffre exact de ses revenus le 2 janvier 1702, par une de ses communications officieuses venues on ne savait d'où, qui étaient l'un des traits caractéristiques de la Cour de Louis XIV. Dangeau nota dans son *Journal* : « Les affaires de Madame avec M. le Duc d'Orléans sont entièrement réglées. Ce prince en a très bien usé; il donne à Madame au delà de ce qu'elle pouvait prétendre. Elle aura de lui 200 000 livres par an, et le Roi lui donne, comme du vivant de Monsieur, 250 000 livres, et outre cela de grosses étrennes: ainsi Madame jouira de 450 000 livres de rente. »

La mère et le fils devaient partager ce qu'il reviendrait encore du Palatinat pour la fameuse affaire des allodiaux (1), toujours pendante à Rome: mais ce morceau-là, qui aurait pu être le plus gros, s'en alla en fumée. On se rappelle que le Pape avait été pris pour arbitre, et qu'il s'agissait de faire le départ entre ce qui devait revenir à Madame dans la succession de son père, l'Électeur Charles-Louis, et ce qui devait passer avec

1. Voyez la *Revue* du 15 juin 1908, p. 825.

le Palatinat aux électeurs de la nouvelle branche. L'affaire fut jugée le 18 février 1702, et Madame perdit son procès. Elle réclamait des terres qui en auraient fait une façon de puissance; la sentence de Clément XI la « réduisait, pour toutes ses prétentions, à toucher de l'Électeur palatin 300 000 écus romains, en défalquant même ce qu'elle pouvait avoir déjà reçu de ce prince (1), » et ce dernier retranchement terminait tout : elle avait déjà reçu plus que ne lui allouait le Pape. « Il ne me reviendra rien, » concluait-elle dans une lettre à ses sœurs, et elle profitait de l'occasion pour crier misère : « Si j'avais gagné... cela m'aurait mise dans une bonne situation, tandis qu'à présent, j'ai à peine de quoi vivre selon mon rang... Si j'avais eu de gros revenus, on m'aurait considérée (2). » Les pauvres raugraves, toujours malchanceuses, toujours besogneuses, comprenaient et ne demandaient rien.

Au moment où nous prenons congé d'elle, la princesse Liselotte tient son sort entre ses mains. La petite cour de Monsieur, si haïssable et si dangereuse, a disparu avec lui; plus de méchans tours ni de délations. Le Roi a rendu son amitié à sa belle-sœur apaisée et heureuse, qui jouit profondément de leur familiarité retrouvée. Elle a reçu de M^{me} de Maintenon des services qui l'ont réduite au silence, et elle se promet bien de ne pas compromettre la paix par des imprudences : « (7 juillet 1701.) Votre Dilection, écrit-elle à l'Électrice Sophie, pense bien que je ferai tout mon possible pour me conserver la faveur du Roi et l'amitié de M^{me} de Maintenon. » Madame fera-t-elle vraiment « tout son possible, » et pendant combien de temps? Saura-t-elle vraiment imposer silence à sa jalousie et se résigner à ne pas tenir la première dans les affections du Roi? C'est ce que nous verrons prochainement.

ARVÈDE BARINE.

(1) Saint-Simon, éd. in-8°, X, 127. Dangeau dit la même chose, et presque dans les mêmes termes.

(2) Lettres du 8 et du 22 avril 1702, aux raugraves.

LA POLITIQUE DE LA PRUSSE

ET LES POLONAIS

I

LA LOI DE COLONISATION

La « question polonaise » contient d'utiles enseignemens sur les difficultés que rencontre un État conquérant pour « dénationaliser » un peuple qui a subi l'empreinte d'une longue histoire et s'obstine à rester fidèle à sa langue, à ses mœurs, à sa culture. Le gouvernement prussien a assiégé l'une après l'autre ces forteresses spirituelles où le vaincu demeure inexpugnable. Il veut maintenant lui prendre la terre.

A la fin de l'année dernière, le prince de Bülow présenta au Landtag un projet de loi destiné à « fortifier le Germanisme dans les provinces de Posnanie et de Prusse occidentale. » Le moyen considéré comme seul efficace était l'expropriation des Polonais. La presse agita l'opinion qui, dans sa majorité, se montra hostile à une mesure dont les partisans avouaient la rigueur et ne déduisaient la justice que du concept obscur de « nécessité. » D'innombrables brochures empruntèrent aux notions de raison d'État, de bien public, d'honneur national, à la Constitution, au droit établi, à la morale enfin, des argumens pour et contre. Les partis politiques gardaient, en cette affaire, les positions prises dans les questions qui ne se posent pas

comme des cas de conscience. Cependant, un mouvement de résistance se dessina, s'affirma dans la Chambre des seigneurs où siège la vieille noblesse qui forme la clef de voûte de l'État prussien. Le 30 janvier 1908, le chancelier de l'Empire proclama la patrie en danger; il fit parler Bismarck, et la loi d'expropriation, votée le 27 février, créa dans deux provinces un régime d'exception pour la propriété de deux millions d'hommes, sujets prussiens depuis plus d'un siècle. La Prusse terrienne était vaincue par les professeurs, les manieurs d'argent, les bourgmestres des villes de l'Ouest industriel.

Un événement aussi considérable n'a point surgi sous la pression de circonstances fortuites. Il est l'effet d'un enchaînement de causes dont il nous faut remonter le cours. La loi d'expropriation ouvre une phase nouvelle du *Drang nach Osten*; elle montre l'impasse à laquelle aboutit la politique de colonisation, inaugurée par Bismarck en 1886, du fait de l'organisation économique et sociale des Polonais qui se sont disciplinés pour lui faire échec; elle marque la faillite des méthodes d'annexion des âmes par la violence; enfin, elle engage le gouvernement prussien dans des voies qui, d'après l'avis motivé des hommes compétents et sans rancunes, ne conduiront pas aux solutions justes ni prochaines.

I

La poussée allemande vers l'Est dure depuis des siècles. Elle s'est effectuée sous deux formes principales : la guerre et la colonisation, alternant l'une avec l'autre. Chevaliers mystiques à l'origine, roi philosophe à l'apogée de l'histoire de Prusse, commis-comptables d'aujourd'hui poursuivent la même œuvre : opposer au flot slave une armée de soldats qui prennent la terre, et de colons qui la gardent et la germanisent en la cultivant. Dès le moyen âge, artisans et paysans affluèrent d'une manière ininterrompue vers les provinces orientales. Quelques générations suffirent à épuiser l'apport historique des immigrans. Les Allemands changèrent d'âme et de nom et devinrent polonais. Frédéric II bâtit 990 villages et installa 300 000 colons dans ses conquêtes, trop rapides et trop grandes pour pouvoir être consolidées par des forteresses seu-

lement. Les événemens qui suivirent retardèrent l'effet des mesures prises, car, vingt ans après la mort du vainqueur de Rosbach, Napoléon passa l'hiver de 1806-1807 dans ces régions où se heurte le flux et le reflux des deux puissantes races. Sous le pas des chevaux de l'armée française, les espérances se levèrent du sol de la Pologne morcelée. Frédéric-Guillaume III comprit, pendant le Congrès de Vienne, qu'une politique nouvelle était nécessaire pour contrarier l'effort des trois tronçons qui tendaient à se rejoindre. Le 15 mai 1815, il adressa un appel aux habitans du grand-duché de Posen (1) : « Vous êtes, disait-il, incorporés à ma monarchie sans que vous ayez besoin de renier votre nationalité. Vous jouirez des avantages de la constitution que je me propose d'octroyer à mes fidèles sujets, et vous recevrez comme les autres provinces de mon royaume une constitution provinciale. Votre religion sera respectée et ses ministres recevront une dotation conforme à leur état. Vos droits personnels et vos propriétés seront placés sous la protection des lois, à la délibération desquelles vous prendrez part dans l'avenir. Votre langue doit être en usage dans toutes les réunions publiques, à l'égal de la langue allemande. Les fonctions publiques du grand-duché sont accessibles à chacun d'entre vous dans la mesure de ses capacités... » Des temps viendront où les Polonais ne demanderont pas plus, et où les Prussiens tiendront moins que ces promesses royales.

Au cours du XIX^e siècle, la politique de la Prusse dans les Marches de l'Est fut incertaine, tantôt conciliante, tantôt rude, jamais persévérante dans une même voie. Chaque règne commence par une politique de concessions et finit par une politique de répression, comme si les Polonais étaient condamnés à expier périodiquement des faveurs imprudentes ou mal reconnues. La question polonaise semble soumise à ce mouvement de pendule que battent toutes les questions insolubles.

Le prince Radziwill fut nommé gouverneur de Posen en 1815. Ce nom était un gage de loyauté et ce choix un signe de bonnes intentions. La révolution de 1830 fit perdre aux Polonais du grand-duché le bénéfice des méthodes douces. Les Polonais du « royaume » s'étant soulevés contre la domination russe, l'union des esprits se refit par-dessus une frontière

1) *Gesetzsammlung für die Königl. preussisch. Staaten, 1815, p. 47.*

fictive et d'un tracé récent. Le roi Frédéric-Guillaume et le tsar Nicolas se sentirent solidaires pour longtemps. Flottwell, le nouveau président supérieur de la province, arriva à Posen avec un plan complet et redoutable de germanisation. Pendant dix ans (1830-1841), il l'appliqua avec la fermeté et la souplesse d'un grand administrateur. Il fonda des écoles pour propager la langue allemande, fit construire des routes pour amener la *deutsche Kultur* et, le premier, acheta des terres pour les revendre à des Allemands.

Frédéric-Guillaume IV, en montant sur le trône, revint à la politique des concessions. L'esprit du temps empêcha qu'elle ne produisît d'heureux résultats. En 1848, eut lieu le grand soulèvement des Polonais du grand-duché, que l'on objecte depuis aux partisans des mesures de conciliation. Cet événement, replacé dans sa véritable perspective historique, perd beaucoup de sa force probante. Un principe nouveau travaillait les peuples : le principe des nationalités allait transformer l'Europe. L'idée d'unité enthousiasmait l'Allemagne libérale, suffisamment logicienne alors pour admettre que l'agitation en faveur de « l'indépendance de la Pologne » était une conséquence naturelle de ce mouvement. Les Polonais ne demandaient que la réalisation des promesses de 1815. Dans une proclamation lancée le 1^{er} avril 1848, ils disaient : « Nous embrassons fraternellement nos frères allemands et juifs ! Vive l'Allemagne libre ! Vive la Pologne libre ! » Ces sentimens généreux, comme beaucoup d'autres de cette époque, furent noyés dans le sang. Le rêve de la reconstitution de la Pologne surnagea. Après la grande désillusion de 1863, se dissipa peu à peu la croyance populaire que « les puissances de l'Ouest » referaient la Pologne. Dans les guerres de 1866 et de 1870, les Polonais firent vaillamment leur devoir de sujets prussiens. Ils formaient la plus grande partie de ce 5^e corps d'armée décimé à Nachod et à la mémoire duquel on a élevé un monument sur la grande place de Posen. Sous les murs de Metz, la musique les mena au feu au son de leurs hymnes nationaux. Cependant la loi de colonisation fut votée deux ans avant la mort de l'empereur Guillaume I^{er}. Guillaume II, dès son avènement, rouvrit « l'ère de conciliation. » Elle dura quatre ans. Le cours des lois d'exception recommence.

Bismarck seul fut d'une humeur invariable à l'endroit des Slaves annexés. Tandis que, au lendemain des journées de

mars 1818, le Roi recevait, la casquette à la main, une délégation polonaise de prisonniers politiques libérés par le peuple victorieux dans les rues de Berlin et promettait de faire étudier la réorganisation de la Posnanie, le futur chancelier de l'Empire, hobereau inconnu alors, mais attentif aux choses de son temps, sentait déjà que la question polonaise était une épine empoisonnée au talon de la Prusse. Le 20 avril, il écrivait dans la *Gazette de Magdebourg* : « Encore une fois, l'enthousiasme allemand, à son propre dommage, a tiré les marrons du feu. J'aurais trouvé explicable que le premier essor de la force et de l'unité allemandes se fût donné carrière en réclamant l'Alsace à la France et en plantant le drapeau allemand sur la cathédrale de Strasbourg... Un développement national de l'élément polonais dans la province de Posen ne peut avoir aucun autre but raisonnable que de préparer les voies à la reconstitution d'un royaume de Pologne indépendant. On peut vouloir replacer la Pologne dans ses frontières de 1772 (comme les Polonais l'espèrent, encore qu'ils gardent le silence là-dessus), lui rendre toute la Posnanie, la Prusse occidentale et la Warmie; alors seraient coupés les meilleurs tendons de la Prusse. (*Dann wurden Preussens beste Sehnen durchschnitten.*)... Comment un Allemand peut-il donc, par sentimentalité pleurarde et par amour de théories impraticables, faire ce rêve extravagant de créer dans le plus proche voisinage de sa patrie un ennemi infatigable qui s'efforcera toujours de faire dévier vers la guerre ses agitations fiévreuses du dedans et qui nous tombera sur le dos à chaque complication que nous aurons à l'Ouest? En conséquence, je tiens notre politique actuelle en Posnanie... pour le plus regrettable don quichottisme que jamais un État ait entrepris pour sa ruine... »

Bismarck traduira plus tard ces sentimens en lois de combat. « La nécessité de commencer le Kulturkampf, dit-il dans ses *Mémoires* (1), s'imposa à moi par le côté polonais de la question. » Le moyen qui parut le plus sûr pour germaniser l'âme polonaise fut d'interdire à l'école l'usage de la langue par laquelle elle s'exprimait, se développait et se perpétuait. Qui a l'école a la jeunesse, qui a la jeunesse a l'avenir. Cet article du programme libéral valait contre les Polonais aussi bien que

(1) *Gedanken und Erinnerungen*, II, p. 127.

contre Rome : l'instituteur allemand devait se dresser contre ces deux puissances. La loi du 11 mars 1872 enleva l'inspection de l'école au clergé et la confia à des fonctionnaires nommés par le gouvernement. L'ordonnance du 27 octobre 1873 prescrivit l'emploi exclusif de l'allemand à l'école, exception faite pour l'enseignement religieux, qui pouvait être donné en allemand aux élèves assez avancés pour le comprendre. Cette disposition, interprétée par les autorités locales, a provoqué récemment les incidens retentissans que l'on connaît. L'article 12 de la loi d'association, promulguée le 19 avril 1908, forme le dernier chaînon des entraves mises à la langue polonaise. Désormais, dans l'Empire, les débats des réunions publiques doivent avoir lieu en langue allemande, sauf en période électorale. Dans les régions où le chiffre de la population parlant une langue non allemande est supérieur à 60 pour 100 de la population totale, cette prescription ne sera applicable que dans vingt ans. Sur 4 200 000 sujets allemands parlant une langue maternelle étrangère, trois millions de Polonais tombent immédiatement sous le coup de cette loi. Votée au lendemain de la loi d'expropriation, elle les a naturellement exaspérés. Mazarin disait des Français : « Qu'ils chantent, pourvu qu'ils paient. » Le gouvernement prussien n'a pas cru devoir laisser aux Polonais le temps ni la liberté d'exprimer publiquement des sentimens dont leur âme pleine se serait allégée en parlant.

La « guerre scolaire, » entreprise par Bismarck, a mobilisé la masse profonde des paysans, jusque-là courbés sur leurs intérêts matériels, pour défendre un principe spirituel qui brave les lois. Les écoliers apprennent par force à parler l'allemand dont ils tirent avantage dans la lutte pour la vie quotidienne; mais ils continuent à penser et à sentir dans la langue maternelle, la seule dans laquelle on compte, on jure, on aime, on prie. Le Kulturkampf eut, du « côté polonais, » beaucoup d'autres conséquences que nous n'avons pas à mentionner ici. Lorsque la paix fut faite avec Rome, Bismarck attacha une grande importance à séparer aussi nettement que possible les alliés de la veille : il ne voulait pas laisser s'établir l'idée que la lutte contre les Polonais prenait fin en même temps que la lutte contre les catholiques. Outre que l'heure était propice pour jouer de leurs agitations auprès du gouvernement russe, il avait d'autres raisons. Son génie sentait l'utilité pour l'Allemagne d'avoir des

ennemis. L'ennemi extérieur servait d'arc-boutant à l'édifice impérial, élevé hâtivement, comme une tente, sur le champ de bataille. Pour tenir en haleine le sentiment national de l'unité, il fallait pouvoir montrer du doigt « le parti de l'étranger, » qui faisait contrefort à l'intérieur. On cessait de faire tenir ce rôle au Centre, et le parti socialiste ne faisait pas encore fonction d'épouvantail qui plane sur l'avenir. Les Polonais refusaient à propos de participer à l'enthousiasme général. Le chancelier de l'Empire engagea les foules indifférentes aux débats parlementaires dans une croisade vers les Marches de l'Est.

On n'était pas d'accord sur le choix des routes qui mèneraient au succès. Il était question d'aggraver les lois scolaires, de fonder en Posnanie et en Prusse occidentale des écoles allemandes d'agriculture et de commerce, de donner des encouragemens aux associations allemandes, d'expulser les Polonais qui n'étaient pas sujets prussiens. L'intérêt de l'opinion publique se concentra sur une proposition des nationaux libéraux : retour à la colonisation intérieure. Le 8 janvier 1886, le président du district de Bromberg, M. de Tiedemann, adressa au prince de Bismarck un Mémoire dans lequel il établissait que le gouvernement prussien pouvait tirer profit de la situation déplorable des propriétés polonaises. Il demandait dix millions pour exécuter son plan de germanisation de la Posnanie. « L'État, disait-il, pourrait maintenant acquérir des terres, soit par achat à l'amiable, soit dans les ventes judiciaires, à des prix qu'on ne verra peut-être plus jamais ; il pourrait, sans courir de grands risques, consolider son autorité et son influence politique par la création de beaucoup de domaines nouveaux ; il pourrait, en morcelant les biens achetés et en installant des paysans sur ces parcelles, donner une prépondérance durable aux Allemands de la province. » L'idée de colonisation ayant pris forme et corps séduisit le grand réaliste, car nul ne connaissait mieux que ce terrien le nombre et la nature des forces de résistance qui s'appuient sur la terre et qu'il faut déraciner pour les vaincre. Le 28 et le 29 janvier, Bismarck prononça deux grands discours qu'il est bon de relire si on veut se rendre un compte exact de ses ressources oratoires en face d'un adversaire qu'on ne peut réduire par les armes, et connaître tout ce qui vibre encore aujourd'hui de passions ataviques dans l'âme prussienne contre les Polonais.

La loi de colonisation fut promulguée le 26 avril 1886. Elle instituait une Commission spéciale et mettait à sa disposition cent millions de marks pour arrêter ce que le discours du trône appelait, d'un mot chargé d'histoire, « le refoulement de l'élément allemand » par la race slave. Cette somme devait être employée à l'achat de terres propres au morcellement; on organiserait des communes nouvelles, on bâtirait des mairies, des écoles, des églises; on formerait entre le grand propriétaire foncier, absentéiste ou meneur, et le prolétariat rural, d'opinion serve ou tumultueuse, une classe agricole moyenne, maniable, composée de paysans et d'ouvriers fixés au sol et destinée à renforcer cet esprit public de gouvernement qui est, en quelque sorte, la philosophie politique du petit domaine clos. Elle serait exclusivement allemande et ferait œuvre nationale en accomplissant sa besogne quotidienne. On endigueraient, ainsi, le mouvement d'émigration au delà des mers qui commençait, provoqué par l'accroissement rapide de la population. Certains domaines de l'État pouvaient être transformés en parcelles. Mais ce que la loi visait, c'était la diminution et, si possible, la disparition de la grande propriété polonaise. Bismarck pensait que la noblesse était la tête du nationalisme et que, pour germaniser le peuple, il suffirait de le décapiter économiquement. La loi d'expropriation sera la conséquence de cette erreur.

II

Un demi-milliard de marks et cent mille colons jetés dans les Marches de l'Est par une bureaucratie méthodique, active, et qui mettait du patriotisme dans l'entreprise, ont produit des effets économiques considérables et donné des résultats politiques contraires aux prévisions du plus grand serviteur des rois de Prusse. Nous ferons voir les uns et les autres avec des chiffres. Les chiffres vont plus droit au fond des choses et sont une source d'émotion plus abondante qu'une vaine pompe de paroles sentimentales. Fournis par le gouvernement, dans un document qui résume « vingt ans de travail de civilisation allemande, de 1886 à 1906 (1), » ils expriment des réalités matérielles. D'autres,

(1) *Denkschrift, Zwanzig Jahre Kulturarbeit*. Haus der Abgeordneten, 1907, n° 501.

empruntés ailleurs, donnent la somme des énergies polonaises. Ils sont comme le coefficient d'action de choses qui ne s'achètent ni ne se vendent : les idées et les sentimens d'un peuple résolu à persévérer dans son essence historique.

La Commission de colonisation a son siège à Posen. Elle se compose des deux présidens supérieurs des provinces de Posnanie et de Prusse occidentale ; de cinq commissaires délégués par le président du Conseil des ministres, les ministres de l'Agriculture, de l'Intérieur, des Finances et de l'Instruction publique ; de huit membres nommés pour trois ans par le Roi, au nombre desquels se trouvent le président de la « Commission générale » de Bromberg et le directeur de la *Landschaft* de Posen. Les autres sont de grands propriétaires de l'Est. Jusqu'en 1891, l'*Ansiedlungskommission* eut à sa tête le président supérieur de Posnanie. Depuis, elle a un président particulier, qui est aujourd'hui M. Blomeyer. Elle forme une vaste administration qui compte près de 600 fonctionnaires, conseillers de gouvernement, conseillers techniques, employés subalternes. Les services se divisent en trente offices, dont dix sont des offices techniques. C'est à la Commission qu'incombe la charge de choisir les terres propres à la colonisation, de les administrer jusqu'à la vente, de les améliorer, de les morceler, d'y installer les colons, de leur fournir des habitations ou de les aider à les construire à leur guise, de garder enfin la haute main sur une entreprise « nationale. »

Pour acheter les terres, elle ne procède pas à la manière de tel riche industriel de Berlin partant pour la croisade, la sacoche pleine d'argent, parcourant à cheval ou en voiture les Marches de l'Est, jetant son dévolu sur un bien et s'en rendant acquéreur au prix fixé par l'élévation de ses sentimens « patriotiques. » Elle a des princes directeurs, une politique des achats. Soumise, d'une part, à la loi de l'offre et, d'autre part, entravée par l'esprit de la loi de 1886, qui l'engageait à ne pas convoiter les propriétés allemandes, elle tâtonna dans ses débuts, forma des îlots au cœur des contrées polonaises. C'était faire œuvre sur le sable mouvant. L'expérience fournit bientôt les règles selon lesquelles ont été acquises la plupart des terres colonisées. La Commission a opéré surtout dans les cercles où la population allemande et polonaise est très mêlée, de manière à donner la prépondérance à l'élément allemand dans les assemblées poli-

tiques ou administratives élues. Dans les cercles où la population allemande domine, elle n'a acheté un bien allemand que s'il était en danger de passer en mains polonaises. Parfois aussi, elle a voulu porter secours à une église, à une école envahies par le Dieu ou la langue slaves. Dans les cercles où la population polonaise est en majorité, elle a profité de l'occasion pour acquérir soit une grande terre domaniale, soit plusieurs propriétés contiguës, soit encore telles propriétés séparant et isolant l'une de l'autre les communes allemandes existantes. C'est ainsi qu'elle a pu obtenir des groupemens de colonies formant des communes nouvelles purement allemandes.

En vingt ans, de 1886 à 1906, la Commission de colonisation a acheté 325 993 hectares, acquis en majeure partie sur la grande propriété. Ce régime domine dans l'Est où, naguère, un cinquième du sol était entre les mains de 2 500 personnes seulement. La Posnanie est la province où il est le plus développé; il n'a pas cessé de s'y accroître au cours du xix^e siècle et, de 1816 à 1880, le nombre des habitations paysannes est tombé de 48 000 à 39 000. Ce phénomène économique, se produisant en même temps que l'accroissement de la population, devait occasionner un lourd malaise social. La grande propriété est, en outre, un obstacle aux progrès du germanisme. Les possesseurs allemands sont, d'une part, obligés d'employer des ouvriers agricoles polonais; d'autre part, ils ne résident pas sur leurs terres et n'y exercent donc point une patriotique influence. En 1889, sur 74 propriétaires allemands de Posnanie, 47, possédant 158 996 hectares, demeuraient dans la province; 27, possédant 161 631 hectares, vivaient ailleurs. Tandis que, sur 75 grands propriétaires polonais, 68 administraient eux-mêmes leurs terres d'une étendue de 262 454 hectares (1).

Se conformant aux intentions du législateur, la Commission de colonisation a acheté 590 grands domaines couvrant 305 986 hectares, et 398 petites propriétés paysannes représentant 20 000 hectares. Son activité s'est déployée surtout en Posnanie où le « danger polonais » est le plus menaçant; elle y a colonisé 230 000 hectares. Ces terres sont souvent en mauvais état et d'un rapport médiocre. Il serait difficile d'y installer des

(1) Petzet, *Die preussischen Ostmarken*. Munich, 1898. Voir aussi M. Bernus, *Prussiens et Polonais*, publication très documentée parue dans les *Cahiers de la Quinzaine*, 1907.

colons qui n'y pourraient subsister. La Commission les administre donc tout le temps nécessaire pour les améliorer. Elle procède au drainagé, cure les fossés, empierre les routes, trace des chemins, étend la surface des terres arables, transforme les marécages en prairies. A la fin de 1906, elle avait drainé plus de 50 000 hectares, desséché près de 4 000 hectares de marécages ou de landes et dépensé à cet usage 10 millions et demi de marks; elle avait construit 166 kilomètres de chemins qui avaient coûté 1 372 000 marks. De 1899 à 1906, elle a épandu plus de 3 millions de quintaux de fumier et engrais, pour une somme dépassant 8 millions de marks.

Avant de morceler ces terres améliorées, la Commission eut, à l'origine, à choisir entre deux systèmes de colonisation, le village ou le domaine. Le domaine offrait sur le village certains avantages économiques, mais il ne répondait pas entièrement au but poursuivi, car le colon isolé au milieu d'une population étrangère devait sentir le besoin de nouer des relations avec le voisinage, et peu à peu devaient s'affaiblir le sentiment de sa mission politique et la conscience de son devoir national. Tout en tenant compte, dans une certaine mesure, des préférences des colons qui, comme ceux de Westphalie, aiment mieux le domaine, elle a opté pour le village où s'atténueront et se fondront à la longue les différences d'habitudes et de caractère des familles venues de toutes les régions de l'Allemagne. Chaque village forme une commune autonome et reçoit, comme dotation, un terrain représentant 3 pour 100 de la valeur et 10,2 pour 100 de la superficie totale. La mairie, l'école, l'église, le presbytère, l'hospice, le cimetière, le four banal, le lavoir, l'abreuvoir seront construits sur cette réserve, où devra trouver place aussi le bien communal.

La Commission de colonisation étudie les emplacements et parfois construit elle-même. Golenhofen, où l'on promène volontiers l'étranger, est sorti habitable des bureaux de ses architectes. Point de cheville qui n'ait été prévue et mise en place. C'est un Watteau charmant où l'on est accueilli par d'authentiques fermières en bottes et cotillons simples. Les maisons blanches bariolées de vert et de bleu, dont la propreté rehausse l'élégance, alignées sur deux rangs, comme des soldats astiqués, le long d'une avenue, narguent les chaumines polonaises éparpillées dans les champs du voisinage et accablées sous le poids

des générations. Il leur manque la patine que les saisons déposent, en se succédant, sur la demeure du paysan, en harmonie avec son visage où s'expriment la ténacité des efforts héréditaires superposés lentement et la confiance tranquille en la seule durée des contingences qui résultent de la terre. Aussi faut-il laisser au temps le soin d'éprouver la qualité des âmes qui s'additionneront dans ce village, posé sur ce sol, par ordre.

Aujourd'hui, la Commission se borne, d'ordinaire, à fournir l'architecte, les ouvriers et les matériaux, au nouveau venu qui se loge selon son goût et les habitudes de son pays d'origine. En vingt ans, l'État et les colons ont bâti, pour 100 millions de marks, 300 mairies, 270 écoles, 35 églises, 37 presbytères, 23 hospices, 210 auberges, 11 360 maisons de paysans, 293 logements ouvriers.

Un principe préside au partage du sol. Chaque lot doit être assez grand pour nourrir et occuper une famille. La propriété paysanne que le possesseur cultive sans le secours de travailleurs étrangers forme la colonne vertébrale du système de colonisation prussienne.

Elle est d'étendue variable selon les régions et la nature du terrain. Les villages de l'Est ont servi de patron pour le morcellement, puisqu'ils sont la résultante du mouvement séculaire de répartition des terres. La grandeur moyenne des parcelles paysannes varie entre 10 et 20 hectares. Dans le voisinage des villes, où la culture maraîchère permet au possesseur de subsister sur une plus petite surface, on a fait des parcelles de 5 à 10 hectares. Aux artisans installés dans les colonies, forgerons, menuisiers, cordonniers, on a concédé de 2 à 5 hectares; aux ouvriers agricoles un jardin et un petit champ de moins de 2 hectares, autour de la maison. Les lots de 50 à 120 hectares, et au-dessus, sont en petit nombre. Ils n'ont pas donné de bons résultats politiques, car ils dépendent de la main-d'œuvre polonaise.

Les 25 993 hectares achetés, de 1886 à 1906, ont été divisés en 12 813 parcelles, sur lesquelles sont déjà établies 11 957 familles de colons, formant une population d'environ 100 000 âmes.

Pour attirer les colons, la Commission a, dans différentes provinces, une dizaine d'agens qui font de la propagande et fournissent les renseignemens nécessaires. A Thorn, un homme

de confiance s'occupe spécialement des immigrans allemands venant de Russie. A la station frontière d'Illowo, ils sont hébergés gratuitement pendant une nuit, s'ils manifestent le désir de s'installer dans les colonies, comme propriétaires, fermiers ou travailleurs. Il fallut, au début, vaincre maints préjugés existans contre ces « pays sauvages » où l'on ne devait arriver qu'armés de fusils pour se défendre contre « les cosaques et les loups. » Des naufragés de toutes les classes, n'ayant aucune habitude du travail manuel, se présentèrent à la Commission qui se montra plus ou moins difficile. Aujourd'hui, elle écarte, en principe, tout homme qui « descend de cheval pour aller à âne » et prend, de préférence, celui qui fait son ascension sociale : paysans désirant avoir un bien plus grand, ouvriers agricoles accédant à la propriété, ouvriers industriels voulant retourner à la terre, émigrés allemands revenant dans la patrie : 24 pour 100 sont originaires de Posnanie et de Prusse occidentale, 20 pour 100 arrivent de Russie, les autres viennent de Westphalie, de Saxe, de Hanovre, de Brandebourg, de Poméranie et d'ailleurs. Ces provinces colonisées offrent le spectacle pittoresque d'une mosaïque de mœurs et de cultures de toute l'Allemagne. Les gens de l'Ouest et du Sud, d'esprit délié, apportent une grande somme de connaissances et d'expériences agricoles; ils sont particulièrement experts dans le choix des semences. Le Westphalien, patient, économe, a introduit dans l'Est toutes les espèces de choux. Il excelle dans l'élevage des porcs; le Poméranien dans celui des oies; le Rhénan dans celui du bœuf de boucherie. Le Wurtembergeois, démocrate et particulariste, est arrivé avec son arbre fruitier, le Badois avec son pied de tabac, le Palatinois avec son pied de vigne. Le Prussien des bords de la Vistule, malingre et volontiers buveur de schnaps, est bon laboureur. L'immigrant est revenu de l'étranger avec sa ruche et s'adonne avec succès à l'éducation des abeilles.

Les colons sont tenus d'apporter un petit capital, avec lequel ils participent à la construction de leur habitation, et qui doit représenter de un tiers au deux cinquièmes de la valeur de la parcelle, ou quatorze fois la rente fixée à payer. Si cet avoir est insuffisant, le président de la Commission peut faire un prêt supplémentaire, à 3 et demi pour 100, du quart du capital présenté et remboursable en vingt ans. Le total des sommes apportées par les colons, de 1886 à 1906, dépasse 53 millions de marks.

Les terres ne sont pas vendues contre argent comptant; elles sont cédées moyennant une rente fixe de 3 p. 100, payable la seconde ou même la troisième année seulement. Beaucoup de lots sont affermés pour une période de douze ans et l'on fait en sorte que le fermier devienne propriétaire. Le colon n'est pas autorisé à revendre une partie de son bien; en cas de vente de l'ensemble, la Commission garde le droit de préemption. Comme le principal créancier est l'État, il exige des garanties, et dans le contrat il oblige l'acheteur à s'assurer contre l'incendie et la grêle.

Dans le groupement des colons par villages, la Commission ne tient compte que de leur confession religieuse. L'immense majorité est protestante et forme 242 colonies. Sur les 11957 familles, 493 seulement sont catholiques et réparties dans 11 colonies. La Commission favorise-t-elle une religion au détriment d'une autre? D'après la presse catholique « germanisation égale protestantisation. » La presse piétiste affirme la vérité de la réciproque et exhorte la Commission de colonisation à se piquer de théologie; elle se borne à tirer de l'expérience et à publier cette conclusion qu'un colon catholique se laisse plus facilement « poloniser » qu'un colon protestant. Ce fait révèle la place que tient la question religieuse dans cette lutte nationale. Dans les Marches de l'Est, protestant est devenu synonyme d'Allemand et catholique de Polonais. Un fonctionnaire de Posen parlait un jour, à table, de la cathédrale de Cologne. « Mais, papa, interrompit son jeune fils, je ne savais pas que Cologne était une ville polonaise! » Il n'y a plus intention de polémique, il y a confusion dans l'esprit public.

Le premier résultat économique de la colonisation a été de beaucoup étendre la superficie des terres arables; la production des céréales en Posnanie et en Prusse occidentale n'est pas inférieure à celle d'autres provinces mieux favorisées par la qualité du sol. C'est merveille de voir le parti récent que Prussiens et Polonais, rivalisant de zèle, ont tiré de ces terres légères qui portaient naguère des bruyères roses et qui lèvent aujourd'hui du grain lourd, froment, seigle d'hiver, orge d'été, avoine de mars. La forêt de sapins a reculé devant l'armée des chevaux de labour. L'ajonc d'or qui borde les chemins et forme haie le long des champs n'est plus là qu'un utile témoin des temps de la *Polnische Landwirtschaft* où ces vastes plaines étaient si dé-

solées que « lièvres et renards se disaient bonne nuit. » Les progrès dans l'élevage du bétail peuvent se marquer brièvement ainsi: de 1892 à 1906, en Posnanie, le nombre des chevaux s'est accru de 47000 environ; celui des bêtes à cornes de 163 000. Deux chiffres sont caractéristiques pour faire voir la direction de ce mouvement économique; ils sont comme le signe d'une ère de répartition nouvelle de la propriété: le nombre des pores a augmenté de 556000, celui des moutons a diminué de 584000. D'une part donc, les foyers paysans se multiplient; d'autre part, la bergerie seigneuriale, qui revendique tout un hinterland de terres incultes, se vide. Dans les trois districts de Marienwerder, Bromberg et Posen, la grande propriété au-dessus de 100 hectares a, du fait du morcellement allemand ou polonais, perdu 210 000 hectares.

Le trafic des chemins de fer et le rendement de l'impôt ont doublé. Dans ces pays essentiellement agricoles, il ne s'est développé que les industries dépendant de l'agriculture, sucreries, distilleries, féculeries. En 1906, il y avait en Prusse occidentale 62 sociétés par actions, avec un capital de 67 millions; en Posnanie, 37 sociétés avec 74 millions. Les fabriques privées, ayant un débit local, sont également peu nombreuses, comparative-ment à celles du reste de l'Allemagne. On en compte 4215 occupant 62 000 ouvriers en Prusse occidentale; 3657 avec 50 000 ouvriers en Posnanie. La muraille douanière russe à l'Est et la concurrence de l'Ouest industriel ont empêché qu'aucun grand commerce se développât dans ces deux provinces. Cependant la circulation de l'argent y est intense. Elle est due à l'accroissement de la production agricole, au développement des institutions de crédit, à l'afflux du numéraire. L'État a répandu 350 millions, les colons en ont apporté 50, et de l'Ouest il n'est pas venu moins de 50 millions pour fructifier dans les établissemens de crédit. A Posen, de 1895 à 1905, la circulation a monté de 418 millions à 1 milliard 294 millions; à Dantzig de 626 millions à 1 milliard 36 millions. La vieille ville hanséatique est donc dépassée par une ville entrée récemment dans le grand mouvement des affaires. L'ensemble des opérations de « la Banque de l'Est pour le commerce et l'industrie, » dont le siège est à Posen, était de 1910 millions en 1901; de 4433 millions en 1906.

Les colons eux-mêmes manipulent beaucoup d'argent. Sous

l'impulsion de la Commission qui voulait les préserver de l'isolement, les délivrer de l'intermédiaire, faire l'éducation de leur sentiment de la responsabilité par la discussion d'intérêts communs, ils ont organisé des caisses d'épargne et de prêt, des sociétés de production, d'achat et de vente. A la fin de 1905, on en comptait 965, affiliées à trois unions différentes, du système Raffeisen et Offenbach, couvrant de leur réseau les deux provinces. Les 700 caisses d'épargne et de prêt gèrent plus de 50 millions de marks. Les dépôts des 47 caisses d'épargne affiliées à « l'Union des sociétés allemandes de Posen » sont, de 1900 à 1905, montés de 460774 à 1403949 marks. L'effet immédiat de cette abondance de capitaux, dans ces régions jadis pauvres, a été la diminution du taux de l'intérêt, l'extinction des hypothèques, une culture plus intensive.

La colonisation a beaucoup influé sur le développement des villes. La Posnanie en compte aujourd'hui 86 et la Prusse occidentale 75 qui ont plus de 2000 habitants; villes agricoles pour la plupart, dont la population resta longtemps stationnaire parce qu'elles étaient entourées de vastes domaines dont le propriétaire achetait et vendait aux grandes enseignes de la capitale de la province ou du royaume. De 1885 à 1905, la population urbaine des districts de Marienwerder, Bromberg et Posen est passée de 693521 habitants à 922997; les villes situées au centre des colonies ont augmenté de 47,40 pour 100; celles des régions non colonisées de 8,47 pour 100 seulement.

Si ce phénomène démographique, dû, dans ces provinces, à des circonstances économiques et sociales particulières qui s'ajoutent aux causes générales de l'exode rural, marque le progrès de la germanisation, il montre aussi le spectacle des deux nationalités en lutte. Elle se livrent, dans l'enceinte des villes, à un boycottage rigoureux, dont peut nous donner une idée le déplacement de la population des artisans, bouchers, boulangers, cordonniers, menuisiers, tailleurs, forgerons, meuniers, pendant cette période de vingt ans. Dans six villes des régions colonisées, Briesen, Gnesen, Ianowitz, Mogilno, Wongrowitz et Schönsee il y avait, en 1885, 617 artisans dont 255 Allemands et 362 Polonais; en 1905, il y en a 800 dont 337 Allemands et 463 Polonais. Dans huit villes de type identique, situées dans des régions non colonisées, Chritsburg, Stuhm, Santomischel, Grätz, Rawitsch, Krotoschin, Kosten et Zerkow, il y avait,

en 1885, 1567 artisans dont 825 Allemands et 742 Polonais; en 1905, il n'y en a plus que 1 506, dont 715 Allemands et 791 Polonais. L'exemple de Santomischel, gros bourg enclavé dans de grandes terres, peuplé de 1400 habitans et dont la population n'a augmenté, en vingt ans, que de 17 unités, est encore plus démonstratif. En 1885, il y avait 77 artisans dont 55 Allemands et 22 Polonais. En 1905, il y en a 68, dont 13 Allemands et 55 Polonais. Bref, dans le premier cas, les Allemands gagnent 32 pour 100 et les Polonais 28 pour 100; dans le second cas, les Polonais gagnent 6,60 pour 100 et les Allemands perdent 10,42 pour 100.

Toutes ces villes se sont agrandies, assainies, embellies; elles rendent un joli témoignage de la prospérité des deux provinces. Posen a pris l'allure d'une capitale, avec une population de 137000 habitans. L'ancienne résidence des rois de Pologne s'est développée vers l'Ouest, du côté où le conquérant est arrivé. Des monumens du genre colossal lui donnent aujourd'hui un caractère germanique. Le château royal, masse imposante de pierres, allégée par des rosaces, ajourée par des meurtrières et des fenêtres géminées, flanquée de clochers et de tours du guet, assemblage inspiré de cathédrale romane et de vieux burg, d'aspect féodal et mystique, a été construit récemment pour frapper l'imagination slave. La Commission de colonisation a voulu affirmer la nécessité de continuer l'œuvre commencée en faisant peser sur le sol un bâtiment qui tient de la caserne et du palais, comme il convient pour abriter un pouvoir nouveau. De grandes façades neuves derrière lesquelles travailleront les différentes administrations de la province; des manoirs d'argentiers enrichis dans la guerre économique et sur le front desquels on a gravé cette réclame: « Souviens-toi que tu es Allemand, » expliquent enfin au voyageur le sens des événemens qui se déroulent dans ce pays depuis vingt ans. Au cœur de la cité, l'Hôtel de Ville, fière ruine délaissée, semble, avec ses galeries à colonnades d'où l'on haranguait le peuple au temps où il délibérait sur ses propres affaires, protester contre la domination prussienne. A l'Est, séparée de la ville allemande par la Warthe, protégée par le faubourg slave de Wallischei, solitaire dans une île, la cathédrale se dresse comme un symbole: l'église est le dernier refuge où la nation polonaise puisse rendre publique une pensée commune.

Si, à l'instar des huit « Commissions générales » qui sont chargées de l'application des lois de 1890 et 1891 destinées à former, dans toute la Prusse, une classe moyenne de paysans par l'établissement de *Rentengüter*, petites propriétés payables par une rente, la Commission de colonisation n'avait eu à poursuivre qu'un but économique, elle l'aurait atteint dans une mesure que les chiffres cités permettent d'apprécier. A ce compte même, il n'est pas de province de l'Empire qui ne voulût avoir des Polonais. Et si, enfin, *Deutsche Kultur* ne signifie que méthode d'enrichissement, on ne peut pas contester ses admirables effets. Mais l'œuvre de colonisation se compliquait de desseins politiques dans la réalisation desquels la Commission n'a pas eu le même succès. Après vingt ans d'efforts, elle est réduite à faire cet aveu : « Si l'afflux des Allemands vers l'Est cessait, le danger polonais serait aujourd'hui plus sérieux que jamais (1). » Quelle est donc l'origine, la nature et la gravité de ce « danger? »

III

Une grande dame polonaise, visitant un jour un paysan malade, vit, suspendus au mur de la chaumière, trois portraits : Kociusko, Léon XIII et Bismarck. — Comment, dit-elle, Bismarck chez toi ! Tu l'honores donc à l'égal de notre héros national et de notre Saint-Père le Pape? — Mais oui, répondit-il : ce grand homme m'a révélé à moi, pauvre paysan, que j'avais une patrie polonaise.

Cette anecdote, contée à la Diète, il y a quelques années, par M. de Dziembowski-Pomian (2), projette un trait de lumière sur les causes lointaines et profondes du réveil de la Pologne prussienne. Pendant la discussion de la loi de colonisation, Bismarck commit deux fautes : l'une de tact, l'autre de tactique. En premier lieu, il insulta ses adversaires, vaincus d'avance. A ceux qui craignaient que la noblesse polonaise ne vendit pas ses terres à la Commission, il répondit qu'il comptait sur les séductions de Paris et les tentations de Monte-Carlo. Si cette ironie enveloppait un reproche, elle a opéré de miraculeux retours à la sagesse ; si c'était un conseil, il n'a pas été suivi. La plupart

(1) *Zwanzig Jahre*, etc., p. 166.

(2) *Haus der Abgeordneten*, *Stenographische Berichte*, 21 avril 1904, p. 4177.

des grands seigneurs restèrent ou revinrent sur leurs terres. En second lieu, Bismarck pensait que, en ôtant à la noblesse ses moyens d'action et d'agitation, le peuple, uniquement préoccupé de son pain quotidien, porterait, avec la tête sinon avec le cœur, le joug prussien sans se plaindre. C'était la croyance générale de l'époque et l'homme d'État au long regard ne vit pas que, sous la pression des circonstances historiques, une scission s'était produite. Les deux classes avaient déjà des aspirations et des organisations distinctes. L'une était le prestige du passé, l'autre la force de l'avenir. Aujourd'hui, le peuple et la noblesse font de nouveau cause commune; le rapprochement s'est fait entre l'enclume et le marteau et, dans la Pologne prussienne d'à présent, la lutte pour deux ou trois idées fondamentales et abstraites a remplacé la lutte de classes.

Au cours du XIX^e siècle, la protestation des Polonais contre le démembrement prit trois formes successives. De 1831 à 1863, le comité de « l'Émigration, » réfugié à Paris, régna sur les esprits. De 1864 à 1893, « la fraction polonaise de Berlin » eut mission de défendre au Parlement les intérêts nationaux. A la chute de Bismarck, elle eut une heure de crédit. Le nouveau chancelier, M. de Caprivi, avait besoin des voix polonaises pour le vote des lois sur la marine et sur l'armée. En retour de ses services, « la fraction » obtint quelques concessions. La presse « radicale » l'engageait à poser des conditions au gouvernement, telles que la réintroduction du polonais à l'école primaire comme langue d'enseignement et la suppression de la Commission de colonisation. Un mouvement démocratique se dessina contre « le parti de la Cour. » M. de Koscielski prononça à Lemberg un discours fameux. Ce fut le prétexte qui mit fin à l'ère de conciliation (1890-1891). Les Polonais constituent depuis lors une communauté particulière ayant une vie propre. Le professeur L. Bernhard a étudié ce *Gemeinwesen* dans un beau livre (1) qui fait autorité dans les deux camps et auquel nous ont renvoyé Prussiens et Polonais. Nous lui emprunterons des chiffres et des faits dont nous ne dégagerons d'autre leçon politique que celle qui s'impose à notre jugement d'observateur impartial.

Après l'échec de 1863, un notable polonais demanda, dit on, à M. Thiers ce qu'il fallait faire pour restaurer le royaume de

(1) Ludwig Bernhard, *Das polnische Gemeinwesen im preussischen Staat. Die Polenfrage*, in-3^e; Leipzig, 1907.

Pologne. « Enrichissez-vous, » répondit-il. Ce mot, authentique ou non, marque d'un trait net et juste la transition entre une ère idéaliste et une ère réaliste. La coulée des longues phrases humanitaires cesse; l'enthousiasme se concentre dans des entreprises qui aboutiront à une expression d'arithmétique. Dans une brochure de Koszutski (1), parue à cette époque, on trouve formulées déjà les aspirations nouvelles : une nation qui tend à l'autonomie doit s'efforcer d'obtenir et de développer les conditions requises à son existence politique. Ces *Requisiten* sont la langue, la terre en quantité suffisante en mains polonaises, une organisation sociale de la population.

La résistance des Polonais à la germanisation s'appuie aujourd'hui sur un immense et solide réseau d'institutions sociales, économiques, financières et politiques. Les uns groupent les hommes, les autres fournissent les munitions; toutes déversent leurs forces dans un comité central et dans une banque d'union. Les associations professionnelles et de crédit s'abstiennent rigoureusement de faire de la politique, mais, hors de la maison corporative où l'on discute les intérêts du métier, les membres recouvrent leur liberté de mouvement. Ils président des comités électoraux, dirigent des sociétés d'enseignement populaire, fondent des bibliothèques, distribuent des bourses d'études, jouent un rôle dans la presse. Les activités sont diverses, l'action est une. Unité de but, unité de commandement. Quelques têtes font la synthèse des pensées et des sentiments de la foule que discipline un idéal commun. Qui mène? Souvent des hommes sans naissance et sans fortune. Le tronçon prussien de l'ancienne Pologne a changé de figure historique. On ne chevauche plus, on travaille. Les élites se recrutent parmi les compétences formées au service de la nation et de la profession.

Le mouvement d'association a été précipité et réglé par la lutte pour le sol : la prépondérance sociale appartient à ceux qui l'ont engagée avec le plus de décision, d'intelligence et de succès. La noblesse polonaise fonda, dès 1886, une banque de sauvetage, dont le siège était à Posen et le conseil d'administration à Cracovie. Ce système de défense tenait des méthodes du temps de « l'Émigration. » Pour parer « le coup des cent millions, » on faisait appel à l'argent. C'était la terre qui était en cause et qui

(1) *La Question polonaise à la lumière de la science sociale*, Paris, 1863.

demandait à être défendue par le secret de sa vertu propre. Fallait-il maintenir intacte la grande propriété ou bien la morceler pour multiplier le nombre des combattans ayant intérêt à vaincre?

Cette question précise divisa les esprits. Les grands seigneurs résidant à l'étranger et possédant en Posnanie près de cent mille hectares, s'acquittent de leurs devoirs patriotiques par une contribution en espèces; parmi ceux qui habitent la province, quelques-uns sont partisans des opérations de banque, à l'effet pur et simple de purger des hypothèques. Le grand nombre a compris, dès la première heure, la valeur de l'idée d'association. L'« Association des grands propriétaires polonais » travaille d'accord avec les institutions populaires, dans un même dessein économique et national.

Si ces terriens sociaux ont été souvent le conseil et l'exemple, les paysans sont la puissance. Une « république de paysans, » constituée par un cycle complet de volontés politiques, d'idées sociales, d'institutions économiques et de croyances religieuses, gérant avec ordre, science et autorité ses propres affaires, est le résultat positif des lois d'exception contre les Polonais. Dans la région d'Ostrowo, les deux tiers, au Sud-Est de Posen, la moitié, entre Gnesen et Thorn, les trois quarts, entre Strasburg et Löbau en Prusse occidentale, les deux tiers des terres polonaises appartiennent aux paysans. De ces contrées, où la densité slave est de 80 à 85 pour 100, leur influence économique, endiguée à l'Est par la frontière russe, s'étend dans les deux provinces. Les petites villes vivent du paysan; étant la source de richesse, il garde la prépondérance sociale. La *Bauernschaft* a la haute main dans les organisations polonaises, notamment dans les associations de crédit. Celles-ci comptaient, à la fin de 1906, 72 000 membres, ainsi répartis: 16 000 artisans et industriels, 10 000 commerçans, 16 000 agriculteurs, parmi lesquels 45 000 paysans.

Cent mille personnes sont affiliées à deux cents sociétés diverses où les paysans l'emportent de 26 pour 100 sur les autres professions. Ils ont fait leur éducation sociale dans les « Bauervereine » fondés par Maximilian Lackowski, mort patriarche à quatre-vingt-dix ans, en 1905. Un peuple qui a perdu son autonomie politique ne peut, pensait-il, persévérer dans le sentiment national que s'il se donne une organisation sociale propre à

éveiller au travail conscient les masses sans but et stupides. Cette idée lui vint en prison, en 1864. En 1873, il y avait onze associations de paysans.

Le Kulturkampf et la guerre scolaire décuplèrent cette puissance; en 1880, elles étaient 120. Le rôle des *Bauernvereine*, « porteurs de l'idée nationale, » est de monter la garde autour de la propriété polonaise pour l'empêcher de tomber aux mains des Prussiens. La Posnanie est divisée en 26 circonscriptions rurales commandées par autant de vice-patrons. Le « patron, » signe vivant de l'union des 300 associations paysannes, est le chef de la propagande. Un secrétaire permanent rédige une feuille hebdomadaire, moniteur officiel de l'institution, fait la correspondance d'affaires, s'occupe des caisses. Chaque association a un président et se réunit une fois par mois pour traiter et décider des questions économiques à l'ordre du jour : ventes, achats, expositions, annonces, etc. Chaque circonscription tient tous les ans une assemblée particulière où l'on présente le tableau des progrès économiques accomplis, où l'on discute des rapports, où les hommes de valeur font leurs preuves et se mettent en vue. Au printemps, une assemblée générale a lieu; chaque association y envoie son président et un délégué. On la fait coïncider avec l'assemblée des grands propriétaires et la ville de Posen voit, pendant une « semaine agricole, » défiler dans ses rues un millier d'hommes qui sont l'image réduite d'une force dont Bismarck n'avait évidemment pas prévu le développement.

Au-dessous des paysans, se meut la masse des ouvriers agricoles polonais. Ce n'est pas une classe organisée; c'est un état intermédiaire sans cesse transformé par le désir d'accession à la propriété et sans cesse alimenté par la famille prolifique du possesseur des petites parcelles, qui effritent le sol dans une proportion de 25 à 30 pour 100 de la superficie totale. Une partie gagne sa vie dans les provinces de l'Est: la grande majorité se répand dans toute l'Allemagne, au moment des récoltes. On appelle *Sachsengängerei* cette migration saisonnière. Nous ne nous occuperons des *Sachsengänger* que dans la mesure où ils prennent part à la lutte pour le sol. C'est donc au retour de leurs campagnes des moissons, des betteraves et des pommes de terre que nous calculerons la force qu'ils représentent, au moment où ils vident leur bourse de cuir dans la

caisse des banques polonaises de morcellement. On a essayé de les grouper dans « l'Association Saint-Isidore. » Le comité de l'œuvre se compose de quatre membres, représentant la grande propriété, la bourgeoisie, le clergé et les ouvriers agricoles. On délivre aux émigrants un carnet dont le numéro d'ordre permet un contrôle et qu'ils présentent au correspondant du comité de Posen chargé de leur trouver du travail dans les différentes provinces. Ils partent par équipes ayant chacune un chef de file. Une feuille périodique, qui tire à 80 000 exemplaires, les relie avec le pays natal, les conseille, les tient au courant des parcelles à vendre.

La population ouvrière stable se répartit dans des cercles dirigés par le clergé des diocèses de Posen et Gnesen.

Les métiers aussi se sont organisés; ces associations font leur « devoir national » en boycottant les denrées allemandes et en supprimant l'intermédiaire juif. Dans les provinces du Rhin et de Westphalie, deux cent mille ouvriers polonais sont venus, souvent seuls, laissant au pays femmes et enfans, pour amasser le prix d'une motte de terre. Ils vivent entassés dans les faubourgs de Gelsenkirchen, Bochum, Herne, qui ont l'aspect des villes polonaises, mènent une vie à part, refusent de se mêler à la population allemande (1). Ils passent le temps que leur laisse libre l'usine ou la mine dans des sociétés de gymnastique, de chant, ou dans des associations ouvrières dont une compte 30 000 membres. En Silésie, une population de plus d'un million d'hommes, qui n'avait jamais fait partie de la Pologne historique, s'est sentie et proclamée polonaise au lendemain du Kulturkampf, reliant ainsi par ses ressentimens et ses espérances la Posnanie à la Galicie.

Tandis que prolétariat, paysans et grands seigneurs, rendent à la campagne dent pour dent aux Prussiens, la bourgeoisie envahit les carrières libérales à la ville. Les enfans du peuple nés pour franchir l'étape sont devenus médecins, pharmaciens, avocats, ingénieurs, architectes, entrepreneurs, et font aux confrères allemands une sérieuse concurrence. Une institution particulière a beaucoup aidé au développement de cette classe moyenne de l'intelligence; c'est la société Marcinkowski, fondée en 1841, par un médecin de ce nom. Elle a pour but de

(1) Cf. *Die Polen im rheinisch-westfälischen Steinkohlen-Bezirk* (publication de la ligue pangermaniste), München, 1901.

donner des bourses d'étude aux fils d'artisans, de paysans, d'employés. Sur 600 boursiers de l'année 1907, 270 suivent les cours des Universités ou des Écoles techniques; les autres étudient dans les écoles supérieures de la province. Des sociétés similaires s'occupent de l'instruction des jeunes filles de Posnanie et de Prusse occidentale et de l'organisation de bibliothèques populaires. Cinq sociétés distribuent de 110 à 145 000 mark\$ par an. Le *Marcinkowskiverein*, riche de 1 million 300 000 marks, en donne, à lui seul, de 80 à 100 000.

L'organisation financière donne un sens particulier à ce mouvement d'association. Les associations se sont fédérées. Leur union est représentée par sept délégués. Ce comité choisit le « patron » dans son sein. Le patron est tout-puissant. Sa puissance ne se fonde point sur la lettre des statuts; elle dérive de l'autorité de l'homme, le prélat Wawrziniak, manieur d'hommes, et grand financier, exemplaire supérieur de cette classe paysanne dont on a imprudemment troublé le sommeil et qui jette aujourd'hui dans l'action, au fur et à mesure des besoins, ses réserves séculaires de force âpre et d'intelligence vive. Depuis quinze ans, cet ecclésiastique de haute stature sert la cause polonaise avec son énergie tranquille et silencieuse autant que par sa compétence. Le milieu ambiant exigeait un chef qui sût modérer d'un mot l'enthousiasme qui fait illusion sur les difficultés, prévenir d'un geste la panique des foules dont les désirs tardent à se réaliser, transformer en actes réfléchis les colères contenues. Aux attaques du gouvernement prussien, le « prélat » répond : « Loin de nous toute pensée de revanche, parce qu'elle est païenne. » Les circonstances donnent à ce précepte chrétien une singulière portée politique. Il a ainsi résolu avec une heureuse habileté les différens conflits qui se sont élevés entre le ministère des Finances et les associations. Le service le plus signalé qu'il leur ait rendu est d'avoir fait maintenir le droit de revision, accordé pendant l'ère de conciliation, qui les met à l'abri du contrôle officiel de l'État. Au sein même de l'Union, il a empêché une rivalité ruineuse entre les caisses Raffeisen et Schultze-Delitzsch qui divise et affaiblit les sociétés allemandes similaires. Selon les cas, il a fait adopter l'un ou l'autre système et conservé l'unité de vues en orientant le crédit vers la lutte nationale.

Trois types principaux d'associations fonctionnent en

Pologne : les associations de crédit dont le nombre dépassait 150 à la fin de 1907 ; une quarantaine d'associations d'achat et de vente, fondées depuis 1900 ; une dizaine d'associations de parcellarisation. Le mot d'ordre du patron est : guerre à l'usure, usure dans le crédit, usure dans le commerce des marchandises agricoles, usure dans la vente des terres. Les ressources financières des associations aboutissent à un réseau de banques formé par une centaine de petites banques, vingt banques moyennes, sept grandes banques et une banque centrale. La petite banque de Santomischel, fondée en 1888, a un capital de 100 000 marks et 500 000 marks de dépôts. La banque moyenne de Wreschen a un capital de 200 000 marks et 1 million de dépôts. La banque moyenne de Mogilno a un capital de 100 000 marks et 1 250 000 marks de dépôts. Les sept grandes banques dont le siège est à Ostrowo, Krotoschin, Schrimm, Schroda, Gnesen, Hohensalza et Löban, manipulent, à elles seules, près de vingt millions de marks. Le nombre des sociétaires de chacune de ces banques varie entre 1 200 et 2 200. La Banque centrale de Posen, fondée en 1886, fut la première réponse aux discours de Bismarck contre les Polonais. En quelques jours, 500 000 marks furent souscrits et versés par les associations, les industriels et les commerçans. En 1904, à la demande du patron Wawrzyniak, le capital action fut porté à trois millions, dont les deux tiers devaient être pris par les associations, afin de garder la prépondérance sur les actionnaires privés ; toutes ont aujourd'hui leur compte courant à la Banque centrale. Le conseil d'administration se compose de neuf membres, dont six nommés par l'assemblée générale et trois par le patronat de l'Union. Son pouvoir est subordonné à celui du directeur, conformément au principe stratégique de l'unité de commandement. Pendant vingt ans, de 1886 à 1906, la Banque centrale fut dirigée par le docteur Kuszetalan, une victime des lois de 1873. Le Kulturkampf tira ce petit professeur d'un gymnase prussien, pour en faire un des personnages marquans dans ce combat de nationalités. Il a joué un rôle considérable dans le développement de Posen, mais il a surtout utilisé ses moyens d'action à faire passer des terres allemandes en mains polonaises. Pour les achats de grande étendue, il s'est servi de deux intermédiaires, la banque de parcellarisation, et le spéculateur de biens, Martin Biedermann, adversaire fameux de

la Commission de colonisation. La Banque centrale lui prête, sur garantie hypothécaire, les sommes nécessaires, jusqu'à ce qu'il ait revendu les terres achetées.

Le capital des associations de crédit, constitué par la cotisation des membres, qui est de 3 marks par an, dépasse vingt et un millions, dont six sont en fonds de réserve. Les dépôts et l'épargne sont la grande source d'alimentation de ces banques. Chaque *Bank ludowy* est organisée de manière à recevoir le sou des petits enfans. La progression des sommes déposées depuis l'avènement de Wawrzyniak autorise les plus vastes visées dans un avenir prochain. En 1894, le chiffre des dépôts était de 15 millions, de 49 millions en 1902, de 70 millions en 1904, de 107 millions à la fin de 1906. Il y a différentes catégories de déposans : les petites gens d'abord, domestiques, bergers, employés subalternes, ouvriers de Westphalie qui envoient tous les ans de 100 à 500 marks. Le clergé confie aussi ses économies et parfois son avoir familial aux banques des associations. Son exemple entraîne les paysans. Enfin, les commerçans et la noblesse se sont ralliés à la *Bank ludowy*.

Des enquêtes sérieuses (1) ont cherché à établir que l'apport des ouvriers agricoles migrants dans les banques des associations était considérable. On n'est pas d'accord sur le nombre des *Sachsengänger* que l'on élève jusqu'à 60 000 pour faire de ce fait économique un des points noirs de la question polonaise. Le chiffre donné par la police en 1903 est de 38 000. La Commission de colonisation estime qu'il faut le porter à 50 000, ramenant annuellement dans les Marches de l'Est 15 millions d'économies. Le professeur Bernhard combat cette thèse et fait des ouvriers agricoles non les créanciers, mais les débiteurs des banques des associations. A la vérité, ils sont à la fois l'un et l'autre, si l'on peut ainsi dire. Car ils n'ont pas une âme de petit rentier dont l'argent sonnait satisfait le plus profond désir. Ils convoitent un bien dont le prix dépasse leur épargne; ils empruntent, non plus à l'usurier, comme jadis, mais à la banque polonaise la somme qui leur manque, et repartent pour l'Allemagne. La « faim de la terre » les mène et fait d'eux une force redoutable dans la lutte des deux nationalités, depuis qu'elle est

(1) Kaerger, *Die Sachsengängerei*, 1 vol. in-8°; Berlin, 1890 et Leo Wegener, *Der wirtschaftliche Kampf der Deutschen mit den Polen um die Provinz Posen*, 1 vol in-8°; Posen, 1903.

devenue une dispute du sol. Plusieurs banques particulières se sont donné pour tâche exclusive la défense du sol polonais. Les unes soutiennent la propriété foncière en lui fournissant du crédit; les autres la morcellent afin que le travail personnel supplée au capital.

La *Bank Ziemski*, fondée en 1886 et alimentée par les grands seigneurs de Posnanie, de Galicie et du « royaume, » porte secours au noble endetté que le Prussien guette, et ne divise les terres qu'en cas de « nécessité nationale. » Elle a créé cinq filiales qui n'ont pas toutes réussi. Depuis 1902, de belles espérances se capitalisent dans la *Zwiazek Ziemian*. Cette association de grands propriétaires, à responsabilité limitée, est une sorte de conseil de famille dont les membres sont parens ou amis. Elle se recrute par cooptation, à l'unanimité des voix. Les propriétaires nobles trouvent auprès d'elle des conseils désintéressés et une aide pécuniaire. La *Zwiazek Ziemian* se charge aussi de la gestion des domaines, moyennant une rétribution de 500 marks pour 750 hectares, afin de couvrir les frais. En quatre ans, elle a administré 20 000 hectares menacés.

La petite propriété n'eut un appui semblable que lorsque les associations, sous l'inspiration du patron Wawrzyniak et sous la conduite du prélat Moyzikiewicz, entraînant le clergé dans la lice, fondèrent, en 1901, des banques de parcellarisation. Il en existe actuellement huit, qui ont déjà morcelé près de 2000 domaines et consolidé dans leurs biens un grand nombre de paysans.

La bourgeoisie de son côté lutte dans deux banques de parcellarisation. La *Bank parcelayni*, fondée à Posen en 1897 par M. Sikorski, ancien fonctionnaire prussien, opère en grand, se servant d'intermédiaires tels que Biedermann pour allumer la cupidité des propriétaires allemands ou pour exciter le patriotisme de riches Polonais à pratiquer la surenchère. La *Spolka rolnikow parcelayna* fait plutôt des prêts hypothécaires ou du crédit personnel aux petits propriétaires.

Ces organisations et cette armature financière ont vaincu la Commission de colonisation et donnent un sens précis à ce que l'on appelle « le danger polonais. » Si cette formule, que la presse agite et dont le gouvernement joue, enveloppe le rêve politique d'une reconstitution de la Pologne, nous l'examinerons en son lieu. Aujourd'hui, elle n'est grosse que des déceptions

prussiennes, amoncelées, pendant vingt ans, dans un ordre de choses où le dernier mot ne resta pas toujours à la force.

Quel que soit l'avenir, le spectacle du présent nous enseigne comment une nation qui ne sut pas vivre sait ne pas mourir.

IV

La dispute du sol eut pour conséquence immédiate la hausse du prix des terres. Le prix moyen de l'hectare payé par la Commission de colonisation était de 568 marks en 1886, de 648 marks en 1896, de 801 marks en 1901, de 1383 marks en 1906. Dans le district de Bromberg, il est monté jusqu'à 1500 marks. Une des causes principales de la hausse actuelle est le besoin croissant auquel la Commission doit faire face pour satisfaire les 1200 colons qui viennent annuellement dans les Marches de l'Est, et empêcher ce mouvement de dévier vers le Brésil et le Canada où le pain quotidien n'est pas empoisonné de sourdes haines. En 1897, elle n'avait acheté que 4733 hectares. En 1903, elle en acheta 39000 et plus de 60000 pendant les années 1904 et 1905 (1).

La loi de colonisation ne visait, en principe, que les terres polonaises. Dans les deux premières années de son fonctionnement, la Commission fit l'acquisition de 62 propriétés, d'une contenance de 36000 hectares, disséminées dans vingt-cinq cercles; sur ce nombre, quatre propriétés seulement étaient allemandes. Beaucoup de grands domaines polonais étaient alors à vendre; les uns avaient été grevés d'hypothèques à la suite des agitations dispendieuses du milieu du siècle; les possesseurs des autres, ayant perdu le sens social de la terre, désiraient la convertir en argent pour se libérer des responsabilités qu'elle comporte; enfin, le peuple polonais ne s'était pas encore levé en masse pour défendre le sol et jeter l'opprobre sur les déserteurs. La Commission opérait lentement, attendant les colons qui arriveraient avec des idées agricoles toutes faites, simples, mais irréductibles, et dont il faudrait tenir compte, si l'on voulait assurer le succès de l'entreprise. Pendant les dix années qui suivirent, les colons affluèrent et la colonisation se fit en grand,

(1) *Zwanzig Jahre, etc.*

d'après un plan savant qui tendait à l'encerclement des petites villes, boulevards du « polonisme. » La réalisation de ce plan fut contrariée par la cessation subite des offres polonaises. En 1897, la superficie des terres achetées aux Polonais l'emportait encore sur celle des terres achetées aux Allemands. Depuis 1898, il n'y a plus un lopin polonais à vendre, si ce n'est par voie d'intermédiaire retors. D'une année à l'autre, les offres ont oscillé entre 230 000 et 18 000 hectares. La surface des grandes propriétés offertes à la Commission va en diminuant; celle des petites propriétés va en augmentant. En 1886, 28 paysans allemands proposaient 1 270 hectares; en 1906, 507 sont disposés à abandonner 17 136 hectares. Le goût de la spéculation s'est emparé du terrien allemand des provinces de l'Est. Il offre son domaine à la Commission de colonisation, avec menace de le livrer à l'ennemi. Parfois même, il vend à un Polonais, se réservant le droit de réméré à exercer dans un délai de quatre semaines, afin de laisser à la Commission le temps de juger si elle veut « sauver » ce bien, moyennant une majoration qui sera partagée entre le vendeur et le spéculateur Biedermann. Des annonces insérées dans les journaux activent les compétitions. Le professeur Delbrück raconte, dans une des plus intéressantes études qui aient paru sur la *Polenfrage* (1), que deux voisins, un Allemand et un Polonais, ayant fait faillite, la Commission de colonisation acheta la terre du Polonais qui, peu de temps après, acheta la terre de l'Allemand. Le 26 novembre 1907, le prince de Bülow déplorait ce manque de patriotisme du haut de la tribune du Landtag (2). « Des hommes qui connaissent bien les deux provinces m'ont assuré, ajoutait-il, que, en Prusse occidentale et en Posnanie, il y a peu de propriétés, en dehors des Fidéicommis, qui ne soient à vendre immédiatement. » Sur les 333 383 hectares achetés par la Commission de colonisation, au 1^{er} janvier 1908, 406 120 hectares seulement proviennent de mains polonaises (3).

Quand vinrent les temps difficiles, le Landtag vota de nouveaux fonds : 100 millions de marks en 1898, 150 millions en 1902. On doutait cependant du succès d'une entreprise qui se heurtait à une résistance d'autant plus déconcertante qu'elle

1. Professeur H. Delbrück, *Die Polenfrage*. Berlin, 1894, p. 9.

2. *Historische Abhandlungen, Stenogr. Berichte*, p. 45.

(3) *Deutscher Reichsanzeiger*, 25 avril 1886; 3 mars 1902.

était plus imprévue à l'origine, et l'on envisageait déjà les mesures extrêmes. La loi du 10 août 1904 essaya de rendre à peu près impossible « la colonisation » aux Polonais, en leur interdisant de s'établir sur les terres qu'ils pourraient acheter. « Quiconque veut construire une maison ou transformer un bâtiment existant en habitation, en dehors d'une localité à bâtimens continus, ne le peut qu'avec l'autorisation donnée par le Comité du cercle, ou, dans les cercles urbains, par les autorités de police. Cette autorisation doit être refusée sur tout le territoire où est en vigueur la loi du 26 avril 1886, relative à l'organisation des colonies allemandes dans les provinces de Prusse occidentale et de Posnanie, à moins d'un certificat du président du district constatant que l'établissement projeté n'est pas en opposition avec le but de ladite loi. » Sur plusieurs milliers de demandes d'autorisation, il n'en a pas été accordé dix.

L'ouvrier agricole qui n'a pas voulu devenir nomade errant, l'ouvrier industriel qui n'a pas voulu sombrer dans l'anonymat des foules prolétariennes, s'est obstiné, après comme avant, à fixer au pays des ancêtres le point d'où l'on part et où l'on revient. L'amour de la terre a passé outre l'interdiction du feu. On a formé des parcelles adjacentes à des domaines anciens, et le nouveau propriétaire loge, en attendant des jours meilleurs, avec le bétail des étables voisines. La Commission de colonisation déclare que l'effet de la loi de 1904 est, jusqu'ici, demeuré presque nul.

Que faire? Renoncer à la colonisation est une hypothèse injurieuse. Amener une baisse du prix des terres par la pacification des esprits, n'entre pas dans les vues d'une bureaucratie dont le patriotisme altier ne saurait discuter des prétentions slaves.

Le 26 novembre 1907, le prince de Bülow fit, au Landtag, la déclaration suivante : « Le gouvernement de Sa Majesté pense que la politique, inaugurée par le prince de Bismarck dans les Marches de l'Est, en 1886, est la bonne, et il est fermement décidé à persévérer dans cette voie. » On essaiera de sortir de l'impasse par une nouvelle loi d'exception.

La loi d'expropriation ne sera pas seulement une importante querelle sur le droit de propriété. Les débats auxquels elle donnera lieu rassembleront, sur un point sensible où viennent aujourd'hui prendre conscience presque tous les malaises de l'organisme impérial, des raisons anciennes qui jadis se formulaient

clairement ainsi : Est-ce la Prusse qui doit prussianiser l'Allemagne, ou l'Allemagne qui doit germaniser la Prusse? Le concept national de *Deutsche Kultur*, battu par le flux et le reflux des idées du Nord et du Sud, se dissociera, et nous verrons apparaître, au milieu du remous des opinions émises sur la question polonaise, deux méthodes opposées d'expansion germanique, l'une voulant opérer par la force, l'autre par le rayonnement des idées. Les véritables compatriotes des grands esprits qui comptent dans l'histoire de la civilisation, dont aucun n'est issu du sol prussien, — Kant lui-même étant né par hasard à Königsberg et se réclamant d'un grand-père écossais, — protesteront contre certaine manière de réaliser « l'identité des contraires » et se refuseront à voir dans cette parole du chancelier : « Nous vivons sur cette dure terre où il faut être enclume ou marteau, » une nécessité d'ordre métaphysique et encore moins une vérité politique. Enfin, la Prusse féodale se lèvera comme un seul homme pour défendre contre une Prusse nouvelle, parvenue depuis peu à la richesse et au pouvoir, sa conception de la propriété terrienne, de formation historique lente et toujours solidaire des destinées de la patrie, et qui n'est pas un simple objet d'échange parce que sur elle se fonde l'autorité héréditaire.

H. MOYSSET.

LA RÉALITÉ

ET

LE MIRAGE ORIENTAL ⁽¹⁾

I. — LA PORTE D'OR

Je me souviendrai longtemps de la gaité irrévérencieuse qui me prit, lorsque, pour la première fois, dans Stamboul je me trouvai en présence de la Sublime-Porte. C'est à droite, en montant la longue rue tortueuse qui conduit à Sainte-Sophie, — une rue tranquille et peu commerçante, comme celles qui conduisent à la cathédrale dans nos villes de province. Le petit tramway jaune, qui nous trainait cahin-caha, s'était arrêté, pour relayer, devant une écurie à chevaux pratiquée à même le mur du Vieux-Sérail. Nous roulions entre une double rangée de façades mornes, aux rares ouvertures : une porte apparut, toute semblable à la porte cochère d'un jardin abandonné, avec des ferrures mangées de rouille et une espèce d'auvent qui s'étend de chaque côté. Précipitamment, je descendis du tramway, je consultai mon Bædeker : c'était bien Elle, — la Sublime-Porte (2), dont le nom seul évoque de si fastueuses images ! Le contraste était à ce point violent entre la merveille espérée et ce que j'avais sous les yeux, que je ne pus maîtriser un éclat de rire, au grand scandale des soldats turcs, qui, du poste voisin, m'observaient. En vain je la considérai, cette Sublime-Porte, m'éver-

(1) Voyez la *Revue* du 15 septembre.

(2) Pour parler exactement, c'est la porte principale de la Sublime-Porte, qui comprend tout un ensemble de bâtiments.

tuant à y découvrir quelque chose d'extraordinaire. Tout ce que je constatai, c'est qu'elle est fort délabrée et qu'elle ferme mal. Et je m'en allai, cruellement déçu.

Toujours dans le petit tramway jaune, je parcourus, d'un bout à l'autre, la voie triomphale, par où les empereurs de Byzance s'acheminaient autrefois vers le Sacré Palais. Des kilomètres de bicoques en bois, pour la plupart vermoulues, se déroulèrent jusqu'au château des Sept-Tours. J'atteignis enfin la célèbre Porte d'or, point de départ du cortège qui accompagnait le Basileus victorieux... Hélas! c'est une ruine informe et méconnaissable! Elle a été aveuglée par les Turcs qui ont bouché ses trois arches avec de la maçonnerie, qui l'ont dépouillée de ses statues et de ses bas-reliefs. Les ronces l'envahissent, ses blocs de marbre se délitent, les angles s'affaissent. Autour, s'amoncellent toutes les ordures d'une banlieue, — et d'une banlieue orientale! La Porte d'or de l'autocrate byzantin n'a rien à envier, dans sa décrépitude, à la Sublime-Porte du Commandeur des croyans!

Alors, devant la désolation de ces lieux, je méditai une fois de plus sur la duperie des mots sonores, dont les Orientaux sont si volontiers prodigues, — toutes ces appellations pompeuses qui survivent à des splendeurs défuntes et d'ailleurs problématiques, et qui continuent à fasciner nos imaginations occidentales : *La Porte d'or, le Milliaire d'or, la Magnaure, la Voie triomphale, le Sacré Palais!* Quelles syllabes magiques! Il nous suffit de les prononcer, pour qu'immédiatement tout un décor de magnificences s'évoque en notre esprit! Et ces autres syllabes, où nous mettons involontairement de la poésie et du mystère : *Stamboul, Hedjaz, Islam, Moghreb!* Comme elles chantent! Comme elles nous sollicitent vers le pays bleu des chimères! Mais comme elles sont trompeuses! De même que l'emphase du style chez les chroniqueurs byzantins, ici, le beau son des paroles nous cache et nous transfigure la misère des choses.

En vérité, c'est nous, hommes gens d'Occident, qui créons le mirage oriental. Là même où c'est réellement très beau, il faut nos yeux pour s'en apercevoir. Ceux des Orientaux n'en ont cure. La nature, sans âme pour eux, ne les intéresse point. Un arbre qui leur donne de l'ombre, une source qui les rafraîchit, un banc de bois ou une natte pour s'étendre, ils n'en demandent

pas davantage. Pendant mon séjour à Constantinople, ce m'était un perpétuel étonnement que l'insouciance des indigènes à l'égard des sites admirables dont leur ville abonde. La perspective de la Corne d'Or est assurément incomparable. Or, presque partout, sur les deux rives, il est impossible d'en jouir. Pas de quais, pas de promenades ! D'interminables bâtisses administratives, des cordons sans fin de masures, dont les pieds baignent dans l'eau, vous bouchent la vue continuellement. Quand on ne veut pas se risquer en caïque, on est obligé de gravir les hauteurs d'Eyoub, ou de Kassim-Pacha, pour embrasser ce splendide paysage. Ainsi du reste ! Les mœurs, les costumes, les édifices, c'est encore nous qui en devinons, qui en inventons le charme ou la beauté. Nulle part, les mosquées ne sont plus religieuses, plus voluptueusement fraîches, plus féeriquement chatoyantes que dans les livres de nos romanciers et de nos voyageurs. Qu'on songe à tout ce que la musique d'un Saint-Saëns ajoute à la dure mélodie d'un chamelier arabe, ou d'un fellah du Nil ! Sans doute les Orientaux préfèrent leur vie à la nôtre, mais s'ils l'aiment et s'ils la goûtent vraiment, c'est pour des raisons de commodité ou d'habitude que nous ne pouvons pas comprendre, ou que nous jugerions fort prosaïques. Tout ce que nous admirons chez eux les laisse froids. Ils n'en parlent jamais, ou seulement pour nous faire plaisir et flatter notre manie. Sans nos Byron, nos Théophile Gautier, nos Loti, Stamboul elle-même ne serait qu'une expression géographique.

Mais précisément pour cela, parce que notre sensibilité d'Européens s'émeut trop facilement à ces spectacles exotiques, il nous est d'autant plus difficile de contrôler nos impressions. Le touriste qui passe ne s'en inquiète même pas. Tout conspire à lui faire croire que cette réalité étrangère n'est qu'un décor arrangé exprès pour le plaisir de ses yeux. Au contraire, ceux qui séjournent ou qui demeurent ne voient plus que l'envers de la toile et ils s'en exagèrent instinctivement la laideur. Vivant au milieu des Orientaux, ayant à souffrir, très souvent, de leur contact, ils ne s'embarrassent point de savoir si le simple fait de leur présence n'est pas tout aussi gênant pour leurs hôtes. J'avoue qu'il est délicat de prendre un moyen terme. Essayons pourtant d'être impartiaux, tâchons de dégager la réalité du mirage, et, en nous plaçant en face de l'Oriental, d'apprécier aussi justement que possible nos positions réciproques.

II. — LES OMBRES DU TABLEAU

Malgré les séductions littéraires, ou les raisons brutalement pratiques qui nous attirent en Orient, nous y serons toujours des étrangers. Voilà ce qu'il ne faut jamais perdre de vue. Même ceux d'entre nous qui s'y établissent ne savent que trop qu'ils n'y sont point chez eux. Si d'aventure ils l'oubliaient, le climat, d'abord, le leur rappellerait bien vite. Cette question du climat est capitale, non seulement parce qu'elle explique les antinomies irréductibles des caractères ethniques, mais parce que le premier obstacle, et le plus redoutable, auquel nous nous heurtons là-bas, c'est l'hostilité du sol, de l'air et de la lumière.

Évidemment, il est des terres heureuses dans ces régions. La Turquie d'Europe, la Grèce, l'Anatolie sont aussi habitables pour nous que les contrées méridionales de l'Espagne et de l'Italie. Mais la Syrie, la Palestine, l'Égypte, — tout le Sud-Est est un véritable enfer. Les gens qui s'y promènent dans la saison la plus clémente ignorent la torture des interminables étés d'Orient. A cette époque, la Méditerranée est une cuve fumante. Les villes de la côte se dissolvent dans une humidité perpétuelle, une moiteur tiède qui vous énerve et qui vous anémie. Même en novembre, à la fin de l'automne, Alexandrie, Beyrouth, Caïffa, Jaffa continuent à suer dans une atmosphère de hammam. Que dire de Suez et de Port-Saïd, — les deux escales qui laissent peut-être aux passagers d'Indo-Chine le plus atroce souvenir de leur navigation? Alexandrie ne vaut guère mieux. Assise entre la mer et le lac Maréotis, elle est dans l'eau presque toute l'année. Au mois de juin, la chambre que j'occupais, dans un hôtel tout neuf, était saturée d'une affreuse odeur de moisissure, tellement l'évaporation du sol est pénétrante! Et je me rappelle l'accablement des siestes, les soirées aquatiques dans les casinos de la plage, au son des musiques d'Europe. Des dames françaises, le teint fiévreux, gisaient, sans pouvoir bouger entre les bras des fauteuils d'osier. On suçait, d'un chalumeau languissant, des orangeades glacées, on s'épongeait le front et les mains, on échangeait des propos affaîssés. Un monsieur soutenait qu'à Tunis c'est encore plus intolérable, — et l'on se

consolait à penser que d'autres, là-bas, transpiraient davantage.

Après le supplice de l'eau, celui de la poussière, de la chaleur et de la soif, — le supplice du Sud!... Le Sud! Quel nom hallucinant! Je l'aime à la folie, ce pays de la soif, je l'aime dans tout le paroxysme de son flamboiement; mais je sais à quel prix il faut acheter l'enchantement de ses mirages, l'accablante beauté de ses grandes lignes toutes nues et la pureté de sa lumière. Je le pressens de loin. Quand le sable commence à s'insinuer sous la porte de ma chambre, quand les murs et les plafonds se fendillent, quand les tarentes courent le long des solives, alors je reconnais son approche. Le Sud va m'envelopper de son haleine de feu. Mes lèvres et mes mains vont se gercer, et je ne pourrai plus dormir, sinon d'un lourd sommeil de cauchemar.

Dès le Caire, on prend une première idée de ces tourmens. Passé le mois de mars, on y soutient une lutte incessante et vaine contre la poussière, une poussière noire, asphyxiante, véhiculée par les souffles brûlans du *khamsin*, et tellement impalpable qu'elle semble se confondre avec la couleur du ciel. Elle entre partout, se déploie sur les vêtemens, compromet les blanchissages les plus soigneux, viole les armoires et les malles le plus hermétiquement closes. Elle vous englue les doigts, vous dessèche la gorge, elle est l'air même qu'on respire. A mesure qu'on s'enfonce dans la Haute-Égypte, la poussière augmente, devient plus dense et plus étouffante. Voyagez-vous en chemin de fer : à chaque station, un jeune esclave armé d'un plumeau doit épousseter la couche de limon qui s'est accumulée sur les banquettes et sur votre personne. Autrement, vous vous enlizeriez peu à peu comme le Sphinx de Gizeh. Aussi tous ceux qui peuvent émigrer vers des régions moins poudreuses et moins torrides, — c'est-à-dire le plus grand nombre des Européens et des riches indigènes, — s'empressent-ils de s'embarquer aux premières chaleurs. Pendant six semaines, les paquebots sont pris d'assaut. On retient ses places longtemps à l'avance. L'express d'Assouan est plein d'officiers exténués qui fuient leurs garnisons nubiennes ou soudanaises. Ceux qui sont le plus à plaindre, ce sont les employés et les ingénieurs de toutes ces sucreries qui s'échelonnent sur les deux rives du Nil. Une villégiature en Europe ne leur est pas toujours permise. Ils sont forcés, comme les Caiotes, de se rabattre sur les plages d'Al-

xandrie, — Meks et Ramleh, — où, à défaut de fraîcheur, ils ont du moins la satisfaction de contempler beaucoup d'eau.

En Palestine et en Syrie, si le fléau de la poussière est moins terrible, les lieux cuisans ne manquent pas non plus. Parmi ces fournaies, il convient de donner la palme à Tibériade et à Jéricho. Que les bords de la Mer-Morte soient meurtriers pendant la saison chaude, on ne s'en étonne point trop, sur la réputation sinistre de ces parages. Mais Génésareth! Le lac de Jésus, qui resplendit avec une telle douceur dans nos souvenirs! Eh bien! c'est ainsi! Le lac évangélique est presque aussi méchant que l'Asphaltite son voisin. Tibériade est un étouffoir. La population y a des mines de déterrés. Je vois encore la figure de l'honnête hôtelier wurtembergeois chez qui j'étais descendu. Dans ce pays, où les sépulcres foisonnent, il avait l'air d'un cadavre fraîchement ressuscité. J'ai compris ensuite l'exclamation dolente du Franciscain qui, du haut de la terrasse de son couvent, me montrait les montagnes âpres et stériles, qui surplombent l'autre rive du lac, comme une muraille de prison. Il me disait: « C'est un pays maudit! La malédiction du Seigneur est sur lui! *Malheur à toi, Capharnaüm! Malheur à toi, Bethsaïda!...* » Et il m'apprit que les religieux décimés par la fièvre abandonnaient le monastère qui était à peu près vide. Il n'y avait plus que trois Capucins, lorsque j'y passai. Lui-même était à bout de forces et demandait à s'aller rafraîchir un peu à Nazareth.

Dans des conditions pareilles, on conçoit que l'acclimatation soit à peu près impossible pour l'Européen, — surtout pour l'Européen du Nord. Il vit en Orient, il y vit même fort bien, en observant toutes les précautions requises et en revenant, à intervalles réguliers, se retremper au pays natal. Mais ceux qui font souche là-bas sont extrêmement rares. Les familles s'éteignent à la seconde ou à la troisième génération, à moins de croisemens avec les indigènes ou les Levantins. C'est exactement comme dans notre Algérie, où, en dehors des villes maritimes et des régions du Tell les plus rapprochées de la côte, les Méridionaux s'étiolent et ne se reproduisent pas. Les ouvriers manuels, — et cela se comprend, — ont plus de peine encore à résister au climat. J'ai rencontré à Damas, à Dérat, à Maân, de l'autre côté de la Mer-Morte, des équipes de terrassiers italiens qui travaillaient à la ligne du Hedjaz. Les malheureux étaient réduits à

l'état squelettique, et ils avouaient qu'ils redoutaient moins les balles des Arabes que la menace perpétuelle de la fièvre et de l'insolation, le danger des nourritures et des boissons malsaines.

Dans les postes lointains du Sud, ce n'est pas seulement la maladie qui vous guette, mais toutes les variétés de la démence, depuis celle de l'alcool jusqu'à celle du meurtre. Il y a une folie du Sud. Nos officiers la connaissent, qui ont vécu seulement trois mois dans les oasis sahariennes. Il est même inutile de s'avancer bien loin et de choisir les mois les plus chauds pour constater la fréquence de ces cas de folie parmi les Européens. Lorsque je remontai le Nil, au commencement de mai, j'étais seul sur un vapeur de commerce avec le mécanicien du bord, un Anglais robuste qui ne faisait le service que depuis un an. Ce fut épouvantable ! Cet individu qui avait le commandement de l'équipage, la responsabilité des marchandises, était ivre du matin au soir. Quand il ne cuvait pas son eau-de-vie dans sa cabine, il se précipitait sur le pont, à moitié nu, en criant des injures au *raïs*, ou il se colletait avec les matelots berbérins. D'autres fois, dans ses momens les plus calmes, il manifestait sa gaité en me hurlant aux oreilles : « Tuons les Allemands ! tous, tous !... A présent que nous sommes frères, Anglais et Français, nous allons nous mettre ensemble pour tirer sur les Prussiens !... Pan, pan, pan !... » Et il pointait un fusil imaginaire contre les fellahs qui se baignaient dans le fleuve. Je tremblais qu'il n'eût un revolver dans sa poche. Sous la direction de ce fou, rien de surprenant que tout allât de travers sur le bateau. A chaque instant, nous donnions contre des bancs de sable : il fallait des heures pour se dégager. Heureusement, l'ivrogne dormait, pendant ce temps-là, loin de sa machine ! Il nous eût fait sauter avec une parfaite inconscience.

Plus tard, à Assouan, j'avais pour commensaux trois ingénieurs, — trois Anglais encore. Ces messieurs, totalement abrutis par l'alcool et la chaleur, ouvraient rarement la bouche. Le soir après le dîner, ils se transportaient au bar de l'hôtel, et, là, dans la salle déserte, vautrés sur les moleskines des banquettes, ils absorbaient automatiquement des *wiskies and sodas*, toujours sans lâcher une parole, au son d'un graphophone qui leur jouait indifféremment la *Matteich* ou la *Marche funèbre* de Chopin. Ces plaisirs duraient jusqu'aux environs de minuit, lorsque le barman, tombant de fatigue, éteignait l'acétylène. On hissait les

trois *gentlemen* sur des ânes et on les ramenait, Dieu sait comment, à leurs logis respectifs.

Même chez les Européens qui ne glissent pas aux vices du climat, il y a toujours une nervosité inquiétante, une irritabilité malade, dont il est nécessaire d'être averti, quand on entre en rapports avec eux. A la moindre élévation de température, ils ont le teint fiévreux; les yeux dilatés leur sortent des orbites, et s'injectent de sang. L'incident le plus futile, un mot mal compris les arrachent instantanément à leur torpeur et les jettent dans des crises furibondes. Je ne vois guère que les Grecs qui subissent impunément l'influence énervante de ces pays. Le Grec est admirable. Rien ne paraît mordre sur lui. La peau sèche, le corps sain, l'esprit lucide et calculateur, il est, — sans rival possible, — le maître du Sud. Il est vrai que les Grecs sont des Européens d'avant-garde. Nous autres, il faut nous résigner à n'être jamais que des passans là où ils s'établissent et triomphent. Nous le savons bien d'ailleurs, et si j'insiste ainsi sur ces contrariétés du sol, c'est que nos descripteurs les oublient trop aisément pour les spectacles de beauté dont l'Orient est prodigue, et que, chez nous, comme ailleurs, la manie de l'expansion coloniale à outrance nous amène à ne plus considérer les difficultés inhérentes à la conquête.

Pourtant, même au pire de la fournaise, il y a, pour l'artiste errant, des visions si splendides, des momens d'exaltation si vertigineuse, que les trop réelles souffrances dont il les paie ne comptent guère. Où je l'éprouvai avec une intensité inoubliable, ce fut à Sakkara, par un des jours les plus brûlans de l'été.

Nous n'y étions arrivés qu'à midi. Sous les rafales d'un grand vent d'Est qui nous aveuglait de poussière, et qui nous criblait d'un grésillement continu de petites pierres tranchantes, nous avions traversé les ruines de Memphis, nous étions descendus dans les hypogées aux fraîches enluminures, dans les longs corridors souterrains, où sont les cuves funéraires et colossales des Apis. Une mer de sable torride nous environnait, obstruait les bouches étroites des sépultures, déferlait contre les pyramides à demi submergées, recouvrait nos pieds de sa nappe mouvante. Accablés par la pesanteur du soleil, nous nous réfugiâmes dans la *Maison de Mariette*, et, selon la coutume, nous essayâmes de manger. L'eau que nous avions apporté était tiède, le pain sitôt

exposé à l'air se racornissait, s'écrasait sous les doigts comme une cendre. Le vent soufflait toujours, on mâchait du sable avec les bouchées arides de ce mauvais pain. Nous renoncâmes. Chacun se coucha sur les tables de la vérandah. A terre, les gardiens allongés poussaient un ronflement rauque et pénible comme celui des patients qu'on endort avec du chloroforme. Le museau entre les pattes, le chien du logis n'avait même plus la force d'aboyer. Le sable éparpillé par les souffles se collait à nos cheveux, à nos fronts en sueur. Nous gisions ainsi, les muscles vibrans et douloureux, moins pour dormir que pour échapper à l'atmosphère du dehors.

C'était exaspérant, cette immobilité fébrile!... Tout d'un coup, je me levai. Je voulais sortir, je voulais voir quand même. Il était deux heures, le soleil dardait d'aplomb. Mais le vent calmé ne se soulevait plus que par intermittences...

Je franchis le seuil : ce fut terrassant de lumière, de chaleur, de splendeur funèbre!... Le plein midi! L'heure blanche du Sud! l'heure de diamant! Quelle ivresse! Être seul dans ce cercle immense, enflammé et pâle de l'horizon! La terre, à l'infini, avait une couleur d'ossements. Le ciel embué de poussière grise, vers le couchant, était, à l'Est, d'un bleu suave et léger. Partout, autour de moi, un cirque effroyable de sables brûlans, fumans comme une solfatare, se gonflant et bouillonnant comme une matière en fusion qui cherche sa forme. Pas de lignes, pas d'arêtes vives, tous les plans brouillés selon les sautes de la rafale! Au loin, la chaîne libyque indistincte ; plus près, les dunes de Memphis striées d'ondulations symétriques qui se poursuivaient comme les pas du vent sur le sol friable. Et, dans ce vide surchauffé de l'espace, dans l'âpreté fauve des sables, les pyramides tronquées se dressaient toutes blanches, éblouissantes, — amoncellemens de neiges qui fondent au soleil.

Fléchissant sous l'averse du feu dévorateur, avec quel accent de commisération fervente, je me répétais la prière rituelle des morts qui, dans cette nécropole, me pressaient de leur peuple innombrable : « *Qu'on me donne à boire de l'eau qui court! Qu'on me tourne la face vers le vent du Nord, afin que mon cœur en soit rafraîchi dans son chagrin!* » Cette goutte d'eau implorée parmi tant de sécheresse implacable, elle me parut alors plus chimérique que le plus impossible des paradis! Je défaillais. Je revins me coucher sous la vérandah, à côté des gardiens qui poussaient

toujours leur ronflement angoissé. Mais je ne pouvais pas fermer l'œil. J'étais emporté par une alacrité intellectuelle extraordinaire, presque morbide. Les objets et les êtres qui m'environnaient prenaient, pour moi, un sens inquiétant. Je regardais les couches de sable s'épaissir sous les portes, s'étendre sur les dalles et sur les meubles, — et les visages déjà momifiés des *gâfers*, leurs corps décharnés et comme prêts pour l'embaumement... Et le *Memento quia pulvis es* m'obsédait avec une rigueur opprimante : oui ! à quoi bon lutter ? Un jour de plus, un jour de moins, qu'importe ? On est déjà recouvert et enseveli. Au milieu de ces sépulcres qui subsistent encore après quatre mille ans, quand leurs cadavres sont depuis longtemps dispersés, parmi les images dérisoires peintes sur leurs murs, — tous ces faux symboles d'abondance et de joie, — dans ce lieu où peut-être l'homme a crié le plus éperdument son désir d'immortalité, je sentais peser sur moi, en une détresse de toute mon âme, l'omnipotence de la mort...

Mais ces désolations et ces ardeurs extrêmes ne se supportent que quelques instans, comme on supporte le sublime ou les paroxysmes de la passion. Prolongées, c'est le délire, la folie ou l'extase.

III. — LE FUMIER ORIENTAL

Taine a écrit quelque part : « Le moyen âge a vécu sur un fumier. » On peut en dire autant de l'Orient d'aujourd'hui. Cette insonniance de l'ordure jointe aux désagrémens du climat est, pour l'Occidental qui séjourne en ces pays, une des causes les plus fréquentes d'incommodité et de mauvaise humeur. Tous nos principes d'hygiène y sont scandaleusement bafoués, et ce n'est pas un de nos moindres étonnemens que les Musulmans, en général si propres sur eux, acceptent, avec une pareille indifférence, le voisinage de toutes les pestes et de toutes les impuretés.

Ceux d'entre eux qui ont été élevés à l'européenne gémissent quelquefois sur cet état de choses. Leurs doléances sont-elles absolument sincères ? Je ne prétends point en juger. Mais certaines de nos conversations me reviennent en mémoire. Un

soir, au Caire, je me promenais dans le quartier de Bab-en-Nasr avec un des nationalistes indigènes les plus fervens. Sans parler des émanations qui montaient du sol, nous enfoncions dans la boue jusqu'aux chevilles, cette boue spéciale de l'Égypte, toute noire, épaisse, onctueuse et grasse comme du beurre, où les larges orteils des fellahs s'étalent avec délices, cette fange natale où ils pataugent sans cesse et qui, au dire des archéologues, explique, dans les statues anciennes, la pesanteur et la carrure formidable des pieds. Mon guide, observant mes mines dégoutées, se hâta de prévenir mes récriminations : « Vous constatez, me dit-il, la malpropreté où les Anglais laissent croupir notre peuple. Ils ont un mépris sans bornes pour nous. Des rues comme celle-ci, c'est bien assez bon pour des Égyptiens ! Leurs quartiers à eux sont nettoyés tous les jours, lavés, ratissés ! Le budget de la voirie, ce sont eux qui en profitent d'abord et qui l'épuisent. Pour nous, il n'y a jamais un sou disponible !... »

Effectivement, le contraste était saisissant entre ce cloaque des rues indigènes et ces belles avenues si propres de Gézireh, où s'alignent les hôtels et les villas des Européens. Pourtant il ne faudrait pas y regarder de trop près, tant il est difficile, en Orient, d'appliquer à la lettre les prescriptions de notre hygiène. Avouons-le, même les quartiers neufs (où il y a aussi des Anglais) exhalent, pendant l'été, une odeur d'égout en fermentation. J'ai encore dans les narines les parfums de la rue Kasr-en-Nil, qui est cependant une des artères les plus fréquentées et les mieux entretenues. Mais ce terrible soleil du Sud rend à peu près vaines nos ordinaires précautions : il change immédiatement en pourriture tout ce qu'on lui jette et il a tôt fait de transformer en flaques méphitiques les ondées de nos arrosages. Si vous voulez admirer, en un bel exemple, sa puissance de décomposition, allez vous documenter du côté de Boulaq. Longez les berges du Nil. Nulle part au monde, pas même à Jérusalem, je n'ai respiré un pareil bouquet de puanteurs. Des effluves asphyxiants se dégagent du fleuve obstrué d'immondices et de charognes d'animaux ; le sol où l'on marche n'est qu'un dépotoir, un entassement de débris innombrables que la chaleur recuit et liquéfie en des chimies invraisemblables. C'est d'une telle véhémence, d'une concentration d'aromes si nuancée, que l'odorat se pervertit et qu'à la longue on croit humer, en un prodigieux élixir, tous les fumets troublans de l'exotisme

Et, chose inouïe ! ces bords pestilens sont habités par des êtres humains. Le grouillement de peuple y est peut-être plus dense qu'ailleurs. Je m'y aventurai, un jour, au crépuscule. Sous un ciel brouillé de poussière, le fleuve fumait comme une étuve. La grande rue de Boulâq, gluante d'une gadoue perpétuelle, avec ses tas d'épluchures et de chiffons, ses déjections stagnantes, était fourmillante de femmes et de bambins en guenilles, de manœuvres et d'âniers en *galabiehs* crasseuses. Des groupes accroupis sur des nattes encombraient les abords des cafés. D'autres stationnaient devant les épiceries et les boutiques de comestibles. Cela sentait la cannelle, le poivre rouge, le graillon, et d'autres odeurs encore. Aux étalages, des purées de dattes semblables à de la boue solidifiée se moulaient dans des couffins, à côté des peaux de boucs liées aux quatre membres et d'où suintait un liquide visqueux. Dans une boulangerie, un enfant dormait, couché tout nu sur les pains, la figure mangée par les mouches qui se collaient aux commissures des paupières chassieuses. De gros bracelets luisaient dans la crasse de ses bras et de ses jambes. Et je vis un petit âne fripon voler un pain qui servait d'oreiller à l'enfant et se sauver au grand galop. Cela fit presque une émeute dans la rue. Des *galabiehs* volèrent à la poursuite de l'âne, la poussière s'éleva plus âcre sous les pieds des gens qui couraient, et, remués par les loques flottantes de leurs haillons, les relens du faubourg m'enveloppèrent d'une touffeur plus nauséabonde... Mais voici le triomphe du mirage oriental : je trouvai cela presque beau. Ce paysage sordide, écrasé de chaleur, sous un ciel jaune obscurci de poussières palpables et de fumées, où des touches de couleur crue éclataient dans la laeur livide des lampes électriques qui, là-bas, commençaient à s'allumer sur les quais du Canal Ismaïlié, — ce paysage d'Égypte rémissait pour moi toutes les violences brutales du Sud et toutes les finesses mélancoliques d'un crépuscule de banlieue parisienne.

Heureusement, j'habitais loin de ce pittoresque un peu monté de ton ! Mais, à Péra, j'ai vécu au cœur de l'infection. Péra et les Pérotés n'ont pas une bonne presse, en ce moment. Tous nos littérateurs s'acharnent à dénigrer la ville et les habitans. Les Turcs eux-mêmes, ravis de dauber sur l'envahisseur européen, prodiguent volontiers le sarcasme à la rivale de Stamboul. Est-ce la rancune d'y avoir essuyé un mois de pluie continuelle ?

J'avoue, pour ma part, que la mauvaise réputation de Péra me semble abondamment méritée. Les rues y sont des égouts à ciel ouvert, où, lorsqu'il pleut, il est prudent de ne s'engager que muni de solides caoutchoucs. Les maisons envahies par les eaux pluviales trahissent au dehors, sur les seuils et presque sur les trottoirs, le débordement de leurs sécrétions intimes. Aux pentes ravinées des *Petits champs*, les terrains des vieux cimetières dégringolent, entraînant leurs stèles en pilotis pêle-mêle avec les ossemens : ces charniers détrempés s'étalent sous les fenêtres des hôtels et des lieux de plaisir. Le pire, ce sont les hordes innombrables de chiens errans qui pullulent à Constantinople. Galeux, crottés jusqu'aux oreilles, ils vous frôlent sans cesse, ils bloquent les abords des magasins : les commis ont beau les chasser à grands coups de courbache, ils reviennent l'instant d'après. Ils sont les maîtres de la chaussée, ils s'y vautrent avec des nichées de petits qu'il faut enjamber pour se frayer un passage. Les enfans les battent et les martyrisent, les charrettes et les tramways les écrasent, de sorte que l'horreur et la pitié l'emportent encore sur le dégoût. Je vois toujours, au coin de l'Ambassade d'Angleterre, un malheureux petit chien, dont la patte coupée par une roue de voiture ne tenait plus qu'à un lambeau de chair, et qui se hissait désespérément sur ce moignon sanglant pour atteindre les mamelles de la mère, une pauvre chienne efflanquée et rongée d'une teigne hideuse...

Des sensations de cette espèce vous préparent, du moins, excellentement à savourer tout « le moyen âge » de Stamboul. Cette ville, qui vous apparaît si prestigieuse de la haute mer, n'est (à part ses mosquées monumentales) qu'un ramassis de cambuses croulantes, un dédale de venelles dépavées et coupées de fondrières. Malheur au touriste ignorant qui s'y risque en fiacre ! D'abord, presque régulièrement, le cocher, qu'on a pris à Péra, connaît mal Stamboul et ne tarde pas à vous égarer. Ensuite, le supplice des cahots y dépasse tout ce qu'on peut imaginer. Je revins à peu près indemne d'une excursion de ce genre, mais la portière de mon véhicule était défoncée, et le marchepied était resté en route.

Passons bien vite ! Jetons un voile sur l'ignominie du Phanar ; traversons, en nous bouchant le nez, les tristes galetas des Juifs et les campemens des gitanes. Toute cette partie de Stamboul jusqu'à Edirné-Kapou est proprement infâme, bien qu'il

s'y découvre pourtant de délicieux jardinets, qui sont comme des oasis de fraîcheur et de propreté dans cette pouillierie aride. Franchissons la porte d'Edirné et suivons la route défoncée et poussiéreuse qui se déroule, pendant des kilomètres, au pied des remparts byzantins, jusqu'à la mer de Marmara. Nous voici maintenant dans le plus pur moyen âge ! Et si je ne faisais attention qu'à la beauté du spectacle, j'ajouterais tout de suite que c'est admirable !... Or, cette impression de recul à travers le passé ne tient pas seulement à la silhouette médiévale de l'enceinte, à l'absence presque absolue de toute fausse note moderne dans ce concert de formes et d'images archaïques, elle tient aussi à la sauvagerie barbare du lieu. Comme sur les plans illustrés de nos vieilles villes du xv^e siècle, des carcasses à l'abandon gisent autour des murailles. Des vols de corbeaux planent au-dessus du pourrissoir. Ces oiseaux funèbres disputent leur provende aux troupes faméliques des éternels chiens errans. Pour que le tableau soit complet, on souhaite presque de voir surgir, parmi les décombres, un lépreux faisant grincer sa crécelle. Mais ce spectacle n'est que différé. On en jouira bientôt à Scutari, derrière le célèbre cimetière, qui abrite toute une léproserie à l'ombre de ses cyprès.

Stamboul est assez justement louée, pour que l'indication de ses tares donne plus de prix à l'éloge. En vérité, un certain courage est nécessaire à quiconque la veut contempler sous tous ses aspects. Autant que personne, je me suis émerveillé de sa Corne d'Or. Le soir, en caïque, au coucher du soleil, j'y ai goûté des minutes de ravissement peut-être uniques. Il faut que ce paysage soit bien extraordinaire, pour vous faire oublier ainsi les haut-le-cœur de l'embarquement. Près des pontons, et pendant un trajet de deux cents mètres au moins, on vogue sur les flots d'une sentine. Les *canaletti* les plus infects de Venise ne sont rien en comparaison. C'est seulement au large qu'on ose ouvrir ses poumons et qu'on respire un air à peu près pur. D'ailleurs, toute la péninsule constantinienne nage dans l'ordure, elle est ceinte d'une zone boueuse de détritns et d'épaves. A la pointe du Vieux-Sérail, un matin que la mer était grosse, nous faillimes nous briser contre la coque d'un bateau marchand échoué là depuis de... années : elle doit y être encore, et il est permis de conjecturer que l'imperturbable indolence des Turcs l'y laissera reposer longtemps, s'il plaît à Dieu !

D'après la capitale de l'Empire, on peut juger du reste. Smyrne elle-même (bien qu'à moitié grecque), Damas, Alep, Beyrouth, Caïffa, Jaffa exhalent un même parfum oriental. Mais tout cède à la pestilence de Jérusalem, qui est incomparable.

Dirai-je le scandale permanent de la *Via dolorosa*, la rue sainte entre toutes pour nous autres chrétiens? Elle dévale du haut en bas de la ville comme un égout collecteur, dont l'odeur égale presque celle de la rue des Juifs. Ah! celle-là, elle défie toute expression! J'eus pourtant la constance de la visiter dans ses moindres recoins, guidé par le directeur de l'École israélite, qui voulait me mettre sous les yeux, et, si j'ose le dire, sous les narines, l'effroyable misère de ses coreligionnaires pauvres. Il n'exagérât pas : une telle abjection vous serre le cœur.

Nous remontâmes le long couloir de ce ghetto, empoisonné par une intolérable puanteur de poisson pourri, le poisson desséché dont ils se nourrissent et qui s'empile par monceaux dans les échoppes des épiciers. Nous parcourûmes les taudis groupés autour de la Synagogue. Quelques-uns sont de véritables caves, où s'entassaient des familles entières avec des régimens d'enfans anémiques, espèces de larves humaines. L'humidité malsaine, l'atmosphère fétide de ces chenils, les eaux stagnantes qui se décomposent entre les creux des pavés, c'est le fumier de Job dans toute son horreur! Et le cynisme de cette saleté paraissait plus navrant par la profusion des velours dont ces indigens sont couverts : des velours violets, des velours topaze ou nacarat qui balayaient les immondices de la rue. Au moment où nous sortions de la Synagogue, deux fillettes extrêmement parées s'échappèrent d'une porte basse, en répandant derrière elles des effluves de poudre à la Maréchale, si véhémens qu'ils tuaient l'écoeuvante odeur de poisson pourri. Tout l'Orient est dans cette antithèse : des odeurs suaves sur de la pourriture!

Or, cette hantise de la pourriture vous poursuit d'un bout à l'autre de Jérusalem. Elle vous accompagne hors des murs, au pont du Cédron, aux alentours de Gethsémani, où des bandes de lépreux vous talonnent en criant : « Bakchich! bakchich! » La pourriture millénaire de Jérusalem! Elle vous parle un langage singulièrement émouvant par toutes les bouches de ses sépulcres qui bâillent au soleil, par toutes les pierres tombales qui descendent aux flancs de la vallée de Josaphat! Cette mon-

tagne de Sion n'est qu'un vaste cimetière où l'on ne peut pas creuser sans ramener des ossemens. La ville elle-même, si vieille malgré ses rajustemens successifs, semble construite avec des débris mortuaires. Ses pierres ont le poli huileux et froid des vieilles peaux caduques. La boue visqueuse qui enduit ses murs et ses pavés me répugnait comme un affreux résidu de toutes les chairs qui se sont usées et défaites sur son rocher indestructible...

Et, quand on songe aux hospices, aux dispensaires, aux hôtelleries de toutes les confessions et de toutes les nationalités qui s'y étouffent, aux cohues de pèlerins qui viennent y semer les germes de toutes les contagions, on s'étonne que Jérusalem ne soit pas un foyer d'épidémie pour la Palestine... Mais l'hygiène des lieux saints se moque de nos sciences et de leurs axiomes.

Qu'on m'excuse d'insister ainsi sur ces horribles laideurs ! L'artiste qui passe, le touriste isolé de tout contact extérieur par les soins diligens des agences, n'y aperçoivent sans doute qu'un excès de couleur locale, et ils s'ébahissent à bon droit de l'harmonie parfaite qui existe encore, en Orient, entre les mœurs actuelles et les mommens du passé. Quand on est forcé d'y vivre, il est assez naturel qu'on envisage la situation selon les règles ordinaires du sens commun.

IV. — LES ENTRAVES

Si le climat et l'insalubrité des villes pèsent si lourdement sur l'Européen transplanté en Orient, les entraves de toute sorte qui contrarient ses mouvemens lui sont peut-être encore plus odieuses. Mettons à part l'Égypte qui est soumise à un régime spécial. L'Empire ottoman, réduit à ses territoires de suzeraineté effective, est assez considérable pour fournir une matière déjà très ample à notre observation.

Sans doute, la récente révolution a déjà sensiblement modifié l'ancien état de choses. En ce moment, on est tout à la joie de la liberté enfin conquise, on s'embrasse, on fraternise, paraît-il, non seulement à Stamboul, mais à Salonique, à Andrinople, à Beyrouth, dans toutes les grandes villes. Souhaitons que cet heureux changement soit durable. Mais il a

été trop soudain pour que les tares du régime disparu se soient abolies du même coup, et pour qu'elles ne contaminent point, d'une façon plus ou moins directe, le régime qui va naître. La liberté ne s'improvise pas ainsi du jour au lendemain. En attendant, — quand ce ne serait qu'à titre documentaire, — il importe de rappeler ce que fut cette longue tyrannie, dont les Turcs sont à peine délivrés.

Allons au vif de la question : il y a trois mois encore, le Français qui devenait l'hôte du Sultan tombait brusquement dans un milieu monarchique et religieux, auquel il n'est plus habitué. Quelles que fussent ses convictions et ses opinions politiques, il avait tout de suite le sentiment désagréable qu'une autorité soupçonneuse et tyrannique avait la main sur lui. Or cette monarchie et cette religion, dont il subissait, à chaque pas, la surveillance jalouse, n'avaient rien de commun avec celles de notre Europe moderne. Elles n'avaient pas bougé depuis des siècles. C'est comme si, tout à coup, on nous eût jetés en plein moyen âge.

Lorsque je me dirigeais vers Constantinople, j'avais, sur le bateau, pour voisin de table, un ancien fonctionnaire ottoman qui avait occupé, en France, un poste diplomatique. Il me parlait avec émotion de ses parens qui vivaient encore et qui habitaient un des plus anciens quartiers de Stamboul, et je pensais, à l'entendre, qu'il était impatient de les revoir. Nous accostâmes, et, à ma grande stupéfaction, l'ex-fonctionnaire se refusa absolument à quitter le bord : « Je sais très bien, — me dit-il, — que je pourrais descendre, mais je ne suis pas aussi sûr de pouvoir remonter ! » Par crainte d'un mauvais coup de son gouvernement, il se borna à contempler la ville du pont du paquebot et à chercher des yeux la maison paternelle.

Cet incident me donna un avant-goût des joies qui m'attendaient à terre. Tous les voyageurs les ont connues, et le programme en était varié : d'abord, exhibition et contrôle minutieux des passeports. La police turque était féroce sur ce chapitre. A la moindre irrégularité, on vous reconduisait, entre deux gendarmes, sur votre bateau, avec interdiction formelle d'en sortir. Un négociant suisse, protégé français, que je rencontrai au Caire, me conta l'anecdote suivante : il s'était embarqué pour Odessa, sur un vapeur d'une compagnie russe, et, ne prévoyant pas une escale à Constantinople, il avait négligé de se munir d'un passe-

port pour la Turquie. Arrivé en rade de Galata, il eut la fantaisie de descendre, à l'imitation des autres passagers. Naturellement, comme il n'avait pas de passeport, on le ramena sous escorte jusqu'au paquebot. Mais le commandant russe, impressionné par cet appareil policier, et craignant d'avoir affaire à quelque anarchiste déguisé, refusa de le recevoir : c'était au moment des troubles d'Odessa, et les Russes voyaient alors, dans tout inconnu, un révolutionnaire. Alors, les argousins s'emparèrent du malheureux, et, malgré ses récriminations, ils le mirent sous les verrous. On se doute de ce que peut être une prison turque ! Le protégé de la République française y subit de cruelles épreuves, depuis les tortures de la faim et les assauts de la vermine jusqu'aux vexations des gardiens, qui, ravis d'avoir un *giaour* à molester, l'insultaient, le maltrahaient, lui crachaient à la figure (*sic*). En vain leur donna-t-il tout ce qu'il avait d'argent sur lui, pour faire parvenir une réclamation au Consul de France : les coquins prenaient l'argent et déchiraient la lettre. Enfin, l'un d'eux se laissa toucher et porta la supplique au Consul, qui, à grand'peine, obtint l'élargissement du prisonnier.

Depuis, à Constantinople, je me suis offert la maligne satisfaction de répéter cette histoire à un personnage officiel : il haussa les épaules et me jura ses grands dieux que ce n'était pas possible. Mais j'ai les meilleures raisons du monde pour être persuadé du contraire.

Après tout, ces formalités draconiennes étaient peut-être une nécessité gouvernementale. Pourtant, je ne pouvais m'empêcher, moi étranger, de les trouver insupportables. Elles étaient si compliquées en Turquie ! Après le visa des passeports, inspection minutieuse des bagages ! Les armes, les livres, les manuscrits, le moindre carnet de notes, tout cela était absolument prohibé. Bedeker et Joanne étaient arrêtés à la frontière. Un lambeau de journal qui enveloppait une paire de chaussures était saisi comme écrit dangereux et subversif. Que dis-je ? un innocent jeu de boules, acheté à Marseille par un directeur d'école pour l'ébandissement de ses élèves, fut, un jour, confisqué *comme explosif* ! A une réclamation transmise par la voie diplomatique, l'autorité supérieure répondit le plus sérieusement du monde que ces engins suspects avaient été expédiés à Damas, pour y être examinés au laboratoire de l'École d'artillerie !

Heureux ceux qui pouvaient obtenir de leur ambassade l'assistance d'un *kawass* pour les protéger contre ces pitoyables avanies et aussi contre la rapacité et le mauvais vouloir des douaniers!

Quand, au prix de nombreux *bakchihs* et d'une patience à toute épreuve, on était parvenu à calmer tous les cerbères qui défendaient l'entrée de la Sublime-Porte, quand on avait franchi le double cordon des policiers et des douaniers, alors on éprouvait comme le soulagement d'avoir forcé une muraille de Chine. On était enfin dans la place, et, par une juste compensation, on y jouissait d'une sécurité parfaite. Un de nos jeunes compatriotes, établi là-bas, me disait en riant : « Pour nous autres Européens, c'est plus que la liberté, c'est la licence ! » — Je le veux bien, mais tout de même cette « licence » me rappelait la tirade célèbre de Figaro sur la liberté de tout écrire. Pourvu que vous ne soyez ni trop curieux ni trop interrogant, que vous cachiez soigneusement votre opinion sur les choses et sur les gens du pays, que vous vous absteniez de fréquenter les indigènes suspects ou mal notés, et, en général, tous les Turcs, quels qu'ils soient ; que vous évitiez après le couvre-feu de vous promener dans Stamboul, — et, en tout temps, du côté des terrains militaires, des casernes ou des prisons, — oui, à toutes ces conditions, sans parler d'un grand nombre d'autres que j'oublie, vous aviez le droit d'aller et de venir en pleine et entière liberté. D'ailleurs, pensais-je, cette liberté est garantie par la présence tutélaire de nos agens. Et puis, Dieu merci ! nous avons encore des flottes et des canons qui en répondent !

Je crus d'abord que je pourrais, sans trop de peine, m'accommoder de cette liberté-là. On eut tôt fait, en haut lieu, de me détromper. Comme j'avouais mon désir de pousser mon voyage jusqu'à Bagdad : « — Gardez-vous-en bien ! me dit-on, nous serions dans l'impossibilité de vous protéger. Deux voyageurs, l'an dernier, ont laissé leurs os en route ! » C'était encourageant ! J'insistai, malgré cette triste perspective : on me fit comprendre que j'avais tout à fait mauvaise grâce. « — Mais tout au moins, dis-je, ne pourrais-je, dans Galata, ou dans Péra, causer tranquillement avec tel boutiquier grec ou arménien, et, en usant de toute la discrétion possible, le questionner sur... ? » — « Gardez-vous-en bien ! vous seriez immédiatement arrêté ! Et même si cela vous arrive, nous vous conseillons de vous laisser faire sans la moindre résistance : on vous relâchera au poste

de police, sur le vu de votre passeport! » — « Mais, dis-je, ne pourrais-je au moins sortir mon kodak aux environs de Dolma-Baghtché, où il y a de si jolies fontaines? » — « Gardez-vous-en bien!... Ce serait le comble de l'imprudenc. Le peintre X..., qui était venu ici pour prendre des vues du Bosphore, a été obligé de se rembarquer la semaine dernière : on l'appréhendait comme espion, chaque fois qu'il plantait son chevalet quelque part! »

Alors, que devenir? Bon gré, mal gré, on se résignait à emboîter le pas au troupeau des touristes. On assistait à la parade du Sélamlık, on visitait le Vieux-Séraï, Sainte-Sophie, les mosquées, les derviches hurleurs et tourneurs, le cimetière de Scutari, tous les cimetières et tous les tarbés. Huit jours suffisaient très amplement pour épuiser ces jouissances. Et comme on ne pouvait se rendre dans une localité voisine ou lointaine sans un *tezké* dûment visé par un consulat et contre-visé par les autorités ottomanes, on se décourageait, on renonçait à pénétrer dans un pays si farouchement barricadé : il n'y avait plus qu'à décamper!

Tenez-vous à rester quand même? Petit à petit, vous vous façonnez aux habitudes de circonspection qui s'imposaient à Constantinople : s'observer sans cesse, parler bas dans les cafés, les tramways, tous les lieux publics, mesurer ses expressions, jeter, de droite et de gauche, le coup d'œil oblique qui pige le mouchard, exercer un contrôle rigoureux sur ses relations et se délier de tout inconnu. On s'y accoutumait, on devenait un parfait Pérote. On ne voulait plus voir que les beaux côtés du régime. Le Français le plus férù d'égalité se refaisait tout doucement une âme monarchique. Il ne disait pas : le Sultan, mais : Sa Majesté. S'il interpellait un pacha, il n'omettait jamais de lui donner de l'Excellence. Les titres de comte et de marquis prenaient des sonorités emphatiques dans sa bouche, tant la fascination nobiliaire est contagieuse à Péra! Et, comme tous les Grecs et les Levantins, ce même Français était avide de fréquenter « le monde des ambassades, » qui, dans tout l'Orient, s'attribue une importance réjouissante.

Évidemment, c'étaient là de menus ridicules et de menus ennuis. — et, encore une fois, il est à souhaiter que le nouveau gouvernement y ait mis fin pour toujours. Mais l'Européen qui demeure, en qualité de fonctionnaire, de commerçant ou

d'industriel, est sujet à de pires désagréments. De temps en temps, il nous en arrive des échos par les journaux, dont l'officiuse réserve n'est pas toujours en mesure de tamiser à point la vérité. N'appuyons pas trop sur ce sujet délicat, et si, pour un fournisseur ou un fonctionnaire, la plus ordinaire mésaventure, en ces pays, consiste à n'être pas payé, il faut en prendre philosophiquement son parti. A quoi bon récriminer, puisque c'est ainsi? Depuis un quart de siècle, tout l'effort de notre diplomatie, en Orient, se réduit pour ainsi dire à des recouvrements de créances. Quelquefois seulement, lorsque ces opérations nécessitent un appareillage d'escadre, un commencement de démonstration navale, l'opinion se décide à s'émouvoir. Les Turcs habitués à ces incidens, qui étaient comme une conséquence inévitable de leur ancien régime politique, les envisagent avec une sérénité hautaine et quelque peu méprisante. L'un d'eux me le disait, un jour, non sans une pointe d'amertume : « On ne voit plus vos flottes dans nos parages!... ou, quand on les voit, c'est pour de l'argent!... Ah! vous n'êtes pas fiers!... » Il convient en effet de le reconnaître : les individus qui provoquent ces mises en demeure ne sont pas toujours très intéressans. C'est si vrai que l'aveu en échappe souvent, même à ceux qui auraient avantage à se taire. J'admirai fort le ton de commisération touchante dont un directeur de compagnie industrielle, causant devant un groupe d'Européens, accompagnait cette phrase candide : « Ces pauvres Turcs!... Tout de même, nous leur prenons beaucoup! »

Mais il n'en est pas moins vrai que ces difficultés d'ordre financier sont extrêmement désagréables pour les gens de moralité correcte et pour quiconque est accoutumé à faire fond sur la parole d'un gouvernement régulier. Ce qu'il y a de plus irritant, c'est le parti pris d'inertie et de mauvais vouloir, et, pour tout dire, le système *des bâtons dans les roues*, dont les autorités ottomanes se prévalent contre les Européens qui sollicitent des concessions de travaux publics ou d'exploitations privées, qui tentent d'amorcer la moindre affaire. Les lenteurs calculées qu'on leur oppose, lenteurs interminables et qui aboutissent fréquemment à une fin de non-recevoir pure et simple, quand une intervention diplomatique ne se produit pas à temps, les singularités de la procédure et de la législation, la vénalité administrative, tout cela paralyse les énergies les mieux préparées à la lutte.

Pour triompher sur un terrain aussi fuyant, il faut être doué d'une souplesse, d'une longanimité que l'Occidental ne connaît plus, ou être rompu, par toute une éducation spéciale, aux ruses d'une diplomatie archaïque, qui s'inspire des traditions les plus subtiles de Byzance. J'ai retenu, comme vraiment typique, ce mot d'un Père jésuite qui fait autant d'honneur à l'esprit de l'Église qu'à la ténacité de l'adversaire musulman : « Ici, tout est difficile, mais rien n'est impossible ! » Et je le rapprochais d'un autre mot non moins significatif, prononcé devant moi par un industriel français : « J'ai toujours trois ou quatre petites affaires qui mijotent... Sur le nombre, il y en a bien une qui finit par se cuire. » Les moyens employés pour atteindre ces pénibles résultats sont fort variés. Il va de soi que « les largesses, les dons, invincibles appas » figurent au premier rang et parmi les plus efficaces. De tout temps, l'imagination orientale s'est laissée éblouir par la splendeur des présens, et, depuis les temps fabuleux de la reine de Saba, toutes les grandes rencontres et tous les grands accords, en ce pays de la pompe et de la magnificence, ont été précédés par des cortèges de chameaux et de serviteurs portant des vases précieux et les parfums qui dissipent les mauvaises odeurs...

Innombrables sont les circonstances où s'impose l'obligation du « présent. » S'agit-il, par exemple, pour un Européen, de faire construire une maison, il surgit à l'encontre de son projet de telles difficultés administratives que, seul, l'emploi du *bak-chich* en peut adoucir la rigueur. Sans doute, en matière de droits immobiliers, le régime est le même pour les étrangers que pour les Ottomans. Mais c'est précisément ce régime qui n'est pas commode.

Avant de convoquer l'architecte et les maçons, un *iradé*, une autorisation impériale, est nécessaire. Ce n'est là, je le veux bien, qu'une formalité. Il n'en est pas moins vrai que cette formalité est souvent longue et coûteuse. Les difficultés se compliquent, s'il est question d'agrandissemens, de constructions nouvelles sur une propriété, voire de simples réparations. A Constantinople, paraît-il, les habitans sont exempts d'impôts mobiliers. Mais, dès qu'ils se permettent la moindre réparation, le fisc s'abat sur eux, en exigeant une contribution qui peut être considérable et dont le chiffre dépend, en somme, du bon plaisir de l'administration. Le raisonnement sur lequel repose

cette coutume est bien simple : « Tu embellis ta maison : donc tu as de l'argent disponible. Alors il est juste que l'État, qui te protège, en ait sa part. » Ces habitudes patriarcales deviennent, on le conçoit, très aisément vexatoires. Un Français qui possédait une maison de campagne aux environs de Péra, m'avouait qu'il avait dû s'en débarrasser, étant pris dans ce dilemme : ou la laisser tomber en ruines, ou payer pour les réparations des sommes qu'il jugeait très disproportionnées avec la valeur de l'immeuble.

Il y aurait vraiment de quoi rire, si l'on s'amusait à cataloguer toutes les chinoiseries administratives dont les malheureux propriétaires sont victimes, en terre ottomane. J'ai vu, sur les hauteurs de Taxim, une fort belle maison inhabitée, quoique neuve et admirablement située. Comme j'en demandais le pourquoi, voici ce qu'on me répondit. D'abord, l'autorité arrêta les constructions de l'immeuble, dès qu'il eut atteint son premier étage, sous prétexte que, des fenêtres, la vue plongeait dans une cour de caserne. Un arrangement pécuniaire intervint qui emporta l'objection. Mais, lorsque le second étage fut élevé, la même autorité vigilante s'avisait, cette fois, que, du haut des balcons, les locataires pourraient couler un regard indiscret du côté d'Yldiz et des jardins impériaux : licence dangereuse et, en tout cas, attentatoire à la majesté du Padischah. En conséquence, le propriétaire fut requis ou bien de boucher toutes les ouvertures du second étage, ou de laisser sa maison inhabitée. C'est ce dernier parti qu'il adopta. L'affaire en était là en 1906. Il est fort probable que, depuis, un nouvel arrangement est survenu, le *bakchich* ayant tout aplani.

Voilà les agréments qui attendent les simples particuliers qui font bâtir. C'est bien pis pour les communautés religieuses. La construction d'un couvent, d'une église surtout, est une véritable affaire d'État qui met en mouvement les ambassades et qui réclame leurs plus énergiques instances. En droit musulman strict, il est défendu d'élever de nouvelles églises sur une terre d'Islam (1). Même la réparation des églises existantes n'est que

(1) Maintenant que l'égalité civile de tous les cultes vient d'être proclamée par les Jeunes-Turcs, il est évident que cette législation devra être complètement remaniée. Mais que de difficultés sont à prévoir, et comme l'œuvre réformatrice sera longue ! Le parlement ottoman, quand il aura obtenu ce premier et difficile résultat de se réunir, va se trouver en présence d'une tâche formidable.

tolérée. Cela va de soi. Le Sultan est, dans un sens très catégorique, « le Défenseur de la Foi, » et, comme me le disait spirituellement un avocat de Constantinople, le Commandeur des croyans doit envisager l'érection d'une église en terre ottomane exactement comme le Pape envisagerait l'érection d'une mosquée dans les jardins du Vatican.

S'il autorise ces constructions d'églises et de couvens, ce ne peut être que la main forcée et en vertu de cet axiome tristement opportuniste : *La nécessité donne qualité de permises aux choses défendues en principe*. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner si l'obtention d'un *iradé* est, pour nos religieux qui veulent bâtir, une entreprise si ardue et soumise à d'interminables délais. Il en est qui perdent patience et qui, en cachette, prennent les devans, font creuser des fondations, élever un mur, quelquefois un édifice entier, sans que l'administration ait l'air de s'en douter. Mise en présence du fait accompli, celle-ci aurait le droit d'exiger la démolition de la bâtisse non autorisée. Mais ce seraient des complications diplomatiques à n'en plus finir. De part et d'autre, on préfère composer. Et, encore une fois, le *bakchich* intervient, jusqu'à la complète régularisation de l'affaire.

Il en est aussi qui recourent à des ruses de Bédouins pour tourner la loi, en attendant l'expédition du fameux *iradé*. Un directeur d'orphelinat catholique, gros homme réjoui et bon vivant, me contait par quel merveilleux artifice il avait réussi à abriter ses pupilles pendant toute la durée des négociations préliminaires. Le code musulman admet que le nomade qui vit sous la tente n'est sujet à aucune redevance et qu'il peut planter cette tente où bon lui semble. En conséquence, le subtil religieux fit dresser des baraquemens recouverts de toile, où il installa des classes, des ateliers, des dortoirs et une chapelle. Théoriquement, l'autorité n'avait rien à dire puisque, somme toute, le directeur de l'orphelinat et ses élèves vivaient sous la tente, comme les patriarches au désert. Mais c'était tout de même, en fait, une violation impudente des réglemens. Le *moukir* de la région arrive, un beau jour, avec ses subalternes, et, la menace à la bouche, s'avance vers la porte des baraquemens, afin de constater le délit. Sur quoi, le directeur se mettant en travers, les paumes tendues comme pour écarter un sacrilège : « N'approche pas ! C'est mon harem !... »

Cette plaisanterie rabelaisienne, jointe à un cadeau persuasif, aurait suffi, paraît-il, à assoupir toute surveillance, jusqu'au moment où l'*iradé* obligatoire autorisa enfin les constructions.

Mais qu'on ne s'imagine pas que tout est terminé avec l'acquisition de cet *iradé* ! Une foule de chicanes sont ordinairement suscitées par des fonctionnaires locaux, désireux de remédier à l'insuffisance ou à l'absence totale de leur paie. Tous les prétextes leur sont bons pour vous soutirer de l'argent. Tantôt les bâtisses ne sont pas exactement conformes aux plans déposés dans les bureaux de l'administration. D'autres fois, on s'aperçoit un peu tard que l'église ou le couvent projetés sont trop voisins d'une mosquée ou d'un cimetière musulman : d'où la possibilité de soulever des contestations, voire de suspendre la main-d'œuvre. Le maquis de la procédure ottomane est, en vérité, inextricable.

On estimera, d'après cela, quelle dose de longanimité et d'astuce il a fallu à nos religieux pour édifier tous les établissements d'instruction ou de bienfaisance dont ils ont couvert le territoire de l'Empire. La peine que cela leur a coûtée prouve une fois de plus que, si « tout est difficile, en ces pays, rien n'y est absolument impossible. » Mais elle prouve surtout combien est précaire la tolérance dont on use à leur égard, et, en général, à l'égard de tous les Européens.

Nous touchons ici à un sujet brûlant : celui du fanatisme musulman. Il faut bien l'avouer : les entraves religieuses, que nous ne subissons plus, ont gardé, en Orient, toute leur force, et, pour le voyageur qui a étudié les âmes d'un peu près, c'est une inquiétante surprise de constater combien l'Islam est resté, quoi qu'on dise, intact et exclusif dans sa foi.

Oh ! je sais bien qu'en affirmant cela, je vais exciter les protestations indignées de tout ce qu'il y a de Jeunes-Turcs, de Jeunes-Égyptiens, et, ajoutons maintenant, de Jeunes-Tunisiens et de Jeunes-Algériens, en attendant les Jeunes-Marocains. J'ai toujours en mémoire mes conversations avec Moustafa Kamel Pacha, qui, de toute son éloquence, repoussait le reproche de fanatisme adressé à ses coreligionnaires. Sa sincérité était évidente, mais il ne m'a pas convaincu. Je crois encore que tous ses amis et tous ses partisans sont également sincères, qu'ils souhaitent ardemment non pas une transformation, mais une épuration de l'idée religieuse musulmane. Seulement, ils sont un

petit troupeau perdu dans la foule (1), et, s'ils se trompent sur les sentimens de cette foule, n'est-il point de leur intérêt, comme du nôtre, d'en être avertis?

Or ces généreux patriotes vous tiennent, ou à peu près, le langage suivant : « Eh quoi! — disent-ils, — ne circulez-vous pas chez nous en toute liberté? Qui vous a jamais attaqué, ou seulement molesté pour cause de religion? N'accueillons-nous point avec une égale tolérance toutes les religions possibles? Voyez nos grandes villes : Constantinople, le Caire, Beyrouth, Jérusalem. Toutes les confessions imaginables n'y ont-elles point leurs églises ou leurs temples? Tandis que Paris n'a pas de mosquées, Constantinople possède des sanctuaires pour toutes les variétés de sectes chrétiennes. Bien plus, les religieuses expulsées de votre pays, vos sœurs de Saint-Vincent de Paul, ont trouvé un asile dans nos hôpitaux. Ne pouvant plus soigner les soldats français, elles soignent les soldats de notre Sultan, qui leur témoigne une faveur particulière. Ces victimes de votre fanatisme reçoivent chez nous un accueil fraternel. Le respect dont on les entoure est si grand que, par un privilège spécial, elles ont le droit de pénétrer dans l'enceinte de la mosquée d'Omar, le lieu le plus saint de tout l'Islam après la Mecque. Et vos Jésuites, vos Dominicains, vos Lazaristes, vos Assomptionnistes, vos Bénédictins, vos Capucins, vos Frères de la Doctrine chrétienne, toutes ces congrégations que vous avez dispersées, chassées de chez vous *pour cause de religion*, ne sont-elles point libres, ici, d'enseigner, de catéchiser, de prier à leur guise? Est-ce nous qui faisons fermer les couvens, qui crocheton les églises et les chapelles? D'ailleurs, si nous ne pratiquions point naturellement cette tolérance, notre religion nous en ferait un devoir. Elle nous prescrit d'être humains et hospitaliers envers tous les hommes, quels qu'ils soient. »

A quoi je répondrai : Oui! sans doute, j'accorde tout cela. Je ne veux même pas poser la question indiscrète de savoir ce qu'il adviendrait de cette tolérance, si les nations chrétiennes n'étaient plus capables de l'imposer à l'Islam par la force. Mais j'observe une chose manifeste : c'est que, si une minorité éclairée

(1) Cette assertion peut sembler inexacte, après les manifestations populaires auxquelles, récemment, ont donné lieu les funérailles de Moustafa Kamel. Mais je m'expliquerai là-dessus plus précisément, lorsque j'étudierai l'élite musulmane et son action sur le peuple.

de musulmans, en général éduqués dans nos écoles, est entièrement exempte de fanatisme religieux (le sheik-ul-Islam lui-même, le défenseur officiel de l'orthodoxie, passe pour un homme aux idées très larges et très libérales), il y a, pour le moment, un abîme entre cette minorité et la masse ignorante. Il est incontestable que celle-ci nous hait, peut-être pour des motifs qui ne sont pas exclusivement religieux ; mais comment distinguer entre ces motifs, et comment abstraire la religion dans les sentimens d'un peuple pour qui la religion est tout ?

Tous les raisonnemens et toutes les protestations du monde n'empêchent point que la grande masse musulmane ne soit foncièrement hostile à l'étranger, qui est le Chrétien. Parbleu ! il est clair que nous, Européens, nous pouvons aller et venir dans une ville d'Orient sans risquer la moindre avanie. Ceux qui auraient envie de nous chercher noise savent trop bien ce qu'il leur en coûterait pour se passer ce caprice. Mais de quels yeux de haine on nous poursuit, principalement dans les quartiers qui avoisinent les sanctuaires les plus vénérés, et comme le silence méprisant qu'on nous oppose est significatif ! Je me rappelle, comme si c'était hier, le regard furieux dont me foudroya un soldat qui priait devant la fenêtre grillée d'un *turbé*, près de la mosquée Laléli, à Stamboul. Et pourtant, j'en suis sûr, mon attitude était aussi déférente et recueillie que dans un de nos cimetières, en présence de nos morts. Cette atmosphère d'hostilité, je l'ai sentie peser sur moi dans presque tous les quartiers populaires demeurés fermés à la pénétration occidentale, mais surtout aux environs de la mosquée Mehmet-Fahti et de la très sainte mosquée d'Eyoub. Pour ce qui est de celle-ci, on n'ignore pas que, jusqu'à ces derniers temps, l'accès en était jalousement interdit aux Chrétiens. Nul infidèle, assurait-on, n'avait pu encore en franchir le seuil. Lors de mon passage à Constantinople, quelques Jeunes-Turcs, voulant me démontrer leur libéralisme, prétendirent m'y entraîner, non sans toutefois m'avoir affublé du fez musulman. Nous dûmes renoncer à l'entreprise : un geste, une parole pouvait me trahir, et nous risquions d'être assommés par les dévots.

Même dans les mosquées habituellement visitées par les voyageurs, il faut voir avec quel dégoût les *imams* vous enfilent les babouches réglementaires. Nulle part je n'en ai rencontré d'aussi grincheux qu'à Sainte-Sophie. Les plus beaux *bakchichs*

n'adouciennent point leur humeur, et c'est au galop, avec l'impatience évidente de vous mettre dehors au plus vite, qu'ils vous font parcourir les nefs et les galeries de la prodigieuse basilique : corvée humiliante dont ils s'affranchiraient volontiers, s'ils n'y étaient contraints par les nécessités de la politique, et, — ils doivent bien le reconnaître aussi, — si cette corvée n'était, en somme, fort lucrative pour eux ! J'apprends d'ailleurs qu'aujourd'hui toutes les mosquées, sans exception, sont fermées aux Chrétiens (1), à moins qu'ils n'obtiennent, par l'entremise de leur ambassade, une permission spéciale et difficilement accordée. Le gouvernement ture justifie cette mesure par l'inconvenance fréquente des touristes. Il est bien possible que certains d'entre eux se conduisent en goujats et n'aient pas une tenue plus décente dans une mosquée que dans une église. Mais j'ai remarqué cent fois que toutes les marques extérieures de respect ne touchent pas davantage le piétisme musulman. Respectueux ou non, nous sommes des intrus dans ces lieux de prière. Le seul parti qui convienne, aux yeux du Croquant, c'est de nous en chasser.

S'il en est ainsi dans la capitale de l'Empire, — dans une ville où le frottement perpétuel avec l'Européen devrait amener une détente du fanatisme religieux, — on juge de ce qu'il en est dans les campagnes et dans les villes éloignées. Même au Caire, où l'Anglais est le maître, — dans le quartier d'El-Ahzar, la grande université de l'Islam méridional, — l'attitude des étudiants, des boutiquiers et des gens du peuple est nettement hostile. Durant le séjour que j'y fis, la presse menait un beau tapage autour de l'aventure d'un conseiller britannique qui venait d'être vertement rossé par une bande d'énergumènes pour avoir essayé de franchir le grand portail de la mosquée. Et je me souviens, pour ma part, de l'accueil plutôt désobligeant que j'y rencontrais, non pas seulement parmi les pauvres diables en *galabiehs* qui, accroupis au pied d'une colonne, ânonnaient leurs leçons avec des mouvemens d'ours en cage, mais parmi des jeunes gens fort élégamment vêtus à l'européenne, dont on pouvait espérer au moins un peu plus de courtoisie. Ici, la réserve, la discrétion la mieux intentionnée ne servent à rien. Par crainte de blesser, d'éveiller des susceptibilités très ombrageuses, évitez-

(1) J'ignore si, depuis la Révolution, cette mesure a été rapportée.

vous de pénétrer à l'intérieur des cours et des logis scolaires, vous bornez-vous à contempler du dehors le détail architectural des murs ou les revêtemens de faïences peintes, des clins d'yeux malveillans, des rires sarcastiques ne tardent pas à vous mettre en fuite. Si vous faites mine de braquer un kodak, c'est une explosion de colères et d'injures mal contenues par la peur de démêlés avec la police.

Ces colères et ces haines latentes finissent bien, de temps à autre, par éclater. Les chrétiens d'Orient en savent quelque chose. Les massacres d'Arménie sont encore tout récents, et, lorsque j'étais à Beyrouth, on parlait, comme d'une éventualité toujours prochaine, de nouvelles attaques des musulmans contre les catholiques. Encore une fois, des raisons économiques ou politiques expliquent en partie ces soulèvemens. Mais la haine religieuse en est le facteur essentiel. C'est elle qui exaspère jusqu'à la folie du meurtre les ressentimens peut-être légitimes de la population mahométane. Cette haine couve et travaille sans cesse. Si l'on était tenté de l'oublier, il suffirait de longer les murailles de nos couvens : ils sont défendus comme des places fortes, aménagés de façon à servir de refuge dès la première alerte. Tel orphelinat du Liban a sauvé ainsi de l'extermination des centaines de montagnards traqués par les Druses. Mais ces clôtures en pierres de taille seraient elles-mêmes bien fragiles, si la menace de nos flottes ne les rendait, au moins théoriquement, inviolables.

Qu'on allègue après cela les politesses diplomatiques dont le Sultan veut bien user à l'égard de certaines congrégations : que l'on cherche dans le Coran ou dans les textes théologiques de l'Islam le désaveu du fanatisme, cela ne prouve pas grand'chose. Des sentimens individuels n'influencent que médiocrement ceux de la masse. Et personne n'ignore que, de notre Évangile aussi, il est possible d'extraire des maximes qui, tour à tour, prescriront la charité universelle, ou fourniront une arme aux persécuteurs.

La vérité vraie, c'est qu'en Orient une foule de confessions ennemies ou concurrentes vivent côte à côte, sans trop de heurts ni de froissemens, non point en vertu d'une tolérance réciproque, mais par la crainte de complications pires que le *statu quo*. L'équilibre qui les maintient en paix est éminemment instable. Bien loin de diminuer les haines ou d'affaiblir les con-

victions religieuses, ce voisinage perpétuel n'aboutit qu'à les entretenir ou à les irriter. Le prétendu scepticisme des Levantins n'est que de surface. Quand un Français a vécu quelque temps dans ce milieu d'exaltation sournoise, il arrive que, lui aussi, est gagné par la contagion de l'exemple. De même qu'en Orient il se refait une âme monarchique, il s'y refait aussi une âme religieuse. On me citait le cas d'un ex-rédacteur de je ne sais plus quelle feuille socialiste, bombardé vice-consul de France dans une ville perdue de la Syrie. Au bout de trois mois, cet anti-clérical farouche était le plus assidu aux offices des Capucins. Forcément, il avait dû se ranger avec ceux de sa nation, et, sinon par conscience, du moins par intérêt bien entendu, faire cause commune avec eux.

V. — LA BARBARIE COSMOPOLITE

Au fond, les antagonismes de religions se réduisent à des antagonismes de races : cette formule, qui est vraie partout, l'est surtout en Orient. C'est une chose prodigieuse que tant de races ennemies puissent y cohabiter sous la tutelle d'un gouvernement tyrannique et presque toujours partial. Mais ce qui est plus étonnant encore, c'est qu'elles paraissent se résigner non seulement à l'immixtion perpétuelle, mais à la domination plus ou moins déguisée de l'Européen, qui, pour elles toutes, est l'ennemi commun. Car il ne faudrait pas non plus nous illusionner sur les dispositions des Chrétiens orientaux à notre égard. Un jour que je reprochais à l'un d'eux son intempérante admiration pour le Mikado, son enthousiasme pour les victoires japonaises, il me répondit tout naturellement : « Eh bien, oui ! Nous autres Asiatiques, nous nous entendons toujours mieux avec des Asiatiques, quels qu'ils soient, qu'avec des Européens de notre religion ! »

Et ainsi, après avoir exprimé notre opinion sur l'Orient et les Orientaux, nous voici amenés maintenant à nous demander ce qu'à leur tour ils pensent de nous. Nous nous posons rarement cette question, ou plutôt jamais, tant nous sommes accoutumés à tenir leurs sentimens pour négligeables. D'ailleurs, ne leur apportons-nous point, avec nos capitaux et notre activité, « les bienfaits de la civilisation ? » Ne répandons-nous point la

richesse et le bien-être partout où nous passons; ne sommes-nous point, pour ces peuples esclaves et arriérés, des éducateurs, des émancipateurs? Et n'est-il pas juste qu'en échange de tant de services, ils nous accordent, avec leur amour et leur reconnaissance, le bénéfice de quelques avantages matériels?

Ce qu'il y a de sûr, c'est que notre présence envahissante leur est une gêne et une humiliation de tous les instans. Essayons plutôt de nous représenter la perturbation intolérable que produirait, dans notre vie nationale, l'irruption en masse d'étrangers qui s'établiraient à demeure dans nos villes et dans nos campagnes. Les cosmopolites qui séjournent ou qui passent à Paris ne se différencient guère de nous que par la nationalité. En Orient, il y a un abîme entre l'étranger et le naturel du pays. Ils n'ont presque rien de commun, ni la religion, ni l'éducation, ni les mœurs, ni le costume. Ce sont deux peuples séparés autant qu'il est possible, et qui n'aboutissent qu'à se froisser désagréablement, en prenant contact l'un avec l'autre. Au Caire, par exemple, ce contact est de tous les instans, les quartiers étrangers pénétrant de partout les quartiers indigènes. Que dirions-nous si une ville levantine, japonaise ou chinoise se dressait au cœur de Paris? Et ne comprend-on pas la mauvaise humeur des Turcs qui, en face de Stamboul, voient s'étaler et s'accroître la ville européenne de Péra?

Je sais bien que les hautes classes orientales tendent de plus en plus à se rapprocher de nous, en adoptant au moins ce qu'il y a de plus extérieur dans nos usages. Mais la masse est restée à peu près telle quelle. Or, c'est pour cette masse surtout que l'invasion européenne est désastreuse et insupportable. D'abord, par l'intrusion de notre activité fébrile (dont la raison, d'ailleurs, leur échappe), nous les arrachons tout d'un coup à leur oisiveté séculaire. Nous condamnons au travail abrutissant de nos usines des gens accoutumés à se laisser vivre, ou qui se satisfaisaient autrefois avec le produit d'un labeur médiocre. Nous les obligeons à économiser leur temps, eux si prodigues des heures, si insouciants de la durée. Nous les contraignons à une exactitude, qu'ils trouvent odieuse et ridicule. Sous prétexte de décence, nous leur imposons notre vêtement si mal approprié aux exigences du climat, nous les forçons à acheter nos étoffes sombres, et nous les affamons par-dessus le marché, nous les expulsions de leurs logis, en faisant renchérir, dans des pro-

portions exorbitantes, les loyers et les vivres. Le pire peut-être, c'est la laideur dont nous affligeons ces races qui, autrefois, lorsqu'elles étaient livrées à elles-mêmes, se manifestaient en beauté. Par la bigarrure hétéroclite des costumes, nous établissons chez eux un carnaval permanent. Y a-t-il rien de grotesque comme ces drogmans, ces artisans, ces ouvriers levantins qui s'exhibent avec le veston de tussor de nos garçons-coiffeurs, les bottines lacées et les chaussettes des manufactures allemandes, sans abandonner pour cela la culotte turque et le tarbouch musulman? Et l'aspect hybride de ces rues, où nos bars, nos épiceries, nos magasins de nouveautés, nos cafés-concerts alternent avec des échoppes de ciseleurs arméniens ou persans, des mosquées, des hammams ou des *turbés*. Quand on a traversé le Mousky, la grande artère commerçante du Caire, toute bariolée d'enseignes cosmopolites, toute grouillante de foules et d'attelages hybrides, comme on regrette le calme, la tonalité discrète et strictement africaine des casbahs algériennes, ou des souks tunisiens, les petites rues ombreuses, aux façades toutes blanches, où se creusent des portes à judas et à ferronneries, entre des jambages et des linteaux de marbre sculpté!

Sans doute, ces outrages à l'esthétique n'émeuvent guère les hautes classes, non plus que le renchérissement de la vie, ou la nécessité d'un labeur plus intense. Leur fortune les met à l'abri de la famine et leur paresse héréditaire s'entretient en d'innombrables sinécures bureaucratiques. Mais elles nourrissent contre l'Européen des griefs non moins précis que ceux de la plèbe. Il y a de quoi, avouons-le. Songeons que les meilleures places, les plus grassement rétribuées sont, en général, dévolues à des ingénieurs, ou à des administrateurs européens : de là une jalousie bien excusable, et qui s'exagère forcément par des raisons patriotiques. Ajoutons les pirateries financières qui s'exercent, en Orient, sur une si splendide échelle, et où les Orientaux n'ont point la plus belle part, et l'on comprendra jusqu'à un certain point la légitimité de leurs revendications. Le pire, à leurs yeux, c'est peut-être l'inégalité juridique, conséquence fatale du régime des *Capitulations*. J'entends encore Moustafa Kamel s'emporter, avec son habituelle chaleur oratoire, contre ces aventuriers grecs, ou italiens, ces criminels de droit commun qui, grâce à ce régime, bénéficient, en Égypte, d'une extrême indulgence, alors que, dans leur pays d'origine,

ils seraient traités selon toute la rigueur des lois. Et nos demandes perpétuelles d'indemnités, de représailles ou d'excuses pour la moindre avanie infligée à des cliens souvent peu recommandables : tout cela, convenons-en, doit fatiguer à la longue les patiences et les bonnes volontés les plus robustes.

Nos optimistes ripostent que, sans nous, l'anarchie administrative, financière ou judiciaire serait, pour l'Orient, un fléau cent fois plus funeste que l'actuel contrôle européen. D'autres célèbrent en termes lyriques l'influence civilisatrice des grands centres cosmopolites. Ces villes d'Orient envahies par l'étranger seraient, à les en croire, des foyers d'activité incomparables, de véritables creusets intellectuels où les mentalités les plus diverses finissent par se fondre et s'amalgamer, — en tout cas, des lieux d'échange pour les idées comme pour les produits de l'Orient et de l'Occident. La thèse est peut-être juste, mais dans une mesure beaucoup moindre qu'on ne l'imagine. En réalité, chacun vit de son côté, et, tout en tirant au râtelier commun, chacun méprise cordialement son voisin. Ainsi, en Égypte, le Musulman traite de haut le Copte, son frère, et ne daigne frayer ni avec le Syrien, ni avec le Grec, — et tout ce monde en bloc est tenu à l'écart par l'élément européen qui se subdivise en une foule de petites colonies et de petites coteries extraordinairement excitées les unes contre les autres. On se rencontre et l'on s'abouche journellement, mais dans cette foule qui poursuit des intérêts divergens, nul ne se soucie de connaître les âmes adverses. On ne se connaît réciproquement que par ses instincts combatifs, par tout ce qui repousse et dissocie. Si l'on s'emprunte quelque chose, ce ne sont que des vices, ou ce qu'il y a de plus immédiatement négociable et utilisable dans le matériel des civilisations.

Et même lorsqu'on s'emprunte des idées, — les âmes restant ce qu'elles sont, c'est-à-dire étrangères et contradictoires, — ces idées y produisent des résultats également étrangers et contradictoires. C'est une formule purement scolaire de répéter que le trafic mondial, ou même les congrès scientifiques internationaux préparent une entente universelle. Négocians, professeurs ou idéologues n'ont, en ces rencontres, d'autres préoccupations que de placer leur marchandise et de s'en revenir au plus vite, après avoir goûté chez le voisin quelques agréments. Personne n'est plus indifférent qu'un commis voyageur à l'âme

de son client, si ce n'est un congressiste aux idées de ses adversaires, ou de ses hôtes. Joignons qu'en pays barbares, le civilisé, bien loin de communiquer sa culture aux humanités inférieures, subit au contraire l'emprise de celle-ci. Il se *rebarbarise* à leur contact, de même qu'une nature supérieure jetée brusquement dans une foule est annihilée et entraînée par elle. Ainsi les milieux cosmopolites démentent tous les beaux rêves qu'ils ont coutume de nous inspirer. En attisant les haines internationales par le frottement quotidien, en soumettant le civilisé au barbare, ils compromettent également la civilisation et tous nos espoirs de fraternité.

Concluons que, si l'Orient nous est hostile par tant de choses, — s'il nous éloigne et nous rebute par son climat, son hygiène, ses mœurs, ses entraves politiques et religieuses, — nous n'avons guère de chances non plus de le conquérir à nos idées, et de provoquer, par ce moyen, une détente durable dans nos rapports. Nous y sommes des étrangers qui ne s'y imposent que par la force, comme ont fait tous les conquérans occidentaux, depuis les expéditions d'Alexandre jusqu'à l'hégémonie britannique ou allemande. Et soyons-en bien convaincus : quels que soient les progrès ou les changemens qui s'y opèrent dans l'avenir, en dépit de toutes les protestations pacifiques de part et d'autre, ce n'est que par la force que nous pouvons nous y maintenir. — à moins que nous-mêmes nous ne préférions subir la loi du plus fort.

LOUIS BERTRAND.

LA CRISE DE L'ÉTAT MODERNE

L'ORGANISATION DU TRAVAIL

EXPLICATIONS ET DÉFINITIONS

I. — LE GRAND PÉCHÉ DE LOUIS BLANC

Au moment de reprendre la publication de ces études, interrompue trop longtemps par d'autres soins, il me faut rappeler où nous en sommes. L'État moderne est le produit d'une double révolution, politique et économique, dont les deux principaux agens sont le Nombre et le Travail, le suffrage universel et la grande industrie. — Sous l'effort convergent des faits, des idées et des lois, se poursuit, d'un mouvement insensible, mais continu, une modification profonde de cet État, qui va jusqu'à sa transformation. — Toute crise se résout en une organisation : la crise de l'État moderne doit donc se résoudre, tôt ou tard, politiquement, dans l'organisation du suffrage universel, économiquement, dans l'organisation du travail.

Mais ne me faut-il pas d'abord expliquer à nouveau ce titre même : *l'Organisation du travail* (1)? J'avais cru que c'était assez de quelques précautions oratoires, pour échapper au grief de retomber dans l'ancienne erreur et de vouloir recommencer une expérience demeurée tristement fameuse. Il paraît que non, que l'on a encore, que l'on peut ou que l'on pourrait avoir

(1) Les quatorze articles dont se compose le tome I^{er} (1 vol. in-8, Plon, ont d'abord paru ici même, de 1900 à 1904.

encore des craintes, et qu'il est par conséquent nécessaire d'en démontrer la vanité. Singulière fortune des mots, s'il y en a d'à jamais proscrits pour l'abus qu'un auteur en a osé faire ! Un auteur, un homme qui passait !

D'autres que Louis Blanc, avant lui et autour de lui, d'autres aussi après lui, se sont pourtant servis de ces mots-là, les ont inscrits en tête de leurs ouvrages, n'y ont point entendu tant de malice, n'en ont pas fait sortir tant de malheurs, n'ont pas eu à s'incliner sous le poids de la même malédiction. Ils ont emprunté au vocabulaire, tels qu'ils les ont trouvés, ces mots offerts comme tous les mots, et les y ont remis tels qu'ils les avaient empruntés ; ni meilleurs, ni pires, des formes, des enveloppes, par elles-mêmes innocentes de ce qu'on y enferme, des contenans que le contenu seul spécifie et qualifie. Lorsque Louis Blanc, en 1839, imprima pour la première fois son petit écrit : *l'Organisation du travail*, non seulement il ne forgeait pas de mots neufs, mais l'enchaînement qu'il en formait n'était guère plus nouveau. Plusieurs des saint-simoniens, Auguste Comte, Infantin, Saint-Simon en personne, et d'autre part un économiste (qui sent, il est vrai, un peu le fagot), Sismondi, avaient déjà parlé, — ou presque, — d'« organisation du travail, » sans que le globe terrestre en fût jeté hors de son orbite. Ni eux, ni leurs œuvres ne furent voués au feu destructeur. Depuis lors, sous la plume chrétienne, conservatrice et pacificatrice de Le Play, il semblait que le titre condamné eût été lavé de ses souillures, qu'il eût retrouvé sa pureté première, qu'il se fût racheté par la pénitence, — bien plus, qu'il fût devenu méritoire. Mais non ; le péché de Louis Blanc est éternellement sur lui, éternellement contre nous : *et peccatum « ejus » contra me est semper*. Organisation, travail, c'étaient jadis d'honnêtes mots, pas plus chargés de crimes que leurs voisins de dictionnaire, cousins germains d'irréprochables verbes, substantifs et adjectifs, pas particulièrement notés à l'encre rouge. Parce que Louis Blanc est venu ; parce qu'ayant connu une heure de puissance ou de cette apparence de pouvoir qui en tient lieu, il a tenté d'exécuter ce qu'il avait rêvé, et qu'il rêvait trop ; parce que son système a été emporté dans la faille de sa politique, le titre dont il l'avait couvert en est resté discrédité comme le serait l'enseigne d'une maison qui aurait sombré en laissant un trop fort passif. Il serait néanmoins étrange que, de tous les usages qu'on en a faits, celui-là seul

eût été retenu, leçon à la fois et interdiction, exemple de ce qu'il ne faut pas faire, « défense d'afficher, » si ce n'était, au contraire, assez facile à comprendre pour cette raison : les autres s'étaient contentés d'écrire; Louis Blanc a voulu, lui, et il a pu pousser jusqu'à l'action; son idéologie s'est concrétée en des expériences, puis s'est liquidée par des ruines. On nous fait aujourd'hui encore payer sa banqueroute.

Assurément, c'était son droit de couvrir de ce titre son système, mais c'est le nôtre d'en couvrir un autre système, et même tout autre chose qu'un système. Puisque les précautions oratoires n'ont pas suffi, voici, sans précautions et sans discours, une protestation formelle. Obligé de recourir à ces mots, sinon déshonorés, du moins suspects, parce que je n'en connais pas qui les remplacent, qu'il me déplaît de jouer, soit au jeu puéril des synonymes, soit au jeu hypocrite des périphrases, et qu'il ne m'appartient pas de refaire la langue, je déclare catégoriquement ici qu'en les employant à mon tour après soixante ans de silence qui auraient dû faire l'oubli et leur rendre leur neutralité, je répudie Louis Blanc, ses pompes et ses œuvres, ses idées et ses actes. On est prié de considérer comme des mots neufs, comme des formes, comme des enveloppes vides, les mots : *Organisation du travail*, et de ne voir en eux que le contenu qui y sera versé.

Ceci, puisqu'il faut le répéter, est un essai, non de théorie ou de doctrine, mais d'observation et de constatation. Pas le moindre système : pas un squelette, pas un os d'un squelette de système. L'auteur s'efforce de ne pas exister devant lui-même : il ne loue ni ne blâme, ne recommande ni ne dissuade, il regarde et remarque. Son propos est de saisir les faits tels qu'ils sont, et, tels qu'ils sont, de les fixer sur la page blanche avec les mots tels qu'ils sont aussi, comme l'entomologiste fixe sur le papier des insectes avec des épingles. Il a voulu déposer à la porte, comme un vêtement qui le gênerait dans son exploration (pour autant qu'un homme puisse s'en dépouiller), tout préjugé, naturel, en quelque sorte, hérité ou acquis, de classe ou d'école, tout jugement préparé, toute opinion ou seulement toute inclination et toute aversion préconçues. De tous ses yeux et de tout son esprit, il a cherché le réel, aussi naïvement qu'il l'a pu, en ignorant, en enfant, en sauvage, ou, si l'épithète fait sourire, en primitif qui chaque matin partirait à la découverte dans un

cercle lentement agrandi, dont, auparavant, il n'aurait rien su et dont il ne saurait, après, rien que ce qu'il a vu et ce qu'il a touché. Les faits étant par lui saisis sur le vif, pourvu qu'il ait, comme il le devait, gardé en face d'eux « la position d'indifférence du naturaliste qui observe. » ce n'est pas sa faute s'ils s'arrangent ainsi, s'ils vont dans cette direction plutôt que dans cette autre, si, par exemple, ils nous conduisent par la conjonction des deux révolutions, l'une économique, l'autre politique, et sous l'action convergente des deux forces qu'on a appelées le Travail et le Nombre, à un interventionnisme de plus en plus entreprenant, dans un État de plus en plus développé. Constaté qu'il en est ainsi, ce n'est pas trouver bon, ce n'est pas désirer qu'il en soit ainsi : c'est simplement le voir et le dire. Au bout de quoi, la plus aventureuse déduction que l'on ait risquée a été d'avancer que, tant que les choses seraient ainsi, tant qu'il serait mù par le Nombre et orienté vers le Travail, il paraissait impossible (en fait, rien qu'en fait) que l'État se comportât autrement. Mais cette déduction même, quelque prudente qu'elle fût, où prenait-on le droit de la risquer ? Dans l'examen scrupuleux, rigoureux, de ce qui est et de ce qui a été ; dans l'étude des faits, ou dans celle des idées et des lois, elles-mêmes tenues pour ce qu'elles sont et traitées comme telles, comme des faits sociaux très importants.

N'était la juste crainte de commettre une impertinence, on reproduirait volontiers à cette place, en l'appliquant à la future constitution sociale de ce pays, à sa future « organisation du travail, » la page si ferme où Taine expose son dessein, et qui est une des meilleures de sa forte préface aux *Origines de la France contemporaine* : « Il s'agit de la découvrir (la constitution nouvelle, appropriée, durable), de la découvrir, si elle existe, et non de la mettre aux voix. A cet égard, nos préférences seraient vaines ; d'avance, la nature et l'histoire ont choisi pour nous ; c'est à nous de nous accommoder à elles, car il est sûr qu'elles ne s'accommoderont pas à nous. La forme sociale et politique dans laquelle un peuple peut entrer et *rester* n'est pas livrée à son arbitraire, mais déterminée par son caractère et son passé... C'est pourquoi, si nous parvenons à trouver la nôtre, ce ne sera qu'en nous étudiant nous-mêmes, et plus nous saurons précisément ce que nous sommes, plus nous démèlerons sûrement ce qui nous convient. On doit donc renverser les méthodes ordi-

naires et se figurer la nation avant de rédiger la constitution. Sans doute, la première opération est beaucoup plus longue et plus difficile que la seconde... Mais c'est le seul moyen de ne pas construire à faux après avoir raisonné à vide, et je me promis que, pour moi du moins, si j'entreprenais un jour de chercher une opinion politique, ce ne serait qu'après avoir étudié la France. »

Nous sera-t-il permis de dire en toute modestie que, la même promesse, nous nous la sommes faite, et qu'ayant un jour entrepris « de chercher une opinion sociale, » nous nous sommes attaché à ce que ce ne fût qu'après avoir étudié la condition du travail en France, ce qu'elle a été dans le passé, ce qu'elle est dans le présent, et comment, par quelle pesée des faits, par quelle propagande des idées, par quel secours ou quelle contrainte des lois, de ce qu'elle a été elle est devenue ce qu'elle est ?

II. — L'ORDRE NATUREL ET ESSENTIEL DES SOCIÉTÉS

Mais, précisément, des critiques, d'ailleurs bienveillants, à l'opinion autorisée de qui leur situation vaut que l'on accorde un grand prix, m'ont reproché, après que j'ai eu posé cette règle, qu'ils estiment bonne, *chercher*, — « Nous chercherons, partant de ce qui est, la formule de ce qui peut être, dans le milieu actuel du monde et de la France, » — d'y avoir tout de suite manqué, en prenant parti trop tôt. Peu s'en faut qu'ils ne me disent sur un ton de blâme : « Tu ne chercherais pas, si tu n'avais d'abord trouvé. » On m'accuse, « publiant une enquête et une thèse qui devrait être la conclusion de cette enquête, » d'avoir commencé par la thèse; et l'on s'en étonne d'autant plus que l'enquête menace de s'étendre en de vastes proportions, et que la thèse « est assez hardie pour avoir besoin d'être appuyée sur un examen complet des faits contemporains. » En somme, « elle part (cette thèse prématurée) d'un rapide coup d'œil sur l'évolution générale du mouvement politique et industriel depuis la Révolution, pour conclure à la nécessité d'une évolution parallèle dans la conception de l'État et des devoirs du législateur; » et de la conclusion philosophique ainsi jetée en l'air, pour en tirer aussitôt une conclusion pratique : « Opposons au socialisme la politique sociale. Pourquoi l'État, ayant organisé la propriété, ne pourrait-il pas organiser le travail ? Et pourquoi, le pouvant, n'en aurait-il pas le droit ? »

Or, que j'aie manqué à la règle par moi-même posée, que j'aie pris parti trop tôt ou à un moment quelconque, que j'aie commencé ou fini par une thèse, ou que j'en aie intercalé une à un endroit quelconque de l'enquête, que je me sois hâté de conclure, que jusqu'ici j'aie, où que ce soit, conclu à quoi que ce soit de philosophique ou de pratique, c'est ce que je conteste. Seulement, de ce qu'on ne s'est pas proposé, de ce qu'on s'est même interdit de soutenir une thèse, s'ensuit-il de là qu'on ne devait pas se tracer un plan, et fallait-il qu'un si long ouvrage s'en allât sans objet, sans méthode, sans idée directrice, conductrice, ou ne fût-ce que génératrice, ballottée et cahotée, comme un corps désarticulé, à tâtons, droit ou de travers, au hasard des faits souvent menus et peut-être contradictoires qui se rencontreraient? Non, certes; avant que d'ouvrir une enquête, il n'y avait qu'à promener les yeux autour de soi. Cette vérité d'évidence, mise du reste en lumière par tant de travaux antérieurs, depuis Auguste Comte, apparaissait alors : la société, telle qu'elle est issue de la Révolution (nous disons, nous : de la double révolution), est politiquement et économiquement désorganisée ou inorganisée; et, si elle veut vivre, elle doit aviser aux moyens de se réorganiser ou de s'organiser. C'est tout ce que nous avons trouvé d'abord, trouvé avant de chercher; c'est tout ce que nous avons dit, et, si l'on le veut, prédit. Mais ce n'est pas une conclusion, c'est une constatation préalable; ce n'est pas un point d'arrivée, c'est un point de départ.

La réorganisation, l'organisation qui paraît s'imposer, nous n'avons ni prédit ni dit, nous ne disons pas encore ce qu'elle sera, ni quand elle se fera, ni par qui, ni surtout suivant quoi. Si nous l'avions fait, en ce cas, oui, nous aurions conclu prématurément, c'est-à-dire sans droit, car nous n'avions pas et nous n'avons pas le droit de conclure en pareille matière « sans nous appuyer sur un examen complet des faits contemporains. » Même, les faits « contemporains » ne suffiraient pas : il faut les rattacher à leurs antécédents, et non pas seulement depuis la Révolution, mais avant, ou bien il faut admettre que la Révolution ne date pas seulement de 1789 et convenir, comme nous le ferons, des signes auxquels on commence à percevoir le mouvement, et de la date à laquelle on place l'ouverture de la période révolutionnaire. Il y a plus : même après un examen complet des faits contemporains et de leurs antécédents, on ne

serait pas certain encore d'avoir acquis le droit de conclure, car rien ne prouve que la marche des faits restera constante, que tel ou tel phénomène différent ou contraire (et nous avons pris soin d'en avertir) ne pourra point venir la traverser, la faire obliquer, dévier ou rebrousser. Mais du moins, ayant fait cela, ayant observé le présent et interrogé le passé, on aura mis de son côté le plus de chances de vérité possible, éliminé le plus de risques d'erreur, compté avec tous les facteurs et tous les coefficients mesurables de l'avenir. On sera allé, par la connaissance des faits, à la conquête du réel, et on y sera allé non pas contre les règles de la méthode et de la science, mais selon ces règles mêmes, selon les plus positives de ces règles : « En quelque ordre de phénomènes que ce puisse être, même envers les plus simples, aucune observation n'est possible qu'autant qu'elle est primitivement dirigée et finalement interprétée par une théorie quelconque... Il est désormais évident, du point de vue vraiment scientifique, que toute observation isolée, entièrement empirique, est essentiellement oiseuse, et même radicalement incertaine. » Avoir un objet, un plan, une ligne, ce n'est donc pas fausser l'observation, mais se conformer à sa première condition, et la rendre ainsi profitable en la situant parmi toutes les autres. Avoir une idée et vouloir l'éprouver aux faits pour la conserver ou la rejeter, c'est stimuler la recherche et féconder le sujet par l'hypothèse, c'est donner au germe le « coup de fouet » d'où naît la vie. « Ceux qui attendraient que la théorie, au contraire, fût suggérée par les observations elles-mêmes méconnaîtraient totalement la marche nécessaire de l'esprit humain, qui, jusque dans ses plus simples recherches, a dû faire précéder ces observations scientifiques par une conception quelconque des phénomènes correspondans (1). »

Maintenant, nos critiques veulent-ils que nous ayons par-ci par-là semé quelque phrase téméraire, et qu'il y en ait de la sorte trois ou quatre en cinq cents pages, celle-ci notamment, — à laquelle, pour ma part, je reproche surtout d'être un peu trop *une phrase* : « Dans l'œuvre mystérieuse qui s'élabore, si nous pouvons jouer un rôle (*c'est déjà une réserve*), notre tâche à nous doit être de changer peu à peu en des élémens organisés la matière inorganisée du monde, d'apaiser et de capter les

(1) Aug. Comte, *Cours de philosophie positive*, 49^e et 51^e leçons, t. IV, p. 334 et 332

souffles, de rasseoir et de raffermir la masse, de discipliner et de régulariser par là l'action du Nombre tout-puissant? » Trop de souffles, d'éléments, de matière et de masse : un chaos ! Et l'on ajoutait, — ce qui allait plus loin : — « En termes précis, elle doit être (notre tâche) d'organiser politiquement et économiquement la démocratie ; et, en termes plus précis encore, pour l'organiser économiquement, d'organiser le travail, tandis que, pour l'organiser politiquement, nous organiserons le suffrage universel. » Mais l'équivoque ne subsistait pas un instant : à peine née, elle était détruite : « Ce qu'il faut d'ailleurs entendre par « organiser le travail, » et aussi ce qu'il faut ne pas entendre par cette formule que l'abus a quelque peu discréditée, *on s'efforcera de le dire clairement sur chacun des points qui seront touchés. Il ne s'agit ici que de poser le principe, qui est qu'une double crise nous impose cette double tâche ; que nous ne sommes pas maîtres de l'accepter ou de nous y dérober ; et qu'enfin nous devons le faire, parce que nous ne pouvons pas ne pas le faire, emportés que nous sommes par une double révolution. »* Voilà, du premier coup, le champ bien circonscrit : et notre seule affirmation préalable, notre seule prétendue conclusion anticipée, ou mieux notre seule constatation préliminaire, réduite à cela, — et elle n'est que cela, ni plus ni moins, — n'est vraiment pas compromettante. Aujourd'hui encore, après mûre réflexion et sous la menace de l'anathème, je la maintiens. *E pur si muove!*

De même et subsidiairement, « d'un rapide coup d'œil jeté sur l'évolution générale du mouvement politique et industriel depuis la Révolution, » nous n'avons pas conclu par anticipation « à la nécessité d'une évolution parallèle dans la conception de l'État et des devoirs du législateur. » En tout cas, nous n'aurions donné à « nécessité » que le sens de « fatalité, » « nécessaire, » pour nous, signifiant le plus souvent « inévitable. » Nous n'avons point parlé, — Dieu nous en garde ! — des « devoirs » du législateur. C'eût été un langage trop métaphorique, trop désuet, trop usé, dans le temps où nous sommes, dans l'État que nos pères nous ont fait, et que nous nous sommes fait à nous-mêmes. Un tel langage aurait été d'un irréalisme trop choquant, par où l'on eût trop clairement montré que l'on oubliait tout ensemble et ce qu'est *réellement* l'État moderne et ce qu'est *réellement* « le législateur. » Ce qu'ils sont l'un et l'autre, loin de le perdre de vue, nous l'avons marqué de

notre mieux, car nous n'avons pas, au surplus, attendu la fameuse question, nous sommes allés au-devant : « Agir, mais en a-t-on le droit ? » Notre réponse immédiate a été, notre réponse délibérée continue d'être : « Scrupule honorable, mais un peu naïf et un peu tardif : dans les temps de révolution, toutes les questions se posent *non en droit, mais en fait*. Celle-ci la première, et, quoi qu'on en puisse penser en droit, qu'elle se pose inévitablement en fait, par cela seul elle est tranchée, sommairement, mais définitivement. En fait, demander : « En a-t-on le droit ? » se ramène à demander : « Le peut-on ? » ou plutôt : « Peut-on ne pas agir ? » Mais qui est-ce que « On ? » L'État. Et quel État ? Non pas l'État idéal ou abstrait ; non pas une forme quelconque, une construction, une vision, une imagination, — le chameau, la belette, le nuage de Polonius, — non pas une fantasmagorie, mais bien une catégorie : l'État moderne, l'État démocratique, nécessairement, inévitablement démagogique, poussé d'en bas, dans les deux acceptions que « poussé » peut revêtir ici, « poussé » comme une plante et « poussé » par une force, ayant pour base l'égalité des citoyens, pour instrument la loi, pour moteur le suffrage universel : l'État du Peuple « misérable et souverain, » du Nombre « malheureux et législateur. » Nous ne savons pas, nous ne cherchons pas à savoir si l'État en soi, dans un temps incertain et dans un pays inconnu, dans l'hypothèse *x* ou *y*, devrait agir. Nous disons qu'à cette heure, chez nous, cet État, notre État, fait comme il est fait, ne peut pas ne pas agir : nous ne plaçons pas le législateur en face de « son devoir, » nous nous plaçons en face de la réalité. J'observe ce qu'est l'un, ce qu'est l'autre ; je pèse le premier, qui est lourd de tout le poids du suffrage universel, le second, qui est léger de tout le creux de sa fragilité électorale ; je dégage le rapport, et je retiens le fait, puisque, après tout, lui aussi, l'État moderne est un fait.

Partout et toujours, — que, cette fois, ce soit entendu, — le souci, l'unique et exclusif souci du fait. Il était superflu de nous rappeler à l'ordre. « On est ici dans le domaine des faits, et les intentions comptent peu au point de vue des résultats. Les répercussions économiques n'obéissent pas aux désirs des cœurs, et dire que « la politique moderne a le devoir d'adoucir « les maux qu'engendre la lutte entre individus et individus ; » ce n'est pas dire qu'elle le peut, ni comment elle le peut, et cela

seul importe au politique vraiment épris du bien général. » Ah! je le sais, que les répercussions économiques n'obéissent pas aux désirs des cœurs! et je me flattais d'en avoir pris et donné acte en un raccourci énergique : « Voir tout de suite, voir tout près, voir réel. Contre les *mauvais ennemis*, contre les *diabes qui ensemencent le champ d'ivraie*, contre l'imagination, le sentiment et la phrase, armons-nous du fait; qu'il nous serve à percer le grand mirage des rêves, le grand brouillard des larmes et le grand mensonge des mots. Cuirassons-nous d'un réalisme, je n'ose dire impitoyable, — car qui bannirait la pitié, ne pouvant bannir la souffrance? — mais, il le faut, imperturbable, et qui n'étouffe pas les battemens du cœur, et qui en reçoive les suggestions, mais qui, du moins, les compare toujours, et les confronte, et les conforme aux faits. » Le reste de la semonce ne s'adresse pas à nous; ce n'est pas nous qui avons écrit que « la politique moderne a le devoir d'adoucir les maux qu'engendre la lutte entre individus et individus : c'est Cánovas del Castillo. Celui-là pourtant était un vrai politique, épris du bien général autant qu'homme d'État l'ait jamais été, plus instruit de tous les problèmes sociaux qu'aucun homme d'État que j'aie connu, préoccupé, et forcé de l'être, du « possible » et du « comment, » et à qui personne n'a jamais songé à reprocher de vouloir plier rien ni lui-même « aux désirs des cœurs. »

Mais voici le fond de la querelle : « Pour savoir comment la politique peut adoucir la lutte, l'unique moyen est de constater les résultats déjà obtenus dans la voie qu'on préconise, et de les comparer avec ce qu'a réalisé l'initiative individuelle sous la pression de la concurrence et de la liberté. » D'abord, nous ne « préconisons aucune voie; » puis, nous sommes si persuadés que l'unique moyen d'être utile est « de constater les résultats, » que nous n'avons pas fait autre chose quant aux conditions du travail dans cinq ou six grandes industries; et quant à ce qu'a « réalisé l'initiative individuelle sous la pression de la concurrence et de la liberté, » ou nous l'avons aussi déjà constaté au passage, ou cela viendra à son heure.

Néanmoins, dès maintenant, comme on comprend ce que parler veut dire, nous devons avertir honnêtement que nous n'avons pas du tout l'ambition de faire « un bon livre » d'économie politique. Non point que l'on dédaigne l'économie politique : bien au contraire, on la respecte infiniment. Mais enfin,

quand surtout on déclare ne pas se placer au seul point de vue de la production et de la répartition, de la circulation et de la consommation des richesses; quand, à l'économie politique proprement dite, on déclare joindre ou rejoindre la politique tout court; quand on se déclare pénétré de la nécessité de faire marcher de front les trois notions de Travail, de Nombre et d'État, de les montrer constamment en action et en réaction l'une sur l'autre; quand on déclare croire que la crise présente est double, politique et économique, issue d'une double révolution, politique et économique, — double à la fois et une sous un double aspect, — c'est un sujet auquel il n'est peut-être pas défendu de toucher sans être spécialement et spécifiquement un « économiste. » Dirai-je toute ma pensée? J'ai peur que l'école économique orthodoxe (si tant est qu'il y en ait encore une) se ressente un peu d'avoir été, à son origine, « la secte, » et il faut que je le confesse, au risque de choir dans l'hérésie : nous sommes quelques-uns qui, — ayant tâché de bien regarder, de bien observer autour de nous, nous appuyant sur l'examen des faits contemporains et de pas mal d'autres, ayant appelé à notre secours, avec la vie, l'histoire devant qui l'impartialité nous est plus facile ou moins difficile que devant la vie, — serions très fortement tentés, cent ans après Mably, de proposer « aux philosophes économistes des doutes sur l'ordre naturel et essentiel des sociétés. » Ou plutôt, nous n'en avons qu'un, mais il est de taille. Nous doutons que l'ordre s'établisse tout seul et de lui-même par le conflit d'intérêts antagoniques. Voilà plus de cent ans qu'on nous a annoncé que la concurrence et la liberté allaient faire ce miracle. Et nous, nous ne disons pas qu'elles ne le feront point, mais nous pouvons bien dire qu'elles ne l'ont pas fait. Nous ne demandons même pas mieux que de nous représenter qu'elles le feraient peut-être, si elles arrivaient à trouver et à fixer le point d'équilibre de tous ces intérêts antagoniques. Mais nous ne voyons pas que jamais ni nulle part elles l'aient ni trouvé ni fixé : et, comme nous ne le voyons pas, nous voudrions pouvoir dire tout bonnement que nous ne le voyons pas. C'est un fait, cela : et tous les Mercier de la Rivière auront beau alléguer que jusqu'ici la concurrence et la liberté n'ont pas eu franc jeu, qu'on ne les a pas laissées faire, qu'on les a empêchées ou embarrassées de mille manières. Nous ne disons pas non : parce qu'elles n'ont encore jamais ni nulle part

atteint le résultat qu'on nous en a promis, nous ne nous estimons pas fondés à nier que « l'ordre naturel et essentiel des sociétés » puisse être, par elles, quelque jour, en quelque endroit réalisé. Mais « les philosophes économistes, » qui se disent si amoureux des faits, ne sont pas davantage, s'ils s'en tiennent aux faits, fondés à affirmer qu'il le sera; la seule chose, quant à présent, que les faits permettent et légitiment, c'est d'en douter. Nous en doutons.

Quoique nous doutions, nous ne souscrirons pas au jugement, selon nous trop sévère, d'Auguste Comte : « L'esprit général de l'économie politique, pour quiconque l'a convenablement apprécié dans l'ensemble des écrits qui s'y rapportent, conduit essentiellement aujourd'hui à ériger en dogme universel l'absence nécessaire de toute intervention régulatrice quelconque, comme constituant, par la nature du sujet, le moyen le plus convenable de seconder l'essor spontané de la société; en sorte que, dans chaque occasion grave qui vient successivement à s'offrir, cette doctrine ne sait répondre, d'ordinaire, aux plus urgents besoins de la pratique, que par la vaine reproduction uniforme de cette négation systématique, à la manière de toutes les autres parties de la philosophie révolutionnaire. Pour avoir, plus ou moins imparfaitement, constaté, dans quelques cas particuliers, d'une importance fort secondaire, la tendance naturelle des sociétés humaines à un certain ordre nécessaire, cette prétendue science en a très vicieusement conclu (d'où il appert, entre parenthèses, que chacun, à son tour, peut être accusé de conclure témérairement) l'inutilité fondamentale de toute institution spéciale, directement destinée à régulariser cette coordination spontanée, au lieu d'y voir seulement la source première de la possibilité d'une telle organisation... » Il est surtout, dans ces considérations, deux mots que nous désirerions effacer : d'abord, celui de « prétendue » science, auquel Comte affecte de revenir; et ensuite celui de « sophisme universel » dont il qualifie la foi en l'établissement, par les seuls mérites du : « Laissez faire, » de l'ordre naturel et essentiel des sociétés; sophisme « gros de dangers évidens, » dit-il, puisque « les conséquences logiques, si elles pouvaient être pleinement et librement déduites, n'en iraient à rien de moins qu'à l'abolition méthodique de tout gouvernement réel. » Enfin, nous ne signerions pas non plus la dernière phrase : « Cette vaine et irra-

tionnelle disposition à n'admettre que ce degré d'ordre qui s'établit de lui-même équivaut évidemment, dans la pratique sociale, à une sorte de démission solennelle donnée par cette prétendue science à l'égard de chaque difficulté un peu grave que le développement industriel vient à faire surgir (1). »

Mais, d'autre part, comme nous ne pouvons pas ne pas douter, nous n'écarterons pas *a priori*, par une fin de non-recevoir transcendantale, tout effort d'organisation, ne fût-elle pas « naturelle, » mais artificielle, ni « essentielle, » mais conventionnelle, conditionnelle, constitutionnelle ou telle quelle, ne dût-elle pas naître spontanément du libre jeu de la liberté et de la concurrence, mais fût-elle faite de main d'homme. A défaut de l'harmonie censée « préétablie, » mais non encore réalisée, — écoutez donc, là-haut, la musique des sphères! — nous nous résignerons à ne lui demander que la paix; à défaut de la loi, » de la grande loi naturelle fondant l'ordre essentiel, et pour achever l'ébauche d'ordre spontané que les sociétés nous présentent, nous nous contenterons de lois, nous assurant un ordre, et nous donnant un droit; — je dis un droit « fabriqué » et nos pauvres lois de législateur. Le tout est de faire les lois les moins mauvaises possible, de ne pas les faire contre l'ordre spontané ni contre les lois naturelles, et, à cet effet, de choisir le moins mal possible le législateur. Ce ne sera ni la perfection, ni quoi que ce soit peut-être qui s'en rapproche, ou qui y ressemble. Mieux vaut pourtant un ordre provisoire qu'une anarchie définitive, et même qu'une anarchie provisoire, sous promesse, — à quelle échéance? — d'un ordre définitif. Ce sera, j'en fais l'aveu, de l'*interventionnisme*, qui est bien, dans le Code pénal des économistes d'aujourd'hui, le plus horrible des crimes et le plus durement réprimé, en paroles s'entend. Pourtant, avant de dresser leur réquisitoire, il serait prudent qu'ils relussent leurs auteurs. Ils verraient alors qu'il leur est malaisé d'en charger personne, sans commettre pis qu'un blasphème et comme une espèce de parricide intellectuel.

De qui, en effet, sinon des physiocrates, Tocqueville a-t-il pu écrire: « Ils adoreraient l'égalité jusque dans la servitude. Ce qui les gêne dans leurs desseins n'est bon qu'à briser. Les contrats leur inspèrent peu de respect; les droits privés, nuls

(1) *Cours de philosophie positive*, 47^e leçon, t. IV, p. 210-223.

égards; ou plutôt, il n'y a déjà plus à leurs yeux, à bien parler, de droits privés, mais seulement une utilité publique? » Qui, sinon Le Trosne, avait décidé : « La nation est gouvernée depuis des siècles par de faux principes; tout semble y avoir été fait au hasard. La situation de la France est infiniment meilleure que celle de l'Angleterre; *car ici on peut accomplir des réformes qui changent tout l'état du pays en un moment*, tandis que chez les Anglais de telles réformes peuvent toujours être entravées par les partis? » Qui, si ce n'est Mercier de la Rivière, — « l'ordre naturel et essentiel des sociétés » en personne, — avait proclamé : « Il faut que l'État gouverne suivant les règles de l'ordre essentiel, *et quand il en est ainsi, il faut qu'il soit tout-puissant?* » Et qui, si ce n'est un de ses adeptes : « Que l'État comprenne bien son devoir, *et alors qu'on le laisse libre?* » Qui donc enfin, sinon l'abbé Baudeau, s'était écrié : « L'État fait des hommes tout ce qu'il veut? »

« Ce mot résume toutes leurs théories, » ajoute Tocqueville, qui, pour son compte, les résume ainsi : « L'État, suivant les économistes, n'a pas uniquement à commander à la nation, mais à la façonner d'une certaine manière; c'est à lui de former l'esprit des citoyens suivant un certain modèle qu'il s'est proposé à l'avance; son devoir est de le remplir de certaines idées et de fournir à leur cœur certains sentimens qu'il juge nécessaires. En réalité, il n'y a pas de limites à ses droits, ni de bornes à ce qu'il peut faire: il ne réforme pas seulement les hommes, il les transforme; il ne tiendrait peut-être qu'à lui d'en faire d'autres !... Cette forme particulière de la tyrannie qu'on nomme le despotisme démocratique, dont le moyen âge n'avait pas eu l'idée, leur est déjà familière (aux économistes). Plus de hiérarchie dans la société, plus de classes marquées, plus de rangs fixes; un peuple composé d'individus presque semblables et entièrement égaux, cette masse confuse reconnue pour le seul souverain légitime, mais soigneusement privée de toutes les facultés qui pourraient lui permettre de diriger et même de surveiller elle-même son gouvernement. Au-dessus d'elle, un mandataire unique, chargé de tout faire en son nom sans la consulter; pour l'arrêter, des révolutions, et non des lois: en droit, un agent subordonné; en fait, un maître ¹⁾. » Comme exemple,

1, *L'Ancien Régime et la Révolution*, ch. xv, p. 241 à 250

unanimentement cité, la Chine. Il y eût eu aussi la Turquie (ceci est simplement et humblement de moi), car l'islamisme, en tant que système politique, est au total un « interventionnisme » de cette sorte.

Je n'ignore pas que Tocqueville, bien que tenu en haute estime, n'est cependant pas un Père de l'Église économique orthodoxe, et que, si pas un historien ne le récuse, elle-même ne lui reconnaît point un magistère infaillible : je me fais un honneur, qui serait mieux goûté s'il était mieux mérité, de ce que l'on m'a donné au moins un motif de ne pas l'ignorer. On a bien voulu, dirai-je me reprocher ? — le reproche, encore une fois, me remplirait d'orgueil, s'il ne me couvrait de confusion, — « ayant dû beaucoup lire Tocqueville, d'avoir le même penchant que lui aux généralisations et aux simplifications rapides, parfois à l'affirmation un peu sentencieuse, » de « parler du Nombre et de la Concentration industrielle, comme l'illustre penseur parlait de la Démocratie à propos de l'Amérique, et d'en déduire toutes sortes de conséquences. » — « Ces grandes thèses, avertissait-on, sont habituellement précises dans une de leurs parties et inexactes dans d'autres. » A dire vrai, ou me savait gré de n'avoir pas, à l'imitation d'un si glorieux devancier, ménagé les pièces justificatives ; et je le crois bien, ou plutôt je crains bien de les avoir accumulées en une fastidieuse abondance : toute l'enquête, toute cette « description détaillée de certains faits d'industrie » n'est que cela ; et toutes les autres descriptions de faits sociaux ou industriels qui s'y adjoindront par la suite ne seront que cela : un recueil de pièces justificatives. Quant au penchant que l'on pourrait avoir aux généralisations et aux simplifications, voire, parfois, à la sentence, outre que ce n'est pas à soi-même de l'apprécier, il n'y a pas à s'en défendre comme d'une inclination coupable, pourvu que l'on se mette en mesure d'invoquer cette circonstance atténuante, ou même cette excuse légitime, qu'une généralisation ou une simplification n'est pas trop rapide quand elle procède de l'examen attentif de la somme la plus importante possible de faits le mieux classés possible, et qu'une affirmation, même sentencieuse, n'est pas illicite quand elle repose sur des observations, des comparaisons et de bonnes raisons. Pour qu'une thèse, grande ou petite, si l'on veut à toute force que nous en ayons soutenu une, ne soit pas inexacte dans une de ses parties ou

incomplète dans d'autres, il suffit que cette observation, qui en est le fondement et comme la substructure, qui doit en être comme l'armature, ne soit ni inexacte, ni incomplète dans aucune de ses parties, que la comparaison ne cloche pas, et que la raison ne déraile pas. Elle déraillerait si, de l'observation du phénomène de la concentration industrielle sous ses divers aspects : concentration de l'outillage, du capital, du travail et des travailleurs, on tirait « toutes sortes de conséquences. » Il y a des conséquences à en tirer, et beaucoup, et de très grosses : plus on y réfléchit, plus on s'en convainc ; mais il n'y en a point de toutes sortes. Ce ne serait pas se justifier, si par hasard on l'avait fait, que d'écrire *concentration* avec un C majuscule ; et, au surplus, ne l'ayant pas fait, on n'a pas mis de grand C à *concentration*. Mais cette dénégation doit nous amener à un aveu. Nous avons bien mis un grand N à « nombre. » Et nous avons dit aussi : l'État, le Travail. Pour deux au moins de ces trois mots : le Travail et le Nombre (le troisième, l'État, est d'usage), l'emploi synthétique et un peu symbolique que nous en avons fait nous laisse à nous-même des scrupules que nous ne voulons pas différer de confesser.

Il nous est, à plusieurs reprises, arrivé de comparer « l'introduction du Nombre dans la mécanique de l'État à l'introduction de la vapeur dans la mécanique du Travail. » Tout aussitôt, des jeunes gens qui font profession de ne rêver jamais, et qui écrivent sans images comme ils pensent sans illusions, ont juré que le ciel s'obscurcissait ; en purs amans de la lumière, ils ont maudit l'assembleur de « nuées. » Il n'y avait pas là dedans, je persiste à le croire, la moindre « nuée : » ce que je voulais dire est dit, et dit très clairement. Mais c'est toujours un tort, que de trop prolonger une comparaison ; et qui se pique de trop prouver par des comparaisons ne prouve rien. Nous avons filé longuement le nôtre : « L'introduction du Nombre dans la mécanique de l'État est comparable à l'introduction de la vapeur dans la mécanique du Travail ; si la vapeur est en somme l'eau passée, par l'ébullition, de l'état statique à l'état dynamique, le Nombre, c'est le peuple passé aussi, par la révolution, du premier de ces états au second. » Il me naît une inquiétude. Avec quelle facilité les métaphores ne deviennent-elles pas des systèmes ? L'histoire d'une doctrine récente, la théorie de l'organisme social, en est un mémorable exemple. Au

début, quand on en parlait, on n'oubliait jamais les « comme, » ni les « presque, » ces bémols de la prose ; puis on les a laissés dans l'encrier. Au lieu d'écrire prudemment : « La société est *comme* un organisme, » on a écrit, sans précautions et sans atténuations : « La société est un organisme. » Elle était, au début, *comme* un corps vivant, et puis on a dit tout haut et tout sec qu'elle est un corps vivant, qui a des organes et remplit des fonctions. On parle sérieusement (ou l'on en parlait naguère, car je crois qu'on en revient chaque jour, de « la peau » de la société et de son « appareil excréteur ! » Je ne voudrais pas que pareille aventure attendît et que pareille infortune atteignît la comparaison, que j'ai eu la faiblesse de trouver belle, qui, en tout cas, est aussi juste que commode, du Nombre avec la vapeur. Plutôt que de l'y exposer, j'y renonce, n'en gardant que ce que je lui demandais et ce qu'elle m'a donné : une figure capable d'attirer l'attention sur ce fait politique d'une importance extrême : l'introduction du Nombre dans la mécanique de l'État.

Encore reste-t-il, dans ce mot lui-même : *le Nombre*, quelque chose de trop abstrait, qu'accuse et accentue le voisinage de cette deuxième abstraction : le Travail (avec un grand T). La nuée n'est pas bien épaisse, pas bien dure à crever ; mais les contours de l'idée ne sont pas très nets, et il faut convenir qu'il y a un peu de brume autour. Le meilleur moyen, le seul, peut-être, de la dissiper, est d'abandonner jusqu'à ces abstractions, quelle que soit leur vertu abrégative, et de les traduire en termes concrets, ou de l'essayer, puisque aussi bien on ne saurait se dissimuler que ce sera par endroits toute une affaire.

III. — DÉTERMINATION POSITIVE DU « NOMBRE »

Premièrement, qu'est-ce que *le Nombre*? A force d'en parler ainsi, en langage hermétique, ne dirait-on pas la Bête de la moderne apocalypse politique? La moins mauvaise version par laquelle on puisse rendre en langage vulgaire ce mot formidable : le « Nombre » serait peut-être : « le suffrage universel. » Toutefois, si l'on peut traduire : « l'introduction du Nombre dans la mécanique de l'État » par : « l'introduction du suffrage universel dans nos institutions, » il faut prendre garde que la première apparition du Nombre à la vie publique, ou du moins ses premières aspirations à la vie publique, remontent notablement

au delà de l'établissement définitif du suffrage universel en 1848, au delà même de sa quasi-instauration par les assemblées révolutionnaires. Encore est-ce bien lui-même qui y aspire? Ou plutôt n'y aspire-t-on pas pour lui? Ce mouvement fut, à son début, un exercice de lettrés. La transformation du milieu politique qui devait résulter de l'application du Nombre à la mécanique de l'État, autrement dit de l'application du suffrage universel au gouvernement de la France, n'a été subite que dans les institutions; elle était, depuis près d'un siècle, depuis plus d'un siècle, préparée dans les esprits; annoncée, amorcée par la destruction ou la diminution des anciens pouvoirs et des autorités anciennes, par les progrès sans cesse croissans de la notion d'égalité, ou, ce qui revient au même, si ce n'est un peu plus, par la critique de plus en plus vive, de plus en plus âpre, du fait d'inégalité sociale et politique entre les hommes.

Mais le Nombre ne fut pas tout d'abord, dans la pensée des philosophes, et, conséquemment à cette pensée, le suffrage universel ne devait pas être, dans sa forme et figure, ou plus exactement dans son mode de vivre, dans sa manière de se conduire, dans ses façons et ses tendances, ce que les circonstances historiques l'ont fait. Tel que les plus hardis des livres l'avaient d'avance présenté, l'avènement du Nombre, ce devait être l'arrivée à la vie publique de la presque totalité de la nation, l'accession à un droit égal de presque tous, bourgeois, artisans, ouvriers et paysans, confondus en un seul peuple, d'une seule masse, d'un seul bloc. Tout ce qui n'était pas noble, d'une part, et, d'autre part, tout ce qui l'était, ou croyait, ou prétendait l'être; d'une part, le petit nombre ou, quoique bien accru au cours des derniers règnes, le nombre encore relativement petit de ceux qui jusque-là avaient été privilégiés; de l'autre, riches et pauvres ensemble, maîtres et compagnons ensemble, la foule de tous ceux qui jusque-là avaient été ou croyaient ou prétendaient avoir été oubliés, ou dédaignés, ou sacrifiés, et qui souffraient, jusqu'en sa décomposition, des iniquités du régime féodal, même vidé de son âme et tombé en lambeaux: le plus grand nombre, le grand nombre, le Nombre. C'était cela, ce fut cela, tant que le Tiers-État engloba aussi le Quart-État, tant que le Quart-État ne s'en détacha pas ou qu'il ne le détacha pas de lui: tant que l'inégalité de fait ne parut pas faire obstacle à l'égalité de droit, tant qu'on ne médita pas de fonder sur elle

une nouvelle inégalité de droit, ou qu'on ne se donna pas l'air, ou qu'on ne prêta pas à l'accusation de vouloir le faire; tant que la bourgeoisie ne songea point à se constituer elle-même à l'état de classe privilégiée, de petit nombre en opposition avec un plus grand nombre, avec le grand nombre, avec le Nombre, ou tant qu'elle n'en eut pas l'air et qu'on ne put pas l'en accuser.

Les conditions dans lesquelles il fallut ensuite que le plus grand nombre conquît le suffrage universel allaient donner à cette institution le caractère et à l'État la physionomie que nous leur connaissons. Du fait même que le suffrage universel fut introduit malgré les censitaires et contre eux, ou tout au moins malgré et contre leur gouvernement, il fut, du premier jour, non point peut-être *anti-capitaliste* (ce serait trop dire), mais enclin à un certain *anti-capitalisme*. Si tout de suite il ne se tourna pas franchement, brutalement, obstinément contre l'argent, de bonne heure pourtant il eut du penchant à se roidir sur son « quant à moi, » avec quelque susceptibilité et quelque méfiance, en face de l'argent. Pour ne pas retomber dans les abstractions que nous voulons fuir, ne mettons pas non plus un grand A à « l'argent; » disons plutôt que le suffrage universel leva et arma, quand même ils n'auraient pas passé aux hostilités immédiates, contre ceux qui avaient l'argent, ceux qui ne l'avaient pas, contre ceux dont la vie était large et facile, ceux qui n'avaient qu'une vie pénible et précaire, qui, pour l'avoir, étaient chaque jour obligés de la gagner, et qui encore, pour la gagner chaque jour, étaient chaque jour obligés de chercher de quoi et comment; contre les riches et les heureux ou ceux qui avaient pécuniairement tout pour l'être, les pauvres, les malheureux ou les moins heureux, selon la division fondamentale des partis en tous pays et en tous temps.

Y veut-on une nuance de plus? Même non tourné contre l'argent, contre ceux qui avaient l'argent, même non porté à se tourner contre eux, même non *anti-capitaliste*, le suffrage universel, dès son origine, et dans sa masse, était assurément *acapitaliste*; assurément, il n'avait pas l'argent, il ne reposait pas sur l'argent. Les chiffres, deux chiffres seulement, le prouvent avec surabondance. D'une part, des censitaires à 200 francs : ils sont environ 240 000, en y comprenant, à défaut des « capacités » qu'on se refusait à y adjoindre gratuitement, et pour les représenter, cette poignée de savans à cent francs qui avaient

lini par se glisser dans le bataillon doré, au grand scandale d'Auguste Comte : « Nos législateurs métaphysiciens ont introduit, il y a quelques années, dans la loi électorale française, une étrange disposition qui admet la qualité d'académicien à compter désormais pour 100 francs dans le cens électoral, sauf à compléter en espèces le reste de la capacité, etc. (1). » D'autre part, des Français qui ne payent pas 200 francs de contributions directes et qui ne deviennent citoyens actifs que par la grâce du suffrage universel; ils sont environ huit millions, soit une trentaine de fois plus. Néanmoins, on peut ne pas payer 200 francs de contributions et n'être pas absolument pauvre; mais je n'ai pas dit qu'on le fût si on ne les payait pas. Tout ce que je dis, c'est que ceux qui ne les payaient pas et qui, ne les payant pas, n'étaient pas électeurs sous le régime censitaire, ceux-là, de toute évidence, n'avaient pas l'argent; et que, ne l'ayant pas, ils étaient naturellement portés à se ranger, dans l'éternel et universel classement des hommes en partis, du côté de ceux qui ne l'avaient pas, qu'ils étaient d'instinct opposés à ceux qui l'avaient, et qu'ils étaient incomparablement le plus grand nombre.

Aujourd'hui, le corps électoral, sans élargissement nouveau, par le simple effet de l'accroissement normal de la population, est passé de huit millions à plus de onze millions. Voilà le nombre; mais ce total, ainsi énoncé, ne nous dit rien: il faut que l'analyse nous découvre quel est le plus grand nombre, le grand nombre, le nombre du Nombre. Il ne nous sera pas possible d'apporter les chiffres précis et contrôlés que nous voudrions, faute d'un tableau statistique indiquant la répartition des électeurs par profession. Ce tableau m'avait grandement manqué, il y a une douzaine d'années, quand je commençai, avec *l'Organisation du suffrage universel*, mes recherches sur *la Crise de l'État moderne*; je l'ai réclamé vainement; on n'a pas pu alors, on ne peut pas encore me le fournir, et je dois reconnaître que les raisons qu'on en donne ne sont pas sans force. Il est manifeste, entre autres choses, qu'une telle fantaisie préside aux qualifications inscrites sur les listes électorales, qu'un relevé professionnel fait d'après ces listes mêmes ne serait en quelque sorte qu'une longue erreur. Mais enfin, cette souve-

(1) *Cours de philosophie positive*, t. IV. 46^e leçon, p. 170, note.

raineté abstraite et métaphysique de la nation, en quelles personnes de chair et d'os, en quelles gens de quel métier s'incarne-t-elle? Où ces personnes, j'allais dire « réelles, » il vaut mieux redoubler et dire : où ces personnes « personnelles » du souverain sont-elles socialement situées? Que font-elles dans la vie de chaque jour? Le pain quotidien, d'où le tirent-elles? de quelles ressources, de quel travail? Et par là comment se classent-elles socialement et politiquement? Les enquêteurs officiels, si curieux de tant de détails, avouent leur impuissance à nous procurer un renseignement exact et direct sur ce point, qui se trouve être un des plus importants où nous ayons besoin de leurs lumières; nous, c'est-à-dire tous ceux qui voient en ses données multiples le double problème de ce temps. D'où la nécessité, pour s'éclairer tant bien que mal, de se livrer à toute espèce de supputations, qui, même méthodiquement menées, ne doivent aboutir qu'à des résultats, non pas tout à fait inexacts, peut-être, mais indirects, et, en mettant les choses au mieux, aussi incomplets qu'approximatifs. Le sage se contente de peu. Nous sommes encore très médiocrement outillés dans le domaine des sciences sociales et politiques.

En feuilletant l'*Album graphique de la statistique générale de la France, Résultats statistiques du recensement de 1901*, publié en 1907, et qui est, si je ne me trompe, le document le plus récent dont nous disposions, il apparaît que « la population active totale » de la France, — autrement dit : la population occupée à des travaux professionnels quelconques, — était, en 1901, de 19 715 000 personnes; sur lesquelles 4 866 000 chefs d'établissement, en regard de 10 360 000 employés et ouvriers, à qui il y a lieu sans doute d'ajouter 4 130 000 travailleurs isolés et 315 000 chômeurs. Ici, de bonnes définitions seraient nécessaires, surtout celle du « travailleur isolé » et celle du « chef d'établissement. » Pour l'Office du travail, le « travailleur isolé » est donc l'artisan et le façonnier travaillant sans aide ni compagnon, l'ouvrier, travaillant généralement à domicile; le « chef d'établissement » doit s'entendre même des plus petits établissements, dont les « chefs » sont nécessairement dans une situation mixte et intermédiaire, à demi patrons, à demi ouvriers, et tantôt plus patrons qu'ouvriers, tantôt plus ouvriers que patrons. Il est d'ailleurs intéressant de noter que les « travailleurs isolés » se rencontrent principalement dans les groupes professionnels de

l'agriculture et des commerces divers, en particulier du vêtement, ce qui s'explique dès qu'on y réfléchit, et l'on pourrait en dire autant de beaucoup de « chefs d'établissement. » Ouvriers isolés et petits chefs d'établissement sont, parmi nous, les vestiges, du reste considérables, de l'ancien régime du travail.

Mais c'est le groupe des « employés et ouvriers » que nous devons regarder de plus près. Les « ouvriers, » il est aisé de le conjecturer, l'emportent de beaucoup sur les « employés, » — ici encore, une définition serait nécessaire, et il y a une ligne à tracer, — soit dans l'agriculture, soit dans certaines industries. Leur proportion, dans l'agriculture, est sensiblement égale à celle des « chefs d'établissement. » Combien de ces derniers doivent alors diriger de très petits établissements, petits fermiers, petits métayers, petits cultivateurs, quel que soit le genre de tenure, avec une main-d'œuvre réduite au minimum, la seule main-d'œuvre familiale! A peu près égale encore dans l'alimentation, la proportion est, en revanche, beaucoup plus forte, il y a, cela crève les yeux, dans les industries textiles, dans le vêtement, dans les industries du bois, dans la métallurgie, beaucoup (et ce n'est pas assez dire), beaucoup plus d'ouvriers que de chefs d'établissement, même en prenant aussi bas que possible le « chef d'établissement. » Les *employés* enfin, que l'on distingue des *ouvriers*, ont la plus grosse part dans les transports, les divers commerces (où leur nombre balance à peu près celui des chefs d'établissement), les « professions libérales » et les « services publics généraux. » Au titre du service domestique, figurent dans la catégorie des « employés » des personnes qui y figureraient aussi bien, ou même mieux, comme « ouvriers. »

Ainsi, 10 à 11 millions au moins, 12 millions peut-être, et peut-être 14 millions de personnes contre 5 ou 6 millions peut-être, et, sur ces 5 ou 6 millions, combien, que tout rapproche plus du premier groupe que du second; leurs origines, leurs sentimens, leur existence même; combien de petits et parfois de tout petits « chefs d'établissement » qui sont, en réalité, plus près des « ouvriers » qu'ils ne le sont de leur voisin de colonne dans le tableau, le gros industriel occupant des centaines ou des milliers de travailleurs! Telle serait, en somme, chez nous la répartition du nombre, selon les « intérêts de classe, » si « l'intérêt de classe » est vraiment tout ce que l'on dit qu'il est. Mais ces 19 ou 20 millions de personnes sont toutes « actives » *quant*

au travail; elles ne le sont pas toutes *quant à l'État*; toutes actives professionnellement, elles ne le sont pas toutes politiquement: on y compte des femmes, des mineurs et des incapables. Il ne paraît pourtant pas douteux qu'en transportant dans l'ordre politique quant au suffrage ce qu'on vient de relever dans l'ordre économique quant à la position, les proportions ne demeurent sensiblement les mêmes. Les intérêts, — ce que d'autres appellent: « les intérêts de classe, » — et, en tant qu'ils les déterminent ou qu'ils les commandent, les opinions se rangent donc ainsi: et ainsi, des deux tas qu'on en peut imaginairement former, le plus gros dépasserait l'autre du tiers ou de la moitié de sa hauteur.

Je prends bien garde de ne pas oublier que, tant de millions de personnes étant en cause, toutes n'ont pas sans doute la claire et sûre perception de leur intérêt, ni même de ce qu'elles croient ou de ce qu'on leur affirme être leur intérêt; que beaucoup, si ce n'est la plupart, se décident par bien d'autres et de tout autres raisons, si ce n'est sans raison et contre toute raison. Je sais la place qu'il faut faire à la pression, à la corruption, aux tentations, aux menaces, à la camaraderie, à la crainte, aux mille dépendances matérielles et morales qui emprisonnent les hommes dans l'entre-croisement de leurs liens, tantôt des chaînes et tantôt des fils, visibles ou invisibles. Je n'élimine rien de tout ce qui peut venir obscurcir « l'intérêt de classe, » le combattre et l'affaiblir; mais je dis, ou plutôt je répète qu'au faire et au prendre, dans la mesure où il est permis de diviser la société en classes et de retrouver en cette division les cadres de ces deux partis éternels et universels, le parti des gens qui, selon des proportions extrêmement et presque infiniment inégales d'ailleurs, de fort peu à énormément, détiennent l'argent, et le parti de ceux qui courent après, le nombre est du côté de ceux qui ne l'ont pas, de ceux qui n'ont pas d'« établissement » ou n'en ont qu'un si précaire qu'ils sont sans cesse en danger de n'en plus avoir, de ceux enfin qui doivent chaque jour demander à un travail manuel ou intellectuel ou mixte, comme ouvriers ou comme employés, la subsistance de ce jour.

Sur les 37 hommes occupés à des travaux agricoles quelconques pour 100 hommes au total (hommes seulement), lesquels 37 pour 100 représentent la part de l'agriculture dans l'ensemble du travail français, combien ne sont que des journaliers, ou,

quel que soit le temps pour lequel ils s'engagent, quelle que soit la forme de cet engagement, que des ouvriers n'ayant à louer, avec l'effort de leurs bras, que les petites connaissances tout empiriques, la routinière habitude qu'ils ont héritée, la pratique des champs et des bêtes qu'ils ont acquise? Et sur les 6 993 202 personnes actives (personnes, et non plus hommes: des femmes et des enfans sont compris, dans ce chiffre), ou, pour conserver autant qu'il se peut le même rapport, sur 37 personnes occupées dans l'industrie pour 100 personnes actives au total, combien y a-t-il d'ouvriers? Combien y a-t-il, sinon d'électeurs certains, du moins d'électeurs possibles et probables? D'abord, combien y a-t-il d'ouvriers mâles et d'âge électoral? J'ai posé la question à l'Office du travail, qui a eu l'obligeance de me répondre:

« D'après le recensement de 1901, le nombre des ouvriers et employés du sexe masculin, âgés de vingt et un ans et plus, habituellement occupés dans les établissemens industriels de transformation, transports et manutention, se décompose comme suit :

Ouvriers.	4 863 131
Employés.	315 259
Ouvriers et employés sans travail. . .	119 726
	<hr/>
	2 298 116

« Ne sont pas compris dans le total les ouvriers isolés travaillant habituellement en dehors des établissemens industriels (artisans et façonniers travaillant seuls, ouvriers à domicile, etc.).

« Le nombre des ouvriers agricoles du sexe masculin, de vingt et un ans et plus, se décompose comme suit :

Ouvriers.	4 196 455
Employés.	5 663
Ouvriers et employés sans travail. . .	30 967
	<hr/>
	4 233 085

« Ne sont pas compris dans ce total les travailleurs isolés. »

Sans doute il est regrettable que ces chiffres soient déjà vieux de sept ans, mais on peut être assuré que, dans l'ensemble, et pour ce que nous en voulons faire, ils sont encore bons; regrettable aussi que la note ne dise rien des « travailleurs isolés, » mais il n'en reste pas moins certain, ou très probable (et peut-

être ne fallait-il pas tant d'affaires pour en arriver à la simple constatation d'une vérité aussi banale, bien que la réalité ne soit pas toujours ce qu'on est persuadé qu'elle est, et qu'il soit bon de vérifier même les « vérités » banales) que, si l'on additionne ouvriers de l'industrie et ouvriers de l'agriculture, mâles et âgés de plus de vingt et un ans, c'est-à-dire, sauf accident, électoralement qualifiés, là est le nombre.

Réserveons la question de savoir s'il est correct de les additionner ou si, dans bien des cas du moins, les intérêts des ouvriers agricoles, autant que leurs vues et leurs idées, ou leurs instincts et leurs tendances, ne diffèrent pas de ceux et de celles des ouvriers de l'industrie, au point même de s'y opposer. Il y a là-dessus un aphorisme célèbre de Karl Marx : « On peut dire que l'histoire économique de la société roule sur l'antithèse des villes et des campagnes. » Cela est-il vrai ? Cela est-il toujours vrai ? N'est-ce pas un peu moins vrai que jadis, et n'est-ce pas de moins en moins vrai ? Mais si c'était toujours aussi vrai, si, cette seconde position de la question étant la bonne, on devait renoncer à faire des uns et des autres une seule masse, et compter à part ceux-ci et ceux-là, il semble que, dès que rentreraient en ligne les travailleurs isolés, dont les rangs se grossiraient de minimes chefs d'établissement qui, eux aussi, ne sont, à tout prendre, que des travailleurs, les ouvriers agricoles l'emporteraient, et ce serait eux le plus grand nombre du nombre.

Mais le nombre en lui-même, à lui seul, le nombre pur, brut, « arithmétique, » n'est pas tout : c'est ici que, nécessairement, d'autres élémens interviennent, et, en premier lieu, un élément de fait des plus considérables. Certains ne manqueraient pas d'évoquer, à ce propos, « le prolétariat conscient et organisé, » différent de l'autre, opposé à l'autre, qui, suivant eux, ne serait ni « organisé, » ni « conscient. » Sans discuter pour le moment sur la propriété de ces épithètes, l'élément de fait est celui-ci : tandis que les ouvriers agricoles sont *dispersés* ou *plutôt dispersés*, les ouvriers de l'industrie, au contraire, sont *concentrés* ou *plutôt concentrés*, et par cette considération s'explique que, dans la statistique ci-devant rapportée, ils paraissent être d'un gros million plus nombreux, travailleurs isolés déduits, que les ouvriers agricoles. Tandis que les plus grands groupemens d'ouvriers agricoles sont encore relativement faibles et d'ailleurs temporaires, les ouvriers de l'industrie demeurent

groupés, serrés, toute la journée, en toute saison, d'un bout de l'année à l'autre et d'une manière permanente.

Jusqu'où est poussée cette concentration, en volume et en densité, les recherches de l'Office du travail ne nous mettent pas non plus à même de le dire avec précision. « Il n'a pas été possible, ajoute la note, d'établir par sexe et par âge le nombre des ouvriers et employés de l'industrie au point de vue de l'importance des établissemens. » Pourtant, « le recensement a relevé exactement le personnel occupé dans les établissemens n'employant pas plus de dix salariés : par différence, il a évalué le nombre des personnes employées dans les autres. Il a obtenu les résultats suivans pour les établissemens industriels (non compris les entreprises de transports) :

Établissemens.	Nombre de personnes occupées.		
De 0 à 10 salaires.	1 130 851	soit	32 p. 100.
De 11 à 100 —	691 400	—	20 —
Plus de 100 —	1 704 860	—	48 —
	<hr/> 3 526 811		<hr/> 100

Le personnel total des établissemens occupant plus de 500 personnes s'établit à 670 900. »

Faisons attention que de nouveau il s'agit du personnel total, femmes et mineurs compris ; que, par conséquent, nous n'avons pas le chiffre exact qui marquerait le degré de concentration de la classe ouvrière ou, moins ambitieusement, de la majorité des ouvriers de l'industrie, considérée comme masse électorale. A la rigueur, toutefois, ce que nous avons nous suffit. En supposant, ce qui n'a rien de téméraire, que la proportion est la même pour les ouvriers mâles et majeurs que pour l'ensemble du personnel y compris les femmes et les enfans, il ressort clairement de la lecture du tableau que deux sixièmes environ des ouvriers de l'industrie sont déjà concentrés, un sixième plus concentré encore, les trois autres sixièmes très concentrés ; et, de ces trois derniers, un sixième atteint le point le plus haut de la concentration industrielle, en établissemens qui occupent plus de 500 personnes.

Ce groupement, ce resserrement continu, ce contact intime et perpétuel, en accroissant singulièrement la force des ouvriers réunis dans un même atelier pour un même travail, leur assure, par rapport aux ouvriers dispersés ou isolés, et l'on pourrait

dire par rapport à toute autre catégorie de citoyens, une supériorité incontestable. Leurs dizaines et leurs centaines s'ajoutent en dizaines et en centaines à la gauche du nombre; elles le multiplient, elles le portent à la dixième, à la centième puissance. Le théoricien socialiste, et, qu'il le veuille ou non, un peu anarchiste, de la violence, entendue surtout de la grève générale, M. Georges Sorel, aime à parler de « la bataille napoléonienne; » c'est par une espèce de bataille napoléonienne qu'il espère voir un jour écraser la société capitaliste. Avant de l'avoir lu, j'avais, pour en faire une application moins « catastrophique, » songé à la même image. Or, le secret de la bataille napoléonienne résidait, au dire des connaisseurs, dans le souci et dans l'art de pouvoir jeter, au moment décisif, sur le point décisif, le plus grand nombre possible d'hommes liés entre eux par la plus forte cohésion possible.

Tout de même, c'est cet effort victorieux que permettrait, s'ils étaient bien conduits, dans les batailles du nombre, dans les élections au suffrage universel, la concentration permanente des ouvriers de l'industrie, phénomène dont on ne saurait exagérer l'importance non seulement économique, mais politique. Il y a longtemps qu'à propos de ce qu'il appelait « la condensation progressive de notre espèce, » sa « condensation continue, » Auguste Comte a montré le grand compte qu'il fallait tenir moins encore de l'augmentation absolue du nombre des individus que de « leur concours plus intense sur un espace donné » comme « élément général concourant à régler la vitesse effective du mouvement social, » à « stimuler directement d'une manière très puissante au développement plus rapide de l'évolution sociale. » Un peu de plus, Comte disait que l'homme en est remué jusqu'au fond de son être : « L'homme isolé, et dont l'intelligence n'a point été éveillée, est de sa nature, comme tout autre animal, éminemment conservateur. Ce sont, d'ordinaire, les inépuisables désirs inspirés par les rapprochemens sociaux... qui suggèrent principalement le besoin et la pensée des changemens graduels de la condition humaine (1). » Ce qui était vrai, en une certaine mesure, de la simple condensation, du simple concours plus intense sur un espace donné d'une population de toutes classes et d'occupations différentes, ne peut que l'être

(1) *Cours de philosophie positive*, t. IV, 50^e et 51^e leçons, p. 447 et 513.

bien davantage de la concentration d'une seule classe en un même lieu, en un même métier, pour un même travail.

Double ou triple concentration. — D'abord, une concentration géographique par régions. D'une manière générale, on peut dire de l'industrie française qu'elle se rassemble et comme se condense, ou bien — pourquoi craindre de répéter le mot, si c'est le mot ? — qu'elle se concentre en trois groupes : l'un au Nord de la Seine, ayant son maximum de densité dans les départemens du Nord, des Ardennes, de Meurthe-et-Moselle, le territoire de Belfort et l'ilot que forme le département de la Seine ; très puissant et pesant encore dans le Pas-de-Calais, la Somme, la Seine-Inférieure, l'Oise, l'Aisne, la Marne, l'Aube, Seine-et-Oise, etc. Le deuxième groupe est le groupe lyonnais, avec son maximum de densité dans le Rhône, la Loire et l'Isère ; le troisième est le groupe du Sud-Est, avec son maximum de densité dans le Gard et dans les Bouches-du-Rhône.

Ensuite, une concentration par industries : surtout dans la métallurgie, les mines et minières, les industries textiles, la papeterie, la céramique et la verrerie, où se trouvent les établissemens occupant le plus grand nombre d'ouvriers ; et cette concentration des ouvriers par industries se combine avec la concentration des industries par régions, car les plus grands établissemens de ce genre sont situés principalement dans le territoire de Belfort, les départemens de Meurthe-et-Moselle, des Vosges, de Saône-et-Loire, du Doubs, du Pas-de-Calais, du Nord, de la Loire, de l'Isère et de l'Aveyron. En outre, il est à remarquer que c'est une concentration croissante. Des discussions se sont souvent élevées, dans les assemblées politiques ou savantes, sur ce sujet : les industries vont-elles réellement se concentrant ? et les deux avis, le pour et le contre, oui et non, ont été soutenus. Que si, au lieu de choisir pour critérium le nombre des établissemens, qui prouvera bien plutôt on la disposition à entreprendre ou la capacité de persévérer, on prenait le nombre des ouvriers par établissement, l'observation serait démonstrative : le phénomène apparaîtrait alors, il éclaterait en pleine évidence. Tandis qu'en 1896, le nombre des ouvriers occupés dans les établissemens employant de 1 à 10 ouvriers était de 1 135 000, il n'est plus que de 4 134 000 environ, en 1901. Dans les établissemens employant de 11 à 100 ouvriers, le personnel occupé est tombé de 853 000, en 1896, à 640 000, en 1901 ; soit,

pour les petits établissemens, une légère, et, pour les moyens, une sensible diminution. En revanche, le nombre des ouvriers travaillant dans des établissemens qui occupent de 101 à 1 000 personnes est monté de 811 000 à 1 264 000 ; et celui des ouvriers occupés dans des établissemens employant plus de 1000 personnes, de 313 000 à 441 000 ; soit, pour les grands et les très grands établissemens, une notable augmentation. Ainsi, du point de vue où nous nous plaçons pour étudier *la crise de l'État moderne*, — sa double crise, économique et politique, — le fait est dûment établi, et le constater simplement dispense de le commenter : il se forme sur le corps français, — qu'on me passe cette image encore, j'y vais mettre des « comme » et des « presque, » — comme des nœuds ou des paquets de muscles, comme des centres nerveux, comme des points de congestion : ils s'en forme de plus en plus, ou ceux qui se sont déjà formés deviennent de plus en plus gros.

Enfin, troisième concentration, qui imprime au mouvement sa direction et en dégage le caractère : la concentration des ouvriers par les syndicats professionnels, les unions de ces syndicats, et l'Union de ces unions, pour ne citer que le nom (et n'en rien dire de plus) de ce suprême organe, au moins extra-légal, la Confédération générale du Travail. Cette concentration par le syndicat, comme l'autre, — quoiqu'un instant arrêtée entre 1895 et 1899, si bien que, sur les graphiques, la ligne se brise à ces années-là, — est cependant très perceptible. On compte plus de 3 500 syndicats ouvriers, avec plus de 600 000 membres en 1900 (1), contre environ 1 000 syndicats et environ 100 000 membres en 1890. Il est vrai que, dans le même temps qu'ils sextuplent leurs adhérens, les syndicats patronaux doublent les leurs, et que les syndicats agricoles, partis sans hésitation, montent en fusée de 250 000 membres environ en 1890 à 600 000 aussi en 1900 (2). Mais c'est certainement s'exprimer en termes modérés que de dire des syndicats patronaux qu'ils sont demeurés beaucoup plus professionnels que les syndicats ouvriers et qu'ils ne font pas dans l'État, à côté de lui, ou en face de lui, la même figure, le même geste politique. Quant aux syndicats agricoles, à part quelques tentatives toutes

(1) 5 322 syndicats et 896 000 adhérens au 1^{er} janvier 1907 (Dernière communication de l'Office du travail).

(2) Un peu plus de 716 000 au 1^{er} janvier 1907.

récentes et encore très limitées, ce ne sont guère des syndicats ouvriers, ce sont à peine des syndicats : le même mot couvre tout autre chose.

De ces diverses considérations, ou mieux de ces observations concordantes, il résulte que le nombre, non peut-être absolu, mais concentré, discipliné, entraîné, mobilisable, maniable, le nombre politiquement efficace dans les batailles électorales, est là, chez les ouvriers de l'industrie; plus concentré, et par conséquent plus aisément et plus rapidement mobilisable, plus maniable, plus efficace encore chez les ouvriers de la grande, plus grande ou très grande industrie. Je suis bien décidé à citer, dans la suite, le moins de chiffres qu'il se pourra, et je m'excuse d'en avoir déjà tant donné; néanmoins, il serait regrettable que, faute de s'appuyer sur eux, ce qui est un fait, et un fait de telle conséquence, risquât de passer pour n'être qu'une phrase. Nous disons donc, les chiffres sous les yeux, mais ce fait aussi de la concentration industrielle présent à l'esprit, et bien que deux ou trois millions ne fassent pas, arithmétiquement, la majorité de 41 millions, que voilà le Nombre armé, la Garde, jeune ou vieille, avec qui pourra un jour être livrée, devant le suffrage universel, une bataille napoléonienne. Les régimens sont prêts, recrutés par usines, embrigadés par syndicats, endivisionnés par fédérations; ils font leurs exercices de mobilisation, dans ces referendums, suscités périodiquement par les syndicats, — avant-hier les typographes, hier les sous-agens des Postes, ou les agens des chemins de fer, — qui sont comme les grandes manœuvres du suffrage universel; il n'y manque que le Napoléon, que l'Homme qui doit venir, et qui peut venir. Si cet homme vient, dès qu'il sera venu, il aura sous sa main et dans sa main plus d'hommes qu'on ne lui en saurait assez vite et assez unanimement opposer.

Sans doute, pour que l'affirmation prît toute sa valeur, il faudrait qu'il n'y eût d'autre part aucun mobile agissant en sens divergent ou inverse, que l'intérêt de classe apparût si certain qu'il fût aperçu de tous et si pressant qu'il fût obéi de tous : il faudrait qu'il n'y eût en dehors, à côté de cet intérêt, et peut-être contre lui, aucune autre force qui fit un contrepoids ou baseule : ni tradition de subordination ou de respect, ni soumission héréditaire à une sorte de tutelle ou de patronage, ni posture adoptée, ni pli imprimé, ni geste cliché dans les moelles, ni vanité, ni

ambition, ni désir de s'élever ou de sortir de sa classe, aucun coefficient personnel, rien qui pût, en voilant et cachant l'intérêt de classe, en découvrant et débridant les instincts égoïstes, diminuer d'autant de défections individuelles la puissance de choc de la masse. Mais, précisément, ces mobiles, déjà assez faibles, vont constamment s'affaiblissant encore : et le groupement, continu et permanent, des ouvriers de l'industrie par régions, par usines et par syndicats, qui, au contraire, va sans cesse croissant, est en lui-même et à lui seul un fait d'une telle portée, que, tout compensé, la proposition demeure vraie. Il est difficile, en effet, de concevoir des conditions meilleures, d'imaginer un milieu plus favorable au jeu de ces deux grands facteurs, moteurs ou excitateurs des actions humaines : la propagande par la parole et par l'exemple, surtout, en quelque manière, spontané, naturel, qui n'a pas l'air d'être donné, et sa contrepartie, l'imitation, surtout l'imitation en quelque manière réflexe, inconsciente, qui n'a pas l'air d'être sentie.

Ne craignons pas d'insister sur ce point : d'autres catégories de citoyens se réunissent à de certaines heures pour d'autres objets, le culte, l'enseignement, la libre-pensée, l'étude, la discussion, ou simplement le plaisir : et puis, chacun rentre chez soi et il y reste jusqu'à la semaine, ou jusqu'au mois, ou jusqu'à l'année qui vient. C'est pourquoi je serais tenté de dire qu'il n'est pas sûr qu'il y ait d'autres classes, mais il est sûr qu'il y a une classe ouvrière. Car les centaines ou les milliers d'ouvriers d'une usine ne se réunissent pas de loin en loin, à certains jours : ils sont nécessairement réunis, toute la journée, neuf ou dix heures au moins sur douze, et six jours au moins sur sept, quelquefois plus, dans un contact qui les enchaîne, qui les engrène pour le travail comme les crans d'une roue dentée, une spécialité professionnelle commandant l'autre, et qui met en une association obligatoire, forcée, inévitable tout leur être à toute sa tension. Cela dans l'usine ; mais, hors de l'usine, à ses portes, l'action également concentrante du syndicat s'exerce, elle aussi, sans relâche, surtout depuis qu'à tort ou à raison, en bien ou en mal, mais en fait, le syndicat a pris dans la vie ouvrière le rôle qu'il y a pris, et qui est en passe de grandir encore singulièrement avec les règles qui tendent à s'établir touchant le contrat collectif de travail, puisque, le syndicat une fois reconnu comme partie réellement contractante, l'ouvrier, sous

peine de ne pas travailler, pourra de moins en moins s'y soustraire. Le reste, universités populaires, cercles d'études, comités même, — sauf les formations proprement actives, les sections du parti socialiste dit unifié, — il est peut-être permis d'en faire pour quelque temps assez bon marché, de n'y voir guère que des parloles, et de ne pas leur accorder d'autre importance que celle que peuvent avoir des couveuses à politiciens. Mais je dis seulement pour quelque temps, et ici, en dépit du proverbe, il ne faudrait pas donner trop de temps au temps, qui ne serait probablement pas galant homme. L'usine et le syndicat suffisent d'ailleurs, nous l'avons montré, à préparer pour les batailles électorales cette fraction considérable du nombre, les ouvriers de l'industrie, à laquelle sa concentration même donne une force bien plus considérable encore, et qui, étant la plus maniable, pourrait être, dans ces batailles, la plus considérable des forces.

On peut répondre que jusqu'à présent il n'y a pas paru, au moins d'une manière éclatante, que les batailles électorales ont été engagées sur un terrain choisi par d'autres, et que, si la classe ouvrière a pu fournir son contingent, ce n'est pas elle qui a fourni les cadres. Oui, de par l'espèce de loi historique qui fait de la question religieuse, depuis des siècles, le fond de toutes les querelles dans ce pays, parce qu'aussi ils ont gardé la superstition de « l'homme instruit, » et que l'homme instruit, pour eux, c'est le bourgeois radical, parce que certains d'entre eux éprouvent une sorte de haine animale contre « la calotte, » et que beaucoup qui ne l'éprouvent pas font, pour ne pas se faire « blagner, » comme s'ils l'éprouvaient, les ouvriers ont en majorité, vraisemblablement (autant qu'il est permis de le conjecturer), apporté leur appoint à la bourgeoisie radicale, à cause de son anti-cléricalisme affiché qui les attire, sans que la vulgarité, la pauvreté d'esprit, la médiocrité, la nullité de cette bourgeoisie les repousse. Ceux qu'on appelle les meneurs savent du reste ce qu'on peut tirer d'elle, comment on peut la faire marcher, jusqu'où l'on peut la faire aller par la menace, et de quoi elle a peur. Ils la tiennent plus qu'elle ne les tient.

Au surplus, tous les sujets s'usent, même ceux qu'on eût dits éternels; celui-là, l'anti-cléricalisme, est déjà à demi, et sera bientôt tout à fait usé. Alors, d'autres questions, de celles que, ne le voulant pas ou le voulant, maladroitement ou trop

adroitement, on écartait, ou l'on retardait, se poseront : c'est autour d'elles, à propos d'elles, que se livreront les batailles légales du nombre. Disons bien : les batailles *légales* ; des autres, — quoiqu'il y ait peut-être à les prévoir, — du miracle que doit accomplir « la violence, » nous n'avons pas à nous occuper en cet essai où l'on voudrait traiter positivement, historiquement, *évolutionnairement* et non *révolutionnairement*, de la *Crise de l'État moderne*.

Pour qu'il y ait une crise de l'État, il faut qu'il y ait un État, et que la crise ne soit pas la mort. Or, s'il y a encore un État, et tant qu'il y en aura un ; s'il naît encore des hommes d'État et tant qu'il en restera un seul ; s'il y a encore une loi, et tant que cette loi aura à son service une force que n'annihile pas la force déréglée et effrénée du nombre ; tant que le nombre, par une véritable trahison envers ce que toutes les classes mettent en commun dans l'État, n'opposera pas, jusque sous les armes, une classe à l'État lui-même, l'homme d'État saura ce qu'il a à faire contre la violence, il se rappellera que la force de la loi ne lui a pas été confiée pour rien. Mais il est des batailles légales, dont l'enjeu n'est guère moindre, où le Nombre peut et doit être légitimement victorieux, tourner de son côté la force de la loi, et, à l'avantage d'une classe, faire pencher vers elle tout l'État.

A présent que j'ai dit, en termes concrets et suffisamment clairs, ce que j'entendais par le Nombre, — c'est le suffrage universel, et, dans le suffrage universel, c'est la classe ouvrière représentée surtout par les ouvriers de la grande industrie, qui, s'ils ne sont pas le nombre mathématiquement, arithmétiquement, le sont néanmoins, du fait de leur concentration, socialement et politiquement, — j'espère que « la nuée » est crevée et que le brouillard est dissipé.

CHARLES BENOIST.

POÉSIES

LE PASSÉ

LA DETTE

Les bienfaisans aïeux qui nous ont donné l'être,
Eux par qui nos regards s'ouvrent au jour doré,
Sur notre âme vivante, âme qu'ils ont fait naître,
Ont un droit éternel, idéal et sacré.

Il convient que leur nom au soleil retentisse :
Eux qui mirent en nous le souffle harmonieux
Et pour nous ont créé la langue, c'est justice
Qu'avec des mots émus notre voix parle d'eux.

L'intime faculté de mémoire ou de rêve,
Doux pouvoir déposé par eux sous notre front,
Doit servir à sauver leur existence brève,
Portée ainsi par nous dans les jours qui viendront.

L'intelligence claire et prompte à se répandre,
 Dont ils ont en leurs fils allumé le flambeau,
 Qu'elle emploie avant tout sa lumière à comprendre
 Leurs longs efforts passés vers le Bien et le Beau !

Et notre cœur, d'eux seuls tenant sa vive flamme,
 Sa puissance d'aimer, le rythme dont il bat,
 Tous ses transports venus des élans de leur âme,
 Chérira les aïeux pour n'être pas ingrat !

LA RIVIÈRE DE L'AÏEULE

Avant que votre grâce enchantât la famille,
 Du temps où souriaient vos jours de jeune fille,
 Aïeule si lointaine, ô fantôme charmant,
 Au logis paternel vous viviez doucement,
 Là, de l'autre côté de la calme rivière,
 Et vous alliez marcher près de l'eau coutumière
 Qui mirait dans ses flots vos atours d'autrefois.
 De la rive où je suis, je songe, et je vous vois,
 Belle vierge, ô ma mère ! et devant cette image
 Mon âme qu'éblouit le proche voisinage
 Veut vous rejoindre : hélas ! un obstacle jaloux,
 Pour empêcher mon cœur d'arriver jusqu'à vous,
 Se place infranchissable entre nos destinées ;
 Nous sommes séparés par l'onde des années,
 Par tant de jours, brillant jadis d'éclat vermeil,
 Semblables à des flots qui coulaient au soleil,
 Et par d'obscures nuits, de longues nuits sans nombre,
 Dont les heures passaient comme des flots à l'ombre !

GAITÉ ANCIENNE

Oh ! jadis, dans les siècles morts,
 Les rires clairs des jeunes filles !
 O gaités qui brillaient alors,
 En se jouant sous les charmilles !

Grâce éphémère!... O temps brutal
 Dont l'abîme infini dévore
 Ces pures notes de cristal,
 Qui portaient un accent d'aurore!

Les mots et les airs des chansons
 A travers les âges demeurent :
 Mais les voix aux tendres frissons,
 Toutes pour jamais elles meurent !

Et, joyeux élan de ces voix,
 Perdu de même en l'oubli sombre,
 Les jeunes rires d'autrefois
 Ne renaîtront jamais de l'ombre.

Il semble pourtant qu'au matin,
 Parmi l'allégresse première,
 Les rayons du rire argentin
 Brillaient d'éternelle lumière.

VIEUX CHEMIN

Le trafic, le plaisir, loin des lieux écartés
 Attirant les vivans de cités en cités,
 Laissent à l'abandon cette voie ancienne.
 Elle menait jadis au pays de Guyenne.
 Endormie à présent sous un long gazon vert,
 Elle semble un chemin inutile et désert :
 Oh! non pas pour l'esprit!... Plus que le bord des fleuves
 Et le lisse ruban des claires routes neuves,
 Le chemin solitaire est fréquenté toujours.
 On y sent voyager des êtres aux pas sourds,
 Spectres vagues de ceux qui, durant les vieux âges,
 Hâtés par leurs désirs ou portant des messages,
 S'exclamaient : maintenant ils font très peu de bruit!
 On voit et l'on entend, le jour, le soir, la nuit,

Des foules pâles suivre, en parlant à voix basse,
 Le long chemin sans but égaré dans l'espace,
 Doux pas d'Ombres errant sur le gazon épais
 Où murmure un frisson de mystère et de paix.

COMMUNAUTÉ

Dans cette chambre que j'habite,
 Le précieux soleil d'hiver,
 Gai rayon consolant, si cher,
 Si désiré, ne vient pas vite.

Il est dix heures du matin
 Quand cet or magique pénètre
 Les clairs carreaux de la fenêtre,
 Illuminant mon cœur soudain...

Ce charme ainsi tardif, cette heure
 Touchèrent d'un pareil émoi
 Ceux qui vécurent avant moi
 D'anciens jours dans cette demeure.

Ils sentaient un égal plaisir
 En voyant cette même place
 Recevoir la furtive grâce
 Attendue et lente à venir.

L'homme passe, les choses restent :
 Par elles, des morts aux vivans,
 A travers les destins mouvans,
 De doux liens se manifestent.

Ici l'ordre stable des lieux,
 Par ce vif rayon qui flamboie,
 Continue une ancienne joie
 Qui m'unit avec les aïeux.

LA VOIX

Je sais de vous bien peu de chose, ô mes ancêtres,
 Peu de ces traits vivans, pleins d'un sens lumineux,
 Qui montrent au regard le fond natif des êtres
 Et dans un clair relief dessinent chacun d'eux.

Vous avez eu pourtant vos façons, vos usages,
 Vous avez éprouvé des haines, des amours,
 Des désirs... oh! combien dans la longueur des âges,
 Dans les siècles formés de tant et tant de jours!

Un flux d'ombre a repris cette brillante flamme :
 De quelques-uns de vous les actions d'éclat
 Demeurent, mais non pas l'intime accent de l'âme,
 La nuance du cœur ardent ou délicat. .

Moi, j'ai manifesté mon être en plus d'un livre,
 Je me suis tellement épanché dans mes vers
 Qu'on pourra, si l'on veut, me chercher et me suivre,
 Vivant, tel que je fus sous l'orbe des cieux clairs.

Cette inégalité de nos destins m'afflige :
 Tel de vous dont le nom dans l'ombre épaisse dort
 Méritait mieux que moi de laisser un vestige
 Qui l'eût dans l'avenir préservé de la mort.

Mais il est un espoir par où je me console,
 C'est que, vous ressemblant de très près, ô douceur!
 Quand je parle de moi, ma fidèle parole
 Révèle aussi vos cœurs d'où s'est formé mon cœur.

LES FLEURS DE L'AÏEULE

Ayant rêvé de vous là-haut dans ma maison,
 Je suis venu revoir sous son proche horizon,
 Au pied du coteau, vers la plaine

Le château décoré d'une élégante tour
 Où, voilà trois cents ans, vous avez vu le jour
 O mon aïeule Madeleine!

C'est là que vous avez innocemment grandi,
 Là que votre jeunesse a d'abord resplendi,
 Aube suave, et ce fut l'heure
 Où votre grâce enfin, quittant le toit natal,
 Suivit le triomphant cortège nuptial
 Qui montait vers notre demeure.

Mais mon rêve lointain s'attarde volontiers
 A vous voir en ces lieux où vous vous abritiez
 Durant vos jours de jeune fille;
 Mon cœur vous y contemple à cet âge enchanteur
 Où vous alliez, jetant une blanche lueur
 Dans l'ombre de cette charmille.

Voilà devant mes yeux la forme de pays
 Qui touchait autrefois vos regards éblouis
 Lorsque s'ouvrait votre fenêtre,
 Encadrant votre clair visage et votre main,
 Tandis que le passant s'arrêtait en chemin,
 Pour voir cette aurore apparaître.

C'est ici, la terrasse où vous veniez souvent :
 Quand sur elle battaient les coups pressés du vent,
 Vos fines dentelles légères
 Devaient en longs frissons frémir autour de vous,
 Comme si vous alliez, avec les souffles fous,
 Voler aux sphères étrangères!

Voici toujours le parc à l'ombrage songeur
 Dont les arbres anciens, que j'envie en mon cœur,
 Vous ont vue errer claire et rose,
 Voici la vieille église où vous avez prié,
 Et la fontaine au flot toujours vivifié
 Dans le bassin qui la tient close.

Que n'a-t-il conservé les rellets d'autrefois !...
 Mais voici maintenant l'épais couvert d'un bois ;
 C'est une beauté sans pareille !
 Vous le connaissiez bien, car il est d'un renom
 Qui fait vers lui courir en la verte saison
 La jeunesse qu'il émerveille.

On trouve là des fleurs, des fleurs, toutes les fleurs,
 Étalant tout le long des beaux jours les couleurs
 De leurs espèces successives,
 Comme une chaîne souple aux anneaux éclatans
 Qui déroule la grâce entière du printemps
 En ses images les plus vives.

Sans lutter par des mots avec de tels attraits,
 Je nomme seulement parmi ces êtres frais
 La très candide nivéole,
 Le narcisse doré, la seille au regard bleu,
 Le cyclamen, l'œillet, le lis couleur de feu,
 L'ancolie, étrange corolle.

Dans ce bois, ressemblant au jardin le plus beau,
 L'épanouissement est toujours si nouveau,
 Si variée est la parure,
 Le cours changeant des fleurs est si bien ordonné
 Que l'on rêve, hésitant, l'esprit tout étonné
 Par cette œuvre de la nature.

Oh ! peut-être, jadis, en un jour très ancien, ...
 Du château paternel ce bois étant voisin,
 Vous toute jeune, ô mon aïeule, ...
 Vous avez semé là par un geste charmant
 Les graines, germe obscur d'un si clair ornement :
 Ces beautés viennent de vous seule !

Certe aux fleurs des jardins, banal produit de l'art,
 Nous préférons les fleurs qu'a fait naître au hasard
 L'antique force élémentaire

Et que, leur conservant un éclat non terni,
Dieu semble nous offrir du fond de l'infini
 Dans le prestige du mystère.

Douce aïeule, pourtant, celles qui dans ce bois
Furent mises peut-être à dessein, avec choix,
 Se lustrent d'autant de mirages,
Si je rêve en mon cœur que votre chère main
Le présente elle-même à travers le lointain
 Émouvant et sacré des âges!

LES HEURES

Les hommes d'une époque aujourd'hui disparue,
Quand le soleil brillait à leurs yeux fascinés,
Lorsqu'une part du temps leur était dévolue
Et qu'ils pouvaient sentir leur maîtrise absolue
Sur les jours lumineux qui leur étaient donnés,

Comment les vivaient-ils ? que faisaient-ils des heures,
Des aubes, des midis, des longs jours loin du soir ?
Cherchaient-ils le plaisir ? suivaient-ils de vains leurre ?
Quelle action féconde animait nos demeures ?...
De ces pères anciens on voudrait tout savoir !

Peut-être quelques-uns d'entre eux, d'esprit peu sage,
Quand le temps précieux arrivait sous leur main,
Ne le saisirent pas fortement au passage
Pour en faire à leur tour un grand, un ample usage :
Hélas ! ils ont perdu ce trésor en chemin !

La menace s'étend jusqu'à nous tout entière ;
Les heures d'autrefois et celles d'aujourd'hui
Sont de même substance... oh ! substance légère,
Qui coule entre les doigts, subtile et passagère,
Et ne reparait plus quand son éclair a lui !

Nous donc qui maintenant, par une heureuse grâce,
 Possédons pour nous seuls les instans prêts à fuir,
 Inscrivons la beauté comme un signe à leur face,
 Et pénétrons d'amour leur éphémère trace,
 Afin qu'un lent arôme y reste en souvenir!

Honorons bien les jours aux heures nuancées;
 Qu'ils ne s'écoulent pas en flots inconsistans!
 Déposant dans leur sein nos forces condensées,
 Remplissons-les d'émois, d'actes et de pensées
 Qui ne soient pas trop vite emportés par le temps!

NOUVEAUTÉ

Toi que je découvre en passant,
 Forme neuve, souple colline,
 Ton pur contour est ravissant,
 Ta couleur, exquisement fine.

Ta pente en douce liberté
 Vient s'unir au vallon sauvage;
 Tu sembles à part : la beauté
 Est ton magnifique avantage.

Je t'admire... Je t'aimerais
 Si, durant mon enfance heureuse,
 Mon regard eût suivi de près
 Les plis de ta cime onduleuse,

Si j'avais vu l'ardent soleil
 Illuminer ta vive face,
 Quand ma jeunesse en plein éveil
 S'élançait vers le vaste espace,

Si ta ligne au bord du ciel clair
 Eût plané comme une auréole
 Sur le doux front d'un être cher,
 Disant quelque tendre parole!...

Mais rien du cœur ne s'est fixé
 Sur ta grâce insensible et vaine.
 Il te manque un fond de passé,
 Une empreinte de vie humaine!

FIN D'AUTOMNE

A la mémoire d'Émile Pouillon.

Tenant à mon ami par de tendres liens,
 J'allais vers lui souvent, car nous étions voisins;
 Nous habitons au bord de la même rivière,
 Moi dans les monts ardens, de teinte un peu sévère,
 Lui plus bas, sous un ciel plus limpide et plus beau.
 Je n'avais qu'à descendre, au cours souple de l'eau,
 J'étais sûr de trouver, en touchant à la rive,
 Sa figure joyeuse et sa parole vive
 Et la claire chaleur de sa douce amitié...
 Il est mort, maintenant!... Moi, triste, dépouillé,
 Seul dans mon cœur désert que la sève abandonne,
 Avec les arbres nus de cette fin d'automne
 Je suis là sur la berge et vois les flots passer.
 Ainsi qu'aux jours heureux je voudrais m'élancer,
 Mais là-bas mon ami dort dans sa tombe noire!
 Pour m'approcher au moins de lui par la mémoire,
 J'évoque au cours du temps les souvenirs gardés
 Dès l'heure où nos esprits se furent accordés;
 Et je vois revenir, du passé qui fut nôtre,
 Les élans ingénus de nos cœurs l'un vers l'autre,
 Le plaisir grandissant de découvrir en nous
 Cette heureuse union des pensers et des goûts
 Qui tisse une amitié de jour en jour plus sûre,
 Les vifs regards donnés ensemble à la nature
 Quand nous allions tous deux, ravis des chants d'oiseaux,
 Admire les saisons, les forêts et les eaux,
 Ma joie à voir sentir d'une façon si fine
 Ce cœur pur qu'exaltait un parfum d'églantine,
 L'exemple précieux de son art délicat,
 Intense, concentré dans un subit éclat,

Ses conseils bienvenus heures incertaines,
L'échange du secours empressé dans nos peines,
Et tant d'échos en moi qui, charmés, répondaient,
Quand ses paroles d'or sur ses lèvres chantaient...
Ainsi mes souvenirs sans nombre, mes pensées,
Par le lointain des jours et le deuil nuancées,
Au déclin des soleils s'en vont vers mon ami,
Insensible, là-bas, dans son ombre endormi,
Les souvenirs anciens, ceux aussi de naguère,
Les premiers où le temps jette un peu de mystère,
Les autres moins voilés, enfin les plus récents,
Qui passent dans mon âme en reliefs saisissants.
Vers la tombe profonde attirés tous en foule,
Et sur sa pente aussi la rivière s'écoule,
Entrainant lentement, seules ou par essaim,
Les feuilles mortes dont les unes, en son sein
Sous le vent automnal depuis longtemps tombées,
N'ont plus, couvertes d'eau, que des teintes plombées;
D'autres, que l'onde mène à moins de profondeur,
Font disparaître encore une pâle rougeur,
Et d'autres où miroite une couleur vivace,
Laisant des reflets d'or, glissent à la surface,
Comme un clair souvenir d'hier ou du matin;
Et toutes, en fuyant au cours du noir destin,
Avec mon rêve iront saluer la demeure
Où jadis mon ami m'attendait à toute heure,
Et puis... pourquoi tarder quand vient le morne hiver?...
Elles s'engloutiront au gouffre de la mer.

CHARLES DE POMAIROLS.

REVUE DRAMATIQUE

RENAISSANCE : *L'Émigré*, pièce en quatre actes, par M. Paul Bourget. —
THÉÂTRE RÉJANE : *Israël*, pièce en trois actes, par M. Henry Bernstein. —
COMÉDIE-FRANÇAISE : *Le bon Roi Dagobert*, comédie en quatre actes en
vers, par M. André Rivoire.

Chaque fois qu'on nous donne une pièce tirée d'un roman, le critique soucieux des principes et respectueux des bonnes méthodes nous conseille : « Oubliez le roman ! Ignorez qu'un roman ait déjà été écrit sur ce sujet ! » Et souvent en effet nous y arrivons sans trop de peine. Mais il est bien impossible d'entretenir les lecteurs de cette Revue de *l'Émigré*, comme s'ils en entendaient parler pour la première fois. Le marquis de Claviers-Grandchamp est de ceux qui ne se laissent pas si facilement oublier. Cette figure, une des plus puissantes qu'il y ait dans le roman contemporain, reste gravée une fois pour toutes dans la mémoire. On sait le phénomène qui se produit à propos de ces créations de la littérature. Après quelque temps écoulé, il se peut que nous n'ayons plus aussi présents à l'esprit le récit lui-même et ses incidens ; mais le personnage, se dégageant peu à peu de la fiction à laquelle l'auteur l'avait mêlé, émerge à mesure et prend place parmi les types d'humanité en qui nous nous habitons à personnifier une idée, un tempérament, une classe sociale. Il s'en faut que celui-ci ait été du goût de tout le monde, et on a bataillé ferme autour du héros de M. Paul Bourget. Plusieurs ont su gré au romancier d'avoir prêté si grande allure et si beau langage au représentant de la vieille France. D'autres lui ont reproché, non sans âpreté, d'avoir incarné toute l'aristocratie dans ce gentilhomme fastueux et inutile. Ce que nul n'a contesté, c'est que le type se détachât en plein relief. Il est l'éémigré à l'intérieur, tel qu'on peut le rencontrer dans

la France du xx^e siècle, et assez différent de ce qu'il eût été quatre-vingts ans plus tôt. L'émigré rentré de la Restauration, celui qui n'a rien oublié et rien appris, revenait avec ses rancunes et ses convoitises et boudait une société où il ne retrouvait ni sa place ni son rang de jadis : « Crève donc, société ! » Le marquis de Claviers-Grandchamp a pris son parti ; il subit la force des choses ; il se résigne à son isolement. Persuadé que pour ceux de sa caste il n'y a plus rien à faire et que les temps sont accomplis, il s'attache uniquement à ne pas se compromettre avec un monde qu'il méprise comme il en est repoussé. Point de concession ni de transaction. Il n'abandonne rien de ses idées, ne fait fléchir aucune de ses préventions, ne laisse discuter aucun de ses goûts. Tout son effort ne va qu'à ne pas se laisser entamer. Survivant d'une autre époque, il traverse la nôtre sans s'y mêler. Mourir ne l'effraie pas, mais il veut mourir tout entier. De là cette impression de vigueur qu'il produit, à la manière des êtres tout d'une pièce. De là cette sérénité, récompense de ceux qui se sont mis d'accord avec eux-mêmes et qui ont réalisé en eux l'unité. Peut-être, nous autres, sommes-nous frappés d'une certaine disparate qu'il y a entre son habituelle grandiloquence et l'extraordinaire légèreté de sa conduite. Mais c'est un soupçon dont il n'est pas même effleuré. Il a l'esprit en repos. Il s'est fait de son oisiveté, de son imprévoyance, de sa frivolité, autant de graves devoirs. Il excelle à se donner le change. Tel est chez lui ce mélange infiniment savoureux d'inconscience et de réflexion, de gaieté insoucieuse et de haute mélancolie. Non, en vérité, on ne peut tenir un bonhomme si fièrement campé pour un inconnu. Ne feignons donc pas d'ignorer un roman qui nous est familier. Remettons-nous-le en mémoire, au contraire, et partons de là pour étudier la pièce de M. Bourget. Assistons au travail qui a pu être celui de l'auteur pour transposer son œuvre dans le mode dramatique. Et puisqu'il s'est imposé la tâche de la « repenser, » comparons-en les deux états, pour constater à quelles conditions un roman devient œuvre de théâtre.

On a dit, de tous les côtés : « *L'Émigré*, c'est le marquis de Claviers-Grandchamp. Il n'y a que lui, on ne voit que lui, il concentre sur lui toute l'attention. Si absorbante est sa personnalité qu'il rejette dans l'ombre tous les autres rôles : ceux-ci n'existent que par rapport à lui. C'est ici une pièce à un personnage avec des comparses autour. Au surplus on ne s'en plaint pas ; tant le type est curieux, amusant, et tant il dégage de vie ! Certes ce n'était pas commode de dessiner une telle

figure ; mais une fois qu'on avait en main ce protagoniste, la pièce était faite... » Erreur complète ! Un tel raisonnement témoigne d'une entière méconnaissance des lois du théâtre. Un caractère ne suffit pas à faire une pièce, et il n'est même pas un commencement de pièce. La Bruyère eût été un détestable auteur dramatique, et il l'a bien prouvé le jour où, refaisant le Tartufe de Molière, il lui a substitué un Onuphre beaucoup plus vrai mais déplorablement peu scénique. Une des causes qui ont fait la faiblesse de la comédie au XVIII^e siècle, est que les auteurs d'un *Méchant*, d'un *Glorieux* ou d'autres pièces agencées autour d'un caractère, ont confondu le métier d'auteur dramatique avec celui de moraliste. Au surplus, il s'en faut que M. Bourget ait donné au rôle de l'*Émigré* le développement énorme qu'on prétend ; il l'a plutôt, reculé à l'arrière-plan. Il n'est pas exact que le marquis soit continuellement en scène, ni que sa volonté impérieuse courbe les têtes et maîtrise les événemens. Au premier acte nous le voyons juger à titre d'arbitre une contestation entre un fermier et un journalier ; et c'est, si l'on veut, une survivance du seigneurial droit de justice ; mais d'ailleurs l'arbitrage est prévu, admis, réglé par la législation ouvrière la plus moderne : ce n'est pas encore cela qui nous replonge en pleine féodalité. Nous constatons aussi que ce gentilhomme ne se soucie aucunement que son fils épouse une lectrice ; c'est un sentiment qu'il partage avec beaucoup de parens bourgeois. Au second acte, il n'a qu'un rôle muet : il est l'ami venu prendre des nouvelles d'un ami agonisant ; du reste il ne comprend ni ne soupçonne le drame intime dont le secret vint de nous être révélé et qui le touche de si près. A l'acte suivant, il discute, il supplie, il ordonne, sans rien obtenir. Au dernier acte, nous assistons à « la fin d'un marquis ; » il apprend qu'il n'est pas le père de son fils ; il est obligé de vendre le domaine héréditaire ; il reconnaît le mariage fait malgré lui et que naguère il repoussait avec tant d'énergie : il s'avoue vaincu. Volontaire, entêté, durant toute la pièce il a résisté, inutilement d'ailleurs ; mais aucune initiative n'est partie de lui. Une pièce de théâtre ne vit que d'action. Et le rôle du marquis n'est le principe d'aucune action.

Faut-il croire alors que l'élément dramatique de l'*Émigré* consistât dans la révélation qui frappe Landri en plein cœur, en lui découvrant le secret de sa naissance ? La pièce enclose dans le récit était-elle ce drame de famille : l'adultère installé au foyer du marquis, la vérité éclatant après tant d'années ? L'auteur n'a-t-il eu qu'à dégager cette charpente intérieure des développemens, tableaux, études de mœurs

dont il l'avait recouverte ? Mais ce n'est là qu'une « situation. » Et une situation n'est rien par elle-même : elle ne vaut que par la façon dont elle est amenée et par les conséquences que l'auteur en déduit. Nous venons précisément d'en avoir la démonstration grâce à la singulière coïncidence qui, dans quatre des pièces jouées coup sur coup en quelques semaines, a ramené la même péripétie. Landri de Claviers n'est pas le fils du marquis de Claviers ; mais pas davantage, dans *Israël*, le jeune Thibault, prince de Clare, n'est le fils de son père. Dans *la Maison en ordre*, la pièce de Pinero, dont le Vaudeville nous a donné une adaptation, l'honnête, la paisible, l'exemplaire Annabel a parfaitement fauté ; on découvre qu'elle a eu un fils de son amant, et cette découverte porte à sa mémoire honorée une certaine atteinte. Il n'est pas jusqu'au petit Fouchard, qui, dans la pièce de MM. Raymond et Sylvane, au Gymnase, n'ait pour père selon la loi un facteur rural et selon la nature un gendarme. Or *l'Émigré* et *Israël* sont deux pièces aussi différentes qu'il est possible ; *la Maison en ordre* est un mélange du drame larmoyant à la manière du XVIII^e siècle, et de la caricature outrancière dans le goût anglais ; *le Petit Fouchard* est une farce tout à fait dénuée de prétentions, mais non dépourvue de bonne humeur et de gaieté facile. On voit par là le peu d'importance de la « situation » au théâtre. C'a été le tort de beaucoup de romanciers, de croire que tout roman qui enferme une situation dramatique est, de ce seul fait, destiné à devenir œuvre de théâtre.

Pour qu'il y ait théâtre il faut qu'il y ait conflit. Or le roman de M. Bourget reposait tout entier sur un conflit, celui qui met aux prises le vieux marquis et Landri, le père et le fils, comme on continuera quand même à les appeler. C'est ce qui désignait l'œuvre pour la scène. Tout l'effort du dramaturge n'a dû consister qu'à rendre ce conflit plus accusé, à en augmenter l'intensité, à y subordonner toute la marche, tous les incidens de l'action.

Ce conflit est un conflit d'idées. Les deux hommes ont une manière différente, opposée, de concevoir le rôle de l'aristocratie, et la défendent l'un et l'autre par les meilleurs argumens. C'est un des traits qui caractérisent l'art de M. Bourget au théâtre. Au lieu d'abonder dans un sens qui serait celui de sa propre opinion, il s'efforce de rester impartial. Au lieu de jeter dans la balance le poids qui l'entraînerait d'un côté, il s'ingénie à maintenir les deux plateaux en équilibre. Cette coquetterie de loyauté nous avait déjà beaucoup frappés dans *le Divorce*. Elle se retrouve, au même degré, dans les plus belles scènes de *l'Émigré*. Chacun des adversaires

s'explique avec une sincérité si évidente, d'après des principes si solides, avec une logique si serrée, qu'on est aussitôt tenté de lui donner raison. C'est ici qu'on peut, sans honte, être toujours de l'avis du dernier qui vient de parler. Le vieux marquis, nous l'avons vu, estime que, pour qui veut garder sa place, le bon moyen est de n'en pas bouger : il est partisan de l'immobilité. Landri tout au rebours. On devine chez lui un travail de pensée qui, à mesure, l'écarte davantage de son père. Il aime, il respecte, et, d'une certaine manière, il admire ce père ; mais ce qu'il ne saurait faire, c'est de penser comme lui. Malgré lui, il le juge. Et c'est en se plaçant au même point de vue que lui, comme doit le faire un bon logicien, qu'il est amené à le désapprouver. Admettons en effet que la fortune du pays soit liée à la survivance d'une classe dirigeante : rien ne dure qu'en se transformant. Nous n'empêcherons ni le temps de marcher, ni les choses de changer autour de nous ; et puisque le milieu se modifie, le devoir social d'une classe qui veut vivre est de s'y adapter. Cela lui apparaît clairement et aussi qu'une classe dirigeante, quand elle a cessé de diriger, n'a plus de raison d'être. En quoi consiste, en effet, cette vie noble que le marquis se vante d'avoir menée ? Il a chassé, il a donné des dîners ; il a donné des dîners et il a chassé ; il n'a jamais fait autre chose. Il n'y a peut-être pas de quoi être si fier. Il est vrai qu'il a dépensé sans compter, ce qui a grand air, mais qui aboutit à des réalités terriblement vulgaires, le jour où les dépenses excèdent les revenus. Il est vrai qu'il s'est fait voler, jusqu'à l'entière déconfiture ; ce qui peut être d'un gentilhomme, mais qui est aussi et plus sûrement d'un sot. Au bout d'une pareille existence, il y a la culbute. Et c'est le sort auquel n'échappe pas la maison de Clapiers-Grandchamp, menée aux abîmes par son chef. Lui, au contraire, Landri, voudrait vivre et agir. Une carrière restait ouverte devant lui, la carrière militaire : il y est entré avec enthousiasme, il s'attache avec opiniâtreté à y rester. Il aime son métier de toute son âme, parce qu'il se rend compte que ce métier le rattache à la vie générale de son époque.

Ce conflit de deux idées est aussi bien celui de deux caractères et de deux tempéramens. Dirai-je que j'imagine le marquis plus sanguin et Landri plus nerveux ? Mieux vaut ne pas nous aventurer dans ces considérations physiologiques et nous en tenir à l'étude des âmes. Autoritaire et intransigeant, le marquis est possédé de l'horrible manie de la certitude. Landri est une âme inquiète : le doute le travaille et le scrupule le met au supplice. La famille

d'esprits à laquelle il appartient le rattache à cette catégorie de jeunes hommes, tels qu'on en rencontre si souvent dans les romans de M. Bourget. La complexité de la vie moderne retentit dans leur conscience et y retentit douloureusement. Ils se replient sur eux-mêmes, ils se regardent penser, ils s'analysent, ils scrutent les motifs qu'ils ont d'agir. Ce travail critique affine et exaspère leur sensibilité. Ce qui achève de faire de Landri une âme tourmentée, c'est qu'il a beau avoir rejeté les préjugés de sa caste, il les retrouve au fond de son être où les y a déposés l'éducation. Il a beau les répudier aujourd'hui, ils ont jadis fait partie de lui-même. Il ne peut s'en détacher sans qu'il y ait déchirure. Il sent que la désapprobation de son entourage est sur lui, et comment n'en serait-il pas affligé? Mais il ne se résigne pas. Au lieu de se laisser enlizer et d'attendre passivement la mort où le marquis accepte de s'ensevelir avec toute une caste, il fait effort pour se dégager, pour aller vers ce qui lui semble être le salut. Et ainsi il mène le drame. Le rôle du marquis est au centre de la pièce, sans doute, mais à la manière d'un bloc; il est l'obstacle contre lequel se heurte pour en triompher la volonté agissante de Landri.

L'antagonisme que nous venons d'indiquer et qui couve depuis longtemps, éclate d'abord pour une question de mariage. Cela est dans l'ordre. Il est naturel et il est fréquent que l'amour mette le fils en révolte contre les siens, et l'amène à proclamer et à revendiquer son indépendance. Il n'y a d'ailleurs rien que de parfaitement honorable dans le goût qui porte Landri vers M^{me} Ollier, et l'amour qu'il éprouve pour elle est de la qualité la plus noble. Cette jeune femme n'est pas du tout une intrigante; elle est la veuve d'un officier qui fut le camarade de Landri; elle n'a accepté que provisoirement et dans un moment de crise la situation un peu subalterne qui est encore la sienne auprès des dames de Charlus. Elle est la première à déclarer que ce projet de mariage est absurde et quasiment coupable. On voit alors comment peut se poser la question, et quelles seront ici les deux thèses en présence. Landri aime; celle qu'il aime et dont il est aimé est irréprochable; pourquoi ne l'épouserait-il pas? C'est pour lui qu'il se marie, pour assurer son propre bonheur et pour fonder un foyer qui soit à son gré. Telle est la thèse individualiste. A ce raisonnement le marquis en oppose un autre, qui met au-dessus du bonheur de l'individu les intérêts de la famille. L'homme qui porte un grand nom doit le léguer intact, comme il l'a reçu. Dépositaire d'une tradition, il n'est pas libre de se refuser à la conti-

nuer. A ceux qui l'ont précédé et de qui il tient tout ce qu'il est, il doit de ne pas leur imposer une alliance qui serait une dérogation.

Après ce débat d'ordre privé, nouveau débat relatif aux affaires publiques, à propos de la question des inventaires. Landri de Claviers-Grandchamp, par suite de la démission d'un capitaine, catholique et qui ne veut pas manquer à ses croyances, est désigné pour prêter le secours de la force armée à un commissaire de police chargé de procéder à un inventaire d'église. Que doit-il faire? Quoiqu'une telle besogne lui répugne, il obéira. Il est soldat et ne connaît aucune considération qui puisse primer le devoir militaire. La discipline est la force des armées; où en serait-on si l'officier donnait l'exemple de discuter les ordres reçus? C'est la grandeur du métier qu'il suppose, à tous les degrés de la hiérarchie, l'abnégation, le sacrifice du point de vue personnel... Un tel langage paraît au marquis une sorte de félonie. Avant d'être un officier de dragons, Landri n'était-il pas un chrétien? Au-dessus de tous les sentimens il y a la foi; au-dessus de la consigne il y a la conscience: on ne discute pas avec Dieu... L'une et l'autre des deux argumentations est d'ailleurs sans réplique. Les adversaires resteront sur leurs positions, sans qu'il y ait aucune chance ni de les réduire, ni de les amener à composition: « Quels temps que ceux qui amènent d'honnêtes gens à se traiter en ennemis! » dit, ou à peu près, un des personnages. C'est le mot de la situation. — Le troisième acte, consacré tout entier à ce débat qui met aux prises l'idée militaire et l'idée religieuse, est sans conteste la plus belle partie de l'ouvrage. M. Bourget excelle à ces discussions d'idées. Mais ce qu'il importe de noter, c'est qu'elles jaillissent naturellement de l'action; elles ne sont en aucune manière des hors-d'œuvre et rien ne serait plus faux que de les présenter comme d'admirables digressions. Elles font partie intégrante du drame; elles sont le drame lui-même. Et c'est ce que nous avons essayé de montrer. La pièce de M. Bourget n'étant ni la peinture d'un caractère, ni la mise en œuvre d'une situation, mais bien l'étude d'un conflit, c'est ce conflit même qui éclate et s'exprime dans ces discussions; de là leur valeur dramatique.

On voit ainsi comment les deux versions de *l'Émigré* se conforment l'une et l'autre à la loi de deux genres essentiellement différens. Le roman a pour objet de nous montrer les modifications progressives que subit un être ou un milieu sous la pression des circonstances. M. Bourget nous avait, dans son livre, fait assister à la décadence d'un homme qui sous nos yeux passe de la richesse à la ruine, et de

la superbe à l'aveu de sa défaite : il nous avait montré une maison, minée par un sourd travail intérieur et qui s'effondre, une race démissionnaire et qui abdique. Le théâtre nous doit le spectacle d'une volonté en lutte contre une autre volonté ou contre des obstacles matériels. Il fallait donc que l'économie de toute l'œuvre fût modifiée profondément. Accentuer le rôle de Landri, souligner l'opposition des deux hommes, c'est en quoi a consisté le travail de l'auteur dramatique. Le mérite de M. Bourget est de ne pas s'être contenté d'adapter un roman à la scène, comme on le fait trop souvent. Sa pièce est une autre version du même sujet. Elle a réussi par les mêmes qualités qui, dans une œuvre précédente, avaient fait merveille : la franchise de l'action, la simplicité des moyens, mais disons aussi la noblesse de la conception. Il n'y a ici que d'honnêtes gens ; on est reconnaissant à l'auteur de nous transporter dans une atmosphère morale qui contraste avec celle de tant d'autres pièces d'aujourd'hui ! Après l'éclatant succès du *Divorce*, c'était pour M. Bourget jouer une grosse partie que de tenter de nouveau la fortune du théâtre. On peut dire que l'auteur de *l'Émigré* l'a gagnée. De telles œuvres sont un honneur pour notre scène.

M. Guitry a assumé la tâche difficile de personnifier le marquis de Clapiers-Grandchamp. Il serait puéril de remarquer qu'il n'est pas l'homme du rôle. Louons-le plutôt de l'intelligence avec laquelle il s'est tiré d'une épreuve ardue. Il n'est ni Bressant, ni même Delaunay, mais il est lui-même. A défaut d'une distinction qui chez lui aurait toujours semblé empruntée, il nous a conquis par sa belle cordialité. Il est éminemment sympathique. Et il a des momens de passion, de colère, d'émotion, de violence qui ont fait sur le public une impression très vive. M. Capellani a mis beaucoup de chaleur dans le rôle de Landri. M^{lle} Dorziat a de la mélancolie et de la grâce dans le rôle un peu effacé de M^{me} Ollier. M. A. Dubosc a joué avec un tact dont il faut beaucoup le féliciter, la fameuse scène du « délire onirique. »

M. Henry Bernstein est un des écrivains de la jeune génération les mieux doués pour le théâtre. Nous avons déploré jusqu'ici qu'il eût adopté une manière brutale où il était condamné à une sorte de fâcheux *crescendo*. Et nous regrettons qu'il prêtât à ses personnages un dialogue trop fleuri de termes d'argot. Sa dernière pièce, *Samson*, poussait jusqu'à l'exaspération tous ces défauts. M. Bernstein semble avoir compris qu'il faisait fausse route, qu'il gâchait un talent d'ail-

leurs incontesté et qu'il était en train de lasser le public. *Israël* marque un effort vers un art d'une qualité plus relevée. Nous lui en savons infiniment de gré et nous souhaitons que désormais, revenu des outrances du début, il consacre son entente de la scène et son art vigoureux à des tâches dignes de lui.

Il nous faut toutefois faire sur l'œuvre nouvelle qu'il vient de nous donner plus d'une réserve. Nous croyons d'abord que le sujet — celui du moins qu'annonce le titre de la pièce — est de ceux qu'en aucun cas on ne devrait mettre au théâtre. Au lendemain du *Retour de Jérusalem*, nous n'avions pas dissimulé quelle était sur ce point notre opinion. Le pays venait d'être cruellement divisé ; à quoi bon renouveler le souvenir de ces divisions et en raviver la souffrance ? Il n'est pas vrai que tous les sujets s'adaptent indifféremment à toutes les formes littéraires. Il en est qui pourront convenir à l'histoire, à la critique, ou encore au discours public et à la polémique des journaux, mais qu'il sera de bon goût d'écarter résolument de la scène. Au théâtre il s'agit d'associer tous les spectateurs à une même émotion, d'unir le public tout entier dans un sentiment commun. Cela est impossible, quand on prend pour point de départ un antagonisme qui procède d'éléments irréductibles... Notre avis est resté le même, ou plutôt l'audition d'*Israël* nous y a confirmé. Pour notre part, rien ne nous choque plus que d'entendre reprocher sur la scène à un homme qu'il soit juif ou qu'il soit chrétien. Et il nous a bien semblé que cette impression était générale, que ce malaise était celui de tout le public : le dialogue tombe dans une atmosphère de gêne et de contrainte, où s'évanouit le plaisir que nous venons chercher au théâtre.

Quoi qu'il en soit, et puisque nous y sommes bien forcés, admettons le sujet ; il reste à savoir si l'auteur en a su tirer les développemens qu'il comportait et que nous attendons de lui. Car au moment où il arrête son choix sur un thème, et que ce soit à tort ou à raison, l'écrivain s'engage à le traiter. Une pièce qui s'intitule *Israël* doit porter à la scène la « question juive. » Quelle est donc cette question et en quoi consiste-t-elle ? A quels traits se reconnaît la race juive ? Quel est son rôle dans notre société ? Autant de points sur lesquels M. Bernstein oublie de nous renseigner. Il n'y a dans sa pièce ni un tableau de mœurs, ni une peinture de caractère, ni une analyse de sentimens. Nous venons d'entendre parler pour ou contre les Juifs pendant trois heures d'horloge ; nous les connaissons après cela aussi peu que devant. Nous en voulons à l'auteur qui n'a pas

tenu la promesse de son titre, qui ne s'est pas conformé aux nécessités de son sujet, qui s'est dérobé à la logique de l'idée qu'il a lui-même mise en avant.

Le fait est qu'entre une étude du monde juif et l'intrigue qui se déroule à travers les trois actes d'*Israël* il n'y a aucun lien nécessaire et pour ainsi dire aucun rapport. Les mêmes incidens se passeraient aussi bien, et sans aucune différence appréciable, dans tout autre milieu. Voici, en effet le drame, réduit à son squelette. Épris, comme il l'est, des situations exceptionnelles et violentes, M. Bernstein nous en propose une qui est, à souhait, atroce et inextricable : un homme en a publiquement insulté un autre ; un duel s'impose ; or l'insulteur découvre qu'il est le fils de l'insulté. Que faire ? Des excuses ? Ce serait le meilleur moyen d'éveiller la méfiance du monde et de mettre les indiscrets sur le chemin de la vérité, c'est-à-dire de publier la faute d'une mère et le déshonneur d'une famille. Nulle issue, hormis celle du suicide, qui est comme on sait le coup de désespoir des auteurs-à-abois. Dans la pièce de M. Bernstein, l'insulteur est le jeune prince Thibault de Clare, catholique ultrà ; l'insulté est un banquier juif qui répond au nom de Guttlieb. Mais supposons les deux adversaires appartenant à la même race, professant la même religion : la querelle ne peut-elle avoir été provoquée par un antagonisme politique, par une discussion d'intérêt, par une rivalité quelconque ? Ne peut-elle avoir éclaté à une table de jeu ? N'avons-nous pas vu tout à l'heure, dans la pièce de M. Bourget, deux officiers de mêmes croyances prêts à en venir aux mains ? Changez la classe sociale, le pays, l'époque même, toute la pièce subsiste : le supplice de la mère, les angoisses du fils, son horreur à mesure qu'il soupçonne et qu'il découvre la vérité, le désespoir qui le conduit à la mort volontaire. Il n'y manque que les tirades sur les Juifs ; concluons donc qu'elles sont surajoutées et plaquées.

Comme il s'est dispensé de rattacher l'action de son drame au cadre où elle évolue mais dont elle reste indépendante, M. Bernstein, pour poser ses personnages, s'est contenté d'indications sommaires. C'est pourquoi nous n'arrivons à nous intéresser à aucun d'entre eux. Ils sont tous également déplaisans, mais ils sont surtout inconsistans. Leur caractère nous échappe, à supposer qu'ils en aient un, et leur conduite nous reste inintelligible. Ce jeune prince de Clare, on nous le donne pour l'espoir du parti : il est éloquent, il est brave ; et tout ce qu'il trouve à faire pour servir la cause catholique, c'est de renverser d'un revers de canne le chapeau d'un de ses compagnons de

cercle qui a deux fois son âge ! Et il sait que ce Guttlieb a été jadis traité en ami par ses parens ! Et il ne s'avise pas que ces anciennes relations lui imposent une sorte de neutralité ! Voilà un pauvre chef de parti, un médiocre chef de famille, mais surtout un triste héros de théâtre. L'auteur a-t-il voulu le donner en effet pour un écervelé, et détourner de lui notre sympathie ? Rien ne le fait croire. La duchesse de Croucy, une fière aristocrate et une catholique convaincue, a eu un amant ; et ç'a été un banquier juif ! A-t-elle été amenée par des besoins d'argent, et pour échapper à la ruine, à consentir à un atroce marché ? Non pas. Elle s'est donnée librement à ce Guttlieb. Cela est fort invraisemblable. Et Guttlieb ! Il paraît qu'il est doucement ému d'avoir pour fils ce farouche antisémite et qu'il trouve dans la manière dont Thibault mène la campagne un je ne sais quoi de sémitique qui lui plaît. Tout de même, il fait de son côté de l'anticléricalisme, ce qui est de la dernière imprudence quand on a de par le monde un fils qui est un champion de l'autel. L'hostilité de Guttlieb contre les prêtres ne vient d'ailleurs pas de ce que vous pourriez penser. Mais il aurait voulu que le confesseur de la duchesse de Croucy permit à celle-ci de revoir son amant — en tout bien tout honneur. L'ecclésiastique n'ayant pas compris de cette manière son devoir sacerdotal, c'est de cela qu'il en veut aux Jésuites : il leur reproche que leur morale ne soit pas assez accommodante. Et voilà, d'après lui, le crime de l'Église... Ces gens sont bien extraordinaires !

Le dernier acte, où le prince de Clare se lamente sur la lutte vraiment intestinale des deux êtres qui sont en lui, le juif et le chrétien, nous a paru terriblement subtil, alambiqué et partant obscur. Je ne suis même pas sûr que nous ayons écouté ces doléances avec toute la gravité qui eût convenu. Que voulez-vous ? Ce drame noir ne nous émeut pas. Ces personnages nous ont trop l'air de bonshommes fabriqués tout exprès pour nous faire peur. Nous conservons notre liberté d'esprit. Nous songeons que la destinée est une grande mystificatrice, une artiste en ironie. Elle a pris le jeune Thibault comme jouet. Lui donner pour père un Juif, c'était bien le plus joli coup à faire à un antisémite !

M. Bernstein est demeuré fidèle, malgré lui peut-être, au théâtre de situation. Il lui faudra rejeter avec plus de décision des procédés dont il est resté prisonnier. Il sait son métier comme pas un ; il lui reste à se soucier davantage de l'observation et de l'analyse ; c'est à cette condition qu'il pourra ambitionner le genre de succès que nous lui souhaitons

Elle non plus, M^{me} Réjane n'est pas une spécialiste des rôles aristocratiques. Elle n'est pas très grande dame, mais elle est suffisamment touchante et mère éplorée, sous les traits de la duchesse de Croucy. M. Gauthier, — si admirable dans *le Divorce!* — nous a plu encore dans le rôle du prince de Clare, par son naturel, son emportement, et une sorte de sécheresse bien d'aujourd'hui. Louons M. Signoret du tact avec lequel il a composé le personnage de Guttlieb.

Sentimental et gai, c'est décidément la formule adoptée aujourd'hui pour le théâtre en vers. Il nous faut bien la subir, et constater qu'elle agréé au public, puisqu'il vient encore d'accueillir avec faveur *le bon Roi Dagobert*. Ce Dagobert est celui de la légende ou plutôt de l'imagerie d'Épinal. Nous nous attendions à voir en lui un pauvre d'esprit, un niais, une girouette; on nous l'a changé en un rêveur et en un amoureux volage; inclinons-nous devant les droits de la poésie! M. André Rivoire est un poète délicat, d'inspiration discrète et mélancolique. Il a voulu cette fois s'essayer dans la drôlerie, et celle-ci par le temps qui court n'allant guère sans un peu de grivoiserie, il s'est mis au travail consciencieusement, en homme décidé à faire tout son devoir. Après de laborieuses préparations, il est arrivé enfin à nous montrer le roi Dagobert, la nuit, entre deux femmes et cherchant sur les lèvres de l'une le goût des baisers de l'autre. C'est un effet de vaudeville qui à notre avis n'appelait pas nécessairement le vers: cette situation de Palais-Royal nous a légèrement déconcertés dans le cadre de la Comédie-Française. Et cela a quatre actes. Pour une bluette, c'est un peu long.

L'excellente interprétation de la Comédie-Française a très heureusement servi la pièce de M. Rivoire. Le rôle du bon roi Dagobert est fait, je ne dirai point à la taille, mais à la mesure de M. Berr qui y montre une fertilité de ressources des plus remarquables. M. Leloir nous a présenté du bon saint Éloi une effigie qui est parfaite de relief caricatural. M^{lle} Lecoute est la poésie et la tendresse même dans le rôle de l'esclave Nantilde. Tous les autres s'acquittent à souhait de leur emploi

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

La session parlementaire d'automne s'est ouverte le 13 octobre, un peu plus tôt que d'habitude : la raison de cette hâte est qu'un tiers du Sénat est renouvelable le 3 janvier et que, à partir de décembre, il sera bien difficile de retenir sur leurs sièges les sénateurs soumis à réélection. Aussitôt réunie, la Chambre des députés a décidé qu'elle tiendrait une séance le matin pour discuter l'impôt sur le revenu, et une autre l'après-midi pour discuter le budget ; mais, après avoir donné cette preuve manifeste de leur activité laborieuse, nos députés, satisfaits d'eux-mêmes, sont allés se promener on ne sait où et semblent avoir déserté le Palais-Bourbon. Jamais encore on n'y a vu moins de monde. Les discussions commencent devant quinze ou vingt personnes et se continuent devant une cinquantaine. Un jour le scandale a été tel qu'il a fallu suspendre la séance pendant une heure pour sonner le rappel et attendre que quelques douzaines de députés eussent composé pour les orateurs un semblant d'auditoire. Le gouvernement parlementaire devient chez nous purement figuratif. Et chose curieuse à constater, c'est depuis qu'ils ont augmenté leur traitement d'une somme appréciable, que nos représentans se raréfient de plus en plus à la Chambre. Comprendra cela qui pourra. L'effet opposé aurait été plus naturel : il semble que nos députés, après avoir si largement rétribué leurs services, auraient dû s'appliquer à en donner au pays pour son argent ; mais, tout au contraire, leur vie devenue plus facile a développé chez eux des goûts d'indépendance qu'ils ne se connaissaient pas auparavant, ou qu'ils ne pouvaient pas satisfaire. Incontestablement ils travaillent moins, ou, si l'on veut, ils sont moins nombreux à travailler. Les débats s'en ressentent : ils deviennent de plus en plus faibles et plus décousus. quand on ne les

supprime pas complètement. La discussion générale du budget était autrefois la mieux remplie de toutes : les principaux orateurs s'y donnaient rendez-vous ; c'était, chaque année, la pièce maîtresse de l'œuvre parlementaire, et rien n'était mieux entendu, puisque le vote des recettes et des dépenses est la véritable raison d'être du Parlement. Depuis quelque temps, tout cela est changé. L'année dernière, on a mis la discussion générale à la fin du budget au lieu de la mettre au commencement, et cette année il n'y en a pas eu du tout. Et pourtant si jamais budget a mérité d'être regardé de près, ou plutôt, si jamais situation financière a mérité d'être étudiée dans son ensemble, c'est le budget, c'est la situation actuels. Mais nos députés ont, paraît-il, des affaires plus importantes pour eux que celles du pays.

La Chambre, toutefois, a renversé un ministre, celui de la Marine : elle pourrait paraphraser un mot célèbre et dire : — Je renverse les ministres, donc je suis. — Mais provoquer des crises ministérielles n'est qu'une partie de sa tâche, et on voit d'ailleurs qu'elle s'en acquitte petitement. Le ministre renversé est M. Thomson : il l'a été à la suite d'une interpellation sur les accidens, trop nombreux en vérité ! qui se sont produits depuis quelques mois sur nos navires, et plus particulièrement à propos du désastre de l'*Téna*. Ce dernier fait est déjà ancien, et on peut se demander si M. Thomson est ici le seul coupable, ou même s'il est le plus grand. L'opinion ne l'a pas cru, si on en juge par la lecture des journaux. On a rappelé qu'il y avait eu avant M. Thomson d'autres ministres qui avaient désorganisé l'administration de la marine et introduit dans ses services un désordre auquel il fallait longtemps pour remédier. Le nom de M. Camille Pelletan a été souvent prononcé, et les amis de M. Thomson ont volontiers laissé entendre que c'était de lui que venait tout le mal, sans se rappeler assez que M. Thomson avait été autrefois le principal défenseur de M. Pelletan : on aurait presque pu croire qu'il avait été nommé au ministère de la Marine pour y continuer les errements de son devancier. Cependant il ne l'a pas fait et, au début surtout, il a donné quelques preuves d'énergie : il s'est efforcé de réprimer, ou du moins d'atténuer l'indiscipline qui est devenue le fléau de nos arsenaux. Mais il n'y a que très insuffisamment réussi, le mal a été le plus fort ; il dure encore, il durera sans doute longtemps : il faudrait un autre gouvernement que celui-ci pour en venir à bout. A la fin de la discussion, et lorsque déjà M. le ministre de la Marine était atteint en pleine poitrine par l'ordre du jour de la Chambre, M. Clemenceau, lâchant délibérément son collègue, s'est

écrié avec sa désinvolture habituelle : « Je ne me considère à aucun degré comme responsable du désastre de l'*Éna*. » Ce mot donne à réfléchir. Dans tout gouvernement bien constitué, il doit y avoir une tête pensante où se concentre la préoccupation des intérêts vitaux de l'État, et les intérêts de la défense nationale sont incontestablement de ceux qu'on peut qualifier ainsi. Que le chef du gouvernement n'accorde qu'une attention distraite et lointaine à l'agriculture ou aux postes et aux télégraphes, on le conçoit et on peut l'excuser au milieu de tant d'autres affaires dont le souci lui incombe ; mais l'armée, mais la marine, mais la diplomatie, mais les finances engagent au premier chef sa responsabilité propre ; sinon, pourquoi est-il président du Conseil, et à quoi bon lui avoir accordé une prééminence marquée sur ses collègues ? On a déjà réduit à rien les fonctions du Président de la République : si on fait subir le même amoindrissement, nous allons dire la même déchéance, à celles de président du Conseil, on aura privé la République elle-même d'un organe essentiel qui ne jouera plus que dans la monarchie, ce qui sera une grande infériorité pour la première au profit de la seconde. D'après nos lois constitutionnelles, « les ministres sont solidairement responsables devant les Chambres de la politique générale du gouvernement, et individuellement de leurs actes personnels. » Mais il y a des actes personnels qui engagent la politique générale. Il faut donc faire des réserves sur la théorie de M. Clemenceau, qui ne se « considère comme à aucun degré responsable » de la désorganisation de notre marine, et sans doute aussi des conséquences redoutables que, dans certaines hypothèses, cette désorganisation pourrait déchaîner. L'histoire n'aurait probablement pas alors les mêmes indulgences que lui.

La chute de M. Thomson a été provoquée par un discours de M. Delcassé, président de la Commission d'enquête sur les accidents de la marine. L'habileté de M. Delcassé a été d'aller droit au fait, tandis que les autres orateurs, y compris le ministre lui-même, s'étaient perdus dans toutes sortes de détails et avaient peut-être cherché à y égarer la Chambre. Celle-ci se sentait incompétente dans la plupart des questions qu'on exposait longuement devant elle : quelquefois même le sens des mots techniques dont les orateurs faisaient un large usage lui échappait en partie. Mais M. Delcassé, dans un discours bref et lumineux, est venu montrer, avec des dates à l'appui, que l'administration de la marine avait été à maintes reprises avertie des dangers que présentaient les dispositions inté-

rieures de l'*Véna*, et qu'elle n'avait absolument rien fait pour y pourvoir. Les dépêches adressées au ministère étaient là, parfaitement probantes ; on cherchait en vain les réponses ; il n'y avait pas eu de réponses ; aucune disposition n'avait été prise pour garantir le navire contre un péril qui avait été présenté comme imminent. Cette fois, la Chambre comprenait ; elle se sentait éclairée, troublée, indignée. Des négligences, des retards, des abstentions vraiment extraordinaires lui étaient signalés avec des détails si précis, incontestables et d'ailleurs incontestés, que sa conviction ne pouvait plus hésiter. « Il y a quelque chose de pourri dans le royaume de Danemark. » disait autrefois le prince Hamlet : la Chambre se rendait compte qu'il y avait quelque chose de pourri dans l'administration de la marine, quelque chose qui était assurément antérieur à M. Thomson, mais qui s'était perpétué avec lui ; et lorsque M. Delcassé lui a présenté un ordre du jour « déplorant les négligences funestes relevées à l'occasion de la catastrophe de l'*Véna*, » il lui était impossible de ne pas le voter. Sa conscience y trouvait un soulagement immédiat dont elle avait grand besoin. Aussi l'ordre du jour a-t-il réuni l'unanimité. Si on s'en était tenu là, comme le demandait M. Delcassé, ce n'est pas seulement M. le ministre de la Marine qui aurait été atteint, c'est le gouvernement tout entier. M. Clemenceau aurait dû suivre M. Thomson dans sa retraite. Mais des sauveteurs ont accouru : ils ont proposé de compléter l'ordre du jour par une phrase où la Chambre se déclarait « confiante dans le gouvernement pour réaliser les réformes nécessaires. » La cause du gouvernement se trouvait ainsi distinguée de celle du ministre de la Marine, et on pouvait sacrifier celui-ci en conservant celui-là. La majorité, jugeant qu'il suffisait d'un bouc émissaire, n'a pas voulu renverser tout le Cabinet. Elle a été retenue sans doute par l'incertitude de ce que serait le lendemain, car, dans cette Chambre en décomposition et comme frappée d'inertie, on n'aperçoit aucun courant propre à nous porter quelque part. Peut-être aussi le vague sentiment des difficultés extérieures et des complications qui peuvent en sortir lui a-t-elle donné à croire que le moment serait mal choisi pour une crise ministérielle, et nous ne disons pas qu'elle ait eu tort.

Mais qui allait remplacer M. Thomson ? Sans doute, un portefeuille unique était peu de chose pour les ambitions et les appétits qui s'impatientent ; toutefois, cela valait mieux que rien, et parmi les cinquante et quelques députés qui se considèrent comme ministriables, chacun estimait que son influence personnelle apporterait au

Cabinet, s'il y entrait, une force infiniment précieuse. Ils s'offraient donc généreusement à M. le président du Conseil. Ceux qui avaient moins d'espoir d'être l'objet de son attention estimaient que si des ministres civils avaient, dans des temps lointains, fort bien réussi à la Marine, les derniers essais qu'on en avait faits avaient été moins heureux et devaient porter M. Clemenceau à faire appel à un amiral. Cette solution aurait effectivement été la plus normale; l'opinion l'aurait bien accueillie, et personne n'aurait osé protester contre elle. Mais M. Clemenceau est un homme à surprises : il a confié le portefeuille de la Marine à un civil qui ne fait pas partie du Parlement. M. Alfred Picard, président de section au Conseil d'État, est connu de tout le monde pour avoir été, avec un plein succès, l'organisateur de l'Exposition universelle de 1900. Il n'était pas, à la vérité, préparé à devenir du jour au lendemain ministre de la Marine; mais nous ne connaissons pas d'homme plus laborieux que lui. Quand on lui confie une affaire, il s'y met tout entier, sans se permettre aucune distraction. Il sera peut-être un ministre excellent : il sera certainement un ministre consciencieux et tout appliqué à sa besogne. Ce choix de M. Clemenceau, qui témoigne de son indépendance, malheureusement intermittente, à l'égard des coterie parlementaires, n'a rien qui nous déplaise, au contraire; mais notre devoir de chroniqueur exact nous oblige à dire qu'il a produit le plus mauvais effet au Palais-Bourbon. Tant d'espérances, dont quelques-unes étaient très âpres, se voyaient déçues ! A cette cause d'irritation s'en ajoutait une autre. Si M. Clemenceau avait mis à la Marine un marin, la déception aurait été aussi grande, mais les amours-propres auraient été moins froissés. On aurait dit que M. Clemenceau croyait avoir besoin d'un homme de métier, et qu'il se trompait : du moins son erreur n'aurait jeté aucun discrédit sur le Parlement. Mais prendre un civil et le prendre en dehors de la Chambre, n'est-ce pas déclarer *urbi et orbi* qu'il n'y a pas dans celle-ci, au milieu de tant de prétentions, un seul homme capable de diriger la marine ? Voilà donc l'estime que M. Clemenceau fait du Parlement ! La majorité le lui pardonnera difficilement. Le choix de M. Picard sera peut-être très heureux pour la marine, et c'est l'essentiel ; mais il ne fortifiera pas le Cabinet.

Cependant la majorité hésite à le renverser, et nous avons dit plus haut les raisons de ce sentiment. Le ministère a passé sans péril apparent le cap d'une interpellation qui, conduite autrement, aurait pu être embarrassante pour lui : elle portait sur « l'action du syndicalisme révolutionnaire et la Confédération générale du travail. » Quand nous

disons qu'elle aurait dû être conduite autrement, cela ne veut pas dire qu'elle ait été mal conduite. Elle l'a été par M. Paul Deschanel, avec beaucoup d'éloquence comme à l'ordinaire, et avec une parfaite connaissance du sujet ; mais on a laissé M. Deschanel tout seul ; il s'était engagé bravement, et personne ne l'a suivi, de sorte que la discussion a été réduite à un dialogue entre lui et M. le ministre du Travail. Le tournoi a été intéressant et brillant, car si M. Deschanel a beaucoup de talent, M. Viviani n'en manque pas : il a une grande virtuosité de parole, qui lui permet de donner le change, au moins pour un moment, sur le vide et sur le creux de sa pensée. On a dit que cette discussion avait été tout académique, ce qui est vrai, si on en juge par sa conclusion, puisqu'elle n'en a pas eu ; mais ce qui est beaucoup moins juste si on se reporte au discours de M. Deschanel, qui a posé très nettement les questions dont les esprits sont obsédés : seulement on ne lui a pas répondu. M. Deschanel avait raison de dénoncer le péril grandissant du syndicalisme révolutionnaire. Le gouvernement le voit fort bien et le dénonce même quelquefois ; mais il n'ose rien faire pour le combattre, aimant mieux attendre le salut d'un retour de bon sens chez les ouvriers.

Ce retour se fait beaucoup attendre ! M. Clemenceau, à la veille de la rentrée des Chambres, a prononcé en province un discours qui le présentait comme probable et prochain : le Congrès de Marseille lui a répondu le lendemain en proclamant l'antipatriotisme et l'antimilitarisme. Bientôt après, un nouveau Congrès s'est réuni à Toulouse. On y a vu face à face et en opposition, d'une part le socialisme révolutionnaire, qui attend tout d'une action violente, de l'autre le socialisme réformiste, politique et parlementaire. Quel est celui des deux qui l'a emporté ? Nous serions en peine de le dire. L'ordre du jour voté, œuvre redondante de M. Jaurès, et qui ressemble, à s'y méprendre, à un paragraphe coupé au hasard dans un de ses articles ou de ses discours, dit que tout est bon dans le socialisme, que tout y peut servir suivant l'occasion, la violence révolutionnaire aussi bien que l'action parlementaire, et qu'il faut dès lors se garder d'en rien expurger, mais, au contraire, y tout accepter et y tout approuver. Grâce à cette confusion systématique, l'union s'est faite à Toulouse au détriment de l'unité, et quelques personnes de composition facile ont trouvé là une preuve de sagesse de la part des socialistes qui n'ont excommunié personne. On nous permettra d'être moins admiratif. Les radicaux ont eu aussi leur Congrès : ils l'ont tenu à Dijon, et y ont montré une fois de plus leur faiblesse, nous allions dire leur

lâcheté à l'égard du socialisme révolutionnaire, car, après avoir condamné très sévèrement l'antimilitarisme et l'antipatriotisme, ils ont déclaré qu'ils ne se sépareraient pas des ennemis de la patrie et de l'armée, qu'ils continueraient de faire cause commune avec eux, et qu'ils voteraient pour leurs candidats à l'occasion. Telles sont les dernières manifestations des partis sur lesquels le gouvernement s'appuie ou qu'il se croit obligé de ménager : il l'est en effet par sa composition propre aussi bien que par celle de sa majorité.

Et ces manifestations n'ont pas été seulement verbales : on sait par quels actes la Confédération générale du travail, qui parle moins que M. Jaurès, mais qui agit davantage, a essayé de mettre en pratique les plus funestes doctrines. Tout cela a ému l'opinion, et méritait incontestablement d'occuper la Chambre : cependant, elle s'est bornée à écouter M. Deschanel et M. Viviani, et tout s'est borné à cela, car on peut compter pour peu de chose l'ordre du jour de MM. Colliard et Zevaès qui a été voté par 312 voix contre 53, avec 185 abstentions. Cet ordre du jour se bornait à approuver les déclarations du gouvernement. Le reproche qu'on pourrait adresser à M. Paul Deschanel est de n'en avoir pas lui-même présenté un. Sans doute il aurait été battu, mais qu'importe ? Il aurait donné une sanction parlementaire à son interpellation. Quant à son discours, il contenait des choses excellentes, et on ne peut pas dire qu'il ait manqué de conclusion, puisque, après avoir dénoncé la propagande syndicaliste révolutionnaire, il demandait, pour la conjurer, « une organisation rationnelle du travail avec toutes les institutions qu'elle comporte : l'extension de la capacité syndicale ; la protection de la liberté du travail ; un statut pour les agens de l'État ; des garanties relatives aux services publics ; la lutte contre la violence et contre une propagande scélérate. » Le jour où toutes ces conditions seraient remplies, il y aurait un changement profond dans notre situation intérieure. M. Deschanel n'a pas proposé formellement la suppression de la Confédération générale du travail : il a laissé ce soin à M. Pugliesi-Conti, qui s'en est d'ailleurs acquitté avec fermeté. Nous reconnaissons que c'est là une question délicate. Un point pourtant est hors de doute, puisque nous avons pour l'éclairer la déclaration formelle de M. le ministre du Travail, c'est qu'on peut dissoudre la fameuse Confédération, ou plutôt qu'on le pourra quand on le voudra. Nous n'en avons jamais douté ; mais nous ne doutons pas davantage qu'on ne le voudra pas, aussi longtemps qu'il y aura dans le ministère un socialiste aussi qualifié que M. Viviani. Quelle raison a-t-il donnée

contre cette mesure? Il a dit que la Confédération, si elle était dissoute, se reformerait aussitôt sous un autre nom; qu'à défaut de la loi de 1884 sur les syndicats professionnels, la loi de 1901 sur les associations lui en fournirait le moyen, et que, dès lors, on aurait donné un coup d'épée dans l'eau. Nous répondrons que, en accomplissant un pareil acte, le gouvernement aurait manifesté une opinion et une volonté, ce qui n'est jamais tout à fait inutile. Sa volonté serait-elle déjouée, si elle était très forte, aussi facilement que l'a dit M. Viviani? Nous avons de la peine à le croire. Supposons qu'au lieu d'avoir affaire à la Confédération générale du travail, le gouvernement se trouve en présence d'une association politique ou religieuse qui lui déplaît, — et qu'il ne craigne pas, — nous parierions volontiers qu'après l'avoir supprimée, il trouverait fort bien le moyen de l'empêcher de se reformer. Mais il a peur de la Confédération du travail, et il l'avoue modestement, lorsqu'il dit qu'on ne pourrait pas la frapper, même si elle se mettait dans son tort encore plus formellement qu'elle ne l'a fait encore, sans former contre le gouvernement, contre la Chambre, contre la République, « le bloc de la résistance ouvrière, » qui comprendrait les bons et les mauvais, les réformistes et les révolutionnaires, les partisans de l'évolution pacifique et ceux de la catastrophe provoquée par la violence. Tous se réuniraient contre ce qu'ils regarderaient comme une agression, et les conséquences seraient redoutables. S'il en est ainsi, nous sommes bien malades!

Cette partie du discours de M. le ministre du Travail n'est autre chose que l'avoué de l'impuissance gouvernementale et de la faillite de la loi. Nous ne nions pas que M. Viviani n'ait donné, en passant, quelques bons conseils au monde du travail; nous doutons toutefois que la Confédération générale du travail se les applique et les suive. Elle sort fortifiée de cette discussion où on lui a dit qu'on ne voulait rien faire contre elle, et qu'on se contenterait de poursuivre individuellement ses membres pour les délits individuels qu'ils pourraient commettre. Mais c'est une question de savoir si la Confédération générale ne commet pas des délits collectifs, et même si les délits commis par ses membres, en tant que tels, ne prennent pas un caractère nouveau qui exigerait une répression plus énergique. Il y a peut-être, à ce point de vue, une lacune dans la loi: il serait urgent de la combler. Malheureusement on s'est tu surtout dans la discussion.

Nous ne dirons rien aujourd'hui de l'impôt sur le revenu, sinon

qu'on le discute le matin devant des banquettes vides; et cependant la Chambre en est à un des points les plus importans de la loi, celui qui établit un impôt sur les bénéfices agricoles. On ne saurait contester à cet impôt le fait d'être nouveau, ce qui jette déjà sur lui un préjugé défavorable, et il ne sert à rien de soutenir qu'il en remplace d'autres qu'on a supprimés, car cela n'est pas vrai. L'impôt foncier subsiste sous le nom d'impôt sur les propriétés bâties et d'impôt sur les propriétés non bâties, et quant à l'impôt personnel-mobilier et à l'impôt sur les portes et fenêtres, qui étaient en réalité dans notre système fiscal un impôt général sur l'ensemble du revenu, ils trouvent largement leur équivalent dans l'impôt complémentaire. Aussi l'impôt sur les bénéfices agricoles est-il très impopulaire, et s'il est indispensable au système de M. Caillaux qui, frappant successivement toutes les sources de revenus, ne peut pas faire d'exception pour celle-là, il condamne le système lui-même. M. Caillaux s'est appliqué, pendant les vacances, à la recherche d'un texte qui atténue, sans les supprimer, quelques-uns des inconvéniens les plus lourds de l'impôt, et l'initiative parlementaire, renchérissant sur la sienne, a produit un grand nombre d'amendemens que la Commission étudie en ce moment. Le dernier texte du ministre et les amendemens ont tous pour objet de rendre l'impôt moins odieux en y introduisant des inégalités qui lui enlèvent sa seule excuse, à savoir le caractère de justice que lui attribuait son auteur. La Chambre a accepté le principe de l'impôt, en se réservant sans doute d'en détruire l'équilibre encore un peu plus que ne l'avait fait M. Caillaux, et c'est là qu'on en est. Dans l'avenir il arrivera de deux choses l'une : ou bien les autres revenus réclameront très légitimement qu'on leur applique la même échelle fiscale qu'aux bénéfices agricoles, ou bien on appliquera peu à peu aux bénéfices agricoles la même échelle qu'aux autres revenus. Dans le premier cas, la réforme ne produira pas ce qu'on en attend, et le budget sera cruellement en déficit. Dans le second, on aura trompé les agriculteurs en leur faisant espérer des avantages, des privilèges, des dégrèvemens qu'on leur accordera en effet pour faire voter la loi, mais qu'on leur enlèvera le lendemain, ou le surlendemain.

La lumière ne s'est pas faite depuis quinze jours du côté de l'Orient le plus sage est de réserver son opinion sur des événemens embrouillés dont il est impossible de prévoir comment ils évolueront. Sera-ce dans le sens d'une conférence? Sera-ce dans un autre? Les

plus habiles prophètes, s'il y en a d'habiles, seraient bien embarrassés pour le dire. Au premier moment, l'idée d'une conférence s'est présentée à la fois à beaucoup d'esprits, et nous continuons de souhaiter qu'elle se réalise sans y attacher toutefois une importance absolue. Ce qui est important, c'est que l'Europe se prononce sur les atteintes qui ont été portées au traité de Berlin, et qui ne peuvent passer qu'avec son consentement du domaine des faits dans celui du droit. Mais elle peut se prononcer sous des formes différentes, et une conférence n'est pas indispensable pour cela. Elle n'en reste pas moins très désirable, parce qu'elle fournit à l'Europe le meilleur moyen, le plus naturel, le plus logique, le plus convenable, nous dirions volontiers le plus adéquat aux circonstances, de remanier conformément à ces circonstances l'œuvre qu'elle avait solennellement accomplie il y a trente ans. C'est bien le moins qu'il faille une conférence pour modifier l'œuvre historique d'un grand congrès.

Malheureusement une indiscretion a été commise, sans qu'on sache par qui, sans qu'on sache comment, qui a fait perdre du terrain à la Conférence. M. Isvolski, après avoir passé quelques jours à Paris, est parti pour Londres en vue d'arrêter avec sir Ed. Grey le programme des questions qui lui seraient soumises, si elle se réunissait, et, au moment où il quittait Londres pour revenir à Paris, l'agence Havas a publié ce programme qui a été aussitôt reproduit par les journaux du monde entier : divulgation déplorable, d'abord, parce qu'elle donnait au programme l'apparence d'un projet déjà arrêté, alors qu'il n'était qu'une première esquisse qui devait être soumise aux autres puissances, et notamment à la Turquie, pour être l'objet d'une entente avec elles ; ensuite, parce qu'il y a tout lieu de croire que le texte publié était inexact sur plus d'un point. L'effet a été des plus fâcheux, et il devait l'être. Le programme était trop long ; il touchait à trop de questions à la fois ; il devait inquiéter quelques puissances ; peut-être aussi devait-il éveiller les susceptibilités de certaines autres, qui n'avaient pas encore été consultées au moment où il était publié, comme un texte arrivé déjà à un point de perfection assez avancé. Nous ne rechercherons pas les impressions qu'on a pu en éprouver ici ou là : il suffira de dire qu'à Constantinople elles ont été très défavorables : or, puisqu'on ne pouvait pas s'entendre avec tous les gouvernemens à la fois, c'est avec la Porte, la principale intéressée, qu'on aurait dû le faire tout d'abord. Pourquoi ne l'a-t-on pas fait ? Quoi qu'il en soit, le mécontentement a été général et, dans certains milieux, très vif. Le bruit s'est répandu que telle ou telle puissance se refuse-

rait à aller à la Conférence, dont la probabilité a singulièrement baissé du jour au lendemain au thermomètre diplomatique. En même temps, un autre bruit courait, à savoir que la Porte armait, et qu'elle avait déjà donné des ordres de mobilisation. La Bulgarie, disait-on, en faisait autant de son côté. Le danger de guerre est apparu subitement à tout le monde, et tout le monde en a été alarmé. Ce sentiment, très respectable à coup sûr, a produit un bon effet. Il est certain que la Porte avait donné des ordres de mobilisation ; mais, soit qu'elle ait reculé spontanément devant les conséquences d'une pareille mesure, soit qu'elle ait suivi de bons conseils, elle les a rapportés. La Bulgarie a protesté de son côté qu'elle n'avait jamais eu l'intention de provoquer la Turquie, et qu'elle désirait vivre avec elle en bon voisinage. De part et d'autre, les dispositions ont paru plus conciliantes et, l'idée de la Conférence ayant provisoirement perdu de son prestige, on a pensé que le moment était opportun pour entamer des négociations directes entre la Bulgarie, l'Autriche et la Turquie. Si elles se mettaient d'accord, qu'aurait eu à dire l'Europe ? Elle n'aurait pas pu se montrer plus ottomane que la Porte ; elle n'aurait eu qu'à consacrer ce qui aurait été convenu entre les puissances spoliatrices et la puissance spoliée. Cette conséquence n'est pourtant pas d'une rigueur parfaite. L'Europe, au Congrès de Berlin, a concilié ses propres intérêts avec un certain équilibre oriental, et elle a le droit incontestable de veiller à ce que cet équilibre soit maintenu, ou à ce qu'il ne soit modifié que dans des conditions où ses intérêts continueraient de trouver une suffisante sauvegarde. Il n'en est pas moins vrai qu'un accord direct entre Constantinople, Vienne et Sofia aurait eu un très grand poids. Mais il ne s'est pas fait. On a dit d'abord que les négociations avaient été rompues, puis qu'elles avaient été interrompues. Quoi qu'il en soit, après l'éclipse provisoire de l'idée d'une conférence, on a dû enregistrer l'échec des négociations directes, et la Conférence a regagné aussitôt dans l'opinion quelque chose de ce qu'elle y avait perdu. Les dépêches de Constantinople ont annoncé que la Porte s'y ralliait de nouveau. Quelles avaient été les exigences de l'Autriche et celles de la Bulgarie ? On ne le sait encore qu'imparfaitement ; les nouvelles sont contradictoires et obscures. Mais, quelles qu'elles aient été, ces exigences n'ont pas été admises à Constantinople : il fallait donc trouver une nouvelle manière de procéder, ou revenir à l'ancienne, c'est-à-dire à la Conférence. Et on en est là.

A Vienne, on a accusé le gouvernement anglais d'avoir fait échouer les négociations directes, et la presse a même mis beau-

coup de violence dans cette accusation; mais peut-être, à Londres, accuse-t-on le gouvernement autrichien de s'être proposé, non seulement d'enterrer la Conférence après l'avoir rendue inutile, mais même d'avoir voulu se passer, sous quelque forme que ce soit, du consentement européen à l'annexion de l'Herzégovine et de la Bosnie : celui de la Porte aurait suffi. La fatalité des choses, aggravée par la maladresse des hommes, — qui a été grande, — semble s'appliquer à mettre en opposition les deux groupemens européens que tout le monde connaît : nous n'avons pas besoin de dire combien cela est fâcheux, et quelles conséquences plus fâcheuses encore pourraient en résulter, si on n'y veillait avec une attention toujours prudente. M. Isvolski, après avoir promené à travers l'Europe une négociation ambulante qui avait le défaut de ne pouvoir pas être poursuivie en même temps sur tous les points essentiels, s'est enfin rendu à Berlin. Il était temps, car Berlin commençait à se sentir un peu négligé, et on sait de reste qu'il n'aime pas à rester sous cette impression. Nous ignorons encore à quel résultat ont abouti les conversations du ministre russe avec M. de Bülow et M. de Schön. L'Allemagne, en dehors des intérêts particuliers qu'elle a en Orient, est aux prises avec un problème délicat : elle doit complaire à la fois à l'Autriche, son alliée, et à la Porte, sa grande amie, qu'elle a affecté, dans ces dernières années, de prendre sous son aile puissante. L'empereur Guillaume aimait à se donner partout comme le protecteur de l'Islam : il y trouvait d'ailleurs son profit. Mais ces deux attitudes sont difficiles à concilier depuis que l'Autriche a dépouillé la Porte et que, entre les deux pays, s'est posée une question presque insoluble. Nous saurons sans doute bientôt si la Russie et l'Allemagne se sont entendues, et comment, dans les conversations de M. Isvolski et de M. de Schön. Que sortira-t-il de ces conversations? Une complication de plus, ou un dénouement? Peut-être, à tout prendre, n'en sortira-t-il rien du tout, s'il est vrai, comme le dit *la Gazette de Francfort*, qu'en ce qui concerne la Conférence, l'Allemagne est décidée à faire ce qui plaira à l'Autriche, et, en ce qui concerne les « compensations, » ce qui conviendra à la Turquie.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

LES LES GRANDES MANŒUVRES DU CENTRE

Cette année, les grandes manœuvres ont eu pour théâtre la région de la Loire moyenne; quatre corps d'armée y ont participé sous la haute direction du général de Lacroix, vice-président du Conseil supérieur de la Guerre; c'étaient: le 4^e (Le Mans), le 5^e (Orléans), le 8^e (Bourges) et le 9^e (Tours).

Ces manœuvres ont présenté deux périodes. Dans la première, les 4^e et 5^e corps ont opéré, l'un contre l'autre, sous la direction du général Millet, membre du Conseil supérieur de la Guerre, pendant que les 8^e et 9^e corps agissaient d'une façon analogue avec, pour directeur, le général Trémeau, également du Conseil supérieur de la Guerre.

La seconde période a été consacrée aux manœuvres de l'armée B, ou parti bleu, sous les ordres du général Millet, contre l'armée A, ou parti rouge, commandée par le général Trémeau.

Le parti bleu se composait des 4^e et 5^e corps, de la 1^{re} division d'infanterie coloniale et d'un bataillon cycliste. Le parti rouge comprenait les 8^e et 9^e corps, plus les 6^e et 7^e divisions de cavalerie.

On ne s'occupera, dans la présente étude, que des manœuvres d'armée contre armée, lesquelles ont embrassé la période comprise entre le 12 septembre (exclu) et le 18 septembre (inclus) ou cinq jours pleins, la journée du 16 ayant été consacrée au repos, et l'on analysera, surtout, les dispositions ordonnées par les chefs des deux partis.

Le directeur des grandes manœuvres du Centre et ses deux

subordonnés immédiats sont des personnalités sur lesquelles il est permis de donner une discrète appréciation :

Général de Laeroix, très vigoureux soldat, ancien combattant de l'armée du Rhin et du Tonkin, doué d'une belle présence, sympathique à tous ceux qui l'approchent, plein de zèle et d'ardeur, assidu à sa tâche et secondé par un entourage de premier choix, désireux de bien faire et y réussissant.

Général Millet, vieux fantassin de l'armée de Metz, au corps Ladmirault, calme, pondéré, tenace avec un esprit un peu lent mais vigoureux; vient de passer dans la réserve après une longue carrière dont une partie s'est écoulée à l'École supérieure de guerre au temps où Maillard y créait l'enseignement de la tactique générale.

Général Trémeau, cavalier dans toute la force du terme, grand travailleur doublé d'un homme d'action. Dur pour lui-même comme pour les autres, très discipliné, est appelé à continuer au pays de longs services dont l'importance ne pourra que s'accroître.

Les grandes manœuvres développent presque uniquement l'instruction du haut commandement; elles contraignent les généraux à prendre des décisions rapides, sur le terrain, d'après la situation, le but à atteindre et les agissemens de l'ennemi.

Aux voyages de corps d'armée et d'armée, on opère d'une façon analogue, avec cette différence essentielle que les troupes amies et ennemies sont uniquement supposées.

Si donc ces voyages offrent une grande utilité au point de vue de l'instruction stratégique du haut commandement, ils sont très inférieurs aux grandes manœuvres sous le rapport de la tactique.

Les troupes, elles, bénéficient peu des grandes manœuvres; elles y montrent ce qu'elles savent, mais n'y apprennent presque rien, et si leur instruction tactique n'a pas été bien faite au cours des exercices de détail, puis dans les camps d'instruction, il est trop tard pour la reprendre.

Les manœuvres d'armée contre armée, exécutées du 12 au 18 septembre dernier, entre le Cher et l'Indre, ont marqué un progrès sensible sur les manœuvres du même genre effectuées antérieurement. A cela, il y a plusieurs causes dont voici les principales :

Application de plus en plus efficace des réglemens nouveaux, adaptés aux conditions de la guerre moderne; développement lent, mais continu, de l'éducation tactique; mesures d'organisa-

tion, relatives aux manœuvres, exposées avec plus de concision qu'autrefois : mise en œuvre d'un service d'arbitrage fortement constitué ; liberté d'action la plus complète, accordée aux chefs des partis opposés, sous la réserve qu'ils tiennent compte des situations imposées par le directeur ; choix de thèmes généraux et particuliers, empruntés à la guerre de 1870-71, et permettant aux deux adversaires de faire appel à la stratégie pour asseoir leurs combinaisons.

On va passer en revue, sommairement, ces diverses causes de progrès, avant d'entamer l'analyse des opérations militaires.

Lors de la dernière guerre franco-allemande, nos réglemens de manœuvres, inspirés par la tactique prussienne du temps de Frédéric II, ne répondaient nullement à la guerre napoléonienne que les vaincus d'Iéna allaient nous faire.

A la suite de nos désastres, on a entrepris les réformes reconnues nécessaires, et la cavalerie, la première, a été dotée, en 1876, d'un règlement de manœuvres excellent ; mais la puissance de la routine est telle que l'infanterie et l'artillerie ont dû attendre jusqu'à ces dernières années pour obtenir d'être régies, au combat, par des principes simples et d'une application aussi facile que prompte.

L'infanterie doit son émancipation actuelle, en matière d'évolutions et de formations de combat, à la commission de 1901, dans laquelle les généraux Hardschmitt et Millet, sans nous compter, firent prévaloir les idées actuellement en honneur.

Il est juste de reconnaître, d'autre part, l'influence considérable qu'a exercée l'école de Poitiers sur l'élaboration du nouveau règlement d'artillerie.

La tactique appliquée au but et au terrain est de première importance pour tout officier appelé à commander une troupe en campagne, et pourtant, c'est par là que pêche notre armée.

En Allemagne, et même en Suisse, l'officier, quel que soit son grade, est, en général, plus tacticien que son camarade français.

On a fait et on réalise chez nous des progrès en tactique, grâce aux exercices et manœuvres de cadres, à simple et à double action, sur la carte et sur le terrain, qui sont d'un usage fréquent, mais les bons maîtres en tactique appliquée sont encore rares, et cette pénurie momentanée est très fâcheuse.

Quoi qu'il en soit, le progrès en cette matière s'effectue sûrement ; c'est indéniable, et l'on peut admettre que dans

quelque dix ans l'instruction tactique de l'armée française sera devenue ce qu'elle doit être.

Plusieurs semaines avant les grandes manœuvres du Centre, le général de Lacroix, futur directeur de ces manœuvres, fit envoyer aux états-majors intéressés : l'instruction générale, l'instruction sur le service de l'arbitrage, l'ordre de bataille, les thèmes généraux et particuliers, enfin un tableau de renseignements sur les ressources en eau et en cantonnemens du théâtre d'opérations.

De ces cinq documens nous ne retiendrons que les deux premiers et l'avant-dernier.

Parmi les prescriptions de l'instruction générale applicables à toute la durée des manœuvres, on signale celle, très importante, qui consiste à faire distribuer aux officiers de tous grades, avant l'action, le thème du parti auxquels ils appartiennent, puis à exiger que, pendant la lutte, l'officier se rende compte de la situation de sa troupe par rapport à l'ensemble, en particulier aux unités voisines de la sienne, et qu'il sache apprécier les événemens dont il est témoin.

Au sujet des manœuvres d'armée contre armée, l'Instruction du général de Lacroix porte que, du 13 septembre, cinq heures du matin au 18 septembre inclus, « les opérations seront conduites comme à la guerre; » mais elle ajoute : « Les hostilités seront suspendues, chaque jour, de midi à sept heures du soir, et les chefs de parti considéreront que les résultats acquis par eux, à midi, seraient ceux qu'ils auraient obtenus, dans la réalité, à la tombée de la nuit. »

A la guerre, les opérations ne sont suspendues qu'en cas d'armistice, et c'est fort rare.

Pourquoi donc a-t-on prescrit de suspendre, chaque jour, les hostilités de midi à sept heures du soir? C'est que l'on a voulu faire cantonner, journellement, les troupes, à l'exception des avant-postes.

Pendant la guerre de 1870, le bivouac sous la tente-abri était de règle dans l'armée française, laquelle ne savait même pas comment on cantonne. Les grands avantages matériels obtenus par les Allemands, qui savaient cantonner, eurent pour résultat de mettre le cantonnement très à la mode chez nous et de faire renoncer absolument au bivouac. En revanche, les Allemands ont adopté, depuis quelque vingt ans, une tente-abri légère, imper-

méable, qu'ils utilisent au cours de leurs grandes manœuvres, dans le double dessein de donner aux opérations le caractère de permanence qu'elles revêtent à la guerre et d'épargner aux troupes les fatigues inhérentes à leur répartition entre des cantonnemens d'autant plus éloignés que les effectifs en présence sont plus considérables. Il convient donc, à l'avenir, d'employer dans nos grandes manœuvres le cantonnement-bivouac prévu par notre règlement et de laisser les troupes à pied d'œuvre, jour et nuit, depuis le début jusqu'à la fin des hostilités.

D'autre part, il n'est pas juste de dire que l'on peut considérer les résultats obtenus à midi comme s'ils eussent été acquis après toute une journée de luttés. On ne se bat pas forcément jusqu'à la tombée de la nuit, et nombreux sont les cas où l'action commencée le matin s'est arrêtée, dans le courant de l'après-midi, par suite de l'épuisement des deux adversaires.

En Allemagne et en Suisse, les grandes manœuvres embrassent, au moins, trois journées pleines, ou soixante-douze heures consécutives. Cette année, au 3^e corps d'armée suisse, les opérations ont commencé le 6 septembre, à six heures du soir, et se sont déroulées, sans trêve ni repos, jusqu'au 10 septembre, à dix heures du matin, soit quatre-vingt-dix heures de suite.

Les grandes manœuvres, telles qu'on les pratique en ces deux pays, exigent l'emploi de cantonnemens-bivouacs, très resserrés et, par suite, la constitution de convois divisionnaires apportant, chaque soir, aux troupes les couvertures (en Suisse), vivres, bois de chauffage et paille de couchage qui leur sont nécessaires. On fera bien en France de s'inspirer de ces errements lorsque l'on voudra procéder à de nouvelles manœuvres d'armées.

Le général de Lacroix annonçait dans son instruction pour les manœuvres d'armées qu'il n'y aurait pas de critique verbale et que les critiques seraient faites, plus tard, par écrit. Il faut applaudir à cette décision, car un directeur de manœuvres d'armées ne peut critiquer, en connaissance de cause et sur l'heure, des opérations parmi lesquelles un certain nombre ont échappé à son acuité visuelle. Et, si le général directeur invite, successivement, chaque chef de parti à redire ses ordres et à exposer les faits, l'auditoire est surpris d'entendre des récits plus voisins du roman que de la réalité, parce que les chefs de partis n'ont pu tout voir et ne veulent en convenir.

L'instruction sur le service d'arbitrage, applicable aux grandes

manœuvres du Centre, mérite qu'on l'analyse avec soin, attendu qu'elle a permis d'obtenir, en général, des résultats bien supérieurs à ceux d'autrefois.

Aux manœuvres, l'absence de projectiles lancés par les armes à feu autorise toutes les audaces ; c'est pourquoi il est indispensable de déterminer les effets du tir au moyen d'officiers de choix désignés comme arbitres et qui prononcent sans appel des sentences favorables ou contraires à telle ou telle troupe engagée, d'après sa situation par rapport à l'ennemi en présence.

Mais les effets du feu, qui dépendent de l'effectif des combattans et de l'efficacité probable des tirs d'infanterie et d'artillerie, ne constituent pas le seul facteur des succès ou des revers ; il y a la manière dont les troupes sont venues au combat, soit qu'elles aient marché directement contre le front adverse, soit qu'elles l'aient abordé obliquement. On doit tenir compte, aussi, du dispositif global, des travaux de défense effectués, de l'habileté manœuvrière des unités petites ou grandes, etc.

C'est en tenant compte de toutes ces conditions et de quelques autres encore, qu'un arbitre peut se prononcer, en connaissance de cause, à tel ou tel moment de l'action, en faveur de l'une ou de l'autre des troupes aux prises.

L'instruction sur l'arbitrage édicté, au sujet des effets du feu, quelques règles simples, nous dirons même, simplistes, qui ont le défaut, commun à tous les schémas, de servir de guide-ânes aux esprits paresseux en les dispensant de déterminer, par eux-mêmes, la solution adéquate à chaque cas particulier.

Or « la guerre se compose, exclusivement, de cas particuliers, » ainsi que se plaisait à le répéter le général Maillard. Dix ans plus tard, à Berlin, en 1901, Sa Majesté l'empereur Guillaume II nous dit : « En guerre, en administration et en politique, il n'y a que des cas particuliers, » et nous, de répondre : « Rien de plus vrai, ni de plus contraire aux habitudes d'esprit de la plupart des hommes. »

L'organisation de l'arbitrage, pour les grandes manœuvres du Centre, est divisionnaire. Il y a bien un arbitre en chef par armée et un arbitre auprès de chaque corps d'armée, mais l'arbitre divisionnaire, seul, dispose d'un personnel assez nombreux pour arbitrer sur les lignes de combat.

Le groupe divisionnaire arbitral d'infanterie comprend : un général de division, un général de brigade, deux chefs de batail-

lon ou d'escadron et quatre capitaines, dont l'officier d'ordonnance du général de division ; en tout, huit officiers.

L'arbitrage, auprès de chacune des 6^e et 7^e divisions de cavalerie, est assuré par un général de division, un général de brigade ou un colonel et quatre chefs d'escadron ou capitaines, au total, six officiers. Enfin, les brigades de cavalerie des corps d'armée sont arbitrées par un général de brigade et trois chefs d'escadron ou capitaines ; soit, par quatre officiers. Il en résulte que le personnel d'arbitrage compte 132 officiers généraux, supérieurs et autres, dont 63 du côté des Rouges et 69 du côté des Bleus, sans compter l'arbitre suprême qui est le général directeur.

Le mode d'arbitrage adopté par les manœuvres d'armées de 1908 est le suivant :

L'arbitre attaché à une fraction rouge, par exemple, s'abouche avec l'arbitre de la fraction bleue opposée, en vue de la décision à prendre. Si les deux arbitres tombent d'accord, leur sentence s'ensuit ; mais, s'ils ne s'entendent pas, c'est le plus élevé en grade, ou le plus ancien, qui prononce.

Au fur et à mesure que les régimens d'une division s'engagent, partiellement ou en entier, ils sont pourvus d'un arbitre régimentaire par les soins de l'arbitre divisionnaire.

L'arbitrage se faisant de bas en haut, le succès d'un parti résulterait des avantages remportés par ses régimens, si les arbitres d'armée et de corps d'armée ne s'inspiraient des conditions générales de la lutte, pour modifier, à l'occasion, ce que les arbitrages partiels peuvent avoir eu d'incohérent, au point de vue de l'ensemble ; mais cette tâche n'est pas facile à remplir. En Allemagne, l'arbitrage opère, plutôt, de haut en bas, grâce au grand nombre de stations télégraphiques et téléphoniques neutralisées que l'on établit à l'avance sur le terrain des rencontres probables, afin de relier les arbitres à la direction suprême.

Lequel des deux systèmes est le meilleur ? Il paraît difficile, quant à présent, de répondre à la question, chacun d'eux présentant des avantages et des inconvéniens qu'une expérience prolongée est, seule, capable de faire apprécier à leur juste valeur.

Le troisième document relatif à la préparation des grandes manœuvres du Centre est consacré aux thèmes du parti rouge et du parti bleu.

L'auteur désigne sous la dénomination de thème d'un parti

la situation générale et la situation particulière de ce parti, la veille du jour de l'ouverture des opérations. Ainsi, à chacun des partis est attribuée une situation générale distincte, laquelle contient, non seulement des données de fait, mais encore l'énoncé du but à atteindre.

Pour nous, il y a confusion.

La situation générale doit être commune aux deux partis; elle indique ce que l'on saurait à la guerre, d'un côté comme de l'autre, la veille des opérations à entamer.

La situation particulière marque à chacun des partis ses emplacements, au même moment.

Enfin le thème d'un parti définit sa mission et contient, en outre, les mesures d'ordre que le directeur a cru devoir prescrire.

Le cadre de cette étude ne nous permet pas de reproduire le texte des thèmes adoptés pour les grandes manœuvres qui se sont déroulées entre le 12 et le 19 septembre dernier, ni de formuler un autre texte permettant au lecteur d'apprécier le bien ou le mal fondé de nos critiques.

D'une façon générale, les Rouges représentent les forces françaises de la région de la Loire, un mois environ après la deuxième bataille d'Orléans, et les Bleus figurent l'armée d'invasion marchant d'Orléans sur le Mans.

On sait qu'à cette époque, l'armée de la Loire fut séparée en deux tronçons : le plus important, sous Chanzy, attirant l'ennemi vers le Nord-Ouest, l'autre tronçon, en voie de reconstitution entre Bourges et Nevers.

Si les forces réunies de ce côté se fussent portées, par la Sologne, sur Tours, en vue de combiner leur action avec celle des troupes de Chanzy, au Nord de la Loire, contre le front et l'aile gauche de l'armée du prince Frédéric-Charles, le succès eût été possible.

Dans les thèmes pour les grandes manœuvres du Centre, le parti rouge représente les forces françaises du Berry, en mouvement sur Tours afin de se réunir à l'armée de Chanzy, et le parti bleu, un gros détachement fait par le prince Frédéric-Charles afin d'empêcher cette réunion.

Ces thèmes ont été connus des intéressés, plusieurs semaines à l'avance, et, bien que le thème du parti rouge ait été communiqué seulement aux officiers de ce parti, les officiers du parti

bleu ont pu connaître, par des indiscretions, ce qu'ils auraient dû ignorer, et *vice versa*.

En Suisse et en Allemagne, les thèmes sont envoyés aux intéressés, quelques heures avant le moment fixé pour l'ouverture des opérations. La mesure est excellente en ce qu'elle contraint les chefs des partis opposés à prendre des décisions rapides comme à la guerre, d'après les renseignements fournis par la situation générale commune aux deux adversaires. On objectera peut-être qu'il devient alors impossible à un chef de parti de faire connaître à tous les officiers sous ses ordres la situation, le thème et les ordres d'opérations initiaux avant les premiers engagements. Mais, si les commandans d'unités sont actifs, ils réuniront leurs officiers, cartes en mains, soit avant le départ, soit pendant la marche, pour leur fournir les indications désirables, comme ils le feraient en campagne.

D'après la situation particulière du parti rouge, à la date du 12 septembre au soir, les 8^e et 9^e corps d'armée occupent des cantonnemens à l'intérieur du périmètre marqué, inclusivement, par les localités de Lury, Maurepas, Bois-Saint-Denis, Prenay, Sainte-Lizaigne, Forge-de-Boissy, Charost, Grand-Entrevin, Villeneuve-sur-Cher, Sainte-Thorette, Quincy; les brigades de cavalerie à l'Est de la ligne : Menetou-sur-Cher, Graçay, Menétréol-sous-Vatan, Saint-Valentin, Neuvy-Pailloux; les 6^e et 7^e divisions de cavalerie, autour de Vatan; quartier général à Charost.

A la même date, le parti bleu, passé sur la rive gauche de la Loire par les ponts de Chaumont, d'Amboise et de Blois (division coloniale), a ses 4^e et 5^e corps à l'intérieur du périmètre marqué, inclusivement, par Pontlevoy, Lacroix, Bléré, Sublaines, Homme, Luzillé, Puits-Rouge, Aiguevive, Pouillé, Thézéc, Monthou-sur-Cher, Thenay; les brigades de cavalerie, à l'Ouest de la ligne : Saint-Aignan, Montrésor, Loches; la division coloniale, à Chitenay et dans les villages environnans, cette division étant supposée venir d'Orléans, où elle se trouvait en couverture (par hypothèse).

Ainsi, la veille de l'ouverture des opérations d'armée contre armée, les gros sont à 60 kilomètres l'un de l'autre, les avant-gardes à 50 kilomètres, les brigades de cavalerie de corps à 40 kilomètres, et le corps de cavalerie (6^e et 7^e divisions) à très faible distance en avant de la cavalerie de sûreté de son parti.

Ces distances autorisaient, le 13 après la marche, la prise de

contact étroit des cavaleries de sûreté opposées, le rapprochement des avant-gardes jusqu'à grande portée de canon, mais n'accordaient pas aux deux divisions de cavalerie formant corps un espace suffisant pour leur exploration, espace qui aurait dû mesurer 60 kilomètres environ, dans le sens de la profondeur.

La réunion des 6^e et 7^e divisions de cavalerie, le 12 septembre, à Vatan, impliquait la marche ultérieure de celles-ci, en avant de la droite du parti rouge, par Valençay, la forêt de Gatine et Saint-Aignan, sur un espace limité, au Nord et de près, par le Cher. D'autre part, il y aurait eu avantage, stratégiquement, à opérer par la gauche, ainsi qu'on le montrera plus loin.

Pour ces motifs, la Direction des manœuvres eût été bien inspirée, à notre avis, en disposant, d'accord avec le chef du parti rouge, le corps de cavalerie, le 12 septembre, sur la Trégonce qui coule de Villegongis à Chézelles, en avant et sur la gauche du parti rouge.

Journée du 13 septembre. — La veille au soir, le commandant du parti rouge, bien renseigné par le thème, savait que les forces principales de l'adversaire étaient sur le Cher qui coule de Montrichard à Bléré et qu'une fraction ennemie des trois armes, venue d'Orléans, stationnait à une dizaine de kilomètres au Sud de Blois.

Le parti rouge avait pour mission de marcher de la zone : Bourges-Vierzon-Issoudun sur Tours, et de combattre les forces bleues qu'il rencontrerait sur son chemin.

De deux choses l'une : ou bien le parti bleu prendra position derrière le Cher qui coule de Montrichard à Bléré, ou bien il continuera son mouvement vers l'Est. Dans le premier cas, le parti rouge ne pourra rencontrer l'ennemi que le 15 septembre et, dans le second cas, ses premiers engagements avec les trois armes auront lieu, le 14, vers la fin de la marche.

Que faire le 13 septembre? Exécuter une marche vers l'Ouest « en bataillon carré » sous le couvert d'une ou de plusieurs avant-gardes, et faire explorer le corps de cavalerie en lui donnant comme axe la ligne qui, de Vatan, aboutit au centre de l'ennemi, par Baudres, Écuille, Orbigny, Céré, Saint-Georges.

Les dispositions ordonnées, le 12 au soir, par le chef du parti rouge furent les suivantes :

« Demain l'armée entamera son mouvement vers l'Ouest en ouvrant sur son front *un large éventail*, en se couvrant fortement du côté du Cher, et en s'éclairant au Nord de cette rivière. »

L'ordre précisait ensuite les dimensions du *large éventail*, lequel devait mesurer environ 18 kilomètres dans le sens du front, et 13 kilomètres dans le sens de la profondeur, distances d'avant-garde comprises. Cet éventail était donc, en réalité, un rectangle se rapprochant beaucoup de la forme carrée. Jusque-là, c'est bien, à l'expression d'éventail, près. Mais où l'erreur commence, c'est quand l'ordre dit :

« Les 6^e et 7^e divisions de cavalerie, réunies en corps de cavalerie, se porteront à l'Ouest de la forêt de Gâtine avec un détachement à Selles-sur-Cher.

« Elles ont pour mission de reconnaître les colonnes ennemies et de retarder leur mouvement... »

Par les lignes qui précèdent, le chef du parti rouge ne doute pas que l'ennemi ne marche à sa rencontre. Des emplacements qu'il occupe, le parti bleu s'avancera donc sur Vatan, en prenant pour axe la ligne (Orbigny-Nouans-Vicq-sur-Nahon et, par suite, il occupera, le 13, après la marche, soit avec ses têtes de colonnes, soit avec ses avant-gardes, un front peu différent de celui marqué par Écueillé, Luçay-le-Mâle, Villentrois.

Le corps de cavalerie doit, suivant l'ordre du parti rouge, reconnaître et retarder les colonnes ennemies. Est-ce en marchant, par la forêt de Gâtine, sur Villentrois et Saint-Aignan qu'il y parviendra?

Nullement, faute d'espace entre la colonne de gauche du parti bleu et le cours du Cher. Cette impossibilité d'ordre matériel aurait dû sauter aux yeux du chef des Rouges et l'inciter à faire agir son corps de cavalerie contre le flanc droit (Sud) du dispositif de marche présumé des Bleus. La direction indiquée plus haut par Écueillé, Nouans, Orbigny aurait satisfait à cette condition, car le corps de cavalerie, dès sa reconnaissance des colonnes ennemies, aurait appuyé vers l'Ouest afin d'agir, par son canon, ses mitrailleuses, et la menace, voire même par une partie de ses carabines, dans le flanc droit de la colonne la plus occidentale.

En fait, le corps de cavalerie ne put dépasser, le 13 au matin, la forêt de Gâtine, à la suite d'un incident que nous relatons plus loin, et reçut l'ordre de bivouaquer à quelques kilomètres au Sud de Valençay, sans avoir rempli sa mission.

Le 13 septembre, le parti rouge atteignit avec le 8^e corps la région de Graçay, avec le 9^e, celle de Vatan, et les avant-

gardes occupèrent, au 8^e corps, la ligne : Bagneux-Mineaux, au 9^e corps, la ligne : Aize-Bouges.

En résumé, l'ordre de l'armée A, pour la journée du 13 septembre, correspondait à la situation, sauf en ce qui concerne l'emploi du corps de cavalerie, et ne laisse rien à désirer sous le rapport de la forme. Il précise la ligne d'arrivée des avant-gardes, des têtes et des queues de colonnes, condition indispensable à remplir pour assurer le stationnement d'une armée en prévision de l'opération du lendemain. On ignorait cela en France, il y a quelque vingt ans, et c'est à la manœuvre d'Iéna analysée par nous, grâce au livre du colonel Foucart sur la campagne de 1806 en Prusse, que notre armée doit de pouvoir exécuter des marches d'armée suivant le mode napoléonien.

Au parti bleu, ou armée B, le stationnement du 12 septembre, jour de repos, était couvert par trois détachemens de sûreté, indépendants des avant-gardes, qui occupaient Loches, Montrésor et Saint-Aignan.

Ces détachemens comprenaient deux bataillons, une ou deux batteries, un ou deux escadrons, une compagnie du génie, et une ou trois compagnies cyclistes.

Suivant l'ordre du 12 au soir pour la journée du 13 septembre, le 1^{er} corps, à l'aile droite, eut à marcher, en une seule colonne, de façon à venir occuper Loché-sur-Indrois avec sa tête et Montrésor avec sa queue (profondeur de 10 kilomètres), pendant que le 5^e corps, en plusieurs colonnes, atteindrait le front Nouans-Faverolles, et que la division coloniale se porterait sur Saint-Aignan.

Le dispositif de stationnement mesure 17 kilomètres comptés sur le front Loché-Nouans-Faverolles. Il est appuyé, en arrière à droite, par la queue du 1^{er} corps à Montrésor, et en arrière à gauche, par la division coloniale à Saint-Aignan. Sa forme favorise la défensive combinée avec des contre-attaques d'aile.

Le stationnement du parti bleu devait être couvert, à distance relativement grande, par les trois détachemens précités, lesquels avaient à se porter, dès cinq heures du matin, celui de droite, de Loches sur Écueillé, celui du centre, de Montrésor sur Luçay-le-Mâle, celui de gauche, de Saint-Aignan sur Villentroy, avec ordre de se retrancher en ces points.

Le dispositif nettement défensif du parti bleu s'explique, à la rigueur, et l'on ne saurait blâmer son chef de l'avoir choisi ;

mais il convient d'observer à quel point la supériorité connue des Rouges en cavalerie a exercé une influence plutôt déprimante sur le haut commandement opposé. C'est que le corps de cavalerie rouge, en le supposant bien conduit, autorisait le général Trémeau à préparer, avec ses 8^e et 9^e corps d'armée, une double attaque de front et de flanc, contre le gros du parti bleu, sans avoir à craindre d'être surpris en flagrant délit de manœuvre.

Le seul événement de la journée du 13 septembre qui mérite d'être raconté est la surprise de la 7^e division de cavalerie (parti rouge), à coups de canon, par le détachement de gauche (Nord) du parti bleu, allant de Saint-Aignan, par Couffy et Lye, à Villentroy.

La 6^e division de cavalerie avait marché des environs de Graçay sur Fontgenuaud, par Saint-Christophe, tandis que la 7^e division se portait de Vatan, par Valençay, sur le même point d'où elle devait explorer dans la direction de Nouans.

Entre huit et neuf heures du matin, la 6^e division, arrêtée près de Fontgenuaud, envoya sur Lye une reconnaissance, laquelle signala l'occupation du village par de l'infanterie ennemie.

Au même moment, la 7^e division, précédée du 7^e dragons, marchait de Fontgenuaud sur Villentroy en côtoyant la forêt de Gâtine par le Nord, puis se rassemblait sur les pentes orientales de la vallée du Modon, en attendant que son avant-garde lui fit savoir que le pont était libre.

Quand le 7^e dragons se présenta devant Villentroy, ce village et le pont qui lui fait suite n'avaient pas reçu la visite de l'ennemi; mais, quelques minutes plus tard, alors que le régiment s'engageait sur la route de Faverolles, deux compagnies du détachement bleu commandé par le général Carbillot, pénétraient dans Villentroy après avoir suivi le chemin qui de Lye suit la rive orientale du Modon, pendant que le gros, composé de six compagnies, un escadron et une batterie, arrivait, par la route de la rive gauche, à Bourg-du-Château. La batterie affectée au détachement eut alors sous les yeux trois régimens de cavalerie et deux batteries à cheval du parti rouge rassemblés sur les pentes opposées, et ouvrit le feu. Ses rafales décidèrent aussitôt le général directeur, présent sur les lieux, à neutraliser pour toute la journée deux des régimens et une batterie de la 7^e division de cavalerie. Quant au 7^e dragons, il fut accueilli, en arrivant devant Faverolles, par le feu de l'avant-garde de la

10^e division d'infanterie, revint sur ses pas, vit sa retraite coupée à Bourg-du-Château et ne put rallier sa division qu'en passant le Modon à gué.

Ainsi, le détachement Carbillet, après avoir laissé de faibles garnisons à Couffy et à Lye, a pu marcher depuis ce village jusqu'à Villentrois sans éveiller l'attention de la 7^e division de cavalerie rouge en voie de réunion en masse sur les hauteurs voisines, et le service de sûreté a été si mal fait, au 7^e dragons comme au gros de la division, que ledit détachement a pu se glisser sans être vu, à Villentrois et à Bourg-du-Château, dans l'intervalle de temps compris entre le défilé du 7^e dragons sur le pont de Villentrois et le moment où la 7^e division se disposait à rompre en colonne de route pour suivre son avant-garde.

A la guerre, on a le droit d'être battu; on ne l'a pas d'être surpris. L'échauffourée de Villentrois est imputable, en premier lieu, au commandement du parti rouge, en second lieu, au chef du corps de cavalerie, enfin aux exécutans eux-mêmes.

Journée du 14 septembre. — Au parti rouge, les dispositions prescrites, le soir du 13, pour le lendemain, en tenant compte des renseignemens assez complets obtenus sur l'adversaire, peuvent se résumer ainsi :

Une division du 8^e corps occupera Valençay ainsi que la forêt de Gâtine et poussera son avant-garde au delà, l'autre division et l'artillerie de corps se plaçant en réserve générale au Sud et pres de Valençay, dans le temps qu'une division du 9^e corps, avec l'artillerie de corps, viendra sur Vieq et Venil, avant-garde vers Luçay-le-Mâle, et que la dernière division tiendra Entraigues, point d'appui de gauche.

Le corps de cavalerie, déjà sur le Nahon qui coule à Vieq, explorera vers Écueillé, afin de reconnaître le gros des forces ennemies, et, en cas d'insuccès, il se repliera à la gauche (Sud) de l'armée A.

Les brigades de cavalerie de corps assureront le contact avec l'ennemi, tout en se maintenant sur les ailes.

De cet ensemble de dispositions, il résulte que le chef du parti rouge fait prendre position à trois de ses divisions sur la rive droite du Nahon, la dernière formant réserve générale, et qu'il lance au delà, vers l'ennemi, les avant-gardes des divisions de droite et du centre, indépendamment, cela va sans dire, de l'exploration confiée au corps de cavalerie.

La position est favorable à la défense, sans pour cela comporter nécessairement la défensive. Son front mesure 12 kilomètres environ, et encore, la forêt de Gâtine, à occuper par des détachemens, n'est-elle pas comprise dans cette estimation.

Le choix du Nahon commeligne terminus des marches à effectuer le 14 septembre, par les colonnes du parti rouge, nous paraît judicieux, en ce qu'il permet de résister avantageusement au parti bleu attaquant ce jour-là, et, dans le cas contraire, de déboucher sur la rive gauche de ce ruisseau. le 15 au matin, sans coup férir.

En tête de l'ordre général de l'armée A pour la journée du 14 septembre on lit cette phrase :

« D'après les renseignemens parvenus jusqu'à trois heures de l'après-midi (le 13 septembre), l'ennemi aurait atteint la ligne du Modon, de Lye à Luçay-le-Mâle. De la cavalerie est signalée vers Écueillé. Le gros des forces ennemies paraît être vers Faverolles. Luçay-le-Mâle, Nouans. Des troupes de toutes armes ont franchi le Cher à Saint-Aignan. »

Il eût donc été bon que le corps de cavalerie, ayant des connaissances sur Écueillé, Nouans, Montrésor, arrivât le 14, de bonne heure, à Villedomain, par Heugnes, et qu'il se tint prêt à marcher, de là, dans le flanc droit de la colonne ennemie la plus proche, aussitôt celle-ci signalée. En dehors des meilleures conditions d'espace et de terrain réalisées en opérant ainsi, le corps de cavalerie avait intérêt à agir dans le flanc droit du parti bleu, et s'il l'eût fait, celui-ci, venant de Tours et environs en suivant les bords du Cher, aurait éprouvé de vives alarmes pour sa ligne de communications.

Dans le dispositif prescrit aux 8^e et 9^e corps, le 13, pour le 14 septembre, on ne voit pas l'embryon d'une manœuvre par la gauche (Sud) destinée à mettre l'ennemi entre deux feux, et cela grâce à la grande supériorité du parti rouge en cavalerie.

L'ordre général du 13 pour le 14 septembre, donné à l'armée B (parti bleu), défie la critique, tellement il est contraire aux règles admises partout en matière de haut commandement.

Dans cet ordre, le seul point digne d'éloge se trouve dans la phrase suivante : « L'armée ennemie semble répartie en deux groupes, dont l'un marcherait sur Luçay-le-Mâle, l'autre sur Écueillé. » La manœuvre qu'aurait dû entreprendre le parti rouge a donc été entrevue par le chef du parti bleu, mais l'erreur éclate aussitôt en ces termes :

« C'est seulement par des reconnaissances offensives que la situation peut être éclairée. »

Depuis vingt années que l'enseignement de l'École supérieure de guerre repose sur la critique historique des campagnes modernes, on pouvait croire que l'expression « reconnaissance offensive » relevait uniquement de l'archéologie.

Une reconnaissance, quelle qu'elle soit, comporte la marche à l'ennemi, puis le retour au point de départ, mais lorsqu'il s'agit d'une reconnaissance offensive composée de grandes unités, le retour est très dangereux.

L'ordre général du parti bleu pour la journée du 14 septembre dit que les troupes devant atteindre leurs nouveaux cantonnemens à six heures et demie du matin, en partiront, à sept heures, pour exécuter des reconnaissances offensives, celles du 4^e corps au Sud-Est, jusqu'à la ligne : Préaux-Heugnes-Jeu Maloches, celles du 5^e corps, à l'Est, vers le Nahon sans le dépasser, et qu'à ces deux corps d'armée, la rupture du combat aura lieu à dix heures et demie, rupture suivie du retour aux cantonnemens atteints mais non occupés le matin à six heures et demie.

On ne doit pas prescrire une rupture de combat longtemps à l'avance pour une heure déterminée, attendu que cette opération toujours fort délicate, si elle est possible, à certain moment, d'après la tournure du combat, ne l'est plus à tel autre, à moins d'affronter un désastre.

Pour reconnaître les dispositions de l'ennemi au moyen d'un combat, on engage les avant-gardes, vers la fin de l'après-midi ou dans la soirée, de façon à éviter, ce jour-là, une bataille véritable. On fait ensuite, la nuit suivante, les modifications au dispositif général, qui ont été jugées nécessaires.

Le commandant du parti bleu pouvait, en la circonstance, demander, le 13, au général directeur que la manœuvre du 14 fût arrêtée à dix heures du matin et, par compensation, reprise le soir à cinq heures.

Si cette proposition eût été acceptée et communiquée sous forme impérative aux deux partis, on aurait vu les avant-gardes du parti bleu se porter en avant et attaquer sur tout le front ennemi jusqu'au moment où l'obscurité aurait mis fin aux engagements. C'est ainsi que doit se faire une reconnaissance offensive, parce qu'elle est sans danger pour l'ensemble et très efficace en raison des données qu'elle procure sur la répartition des forces ennemies.

« On reconnaît une armée avec une armée, » a dit le maréchal Bugeaud, ce qui signifie que reconnaître l'ennemi, c'est préluder à une bataille.

Dans les premiers jours de la campagne de 1859 en Italie, le 20 mai, les Autrichiens firent, sur Voghera, une reconnaissance offensive, laquelle aboutit au combat de Montebello.

Le 6 août 1870, la 14^e division prussienne exécuta une reconnaissance offensive au Sud de Sarrebruck, et tout le monde sait que la bataille de Spickeren en fut la conséquence.

Dans les deux cas, la reconnaissance offensive ne permit pas de rompre le combat et produisit une lutte ardente qui amena, pour les Autrichiens de 1859, la défaite, et pour les Prussiens de 1870, la victoire.

D'autre part, l'ordre de l'armée B pour la journée du 14 septembre ne laisse aucune initiative aux généraux subordonnés, car il règle en détail toutes les dispositions à prendre par les divisions et leurs détachemens, fixe la composition des troupes de liaison, en un mot, ne laisse aux divisionnaires et aux chefs des brigades de cavalerie que le soin de veiller à l'exécution.

Ce n'est pas ainsi que doit se comprendre l'exercice du haut commandement. Un ordre d'armée doit contenir les données des problèmes qu'ont à résoudre les subordonnés immédiats pour atteindre le but défini au préalable. Les ordres de cette nature doivent viser l'application la plus étendue de la loi de la division du travail, et non réduire les généraux au rôle de simples comparses.

L'ordre qui nous occupe est comme le frère de ceux rédigés à Paris, vers la fin de novembre 1870, pour le franchissement de la Marne à Joinville et environs, ordres longs, touffus, diffus, précisant les moindres dispositions à prendre et qui donnèrent lieu à une exécution déplorable, faute de n'avoir pas laissé aux généraux subordonnés le choix des moyens, lesquels varient avec les circonstances créées par l'ennemi ou par les éléments.

Depuis cette époque funeste, on a réalisé, chez nous, des progrès considérables sous le rapport du haut commandement, et en particulier, de la facture des ordres généraux; aussi, est-on fâcheusement impressionné en lisant l'ordre de l'armée B, pour la journée du 14 septembre 1908.

De la manœuvre proprement dite on dira ceci, qu'elle a consisté en deux combats simultanés, mais sans lien entre eux,

livrés, l'un à Valençay et au Nord, par l'avant-garde de la 16^e division rouge à la 19^e brigade bleue, l'autre à Venil et à Vieq, par la 17^e division rouge à la 9^e division bleue renforcée de la 20^e brigade.

Ces engagements partiels ont cessé à partir de dix heures et demie du matin par la retraite voulue et ordonnée des troupes bleues sur leurs points de départ.

Les divisions du parti rouge engagées n'ont pas poursuivi l'adversaire et se sont bornées à occuper les emplacements qui leur étaient prescrits par l'ordre de l'armée.

Le stationnement du 5^e corps bleu sur le plateau de Malakoff, pendant les combats sur le Nahon et le recul de ce corps d'armée jusqu'au Modon, à partir de dix heures et demie, s'effectuèrent sottement, par masses compactes, et telles que l'artillerie des Rouges aurait, en réalité, infligé des pertes immenses aux troupes bleues dudit plateau, surtout quand elles se replièrent sur Luçay-le-Mâle.

A l'aile Sud des deux armées, il n'y eut que des escarmouches, le 4^e corps bleu, à Écueillé, se trouvant trop loin d'Entraigues, point d'appui de gauche du 9^e corps rouge, pour qu'il en fût autrement; le corps de cavalerie rouge s'avança des bords du Nahon sur Écueillé, avec circonspection, et put constater la présence de nombreuses troupes ennemies des trois armes de ce côté.

Au moment, vers midi, où la manœuvre prit fin, l'avantage, tout au moins moral, était aux Rouges.

Journée du 15 septembre. — L'ordre de l'armée A (parti rouge), en date du 14 au soir pour la journée du 15, signale la présence de l'ennemi sur le Modon inférieur avec de fortes réserves à Faverolles et à Écueillé, et porte que l'offensive sera continuée contre la ligne du Modon.

Les dispositions à prendre ont été résumées par nous, comme il suit :

Le 9^e corps attaquera sur le front : Luçay-le-Mâle-Écueillé, de concert avec les dragons disponibles du corps de cavalerie (3 régimens), la 9^e brigade de cavalerie et 2 batteries à cheval, réunis en division provisoire, sous les ordres du commandant de la 7^e division de cavalerie, dirigé lui-même par le chef de la 18^e division d'infanterie.

Le 8^e corps aura sa 16^e division partagée entre la défense de

la forêt de Gâtine et l'appui à donner, avec une brigade et l'artillerie de corps à l'attaque sur Luçay-le-Mâle. Ce corps d'armée placera, pour sept heures du matin, sa 15^e division en réserve générale, à l'Est de Vicq et près de la route de Valençay, à Levroux. La 8^e brigade de cavalerie, renforcée du 2^e dragons, continuera de tenir la droite de l'armée.

Les cinq régimens de cuirassiers du corps de cavalerie et une batterie à cheval seront réunis, à sept heures et demie du matin, près de la Mercerie, sous les ordres du commandant de la 6^e division de cavalerie, pour former une division provisoire de cuirassiers, à la disposition du commandant en chef, lequel sera de sa personne, à six heures et demie du matin, à le Haut-Ray (1 500 m. N.-E. de Vicq).

De cet ensemble de dispositions il résulte que la droite de l'armée A, établie à la lisière occidentale de la forêt de Gâtine, y aura un point d'appui très solide, que l'attaque principale s'effectuera avec trois brigades d'infanterie et deux artilleries de corps sur Luçay-le-Mâle, centre de la position ennemie, que la réserve générale (15^e division) et la division provisoire de cuirassiers participeront, vraisemblablement, à cette attaque en donnant le coup décisif, enfin que la 18^e division d'infanterie et la division provisoire de dragons exécuteront, plutôt, des démonstrations sur l'aile droite (Sud) de l'adversaire.

Le commandant du parti rouge était en droit de prendre l'offensive, le 13, après les combats du 14 septembre, tous défavorables à l'ennemi. Alors pourquoi la 15^e division est-elle en réserve générale? Une telle réserve s'impose dans la défensive, en vue de contre-attaquer victorieusement l'adversaire, mais ici rien de semblable, et la 15^e division, si on veut la porter à l'attaque décisive, ne fera que gêner, faute d'espace, l'action des nombreuses troupes déjà engagées contre le centre ennemi.

Suivant nous, la place de la 15^e division était à Veuil et Vicq. Dans ces conditions, le 9^e corps en entier aurait marché d'Entraigues et de Gehée, par les environs de Jeu-Maloches, contre l'aile droite (Sud) de l'ennemi, très surveillée par les deux divisions du corps de cavalerie.

Les dispositions qui tendent à faire exécuter l'attaque centrale avec une division d'infanterie et une division de cuirassiers, maintenues, l'une et l'autre, en réserve jusqu'au moment décisif, retardent d'un siècle et ne convenaient même plus sur

les derniers champs de bataille de l'époque napoléonienne.

Le chef du parti rouge sera donc réduit à employer sa réserve générale comme un simple réservoir où l'on puise pour combler les vides ou renforcer la ligne de combat, et ses cuirassiers, quand il les lancera contre l'infanterie ennemie, subiront le sort de leurs devanciers à Waterloo.

A l'armée B (parti bleu), on croit l'ennemi très nombreux dans la forêt de Gâtine ainsi qu'à Valençay, et l'on a reconnu qu'il occupe Veuil, Vicq et Jeu-Maloches.

Le chef du parti bleu décide, en conséquence, que l'action consistera, le 15 septembre, à rejeter les forces principales de l'adversaire vers le Nord.

L'ordre de l'armée B du 14 au soir, pour la journée du 15, fixe ensuite les emplacements que les divisions et brigades devront occuper, le 15, à six heures et demie du matin, avant de marcher à l'ennemi. Le dispositif qui en résulte est, pour le moins, étrange. En première ligne, les 8^e et 9^e divisions déployées figurent un redan dont une branche fait face au Sud (8^e division), l'autre, à l'Est (9^e division). Un peu en arrière (Ouest de l'extrémité gauche Nord de la 9^e division, à Luçay-le-Mâle, est concentrée la 20^e brigade, avec un groupe d'artillerie, ayant des avant-postes sur le plateau de Malakoff. En seconde ligne, sur un front de 12 kilomètres, débordant de 4 kilomètres environ les troupes de première ligne, sont disposées, en laissant entre elles des intervalles variables, une brigade de la 7^e division et un groupe d'artillerie, à Écueillé, l'autre brigade avec l'artillerie de corps, constituant la réserve générale, à Terre-Neuve; la division coloniale déployée, la droite à Les Gallois, la gauche à le Bois-Perrault; enfin le détachement Carbillot (19^e brigade et un groupe d'artillerie) à Faverolles, avec avant-postes au Nord, à l'Est et au Sud. En outre, la 3^e brigade de cavalerie relie le détachement Carbillot à la division coloniale, et la 4^e brigade de cavalerie, partagée en deux fractions, surveille, avec l'une, l'intervalle compris entre les deux brigades de la 7^e division d'infanterie, et, avec l'autre, l'intervalle qui sépare la réserve générale de la division coloniale.

Dans ce dispositif extraordinaire, la première ligne, composée de 3 brigades d'infanterie, occupe un front de 4 kilomètres, alors qu'à 6 kilomètres en arrière, la seconde ligne, également de 3 brigades d'infanterie avec, en plus, deux brigades de cava

lerie, s'étale sur un front trois fois plus grand (12 kilomètres).

Un tel dispositif ne répond ni à un but ni à un plan, et il est de nature à rendre très difficile la manœuvre consistant à refouler les forces principales de l'ennemi sur le Cher, c'est-à-dire, vers le Nord.

Le soir du 13 septembre, à l'issue de la manœuvre dénommée par nous *Bataille de Valençay*, nous écrivions :

Le chef du parti rouge savait, le 14 septembre au soir, que l'ennemi occupait Villentrois, Luçay-le-Mâle, Écueillé, qu'il avait fort peu de cavalerie, mais possédait, en revanche, une cinquième division d'infanterie.

Que devait faire ce chef de parti pour mériter les faveurs de la fortune? Manœuvrer, manœuvrer et encore manœuvrer.

D'après la situation du 14 au soir, la manœuvre du 13 septembre aurait dû consister, du côté des Rouges, à pousser les avant-gardes du 8^e corps sur Luçay afin d'attirer l'ennemi sur le Nahon qui coule à Langé, Vieq et Veuil, à fortifier très complètement la position large de 5 kilomètres, et à rassembler, le matin de très bonne heure, le 9^e corps au Sud et près de Jeu-Maloches, sous le couvert du corps de cavalerie ayant l'une de ses divisions à la Marchaisière et l'autre à la Maigrière.

Quand le parti bleu aveugle, faute d'une cavalerie suffisante, aurait été engagé à fond contre les défenseurs de la position : Veuil-Vieq-Langé, le 9^e corps rouge, venant de Jeu-Maloches en deux masses de division, se serait déployé, face au Nord, dans la trouée de la Marchaisière et, de concert avec le corps de cavalerie réuni vers son aile gauche, il aurait remporté, selon toute vraisemblance, un succès éclatant.

La manœuvre du parti rouge, par mouvement débordant combiné avec la défense du front, s'imposait d'autant mieux qu'opérant en territoire national par hypothèse, ce parti pouvait, en cas d'insuccès, se retirer aussi bien vers le Sud que vers l'Est, tandis que le parti opposé, venu de Tours, n'avait d'autre ligne de retraite que la vallée du Cher et, par suite, devait redouter tout particulièrement une attaque contre son aile droite (Sud).

La situation stratégique invitait donc les deux adversaires à développer les plus grands efforts, chacun, contre l'aile méridionale du parti opposé.

Le chef du parti bleu a bien prescrit la manœuvre par la

droite (Sud), mais il n'a pas fait cette aile assez forte pour cela, sans compter que la division coloniale, disposée plutôt vers la gauche de la seconde ligne, n'a été amenée à s'engager qu'au moment où l'action prenait fin.

Le commandant du parti rouge n'a pas jugé bon de diviser son armée en deux, dans le dessein de manœuvrer l'ennemi, tout en le combattant de front, et comme les deux chefs opposés voulaient agir offensivement, la rencontre ne pouvait être et n'a été qu'une bataille parallèle... l'enfance de l'art.

La manœuvre du 15 septembre, ou bataille de Valençay, a donné lieu de notre part aux observations, notées le soir même, que nous allons reproduire :

Les troupes des deux partis ayant occupé, vers six heures du matin, les emplacements fixés, la veille au soir, par leurs chefs respectifs, la 9^e division bleue, mise en mouvement, un peu après six heures et demie, sur Veuil et Vicq, fut très gênée dans sa progression par les feux d'artillerie d'une brigade mixte du 8^e corps, partant des hauteurs à l'Ouest de la forêt de Gâtine.

La 17^e division rouge, accompagnée de l'artillerie de corps du 9^e, ne tarda pas à se porter, de Veuil et de Vicq, à la rencontre de la 9^e division bleue, aidée, en cela, par une brigade de la 16^e division rouge, l'artillerie de corps du 8^e et, plus tard, par une brigade de la réserve générale (15^e division).

Devant une telle supériorité de moyens, la 9^e division bleue commença de reculer en combattant et, vers neuf heures, elle était parvenue à hauteur de la ferme de Malakoff lorsque la 8^e division bleue, pivotant autour de la Pagotterie pour agir vers le Nord-Est comme le prescrivait l'ordre de l'armée B, vint donner dans le flanc gauche (Sud) de la 17^e division rouge qu'elle contraignit à s'arrêter puis à battre en retraite.

Un peu après dix heures, les 9^e et 8^e divisions bleues étaient occupées à remettre de l'ordre dans leurs unités très mélangées à la suite de l'attaque qu'elles venaient d'exécuter, sur le plateau de Malakoff, contre la 17^e division rouge renforcée, lorsque déboucha, sur ledit plateau, la division de cuirassiers rouges venant des abords de Veuil, par le vallon qui monte vers les Garniers.

Le cheminement d'approche fut bien choisi, le déploiement rapide, la charge très impressionnante, mais les lignes d'infanterie et les groupes d'artillerie des Bleus dirigèrent, à courte distance, des feux violens contre les cuirassiers, dont bien peu,

sur **un** vrai champ de bataille, auraient échappé au massacre.

Toutefois, cette attaque de cavalerie eut pour effet de dégager la 17^e division rouge renforcée, ce dont elle profita sans retard pour revenir à la charge et gagner du terrain vers l'Ouest. L'excitation et le désordre inséparables d'une grande charge de cavalerie atteignirent un tel degré que le général directeur se crut dans l'obligation de suspendre la manœuvre au moyen de la sonnerie d'usage; il était alors dix heures et demie.

Cette sonnerie ne fut pas entendue de la 7^e division bleue, ni de la 18^e division rouge, qui luttaient alors, l'une contre l'autre, dans la partie Sud du champ de bataille.

La 7^e division bleue, tout d'abord en réserve, partie à Écueillé, partie à Terre-Neuve, était venue sur la Rafinière et de là avait marché, en formation de combat, vers la Mercerie à la rencontre de la 18^e division rouge, d'où combat indécis entre neuf et dix heures.

Un peu plus tard, la 18^e division rouge ayant reçu un renfort de la réserve générale (15^e division) fit reculer la 7^e division bleue jusqu'à la Rafinière, mais, vers onze heures, un arbitre peu tacticien donna l'ordre, on ne sait trop pourquoi, à la 18^e division rouge de céder le terrain à la 7^e division bleue, en sorte qu'à midi, heure de la suspension de la manœuvre, les Rouges, de ce côté, avaient reculé jusqu'aux abords de la Marchaisière.

La division provisoire de dragons, qui devait opérer en combinaison avec la 18^e division rouge, nous l'avons trouvée, à dix heures, près de la Maignière, cherchant à pénétrer sur le terrain d'action de l'infanterie mais n'osant pas s'engager dans la région assez couverte qu'il lui fallait traverser pour s'y rendre.

Au vrai, la division de dragons (20 escadrons, une batterie, un peloton de mitrailleuses) n'a rien fait, le 15 septembre.

Journée du 16 septembre. — Ce jour-là, il y eut repos complet.

Journée du 17 septembre. — A la suite de la bataille indécise du 15, le général directeur s'était vu dans l'obligation de déterminer, pour chaque parti, la ligne d'avant-postes à occuper le soir même, en partant de cette idée fort juste qu'en pareille occurrence les avant-postes opposés doivent être très rapprochés les uns des autres.

La ligne d'avant-postes du parti rouge passa par Couffy (exclu), Lye, Villentroy, Malakoff, la Mercerie, Jeu-Maloches,

Heugnes, en couvrant un front de 25 kilomètres environ, et celle du parti bleu ne fut pas moins longue.

Le 16 au soir, le chef du parti rouge lance l'ordre de l'armée A pour la journée du 17, ordre d'après lequel la 15^e division relèvera la 17^e division sur le plateau de Malakoff, puis attaquera de concert avec la 16^e division et l'artillerie de corps du 8^e, celle-ci marchant sur Luçay-le-Mâle. La 17^e division et l'artillerie de corps du 9^e devront être, à six heures et demie, entre Langé et Entraigues, pour de là se porter sur Écueillé avec la 18^e division, laquelle sera partie de la Desemerie une demi-heure plus tôt.

Les 6^e et 7^e divisions de cavalerie, normalement reconstituées, seront rassemblées, au Nord et près de Langé, entre le 8^e et le 9^e corps.

Le dispositif sera pris à cinq heures et demie du matin, sauf pour la 17^e division et l'artillerie de corps du 9^e, et les hostilités reprendront à six heures.

Dans ce dispositif, apparaît nettement l'intention louable du chef des Rouges d'attaquer l'ennemi, de front, avec le 8^e corps, et de flanc, avec le 9^e, manœuvre que nous aurions été heureux de lui voir effectuer le jour de la bataille de Valençay (15 septembre). A nos yeux, la 9^e brigade de cavalerie pouvait suffire à relier entre eux les 8^e et 9^e corps en rendant disponible le corps de cavalerie pour une mission extérieure à l'aile gauche.

Sous la réserve qui précède, on ne peut qu'approuver les dispositions contenues dans l'ordre de l'armée A pour la journée du 17 septembre.

Passons maintenant au parti bleu.

Avant de résumer, puis de commenter les dispositions prises à l'armée B pour le 17 septembre, il nous faut rapporter une nouvelle recueillie sur le terrain de l'action vers sept heures du matin.

Le chef du parti bleu, nous dit-on, vient de recevoir du commandant en chef des armées bleues un pli contenant l'ordre de marcher aussitôt en arrière pour passer la Loire aux ponts de Chaumont et d'Amboise en vue de rallier l'armée bleue principale du côté de Château-Renault.

Cette dépêche hypothétique avait été tenue secrète, ou tout au moins le croyait-on, dans le dessein de provoquer de la part du chef de l'armée B, au cours des engagements du 17 septembre, l'improvisation des ordres nécessaires à la rupture du combat et à l'organisation de la retraite.

L'examen de l'ordre de l'armée B, en date du 16 pour la journée du 17 septembre, montre à quel point a été éludée l'improvisation qui devait être, pour le haut commandement de cette armée, l'occasion d'affirmer sa valeur militaire pratique.

L'ordre en question débute ainsi :

« L'armée B, étant rappelée vers le Nord-Ouest, rompra le contact avec l'ennemi, demain 17 septembre. Mais, afin d'assurer la liberté de ses mouvemens, elle commencera par un mouvement de *défense agressive* (?) et se retirera ensuite par échelons successifs. »

L'ordre définit ensuite les emplacements à occuper par les grandes unités, le 17 septembre à six heures du matin, au moment où la manœuvre doit commencer.

D'après cela, quatre divisions sur cinq seront disposées *sur une seule ligne*, de 12 kilomètres environ, face à l'Est, la 8^e division tenant la droite vers la Bouquetière; la 9^e, vers Pouxieux; la 10^e, à Luçay-le-Mâle et la division coloniale, à Roland; enfin, la 4^e brigade de cavalerie, à l'extrême droite, près de Plaineffe, et la 5^e brigade de cavalerie, à l'extrême gauche, vers le moulin des Mardelles.

Étant donné que le chef du parti bleu avait surpris le secret de l'ordre de retraite, c'était le cas, ou jamais, de disposer les troupes de l'armée B sur deux lignes, la seconde débordant les ailes de la première.

En vertu de l'ordre en question, la 7^e division dut se porter, à six heures également, de ses cantonnemens du 16 septembre sur Montrésor, pour prendre position entre ce bourg et le village de Villeloin, puis à midi, rompre sur Saint-Quentin et Chedigny, à une quinzaine de kilomètres plus loin vers le Nord-Ouest.

Ainsi disposée à 20 kilomètres de la ligne de bataille, la 7^e division ne sera d'aucune utilité pour son armée, que celle-ci avance ou recule. C'est à Écueillé qu'était la place de la 7^e division, car de ce point elle pouvait agir, en attaque ou en contre-attaque, sur l'aile gauche (Sud) du parti rouge.

Afin d'expliquer le choix étonnant de Montrésor comme position dévolue à la 7^e division d'infanterie, on a prétexté qu'il fallait envoyer, le même jour, cette division à Saint-Quentin, en prévision de son embarquement en chemin de fer.

La raison est faible, car si la 7^e division eût été à Écueillé,

elle aurait pu aller dans l'après-midi à Saint-Quentin, sans trop d'efforts.

À la suite de son ordre général pour le 17 septembre, le chef du parti bleu envoya des *Instructions pour le combat et la rupture du contact*, réglant les dispositions à prendre, dans chaque division, aux divers momens de la lutte.

Lesdites instructions prescrivent, en résumé, ceci : Après que les 8^e et 9^e divisions ainsi que les coloniaux auront exécuté ce que l'ordre appelle, bien à tort, un mouvement de *défense agressive*, et qui est tout simplement une offensive poussée jusqu'à la ligne les Garniers-Veuil, la 8^e division, tenant la droite, et successivement les autres, se retireront sur Nouans et Faverolles (division coloniale).

Comme l'ordre d'armée du 14 pour le 15 septembre, l'ordre et les instructions concernant les opérations à effectuer par le parti bleu, le 17 septembre, ne laissent aux généraux subordonnés qu'une initiative dérisoire. Le bourg de Nouans est donné comme objectif de retraite à trois divisions d'infanterie et à deux artilleries de corps, la 8^e division passant par Écueillé, la 9^e par la forêt de la Tonne, la 10^e par le Nord de cette forêt. Ce n'est pas ainsi que doit s'effectuer une retraite, attendu qu'en pareil cas il faut éviter à tout prix la convergence de plusieurs colonnes sur un point où elles produiraient un encombrement désastreux.

En résumé, les dispositions ordonnées à l'armée B pour le 17 septembre sont faibles et en désaccord avec les conditions de la guerre moderne, exigeant que l'initiative la plus large soit accordée aux chefs en sous-ordre.

La manœuvre du 17 septembre débuta vers six heures et demie du matin, par un violent combat qui mit aux prises, tout d'abord, la 9^e division bleue et la 15^e division rouge sur le plateau de Malakoff.

La 8^e division bleue prit bientôt part à la lutte contre la 15^e division rouge en avançant dans la direction de Vicq, tandis que la division coloniale en mouvement de Roland sur Veuil était contenue, devant Boisseloup, par la 16^e division rouge.

Les attaques du plateau s'abordèrent, vers huit heures, drapeaux déployés, baïonnettes hautes, au son des tambours et des musiques. Ce fut un spectacle émouvant et plein de promesses, car, à voir nos petits soldats courir à l'assaut avec un entrain

endiablé, et ce, en dépit du sac, on avait peine à croire qu'ils fussent sur pied depuis deux heures du matin et soumis, de longue date, à des épreuves très dures.

La 15^e division rouge dut reculer, mais peu, attendu que la 17^e division rouge, en se portant des abords de la Mercerie sur Écueillé, ne tarda pas à déborder l'aile droite (Sud) de la 8^e division, laquelle fut ainsi contrainte à la retraite.

D'autre part, la 18^e division rouge, partie à six heures, de la Desemerie, ne rencontrait aucune résistance et avançait rapidement sur Écueillé.

La 8^e division bleue eut beaucoup de peine à effectuer sa retraite, et l'on peut même croire que, si c'eût été pour de bon, elle aurait été enveloppée et prise avant d'avoir pu atteindre Nouans.

Les autres divisions du parti bleu effectuèrent leur marche rétrograde d'une façon très médiocre, le jeu des replis successifs étant mal faits par suite du défaut d'initiative des subordonnés, conséquence des instructions étroites données, la veille, par le chef de parti.

Du côté des Rouges, le 8^e corps n'eut qu'à pousser devant lui les trois divisions bleues opposées, au fur et à mesure qu'elles cédaient du terrain, pendant que le 9^e corps débordait et enveloppait la 8^e division bleue. Ce corps d'armée se serait même emparé de Nouans, point de rendez-vous de trois divisions bleues, si la manœuvre eût été continuée jusqu'à deux heures de l'après-midi.

Les combats en retraite livrés ce jour-là donnèrent l'occasion à quelques unités appartenant, soit à l'assaillant, soit au défenseur, de faire preuve d'une grande capacité manœuvrière.

C'est ainsi, par exemple, que vers dix heures du matin, sur le plateau Sud-Ouest de Luçay-le-Mâle, le 90^e d'infanterie rouge (17^e division, 33^e brigade) fit contre le 82^e bleu (9^e division, 17^e brigade) une attaque très réussie, laquelle fut à son tour mise en échec par le 4^e bleu (9^e division, 17^e brigade), agissant en contre-attaque, le tout, avec la participation de quelques batteries et de fractions cavalières.

Le 17 septembre comme le 15, la cavalerie, de part et d'autre, a opéré activement par escadron ou par régiment, afin de venir en aide à son infanterie, mais les brigades et divisions de cavalerie n'ont, pour ainsi dire, rien fait.

A l'issue de la manœuvre, les régimens d'infanterie en

marche pour se rendre à leurs nouveaux cantonnemens, présentaient beaucoup de cohésion, et l'attitude des hommes témoignait en faveur de leur résistance à la fatigue, comme de leur esprit de discipline.

Journée du 18 septembre. — La veille, à neuf heures du matin, le chef du parti rouge avait pris connaissance d'une dépêche télégraphique émanant du général directeur, mais supposée écrite au Mans, le 17 à une heure du matin, par le général en chef des armées rouges, pour appeler l'armée A sur Vendôme afin de la faire coopérer à l'offensive générale fixée au 21 septembre.

La retraite de l'armée B, commencée le 17 à neuf heures du matin, et continuée jusqu'à la fin de la manœuvre de ce jour-là, indiquait bien au chef de l'armée A que l'ennemi réunissait ses forces au Nord de la Loire, et que les troupes du parti bleu devaient être vigoureusement poursuivies.

Le chef du parti rouge, dans son ordre du 17 au soir pour la journée du lendemain, prescrivit, en conséquence, des mesures susceptibles, de compromettre la retraite de l'adversaire en cherchant à le gagner de vitesse sur Tours par une marche extérieure à la plus occidentale de ses colonnes.

L'ordre organise, sans dire le mot, une avant-garde générale comprenant une division et les troupes non endivisionnées du 8^e corps, plus les deux divisions du corps de cavalerie, et cette avant-garde refoulera directement l'ennemi vers le Nord, en même temps qu'elle couvrira la marche du gros de l'armée en deux colonnes, celle de gauche (9^e corps), suivant la rive droite de l'Indre, celle de droite (une division du 8^e corps) utilisant la route qui traverse la forêt de Loches dans sa plus grande largeur.

Cet ordre est très bon, mais il ne dit pas qui dirigera les trois divisions, dont deux de cavalerie, lancées à la poursuite de l'ennemi sur Nonans et Montrésor; d'autre part, les chemins qu'il indique vaguement au 9^e corps pour se porter de Villedomain à Vitray sont plus que médiocres.

L'ordre de l'armée B du 17 pour le 18 septembre débute ainsi :

« L'armée B continuera, demain 18, son mouvement vers le Nord-Ouest et gagnera la ligne du Cher. Le mouvement sera couvert par deux arrière-gardes, l'une vers Faverolles, l'autre au Nord de Nonans. Tous les autres élémens précédés de leurs convois se rendent directement à leur cantonnement. »

Sous le titre : *Exécution du mouvement*, le chef du parti bleu prescrit à la division coloniale, renforcée de la 5^e brigade de cavalerie, d'être, à six heures et demie du matin, au Sud de Faverolles et de se rendre à ses cantonnemens à dix heures, et il ordonne au 5^e corps de constituer avec les 31^e et 89^e d'infanterie, l'artillerie de la 10^e division, l'artillerie de corps et la 4^e brigade de cavalerie, une arrière-garde, sous les ordres d'un général, qui sera en position, à sept heures et demie, sur le plateau de la Vesardière (entre Nouans et Orbigny) et gagnera son cantonnement à neuf heures et demie.

Les colonnes formées par les gros devront se mettre en route, à six heures du matin.

Comme on le voit, la marche rétrograde du parti bleu, talonnée, peut-être même débordée par un ennemi entreprenant, est organisée de telle sorte qu'elle n'offre d'une retraite que le simulacre.

En exécution des ordres donnés la veille, les colonnes du parti bleu ont marché, dès six heures du matin, vers leurs cantonnemens préparatoires aux embarquemens en chemin de fer, en laissant en position deux arrière-gardes.

Celle de gauche (Est) n'eut pas l'occasion de combattre, mais l'autre, à droite (Ouest), établie sur le plateau de la Vesardière, fut attaquée, vers huit heures, par la 15^e division d'infanterie rouge accompagnée de la 6^e division de cavalerie et escortée à distance, sur son flanc gauche (Ouest), par la 7^e division de cavalerie; cette arrière-garde a soutenu des combats en retraite qui l'on conduite, vers neuf heures et demie, sur le plateau de la Foucherie, où elle a résisté de pied ferme jusqu'à la fin de la manœuvre sonnée à dix heures et quart.

Il y avait là 6 bataillons, 12 batteries et 8 escadrons de cavalerie légère appartenant au parti bleu. Vers dix heures, la 6^e division de cavalerie rouge ayant débordé l'aile gauche (Est) adverse où se trouvaient la majorité des batteries sous la protection de la brigade légère bleue, repoussa cette brigade accourue à sa rencontre et put s'emparer de cinq ou six batteries ennemies, à la suite d'une charge qui termina d'une façon brillante les grandes manœuvres du Centre.

Ces manœuvres ont comporté un certain nombre d'expériences ayant trait à des innovations et à des projets.

C'est tout d'abord la télégraphie sans fil. Au quartier général

de la direction était un poste avec ballon captif maintenu à 300 mètres de hauteur, d'une portée immense, puisqu'il interceptait les dépêches de Berlin; il y avait, en outre : 4 postes avec mâts de 30 mètres, d'une portée de 100 kilomètres et plus. Le fonctionnement des appareils a été excellent.

On a vu, à ces manœuvres, des mitrailleuses d'infanterie portées par des animaux de bât, et des mitrailleuses de cavalerie, sur roues et attelées, les unes et les autres groupées par deux.

Les premières, servies par une section, la seconde, par un peloton, étaient fort bien commandées, mais, leur emploi correspondant à des circonstances définies et peu nombreuses, il est à craindre, d'après nos observations, que l'on en fasse un usage parfois intempestif.

De grands efforts sont faits depuis quelques années pour alléger le chargement du fantassin.

Aux manœuvres du Centre, le 113^e d'infanterie était pourvu, à titre d'expérience, d'un habillement et d'un équipement nouveaux.

La capote, à un rang de boutons, présente, sous le col rabattu, un capuchon mobile en tissu léger imperméable. Cette disposition est aussi mauvaise que disgracieuse.

Le sac expérimenté est petit, léger, d'un port très facile, mais, comme il ne peut contenir tous les objets indispensables, on est contraint d'en faire un petit ballot que l'on met sur la voiture de compagnie.

L'outil porté à la ceinture n'est pas gênant. Le bidon très léger, muni d'un gobelet faisant corps avec lui, est très supérieur à l'ancien.

On a expérimenté, dans plusieurs unités, des cuisines roulantes qui ont donné les meilleurs résultats. Des esprits chagrins, et surtout médiocres, allèguent, contre l'adoption de ces cuisines, que les hommes, faute de pouvoir fricoter au cantonnement, passent leur temps à courir les cabarets.

Une expérience fort intéressante a été faite avec une voiture à viande, automobile, transportant plusieurs milliers de rations à des distances considérables et organisée de telle sorte que la viande présente une température inférieure de 6 degrés à la température extérieure.

Le service des subsistances a expérimenté, pour les ravitaillements, deux convois composés d'automobiles lourds provenant de divers constructeurs et un convoi de trains Renard. Les pre-

miers ont fonctionné d'une façon satisfaisante et le troisième s'est montré parfait. La vitesse était de 10 à 12 kilomètres à l'heure, et le parcours journalier, de 80 à 100 kilomètres.

On a mis en expérience, à la 15^e division d'infanterie, les 17 et 18 septembre, un nouveau règlement sur le service de santé en campagne, qui a procuré de très bons résultats. Enfin, le pont Barrault, expérimenté par le 104^e d'infanterie, et le pont Very, par la cavalerie, ont donné lieu à des constatations favorables.

Impression d'ensemble. — L'organisation des grandes manœuvres du Centre, à la fois prévoyante et sobre, mérite les éloges qu'on lui a prodigués.

On ne reviendra pas sur les inconvéniens qui résultent de l'emploi exclusif et journalier du cantonnement.

Il est à souhaiter que l'administration de la Guerre s'inspire à l'avenir des errements suivis depuis quelques années en Allemagne et en Suisse pour donner aux grandes manœuvres un cours normal, sans trêve ni suspension.

Le bivouac et le cantonnement-bivouac, qui sont les deux seuls modes de stationnement à employer en pareil cas, impliquent la formation de parcs divisionnaires chargés de paille et de bois venant se mettre à la disposition des troupes dès qu'elles s'arrêtent pour la nuit.

En supposant ces conditions remplies aux récentes manœuvres d'armée contre armée, le programme aurait pu être avec avantage celui-ci :

Le 12 septembre, les partis opposés sont à 60 ou 80 kilomètres l'un de l'autre et l'exploration commence ; le 13, marches d'approche ; le 14, prise de contact tactique et engagement des avant-gardes ; le 15, bataille ; le 16, poursuite du parti battu ou rappelé en arrière par ordre supérieur ; le 17, repos, et le 18, revue.

Pour nous, il est bon de clôturer les grandes manœuvres d'armées par une solennité militaire qui attire un nombreux public et procure aux troupes l'occasion de se dénombrier, comme aussi d'affirmer leur cohésion et leur entraînement.

Jusqu'en 1901, nos manœuvres d'armées se terminaient par une revue préparée à grands frais et qui absorbait un temps précieux en raison de la concentration préalable de tous les élémens à proximité du terrain choisi.

La revue que nous souhaitons serait organisée très simplement, sans tribunes, et consisterait à faire défiler, le même jour.

mais à une heure et sur un terrain différens, chacun des partis, dans une formation simple, compacte, agréable à l'œil, l'infanterie, par exemple, étant en carré de brigade.

La direction des manœuvres, grâce au tact et à l'esprit de conciliation du général de Lacroix, s'est exercée sans froisser les susceptibilités en jeu, tout en imprimant aux opérations un cours régulier en rapport avec les données du thème et les circonstances nées du choc de deux volontés adverses.

Au parti bleu, nous avons relevé un certain nombre de dispositions, prescrites par le général Millet, que nous jugeons fautives et qui portent sur les reconnaissances offensives du 14 septembre, le dispositif du 15 au matin, la rupture du combat du 17 et le placement, ce jour-là, de la 7^e division, à Montrésor.

Le général Trémeau nous semble avoir bien conduit les opérations du parti rouge. Toutefois, le 13, son corps de cavalerie a été envoyé sur une direction fausse; le 14 et le 15, il n'a rien fait, ou à peu près, enfin, le 15, le dispositif de l'armée, sur une ligne de trois divisions avec une autre division en réserve centrale, ne pouvait amener qu'une bataille parallèle, alors que l'énorme supériorité du parti rouge en cavalerie autorisait une manœuvre débordante. On a pu remarquer que les chefs de partis ayant, chacun, sous leurs ordres deux corps d'armée, ont franchi cet échelon pour manœuvrer avec leur quatre ou cinq divisions d'infanterie. On ne peut en effet établir des combinaisons variées avec deux élémens, il en faut au moins trois; aussi, dans une armée de trois ou de quatre corps, l'unité de manœuvre est-elle le corps d'armée, et non plus la division. Toute musique d'ensemble repose sur le quatuor.

Des constatations qui précèdent, il résulte qu'aux manœuvres du Centre, les commandans de corps d'armée ont eu un rôle très effacé et que tout le poids des opérations ordonnées reposait sur les divisionnaires. Ceux-ci ont, en général, bien rempli leur tâche, mais il y a entre eux des différences marquées, trop même, dans une armée susceptible, comme la nôtre, de faire la guerre d'un jour à l'autre.

Tandis qu'aux manœuvres allemandes, les généraux sont à la place qu'ils occuperaient sur un vrai champ de bataille et n'ont auprès d'eux que le minimum d'auxiliaires, les nôtres, escortés d'un groupe de cavaliers (officiers et troupe), comparable, parfois, à un escadron en masse, n'hésitent pas à se tenir à moins de

200 mètres de la ligne des tireurs et, par suite, interviennent dans l'exécution de détails très au-dessous de leur grade. A cette pratique il y a de nombreux inconvéniens, dont le moindre n'est pas celui-ci : que diront les soldats à la guerre, lorsqu'ils ne verront plus auprès d'eux leurs généraux ?

Les manœuvres du Centre ont avantageusement donné aux chefs de tout grade l'occasion de commander à des unités, numériquement, très fortes (200 hommes, et plus, par compagnie) et de mettre ainsi leur coup d'œil tactique au diapason des forces qu'ils auraient à diriger sur un vrai champ de bataille.

Les officiers, les jeunes surtout, sont en progrès sous le rapport tactique, en ce sens qu'ils savent prendre, mieux qu'autrefois, des décisions adéquates aux circonstances, mais il y a encore beaucoup à faire pour que la tactique pratique soit pour eux comme une seconde nature.

Les troupes ont, de nouveau, fait preuve, à ces manœuvres, des qualités d'endurance, d'entrain, de bonne humeur qui sont un peu l'apanage du soldat français. L'infanterie est en voie de progrès. Aux évolutions compassées d'autrefois ont succédé des mouvemens simples, permettant le modelage rapide des formations sur le terrain. Certains régimens, bataillons et compagnies sont devenus très manœuvriers. En général, les tireurs se montrent trop et les officiers ne prennent pas assez de précautions pour masquer les réserves et les amener, au moyen de cheminemens défilés, sur de nouveaux emplacements à l'abri des vues de l'ennemi. Au début de l'action, l'échelonnement des unités n'a pas une profondeur suffisante.

Dans beaucoup de régimens, on emploie en toutes circonstances, pour progresser sous le feu, la méthode dite « par infiltration, » au lieu d'en réserver l'usage aux cas particuliers où elle s'impose et d'avoir recours, dans chacun des autres cas, à un procédé différent.

Pendant les combats de feux, les tireurs, formant une ligne généralement assez dense, ont fréquemment creusé, par ordre, des abris de tirailleurs, mais il ne nous a pas été donné de voir des positions solidement retranchées.

Notre fantassin, dès que l'action est engagée, se montre vif, leste, ardent, infatigable. A l'instar du cheval de pur sang, il somnole, au repos ; mais, vienne une forte excitation, ou le voit se transformer, instantanément.

Sauf le matin du 18 septembre, les divisions de cavalerie n'ont, pour ainsi dire, rien fait, et c'est grand dommage, parce que leur défaut de mordant, joint à une activité des plus faibles donneront une apparence de raison aux détracteurs de la cavalerie, quand ils reviendront à la charge pour demander que l'on réduise l'effectif de cette arme.

Si les divisions de cavalerie se sont montrées très piètres aux manœuvres du Centre, on ne peut en dire autant des brigades de cavalerie de corps d'armée et des escadrons divisionnaires. En particulier, les régimens et escadrons de cavalerie légère nous ont fait une très bonne impression, et leur remonte nous a semblé excellente. A maintes reprises, et sur les terrains les plus divers, des escadrons de cavalerie légère ont sous nos yeux prêté un concours des plus efficaces à l'infanterie, et surtout à l'artillerie en péril.

Notre artillerie est digne des plus grands éloges pour sa forte éducation technique et les efforts qu'elle fait depuis quelques années en vue d'acquérir le sens tactique.

Certains groupes nous ont procuré la joie d'observer des marches bien défilées, des mises en batterie couvertes par le terrain, des changemens de position exécutés à miracle, enfin une direction du feu, parfaite. Quand tous nos groupes de batteries ressembleront à ceux-là, on aura le droit d'affirmer la supériorité mondiale de l'artillerie française.

En somme et pour finir, notre impression sur les troupes composant les armées A et B a été plutôt très bonne, et nous sentions, à les voir si intelligentes, si désireuses de bien faire et si énergiques, qu'elles étaient capables de l'emporter sur un ennemi puissamment redoutable, à la condition de mettre leur confiance la plus entière dans le haut commandement.

GÉNÉRAL BONNAL.

L'AMIE PERDUE

DERNIÈRE PARTIE (1)

V

Le lendemain, ainsi qu'il l'avait promis, Georges prit le train. Il découvrit facilement à Lucerne Philippe, — car le mari de Germaine ne se cachait pas, — dans un hôtel au bord du lac. C'était le matin. Le portier alla remettre sa carte, puis, revenant le chercher, le conduisit au premier étage, dans un salon. Les restes du petit déjeuner étaient encore sur la table. On voyait le lac brumeux, les montagnes couvertes de neige, et la sirène d'un bateau prêt à lever l'ancre déchirait l'air de son plaintif appel. Au fond de lui, Georges avait d'abord espéré secrètement que Philippe refuserait de le recevoir; maintenant il souhaitait que Philippe témoignât à l'égard de Germaine une parfaite indifférence; et c'est à peine si, honteux d'un pareil désir, il osait se l'avouer. De l'attitude de Philippe, quel rêve pouvait naître pour lui! Même si Germaine aimait encore Philippe, un jour, trop certaine d'être à jamais abandonnée, ne consentirait-elle pas à écouter une autre voix? Se trouverait-il en face d'un homme déjà assailli par les regrets, ou au contraire d'un homme heureux? Il pressentait quelle douleur le bouleverserait, s'il reconnaissait sur le visage de Philippe, dans ses gestes, dans le timbre de ses paroles, une preuve, si légère fût-elle, que cette folie lui pesait déjà. Trop honnête toutefois pour que l'intérêt de Germaine

(1) Voyez la *Revue* du 4^e novembre.

souffrit de son angoisse, il pouvait l'aimer, il pouvait souhaiter qu'elle l'aimât, mais il savait quel était son devoir et qu'il lui fallait essayer de ramener à une femme trahie son mari coupable.

L'entrevue ne fut pas très longue. Il y eut d'abord entre eux une lourde gêne ; ils ne s'étaient pas serré la main et ils demeurèrent debout.

— Je viens, dit enfin Georges, de la part de M^{me} Le Thiennet...

Et il s'interrompit ; Philippe se taisait.

— M. et M^{me} de Servières, continua Georges, ignorent tout encore. M^{me} Le Thiennet, dans son abandon, a couru vers moi ; je suis l'ami de son enfance.

Philippe se taisait, toujours. Ce silence impénétrable aurait pu rendre plus grandes encore les hésitations de Georges : au contraire, sur-le-champ, elles s'évanouirent. Irrité, blessé, ému, il dépeignit l'accablement de Germaine : devant un tel désespoir, c'était lui qui avait décidé de rejoindre Philippe. Il s'emportait, il implorait, il fut plus éloquent qu'il ne l'eût sans doute été, s'il n'avait pas éprouvé le besoin d'étouffer son propre amour ; mais il ne voulait pas que, plus tard, réfléchissant à la démarche entreprise, il pût se reprocher de ne pas avoir tout tenté pour qu'elle réussit. Il se convainquit vite cependant qu'il s'adressait à un homme dont la réponse était prête depuis longtemps ; il lui sembla aussi à certains bruits que, dans la pièce contiguë, peut-être derrière la porte, quelqu'un, M^{me} de Nuyves assurément, se tenait aux écoutes. Philippe inclinait parfois la tête, parfois il murmurait : « Je sais, je sais. » Georges avait parlé avec tant de sincérité et de chaleur, que des larmes mouillaient ses yeux.

— Ce voyage était inutile, monsieur, dit Philippe, mais c'est d'un ami dévoué que de l'avoir fait... Je voudrais que Germaine me pardonnât le mal que je lui cause... Je lui expliquerai longuement dans une lettre toutes les raisons de mon départ... Elle aurait vraiment été très malheureuse avec moi ; nos caractères différaient trop ; j'ai préféré tout briser plutôt que de lui imposer, à elle comme à moi, dans l'avenir, une existence odieuse. Au reste, le divorce sera prononcé contre moi.

— Je ne crois pas que M^{me} Le Thiennet consente au divorce, répondit Georges.

Philippe fit un geste vague. Georges comprit que tout, prière ou menace, serait vain, et ils se séparèrent.

Le jour même, Georges écrivit à Germaine le résultat de cette entrevue. Tandis qu'il achevait sa lettre, près de la fenêtre de sa chambre, il aperçut, arrêtés devant le lac, M^{me} de Nyves et Philippe. Philippe s'appuyait au bras de sa maîtresse; un bateau accosta; ils regardèrent les passagers descendre et, amusés par ce défilé, ils riaient. M^{me} de Nyves leva les yeux vers Philippe et, durant une minute, tout cessa pour eux d'exister. Vingt-quatre heures plus tard, Georges partit. Il se proposait d'aller boulevard Delessert, à peine rentré; mais, à Paris, il s'en jugea incapable. Les sentimens les plus opposés se partageaient son âme. L'idée que Germaine souffrait cruellement attisait en lui sans cesse contre Philippe une colère indignée : comment Philippe avait-il pu la trahir? comment avait-il pu méconnaître tout ce qu'il y avait en elle de charmant? comment avait-il osé manquer à ses sermens? Mais aussi une sorte d'ivresse possédait Georges : puisque Philippe renonçait à Germaine, Germaine était libre, du moins un jour elle le serait. Sans doute ses principes religieux inspiraient encore à la jeune femme l'horreur du divorce; mais le temps est un grand maître; quand on est jeune, on ne rompt pas à jamais avec les joies de la vie. Peut-être, à la fin, tout de même, consentirait-elle à demander une séparation qui, au bout de trois années, deviendrait un divorce sur l'instance de son mari; Philippe épouserait M^{me} de Nyves : pourrait-elle encore se croire mariée lorsque son mari, lui, aurait une autre femme? Georges ainsi exaltait son amour, en imaginant l'avenir. Tout aussitôt il s'affolait : que rêvait-il? Germaine ne l'aimait que d'une fraternelle affection; jamais elle ne demanderait la séparation. Alors il luttait contre cette conjecture avec toutes les ressources de sa raison : Germaine, dupe de son honnêteté, l'aimait peut-être d'amour, sans le savoir; un rien suffirait à l'éclairer, à détruire sa passion chimérique pour Philippe, et à lui montrer, dans ses longues années d'enfant et de jeune fille, la lente formation d'un amour profond, qui soudain se découvre. Les jours s'écoulaient : dans son laboratoire, chez lui, partout, il ne pensait qu'à Germaine; cependant, il n'osait pas aller boulevard Delessert : il avait peur. Naguère, lorsqu'il ignorait son propre cœur, il ne voyait en elle que l'amie de son enfance; maintenant il verrait une femme, belle, malheureuse et qui avait éveillé en lui l'amour. Il avait peur de lui aussi, peur de ne pas se dominer et de parler trop

tôt. S'il parlait trop tôt, ne se révolterait-elle pas? Et d'autre part, s'il ne parlait pas, ne laisserait-il pas échapper l'occasion unique du bonheur?

Pâques était loin déjà; le printemps commençait tristement, un vent froid soufflait, il pleuvait. Un après-midi, enfin poussé par une force invincible, Georges monta jusqu'à Passy. La voix presque tremblante, il demanda si M^{me} Le Thiennet était là; elle y était; lentement il gravit les marches qui conduisaient au premier étage. Le valet de chambre le fit entrer dans le salon. Rien n'y avait changé; les meubles occupaient les mêmes places et près du fauteuil de Germaine la même petite table ronde supportait des revues et des livres; les stores déroulaient leurs patientes allégories. Seul, le paysage, qu'on embrassait des fenêtres, était un peu différent, avec les marronniers en feuilles du quai et les coteaux verts de Meudon. La porte s'ouvrit : c'était Germaine.

— Enfin, c'est vous!

Elle lui tendait la main; il la regarda avec inquiétude. Il l'avait quittée si faible, si accablée, et maintenant, — subissait-il une illusion? — toujours langoureuse, elle lui semblait néanmoins apaisée.

— Quand êtes-vous rentré? interrogea-t-elle.

Il dit en baissant la tête :

— Je suis rentré depuis trois semaines.

— Depuis trois semaines! et c'est aujourd'hui seulement que vous venez! Pourquoi n'êtes-vous pas venu tout de suite?

Il balbutia :

— Je n'en ai pas eu le courage... Je n'avais pas réussi : je n'avais plus rien à vous dire.

Il y eut un long silence.

— Alors, fit-elle sans prononcer le nom de Philippe, vous l'avez vu?

— Oui, je vous l'ai écrit.

— Je sais; mais comment est-il? vous ne me l'avez pas dit.

— Le même.

— Et votre démarche ne l'a pas étonné?

— Non.

— Avait-il l'air heureux?

Il ne sut que répondre. Il ne voulait pas lui mentir.

— Comment peut-on juger en un si court entretien si un homme est heureux ou non?

— Et elle, vous l'avez vue?

— Non.

Et en même temps l'image de Philippe et de M^{me} de Nyves, arrêtés au bord du lac, passa devant ses yeux. Il demanda :

— Et vos parens?

— Je les ai informés hier.

Ils se turent encore.

— Vous avez toujours beaucoup de peine, reprit Georges.

— Oui, sans doute, beaucoup.

— Sans doute ! Que voulez-vous dire ?

Elle s'assit, demeura quelques secondes muette, et haussant les épaules :

— Eh bien ! c'est étrange... Après sa fuite et tandis que les journées se succédaient sans qu'il revint, j'étais pareille à une folle... Je pleurais, je n'avais plus de force, je me traînais, comme une malade, à travers l'appartement ; je ne pouvais penser qu'à lui. C'était l'éroulement de toutes mes illusions : je ne connaissais rien de la vie, du moins rien de ses douleurs ; en une minute, elles m'étaient révélées... Et puis soudain... je ne sais plus comment... il s'est produit en moi un grand calme, comme si tout mon corps avait un impérieux besoin de repos... Je suis triste toujours, je ne me consolerais jamais, j'en suis trop sûre ; mais je goûte une douceur amère, presque un contentement de ne plus mener une existence agitée, d'avoir devant moi de longues heures, même parfois d'être seule. Alors je rêve...

— Vous rêvez !

— Oui.

— A quoi ?

— A mes jeunes années. Je m'imagine que je n'ai pas quitté Salagnac... Comme j'étais ignorante ! Comme j'étais gaie aussi ! Vous vous rappelez ?

— Je me rappelle.

— Ah ! mon ami, tout mon bonheur, ce sont ces années-là ; jamais plus je ne serai heureuse.

— Mais si, mais si ; vous êtes si jeune.

Elle secoua la tête ; elle ne le croyait pas. Un mélancolique sourire flotta sur ses lèvres.

— Vous rappelez-vous le baptême de la fille de la fermière? J'étais la marraine, vous étiez mon compère...

Il poursuivit :

— Vous aviez seize ans; l'automne finissait; vous portiez une robe longue. Avant de partir pour l'église, vous m'avez fait réciter mes prières sur la terrasse, en bas du perron, car vous me traitiez de mécréant.

— C'est vrai.

Elle dit encore :

— Et le mariage de Jeanne Noguères, à Lamavie; j'ai dansé là ma première valse avec vous. Elle est heureuse, elle habite toujours le pays où elle est née.

Ses yeux graves s'inclinèrent; elle se recueillait. Lui se recueillait aussi; mais une angoisse le serrait à la gorge. Que ressentait-il au juste, il n'aurait su l'expliquer: il était triste, et il avait de la joie; il était craintif, et il avait confiance; il espérait, et il se raillait d'espérer. De tous les coins ténébreux de son cœur des souvenirs s'éveillaient, petits souvenirs de petites choses, et c'était toute son adolescence et toute sa jeunesse qui surgissaient, et lui parlaient, et lui répétaient: tu l'aimes, tu l'aimes, tu l'aimes.

... Un soir, à Salagnac, ils avaient eu une belle frayeur. M. de Servières voyageait; ils dinaient tous trois, M^{me} de Servières, Germaine et Georges: dans le petit bois, derrière la maison, le gros chien de garde, qu'on avait lâché, se mit à hurler furieusement. La nuit tombait, les bonnes épouvantées se cachaient: dans la matinée un cheminéau en baillons avait rôdé autour de la maison et, comme la cuisinière ne lui donnait qu'un morceau de pain, il avait proféré des menaces. Justement le cocher était malade. Vainement on sifflait le chien, il ne revenait pas. Georges, alors, avait décroché un vieux fusil à deux coups pendu au-dessus de la cheminée, dans la cuisine, la seule arme de la maison, car M. de Servières ne chassait pas et ne croyait pas aux voleurs. Germaine, sans trembler, l'accompagnant, malgré les supplications de sa mère. Le chien hurlait devant un buisson; à coups de crosse, Georges avait fouillé le buisson, et un énorme hérisson, seule cause de tant de terreurs, en était sorti, salué par les rires de Germaine.

... Un jour, le jour de ses treize ans, Germaine obtint de sa mère la permission de faire à Laroque les provisions. Elle était

folle de joie ! il lui semblait qu'une telle mission la consacrait définitivement grande fille. On partit dans la voiture à âne, un âne gris et marron, avec de beaux yeux sombres. Fièvre, un peu intimidée aussi, elle entra chez le boucher, chez l'épicier, chez la mercière ; à la poste elle avait recommandé toute seule une lettre. Georges attendait, dehors, sur le siège. Vers onze heures, on remonta : l'âne marchait au pas, car la côte était dure. A un kilomètre de la maison cependant, comme la route, sur trois cents mètres, est plate, Georges excita l'âne ; l'âne trottait, galopait, et soudain, tout se renversa, l'âne, la voiture, les provisions, Germaine, Georges. Vite ils se relevèrent ; ils n'avaient aucun mal ; mais l'âne était couronné aux deux jambes. On le débarrasse des traits, on le campe sur ses pieds, il saigne, un filet rouge coule sur les poils jusqu'au sabot où il se coagule. Immobile, il penchait la tête comme s'il ne sentait rien... Quelle désolation ! Ils entourent les jambes avec leurs mouchoirs et ils serrent. Le sang de l'animal ne coule plus, mais il ne faut pas songer à le réatteler : est-ce qu'il pourrait tirer une voiture ! Georges se met entre les brancards et tire, Germaine par derrière pousse, l'âne suit, accroché par une longe. Par ce matin de juillet, sous le soleil ardent, ce bout de route est interminable ! Georges sue à grosses gouttes, Germaine pousse de toute la force de ses bras frères ; de temps en temps, ils s'arrêtent pour souffler ; l'âne a un air ironique. Enfin la maison apparaît : l'angoisse saisit Germaine et Georges. Que va dire M. de Servièrès ? A tout prix, il faut éviter qu'il ne les rencontre. On rentrera l'âne dans l'écurie, on avertira le valet, il soignera l'âne, il se taira, au besoin Georges achètera la bête... et tout à coup, dans le petit chemin creux, M. de Servièrès, un parasol blanc sur l'épaule, un journal à la main : il aperçoit Georges, sa fille, l'âne, laisse tomber son parasol et son journal, jette une exclamation et accourt en agitant les bras.

... Un souvenir triste chasse tous les autres. C'est octobre, un octobre si doux, avec des bois encore verts, un soleil tiède, des nuits fraîches. Dans sa chambre du Pompidou, la mère de Georges agonise ; sans souffrir, elle s'éteint. Il a vingt et un ans, et demain il sera seul au monde. Cependant une fillette est entrée, elle s'agenouille, elle prie longtemps, elle pleure, elle comprend la grande chose qui s'accomplit. Lui aussi, il pleure. Alors une petite main cherche ses mains, les serre, se fait leur prison-

nière, et il la garde... Pourquoi ne l'a-t-il pas gardée toujours?

Une sorte de fièvre s'empara de lui, son cœur éclatait.

— Il faut que je vous parle, Germaine, il faut que je vous parle. Ne vous fâchez pas; écoutez-moi, je n'en puis plus. Si je suis resté tant de jours loin de vous, c'est que je n'osais pas, vous m'entendez, je n'osais pas, j'avais peur.

Elle le contempla, étonnée :

— Vous aviez peur...

— Oui... Ah! vous ne soupçonnez pas ce qui se passe en moi.

Il fit quelques pas, revint près d'elle, et subitement, d'une voix saccadée :

— Vous vous rappelez... je suis le seul camarade de votre enfance; si loin que vous remontiez le cours des années, il n'est pas un de vos souvenirs où je ne sois mêlé... Vous vous rappelez... il y a entre nous mille liens robustes que le temps ne détruira jamais. Plus tard, quand vous avez été une jeune fille, notre amitié, déjà bien vieille, déjà bien forte, s'est accrue encore, parce qu'entre nous s'évanouissait la différence d'âge. C'est alors vraiment que tout nous a été commun. Rappelez-vous nos causeries, nos promenades; vous me disiez vos rêves, je vous disais mes ambitions, chacun de nous lisait dans l'âme de l'autre; nous ne nous cachions rien, et tout nous unissait, le présent comme le passé... Il semblait que jamais nous ne pourrions nous séparer.

Il s'arrêta, puis il reprit, avec une exaltation plus fébrile :

— Eh bien! tout cela, c'était de l'amour. Oui, oui, de l'amour, un amour qui s'ignorait, mais de l'amour, de l'amour, de l'amour... Seulement, nous ne savions pas : nous avons vécu trop près l'un de l'autre, trop longtemps, trop librement, tout cela nous paraissait si naturel! Mais, quand vous avez été malheureuse, j'ai vu clair en moi-même.

Renversée dans son fauteuil, les doigts joints, pâle, à la fois effrayée, attentive et stupéfaite, elle le regardait fixement, obstinément, comme si tout à coup elle ne reconnaissait plus ce visage familier. Il était debout devant elle, pâle comme elle, ses yeux calmes maintenant si ardents :

— Je vous aimais, je vous ai toujours aimée, je vous aimé : voilà la vérité. Si, dans la petite église de La Roque, je priais avec tant de ferveur pour vous, c'est que je vous aimais; si, l'été qui suivit votre mariage, le Pompidou m'a été si triste, c'est que je

vous aimais ; et là-bas, à Lucerne, devant votre mari, je l'ai bien senti encore. Et comment aurais-je pu ne pas vous aimer ? Ah ! quelle vie de bonheur je vous aurais ménagée, si le destin... Je savais, moi, ce qu'il y a en vous de sensibilité, de grâce, de profondeur, et puis, je vous aurais adorée jusqu'à ma mort.

Elle ferma les yeux ; sa poitrine oppressée se soulevait lentement. Qu'allait-elle répondre ? le chasserait-elle ? Cependant elle l'avait laissé parler. Cette émotion, qui la dominait, était-ce une émotion indignée, une émotion douloureuse, ou une émotion chargée de regrets ? Pourtant, l'indignation ne se maîtrise pas, elle ne se traduit pas non plus par tant de faiblesse, elle est violente, elle s'emporte... Si Germaine s'était indignée... Au coin de ses paupières, une larme coulait ; alors, d'un mouvement passionné, lui saisissant la main :

— Et vous ? dit-il.

Mais il n'acheva pas.

Elle ne retira pas tout d'abord sa main ; elle leva vers lui des yeux craintifs, lourds et qui l'implorait ; puis, dégageant sa main, et avec un geste las qui l'écartait :

— Mon ami, balbutia-t-elle, je vous en prie, allez-vous-en, allez-vous-en.

VI

Le surlendemain, M. de Servières et sa femme arrivèrent. Germaine les trouva tous deux à la gare dans l'état le plus différent qu'on pût imaginer : lui, furieux, agité, brouillon ; elle, tout en larmes, et stupéfaite que sa fille eût résisté à un coup si cruel. M. de Servières concevait projets sur projets : il rejoindrait Philippe et le ramènerait de gré ou de force, ... c'était un misérable... Il demanderait à la cour de Rome l'annulation ; un de ses amis connaissait un cardinal important : parmi les nombreuses causes qui annulent un mariage on en découvrirait bien une qui s'appliquerait au cas de Germaine... Si Rome refusait, il resterait toujours le divorce ; après tout, il fallait être de son siècle... Pour Germaine, elle ne demeurerait pas plus longtemps à Paris : assurément dans les salons on ne s'entretenait que de ce scandale ; le temps de faire les malles et l'on partirait pour Salagnac ; là, elle se remettrait, on réfléchirait, on attendrait. Coiffée d'une petite capote à fleurs, que le voyage avait campée

de travers sur ses bandeaux gris, M^{me} de Servières continuait dans la voiture à pleurer : elle pleurait parce que l'avenir de sa fille lui semblait irrémédiablement perdu ; elle pleurait parce que son mari avec toutes ses résolutions l'irritait ; elle pleurait parce que les pleurs la soulageaient. Enfin, boulevard Delessert, M^{me} de Servières cessa de pleurer, et M. de Servières cessa de combiner des plans. La jeune femme retraça, par le détail, les journées désespérées qu'elle avait vécues. De Georges elle ne raconta que sa démarche auprès de Philippe... il s'était montré un ami dévoué... Ni son père ni sa mère ne s'aperçurent que sa voix hésitait un peu. M. de Servières d'abord s'indigna : pourquoi ne pas lui avoir télégraphié tout de suite ? N'était-ce pas lui qui devait se rendre à Lucerne, et de quoi se mêlait M. Fauvel ? Et aussitôt, par un calcul nouveau et sans doute subtil, M. de Servières essaya de défendre Philippe : il fallait être indulgent aux faiblesses des hommes ; qui pouvait affirmer que Philippe ne regrettait pas déjà amèrement sa folie ? et s'il la regrettait, ne méritait-il pas son pardon ?... Le foyer, voilà ce qu'il fallait avant tout sauvegarder ; que Philippe y reprit sa place, et tout serait oublié... M^{me} de Servières secouait doucement la tête et levait les yeux au ciel comme pour le supplier de ne pas retenir de telles divagations. Non qu'elle eût une opinion contraire ; loin de là : elle estimait que les trahisons des hommes, si brutales qu'elles soient, ont en effet beaucoup moins d'importance que celles des femmes, et que, si un mari manifeste pour une première faute un sincère repentir, il a droit à la clémence. Mais la facilité avec laquelle M. de Servières courait d'un sentiment à l'autre éveillait en elle une pitié ironique et l'irritait. Elle se réservait, seule avec sa fille, de lui parler tendrement raison, car elle ne doutait pas que Philippe, tôt ou tard, et moins tard que tôt, pareil au pigeon de la fable, reviendrait au logis.

Cependant les jours s'écoulaient, et M. de Servières ne songeait pas à regagner l'Auvergne. Il avait renoué avec de vieux amis, et il sortait, dînait en ville, allait au théâtre, au concert. Un soir, au cercle, il apprit que Philippe avait traversé Paris avec M^{me} de Nyves et qu'il avait loué une propriété en Normandie. Dès lors il se justifia à lui-même tous les plaisirs qu'il s'accordait, puisqu'ils pouvaient fournir l'occasion d'un renouveau, et il les goûta sans scrupules. Germaine ne quittait

pas sa mère. M^{me} de Servières comptait, quand elle aborda le sujet qui la préoccupait, rencontrer une résistance violente : une jeune femme si lâchement trahie n'accepte pas facilement de pardonner ; mais elle comptait par de patiens argumens persuader sa fille ; elle comptait aussi lutter contre un désespoir qui ne voudrait rien entendre. Elle fut confondue : Germaine ne se lamentait pas, elle n'exhalait pas de colère, elle était lasse, résignée, presque désintéressée... Pour M^{me} de Servières, il n'y avait pas de plus grand malheur que d'être abandonnée par son mari : et l'abandon, ici, était d'autant plus vil que rien ne l'excusait, ni la vicillesse d'une union conjugale, ni les torts d'une épouse. Devait-elle comparer ce cœur brisé à un corps durement secoué par la maladie et qui, sauvé, ne veut que du calme et l'oubli ? M^{me} de Servières, à certaines heures, se demanda bien si, par hasard, un nouvel amour ne guettait pas le cœur de sa fille ; mais Germaine n'était pas de celles que l'amour console de l'amour, et d'ailleurs, il ne venait aucun homme boulevard Delessert. Même un après-midi, comme le domestique annonçait la visite de Georges Fauvel, Germaine avait fait répondre qu'elle n'était pas là.

Georges n'était pas venu seulement une fois, mais quatre : on lui avait toujours répondu que Germaine était sortie. Vainement attendait-il une lettre, un billet. Comment expliquer ce silence obstiné ? Par une révolte d'honnêteté, ou par une secrète inquiétude ? Que faisait-elle, et surtout que pensait-elle ? Incapable de travailler, Georges ne songeait qu'à cela, et comme naguère elle allait tous les matins au Bois, de bonne heure, pour marcher, il y allait, lui aussi, maintenant, tous les matins, pour la rencontrer. Mais il ne la rencontrait pas.

Un matin, cependant, alors qu'il désespérait, il crut reconnaître Germaine devant la gare de Passy. Il hâta le pas, il courut, c'était bien elle. Il s'arrêta : son premier élan tombait ; il n'osait plus l'aborder : que lui dirait-il, et elle, comment le recevrait-elle ? Toutes ses terreurs renaissaient. Elle entra dans le parc de la Muette et, à un tournant, disparut. Alors tout d'un coup il la rejoignit :

— Germaine, Germaine.

— Comment ! vous, Georges !

Il balbutia, son chapeau à la main :

— Je descendais du tramway, je vous ai aperçue...

— Qu'est-ce qui vous conduit par ici aujourd'hui.

— Depuis plusieurs jours, je vais au Bois, chaque matin, simplement pour me promener.

Il se figurait que peut-être elle devinerait pourquoi il venait se promener si loin ; mais sans doute elle ne devina rien, car elle dit seulement :

— C'est si joli, le Bois, en cette saison.

Il rassembla tout son courage :

— Permettez-moi de vous accompagner quelques instans ?

De l'air le plus naturel, elle consentit :

— Mais oui, bien sûr.

Ils traversèrent le boulevard Suchet, et par l'avenue de Saint-Cloud atteignirent le lac inférieur. Le ciel était bleu, il faisait déjà très chaud, des officiers passaient à cheval. Germaine avait ouvert son ombrelle, Georges marchait à côté d'elle. Il sentait bien qu'il devait parler, et il essayait de le faire ; mais il ne prononçait que des phrases banales, sur le soleil, sur la température, sur le Bois. D'autres pensées l'assaillaient et d'autres mots. Puisqu'elle lui permettait de l'accompagner, alors elle avait réfléchi, elle avait compris, elle ne repoussait pas son amour. Mais aussitôt une suggestion contraire s'emparait de son esprit : elle ne le tolérait près d'elle que parce qu'il lui était indifférent... elle attachait à l'aveu récent une si médiocre importance qu'elle ne s'en souvenait même pas. Il brûlait de l'interroger, l'audace lui manquait. Timidement, comme ils s'engageaient dans un sentier qui touchait aux Acacias, il demanda :

— Vos parens sont-ils encore pour longtemps à Paris ?

— A peine arrivés, ils devaient m'emmener à Salagnac... Sans doute nous ne tarderons plus à partir.

— J'ai su qu'ils étaient à Paris, en vous rendant la semaine dernière une visite.

Elle répondit avec précipitation :

— Oui, oui, justement j'étais absente, j'ai bien regretté...

Il baissa la voix :

— Et lui, avez-vous de ses nouvelles ?

— Il a loué une propriété en Normandie.

Aux Acacias, il n'y avait encore presque personne. Une jeune fille blonde, coiffée en catogan, un tricorne sur les cheveux, suivie d'un domestique, montait un cheval bai ; un gros cavalier, le visage écarlate, qui galopait, la salua. Deux automobiles roulaient lentement. La loueuse de chaises, un coin de son

tablier relevé, son chapeau de paille sur les yeux, errait mélancoliquement dans le sentier de la Vertu, tandis qu'un arroseur, d'un geste machinal, jambes écartées, buste renversé, pointait sur le gravier de la chaussée le bec de sa lance. Une poussière bleue et ténue enveloppait l'horizon. Ils prirent le petit chemin qui contourne l'île des Cèdres, puis ils franchirent un pont rustique et se trouvèrent dans l'île. C'est, à quelques pas des Acacias, un endroit tranquille, retiré, un peu mystérieux, un asile. Sous les longues branches étendues des grands cèdres, auxquels les aiguilles, tantôt aussi claires qu'une jeune feuille, tantôt sombres, tantôt noires, donnent des teintes vertes si nuancées, des petites filles jouaient et des nourrices allaitaient leur bébé. L'ombre des arbres se découpait exactement sur le sol, qui, partout où l'herbe ne poussait pas, semblait rose. Sur un banc deux femmes tricotaient, et, un peu à l'écart, près d'un bouleau au feuillage gai, un homme, tête nue, et une femme contemplaient un enfant assoupi dans sa voiture. Germaine et Georges eurent vite fait le tour de l'île. Au bord du ruisseau, contre un frêne, on avait laissé deux chaises : ils s'y assirent. Georges n'avait pas jusqu'alors regardé Germaine ; il marchait à côté d'elle, il tâchait de lui parler, il la voyait, mais il ne la regardait pas. Ses yeux s'arrêtèrent sur elle. La taille allongée par une jaquette beige qui s'ouvrait sur une jupe plissée, son grand chapeau de paille noire garni d'un oiseau dont la couleur rappelait la couleur de la robe, Germaine se penchait, et, son ombrelle fermée à la main, contemplait l'eau du ruisseau, si limpide qu'on distinguait les pierres du fond, les mousses et les poissons. Son visage était calme, un peu fatigué cependant.

— Comme on est bien ici ! soupira Germaine.

— N'est-ce pas ?

Toute conversation semblait impossible entre eux. Les efforts de Georges seraient demeurés inutiles, car ce qu'il aurait dit n'eût pas été ce qu'il voulait dire, et d'ailleurs il ne tentait même pas de rien exprimer. Une seule chose l'obsédait : à quoi pensait-elle, toujours penchée, piquant maintenant d'un mouvement machinal avec le bout de son ombrelle une motte de gazon ? Il y eut en lui une subite impatience.

— Vous regrettez notre rencontre ?

— Non, fit-elle sans relever la tête ; je suis contente que vous soyez là.

Ces quelques mots l'enhardirent :

— Je suis allé quatre fois chez vous ; sans doute vous ne vouliez plus me recevoir.

Elle se taisait ; il continua, le cœur battant de son audace :

— Naguère vous alliez au Bois tous les matins : tous les matins, moi aussi, j'y suis allé pour vous chercher.

Elle dit seulement :

— Vous n'avez donc pas travaillé ?

— Je n'ai pas travaillé.

Elle sourit tristement :

— C'est très mal.

— Je ne pouvais pas. J'avais peur, j'étais désolé, et surtout j'avais besoin de vous revoir.

— Vous m'avez revue.

— Oui, mais je ne sais pas ce que vous pensez.

Comme si elle se parlait à elle-même, elle murmura :

— Je ne le sais pas non plus.

Il entendit bien ces paroles, mais il crut y démêler un res-sentiment mal contenu.

— Vous m'en voulez de la franchise que j'ai eue l'autre jour ?

— Non.

— Alors, supplia-t-il, il faut que vous me disiez... il faut que vous m'expliquiez...

Il n'acheva pas ; elle ne répondait rien ; et tout à coup avec violence, comme si elle soulageait sa poitrine d'un poids qui l'accablait :

— Eh bien, eh bien ! j'ai longuement réfléchi... Je me suis rappelé tant de choses, tant de choses de mon enfance, puis tant de choses de ma jeunesse... Les moindres souvenirs se réveillaient, et mon imagination les embellissait encore... Oui, c'est vrai, tout nous avait unis si tôt... Avec vous, je n'aurais jamais été malheureuse... Et je ne me pardonnais pas d'avoir, en de tels momens, une telle idée.

Sa voix, d'abord ardente, s'assourdit, pour se charger d'une secrète colere. Les voitures et les autos envahissaient les Aca-cias ; on entendait le trot sonore des chevaux, et le ronflement des machines, et partout il se répandait une rumeur de joie. L'enfant, qui dormait, se mit à pleurer, et la mère, essayant de le calmer, lui fit avec les doigts des agaceries, tandis que le père, pour intercepter les rayons du soleil, déployait la capote. Georges

écoutait Germaine : rien n'existait au monde qu'elle seule. Non, non, jamais il n'avait espéré de semblables paroles, il s'en rendait bien compte maintenant. Sans doute elle ne disait point qu'elle l'aimait, et, si elle l'avait dit, il ne l'aurait pas crue, jugeant trop prompts ses sentimens... Mais elle se souvenait, et surtout elle comprenait qu'elle avait peut-être passé à côté du bonheur. Le regret de ce bonheur si facile à ressaisir ne l'entraînerait-il pas vers l'amour ?

Elle poursuivait, et ses phrases étaient désordonnées :

— Il ne faut pas m'abandonner... je suis tellement seule... même avec mes parens. J'ai besoin, — elle hésita un instant, — de votre affection... Je suis si meurtrie... Quand je songe à mon enfance, il se fait en moi une paix si douce.

Ils ne se regardaient plus. Du côté de Neuilly une cloche sonna :

— Il doit être tard, dit Germaine, et elle se leva.

C'était midi, l'heure des Acacias, l'heure ensoleillée, pous-sièreuse, éblouissante.

Germaine redoutait les railleries que sa présence provoquerait. Elle traversa vite l'allée, et par un sentier peu fréquenté ils arrivèrent à la porte du Bois. Un phaéton débouchait dans un bruit vaniteux. Les deux grands chevaux noirs, braves, nerveux, trottaient haut, avec l'air de tout casser. Le buste raidi, la tête fière, les yeux aigus, une jeune femme menue, les cheveux couleur de jais, le visage blanc de pâleur, conduisait. Derrière, un domestique impassible croisait les bras.

— Qui est-ce ? questionna Germaine.

Il ne put s'empêcher de sourire ; comment pouvait-elle supposer qu'il connût, même de nom, cette jolie personne ?

À la station de voitures, elle monta dans un fiacre automobile. Il demeurait près de la portière, et il s'emplissait les yeux de son image.

— Au revoir, fit-elle.

Et, avec contrainte, elle ajouta :

— Venez à la maison un de ces jours

Ainsi elle voulait bien qu'il revint !... Elle ne lui fermait pas sa porte... Les mots seuls frappèrent son oreille, et non l'intonation. Il se pencha et demanda avec fièvre :

— Aimez-vous toujours Philippe ?

Elle haussa les épaules avec lassitude :

— Je ne sais pas.

— Alors... alors, osa-t-il, plus éperdu, plus timide aussi, moi... moi...

Elle ne répondit rien.

VII

A la fin de juin, un après-midi, devant Georges, M^{me} de Servières, fatiguée d'attendre la fantaisie de son mari, annonça qu'on partirait la semaine suivante. En vain M. de Servières inventa, pour rester, une demi-douzaine de prétextes ; sa femme ne voulut rien entendre.

— Cela te va, mon enfant ? demanda M^{me} de Servières à Germaine.

— Mais oui, tout à fait.

Georges observait Germaine : elle avait consenti avec tant de calme. Comme elle était mystérieuse ! Depuis la promenade au Bois, jamais plus il ne s'était trouvé seul avec elle : par l'effet du hasard, ou d'une détermination bien réfléchie, Germaine ne le recevait jamais sans que sa mère fût là. Même un jour où M^{me} de Servières n'était pas dans le salon quand il arriva, elle l'envoya sur-le-champ prévenir. Cette promenade, que d'espérances elle exaltait en lui, tandis qu'il regagnait son lointain quartier ! De quelle joie elle inondait son âme ! Non seulement Germaine ne lui avait pas dit qu'elle ne l'aimait pas, mais son seul silence révélait le trouble de son cœur : un cœur troublé, n'est-ce pas déjà l'amour ? Espérances trop vite enfuies, joie trop vite évanouie ! Regrettait-elle d'avoir livré un peu d'elle-même, ou plutôt n'avait-elle rien répondu que par compassion ? Et maintenant, avec quelle docilité elle acceptait de partir ! Eh bien ! puisqu'elle partait, il parlerait aussi. Il se tourna vers M^{me} de Servières :

— Si un vieil ami n'est pas trop indiscret, madame, autorisez-moi à vous accompagner... Quelques semaines de repos au Pompidou me sont nécessaires...

— Mais... très volontiers.

Le visage de Germaine ne témoigna aucune impression.

La semaine suivante, un soir, à neuf heures, ils prirent tous quatre à la gare d'Orsay le train de Sévérac. Il y avait peu de voyageurs ; M^{me} de Servières et sa fille purent à elles seules

occuper un compartiment, tandis que M. de Servières et Georges s'installaient à côté. M. de Servières fit une longue toilette nocturne, retirant ses chaussures, s'enveloppant dans une robe de chambre, nouant un foulard autour de sa tête, et un autre autour de son cou; puis il voila la lampe électrique, et se coucha sur la banquette. Georges ne dort guère : il pensait à Germaine. Ainsi, elle était là, si près, tout juste séparée de lui par une faible cloison. En l'abordant sur le quai, il n'avait rien remarqué en elle qui trahit un secret contentement; elle lui avait tendu une main indifférente; nul sourire même réprimé n'avait éclairé son visage, et, le train à peine ébranlé, elle s'était renfermée avec sa mère. M. de Servières ronflait légèrement. Dans l'obscurité, à travers les carreaux, aux arrêts, Georges apercevait des bâtisses noires, des ombres qui couraient, des lumières vacillantes. Il s'assoupit cependant. Quand il se réveilla, le jour brillait; il sortit dans le couloir. Germaine, déjà tout habillée, à peine fatiguée par la nuit, les mains au barreau de cuivre qui coupe la vitre, regardait dans la fraîcheur du matin, tandis que se déchiraient les dernières vapeurs, au pied de la montagne immense et droite où se dressent, taillées comme des orgues, les roches basaltiques, Bort, ses maisons nombreuses et resserrées, ses toits d'ardoises et la Dordogne large, tranquille, limpide.

Elle tourna la tête vers lui :

— Comme c'est beau !

Ces simples mots furent pour Georges infiniment doux : elle le désirait donc pour confident de son admiration; il s'approcha :

— Oui, fit-il, c'est beau.

Elle réfléchit, puis elle dit :

— Ce n'est pas plus beau pourtant qu'autour de Salagnac.

Le train roulait moins vite, au-dessus d'une vallée étroite, à travers des bois; une petite rivière écumait sur des pierres, au milieu de prairies humides. Parfois des rochers gigantesques s'élevaient sur des collines pelées, puis des landes s'étendaient, très loin, où éclatait, parmi les chardons et l'herbe rase, la fleur jaune des genêts. Le train haletait, fumait, traversait des gorges escarpées; aux stations, des paysans, le vaste chapeau de feutre sur la tête, sans se presser, continuaient, en montant dans le wagon, leur conversation en patois. Parfois un château

se montrait sur une hauteur, avec un corps de bâtiment ancien, presque noir, avec une aile neuve toute blanche; une balustrade moussue entourait la terrasse; sous les premiers rayons du soleil, les carreaux des fenêtres miroitaient. Germaine et Georges ne se laissaient pas de regarder. Ils se parlaient à peine, mais ils se touchaient presque, leurs bras s'effleuraient, et ils se sentaient également émus par les mêmes choses. Ces campagnes familières, c'était déjà leur petite patrie : jadis, quand ils regagnaient l'Auvergne aux vacances, à la vue du premier paysage qui enchantait leurs yeux, une allégresse instinctive dilatait leur cœur : ils se savaient enfin chez eux et ils savaient aussi qu'ils allaient vivre ensemble durant des semaines. Maintenant, pour eux, ce passé reprenait toute sa force.

Enfin ce fut La Roque. Deux voitures attendaient à la gare, une victoria conduite par le cocher de Salagnac, un break conduit par un domestique du Pompidou. M^{me} de Servières offrit à Georges une place. Comme il refusait, alléguant que sa voiture était là, elle décida qu'on entasserait les bagages dans le break. Il s'assit sur le strapontin, Germaine en face de lui, entre son père et sa mère.

La route, taillée sur la gauche dans le roc, dominant à droite des prairies, montait, avec de continuels tournans. Tout était vert, mais d'un vert toujours varié, avec des nuances à l'infini : dans les prés, l'herbe grasse, et au bord du ruisseau qui les baigne, les roseaux droits et lisses; dans les bois, le feuillage encore jeune des frênes et des chênes où se détache le feuillage plus tendre des bouleaux; sur les rochers d'où coulaient des sources, les mousses plus sombres, les fougères claires, les genêts luisans, les genévriers pâlis. Les chevaux allaient lentement. Bien qu'il fût plus de onze heures, le soleil n'était pas ardent, car il avait plu à la fin de la nuit et la fraîcheur de l'eau demeurait encore dans l'air. M. de Servières cependant avait ouvert son parasol, malgré les lamentations de sa femme dont il accrochait le chapeau. M^{me} de Servières se pencha vers Germaine :

— Tu es bien, mon enfant ?

Germaine inclina la tête :

— Oui, maman.

Puis elle ajouta :

— Oh ! j'aime ce pays... Je ne savais pas combien je l'aimais. Elle regardait les bois, les prés, les champs, silencieuse-

ment, fixement, passionnément, comme une femme contemple le visage adoré d'un amant enfin retrouvé. A mi-chemin, elle voulut marcher.

— Accompagnez-la, je vous en prie, dit M^{me} de Servières à Georges.

Il obéit, mais avec la crainte que Germaine ne s'en irritât. Et pourtant quelque chose, au fond de lui, l'assurait que cette crainte était vaine, et qu'il n'y avait chez la jeune femme qu'une palpitante mélancolie. Même elle sourit, quand il fut près d'elle. Un berger, debout contre un arbre, les salua, et un chien à longs poils, les pattes blanches, se mit à aboyer.

— Ah ! c'est le père Sosthène, avec son chien Bas-Blanc.

Le chien accourait, sautait d'un élan sur la chaussée, et bondissait autour de Germaine avec des plaintes de bonheur ; toute remuée, elle répétait, en le caressant :

— Bas-Blanc, mon joli Bas-Blanc.

— Il ne vous oublie pas, dit le vieux berger.

Et il soupira :

— On vous regrette bien dans le pays.

Alors elle lui demanda des nouvelles du village. Une vieille femme était morte, des jeunes filles s'étaient mariées, des enfans étaient nés ; l'hiver avait été rude, et Mademoiselle n'était plus là pour visiter les pauvres gens.

Ils quittèrent le berger ; on ne voyait plus la voiture, ils étaient seuls. Presque à chaque pas, de communs souvenirs surgissaient, et ils s'en faisaient part l'un à l'autre. Tout leur rappelait les années anciennes, cette route si souvent parcourue, ces bois dont ils connaissaient tous les sentiers, ces prés où ils aimaient s'attarder, tandis que se couchait le soleil. Leur enfance et leur jeunesse marchaient avec eux. « Vous rappelez-vous ? » disait Germaine... « Vous rappelez-vous ? » disait Georges. Et ce mot était pour leurs lèvres triste à la fois, charmant et tendre, chargé de regret, de rêve et de plaisir.

Soudain, au détour de la route, la maison apparut, derrière le jardin, toute blanche sous le soleil, et tout accueillante aussi. Au bord du petit chemin, un étang, couvert d'étoiles vertes et pressées, semblait dormir à l'ombre d'un arbre brisé ; des grenouilles effrayées plongèrent. Tout le ciel était bleu, d'un bleu léger, frissonnant, satiné. Germaine voulut avancer, elle chancela, Georges la retint.

— Germaine, murmura-t-il, Germaine.

Assise sur le talus, elle gardait dans sa main la main qui l'avait soutenue.

— Germaine, dit-il encore.

Elle baissa la tête :

— C'est vrai, fit-elle, c'est vrai, je vous aime.

VIII

Tout à l'heure, elle allait venir... La veille, elle le lui avait promis... elle tiendrait sa promesse, il en était sûr. Elle l'aimait, elle ne le lui avait pas seulement dit le jour de leur arrivée, elle le lui avait encore dit depuis, alors qu'elle avait pu consulter sa raison et son cœur et lutter contre elle-même. Elle allait venir : tout à l'heure, elle serait là, et plus tard, bientôt,... elle serait sa femme.

Il promena ses regards autour de lui. La pièce, où il attendait, lui servait de cabinet pour travailler et de salon pour recevoir. Haute, spacieuse, éclairée par deux larges fenêtres qui donnaient sur la cour d'entrée, elle avait un de ces plafonds coupés de poutres épaisses et une de ces vastes cheminées comme on n'en rencontre plus que dans les très vieilles demeures. Rien, depuis son enfance, n'y avait changé; tout était à la même place : la table carrée de chêne au milieu de la salle ; à droite de la cheminée, le fauteuil de sa mère avec la table à ouvrage ; à gauche, la chaise basse où Germaine, autrefois, s'asseyait ; en face, la bibliothèque chargée de livres et qui montait jusqu'à la corniche. Les portraits de son père et de sa mère occupaient un panneau, entre les fenêtres ; le bahut, appuyé au mur du fond, supportait encore ses deux vases de porcelaine et son aiguière d'étain et, comme autrefois, des fleurs du jardin emplissaient les vases.

La pendule marquait deux heures ; encore une heure d'attente. Il se mit à marcher à grands pas, le cœur tremblant, la gorge serrée, les mains fébriles, disant parfois tout haut : « Elle m'aime, elle m'aime. » Sa vieille bonne traversa la cour, il l'envoyait à La Roque avec le domestique. La maison était déserte ; Germaine pouvait venir, personne ne la verrait.

Et soudain, il songea qu'autrefois, quand elle venait, il ne renvoyait personne ; la maison lui était ouverte, à toute heure.

Enfant, elle arrivait avec ses parens, ou son institutrice. S'il pleuvait ou s'il faisait froid, elle s'asseyait là, sur la chaise basse ; il approchait une petite table, apportait un livre d'images, et patiemment, comme un frère aîné, tandis que M^{me} Fauvel tricotait, il tournait les pages et donnait des explications : ces dames causaient ; ensuite on goûtait. Si le soleil brillait, elle jouait avec lui dans la cour ou dans le jardin, et, comme à Salagnac, ils avaient leurs coins préférés, le châtaignier qui devant le bois étend, d'un geste fantastique, ses énormes branches ; un bassin où baignent des nénuphars, un kiosque délabré. Plus tard, jeune fille, elle venait le chercher pour une promenade. Souvent elle n'entrait même pas, elle se penchait à la fenêtre, elle appelait : « Georges ! » il voyait un grand chapeau, des cheveux blonds, un visage heureux, la collerette d'un corsage en linon, et vite il la rejoignait. D'autres jours, il l'attendait à la barrière, sous les tilleuls, et il reconnaissait tout de suite son pas. Elle se plaisait à le surprendre. Il travaillait : comme la porte n'était jamais fermée complètement, elle se glissait et se tenait immobile. Quelques secondes s'écoulaient, il sentait instinctivement que quelqu'un était là : il se retournait, elle avait un beau rire, et elle l'enlevait à ses livres... Tout à l'heure, aussi, elle arriverait, mais elle n'entrerait plus avec cette franche gaité. Il essaya de l'imaginer telle qu'elle serait, rougissante, émue, troublée ; mais ses yeux ne purent la voir que telle qu'ils l'avaient vue si souvent, là, sur cette petite chaise, habillée d'une robe de laine en hiver, d'une robe de toile en été, les cheveux libres sur le dos ; ou bien, au seuil de la pièce, jeune fille innocente et vive, vêtue d'étoffe claire, des fleurs au corsage. Tout évoquait les images anciennes, et il ne pouvait pas se délivrer de cette obsession. Il ne disait plus : « Je l'aime ; » il ne disait plus : « Elle m'aime ; » il se taisait, il se souvenait, et une angoisse indéfinie, sans raison, peu à peu l'envahissait, comme si rôdait autour de lui quelque malheur obscur. Sa fièvre était tombée, et tombé aussi le désir qui l'enivrait ; il ne restait plus en lui que de l'inquiétude, de la tristesse, de la peur. Il était près de la porte, il prêta l'oreille : nul bruit. Des roses rouges grimpaient sur le rebord des fenêtres ; il se rappela qu'un matin, bien des années auparavant, Germaine avait égratigné ses mains aux épines. Alors seulement, il dit, de nouveau, comme dominé par le besoin de se persuader :

— Cependant je l'aime.

Et son cœur s'arrêta : on levait le loquet de fer, on poussait la barrière. Au lieu de s'élançer, il recula. Il entendit craquer le sable de la cour, et puis il vit Germaine toute blanche dans une robe de linon brodé, sous un grand chapeau de paille qu'enveloppait un voile flottant... C'était comme autrefois.

— Germaine, Germaine.

Elle demeurait sur le seuil, elle n'osait pas avancer, un faible sourire attristait ses lèvres. Il lui prit les mains, et doucement l'attira : elle se laissait faire. Au milieu de la pièce, elle regarda autour d'elle, mais d'un regard aussi étonné que si tout, dans ce cadre familial, lui était étranger.

— Qu'avez-vous ? demanda-t-il.

Elle murmura :

— J'avais peur qu'on ne me rencontrât.

Et aussitôt elle ajouta :

— N'est-ce pas, il n'y a personne dans la maison ?

Il inclina la tête, sans rien pouvoir répondre : ainsi, comme lui, elle avait peur... Qui se doutait aujourd'hui qu'un autre sentiment l'amenait dans cette maison où tant d'années l'amitié seule l'avait conduite librement ? Personne, et celui qui l'aurait par hasard rencontrée, ne s'en serait pas inquiété. Mais elle savait, elle, pourquoi elle venait, et, parce qu'elle le savait, elle croyait que tous devaient le savoir. Était-ce donc une mauvaise action qu'ils commettaient ?.. Quand il rêvait qu'un jour peut-être elle viendrait, il la rêvait effrayée, mais si avide de tendresse ; tout de suite il l'entourerait de ses bras, tout de suite il la presserait sur sa poitrine, tout de suite il lui dirait qu'il l'adorait, tout de suite elle se réfugierait contre lui et il imaginait son visage renversé, ses yeux à demi clos, son corps abandonné et cependant craintif. Maintenant, elle était là, devant lui, chez lui, et sa bouche était muette, son regard le fuyait, elle était pâle. Elle avait peur.

Elle fit quelques pas et s'assit près de la cheminée. Enfin il la vit : jamais elle n'avait été si jolie. Une haute ceinture de taffetas vert serrait sa robe à la taille et un bouquet de bleuets s'épanouissait à son corsage : ses souliers en peau de daim dépassaient un peu sa jupe. L'ombre de son chapeau et la caresse de son voile faisaient encore plus délicate l'habituelle douceur de ses traits... C'était bien comme autrefois. Elle demanda :

— Pourquoi me regardez-vous ?

Il ne voulut pas dire à quoi il pensait, et il dit simplement, d'une voix étouffée :

— Je ne sais pas.

Elle montra la chaise basse :

— Je m'asseyais là, quand j'étais enfant, vous rappelez-vous ?

Il eut un geste presque irrité.

Elle continua :

— Figurez-vous, tout à l'heure j'étais si émue que je ne reconnaissais rien. Pourtant rien n'a changé; alors pourquoi ai-je subi cette impression? Est-ce qu'ici quelque chose pourrait m'être ennemi : j'y suis venue si souvent...

Il l'interrompit :

— Ne parlez pas de cela.

Il lui en voulait d'éveiller, à son tour, ces souvenirs qui d'eux-mêmes l'avaient déjà trop assailli. Cette petite fille et cette jeune fille dont l'image précise ressuscitait du passé, elles étaient mortes, il les chassait de sa mémoire, il n'existait plus pour lui qu'une jeune femme, meurtrie encore, mais ardente à vivre, belle, tendre, et qu'il aimait. Du moins, c'est là ce qu'il croyait. A cette jeune femme, que de choses il avait à dire, que de mots passionnés, que de sermens, quelles phrases éperdues! Mais tous ces mots, tous ces sermens, toutes ces phrases, il les écoutait au fond de lui-même, et ses lèvres se refusaient à les prononcer... Une force étrange, mais invincible, lui fermait la bouche... Et puis, non, ce n'était pas une force étrange, ce n'était pas quelque chose d'inconnu; il comprenait : c'était le passé qui se dressait entre eux, ce passé qui devait les réunir, qui une semaine plus tôt les réunissait en effet, mais qui en cet instant surgissait, fort de toute sa chaste affection, et les éloignait impérieusement, malgré eux. Quoi qu'il fit, il ne pouvait pas séparer cette jeune femme de la jeune fille d'autrefois, et, quoi qu'elle fit, cette jeune femme retrouvait en lui le camarade de jadis; l'amitié nouait entre eux des liens trop anciens, trop nombreux et trop purs, trop purs surtout. Il se révolta contre lui-même : il aimait Germaine, il l'aimait d'amour; elle l'aimait, elle aussi, puisqu'elle était chez lui : cela seul comptait. Il se mit à genoux devant elle; des gants de Suède qui montaient jusqu'au coude recouvraient les mains de Germaine; il les retira, enfin il tint ses mains nues. Que de fois jadis, dans la

familiarité d'une promenade ou d'un jeu, il avait tenu dans les siennes ces mains, comme en ce moment, et ne s'en apercevant même pas? Maintenant, longues, fines, glacées, elles étaient dans les siennes. Un léger bracelet d'or encerclait le poignet; sur la blancheur du bras le bleu des veines serpentait. Pour la première fois, leur simple contact le bouleversait : il avait envie d'y poser ses lèvres, il avait honte d'éprouver cette envie, il avait une infinie tristesse. Il leva les yeux vers Germaine. elle ne le regardait pas, ses grands cils mettaient sous les paupières abaissées une ombre grise.

— Je vous aime, Germaine, je vous aime.

Ce fut comme une plainte, et brusquement, il baisa les mains et les bras de Germaine. Toute honte et toute tristesse s'enfuirent de lui : il ne sentit plus que la douceur de cette chair et son parfum. Germaine, toute resserrée dans un coin du fauteuil, les yeux pleins de terreur, abandonnait ses mains raidies; il ne voyait pas son visage, il n'entendait que le souffle précipité de sa respiration, et il répétait, avec une sorte d'égarément : « Je vous aime, je vous aime, je vous aime. » Tout à coup, dans le grave silence, la barrière de la cour claqua. Ils se dressèrent, pareils à des coupables qu'on va surprendre.

— Ce n'est rien, fit Georges, ce n'est rien... Quelque gamin...

Elle ne l'entendait pas; hagarde, elle cherchait son ombrelle, ses gants...

— Que faites-vous? demanda-t-il.

Elle supplia :

— Laissez-moi, laissez-moi.

La laisser, elle, ah! non, puisqu'elle était venue, puisqu'elle était là, puisqu'elle l'aimait. S'il la laissait, elle partirait, et, si elle partait, elle ne reviendrait plus... il le sentait, il en était sûr... Ce serait l'avenir perdu pour toujours, et jamais elle ne serait sa femme... Pour qu'elle le devint, il fallait que, dès maintenant, entre elle et lui, il y eût quelque chose d'irréparable. Le désir aussi le dominait, un désir subit et furieux qui excitait en son âme jusqu'alors naïve toutes les habiletés et toutes les audaces. A quels scrupules s'était-il attardé? Qu'évenait faire entre eux le passé détesté? Oui, sans doute, il avait autrefois été l'ami de Germaine, l'ami de son enfance, mais qu'importait aujourd'hui cette amitié? Il l'aimait, elle l'aimait.

Un moment auparavant, il ne pouvait presque rien dire, maintenant il était tendre, éloquent, pressant, hardi; il implorait, il ordonnait, sa voix tremblait de passion. Germaine effrayée recula : c'était donc cela l'amour, cette fièvre, cette démence... Il était tout près d'elle; il la saisit dans ses bras, elle ne résistait pas; il parlait de lui, de ses rêves, de son amour; sa voix, toujours tremblante, s'assourdissait. Affaiblie, la conscience perdue, elle inclinait la tête; il se pencha, il effleura ses lèvres. Soudain, brutalement, de toute la violence de ses mains affolées, elle s'arracha de lui et le repoussa :

— Laissez-moi! cria-t-elle, laissez-moi!

Stupide, il ne fit pas un geste, il ne prononça pas une parole, il ne bougea même pas... Quand il revint à lui, elle était déjà loin.

IX

Elle s'était enfuie, et il n'avait même pas essayé de la retenir, car il avait soudain compris qu'elle avait raison de s'enfuir, qu'il n'avait pas le droit de la retenir, que le chaste passé se dresserait toujours entre eux, et qu'enfin elle ne l'aimait pas d'amour... Elle était malheureuse, elle était seule, son cœur meurtri cherchait de la tendresse, elle avait écouté un ami, dont la voix lui était chère, et, grisée par les souvenirs des jeunes années, grisée aussi par la douce puissance d'une nature familière, elle avait cru l'aimer; elle le croirait encore, s'ils en étaient demeurés aux paroles timides, aux aveux tremblans, aux inquiètes conversations. Voilà ce qui était la vérité. Mais quand, abandonnée dans ses bras, à la fois effrayée et accablée, elle commençait à se perdre, il avait suffi qu'il effleurât sa bouche pour qu'aussitôt elle s'arrachât de lui. Elle n'avait pu supporter même l'idée d'un baiser : et tout, en elle, s'était révolté, sa conscience, son corps, sa pudeur, son honnêteté... Oh! non, elle ne l'aimait pas d'amour... Et lui? Dans les premières heures, il n'avait pensé qu'à Germaine et ne s'était point interrogé sur lui-même. Quand à son tour il se posa cette question : « Et moi, est-ce que je l'aime vraiment ? » il frémit d'abord de ne pouvoir se répondre tout de suite. La veille encore, il n'en doutait pas, il était sûr de l'aimer, il était sûr qu'il l'avait toujours aimée. Maintenant il se rappelait tous les sentimens troubles, de

crainte, de peine, d'angoisse, qui se partageaient son âme, tandis qu'il l'attendait dans la salle du Pompidou, et cette hantise du passé, qui ne mettait devant ses yeux que des images pures, et ce silence, cette peur, presque cette honte qui l'avaient saisi quand elle était entrée... Avait-il donc été, comme elle, la victime d'une illusion ? Non, non, se répétait-il, avec l'acharnement d'un homme qui veut malgré tout se convaincre, ce n'était pas possible ; il l'aimait, lui, et il l'avait toujours aimée : il ne l'éprouvait que trop à son désespoir. Il avait laissé le bonheur s'échapper. Ah ! quand elle était entre ses bras si faible, pourquoi n'avait-il pas mieux profité de cette faiblesse ? Elle lui appartenait presque déjà ; une fois son amant, il serait bientôt son mari ; il aurait bien réussi à étouffer ses scrupules, ses regrets, ses remords. Et puis, elle ne serait pas revenue sur sa faute : la faute commise, elle en aurait accepté toutes les conséquences ; il la connaissait.

Georges ne quitta pas le Pompidou. M. de Servières lui rendit visite à deux reprises ; le domestique répondit que M. Fauvel était absent. La solitude de la maison favorisait les lourdes méditations du jeune homme et ses lourdes tristesses. De quel rêve il retombait ! il avait imaginé son existence à jamais embellie, le rêve le plus magnifique réalisé ; il avait cru que Germaine l'aimait. Toute sa vie contre une telle joie, ce n'était pas trop. Mais elle ne l'aimait pas... Bien plus, elle devait le détester, car c'était lui qui l'avait amenée là, si près de la chute. Quand elle souffrait, il lui avait parlé d'amour ; il s'était servi de sa douleur, de son isolement, il avait rappelé tout ce qui les unissait, évoqué tout le passé. Un peu plus, et par sa faute, elle prenait rang dans la longue théorie des femmes adultères, elle, elle, la petite fille qui s'agenouillait au lit mortuaire de M^{me} Fauvel, la jeune fille innocente, rêveuse et confiante de Salagnac, celle qu'il avait de tout temps protégée, chérie et respectée ; voilà ce qu'il en aurait fait, si l'honnête femme, un moment défaillante, ne s'était pas subitement ressaisie... Il avait d'abord espéré d'elle au moins une lettre. Elle n'écrivait pas. Une semaine s'écoula ; sans doute il lui était odieux ; alors il résolut de partir. Mais le jour fixé pour son départ, il n'eut pas le courage de s'en aller sans l'avoir revue.

C'était la fin de la journée ; dans le ciel traversé de nuages blancs, l'ardeur du soleil s'adoucissait ; un peu de fraîcheur

montait de la vallée. Il poussa la grille; la cour était déserte; au rez-de-chaussée, les volets fermaient les fenêtres; il n'osait ni entrer, ni appeler. Une femme de chambre sortit : M. et M^{me} de Servières se promenaient sur la route de La Roque; M^{me} Le Thiennet était dans le jardin... Il descendit les quelques marches qui y conduisaient. Où était-elle? il la cherchait, avec la peur de la trouver, quand il l'aperçut assise, près de la tonnelle, sur un petit banc qui encerclait un vieux sapin. Ses parens avaient dû passer l'après-midi près d'elle; une table de fer gardait encore les restes d'un goûter, et, sur une chaise, il y avait une corbeille à ouvrage et des journaux. Elle ne le voyait pas : un livre ouvert sur les genoux, et les mains jointes sur le livre, le visage incliné, elle songeait. Un grand chapeau de paille garni de bluets avançait, en se relevant, au-dessus de son front, et, comme sa robe de toile découvrait sa nuque et un peu sa gorge, elle portait une écharpe de mousseline verte. Il la contempla durant des minutes qui lui semblèrent infiniment longues, le cœur débordant de chagrin. Enfin il marcha vers elle, elle entendit ses pas, elle ne parut ni surprise ni irritée.

— Ne me renvoyez pas, dit-il.

Elle lui montra un siège :

— Asseyez-vous, Georges.

Il obéit : il avait ôté son chapeau et, machinalement, les yeux baissés, le tournait entre ses doigts... Puis il la considéra : comme elle était calme! Seulement il remarqua sous les paupières des traces profondes de fatigue. Il dit avec lenteur :

— Je suis venu pour que vous me pardonniez.

Elle eut un sourire triste à la fois et pitoyable :

— Je n'ai rien à vous pardonner, Georges; je suis aussi coupable que vous. En vous laissant dire que vous m'aimiez, en vous disant moi-même que je vous aimais, enfin en allant chez vous, je vous donnais le droit de tout croire.

Il continua :

— Je venais aussi vous dire adieu.

— Vous partez?

— Oui, je pars.

Elle tenait toujours ses mains jointes sur le livre ouvert; le soleil, en s'affaiblissant, caressait les arbres de larges lueurs rousses.

— C'est bien; vous avez raison... Oui, il faut que vous par

tiez; je vous l'aurais demandé, je vous en aurais prié, si vous n'y aviez pas été décidé... Il faut que je puisse oublier cet égarément... il faut que notre amitié redevienne pure, comme naguère... le temps y pourvoira.

Il étouffa un sanglot :

— C'est notre amitié même qui meurt; il y a entre nous désormais quelque chose qui la rend impossible.

Elle ne répondit rien, car secrètement elle pensait aussi cela. Comme s'il parlait à lui-même, Georges murmura :

— Vous m'avez dit que vous m'aimiez.

— Oui! c'est vrai, je vous l'ai dit, je l'ai cru, je voulais le croire... J'ai été la victime de tant de choses, de notre amitié, de ma douleur, du vide de ma vie... Il y avait dans notre amitié tant de tendresse, je désirais tellement de l'affection, j'étais si désespérée!... Je me suis imaginé...

Une plainte échappa à Georges :

— Pourtant, moi, je vous aime.

Elle secoua la tête :

— Non, non...

Il voulait protester, elle l'en empêcha; sa voix était sérieuse :

— J'ai raison... Plus tard, vous comprendrez, vous avouerez... vous reconnaîtrez... Tout s'est ligué pour nous tromper, jusqu'à cette nature, qui touchait nos cœurs par tant de communs souvenirs.

Georges se leva :

— Qu'allez-vous faire, toute seule?

— J'attendrai.

Il répéta :

— Vous attendrez?

Elle fixa sur lui ses yeux limpides :

— Oui, j'attendrai; je sais depuis hier que Philippe est malheureux.

Le ciel rosissait; mais sur les bois et les collines une lumière dorée traînait encore; un grand silence commença à s'étendre.

— Adieu, Germaine, dit-il brusquement.

— Adieu, Georges.

Elle lui tendit la main; il la prit, il ne regardait pas Germaine; et puis il s'éloigna.

UNE CONTRIBUTION A L'HISTOIRE

DU

SENTIMENT RELIGIEUX EN FRANCE

Pascal et son temps, par Fortunat Strowski, professeur à l'Université de Bordeaux, 3 vol. in-12; Plon.

Pascal a dit que « la dernière chose qu'on trouve en faisant un ouvrage est de savoir celle qu'il faut mettre la première. » La chose que M. Strowski avait à mettre la première et qu'il trouvera peut-être en finissant, ne serait-ce pas la définition du « sentiment religieux. » dont il a commencé l'histoire. il y a plusieurs années, par une thèse excellente sur saint François de Sales? Il continue aujourd'hui cette histoire en nous parlant de Pascal et de ce qui l'avoisine; mais il n'est guère probable qu'elle ait son achèvement dans un troisième ouvrage « en préparation » sur Fénelon; car le sujet est si vaste qu'il est peut-être dans sa nature de n'avoir point de terme ni de cadre nettement circonscrit.

Qu'est-ce que le sentiment religieux? La question ne paraîtra pas inutile, si l'on songe à l'usage peut-être indiscret qu'on fait aujourd'hui de ces deux mots pour désigner par eux un substitut des religions positives, un équivalent, un synonyme de la religion même, et pour s'en contenter. Il semble tout d'abord que « sentiment religieux » doit signifier autre chose que « foi chrétienne. » Cela serait élémentaire, si c'était un fait incontesté que le christianisme n'est pas la seule religion.

Mais, justement, des chrétiens le nient; il y en a pour qui toute prétendue religion qui n'est pas chrétienne n'a aucune valeur religieuse, et Pascal est à leur tête, lui qui a écrit que le déisme est presque aussi horrible que l'athéisme et que la religion chrétienne ne les abhorre guère moins l'un que l'autre. La connaissance de Dieu, la connaissance de nous-mêmes, la connaissance de la vie et de la mort n'étant possibles que par Jésus-Christ, il en résulte, aux yeux de Pascal et des chrétiens qui le suivent, que toute religion est nulle qui n'a pas Jésus-Christ pour centre, pour principe et pour fin. Cependant le chrétien vulgaire admet la possibilité d'un germe au moins de vrai sentiment religieux chez les païens, chez les juifs, chez les bouddhistes, chez les musulmans, etc. Inversement, ne peut-on pas imaginer, ou plutôt ne voyons-nous pas dans l'histoire et dans la vie courante une forme paradoxale, extravagante, suraiguë de la foi chrétienne, se révélant par des excès et des anomalies qui ruinent la santé du sentiment religieux? L'élévation de la créature reconnaissante et craintive vers le principe sacré de la vie universelle, et la bienveillance envers les hommes, nos compagnons de misères et de joies: voilà, semble-t-il, le minimum, sinon l'accomplissement de la *religion* au sens rudimentaire du mot. Mais où est la piété, où est l'humanité de l'ascète, dont la vie présente est rendue hideuse par l'effroi de la damnation éternelle, qui achète le bonheur d'outre-tombe par la souffrance et la privation ici-bas, qui s'interdit les tendres effusions du cœur au sein de sa famille, de peur de « trop donner à la nature, » qui est bon par un calcul égoïste et charitable pour faire son salut? Les jésuites rendaient le christianisme trop aimable aux gens du monde, et Pascal a eu bien raison de leur en faire un crime; mais les jansénistes rendaient « Dieu haïssable, » au dire des jésuites, qui vraiment n'avaient pas tout à fait tort de faire à l'ennemi, pour leur défense, cette réponse offensive.

On objectera que le sentiment religieux, pour être maladif, n'en est pas moins réel, et que même il devient d'autant plus apparent; qu'il ne s'agit ici que d'un fait à constater, et que le fait existe manifestement sous cette forme, si déplaisante qu'elle soit. D'accord; mais il est juste que nous le reconnaissons en premier lieu sous la forme qu'il a quand elle n'est point contraire à la nature. — Sterne raconte, dans son *Voyage sentimental en France*, une scène assez belle dont il fut témoin dans

la ferme d'un paysan français. La famille venait de souper, des danses avaient suivi le repas du soir.

Ce fut seulement au milieu de la seconde danse que je crus apercevoir, à certaines pauses pendant lesquelles ils paraissaient tous lever les yeux, une élévation de l'âme différente de celle qui est la cause ou l'effet de la simple gaieté. En un mot, il me sembla que je contemplais la Religion se mêlant à la danse; mais comme je ne l'avais jamais vue à pareille fête, j'aurais regardé cela comme une des illusions d'une imagination qui m'égare perpétuellement, si le vieillard, aussitôt que la danse fut finie, ne m'eût dit que c'était leur constante habitude, et que, toute sa vie, il s'était fait une règle, après chaque souper, d'inviter sa famille à danser et à se réjouir; croyant, disait-il, qu'un cœur joyeux et content était la meilleure espèce d'action de grâces qu'un paysan sans instruction pût offrir au ciel. — Ou un savant prélat, repartis-je.

Voilà le sentiment religieux à l'état primitif et simple, à l'état de nature, par opposition à ce qu'il est quand il fait violence à la nature. Il est possible, mais il n'est point nécessaire, que ce sentiment, rencontré chez un paysan français du xviii^e siècle, eût donné, à l'analyse, un élément chrétien. L'action de grâces ainsi comprise ne relève pas plus de la croix du Christ que du culte solaire. Quand Rabelais entonne la louange du « Grand, Bon, Piteux Dieu, lequel ne créa onques le carnesme, ouy bien les salades, harengs, merlues, carpes, brochets, dars, umbrines, ablettes, ripes, etc. *item* les bons vins (1), » il est *religieux*, mais comme les bêtes le seraient, s'il était vrai qu'elles fussent capables de religion, ainsi que Montaigne et d'autres philosophes l'ont pensé des éléphants et des chiens. Religion réelle et vraiment *naturelle*, mais peu intéressante, depuis que le christianisme a ouvert à l'homme des horizons plus dignes d'occuper sa pensée.

Si le christianisme est la dernière des grandes conceptions religieuses de l'humanité, si l'amour des hommes en Dieu, point de départ de la religion chrétienne dans l'enseignement de Jésus, est aussi la vérité capitale et unique où la foi doit aboutir et revenir après toutes les évolutions des dogmes, l'histoire du sentiment religieux se distingue peut-être de celle du christianisme, mais elle n'a d'intérêt pour nous que par rapport à lui. Il n'y a donc pas lieu d'attacher beaucoup d'importance à la différence

(1) Lettre à maistre Antoine Hullet.

théorique qui peut subsister entre la foi chrétienne et le sentiment religieux, et M. Strowski pouvait négliger sans grand inconvénient cette définition préalable.

Religieux ou spécifiquement chrétien, est-ce, en définitive, à un *sentiment* que l'ancien christianisme positif est destiné à se réduire pour continuer à vivre? Tout l'intérêt pratique de l'étude que notre auteur a entreprise, et qu'il poursuit, est là.

I

Le sentiment religieux languissait en France à la fin du XVI^e siècle. L'ardeur mystique, d'où la Réforme était sortie, avait suscité, par contagion ou par opposition, une ardeur égale dans les âmes catholiques; mais des deux côtés le zèle s'étant enflammé jusqu'à la fureur, la guerre civile et tous les fléaux ayant fait rage, le pays était las, avide de repos; il aspirait à voir régner la paix et ce qu'on entendait alors par *tolérance*, à savoir, la tranquille souveraineté d'un maître assez fort pour rendre inutiles les violences injustes du pouvoir et follement impossible toute velléité de sédition.

On s'était rallié au catholicisme, non par une véritable préférence religieuse, mais parce que c'était la religion de l'État et que l'ordre y trouvait plus de garanties. Des magistrats qui n'aimaient guère le Pape, ou qui même avaient des sympathies pour la Réforme, Paul de Foix, le président de Thou, Montaigne, Du Vair, furent de ces *catholiques d'État*. Ils allaient à la messe par la même raison que le doyen de la Sorbonne, Victor Le Clerc, qui disait un jour au cardinal Lavigerie : « Je vais à la messe parce que Cicéron me le prescrit dans son traité *Des lois*. » Ronsard, poète de cour, a fort malmené les protestans. Croit-on que dans ses invectives il y ait un sentiment, une idée de l'ordre proprement religieux? Nul atome. Il n'aime guère le catholicisme, mais il hait la Réforme, qui heurte son loyalisme monarchique, son respect pour l'autorité. « Morte est l'autorité! » Voilà tout le grief.

Sainte-Beuve avait écrit dans son *Port-Royal* (1) : « On a fait un livre intitulé *le Christianisme de Montaigne*, comme on

(1) Tome II, p. 428.

en a fait un sur *le Christianisme de Bacon*. M. de Maistre a fort éventé celui-ci; quant à Montaigne, le simple coup d'œil eût dû avertir, et je ne vois pas ce qu'on gagnerait, à toute force, à faire conclure qu'il peut bien avoir paru très bon catholique, sauf à n'avoir guère été chrétien. » Avec plus de netteté, M. Strowski répète dans son *Saint François de Sales* : « De catholiques plus solides que Montaigne il en est peu, mais il est peu de catholiques moins religieux que lui (1). » Montaigne passe sous silence non seulement la croix de Jésus-Christ, mais ses leçons de divine sagesse. Ce grand citateur omet toujours d'alléguer les écrivains sacrés et les Pères de l'Église. Il ne se repent de rien. S'il avait à revivre, il revivrait comme il a vécu. Il parle en païen de la mort, comme d'une profondeur muette et obscure où il se plongera stupidement, tête baissée, sans la considérer ni reconnaître, et qui l'engloutira tout d'un coup. — « Paroles horribles, dira Pascal, qui marquent une extinction entière de tout sentiment de religion. » Et cependant Montaigne mourra correctement, en bon catholique, soumis au jugement de ceux à qui il appartient de régler ses actions, ses écrits et même ses pensées, désavouant dans sa « rapsodie » tout ce qui pourrait se trouver « contraire aux saintes prescriptions de l'Église catholique et romaine, en laquelle je meurs, dit-il, et en laquelle je suis né. »

L'état d'esprit des gens sérieux et cultivés offrait alors une frappante analogie avec celui des stoïciens de la République romaine finissante. Ils pratiquaient par raison et en l'humanisant le plus possible une divine religion à laquelle ils ne croyaient guère. Du Vair, sans jamais nommer Jésus-Christ qu'il remplace par Épictète, s'acquittait des devoirs de la religion officielle, comme Thraséas et Marc-Aurèle, dont il professe la haute morale. — Il semble qu'à défaut du christianisme éteint ou endormi, le stoïcisme en pourrait être un assez passable substitut, puisque sa morale est belle en somme et qu'il dirige l'homme vers le bien. Oui, assurément, les deux doctrines et les deux pratiques seraient équivalentes... jusqu'à un certain point, si stoïcisme et christianisme n'étaient pas justement le contraire

(1) M. Strowski n'a pas cru devoir s'en tenir à ce très judicieux jugement. Dans la conclusion de son livre sur Montaigne, il tente de restituer à l'auteur des *Essais* la foi chrétienne proprement dite, avec plus d'ingéniosité dialectique, peut-être, que de soumission pure et simple aux textes et aux faits.

l'un de l'autre. Le stoïcien prend en lui-même son point d'appui pour s'élever à Dieu : ce qui est, aux yeux du chrétien, le comble de l'orgueil, une « superbe diabolique, » comme s'exprime Pascal; car l'abîme est infranchissable par nos seules forces entre notre devoir et notre pouvoir. Le stoïcien eroit, en outre, que la morale, loin d'être fondée par la religion, lui est antérieure et supérieure.

Or, ces idées païennes sont précisément celles que Pierre Charron, philosophe chrétien et même prêtre, a soutenues. Il faisait profession de christianisme. N'étant pas assez intelligent pour comprendre le sens et la portée de tout ce qu'il écrivait ou plutôt compilait, il a cru de bonne foi servir la religion. Mais qu'y a-t-il qui lui soit plus contraire que d'affirmer qu'on peut apprendre sans la religion à « faire excellentement l'homme? » de contredire « ceux qui ne reconnaissent autre vertu ni prud'homie que celle qui se remue par le ressort de la religion? » de mettre complaisamment en relief la méchanceté des Pharisiens, « gens pourtant religieux, » la probité et la vertu de tant de philosophes, « toutefois irrégieux? » ou encore, de déclamer en ces termes contre les sacrifices : « Quelle aliénation de sens! penser flatter la divinité par inhumanité! satisfaire à sa justice par cruauté! Justice donc affamée de sang humain! » Charron écrit cette phrase sans s'apercevoir que le sacrifice de la Croix est le terme et l'accomplissement de tous les autres, et en ajoutant même (ce qui serait une malice digne de Voltaire, si ce n'était pas la distraction d'un rhéteur très superficiel) : « Tout cela a été aboli par le christianisme. » — « Charron, conclut M. Strowski sur ce philosophe, a montré qu'il y a une religion sans morale, celle du dévot; une morale sans religion, celle du sage; un Dieu sans religion, celui du déisme. » Et le Père Garasse, bien qu'il ait forcé la mesure, ne s'est pas absolument trompé en voyant dans le traité *De la Sagesse* « le bréviaire des libertins. »

Cependant, s'il est vrai que les procès de tendance sont chose peu équitable, il convient de ne pas confondre les stoïciens du xvii^e siècle avec les « libertins. » La confusion de deux états moraux qui paraissent si contraires « répugne » au sens commun, comme on disait en ce temps-là, à moins que *libertinage* ne soit pris pour un synonyme parfaitement exact de ce que nous entendons aujourd'hui par *libre pensée*. Mais non, les

mœurs et l'esprit du xvii^e siècle ne nous autorisent point à faire cette assimilation.

Les libertins en général n'étaient ni des esprits libres, ni des esprits forts. Le bûcher même dont ils étaient menacés et qui en a brûlé quelques-uns n'a pas réussi à les rendre intéressans. La religion était pour eux non une erreur ou un mensonge, mais un maître importun de la pensée et de la vie, et, s'ils la rejetaient, ce n'était point parce que leur raison n'y pouvait croire, c'est parce qu'elle gênait leurs appétits. Lorsque le médecin-abbé Bourdelot, Condé et la princesse Palatine s'acharnèrent à brûler un morceau de la vraie croix, qui résista miraculeusement à leurs efforts, — si bien que ce miracle déterminait la conversion de la princesse, — leur crédulité était toute pareille, selon la remarque de Sainte-Beuve (1), à celle des pieuses âmes qui croyaient à la guérison par la Sainte-Épine. Il est donc permis d'avoir fort peu d'estime pour les libertins, sectateurs vulgaires d'Aristippe, aussi peu dignes d'Épicure que de Zénon. Quand Bossuet les bouscule et les fouaille sans daigner même leur opposer des raisons « qu'ils n'ont jamais pris la peine d'examiner sérieusement, » ils n'ont que ce qu'ils méritent.

Les libertins avaient un esprit si peu sérieux qu'ils traitaient la science avec la même légèreté que la religion. Au xvii^e siècle, l'incrédulité n'était pas encore ce qu'elle est devenue plus tard, une alliée de la science contre la religion : au contraire, il semble (comme le Père Mersenne l'a charitablement remarqué) que les incrédules d'alors voulussent glisser leur mépris de la science dans l'esprit des jeunes gens « portés au libertinage et à toute sorte de voluptés et de curiosités, afin que, ayant fait perdre le crédit à la vérité en ce qui est des sciences et des choses naturelles, ils fissent de même en ce qui est de la religion. » Pendant que les libertins se brouillaient étourdiment avec la science, les savans en général, quelle que fût la ferveur intime de leur foi, restaient professionnellement fidèles à la religion. Le Père Mersenne et le Père Garasse lui-même avouent qu'il n'y a point de médecins libertins dans l'école de Paris. Les propos hardis d'un Guy Patin, ennemi des ultramontains et des moines, sont des licences non d'incroyant, mais de frondeur. Ainsi, la

(1) *Port-Royal*, t. III, p. 303.

vérité scientifique, qui aura bientôt à se défendre contre le dogmatisme religieux, se trouve d'abord aux prises avec le scepticisme libertin. Pascal a vécu au milieu de ces savans qui étaient des croyans; il n'a pas plus douté de la science que de la religion, et, avec l'infinie différence de vénération et d'amour que le divin réclame, il les a toujours considérées respectueusement l'une et l'autre.

Le doute méthodique de Descartes fut, dans l'ordre philosophique, l'organisation et la discipline du doute qui se donnait carrière et prenait ses licences sans règle et sans mesure dans les écrits des libres penseurs. Au point de vue religieux et chrétien, l'auteur du *Discours de la méthode* ressemble, à s'y méprendre, aux catholiques d'État du xvi^e siècle finissant; il leur ressemble même avec cette aggravation, que ceux-ci avaient définitivement accepté le *Credo* de l'Église, tandis que Descartes, invitant le christianisme à vouloir bien « se remiser dans une salle d'attente honorable, » jusqu'à ce que la raison ait eu le temps de vérifier ses titres, ose admettre par là même la possibilité ultérieure d'un refus motivé (1). Et ce n'est pas aux stoïciens seulement, c'est aussi aux libertins que ressemblait Descartes par sa fameuse prescription d'obéir aux lois et aux coutumes de son pays en retenant la religion où l'on est né. Vanini, brûlé en 1619, conseillait la même chose par prudence, la profession d'athée étant alors mortellement périlleuse. Les deux autres maximes de la morale provisoire de Descartes sont stoïciennes comme la première : « Être le plus ferme et le plus résolu en mes actions que je pourrais, » — « tâcher plutôt à me vaincre que *la fortune*, et à changer mes desirs que l'ordre du monde. » C'est le stoïcisme, non le christianisme, qui inspire Descartes en toute occasion. Rien de plus fier, mais rien de moins chrétien que l'exhortation qu'il adresse à la princesse Élisabeth, d'« acquérir cette souveraine félicité que les âmes vulgaires attendent en vain *de la fortune*, et que nous ne saurions avoir *que de nous-même*. » Il va jusqu'à opposer les leçons du stoïcisme à celles du christianisme et à préférer les premières.

1 « Vainement le grand métaphysicien donne-t-il des gages de respect envers l'Église en offrant au christianisme, à côté du doute méthodique, *une salle d'attente honorable ou se remiser*, jusqu'à ce que la nouvelle philosophie qui marche à sa rencontre l'ait rejoint; cette concession ne peut paraître qu'insolente et dérisoire au grand chrétien. » Sully Prudhomme, *La vraie religion selon Pascal*, p. 109.

Dans une lettre où il explique comment il « se console de la mort de ceux qu'il a aimés » et comment il « s'empêche de craindre la sienne propre, nonobstant (ajoute-t-il) que j'estime assez la vie, » il propose comme le meilleur remède la pensée philosophique de l'immortalité de l'âme, il se la prouve par des raisonnemens de philosophe, et il ajoute ceci, qui est bien curieux : « Quoique la religion nous enseigne beaucoup de choses sur ce sujet, j'avoue néanmoins en moi une infirmité qui m'est, ce me semble, commune avec la plupart des hommes : à savoir que, nonobstant que nous veuillions croire et même que nous pensions croire très fermement à tout ce qui nous est enseigné par la religion, nous n'avons pas néanmoins coutume d'être si touchés des choses que la seule foi nous enseigne et où notre raison ne peut atteindre, que de celles qui nous sont avec cela persuadées par des raisons naturelles et fort évidentes (1). »

C'est le contraire qui est vrai, aux yeux de Pascal, et voilà pourquoi Descartes « sera pour lui l'ennemi, comme représentant le rationalisme scientifique, la science aspirant à fournir une philosophie et à remplacer la religion (2). »

Le sentiment religieux, comme la poésie, comme l'amour, comme tout ce qui est un aliment pour l'âme, ne saurait périr ; mais il peut subir de graves atteintes dans sa forme normale et saine ou des éclipses plus ou moins longues. Où était-il, et quelles formes avait-il revêtues dans le premier quart du xvii^e siècle ?

Il existait d'abord chez les protestans, dont le schisme religieux avait été avant tout une crise ardente de la foi. Après la terrible épreuve de leur liberté perdue, de leur sécurité ruinée, des massacres, des guerres et du sang versé de part et d'autre, les protestans ne jouissaient pas de l'édit de Nantes depuis assez longtemps pour que la paix eût déjà produit la tiédeur et la langueur de zèle qui finissent généralement par payer un bien si précieux. « Personne presque alors, en dehors des réformés, n'a de véritable piété, » écrit M. Strowski (3).

(1) Cité par M. Strowski, avec renvoi à la *Correspondance* de Descartes, t. III, p. 580.

(2) Article de M. Lanson sur Pascal dans la *Grande Encyclopédie*.

(3) *Saint François de Sales*, p. 38.

Pendant le sentiment religieux se réveillait dans l'autre Église. L'histoire des monastères, de la prédication fidèle et vaillante d'apôtres tels que Pierre de Bérulle, Vincent de Paul et François de Sales; l'histoire des Jésuites, des Jansénistes, de Port-Royal; celle de Pascal surtout, nous montrent les étapes de cette anxieuse recherche et comment le sentiment religieux catholique s'est enfin retrouvé et ressaisi.

Les catholiques d'État, les néo-stoïciens, les sages, — de Montaigne à Descartes, — en mettant la religion à part et très haut, en lui faisant de si profondes révérences qu'ils finissent par avoir l'air de se moquer d'elle, élèvent un mur entre elle et la vie; et la forme matérielle de l'idée qu'ils s'en font est le *monastère*. Du Vair n'a pas la moindre notion d'un christianisme où l'âme appartient continuellement à Dieu au milieu des devoirs et des affaires du monde. « La vie religieuse est, pour lui, une sorte de retraite où l'on n'entre qu'après avoir épuisé son activité au service du prince, de l'État et des hommes. » Seuls donc, dans le catholicisme, à une certaine époque, les moines et les solitaires faisaient profession d'être dévots.

L'œuvre propre de saint François de Sales fut d'expliquer à ses frères catholiques que le sentiment religieux n'exige pas qu'on se retire dans un désert et qu'on s'exerce par des austérités. Il montra dans son charmant chef-d'œuvre que *la Vie dévote* n'a pas besoin des exploits extraordinaires d'un héroïsme surhumain, et qu'on peut en remplir parfaitement l'idée par l'exercice, avec l'aide de Dieu, des petits devoirs et des vertus communes. Il préconisait, comme les Réformés, le principe mystique de la foi, mais il préconisait aussi, à la différence des Réformés, les pratiques, les cérémonies, les bonnes œuvres, non comme le but de la religion, mais comme un moyen, un « art, » une méthode excellente à suivre pour procurer la conversion essentielle du cœur.

Saint François de Sales est vraiment la riche fontaine d'eau vive où tout le sentiment religieux du xvii^e siècle a repris naissance pour se diviser ensuite et se précipiter en d'étroits courans très divers. Fondateur de la religion du cœur et de la foi directe, il a ouvert la voie à Pascal. C'est une chose remarquable que cet aimable évêque, qui offre avec Fénelon tant de ressemblance superficielle, ne se soit pas amusé aux preuves physiques de l'existence de Dieu, bien qu'il aimât la nature et que son

style surabonde en fleurs et en images écloses de cette contemplation. Avant lui, les apologistes du christianisme posaient les fondemens de la foi dans la raison d'abord : ils prouvaient Dieu par la métaphysique, par les causes finales, par le consentement universel ; ils recommenceront plus tard cette dialectique vaine, sans comprendre (ce que Pascal verra clairement) qu'il y a plus d'obscurité que de lumière dans les preuves métaphysiques et que l'argument des causes finales est la faiblesse même ; sans songer que l'appel au sens commun est une méthode anti-chrétienne, puisque le christianisme orthodoxe « fait, de la vérité, le secret du petit nombre, et, pour tous les autres, une folie (1. » Avec une profonde clairvoyance, l'évêque de Genève s'est refusé à faire de la religion naturelle une première étape vers la foi, parce qu'on va droit ainsi à la morale naturelle, conclusion du siècle précédent et ruine du sentiment religieux, qui meurt, quand il devient, comme le voulait Charron, un simple « complément. » et quand il perd son trône et sa couronne.

François de Sales n'était pas stoïcien, mais chrétien : ce qui veut dire qu'il espérait en la grâce divine, non en l'humaine vertu, pour la conversion du pécheur. Il était donc janséniste avant la lettre avec modération, et il gardait ce qu'a de bon saint Augustin, que Jansénius allait outrer. En même temps, c'était un bon jésuite : car il y eut de bons jésuites ; il y a même un bon jésuitisme, et c'est ce que les *Provinciales* nous font trop oublier ou méconnaître. Le pensée très juste de Molina était que, si la religion a été donnée aux hommes pour les sauver, il faut la rendre hospitalière au monde : il estimait avec beaucoup de raison que le christianisme n'aura pas de quoi être fier et chanter victoire le jour où le nombre des élus sera réduit aux *sept mille* prédestinés qui « n'ont pas fléchi le genou devant Baal » et que l'auteur des *Pensées* recompte d'après l'Écriture (2). A force de faire du salut un don spécial réservé aux rares privilégiés de la grâce, bientôt il n'y a plus d'Église ; tous les chrétiens de nom méritent que Saint-Cyran les traite de « pélagiens, de païens ou d'hérétiques ; » et les élus, séparés du monde, ne sont plus « le sel de la terre. » Ils foudroient les libertins : exploit beaucoup moins utile que de les persuader et de ménager habilement leur retour à la religion. Réconcilier la raison, la nature, la science

(1) Vinet, *Études sur Pascal*, p. 243.

(2) Article XXV, § 106, de l'édition Havet.

avec la religion chrétienne : voilà le bon jésuitisme. L'intention est louable ; mais, il faut l'avouer, le péril est immense, et ce n'est rien de moins que la dissolution du christianisme par infiltration de la sagesse humaine dans son essence sacrée. Pascal a vu cet effet funeste et presque inévitable des leçons de Molina ; effrayé, il s'est jeté dans l'extrême contraire avec violence. Saint François de Sales, — moins grand, plus accessible à la moyenne de l'humanité, — n'a pas eu besoin de défier la nature. Il a su maintenir la morale avec la religion, sans sacrifier le libre arbitre, sans prêter à la grâce ce rôle exorbitant qui semblerait devoir briser dans l'âme le ressort de toute activité si, au contraire, en fait, la doctrine luthérienne, calviniste, janséniste, augustinienne du « serf arbitre » ne s'était pas toujours montrée instigatrice de vertu, par une conséquence paradoxale dont Brunetière étonné cherchait en vain la liaison logique (1).

II

L'histoire des travaux scientifiques de Pascal, de ses inventions propres, tant dans la mathématique abstraite que dans l'ordre pratique, et de ses relations avec les grands savans contemporains, — particulièrement l'examen du grave procès qu'on vient de lui refaire encore à propos de sa part usurpée ou réelle dans la découverte de la loi physique d'où le baromètre est sorti, — devaient peut-être occuper une place considérable dans un livre qui est une enquête complète sur Pascal et qui révèle chez son auteur une rare compétence en des matières respectueusement tenues à l'écart par tous les purs lettrés. Mais ne voulant traiter ici que du sentiment religieux, la science n'appartient à ma propre étude que par ce qui intéresse la religion.

Quand on parle du sentiment que les hommes du xvii^e siècle apportaient dans l'étude de la science ou plutôt des sciences, il convient de faire tout d'abord une distinction générale et capi-

(1) « Comment se fait-il que, quand les théoriciens d'une religion ont voulu rendre sa dignité au libre arbitre, ils ont abouti à la morale la plus relâchée? Pourquoi la morale la plus sévère a-t-elle été proposée par ceux qui enlevaient le plus au libre arbitre? A cette question je n'ai vu nulle part de réponse satisfaisante. » Note prise par un élève de l'École normale au cours de Brunetière.

tale entre les sciences de la nature et les mathématiques. Seules, les mathématiques étaient en grand honneur. Jansénius condamne « la recherche des secrets de la nature » comme une curiosité inutile, indiscreète, une « concupiscence de l'esprit. » Malebranche, à son tour, écrira : « Les hommes ne sont pas faits pour considérer des moucherons, et l'on n'approuve point la peine que quelques personnes se sont donnée de nous apprendre comment sont faits certains insectes, et la transformation des vers, etc. Il est permis de s'amuser à cela quand on n'a rien à faire, et pour se divertir (1). » Il faut généraliser davantage, remonter à la cause de la haute estime du xvii^e siècle pour les mathématiques et de son mépris relatif pour la science concrète. Si les premières étaient si fort recommandées, c'était à titre, non de clef pour découvrir l'ordre de l'univers, mais de méthode utile pour exercer et perfectionner la raison. « On ne devrait se servir des sciences, déclare formellement la *Logique* de Port-Royal, que comme d'un instrument pour perfectionner sa raison. »

Quelle fut, en face de la science ou des sciences, ainsi distinguées dans leurs objets et dans la considération des hommes, l'attitude de Pascal ? Elle fut singulière, assez différente de celle de ses contemporains et de ses amis. Il est trop certain que, malgré son immortel cri d'effroi devant « le silence éternel des espaces infinis, » Pascal est très loin d'avoir eu la vision du *Cosmos*, telle qu'elle devait apparaître aux yeux d'un Humboldt ; mais il est un peu étonnant que, l'occasion lui ayant été offerte de lever au moins un coin du voile, il ne l'ait pas saisie avec ardeur. On ne peut s'empêcher de trouver étrange que les « hypothèses » de Galilée, et d'abord de Copernic, ne l'aient pas intéressé davantage. « Je trouve bon qu'on n'approfondisse pas l'opinion de Copernic. » C'était pourtant d'une tout autre importance que la découverte même de Torricelli ! Le renversement de l'ancienne cosmologie, n'est-ce pas, comme Renan l'a dit sans la moindre exagération, « la plus grande date de l'histoire de l'esprit humain ? » Je n'ai garde d'oublier que la dix-huitième *Provinciale* défend très éloquemment Galilée :

Ce fut en vain que vous obtîntes contre Galilée ce décret de Rome qui

(1) Cité par M. Faguet dans ses *Études littéraires sur le XVIII^e siècle*, p. VIII.

condamnait son opinion touchant le mouvement de la terre. Ce ne sera pas cela qui prouvera qu'elle demeure en repos ; et si l'on avait des observations constantes qui prouvassent que c'est elle qui tourne, tous les hommes ensemble ne l'empêcheraient pas de tourner, et ne s'empêcheraient pas de tourner aussi avec elle.

Mais il semble vraiment qu'il ne soit question ici que d'un fait particulier, non d'une grande loi dont la révélation va transformer de fond en comble l'idée que nous devons nous faire de la terre et du ciel. Les cinq propositions sont-elles dans l'*Augustinus*? Simple question de fait aussi, qu'il ne s'agit que de vérifier et sur laquelle il est permis d'avoir un autre avis que Rome, sans s'écarter, par une vraie hérésie doctrinale, du système de la religion révélée et sans sortir du giron de l'Église.

Pascal, — contrairement à notre préjugé, — était moins un généralisateur hardi, un philosophe de la science, qu'un savant minutieusement attentif et scrupuleusement soumis aux faits. Il se distingue en cela d'un siècle idéaliste et rationaliste avant tout. Il avait une conscience scientifique digne des expérimentateurs modernes les plus exigeans. Dans ses recherches sur l'existence du vide, et sur la pesanteur de l'air, il n'a jamais fait un pas trop vite et qui ne fût très solidement assuré. Parce qu'il est l'auteur des *Pensées*, on a de la peine à se figurer combien son esprit était pratique et quelle place a tenue dans les études de toute sa vie ce que l'Anglais utilitaire appelle *the matter of fact*. La machine arithmétique qu'il construisit dans sa première jeunesse et pour laquelle, nous dit-on, il fit avec persévérance « plus de cinquante essais, » est beaucoup moins remarquable, paraît-il, par l'esprit calculateur qu'elle révèle que par l'habileté de la main-d'œuvre. Ce n'est pas un géomètre, ou « abstracteur de quintessence, » qui l'a trouvée, c'est « un ingénieur, un fabricant d'instrumens de précision. » Plus tard, l'invention des carrosses publics à cinq sous la place, ou omnibus, montre dans l'analyste des « deux infinités » un génie industriel, *industriel*, soucieux d'application, de ce que Bacon nomme le *fruit* dans sa langue imagée, autant que pouvait l'être l'auteur lui-même du *Novum Organum*.

Cette remarque est moins étrangère qu'on ne croit à la question religieuse et l'on en verra tout à l'heure l'importance dans l'exposé du plan que Pascal avait conçu pour son apologie du christianisme. Redisons d'abord qu'il n'a jamais douté de la

science. Nulle part il ne la condamne comme fausse (1), bien qu'il lui arrive, — ce qui n'est pas la même chose, — de la déclarer inutile et vaine. L'idée, née à peine de son temps et bien confuse encore, que la science puisse faire sérieusement échec à la foi, ne l'a pas effleuré, et c'est, comme M. Lanson l'a marqué avec force, parce qu'il ne cherchait pas dans la science une philosophie qu'il a pu s'y livrer sans scrupule. Soit avant, soit après sa grande « conversion, » c'est-à-dire la crise qui, d'un chrétien extérieur, fit de lui un vrai chrétien, « il fut simultanément et paisiblement croyant et savant, » n'ayant jamais renoncé ni à la science ni à la raison, se moquant volontiers de la présomption des savans et des philosophes, mais gardant toute son estime pour le raisonnement logique et pour les méthodes de la science.

Assez longtemps il chercha le chemin de la foi et, du même coup, sa méthode apologétique; car les deux recherches n'en faisaient qu'une. C'est dans son *expérience personnelle* qu'il devait finalement trouver la meilleure marche à suivre pour la démonstration de la vérité religieuse.

Il avait entendu souvent Étienne Pascal, son père, bon catholique à la façon de Descartes, professer que ce qui est matière de foi ne saurait être l'objet des argumens de la raison. Et il avait entendu aussi un certain capucin défroqué, docteur en théologie, Jacques Forton dit Saint-Ange, soutenir, au contraire, qu'un esprit vigoureux peut, sans le secours de la foi, parvenir par le raisonnement seul à l'intelligence des mystères de la religion. Blaise, qui n'était pas l'homme des idées moyennes et dont la dialectique impétueuse se précipitait d'un extrême à l'autre, paraît avoir d'abord admis ces deux thèses successivement sans les concilier. Certes, il n'était pas de l'avis de Saint-Ange, quand il l'a violemment dénoncé, poursuivi comme hérétique, jusqu'à ce que le pauvre capucin eût signé une rétractation dont les termes furent arrêtés par M. Pascal père. Mais il ne s'en tenait pas non plus à l'opinion de celui-ci, puisque, dans un entretien avec M. Rebours, confesseur de Port-Royal, il avança un paradoxe qui ressemble singulièrement à celui de Saint-Ange.

Comme il causait avec M. Rebours, il lui dit qu'il serait possible de démontrer, par les principes mêmes du sens commun, beaucoup de chose-

(1) Ed. Droz, *Étude sur le scepticisme de Pascal.*

dont se scandalisaient les esprits forts; et il exprima l'avis que le raisonnement bien conduit portait à admettre ces enseignemens de la religion, encore que le devoir du chrétien fût de les croire sans l'aide du raisonnement. Or, là-dessus, M. Rebours s'inquiéta (4)...

Et voici maintenant le fils d'Étienne qui reparait dans ces lignes de Pascal adressées au Père Noël, jésuite, professeur de Descartes et son ami :

En ce qui concerne les sciences, nous ne croyons qu'aux sens et à la raison. Nous réservons pour les mystères de la foi, que le saint Esprit a révélés, cette soumission qui ne demande aucune preuve sensible ou rationnelle.

Ce qu'il y eut d'inconsistant dans la pensée et dans la conduite de Pascal avant la fameuse nuit de novembre 1654 où il se donna tout entier à Jésus-Christ, s'explique par le fait que jusqu'à sa trentième année il n'était pas véritablement chrétien. Sa première « conversion, » puisqu'on en compte deux, avait été superficielle. Il savait très bien et il *croyait*, pour l'avoir appris de Jansénius, de saint Augustin ou même de saint Paul, qu'attribuer aux facultés naturelles de l'homme le pouvoir de contribuer à notre salut, c'est anéantir l'œuvre de la Croix, et qu'une pareille doctrine est abominable. Son esprit scientifique le prédisposait à la négation du libre arbitre, qu'il traite de sottise et d'orgueil, les vrais savans ayant toujours eu plus de peine que les hommes ignorans et légers à concevoir des commencemens absolus, des initiatives indépendantes et indéterminées, des phénomènes sans cause et sans lien. Enfin il professait bien effectivement le christianisme, puisque, le 17 octobre 1651, il écrivait à sa sœur aînée, M^{me} Périer, une belle lettre de consolation chrétienne sur la mort de leur père. « Considérons la mort en Jésus-Christ, disait-il dans cette lettre. Sans Jésus-Christ elle est horrible, elle est détestable, et l'horreur de la nature. En Jésus-Christ elle est tout autre... » Il écrivait cela d'après Saint-Cyran, et sa raison était convaincue, mais son cœur n'était pas profondément touché. Janséniste déjà fervent et prêt à la grande bataille, il n'était pas encore le chrétien vraiment converti qu'il fut durant les neuf dernières années de sa vie.

Par une succession qui est devenue rare, tandis que la marche

(4) Rebours, *Pascal dans la Collection des grands écrivains français*. — Lettre de Pascal à sa sœur, M^{me} Périer, du 26 janvier 1648.

inverse est fréquente, le cœur, chez Pascal, était en retard sur la raison. C'est l'ordre contraire à celui du scepticisme; c'est le drame intérieur de Sully Prudhomme renversé :

Le cœur dit : « Je crois et j'espère... »

L'intelligence lui dit : « Prouve. »

Pascal croit, de la foi qui est une doctrine; il voudrait croire, de celle qui est une vie : il ne le peut. Pourquoi? Évidemment, parce que la grâce lui manque. L'achèvement de son salut, c'est Dieu qui le fera. Et l'expédient divin (car Dieu se sert parfois de voies bien extraordinaires) sera d'abîmer Pascal dans le « borbier, » pour employer le terme de sa jeune sœur Jacqueline.

Sainte-Beuve a écrit (1) que le bonheur et le caractère de Pascal, comme aussi des hommes de Port-Royal généralement, fut, quand ils se convertirent, de n'être jamais revenus de bien loin; ils rentraient dans la religion étroite sans s'en être absolument écartés, sans avoir eu ni ruine de l'âme, ni aucun dérèglement fondamental. C'est vrai, à notre point de vue de chrétiens tièdes et d'hommes médiocres, mais non pas au point de vue des grands jansénistes qui se convertissaient. La sœur de Blaise ne ménage pas ses expressions. Elle parle du « grand abandonnement » où était « son pauvre frère » du côté de Dieu, et des « horribles attaches » qui retenaient son élan vers la délivrance. La mère Angélique conserve peu d'espoir d'un miracle de la grâce « en une personne comme lui. » Lorsqu'il a enfin reçu cette grâce, Jacqueline s'étonne, « car il me semble, écrit-elle à son frère, que vous aviez mérité, en bien des manières, d'être encore quelque temps importuné de la senteur du borbier que vous aviez embrassé avec tant d'empressement. » Et Pascal lui-même dira : « D'un homme plein de faiblesse, de misère, de concupiscence, d'orgueil et d'ambition, mon Rédempteur a fait un homme exempt de tous ces maux par la force de sa grâce à laquelle toute la gloire en est due, n'ayant de moi que la misère et l'erreur. » L'homme naturel en Pascal avait « l'humeur bouillante, » comme dit aussi Jacqueline. Il était superbe, emporté, dédaigneux, ironique, prompt à la colère et à la révolte. Vouloir primer et dominer en tout, il perdait toute patience, — sous

(1) *Port-Royal*, t. II, note de la page 477.

la politesse contrainte de la forme, — quand un savant lui contestait la priorité des découvertes dont il réclamait l'honneur. Toujours tranchant dans ses discours, même après sa conversion, si dès lors ce ne fut plus du haut de son importance personnelle qu'il accablait ses contradicteurs, c'était du haut de ses convictions et de la vérité; mais « il les accablait, » et c'est Vinet qui le dit.

Il n'est point nécessaire que « la mondanté » de Pascal ait jamais été un libertinage des mœurs. Il paraît plus probable, d'après ce que nous savons du milieu où il a vécu, qu'on le vit maintenir sans défaillance grave la dignité extérieure de la conduite. Mais, quelle que fût l'espèce de ses péchés, l'heure arriva où il aurait pu dire avec Musset :

Au fond des vains plaisirs que j'appelle à mon aide
Je trouve un tel dégoût que je me sens mourir.

Et alors, sachant par raison où se trouvait la source de la vie, son cœur, d'un élan passionné, y remonta, la saisit enfin et ne la perdit plus. « Certitude, certitude. Dieu de Jésus-Christ. Paix, joie. Pleurs de joie. » Il faut bien admettre, dans une certaine mesure, la réalité du scepticisme de Pascal en matière de foi, puisque, jusqu'à un certain point aussi, on est obligé de l'admettre en matière de science, et puisqu'un homme qui ne douterait de rien ne serait pas intelligent. Mais s'il est demeuré inquiet et anxieux, c'était, — comme l'a bien vu et dit M. Brunschwig. — *moins de sa foi que de son salut*, à cause des doctrines effroyables de la prédestination et de la grâce. Plus janséniste que chrétien dans la première période de son développement spirituel, on est forcé de reconnaître, avec M. Souriau, qu'il resta toute sa vie trop janséniste encore. Cependant le progrès de sa pensée tendait à s'affranchir de plus en plus du point de vue étroit et farouche de sa secte.

« Il se retournait fiévreux dans son lit, il ne cherchait pas un lit : » juste image de Sully Prudhomme, qui est une variante heureuse de celle de Sainte-Beuve : « Le doute fut en lui comme un lion en cage. » Les deux figures peignent vivement l'une et l'autre des angoisses de l'âme qui n'étaient pas le scepticisme philosophique et religieux proprement dit, et qui correspondaient aux tortures volontaires d'un corps souffrant et dompté, contre

lequel il pressait un cilice armé de pointes de fer quand il sentait en lui les aiguillons de ce qu'il appelait la concupiscence.

III

« Je suis seul. Je ne suis point de Port-Royal. » Cette ligne de la dix-septième *Provinciale*, qui a contristé comme un nouveau reniement de saint Pierre plus d'un admirateur de Pascal, est vraie à la lettre et même dans son esprit. En fait, Pascal n'appartenait pas à la communauté, et, par plusieurs choses essentielles, par sa façon de concevoir la science, la philosophie, la religion et leurs rapports, par la méthode qu'il suivit pour l'apologie du christianisme, il était bien seul et à part, il différait singulièrement de ses pieux maîtres et amis.

Port-Royal estimait, conformément à l'orthodoxie, que la vérité, étant une, ne peut se contredire; que la raison et la foi viennent de la même source, que la première précède la seconde, y conduit, avec le secours de la révélation et de la grâce, et que le raisonnement suffit à prouver certaines vérités, telles que l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme. Saint-Cyran écrit dans sa *Théologie familière* à l'usage des enfans : on connaît Dieu « par la lumière et le sentiment imprimés naturellement dans nos âmes, par la beauté et l'ordre du monde (1). » Singlin, Saci, Arnauld, Nicole pensent de même. Tous étaient cartésiens, goûtant le rationalisme scientifique de Descartes et goûtant aussi sa réserve et sa prudence en matière religieuse. Mathématiciens plutôt que savans, la foi qu'ils demandaient était nue et simple; ils se défiaient des détours et des complications, lors même que la vérité en était le but et le terme, comme d'une séduction de l'orgueil de savoir.

Dans l'entretien célèbre avec Saci, Pascal scandalise un peu son interlocuteur en osant avouer l'immense intérêt qu'il a pris à la lecture d'Épictète et de Montaigne. Saci traite rudement leurs écrits de « viandes dangereuses » et de « poisons. » Pascal, poli, « prêt à renoncer à toutes les lumières qui ne viendraient pas » d'un tel docteur, consent à reconnaître « le peu d'utilité que les chrétiens peuvent retirer de ces études philoso-

(1) Cité par E. Droz, *Étude sur le scepticisme de Pascal*, p. 92.

phiques; » — mais seulement pour la forme, car il reprend son thème et il continue à louer, « avec la permission » de M. de Sacy, « l'art incomparable » d'Épictète et de Montaigne pour faire penser, douter, réfléchir. Quel paradoxe devait être pour les logiciens de Port-Royal ce défi au bon sens, que le déiste est aussi loin de Dieu que l'athée! Mais c'est surtout quand Pascal exposa à ses amis le plan de l'apologie qu'il méditait d'écrire, que ceux-ci durent le regarder avec un étonnement profond où le malaise que la nouveauté cause toujours, le mécompte d'une attente déconcertée, se mêlaient à l'émerveillement.

En bonne logique janséniste, il ne fallait pas démontrer du tout les vérités de la religion. A quoi bon l'apologétique, si on peut avoir la foi sans elle et si elle ne peut pas donner la foi (1)? A quoi bon, surtout, ce hors-d'œuvre dans le système qui exagère au dernier point la passivité de l'homme et l'action de la grâce?

Vouloir faire comprendre la vérité aux âmes qui ne sont pas encore mères, disait la mère Angélique, c'est vouloir faire luire le soleil à une heure indue au milieu de la nuit. Tous les princes et tous les plus puissans rois de la terre joints ensemble n'ont pas le pouvoir de faire lever le soleil une heure plus matin qu'il ne doit; et tous les hommes ensemble, avec toute l'éloquence et toutes les persuasions qu'on se peut imaginer, ne sauraient faire voir la vérité à une personne qui n'est pas encore éclairée de Dieu (2).

Pascal avait été instruit de cette vérité, et il n'en doutait pas; mais on a quelquefois lieu de se féliciter que les hommes suivent les impulsions de leur humeur plutôt que les déductions de la logique, puisque l'heureuse inconséquence du grand penseur devait donner à la littérature un chef-d'œuvre.

Ce ne serait pas la peine d'écrire un livre sur Pascal si on n'avait pas une ingénieuse hypothèse à nous offrir, — soit dans sa fraîche et intègre nouveauté, soit dans le rajeunissement de quelque partie revue et refaite, — sur le bel édifice interrompu. M. Strowski n'a point failli au devoir de nous présenter sa théorie. Elle est extrêmement intéressante.

Il y a, selon lui et selon tous les commentateurs, deux choses à distinguer d'abord dans cette grande ébauche inachevée: une

1. Scherer, *Études sur la littérature contemporaine*, t. IX, p. 191.

2. Cité par Victor Cousin, *Jacqueline Pascal*, p. 230.

apologie du christianisme, — dont le plan est plus ou moins visible, dont certaines parties ont été exécutées en perfection, — et un « soliloque » du penseur, les confidences d'une âme se parlant à elle-même, « toutes les feuilles mortes que son génie charriait. »

M. Strowski insiste avec raison et plus qu'on ne fait d'habitude sur les dettes d'auteur de Pascal. Il faut d'autant moins hésiter à les reconnaître qu'en laissant intacte sa gloire d'écrivain original, elles font honneur à sa conscience de critique bien informé. Loin de les nier lui-même, il a fait mainte allusion soit à l'outrecuidance des auteurs qui prétendent tout tirer de leur propre fonds, soit à la trop grande modestie de ceux qui laisseraient dire peut-être qu'ils n'ont rien mis du leur, quand l'ordre et la façon, — souvent plus méritoires que l'invention même — sont à eux. Ce qu'il doit à Montaigne, on le sait aujourd'hui, et c'est bien plus que n'avait dit Havet ; vraiment, ce serait presque toutes les *Pensées*, s'il n'y avait pas la différence du génie entre Charron, par exemple, qui pille Montaigne et Pascal qui le repense. Il n'a ignoré aucune des apologies notables de ses prédécesseurs, ni la *Théologie naturelle* de Raimond de Sebonde, ni les *Trois Vérités* de Charron, ni le Père Mersenne, ni même le Père Garasse. Le Hollandais Hugo Grotius lui fut, nous dit-on, très utile, et le *Pugio Fidei*, vieux livre du xiii^e siècle, aurait été étudié par lui « de plus près qu'aucun autre, » extrait, analysé, discuté.

Tous les matériaux étant rassemblés, fécondés par la méditation, le principal restait à faire : il fallait trouver la méthode. Avec une mémoire plus ou moins fidèle, avec plus ou moins d'intelligence, cette méthode a été exposée par les auditeurs privilégiés qui entendirent parler Pascal : par Étienne Perier, son neveu, dans la préface de l'édition de Port-Royal, et surtout par Filleau de la Chaise dans une relation beaucoup plus développée, que sa longueur empêcha de publier à titre de préface.

La méthode de Pascal n'est pas la simple logique, la démonstration à la manière des géomètres, méthode fort en honneur chez les mathématiciens de Port-Royal. Descartes, partant de l'évidence, marche d'une vérité assurée à une autre vérité assurée, et que trouve-t-il au terme ? une idée pure, une conclusion rationnelle, le Dieu abstrait des métaphysiciens, nullement le Dieu de Jésus-Christ, sensible au cœur, non à la raison. Mais

Pascal estimait que la vérité n'est pas toujours simple. La plus féconde de toutes ses pensées sera qu'il y a trois ordres de choses : la chair, l'esprit, la volonté, — et deux ordres de connaissances : la connaissance intellectuelle et celle qui s'obtient par l'amour. Tous les corps, le firmament, les étoiles, la terre et ses royaumes ne valent pas le moindre des esprits. Tous les esprits ensemble ne valent pas et ne sauraient produire le moindre mouvement de charité. De la connaissance par l'esprit on ne passe pas logiquement à la connaissance par le cœur ; mais, sans les enchaîner d'un lien logique, on peut librement les unir, et leur union apporte une certitude, une assurance plus complète et plus ferme que celle où l'on arrive par l'un ou par l'autre mode suivi uniquement. « La plupart des grandes certitudes que nous avons, écrit Filleau de la Chaise, ne sont fondées que sur un fort petit nombre de preuves qui, séparées, ne sont pas infaillibles, et qui pourtant, dans certaines circonstances, se fortifient tellement par l'addition de l'une à l'autre, qu'il y en a plus qu'il n'en faut pour condamner d'extravagance quiconque y résisterait... » Et encore : « Quoiqu'on ne pût peut-être démontrer dans la rigueur de la géométrie qu'aucune de ces preuves en particulier soit indubitable, elles ont néanmoins une telle force, étant assemblées, qu'elles convainquent tout autrement que ce que les géomètres appellent démonstration... »

Voilà la méthode de Pascal : c'est celle du « faisceau, » dont chaque brin est fragile et facile à rompre, et dont l'ensemble est invincible ; c'est la certitude cherchée dans le concours de toutes les probabilités. Mais, dans ce concert harmonieux de la vérité, il y a un ordre hiérarchique, et la haute valeur de l'amour, par rapport à la connaissance rationnelle et scientifique, demeure « infiniment infinie. »

De même que les dix premières *Provinciales* sont une comédie à personnages, suivie de lettres d'un autre style, où l'auteur passant à des discours directs s'élève au sommet de l'éloquence, il y aurait eu, suivant M. Strowski, deux grandes divisions dans l'Apologie : d'abord, une histoire d'âme, sous forme de lettres et de dialogues, « le plus beau roman du xvii^e siècle, » quelque chose d'analogue aux *Confessions* de saint Augustin (1), drama-

1. D'analogie, ajoute M. Strowski, à *En route* de Huysmans. L'ingénieur critique revient vraiment un peu trop sur la ressemblance de Pascal avec Durtal.

tisant tout ce qui peut être groupé autour de ces idées générales : la misère de l'homme sans Dieu, les raisons et les moyens de croire, l'impuissance de la philosophie, etc. ; après quoi serait venue, sous forme apodictique, la partie plus spéciale de l'ouvrage : les fondemens de la religion chrétienne, la tradition de l'Église, les preuves de la Révélation écrite dans la Bible et vivante en la personne de Jésus-Christ, les prophéties, les miracles, etc. Le moi étant haïssable, ce n'est pas son roman personnel que Pascal nous eût raconté dans la première partie ; mais supposant un « honnête homme » dans le genre de Méré, il aurait mis à nu impitoyablement sa « contrariété » fondamentale ; il l'aurait tellement découragé et par le spectacle de lui-même et par celui du néant des efforts de l'esprit humain à travers toute l'histoire, que notre homme, au désespoir de comprendre le sombre mystère de sa destinée, ... sera sur le point de chercher une tragique issue à cet état violent — dans le suicide (1) !

Pascal « découvre » alors à son malheureux ami « un certain peuple, » le peuple juif, et voici venir toute la suite de la vérité révélée, du péché originel à la Rédemption, promise dès la Genèse, confirmée par les prophéties et par leur accomplissement, confirmée surtout par les miracles et apportée au monde dans la personne céleste et dans la croix de Jésus-Christ. L'auteur des *Pensées* attachait un grand prix, — le prix principal, n'en doutons pas, — à cette partie de son apologie où il fait de l'histoire, où il montre que Moïse a vécu, qu'il n'était pas un imposteur, que ses livres n'ont pu être falsifiés après sa mort, que les apôtres n'étaient pas des fourbes non plus, que leur sincérité est évidente, et qu'elle éclate dans le style des Évangiles, si remarquable par sa « froideur, » c'est-à-dire, en notre langue moderne, par son *objectivité*. Le savant, épris d'exactitude, curieux de réalités concrètes, goûtait un plaisir particulier à peser des témoignages, à vérifier des faits, et, pour lui, les mi-

Cela fait l'effet d'une profanation. Il ne fallait pas rapprocher et mêler deux « ordres » si différens et si distans.

(1) Cette péripétie inattendue d'un suicide surprend un peu moins quand on connaît les lignes suivantes de la longue analyse donnée par Filleau de la Chaise : « Enfin, écrit l'auditeur de Pascal, plutôt que d'en choisir aucune [religion], et d'y établir son repos, il prendrait le parti de *se donner lui-même la mort*, pour sortir tout d'un coup d'un état si misérable ; lorsque, près de tomber dans le désespoir, il découvre un certain peuple qui, etc. »

raclés de l'Écriture, appuyés sur leurs démonstrations, étaient *des faits*, les faits les plus importants du christianisme, absolument prouvés et certains, couronnés et consacrés hier encore par le nouveau miracle. — indubitable aux yeux de Pascal, — de la guérison de sa nièce due à la Sainte-Épine. Tout est surnaturel dans les vérités de la foi. La science a ses mystères comme la religion. Si la science est certaine malgré ses mystères, pourquoi la religion ne le serait-elle pas aussi, malgré les siens? La doctrine philosophique qui n'admet point de faits possibles hors de l'ordre de la nature est étrangère à l'esprit de Pascal. « Que je hais ces sottises de ne pas croire l'Eucharistie, etc. ! Si l'Évangile est vrai, si Jésus-Christ est Dieu, quelle difficulté y a-t-il là ? »

Nous ne portons point le même jugement que Pascal sur la valeur relative de l'une et de l'autre partie de son apologie, celle qui est une introduction générale et celle qui entre dans le détail des preuves. Aujourd'hui, ce que nous trouvons de solide, d'immortellement beau dans les *Pensées*, c'est ce que Sainte-Beuve nomme, avec Eugène Rambert, « la préface, » et M. Strowski « le roman : » c'est le sombre et magnifique tableau de la nature humaine. Quant au système des preuves historiques, démodé et caduc, les pages qui l'exposent nous sont devenues presque illisibles. Mais il y a une autre preuve, qui est aussi un fait et la grande nouveauté de l'apologie pascalienne : c'est la preuve *expérimentale*, celle que chacun de nous, — le pauvre d'esprit comme le prince de science, — peut faire en éprouvant directement par l'expérience la divine efficacité du christianisme. Filleau de la Chaise en a tracé légèrement l'esquisse dans cette prose volontairement effacée et faible, qui est, au xvii^e siècle, le style commun, et dont la faiblesse même est un charme pour notre goût blasé qui force l'expression :

Quand il n'y aurait point de prophéties pour Jésus-Christ, et qu'il serait sans miracles, il y a quelque chose de si divin dans sa doctrine et dans sa vie qu'il en faut au moins être charmé.

Nous dirions aujourd'hui, en faisant saillir davantage l'idée profonde : les miracles et les prophéties sont, pour le christianisme, un fondement inutile ou même ruineux ; la démonstration qu'on croit en faire fût-elle d'une solidité à toute épreuve,

elle est vaine, pis que cela, elle est périlleuse, car il n'y a ni lien, ni passage, ni union, ni aucune espèce de rapport entre la contrainte exercée sur l'intelligence par la force d'un raisonnement logique, et la foi religieuse, qui est un sentiment de l'âme. Mais voici le roc et la « pierre de l'angle : » la seule chose qui puisse nous persuader durablement, c'est l'harmonie du Christ avec la conscience, c'est de sentir que la religion chrétienne est à la fois l'explication complète et l'aspiration profonde de notre nature.

« La conduite de Dieu, dit Pascal, est de mettre la religion dans l'esprit par les raisons, et dans le cœur par la grâce. » — « Il se rendait bien compte, écrit M. Strowski, que même si son livre produisait une conviction irrésistible, cette conviction ne serait pas vraiment la foi; la grâce est nécessaire pour la foi; la démonstration, ce n'est pas l'âme de la foi, ce n'en est que l'instrument. » — « Plût à Dieu, s'écrie encore Pascal, que nous n'eussions jamais besoin de la raison!... Ceux à qui Dieu a donné la religion par sentiment du cœur, sont bien heureux... Sans cela, la foi n'est qu'humaine et inutile pour le salut. »

Ce passage éclaire un des sens du mot *cœur*, qui, dans la langue de Pascal, pourrait bien avoir trois significations. Il signifie d'abord l'intuition, l'instinct, puisque c'est par le cœur que nous connaissons les premiers principes, le mouvement, les nombres, le temps, l'espace et ses trois dimensions. Il signifie aussi l'esprit fin et subtil dont la pointe pénètre, par delà les simples abstractions, domaine de l'esprit géométrique, dans les replis obscurs de la vie. Et enfin il veut dire tout bonnement le *cœur*, « l'ordre de la charité, » l'amour. Tel est le sens du mot dans le passage que je viens de citer et dans la plupart de ceux où Pascal oppose le cœur à la raison comme le grand et seul organe de la foi chrétienne.

Le Dieu du cœur, « le Dieu des chrétiens, » n'est pas l'idée abstraite du cartésianisme, ni le Dieu de la philosophie païenne, de la religion naturelle, simplement créateur du monde et providence du genre humain : « c'est un Dieu d'amour et de consolation, c'est un Dieu qui remplit l'âme et le cœur de ceux qu'il possède, c'est un Dieu qui leur fait sentir intérieurement leur misère et sa miséricorde infinie; qui s'unit au fond de leur âme; qui la remplit d'humilité, de joie, de confiance, d'amour; qui les rend incapables d'autre fin que de lui-même. »

IV

L'ébauche que Pascal a laissée demeure, malgré ses parties périssables, le monument le plus solide comme le plus beau de l'apologétique; il efface tous les autres, et rien de considérable n'a été fait depuis, dans le même genre, qui ne relève de cette œuvre maîtresse. Mais si elle reste vivante, c'est parce que sa grande et principale pensée s'adapte et se plie aux changemens nécessaires de l'esprit humain; c'est parce que nous apprenons en ce livre immortel comment on conserve l'âme du christianisme dans l'usure et le déchet de ses enveloppes, ou (pour me servir d'une image plus noble) la sève et la tige de l'arbre de vie, renouvelé par l'élagage même de toutes ses branches parasites.

On mettrait en doute l'évidence si l'on contestait que Pascal, en voulant servir, en servant la religion chrétienne de tout son cœur et de toute son intelligence, n'avait pas rendu précisément service au catholicisme comme tel. Livrer à la risée et au mépris du monde une secte pernicieuse aux mœurs et à la foi, mais que Rome couvrait de sa protection; inviter le public laïque à juger les théologiens de l'Église; en appeler au tribunal de Jésus-Christ contre l'autorité qui condamnait les *Provinciales*; puis, dans les *Pensées*, confier au cœur, à la conscience, organes individuels, le discernement du vrai, la conduite de la vie: était-ce se montrer vraiment catholique? N'était-ce pas mettre un pied, puis l'autre, hors du catholicisme et de l'Église? Et tous les Jansénistes en étaient là. C'est pourquoi M. de Carné n'a pas mal défini la secte par ces mots: « un catholicisme sans soumission et un protestantisme sans courage. »

M. Lanson écrit, dans une vive antithèse, que « l'auteur des petites lettres, en s'efforçant de tuer les jésuites qu'il abhorrait, a montré comment on pouvait tuer la religion qu'il adorait (1). »

Les coups les plus redoutables que la religion reçoit lui viennent souvent de l'imprudente main de ses amis. Fénelon, La Bruyère avaient certainement de bonnes intentions quand ils reprisent la tradition des vieux apologistes du xvi^e siècle, — interrompue par saint François de Sales, brisée par Pascal une

1. Article sur Pascal dans la *Grande Encyclopédie*.

seconde fois, — et restaurèrent les preuves philosophiques de Dieu. Mais sait-on où s'arrêtera le savoir ambitieux de la pensée? sait-on où il ira d'abord? Au Dieu de la raison, au Dieu de la nature, non pas au Dieu de Jésus-Christ. Un signe bien frappant de l'irrésistible progrès du raisonnement philosophique, au siècle même de la foi, c'est que Bossuet, ce « Père de l'Église, » se laisse aller à raisonner en pur philosophe, et, comparé à Pascal, nous fait presque l'effet d'un rationaliste. Il incline la théologie du côté où elle est le plus vraisemblable. Dans les panégyriques des saints, sinon dans la vie du Christ et des apôtres, il réduit le plus possible la part du surnaturel pour exalter surtout les vertus morales. Il n'a jamais cessé d'affirmer les postulats métaphysiques de la religion. C'est au dogme de la Providence qu'il s'attache surtout, et ce dogme n'est pas spécialement catholique ni même chrétien. Bref, il a défendu la religion de la manière la plus propre à satisfaire la raison (1).

Montaigne avait prévu, comme conséquence des guerres religieuses, un « exécrable athéisme. » C'est en effet la forme *exécrationnelle*, parce qu'elle n'était qu'un dévergondage moral et intellectuel, que l'incrédulité prit au xvii^e siècle. Mais la religion de la raison existait dès lors, car elle est ancienne, et son développement fut considérable au siècle suivant. Les majorités sont conservatrices. La majorité des esprits cultivés au xviii^e siècle, étant incrédule, sentait d'autant plus la convenance d'un spiritualisme honnête comme base nécessaire de l'édifice social, et conservait même très expressément la religion « pour le peuple. » Voltaire tenait beaucoup au Dieu « rémunérateur et vengeur. » Rousseau ne badine pas; il punit de mort, comme coupable du plus grand des crimes, tout renégat de la religion qu'il institue dans son *Contrat social*. Robespierre, disciple de Rousseau, établit la fête de « l'Être suprême » et envoie à la guillotine l'athée. Cependant Rousseau, dont les contradictions et les déclamations n'étaient point, comme la polémique des « philosophes, » une campagne contre le christianisme, se trouve lui avoir fait en somme plus de bien que de mal. Et le précieux service qu'il lui a rendu fut de ramener la religion au sentiment, — reconnaissez sous les grosses altérations de Rousseau l'esprit et la méthode même de Pascal, — comme à un principe radicale-

(1) Lanson, *Revue des Cours et Conférences* du 10 janvier 1908.

ment distinct de la connaissance: dès lors la science et la foi habitant des domaines séparés, il n'y a plus lieu à des rencontres hostiles entre ces deux puissances. Brunetière pensait que la religion chrétienne devait beaucoup moins à Chateaubriand qu'à l'auteur de la *Profession de foi du vicaire savoyard* « ce qu'elle avait paru regagner de terrain au commencement du XIX^e siècle (1). »

Je n'ai garde d'empiéter sur la grande étude dont il faut souhaiter de voir M. Strowski achever ou continuer au moins l'entreprise; mon dessein n'est pas de tenter même l'esquisse superficielle et sommaire d'une histoire générale du sentiment religieux en France: je désire simplement, sans sortir et sans m'écarter de mon sujet, — qui est le seul Pascal, — indiquer ce que peut encore valoir, contre le progrès de l'incrédulité religieuse, l'idée fondamentale de son apologie.

Trois grandes forces ont battu en brèche le christianisme au siècle dernier. D'abord, la critique rationnelle, capable de tout détruire, incapable de rien fonder. Bourdaloue, qui définissait la foi « un acquiescement raisonnable, » avait prétendu qu'on doit « raisonner jusqu'à un certain point et non au delà. » Mais cette retenue est impossible; Vinet, qui pourtant voudrait bien arrêter la raison, est obligé de le reconnaître quand il avoue que, « ou il ne faut pas examiner un seul instant, ou bien il faut examiner toujours (2). »

Cependant la raison n'est peut-être pas l'agent qui porte aux croyances l'atteinte la plus redoutable; ce terrible instrument de mort, c'est l'histoire. Quoi de plus propre à faire tomber la crainte, le respect et l'amour, sources intérieures des phénomènes religieux, que d'envisager ces sentimens de sang-froid comme des faits objectifs, comme une matière instructive offerte à la curiosité intelligente du psychologue et de l'historien? Qui a compris cesse d'adorer. « Aucune réfutation d'une erreur n'entraîne avec elle l'évidence parfaite, si elle ne se double d'une explication lucide de la genèse de cette erreur... Les sciences historiques, appliquées aux sources de la tradition religieuse, rangent cette tradition au nombre des phénomènes de

1 Brunetière, *Études critiques sur l'histoire de la littérature française*, t. V, p. 173. — Boutroux, *Science et religion dans la philosophie contemporaine*, p. 28.

(2) *Études sur Pascal*, p. 439.

la nature (1). » Au temps de Pascal, on n'avait qu'une érudition historique très insuffisante dans le sacré comme dans le profane, et Pascal en savait aussi peu qu'homme de son temps. Au XIX^e siècle, la foi a perdu ce que gagnait la connaissance du passé dans l'un et dans l'autre domaine.

Le troisième agent, mais non le moindre, de la dissolution de la foi, ce sont les sciences physiques et naturelles. Un oubli invétéré et persistant de la carte du ciel peut seul laisser subsister dans nos imaginations, malgré Copernic, Galilée et leurs successeurs, des légendes et des espérances qui n'ont pu naître qu'à la faveur d'une ignorance naïve. La fixité des lois de la nature a beau être remise de nos jours à l'étude et faire place à l'hypothèse d'une certaine contingence, le doute à cet égard ne va pas jusqu'à réédifier, contre l'ordre de la nature, le surnaturel violent, le prodige matériel, sur lequel tout le système de l'ancien christianisme est fondé et construit.

Devant cette triple difficulté de croire, il faudrait trembler pour la durée sans terme promise au sentiment religieux, s'il n'y avait pas en lui une force invincible dont la source est ailleurs. Ce serait avoir une pauvre idée de sa valeur, de sa place dans la vie, de son rôle dans la pensée et la conduite de l'homme, que de le faire dépendre d'une vérification matérielle ou de la rigueur d'un raisonnement. Contre les assauts des sciences naturelles, de la critique et de l'histoire, le sentiment religieux a le droit de vouloir vivre et de réclamer hautement deux choses : d'abord, qu'on reconnaisse l'importance et l'utilité qu'il a en lui-même ; ensuite, qu'on ne nie point la réalité de son objet pour ce seul et unique motif qu'il n'est pas la raison raisonnante et qu'il a peut-être à son service un autre instrument de connaissance.

Le première de ces deux vérités est facile à établir. Si l'on demandait aux hommes leur avis, il est probable que, même parmi ceux qui sont sans religion, mais qui sont de bonne foi, on trouverait toujours une grande majorité pour reconnaître que le sentiment religieux possède un pouvoir incomparable comme lien et comme frein de la société. Les âmes individuelles lui doivent leur cohésion et leur tenue comme le corps social, lors même qu'elles se vantent d'avoir cessé de croire, car l'édu-

(1) Paul Bourget, article sur *M. Ernest Renan*, dans les *Essais de psychologie contemporaine*, p. 84.

cation et l'hérédité peuvent les influencer à leur insu. Cette vérité, encore peu contestée aujourd'hui, mais devenue importune à plusieurs esprits, était évidente aux yeux de Pascal, comme de Descartes, comme de Montaigne, et personne, même parmi les athées, n'en doutait de leur temps. Tout récemment, un petit livre de philosophie écrit avec une belle sincérité vient de lui rendre un témoignage nouveau : c'est le curieux volume du professeur Le Dautec, athée, sur l'athéisme. La plupart des conservateurs religieux s'en tiennent, d'ailleurs, à cette seule considération, d'ordre tout politique et utilitaire.

Beaucoup plus intéressant, le passage du sujet à l'objet est aussi bien plus difficile. De ce que la religion est bonne et fait du bien, il ne s'ensuit pas, dit la raison, que l'objet de la religion soit réel. C'est vrai. Il n'y a point là de nécessité logique. La raison ne voit rien qui la force à une telle conclusion. Mais ôe ce que cette nécessité ne s'impose pas obligatoirement à l'esprit, il ne s'ensuit pas non plus que l'objet de la religion n'est qu'une chimère. Il faut et il suffit qu'il *puisse* être réel. Dans le célèbre article où Brunetière a dénoncé avec tant de vigueur et de rigueur « la fâcheuse équivoque (1), » j'admire cette pensée bien droite et bien juste : « La piété ne crée pas son objet; elle le crée si peu qu'on peut dire qu'en matière de religion le problème de tous les problèmes est de savoir si l'objet de la piété existe en dehors d'elle. » Oui, le voilà, le grand et unique problème, et tout ce qu'il nous est possible de répondre, c'est que l'objet de la piété existe en dehors d'elle... peut-être ; mais nous ne le percevons point par les yeux de l'esprit, non plus que par les yeux du corps; il appartient à un autre « ordre » de connaissance, — pour reprendre la langue de Pascal, — et c'est un autre organe qui peut le découvrir.

Dans sa préface au beau livre de William James sur l'*Expérience religieuse* (2), M. Boutroux, professeur de philosophie à la Sorbonne, avant d'écrire son propre ouvrage, *Science et Religion dans la philosophie contemporaine*, avait dit que « Religion et Science sont deux clefs dont nous disposons pour ouvrir les trésors de l'univers. Et pourquoi le monde ne se composerait-il pas de sphères de réalités distinctes mais interférentes, si bien que nous ne pourrions, nous, l'appréhender qu'en usant alter-

(1) Voyez la *Revue* du 15 novembre 1903.

(2) Traduit en français par M. Frank Alcaizit Alcan.

nativement de différens symboles et en prenant des attitudes diverses? A ce compte, religion et science, vérifiées, chacune à sa manière, d'heure en heure, d'individu en individu, seraient coéternelles. »

Avec une signification à peine différente et en rappelant un peu davantage la preuve composite de Pascal, Vinet compare la foi à un trésor fermé par plusieurs serrures, qu'on ne saurait ouvrir avec une seule clef. Pour ouvrir le trésor de la foi comme pour ouvrir les trésors de l'univers, — à savoir, le Dieu caché, la destinée de l'âme, l'autre monde, — il faut une clef mystique, que Pascal appelait le *cœur*. Parmi les synonymes de ce mot, Vinet paraît préférer *conscience*, pendant que M. Boutroux qualifie *raison encore*, *raison supérieure*, ce que M. Victor Giraud se plaît à nommer *charité*, *volonté aimante*, *instinct*, *sentiment*, *nature* (1).

Il ne faut pas avoir peur des mots. Le sentiment religieux moderne devra continuer sans honte de s'avouer *mystique*, s'il ne veut pas se réduire à la religion naturelle, au théisme rationaliste, que Pascal méprisait si profondément, et dont tous les chrétiens à sa suite se défendent comme d'une pauvreté. Cependant le mysticisme nouveau ne se confond point avec l'ancien; il s'en sépare profondément par une différence essentielle: c'est qu'il ne se réjouit plus de croire à l'absurde. Les sciences et la philosophie en marche l'ont fait avancer avec elles. Il ne prétend pas opposer la résistance d'une immuable borne aux progrès incessans de la physique, de la critique rationnelle, de l'histoire, des doctrines morales, de la sociologie. En préconisant un autre organe de la vérité que la raison, jamais il ne consentira, comme celui de jadis, à crever les yeux de la raison pour y voir plus clair. Il n'a rien d'anormal ni de paradoxal. Il s'autorise de la psychologie avec une assurance tranquille. Il a découvert, sous la conscience, une « subconscience, » qui, elle aussi, est une réalité de la nature, et les phénomènes du monde « subliminal » sont pour lui un objet de science comme tous les autres. Le point capital de la nouvelle doctrine mystique, dans l'ordre religieux et chrétien, c'est la distinction entre les croyances et la foi, — la foi, principe d'action, disposition morale et religieuse, don du cœur à Dieu, confiance du chrétien qui sent

(1) Victor Giraud, *La philosophie religieuse de Pascal et la pensée contemporaine*, Paris, Bloud, 1903.

qu'il est sauvé, — et les croyances, qui sont des idées intellectuelles indifférentes au salut, compagnes ordinaires de la foi, mais sans avoir avec elle un lien nécessaire de dépendance. « La foi, a dit Pascal, est différente de la preuve : l'une est humaine, l'autre est un don de Dieu. *Justus ex fide vivit.* »

Pascal n'était point un mystique du moyen âge, et sur ceux même de son siècle il avait l'avance considérable d'un chrétien comparativement moderne. Croyant, ayant la foi de l'intelligence avec celle du cœur, il croyait aussi à la vérité scientifique et ne prétendait pas évincer la raison des droits qui sont les siens, en rendant à la religion toute la gloire qui lui est due.

Sully Prudhomme écrivait ici même, il y a dix-huit ans : « L'admirable sincérité de Pascal eût été mise cruellement à l'épreuve, s'il eût pu connaître le dernier état des sciences actuelles. Au prix de quelle abdication ou de quelle torture son génie eût-il maintenu la prédominance de la foi dans son âme ? » C'est possible. Le conflit douloureux et insoluble que suppose le poète du *Tourment divin* n'est pas invraisemblable ; il répond à l'idée conforme aux faits dans une certaine mesure, plus conforme encore au vieux préjugé, que, malgré les analyses et les distinctions de la critique, la tradition persiste à se faire du « scepticisme » inquiet de l'auteur des *Pensées*. Mais n'est-ce pas une idée vraisemblable aussi et plus neuve et plus belle, de supposer que Pascal, fidèle à sa méthode, patiemment soumis aux réalités que la science constate et s'élevant par l'amour vers la vérité que le cœur devine, travaillerait aujourd'hui, avec une instruction renouvelée et un heureux succès, à sauver des ruines faites par la critique moderne le sentiment religieux et son immortelle espérance ?

PALL STAFFER.

LES
RICHES DEPUIS SEPT CENTS ANS

VIII⁽¹⁾

HONORAIRES DES GENS DE LETTRES

Les lettres, pour qui en est digne, ne sont pas un métier, mais la vocation impérieuse de manifester sa pensée, avec la jouissance de lui donner sa forme la plus parfaite. Qu'il soit poète ou philosophe, auteur dramatique ou historien, romancier ou érudit, qu'il chante, qu'il conte, qu'il dissèque des sentiments ou des faits, l'homme de lettres a cette volupté suprême de remuer des idées, de les créer, de les analyser, de les combattre, de les tuer ou de les ressusciter d'entre les mortes, de les parer et de les faire triompher dans le monde.

Il y travaille en bon ouvrier et meurt satisfait d'avoir, s'il est de nos compatriotes, honnêtement usé de cette belle langue française, précise, limpide, et de l'avoir servie, dans la mesure de ses forces, autant qu'il s'est servi d'elle. S'il atteint la gloire, si la postérité le connaît par son nom, — un nom qui souvent n'est qu'un pseudonyme, ou un prénom, ou un surnom, — s'il laisse de lui quelque chose de bien plus vivant, plus personnel et plus authentique que toutes les autres sortes d'hommes, dont

(1) Voyez la *Revue* du 15 septembre 1903.

les actes sont connus, mais point la pensée intime, il n'en sera ni plus ni moins immortel pour avoir tenu de son vivant une place plus ou moins honorée et pour avoir gagné plus ou moins d'argent.

C'est la grandeur de cette besogne intellectuelle qu'elle est avant tout une libération de l'ambiance, et que l'écrivain publie son âme sans se préoccuper de savoir à quel prix il la vendra. Cette élite pourtant, qui pense au-dessus des autres, doit vivre comme les autres; le souci du vivre la ramène dans le monde des réalités qui la traitent comme la généralité des hommes. Le milieu, les contingences matérielles, c'est-à-dire les lois économiques, astreignent ces indépendans à rechercher le salaire par les seules voies où ils puissent le conquérir.

Or ces lois économiques ne tiennent nul compte de la valeur et du mérite; elles ne proportionnent point du tout la récompense pécuniaire au talent, encore moins à l'effort, parce qu'elles agissent dans un domaine tout différent de celui de l'effort et du talent. L'histoire de leur budget, par où ces esprits supérieurs appartiennent au vulgaire, montre que, pour les plus rares génies comme pour les plus humbles labeurs, il n'y a point de juste salaire.

I

Au fond de toutes les revendications du temps présent apparaît clairement la volonté d'intervenir dans la distribution des richesses. Cette prétention, noble et généreuse, repose sur l'idée qu'il doit y avoir un *rapport de justice* entre le travail et son prix; elle domine toute la politique et git au fond des aspirations de la foule, indiscutée comme un axiome. La foule voit très bien, parce que cela crève les yeux, que ce *rapport de justice*, qu'elle croit logique, n'existe nulle part; il s'est donc créé un courant d'opinion déterminé à l'établir par la force. L'étude scientifique des faits montre que cette pierre philosophale du *xx^e* siècle est une chimère; il est bon de le démontrer parce que cette erreur trouble la raison des hommes et, par voie de conséquence, la paix des États.

La « monnaie » de justice ne peut être qu'une monnaie « morale, » une monnaie d'estime; encore le salaire payé en cette monnaie n'est-il pas nécessairement juste, car les mœurs

varient. L'on n'estime pas autant les mêmes choses dans tous les siècles, et l'on n'estime pas toujours les choses qu'il faut. Surtout, il n'y a pas connexité entre la monnaie d'estime et la monnaie d'argent, parce que l'on ne paie pas les choses à proportion du cas que l'on en fait, mais simplement du désir que l'on en a.

La valeur et, si j'ose dire, le commerce des idées écrites à travers les âges en fournit une preuve. Aux temps anciens, l'homme d'épée régnait par la force; aux temps actuels, l'homme de plume règne par l'opinion. « Un bon cavalier sur un bon cheval est aussi supérieur à lui-même et aux autres qu'on peut l'être en ce monde, » disait un capitaine du xvi^e siècle. Un écrivain écouté est bien plus redoutable aujourd'hui pour qui passe à portée de sa plume. Dans un gouvernement d'opinion, les idées qu'il décoche de son cabinet pèsent beaucoup plus sur l'opinion du « plat pays » que l'épée d'un châtelain ne pesait sur les faits dans un gouvernement d'épée. Mais le guerrier pouvait s'annexer des richesses par *violence*, et l'écrivain ne peut les obtenir que du libre octroi des *intérêts*. C'est pourquoi sa souveraineté est beaucoup moins lucrative que celle des grands conquérans de jadis ou des grands industriels de nos jours, parce qu'il ne peut *prendre* autant que les premiers, ni *vendre* autant que les seconds.

Le gain que procurent les œuvres de l'esprit ne dépend ni de leurs qualités propres, ni du rang qu'elles occupent, ni de l'influence qu'elles possèdent, ni des services qu'elles rendent, mais seulement du nombre de leurs amateurs. Dès lors, il y a d'excellentes raisons pour que la part de chaque auteur dans le salaire global ne corresponde pas à son rang, ni à son effort. Personne ne trouve mauvais qu'une chanson puisse rapporter davantage qu'un dictionnaire, ni même que ce siècle, qui doit tout à la science, ne la paie pas.

L'invention de l'imprimerie, la création des théâtres, celle des journaux, le droit de propriété des auteurs et la connaissance de l'alphabet, sinon le goût de la lecture, répandue parmi les citoyens, font que les successeurs actuels des troubadours, des ménestrels et des jongleurs du xiii^e siècle ressemblent beaucoup moins à leurs devanciers qu'un peintre, un médecin ou un avocat d'aujourd'hui ne ressemble à ceux de naguère. Non que les idées aient eu besoin de papier pour exister, ni que les livres aient attendu l'avènement de la typographie pour se produire; mais les formes données par l'écrivain aux conceptions de

son cerveau ont varié beaucoup plus que n'importe quel autre produit de l'activité humaine.

Aussi n'est-il guère aisé de comparer, au point de vue du profit, les chansons de gestes à nos romans-feuilletons, pas plus que les fabliaux à nos vaudevilles, les chroniques de chevalerie à nos livres d'histoire, les trouvères à nos conférenciers, les « chanteresses » à nos femmes de lettres, les « jonglères » à nos artistes dramatiques et les compères de la menestrandie à nos journalistes contemporains. Il n'est aisé de les comparer ni en détail, ni en bloc.

En admettant que nos concitoyens déboursent annuellement par exemple, en achat de papier imprimé et de places de spectacle, deux cents fois plus d'argent que les Français de l'an 1300 ne mettaient à la satisfaction de leurs besoins littéraires ou dramatiques, il ne s'ensuit pas du tout que les auteurs et les acteurs gagnent deux cents fois plus qu'il y a six siècles, d'abord parce qu'ils sont sans doute vingt fois plus nombreux, ensuite parce que les millions qui sortent des poches du public n'entrent dans celles des « fableurs » d'à présent que pour une faible partie; tandis que les gens de lettres du xiv^e siècle encaissaient en personne, comme le médecin reçoit encore le prix de sa visite ou l'avocat celui de sa plaidoirie.

Sur 400 000 francs de journaux payés au numéro ou à l'abonnement, les rédacteurs touchent de 4 000 à 20 000 francs, suivant le tirage de chaque feuille; sur 400 000 francs de livres vendus, il en revient 10 000 ou 15 000 aux auteurs, et ils touchent 12 000 francs à Paris, et 6 000 francs en province, sur 400 000 francs versés aux théâtres par les spectateurs. Pour « monnayer » son travail, l'homme de lettres actuel doit le faire imprimer ou représenter. Le troubadour interprétait lui-même son œuvre ou l'offrait en manuscrit à un acheteur unique.

La corporation comptait des amateurs et des professionnels, naturellement un plus grand nombre des seconds que des premiers; bien que les princes n'y manquassent pas, témoin Thibaut de Champagne, Charles d'Anjou, Pierre de Dreux, Raoul de Coucy, Jehan de Brienne et Baudouin II, comte de Guines, incomparable pour dire les *fabellas iquobilium*. De noble lignée furent aussi Guilhem d'Agoult, gentilhomme de Provence, le chevalier picard Jean de Joinny, qui connaît maints fabliaux égrillards, et le sire de Beaumanoir, conseiller de saint Louis. Car le célèbre

jurisconsulte du *Coutumier* de Beauvaisis fut aussi poète et romancier d'aventures. De grands chanoines, tels qu'Henri d'Andeli, écrivirent tour à tour des « dits » historiques et des « lais » rimés, comme la *Bataille des Vins*, avec cette nuance qu'ils réservaient aux premiers les honneurs du parchemin et consignaient seulement les autres sur des tablettes de cire.

Les professionnels appartenaient à toutes les classes : dans le Midi, des jeunes gens bien nés et pauvres gagnaient avec leurs vers de quoi continuer leurs études; quelques-uns arrondissaient leur fief, ce qui leur serait assez difficile aujourd'hui par les mêmes voies. Un chevalier carcassonnais, possesseur de la quarte partie du château de Myrevaux, finit par acquérir la seigneurie entière « au moyen de sa belle et riche poésie. »

Parfois c'est un bourgeois, tel Anselme Faydit, fils de l'homme d'affaires de la légation papale d'Avignon, qui, ayant perdu sa chevance aux dés « se fait comique, » jouant à la tête d'une troupe les pièces de son cru. Quoiqu'il « ordonnât la scène » et reçût « tout le profit des expectateurs, » nous demeurons sceptiques à l'affirmation de son historien que ses œuvres lui aient rapporté « des 2 000 et 3 000 livres Willermenses, » — ce qui correspondrait à quelque 200 000 francs; — ce dramaturge du temps des Albigeois, que Pétrarque imita, dit-on, après avoir hanté durant vingt années les cours des princes, finit par se retirer auprès du marquis de Montferrat.

Cette clientèle d'un payeur unique n'avait rien du caractère asservi que nous nous figurons; les gens du moyen âge avaient le préjugé tout opposé: le « bénéfice, » reçu en échange de l'hommage, était le fondement de la féodalité. Les rapports de suzeraineté personnelle étaient les rapports nobles par excellence, et il ne pouvait sembler plus étrange alors d'engager à autrui son *talent* que son *épée*. Sous des noms différens, jusqu'à la fin de l'ancien régime, les grands seigneurs de la naissance, plus encore que les grands seigneurs de l'esprit, tinrent à honneur d'être domestiqués au Roi.

Pour les vassaux de lettres du xiv^e siècle, l'emploi avait ses écueils; ces poèmes qu'ils faisaient pour la dame et que dans le couplet final ils « adressaient » au mari, n'étaient pas bien pris toujours par ce dernier, surtout lorsque sa femme faisait trop d'accueil à l'auteur. Honnêtement congédié, celui-ci, privé des belles robes, des armes et des chevaux qui constituaient son

salaire, cherchait un autre patron, capable de « mettre sa besogne en prix et valeur. » Faute de le trouver, il tombait d'un cran dans la hiérarchie. Comme un guerrier sans place écumait les grandes routes, ce condottiere de lettres recrutait des auditeurs où il pouvait, récitant lui-même, puisque les exemplaires chèrement copiés eussent été d'un écoulement difficile avec un public qui ne savait pas lire.

Dans le Nord de la France, l'usage n'existait pas encore, au temps de saint Louis, d'avoir des jongleurs attachés à sa personne. Presque aucun des auteurs de fabliaux ne fut nanti de cette enviable situation, pas même Rutebœuf, dont l'œuvre domine cet âge d'or de notre vieille littérature. Si Rutebœuf, qui incarna plus que nul autre les passions de son temps, que le populaire écoutait en se signant aux beaux endroits, — la manière d'alors de témoigner son admiration, — a passé sa vie assez misérable, quels ont été les moyens d'existence, je ne dis pas des clercs détonsurés, *goliardois* qui, après avoir perdu dans les tavernes chape et *clergie*, vagabondaient en contant, mais des trouvères de réputation, tels Huon de Cambrai, Adam de la Halle ou Barbier de Melun « au visage fleuri comme un groseillier, » de tous ceux en un mot qui, malgré « leur parole la plus délectable, » se plaignent d'être « compagnons à Job? »

En contraste avec la peinture obstinément rose d'une société où les ménétriers, partout fêtés par les barons et les bourgeois, mènent une vie de liesse, M. Joseph Bédier nous les a représentés comme des ivrognes assez marmiteux, d'ailleurs paillards, joueurs et résignés. Et il semble que, pour un grand nombre d'entre eux, il ait raison. Aussi bien existe-t-il de nos jours un lot de prolétaires de lettres fort rafalés, vivant anxieusement de lignes à deux sous dans des encyclopédies en construction ou dans des journaux en démolition, dont le sort est moins fortuné que celui des ouvriers manuels.

Ce sont les héritiers des « bourdeurs » à qui l'on donnait trois ou quatre deniers, — 1 franc ou 1 fr. 35, — et qui ne refusaient pas une maille, — 0 fr. 16 — puisque « pour une maille, dit l'un d'eux, on peut avoir du poivre ou du cidre, du bon charbon, des aiguillettes d'acier ou une potée de vin ou de quoi se faire raser, ou de quoi voir danser les singes et les marmottes, ou une grande *demi-livre* de pain. » Heureusement ces primitifs avaient souvent davantage et les chiffres que j'ai recueillis

permettent de croire que la corporation trouvait à vivre et que les privilégiés vivaient décemment : il se voit bien, dans les comptes, des dons de 5 francs à des « musars » de passage, mais il s'en trouve de 40 et 50 francs alloués par la comtesse Mahaut d'Artois (1).

Un ménestrel reçoit à Valenciennes 15 francs, et un autre 20 francs à Conflans ; mais un troisième est payé 100 francs à Paris, celui du Comte de Provence touche 1 000 francs (en 1234), et, la même année, ceux qui « jouèrent » au couronnement de saint Louis, — on ne nous dit pas leur nombre, — furent gratifiés d'une somme de 11 000 francs. Voilà d'étranges disparités ; mais elles ne sont pas plus singulières que celles des articles de journaux actuels qui peuvent être payés tantôt 1 000 francs et tantôt cent sous. Pour avoir « joué » à une noce de gala, au xiv^e siècle, les ménétriers du Roi et du Duc de Bourgogne recevaient 3560 francs ; à Paris, à la même époque (1393), pour une noce bourgeoise comportant deux ou trois diners, on donnait aux ménestrels 240 francs, « plus les cuillers et autres courtoisies. »

Que « jouaient-ils, » ces trouvères, jongleurs, bordeurs, chanteurs ou lecheurs, car tous ces mots s'appliquent indistinctement aux mêmes personnages ? Au mariage de Robert, frère de Louis IX, avec Mathilde de Brabant, des ménestrels, aux quatre coins de la salle, « gentiment montés sur des bœufs habillés d'écarlate, » sonnaient et cornaient à chaque service et, au dessert, disaient, chacun à leur tour, chansons, tensons, lais, vers et reprises. Les gens de lettres ne s'exhibent plus en personne devant le public, si ce n'est pour faire des conférences ; — encore ne monteraient-ils pas à cette fin sur des bœufs même habillés d'écarlate. Une démarcation s'est établie entre l'auteur et l'interprète. Le premier n'entend plus être convié pour payer de sa personne. Un de nos grands poètes contemporains, invité pour la première fois chez une dame, qui lui faisait demander en même temps s'il ne consentirait pas à dire quelques sonnets après diner, répondait narquoisement : « C'est affaire aux comédiens de déclamer mes vers, pour moi cela ne m'arrive qu'entre

(1) Je n'ai pas besoin de rappeler au lecteur que tous les chiffres contenus dans cet article sont établis en *francs actuels*, d'après la valeur intrinsèque des anciennes monnaies et d'après le pouvoir d'achat de l'or et de l'argent autrefois et de nos jours.

intimes; ailleurs, c'est 1 000 francs la strophe, et je n'en dis jamais moins de trente. »

Nos devanciers du *xiv^e* siècle le portaient moins haut; non seulement ils chantaient et contaient les œuvres d'autrui aussi bien que les leurs, « bourdes » ou épopées, jeux partis ou pastourelles, mais ils jouaient toutes sortes d'instrumens et, comme les cafés-concerts actuels, étoffaient leur programme de gymnastique et de pantomime. Montreurs d'animaux ou faiseurs de tours, avant que la scission ne fût définitive entre la littérature et l'escamotage, il faut avouer que, parmi les auteurs-acteurs du temps des premiers Valois, les plus saltimbanques ne sont pas les moins rétribués.

Aux quatre ménestrels de « monsieur le connétable » du Guesclin il est distribué 710 francs; ceux du comte de La Marche reçoivent 570 francs; un autre, à lui seul, 360 francs. Mais tandis que des fableurs, dont les mérites ne sont pas indiqués, se contentent de 18 et de 43 francs d'honoraires, il est octroyé 72 francs à un « baladin. » 136 francs à « un homme contrefaisant le cheval trottant et amblant, » et 22½ francs à un « joueur d'adresse. »

La mode était venue pourtant d'héberger des ménestrels à traitement fixes: nous en trouvons quatre, à la cour du comte de Roussillon, appointés chacun de 3 700 francs par an. Ce n'était pas un prix d'homme de guerre: le chevalier, accompagné d'un « pillart » et d'un page, se paie le double la même année dans la même ville; mais c'était un honnête prix d'homme de robe: à l'inquisiteur du Comté il n'est baillé que 2 600 francs par an (1427). Grandis en dignité, les gens de lettres familiers des seigneurs dont ils portaient la « livrée, » firent refuser l'entrée des manoirs aux jongleurs nomades, avec qui c'était injure de les confondre.

Mais eux-mêmes, dans leurs « dits » solennels et subtils, perdirent le franc génie de leurs prédécesseurs immédiats sans retrouver la flamme épique des trouvères; preuve que le talent des lettrés n'a rien à voir avec le rang ou le revenu des lettres, ni d'ailleurs avec l'influence des écrivains. Ce sont domaines distincts, gouvernés par des lois particulières. Si le public n'a pas toujours les plaisirs qu'il veut payer, il ne paie en tout cas que les plaisirs qu'il veut avoir, et, s'il n'a point de part à la gestation des belles œuvres, il peut contribuer à la création des

mauvaises, par cette influence des imbéciles sur les gens d'esprit, presque aussi grande que celle des gens d'esprit sur les imbéciles.

Ces derniers ont la sécurité du nombre; l'élite craint de prendre pour *vérités* ses propres *goûts*, puisque nos goûts ballotés entre ces deux causes d'erreur: l'attrait ou la répugnance de la nouveauté, nous font refuser ou prodiguer tour à tour à la nouveauté des qualités ou des défauts qui s'y trouvent et que nous n'y voyons pas. De même qu'il y a des gens capables de « réussir, » qui ne sont pas capables d'autre chose, il se voit des livres capables de se vendre, mais non de mériter le succès.

Si les historiens de la littérature, au lieu de suivre la route jalonnée par les œuvres que la postérité admire, adoptaient sur chaque auteur les jugemens de ses contemporains, ce seraient souvent de tout autres œuvres qu'ils auraient à étudier. « En fait de livres, disait Voltaire, le public est composé de 40 à 50 personnes si le livre est sérieux, de 400 à 500 lorsqu'il est plaisant, et d'environ 1 100 à 1 200 s'il s'agit d'une pièce de théâtre. » Il est vrai que les réputations littéraires ne se font pas au suffrage universel, que c'est un privilège où la démocratie ne peut pas mordre, où l'élite est souveraine et juge d'ailleurs lentement, le scrutin secret où votent un à un les esprits supérieurs qui sacrent les renommées ne se dépouillant que fort tard. Cependant la vogue passagère d'une forme attire par les perspectives du gain autant que par le prestige du succès; car, si le public qui juge ne juge pas tout de suite, le public qui paie, paie tout de suite.

II

La distinction fondamentale entre le salaire des gens de lettres aujourd'hui et autrefois consiste en ceci: que les auteurs jusqu'au xviii^e siècle ne vivaient pas du *produit direct* de leurs œuvres, puisque les œuvres imprimées ne rapportaient à peu près rien: ils vivaient de *l'estime* que l'on en faisait, parce que l'estime se monnayait, depuis la Renaissance, non plus seulement en cadeaux des puissans, mais en pensions et bénéfices ecclésiastiques. Il n'était pas besoin qu'un livre se vendit beaucoup pour être lucratif, il suffisait qu'il fût très apprécié. Cela ne veut pas dire que les auteurs dont on fit le plus de cas aient été les meilleurs de leur temps, mais seulement que le profit de

L'homme de lettres ne dépendait pas nécessairement, comme de nos jours, du *genre* de ses travaux.

Il advint par suite que les mêmes genres, aux diverses époques, ne furent pas également récompensés; que le prix de l'homme qui vit de son talent varia grandement d'une date à l'autre, suivant que la nature de ses idées, matérialisées en volume, était poétique, philosophique, scientifique ou romanesque et dramatique. Et cette rétribution a varié, non seulement suivant la *nature* des idées, mais *suivant la forme* dans laquelle les mêmes idées étaient offertes au public : les unes débitées en feuilles d'imprimerie, les autres dialoguées sur le théâtre.

Le fait mérite d'être remarqué : ce par quoi les chefs-d'œuvre du théâtre vivent dans la mémoire des hommes, ce par quoi leurs auteurs demeurent victorieux du temps rongeur des choses, ce n'est pas du tout par le cadre scénique qu'ils ont donné à leurs fictions, mais par la puissance, l'originalité de leurs idées et le style dans lequel ils les ont su formuler. Ce n'est pas du tout par l'intrigue, la fabulation, la construction plus ou moins adroite et faite pour piquer la curiosité du spectateur; c'est par le génie d'observation qui, dans un mot lapidaire, dans une tirade comique ou tragique, dépouille un peu davantage à nos yeux charmés l'écorce de notre âme, surprend et éclaire un nouvel aspect, un repli obscur de sentimens mille fois fouillés.

Qu'il s'agisse d'Œdipe ou d'Hamlet, de Tartufe, de Phèdre, ou de Figaro, toute pièce qui dure, cent ans ou dix siècles il n'importe, mais qui survit seulement à quelques générations, survit par ce qui en elle est le moins « théâtre, » par des idées qu'aurait pu exprimer dans les mêmes termes le romancier, le poète, le philosophe, aussi bien que le dramaturge. Et ces mêmes idées n'auraient pas moins frappé l'imagination et fait leur chemin dans le monde, imprimées par La Bruyère, Boileau ou Pascal, que mises en scène par Corneille ou par Molière. La postérité ne garde les pièces que pour les gouttes de substance rare et précieuse qu'elles contiennent; le vase lui est indifférent.

Cependant, c'est le vase seul, l'enveloppe, le décor extérieur qui, chez les peuples assez riches pour payer du plaisir, fera le succès d'argent, parce que c'est lui seul qui fait le divertissement du plus grand nombre. Quant au divertisseur, maître en

l'art du théâtre, qui sait chatouiller au bon endroit pour faire pleurer ou rire et qui ne sait pas autre chose, comme il n'y avait dans ses pièces que « du théâtre, » elles ne tiendront ni à la lecture, ni au répertoire, bien qu'elles aient fait, dans leur primeur, autant ou plus d'argent que des chefs-d'œuvre.

Les genres littéraires, sur l'échelle des profits, se classent donc aujourd'hui suivant qu'ils peuvent tirer plus ou moins du public : le roman le plus répandu ne rapportera pas le quart de la pièce de théâtre la plus représentée ; le livre d'histoire le plus réimprimé ne fera pas gagner le tiers du roman ; les vers les plus achalandés n'ont pas rendu la moitié du livre d'histoire ; quant aux ouvrages de philosophie, d'érudition ou de science pure, ceux dont l'usage n'est pas obligatoire pour une clientèle scolaire vaudront aux plus illustres auteurs quelques poignées de louis, s'ils n'ont pas la main trop grande.

La hiérarchie était tout autre aux xvi^e et xvii^e siècles : les philosophes, les humanistes, les chroniqueurs obtinrent des rentes assez fructueuses ; les mieux traités furent les poètes et les savans. Avec des vers, on obtenait couramment pensions, abbayes, évêchés même ; témoin Bertaut et Godeau, tous deux « établis avec des mitres, » comme dit Sarasin, pasteurs des diocèses de Seez et de Grasse qu'ils fréquentaient peu. Mellin de Saint-Gelais, à qui l'on attribue l'introduction en France du madrigal, était en même temps abbé de Reclus, aumônier du Dauphin et bibliothécaire de Fontainebleau. Quant à Ronsard, il jouissait, outre ses pensions, d'une cure, de deux abbayes et de plusieurs prieurés. Élisabeth d'Angleterre lui envoyait des diamans, et Marie Stuart un buffet d'argent de 45 000 francs. Il possédait des faucons, une meute, et vivait en seigneur.

Dorat, Budé, Baïf n'étaient pas moins bien traités ; Desportes avait, en bénéfices, 50 000 francs de rentes ; tandis que Rabelais n'obtint la cure de Meudon que six ans avant sa mort, n'ayant auparavant que son canonical à l'abbaye de Saint-Maur et une petite cure du diocèse du Mans, qui ne valaient pas en tout 3 000 francs de revenu. Argent de poche, il est vrai, puisqu'il vivait souvent, défrayé de tout, chez le cardinal du Bellay.

Quant à ses livres, après avoir publié des *Aphorismes et traités d'Hippocrate et Galien* qui ne firent pas leurs frais, Rabelais donna à l'éditeur, pour le dédommager de sa perte, la première version de *Gargantua*. Mais, quoiqu'il « ait été plus

venu de ladite chronique gargantuine en deux mois, par les imprimeurs, qu'il ne sera acheté de Bibles en neuf ans, » nous dit le prologue de *Pantagruel*, il ne paraît pas que les éditions successives et partielles de ses deux romans ait été plus fructueuses pour Rabelais que celle de son livre de médecine.

Marot vécut pauvre, mais par sa faute; volontiers combatif, il se mit partout en lutte ouverte avec les autorités et les partis dominans. Secrétaire de Marguerite de Valois, puis l'un des vingt-huit valets de chambre du Roi, emploi honorifique aux appointemens de 4 000 francs, où il avait pour collègue d'Escoubleau de Sourdis, Marot n'était pas sans argent, puisque son propre valet dérobaît un jour plusieurs milliers de francs dans son coffre. François I^{er} l'avait gratifié d'une maison au faubourg Saint-Germain, et Charles-Quint lui donna 43 400 francs pour sa traduction en vers des trente premiers psaumes; cadeau très supérieur sans doute à ce que lui rapporta l'édition complète de ces mêmes psaumes vendus à 10 000 exemplaires lors de leur publication à Genève.

Régnier se plaint que le poète minable, — « l'habit cicatrisé, » dit-il, — doive courtiser, pour vivre, le grand seigneur :

J'ai changé mon humeur, altéré ma nature,
 J'ai bu chaud, mangé froid, j'ai couché sur la dure;
 Je l'ai, sans le quitter, à toute heure suivi,
 Donnant ma liberté je me suis asservi
 En public, à l'église, à la chambre, à la table...

C'est un peu comme si, de nos jours, un candidat à la députation se plaignait de la tournée obséquieuse qu'il est tenu de faire chez les concierges, les marchands de vin et les petits boutiquiers dont il veut capter la bienveillance, dans la ville, ou des kilomètres qu'il lui faut parcourir, dans les circonscriptions rurales, affrontant le soleil ou la neige, pataugeant dans les boues, escaladant les haies pour aller visiter les « grands » du hameau, chez qui il entre la figure affable, du miel sur les lèvres, avec un désir de plaire plus ardent que celui de notre homme de lettres du xvii^e siècle chez son « Mécénas. »

On peut se demander s'il est moins insipide de courtiser dix mille hommes ou un seul, et il semble bien que le plus confortable est de ne courtiser personne, pas même un directeur de journal ou de théâtre ou un confrère « arrivé. » Quant à la

dignité de l'attitude, aux yeux de nos pères, elle n'était pas moindre à flagorner le prince, qu'à nos yeux à flagorner le peuple. L'encens a changé simplement d'adresse. Si ce hardi frondeur de Régnier avait été homme rangé, comme tels auteurs illustres de son temps et du nôtre, il eût eu facilement de quoi vivre avec le système d'honoraires usité sous Henri IV; tandis qu'un peu trop enclin à la crapule, il végéterait tout de même, avec nos droits d'auteur contemporains, dans la bohème lettrée.

III

Recevoir pensions ou présens, dédier son livre pour les obtenir et sa personne pour les conserver, était un commerce de bons procédés, honorable puisqu'on le jugeait tel et qui n'a cessé de l'être que lorsqu'on l'a jugé autrement. Ni l'un ni l'autre des deux contractans ne se faisait illusion, soit sur la sincérité de l'éloge, soit sur le désintéressement du bienfait : marché de vanité contre écus, où le flatteur ne vivait pas seulement, comme dans la fable, « aux dépens de celui qui l'écoute, » mais s'en faisait aussi un agent de réclame.

Pour l'écrivain, se pourvoir d'un protecteur de grande qualité qui fit valoir ses ouvrages, « jusque-là qu'on fût obligé d'en dire du bien malgré soi et pour faire sa car, » dans toutes les ruelles, réduits et académies à la mode, c'était un moyen de se mettre en réputation. Notre siècle n'est pas moins fourni de petites tactiques qui vont au même but par d'autres voies; elles ne suppléent pas le talent, mais le multiplient quand il existe et masquent un peu son absence quand il fait défaut.

« Cela nous sert dans le monde de meuer de ces beaux esprits avec nous, » disait un ministre. Le grand personnage mettait de l'amour-propre à afficher l'académicien qui, disait-il, « était à lui, » parce qu'il l'appointait. L'homme de lettres, de son côté, écrivait le plus naturellement du monde : « Quand je n'aurais pas l'honneur d'être à vous, comme je l'ai, je ne sais personne en France à qui plus justement qu'à vous je puisse présenter les fruits de mon étude. » De pareilles épîtres se terminaient en général par quelque invite : « Votre magnificence ne refusera pas aux Muses ce que les grands hommes de tous les siècles leur ont accordé... »

Quel moyen un homme d'État à qui l'on dit : « N'étant redevable de vos grandeurs qu'à votre seule vertu, si vous avez quelque bien de la fortune, ce sont des tributs que vous recevez d'elle, comme les princes en lèvent sur leurs peuples... » quel moyen aurait-il de ne pas payer le « tribut » que l'on attend de lui en retour? Tel Richelieu terminant son billet de remerciement à une dédicace de Malherbe : « Pour vous donner lieu de passer le temps commodément, j'écris de bonne encre à M. le Surintendant de vous porter sur l'état des pensions. »

Les gens de lettres plaisaient volontiers leur protocole de louanges tarifées ; Furetière, qui demande si la rétribution des dédicaces est « de droit naturel, de droit des gens ou de droit civil, » nous confie que les Mécènes ignorans sont les plus précieux et que les meilleurs se trouvent en Flandre et en Allemagne comme les meilleurs melons en Touraine.

Ceux qui disposaient des fonds de l'État n'oubliaient pas leurs intérêts personnels ; ils favorisaient dans la distribution les auteurs dont la plume leur semblait utile à ménager : si Mézerai était payé plus ponctuellement que d'autres de ses 13 000 francs de pension sur le sceau, c'est, au dire des contemporains, que le chancelier Séguier craignait « qu'il ne parlât pas bien de lui dans son histoire. » Un pareil souci de l'opinion, — ce qu'aujourd'hui nous nommons « une bonne presse, » — guidait Fouquet dans des largesses d'autant moins onéreuses pour lui qu'il les puisait à même le Trésor : les 3 250 francs de pension à La Fontaine ont plus fait pour la mémoire du surintendant, grâce à la reconnaissance du fabuliste, que tous les factums de ses avocats.

Quelle que fût leur source, les pensions constituaient un revenu assez précaire, celles du Roi tout autant que les autres, soit que le monarque les rayât d'un trait de plume, comme fit Louis XIII à la mort de Richelieu, en disant : « Nous n'avons plus affaire de cela ; » soit que, tout en subsistant en principe, elles cessassent en fait d'être payées « parce que les fonds avaient été divertis, » — les fonds étaient souvent divertis sous l'ancien régime, — en temps de guerre ou d'embarras financiers. Sous Louis XIV elles s'élevèrent en bloc *au maximum* à la somme relativement modeste de 375 000 francs et ne dépassèrent pas en moyenne 250 000.

Aux pensions s'ajoutaient des aubaines de diverse nature : il

est fait don à Vaugelas des biens de « feu Théodore Agrippa d'Aubigné, confisqués et acquis au Roi ; » les traitans et les princes pensionnaient d'ailleurs tous ensemble plus d'écrivains que l'État ; enfin les bénéfices ecclésiastiques étaient la principale monnaie avec laquelle se payait la littérature. « Ils dînent de l'autel et soupent du théâtre, » disait-on des abbés à vers du xviii^e siècle ; au xvii^e, beaucoup d'auteurs vivaient exclusivement de l'autel.

Mais, quels que soient l'origine et le montant total de ces allocations, il n'en demeure pas moins que le partage s'effectuait, *entre les genres*, tout autrement que de nos jours : les érudits Saumaise et Dupuy étaient pensionnés, l'un de 30 000 francs, l'autre de 9 000, outre un prieuré de 22 000 francs. Parmi les académiciens de la fondation, Colomby, soi-disant « orateur du Roi pour les affaires d'État, » jouissait de 15 600 francs, Gombauld en avait 12 000, Godeau, outre son évêché, touchait 10 000, Porchères-Laugier recevait 18 000 de la princesse de Conti ; Guez de Balzac, « l'élogiste général, » ne tirait de la cassette royale que 10 000 francs ; mais « il était à M. d'Épernon » qui le traitait assez bien, puisqu'il entretenait quatre chevaux de carrosse, bâtissait sur sa terre un château, et que sa maison d'Angoulême était célèbre par les chefs-d'œuvre qu'il y avait rassemblés. Voiture, avec ses places de maître d'hôtel, d'introducteur des ambassadeurs chez Monsieur et de commis — honoraire — du surintendant se faisait plus de 75 000 francs de rentes.

Quant à Chapelain, le roi des lettres, « grand privilégio-
graphe de France, » comme on l'avait surnommé, il mourut à soixante-dix-neuf ans en laissant 1 400 000 francs de fortune qu'il n'avait pu gagner avec ses vers, quoique les deux éditions de *La Pucelle* lui eussent été payées 10 000 francs, somme prodigieuse pour l'époque ; mais qu'il avait économisée sur le montant des subventions allouées par ses puissans amis. Le texte de l'état dressé par les bureaux qualifiait Chapelain : « le plus grand poète français qui ait jamais été et du plus solide jugement. »

A côté de ces poètes, de ces moralistes ou de ces savans bien prébendés, le romancier La Calprenède, le Ponson du Terrail de l'époque, créateur du type d'*Artaban*, qui « s'achetait des manteaux avec les pistoles du libraire Courbé, » paraît pauvre, bien que sa prose ait eu grande vogue de son vivant et qu'il l'ait fort multipliée pour vivre. Son *Faramond* devait avoir trois

volumes; à la fin du troisième, il ne faisait encore que commencer : « il fallait que le libraire vint à composition et donnât toujours quelque chose de plus, de peur de laisser l'ouvrage imparfait. » *Faramond* forme en effet sept volumes et fut dépassé par *Cassandra*, du même auteur, qui en eut dix et par *Cléopâtre* qui en eut vingt-trois.

Ces romans interminables, avec lettres, pièces justificatives et documens à l'appui, où foisonnent les Lysimène, les Arpalice et les Amarante, avaient des lecteurs, même parmi les gens de goût. — M^{me} de Sévigné les appréciait fort; — mais ils n'en avaient pas assez parmi le peuple pour justifier un grand tirage et susciter des profits. La Serre prétendait « qu'il achetait une main de papier 3 sols et la revendait 100 écus » (1 200 francs); il se vante; les libraires du Pont-Neuf donnaient 12 francs d'une chanson, quand elle était bonne, et les livres à proportion se payaient moins.

... Je ne puis souffrir ces auteurs renommés

dit Boileau, qui

Mettent leur Apollon aux gages d'un libraire
Et font d'un art divin un métier mercenaire;

les auteurs pouvaient d'autant plus aisément suivre ce conseil que les libraires ne les eussent pas enrichis: eux-mêmes ne gagnant pas grand'chose avec le faible débit des ouvrages au xvii^e siècle.

« Nos succès dépassent toute espérance, écrivait à Boileau son éditeur, à l'apparition du *Lutrin*, et je crois bien que nous pourrons en vendre jusqu'à 1 200 exemplaires. » Boileau, qui laissa 286 000 francs de capital, qui, dans sa maison d'Auteuil, était servi par un valet de chambre, un cocher, une servante et un petit laquais, sans parler de son jardinier Antoine, était un vieux garçon devenu fort à son aise, nous dit Louis Racine, par « les bienfaits du Roi habilement ménagés. » D'un rare scrupule d'ailleurs, en fait d'argent, puisqu'il donna aux pauvres tout le revenu de son bénéfice ecclésiastique.

La Fontaine, lui, n'avait eu aucune part aux bienfaits du Roi; aussi répondait-il au confesseur qui, dans sa dernière maladie, l'exhortait à des aumônes et à des prières: « Pour des aumônes, je n'en puis faire, je n'ai rien; mais on fait une nou-

velle édition de mes *Contes*, le libraire m'en doit cent exemplaires. Je vous les donne, vous les ferez vendre pour les pauvres. » Cent exemplaires de cadeau, c'était un droit d'auteur normal.

Le tribut levé directement sur le public était sans conséquence, comparé aux allocations de l'État ou des grands, et ces allocations ne se proportionnaient guère au rang que la postérité devait assigner aux bénéficiaires : Benserade avait 10 400 francs, tout autant que La Bruyère, et Corneille n'alla jamais à 7 000 francs.

L'exemple de Corneille est typique ; peu à l'aise de son chef, ayant six enfans à élever, il prétendit vivre de sa plume. Cela lui fut tout à fait impossible, et sa prétention fit scandale. Le ménage Pierre Corneille possédait vers 1650 une quarantaine d'hectares de biens-fonds, pouvant rapporter 11 à 1 200 francs, une maison à Rouen, une autre aux Andelys et quelque 60 000 francs d'argent qui, placé à 7 pour 100, — taux ordinaire des rentes constituées sous Mazarin, — lui procurait un revenu de 4 200 francs. A sa mort, en 1684, le grand Corneille se trouvait avoir mangé peu à peu son capital mobilier pour établir ses enfans ; il venait même de vendre sa maison de Rouen pour payer la dot au couvent d'une de ses filles. Loin d'avoir jamais fait de folies, il passait pour serré et on lui reprochait d'être cupide.

Que lui avaient donc valu ses œuvres ? « Monsieur Corneille nous a fait grand tort, disait M^{lle} Beaupré, actrice du Marais, vers 1645 ; nous avions ci-devant pour trois écus, — 40 francs. — des pièces de théâtre que l'on nous faisait en une nuit. Le public y était accoutumé et nous gagnions beaucoup. Présentement les pièces de M. Corneille nous coûtent bien de l'argent et nous gagnons peu de chose. » Bien de l'argent, sous la plume de M^{lle} Beaupré, cela voulait dire un millier de francs : mais en voulant se faire payer ses tragédies, Corneille choqua tout le monde. Un sieur Gaillard disait :

Corneille est excellent, mais il vend ses ouvrages ;

un autre lui reproche de marchander ses denrées poétiques. Chapelain écrivait à Balzac : « Vous ne verrez pas le *Combat des Horaces* publié avant six mois. Il faut qu'il serve six mois de

gagne-pain aux comédiens. Telles sont les conventions des *poètes mercenaires!* » Si Corneille, traité de poète mercenaire par Chapelain, suspendait ainsi l'impression d'*Horace*, c'est qu'une fois la pièce publiée elle tombait dans le domaine public. Il demanda, « pour ne pas être frustré des fruits de son travail, » que le droit de représenter *Cinna*, *Polyeucte* et la *Mort de Pompée* fût réservé aux comédiens du Marais. Ce « privilège » lui fut refusé; il n'en passa pas moins pour un accapareur: « pourvu qu'il tire de ses pièces bien de l'argent, dit Tallemant, il ne se tourmente guère du reste. »

Molière seul envers Corneille se montra grand seigneur. Il donna 6500 francs d'*Attila* et autant de *Tite et Bérénice*; ce furent les plus beaux droits que l'on eût payés encore (1667). Les auteurs ordinaires, Gilbert pour *la Vraie et la fausse précieuse*, Boyer pour *Tonnareux*, touchaient 1800 francs. Les comédiens, dix ans plus tard, donnèrent à Thomas Corneille, pour avoir mis en vers le *Festin de Pierre*, 7600 francs à partager entre lui et « Mademoiselle Molière, » veuve de l'auteur. Mais Thomas faisait plus d'argent à la scène que son frère Pierre.

Les chefs-d'œuvre de l'aîné ne lui avaient pas valu autant que sa traduction de *l'Imitation* réimprimée trente-deux fois de son vivant; ce qui ne veut pas dire que le profit de ce livre eût été bien gros. Le nombre des *éditions*, en le tenant pour exact, — les supercheries en ce genre étaient usitées dès le xvii^e siècle, — ne nous renseigne pas sur le chiffre des *tirages*, alors très minimes.

Quant aux pensions et cadeaux, Corneille lit de son mieux pour en obtenir: il dédia *Cinna* à ce faquin de Montauron, partisan véreux à qui, dit-il, « il trouve quelque chose de particulièrement commun avec Auguste. » Ce gros encens lui valut 9000 francs. Largesse sans lendemain: Louis XIII, songeant à ce qu'il faudrait donner, refusa la dédicace de *Polyeucte*; le prince de Condé accepta celle de *Rodogune*, mais ne finança pas un sol. Pour Fouquet et Séguier, les dédicaces furent un remerciement de pensions demeurées fort intermittentes: 6900 francs sous Richelieu, disparus à la mort du cardinal; 4500 francs octroyés, puis supprimés au bout de quelques années, par Mazarin. Fouquet les rétablit en 1658: « Monsieur le surintendant, écrit Corneille, m'a témoigné assez de bonté pour me faire espérer qu'il ne dédaignera pas de prendre quelque soin de moi. »

Dépossédé à nouveau par la chute du ministre, Corneille fut compris plus tard pour 6500 francs sur une liste de cinquante-neuf gens de lettres dressée par Chapelain et Costar. Il rimason remerciement obligatoire au Roi, et se crut tranquille. La première année ces gratifications furent portées chez les intéressés, à domicile, dans des bourses d'or « les plus propres du monde ; » l'année d'après, dans des bourses de cuir ; puis on alla les toucher à la trésorerie des bâtimens. Les années eurent ensuite quinze à seize mois.

Puissent tous vos ans être de quinze mois,
Comme vos commis font les nôtres,

écrivait Corneille à Louis XIV, en se plaignant du retard. « Je suis saoul de gloire et affamé d'argent, » disait le grand homme à Boileau ; mais les gens de lettres devaient attendre que les maçons des constructions royales fussent payés.

En 1674, Corneille était rayé définitivement de la liste, réduite elle-même d'un tiers ; quelques mois avant sa mort, Boileau lui fit obtenir un cadeau de 6 000 francs, par l'intermédiaire de M^{me} de Montespan, disent les uns, ou, suivant d'autres, du Père de La Chaise. Que l'intervention vint de la maîtresse ou du confesseur, elle n'eût pas à se renouveler ; le grand Corneille mourut, non pas dans la misère, mais gêné et à demi ruiné, quoiqu'il n'eût cessé de courir après un peu d'argent. Eût-il fait fortune avec notre public bourgeois ? Le « tout Paris » du xx^e siècle aurait-il eu les yeux de Rodrigue pour une Chimène modernisée ? Rien n'empêche de supposer que l'héroïsme en vers ait gardé son prestige. De nos jours, plusieurs *Cids* pour dames et enfans ont réalisé de formidables recettes sur les boulevards.

Racine lui aussi fut accusé d'aimer l'argent, parce qu'il prétendit monnayer sa gloire. Fils de petit fonctionnaire au traitement de 2 000 francs, le jeune Racine avait fait, aux environs de la vingtième année, une chasse aux bénéfices assez infructueuse, bien que fertile en procès, dont il ne tira que deux méchans priurés.

Le théâtre, quand il y débuta, rendait un peu plus qu'au temps de Louis XIII : il eut « deux parts de comédien » comme droits, pour les *Frères Ennemis* et sans doute pour les pièces suivantes. Lorsqu'il se maria (1677), après avoir fait représenter toutes ses tragédies, sauf *Esther* et *Athalie*, elles ne lui avaient

procuré pourtant, c'est son fils qui parle, « que de quoi vivre, payer ses dettes, acheter quelques meubles dont le plus considérable était sa bibliothèque (estimée 5200 francs) et ménager une somme » de 21000 francs.

Louis Racine aurait pu ajouter que, dès 1665, son père était couché sur l'état des pensions pour 2000 francs ; il voisinait avec l'abbé Cottin qui en recevait 4000 ; ce que les bureaux devaient trouver tout naturel, si l'on en croit l'histoire de Boileau allant émarger au Trésor ; le commis, lisant sur l'ordonnance cette mention : « A cause de la satisfaction que ses ouvrages nous ont donnée, » lui demande de quelle espèce sont ses « ouvrages. » — « De maçonnerie, lui répond Boileau, je suis architecte. »

La pension du « sieur Racine, bien versé dans la poésie française, » fut portée à 2600 francs après *Audromaque*, à 4000 francs après *les Plaideurs*, « en considération de son application aux belles-lettres et des pièces de théâtre qu'il donne au public (1668). » Elle s'élevait, lors de son mariage, à 7000 francs auxquels Racine joignait les émolumens d'un office de « trésorier de France » à Moulins, sinécure dont Colbert l'avait gratifié et qui valait 7800 francs de rentes. Sa femme lui ayant apporté un revenu pareil au sien, le poète se trouvait à trente-huit ans dans une aisance que ses charges de famille, — il eut sept enfans, — ne diminuèrent pas à proportion des nouvelles recettes advenues au ménage.

Nommé historiographe de France aux appointemens de 14000 francs, il fut alloué de plus à Racine, pour accompagner le Roi dans ses campagnes, des sommes dont le total en six ans monte à 145000 francs. La plus importante de ces indemnités survint l'année même où *Phèdre* débutait par une chute, grâce à la cabale des amis de Pradon qui louaient toutes les loges aux représentations de Racine..., pour les laisser vides.

Il est piquant d'entendre l'auteur, que la postérité pense absorbé par cette blessure d'amour-propre, dire à sa femme en revenant de Versailles : « Félicitez-moi, voici une bourse de 1000 louis que le Roi m'a donnée. » M^{me} Racine, indifférente, ne répond que par des plaintes contre un de ses enfans qui depuis deux jours refusait d'étudier. — « Une autre fois, reprend son mari, nous en parlerons, livrons-nous aujourd'hui à notre joie. » Mais l'épouse continuait, représentant qu'il fallait tout de

suite réprimander l'enfant ; si bien que Boileau, présent à l'entretien, perdit patience et s'écria : « Quelle insensibilité ! Peut-on ne pas songer à une bourse de mille louis. »

Racine qui avait acheté, comme placement, une charge de « secrétaire du Roi, maison et couronne de France, » possédait aussi, depuis *Athalie*, le traitement de « gentilhomme ordinaire de la chambre, » titre que portait son fils aîné. Il songeait à marier cet héritier, et nous pouvons juger de sa situation pécuniaire par la désinvolture avec laquelle il parle d'une jeune personne qui apporterait 290 000 francs de dot, et « qui en a autant ou environ à espérer après la mort de père et mère, » mais dont il repousse l'alliance parce que ses parens « sont encore jeunes tous deux et peuvent au moins vivre une vingtaine d'années. » Ainsi, écrit-il à son fils, vous couriez risque de n'avoir longtemps que (14 000 francs) de rente, chargé peut-être de huit ou dix enfans avant que vous eussiez trente ans. Vous n'auriez pu avoir ni chevaux, ni équipage ; les habits et la nourriture auraient tout absorbé. »

Nous savons donc que Racine, à sa mort, jouissait avec sa femme d'environ 55 000 francs de revenus ; il laissait aux siens des finances prospères ; mais dans cette prospérité de l'auteur dramatique, ce qui lui venait du théâtre ne comptait presque pour rien.

Le seul, parmi les maîtres du xvii^e siècle, qui ait semblé vivre de ses pièces, c'est Molière. Encore n'est-ce qu'en apparence, on le verra plus tard : son budget personnel est si intimement lié à celui de sa troupe, qu'il est impossible de séparer en lui, au point de vue des recettes, l'acteur de l'écrivain, ni du directeur de théâtre. On était loin en 1660 des réglemens modernes, qui défendent aux directeurs de toucher des droits sur leur propre scène. Molière directeur montait les pièces de l'auteur Molière et lui attribuait des droits convenables, avec l'autorité absolue qu'il avait sur sa troupe. S'il avait dépendu de la générosité d'un impresario, il n'aurait sans doute recueilli de ses œuvres que de maigres profits et, s'il ne les avait pas interprétées lui-même, il n'eût pas gagné moitié autant puisque ses parts de comédien dépassèrent de beaucoup ses droits d'auteur. Après lui, les recettes du théâtre grossirent ; elles atteignirent au xviii^e siècle des chiffres assez notables, mais jusqu'à Beaumarchais les écrivains dramatiques en profitèrent peu.

IV

On fait souvent honneur à Voltaire d'avoir émancipé l'homme de lettres de sa condition subalterne, en montrant qu'un grand talent pouvait servir à gagner autant d'argent qu'une part dans la Ferme. L'exemple est fort mal choisi; le talent de Voltaire n'a rien à voir absolument avec sa fortune, exceptionnelle pour son temps et même pour le nôtre. Elle s'élevait à l'époque de sa mort, d'après l'état détaillé écrit de sa propre main, à 350 000 francs de rentes. Rentes viagères pour les deux tiers, constituées sur sa tête et sur celle de M^{me} Denis, par contrats passés avec le duc de Wurtemberg, pour 125 000 francs; avec l'électeur Palatin pour 26 000 francs; avec des notaires de Genève pour 36 000 francs, etc.

Le patriarche de Ferney, qui tirait de ce fief suisse et de ses vassaux d'alentour 30 000 francs par an, affectionnait fort les valeurs étrangères. Il était aussi créancier, pour des rentes foncières et autres, de beaucoup de seigneurs français, des ducs de Richelieu, de Bouillon, de Villars, du prince de Guise, des comtes d'Estaing et de Bourdeille et possédait des intérêts en de multiples entreprises. Il spécula toute sa vie, sur le commerce des grains, sur la loterie, sur les vivres de l'armée, sur l'armement de Cadix, sur les rentes de l'Hôtel de Ville. Il fit des pertes et les répara au décuple. Ses capitaux étaient sans cesse en mouvement; du fond de sa retraite, il achetait et vendait comme un échellier de la Bourse contemporaine.

En même temps fort économe et ne dépensant pas plus de 100 000 francs par an, il est à présumer que ses épargnes durant une longue vieillesse ont largement contribué à grossir son opulence. Tout cela prouve que Voltaire, comme il l'écrivait, était « un homme d'ordre, quoique poète. » Mais ce mérite financier n'a rien de commun avec le gain littéraire. Or de la littérature Voltaire n'a presque rien tiré. Il n'est pas d'écrivain moins intéressé. Le fils du tabellion Aronet, habile et dur en affaires, ne l'était nullement en affaires de librairie ou de théâtre.

Il donna plus de livres aux éditeurs qu'il n'en vendit; il les donna souvent en échange d'un certain nombre d'exemplaires d'auteur « magnifiquement reliés et dorés sur tranches, » des-

tinés à d'utiles amis ; car Voltaire distribuait libéralement ses ouvrages, quoique au xviii^e siècle le prix courant d'un volume in-8^o fût de 15 à 20 francs. Pour l'impression de ses pièces de théâtre, il en fit cadeau, soit au libraire Prault, soit à des tiers, tels que l'acteur Lekain ou M^{lle} Clairon. Il admettait que Wagnière, son secrétaire, reçût de Panckoucke 12000 francs pour prix d'une édition complète de ses œuvres : lui-même ne prenait rien.

C'était agir tout à fait en seigneur : le Voltaire écrivain ne trafiquait pas de sa plume ; il laissait au Voltaire financier le soin de l'enrichir. Calcul d'autant plus judicieux que les écrits étaient marchandise de peu de valeur et que ce n'était guère la peine de tant s'évertuer pour arracher âprement au libraire des écus que l'on pouvait mieux acquérir par d'autres voies. Mais calcul égoïste aussi : tous les hommes ne sont pas doués d'une double supériorité : combien parmi les travailleurs de la pensée au xviii^e siècle étaient capables de travailler... pour le roi de Prusse ou de gagner leur vie autrement qu'avec leurs ouvrages ? En préférant au lucre médiocre de la littérature les amples bénéfices de la spéculation, Voltaire se dispensait personnellement des soucis ordinaires d'un métier peu rétribué, mais il n'émancipait pas la corporation ; au contraire, il contribuait à avilir les prix du labeur littéraire.

Tout autre fut Jean-Jacques Rousseau, qui s'appliqua sans cesse à vendre ses écrits le plus cher possible « pour se délivrer, dit-il, de la crainte de mourir de faim. » Il repoussa les pensions et les places et, certes, l'obstination de cet insensé de génie à tirer de son cerveau seul son maigre budget ne manque pas de grandeur. Jean-Jacques, que l'on a cru souvent dupé par les libraires, déploya au contraire dans ses rapports avec eux l'esprit le plus pratique ; il fit preuve d'une ténacité prudente, d'un esprit de suite et de méthode qu'il ne porta nulle part ailleurs dans sa vie décousue et tourmentée. Sa correspondance avec Duchesne à Paris, avec Marc-Michel Rey à Amsterdam, ses deux éditeurs ordinaires, est celle d'un parfait négociant, mais d'un négociant qui mettrait son point d'honneur à ne tenir qu'une denrée presque invendable.

Par une ironie singulière, les deux ouvrages de Rousseau qui lui ont rapporté le plus furent le *Devin du Village* et le *Dictionnaire de Musique*. Encore les profits du premier furent-

ils des cadeaux plutôt que des droits. Représenté d'abord à Fontainebleau, sur le théâtre de la Cour, cette audition unique du *Devin* valut à Jean-Jacques un présent royal de 5400 francs ; il en reçut un autre de 2700 francs de la part de M^{me} de Pompadour, qui fit jouer la pièce à Bellevue où elle parut elle-même dans le rôle de Colin.

Mis à la scène à Paris, Rousseau ne perçut de l'Opéra qu'une somme de 2700 francs, inférieure, dit-il, à celle qui eût dû lui revenir dans les « règles. » Joignez à cela 1125 francs de Pissot pour la gravure de la partition, le tout formait un total de 11925 francs ; « en sorte, dit Jean-Jacques dans ses *Confessions*, que cet intermède, qui ne me coûta que cinq ou six semaines de travail, me mit en état de subsister plusieurs années et me rapporta presque autant que l'*Émile*, qui m'avait coûté vingt ans de méditations et trois ans de travail. »

Le *Dictionnaire de musique* fut offert par Rousseau à Duchesne pour 10460 francs, à son choix, 5400 francs payés comptant et une pension viagère de 660 francs. Le libraire préféra ce dernier mode de paiement (1763) et servit la pension durant douze ans jusqu'à la mort de l'auteur.

Quant aux autres livres de Jean-Jacques, ses lettres nous apprennent que la *Nouvelle Héloïse* fut payée 4860 francs, le *Contrat social* 2200, les *Lettres de la Montagne* 2200, la *Lettre sur les Spectacles* 1620 francs ; le tout après de minutieux débats avec ses éditeurs. Il les excite, les caresse et les menace tour à tour. Ses propositions tardent-elles à être acceptées, il annonce « qu'il se présente pour lui une occasion beaucoup plus avantageuse de disposer de son ouvrage. » Même après avoir traité, il tient à leur faire savoir qu'« un directeur de journal est venu lui en offrir le double. »

Il est d'ailleurs très prudent : « Pour le *Contrat social*, dit-il, je ne veux pas m'en dessaisir sans argent... ; vous apprécierez la générosité que je vous fais en vous cédant pour [2200 fr.] un manuscrit dont j'aurai toujours le double et même 5300 francs] quand il me plaira. » Il discute pied à pied : « L'étendue du nouveau livre est à peu près la même que celle du précédent ; il doit valoir le même prix. » Pour l'*Émile*, il laisse entendre à Amsterdam qu'il en aurait pu tirer 20000 francs, offerts par le canal du curé de Groslay ; il écrit en même temps, à Paris, qu'on lui en propose 10560 francs : « C'est mon dernier ouvrage. Il faut

qu'il me donne du pain pendant le peu de temps qu'il me reste à vivre, puisque je suis désormais hors d'état d'en gagner. » De fait il n'en tira guère plus de 7000 francs. L'impression commencée, l'argent vient lentement, par acomptes successifs; Jean-Jacques s'en plaint avec amertume.

L'envoi des épreuves par la poste est très onéreux; Rousseau a payé 12 fr. 50 pour cinq feuilles d'Amsterdam à Paris: « Les ports vont absorber et au delà tout l'honoraire que vous m'avez donné; s'il vous était possible d'entrer dans cette dépense, non par de l'argent, mais par des exemplaires, j'essaierais quelque arrangement avec messieurs des postes pour modérer le port des paquets et rendre cette voie praticable. Si M. de Malesherbes avait ses ports francs, ne pourriez-vous sans indiscretion lui adresser les épreuves? »

La plus parfaite anarchie régnait d'ailleurs en matière de propriété littéraire. Il est à peu près impossible de savoir si, *en droit*, le prix payé à l'auteur par le libraire lui conférait la possession définitive de l'ouvrage ou seulement celle de la première édition? Les deux opinions avaient également cours, et lors même que le droit serait positivement établi, cela n'aurait *en fait* aucune importance, puisque le chiffre du tirage était le plus souvent inconnu de l'auteur et que l'éditeur en usait à sa guise: « Quoiqu'en livrant un manuscrit à un libraire, écrit Rousseau à Marc-Michel Rey, je ne prétende pas m'ôter le droit après la première édition de le réimprimer de mon côté toutes les fois qu'il me conviendra, vous pouvez être sûr que je n'en userai jamais avec vous. »

D'un autre côté, il reproche à Duchesne de faire une édition de l'*Émile* à Lyon, et une autre à Londres, en même temps que celle de Paris: « *Non pas que cela me regarde*, mais un auteur a le droit, ce me semble, que son libraire ne le fasse imprimer nulle part à son insu... » Une autre fois, Duchesne ayant fait une édition générale de ses œuvres sans l'en prévenir, « il me semblait au moins, observe Jean-Jacques, qu'étant en relations avec l'auteur, vous auriez dû lui en parler. »

Pour les réimpressions de ses livres publiées de son vivant, Rousseau obtint 2700 francs de son éditeur parisien et 2970 francs de son libraire d'Amsterdam; encore fut-ce avec peine, en faisant valoir qu'il y aurait des additions: « Vous avez raison de ne vouloir pas payer deux fois les mêmes ouvrages, mais moi,

je n'ai pas tort de ne vouloir pas vous faire présent de deux ans de mon temps; tandis que je revois mes écrits, il faut que je dine. Je prendrai la liberté d'ajouter que, des pièces nouvelles dont je compte augmenter ce recueil, il n'y a point de libraire dont je n'eusse à l'instant ce que je vous demande. »

A cette même date, on racontait à Paris que Rousseau avait étrangement rançonné son éditeur, qu'il lui avait extorqué 9 000 francs; qu'il était un Arabe, un juif. La vérité est que les éditeurs ne se faisaient nul scrupule de publier, même « avec privilège, » les œuvres qui ne leur appartenaient pas aussi bien que celles qu'ils avaient acquises. Chacun disait, pour excuser ses contrefaçons, qu'il était lui-même contrefait par d'autres; et en effet, lorsqu'un livre avait quelque vogue, les éditions furtives se multipliaient aussitôt. Quant aux auteurs, ils ne se privaient pas non plus de revendre le même ouvrage à plusieurs éditeurs, si l'occasion s'en présentait.

Les prétentions de Jean-Jacques étaient fort modestes: réfugié dans le canton de Neuchâtel en 1763, il s'efforçait de céder la propriété intégrale de ses œuvres moyennant une rente viagère de 3 600 francs, — 1 600 livres, — « qui est la somme que je dépense annuellement depuis que je vis dans mon ménage, c'est-à-dire depuis dix-sept ans. » L'affaire manqua, il réduisit ses prétentions à 2 200 francs, s'engageant en outre à donner à ses acquéreurs ce qu'il pourrait publier par la suite. Il finit par traiter pour 1 400 francs par an qui, joints à une pension de 660 francs, constituée par l'éditeur d'Amsterdam sur la tête de Thérèse Le Vasseur, et à la rente de pareille somme payée par le libraire Duchesne, lui fit un revenu de 2 720 francs par an.

Singulier contraste entre la valeur de talent, et même entre la valeur de succès, — puisque Rousseau remplissait l'Europe lettrée de son nom, — et la valeur d'argent. Saisissante preuve aussi de l'abîme qui sépare le domaine économique du domaine moral, et combien il est mal de croire que l'on puisse, par décret, harmoniser ces deux domaines, les faire se pénétrer l'un l'autre, ou mieux asservir le monde des prix au monde des lois, ces prix fussent-ils les plus « injustes, » ces lois fussent-elles les plus justes.

Ce magicien de style, — séduisant ou funeste, il n'importe, — a semé des idées plutôt fausses que vraies, mais qui toutes ont porté; il a changé les opinions, il a ébranlé les trônes et le prix

de tout cela a été presque nul. Le siècle l'a écouté et ne l'a pas payé. C'était un homme pauvre et qui est mort tel; non par abnégation comme le missionnaire, mais par impossibilité de changer les facultés de production et d'achat, correspondantes à l'état matériel de son temps. Il s'est joué de toutes les difficultés, sauf de la difficulté de gagner avec sa plume 3 600 francs de rente viagère.

Le fait, dira-t-on, tient à la nature même des œuvres de Jean-Jacques, dont le caractère révolutionnaire passionnait la curiosité, mais nuisait au débit tranquille de librairie. Il fallait aux éditeurs sans cesse arrêtés par la censure, condamnés par les tribunaux, traqués par les polices de divers pays, une certaine audace pour entreprendre l'impression et écouler la marchandise. Ces balles de livres, étiquetées « draperie ordinaire, » mettent deux mois et demi à aller d'Amsterdam à Genève; elles pénètrent en France clandestinement dans les carrosses des grands seigneurs dont les fonds étaient bourrés d'exemplaires en feuilles. Mais, exposés librement au lieu de se glisser en contrebande, ces ouvrages se fussent-ils vendus davantage? Quand l'*Émile* fut produit tout d'abord à Paris sans aucun mystère, Rousseau reprochait à Duchesne de tirer si peu d'in-octavo, mais cet éditeur connaissait son public et proportionnait l'offre à la demande.

Il ne paraît pas que, les tirages aient jamais dépassé 3 000 à 4 000, et ils mettaient assez longtemps à s'épuiser. Les publications anciennes n'étaient pas fort lucratives pour les auteurs, même lorsque rien n'y faisait obstacle. Montesquieu écrit que l'*Esprit des Lois* eut 22 éditions en dix-huit mois et que son seul profit fut de vendre aux Anglais beaucoup de vin de son cru. Le châtelain de La Brède était à son aise, et les éditions dont il parle n'étaient peut-être que de 450 exemplaires. Mais pour les œuvres d'imagination, quelque répandues qu'on les suppose, et pour les auteurs, quelque besogneux qu'ils aient été, les résultats pécuniaires ont été peu différens : *Gil Blas* n'a pas rapporté à Lesage autant que sa place dans la Ferme et les 200 pages de *Manon Lescaut*, qui ont immortalisé l'abbé Prévost, ne lui ont pas valu beaucoup plus que l'un quelconque de ses 170 gros volumes, écrits aux gages des libraires, et qu'il ignore la postérité.

Au cours d'une discussion avec son libraire, Jean-Jacques dit

avec humeur : « Comme si les auteurs les plus médiocres ne vendaient pas tout couramment leurs manuscrits sur le pied de 3 300 francs. Or Condillae vendit 675 francs le premier volume de *l'Essai sur les connaissances humaines*, Delille tira 900 francs de sa traduction des *Géorgiques* et Bernardin de Saint-Pierre 2 250 francs de son *Voyage de l'Île de France*. Un manuscrit n'était pas payé 3 000 francs, même à Diderot, qui vivait surtout de *l'Encyclopédie*.

En vécut-il bien ou mal ? Doit-on s'apitoyer sur la triste obligation où il se trouva de vendre sa bibliothèque (1765), achetée 110 000 francs par la Grande Catherine, qui tint à honneur de l'en laisser jouir sa vie durant ? Doit-on croire Linguet lorsqu'il traite cette vente de comédie et affirme que Diderot, dont l'indigence était simulée, gagna 450 000 francs avec les 35 volumes du recueil fameux dont il était le directeur appointé ? Humble traitement de 2 700 francs, mais distinct de la rémunération de ses articles personnels.

V

Si *l'Encyclopédie* fut pour les bailleurs de fonds une bonne affaire, ce n'a pas été en tous cas par l'importance du tirage : elle compta d'abord 3 000 souscripteurs, chiffre que Grimm regardait comme un prodige, et atteignit plus tard au maximum de 4 300. Cet effectif n'est pas à comparer avec la clientèle des dictionnaires analogues de nos jours ; mais chaque volume de *l'Encyclopédie méthodique* se vendait 52 francs. Au xviii^e siècle, la *Pucelle* de Chapelain se payait 100 francs in-4^o et 60 francs « en petit papier. »

Une révolution s'est opérée de notre temps dans l'industrie typographique. Ce qui coûtait cher autrefois, — le papier et le tirage, — coûte aujourd'hui très bon marché ; ce qui coûtait bon marché, — la composition, — coûte cher aujourd'hui. Il en résulte que naguère il n'était pas très onéreux d'établir un livre, mais que le bénéfice ne s'accroissait pas avec un tirage à grand nombre ; tandis que maintenant les frais de composition se réduisent à rien pour peu que l'on multiplie les exemplaires. Et cette multiplication est possible par suite des presses à vapeur et de la pâte de bois ou d'alfa.

Au xviii^e siècle, un fort tirage n'eût guère diminué le prix de

revient ; il fallait donc coter le volume assez haut pour faire ses frais et réaliser quelque profit. Mais cette cherté même des livres contribuait à en paralyser la vente ; ce pourquoi, mathématiquement, les écrivains ne pouvaient pas gagner grand'chose. A ces raisons, inhérentes au métier de l'imprimeur et qui lui sont propres, s'en ajoutaient d'autres plus générales et qui tenaient à l'état social ancien : la lecture est un de ces multiples « luxes » de jadis, devenus des « besoins » depuis que nous avons la faculté de les satisfaire.

A la mort de l'éditeur Durand, qui publiait l'*Histoire naturelle* de Buffon, l'adjudication de son fonds de commerce nous initie au mécanisme d'une grande opération de librairie au xviii^e siècle. L'édition in-4^o avait été tirée à 3 000 et se vendait 36 francs le volume. Commencée en 1749, elle était parvenue quinze ans après au tome dixième. A cette date (1764) il restait en magasin 654 exemplaires des tomes 1, 2 et 3 ; 900 et 1 000 des tomes 4 et 5 ; 1 200 et 1 400 des tomes 6 et 7 ; 1 550 des tomes 8 et 9. Les honoraires des tomes 10, 11 et 12 sous presse, et sans doute ceux des tomes antérieurs, étaient de 15 750 francs par volume ; chiffre le plus élevé que j'aie rencontré, mais qui paraît moins prestigieux à la réflexion, puisque Buffon et Daubenton le partageaient avec nombre de collaborateurs subalternes, principalement pour les dessins dont l'ouvrage était rempli.

Les droits d'auteur représentaient presque 15 pour 100 du prix fort des 3 000 volumes ; mais le libraire demeurait propriétaire de l'ouvrage ; il comptait se récupérer par une édition in-12, commencée en 1752 et dont la vente marchait si médiocrement, à en juger par les stocks invendus, qu'il hésitait à la poursuivre. Bien qu'offertes en solde pour une somme globale de 202 000 francs, qui faisait ressortir le volume in-4^o à 13 fr. 50 et l'in-12 à 2 fr. 25, les deux éditions ne trouvèrent pas acquéreur. Il fallut baisser la mise à prix ; ce qui indiquait chez les confrères du défunt peu d'enthousiasme pour l'entreprise. L'*Histoire naturelle* de Buffon demeura pourtant l'un des grands succès du siècle, et l'on voit combien son débit était faible et lent.

Au temps des premiers émules de Gutenberg, un tirage de 275 à 300 était le maximum de ce que risquait l'imprimeur, pour un classique de vente courante comme la grammaire latine de

Donat, qui précédemment, en manuscrit, se payait 13 francs dans les écoles. Au xvii^e siècle, un tirage à 500 était très honorable, et cent ans plus tard, en Angleterre, Gibbon ne dépassait pas ce chiffre pour la première édition de son *Histoire de la Décadence de l'Empire romain*. « Je n'aime point, écrivait Jean-Jacques à Rey, que vous me disiez n'avoir tiré votre édition (de mes œuvres) qu'à 1000. Je n'ai jamais voulu vous interroger sur ces choses-là, sachant bien que vous n'accuseriez pas juste et ne voulant pas vous mettre dans le cas de m'en imposer. »

Il se peut que Rousseau ait raison, mais l'assertion de son éditeur n'avait rien d'in vraisemblable. Voltaire n'écrivit-il pas en 1733 : « A l'égard de *Charles XII*, Jorre peut en tirer 750 et m'en donner 250 pour ma peine. Le *Siècle de Louis XIV* fut tiré à 3000; Voltaire en fit les frais, s'indemnisait en vendant 2400 exemplaires au libraire et distribua les autres. La *Henriade* avait été tirée à 2000 et les *Commentaires sur Corneille* à 2500. Le grand tirage de Voltaire date de Louis XVI (1784), de l'édition de Kehl faite par Beaumarchais, qui passa pour y avoir mangé un million.

On rajouissait beaucoup de livres invendus au moyen d'un nouveau titre et d'un nouveau millésime; ces innocentes ruses n'ont rien de moderne, mais les tirages ont changé depuis le commencement du xix^e siècle. Sur la quatrième édition d'un volume de Victor Hugo, qui date de la jeunesse du grand poète et contient ses premiers vers, on est surpris de lire cette note manuscrite de Ladvocat, l'éditeur de l'époque : « Tirage à 400, divisé en quatre éditions de cent exemplaires. »

Sous Louis XIV, le *Mercure de France* tirait à 7000, et c'était le journal le plus répandu de l'Europe. Peu avant la Révolution, quand le libraire Pankoucke fonda le *Journal de politique et de littérature*, il offrit à Linguet 20000 francs par an pour se charger de la rédaction et lui promit en outre une prime de 2000 francs par 1000 abonnés au-dessus de 6000.

Mais ce périodique, d'après les calculs de Linguet, ne dépassa jamais 5500 abonnés. Sous le premier Empire, le *Moniteur*, grâce à ses privilèges et à sa situation exceptionnelle, obtint 15000 abonnés; sous l'ancien régime, aucune affaire de librairie ne put se comparer avec la publication de l'*Almanach royal*, qui rapportait, paraît-il, à son éditeur Lebreton 65000 francs de rente.

Quoique chaque ouvrage, pris isolément, se vendit peu, il paraissait pourtant jadis beaucoup moins de livres que de nos jours. Au milieu du xvii^e siècle, il s'en publiait une moyenne de 300 par an à Paris; et, dût-on doubler le chiffre pour avoir l'effectif de la France entière, on obtiendrait un total bien modeste auprès des 3750 volumes édités en 1813, année de début de la *Bibliographie générale de la France*. En 1821, le total annuel des publications montait à 5500; il s'élevait, au milieu du second Empire (1858-1860), à 12000 par an et dépassa 14000 en 1891. Ce fut l'apogée; depuis dix-sept ans, le chiffre n'a cessé de décroître: tombé à 13000 en 1901, à 12000 en 1904, il n'a pas atteint 11000 en 1906 et 1907. Est-ce une crise? Est-ce une évolution qui commence?

La matière des livres, aux différentes époques, n'a pas varié moins que leur nombre: 44 pour 100 des ouvrages parus en 1645 traitaient de religion; c'étaient des textes sacrés ou des homélies, des ouvrages de théologie ou de piété; en 1813, les livres de ce genre ne forment plus que 10 pour 100, et, en 1907, que 4 pour 100 du total. La poésie représentait, en 1813 comme en 1645, 10 pour 100 de l'effectif; elle est aujourd'hui tombée à 3 pour 100. En 1645, 20 pour 100 des publications étaient des livres d'histoire, dont plus de moitié à vrai dire traitaient de l'histoire ecclésiastique; en 1813, l'histoire, et les études qui s'y rattachent, n'absorbe que 10 pour 100 et, en 1907, 15 pour 100.

En revanche, 13 pour 100 des ouvrages de 1907 ont pour objet les sciences médicales, au lieu de 3 pour 100 en 1645 et de 4 pour 100 en 1813; 15 pour 100 des livres actuels sont des romans ou du théâtre, proportion peu supérieure à celle de 1813 mais très différente des 4 pour 100 de 1645. La même progression se retrouve dans les livres d'éducation ou d'instruction, passés de 4 pour 100 au xvii^e siècle et au commencement du xix^e, à 14 pour 100 en 1907.

Les autres genres ont peu varié; parfois même leurs variations ne se sont pas produites dans le sens que pourraient faire supposer les préoccupations respectives des deux époques: sur l'*Art militaire* par exemple, il se publiait *proportionnellement* un peu moins de livres en 1813, en pleine épopée napoléonienne, qu'en 1907, après trente-six ans de paix; sans doute la pratique de la guerre était trop passionnante, il y a cent ans, pour que sa théorie offrit de l'intérêt.

Les 11 000 livres ou publications diverses qui paraissent annuellement, sur le territoire de notre république, sont, comme bien on pense, fort inégaux sous le rapport des dimensions et du nombre des exemplaires. La statistique confond ici, sans les peser, des brochures et des dictionnaires, des opuscules tirés à 300 et des almanachs tirés à 300 000. Elle ne nous renseigne pas non plus sur le sort qui les attend : beaucoup ne vont pas loin dans le monde et sont guettés par le pilon. Il n'en demeure pas moins que la masse de papier noirci, chaque douze mois jetée sur le marché, est si écrasante que, pour absorber toute cette pâture intellectuelle, il faudrait que les Français ne fissent rien autre chose que de lire. D'autant plus qu'aux feuilles brochées s'ajoutent les feuilles volantes, les journaux quotidiens ou recueils périodiques de toutes catégories, tellement multipliés en nombre depuis dix-sept ans qu'ils compensent et excèdent de beaucoup la diminution de l'effectif livresque de 1891 à 1907.

La lecture a donc prodigieusement augmenté depuis cent ans, et c'est d'hier, semble-t-il, que l'on a inventé l'imprimerie, comme c'est d'hier que l'on a découvert l'Amérique, parce que l'usage de l'une et l'exploitation de l'autre exigeaient, pour se développer, des *conditions économiques* qui faisaient défaut jusqu'au milieu du XIX^e siècle. De fait, l'imprimerie n'avait pas eu tout d'abord les résultats que nous serions portés à lui attribuer. Elle avait accru le *nombre des livres*, en diminuant leur prix ; elle n'avait pas énormément augmenté le *chiffre des lecteurs*. Pas plus imprimée que manuscrite, l'écriture n'avait de charme pour un peuple qui ne savait pas lire.

Même lorsque ce peuple posséda les premiers éléments d'instruction, le livre demeura trop cher et le lecteur trop pauvre pour que le premier pénétrât chez le second. Il y eut un public capable de *lire* les livres, bien avant qu'il y eût un public capable de les *acheter*.

Remarquons-le bien : ce qui a créé la lecture universelle, ce n'est pas du tout l'enseignement universel de la lecture ; ce ne sont ni les fondations d'écoles, ni les lois qui en facilitent ou en imposent la fréquentation. Cela c'est l'action « politique, » toujours extrêmement bornée et assez impuissante. Tout autre a été l'action « économique, » insensible mais souveraine. Vis-à-vis des citoyens que nous sommes, ces deux forces opèrent à la

manière du Vent et du Soleil, dans la fable, vis-à-vis du voyageur à qui ils veulent faire enlever son manteau : le Vent « politique » souffle en tempête et le voyageur s'enveloppe tant qu'il peut dans les plis de l'étoffe qu'il serre bien fort contre lui; le Soleil « économique » à son tour darde tranquillement ses rayons sur le voyageur qui, tôt en nage, se dépouille volontiers d'un vêtement incommode.

Le progrès matériel a rapproché le livre du lecteur; il a comblé le fossé qui les séparait : d'abord par l'invention des nouveaux papiers et des nouvelles machines à imprimer et à composer; ensuite, car le bon marché de l'objet n'eût pas suffi, par la *hausse générale des salaires* qui a permis aux particuliers les plus modestes de faire à cette dépense nouvelle une petite place dans un budget élargi.

Le gain de l'écriture, les honoraires des gens de lettres, ont-ils grandi en proportion de la dépense de lecture faite par la nation? Quels d'entre eux en ont profité, dans quelle mesure et pour quelles raisons? C'est ce que j'étudierai dans un prochain article. Dès maintenant on se figure sans peine que les genres les plus lucratifs étant ceux qui s'adressent à la foule, ne peuvent être aussi les plus relevés; parce que le nombre des gens qui *pensent* ayant augmenté infiniment moins que le nombre des gens qui *lisent*, il a fallu faire, pour les besoins énormes de ces derniers, une quantité d'écritures que l'on puisse lire sans penser.

V^{LE} G. D'AVENEL.

L'IDÉALISME AMÉRICAIN

LES POÉSIES DE M. HENRY VAN DYKE (1)

Il serait bon, pour notre complète intelligence des États-Unis contemporains, que nous connussions davantage, et comme « de plus près » quelques-uns des écrivains qui, dans ce pays, représentent les tendances idéalistes. Tant d'autres tendances y sont plus apparentes, qu'on pourrait douter de l'existence de celles-là. Pourtant, dans les veines de l'Américain positif d'aujourd'hui circule encore le sang des Puritains d'Angleterre et de Hollande, et le vœu d'Emerson pour sa patrie continue de s'accomplir : que pour chercher la lumière au-dessus des exigences matérielles, le regard des hommes « soulève leurs paupières pesantes (2) ». M. Henry van Dyke est un exemple de la persistance d'un idéalisme sain aux États-Unis. En même temps qu'un talent littéraire d'un grand charme, qu'il a diversement manifesté comme orateur, essayiste, conteur d'histoires et poète, — souplesse d'esprit qui n'est pas sans exemple dans l'histoire des lettres américaines, — son œuvre révèle une personnalité indépendante, sincère, fidèle à une conception très haute et très reposante du monde et de la vie. Il est peut-être imprudent de dire d'un écrivain qu'il n'a pas cherché le succès, mais on peut dire avec certitude de celui-là que le succès a laissé intacte sa sincérité. Suivre d'une marche tranquille la

1. M. Henry van Dyke a été nommé par l'Université de Harvard pour faire cet hiver en Sorbonne la série annuelle des conférences américaines. Il parlera de l'esprit américain, étudié dans la vie passée et présente des États-Unis, dans leur littérature et leurs institutions.

2. Emerson, *The American Scholar*.

route qui vous semble la meilleure, sans que l'opinion bonne ou mauvaise d'autrui vous en détourne ou vous immobilise à un tournant glorieux; se laisser guider par des préférences intérieures; vivre enfin sa vie avec vérité et travailler dans le silence, cela exige partout des énergies peu communes. Plus encore peut-être en Amérique qu'ailleurs, ces énergies méritent la sympathie : l'atmosphère y est moins favorable au recueillement, et il semble que ce soit là-bas la loi de toute production d'être hâtive, aisément rémunératrice, et peu exigeante d'effort prolongé.

M. van Dyke se place aujourd'hui parmi les quatre ou cinq écrivains les plus célèbres des États-Unis. Le talent littéraire fut jadis chose rare dans ce pays; épanoui soudain au milieu du dernier siècle en quelques hommes d'une si haute valeur qu'ils suffirent à créer une littérature nationale, il est maintenant multiplié, éparpillé même. Parmi tant de figures d'auteurs, celle de M. van Dyke est de beaucoup une des plus personnelles; elle est expressive et fine; et son œuvre, empreinte de cette noble sincérité que j'ai essayé de dire, mérite une attention un peu profonde, et l'attire par un don mystérieux et rare de sympathie.

Cette œuvre, en apparence diverse et décousue, est, à la bien comprendre, unie par un même élément vital qui est la poésie. C'est à cette source de beauté que s'alimentent son éloquence forte, ferme, élargie d'images; ses nouvelles d'un charme original et prenant; ses livres d'« essais » qui sont d'une poésie si personnelle et si vivante que ceux qui en lisent certaines pages comme : *les Petites Rivières*, *la Magie des Bois*, *les Trois sortes de bruyère* ou *les Goélands*, sentent que leur vision de ces choses recevra désormais un peu de l'empreinte de sa vision. Or, pour connaître réellement un écrivain à travers son œuvre, c'est non aux pages de raisonnement, mais aux pages de poésie qu'il faut demander la clef secrète de sa personnalité; et les traits de sa race se reconnaîtront à ce qui est chez lui impulsif et non acquis. La poésie, qu'elle vivifie la prose, qu'elle s'exprime dans les arts, ou qu'elle se taise, cachée dans les âmes de silence, la poésie est bien réellement le plus intime de nous-même. Mouvements indistincts et confus de notre imagination et de notre sensibilité qui échappent au contrôle de la volonté; intuitions que l'intelligence ne dirige pas; avertisseurs fragiles de la conscience sur lesquels la conscience n'a point de prise,

ces gestes obscurs du rêve produisent la poésie; et, à moins que toute expression ne soit chez nous artificielle, nulle voix ne peut être plus intérieure que la sienne.

Si M. van Dyke n'avait pas fait de vers, c'est donc par l'abondante poésie de ses nouvelles et de ses « essais » que j'aurais étudié sa manière de regarder au-dessus de la terre, son idéalisme. Mais du moment qu'il a écrit des vers, c'est à eux que je vais de préférence. Rythmée, la poésie multiplie ses puissances en paraissant les asservir; et ce qu'il y a d'essentiel dans une œuvre poétique se rassemble et se condense en ces lignes mesurées.

Pour classer d'une manière générale la poésie de M. van Dyke parmi les manifestations diverses de cet art aux nombreux domaines, un vers de lui nous guidera. C'est une poésie si imprégnée de souffle humain que, dans l'atmosphère qu'elle crée, on voit soudain

Comme une étoile nouvellement apparue, se lever une âme.

Voilà quelle est la première apparence de son œuvre en vers. Ce n'est pas nécessairement celle de toute poésie : il suffit parfois pour nous ravir de faire chanter des syllabes musicales, et parfois aussi une voix subtile ou dolente, toute chargée de véhémence ou de sensibilité, échoit à cette tâche de nous révéler un être. Mais si, dans un chant harmonieux, à travers l'enchantement des rythmes et la grâce des formes, sans effort et sans bruit, soudain « une âme se lève, » alors nous ressentons l'émotion d'une rencontre mystérieuse entre cet être et nous, et pour toujours nous fondons avec lui une invisible et sereine amitié.

Les vers de M. van Dyke sont de ceux où l'on sent un être humain vivre. Je n'entends aucunement par là qu'il s'y étudie. Il est ennemi de la complaisance sentimentale, et il n'est pas de ceux qui font avant tout de la poésie une analyse pieuse de leurs désenchantements, cultivés et sélectionnés comme des chrysanthèmes monstres. Il est sobre de confidences, et il estime que la « figure de la poésie doit être éloquente par la stabilité de son attitude, et non par l'abandon de son geste. » Mais il n'a jamais séparé l'art des sources intérieures qui l'alimentent; il a écrit comme il a agi, avec son être tout entier, et la chanson diverse de ses poèmes n'est que l'écho de la chanson vivante de

son âme au cours des années. Y a-t-il rien de plus reposant, de plus joyeux, de plus ennoblissant aussi, que d'avoir, près de la route où l'on se fatigue à marcher, une rivière qui coule, pleine et chantante? C'est une dispensatrice de lumière; elle garde jusqu'au soir, et la dernière, ce qui reste de soleil sur la terre, et par la coulée confiante de ses eaux lisses vers le but qu'elle ne connaît pas, elle est conseillère de sérénité. M. van Dyke, qui aime d'amour les rivières, les grandes et les humbles, a eu le rare bonheur d'être accompagné par la poésie, qui leur ressemble, tout le long de son chemin; et, très simplement, il en a noté la musique changeante.

Sa vie fut simple et unie, mais vécue avec intensité. Le père de Henry van Dyke était ministre presbytérien à Germantown en Pensylvanie, quand son fils naquit en 1852; mais peu après, il fut nommé à Brooklyn, et toute la jeunesse du futur écrivain se passa dans cette moitié de New-York où l'enfant, ardent aux joies des pays libres où il passait ses vacances, se complaisait, faute de mieux, à lire des livres d'aventures; et, inconsciemment en quête de chemins de rêve, suivait des yeux avec amour les vols innombrables des mouettes qui tournoient dans le port. Sa famille était très ancienne sur la terre d'Amérique; un des premiers bateaux qui, en 1652, amenèrent des Hollandais à la colonie, avait à son bord un van Dyke, qui était de la famille du grand peintre. Être d'une bonne race influe sur la nature du talent d'un homme; et si à la vérité on perdrait bien du temps à distinguer ceux des caractères hollandais qu'a pu garder ce descendant du Puritain de 1652, fortement américanisé par deux siècles, il est facile de voir dans ses œuvres que son esprit affiné, sa délicatesse simple et son élégante dignité d'attitude ne sont pas le fruit d'une seule génération.

Comme son père, son grand-père et son bisaïeul, Henry van Dyke fut étudiant de Princeton, et l'un de ses premiers succès poétiques fut même un de ces chants de louange à l'Université choisie, louanges commandées qui sont si froides chez nous, mais qui là-bas, dans ces immenses collèges où passe toute la jeunesse cultivée du pays et qui gardent leurs traditions, leur vie personnelle et leurs refrains, respirent tant d'attachement loyal et de candide fierté. A partir de ces années d'étudiant où son penchant littéraire se dessine pourtant, il se prépare à une vie différente : il suivra la même carrière que son père. Il entre

done au séminaire de théologie de Princeton, puis il part étudier en Allemagne, il voyage une année à travers l'Europe; enfin, revenu en Amérique, muni de titres de plusieurs Universités, esprit richement et diversement doué, travailleur et volontaire, il est nommé ministre d'une église indépendante à Newport, puis d'une importante église presbytérienne à New-York, et mène la vie de pasteur pendant plus de vingt ans. Et comme il est très éloquent, comme par ailleurs il comprend gravement et ardemment ses charges et ses devoirs, que son autorité s'accroît et que les sympathies qu'il inspire s'étendent, ces années sont extrêmement laborieuses. Mais quels merveilleux repos! Hors de la ville et des soucis il s'évade chaque année; depuis son enfance, les grandes pêches l'ont emmené l'été dans les contrées encore sauvages et libres de son pays, presque toujours au Canada, et lui servent de prétexte ou d'occasion pour d'admirables flâneries le long des rivières indéfiniment désertes, dans de grands pays sans hommes, sans route, sans barrières, où la nature est à la fois grande et amicale. Il avoue n'avoir jamais résisté à l'appel du mois de juin, et j'imagine que les jours où il partait avec ses guides, ses canots, ses lignes, son fusil, et pas un seul livre, vers les espaces où l'on couche sous la tente entre une rivière et une forêt, lui étaient des jours de libération.

Cependant, c'étaient des haltes trop brèves : elles ne suffisaient pas à réparer l'usure d'une vie très pleine, et elles augmentaient en lui le besoin d'écrire sans lui en laisser le temps. De sorte que, en 1900, cette double raison de sa santé atteinte et de sa vocation certaine d'écrivain lui firent abandonner le ministère actif et accepter à l'université de Princeton la chaire de littérature anglaise qu'il occupe actuellement.

Cette vie modèla son talent en ce sens qu'elle le dirigea vers les problèmes de la vie intérieure autant que son penchant l'entraînait aux impressions de nature. Mais elle explique aussi, en partie, les limites de ce talent même. En effet, cette existence laborieuse retarda jusqu'à la complète maturité de l'écrivain l'expression de la poésie qui s'accumulait en lui, et il fut longtemps à cause d'elle un amateur plutôt qu'un écrivain de métier.

Sans doute, aucune condition extérieure n'empêche un homme d'être poète, et, parmi les plus grands, beaucoup ont vu leur vocation soumise plus durement à une destinée contraire. Il est cependant assez rare que la jeunesse d'un homme qui a

reçu le don de la poésie soit absorbée, de son libre consentement, non seulement par une série d'occupations matérielles, mais aussi par une direction générale de l'activité, dans un domaine très éloigné de la poésie. M. van Dyke dut faire des vers toute sa vie, mais des vers hâtifs, vite enfermés et oubliés, des vers qui étaient seulement l'épanchement des heures trop lourdes de poésie, et non pas ces objets d'amour et de culte où la pensée se resserre et s'amplifie sous les retouches successives, et dont le travail rend plus riche l'éclosion des germes nouveaux. La poésie demande l'orientation perpétuelle de l'esprit, les heures prodigieusement dépensées, et, pendant vingt ans, M. van Dyke n'eut à lui consacrer que des intervalles de temps; si, pendant ces intervalles, il trouva le moyen d'écrire, outre des études de philosophie religieuse, un livre de critique sur Tennyson, et quelques amusans croquis de pêches et de campemens, il amassa surtout des matériaux pour sa vie littéraire à laquelle il ne s'est réellement adonné que depuis dix ans (1).

La vocation littéraire de Henry van Dyke résista à cette épreuve qui aurait probablement tari une source moins robuste; mais dans quelle mesure son talent en souffrit-il? Au point de vue technique, il en souffrit probablement. Mais au point de vue de l'inspiration, il me semble que ses dons poétiques en furent plutôt transformés qu'amoindris.

En effet, ses émotions poétiques s'accumulaient en lui, source vivante alimentée par une forte vie intérieure et par des contacts avec la nature, des journées de solitude dans la forêt fraîche, de longues nuits d'été en plein paysage, qui n'interrompaient point la rêverie de la journée mais en prolongeaient le charme. La soumission à la volonté d'une force aussi impétueuse et impérieuse qu'est la poésie ainsi renouvelée ne crée-t-elle pas une réserve pour le jour où s'ouvriront les vannes des

(1) Au cours de ces dernières années, voici les meilleures œuvres de M. van Dyke :

Trois livres d'esquisses : *Little Rivers* (rivières du Canada, de l'Écosse et du Tyrol), *Lisherman's Luck* et *Days Off*, récemment paru. Deux livres de longues nouvelles, l'un de vie observée : *The ruling Passion* (traduit en français sous le titre de l'une des nouvelles : *la Gardienne de la Lumière*, Calmann Lévy, 1906) et l'autre de contes mystiques, *The Blue Flower* (des fragmens en ont été traduits en français et publiés chez Fischbacher en 1903); enfin trois livres de poésies : *The Builders and other Poems*. 1897; *The Toiling of Felix and other Poems*, 1900; et en 1904, *Music*. (Toutes les œuvres de M. van Dyke sont éditées par Scribner's Sons, New York.)

écluses? Et par ailleurs, si la technique a perdu à n'être pas longuement étudiée et mûrie, si même une partie des ardeurs et des beaux gestes d'une âme jeune ont été dépensés en pure perte, sans que rien n'en fixât la chaleur et le mouvement, ce qu'il en reste n'est-il pas le plus pur et le meilleur? Il reste ce qui est vrai, ce que la vie en passant n'a pas réduit en ruines, ce quelque peu d'éternel qui est l'essence même de l'art. Aussi, nous trouverons dans les vers de M. van Dyke, non pas peut-être un essor gigantesque ou un opulent lyrisme, mais l'expression d'une longue et joyeuse méditation du monde; une grande délicatesse de sensation; une compréhension profonde, intime, intuitive, des secrets de la nature et des secrets de l'âme humaine qui toutes deux se livrent lentement et ne sont vaincues que par un patient amour.

Tout ce qui est poésie dans l'œuvre de Henry van Dyke vit par trois facultés qui sont les élémens essentiels d'un tempérament de poète, et dont il importe par conséquent de rechercher les indices. C'est tout d'abord la faculté de sentir intensément la beauté de la terre, et de sentir cette beauté dans ses manifestations les plus simples. Nous avons tous un sentiment plus ou moins profond de ce qu'on appelle « les grands spectacles de la nature, » et nous n'y sommes pas indifférens, surtout si l'on a pris la précaution d'éveiller notre admiration engourdie; mais combien ignorent les visages changeans de leur paysage familier! Les poètes, eux, ont toujours une porte ouverte au plus léger passage de la beauté; qu'ils soient écrivains ou artistes, philosophes ou simples rêveurs, ils savent, comme l'a si admirablement dit Keats, que *la poésie de la terre ne meurt jamais*; ils possèdent l'éternelle jeunesse du regard, la docilité à l'enchantement des heures diverses, et leur sens de vue se prolonge en un sens de vision. Pour eux, la beauté prodigue du monde se dévoile plus riche que pour les autres hommes, et la mesure de sa libéralité envers eux est la mesure même de leur génie poétique. Ils connaissent les trésors de sa grâce comme on connaît le charme d'un être aimé dont un simple geste éveille dans le secret du cœur tout un monde d'harmonies; et leur sensibilité frémit de cette constante vibration qu'un de nos poètes contemporains exprimait en disant :

Mon âme est une lyre aux sept cordes tendues.

Il n'y a guère de pages dans l'œuvre de M. van Dyke où ne vibre cette sensibilité, et qui ne révèle le don de recevoir, comme il l'a dit lui-même dans un joli vers, « une joie intérieure de toutes les choses entendues et regardées. »

La seconde faculté est le pouvoir d'éveil. Ce pouvoir est l'âme de tout art et de toute poésie. Mais s'il appartient plus spécialement à la musique qu'aux autres arts parce que c'est le moins explicite, il appartient aussi davantage à la poésie rythmée qu'à la prose. Celle-ci a tous les pouvoirs de description et d'évocation qu'on peut souhaiter; il lui est possible de transporter l'esprit dans le paysage le plus minutieusement fouillé, dans les profondeurs les plus subtiles d'un cœur, et d'éveiller toute une atmosphère physique et morale. Je crois cependant que la poésie possède un secret de plus : la magie d'évoquer non un paysage défini, mais l'impression demeurée en nous des paysages dont nous avons reçu l'empreinte la plus profonde; de ceux, parfois très simples, où le mystérieux accord de l'heure, des lignes, de la lumière et de notre disposition intérieure nous avait parlé un langage inoubliable. Ces impressions mêlées à nous-mêmes, la poésie les éveille, de même que lorsqu'elle exprime une douleur ou une joie, ce n'est pas celle des autres que nous imaginons, mais notre douleur ou notre joie à nous-mêmes, sous la forme particulière qu'elles revêtent en chacun de nous. Le domaine de la poésie est moins l'apparence des choses que leur vie. Et la poésie idéale qui exprimera aussi pleinement que possible cette vie aura plus qu'une autre le pouvoir de faire appel à nos sources intimes. Sans doute une telle poésie est rare; il suffit cependant de se souvenir par exemple de quelque admirable page de poésie hébraïque, du livre de la Sagesse ou des Psaumes de David, pour comprendre qu'elle existe. Dans chaque langue, elle exerce son pouvoir en son intensité absolue dans quelques centaines de vers, et dans quelques-unes de ces lignes eurythmiques qui tendent à leur être semblables, et qui, comme eux, laissent dans l'imagination des traînées de lumière.

Dans la mesure relative de sa valeur, la poésie de M. Henry van Dyke est très suggestive. Soit par le ton général, soit par le sens des mots, ses vers expriment beaucoup plus de choses qu'ils n'en disent. Il cherche avant tout à produire dans l'âme une atmosphère favorable à l'activité du rêve, en établissant, quand

les choses essentielles sont dites, le « grand Empire du Silence » dont parlait Carlyle. Beaucoup d'exemples pourraient en être cités; je choisirai parmi eux deux groupes de vers qui tous deux se trouvent dans le poème intitulé : « Paix. » Le poète place une des deux retraites de la Paix sur la terre, au sommet inaccessible des montagnes.

Demeure élevée dans la solitude de la lumière — Au delà du monde des ombres — demeure lointaine, belle et claire — où Pavènement de la nuit n'est que la proximité plus radieuse des étoiles; — Où l'aube est libre, et sans contrainte jaillit par-dessus les barrières — Qui gardent longtemps les terres basses dans l'ombre indécise...

Et plus loin, il compare nos luttes humaines, vues de cette demeure presque céleste,

Aux rides que l'orage creuse en rampant sur la mer — Et qui ne laissent nulle trace de trouble — Sur son visage sans mémoire.

Enfin, une part plus ou moins large du véritable *sens poétique* doit être conférée à un homme pour qu'il soit poète. Tous les rimeurs n'ont pas ce sens, mais c'est par lui que se distingue de l'écrivain, si génialement doué d'imagination et de sensibilité qu'on le suppose, l'homme qui a reçu le don, — on pourrait presque dire l'ordre, — d'exprimer sa pensée en vers. Ce sens poétique est en effet aussi distinct du don littéraire que peut l'être le sens musical, car l'idée qui doit être exprimée par la langue chantée n'existe pas à l'état de pensée pure dans le cerveau qui la crée; elle est inséparable d'une forme sensible, et emprunte pour naître deux élémens qui sont déjà du domaine de l'art et non plus seulement du domaine de l'esprit : le rythme et la sonorité. Le sens poétique exige donc des facultés spéciales, de nature infiniment délicate et mystérieuse. Parmi les caractères les plus apparens auxquels on peut le reconnaître est une sorte d'instinct sûr qui guide l'esprit dans le choix des objets de la poésie. Il y a, dans le champ immense des choses qui attendent d'être exprimées, certaines idées, images et sensations, qui ne sauraient éclore et jaillir de la nuit sans porter avec elles leur cadence, comme d'autres portent leur harmonie ou leur couleur. Les vrais poètes sentent ces affinités. Pour montrer que M. van Dyke en a le sens très juste, il suffit de suivre la « donnée » d'un de ses poèmes. Tout y est objet de poésie, des-

tiné à la langue rythmée, fait pour être porté par ses grandes ailes planantes. Celui que nous choisissons, dans l'un des trois petits volumes qui composent toute son œuvre poétique, est un des plus longs. — il a une quinzaine de pages, — et s'appelle *Véra*. C'est une sorte de légende ou de rêverie sur le mystère du son.

Véra vivait dans un monde de silence : elle n'entendait pas. Un univers radieux et muet, telle était sa demeure. Elle savait par ses yeux que cet univers est plein de joie, car elle voyait, comme de soudains rayons de soleil « de clairs sourires briller sur le visage des choses. » Elle savait aussi que ce monde est plein de douleurs : les fleurs qui se fanaient, les feuilles qui tombaient le lui avaient appris, — et aussi ces sombres nuages chargés de larmes, et ces brumes pendantes, sans larmes, qui errent au-dessus de la terre trop triste pour pleurer. Et ce monde changeait sans cesse, et il avait beaucoup de significations diverses, mais nulle parole. Les oreilles de Véra étaient des portes closes et scellées, et l'émerveillement du monde ne pénétrait son âme que par ses regards.

Elle voyait le grand vent traverser les forêts en courbant les arbres et leurs têtes inclinées le saluer : mais les pins n'avaient point de chanson, ni les chênes n'avaient de rumeur, ni les bouleaux et les peupliers de murmures. Il passait : les arbres enlaçaient leurs bras et agitaient leurs mains : mais tout demeurait silencieux.

Elle voyait les torrens qui dévalent en bondissant les collines et toutes les vagues errantes de la mer ; mais du tumulte des eaux ne venait aucun cri de joie, aucun sanglot de douleur. L'eau immense n'avait point de voix.

Les bêtes de la terre se mouvaient sans bruit. Les oiseaux mêmes, « les plus vivantes des choses vivantes, » les oiseaux « qui sont dans les avenues sombres comme des gouttes de lumière et comme des taches d'ombre dans les champs ensoleillés, » naviguaient sans jeter un cri sur les vagues invisibles de l'air, et, sans une seule note de ralliement, ils se rassemblaient, et leur troupe silencieuse, comme un grand navire, s'en allait vers le Sud.

Mais en regardant les hommes elle avait peu à peu compris que quelque chose du monde lui demeurait fermé. Quel était donc le merveilleux pouvoir des lèvres qui s'ouvrent et se ferment, la magie des gestes muets que font ces lèvres toujours

mouvantes? Véra comprit peu à peu qu'il existait « un murmure de la vie, plus clair que l'action et plus profond que les regards, » qui lui était inconnu. Et elle se sentit comme emprisonnée.

En ce temps-là, le Christ était sur la terre, et Véra se mit à sa recherche. Elle le trouva « et le reconnut à la pitié de son visage. » Elle se mit à genoux devant lui, et lui montrant ses lèvres immobiles, puis ses oreilles, « portes virginales qu'aucune voix n'avait franchies, » elle l'implora avec des yeux qui disaient toute sa peine.

Le Maître resta un instant silencieux, comme s'il songeait aux choses meilleures qu'elle aurait pu demander, puis il sourit et dit : « Entrez, voix des choses vivantes ! mais n'entrez point en tumulte et toutes à la fois ; venez avec douceur, à mon commandement. »

Et d'abord, le vent chanta le prélude de la grande harmonie, puis Véra entendit un ruisseau qui coulait près d'elle, et un oiseau qui passait dans l'air, puis, les unes après les autres, toutes les voix de la terre, et enfin la voix divine du Christ qui l'appelait par son nom.

Quelle extase doit être cette vie nouvelle pour celui qui soudainement entend la voix du monde, et dont le cœur est éveillé brusquement de la nuit silencieuse au jour débordant de musique ! C'est comme une nouvelle création de l'univers, comme si, après la grande semaine de labeur divin et le long repos du septième jour, Dieu eût dit : « Que les choses parlent ! » Le monde répondait avec une joie soudaine, et Véra écoutait. Bientôt elle sut que les chansons des arbres sont aussi diverses que les teintes des feuilles qu'ils portent, que les eaux glissent ou se heurtent avec une musique changeante : tantôt comme des gouttes de pluie sur des feuilles brillantes, tantôt avec une clameur puissante, ou bien en de longs gémissements rythmés ; que les plus petites créatures ont leur voix à elles, et que, par-dessus toutes les autres, la voix humaine a des nuances infinies pour dire la pensée invisible.

Mais bientôt un trouble se mêla à son ravissement : il y avait une note discordante dans le concert des choses. Ce n'étaient pas les bruits sauvages où se révèlent les luttes secrètes de la nature qui la troublaient ; ni les rages de la tempête, ni les plaintes du vent, ni la voix féroce des bêtes en luttes d'amour,

ni le cri strident des oiseaux de proie, ni même le tumulte qui monte des grandes villes fiévreuses. En ces choses se révélait la vie; et la vie est vraie, et même quand elle est triste, la vérité est toujours musicale; le son discordant de la symphonie humaine était le mensonge. Et le jour où Véra comprit que les paroles des hommes sont un vêtement d'emprunt, elle douta de la beauté du bienfait qu'elle avait reçu, et sentit que le sens du monde lui demeurerait caché, au delà d'autres portes encore closes. Et elle retourna vers le Maître.

Il se tenait au milieu de la foule des hommes, et regardait avec sérénité leur confusion bruyante : « Seigneur, lui dit-elle, votre don était grand, et je vous en ai béni; mais le monde reste un mystère pour moi. Car, sous le courant des mots que disent les hommes, passe le courant de leurs pensées secrètes. Derrière le masque du langage, j'aperçois les yeux des choses inexprimées, et je sens le battement du cœur sous le déguisement des paroles. S'il est une seconde porte de l'entendement, ouvrez-la, Seigneur, de votre main qui libère, afin que je pénètre le sens mystérieux de la vie. — Ce que tu cherches là, répondit le maître, bien des hommes sages l'ont désiré en vain. Mais bien que tu ne saches pas ce qu'est le pouvoir que tu demandes, je te l'accorde. Tu entendras désormais tout ce que les hommes sentent au dedans de leurs âmes; et si tu rencontres la souffrance dans ce chemin, reviens vers moi; il y a un sentier qui mène à la paix... »

Véra entendit alors les voix cachées des âmes.

Quel bruit immense et confus ! quelle mêlée gigantesque de sons enchevêtrés ! Plus d'écuse pour arrêter ce flot ! plus d'apparence d'harmonie, plus d'intervalle de silence pour reposer l'oreille qui écoute ! les voix montent, sans arrêt, dans le calme de la nuit, dans l'assoupissement des heures lasses du milieu du jour, pendant les momens de silence solennel des temples, et durant les heures d'angoisse haletante des chambres de mort; toujours Véra entend le mouvement incessant des cœurs qui ne se taisent jamais; les émois, les chants d'amour, les cris de haine, les hymnes de la foi, les mélopées du désespoir, et ces murmures plus profonds et plus vagues que tout, « ces pensées qui naissent et meurent sans porter de nom, ou plutôt qui veulent avoir un nom, et qui hantent l'âme sans jamais vouloir mourir. » Bientôt, dans le tumulte désordonné, la clarté se lit;

elle sut comprendre chaque voix distincte et « suivre chaque sentiment comme un fil de cette toile mystérieuse que la passion tisse d'un cœur à l'autre autour du monde vivant. » Mais parvenue à cet entendement absolu, de nouveau la tristesse l'envahit, et le poids de tout ce qu'elle savait l'oppressa. Alors, dans son inquiétude, elle se rappela que le Seigneur avait dit : « Il y a un sentier qui mène à la paix, » et, pour la troisième fois, elle alla lui porter son âme lourde. — Je sais ce que tu as entendu, lui dit-il, car tout l'étonnement du monde est écrit sur ton visage. Parmi tant de voix as-tu entendu la voix de la paix parfaite? Et ton cœur qui a entendu les vœux et les désirs des hommes est-il satisfait? » Elle répondit : « Non. Ce que j'ai entendu trouble mon âme ; car de tous les esprits de l'humanité, et de toutes les pensées inexprimées, s'élève toujours une voix qui questionne et qui demande : qui demande le sens de ce monde immense et n'obtient pas de réponse, qui demande et demande encore, patiente et plaintive ou déchainée, et n'écoute d'autre voix que celles des autres questions qui errent à la même poursuite. Et cette voix s'élève au-dessus de toutes les autres, et les rassemble en une seule, une interrogation éternelle et vaine. Oh ! Maître, faites-moi retomber dans le silence d'autrefois ! ou bien, s'il est encore une porte que vous puissiez ouvrir pour moi, faites que je puisse entendre la réponse de la paix. »

Le Christ lui répondit : « J'ai ouvert la porte de tes oreilles et la porte de ton esprit, j'ouvrirai maintenant la porte de ton cœur, et l'entendement absolu te sera donné. Écoute la pensée certaine qui vit sous les pensées troubles des hommes. Écoute l'éternelle harmonie que font les messages secrets de Dieu dans l'âme qui sait écouter. »

Comme une fleur en son plein épanouissement délie ses pétales pour accueillir l'aube, ainsi Véra ouvrit son âme, et la lumière de la joie absolue brilla sur son visage. Qu'entendait-elle? je ne puis le dire, et sans doute ne le pourrait-elle non plus exprimer, car les mots de l'homme sont vains. Sous la voix profonde des eaux, au-dessus de la voix errante du vent, à travers les voix diverses de toutes les choses vivantes qui emplissent de sous l'univers, Dieu parlait. Et la paix était en Véra.

Et quand le Maître l'interrogea, disant : « Entends-tu ? » elle répondit : « Oui, maintenant enfin j'entends. — Comprends-tu le monde? — Il ne me trouble plus. — Que te dit la voix de

vie? — Aimez. Ceux qui n'aiment pas ne sont pas vivans et ne peuvent entendre. Mais par l'amour, toute âme peut connaître le secret de Dieu. »

En même temps que la justesse du sentiment poétique qui se révèle dans cette pièce, on peut y apercevoir un des traits qui caractérisent l'imagination de M. van Dyke; c'est l'union de deux qualités qui souvent s'excluent: l'ampleur et la minutie. Sa poésie est parfois grande, elle n'est jamais vague; et d'autre part, les détails, précis et colorés, ne distraient jamais du dessin général parce qu'une même impulsion les anime tous. Ce caractère se retrouve dans tous les poèmes de M. van Dyke, qu'ils appartiennent à l'une ou à l'autre des catégories dans lesquelles on peut les classer: poésies lyriques, poésies d'intimité, poésies de pure nature.

Un des meilleurs parmi ses poèmes lyriques, avec *Véra*, *Music* dont nous reparlerons, et la méditation sur les deux demeures de la Paix, est ce cantique: *God of the open air*, où le poète implore Dieu à travers le monde qui est son temple immense; dans ces strophes d'invocation renouvelées une fois de plus du *Cantique des Cantiques*, mais avec un accent très personnel, il y a de très beaux mouvemens de poésie large et pénétrante, des intuitions rares, et des développemens heureux de cette idée que notre âme devrait être docile et souple, et confiante comme toutes les choses de la création.

Il y aussi quelques légendes parmi ces poèmes lyriques. J'avoue ne pas goûter beaucoup ceux qui sont uniquement mystiques et qui me semblent un peu prédicans, mais le symbolisme est charmant qui a créé la légende de l'*Essaim des Abeilles blanches*; ce sont les flocons de neige: abeilles inconnues des saisons ensoleillées, dont les ruches mystérieuses sont aux vergers célestes, et qui, lorsque la beauté de la dernière fleur est morte, descendent d'un vol paresseux, obscurcissant le ciel de leurs essaims compacts, et se posent sur la terre sans que le silence soit troublé par leur chute. « Où est leur reine? Qui est leur Maître? Quel miel caché cherchent-elles sur la terre aride? quelle douceur secrète veulent-elles recueillir dans ce jour désolé où nulle fleur ne luit? » Pendant la nuit, le vent se lève et pourchasse les abeilles, les remmène au ciel en tourbillons, et, le lendemain, quand le soleil brille, le miel blanc des

abeilles blanches couvre la terre, opulente et protectrice récolte.

En abordant ses *Poésies d'intimité*, une chose surprend : l'absence de passion. Peu de poèmes d'amour, et peut-être intenses, mais jamais tumultueux. J'ai cherché l'explication, et j'ai trouvé ces belles lignes qui, en même temps qu'elles montrent un esprit supérieur à son œuvre et capable de la dominer, illustrent la différence qui doit exister entre les lois qui régissent l'art et celles qui régissent la vie : « Oui, je contiens la passion dans mes vers : je la refrène et je la dompte. Car son heure ne doit pas être l'heure de l'art. Il faut choisir, pour l'expression des sentimens humains, non pas le moment aigu de la lutte, mais celui où le conflit s'ouvre vers la paix. »

Il y a donc, dans ces poésies d'intimité, quelques chants de calme tendresse : puis des poèmes de philosophie personnelle, comme ses trois vigoureux sonnets de *Travail, Vie, Amour*, ou les petites strophes frappantes de *Confiance*, et de *A Mile with me ; l'Enfant dans le jardin* est le retour du poète devenu homme au jardin de son enfance, et l'accueil de pureté qu'il y trouve. Le *Vent de Chagrin* rajeunit par un souffle de nature libre l'idée si vieille de la tendresse humaine que la douleur ravive. M. van Dyke a fait aussi quelques vers charmans sur ses enfans disparus (il eut la douleur de perdre trois fils encore enfans), des vers légers et souples comme les gestes imprécis de ces petits êtres. C'est une partie de cache-cache dans les bois, avec un petit garçon rieur, et la recherche anxieuse du père dont les appels n'obtiennent plus de réponse. C'est *Dulcis Memoria*, ou bien le *Message*, qui est un sourire d'enfant : « Le petit qui habite près de la maison d'où s'est envolé le mien est venu mettre dans ma main sa main de bébé, et il m'a regardé en souriant. L'enfant qui fut à moi avait dû lui confier ce message de tendresse... Les paroles les plus consolantes, les conseils des hommes les plus sages m'ont moins aidé à porter ma peine que les choses que j'ai lues dans ce tout petit sourire. » Il y a un joli sentiment dans *l'Automne au jardin*, un très vieux jardin où beaucoup d'existences humaines ont passé. Le poète qui s'y promène en les évoquant, et qui suit, entre les plates-bandes démodées, les sentiers patiens où ils ont appris à souffrir dans la solitude du chagrin, termine sa rêverie par ces mots : « Marchons ensemble dans le jardin, ô mon amie ! car ceux qui savent les souffrances des autres vies ne marchent jamais seuls. »

Avec *La Lumière entre les arbres*, qui dit la longue marche dans la forêt obscure qui couvre les montagnes, et l'apparition de la lumière entre les troncs serrés quand la pente est gravie, nous revenons par cette voie demi-descriptive et demi-symbolique que M. van Dyke affectionne, aux poèmes de pure nature, aux mélodies des « quatre oiseaux et une fleur, » au chaud lyrisme du *Printemps dans le Sud*, et à ce délicieux *Chant de neige* où le poète regarde la neige tomber sur la mer.

Quand le vent du Nord souffle,
 Quand les nuages sauvages volent bas,
 De toutes leurs ailes ténébreuses,
 Sifflante et murmurante
 Tombe la neige.

Est-ce que la neige cache la mer ?
 Dans tous ses replis mouvans
 Jamais un flocon ne se pose,
 Jamais la tourmente n'amasse de monceau ;
 Toujours s'évanouissant,
 Dans la mer affamée
 Tombe la neige.

Que veut dire la neige sur la mer ?
 Dans la rafale qui saute et tourbillonne
 Les flocons, foule épaisse, passent ;
 Chacun, comme un fantôme d'enfant
 Chancelle, et disparaît.
 Image du mystère de la vie,
 Dans la mer oubliée
 Tombe la neige.

Mais le poème le plus grand qu'ait écrit M. van Dyke, et celui où son talent est comme résumé, est cette ode intitulée *Music*, qui a donné son nom à son dernier volume de poésie. M. van Dyke mit près de deux années à le composer, cherchant les meilleures formes pour exprimer le sens humain de la musique. Le poème débute par une invocation à la Musique, fille de Psyché, enfantée par le cri d'extase qu'elle poussa en cette nuit tragique où elle vit l'Amour et fut abandonnée :

...Tu es l'ange de l'étang qui sommeille. Ses eaux profondes cachent en elles la paix et la joie, et elles attendent que tes doigts les touchent. Alors, en longs murmures apaisans, elles rouleront autour de l'âme lasse. Ah !

quand t'approcheras-tu de moi, messagère de pitié dont un chant est la robe? Depuis longtemps mon cœur solitaire écoute si tu viens. Mais voici qu'aujourd'hui je crois entendre à travers le bruit de la vie et des foules, la chute rythmique de ton pas. Ils sonnent clairs et légers au-dessus des vains bruits et des luttes sans règle, tes pas lointains, tes pas magiques, tes pas précieux. Ah! détourne-toi de ton chemin, approche et parle-moi!...

Alors, la musique chante au poète une *Ronde d'enfant*, qui court devant une bande d'enfans rieurs, « comme une petite fille avec des cheveux qui volent, » une fanfare de chasse qui hâte la course du sang dans les veines, des airs de danse, une *Berceuse* apaisante, enfin une *Symphonie*. Voici le Chant du sommeil :

Oublie, oublie! La marée de la vie se retire; des vagues de lumière déclinent lentement vers l'Ouest. — Au bord de l'obscurité qui monte quelques astres brûlent, pour guider ton esprit vers l'île du repos. — Je te bercerai dans la profondeur calme de mon chant, j'apaiserai l'ardeur et l'élan de ton âme — Et par un peu de repos et un peu de sommeil — Tu oublieras.

Oublie, oublie! Le jour fut chargé de plaisir, — Mais à présent ses échos meurent sur la colline. — Que les battemens de ton cœur s'accordent à leur lente mesure! — Écoute : l'écho se balance, et s'affaisse, et faiblit, et s'éteint, puis tout est silence. — Alors, comme un enfant las qui aime à garder bien serré dans ses bras quelque trésor, — Ton âme avec la joie du jour s'abandonnera, endormie, — Et ainsi, tu oublieras.

Oublie, oublie! Et si tu as pleuré — Laisse s'envoler les pensées qui te lient à la douleur; — Retrouve la paix; regarde les anges chanteurs qui moissonnent — la moisson d'or de ton chagrin, gerbe par gerbe. — Et toi, compte tes joies — Comme le berger compte le soir les agneaux blancs qui, un par un, passent lentement dans le champ tranquille. Ainsi tu oublieras.

Oublie, oublie! — Tu es un enfant et tu sais si peu de chose de ta vie! — Mais la musique peut te révéler un des secrets du monde où tu vas — Travaillant avec le chant du matin et te reposant au son des cloches du soir : — La vie est une si profonde harmonie — Que, même quand les notes sont très graves et basses — Tu peux sans crainte dormir en paix : — Dieu n'oublie pas.

SYMPHONIE

O musique, comme ils te font injure, ceux qui disent que tu enchantes les sens seulement!

Car tout mouvement craintif du cœur; et toute passion trop intense pour porter la chaîne des paroles impuissantes; Et chaque désir tremblant, qu'affolent ces souffles vains on ne sait d'où et dont on ne sait où ils vont; Et toute prière inarticulée qui bat de l'aile dans les abîmes de la peine et de l'espoir, comme un oiseau perdu qui cherche son nid et ne sait plus où il

est; Et tous les rêves qui hantent, de leur vague délice, les heures troubles entre le jour et la nuit, entre la nuit et le matin; Tous, emprisonnés, ils t'attendent; impatients, ils crient vers toi, ô Reine qui pourras délivrer ces captifs en leur donnant ta voix!

Pour qu'elle s'enfuie, tu prêtes des ailes à la douleur; et tu prêtes des ailes à la joie pour qu'elle atteigne des sommets purs; et le désir muet qui emplît ta poitrine comme d'une tempête, tu l'emportes pour qu'il s'évade dans un chant ou dans un sanglot.

La musique sera la voix de l'amour, de celui qui « humain dans la douleur, est presque divin dans la joie; » elle se pliera à la passion de chacun des cœurs qui l'écoutent et deviendra leur propre langage. Et voici que cette voix vibre le long de la symphonie qui se déroule, à travers l'*Andante*, à travers l'*Adagio* jusqu'à l'*Allegro* où elle s'épand sur cette mer brillante et vaste. « Dans leurs chants rythmés, éclatans, qui se mêlent, chaque instrument épand librement sa force. Les harpes sonnent comme des carillons d'épousailles, et les trompettes s'emplissent de souffles, autour de la barque d'amour, qui, telle qu'une galère royale, aux rames nombreuses, aborde sous le ciel plein de sourires, au rivage heureux de l'harmonie absolue. »

Aucun poème mieux que *Music* ne peut aider à comprendre la nature du talent de Henry van Dyke, et comme l'atmosphère de sa poésie. Il y a, en effet, dans ce poème, une vue tout intérieure de la musique, une compréhension absolument subjective et sentimentale de cet art dont le côté purement sensible ou, si l'on peut dire, plastique, n'est même pas mentionné; et on reprochera peut-être à M. van Dyke d'entendre la musique plus en poète qu'en musicien, mais là est justement une manifestation de plus d'une nature qui a pris une direction constante: M. van Dyke sent dans la musique, d'une part, son intime et intense fusion avec notre être le plus secret, son pouvoir de pénétrer jusqu'aux régions de nous-mêmes qu'aucun regard n'atteint; et d'autre part, la place qu'elle occupe, à côté de la lumière, parmi les choses divines dont Dieu a formé la beauté du monde. Et c'est ce sentiment profond des choses, excluant toute sensation seulement superficielle, que j'ai voulu indiquer en disant au début de cette étude que, dans son œuvre, il y avait toujours une âme présente.

Si des sujets larges nous descendons à ceux qui pourraient exiger seulement de la virtuosité, nous trouvons que ses pages

les plus « extérieures, » alors que ses vers sont le plus gais et descriptifs, sont soudain traversées d'un cri humain, ou bien que comme malgré lui et par une pente naturelle de son esprit toujours un peu penché et attentif, elles s'approfondissent en une songerie grave. Il a noté, par exemple, quelques-uns des refrains que chantent les innombrables oiseaux des solitudes boisées, les oiseaux « qui secouent leurs chansons de leurs ailes. » Henry van Dyke les connaît tous, d'après son principe que, « pour avoir de l'intimité avec les petites choses de la terre, il faut pouvoir les nommer par leur nom ; » et chacun de ses réveils après les nuits sous la tente, à l'heure où tous les oiseaux chantent ensemble à plein gosier, semble être pour lui une heure de fête merveilleuse. Il a dit la douceur candide des petites notes simples du moineau, « qui répète son invitation à la joie jusqu'à ce que les champs résonnent de plaisir ; » le chant clair du *Veery*, un petit oiseau d'Amérique qui chante, paraît-il, moins passionnément que le rossignol d'Italie, plus doucement que l'alouette d'Écosse, plus gaiment encore que le merle des verdoyans jardins anglais ; qui chante à la fin du jour, dans les forêts du New-England, des notes claires comme des cloches, et que le poète voudrait entendre « le jour où la lumière de sa vie baissera. » Il a exprimé aussi l'intense mélancolie, terne et lasse, dont le *Whip-poor-Will*, l'engoulevent de la Virginie, emplit les nuits solitaires, et dont le cri perçant et lugubre révéla le premier à l'enfant qui l'écoutait « qu'il peut y avoir de la tristesse sur la terre. » Dans la poésie anglaise, si bien faite pour ces notations fragiles, il y a peut-être des vers plus habiles que ceux-ci et plus évocateurs des chants d'oiseaux ; je n'en sais pas qui donnent davantage la sensation de l'intimité de l'homme avec ces petites choses joyeuses.

Il faudrait maintenant, après avoir étudié l'inspiration et le sentiment poétique de cet écrivain, parler de ses vers en eux-mêmes et dire la qualité de son « métier. » Mais il est presque aussi difficile de parler réellement de la poésie que de la musique. On peut étudier le sujet d'un poème comme d'une symphonie ; on peut essayer de suivre l'effort d'un homme pour enlacer et confondre la pensée et la forme de son art, afin d'en faire, suivant les belles expressions de M. Gabriele d'Annunzio, « ce vers tout-puissant, absolu, immuable, immortel, qui relie en lui la parole avec la cohésion du diamant, qui enclôt

la pensée dans un cercle précis que nulle force ne réussira à briser (1). » Mais à l'analyse de cet effort, le pouvoir de la parole écrite s'arrête : les lois de son succès lui demeurent cachées. Que sait-elle de la concordance plus ou moins heureuse des sons, de cette puissance de la rime, l'écho proche ou lointain, sorte d'accord aux tonalités innombrables que d'autres accords séparent et enrichissent ? Comment pourrait-elle exprimer la puissance de ce principal élément de beauté qu'est le rythme : cette division du temps, ce partage de la durée, qui exprime par son mouvement, qui exprime par ses arrêts, qui fait que la poésie est sœur de la musique, et comme elle « un dialogue avec le silence inépuisable (2). » Cela est d'un domaine réservé où les mots n'entrent guère. Et s'il est difficile de dire par quels moyens toute poésie arrive à être belle, la tâche devient plus malaisée encore quand il s'agit de poésie étrangère. La langue et la prosodie anglaise ont des richesses et des exigences presque opposées à celles du français. La poésie anglaise est aérienne à côté de la nôtre. L'infinie diversité des expressions, leur malléabilité, la souplesse de construction de la phrase, la surprenante faculté de raccourci en font un merveilleux instrument de poésie. Le rythme des vers anglais aussi est poétique inexprimablement. Les « accens » qui en marquent la cadence entre les syllabes sourdes, comme des triglyphes où vient s'accrocher une guirlande, soutiennent la ligne souple du vers et le balancent en des oscillations plus ou moins amples : iambes aux fluctuations courtes comme des vagues de fleuve, anapestes qui, isolés dans un vers d'un autre mètre, en hâtent la course, ou bien qui, se suivant dans le vers démesurément allongé, produisent tantôt un effet de grâce alanguissante, et tantôt une impression de vigueur telle qu'on songe à des bondissemens de bête poursuivie.

Comment M. van Dyke s'est-il servi de toutes ces richesses ? Dans leur traversée de l'Océan, les souffles chargés de germes que lui envoyaient les beaux génies anglais sont parvenus affaiblis ; et le disciple de Shelley et de Keats, de Browning, de Wordsworth et de Tennyson n'a pas recueilli tout leur héritage. Pourtant, — je crois l'avoir montré, — ses dons poétiques sont riches et rares, mais la forme ne les égale pas. Dans tous

(1) Cité par M. E.-M. de Vogüé dans *Histoire et Poésie* (la Renaissance latine).

(2) P. Claudel.

ces grands poètes, les mots sont une nouvelle beauté ajoutée à l'idée qui vibre en eux et leur mouvement en augmente l'intensité. Pour parler seulement de ceux qui ont davantage conquis mon amitié et qui seront indéfiniment les modèles de tout poète de langue anglaise, les mots de Shelley sont des caresses, fuyans et comme impalpables, ou bien éclatans et lumineux, — et ses strophes, qui parfois glissent comme des reflets, sans secousse, sont ailleurs emportées dans une cadence haletante comme des rafales. Keats, plus humain, sait les mots et les mouvemens qui vibrent comme des sentimens secrets. Tennyson, celui à qui Henry van Dyke ressemble certainement le plus par la nature du talent et qui fut plus particulièrement son modèle, est infiniment musical; il n'ignore aucune des ressources poétiques et les emploie sans effort. Et dans un poète absolument différent de ceux-là, un païen de la Renaissance italienne égaré dans les brumes anglaises, dans Swinburne, si extérieur toujours et si théâtral parfois, un souffle inlassable fait rejaillir les images les unes des autres, avec quelle ampleur et quelle abondance! Auprès de ces poètes qui sont de beaux fleuves, la rivière poétique de M. van Dyke apparaît inégale, coupée de chutes, ou bien encombrée de rochers qui arrêtent sa course. Il arrive que le sens musical soit en défaut chez lui; des mots de sécheresse sans vigueur coupent des vers de pur rêve; et malgré la variété des rythmes, on sent comme une monotonie de mouvement et d'attitude. Je sais bien que c'est là seulement l'exception dans sa poésie. Elle a d'ordinaire des rythmes et des modulations très chantantes, — très adéquates au sujet, — surtout dans ses vers les plus récents. Mais des imperfections musicales en langue lyrique sont chose grave; et si je trouve dans *Musie*, inégal dans sa forme et qui vaut surtout par ses suggestions profondes, des pages où les mots se haussent au niveau de la chose louée et participent de sa puissance, j'y trouve aussi des accens qui la heurtent. Et je trouve dans *Véra* une uniformité de mouvement, une identité de modes poétiques qui nuisent à l'évocation successive et progressivement émouvante des domaines sonores.

Cependant la souplesse du « métier » poétique semble être obtenue avec beaucoup d'aisance par les poètes d'aujourd'hui. En Angleterre et en France tout au moins, les vers exquis de mélodies subtiles, les consonances harmonieuses et les chutes

élégantes des rimes qui résonnent, éclatantes comme des couleurs ou sourdes comme des ombres, sont de jolis jeux pour nos contemporains : jeux qui ne sont pas sans danger, puisque quelques-uns de ceux qui s'y plaisent en oublient parfois de meubler d'un corps ce fastueux vêtement. L'absence de cette habileté vient-elle d'une négligence de travailleur chez M. van Dyke, ou de la prédominance d'une préoccupation autre et supérieure ? Si elle a des causes involontaires et qu'elle soit l'indice d'un raffinement insuffisant de la délicatesse artistique, lui est-elle personnelle, ou bien est-elle un trait constant des poètes de sa race ? Nous retrouverons peut-être la réponse à ces diverses questions en replaçant M. van Dyke dans son cadre parmi les poètes d'Amérique. Ici il ne souffre pas de la comparaison ; et je ne vois pas pourquoi, si l'avenir augmente et perfectionne son œuvre poétique, il ne prendrait pas rang à côté des meilleurs poètes des États-Unis, dans la lignée classique dont Walt Whitman est le génial contraste.

L'histoire de la poésie en Amérique est moins brillante que celle de la littérature, et le grand poète d'outre-mer que Keats rêvait déjà en 1818 n'est pas encore né, — disons, pour ne décourager aucune ambition juvénile, qu'il n'est pas encore mort.

Depuis le temps de Keats, la littérature américaine s'est révélée par quelques hommes de grande valeur, mais la liste des poètes qu'une anthologie un peu sévère devrait seule retenir tient en quelques noms ; encore représentent-ils des hommes dont beaucoup écrivirent mieux en prose qu'en vers : le vieux William Cullen Bryant, Emerson, Longfellow, Edgar Poe, Whittier, Lowell, Sidney Lanier et Walt Whitman. Pour le souci de la vérité ethnique, il faut mettre à part les deux « poètes du Sud, » Poe et Lanier qui tous deux surent plus que les autres comment la poésie peut être une magicienne ; le premier, parfois admirable, mais inégal, et limité au champ d'inspiration que domine la mort troublante : le second aussi peu « américain » que possible au sens restreint de ce mot, chanteur mélancolique et subtil, harmonieux toujours, mièvre parfois : l'un et l'autre eurent plus de grâce, plus d'expansion que les poètes de l'Est américain, dont la race est celle de M. van Dyke, et dont nous voulons surtout parler. Dans l'ensemble, tous les poètes qui l'ont précédé plus ou moins glorieusement, ont eu, quel que soit leur talent, les mêmes défauts poétiques que lui. Et voilà qui

devient très intéressant; car les points faibles d'un homme cessent d'être simplement désagréables, quand on les retrouve dans un grand nombre d'autres esprits de même formation. Un papillon qui aurait une aile trop courte serait un invalide de médiocre intérêt; mais il deviendrait singulièrement digne d'attention si l'on découvrait que, dans une région quelconque de la terre diverse, toute une variété de lépidoptères a, si l'on peut s'exprimer ainsi, le vol boiteux. Or, c'est tout à fait l'impression qu'on a des poètes d'Amérique. Ils ont une inspiration haute, large, vigoureuse, une belle audace, une gravité parfois âpre, dépourvue de toute mesquinerie et de toute bassesse; un sentiment d'une grande fraîcheur, un idéalisme enfin d'une qualité rare; mais l'aile de la forme qui devait égaler l'aile de la pensée, est généralement plus ou moins atrophiée.

Je me hâte de nommer celui qui est une exception à ce caractère commun : Longfellow. Il sut, lui, ce qu'est la mélodie; il le sut même si bien qu'il en oublia parfois le reste, qui est d'avoir des idées, grandes si possible, et sinon neuves, du moins renouvelées. On imagine qu'il dut être un esprit souple, influençable, d'humeur sereine et joyeuse; que, s'il fut en toute certitude un poète, il fut aussi un esprit assimilateur; et que ses dons poétiques : l'abondance limpide du chant et le charme de l'expression, n'auraient pas suffi à produire tant de vers agréables, s'il n'y avait ajouté l'entraînement sans cesse renouvelé d'une culture exceptionnelle.

A quelle plus grande hauteur les vers rugueux d'Emerson nous transportent ! Quelle lumière pure et quels reflets de lumière les mots martelés par lui répandent sur les choses qu'il contemple ! Sa poésie avec ses élans superbes, est bien de la nature de celle que Ronsard comparait à « ces feux jaillissans...

... Jetant de toutes parts

Par l'obscur de la nuit de grands rayons épais.

Malheureusement, chez Emerson, ce ne sont que des éclairs; la grande inspiration s'enfuit soudain, et brusquement la pénombre se reforme, en attendant une lueur nouvelle. Mais, même en dehors de cette inégalité d'inspiration et de ce caractère heurté de l'expression, Emerson est-il vraiment un poète? Ne continue-t-il pas à être dans ses vers ce qu'il est avant tout : un génial et noble penseur? S'il eut le besoin et le désir des vers,

c'est parce qu'il savait qu'en cette forme plus parfaite et plus haute se cristalliserait plus purement sa pensée : mais la recherche de leur beauté, la plastique des vers n'existe pas chez lui, et on ne croirait pas qu'il l'eût soupçonnée si l'on ne savait quelles belles et pénétrantes choses il a écrites de la poésie. Il eut pour elle une sorte de culte et de vénération ; il lui confia le soin de porter les fruits les plus beaux de son intelligence, et le rythme doubla parfois de son essor l'essor de son génie. Mais la poésie veut avant tout être aimée. Et dédaigneuse de servir même les desseins de la pensée, elle se prêta à celui qui la maniait de ses mains rudes, pieuses pourtant, sans lui abandonner tout son charme et toute sa grâce.

Elle ne les abandonna pas davantage aux poètes d'un génie moins haut mais d'une jolie ou vigoureuse imagination qui, en même temps qu'Emerson ou après lui, tentèrent de l'étreindre : le grave et sobre Bryant, si réellement poète, si sensible à la beauté sous ses apparences froides, mais si raidi dans son moule poétique ; et chez qui j'ai reconnu parfois un des vrais ancêtres de M. van Dyke par sa façon d'aimer les arbres, de comprendre les êtres humbles de la nature, et de penser à ses fins dernières en regardant une gentiane frangée ; Whittier, ardent et populaire ; Lowell, plus raffiné, d'imagination élégante et d'esprit élevé ; Walt Whitman enfin, le dernier venu, et qui entra dans ce cénacle en bouleversant tout. Whitman était sans doute un poète « génial, » primitif et instinctif, chez qui la veine poétique était vierge, et peut-être celui des poètes d'Amérique qui avait reçu le plus large don de lyrisme. Mais Whitman voulant être à tout prix personnel, le fut agressivement, sans contrôle et sans frein. Rebelle par système encore plus que par instinct, il modela ses vers à la ressemblance de son esprit volontairement disloqué. Aussi, chez lui encore, la poésie n'habite pas toujours : présente en quelques admirables odes, elle le délaissa souvent ; car elle ne peut exister sans la mesure qui est sa force, et ceux qui veulent élargir ses clôtures la laissent s'enfuir. Whitman les brisa d'une main orgueilleuse ; il détendit le rythme en mouvement, ne connut que quelques-unes des richesses de la sonorité, celles qui appartiennent à la parole plutôt qu'au chant, et bien qu'il cherchât le résultat contraire, sa poésie si colorée, si jaillissante et si chaude perdit en profondeur ce qu'elle gagnait en amplitude désordonnée.

Autant qu'il est possible d'en juger par quelques-uns, les poètes d'aujourd'hui en Amérique ont une plus grande habileté poétique, mais il semble qu'ils l'aient acquise aux dépens de l'originalité. Et l'on dirait vraiment, à lire tous les poètes des États-Unis les uns après les autres, que ceux qui avaient le plus de génie ont fait les vers les plus heurtés. Il y a là comme un manque d'équilibre. Est-il possible d'en apercevoir quelques raisons ?

Je crois en distinguer trois, desquelles il est assez malaisé de raisonner parce que ce sont des impressions confuses qui redoutent la clarté du jour.

Tout d'abord, les poètes américains sont l'épanouissement d'une nouvelle plante humaine, issue de vieilles variétés, greffée avec incohérence, et qui a poussé tout à fait au hasard, mais qui est bien réellement une plante nouvelle : transformée par le sol, le climat, la liberté de déployer ses exubérans rameaux ; et le jardinier anglais qui avait cru pouvoir étiqueter de son nom de producteur cette variété de ses plates-bandes doit renoncer à en tirer vanité. Mais si c'est bien une nouvelle race que ce peuple d'Amérique, quelle étrange histoire est celle de son intelligence ! Nulle histoire ne ressemble à la sienne. On chercherait en vain la période de recueillement que la culture de tous les peuples a traversée avant de s'affirmer : le cerveau américain, à la fois trop jeune et déjà vieux, n'a pas eu d'adolescence. Pendant deux siècles, le peuple nouveau ne cherche qu'à vivre sur le sol, à y prospérer, à organiser sa liberté et son gouvernement : c'est le souci de l'existence. Mais dès que celle-ci lui est assurée largement, dès que le jeune peuple sent sa force, c'est l'opulence qui arrive, et sa maturité hâtive est vite rassasiée des plaisirs qui s'achètent. Il s'étonne qu'il y ait des joies qui ne puissent s'acquérir, et en devient avide. Il éprouve le besoin du passé, malgré la splendeur du présent et les espoirs démesurés du lendemain ; il sent le besoin de la littérature, de l'art, parce que c'est une floraison de l'humanité et qu'il veut en fournir sa part, lui qui se sent devenir une nation. Mais il n'a d'autre formation que celle que lui ont versée les vieilles races, et c'est dans ses richesses qu'ils ont puisé.

Le génie poétique ne s'improvise pas plus qu'il ne s'acquiert ; le travail secret et silencieux qu'il réclame a manqué à l'enfant trop vite devenu homme, et trop tôt détourné des labeurs de l'esprit par la vie abondante qui émousse les facultés délicates et

appesantit les âmes. Et s'ajoutant à cette raison, pour expliquer que, dans cette période de 1810 où quelques beaux écrivains se levèrent, très personnels et fort civilisés, il ne se soit pas levé de poète égal, une seconde cause intervient peut-être.

Ce peuple parle une langue qui n'est pas la sienne. Non seulement les différentes populations des États-Unis s'expriment par un même langage, alors que les habitans du Nord et du Sud, de la Nouvelle-Angleterre et de la Californie sont si dissemblables; non seulement les élémens yankees, allemands, scandinaves, hollandais et italiens parlent tous anglais; mais le peuple américain, en tant qu'être nouveau, s'exprime dans une vieille langue qu'il a trouvée toute faite. Sa mentalité neuve se revêt des signes que la mentalité britannique si différente a fabriqués pour son usage. Cependant une langue n'est pas un élément passif et de formation artificielle : c'est une chose vivante, tout imprégnée de la vie d'une nation, de ses habitudes de pensée; elle est lentement façonnée par ce qu'il y a de plus caractéristique dans une race; chaque siècle la modifie et chaque tendance profonde la plie à son idéal nouveau. Il n'est pas de peuple si petit qui, abandonné à lui-même et prenant conscience d'une âme nationale, n'ait modifié son langage pour le rendre plus semblable à lui-même. Or, — mettant ici la prose à peu près hors de question, car plus que la poésie elle est un vêtement, — je me demande si dans les vers, créés par deux puissances qui doivent être aussi intérieures l'une que l'autre, il ne pourrait pas y avoir parfois un mystérieux désaccord entre elles. Là, le langage joue un rôle instinctif, impérieux, et doit correspondre aux formes les plus primitives du rêve et du sentiment. Les poètes américains, plus différens sans doute des Anglais par leur terre et par leur vie que les poètes d'Irlande ou d'Écosse, ont pu trouver là, sans même en avoir conscience, un obstacle à la perfection de leur lyrisme, les mots ne jaillissant pas des sources où se forma leur tempérament; et vraiment, l'on est un peu tenté de plaindre ce peuple si fier de sa vitalité dont le libre génie n'a pas une voix à lui pour chanter son âme nouvelle...

Le problème est peut-être illusoire, et il se peut qu'un grand poète le démontre magnifiquement demain. En tout cas, je n'ai pas la prétention d'en chercher la solution. Dans la pratique d'ailleurs, elle se trouve dans l'étude acharnée et attentive des vers anglais : rien n'est plus contagieux que la poésie. J'ai voulu

simplement indiquer une des causes qui peuvent produire cette différence de technique entre les poètes anglais et les poètes américains, en dépit des dons poétiques de ces derniers.

Il suffit également d'indiquer l'absence de formation musicale (peut-être même de tempérament). Enfin il n'y a pas en Amérique de goût général. Il est inutile et désobligeant d'insister sur cette chose évidente : le goût, le sentiment de la justesse, l'instinct infailible, ne sont pas parmi les dons innés de l'Américain et n'éclatent pas dans ses productions. Quand il arrive aux raffinemens et à la délicatesse, c'est en général par le contact avec le Vieux Monde. Mais ce serait le rôle de la critique d'éveiller le goût public et d'en faire l'éducation : elle semble faillir à sa tâche. Il serait intéressant de suivre la critique américaine, depuis le temps où les critiques étaient rares et consciencieux comme les œuvres littéraires, — critique finé et forte avec Lowell, impitoyablement railleuse avec Edgar Poë, injuste et excessive parfois, et souvent mal avertie, mais indépendante et respectée à l'égal d'une mission, — jusqu'à l'époque actuelle où cette critique s'est multipliée et amollie avec le pullulement des revues et des magazines.

Il y a aujourd'hui aux États-Unis d'excellens critiques des œuvres du passé, de la littérature anglaise et américaine : M. E. C. Stedman par exemple, M. George Woodberry, M. Hamilton W. Mabie et M. van Dyke lui-même, qui est un critique très pénétrant. Mais la critique étudiant au jour le jour les œuvres des écrivains vivans n'existe pas. Il en existe seulement deux simulacres : la critique de coterie et la critique laudative. La critique de coterie, de clan, est encore exagérée par ce fait de la division du pays en petites patries indépendantes et rivales ; le grand homme des Bostoniens ultra-graves et qui monopolisent la culture intensive des cerveaux, a des chances de ne point être le grand homme des élégans de Washington ; et quant à la littérature californienne, qui semble en plein éveil actuellement, tout l'Est, du haut de ses traditions, la regarde d'un œil soupçonneux. Mais lors même que la critique américaine est indépendante, sincère, elle n'en vaut guère mieux pour la formation publique, car elle cherche aveuglément dans les hommes qu'elle étudie ce qui peut être loué et elle l'exalte, sans paraître soupçonner leurs défauts pourtant probables. M. van Dyke a très justement accusé cette critique de ne point différer de la

réclame. Le public américain a un penchant pour cette critique et l'adopte aisément. Comme il a, somme toute, peu de bons littérateurs et un désir immodéré d'en avoir d'excellens, il voue volontiers un culte facile à ses hommes de lettres. Dès qu'un homme a quelque talent, il devient l'enfant gâté du public qui achète cent mille de ses volumes comme nous en achetons dix mille des auteurs que nous aimons ; les revues lui font fête et les maisons d'éditions lui ouvrent à deux battans leurs portes dorées. « Heureux pays ! » songeront tout bas les jeunes littérateurs de nos sociétés encombrées de talens. Non. Pays où la médiocrité est une tentation. Une fois qu'un écrivain est arrivé au succès, la progression de son talent n'est pas nécessaire pour accroître ce succès : la production rapide, en art comme en littérature, est pleine d'attraits : et il faut être particulièrement artiste ou idéaliste pour ne pas se contenter du moindre effort.

En constatant une infériorité d'expression dans la poésie de M. van Dyke, je me demandais si elle venait d'une négligence de sa part ou de la prédominance d'une préoccupation autre ou supérieure. Je crois tout à fait à cette prédominance. Sans doute ce serait mal comprendre Henry van Dyke que de le croire capable d'un dédain de la forme qui ressemblerait à la vieille formule calviniste du « luxe haïssable. » Taine dit que Carlyle considérait que « dans une œuvre d'esprit, la forme est peu de chose et que sitôt qu'un homme a un sentiment profond, son livre est beau. » La manière de voir de M. van Dyke est très éloignée de cette conception, et les preuves en abondent dans ses livres ; son style est toujours soigné, souvent d'un grand charme, et n'a-t-il pas écrit d'ailleurs que « les mots sont des êtres vivans ? » Et cependant, une idée plus haute que celle de l'art pur domine son œuvre, et je crois qu'il la mépriserait si elle était simplement jolie : il la veut chargée de signification. Pour lui, l'écrivain a, selon l'expression si souvent employée par les critiques américains en parlant de leurs grands auteurs, « un message à porter : » message de paix, de joie, de courage, de réconfort, d'aspiration plus haute, presque tous ces écrivains avaient « quelque chose à dire » à leurs frères d'humanité. Et c'est ce sentiment de mission dont ils étaient pénétrés qui est en littérature le fondement de leur idéalisme.

Depuis le temps héroïque de la *Mayflower* et des Pères pèlerins jusqu'à l'époque de la littérature véritable, — 1840, — tout

labeur d'écriture qui n'était pas historique fut religieux ; et dans la période même dont nous parlons, trois des écrivains parmi les plus grands furent hantés du problème moral : Emerson, qui y consacra sa vie ; Hawthorne, qui plongea ses regards dans le domaine de la conscience, et dans le mystère de l'expiation pour les péchés des ancêtres ; et Thoreau lui-même, l'ermite des bois, qui, au premier abord, semble plus affranchi de cette obsession. Tous ont eu constamment présente à l'esprit, en regardant la vie, la pensée de l'âme humaine.

Il n'est pas possible encore, au moment présent, de dégager de la littérature américaine les traits de l'idéalisme de ce pays. Les hommes qui le représentèrent sont absolument différens les uns des autres, en cette contrée où plus qu'en aucune autre peut-être la littérature est individualiste. Sans parler des écrivains absolument originaux et ne relevant d'aucune tradition, comme Edgar Poe et Walt Whitman, sans parler de la foule confuse des écrivains des deux sexes qui tiennent la plume avec succès aujourd'hui aux États-Unis, et parmi lesquels les idéalistes se font rares, les trois écrivains qui viennent d'être nommés n'ont guère de tendance commune que celle qu'on peut appeler la recherche du problème moral : autant que leurs talens et la nature de leurs œuvres, les fondemens de cette recherche sont dissemblables en eux. Et, par exemple, pour ne citer que l'un des facteurs parmi ceux qui sont les plus importans dans la formation d'un idéal, ce problème moral ne s'appuie que chez Emerson sur la croyance religieuse. Hawthorne et Thoreau ne sont pas chrétiens, ou plutôt ils le sont à leur insu, par la formation de leur nature que le puritanisme de leurs ancêtres a pétrié.

Pour avoir une idée de l'idéalisme américain, d'un idéalisme général et constant, il faut donc attendre que d'autres écrivains s'ajoutent à ceux-ci ; et il faut surtout attendre l'aboutissement de la période actuelle qui est grosse d'évolution, et qui peut modifier beaucoup, non seulement l'idéalisme littéraire que nous étudions, mais l'idéal lui-même des États-Unis, l'idéal de Washington, de Lincoln et de Franklin.

Cependant, si une tendance générale de l'esprit américain ne peut encore se définir, on peut voir dès maintenant qu'il se distingue nettement de l'esprit anglais. En termes un peu brutaux, l'idéalisme des États-Unis « se porte mieux » que l'idéalisme

d'Angleterre. Il est plus sain et plus vivant. Le rêve anglais est une quintessence si subtile qu'à force de monter dans l'air pur on le perd parfois de vue ; il est toujours dirigé vers les hauteurs et n'a presque point d'appui sur la terre. L'idéalisme américain jaillit de la vie terrestre, il ne l'oublie jamais et mêle sa substance à la sienne. Cet arbre, d'une belle essence dans tous les pays, croit en hauteur comme un bouleau en Angleterre ; en Amérique, il est comme un cèdre robuste et vaste. La vitalité de l'idéalisme américain se révèle à plusieurs caractères qu'on peut retrouver dans les écrivains américains que nous avons cités, et dans l'œuvre particulièrement de M. Henry van Dyke. C'est d'abord un caractère moral de confiance, de force consciente et affirmée, de possession de l'avenir, sur lequel il est inutile d'insister, et qui s'explique aisément. L'Américain n'a point aux épaules le lourd passé glorieux et las des races anciennes, le passé qui se souvient d'avoir accompli tout ce que nous entreprenons. L'univers et l'activité humaine lui semblent choses neuves, et ses réserves d'orgueil sont dans l'avenir. De plus, si l'idéalisme américain est plus vivant que l'idéalisme anglais, moins abstrait, c'est qu'il est plus capable de mobilité. L'Américain a cette faculté infiniment précieuse de pouvoir se juger lui-même. Certes il ne manque pas de parti pris, mais enfin il se voit. L'Anglais n'a jamais pu se regarder. Si l'étude de l'humour n'était interdite à des réflexions qui n'ont pour base que la poésie, il serait facile de montrer le chemin considérable qu'a franchi cette faculté si anglaise en passant par les cerveaux américains : il s'est tellement transformé qu'il en arrive parfois, non à ressembler à l'esprit français, mais à en avoir la souplesse et la bonne humeur ; il faut convenir que ce point d'arrivée est loin du point de départ. Enfin, la grande modifiatrice de l'idéalisme américain, sa grande cause d'épanouissement, c'est la nature. La différence dont se présentent, en Angleterre et en Amérique, le ciel, la mer, les rivières et les bois suffit à expliquer la différence du génie de leurs races de poètes, car on sait combien les lignes d'une terre modèlent une âme attentive. L'Américain connaît une nature libre, immense, dominatrice de l'homme, avec laquelle l'Anglais n'est pas familier, et qui élargit la vision de son âme, l'amplifie, ouvre son horizon intérieur, et lui communique sa béatitude. Car la vision de la nature qu'a le poète américain qui ne la déforme pas, est une impression

heureuse. Les lignes du paysage peuvent être et sont souvent, en New-England surtout, sobres et graves, mais l'air est pur, et d'une inaltérable clarté. Combien l'absence de cette lumière fut une cause de souffrance pour les poètes anglais ! avec quelle passion ils ont chanté l'ensoleillement des terres méridionales ; et Keats n'avait-il pas autant soif de lumière que de chaleur quand il implorait « une coupe pleine de chaud midi ! » Ainsi, loin que le paysage qui l'entoure lui soit une cause de tristesse et l'exhorte à s'abstraire en lui-même, le poète américain a comme une invitation perpétuelle à regarder, et à modeler son idéalisme sur une vie abondante et sereine.

A cette physionomie en formation de l'idéalisme américain, quel trait M. Henry van Dyke ajoute-t-il ? Il a été facile de voir, par les quelques vers de lui qui ont été cités, que, lui aussi, il a « un message à porter. »

Son message, c'est la doctrine de la joie de vivre. Et pour cette leçon si bienfaisante, je voudrais rattacher Henry van Dyke, non aux puritains ses ancêtres, qui certes ignoraient le mot et la chose, mais, au delà de leur passage sur la terre et de leur sombre empreinte dans les esprits, aux chrétiens de tout âge et de tout lieu qui comprirent le christianisme tout entier. Car la joie de vivre qu'il chante est d'une fort délicate essence, et elle ne saurait exister sans une mentalité avertie et forte. Il est inutile de dire qu'il ne s'agit pas de jouissances brutales ; il ne s'agit pas davantage d'une joie de vivre oublieuse des souffrances, fanfaronne devant la vie où erre la douleur comme la chanson d'un homme effrayé dans la nuit inquiétante. Et ce n'est pas même une joie de dilettante qui se nourrit de petits plaisirs multipliés complaisamment. Il croit tout simplement, d'une foi robuste et virile, que la vie est « une chose harmonieuse » et qu'elle vaut la peine d'être vécue, « même les jours où c'est si dur de vivre. » Et c'est par là que sa conception est chrétienne, car c'est l'acceptation non seulement résignée, mais joyeuse de l'existence tout entière, « faite de misère et de splendeur mêlées. » Il sait que deux choses nous y aident, qui toutes deux sont voulues par une bonté compatissante : le *sens du divin*, inné en nous, mais dont beaucoup découragent la croissance, et qui peut cependant transfigurer toute vie ; et la beauté de l'univers qui est un inépuisable réservoir de joie. M. Henry van Dyke s'est parfois laissé aller à « prêcher » cette doctrine

dans ses livres ; mais le plus souvent il l'a seulement suggérée, ou mieux encore, il l'a fait circuler à travers toute son œuvre comme une sève. Aussi, grâce à cette vie qui en rend l'expression si frappante et si vraie, son idéalisme est assuré de porter longtemps de beaux fruits. Je voudrais, en terminant cette étude, citer un sonnet de M. van Dyke intitulé *Vie*, et dans lequel, sous une forme serrée et robuste, se résumant son existence et son œuvre :

Je veux vivre ma vie, année après année, — Avec un visage qui regarde en avant et une âme qui n'hésite pas ; — Sans me hâter vers le but, et sans m'en détourner jamais ; — Sans gémir sur les choses qui disparaissent — Dans le passé confus, sans reculer d'effroi — Devant celles que l'avenir tient voilées ; mais de tout mon cœur, — Et de toute ma force d'être heureux payer le droit de péage — A la Jeunesse, puis au Déclin, et continuer ma route en paix.

Car alors, que le chemin qui enlace la colline monte ou descende — Qu'il soit rude ou facile, la journée sera douce — Si, continuant à poursuivre ce que je cherchais lorsque je n'étais qu'un enfant, — La vie haute, l'amitié vraie et la récompense promise, — Mon cœur garde le courage de sa tâche, — Et l'espérance que le dernier tournant de la route sera le meilleur.

De tels vers, exprimant un idéalisme aussi élevé, aussi simple et aussi sûr de lui-même, ne répondent sans doute pas à la mentalité moyenne de tous les citoyens des États-Unis ; et cependant, écrits et vécus par un *New-Englander* de vieille souche, descendant des hommes qui ont le plus fortement façonné l'esprit de ce pays, ils sont réellement représentatifs de la meilleure part au moins de l'âme et de la littérature américaines ; et c'est tout à l'honneur de M. van Dyke comme de sa patrie.

E. SAINTE-MARIE PERRIN.

L'EXIL ET LA MORT

DU

GÉNÉRAL MOREAU

II ⁽¹⁾

DE LA PRISON DU TEMPLE AUX ÉTATS-UNIS

I

Au sortir de l'audience où, au mépris de toute justice, il venait d'être condamné, Moreau écrivait à sa femme : « On vient, ma chère amie, de me condamner à deux ans de prison. C'est le comble de l'horreur et de l'infamie. Si je suis un conspirateur, je dois périr. Certes, il ne peut pas y avoir de circonstances atténuantes, comme le jugement le porte. C'est, évidemment, un jugement dicté pour justifier le rapport du Grand Juge. Je serai au Temple dans une heure. L'indignation m'empêche de t'en dire davantage. Je ne veux aucune grâce. Envoie-moi mes conseils demain. »

On retrouve les mêmes sentimens dans une note que, quelques jours plus tard, Moreau rédige de sa main. Il a été averti par des rumeurs, dont il ne peut, d'ailleurs, vérifier l'exactitude, des dispositions de Napoléon à son égard. On lui a dit que l'Empe-

(1) Voyez la *Revue* du 15 octobre.

reur, d'abord irrité de la modération des juges et de leur sentence, songe maintenant à lui faire remise de cette peine qu'au moment où elle était prononcée, il a jugée trop légère et à y substituer un décret d'exil, si Moreau veut signer son recours en grâce. On a même ajouté, qu'au prix d'une soumission éclatante et de regrets solennellement exprimés, le condamné pourrait être réintégré dans l'armée. Sans savoir si ces rumeurs méritent créance, il y répond :

« Le jugement qui me condamne à deux ans de prison est trop ridicule pour ne pas expliquer les motifs qui l'ont fait naître. Il fallait justifier le rapport du Grand Juge, les ordres de Murat (1), les dix mille adresses, la liste des brigands, etc. S'il y avait conspiration et s'il est constant que j'y avais pris part, je devais être condamné à mort comme le chef. Personne ne croira qu'il y ait eu de cause atténuante pour moi, qui m'ait fait condamner comme si j'y avais joué le rôle d'un caporal. Nul doute qu'il y avait ordre de me condamner à mort. La peur a empêché les juges de se prêter à cet acte d'atrocité. Alors, on a marchandé sur la punition, et les deux ans de détention ont paru suffisans au gouvernement pour se consolider pendant que je serais séquestré de la société et au Grand Juge pour justifier les rapports et les adresses. Les juges ont consenti à ce marché honteux.

« Je connais les inconvéniens de la détention. Mais on ne conserve jamais son honneur sans danger, et nul doute qu'une capitulation de ma part me le fait perdre sans retour. Si le gouvernement ne se trouve pas encore assez rassuré parce que je suis dans une prison d'État et veut ordonner un exil hors de France, je m'y soumettrai puisqu'il n'y a jamais déshonneur à obéir à la force. Mais je ne peux négocier sur ce point. Mon consentement en ferait une grâce et je n'en veux pas.

« Quant à reprendre mon grade dans l'armée, ni le gouvernement ni moi ne pouvons faire un tel arrangement. D'un côté, défiance continuelle; de l'autre, mécontentement. C'est un gâchis que personne ne pourrait expliquer. Ainsi, si le gouvernement ne me trouve pas bien ici, qu'il prenne une mesure d'exil,

(1) Murat était gouverneur de Paris. En cette qualité, il avait signé les ordres, rendus publics, aux termes desquels, aux mois de février et de mars, les portes de Paris furent fermées et un régime de terreur imposé, durant plusieurs jours, à la capitale.

plus sévère ; à la bonne heure. Mais je ne puis consentir que ce soit un adoucissement.

« Pourquoi n'ai-je pas vu encore mes conseils ? Je n'ai plus que deux jours pour l'appel en cassation et je crois que c'est le moyen le plus raisonnable. Si le jugement est cassé, alors, je peux traiter sans déshonneur. »

Le pourvoi en cassation, dont parlait Moreau, fut signé par lui vingt-quatre heures plus tard. A tort ou à raison, il était convaincu que le jugement qui le condamnait serait cassé. Tout autorise à supposer que telle était aussi la pensée de Napoléon, on peut même dire sa crainte, car, déjà violemment irrité de n'avoir pu arracher au tribunal une sentence de mort qu'il se serait fait gloire de commuer en une peine moindre, il ne pouvait envisager sans déplaisir l'hypothèse d'une décision de la cour suprême, favorable au condamné. Soit qu'il eût cédé à cette crainte, soit qu'il considérât comme propre à grandir Moreau, sans le faire oublier, une détention de deux années et qu'il préférât l'éloigner du territoire français, le général, en même temps que s'élaborait le décret qui le rayait du contrôle de l'armée (1), apprenait que, s'il se désistait de son pourvoi, remise lui serait faite de sa peine, à condition qu'il partirait pour l'Amérique.

On l'a vu, dans une des lettres qu'il écrivait à sa femme, au cours de sa détention, exprimer le désir de quitter la France. La décision prise par l'Empereur ne pouvait donc que lui plaire et il eût été surprenant qu'il ne l'acceptât pas. Il est certain, d'ailleurs, que Napoléon avait hâte de le savoir au delà des mers (2) et c'est afin de faciliter son prompt éloignement qu'il ordonna de lui acheter la terre de Grosbois ainsi que sa maison de la rue d'Anjou, afin de lui assurer les ressources dont il avait besoin pour vivre à l'étranger (3).

1. Il fut promulgué le 17 messidor (6 juillet).

2. « Moreau libre en Amérique était moins dangereux pour lui que Moreau prisonnier en France. » *Mémoires du chancelier Pasquier.*

3. Acquis par Barras comme bien national, la terre de Grosbois lui avait été achetée par Moreau au prix de 200 000 francs dont la moitié fut payée comptant. Au cours de sa possession, Moreau l'agrandit et l'embellit, et lorsque, après sa condamnation, Bonaparte, pressé de se débarrasser de lui, proposa de la lui faire racheter, on en estima la valeur à 500 000 francs. Le contrat fut passé entre Fouché, ministre de la police et M^{me} Hulot munie de la procuration de son gendre, le 9 thermidor an XII (28 juillet 1804). Sur le prix d'achat, les 100 000 francs dus à Barras lui furent payés, plus 10 000 francs que Moreau lui devait d'autre part. Le surplus fut touché par M^{me} Hulot. Au lendemain du procès, l'Enregistrement avait mis sur la propriété une hypothèque « pour sûreté de 300 000 francs, frais

Bien que le jour de son départ ne fût pas encore fixé, Moreau ne s'occupa plus que des préparatifs de son voyage. Il les dirigeait du fond de sa prison, tantôt en en parlant avec sa femme quand elle était admise à le voir, tantôt en lui envoyant ses instructions.

Il avait exigé qu'elle ne quittât Paris qu'après lui. Alors grosse de six mois, elle était tenue à des ménagemens incompatibles avec les conditions dans lesquelles devait voyager son mari prisonnier, et d'autre part, le soin de régler leurs affaires, en vue d'une absence dont il était impossible de prévoir la durée, nécessitait plus de temps qu'on ne lui en laissait à lui-même. Comme il était averti que, l'Empereur désirant qu'il partît non d'un port de France, mais d'un port d'Espagne, on le conduirait jusqu'à la frontière, sur la route de Barcelone, il avait donné rendez-vous à M^{me} Moreau dans cette ville.

C'est en ces circonstances que, le 25 juin, Georges Cadoudal et ses complices, condamnés à mort, furent exécutés. Le même jour, à onze heures du soir, le général Savary, aide de camp de l'Empereur, se présentait au Temple, en compagnie du commandant Henry et invitait Moreau à se tenir prêt à partir à minuit pour l'Espagne. Le proscrit voyagerait jusqu'à la frontière sous la garde du commandant; de Barcelone, il devrait se rendre sans retard à Cadix où il s'embarquerait sur le premier navire en partance pour l'Amérique.

Moreau s'étonnant qu'on ne lui accordât même pas le temps d'embrasser sa femme, Savary répliqua qu'elle le suivrait bientôt et qu'ils ne tarderaient pas à se réunir au terme de leur route. Le condamné se récria; il déclara que, ne voulant pas laisser M^{me} Moreau faire seule un pénible voyage de mer, il attendrait à Barcelone qu'elle fût en état de partir. Savary se le tint pour dit et se retira après avoir renouvelé au prisonnier l'ordre d'être prêt à se mettre en route, à minuit.

La lettre que, durant cette soirée, Moreau écrit à sa femme le montre s'appliquant à dissimuler le véritable état de son âme, à cacher l'indignation que déchaîne en lui ce départ pré-

présûmés du procès. » Mais Bonaparte fit rayer l'inscription. L'année suivante, le 17 messidor an XIII (6 juillet 1805), Fouché vendit Grosbois au général Berthier, plus tard prince de Wagram, dont les héritiers en sont restés possesseurs. (*Archives notariales*). La maison de la rue d'Anjou, achetée à Moreau dans les mêmes conditions, fut donnée par Bonaparte à Bernadotte.

cipité; il feint d'être uniquement dominé par des préoccupations d'ordre matériel.

« Je pars cette nuit, ma bien chère amie, et on m'annonce que tu me suivras bientôt; mais, comme je dois voyager nuit et jour, dans l'état où tu es, il n'était pas possible de te faire voyager aussi promptement; et puis, il te faut bien quelques jours pour les préparatifs d'un aussi long voyage.

« Comme nous allons dans un pays de chasse, n'oublie pas d'emporter mes fusils montés à gauche et les ustensiles qui en dépendent. Tu feras aussi quelques liasses de livres; il est impossible d'ici que je t'indique ceux que tu pourras emporter. Je laisse à ta sagacité à emporter ceux qui me seront le plus utiles, comme les livres d'histoire, de diplomatie, de philosophie..., etc. Quant à mes campagnes, tu prendras toutes les mesures possibles pour qu'on envoie tout à M^{me} Hulot, qui mettra les originaux à part et m'enverra des copies sur lesquelles je travaillerai.

« On ne me laisse qu'un très petit moment pour t'écrire; on m'a prévenu à onze heures qu'on viendrait me chercher à minuit. J'ignore à quoi attribuer ces précautions et autant de précipitation; mais il paraît à cet égard que les ordres sont très sévères... »

Le silence des documens ne nous permet pas de suivre Moreau de Paris à la frontière. De son voyage, nous ne savons qu'une chose, c'est qu'il se fit pour ainsi dire sans débrider. On courut nuit et jour. On ne s'arrêtait qu'aux relais, pour changer les chevaux et aux auberges, à l'heure des repas. Aucun incident ne semble s'être produit ni sur la route, ni aux étapes. Le 28 juin, Moreau passait la frontière et entrait en Espagne. Là, nous le perdons de vue jusqu'au 16 juillet, date de son arrivée à Barcelone, où il descend à « la Fontaine d'Or. » Il y reçut un accueil digne de sa renommée. Dans les rares notes où il mentionne, en deux lignes, ses allées et venues, il constate que, le 19, assistant à une course de taureaux, il a été reconnu par les spectateurs et vivement applaudi. Le 22, sa femme le rejoignait et ils s'embarquaient bientôt sur la *Vierge du Carmel* pour se rendre à Cadix. Ils avaient préféré la voie de mer à la route de terre, par crainte des mauvais gîtes et des bandits. Ils étaient à Cadix le 2 août. Leur fils Eugène, alors âgé de trois ans, était resté en France avec sa grand'mère, M^{me} Hulot, qui devait le leur envoyer un peu plus tard.

Le 14 septembre, M^{me} Moreau accouchait heureusement d'une fille (1) et, bientôt après, elle était en état de se mettre en chemin. Mais, à cette époque, s'était déclarée à Cadix une épidémie de fièvre jaune, importée de Malaga par un navire américain. D'autre part, l'Angleterre étant en guerre avec l'Espagne, une flotte britannique bloquait les côtes d'Andalousie et Moreau pouvait craindre de tomber, en cours de route, aux mains des Anglais. Ces raisons lui parurent décisives en faveur de la prolongation de son séjour en Europe. Ne voulant pas rester à Cadix, à cause de l'épidémie régnante, il alla s'installer à la campagne, dans les environs, afin de se mettre, lui et les siens, à l'abri du fléau.

Une fois encore, à partir de ce moment, nous ne savons ce qu'il devient et le seul motif qui nous autorise à penser qu'il revint bientôt dans cette ville, c'est qu'ayant appris qu'à Paris la police s'étonnait et s'inquiétait de le savoir encore en Espagne, et écrivant le 3 décembre à Fouché, afin de lui faire connaître les causes qui l'y retenaient, il datait sa lettre de Cadix.

« Monsieur, on me mande de Paris que vous avez témoigné beaucoup d'étonnement de ce que j'étais encore à Cadix, que j'aurais dû partir pour l'Amérique sans débotter, et que ma famille m'aurait rejoint au beau temps. Lorsque M. Savary vint à onze heures du soir au Temple, me dire qu'à minuit, je partirais pour l'Amérique, je lui déclarai très positivement, en présence de M. Henry, qu'à la première ville d'Espagne j'attendrais mon épouse et que, sûrement, je ne la laisserais pas faire seule un voyage aussi pénible. On se garda bien de faire aucune observation sur une chose aussi raisonnable.

« Quand j'arrivai à Cadix, mon épouse était enceinte de huit mois et nous n'eûmes que le temps de faire les préparatifs de ses couches. Existe-t-il au monde un être assez dénaturé pour exiger que je me fusse embarqué pour l'Amérique, abandonnant dans un pareil état une femme dont la grossesse avait été aussi pénible?

« La fièvre jaune avait commencé ses ravages dans la malheureuse contrée que nous habitons : partout, on opposait les cordons les plus rigoureux aux progrès de la maladie. Quel est le vaisseau qui eût consenti à se charger d'une famille qui

(1) Le fils de Moreau étant mort peu de temps après son arrivée en Amérique, cette fille, née à Cadix, fut son unique enfant. Elle épousa plus tard M. de Courval.

pouvait porter dans son sein la mort la plus affreuse ? Des agens français ont voulu fuir la contagion : toutes les issues leur ont été fermées. Ce fléau finira sans doute en Europe ; mais, à peine échappé comme par miracle à ce péril, il faut que je me hâte d'y exposer de nouveau ma femme et son nourrisson en les conduisant dans le pays qui en a infesté l'Espagne, ou que je les abandonne dans une terre étrangère.

« On me permettra sans doute de me précautionner, avant de m'embarquer, contre la presque certitude d'être pris. Je n'ai pas le désir d'aller en Angleterre ni comme réfugié, ni comme prisonnier, et la guerre qui vient d'éclater en Espagne en ferme la sortie à tous les vaisseaux. On ne m'objectera sûrement pas que, n'étant qu'un particulier, je ne puisse être soumis aux lois de la guerre ; tous les citoyens les plus étrangers à la profession des armes y ont été assujettis dans la guerre actuelle, et puis, celui qui a commandé des armées en Europe pendant dix ans ne peut plus être un particulier pour les ennemis de sa patrie. Cette vérité a été tellement sentie par le gouvernement français, que c'est sans doute le seul obstacle qu'on a trouvé à me faire partir d'un port de France.

« Je n'ajouterai plus qu'un mot aux observations que je viens de vous faire : il y a aujourd'hui quatre ans que je gagnais la bataille de Hohenlinden. Cet événement assez glorieux pour mon pays, a eu l'avantage de procurer à mes concitoyens un repos dont ils étaient privés depuis longtemps. Moi seul, je n'ai pas encore pu l'obtenir. Me le refuserait-on à l'extrémité de l'Europe et à cinq cents lieues de ma patrie ? »

On doit croire que cette lettre produisit les effets qu'en attendait Moreau. Il n'existe aucune trace de tentatives nouvelles de Fouché pour peser sur ses résolutions et, six mois plus tard, il était encore à Cadix. Il avait eu le bonheur d'y recevoir son fils, le 28 avril, et le désagrément d'y courir, le 3 mai, le plus grand danger. En visitant un vaisseau sur lequel il se proposait de prendre passage, il tomba à fond de cale, au risque de se tuer. Il en fut quitte « pour une meurtrissure générale. » Il dut, cependant, retarder son départ et, en fait, il ne s'embarqua que le 4 juillet, sur le *New-York* qui faisait voile pour Philadelphie.

Les notes qui nous servent de guide pour le suivre sont aussi laconiques, en ce qui touche sa traversée, que celles d'où sont tirés les détails qui précèdent. Nous y voyons qu'à la sortie

de Cadix, le navire fut examiné par la flotte anglaise et qu'un peu plus loin, il rencontra la grande escadre de Nelson dont les officiers, en apprenant que Moreau était à bord du *New-York*, tinrent à honneur « de lui offrir des rafraichissemens. » Le 25 août 1805, après cinquante-deux jours de route, il abordait à Philadelphie. « Il y reçoit la visite des corps constitués et de tout ce que la ville compte de considérable, malgré les agens français qui voulaient s'opposer à ce qu'on lui donnât aucune marque d'intérêt. » Dès le lendemain, il se mettait en quête d'une maison de campagne à louer, la trouvait à Morisville, État de Pensylvanie et s'y établissait le 1^{er} septembre.

Toute sa conduite, à ces premières heures de son exil, témoigne d'une tranquillité d'âme qui ne laisserait pas d'étonner, si l'on ne savait que c'est son mérite de savoir se dominer quand sa dignité l'exige et si l'on ne se rappelait aussi qu'il est dans la nature humaine de trouver une jouissance profonde dans l'apaisement qui, le plus souvent, suit les dangers qu'on a courus et les agitations qu'ils ont provoquées. Si cruelle que fût sa destinée, il n'en souffrait pas à cette heure, comme il en avait souffert et comme il en devait souffrir plus tard. Le péril passé, il ne goûtait que le plaisir d'y avoir échappé. Une vie nouvelle s'offrait à son activité; il y entrait avec l'espoir qu'elle effacerait de sa mémoire les souvenirs amers du passé qui venait de se clore et n'y laisserait que celui des actes éclatans auxquels il devait la renommée et la gloire.

Il ignorait d'ailleurs qu'en ce même moment, en Europe, on s'inquiétait de lui, et que les gouvernemens hostiles à l'empereur Napoléon se demandaient s'il ne conviendrait pas d'employer Moreau contre le conquérant, le dominateur, le despote, qu'ils considéraient comme l'ennemi commun, comme l'obstacle à la paix continentale.

Le fameux libraire Fauche-Borel, cette « mouche du coche » de l'émigration, dont nous avons relevé ailleurs (1) la niaiserie, les vantardises et les mensonges, raconte dans ses Mémoires, qu'étant sorti du Temple où il était détenu en même temps que Moreau, il avait conçu le projet d'utiliser, contre Napoléon et au profit des Bourbons, les talens militaires du général.

(1) Voyez mon livre : *La Conjuration de Pichegru* et, dans mon *Histoire de l'Émigration*, le récit de la prétendue négociation de Fauche-Borel avec Barras, par l'intermédiaire de David Monnier.

Se trouvant à Berlin, au mois de juillet 1805, il se serait ouvert de ce projet à l'ambassadeur de Russie auprès du roi de Prusse et lui aurait remis trois notes dont il reproduit le texte, à l'effet de démontrer les avantages que s'assurerait la Russie en confiant à l'illustre soldat, victime de Napoléon, le commandement d'une armée. Il va jusqu'à prétendre qu'en rédigeant ces notes, il s'était inspiré « des instructions qu'il avait reçues du général Moreau pendant son séjour au Temple, » et il le déclare formellement, en tête de la première, afin, sans nul doute, de frapper l'esprit de l'ambassadeur auquel il s'adressait. Mais son mensonge est éclatant, et c'est lui-même qui nous en fournit la preuve.

Quelques pages plus haut, en effet, il raconte que, pendant son séjour au Temple, la surveillance exercée sur les prisonniers était si rigoureuse qu'il n'a pu s'entretenir avec Moreau qu'une seule fois et pendant quelques minutes à peine; il répète ce qu'ils se sont dit et il n'y apparaît rien qui ressemble à des instructions formulées par son interlocuteur en vue d'éventualités futures. On doit nécessairement en conclure que s'il a, comme il l'affirme, exécuté le projet dont il parle, il est faux que ce projet lui ait été suggéré par Moreau dont les dispositions, révélées par ses lettres à sa femme, étaient alors bien différentes de celles que lui attribue Fauche-Borel.

Celui-ci est du reste contraint d'avouer que ses notes à l'ambassadeur russe restèrent sans résultat. « Leur vrai sens, écrit-il, échappa à l'empereur Alexandre. Les ministres se bornèrent à proposer à Moreau le grade de général dans les armées russes; il le refusa. Ainsi que je l'avais annoncé, il ne voulait point servir sous les drapeaux étrangers, mais bien comme auxiliaire à la tête d'un corps français sous la protection des alliés. »

Pour la petite part de vérité que contiennent ces lignes, elles prouvent surtout que Fauche-Borel ignorait les véritables dispositions de Moreau.

II

L'idée d'employer Moreau contre Napoléon et de tirer parti du ressentiment qu'on devait lui supposer contre l'artisan de son malheur, était si naturelle, qu'on ne saurait s'étonner qu'elle ait

été caressée par plusieurs des puissances qu'effrayait l'ambition du nouveau maître de la France. Une dépêche ultérieure du baron Grégoire Strogonoff, ambassadeur russe à Madrid, envoyée par lui à sa cour, permet de supposer que Moreau, pendant le séjour d'une année qu'il fit en Espagne, fut l'objet des sollicitations du premier ministre de ce pays, Godoï, prince de la Paix, sinon pour le présent, du moins pour l'avenir.

« Dans le courant des dernières conférences que j'aie eues avec le prince de la Paix, écrivait Strogonoff, le 5 octobre 1806, il me dit qu'il était étonné que les puissances coalisées n'eussent pas pensé, lors de la dernière guerre, à confier à Moreau le commandement d'une armée contre la France et me confia, sous le plus grand secret, les vues qu'il avait sur ce général, à l'époque où l'Espagne devra agir. Il m'apprit, en même temps, qu'il entretenait avec lui une correspondance suivie et que, ce même jour, il venait d'en recevoir une lettre qui manifestait bien clairement le désir que le général conservait d'épouser la cause d'une puissance assez prépondérante pour l'employer avec succès et le garantir de la persécution de Bonaparte. »

De ce passage de la dépêche de Strogonoff, il résulte que le gouvernement espagnol avait déjà dû faire des propositions à Moreau, dont la correspondance confidentielle, que Godoï prétendait entretenir avec lui, était la suite. Il est vrai que son affirmation ne laisse pas de paraître invraisemblable quand on la rapproche d'une déclaration rédigée par le général pour l'empereur de Russie, au mois de juin 1807, qu'on lira plus loin et dans laquelle, en déclinant les offres positives qui lui sont faites au nom du Tsar, il exprime des sentimens tout contraires à ceux que lui prête Godoï. Il faut aussi se rappeler que le Prince de la Paix est coutumier de mensonges diplomatiques; ce n'est pas le calomnier de supposer que, pour convaincre l'ambassadeur russe de l'utilité qu'il y aurait à employer Moreau, il a imaginé de toutes pièces cette fable d'une lettre, que, d'ailleurs, il ne communique pas et qui lui aurait apporté le même jour la preuve que les dispositions du général étaient conformes aux vues des alliés.

Au surplus, quelle que soit la vérité sur ce point, il est tout au moins démontré que l'Espagne a songé à utiliser les services de Moreau. Le bruit qui court au même moment que le général a accepté les offres de l'Autriche et qu'il vient d'arriver à

Londres, ce dont s'inquiète la police française, autorise à penser que cette puissance a été animée d'un désir analogue à celui de l'Espagne. On va voir enfin par des témoignages plus positifs que c'est aussi le désir de la Russie. Il nous est révélé par une lettre du ministre russe, le prince Czartorisky, à Strogonoff, écrite le 9 août 1805, alors qu'à Saint-Petersbourg, on ignore encore que le général Moreau s'est embarqué pour les États-Unis.

« Il nous est revenu que le général Moreau, appréciant dans sa retraite la manière d'agir de notre Auguste souverain dans les circonstances critiques où se trouve l'Europe, avait, à plusieurs reprises, fait entrevoir que, si jamais il se décidait à entrer au service de quelque puissance étrangère, il ne passerait qu'à celui de la Russie.

« L'acquisition d'un homme du mérite et de la réputation du général Moreau, pouvant être de la plus haute importance dans l'état actuel des affaires, surtout par l'influence qu'il doit avoir conservé en France, Sa Majesté Impériale vous charge, monsieur, de chercher à vous assurer plus particulièrement des dispositions qu'il a énoncées, et, si le résultat de vos recherches était conforme à ce qui nous est revenu, de lui faire des insinuations propres à le gagner pour le parti de la bonne cause. Vous pourrez vous servir à cet effet d'un des employés de votre mission et préférablement de M. de Hongberg, que vous enverrez auprès du général, si cela peut se faire sans trop risquer, en le munissant d'instructions sur la manière dont il devra s'y prendre avec lui et sur le langage qu'il lui tiendra.

« Il serait à désirer sans doute de pouvoir engager le général à entrer au service de la Russie, qui lui offrirait, outre le même grade qu'il avait en France, tous les avantages et les distinctions auxquels il a droit d'aspirer; mais, comme il répugnera peut-être à ses principes de se prêter à une pareille proposition dans un moment où l'on peut s'attendre à une guerre prochaine contre le gouvernement français, vous ne manquerez pas en tout cas de lui offrir une retraite honorable dans les États de l'Empereur, où il serait à l'abri de toute persécution de la part de ses ennemis.

« Vous lui ferez sentir en même temps, que l'on désire simplement tirer parti de ses lumières et de son expérience pour terminer le plus tôt possible une guerre qui, si elle a lieu, n'aura été entreprise que pour mettre un frein à l'ambition démesurée

de Bonaparte, dont le despotisme est aussi incompatible avec la sûreté générale de l'Europe qu'avec le bien-être de la France même; que Sa Majesté Impériale connaît parfaitement bien la différence très marquée qui doit être faite entre la nation française et l'heureux aventurier qui l'a fait plier sous son joug; qu'il ne peut nullement être question d'en vouloir à celle-là, et que, bien au contraire, il ne s'agit que de la délivrer du joug sous lequel elle gémit; que, dès lors, les résultats d'une pareille guerre ne pourront que tourner à l'avantage de la grande majorité du peuple français, dont les intérêts à cet égard sont les mêmes que ceux des puissances alliées.

« De plus, vous assurerez le général que l'Empereur est fermement intentionné de faire respecter les droits, biens et propriétés d'un chacun et nommément ceux des acquéreurs de biens nationaux; enfin, vous ajouterez que Sa Majesté est très éloignée de vouloir gêner le moins du monde le vœu de la nation pour tout ce qui regarde l'intérieur; qu'Elle sera prête à sanctionner tout mode d'administration que les habitans, d'un vœu libre et spontané, voudront se donner et que, surtout, Elle n'est nullement guidée par une prédilection quelconque pour la maison de Bourbon.

« A l'égard de ce dernier point, il ne serait pas superflu cependant de sonder le général Moreau sur sa manière d'envisager les droits de la Maison royale, ainsi que sur la possibilité de réunir tous les partis si l'on remettait un Bourbon sur le trône, avec les restrictions et modifications qu'exigent les circonstances, et surtout l'opinion publique, qui règne en France.

« Vous chargerez la personne que vous emploierez, dans cette occasion, d'approfondir la manière de penser du général sur cet objet, mais avec la plus grande réserve et en évitant surtout de détruire l'assurance qu'on lui aura donnée à cet égard.

« Je me suis borné à vous indiquer les principaux argumens qui me paraissent capables de décider le général Moreau à se prêter à nos vues et j'abandonne à vos soins d'y ajouter tout ce qui pourra contribuer au succès. Vous êtes même autorisé à lui confier en cas de besoin, mais avec toutes les précautions qu'exige la prudence, le plan et le but de la coalition, ainsi que les moyens que l'on se propose d'y employer. Vous relèverez à ses yeux la nouvelle gloire dont il pourra se couvrir et la reconnaissance qu'il méritera de sa patrie, en coopérant aux efforts

communs dont l'un des principaux résultats doit être de la libérer du gouvernement despotique qui pèse sur elle.

« Enfin, si toutes ces raisons réunies produisent sur le général l'effet désiré, vous l'inviterez à se rendre à telle de nos armées soit en Allemagne, soit en Italie, qu'il choisira lui-même. Le général commandant en chef nos troupes sera prévenu de le recevoir sur une lettre ostensible que vous lui donnerez de votre part. Vous tâcherez en même temps de lui fournir tous les moyens et les facilités qui dépendront de vous pour son départ d'Espagne.

« S'il se refusait décidément à entrer à notre service, vous lui ferez entendre, qu'il pourrait également se rendre à l'une de nos armées, en conservant son titre de général français. Les motifs graves qu'a le général Moreau contre le gouvernement qui l'a accablé d'injustices et d'ingratitude, ainsi que ses principes auxquels on ne saurait ne pas rendre justice, le mettront toujours au-dessus de tout ce que la malveillance pourrait trouver à redire. »

Lorsque cette lettre fut écrite, Strogonoff venait de quitter Saint-Pétersbourg pour se rendre à son poste, à Madrid, en passant par Londres et Lisbonne. Elle suivit la même voie et le trouva à Londres. Elle n'était que depuis quelques heures dans ses mains, quand lui en arriva une seconde. Après le départ de la première, on avait appris, à Saint-Pétersbourg, que Moreau n'était plus en Espagne et faisait voile vers l'Amérique. Il y avait donc lieu de modifier les instructions données à Strogonoff, et Czartorisky lui en envoyait de complémentaires, propres à faciliter l'exécution des précédentes.

« Au moment de l'expédition de la présente, j'apprends avec peine que le général Moreau s'est déjà embarqué pour l'Amérique. Quoique cette nouvelle ne nous soit parvenue que par les gazettes, cependant je n'en erois pas moins devoir vous donner des directions pour le cas où elle se trouverait être fondée. Ce contretemps serait très fâcheux ; mais, comme l'objet est trop important pour que l'on ne doive employer tous les moyens possibles afin de le remplir, il sera bien que vous tâchiez de trouver une voie non suspecte pour faire parvenir au général Moreau les propositions que vous êtes chargé de lui faire.

« Comme, cependant, elles ne seront pas de nature à être confiées au papier, vous verrez s'il n'y a pas moyen de trouver

une personne sûre, qui serait dans le cas de se rendre en Amérique, ou bien qui y passerait exclusivement pour l'objet en question, et à laquelle vous puissiez communiquer verbalement les détails de ce que vous avez à dire au général. Il se peut que la présente vous trouve encore à Londres ou à Lisbonne, et dans ce cas, vous êtes autorisé à vous concerter avec le comte de Woronzoff (1) ou bien avec M. de Wassilieff (2) sur le choix de la personne dont je viens de vous parler, lequel devrait se faire toutefois avec le plus de réserve et de prudence possible. Mais, si vous ne parveniez pas à en trouver une, alors il serait bien que vous vous appliquiez à apprendre si le général Moreau n'a point laissé en Espagne ou ailleurs quelque homme de confiance chargé de la direction de ses affaires particulières.

« Si cela est, comme on doit le présumer, vous vous abouchez avec lui, et s'il était à Cadix ou dans telle autre ville d'Espagne ou du Portugal, vous y enverrez M. de Hongberg ou celui que vous aurez choisi, sous quelque prétexte plausible, pour lui communiquer une plus ou moins grande partie des propositions dont il s'agit, d'après le degré de confiance que ce personnage vous inspirera, afin qu'il les fasse passer au général. Il s'entend que, dans chacun de ces cas, vous devrez redoubler de soins et de circonspection pour ne vous compromettre d'aucune manière.

« Au reste, on ne se dissimule pas ici que la commission dont il s'agit est infiniment scabreuse et qu'il faudra un concours de circonstances très favorables pour que vous puissiez vous en acquitter avec succès. C'est pourquoi je trouve nécessaire de vous prévenir que ce ne sera qu'autant que vous en trouverez les moyens indiqués dans la présente dépêche que vous devez agir, sans vous faire une obligation absolue de combattre des difficultés qui seraient insurmontables. »

La difficulté des communications avec l'Amérique, la surveillance toujours active dont on avait lieu de supposer que, même sur la terre d'exil, Moreau était l'objet de la part du gouvernement français et, enfin, l'absence de toute personne assez liée avec lui pour lui faire part des offres russes, sans l'effaroucher et sans qu'il en transpirât rien au dehors, rendaient presque inexécutable la mission confiée à Strogonoff. Ni de

(1) Ambassadeur de Russie en Angleterre.

(2) Ministre de Russie en Portugal.

Lisbonne, ni de Madrid où il arriva bientôt après, il ne put établir une communication sûre avec Moreau et il dut en faire l'aveu à Czartorisky. Mais celui-ci n'avait pas attendu sa réponse pour imprimer, par une autre voie, à la négociation qu'il poursuivait, une activité plus grande.

Vers le milieu de septembre, il faisait choix, avec l'autorisation du Tsar, d'un jeune diplomate, le chambellan comte de Pahlen (1), que des circonstances antérieures avaient mis en relations avec le général et le chargeait d'aller le trouver en Amérique afin de s'entretenir avec lui. Les instructions données à l'envoyé, le 23 septembre, et les précautions prises pour envelopper de mystère sa mission, attestent l'importance du prix qu'attachait Alexandre au succès de ces démarches.

Dans la lettre secrète qui accompagne les pièces qui lui sont nécessaires, on lui fait d'abord remarquer que le nom du général Moreau n'y est pas prononcé, « afin qu'en cas d'accident, ni vous ni lui ne puissiez être compromis. C'est par la même raison, qu'après vous être pénétré du contenu de la présente lettre, vous me la renverrez. » On veut, en un mot, que Pahlen ne soit porteur d'aucun papier propre à faire connaître l'objet de son voyage en vue duquel on lui trace des directions précises.

Il devra d'abord, en qualité de simple voyageur, se rendre à Londres où on a recommandé à l'ambassadeur russe, le comte Woronzoff, de le seconder en tout; il s'assurera si le général a quitté le continent et, dans ce cas, il profitera de la première occasion favorable pour se rendre en Amérique et toujours « à titre de voyageur. » Là, il renouera connaissance avec le général Moreau: il tâchera de l'amener à s'expliquer sur la manière dont il envisage ce qui se passe en Europe et à savoir s'il est dans ses desseins d'y prendre part.

« Si vous vous aperceviez qu'il n'attend qu'une occasion favorable de se venger des persécutions qu'il a essuyées et en même temps de rendre à son pays la liberté dont il est privé, alors, vous lui communiqueriez les notions contenues dans la note que je vous adresse aujourd'hui; vous lui montreriez combien le but que notre auguste maître s'est proposé est grand et, en même temps, favorable à la nation française; vous lui représenteriez qu'il serait beau pour un homme comme lui, qui a

(1. Fils du général comte de Pahlen qui fut le principal organisateur du complot dans lequel l'empereur Paul I^{er} perdit la vie.

toute la confiance de la nation, d'en devenir le libérateur, et vous tâcheriez de l'amener à se concerter avec vous sur les meilleurs moyens d'y parvenir.

« Il serait particulièrement à désirer que vous puissiez faire sentir au général Moreau que le point le plus essentiel serait que les divers partis agissent dans un même sens, par exemple, les républicains avec les royalistes, parce que, sans contredit, c'est de cette union que pourrait résulter le bien, et certainement la France aurait toujours beaucoup gagné si elle pouvait remplacer, par une monarchie mitigée, la véritable tyrannie sous laquelle elle gémit en ce moment. Cependant, vous n'insisterez aucunement pour que le général Moreau agisse de concert avec les Bourbons, si vous remarquiez qu'il y a de la répugnance et vous l'assurerez que nous adopterons avec confiance les plans quelconques qu'il tracera.

« Enfin, si vous aviez lieu de croire que le général Moreau serait prêt à seconder la Russie dans ses vues, vous vous ouvririez entièrement à lui et vous lui annonceriez que l'Empereur, mettant la plus grande confiance dans ses talens, dans son patriotisme et dans sa loyauté, serait charmé qu'il voulût entrer à son service ou prendre une part à la délivrance de la France, de la manière dont il croirait le plus facilement pouvoir y parvenir. Vous lui promettiez les avantages indiqués dans la lettre que je vous adresse sur cet objet (1), et vous l'assurerez que, s'il faut faire des sacrifices pour l'assister dans les plans qu'il formera ou les faire adopter par telle Cour, ou telle personne qu'il indiquera, nous y apporterons tous nos soins, qui ne seront certainement pas sans effet.

« S'il acceptait vos offres, vous vous embarqueriez avec lui pour revenir en Europe. Vous tâcheriez de prendre langue avec l'un de nos ministres soit en Espagne, en Italie, en Angleterre ou en Allemagne, pour savoir quelle est la situation de nos armées et vous conduiriez le général Moreau à celle dont vous pourriez vous approcher avec le plus de facilité.

« Dans l'intervalle, nos généraux seront instruits sur la manière dont ils auront à se conduire à son égard ; mais, avant tout, vous engageriez le général Moreau à mettre ses plans par écrit, et vous nous les feriez parvenir le plus promptement possible. »

(1) Cette lettre n'a été retrouvée ni dans les Archives de Russie, ni dans les papiers de Moreau.

Muni de ces instructions, Pahlen partit pour Londres au commencement d'octobre. Il y était depuis un mois à peine et prêt à s'embarquer, lorsque la défaite essuyée à Austerlitz par l'armée austro-russe vint modifier, en ce qui touchait Moreau, les projets du Tsar. Il fallait, avant tout, se remettre de ce sanglant échec et, pour en assurer l'éclatante revanche, entraîner la Prusse dans la coalition. En attendant que ce résultat fût obtenu, Pahlen dut rester en Angleterre et y attendre de nouveaux avis. Il y était encore un an après, tandis que la Prusse, cédant aux pressantes sollicitations des alliés, se décidait à embrasser leur cause et à marcher contre Napoléon.

L'heure était solennelle et le monde attendait avec anxiété la rencontre armée qui allait mettre aux prises les Français et les Prussiens. A cette date, de Madrid, l'ambassadeur Strogonoff rappelait à son gouvernement ce qui s'était passé l'année précédente au sujet de Moreau. Dans une dépêche adressée au baron de Budberg qui avait remplacé Czartorisky comme ministre, il l'invitait à recourir au général et, manquant lui-même de moyens pour communiquer avec celui-ci, il suggérait l'idée de recourir aux bons offices de l'Angleterre. Elle était alors en rapports amicaux avec les États-Unis; elle y était représentée par des agens diplomatiques et, si l'on suivait cette voie, « le succès serait plus prononcé et plus assuré. »

Il n'y a pas lieu de s'attarder à la question de savoir si cette ouverture aurait eu les suites qu'en espérait Strogonoff. Sa dépêche est datée du 5 octobre 1806, et c'est le lendemain que Napoléon remportait sur les Prussiens à Iéna l'une de ses plus décisives victoires. La nouvelle en arriva à Saint-Pétersbourg presque en même temps que l'envoi de Strogonoff et les résolutions définitives relatives à Moreau furent encore ajournées.

On n'y revint qu'un mois de mars 1807, quelques semaines après la bataille d'Éylau, où les Russes avaient été si près de vaincre que leur souverain, convaincu qu'un effort persévérant arrêterait la fortune de Napoléon, se préparait à de nouveaux combats. Immobilisé à Londres depuis deux ans, Pahlen reçut enfin l'ordre de donner suite à sa mission (1). On lui envoyait un double des instructions qui lui avaient été remises précé-

1. D'Alopéus, qui avait remplacé Woronzoff à l'ambassade de Londres, fut chargé de remettre cet ordre à Pahlen et, en même temps, de lui compter deux mille ducats pour ses frais de voyage.

demment. On n'y ajoutait rien que la recommandation d'insister auprès de Moreau « sur le caractère de jour en jour plus odieux et plus atroce qu'à pris la tyrannie de Bonaparte, caractère qui ne peut plus laisser à un bon Français de doute sur ce que le bien de sa patrie exige de lui. »

Le jeune diplomate ne tarda pas à partir. Peu de jours après son arrivée à New-York, il put s'aboucher avec Moreau et lui faire part des offres dont il était porteur. Mais, dès les premières paroles, le général, tout en manifestant sa gratitude envers le Tsar, déclara qu'il ne lui convenait pas d'entrer au service d'un pays en guerre avec la France. Pahlen eut beau insister non sur les avantages matériels qu'on était disposé à lui assurer et dont il eut le bon goût de ne pas faire état, mais sur la gloire que lui vaudrait la part qu'il aurait prise à la délivrance de sa patrie, Moreau resta intraitable.

Ce n'est pas qu'il ne fût déjà las de son exil, dans un pays dont il n'apprenait que difficilement la langue, où il venait de voir mourir son fils et dont le climat ne convenait pas à la santé de sa femme; mais, dans sa conscience, sa droiture naturelle et son patriotisme parlaient encore plus haut que son désir de se venger.

Comprenant qu'il n'aurait pas raison de sa résistance, fondée sur des motifs aussi honorables, Pahlen lui demanda alors de les développer dans une lettre qui serait remise au Tsar. Moreau y consentit, mais à la condition que l'original de cette lettre lui serait restitué après que Pahlen en aurait pris copie. Cette copie, en date du 23 juin 1807, est tout ce qui reste de la négociation qui se trouve révélée pour la première fois. La voici telle que Pahlen la rapporta en Europe où il débarqua le 21 décembre suivant et qu'il l'envoya de Londres au baron de Budberg, en lui rendant un compte sommaire de sa mission.

« Je n'aurais pas balancé à accepter les propositions généreuses de Sa Majesté Impériale de Russie, déclarait Moreau, si elles m'étaient parvenues avant la guerre qu'elle s'est trouvée forcée de faire au gouvernement français. Il me semble qu'il ne conviendrait ni à la dignité de sa couronne, ni à ma délicatesse, de prendre du service dans son armée pendant la guerre actuelle. On ne considérerait plus cela comme un droit qu'à tout habitant d'un pays qu'il est forcé de quitter, de chercher une nouvelle patrie où elle lui est offerte; mais il serait facile

à un gouvernement, seul maître de toutes les presses, de le faire envisager à mon égard comme un désir de vengeance contre mes compatriotes et à l'égard de Sa Majesté Impériale comme une subornation et une nécessité peu honorable pour elle et son armée.

« En supposant même que je puisse accepter, dès à présent, le service qui m'est offert, les distances où je me trouve le rendraient inutile, la crise actuelle devant avoir une issue très prompte. Quelle que soit l'armée qui triomphe, la paix sera sans nul doute la suite des événemens militaires. S'ils sont favorables aux Russes, il est probable que le chef du gouvernement français succombera, tant par le mécontentement de son armée que de l'intérieur. Et certes, cet événement serait hâté s'il était possible de faire connaître aux Français les intentions modérées et pleines de raison de Sa Majesté Impériale à leur égard. Mais on ne peut se dissimuler les difficultés de rien faire pénétrer dans ce malheureux pays. D'un côté, la surveillance est excessive, et de l'autre, la terreur est telle que trois personnes n'osent se communiquer leur pensée par la crainte d'avoir un traître parmi elles.

« Il y a longtemps que j'ai quitté la France, et les correspondances intimes avec ce pays sont tellement difficiles, pour ne pas dire impossibles, que je ne puis dire ce qu'on doit attendre ou espérer des Français contre le petit nombre de scélérats qui les oppriment. Un voyage en Europe ne m'instruirait pas davantage; les pays, sous la domination de Bonaparte, sont d'une telle étendue, que je ne serais guère plus rapproché que je ne le suis, et sans nul doute, la surveillance sur les amis que je puis y avoir serait beaucoup plus sévère. Ainsi placé sous sa domination, je serais plus occupé à me cacher qu'à toute autre chose, et parmi les ennemis de sa puissance, il lui serait facile de me faire perdre la popularité que je puis encore avoir en France et par conséquent me réduire à une entière inutilité.

« Cependant, je ne dissimule pas la nécessité de faire connaître dans ce malheureux pays les intentions sages de Sa Majesté Impériale de Russie, que tout désir de partage et de conquête est loin de ses projets et de ses inclinations et qu'Elle laisserait la France se choisir le gouvernement qui lui conviendrait du moment où le tyran qui la gouverne cesserait de la tourmenter, ainsi que l'Europe. Quels que soient les événemens

qui suivront la crise actuelle de l'Europe, du moment où mon pays se trouve soumis à une oppression, que je ne veux ni servir, ni partager, je supplie Sa Majesté Impériale de croire que si mes services Lui étaient encore agréables, Elle peut compter sur mon entier dévouement. Mais Elle appréciera sûrement les motifs qui m'engagent à ne les Lui offrir que dans un moment où on ne pourrait attaquer ni ma délicatesse, ni la dignité de Sa couronne. »

La correction de ce langage, l'état d'âme qu'il révèle, les scrupules qu'il exprime et, enfin, la résolution qu'il affirme ne sauraient être trop loués. Plût à Dieu que les dispositions de Moreau fussent restées les mêmes et qu'il eût toujours conformé sa conduite à ces principes ! sa gloire serait restée pure et aucune ombre n'en eût altéré l'éclat. Mais l'influence de l'exil est pernicieuse et il était destiné à la subir, comme l'avaient subie Pichegru et avant lui les émigrés.

III

Installé aux États-Unis, Moreau vit retiré et s'applique à ne pas faire parler de lui. Dans les rapports que le général Turreau, ministre de France à Washington, adresse à son gouvernement, il est rarement question de l'illustre proscrit, encore qu'il n'échappe pas toujours à la curiosité dont il est l'objet et aux témoignages de la considération dont on l'entoure. S'il voyage, — et il voyage souvent, — il est respectueusement salué dès qu'il est reconnu. A Philadelphie, il est acclamé ; à la Nouvelle-Orléans, dans la foule qui se presse sous les croisées de son hôtel, figure, — détail assez piquant, — le consul de France, le sieur de Forgues, qui est son ami et qui vient le visiter, ce que Turreau indigné dénonce à son gouvernement.

Les deux présidens qui, pendant son séjour en Amérique, se succèdent à la tête de l'État, Jefferson et Madison, ne se font pas faute d'égards envers lui. Ces égards ne peuvent que déplaire au représentant impérial, lequel, mal marié, voit sa vie constamment troublée par des scènes de ménage, en reste tout aigri et ne jouit d'aucun prestige dans la société américaine. Au contraire, le prestige de Moreau est tel que lorsque les États-Unis prépareront, en 1812, une expédition contre le Canada, le bruit se répandra qu'il a refusé d'en prendre le commandement.

C'est inexact : ce commandement ne lui a pas été offert ; mais le fait que la population l'a jugé digne de l'exercer, est une preuve de l'estime en laquelle elle le tient.

Combien d'attentions iraient à lui s'il ne fuyait volontairement les occasions de se les attirer. Mais il réside le plus souvent sur les terres qu'il a achetées ; il les exploite, les cultive, construit des moulins ; la chasse et la pêche constituent sa principale distraction, et si vif est son désir de modifier le moins qu'il peut son train d'existence, qu'il n'accompagne pas toujours sa jeune femme lorsqu'il juge utile qu'elle aille à New-York pour se distraire ou dans quelque station thermale pour sa santé.

C'est ainsi qu'en 1807, elle est seule aux eaux de Bolston et y rencontre le ménage Hyde de Neuville, qu'un décret de proscription a obligé à quitter la France et qui est venu, comme Moreau, chercher un asile aux États-Unis. Bientôt après, il est vrai, la nouvelle de la mort de M^{me} Hulot, mère de M^{me} Moreau, vient assombrir l'intérieur du général exilé et contribue à exciter l'impatience avec laquelle sa femme subit la vie monotone qui lui est faite, si loin de son pays, sous un climat dont la rigueur développe en elle des germes de malaise et de souffrances.

Ce qui est pire encore, c'est que les communications avec la France sont difficiles : les lettres s'égarer^{nt} ou sont saisies ; on peut toujours craindre qu'elles ne soient lues par la police. En 1807, ces difficultés s'aggravent, grâce à l'Angleterre. Sous prétexte qu'elle est en guerre avec la France, elle s'est arrogé le droit de visite sur les navires des neutres. De là, naît un dissentiment entre elle et le gouvernement américain qui bientôt, lassé de voir ses réclamations rester vaines, met l'embargo sur les vaisseaux britanniques qui sont à sa portée. Puis, ce sera la guerre entre les deux pays qui créera aux relations de nouveaux obstacles (1).

Par suite de ces circonstances, il n'existe aujourd'hui qu'un petit nombre de lettres de Moreau, adressées par lui à sa famille, et encore ne contiennent-elles que des détails de vie privée, soit qu'ayant renoncé à revenir en France, il se désintéresse de ce qui s'y passe, soit qu'il redoute de livrer ses secrets à Napoléon. Du moins, les extraits que nous en donnons nous le montrent

1. Elle fut déclarée en 1809 par le Congrès américain, sous la présidence de Madison qui venait de succéder à Jefferson, et ne prit fin qu'en 1814, bien que la Russie et la Suède eussent offert et fait accepter, en 1813, leur médiation.

tel qu'il fut durant son exil jusqu'au jour où, en 1812, un brusque revirement s'opéra en lui et le poussa à d'inexcusables résolutions (1).

« 27 octobre 1806. *New-York*. — Je mène ici, comme tous ceux qui n'y font pas d'affaires, une vie très monotone, mais assez agréable, car elle est tranquille et à l'abri de tous les orages. Ce pays s'enrichit des folies guerrières de l'Europe, qui ont été sur le point de finir, mais qui doivent recommencer au dire des gazettes du pays, qui, au surplus, ne disent pas toujours vrai, quand il est question de leurs intérêts... Je suis très peu au courant de ce qui se passe à Paris ; je n'en reçois de nouvelles que pour mes affaires, et jamais on n'y parle de politique ; mais, en récompense, nous sommes inondés de gazettes de toutes les parties de la terre, et rien n'est plus plaisant que d'y voir le récit du même événement rapporté par les diverses parties intéressées : on croirait que l'un est de l'histoire ancienne, et l'autre des temps fabuleux. »

« 17 novembre 1806. *Philadelphie*. — Tu me demandes ce que je fais en Amérique. J'y mène une vie très monotone, mais très tranquille. Je m'étais figuré les avantages de vivre sous un gouvernement libre ; mais je ne concevais qu'une partie de ce bonheur : ici, on en jouit complètement. On arrive, on part, on change de domicile, on voyage, personne ne s'inquiète de vous ; nulle part, vous ne sentez et ne voyez l'autorité : il est impossible aux hommes qui ont vécu sous un tel gouvernement de se laisser asservir ; ce seraient de bien grands lâches s'ils ne périssaient jusqu'au dernier pour le défendre.

« Je te laisse juger des degrés de prospérité où un pays peut aller avec de tels avantages : la propriété et l'industrie y sont sacrées et jamais l'adage *sic vos non vobis* ne peut être appliqué à ce pays. Il n'est pas cependant sans inconvénient ; mais où n'y en a-t-il pas ? Le plus grand vient de l'imagination des Américains qui ont sur leurs avantages et leur prospérité des

(1) Ces lettres, écrites à la diable, comme presque tout ce qu'écrivit Moreau, quand il laisse aller sa plume, sont, pour la plus grande partie, adressées à l'aîné de ses frères, Joseph Moreau, qui avait été membre du Tribunat et qui vivait maintenant à Morlaix, son pays natal, surveillé par la police comme tous les membres de la famille du général.

idées ridiculement gigantesques, ce qui leur donne des prétentions qu'ils sont incapables de soutenir et les jette dans des spéculations d'agrandissement, qui dispersent leurs moyens et leur force, de manière à les annuler. Ils font consister leur force dans l'étendue du pays qu'ils occupent, quelque dispersée que soit la population. Cette étendue égale presque la moitié de l'Europe, et leur population n'est que de sept millions d'habitans : il est vrai que si la guerre dure encore en Europe dix ans, il se fera ici une émigration considérable, à en juger par l'actuelle. »

« *New-York, 6 mai 1807.* — Les Américains sont de très bonnes gens et valent souvent mieux que leur réputation ; leurs progrès dans le commerce et la navigation sont réellement extraordinaires ; on jouit dans leur pays de la liberté la plus illimitée et sans le moindre abus. Leur législation civile est la partie faible de leur gouvernement. Elle est tellement compliquée que les avocats sont très nombreux et très riches, ce qui est sans doute très heureux pour ceux qui exercent cette profession, mais bien sûrement n'est pas une source de prospérité pour ceux qui ont besoin de leur ministère.

« *P.-S.* — Il paraît qu'on ne va pas si vite avec les Russes qu'avec les Prussiens. »

« *New-York, 17 mai 1807.* — Je passe ici mon temps très paisiblement, mais d'une manière un peu monotone. Cependant, je n'ai nulle envie de retourner en France, car je préfère le repos sans plaisirs aux jouissances accompagnées de la moindre inquiétude. »

« *New-York, 9 septembre 1810.* — Comme tu me le mandes, tout le monde a parlé de mon retour en France, mais j'étais le seul qui ne fût pas dans la confidence ; ce pays-ci est assez ennuyeux, mais on y est fort tranquille, et si le repos est un bonheur, on en jouit ici dans toute sa plénitude. »

« *25 mars 1812.* — Quelques personnes, dis-tu, t'ont conseillé de venir en Amérique et tu espères par ton industrie y faire quelque chose. Ce que tu me demandes est très facile ; certes, tant que j'aurai du pain, je le partagerai avec toi, et à cet égard tu

es assuré de ne pas mourir de faim tant que je pourrai exister. Mais, pour gagner de l'argent, j'ose affirmer que cela est presque impossible, et j'en ai malheureusement l'expérience dans beaucoup de Français qui sont arrivés ici depuis peu et entre autres Rapatel (1) qui a déjà fait beaucoup d'essais malheureux.

« On ne peut rien faire ici sans savoir bien la langue du pays et sans être citoyen américain : ceci s'acquiert par cinq ans d'habitation et on ne peut guère apprendre la langue en moins de trois ans. Tout le monde ici fait des affaires ; dans le temps de la prospérité du commerce, la moitié s'enrichissait par des spéculations hardies ou par les banqueroutes. Les entraves que le commerce éprouve actuellement de la part des puissances belligérantes le réduit des trois quarts ; juge de la concurrence et du désavantage des étrangers ; tous les états mécaniques réussissent ; mais le temps des spéculations est passé. Si tu viens ici sans de l'argent, tu n'en pourras pas perdre ; mais, si tu en portes avec toi, il sera bientôt dépensé, d'autant que ce pays est le plus cher du monde.

« Tu m'as demandé la vérité et je te la devais ; d'après cela, tu feras ce que tu jugeras convenable et, si tu te décides à venir, je te recevrai avec toute l'amitié que j'ai pour toi. »

Ces confidences en disent trop sur la manière de vivre de Moreau, sur les dispositions de son âme, sur l'indifférence où semblent le laisser les événemens qui se déroulent en Europe, pour qu'il soit nécessaire d'en multiplier les citations. On y chercherait en vain la trace d'une irritation contre Bonaparte, la preuve d'un désir de vengeance, le dessein de revenir sur le vieux continent et d'y reprendre un rôle ; elles sont celles d'un homme résigné à son sort. Pour qu'il se transforme tout à coup, pour qu'il s'abandonne au mouvement le plus inattendu, le plus attentatoire à sa renommée jusque-là sans tache, il a fallu des circonstances accidentelles dont, à l'improviste, il a subi l'influence.

Au mois de mai 1812, l'état de sa femme, qui depuis longtemps l'inquiétait, parut s'aggraver. Le malaise dont elle était atteinte tenait à des causes physiques et à des causes morales. Le climat d'Amérique avait altéré sa santé et contribué à lui

(1) Son ancien aide de camp, le colonel Rapatel venu, peu de temps après lui, en Amérique, d'où il partit, en 1812, pour entrer au service de la Russie.

rendre odieuse une contrée dont elle n'aimait ni les habitans, ni les mœurs; ce n'était pour elle qu'une terre d'exil, autant dire une prison où elle avait appris la mort de sa mère et vu mourir son fils. Elle avait hâte d'en sortir, ou tout au moins d'aller se retremper dans son pays et d'y renouveler ses forces épuisées. Les médecins consultés déclarèrent qu'il ne se pouvait pour elle de remède plus efficace. Son départ fut donc décidé, sans objection de la part de son mari qui, malgré tout, se leurrerait peut-être de l'espoir de retourner en France, si elle était autorisée à y résider.

Une lettre en date du 27 mai, adressée au gouvernement français, par son représentant à Washington, Serrurier, qui, l'année précédente, avait succédé à Turreau, nous apprend que le général s'est présenté à la Légation. N'ayant osé lui fermer sa porte, Serrurier, dans sa lettre, se fait un mérite d'avoir donné l'ordre à ses gens de répondre au visiteur, s'il revenait, que « monsieur le ministre n'y est pas. » Dans l'entretien qu'il a eu avec lui, il a deviné que Moreau voulait « tâter le terrain, » à l'effet d'obtenir un passeport pour sa femme obligée d'aller prendre les eaux de Barèges. En passant, « il a parlé de ses campagnes sur le Rhin » et aussi de la bataille de Wagram, « comme il convenait dans une maison où tout rappelle le souverain qui y a vaincu. » Ce dont l'obséquieux diplomate est moins satisfait, c'est que, durant son court séjour à Washington, Moreau a dîné chez James Monroë, secrétaire d'État des Affaires étrangères (1).

Le passeport qu'il demandait, le 13 juin, pour sa femme, ne pouvait guère lui être refusé et lui fut délivré par le Consul de France à New-York. « Il a obtenu du gouvernement des États-Unis, malgré l'embargo général, écrivait encore Serrurier, de faire partir en lest un vaisseau, le *Pawhattan*, capitaine Williams, 17 hommes d'équipage. » Le 20 juin, Moreau annonçait à ses frères le départ de sa femme. « Sa santé la force à quitter ce pays, au moins pour quelque temps. Sûrement, elle fera en France quelque séjour. J'espère que mes lettres passeront l'Atlantique. Mais, après leur arrivée en France, pourront-elles aller jusqu'à vous? »

Quelques semaines plus tard, M^{me} Moreau débarquait à Bor-

1 En 1817, Monroë remplaça Madison à la Présidence.

deaux. Sa fille Isabelle, alors âgée de huit ans, l'accompagnait. Sur son séjour dans cette ville, les renseignemens sont rares, confus et contradictoires (1). Ceux que nous avons pu réunir autorisent à croire que ni la police à Paris, ni les autorités de la Gironde ne s'attendaient à la voir arriver et que, sur la demande qu'elle fit à celles-ci d'être autorisée à se rendre dans une station thermale des Pyrénées, elles lui permirent de rester à Bordeaux jusqu'à ce que le gouvernement, à qui la requête avait été transmise, y eût répondu. Elle y resta provisoirement et vit beaucoup de monde. Le nom qu'elle portait, ses malheurs, sa bonne grâce, son élégance, la gentillesse de sa fille, tout contribuait à la rendre digne d'intérêt. Son frère, le colonel Hulot (2), était venu la retrouver, lui servait de chaperon et dans les sympathies dont elle recueillait les témoignages, elle puisait l'espoir que sa demande serait agréée.

La réponse qu'y fit le ministre de la Police, Savary, duc de Rovigo, détruisit cet espoir. Après avoir pris les ordres de

(1) Ceux que donnent les documens conservés aux Archives nationales sont à peu près nuls. Quant aux Archives de la Gironde, elles ne possèdent pas de pièce relative à M^{re} Moreau, ce qui permet de supposer que le dossier qui les contenait a été enlevé à une autre époque.

(2) Le colonel Hulot était alors un des plus jeunes officiers supérieurs de l'armée. Né comme sa sœur, à l'île de France, en 1783 et entré au service en 1799, il avait, dès l'année suivante, conquis l'épaulette et se trouvait, ayant à peine dix-huit ans, aide de camp de Moreau, devenu depuis peu son beau-frère.

Dès ce moment, on le voit s'efforcer de justifier, par sa bravoure, cette extraordinaire faveur. Il est partout où l'on se bat et toujours s'y distingue assez pour que sa réputation le défende de la disgrâce à laquelle semblait devoir l'exposer sa parenté avec Moreau. Colonel en 1810, il demande sa mise à la retraite en 1813; il allègue qu'il a onze compagnes et six blessures; l'une d'elles, reçue à Essling, a entraîné l'amputation du bras droit, l'autre la perte d'un œil. Mais sa jeunesse, — il atteint à peine sa trentième année, — fait douter de la réalité de son impuissance à servir, et il reçoit l'ordre de partir pour l'Espagne comme chef d'état-major de la 2^e division d'infanterie de l'armée d'Aragon. Il résiste et finalement il est mis à la retraite (7 janvier 1814).

On doit croire qu'en réalité, s'il avait quitté le service, c'était pour tirer avantage de la protection qu'accordait alors le tsar Alexandre à la veuve et aux alliés du général Moreau. Il partit alors pour la Russie ou il reçut un emploi de son grade. Il y resta jusqu'au 23 août et en revint comme maréchal de camp. Mais, lorsqu'il voulut être réintégré dans l'armée française, il se heurta contre l'ordonnance qui en excluait les officiers mutilés. Il dut cependant à son âge, aux démarches de sa belle-sœur et à la protection de la duchesse d'Angoulême d'être l'objet d'une mesure exceptionnelle. Il fut réplacé et nommé chef d'état-major de Macdonald à l'armée de la Loire, puis, en août 1816, définitivement remis en inactivité, en même temps qu'il était autorisé, étant né comte, à joindre à son nom celui de d'Ozery et enfin, en 1825, nommé lieutenant-général honoraire. Le général comte Hulot d'Ozery mourut en 1852. Sous l'Empire, il y en a eu deux autres du même nom que lui. L'un d'eux est inscrit sur l'Arc de triomphe de l'Étoile.

l'Empereur, il enjoignit au commissaire général de police à Bordeaux, de la faire repartir immédiatement pour les États-Unis. Elle était alitée quand cette réponse lui fut communiquée. Elle protesta, supplia, alléguait l'état de sa santé, de celle de sa fille. Mais tout fut vain, et le commissaire général lui signifia d'avoir à prendre place sur le *Wilhem-Guster* qui allait mettre à la voile pour New-York.

Elle déclara alors que pour la contraindre à s'embarquer, il faudrait l'arracher de son lit. Autour d'elle, le caractère impitoyable des ordres de Rovigo avait indigné tout le monde, et jusqu'au commissaire de la Marine. Pour faire surseoir à leur exécution, il fallut l'intervention du consul américain et celle des médecins. Mais M^{me} Moreau dut s'engager par écrit à partir aussitôt qu'il lui serait possible de se mettre en route; son frère promettait d'aller l'embarquer à La Rochelle, d'où un autre navire, l'*Erit*, devait partir à quelques jours de là.

En prenant cet engagement, elle était résolue à ne pas le tenir. Elle ne voulait pas retourner si vite en Amérique et puisqu'on lui fermait la France, elle irait à Londres. Mais il fallait tromper la police et, à cet effet, elle profita du départ du *Wilhem-Guster* pour écrire à son mari une lettre qu'elle supposait devoir être lue par les agens impériaux et lui annoncer qu'on l'obligeait à partir par l'*Erit*. De nouveaux ordres de Rovigo précipitèrent le dénouement, non celui qu'il poursuivait, mais celui que M^{me} Moreau avait en vue. Un soir, son coiffeur, en entrant chez elle, à l'*Hôtel de France*, où elle était descendue, la prévint qu'elle allait être arrêtée et mise de vive force en voiture; la maison était déjà cernée par la police. Dans ce péril, avec une énergie peu commune, elle joua un va-tout. Elle se sauva, en passant par la fenêtre et en emmenant sa fille. Sa chambre était vide quand les agens l'envahirent et ils ne purent retrouver la fugitive. Les détails manquent sur les suites de ce coup d'audace. Nous savons seulement que le succès le couronna, puisque, au commencement d'août, M^{me} Moreau était à Londres où elle allait résider jusqu'en 1814.

Au moment où elle se déroba ainsi aux violences de Rovigo, le gouvernement lisait dans une lettre de New-York, qu'il venait de saisir, que Moreau s'était embarqué pour l'Europe au mois de juin. Il devait donc y être arrivé et on supposait que sa femme était allée le rejoindre à Londres. Les agens secrets que

la police entretenait dans cette capitale racontaient en outre qu'il était revenu à l'instigation de Bernadotte, prince royal de Suède. Il s'était fait précéder par son ancien aide de camp Rapatel. Celui-ci avait été vu au théâtre, à Londres, dans la loge d'une illustre cantatrice, la Catalani : elle l'avait présenté à lord Castlereagh.

Exactes, en ce qui concernait Rapatel, ces informations étaient sans fondement, en ce qui touchait Moreau. On en trouvait bientôt la preuve dans d'autres lettres ouvertes au Cabinet noir. Il y était dit que le proscrit ne songeait pas à quitter son asile et que, résolu à rester aux États-Unis, il allait y faire de nouveaux achats de terres. Telle était la vérité. Moreau ignorait encore les indignes traitemens dont sa femme venait d'être l'objet à Bordeaux ; il la croyait en France, autorisée à y résider. Désireux de ne pas l'exposer à subir les contre-coups de sa propre conduite, ce qui serait infailliblement arrivé s'il se fût livré à quelque démarche propre à inquiéter Napoléon, il observait, dans ses mouvemens comme dans ses propos, une réserve rigoureuse, voulant éviter, par-dessus tout, d'attirer l'attention sur lui.

On peut cependant se demander s'il était sincère, en déclarant à tout venant qu'il était bien décidé à ne pas quitter l'Amérique et en s'efforçant d'en convaincre tout le monde autour de lui. Il est plus aisé de poser la question que de la résoudre et mieux vaut, nous semble-t-il, rappeler, en les précisant, les circonstances à la suite desquelles ses dispositions apparentes allaient se modifier tout à coup.

En 1811, la Russie avait pour représentant à Washington ce comte de Pahlen qu'on a vu, en 1807, s'acquitter auprès du proscrit d'un message important et échouer dans sa tentative. Il y était revenu comme chef de la Légation et se préparait à en repartir pour aller au Brésil, en la même qualité. Il n'occupait plus le poste qu'en attendant son successeur. Le 20 août, il écrivait au chancelier Romanzoff « qu'un M. Rapatel, anciennement colonel au service de la France et aide de camp du général Moreau, » s'était adressé à lui pour savoir s'il lui serait possible d'entrer au service de la Russie. « Un an après l'exil du général, ajoutait-il, il est venu le rejoindre aux États-Unis. Mais l'ancienne habitude des armes lui fait toujours préférer l'état militaire à celui de négociant ou de fermier. » Il résumait ainsi en

peu de mots l'histoire de Rapatel. Cet officier, trop connu par son attachement à Moreau pour poursuivre sa carrière dans la France impérialisée, était allé tenter la fortune en Amérique. Mais ses entreprises avaient échoué et, sur le conseil de son général, il s'était décidé à solliciter du Tsar un emploi dans l'armée russe.

Le 11 décembre, sa prière était exaucée; Romanzoff en avertissait Pahlen et, le 6 juin 1812, Rapatel, muni d'argent et de recommandations pour les ministres russes à Stockholm et à Copenhague, quittait New-York, chargé en outre des dépêches de la Légation. A cette époque, Pahlen était déjà au Brésil. C'est son successeur, André de Daschkoff (1), qui avait terminé la négociation engagée avec Rapatel et présidé à son départ. A cette occasion, il avait reçu une lettre de Moreau qui lui recommandait le solliciteur.

« Cet officier a été employé à l'armée comme mon aide de camp et je crois pouvoir assurer que c'est une bonne acquisition pour le service de Sa Majesté l'empereur de Russie. Il a servi pendant toutes les guerres de la Révolution, tant sur mer que sur terre. Son frère, qui m'était particulièrement attaché comme adjudant général, le fit passer au service de terre comme plus avantageux. A beaucoup de bravoure, il joint l'habitude et l'expérience des combats, qualité bien précieuse et qu'aucune science théorique ne peut remplacer. Je crois qu'on ferait bien de l'employer d'abord dans les états-majors où il pourrait se familiariser avec l'organisation d'une armée à laquelle il est entièrement étranger et s'appliquer à l'étude de la langue qu'il doit indispensablement apprendre s'il veut réussir. »

Peu de jours après l'embarquement de Rapatel, Daschkoff alla remercier Moreau de sa lettre. C'était à la veille du départ de M^{me} Moreau. Il trouva la maison en désarroi, le général en proie au plus grand trouble, très affligé en pensant que sa femme et sa fille allaient s'éloigner de lui. Néanmoins, après avoir accueilli les remerciemens du diplomate russe, il laissa l'entrefien s'égarer sur d'autres sujets et notamment sur la déclaration de guerre aux Anglais, que venait de voter le Congrès américain, ainsi que sur la valeur réciproque des troupes qui allaient être aux prises.

1. Il était antérieurement consul général. On dit à Saint-Petersbourg qu'il dut à l'influence de sa femme sur Romanzoff d'avoir été nommé ministre plénipotentiaire en remplacement de Pahlen.

— Je ne conseillerais à aucun de mes amis, dit-il, à moins que sa réputation militaire ne fût entièrement perdue, d'accepter un commandement dans l'armée de ce pays. Pour moi, il n'en est que deux où j'aurais du plaisir à commander : l'armée française et l'armée russe.

Daschkoff, ayant alors exprimé le regret qu'au lieu de venir aux États-Unis, le général ne se fût pas établi en Russie, où il eût trouvé tant d'avantages pour la santé de sa femme et l'éducation de sa fille, Moreau avoua s'être souvent dit que ce pays lui aurait offert une plus grande somme de bonheur. Partant de là, il se répandit « en louanges enthousiastes » sur la nation russe, sur le Tsar, protesta de son amour pour ce prince et forma des vœux pour sa prospérité.

Au sortir de cet entretien, Daschkoff en rendait compte à sa cour. « S'il était jamais agréable à Sa Majesté l'Empereur, écrivait-il, d'avoir à son service le général Moreau, on ne pourrait pas trouver un moment plus favorable pour l'y engager. » Il répétait les propos que lui avait tenus Moreau, qui rappelaient « Hercule, malgré son fuseau, » et il ajoutait : « Je ne l'ai pressé sur aucun point, ne me croyant pas en droit de le faire et ne désirant point lui donner le moindre soupçon de mes vues. Cependant, si j'allais tirer des conséquences de ce que je lui ai entendu dire, je croirais, sans pouvoir cependant garantir le fait, qu'il serait assez aisé d'engager le général Moreau au service de Sa Majesté, dans un moment où le départ de sa femme le laisse dans l'isolement et où la vie nonchalante et inactive qu'il va mener servira à rallumer sa passion militaire. » En terminant sa dépêche, Daschkoff faisait remarquer qu'il n'y avait pas lieu de craindre une réconciliation entre Moreau et Bonaparte. Pour l'opérer, il eût fallu un miracle. « Le premier ne fait aucun secret de ce qu'il connaît de Bonaparte et celui-ci a des espions, même dans ce pays, pour avoir l'œil ouvert constamment sur Moreau. »

Lorsque cette lettre arriva en Russie, à l'heure la plus pathétique de la tragédie de 1812, Rapatel s'y trouvait déjà. Il avait été reçu par Romanzoff et conduit au quartier général du Tsar dont la bienveillance avait rempli son cœur de gratitude. Rien ne prouve qu'on lui ait donné connaissance de la dépêche de Daschkoff. Mais il n'est pas douteux qu'on lui parla de Moreau et que ce qu'il en dit contribua à fixer la résolution d'Alexandre.

Elle fut communiquée à Daschkoff par un message expédié le 30 septembre et confirmé le 11 octobre. On le remerciait de son zèle, on en était satisfait et on lui prescrivait de faire des propositions au général « dont les talens, la conduite et la réputation lui ont depuis longtemps acquis l'estime de Sa Majesté, qui désire faire une acquisition aussi utile. »

« S'il les accepte, disait Romanzoff, vous l'engagerez à se rendre au plus tôt en Russie, en l'assurant qu'il y sera très bien reçu et retrouvera dans la bienveillance de Sa Majesté de quoi justifier la confiance qu'il montrera. S'il vous propose des conditions, vous voudrez bien me les transmettre sans délai et je n'en mettrai aucun à vous faire parvenir la réponse de notre auguste Maître. »

Ces ordres parvinrent à Daschkoff, le 24 février 1813. Sa réponse, en date du même jour, témoigne de son émoi, provoqué moins encore par l'importance de la mission qu'on lui confiait et dont il promettait de s'acquitter, que par une lettre de Moreau, datée de Philadelphie, qu'il venait de recevoir et qui semblait devoir la lui faciliter. Cette lettre, dont il envoyait à Romanzoff la copie en chiffres, Moreau la lui avait écrite après en avoir reçu une de Rapatel. Celui-ci lui mandait de Riga, le 26 octobre, que l'accueil du Tsar avait dépassé ses espérances et qu'il resterait à jamais reconnaissant de tant de bontés, qui tiraient un plus grand prix des éloges prodigués par ce prince à Moreau, au cours de ses conversations. Tout échauffé par ces éloges, Moreau chargeait Daschkoff d'en rendre grâces à son maître. Puis, s'inspirant des détails que lui donnait Rapatel sur les péripéties de la campagne où Napoléon venait de voir périr son armée et auxquelles il s'était dérobé par la fuite, il émettait un avis précis et formel sur les moyens les plus sûrs de précipiter la chute du « lâche auteur de tous ces maux. »

« Il est bien malheureux qu'il ait seul échappé au désastre de son armée. Il peut encore faire bien du mal, tant est grand l'ascendant que lui donne la terreur sur les trop faibles et trop malheureux Français. Il n'est pas douteux pour moi qu'il a autant fui ses soldats indignés que les lances de vos cosaques. Les prisonniers en Russie doivent être furieux de ce qui leur est arrivé et ne doivent respirer que vengeance. Si un nombre assez considérable de ces malheureux consentait à être jeté sur la côte de France sous mes ordres, j'ose répondre que Bonaparte

n'y échapperait pas. Mais je me rappelle l'affaire de Quiberon (1) et connais la précaution qu'il faut prendre pour l'éviter. Il est nécessaire que les chefs se compromettent vis-à-vis du tyran de l'Europe, en le demandant eux-mêmes. Je ne me hasarde à vous parler avec cette franchise que d'après ce que Rapatel m'a mandé du résultat des audiences qu'avait bien voulu lui accorder l'Empereur de Russie. »

Nous voilà bien loin du Moreau de 1807, qui refusait d'entrer au service d'un pays en guerre avec la France. Pour la première fois, on le voit manifester le désir de rompre avec son inactivité et de se jeter dans la mêlée. C'est que, lorsqu'il a senti Napoléon perdu, ses vieilles rancunes et ses anciennes ardeurs se sont réveillées, sans qu'on puisse préciser autrement que d'après ses dires ultérieurs, s'il cherche à se venger ou si, au contraire, il ne veut, comme il l'affirmera, que délivrer sa patrie du fléau le plus funeste. Sous le grand patriote qu'il fut toujours, perce un homme en qui l'exil a lentement obscurci la vision du devoir et qui ne croit pas l'enfreindre en allant combattre sous ces drapeaux étrangers que les Français, qui n'ont pas quitté la France, considèrent comme des drapeaux ennemis. Il ne rêve encore, il est vrai, que de marcher à la tête d'une armée de Français et il ne prévoit pas que la voie où il s'est engagé est trop glissante pour qu'il puisse s'y arrêter à son gré.

ERNEST DAUDET.

(1) On sait que les organisateurs de l'expédition de Quiberon commirent l'insigne folie de recruter une partie de leur armée parmi les prisonniers français internés en Angleterre. Une fois débarqués, ces royalistes improvisés allèrent grossir les troupes du Directoire et contribuèrent ainsi à l'écrasement des émigrés,

LES CONGRÈS SOCIALISTES

DE MARSEILLE ET DE TOULOUSE

Les Congrès de la Confédération Générale du Travail à Marseille et des Socialistes unifiés à Toulouse empruntent aux événemens une importance exceptionnelle. Jadis, nul ne prêtait attention aux assemblées purement ouvrières. Le plan de Constitution de la C. G. T., élaboré à Limoges en 1895, ne rencontrait que des incrédules. Les premiers essais de mobilisation des travailleurs, organisés et enrégimentés dans leurs syndicats, resserrés en une armée toujours grossissante par la Confédération générale du travail, surprirent et effrayèrent Paris, le 1^{er} mai 1906. Tout récemment, les événemens de Draveil, la bataille rangée de Villeneuve-Saint-Georges, la tentative avortée de grève générale, sur le modèle des grèves italiennes, illustraient de façon saisissante l'étude que M. Paul Leroy-Beaulieu publiait ici même (1), sur le *Syndicalisme, la Confédération, et les Réflexions sur la violence* de M. G. Sorel. Le syndicalisme ouvrier commence à éclipser, par ses méthodes originales, le socialisme parlementaire. Entre les deux, il existe la même différence qu'entre un discours de M. Jaurès et le geste de M. Pataud, plongeant dans les ténèbres la Ville lumière, — qu'entre le verbe et l'action.

1. Voyez la *Revue* du 1^{er} août.

I. — LES SYNDICALISTES AU CONGRÈS DE MARSEILLE

Le dixième Congrès confédéral a siégé à Marseille du 5 au 10 octobre, sous le coup d'une récente défaite, de l'instruction poursuivie contre les principaux chefs et des menaces de dissolution de la Confédération engagée dans des voies illégales, contraires à ses buts purement corporatifs. Ce Congrès était appelé à décider si les syndicats modérés et pondérés, tenus en échec par un mode de scrutin qui semble assurer la prépondérance des agités, parviendraient à secouer le joug des syndicalistes révolutionnaires et des anarchistes responsables. La question intéressait ouvriers et patrons et passionnait tous les partis : les employeurs, exposés à des grèves que les émissaires du Comité confédéral transforment en émeutes, et menacés du sabotage; les gouvernans, qui ne voient pas sans appréhension des fonctionnaires, des sous-agens des postes, des instituteurs, se joindre aux ouvriers de l'État, des arsenaux, des tabacs, etc., incorporés à la Confédération : les francs-maçons, ces nouveaux jacobins, inquiétés, dans leur domination, par ce nouvel hêbertisme; les socialistes unifiés eux-mêmes, compromis devant le corps électoral et devant la Chambre par la violence des grévistes, par le prosélytisme des antipatriotes, les journaux meurtriers, les affiches incendiaires qu'ils n'osaient désavouer. Tous souhaitaient un changement de système et de dynastie au bureau confédéral. Au sein même de la Confédération, de grandes fédérations réformistes, la plus intelligente par profession, celle du Livre, que M. Keüfer dirige sur le modèle du Trade-unionisme, le syndicat des chemins de fer, qui a pour secrétaire M. Guérard, organisaient des referendums contre le principe de la grève générale, préconisée par la C. G. T. Grâce à cette consultation préalable, ils se flattaient de peser sur les décisions du Congrès. M. Jaurès, dans *l'Humanité*, apportait à cette entreprise le feu de son éloquence. Sans rompre ouvertement en visière aux syndicalistes de gauche, il demandait que la grève qui exige le concours de tous les ouvriers et qui les atteint tous, fût décidée à leur universel suffrage, comme s'il était aisé d'obtenir en France la soumission des minorités ! Mais il dut interrompre brusquement une campagne impopulaire chez les militants, parce qu'elle impliquait un blâme indirect des meneurs captifs, et pouvait fournir des argumens à leurs juges.

M. Guesde se montrait plein d'espoir. « C'est le Congrès de Marseille, lisait-on dans son journal, qui doit manœuvrer le gouvernail, et faire évoluer le navire confédéral vers de calmes horizons; » et M. Clemenceau, par son discours du Var, répondait à ceux qui pressaient le gouvernement d'en finir avec la C. G. T. : « Au lieu de porter la main sur ce commencement d'organisation ouvrière, il nous paraît plus politique et, pour tout dire d'un mot, plus républicain, de permettre à la majorité de rétablir elle-même sa puissance, par la simple vertu d'un scrutin normal qui fera rentrer dans l'ombre une minorité de dictateurs sans mandat. De nombreux signes nous permettent de prévoir que ce jour n'est pas éloigné. » Le Congrès de Marseille ne devait pas justifier cette confiance, du moins pour le présent.

Après le salut obligé aux camarades emprisonnés à Corbeil, Griffuelhes, Pouget, Yvetot, Bousquet, etc., et l'indignation manifestée au gouvernement persécuteur, les deux partis se livraient la première bataille sur le rapport du Comité confédéral : il s'agissait d'approuver ou de désavouer une tactique qui venait de conduire à un désastre.

Ce rapport nous renseigne sur le recrutement et le budget de la C. G. T., c'est-à-dire des Fédérations et des Bourses du travail qui la composent. Depuis le Congrès d'Amiens, en deux ans, avec des gains et des pertes, les Fédérations se sont accrues de plus de 90 000 membres : de 203 273 elles se sont élevées à 294 398 cotisans. Les révolutionnaires en tirent argument en faveur de leur propagande, qui, disent-ils, augmente l'armée syndicale. Des syndicats de paysans, encore en nombre infime, se sont fait inscrire : travailleurs agricoles du Midi, bûcherons, métayers, fermiers des landes, etc. L'appoint le plus considérable, en qualité et en quantité, est venu du « détournement des mineurs, » opéré par la Confédération, au lendemain de l'échauffourée de Draveil. L'accession des mineurs à la C. G. T. ne lui apporte pas seulement un fort appoint de 25 000 membres. Sans qu'on puisse décider si la majorité doit être rangée du côté des réformistes ou des révolutionnaires, c'est parmi les travailleurs de la mine que la proportion des syndiqués est la plus forte : rompus aux grèves, ils peuvent les soutenir longtemps, à cause du coin de terre qu'ils cultivent. Une grève générale n'aurait pas d'auxiliaires plus indispensables : les usines et les transports se trouvent à leur merci.

La seconde branche de la Confédération, les Bourses du travail, sont passées, en deux ans, de 135 à 157. Elles groupent, dans une même ville, les syndicats des métiers les plus divers : en ces milieux surchauffés, les intérêts corporatifs, le placement des ouvriers assigné à leur fonctionnement, passent à l'arrière-plan. Elles deviennent des foyers d'agitation intensive. Nombre de municipalités ont dû leur retirer les locaux et les subventions, ou en expulser les syndicats affiliés à la C. G. T.

Passons aux finances : on sera frappé de l'exigüité des ressources. Les Fédérations ne versent à la Confédération que 27 339 fr. ; les Bourses, 16 399 fr. La caisse des grèves ne dépasse pas 23 801 fr. 85 ; celle de la propagande 5 189 fr. 80 ; celle de la grève générale, 5 034 fr. 95 ; c'est la révolution au rabais ! Quel contraste entre cette pénurie, et la richesse des *Trade Unions* anglaises et des *Gewerkschaften* allemandes, qui se chiffrent par millions ! Mais les syndicalistes français estiment que l'élan de haine et de révolte est en raison inverse des intérêts mutualistes. Ils veulent avoir sous la main des syndicats pauvres pour en faire des syndicats insurgés.

Le rapport énumère les hauts faits accomplis par les militants depuis le Congrès d'Amiens ; réponse, au Sénat, sur le projet des retraites ouvrières, ce piège dressé sous les pas des travailleurs ; lettres et affiches de protestation contre l'emprisonnement des militants, à la veille du 1^{er} mai ; meetings indignés au lendemain des massacres de Narbonne et de Raon-l'Étape ; imprécations contre le procès intenté devant les assises, aux douze camarades choisis arbitrairement parmi les soixante-sept signataires de l'affiche *Gouvernement d'assassins*. jusqu'aux dernières aventures, la grève des terrassiers, la tuerie de Ville-neuve-Saint-Georges.

Devant le Congrès, cette politique a été blâmée avec sévérité, avec courage, par le réformiste Renard, au nom de la Fédération du textile. Il a déchaîné une tempête en s'écriant qu'il était honteux de livrer à *quelques fous* des gens qui remplissent leur devoir dans les organisations. Selon l'expression d'un autre délégué, « on n'avait fait que conduire les camarades à l'abattoir. » Mathieu, des terrassiers, déclare, au contraire, qu'après le massacre, les camarades sont plus animés au combat que jamais. Sergent proteste, au nom de la minorité révolutionnaire des typographes, contre le referendum réformiste organisé en désaveu des

victimes de Clemenceau, par Keifer « le vieux bonze positiviste qui dirige pour notre malheur la Fédération du Livre. » Luquet, qui remplace Griffuelhes au bureau confédéral, reproche à Renard de prêcher la prudence. « On veut rendre le Comité responsable des massacres : il fut entraîné malgré lui. C'est le gouvernement de la bourgeoisie qui en porte le poids. » *Pas de prudence!* quel langage dans la bouche d'un chef responsable! Signalons toutefois un progrès sur le Congrès d'Amiens, où les grèves avaient été recommandées à titre de « gymnastique révolutionnaire, » comme autant de manœuvres préparatoires à la Grande Journée, au Grand Soir.

Le rapport du Comité confédéral fut approuvé à l'énorme majorité de 917 voix contre 109, premier triomphe pour les révolutionnaires. Ces chiffres toutefois ne reflétaient pas exactement les rapports de force entre la gauche et la droite, à cause du mode de votation, l'objet de la seconde question posée au Congrès.

Les syndicats, dont se composent les Fédérations et les Bourses, sont considérés, d'après les statuts de la C. G. T., comme autant d'unités indépendantes, sans qu'il soit tenu compte du nombre de leurs cotisans : un syndicat de quelques membres pèse autant qu'un autre syndicat qui en comprend des milliers, en vertu de ce principe que les forts ne doivent pas écraser les faibles, et, aussi, parce que l'importance des syndicats, dans une grève générale, ne dépend pas du nombre de leurs adhérens, mais de leur profession, plus ou moins susceptible de désorganiser les services publics. Il en résulte que les syndicats ne représentent pas numériquement l'opinion des syndiqués. Aussi les réformistes réclament-ils la représentation proportionnelle qui leur assurerait, pensent-ils, la direction de la C. G. T. Ils proposaient de soumettre la question par voie de *referendum* à tous les syndiqués. A la majorité d'un tiers, le Congrès décidait de s'en tenir au *statu quo*.

La représentation proportionnelle apporterait elle, d'ailleurs, à l'heure présente, un changement dans le personnel dirigeant de la C. G. T.? Il est permis d'en douter. La plupart des fédérations réformistes comptent des minorités assez fortes : le même système proportionnel devrait être appliqué à l'intérieur de chaque syndicat. Les tendances modérées et exaltées se balanceraient à peu près, dans l'ensemble, en inclinant toutefois en faveur de ces dernières.

L'*antimilitarisme*, corollaire obligé de la grève générale, et l'*attitude de la classe ouvrière en temps de guerre*, mis ensuite sur le tapis, enflammèrent plus encore que les questions précédentes les passions des congressistes. L'assemblée se transforma sur-le-champ en réunion publique échevelée. L'anarchiste démagogue Broutchoux, de la Fédération des mineurs, celui-là même qui avait fait décrocher le drapeau tricolore de la porte du Congrès, était acclamé par bravade président d'une des séances. Vingt et un discours furent vociférés : les hervéistes s'en donnèrent à cœur joie. Le patriotisme ne trouva pas un seul défenseur. Les orateurs du côté droit se bornèrent à faire remarquer que patriotisme et anti-patriotisme étaient des questions « métaphysiques » qui relevaient de la conscience de chacun, et que l'union et l'organisation de la classe ouvrière, par-dessus les frontières, est un puissant gage de paix. Il s'agit de faire une propagande intense, afin d'empêcher une déclaration de guerre. Celle-ci vient-elle à éclater ? l'attitude à prendre ne dépend plus des syndicats. — La motion proposée par la majorité écarte l'armée des grèves, et recommande aux soldats, comme le devoir le plus impérieux, de ne pas faire usage de leurs armes : sur ce point, il y avait unanimité. Elle déclare, non que les travailleurs sont anti-patriotes, mais qu'en réalité, ils n'ont pas de patrie, et ne connaissent que les frontières économiques, séparant deux classes ennemies, les capitalistes et les ouvriers. La guerre fait diversion aux revendications ouvrières. Il faut instruire les travailleurs afin qu'ils répondent à la déclaration de guerre par une déclaration de grève générale révolutionnaire.

Ce texte a été voté par 681 voix contre 121 et 43 abstentions des délégués mineurs, partisans de la grève générale, mais qui gardaient des scrupules sur l'adjectif *révolutionnaire* ; pour ce mot-là, ils n'avaient pas reçu mandat de leurs commettans. On a voulu voir cependant dans cette résolution du Congrès de Marseille une atténuation marquée de celle, plus provocante dans la forme, du Congrès d'Amiens, un désaveu indirect du *Manuel du soldat*, publié et répandu à des milliers d'exemplaires, sous l'égide de la C. G. T., prêchant la désertion ou l'insoumission même en temps de paix. Peut-être les rédacteurs de la motion du Congrès se sont-ils simplement inspirés de cette prudence dont ils ne voulaient cependant pas entendre parler ?

Au lendemain du Congrès, Merrheim, des métallurgistes,

faisait remarquer qu'un oubli matériel dans la rédaction du manifeste contre la guerre, en dénaturait le sens : il fallait lire grève générale *simultanée*. Malheureusement, sur ce point d'entente internationale, il y a mésintelligence complète entre les syndicats français et étrangers : Griffuelhes en fit l'amère expérience, lors de sa mission à Berlin, au moment où l'affaire du Maroc s'envenimait. C'est en vain qu'il tentait d'entraîner les chefs des syndicats allemands à une démonstration commune contre la guerre. Il fut impoliment éconduit.

Dans le mouvement syndical européen, la C. G. T. fait bande à part. Sans doute nombre de fédérations françaises, mineurs, verriers, etc., prennent part aux congrès internationaux de leurs industries respectives ; mais la C. G. T. s'est abstenue d'envoyer des délégués aux deux dernières conférences internationales des secrétaires des syndicats centralisés, allemands, anglais, belges, etc., à Amsterdam et à Christiania, bien qu'elle s'y rattache nominalemeut et paie sa contribution. Ces conférences, quel scandale ! ne s'occupent en effet que de questions corporatives, et la C. G. T. émet la prétention, toujours repoussée, que la Conférence inscrive à son ordre du jour *la Grève générale et l'anti-militarisme*. En termes plus enveloppés qu'à Amiens, le Congrès de Marseille renouvelle cette condition, et enjoint en même temps au Comité confédéral d'inviter le bureau intersyndical à créer des congrès internationaux du travail. Ce n'est pas par la porte des Congrès socialistes que les syndicalistes veulent se mettre en contact avec leurs camarades des autres pays. Les délégués de la C. G. T. se chargent de donner à cette internationale vraiment ouvrière, si jamais elle se fonde, une impulsion révolutionnaire.

Battus sur toutes les questions, les réformistes n'ont emporté de Marseille qu'une fiche de consolation, dont ils attendent une revanche. Les efforts accomplis ces dernières années par le patronat en vue de constituer de puissans organismes de résistance, entraînent les ouvriers à la centralisation, aux dépens du caractère fédéraliste qui distingue le syndicalisme français. Afin d'accroître la concentration des forces ouvrières, il a été décidé que les fédérations de métiers devaient se fondre dans les fédérations d'industrie. Si le mouvement se généralisait, la C. G. T., au lieu de comprendre une soixantaine de fédérations, se réduirait à une douzaine. Dès lors, la représentation propor-

tionnelle s'imposerait. Un syndicat de coiffeurs de quelques milliers de membres ne pourrait plus contre-balancer une fédération de dix mille métallurgistes. Pourvue, sinon encore de capitaux, du moins de cotisations plus considérables, ces grandes organisations choisiraient des chefs responsables. Difficiles à manœuvrer, désireuses de calme et de conservation comme toutes les institutions trop massives et trop compliquées, les fédérations seraient-elles perdues pour le syndicalisme révolutionnaire? Ce sont les faibles contingens qui, d'ordinaire, engagent les hostilités. Les gros bataillons suivent.

Nous avons essayé de débrouiller les discussions confuses de ce Congrès, qui prouve à quel point la tradition révolutionnaire hante nombre d'ouvriers français. Quel contraste, lorsqu'on les compare aux classes ouvrières des autres nations industrielles! A Marseille, comme toujours, les questions purement économiques, le *lock out*, les *assurances*, la *journée de huit heures*, ont été expédiées sans discussion, au pas de course.

La cause du réformisme a été défendue par les meilleurs orateurs. Les discussions sans ampleur sont restées sans portée. La victoire du Comité confédéral reste certaine. Il n'est pas probable que sa direction, ses tendances puissent être facilement enrayerées. Sans doute des réformistes tels que M. Guérard ont parlé après le Congrès de demi-retraite, de scission morale. Ils n'iront pas jusqu'à la déchirure complète, qui s'accomplirait pareillement dans leur fédération et sèmerait la division dans les forces ouvrières. La caractéristique du Congrès de Marseille c'est qu'il n'y a plus été question, comme à Bourges et à Amiens, d'engager les hostilités; après l'expérience des derniers engagements, il s'agit de fortifier, de concentrer les troupes de combat.

II. — LES SOCIALISTES UNIFIÉS AU CONGRÈS DE TOULOUSE

Au lendemain même du Congrès de Marseille, les socialistes unifiés se réunissaient à Toulouse, du 15 au 17 octobre. Entre le personnel de ces deux états-majors, quelle opposition, quel contraste! A Marseille ne siégeaient que des ouvriers syndiqués. Sans doute des « intellectuels, » des syndicalistes sans syndicats, s'agitaient dans la coulisse, voire peut-être dans le trou du souffleur. Mais les membres officiels de la C. G. T. se composent d'un cordonnier, de deux coiffeurs, d'un boulanger, d'un élec-

tricien, d'un employé, d'un métallurgiste, etc., devenus agitateurs, journalistes, fonctionnaires de syndicats: au contraire, à Toulouse, siégeaient un ancien professeur de philosophie, un ancien élève de Stanislas, un ingénieur, des médecins, des avocats, des propriétaires, des rentiers, voire des patrons, de gros et petits bourgeois. Pour les premiers, le syndicalisme, c'est la vie ouvrière de tous les jours: pour les seconds, le socialisme n'est qu'une opinion, une cause, un idéal dont leurs habitudes, leur mode d'existence est la négation forcée. Ce sont deux mondes.

Au début les politiciens socialistes, séparés en sectes rivales, avaient cherché à s'emparer du mouvement syndical et semé la division dans les rangs ouvriers; des ambitieux, sortis des rangs de la bourgeoisie, s'apprétaient à le trahir. Puis, lorsque les socialistes partagèrent le pouvoir avec les radicaux, ils endossèrent l'impopularité du maintien de l'ordre sur les champs de grève: aucune entente n'était possible. Mais l'effondrement du Bloc, la politique de résistance au ministère Clemenceau, l'alliance des radicaux non socialistes et des progressistes, rendaient nécessaire un accord dont les socialistes, à vrai dire, étaient seuls à faire les avances et les frais. M. Jaurès ouvrait aux syndicalistes de toute école une tribune dans *l'Humanité* et, avec son habituelle mansuétude, d'ailleurs très politique, il laissait non seulement critiquer, mais provoquer ses amis, les socialistes parlementaires, sans que lui-même fût épargné.

La croissance si rapide de la C. G. T. renverse les rôles. Ce sont les syndicats qui, tout en ignorant systématiquement le parti socialiste, imposent désormais leur direction, leurs mots d'ordre aux Congrès socialistes. Tandis que la Confédération grandit à vue d'œil, le parti socialiste semble arrêté dans sa croissance, atteint de rachitisme. Le rapport du Conseil national au Congrès de Toulouse nous apprend que le parti socialiste unifié, avec ses 56 000 membres, n'a gagné, d'une année à l'autre, que quelques milliers d'adhérents. Sauf deux Fédérations, celles du Nord et de la Seine, qui groupent, la première 10 000, la seconde 8 000 cotisants, ses organisations départementales ne dépassent guère l'importance de comités électoraux permanents. L'avarie rouge sur ses finances. La cotisation des cinquante députés, prélevée sur leurs quinzante mille francs, suffirait à constituer un budget sortable. Mais et impôt sur le revenu rentre à grand peine dans la caisse collectiviste, malgré les objurgations de

M. Camélinat, ancien directeur de la Monnaie sous la Commune, financier du parti, et de M. Delory, qui menace de rendre les clefs d'un coffre-fort à moitié vide. A l'exception de *l'Humanité*, les journaux végètent.

A la veille du Congrès de Toulouse, la situation dans le parti unifié était aussi confuse que celle de la Confédération avant celui de Marseille. De même que les Confédérés étaient sous le coup de leur récente défaite de Villeneuve-Saint-Georges, de leur grève générale avortée, le parti socialiste portait les cicatrices des élections municipales. La plupart des grandes villes, des cités industrielles, avaient été reconquises de haute lutte par leurs adversaires. L'antipatriotisme tapageur des syndicalistes et des hervéistes était pour une part dans cette débâcle.

Tout unifié de nom que fût le parti, les sectes étaient loin d'avoir désarmé. Les tendances contradictoires se heurtèrent au Congrès de Toulouse, qui avait inscrit à son ordre du jour : *l'Action générale du parti*. A son extrême droite, le Congrès ne comptait qu'un seul partisan de l'entente étroite avec les radicaux, M. Breton, député du Cher. M. Breton ne peut se consoler de la mort du Bloc : chaque jour il apporte sur sa tombe une couronne funéraire, chaque jour il prie avec ferveur pour sa résurrection. M. Breton n'a pas d'objection à l'action directe, si elle doit se borner à exercer une pression sur des Chambres récalcitrantes. Mais une grève générale exige le concours de tous les prolétaires : qu'est-ce qu'une grève sans grévistes ? Qu'on aille jusqu'à l'insurrection si l'on veut, mais à la condition qu'on mette entre les mains des ouvriers d'autres armes que des revolvers de 3 fr. 50 contre les canons de 75 millimètres. — Un autre député socialiste, M. Varenne, n'éprouve certes pas la nostalgie du Bloc, il en a fait son deuil. La *discipline républicaine* lui suffit, elle implique *l'action parallèle* avec les radicaux de gauche, sans qu'il soit besoin de marcher en inséparables la main dans la main.

Les guesdistes au contraire estiment que les députés socialistes doivent se tenir isolés de tous les partis bourgeois, indistinctement. Leur attitude intransigeante au Palais-Bourbon doit rappeler celle des Irlandais à la Chambre des communes : ils attendront patiemment qu'ils aient obtenu la majorité. Quant aux ouvriers, ce qui leur importe par-dessus tout, c'est la production industrielle intense, et par conséquent l'ordre.

M. Guesde est l'ennemi juré du syndicalisme révolutionnaire, des grèves violentes, de toute prédication d'indiscipline, d'antipatriotisme : qu'on soit prêt à marcher aux frontières avec l'ardeur des volontaires de 93, pour le salut de la Révolution qui ne doit éclater qu'au lendemain de la victoire; qu'on chasse impitoyablement du parti les anarchistes et les hervéistes qui le mènent à la ruine. Telle est en substance la doctrine de M. Guesde que vinrent soutenir partiellement à la tribune ses disciples, son légat M. Rappoport.

Si M. Guesde, du fond de sa retraite, est le pape du parti socialiste, M. Vaillant, dépositaire de la tradition blanquiste, en est l'empereur secret. Contre les possibilistes partisans de la *discipline républicaine*, M. Vaillant ne connaît qu'une seule discipline, la discipline socialiste. Contre les guesdistes, il estime qu'il faut donner, *dès à présent*, à la politique son maximum d'action. S'il ne croyait pas à l'œuvre parlementaire, il rougirait de siéger à la Chambre. L'action parallèle essentielle n'est pas du côté des radicaux, mais des révolutionnaires, qu'ils s'intitulent hervéistes ou syndicalistes, du côté surtout de la C. G. T. à laquelle il faut laisser sa pleine autonomie.

Puis ce fut le tour de M. Lagardelle, intellectuel de marque, directeur du *Mouvement socialiste*, qui a réuni en un corps de doctrines étroitement liées, en un syndicalisme spécifique, les pratiques et les aspirations représentées par la C. G. T. Avant lui, un ex-polytechnicien, M. G. Sorel, qui se tient à l'écart des partis, dans une brochure, *l'Avenir des Syndicats*, dans *les Réflexions sur la violence*, analysées par M. Paul Leroy-Beaulieu, plus récemment dans *les Illusions du progrès*, envisage le syndicalisme par le côté éthique, auquel il attribue une importance aussi essentielle qu'à l'habileté technique. D'après lui, les syndicalistes doivent former une élite imbue de la morale austère et belliqueuse des Puritains auxquels la bourgeoisie anglaise doit sa grandeur. Pour cette raison, il faut rompre à tout jamais avec les politiciens régnans, qui, sous couleur de socialisme démocratique, de démocratie égalitaire, ne visent qu'à asservir et à corrompre la classe ouvrière, en vue d'assurer à perpétuité leur domination de jouisseurs. M. Lagardelle envisage seulement l'action politique et économique du syndicalisme. Le syndicalisme ne vise pas à s'emparer de l'État, comme le veulent les socialistes, qui ne songent qu'à fortifier l'État, en lui

assurant tous les monopoles, en concentrant entre ses mains toutes les richesses de la société, en réglementant la production sous la surveillance d'une armée de fonctionnaires. Le syndicalisme, tout à l'antipode, bien loin d'« étatiser » la société, prétend dissoudre la centralisation bureaucratique, et fédéraliser, syndicaliser les services publics, les industries privées, établir une nouvelle féodalité où l'école appartiendrait aux syndicats d'instituteurs, la poste aux postiers, les chemins de fer aux ouvriers de chemins de fer, les théâtres aux acteurs, etc., etc. Que deviendraient dès lors l'intérêt, le contrôle, la sauvegarde de la nation sur ses serviteurs, groupés en associations privilégiées de seigneurs et maîtres? M. Lagardelle néglige de nous en instruire. Puisqu'il s'agit de détruire l'État, au lieu d'accroître et d'étendre ses attributions jusqu'à englober toute l'activité sociale, les syndicalistes se placent hors de sa légalité : à la conquête des pouvoirs publics par le bulletin de vote ils opposent l'anéantissement des pouvoirs publics par la grève générale. L'émancipation du prolétariat deviendra ainsi l'œuvre des prolétaires eux-mêmes. Le parti socialiste a joué un rôle historique : qu'il borne son action dans le présent à assurer au prolétariat le plus de libertés possible ; il sera superflu dans l'avenir. — M. Lagardelle étonna fort nombre de socialistes au Congrès : ils n'avaient jamais entendu parler de toutes ces choses.

Enfin M. Jaurès vint concilier toutes les théories et toutes les tactiques. Il tint le Congrès en haleine pendant près de cinq heures d'horloge. Son discours, au dire de ses admirateurs, compte parmi ses plus remarquables « performances. » Il parlait à Toulouse sous son ciel natal et sur son terroir. L'espace et la patience nous manquent pour résumer cette encyclopédie, cette *Somme* du socialisme pénétrée d'éclectisme à la manière surannée de Cousin, unissant les contraires, thèse, antithèse et synthèse, selon la méthode de Hegel. La résolution présentée au Congrès par M. Jaurès s'inspire à la fois du syndicalisme et du socialisme, de tous les socialismes. Le parti vise à exproprier la société capitaliste, à lui substituer le collectivisme et le communisme, à développer et à accroître les forces productives ; il est réformiste et révolutionnaire à la fois ; en tant que parti de réforme, il reconnaît la légalité bourgeoise, en tant que révolutionnaire, il la nie. Il emploie pour atteindre son but les tactiques les plus opposées : tous les moyens lui sont bons, l'ac-

tion directe, la grève générale, pourvu que les ouvriers soient suffisamment nombreux et organisés, — voire l'insurrection, si elle est opportune. La révolution, toutefois, ne serait que le prélude de l'évolution. M. Jaurès admet la théorie syndicaliste des élites; mais, quelle que soit l'utilité de celles-ci, elles ne peuvent rien si elles négligent le peuple entier; syndicalisme et démocratie, au lieu de s'opposer, s'impliquent. De là l'impérieuse nécessité de conquérir la puissance politique par l'action électorale. L'unité du parti socialiste, dans cette œuvre à accomplir, demeure indestructible.

Après d'interminables débats au sein d'une commission, ce chef-d'œuvre d'ambiguïté et d'équivoque était acclamé, au milieu d'un tonnerre d'applaudissemens, à l'unanimité du Congrès, à l'exception d'une voix, celle de M. Breton, qui seul avait surnagé dans ce déluge d'éloquence, désespérément attaché à la branche pourrie du Bloc.

Si l'on admettait avec M. Jaurès que les oppositions de théorie et de tactique ne représentent dans le parti qu'une simple division du travail, convergeant au même but final, toutes les sectes, possibiliste, guesdiste, blanquiste, syndicaliste, hervéiste, pourraient se justifier de l'avoir votée: en réalité, ces conceptions se nient et ces mêmes sectes, en votant la motion de M. Jaurès, se sont infligé le démenti le plus cruel. Elles jugent si bien que leurs tendances se détruiraient les unes les autres, qu'elles étaient venues au Congrès de Toulouse avec le ferme propos de s'exclure réciproquement du parti socialiste. Les syndicalistes et les hervéistes avaient chassé deux possibilistes et un guesdiste de la Fédération de la Seine. Les guesdistes à Toulouse exigeaient les têtes des hervéistes et des anarchisants. Ces demandes d'exclusion ne pouvaient, après ce vote unanime, être maintenues; mais les réconciliés n'en demeurent pas moins des ennemis mortels.

Aux yeux de quiconque connaît l'histoire du parti socialiste en France, qui n'est que scissions et déchiremens, M. Jaurès peut s'enorgueillir du résultat, plus apparent que réel, obtenu par lui; il peut s'écrier: « Le socialisme unifié, c'est moi. » Ce surprenant, ce touchant accord est plutôt l'œuvre de M. Clemenceau qui, en séparant les radicaux des socialistes, unit étroitement le parti menacé à l'approche de la campagne électorale.

C'est un fait significatif que le tour de prestidigitation ac-

compli par M. Jaurès remplit de joie les combistes. Tandis qu'un socialiste de droite, M. Étienne Buisson, signale la responsabilité qu'encourt M. Jaurès par l'équivoque préméditée d'un langage que ses vastes auditoires peuvent interpréter dans tous les sens, « même dans celui qui est favorable aux tentatives de grève les plus dangereuses pour le prolétariat ouvrier, » M. Lafferre, commandeur des francs-maçons, estime que M. Jaurès enterre la grève générale, tant il y met de précautions et de conditions. Après s'être déclarés, à leur récent Congrès de Dijon, à demi convertis au collectivisme, les radicaux socialistes répondent avec empressement à l'appel de M. Jaurès, quand il déclare à Toulouse que les socialistes savent faire néanmoins une différence entre leurs adversaires, qu'ils ne confondent pas les partis de réaction avec une *honnête* démocratie radicale (celle des Combes, des Pelletan, des André). Le Bloc est mort, c'est entendu, mais la *discipline républicaine*, l'*action parallèle* ne suffisent-elles pas à toutes les ententes, à toutes les compromissions? Et ainsi appuyé sur sa droite par l'armée combiste, sur sa gauche par la Confédération, M. Jaurès, à la tête de sa phalange macédonienne, marche sur M. Clemenceau.

Dans sa lutte contre les socialistes, M. Clemenceau a le pays avec lui. Les socialistes, si restreints en nombre, ne sont forts que des divisions de leurs adversaires. L'éclatante leçon qui se dégage des Congrès de Marseille et de Toulouse, pour tous ceux qui croient que la civilisation est inséparable de la propriété privée, que tout progrès social, dans nos sociétés si complexes et si agitées, a pour condition première l'ordre légal et la sécurité extérieure, c'est la nécessité de s'unir comme en Allemagne, comme en Suisse, contre l'ennemi commun. Le voudront-ils? Le pourront-ils? Qui vivra verra.

J. BOURDEAU.

REVUE LITTÉRAIRE

M. ANATOLE FRANCE CHEZ LES PINGOUINS

A peine a-t-il achevé de publier la *Vie de Jeanne d'Arc*, voici que M. Anatole France nous donne l'*Ile des Pingouins* (1). C'est encore un livre d'histoire, mais de caractère assez différent. Au lieu de raconter les événemens eux-mêmes, l'auteur nous les présente sous un léger voile d'allégorie : au lieu d'évoquer les acteurs du passé dans leur vivante ressemblance, il leur substitue des personnages imaginaires qui sont leurs proches parens. La méthode a, paraît-il, été déjà employée, et justement chez les Pingouins. L'un des leurs, Jacquot le philosophe, avait composé « une sorte de récit moral dans lequel il représentait d'une façon comique et forte les actions diverses des hommes : il y mêla plusieurs traits de l'histoire de son propre pays. Quelques personnes lui demandèrent pourquoi il avait écrit cette histoire contrefaite et quel avantage, selon lui, en recueillerait sa patrie. — Un très grand, répondit le philosophe. Lorsqu'ils verront leurs actions ainsi travesties et dépouillées de tout ce qui les flattait, les Pingouins en jugeront mieux, et peut-être en deviendront-ils plus sages. » L'histoire a la manière de Jacquot le philosophe et de M. Anatole France est donc une variété du conte philosophique. Le genre a depuis longtemps conquis ses titres de noblesse littéraire. Il a été illustré par d'authentiques chefs-d'œuvre : on lui doit *Gargantua* et aussi les *Voyages de Gulliver* ; et pour la postérité Voltaire est moins l'auteur du *Siècle de Louis XIV* que celui de *Candide*. Il ne

1. *Ile des Pingouins*, par M. Anatole France, 1 vol. in-18. Calmann-Lévy.

s'adresse qu'à une élite de lecteurs, à ceux qui peuvent briser l'os et pénétrer jusqu'à la substantifique moelle. Genre difficile, au surplus, et qui ne supporte pas la médiocrité : on y est excellent ou détestable. Pour y réussir ce n'est pas assez d'avoir une philosophie, si l'on n'est doué encore de cette imagination plastique qui prête à des êtres irréels le relief et la couleur de la vie. Il faut faire penser et faire rire, être tout ensemble profond et gai, joindre à l'audace de la pensée certaines hardiesses de langage et crudités de plaisanterie qui sont ici de rigueur. M. Anatole France est aujourd'hui à peu près le seul écrivain qu'une telle tâche ne dût pas décourager.

La critique a souvent sur les auteurs une influence, utile ou fâcheuse, mais, en tout cas, plus grande qu'ils ne veulent en convenir. « Au *Cid* persécuté *Cinna* dut sa naissance... » *L'île des Pingouins* doit peut-être la sienne aux objections que provoqua la *Vie de Jeanne d'Arc*. M. France les relève, dans sa *Préface*, non sans vivacité. Il passe en revue, d'un œil sévère, la légion de ses censeurs. Voici les érudits qui projetèrent de l'étouffer sous l'amoncellement de leurs fiches multicolores. Voici les paléographes, enragés qu'un écrivain se soit permis d'extraire des documens un peu de vie et de vérité, au lieu de publier comme eux les textes purement et simplement. Eux aussi, les historiens se sont ligués contre ce gêneur, ignorant des usages et qui venait gêner le métier. Pourquoi n'en a-t-il pas usé comme les camarades et tout bonnement copié ses prédécesseurs ? L'estime des personnes graves est à ce prix, et aussi la sympathie du public. « Le lecteur n'aime pas à être surpris. Il ne cherche jamais dans une histoire que les sottises qu'il sait déjà. Ne tentez pas de l'éclairer, il criera que vous insultez à ses croyances ! » De telles maximes attestent quelque rancœur. A des juges, dont il n'accepte pas le verdict, M. France ne pouvait donner la satisfaction de l'avoir converti ; mais il pouvait s'offrir à lui-même le plaisir de les contrister. Son livre nouveau est cette pierre de scandale.

Dans ces quatre cents pages, d'une lecture facile. M. France a fait tenir toute l'histoire de l'humanité, depuis les premiers temps de l'ère chrétienne jusqu'à nos jours, et au delà : rien de moins, en vérité. Cela commence à l'époque où les pingouins, que saint Maël avait baptisés par erreur, furent métamorphosés en hommes. Pourquoi les pingouins plutôt que d'autres volatiles ? Parce que, vus d'un peu loin, ils ont un air de gravité quasiment sénatoriale : et parce que l'organisation sociale atteint chez eux à une perfection que nos économistes les plus avertis s'accordent à leur envier. L'assimilation n'a donc pour

notre espèce rien que d'honorable. Les chapitres relatifs aux « temps anciens » nous font assister à la genèse des principes sur lesquels reposeront les sociétés; et nous oyons conter tout à loisir la véridique histoire du dragon d'Alca, terreur des alentours, qui fut dompté par une vierge sacrée. Du Moyen Age et de la Renaissance nous passons tout de suite à la Révolution française, caractérisée par la violation des sépultures de Saint-Denis et le pillage des chasses. Des conquêtes napoléoniennes, nous sautons au boulangisme et à l'affaire Dreyfus, qui devient « l'affaire des quatre-vingt mille bottes de foin » pour le vol desquelles a été condamné un innocent, le capitaine Pyrot. Le régime actuel est symbolisé par une aventure qui a pour centre le « sofa de la favorite. » Insensiblement nous entrons dans les « temps futurs. » Le machinisme et l'industrie rendront alors le monde parfaitement inhabitable : le salut nous viendra des anarchistes qui feront sauter les capitales. Où se dressaient naguère les villes orgueilleuses, s'étendront des champs incultes. Peu à peu des laboureurs les défricheront; ils y bâtiront des villages, qui deviendront des villes; et tout recommencera : c'est « l'histoire sans fin. » — Comme on le voit, dans ce rapide voyage à travers les siècles des siècles, M. France ne s'astreint pas à être complet, et il brasque les transitions. Une critique sourcilieuse lui reprocherait aisément le manque de proportions. Mais ne serait-ce pas une assez vaine chicane? *L'Île des Pingouins* est bâtie sur le plan de *la Légende des Siècles*, où l'on sait qu'il y a de fortes lacunes. Qu'il soit poète comme Victor Hugo, ou satirique comme M. France, le littérateur a le droit de choisir dans l'histoire les épisodes qui lui paraissent évoquer le mieux chaque étape de l'humanité, et de les traiter suivant leur importance relative.

A en juger par les développemens qu'il lui donne, on voit tout de suite que pour M. France l'affaire la plus importante des temps modernes, et même de l'histoire tout entière, est l'affaire Pyrot. On va droit à cette partie essentielle du livre. Une aimable surprise nous y attend. On se souvient, en effet, de l'activité que déploya M. France pendant toute la durée de cette affaire. Avec quelle décision il se rangea du côté où luisaient à ses yeux la justice et la vérité! Avec quelle ardeur il prit part à la bataille! Je ne dis pas que M. France ait changé d'opinion; mais comme son opinion a changé de langage et son langage d'accent! Il n'a certes pas émigré vers l'autre camp; mais, s'il est resté fidèle à ses amis, avec quelle liberté il s'exprime sur leur compte! A l'entendre, les Pyrotins n'avaient pas plus de raisons

de croire à l'innocence de leur client que leurs adversaires n'en avaient de croire à sa culpabilité. Impitoyable pour le ministre de la Guerre et pour les chefs de l'état-major, M. France accommode de la belle façon les plus chauds défenseurs de Pyrot : tel cet astronome enthousiaste et naïf, Bidault-Coquille, qui discourt dans une réunion publique. « Quand il descendit de l'estrade, une grande femme sans âge, tout en rouge, portant à son immense chapeau des plumes héroïques, se jeta sur lui, à la fois ardente et solennelle, l'embrassa et lui dit : « Vous êtes beau. » Il pensa dans sa simplicité qu'il devait y avoir à cela quelque chose de vrai. Il la trouva sublime et la crut belle. C'était Maniflore, une vieille cocotte pauvre, oubliée, hors d'usage, et devenue tout à coup grande citoyenne. » Peu à peu, l'affaire s'achemine vers le succès définitif. « Victorieux, les défenseurs de l'innocent se déchirèrent entre eux et s'accablèrent réciproquement d'outrages et de calomnies. » Et l'astronome Bidault-Coquille, revenu de son premier enthousiasme, désenchanté de Maniflore et de lui-même, retourne à ses astéroïdes... L'état d'esprit de M. France semble être à peu près celui de cet astronome. Il a recouvré l'impartialité qui consiste à mettre amis et ennemis dans le même sac. Il juge de haut les choses, en philosophe dont le regard embrasse le passé et l'avenir de l'humanité. Au surplus, qu'est-ce que tout cela fait à Sirius? On ne peut que féliciter M. France de ce retour à la sérénité. En ces derniers temps, une opinion s'accréditait qui tendait à nous le faire prendre pour un farouche sectaire et un terrible annonciateur du nouvel évangile. Son livre nous rassure. Il a retrouvé le sourire.

L'Île des Pingouins étant, en quelque sorte, le « Discours sur l'histoire universelle » de M. France, il convient de rechercher quelles sont les idées de l'historien sur la marche des sociétés. On voit tout de suite qu'il a un grand ennemi, et que c'est le christianisme. Notre religion est pour lui synonyme d'ignorance, de sottise et de fanatisme. Le bon saint Maël, qui se laisse duper par le diable et qui prend les pingouins pour des hommes, est un parfait imbécile. Nous assistons à une délibération dans le Paradis, à laquelle prennent part tous les plus fameux docteurs, les saint Augustin et les Tertullien, et d'où il appert que dans les affaires du salut la forme et non le fond importe seule. Dieu le père s'y exprime avec cette bonhomie un peu épaisse que lui prêtait volontiers l'ironie de Renan. Une personne d'habitudes joyeuses, qui avait fait le bonheur de tous les bouviers à plusieurs lieues à la ronde, devient, après sa mort, sainte Orbe-

rose, patronne du pays, et ses reliques ne se lassent plus de faire des miracles. Tout cela, pour le dire en passant, n'est pas de fort bon goût. L'historien suit à travers les temps les destinées de l'Église. Il admire que, pendant les siècles de fer du moyen âge, la foi se soit conservée intacte. « Une pratique constante de l'Église contribua sans doute à maintenir cette heureuse communion des fidèles : on brûlait immédiatement tout Pingouin qui pensait autrement que les autres. » L'avènement du libre examen a pour premier résultat de convier catholiques et protestans à des massacres mutuels. La raison, en s'introduisant dans le catholicisme, le transforme ; et, par une pente insensible, la théologie rationnelle mène à la philosophie naturelle. Ainsi finissent les dogmes... M. Anatole France a toujours aimé à jouer avec les vases de l'autel. Il affectionne ces taquineries théologiques qu'il ne dédaigne pas d'emprunter au répertoire un peu suranné du xviii^e siècle.

Aussi bien ce n'est pas seulement l'irrégion voltairienne, c'est toute la « philosophie » de Diderot et même de Naigeon, de Rousseau et même de d'Holbach, que reprend à son compte l'historien des Pingouins. Il excelle à renverser, comme autant de châteaux de cartes, tous les principes sur lesquels repose la société, rien qu'en dénonçant la ruineuse faiblesse de leurs fondemens. Nous parlons de fautes, et de vices et de crimes ; mais c'est la loi morale qui les crée à mesure ; car du temps qu'il n'y avait pas de loi morale on ne pouvait la transgresser ! Cela est l'évidence même. Du jour où l'on s'est avisé de couvrir la nudité de la femme, on a, en inventant la pudeur, fait perdre à l'amour son innocence et déchainé sur le monde le pire des fléaux, la plus exécrable folie. La propriété est fondée sur l'usurpation. « Ce chien est à nous, disaient ces pauvres enfans... » Le geste par lequel un Pingouin plus robuste a fait couler le sang d'un Pingouin plus chétif sur le sol que le malheureux avait cultivé, est, par excellence, le geste sacré : c'est lui qui a créé le droit et fourni une base aux sociétés. Comme le vol change de nature en prenant le nom de propriété, le meurtre s'anoblit en s'appelant la guerre. Quelques silhouettes de conquérans se profilent à l'horizon de la Pingouinie : elles sont, chaque fois, huées comme il convient. Draco le Grand fut plus souvent battu que les autres : « c'est à cette constance dans la défaite qu'on reconnaît les grands capitaines. » Un autre grotesque, Trinceo, qui n'est autre que Napoléon I^{er}, a bien conquis la moitié du monde ; mais, l'ayant conquise, il a dû la rendre, et il a laissé son pays plus pauvre que devant. Et ainsi de suite. Du

livre de M. France, comme de plusieurs entre ses aînés, on tirerait sans peine un manuel du pyrrhonisme, un bréviaire de l'incrédulité, une bible humanitaire. Rien de tout cela n'est assez nouveau pour que nous ayons le droit de nous en montrer fort ébouriffés. Mais est-il encore possible de mettre à ces vieilles sentences des habits pas trop usés? Il ne le semble pas, puisque la subtilité même de M. France y a échoué.

Sceptiques sur tant de points, les philosophes du XVIII^e siècle avaient pourtant une religion : celle du Progrès. C'est ici que M. France se sépare de ses maîtres. Rien n'est sacré pour cet iconoclaste. On pourrait presque dire que si l'historien des Pingouins a un ennemi intime qui est le moyen âge, il a une bête noire et qui est pour lui la bête de l'Apocalypse : c'est la civilisation moderne. Il en parle avec une sorte d'horreur ; il la symbolise par des visions de cauchemar ; il voit en elle l'abomination de la désolation. Il imagine qu'un de ses personnages est allé faire un tour en Amérique : et il dépeint la stupeur de l'infortuné devant les usines géantes, les ponts de fer, les maisons à quarante étages, et autres perfectionnemens dont les indigènes tirent vanité. L'enlaidissement progressif de Paris lui arrache une protestation qu'il faut reproduire en son entier et que, pour notre part, nous voudrions voir afficher sur tous les murs, aux frais des architectes. « J'admire à quel degré de laideur peut atteindre une ville moderne. Alca s'américanise ; partout on détruit ce qui restait de libre, d'imprévu, de mesuré, de modéré, d'humain, de traditionnel ; partout on détruit cette chose charmante, un vieux mur au-dessus duquel passent des branches ; partout on supprime un peu d'air et de jour, un peu de nature, un peu de souvenirs qui restaient encore, un peu de nos pères, un peu de nous-mêmes, et l'on élève des maisons épouvantables, énormes, infâmes, coiffées à la viennoise de coupoles ridicules ou conditionnées à l'art nouveau, sans moulures ni profils, avec des encorbellemens sinistres et des faites burlesques ; et ces monstres divers grimpent au-dessus des toits environnans, sans vergogne... » On aime à trouver dans la bouche de M. Anatole France ces accens d'une juste colère : les ironistes, quand ils ont fini de rire, sont plus terribles que les autres.

Contre la civilisation moderne, je ne crois pas qu'on ait prononcé encore un aussi violent réquisitoire. Et je ne vois pas un des argumens de M. France, auquel ne doive souscrire le traditionnaliste le plus entêté. Économique et industrielle, cette civilisation fondée sur la concurrence n'a pas donné au monde le bienfait si désiré de la

paix; les guerres qu'elle déchaîne pour l'écoulement d'un produit, acier, opium ou coton, sont plus âpres que celles d'autrefois, et le prestige chevaleresque leur manque totalement. Au contact de la richesse, et dans le surmenage d'une production intensive, les âmes se font plus dures : la vie sans illusions, sans rêves, partant sans joie, se change en quelque chose de morne qui n'a plus de nom dans aucune langue. Laissez venir les temps — et ils viennent vite ! — une nouvelle hiérarchie sociale se substitue à l'ancienne ; au sommet, quelques milliardaires, ascètes de la richesse, occupés à en accumuler les signes sans jamais en connaître les jouissances ; au-dessous les employés de commerce et les ouvriers d'usine condamnés à l'abrutissement. La plante humaine s'étiole. Le cerveau craque et l'aliénation mentale devient endémique. D'épouvantables catastrophes, résultant de l'excès du machinisme, courbent les fronts sous une terreur nouvelle... Ainsi ira le monde. On est en train de nous fabriquer la plus épouvantable des barbaries, celle qui a pour drapeau le Progrès et pour instrument la Science.

Quel est donc le dernier mot de l'historien des Pingouins ? Il a écrit son livre pour « rendre service à sa patrie ; » faut-il croire qu'il se range à l'avis formulé en ces termes par son docteur Obnubile : « Puisque la richesse et la civilisation comportent autant de causes de guerres que la pauvreté et la barbarie, puisque la folie et la méchanceté des hommes sont inguérissables, il reste une bonne action à accomplir. Le sage amassera assez de dynamite pour faire sauter cette planète. Quand elle roulera par morceaux à travers l'espace, une amélioration imperceptible sera accomplie dans l'univers et une satisfaction sera donnée à la conscience universelle qui d'ailleurs n'existe pas. » Le conseil est sinistre, mais il n'est pas sérieux. Et d'ailleurs ce n'est pas la question. Un docteur serait bienvenu à nous enseigner doctoralement que la mort est la guérison radicale de tous les maux ! C'est pour échapper à la mort que nous vous avons fait chercher, docteur. L'appel aux dynamiteurs est une boutade : ce n'est pas une philosophie. Ne faisons pas à M. France l'injure de tenir sa pensée pour aussi rudimentaire. Comment douter qu'elle ne soit au contraire infiniment délicate et raffinée ?

Or, il y a dans *l'Île des Pingouins* un chapitre intitulé : *la Vision de Marbode*. Il est charmant ; c'est peut-être le plus joliment écrit de tout le livre, celui où M. France a mis davantage de ses grâces d'antan. Rien n'était plus fréquent au moyen âge que certains récits de visionnaires. Des moines ravis en extase racontaient, au réveil, ce qu'ils avaient vu

dans un voyage au pays de l'au-delà. La *Divine Comédie* de Dante n'est que l'expression géniale de ce genre de littérature mystique. Donc M. France suppose que le moine Marbode, ayant rencontré Virgile aux Enfers, lui prend une interview. Est-il vrai que le poète ait été sollicité d'entrer dans le paradis des chrétiens? Virgile en convient; et qu'il a refusé, parce que la morale chrétienne le révoltait. « Craindre le plaisir et fuir la volupté m'eût paru le plus abject outrage qu'on pût faire à la nature. On m'assure que, durant leur vie, certains parmi les élus de ton dieu s'abstenaient de nourriture et fuyaient les femmes par amour de la privation, et s'exposaient volontairement à d'inutiles souffrances. Je craindrais de rencontrer ces criminels dont la frénésie me fait horreur. » Est-il vrai que Virgile ait, dans la suite des temps, reçu la visite d'un poète florentin, qui l'a salué comme son maître? Cela est vrai; mais Virgile a refusé d'avouer un tel disciple. « Il témoignait, hélas! par sa rudesse et son ignorance du triomphe de la barbarie... Il récitait gravement des fables qui, de mon temps, à Rome, eussent fait rire les petits enfans qui ne payent pas encore pour aller au bain... » C'est là que je serais tenté de chercher la pensée vraie de l'auteur de *l'Île des Pingouins*. La sagesse de M. France est la sagesse antique. Ennemi de la contrainte morale, il n'a cependant pas pour la Nature l'adoration grossière d'un Diderot. Artiste, il exécra notre époque utilitaire. Aristocrate jusqu'au bout des ongles, il répugne aussi bien à une religion qui consacre l'éminente dignité des petits, et à un état social qui admet la toute-puissance du nombre. Son rêve est celui d'un paëen. Il aurait voulu arrêter la marche du monde aux temps virgiliens : l'humanité depuis lors n'a fait que dégénérer. C'est une opinion, et qui n'étonne pas venant du plus subtil des lettrés d'aujourd'hui. Seulement on ne retourne pas en arrière. Le christianisme a façonné nos âmes; nos fils auront leur place dans un monde métamorphosé par l'industrie. Il faut vivre. Et les hommes n'ont guère coutume de reconnaître la parole de vie dans un langage nuancé de dédain.

RENÉ DOUMIC.

REVUE DRAMATIQUE

VAUDEVILLE : *La Patronne*, comédie en quatre actes par M. Maurice Donnay.
— GYMNASÉ : *Le Passe-Partout*, comédie en trois actes par M. Georges Thurner.

La frivolité aurait-elle cessé de plaire au théâtre, et la mode reviendrait-elle au genre sérieux? Depuis six semaines, sur les scènes les plus diverses, on agite les grands problèmes, on discute, on s'attendrit. M. Maurice Donnay, qui tant de fois a diverti son public par sa fantaisie et ses boutades, se propose maintenant de le faire réfléchir. Après s'être égayé si longtemps de notre déliquescence, il s'en afflige. Sa nouvelle pièce met encore en scène le milieu parisien, mais c'est pour le flétrir. Il ne lui suffit plus de semer, de la manière nonchalante qui lui est habituelle, les croquis de mœurs, les esquisses rapides et les mots. Il s'est proposé un dessein plus grave : c'est d'étudier l'influence d'un milieu sur un individu, et de nous faire assister à l'œuvre de perdition qu'accomplit presque sûrement l'immoralité de la capitale.

La « patronne » est une M^{me} Sandral, femme d'un brasseur d'affaires, dont le salon réunit une jolie collection de personnages inferlopes, charlatans, snobinettes et dames entretenues. C'est dans cette maison riche mais déshonnête que tombe, pour y être secrétaire, le jeune Robert Bayanne tout frais débarqué de sa province. Trop de tentations l'y attendent, et trop dangereuses pour un jeune homme; mais la patronne, attirée vers lui par une tendresse dont on ne sait si elle est plus féminine, ou plus maternelle, le suivra d'un œil inquiet, prévient ses déchéances, lui tendra au bon moment une main secourable. L'étude de la dégringolade de Robert, l'analyse des

sentimens complexes de M^{me} Sandral, tel est le double intérêt de la pièce.

Si les femmes savaient le mal que peut faire leur infidélité !... Cela ne suffirait probablement pas à rendre fidèle une M^{me} Destrier. Le jeune Robert a rencontré, dans le salon des Sandral, cette dame élégante et parfumée. Fatale rencontre ! M^{me} Destrier sera le mauvais ange de cet enfant, comme M^{me} Sandral en est l'ange gardien ; mais on sait combien la tâche du bon ange est plus difficile que l'autre ! Le jour où Robert, pour qui M^{me} Destrier a eu un caprice, reçoit son congé de sa maîtresse qu'il assomme, c'est un effondrement. Cette première déception d'amour le mène aux amours faciles. Faciles, sans doute, mais dispendieuses, ces amours lui créent des besoins d'argent, auxquels ne suffisent pas les appointemens d'un modeste secrétaire. Pour se procurer des ressources, il se prépare à livrer à un concurrent le secret d'une invention sur laquelle M. Sandral échafaude de grands projets. Fortement soupçonné par celui-ci, il va être « exécuté, » lorsque la patronne intervient ; elle trouve pour parler au jeune homme des accens qui l'émeuvent ; elle obtient de lui des aveux complets, un entier repentir. Robert va repartir en province ; il y prendra un bain d'honnêteté ; il reviendra régénéré... N'en doutons pas ! Mais tout de même, si nous avons besoin d'un secrétaire, choisissons-en un autre.

Ce petit drôle vous intéresse-t-il beaucoup ? Certes, il est très mal entouré. Son patron, Sandral, exploiteur sans scrupules qui s'approprie la découverte d'un inventeur génial et pauvre, Fargis. Puis ce Fargis, génial et pauvre, mais non moins alcoolique. Et aussi un certain Latrille, fils de ministre, qui profite de la situation pour se livrer à des tas de tripotages, probablement à l'instar de monsieur son père. Et tous les autres, et M^{me} Destrier, la femme galante, et les amies de M^{me} Destrier et les amis de ces amies. Je ne les défends pas. Toutefois leur coquinerie est-elle une excuse suffisante à la coquinerie du jeune Robert ? Cela est si commode de rejeter sur autrui la responsabilité de nos propres fautes ! Puisque M. Donnay ne voulait pas la mort du pécheur, il aurait dû rendre celui-ci plus digne de l'absolution finale. Mais par où ce triste sire a-t-il mérité notre indulgence ? A peine arrivé à Paris, il y trouve tout de suite, et comme entrée de jeu, une maîtresse et une amie. C'est un heureux gaillard. Seulement il est envieux ; il est déclamateur et phraseur, ce qui est toujours un signe fâcheux. Il y a en lui du Julien Sorel. L'acte qu'il commet est de ceux qui s'expliquent non par la faiblesse, mais

par une perversité foncière. C'est l'instinct qui chez ce garçon est mauvais : il est affligé de bassesse d'âme congénitale. Tant que le milieu parisien ne fera pas d'autres victimes, il n'y aura pas trop à se plaindre.

Je crains, d'autre part, qu'on n'ait voulu nous donner la « patronne » pour un personnage éminemment sympathique et d'une qualité d'âme distinguée. « Tenez, madame, il n'y a ici que vous de respectable, » lui déclare au dernier acte Fargis. Simple propos d'ivrogne ou morale de la pièce? Voyons donc comment se comporte cette respectable dame. Elle commence par favoriser la liaison de Robert et de M^{me} Destrier : son salon est un lieu de rendez-vous. Chargée de négocier la rupture, devant les larmes sincères du jeune homme elle s'attendrit. L'émotion qui s'éveille en elle, est-ce de l'amour? Entre tant de sentimens qui voisinent dans le cœur d'une femme, l'exacte démarcation n'est pas toujours facile à établir. Aussi, nous réjouissons-nous d'entendre comme cette patronne se révolte à l'idée qu'elle aurait pour son protégé un attachement trop tendre. Enfin celle-là est honnête! Nous emplissons nos yeux de ce rare spectacle. Hélas! à l'instant même, M. Le Hazay fait son entrée. M. Le Hazay est l'amant de M^{me} Sandral. C'est une liaison établie, régulière. M^{me} Sandral est une femme mariée avec amant et garçonnière. Elle n'est pas la seule, et plus d'une femme serait embarrassée pour lui jeter la première pierre; c'est entendu. Toutefois cette situation délicate interdit les trop grands gestes et les protestations trop indignées. M^{me} Sandral témoigne une froideur de plus en plus marquée au fidèle Le Hazay. Cela nous inquiète. Que se passe-t-il chez cette quadragénaire en émoi? Quand, au dénouement, son mari l'accuse de protéger Robert parce qu'il est son amant, elle bondit sous l'outrage. « Lui, mon amant, riposte-t-elle ou à peu près, ce n'est pas vrai. C'est Le Hazay qui est mon amant. » Comme eri de l'innocence méconnue, nous en eussions préféré un autre. M^{me} Sandral n'a qu'une demi-virtu. On aurait dû lui octroyer la part entière.

Très judicieusement, en changeant de genre, M. Donnay a changé de style. On ne retrouverait pas, sauf au premier acte, les feux d'artifice auxquels il nous a habitués. Le dialogue est, à dessein, tenu dans les teintes grises. Peut-être un peu plus de vigueur et de relief n'aurait-il pas nui. Notons aussi que, même allégée d'un acte, la pièce n'est pas sans présenter quelques longueurs.

Le rôle de M^{me} Sandral est excellemment interprété par M^{me} Jeanne Granier, si habile à passer de l'ironie légère à la mélancolie et à

l'émotion. A côté d'elle, M^{lle} Marguerite Brésil a été à peu près parfaite de « rosserie » mondaine dans le rôle de M^{me} Destrier. M. Tarride aurait sauvé le rôle malencontreux de Le Hazay, s'il avait pu être sauvé. M. Lérand a dessiné avec beaucoup de pittoresque la figure de l'inventeur ivrogne. Et il faut signaler M. Puylagarde pour la chaleur avec laquelle il a joué le rôle difficile du jeune homme.

Le *Passe-Partout*, qui se fût jadis appelé l'*École des frères*, contient une étude de caractères qui n'est pas négligeable. Deux frères ont été rivaux de tout temps. Lionel était beau, bien fait, intelligent, il avait tous les prix et récoltait tous les succès; Eugène était disgracieux, rude, d'esprit lent, il ne faisait pas honneur à la famille. Aussi toutes les cajoleries allaient à Lionel et les rebuffades étaient pour Eugène. On voit de ces destinées parallèles se faire vis-à-vis sur les images d'Épinal. Arrivés à l'âge où l'on entre dans le monde, tandis qu'Eugène végète incurablement, Lionel se fait une position superbe. Il a l'une des plus belles situations de Paris : directeur d'un grand journal de chantage. Il va sans dire que les deux frères aimeront la même femme, et qu'à cette occasion éclatera entre eux la scène d'explications longtemps différée, toujours attendue. Lionel reproche à Eugène son impuissance, sa paresse, son envie de raté. Eugène riposte en incriminant l'égoïsme monstrueux de Lionel, toujours choyé, adulé et à qui il a été constamment sacrifié. Et ils ont tous deux raison. Il fallait finir : vous apprendrez avec plaisir, non toutefois sans un peu de surprise, que Lionel s'est soudain converti. Les deux frères sont réconciliés... au moins jusqu'à la semaine prochaine.

Le second acte, qui se passe dans les bureaux de rédaction du *Passe-Partout*, a beaucoup amusé le public; j'ai à peine besoin de dire que l'intérêt de la pièce n'est pas là, et qu'il tient tout entier dans l'esquisse fort habilement indiquée de la rivalité fraternelle.

M. Dumény est charmant sous les traits de Lionel Régis; on ne nous fera jamais croire qu'un jeu aussi sympathique puisse cacher l'âme d'un mauvais frère. M. Gaston Dubosc, le frère sacrifié, est excellent de gaucherie et de rudesse; M^{me} Marthe Régnier très agréable dans le rôle un peu trop effacé et en dedans de M^{me} Helloin.

REVUES ÉTRANGÈRES

PHILIPPE II D'ESPAGNE ET MARIE TUDOR

Two English Queens and Philip, par Martin Hume, 1 vol. in-8, illustré, de la collection : *Romantic History*. Londres, 1908.

Un érudit anglais dont j'ai eu plusieurs fois déjà l'occasion de signaler ici les remarquables travaux, M. Martin Hume, nous offre aujourd'hui le premier volume d'une collection nouvelle d'ouvrages historiques qui vont paraître désormais à des intervalles réguliers, sous sa direction, et que je ne saurais mieux définir qu'en les comparant à la série des *Vieilles maisons*, *Vieux papiers*, et à l'œuvre tout entière de M. G. Lenôtre. *L'Histoire romanesque* : tel est le titre général de la collection. Mais, pour M. Hume comme pour son éminent confrère et devancier français, ce titre comporte une signification toute différente de celle qu'il aurait pu avoir, naguère, pour les contemporains d'Alexandre Dumas. Il ne s'agit plus, à présent, de faire du « roman » avec de l'« histoire, » mais bien de choisir, parmi les événemens authentiques du passé, ceux qui, — par eux-mêmes et dans leur réalité la plus documentaire, — ont chance de nous intéresser à la façon d'un roman, soit en raison de l'allure imprévue et dramatique de leurs péripéties, ou plutôt encore en raison de la singularité psychologique des caractères qui y ont pris part. Bien loin de vouloir altérer ou orner la suite véritable des faits, les deux historiens s'attachent également à écarter, du récit de ces faits, tout ce qui ne leur est pas attesté par des preuves certaines ; avec la conviction, très légitime et très sage, que la peinture de ces faits a d'autant plus de quoi nous intéresser qu'elle nous est présentée plus fidèlement. C'est ainsi

que, pour le premier volume de sa collection, M. Martin Hume a choisi un chapitre de l'histoire anglaise où ses études et recherches précédentes lui permettaient d'ajouter une foule de menus détails inédits à l'ensemble des matériaux déjà publiés; et vraiment, il n'y a pas une ligne de son récit des rapports de Philippe II avec les deux reines Marie Tudor et Élisabeth qui ne s'appuie sur de précieux témoignages anglais ou espagnols, dont plusieurs utilisés pour la première fois. Évidemment le désir de nous rendre l'histoire « romanesque » implique avant tout, dans la pensée du biographe des *Femmes d'Henri VIII* et de la *Famille de Philippe IV*, l'obligation de la rendre plus précise, plus minutieuse, et plus sûre : toutes choses qui ne manqueront point de valoir, à la collection commençante, la curiosité et l'estime des lecteurs anglais.

Avouerai-je, cependant, que le premier volume de cette collection, malgré son incontestable mérite, ne me paraît point réaliser pleinement les conditions qu'exigerait, à mon avis, un traitement « romanesque » des faits historiques ? Car si M. Hume a certes bien raison de s'interdire, vis-à-vis de ces faits, les libertés qui, de tout temps, ont condamné le « roman historique » à ne satisfaire ni les amateurs du roman, ni ceux de l'histoire, il ne laisse pas de se tromper, d'autre part, en croyant que l'étrangeté ou l'intérêt pathétique des sujets suffisent, par eux-mêmes, à nous émouvoir, sans que l'historien ait besoin d'y mettre en œuvre aucune des qualités d'un bon romancier. Lorsque M. Lenôtre ou M. Funck-Brentano, par exemple, ont recueilli dans les archives l'ensemble des documens relatifs à la conspiration de La Rouerie ou au procès de Mandrin, ils tâchent à se représenter l'aspect pittoresque, la couleur, l'odeur, et le son réels des événemens qui viennent de leur être révélés, et, plus encore, la figure vivante des acteurs, grands ou petits, de ces événemens. Il y a là un art d'évocation et de reconstitution qui, pour être commun à l'historien et au romancier, n'en forme pas moins un élément nécessaire de l'agrément du récit, et d'ailleurs s'accommode fort bien de l'exactitude documentaire la plus scrupuleuse. Or, non seulement M. Martin Hume, dans son dernier livre, ne s'est pas avisé de l'avantage qu'il aurait eu à nous offrir ainsi, pour répondre au titre de sa collection nouvelle, une image plus poussée des hommes et des choses qui lui défilaient sous les yeux : on serait même tenté d'admettre qu'il a renoncé, pour son premier essai formel d'« histoire romanesque, » à des procédés d'analyse psychologique et de condensation littéraire qui, précédemment, lui avaient servi à rehausser

l'attrait d'études purement érudites, telles que son enquête sur la cour d'Espagne au temps de Velasquez. A force de vouloir amasser des documens peu connus, c'est comme si son talent naturel de conteur et de portraitiste avait fini par être étouffé sous le zèle passionné du fouilleur d'archives; et entre les innombrables personages de toute espèce dont il nous entretient, Philippe II et Élisabeth, l'ambassadeur Mendoza et le jésuite Parsons, Henri de Guise et le duc d'Albe, vainement on chercherait une figure dessinée avec ce relief vigoureux et simple qui, naguère, nous avait permis d'approcher familièrement son infant Balthasar ou son Olivarès.

Lui-même, d'ailleurs, s'est chargé de nous prouver qu'il n'ignorait pas le ton et la méthode qui auraient convenu à un ouvrage du genre de ceux que nous annonçait le titre de sa collection; car voici le vivant tableau qu'il a placé au début de l'*Introduction* de son livre :

Devant une table nue, où se voyaient une horloge de route, une paire de grosses lunettes à branches de corne, et divers autres menus objets, un homme était assis, prématurément vieux à cinquante-deux ans, avec un long visage pâle et maigre et une barbe blanche. Sa grosse lèvre inférieure, très saillante, était toute fendillée et brûlante de fièvre; et entre elle et la langue, l'homme tenait dans sa bouche une feuille verte, destinée à rafraîchir la lèvre malade. Ses mains et ses pieds étaient déformés par la goutte; sa robe noire doublée de fourrure pendait, en plis lâches, autour d'un corps qui jadis avait dû être élégant et robuste, mais qu'à présent la maladie avait délabré. A sa droite, de l'autre côté de la table, un Anglais gras et un peu houx-soufflé, d'âge moyen, assis avec son bonnet à la main et dans une attitude de profond respect, lui faisait entendre un long discours en langue italienne, que le vieillard semblait écouter avec une attention recueillie, tout en s'efforçant péniblement, de temps à autre, à soulever sa main jusqu'à sa toque plate de velours noir, en manière de salut, chaque fois que l'orateur mentionnait le nom de son roi Édouard. Cela se passait dans la petite ville bavaroise de Landau; et sir Richard Moryson, l'ambassadeur anglais, y était venu à cheval de Spire, à environ vingt milles de là, ce même jour du 4 octobre 1552, pour communiquer son message au plus grand potentat de la terre, l'empereur Charles-Quint.

Mais aussitôt après ce début, l'empereur Charles-Quint ne devient plus pour nous qu'une série d'extraits de lettres et de mémoires; et nulle part, désormais, M. Hume ne tente plus de nous montrer au naturel les figures diverses dont il ne se lasse point de nous citer mémoires et lettres. Si bien que force nous est de tâcher, pour notre compte, à dégager la signification véritable de ce défilé ininterrompu de petites paroles et de petits faits. C'est nous-mêmes qui avons à con-

jecturer, de notre mieux, le caractère et le rôle de toute sorte de princes, diplomates, prélats, conspirateurs enthousiastes et ténébreux espions, que nous aurions aimé que l'historien nous aidât à connaître. Et de cet énorme réseau d'intrigues opposées une impression se dégage où domine un certain dégoût, tout au plus mêlé d'une indulgente pitié. Nous sentons qu'il n'y a pas un de ces personnages qui, même avec les intentions les plus loyales, ne passe sa vie à mentir misérablement : depuis la reine Élisabeth, qui se manifeste à nous comme une incarnation presque surnaturelle de l'hypocrisie, jusqu'à ces vénérables martyrs catholiques, les Campion et les Babington, que les nécessités de leur mission condamnent sans cesse à intriguer et à dissimuler. Toute la seconde partie du livre, surtout, concernant les rapports de Philippe II avec Élisabeth, est remplie d'un tel encombrement de ruses se répondant l'une à l'autre, de vilains complots catholiques infailliblement annulés par de vilaines délations protestantes, que je doute que l'historien même le plus « romanesque » réussisse jamais à nous rendre intéressante cette période, d'ailleurs infiniment fructueuse et glorieuse, de l'histoire d'Angleterre. Seules, quelques figures de princes ou de gentilshommes espagnols, à peine esquissées en passant par M. Hume, nous laissent deviner une beauté d'âme que relève encore leur contraste avec la bassesse et la perversité de leur entourage : par exemple, l'intrépide et généreux don Juan d'Autriche, l'héroïque vieillard Santa Cruz, et, tout de même, ce grand calomnié de l'histoire et de la légende qu'a été le duc d'Albe. Mais, au contraire, le récit des rapports de Philippe II avec Marie Tudor, si M. Hume avait pris la peine d'en reconstituer la réalité essentielle, aurait eu de quoi nous émouvoir à l'égal d'un véritable roman, — étant tout semé de détails infiniment savoureux dans leur variété pittoresque, tandis que les âmes des deux acteurs principaux s'y découvrent à nous animées de passions les plus humaines du monde et les plus touchantes : l'une et l'autre également loyales et cependant dépourvues de toute grandeur comme de tout attrait, et faites en vérité pour se comprendre et s'unir, mais sans que l'analogie de leurs deux natures ait pu jamais prévaloir contre la fatalité de souffrance qui pesait sur elles.

Suivant une habitude qui lui est familière, et qui du reste ne peut manquer de devenir bientôt une règle absolue pour tout historien, M. Hume a joint au texte de son livre les portraits des personnages principaux qu'il y met en scène. Deux portraits de dates très

diverses, l'un par l'Italien Frédéric Zucharo, l'autre par le Flamand Gheeraerds, s'accordent à nous montrer une même Élisabeth, écrasée sous le poids de ses robes et de ses bijoux, immobile, silencieuse, d'une froideur de cadavre, sphinx à jamais impénétrable avec un sourire qui fait peur; et voici son vieux ministre Cecil, solennel et rusé, pareil à un gros chat sous les fourrures dont il est tout couvert; et voici son jeune amant Leicester, sanglé dans un justaucorps d'où émerge, par-dessus une fraise empesée, un plat visage de bellâtre satisfait et cynique. Ou bien encore voici trois prêtres, profondément dissemblables malgré la similitude de leur costume : l'aristocratique et affable cardinal Pole, évoqué par Sébastien del Piombo avec une simple vigueur de relief tout « raphaëlesque; » le cardinal Allen, souriant et sceptique, type parfait du *gentleman* anglais; et le vieux jésuite Parsons, dont le visage ridé nous raconte une longue vie partagée entre l'intrigue et la méditation. Mais aucun de ces portraits n'attire plus instamment notre curiosité, ni ne nous parle un langage plus précis et plus clair que ceux de l'enfant Philippe et de sa seconde femme, Marie « la Sanglante. »

Je regrette cependant que, pour ce qui est de Philippe, M. Hume ait cru devoir reproduire, parmi les nombreuses images que le génie de Titien nous a laissées de lui, le grand portrait en pied du musée de Madrid. Un autre portrait, conservé aujourd'hui dans une collection parisienne, et dont une copie se trouvait jadis à Munich chez le peintre Lembach, nous renseigne avec bien plus d'éloquence sur l'âme du modèle. Le jeune prince y est assis devant une fenêtre ouverte, où s'encadre l'un de ces coins de forêt qui sont, peut-être, les paysages à la fois les plus naturels et les plus poétiques de toute la peinture; mais nous devinons sans peine que ce paysage prodigieux n'est là que pour le ravissement du spectateur et pour celui du peintre, sans que jamais l'homme assis en face de lui éprouve la curiosité de le contempler. Il a le regard tourné vers nous, à présent, un regard d'une fixité et d'une lourdeur singulières, comme si ses gros yeux et son cerveau avaient coutume de se mouvoir lentement et malaisément. Le long visage, entouré d'un peu de barbe blonde, ne serait pas dépourvu d'une certaine beauté, si nous n'étions aussitôt choqués par la saillie, mal dissimulée, de l'épaisse lèvre inférieure; et l'intelligence non plus n'en est pas absente, sous le front large et droit, ni même un goût instinctif du devoir, à défaut de bonté. Certes, le placide personnage qui nous apparaît ici n'a rien de la brute tonique et sanguinaire dont volontiers son nom éveille en nous

l'idée; et nous sommes surpris de découvrir à quel point ce Philippe II, chez qui nous pensions trouver l'incarnation la plus complète du tyran espagnol, nous présente l'aspect d'un honnête et pesant bourgeois ou hobereau des Flandres, tel que ceux qui peuplent, à Bruges, les volets des triptyques de l'ainé des Pourbus. Sérieux et flegmatique, avec une obstination qui résulte avant tout de la lenteur de son sang, le fils de Charles-Quint n'a contre lui qu'un je ne sais quoi de commun et de terre à terre, plus sensible encore en comparaison de l'élégante, superbe, et toute royale laideur du grand prince dont il semble, toutefois, avoir hérité quelques-uns des traits. En vain le peintre lui a mis dans la main un bâton de commandement, et a pendu à son cou le magnifique collier de la Toison d'Or: nous sentons que jamais un tel homme ne saura s'accommoder des obligations ni des privilèges du rôle où le destine sa naissance princière; et, sans parvenir à l'aimer, — car c'est chose trop évidente que lui-même demeurera, jusqu'au bout, incapable du plus fugitif élan de tendresse ou d'amour, — nous sommes tentés de le plaindre. en songeant à l'heureuse et tranquille vie qu'il aurait menée si, avec cette figure et l'humeur qu'elle exprime, son sort lui avait permis de remplir posément, consciencieusement, une tâche subordonnée de ministre ou de gouverneur.

Mais encore la compassion que nous inspire ce bourgeois égaré sur un trône n'est-elle rien auprès de celle qui nous envahit irrésistiblement lorsque, au musée de Madrid, nous abordons l'inoubliable et tragique portrait de sa femme Marie. J'ai naguère noté, à propos d'un ouvrage précédent de M. Martin Hume, l'extraordinaire impression de vie directe et presque matérielle que nous produisent, au Prado, les portraits de Velasquez: j'aurais dû ajouter que, dans le même musée, un autre portrait égale tous ceux-là en intensité d'expression vivante, et sorti non pas de la main héroïque d'un Raphaël, d'un Dürer, ou d'un Rubens, mais de l'obscur main d'un artisan flamand, Antonis de Moor, qu'avait attaché à sa personne le Flamand Philippe II, — bon connaisseur et amateur zélé de peinture, selon l'usage des hommes de sa race. Il est vrai que l'art du peintre, cette fois, ne nous est plus caché comme chez Velasquez: mais quel art merveilleux, simple et robuste, atteignant le fond de l'âme du modèle à force de scrupuleuse observation extérieure! Et combien douloureux le contraste de cet art tout viril, rayonnant de santé, avec la détresse malade du pauvre corps de femme qu'il s'emploie à traduire!

De la même façon que Philippe, dans les portraits de Titien, essaie de nous dissimuler sa médiocrité bourgeoise sous l'élégance de sa mise et la hautaine raideur de son attitude, de même nous constatons aussitôt que sa fiancée, dans ce tableau que sans doute elle a fait peindre pour lui, s'est passionnément ingéninée à paraître aussi aimable et belle, ou du moins aussi « féminine » qu'il lui était possible. Non seulement elle a tenu à trôner dans toute la splendeur de son luxe de reine, étalant sous une profusion de pierreries les voyantes arabesques de sa jupe de drap d'or : il n'y a pas un détail de sa pose, savamment étudiée, depuis le sourire ébauché sur ses fines lèvres jusqu'au geste timide de sa main tenant une fleur, qui ne trahisse le désir d'affirmer que cette fille de la martyre Catherine d'Aragon, longtemps condamnée elle-même à une vie de souffrance et de solitude, n'a pas cessé pourtant d'être une jeune femme, avec un cœur ouvert aux aspirations, aux goûts, et aux plaisirs de son sexe. Elle aime, nous le sentons bien, et exige qu'on l'aime, ou plutôt s'encourage à espérer que l'on consentira à l'aimer; et ce grand essor juvénile de son être n'est pas sans lui prêter, à nos yeux, comme un vague reflet de grâce poétique, mais qui, hélas! ne contribue qu'à nous rendre plus pénible la conscience de l'illusion éphémère dont elle se nourrit! Car nous savons trop, à la voir telle que l'a vue le regard implacable d'Antonio Moro, que jamais personne ne pourra l'aimer d'un véritable amour, ni même éprouver pour elle la tendre sympathie qu'elle mériterait. Elle est décidément trop vieille, à trente-neuf ans, usée par des années de craintes et de privations; elle est trop laide, avec son jaune visage tout creusé et tiré, aux petits yeux presque entièrement dégarnis de sourcils; mais surtout nous avons l'impression que ni ses efforts, ni son bonheur présent, ni son amour même, ne parviendront plus désormais à lui restituer le mystérieux et puissant attrait de la femme. Quelque chose lui manque dont la possession lui serait précieuse entre toutes : un indéfinissable mélange d'air et de lumière, sans lequel tous les autres dons restent inefficaces. Chez elle comme chez la fille de Louis XVI, dont les portraits offrent d'ailleurs avec le sien une analogie singulière, l'expérience prématurée du malheur a, en quelque sorte, tari les sources secrètes de la joie de vivre. Évidemment la fiancée de Philippe II ne saura plus jamais chanter, danser, s'abandonner librement à sa fantaisie : en vérité, son portrait nous prouve qu'elle a oublié jusqu'à l'art de sourire, et la fleur que tiennent ses doigts y est raide et glacée comme les grains d'un rosaire. Quoi d'étonnant que nul cœur

n'ait répondu à l'appel pathétique d'un cœur aussi fatalement empêché de se faire entendre? Autour d'elle, toutes ses femmes recueilleront des hommages : sa jeune sœur, à peine moins laide, et d'une insensibilité de statue, trouvera pour la servir des amis désintéressés : mais elle, la malheureuse Marie, avec les trésors de piété et d'amour que tous ses biographes impartiaux seront forcés de reconnaître en elle, n'obtiendra de la postérité que cette pitié dédaigneuse et indifférente qui déjà, aux derniers jours de sa vie terrestre, lui apparaissait trop clairement dans les rares billets de son Philippe toujours adoré.

Elle avait adoré son futur mari dès avant de le voir, avant même d'avoir vu le portrait qui avait achevé de la conquérir. Rien de plus touchant, dans tout l'ouvrage de M. Hume, que les lettres où l'ambassadeur espagnol Renard rend compte à Charles-Quint de ses entretiens avec elle. Renard lui ayant parlé, à mots couverts, de la possibilité d'un mariage avec le jeune Infant, « elle se met à rire, non pas une fois, mais plusieurs, tout en le regardant d'une manière qui prouve que l'idée lui est très agréable. » L'ambassadeur, pour la tenter, rapporte le bruit des fiançailles de Philippe avec une princesse de Portugal : aussitôt la nouvelle reine se trouble, rougit, et puis insiste sur les inconvénients d'un tel mariage, entre parens trop proches. Et comme ensuite Renard fait l'éloge « du bon sens, du jugement, et du sérieux précoces » de Philippe, voici qu'à son tour Marie lui affirme que jamais encore son cœur virginal n'a été effleuré d'une ombre de désir, — tant est fort, en elle, le besoin de s'unir intimement à lui!

Timide, déjà souffrante, et de plus en plus éprise de tranquillité, elle déploie une énergie digne de son père Henri VIII aussitôt qu'elle croit découvrir un obstacle au mariage rêvé. Elle tient tête à ses ministres, à son confesseur, à son peuple tout entier, qui d'ailleurs ne lui pardonnera jamais ce partage de son autorité avec un Espagnol. Mais les luttes qu'elle est contrainte de soutenir chaque jour, et son impatience de voir arriver son fiancé, et l'excès même de l'amour qu'elle ressent pour lui, ont pour effet de la vieillir et flétrir d'heure en heure; et son ennemi, l'ambassadeur Noailles, se plaît à enregistrer l'inquiétude désolée qui se lit dans ses yeux. Pourvu au moins que Philippe, quand il viendra, ne soit pas trop déçu dans l'opinion qu'il s'est faite d'elle, et ne lui témoigne pas sa déception comme, jadis, le roi son père l'a témoignée à l'une de ses femmes! Durant tous les jours qui précèdent sa première rencontre avec lui, son entourage la voit

s'affoler misérablement, tantôt se refusant à tout entretien, s'abîmant en ardentes prières entrecoupées de larmes, et tantôt se laissant aller à d'étranges accès de gaieté nerveuse.

Enfin, la nuit du 23 juillet 1554, une dame de la garde-robe royale demande audience à Philippe, installé depuis quelques heures dans la maison du doyen de Winchester, et lui rapporte respectueusement que la reine sa maîtresse le prie de « venir, en secret, accompagné de quelques gentilshommes, lui faire visite dans son cabinet. » Marie, en l'attendant, se promène de long en large dans une vaste galerie étroite, toute tendue de tapisserie; deux gentilshommes portent des torches devant elle; et le vieux chancelier Gardiner lui tient compagnie. Elle voit entrer d'abord le comte d'Egmont, venu naguère à Londres pour les préparatifs du mariage; et, ravie de le retrouver, elle va échanger quelques mots avec lui, lorsque, tout à coup, dans la pénombre du seuil, elle aperçoit le modèle du cher portrait qu'elle cache sur son cœur. Aussitôt elle s'éloigne d'Egmont, accourt vers la porte, et saisit tendrement la main de Philippe. Détail curieux: sa toilette de ce soir mémorable, telle que nous l'a décrite M. Hume, correspond exactement à celle que nous montre le portrait de Madrid, comme si Marie avait voulu apparaître toujours, aux yeux de son mari, sous l'aspect sous lequel il l'a aperçue pour la première fois.

De cette soirée commence, pour elle, une année de bonheur, la seule qu'elle ait connue durant les quarante-trois ans de sa vie. Philippe, il est vrai, ne cesse pas un instant de considérer son mariage comme une « corvée » à remplir, à la fois inévitable et infiniment méritoire. Dès le premier jour et jusqu'au dernier, il avoue à ses confidens que ce mariage lui est pénible, que la reine sa femme ne l'intéresse en rien, et que son unique objet est de contribuer à la restauration du catholicisme, sous la tutelle de sa sainte maison. A l'un de ses officiers qui, avant le départ de Madrid, lui demandait s'il devait vendre ses biens, il a répondu: « Faites comme vous le jugerez bon, mais sachez que, pour moi, je vais à une bataille et non à une fête! » Le sacrifice d'Isaac: toujours c'est à ce grand acte de l'Ancien Testament qu'il comparera ses relations avec Marie Tudor. Mais, au moins pendant la première année, son prodigieux sentiment d'obéissance au devoir le porte à traiter sa femme avec une déférence respectueuse et pleine d'attention que la pauvre Marie, ignorante comme elle l'est de la vie amoureuse, n'a point de peine à tenir pour une affection véritable. Tout ce que l'historien Froude a pu dire attribué au sujet de sa conduite est démenti par les témoignages

même les plus hostiles : on nous dit bien que Philippe a eu parfois, en cachette, quelques aventures galantes avec des jeunes femmes de la suite de Marie : mais tout le monde s'accorde à ajouter que, « si sa femme avait été une fraîche beauté de vingt ans au lieu d'une vieille fille fanée de près de quarante, il n'aurait pas pu lui montrer plus d'égards, ni mieux réaliser, en apparence, l'idéal d'un mari parfait. » Il s'applique de son mieux à accomplir le vœu exprimé par lui à son cher Ruy Gomez, quelque temps après son mariage. « Je suis pleinement résigné à vider le calice jusqu'au fond ! » a-t-il dit ; et la reine s'enivre ingénument à ce calice qu'elle lui voit vider. Elle vit là des semaines d'une douceur si exquise, accompagnée d'un tel élan de reconnaissance, qu'à notre tour nous nous demandons s'il convient de remercier ou de haïr l'impassible Isaac qui les lui a valus.

Hélas ! à ce rêve trop court allait succéder un réveil affreux. Avant même le premier départ de Philippe, Marie, qui se croyait sur le point d'accoucher d'un fils, a eu l'horrible chagrin de devoir reconnaître que ce qu'elle prenait pour une grossesse n'était que le début d'une grave maladie. Le retentissement qu'a dû produire cette déception nouvelle, dans son cœur endolori, nous ne pouvons le concevoir que grâce aux textes publiés par M. Martin Hume. Tous les jours, pendant des mois, la cour et la ville avaient vécu dans l'attente d'un héritier du trône. De tous les coins du royaume, on amenait à Marie des enfans nouveau-nés, dont on lui affirmait que leurs mères étaient « aussi vieilles et aussi maigres » qu'elle. Le 30 avril, sur le faux bruit d'une délivrance, les mille cloches des églises de Londres avaient sonné, des processions avaient parcouru la ville avec des chants d'actions de grâces, et, à la lumière des feux de joie, des tables avaient été dressées, devant les maisons, où chacun avait pu manger et boire librement. Mais le plus terrible est que, suivant toute apparence, Philippe s'est mis depuis lors à haïr sa femme, enragé de ce faux espoir qu'il avait contribué à entretenir. Non seulement il s'est empressé de quitter Marie, malgré les humbles et pressantes supplications de l'abandonnée : aussitôt arrivé à Bruxelles, il a voulu s'afficher avec des maîtresses, répétant de tous côtés que, « puisqu'il avait eu le bonheur de pouvoir s'enfuir d'Angleterre, on ne le reprendrait pas à y retourner. » En vain Marie, pour l'attirer, achevait de compromettre sa popularité, et s'exposait de jour en jour au danger de perdre sa couronne ; en vain elle lui jurait que, cette fois, elle était sûre d'obtenir du ciel le miracle d'une grossesse : avec son obstination coutumière il restait sourd à

ses appels, sauf à lui reprocher amèrement les refus que, parfois, elle était contrainte d'opposer à ses exigences.

Il finit cependant par revenir auprès d'elle, le 18 mars 1557, résigné de nouveau à son « sacrifice » pour forcer l'Angleterre à le soutenir dans sa lutte contre les Français. De nouveau Marie, mortellement malade et plus pareille à une ombre qu'à une jeune reine, se livra de tout son cœur à l'illusion d'être aimée. Mais Philippe, dès qu'il eut réussi dans son projet, prétexta les nécessités de la guerre pour s'éloigner d'elle. Cette fois encore, Marie voulut l'accompagner jusqu'à son dernier pas sur le sol anglais. Incapable de se mouvoir, amaigrie et jaunie, plus vieille de vingt ans, mais profondément sûre d'être enceinte d'un fils, elle se fit porter de Gravesend à Douvres, dans une litière auprès de laquelle chevauchait son mari. Elle le vit monter sur la chaloupe qui allait le conduire à sa galiote royale, et longtemps encore resta sur le quai d'embarquement, suivant des yeux, à travers ses larmes, son amour adoré et le père de son fils.

Elle mourut quelques mois après, haïe de son peuple, abandonnée des serviteurs qu'elle croyait les plus sûrs et les plus fidèles, certaine désormais d'avoir échoué dans son œuvre de restauration catholique, mais toujours se consolant de ses pires angoisses par l'espoir d'un dernier retour de son cher Philippe. Et je n'ignore pas que, d'autre part, elle a joué un rôle politique des plus importants, et que ses biographies sont tenues notamment de la justifier du surnom de « sanglante, » qu'elle a trop longtemps porté dans l'histoire anglaise; mais son tragique amour pour Philippe II a été, — nous le voyons clairement dans la suite des faits cités par M. Hume, — la seule source profonde de tous ses actes aussi bien que de toutes ses pensées. A l'opposé de sa sœur Élisabeth, — instruite, peut-être, par son exemple, — elle a permis à son cœur de femme de prendre entièrement possession de sa vie; et nul sujet, à coup sûr, n'était mieux fait pour séduire la curiosité d'un historien « romanesque » que l'étude du martyre de ce pauvre cœur de vieille fille amoureuse (1).

T. DE WYZEWA.

1. Je dois ajouter qu'on pourra trouver un très vivant et touchant portrait de Marie Tudor dans un roman historique de M. Robert Hugh Benson, *The Queen's Tragedy*; et que la formation de l'esprit et du caractère de la fille aînée d'Henri VIII a été récemment étudiée, avec une très délicate pénétration psychologique, dans le remarquable roman en trois volumes consacré par M. Ford Madox Hueffer à l'venture de Catherine Howard.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Ces derniers jours n'ont pas été pour nous sans quelques appréhensions ; mais tout est bien qui finit bien, et tout a bien fini. L'incident de Casablanca, déjà vieux de plusieurs semaines, a été l'objet d'une controverse laborieuse entre Paris et Berlin : un moment même, le désaccord a paru si grand qu'on a pu se demander si la controverse ne dégénérerait pas en conflit. Nous ne l'avons pas cru. Il aurait fallu une étrange maladresse ou un parti pris secret vraiment criminel, pour faire sortir d'aussi redoutables conséquences d'un fait initial sans portée. La France et l'Allemagne, le gouvernement français et le gouvernement allemand veulent sincèrement la paix. L'esprit de conciliation devait donc prévaloir et a prévalu chez eux.

On se rappelle de quoi il s'agissait. Six soldats de notre légion étrangère s'étaient mis, pour désertre, sous la protection du consulat allemand et, au moment où ils allaient s'embarquer dans le port de Casablanca, avaient été arrêtés par les autorités militaires françaises. Il s'en était suivi entre nos soldats et les sous-agens du consulat allemand une rixe assurément très regrettable, mais dont la responsabilité ne nous incombait point. Des déserteurs sont toujours des déserteurs, entre quelques mains qu'ils se trouvent, et ils doivent être traités comme tels. A nos yeux, une considération domine toutes les autres : les soldats de la légion étrangère ont les nationalités les plus diverses, mais ils sont des soldats français ; ils le sont devenus librement en vertu du contrat qu'ils ont signé et dont ils doivent subir toutes les obligations. Cela est vrai partout, mais l'est avec une évidence encore plus grande, s'il est possible, dans une armée en campagne. Pourquoi donc les agens du consulat allemand à Casa-

blanca ont-ils opposé à nos soldats une résistance qui a fait naître entre eux une sorte de corps à corps? C'est qu'ils avaient quelque chose à cacher, et on n'a pas tardé à savoir ce que c'était. Nous avons interrogé les six déserteurs après les avoir arrêtés, et quelle n'a pas été notre surprise de constater aussitôt qu'il y avait parmi eux un Autrichien, un Suisse et un Polonais! Du coup, le cas du consulat allemand, qui n'était déjà pas bon, devenait franchement mauvais. Et ce n'est pas tout: de mauvais qu'il était, le cas est même devenu un peu ridicule lorsqu'on s'est aperçu que, sur les trois déserteurs restans, il y avait un Français. C'est un Strasbourgeois récemment naturalisé: nous n'avons pas à nous enorgueillir de cette recrue, et l'Allemagne n'a pas à en regretter la perte. Quoi qu'il en soit, sur les six déserteurs de Casablanca, il n'y avait que deux Allemands. Le consulat le savait-il? En avait-il un sentiment plus ou moins vague? Craignait-il qu'au déballage on ne s'aperçût de sa prodigieuse légèreté? Cela expliquerait l'effort qu'ont fait ses agens, dans la rade de Casablanca, pour soustraire, même par la force, les six déserteurs à la reprise légitime que nous exerçons sur eux. Voilà tout l'incident. Le gouvernement allemand n'avait pas lieu de s'en vanter. Aussi ne l'a-t-il pas fait et, dès que les faits ont commencé à s'éclaircir, il n'a pas hésité à reconnaître que son consul avait excédé ses pouvoirs. Mais n'importe, a-t-il ajouté; le consul a été empêché dans l'exercice de ses fonctions: le mot même d'honneur national. — mot toujours bien dangereux! — a été prononcé, et le gouvernement impérial a émis la prétention que, de ce chef, une satisfaction lui était due.

Pendant quelque temps l'affaire a trainé; les journaux n'en parlaient plus, laissant à la diplomatie le soin d'en débrouiller l'écheveau. Un jour, le gouvernement impérial, très heureusement inspiré, nous a proposé de soumettre l'affaire à la Cour arbitrale de La Haye. S'il est des cas, en effet, qui relèvent logiquement de cette Cour, l'incident de Casablanca en est un, car il ne met en cause, ni un intérêt vital, ni l'honneur bien compris d'aucune des parties. Le gouvernement de la République en a jugé ainsi. Il n'a pas attendu vingt-quatre heures pour adhérer à la suggestion allemande; il a fait savoir à Berlin qu'il acceptait l'arbitrage de La Haye, après quoi il a naturellement considéré l'incident comme vidé. Il n'en était rien. Le gouvernement impérial, s'obstinant sur la distinction que nous avons indiquée plus haut, voulait bien attribuer à la Cour de La Haye la connaissance et la solution des questions de droit que l'incident soulevait; mais, disait-il, il y a aussi une question de fait;

les privilèges du consul allemand ont été méconnus ; les autorités françaises doivent avant tout en exprimer des regrets ; nous infligerons ensuite à notre consul le blâme qu'il a d'ailleurs si bien mérité. — Eh quoi ! demandions-nous, vous reprochez la conduite qu'ils ont tenue à nos officiers et à nos soldats ? — Non pas précisément, répliquait le gouvernement impérial ; mais enfin notre consul était lui aussi dans son droit, quoiqu'il en fût sorti, et par conséquent il convient que la France exprime des regrets au sujet des violences dont il a été l'objet. — Posée dans ces termes, la question était insoluble ; tout le monde l'a senti et, du jour au lendemain, il y a eu en Europe une impression de malaise : on s'est demandé ce que voulait l'Allemagne, et les bruits les plus pessimistes ont commencé à courir. Pourtant, le calme des esprits dans les deux pays, le sang-froid qui continuait d'y régner, le ton de la presse qui demeurait courtois et conciliant faisaient espérer un arrangement final. Il y avait une autre raison de le croire. Les gouvernemens, dans les conflits qui s'élèvent entre eux, ne sauraient aujourd'hui se passer de l'opinion, et celle des peuples se forme sur des idées simples. Le peuple allemand, qui aime la paix et qui en a besoin, aurait admis difficilement que son gouvernement l'exposât aux horreurs de la guerre à propos de deux déserteurs, c'est-à-dire de deux misérables aussi indignes de son intérêt que du nôtre ! Nous savons bien qu'une guerre déterminée par des raisons profondes paraît l'être, quelquefois, par un simple prétexte ; mais encore faut-il que le prétexte soit présentable, et nous laissons à l'opinion universelle le soin de juger si l'arrestation de deux déserteurs de nationalité allemande aurait eu ce caractère.

Le gouvernement de la République a eu, au contraire, avec lui l'opinion de la France entière, de tous les pouvoirs publics, de tous les partis, de tous les journaux, lorsqu'on a su qu'il se refusait à exprimer les regrets qu'on exigeait de lui. Il s'y est refusé, d'abord, parce qu'il estimait que ses soldats avaient fait leur devoir à Casablanca ; ensuite, parce que, après avoir accepté que l'affaire fût portée devant la Cour de La Haye, il entendait qu'elle le fût tout entière, sans distinction artificielle entre la question de droit et la question de fait. L'une et l'autre sont si étroitement liées, qu'on n'aurait pu les séparer sans rendre inutile, au moins en ce qui nous concerne, le recours à l'arbitrage. Après quelques jours de conversation, le gouvernement impérial nous a proposé un échange simultané de regrets : les nôtres auraient porté sur la violation des privilèges du consul allemand, les siens, sur l'abus que ce consul avait

fait de ses pouvoirs. Mais comment aurions-nous pu accepter que nos soldats et les agens consulaires allemands à Casablanca fussent mis sur le même pied, puisque nous approuvons nos soldats, et que le gouvernement impérial blâme ses agens? Notre situation aurait été singulièrement compromise devant la Cour de La Haye. Le gouvernement impérial annonce l'intention de lui soumettre des questions de droit très complexes et de lui en demander son avis. Soit : nous nous associerons à lui pour soumettre à la Cour de La Haye ces questions dont l'intérêt ne nous échappe pas. Mais c'est là pour nous, en ce moment, un intérêt subsidiaire. Avant tout, nous soutenons que nos soldats ont rempli leur devoir dans la limite de leurs droits. Si nous nous trompons, la Cour arbitrale le dira, et nous nous inclinons respectueusement devant sa sentence. S'il y a lieu alors d'exprimer des regrets, nous le ferons. Mais le faire avant la sentence aurait été affaiblir notre thèse, la discréditer, la désertir. On l'a senti à Berlin, et au bout de quelques jours, on a commencé à s'y montrer moins intransigeant. Nous avions proposé une formule transactionnelle dans laquelle les deux gouvernemens, d'accord pour regretter l'incident qui avait mis leurs agens aux prises, décidaient de le soumettre à la Cour de La Haye : cette formule a été finalement acceptée. Les quelques modifications qu'on y a faites portent sur la forme et laissent le fond intact. On a tenu à Berlin à ce que les agens impliqués dans l'affaire fussent qualifiés de « subalternes. » Soit : ils le sont en effet. On a tenu aussi à ce qu'il fût spécifié que, après l'arbitrage, des regrets seraient exprimés par celui à qui les torts auraient été imputés. Soit encore, et cela va sans dire. Le gouvernement allemand a été amené à prendre cette nouvelle attitude par la communication que nous lui avons faite du rapport de notre commissaire de police spécial, M. Dordé. M. Dordé, après enquête, avait établi comment les faits s'étaient passés. Entre lui et les agens allemands la divergence était telle que les deux gouvernemens désespéraient de démêler la vérité : ils devaient laisser ce soin à un tiers plus impartial. Nous irons donc à La Haye les uns et les autres, et, quelle que soit la sentence arbitrale, nous nous y soumettrons. C'est ce que nous avons proposé : c'est ce qui a été adopté.

Rien n'a d'ailleurs été plus loin de nous que le désir de terminer l'incident d'une manière qui n'aurait pas été également honorable pour les deux pays. Si nous ne pouvions faire aucun sacrifice de notre dignité, nous n'aurions eu garde de demander à l'Allemagne de faire le moindre sacrifice de la sienne : et cela, pour deux motifs, dont

le premier est que l'Allemagne se serait refusée résolument à nos prétentions, et le second est que si, dans la distraction ou la défaillance d'un moment, elle nous avait fait une concession qu'elle aurait regrettée par la suite, il en serait résulté des conséquences dangereuses pour les rapports ultérieurs des deux pays. Les victoires de ce genre sont mauvaises et perfides. Pour être tout à fait franc, nous avouons que, dans le passé, l'Allemagne a remporté sur nous quelques-uns de ces avantages qui laissent de l'amertume dans les esprits et dans les cœurs : c'est même depuis lors qu'il y a de l'inquiétude en Europe. Si nos concessions ont eu alors pour but d'empêcher ces inquiétudes de naître, le but a été évidemment manqué. Aussi avons-nous fait nos réflexions et nous sommes-nous ressaisis. Les mêmes choses, ou des choses analogues, ne produisent plus tout à fait sur nous les mêmes effets. On s'habitue à tout. La répétition de certains procédés en diminue à la longue la force active, celle qui vient de l'inapprévu, avec l'étonnement et le trouble qu'il cause. Les mêmes perspectives, quelque sérieuses qu'elles puissent être, cessent de faire la même impression lorsqu'on les voit tous les jours. On se familiarise avec les dangers qui se présentent comme inévitables et, au bout de quelque temps, on ne se préoccupe plus que d'y faire face lorsqu'ils viendront à se réaliser. Cet état d'esprit est nouveau chez nous. Nous ne rechercherons pas d'où il nous est venu : peut-être serions-nous amenés à éprouver quelque gratitude envers ceux à qui nous en devons le bienfait. Les pacifistes à outrance, qui haussaient les épaules quand nous leur parlions de certaines éventualités dont ils ne voulaient plus se préoccuper, ont changé de langage, ou du moins se sont tus pendant la crise actuelle. Nous avons eu, pour la première fois depuis assez longtemps, le spectacle reconfortant d'une nation dont tous les enfans se sont trouvés unis dans un même sentiment : et ce sentiment n'a pas été qu'il fallût céder quand même à une prétention inadmissible. Insister davantage serait un défaut de mesure et de tact.

Que dire de la bruyante interview de l'empereur d'Allemagne, que le *Daily Telegraph* a publiée à Londres le 27 octobre dernier ? Nous arrivons un peu tard pour en parler, après que les journaux du monde entier en ont été remplis pendant quinze jours : les journaux du monde entier, sans une seule exception, ont d'ailleurs blâmé les paroles de l'empereur Guillaume. Les plus sévères de tous ont été les journaux allemands. Leur sévérité a été telle qu'elle nous a paru quelquefois

excessive; car enfin il est arrivé souvent à l'empereur Guillaume de tenir un langage tout aussi risqué que celui de sa dernière interview, sans que personne alors s'en soit offensé. Pourquoi la réprobation a-t-elle été, cette fois, si véhémement? Sans doute un mécontentement, silencieux mais intense, s'était amassé peu à peu dans la profondeur des âmes allemandes et y a fait subitement explosion. Il est vrai que ce qui en Allemagne, et même ailleurs, a fait apparaître le mal comme plus inquiétant encore qu'on ne l'avait cru au premier moment, est l'explication qui en a été donnée. On s'était habitué peu à peu aux manières oratoires de l'Empereur et on n'en éprouvait plus qu'une surprise atténuée; mais on se faisait du gouvernement impérial une image très différente de celle qui est apparue tout d'un coup à la lueur de l'incident, et, cette fois, la surprise a été d'autant plus vive qu'on y était moins préparé.

L'interview de l'Empereur s'adressait à l'opinion anglaise qui lui est peu favorable, et qu'il essayait de reconquérir en l'éclairant sur ses véritables sentimens et sur quelques-uns de ses actes. Ses sentimens, qui ont toujours été anglophiles, ont été étrangement méconnus. L'Empereur s'en afflige; il s'en indigné aussi comme d'une criante injustice; il rappelle avec quelque emphase toutes les marques de sympathie qu'il a données à l'Angleterre, — celles qui étaient déjà connues sont généralement des discours, — et il a d'autant plus de mérite à éprouver ces sentimens que ce ne sont pas ceux de la nation allemande. Ici nous lui laissons la parole: « Ma tâche, dit-il, n'est pas des plus aisées, les sentimens qui prévalent dans une grande partie de la classe inférieure et de la classe moyenne de mon peuple n'étant pas amicaux pour l'Angleterre. C'est une minorité seulement qui, dans mon propre pays, écoute mes paroles, une minorité composée sans doute des meilleurs élémens, de même qu'en Angleterre c'est une minorité qui est bien disposée envers l'Allemagne. » Ce passage de l'interview est un de ceux qui ont produit en Allemagne l'impression la plus fâcheuse. Il définit peut-être avec exactitude les sentimens réciproques de la majorité de l'Angleterre et de la majorité de l'Allemagne; mais si ces sentimens sont faits d'hostilité latente, fallait-il le dire? Une aussi grave allégation tombant des lèvres impériales n'était-elle pas imprudente? Ne devait-elle pas aggraver la tension qui existe entre les deux pays au lieu d'amener une détente? Ne fournissait-elle pas des argumens à ceux qui refusent de restreindre les dépenses navales et qui demandent sans cesse de nouvelles augmentations d'armemens? Il faut bien reconnaître que, dans

ce passage du discours, la parole impériale n'atteint pas le but qu'elle se propose : elle est plus propre à entretenir les inquiétudes britanniques qu'à les dissiper. — Lorsque je tends une main au peuple anglais, a dit l'Empereur avec amertume, on insinue que mon autre main tient un poignard. — Cette insinuation est injuste en ce qui concerne l'Empereur lui-même. La main qu'il tend est loyale ; mais il y en a d'autres autour de lui, et ce sont les plus nombreuses, qui, de son propre aveu, ne se conforment pas à son geste et sont prêtes à en faire de très différents.

Venons-en aux actes qui, plus encore que les discours, témoignent de la sympathie de Guillaume II pour l'Angleterre. Nous sommes un peu plus embarrassés pour nous expliquer sur cette partie de l'interview, parce que la Russie et la France y sont intimement mêlées, et que l'intention de l'Empereur n'est plus seulement de se rapprocher de l'Angleterre, mais encore, et surtout, de l'éloigner de nous. Les souvenirs qu'il rappelle sont anciens, ils se rapportent à la guerre des Boers. Ici encore l'Empereur reconnaît que « l'opinion individuelle » en Allemagne était « hostile » à l'Angleterre ; mais il affirme que « l'opinion officielle » ne l'était pas. On est un peu étonné tout d'abord de ce qu'il y a d'absolu dans cette affirmation. Si l'Empereur a une grande puissance de mémoire, il a de même, lorsqu'il le veut, une grande puissance d'oubli. C'est ainsi qu'il n'a gardé aucun souvenir du bruyant télégramme qu'au début des complications sud-africaines il a personnellement adressé à M. Krüger. Sans doute, lorsque la guerre a été terminée et que l'infortuné président est venu en Europe pour essayer d'émouvoir sa pitié, l'Empereur lui a interdit le territoire allemand ; mais cette cruauté, inutile alors, n'a peut-être pas complètement effacé aux yeux de l'Angleterre le télégramme qui, quelques mois auparavant, avait résonné sur le monde avec l'éclat du clairon. L'Empereur en a sans doute le vague sentiment : aussi donne-t-il d'autres preuves encore de sa sympathie pour l'Angleterre. Quelles sont-elles ? La reine Victoria, sa grand-mère, lui ayant écrit, au mois de décembre 1899, une lettre où apparaissait toute l'anxiété de son âme devant « les désastres qui suivaient les désastres en succession rapide, » l'Empereur s'émut, et il fit dresser par son état-major un plan de campagne destiné à apporter à l'état-major britannique les lumières dont il avait besoin pour se tirer d'affaire. « Je le dépêchai en Angleterre, dit-il, et ce document figure dans les papiers d'État de Windsor, attendant le verdict impartial de l'histoire. Coin-

vidence curieuse, le plan établi par moi suivait à peu près les mêmes lignes que celui dont lord Roberts assura l'exécution. » Nous craignons que les Anglais ne soient pas très touchés, et qu'ils ne soient encore moins flattés de la confiance que Guillaume II veut bien leur faire. L'orgueil militaire a des susceptibilités d'ailleurs fort légitimes. Qui sait si l'Angleterre n'étonnera pas l'Empereur par son ingratitude? Au surplus, cela ne nous regarde pas : mais il n'en est pas de même de ce qui suit.

« Lorsque la guerre battait son plein, dit l'Empereur, le gouvernement allemand fut invité par les gouvernements de France et de Russie à intervenir auprès de l'Angleterre pour la sommer de mettre fin aux hostilités. Le moment était venu, d'après ces gouvernements, non seulement de sauver les républiques boers, mais encore d'humilier l'Angleterre, de la coucher dans la poussière. Quelle fut ma réponse? Je répondis que, loin de participer à une action européenne destinée à précipiter la chute de l'Angleterre, l'Allemagne se tiendrait toujours à l'écart des entreprises qui pourraient la brouiller avec une aussi grande puissance maritime. La postérité connaîtra un jour les termes exacts du télégramme, maintenant conservé aux archives du château de Windsor, dans lequel je portais à la connaissance du souverain de l'Angleterre la réponse que j'avais faite aux puissances qui méditaient la ruine britannique. » Que de choses la postérité n'aura-t-elle pas à découvrir dans les archives du château de Windsor! L'empereur Guillaume paraît les avoir singulièrement enrichies! Heureusement, ce ne sont pas les seules sources où l'histoire aura à puiser. On remarquera, soit dit en passant, le ton mélodramatique dont se sert l'Empereur pour raconter cet incident diplomatique. Sommer l'Angleterre de mettre fin aux hostilités, l'humilier, la coucher dans la poussière, ce sont là des expressions bien fortes! Correspondent-elles vraiment aux sentiments qu'ont eus à son égard, à un moment quelconque, la France et la Russie? Nous ne le croyons pas de la part de la Russie et, en ce qui concerne la France, nous sommes sûrs du contraire.

On sait à peu près aujourd'hui comment les choses se sont passées. Pourquoi n'en parlerions-nous pas à notre tour? Il n'est pas douteux que l'opinion, en France, était sympathique aux Boers. Elle ne s'exprimait pas avec autant de violence que l'opinion allemande, mais elle ne se faisait pas non plus, et l'écho a pu quelquefois en être désagréable à l'Angleterre. Il n'y avait là cependant aucune hostilité contre elle. Nous étions seulement émus dans notre générosité natu-

relle par le spectacle d'héroïsme que donnait un petit peuple destiné à succomber en fin de compte sous des forces supérieures. Mais notre gouvernement ne songeait, ni à prendre parti contre l'Angleterre, ni à lui susciter des embarras nouveaux : il n'a même pas profité des circonstances, comme il l'aurait pu sans doute, pour résoudre à son profit quelques questions pendantes, ou du moins pour en avancer la solution. Mais comment aurait-il pu ne pas entendre les suggestions sans cesse renouvelées, les invites très insistantes et parfois très bruyantes qui lui venaient, sinon du gouvernement allemand, au moins de l'empereur Guillaume ? L'Empereur est un homme toujours sincère, mais mobile, qui obéit à des impulsions successives, mais contraires. Les explications qu'il vient de donner à l'Angleterre nous font croire que nous nous sommes trompés sur ses intentions pendant la guerre des Boers ; mais, si nous l'avons fait, nous n'avons pas été alors sans excuses ; toutes les apparences nous encourageaient dans notre erreur. On a reproché plus tard à M. Delcassé de n'avoir pas suffisamment causé avec le gouvernement allemand, et c'est un reproche que nous lui avons adressé nous-même : les révélations que vient de faire l'Empereur diminuent un peu sa responsabilité dans la réserve excessive qu'il a observée par la suite. A un moment en effet, au cours de la guerre sud-africaine, il n'a pas cru pouvoir refuser à la Russie de s'associer à une démarche qu'elle se proposait de faire auprès du gouvernement impérial, non pas pour humilier l'Angleterre qui venait enfin de remporter des victoires, mais pour mettre fin à une effusion de sang désormais inutile aux vainqueurs et aux vaincus. Il y avait là pour le gouvernement français une occasion de se rendre compte des véritables dispositions de l'empereur Guillaume et, si on nous permet le mot, de les tirer au clair. Qu'y avait-il derrière les paroles impériales, si vives, si impétueuses, si engageantes ? Il était, en somme, intéressant de le savoir : la démarche que la Russie proposait de faire et qu'elle a faite seule, quoiqu'elle ait été autorisée à y mêler notre nom, devait servir à cet objet. On connaît la réponse qu'elle a reçue. Le gouvernement allemand n'a nullement refusé de prendre part à une démarche pacifique auprès de l'Angleterre, mais il y a mis une condition, à savoir que les trois puissances qui la feraient se garantiraient mutuellement leur *statu quo* territorial. Devant cette exigence, la Russie s'est arrêtée toute seule, sans que nous ayons eu à intervenir, et les choses en sont restées là. Voilà ce que nous savions : ce que nous ne savions pas, c'est que l'empereur Guillaume s'était em

pressé de donner au « souverain de l'Angleterre, » comme il dit, connaissance de la démarche russe, en modifiant un peu la réponse qu'il y avait faite. C'était son droit, peut-être. Cependant cette manière de procéder n'est pas de nature à augmenter la confiance des autres gouvernemens lorsqu'ils ont à faire des communications confidentielles au gouvernement impérial. Tel a été l'incident auquel l'empereur Guillaume a fait allusion. Il espérait sans doute, en le racontant à sa façon, amener un retroidissement entre l'Angleterre, la France et la Russie. Mais les Anglais savent faire la distinction des temps. Leurs journaux ont dit que l'entente cordiale n'existant pas pendant la guerre sud-africaine, la France et la Russie avaient été libres de suivre la politique qu'elles avaient voulue. Ces anecdotes rétrospectives leur ont paru aujourd'hui sans intérêt.

L'interview de Guillaume II a produit en Allemagne une émotion extrême, que la presse a exprimée avec une liberté et même avec une véhémence auxquelles elle ne nous avait pas habitués, surtout quand la personne de l'Empereur est en cause. Le gouvernement a cru qu'il devait donner des explications; il l'a fait, et ces explications, loin de rassurer les esprits et de les calmer, ont fait naître des inquiétudes encore plus vives. On reprochait surtout à l'Empereur de n'avoir pas observé les règles constitutionnelles, de n'avoir pas pris l'avis de ses conseillers officiels, de ne s'être pas couvert de leur responsabilité, avant de livrer à la publicité des paroles aussi compromettantes. Quel n'a pas été l'étonnement général lorsqu'on a appris qu'il n'en était rien et que l'interview impériale, avant d'être communiquée à la presse anglaise, avait été envoyée au chancelier et soumise à son jugement. Eh quoi! un homme d'un esprit aussi fin, aussi avisé, aussi exercé que M. de Bulow avait-il pu lire un pareil morceau sans en apercevoir les inconvéniens? Était-ce croyable? Non, évidemment. Aussi faisait-on savoir au bon peuple allemand que M. de Bülow n'avait pas lu l'interview et l'avait renvoyée à l'examen du ministère des Affaires étrangères. Nous répéterons: Était-ce croyable? M. de Bulow ne sait-il pas que l'Empereur se laisse quelquefois entraîner par sa parole, et qu'il a besoin d'avoir auprès de lui un Aristarque respectueux, mais ferme? Étrange négligence! La seule excuse qu'on en ait donnée est que le manuscrit était mal écrit et difficile à déchiffrer. Le voilà donc au ministère des Affaires étrangères; mais le ministre, M. de Schen, était en congé. Le papier est tombé entre les mains de qui? On ne le dit pas: sans doute d'un subalterne qui a été saisi de respect devant la prose impériale et qui, en somme, était

fondé à croire qu'un article de journal qui, venu de si haut, avait pu arriver jusqu'à lui sans que personne l'arrêtât en route, n'était pas de nature à ébranler le monde. On voit pourtant ce qu'en est advenu. M. de Bülow, voulant prendre généreusement toute la responsabilité sur lui, a donné sa démission que l'Empereur n'a pas acceptée. M. de Schœn, subitement tombé malade, a donné la sienne, et on ne sait pas encore si elle est acceptée, ou si elle le sera définitivement. Cela dépendra sans doute des séances qui ont lieu en ce moment même au Reichstag. En attendant, M. de Schœn est remplacé. Mais, ni la fausse sortie M. de Bülow, ni la demi-disgrâce de M. de Schœn, ne sauraient couvrir le désordre que l'on découvre avec stupéfaction dans le gouvernement impérial.

On se demande où y est le contrôle, où y est la responsabilité. On les cherche partout, on ne les trouve nulle part. On se tourne vers le Reichstag. Que fera le Reichstag ? Pendant que nous écrivons, il délibère, sans que nous puissions dire quel sera le résultat de ses délibérations. Bien qu'elle ait un parlement, l'Allemagne n'a pas un gouvernement parlementaire. Elle ne l'a pas, mais elle aspire à l'avoir, et tous les partis à la fois, depuis les socialistes les plus hardis jusqu'aux agrariens les plus loyalistes, demandent des garanties contre le pouvoir personnel de l'Empereur. Ils les demandent avec une énergie qui ne ménage plus rien. Jusqu'ici M. de Bülow a répondu peu de chose. Il s'est efforcé d'atténuer la portée des révélations impériales ; il a promis surtout que l'Empereur ne recommencerait plus, et que, s'il en était autrement, il ne manquerait pas de donner lui-même une démission cette fois irrévocable. Mais le Reichstag se contentera-t-il de ces promesses ? Le problème qu'il paraît s'être donné à résoudre est de refréner l'Empereur et de conserver le chancelier. On n'en veut pas à ce dernier : sa chute aurait, dit-on, des conséquences trop graves pour qu'on la précipite. M. de Bülow restera sans doute à la chancellerie impériale, et M. de Schœn reviendra peut-être au ministère des Affaires étrangères. Mais quelque chose sera atteint profondément dans l'âme allemande, et nous craignons bien que ce ne soit le respect presque religieux que le gouvernement impérial inspirait.

Nous ne pouvons, faute de place, qu'annoncer le résultat de la grande bataille électorale qui vient d'avoir lieu aux États-Unis, pour la présidence de la République. Le mardi 3 novembre, les électeurs présidentiels ont été élus, et, comme ils ont un mandat impératif, leur élection détermine celle du président. La lutte est finie : M. Taft est

l'heureux vainqueur; il a même obtenu sur son concurrent, M. Bryan, une majorité plus forte qu'on ne l'a espéré à certains momens de la campagne. Le parti républicain restera donc au pouvoir. Nous pouvons le dire sans indiscrétion, aujourd'hui que tout est terminé, les vœux du vieux monde étaient pour M. Taft; non pas qu'on y fût hostile à son concurrent, M. Bryan; mais M. Taft était plus connu; il avait derrière lui une vie politique déjà longue; il avait fait preuve d'habileté, de prudence et de tact dans toutes les fonctions et les missions qu'il avait remplies: il inspirait plus de sécurité. Au surplus, cette fois, les programmes en présence se ressemblaient au point de se confondre. Les deux partis avaient eu beau s'ingénier pour les distinguer l'un de l'autre, ils n'y avaient réussi que du plus au moins; le fond des idées était le même; on n'était séparé que par des nuances. M. Bryan se plaignait même que M. Taft lui eût pris son programme, et il se contentait d'affirmer qu'il était personnellement beaucoup plus capable de l'appliquer. La majorité en a jugé autrement. M. Roosevelt aura pour successeur son élève et son ami, qui a promis de le continuer. Il le fera, mais avec des qualités différentes. M. Taft héritera de la politique de M. Roosevelt, mais non de son tempérament. En toutes choses, il y a la manière. Celle de M. Roosevelt était très forte; on croit généralement que celle de M. Taft sera plus douce. Elles ont leurs qualités l'une et l'autre; mais qui sait si, après huit ans de la première, il n'est pas bon de pratiquer quelque temps la seconde?

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

LA JEUNE FILLE BIEN ÉLEVÉE

PREMIÈRE PARTIE

Qu'elle est amusante et jolie, la rue Saint-Maurice à Chinon ! Elle s'en va, de-ci, de-là, sans plus d'assurance que la trace argentée d'un limaçon dans une allée de potager ; c'est comme un sentier à mi-côte, qui sait parfaitement où il mène, mais a bien l'air de l'oublier, qui ne saurait vous égarer, mais à tout instant vous laisse croire que vous êtes perdu ; elle a des centaines d'années, la rue Saint-Maurice, elle a été raccommodée, rapetassée par endroits ; mais, de cela même, il y a très longtemps : ses plus récentes maisons datent de Louis XIV ; la plupart sont du xvi^e et du xv^e siècle, les unes en bois, à colombage, ornées de sculptures naïves, les autres construites avec la pierre tendre du pays, flanquées d'une tourelle d'angle que coiffe un éteignoir un peu bosselé, et percées de souriantes fenêtres à meneaux ; tantôt c'est une de ces vieilles bicoques qui vient en avant, tantôt c'est un petit hôtel qui s'efface, discrètement, derrière une courette et un portail où rampent la vigne vierge, la glycine et le jasmin de Virginie, et dont un des vantaux, entr'ouvert, laisse apercevoir les cannas en pots rangés au pied de la façade, et la vieille bonne en bonnet blanc, qui a l'air d'être du même âge que la ville ; et si vous levez les yeux pour

examiner le détail d'une lucarne ou d'un pignon, vous êtes étonné et ravi de voir, là-haut, bien au-dessus de l'objet qui attirait vos regards, des rocs à pic, adoncis, çà et là, d'une touffe d'ormeaux ou de jeunes chênes, et qui portent l'admirable écroulement des trois châteaux où Jeanne d'Arc a passé.

Tout au bout de cette rue Saint-Maurice, après l'église, le sol s'incline, comme celui d'un torrent raviné, jusqu'au quai, et c'est là, dans une maison d'angle, au-dessous de la dernière tour, qu'habitaient mes grands-parens Coëffeteau. De leur premier étage, on apercevait les tilleuls du quai, la Vienne, les peupliers des îles; et l'on voyait, les jours de marché, les carrioles des paysans déboucher par la route d'Azay-le-Rideau, et prendre leur tournant en projetant sur la droite les têtes ahuries des pauvres petits veaux.

Ensuite le coteau se relève, et une autre voie, non moins tortueuse que la rue Saint-Maurice, conduit, entre des murs de clos et bientôt en pleins champs, jusqu'au vieux monastère de Saint-Louans. Je suis née à l'entrée de ce chemin rustique, dans une maison d'aspect singulier, parce qu'elle semble avoir été enfoncée presque jusqu'à sa toiture, sans qu'on lui ait fait seulement grâce d'une porte ou d'une fenêtre. A trente pas plus loin, on trouvait une grille de fer par où l'on pénétrait chez nous en traversant le jardin. Il y fallait compter, par exemple, cinq ou six bonnes minutes, quelquefois plus, avant qu'on ne vint vous ouvrir, car le trajet, sous bois, pour arriver là, de l'office, par une allée en pente et coudée, et brisée à deux reprises par des degrés, était long. Les familiers savaient que la clef de cette grille était dissimulée dans une cachette et qu'il ne s'agissait que de passer la main entre deux des barreaux de fer, pour la prendre au clou où elle pendait.

Cependant, ceux qui venaient sonner pour la première fois ne devaient pas regretter d'avoir attendu, car la vue, au tournant de l'allée sous bois, leur faisait pousser invariablement des exclamations d'enthousiasme. Elle était vraiment bien belle. Devant la maison, assez simplette et ordinaire, adossée au sol du chemin, et à demi couverte d'ombrages, il y avait un petit parterre allongé, et malheureusement un peu étroit, où l'on se heurtait trop vite à un mur bas, crevé en sortes d'embrasures où l'on avait ajusté des balcons; mais de là on possédait tout Chinon et la vallée de la Vienne.

J'ai passé à ces balcons bien des heures, étant petite, quand la maison nous appartenait, et plus tard, lorsque maman, après son malheur, la loua à M. Vaufréard. Ces balcons, même pour une enfant, avaient un grand attrait; malgré le charme du sous-bois, de la source qui y alimentait un petit bassin, et quels que fussent aussi les plaisirs du Clos, du fameux Clos où l'on grimpe par un escalier, sous le chèvrefeuille, et qui contenait des bosquets de noisetiers, une salle de verdure avec des bancs de pierre, plusieurs tonnelles, un belvédère, des citernes, des celliers dans le tuffeau et cinq ou six arpens de vignes. Je me souviens surtout de ces balcons d'où l'on découvrait, à gauche, la ville de Chinon, comme un joujou, surmontée de son château de conte de fées, les tilleuls de ses quais, son beau pont suspendu, l'horizon infini et, au-dessous de moi, immédiatement, des terrains échelonnés en terrasses.

En me penchant, je voyais un grand œil rond qui me regardait; il était quelquefois profond, sombre, un peu effrayant, quelquefois à fleur de terre et voilé d'une taie verdâtre; c'était la citerne commune du père Sablonneau, tonnelier, et de Tondu, l'homme à tout faire. Sablonneau et Tondu négligeaient un peu leur vignoble, l'un à cause de la politique, l'autre parce qu'il travaillait partout et comme un nègre, pour nourrir ses huit enfans, de sorte que ce terrain, à mes yeux, avait l'agrément d'être à peu près en friche; j'y mesurais la croissance des orties, des ronces et des boutons-d'or; j'y regardais les lézards courir dans la pierraille ou s'arrêter longtemps, immobiles, avec des palpitations de leur petit cœur; j'y comptais les montagnes soulevées par le dos des taupes et des mulots, et je lançais le soir des cailloux dans la citerne, pour y faire plonger les grenouilles.

Mon Dieu, comme tout cela est loin!

Tout à fait dans les premiers temps, je me souviens que mon pauvre papa venait s'asseoir là et fumer après les repas. Je le vois presque toujours environné de cinq ou six messieurs très distingués et très préoccupés. Ils s'entretenaient d'affaires graves auxquelles je ne comprenais rien; mais trois noms revenaient constamment dans leur conversation: « Thiers, » « Bismarck » et « Monsieur le comte de Chambord » qu'on appelait aussi « Monseigneur, » ce qui me faisait croire que ce dernier était un évêque. Mon père était de tous le plus animé; il se levait tout à coup et faisait deux ou trois pas sur sa mauvaise

jambe qui avait été traversée par une balle à l'armée de la Loire, et il parlait, en étendant le bras vers cette grande plaine étalée devant nous. Cela se répétait presque tous les jours. Quelquefois, on appelait le père Sablonneau, qui habitait, sous sa vigne, un logement de troglodyte, dans le roc, et Sablonneau émergeait peu à peu par un escalier invisible, et s'approchait lentement, les pieds lourds, entre les sarmens enchevêtrés, pour venir enfin se planter, au pied du balcon, chapeau bas. Très fier alors, il s'en allait porter les instructions de ces messieurs, des papiers, des journaux, des lettres. C'était un agent électoral d'un zèle ardent et de toute sécurité.

J'ai su plus tard qu'il s'était agi là des élections à l'Assemblée Nationale, et, après, qu'on avait travaillé, chez nous, tant qu'on avait pu, à faire monter un roi sur le trône, ce qui n'avait pas réussi du tout; et que tout cela avait coûté énormément d'argent. Ils étaient deux de ces messieurs, le marquis du Coudrey-Ligneil et mon père, qui y avaient englouti leur fortune dans la propagande directe et dans un journal. Ai-je assez entendu répéter cela, Seigneur! Ce bon marquis du Coudrey-Ligneil, un grand vieillard sec qui était si gentil pour moi, se sont-ils moqués de lui, après le coup manqué, même ceux qui avaient le plus péroré avec lui sur cette terrasse!...

Chez nous, c'était le marquis du Coudrey-Ligneil qu'on daubait, pour ne point dire ouvertement son fait à mon père de qui le cas était exactement le même. Je n'ai démêlé ces sous-entendus qu'après beaucoup d'années, en éprouvant, pour mon compte personnel, et dans des circonstances fort différentes, des impressions certainement analogues à celles que dut subir mon pauvre papa avec qui je crois avoir beaucoup de ressemblance. Mes grands-parens maternels avaient pourtant toujours admiré et soutenu leur gendre; leurs principes essentiels étaient communs, et ils avaient été très fiers quand tout un monde qui se tenait éloigné de notre bourgeoisie, sous l'Empire, était venu chez nous prodiguer des « cher ami » à papa et, en le poussant et l'entraînant, sembler se laisser guider par lui dans une lutte ardente où le malheureux apportait ses sentimens loyaux, sa générosité, sa bravoure, son talent de parole et finalement, — l'événement le prouva, — toutes ses ressources personnelles et sa vie même. Car il mourut bel et bien de chagrin, non parce qu'il était ruiné, — son âme était au-dessus de cela, — mais parce qu'on ne lui pardonnait

pas de l'être pour une cause qui n'avait pas réussi. Je me souviens de mots qu'il prononçait souvent, à table, en s'adressant à son beau-père et à sa belle-mère, pendant les quelques années qu'il traîna son désenchantement; il répétait : « Vous n'êtes pas logiques!... » Sa logique, à lui, c'était que, lorsqu'on a jugé qu'un parti est le bon, il faut l'adopter coûte que coûte et ne s'en pas repentir après échec. La logique de mes grands-parens, comme de beaucoup de braves gens, d'ailleurs, qui n'y regardent pas de si près, était que les beaux principes et l'adoption d'une noble cause sont l'ornement de la vie, indiscutablement, mais que, si la vie s'en trouve compromise, c'est tout de même regrettable. Il dut leur exprimer cela, à maintes reprises, et par là il les blessait et les fâchait, car ils ne croyaient point penser ainsi, bien entendu; mais que de compromis, entre nos idées et nos actes, avons-nous adoptés souvent, les yeux clos, que nous n'aurions pas signés!

Aussitôt après la grande faillite de ces messieurs, nous nous étions retirés dans la maison des parens de maman, rue Saint-Maurice, pendant que mon père s'en allait reprendre son ancien métier d'avocat, à Tours, tout seul, pour plus d'économie.

J'avais un frère, de quatre ans plus âgé que moi, nommé Paul, qui se réjouissait d'habiter avec sa grand'mère, d'abord parce qu'elle le gâtait toujours, ensuite parce que c'était un changement. Nous ne gagnions pourtant pas au changement, puisque nous allions perdre nos aises, le Clos et la belle vue; mais le changement!...

C'était certes, une excellente femme que ma grand'mère; mais elle commandait sans cesse, à tout le monde, et de haut. Son autorité m'en imposait énormément et m'a causé de violens troubles de conscience. Du temps que son gendre était grand homme en la maison, et comme il avait volontiers le mot pour rire, il l'avait, par aimable taquinerie et innocent calembour de Palais, appelée « la Mère-Loi, » ce qui, pour nous autres enfans, qui n'en comprenions pas le sens auguste, signifiait « la mère l'Oie, » des contes de ma mère l'Oie! Je crois volontiers qu'elle avait dû s'en froisser un peu, d'abord; mais la force du jeu de mots avait prévalu contre tout, et l'impérieux commandement en chef de M^{me} Coëffeteau était resté tempéré pour tous les gens de la maison par ce nom familial de « la mère-Loi. »

Ma grand'mère possédait des formules toutes préparées pour

chaque circonstance. Pour elle, le plan de la vie était établi, une fois pour toutes, par un anonyme dont on ne s'enquerrait jamais, et il devait être suivi, de mère en fille, sans distinction de personnes et à la lettre. Elle savait, par exemple, exactement, l'année où j'entrerais en pension, celle où j'en sortirais, le jour où je porterais ma première robe longue, celui où je ferais ce qu'on appelait dans ce temps-là mon entrée dans le monde, et, à une année près, quand je serais mariée, à moins donc qu'il n'y eût, à cette époque-là, ou bien la guerre, qu'on redoutait toujours, ou bien disette de jeunes gens comme il faut.

Elle se méfiait de tout ce qui n'était pas conforme à ce qu'elle avait vu précédemment. Selon elle, une fille n'avait rien de mieux à faire que de ressembler à sa mère. Et il y avait des langues de vipère pour lui dire :

— Et un fils à son papa, sans doute, madame Coëffeteau?...

Ce qui la faisait pester en dedans, car il ne s'agissait tout de même pas que Paul ressemblât de point en point à son père, si l'on ne voulait pas que la famille, avant quinze ans, mendiat son pain.

Et, pour mon malheur, moi, je n'avais rien de commun ni avec le caractère, ni avec le physique de maman, laquelle maman, d'ailleurs, ne rappelait aucunement sa mère.

Mon grand-père, je l'ai toujours vu habillé d'une redingote de drap noir et d'un gilet très ouvert sur une chemise à petits plis, à devant souple et immaculé; il ne prisait pas, ne fumait pas, ne prenait ni cognac ni liqueurs; on le disait sans défauts. Il avait été, autrefois, juge au tribunal civil à Tours; il gardait quelque chose du magistrat de ce temps-là, c'est-à-dire une sorte de religion de la propriété morale. On était chez lui fort sévère sur les mœurs, et les gens douteux n'en menaient pas large dans ses environs. Maman, qui était la bonté même, le chamailait quelquefois sous le prétexte qu'il s'attachait, à ce propos, trop aux apparences, aux surfaces, aux signes extérieurs convenus : un vagabond ne valait pas la corde pour le pendre; un domestique renvoyé d'une maison était un voleur; un condamné méritait exactement sa sentence. Notez bien que, dans la pratique de la vie, il corrigeait la rigueur de ces principes; il faisait l'aumône à tous les chemineaux; il achetait des paniers, des corbeilles, des guéridons tressés aux bohémiens de passage; il se laissait voler avec une indulgence dérisoire.

Pour moi, je le vois presque toujours au coin de son feu, l'hiver, ou sur son banc, au pied de la treille, l'été, n'en fraisant pas de lire, à l'aide d'énormes lunettes d'écaille à verres ronds, *le Gaulois* ou *le Soleil*, qu'on se passait de famille à famille. Il ne boutonnait jamais le dernier bouton de son gilet, ce qui m'agaçait beaucoup, parce que je ne comprenais pas pourquoi; et il donnait toujours raison à sa femme, même quand il était évident, aux yeux de tous, qu'elle avait tort ou commettait des abus de pouvoir, et cela me paraissait inadmissible de la part d'un juge, fût-il retraité. Pour le bouton, j'en ai eu l'explication, puisque la mode en est revenue depuis; pour la soumission au jugement de grand-mère, c'était aussi une coutume de ce temps-là que les parens avaient raison à proportion de leur âge et de leur dignité: elle reviendra peut-être!...

Mon grand-père donnait raison à sa femme, c'était encore une formalité convenue, mais, en définitive, il n'en faisait qu'à sa guise; seulement, par quels subterfuges! et à la suite de détours de quelle prodigieuse complexité!

Je me souviens d'avoir assisté à cette lutte civile et sournoise, surtout lorsque la maison de papa fut louée à M. Vaufrenard.

D'abord, l'idée de grand-mère était qu'il ne fallait louer cette maison qu'à quelqu'un du pays et, sous aucun prétexte, à un étranger. Le grand-père opinait dans le même sens, cela va sans dire, malgré maman qui, d'accord avec son mari, objectait que les gens du pays se déplacent peu, habitent chez eux et ne louent guère; qu'un nouveau médecin, un nouveau notaire, seuls, pourraient être à l'affût d'une maison vacante, et que la nôtre était située beaucoup trop loin du centre pour satisfaire à leurs exigences; en outre, que des Parisiens payeraient plus cher. L'idée de louer à un inconnu, arrivant de Paris, parut à grand-mère plus redoutable que celle d'être privé du loyer. Grand-père disait pis que pendre de ces gens de Paris, la plupart du temps dépourvus de conduite, et sans goût pour leur foyer, qui ont coutume, l'été, de s'en aller coucher dans le lit et manger dans la vaisselle d'autrui pour le seul plaisir de n'être plus chez eux; mais quand un saute-ruisseau vint, de l'étude du notaire, avertir qu'un « monsieur et une dame » désiraient visiter « la maison Doré, » il plia son journal, prit sa canne et son panama, sans mot dire à sa femme, et fit lui-même visiter la maison de son gendre, le jardin et le Clos, au « monsieur » et

à la « dame » qui étaient des Parisiens, de purs Parisiens de ce temps-là, c'est-à-dire des gens ébaubis à la vue de trois arbres non poussièreux et d'une rivière. Qu'on imagine leur impression devant le tableau qui s'offre à vous du haut des coteaux de Chinon !

Grand-père fut de retour, une heure après, chez lui, très ému. Grand-mère, informée de ce qui s'était passé sans son assentiment, avant que son mari eût parlé, s'était écriée :

— Qu'est-ce que c'est que ces gens-là?...

Grand-père expliqua que « ces gens-là » étaient en tous cas des gens pour le moment complètement enthousiasmés de la maison, du Clos, de la vue, de tout, et pour qui la question d'argent paraissait secondaire.

— C'est cela ! dit grand-mère, ma fille va louer sa maison à un banquier véreux, je suis sûre, ou à quelque Prussien déguisé!...

Les renseignemens qu'on eut, par l'intermédiaire du notaire, sur les personnes qui avaient visité la maison, furent excellens. M. et M^{me} Vaufréard étaient des « rentiers » habitant le faubourg Saint-Honoré, amateurs de musique, et affligés récemment par la perte d'un fils unique âgé de dix-sept ans.

— Les pauvres gens ! dit grand-mère.

La mort de ce fils la retourna momentanément en faveur des inconnus. Pendant une bonne demi-journée, on calcula l'avantage d'une location rapidement conclue, d'un long bail, et d'un prix inespéré. Puis, tout à coup, voilà grand-mère qui s'avise de se demander, à propos de rien, et sans attacher plus d'importance à sa question :

— Mais, de quoi donc est mort ce pauvre garçon ?

Grand-père, à qui M^{me} Vaufréard avait conté toutes les péripéties de son malheur, dit :

— D'une mauvaise scarlatine, contractée au lycée, paraît-il.

— Au lycée ! fit grand-mère.

L'éducation laïque était fort mal vue dans notre bourgeoisie provinciale ; le lycée faisait horreur. Grand-père eut beau affirmer qu'à Paris, c'était différent, qu'au surplus, le jeune homme n'était qu'externe, etc., les négociations avec les Vaufréard furent retardées de plusieurs semaines ; papa se fâcha il vint de Tours, un dimanche, déclara que la maison était à sa femme, qu'il voulait la louer ; qu'il avait besoin d'argent ; grand'

mère était inflexible. Le notaire se présentait, à chaque courrier, de la part de M. Vaufrenard, afin de presser la conclusion de l'affaire. Grand'mère déclarait qu'elle aimait mieux vendre une de ses trois fermes pour procurer à sa fille de quoi vivre en attendant une occasion meilleure. Enfin, le notaire annonça que M. Vaufrenard, à défaut de la maison Doré, lui donnait pleins pouvoirs pour louer celle de M^{me} Clouzot, moins spacieuse, mais voisine. Grand'mère s'adoucit tout à coup et dit que la chose ne la regardait point, que c'était son gendre qui louait et qu'il le pouvait faire à qui bon lui semblait.

On ne se fit pas répéter la formule; les Vaufrenard, avertis par télégramme, arrivaient dans les quarante-huit heures avec domestiques et bagages : des gens ivres de s'installer au grand air, de fouler un sol rustique et de mouiller leurs chaussures à la rosée du matin

II

Ils vinrent nous faire visite dès le premier jour. Grand'mère ne se montra pas, sous le prétexte que c'était pour sa fille, leur propriétaire, qu'ils accomplissaient cette démarche de politesse et non pour elle. Ils me parurent, à moi, gamine, comme tous les gens que je voyais pour la première fois, admirables. C'étaient des Parisiens, c'étaient des musiciens, c'étaient des gens qui avaient le moyen de louer la maison que nous n'avions plus, nous, le moyen d'habiter... Ils me comblèrent de gentilleses et me dirent que je serais toujours chez moi quand je serais chez eux, qu'ils ne voulaient point que je fusse privée de la belle terrasse, ni du Clos certainement plein d'attraits pour les enfans. Ils me parlèrent tout de suite d'un certain M. Topfer, un violoncelliste remarquable, de leurs amis, qui habitait Angers, qui viendrait dès la fin de juillet, et qui m'aimerait beaucoup. Pourquoi un M. Topfer, violoncelliste, m'aimerait-il beaucoup? Comment le savaient-ils d'avance?... Cela me parut extraordinaire. En attendant, rien ne fit meilleure impression. La maison, que ce simple fait : les Vaufrenard connaissaient intimement quelqu'un habitant Angers, c'est-à-dire une ville pas trop éloignée de chez nous, une ville où aucun de nous, d'ailleurs, n'avait jamais mis le pied, mais qui était de notre région, de notre pays. Grand'mère, surtout, en fut fort satis-

faite; les Vaufrénard n'étaient plus tout à fait, pour son instinct de vieille provinciale, les « étrangers » tombés de la lune : ils avaient des accointances dans la contrée ! Et, comme les Vaufrénard s'étaient aimablement informés d'elle, elle se décida à aller avec nous leur faire visite.

C'était un beau fouillis dans toute notre ancienne maison ! On débattait, sur le parterre, un piano à queue, un harmonium ; on éventrait des caisses ; la paille, le foin, les planchettes hérissées de longs clous aux bords, couvraient tous les compartimens du buis ; les robes de M^{me} Vaufrénard pendaient aux fenêtres. Nous surprîmes nos nouveaux locataires, lui, en bras de chemise, et sur la tête un grand chapeau de pêcheur à la ligne, elle revêtue d'un sarrau de toile bise, pareil à un sac de blé. Ils se confondirent en excuses, ils dirent qu'ils étaient en plein travail ; mais la vérité était qu'ils ne faisaient rien que de contempler, toujours stupéfaits, le panorama qui était à eux pour trois, six ou neuf ans.

Une telle admiration paraissait puérite à grand'mère qui s'exténua à détourner leur esprit vers les détails pratiques de la maison, vers les greniers, les caves, les celliers, qu'ils n'avaient seulement pas explorés, elle en était certaine. Comme M. et M^{me} Vaufrénard en revenaient toujours à la vue, elle leur dit :

— Oh ! oh ! l'on s'aperçoit que vous avez le goût des belles choses !...

Ils se récrièrent, comme à un compliment trop flatteur. Ce n'en était pas un dans la bouche de M^{me} Coëffeteau, ma grand'mère. Elle jugeait du coup les Vaufrénard : c'étaient des esprits légers ; elle n'en voulut plus jamais démordre. Cependant, elle les estima « comme il faut, » distingués même, quoique lui, surtout, parût un peu « hurluberlu. »

C'était, à la vérité, un grand diable d'homme au visage rasé, portant une broussaille de cheveux blancs. Il n'avait pas l'esprit desordonné, mais il parlait avec fougue d'un tas de gens et de choses qu'il croyait connus de tout l'univers et qui ne l'étaient que de quelques quartiers de Paris. La musique surtout était son affaire, et il ne paraissait pas concevoir que quelqu'un pût vivre sans être nourri de symphonies et d'opéras.

Il a eu l'air aussi scandalisé, dit grand'mère, que Madeleine n'ait pas commencé le piano, que si, à son âge, elle ne savait pas son *Pater* !... Mais la mère, mon enfant, ajoutait-elle

n'a pas appris à déchiffrer une note de musique avant sa première communion !

— Il faut reconnaître aussi, — dit maman en souriant, — que je n'ai jamais joué que comme une mazette !...

Il y eut, le soir, à la maison, une discussion à ce propos. « Qu'est-ce qui prenait aux Vaufrenard, de se mêler de ce qui ne les regardait pas ? La musique ! Qu'avait-on, en somme, besoin de la musique, sinon pour faire danser les jeunes gens et tuer le temps les jours de pluie ?... Je me mettrais au piano dès mon entrée au couvent, comme maman. » Cependant, on fit observer à grand'mère que M^{me} Vaufrenard avait offert, obligamment, de me faciliter les commencemens, qui sont difficiles : son mari avait une méthode à lui, qui était une grande économie de temps et de peine...

— Et d'argent !... — fit observer grand-père, — puisque M^{me} Vaufrenard donnerait gracieusement ses conseils !

Comme en mainte autre circonstance, cette considération, d'ordre tout positif, fit céder l'opposition de grand'mère. Elle ne confessait jamais sa reddition : ses opinions étaient sauvées ; mais elle ne disait plus rien, semblait abdiquer toute responsabilité, et assistait, en étrangère impuissante, à ce qu'elle appelait « les tristes nécessités de la vie. »

III

De plus en plus, les Vaufrenard furent pour moi des personnages miraculeux, tombés du ciel. Ils ne ressemblaient à aucune figure de Chinon ; ils ne parlaient presque pas politique ; ils semblaient enflammés pour quelque chose de supérieur même à ce qui, alors, divisait, troublait et soulevait tous les hommes. Je n'avais qu'une notion très rudimentaire de ce que pouvait être la musique, qu'ils vénéraient tant ; mais en attendant, je les tenais pour dépositaires d'un trésor mystérieux, incomparable. Il fallut qu'on me menât tous les jours chez eux ; eux-mêmes s'habituaient à m'avoir, de sorte que je continuai pour ainsi dire à habiter notre ancienne maison, à vivre à mes balcons, au-dessus de la citerne et de la vigne de Tondu et du père Sablonneau, ou dans le Clos que M. Vaufrenard arpentait chaque jour, pendant des heures, en poussant des rugissemens d'extase.

Je savais bien que notre clos était remarquable ; mais je ne

J'avais considéré que comme un endroit favorable au jeu de cache-cache, à cause des inégalités du terrain, et des celliers creusés dans le tuffeau ; il faut dire aussi, qu'étant encore petite, je ne voyais pas les trois quarts des choses lointaines qui faisaient s'exclamer les grandes personnes. A force d'y accompagner M. Vaufrenard et de l'entendre accumuler les épithètes sur la beauté de Chinon ou des couchers de soleil sur la Vienne, qu'il m'obligeait d'ailleurs à admirer comme lui, en me hissant sur son épaule, je finis par acquérir, si gamine que je fusse, une certaine aptitude à m'émouvoir de la beauté de ces paysages. N'était-ce que l'émotion, si grande et si sincère de M. Vaufrenard, qui me gagnait ? et ne m'eût-il pas aussi bien communiqué par là son admiration pour n'importe quoi ? C'est bien possible.

Quelquefois, au bout du Clos, où nous nous arrêtions, M. Vaufrenard se mettait à chanter. Il avait eu, paraît-il, une très belle voix, et j'ai su plus tard, qu'étant jeune, il avait chanté, mais chanté, ce qui s'appelle chanté, c'est-à-dire sur un vrai théâtre, à Paris. Naturellement, à Chinon, il ne se vantait pas de cela ; cela ne transperça que petit à petit, et, heureusement pour lui, quand sa situation dans la ville fut, grâce au nombre des années, tout à fait assise. Mais il chantait dans son clos. Ah ! que c'était joli ! Il semblait ne chanter que pour le beau paysage. C'était ordinairement vers le soir. Et cela me faisait un étrange effet. Je sentais quelque chose dans ma poitrine, qui gonflait, et qui avait l'air de vouloir s'élever hors de moi, en même temps que je voyais l'échine de Tondu se redresser au-dessus de la vigne : Tondu, sensible au chant, lui aussi, Tondu toujours courbé vers la terre, à la voix de M. Vaufrenard, se reposait sur sa pioche et demeurait rêveur...

Mais ce fut quand arriva M. Topfer, vers la fin de juillet, que la musique commença sérieusement chez les Vaufrenard. Nous étions déjà assez liés avec eux ; maman, si facile, si bonne, était devenue tout de suite la confidente de M^{me} Vaufrenard, un peu bavarde et exubérante, et la grand'mère s'était laissé apprivoiser, malgré toutes ses réserves.

M. Topfer était un professeur de violoncelle, ancien camarade de M. Vaufrenard, mais qui paraissait beaucoup plus vieux que lui ; il était petit, un peu courbé ; il portait une paire de favoris blancs, ronds comme des houpettes à poudre de riz, et il avait

en lui quelque chose de plaisant, qui le faisait sympathique sans qu'on démêlât d'où cela venait au premier abord ; c'étaient ses yeux bleus, des yeux candides, purs, des yeux de joli bébé. On m'avait promis qu'il m'aimerait beaucoup, et, dès que je le vis, j'en fus très heureuse : ce bonhomme-là était tout à fait à mon goût.

Nous fûmes en effet amis tout de suite. Il m'embrassa et bavarda avec moi, dès les premières minutes, comme si nous nous étions quittés la veille, et il m'appela familièrement « Mougeasson. » Mougeasson, dans sa pensée, cela correspondait à l'idée d'une petite fille qui ne reste pas aisément en place. Et cela, hélas ! correspondait aussi à cette idée : « Voilà une petite fille que j'aime bien, mais qu'il faudra mettre dehors quand on fera de la musique. »

Il n'y a que les geus qu'on aime bien, pour nous faire vraiment de la peine. Ce monsieur Topfer, qui me plaisait tant, fut cause d'un de mes premiers grands chagrins : il me conduisit le plus gentiment du monde à la porte le jour où l'on sortit le violoncelle d'une noire boîte énorme ! Et il me dit, le vieux coquin :

— Ah ! par exemple, voilà le moment d'aller jouer dans le Clos !...

Il ne plaisantait pas, M. Topfer, lorsqu'il s'agissait de musique !

Il ne fallait pas entendre un bruit, un chuchotement ; et il faisait fermer les portes intérieurement au verrou, ce qui était un bien fâcheux système, car si quelqu'un, voulant entrer, les poussait et les heurtait, il faisait plus de bruit que s'il eût ouvert tout bonnement.

La musique, mon Dieu ! je ne savais pas encore ce que c'était ; mais d'abord, j'étais vexée de n'être pas jugée digne de l'entendre ; ensuite, je sus que grand'mère, à la première séance, avait failli se trouver mal parce que M. Topfer, de la pointe de son violoncelle, piquait le parquet du salon ! Cela amusait follement ma pauvre maman, qui était pourtant la propriétaire du parquet, mais qui n'avait pas, au même degré que sa mère, la manie conservatrice. Et grand-père, tout en donnant raison à sa femme, comme de juste, racontait à tout venant ses angoisses étouffées, sa terreur lorsque la redoutable pointe, par sept fois, — sept fois ! — avant que d'être bien calée, paraissait-il, avait troué le parquet, en y dessinant un disque de la dimension

d'une écuemoire !... C'était moins l'envie d'entendre la musique que celle de voir la tête de grand'mère, qui me démangeait !

Un jour je parvins à me dissimuler. Par l'intermédiaire de ma famille, les Vaufrénard avaient fait des connaissances dans le pays ; ils aimaient à voir du monde, et il y avait bien déjà une vingtaine de personnes réunies dans ce salon. Je parvins à me dissimuler, mais j'avais si peur que je n'osais remuer, et, de l'endroit où j'étais tapie, je ne pouvais voir ni grand'mère, ni M. Topfer, ni le violoncelle. Ce n'était pas de chance. J'attendis patiemment, dans l'espoir qu'on s'agiterait quand le premier morceau serait fini. Oh ! j'étais bien loin de me douter de ce qui allait arriver !

M^{me} Vaufrénard faisait courir ses doigts au trot, au trot, au galop, au galop, sur le clavier du piano à queue ; puis elle s'arrêta tout à coup et donna le *la* : « la... la... la... la ! » M. Topfer raclait les grosses cordes de sa basse, qui rendaient un bruit grave, solennel, et il me sembla, je me souviens, que toute ma peau tremblait. Je ne voyais qu'une de ses mains, là-haut, là-haut, qui tournait les clefs d'ébène. Cette main descendit tout à coup et parut courir comme une souris le long du grand manche, et l'on entendit des notes pressées et légères, dans le genre de celles que M^{me} Vaufrénard tirait du piano. Un arrêt ; et puis, la voix de M. Vaufrénard se mêla aux sons du piano et à ceux de la basse. Elle chantait la romance que tout le monde connaît :

Plaisir d'amour ne dure qu'un moment :
Chagrin d'amour dure toute la vie !...

Ce n'était pas le sens si mélancolique et si vrai de ces mots qui pouvait me toucher, à l'âge que j'avais, mais le son des instrumens, la voix, la musique m'avaient bouleversée, et je faisais une figure de l'autre monde. Une dame qui était devant moi et me bouchait tout, s'était retournée, la romance achevée, et disait : « Mais cette enfant est malade !... Avez-vous mal au cœur, ma chère petite ?... » Cela signala ma présence. Ma grand'mère, que j'aperçus enfin, dit : « Tu devrais être à jouer dehors, Madeleine !... » Maman me fit sortir en me grondant pour avoir sans doute mangé trop d'abricots dans le Clos. Personne, pas même M. Topfer, n'avait seulement remarqué que je n'avais pas fait de bruit pendant la séance de musique.

Je remontai dans le Clos où se trouvaient les autres enfans : Henriette Patissier, Suzanne Pallu, Yvonne Bridonneau, les deux petites de la Vauguyon et mon frère Paul. Ils ne mangeaient pas d'abricots, mais ils jouaient à un jeu stupide inventé par ce diable de Paul : cela consistait à lancer de loin des cailloux ou des mottes de terre par-dessus le dos toujours courbé de ce pauvre Tondu dissimulé par les cépages. On pariait que jamais on n'atteindrait Tondu, parce que, en effet, Tondu se redressait très rarement ; mais il n'eût fallu qu'une fois pour qu'il fût lapidé.

Il se passa alors en moi une chose assez curieuse, c'est que je me trouvais tout à coup plus âgée que ces gamins fous, avec qui je faisais d'ordinaire toutes les sottises sans arrière-pensée. J'étais encore tout émue de ma séance de musique, et ce que faisaient là mon frère et mes petites amies, m'apparaissait inepte et barbare. J'essayai de leur en inspirer de la honte et j'allai avertir Tondu, qui, lui, sourit, bénévolement : quand il travaillait, il travaillait, et n'avait pas souci de ce qui se passait par derrière !... De sorte que ce fut moi qui fus houspillée ; on me poursuivit à coups de mottes de terre ; on m'enferma dans un des celliers où j'avais cherché refuge. Il fallut, pour me délivrer, l'arrivée des parens qui, après la musique, venaient faire le tour traditionnel du Clos. J'espérais au moins que Paul serait fortement grondé ; maman et grand-père, mis au courant de ma mésaventure, se disposaient à le sermonner ; mais grand-mère prononça que ce qui m'arrivait m'était bien dû et que cela m'apprendrait à me séparer de mes jeunes camarades pour me cacher au salon derrière les grandes personnes. Elle avait peut-être raison, en somme, car ce que j'avais appris, dans ce salon, prématurément, c'était à ne plus être une enfant, et il eût mieux valu, pour moi, jeter des pierres par-dessus le dos de Tondu.

J'avais dix ans, je devais entrer au couvent au mois d'octobre prochain. J'étais comme une de ces poupées que de mon temps on nommait « folies, » emmanchées au bout d'un petit bâton et ornées d'une pèlerine à longues dents pointues dont chacune portait un grelot : j'avais bien l'aspect d'une petite écervelée, mais je venais de perdre mes grelots. Est-ce que je ne me payai pas, à ces vacances-là, le luxe de « rêvasser, » comme disait grand-mère ? oui, de rêvasser à mes balcons en regardant la citerne du père Sablonneau, au lieu de m'amuser à cracher dedans !... Et, en regardant, maintenant, dans la citerne du père Sablonneau,

il y avait deux choses qui, tour à tour, ou confusément, tournoyaient dans mon esprit : c'était l'air de la romance *Chagrin d'amour*, avec les beaux sons du violoncelle de M. Topfer, et la voix, si désolée et si ardente de M. Vaufréard; et c'était la pensée que mon pauvre papa, que l'on ne voyait presque plus, devait être très malheureux.

Une grande tendresse pour papa m'envahit, je m'en souviens très bien. Je comptais les jours qui nous séparaient d'une de ses courtes apparitions à Chinon, car il venait rarement, et encore il restait peu à la maison; il y avait grand froid, c'était clair, entre lui et ses beaux-parens. C'était maman, plutôt, qui l'allait voir à Tours, le samedi soir et le dimanche, et je pleurais parce qu'elle ne m'emmenait pas. Maman, surtout quand elle revenait de Tours, défendait son mari; elle disait : « Enfin, c'est un homme qui a eu le courage d'aller jusqu'au bout de ses idées, il a tout sacrifié à ses principes !... » A quoi l'on répliquait : « Oui, sacrifié sa famille, sa femme et ses enfans !... » Puis l'on entendait les mots, toujours les mêmes : « le salut national, » « son pays, » « la bonne cause... » et d'autre part, le mot qui terminait toutes les discussions : « ruiné, ruiné, ruiné ! »

Mon pauvre papa ruiné, comme j'aurais voulu être près de lui pour le consoler ! Le consoler, comment ? Je ne savais pas trop; en lui disant des choses douces qu'il me semblait que je trouverais si j'étais assise sur ses genoux; en l'embrassant tendrement, tendrement; en refaisant la raie dans ses épais cheveux qu'il ébouriffait dès qu'il se mettait à parler; j'aurais voulu aussi lui faire entendre de la musique; je croyais que le violoncelle de M. Topfer lui eût fait du bien; j'avais même envie de gagner de l'argent pour lui glisser dans toutes ses poches des pièces de cent sous !... Comment gagner de l'argent ? Et je rêvais, en regardant les araignées d'eau sautiller dans la citerne, je rêvais à des choses entendues de la bouche des Vaufréard, à ceci, par exemple : qu'on avait dit à la Patti, toute jeune, qu'elle avait des millions dans le gosier !... Et je rêvais que je serais peut être — oh ! c'était bien pour rendre service à papa ! — une grande cantatrice... Et les araignées d'eau, minces et dégingandées, sautillaient à la surface de l'eau profonde, en faisant naître autour d'elles des cercles mobiles, auréoles éphémères qui s'en allaient mourir contre la taie verdâtre fermant à demi, comme une paupière, le gros oeil rond de la citerne..

IV

C'était donc pour l'automne qui devait suivre ma dixième année accomplie, que mon entrée au couvent, de toute éternité, était décidée. Cette date, d'ailleurs, paraissait être déterminée moins par l'opportunité de commencer des études sérieuses, que par la nécessité de préparer la première communion, ce qui n'aurait pu se faire en de bonnes conditions dans une petite ville, — du moins, ainsi pensaient nos familles, — à cause des promiscuités qu'exigent les leçons du catéchisme, et à cause même de la vie de famille, toujours et malgré tout profane, si on la compare à celle des maisons d'éducation religieuse.

Notre situation de fortune était bien modeste. J'ai su plus tard que la dot de maman, qui était de cinquante mille francs, seule, demeurait intacte. Le revenu de ce minuscule capital, joint au prix de la location de notre maison aux Vaufrénard, constituait tout l'avoir de notre budget. Les grands-parens possédaient leur maison et trois petites fermes rapportant plus de tracas que d'argent. Eh bien ! l'état d'esprit était tel, chez nous, que l'on se fût condamné au pain sec plutôt que de ne pas confier les enfans aux institutions les plus en renom dans la contrée. Là-dessus, papa était pleinement d'accord avec ses beaux-parens : il était logé comme un étudiant, à Tours, et il essayait, à quarante-huit ans, de s'improviser une clientèle d'avocat, afin que son fils fût élevé au collège des Jésuites et sa fille au couvent du Sacré-Cœur, de tous les pensionnats, les plus chers. Quant à cela, sous aucun prétexte on n'eût transigé. Le point d'honneur le plus ferme, chez nous, et le plus héroïquement soutenu, était d'avoir des enfans « bien élevés. »

Je ne sais si personne pourrait, aujourd'hui, se figurer l'importance que notre monde, de sens moral assez fin, accordait à ces questions d'éducation. Parce que les parens d'Henriette Patissier, — gens, d'ailleurs, fort riches, — l'avaient confiée, à Tours, à un couvent de religieuses picpuciennes, des propos aigres-doux avaient été échangés entre la maman Patissier et ma grand'mère, et j'entends encore cette excellente M^{me} Patissier :

— Nous n'avons pas un nom, madame Coëffeteau, à faire figurer, dans les palmarès, à côté des « *de ceci* » et des *de cela* ! » comme il en foisonne au Sacré-Cœur,...

— Il ne s'agit pas de cela, — disait M^{me} Coëffeteau, — mais nos enfans sont dignes, autant que ceux des familles titrées, de recevoir la meilleure éducation!

Parmi la plupart de nos connaissances, on ne concevait pas le parti adopté par les Patissier; on les piquait en leur disant:

— Est-ce que la fille de Coquemar, l'huissier, ne se trouve pas dans la même classe que M^{lle} Henriette?...

Nous autres, ne tarissions pas en descriptions du couvent renommé où j'allais recevoir la meilleure éducation. On m'y avait menée dès la fin du mois d'août, pour me présenter à la Supérieure. J'en étais restée tout étourdie. Ce couvent était situé à Marmoutier, au bord de la Loire, à environ deux kilomètres de Tours. On y pénétrait par une véritable cour de château princier, puis par une sorte de poterne dans un noir monument gothique; on gravissait un étroit escalier de pierre, dans une vieille tour, et une porte s'ouvrait tout à coup sur un salon immense, au parquet poli comme un miroir, ayant pour tous meubles des chaises de paille, et ouvrant par trois grandes baies sur des jardins coupés de charmilles qui fuyaient à perte de vue.

Maman, qui était simple, en fut intimidée. Elle n'avait point été élevée au Sacré-Cœur, parce que ce n'était pas la mode, encore, dans sa jeunesse. Elle dit à sa mère qui nous accompagnait :

— C'est trop beau.

Mais grand'mère, elle, était flattée, et se redressait, là dedans, de toute sa taille.

On nous fit attendre assez longtemps; maman bâilla. Sa mère lui dit :

— Ma fille!...

J'avais bien envie d'aller jusqu'aux fenêtres, regarder au dehors, mais une si vaste étendue de parquet ciré me faisait peur; en outre, je sentais que m'écarter de mes parens, eût été, ici, d'une liberté inconvenante. Je contemplais deux grands cadres dorés dont on m'avait dit, dès en entrant : « Voilà les tableaux d'honneur! » et deux autres dont l'un contenait un portrait de Pie IX, et l'autre une image coloriée du Sacré-Cœur de Jésus; et je me demandais : « Par où la Supérieure va-t-elle arriver? » car il y avait beaucoup de portes. Une d'elles fut ouverte tout à coup, sans qu'on eût entendu aucun bruit; c'était la plus éloignée de nous, et nous vîmes une religieuse, qui, de

si loin, paraissait toute rabougrie, venir à nous. Ma réflexion de gamine fut : « Elle va s'étaler sur ce parquet ! » Mais ce fut ma dernière idée de ce genre, car, pendant le temps que la Supérieure mit pour franchir la distance de la porte jusqu'à nous, quelque chose de tout à fait nouveau me pénétrait.

Je ne sais pas pourquoi ni comment. Cela tombait-il des murs de la large pièce quasi nue, cela émanait-il de cette petite femme dont le visage, complètement encadré d'une cornette tuyautée, semblait d'une autre planète par son étrangeté, sa dignité, son air d'idole ? Elle avançait à pas menus, les deux mains croisées et cachées sous les manches très amples, et elle nous regardait, en marchant. Je me souviens que lorsqu'elle fut au milieu de la pièce, je vis, en même temps qu'elle, le grand crucifix qui occupait tout le trumeau, sur la cheminée, en guise de glace. Et j'eus encore une espèce de frisson comme le jour où j'avais entendu pour la première fois M. Vaufrenard chanter, au bout du Clos, à la tombée du soir. Ce n'était pas la même émotion, mais c'étaient aussi des choses nouvelles qui m'imprégnaient. Trois ou quatre fois dans ma vie, j'ai senti cela : je me suis trouvée pareille à une éponge qui s'apercevrait que l'eau l'envahit.

Cette chose nouvelle ne me faisait pas peur, ne m'était pas antipathique. Au contraire. Je vais faire une comparaison qui paraîtra bizarre : quand j'étais enfant, j'avais la manie de collectionner des cahiers de papier blanc, bien réglé, et que je jugeais que c'était un massacre de maculer avec des gribouillages. Eh bien, comprenez qui pourra !... ce visage régulier dans la cornette, cette pièce nue, ce parquet reluisant, cette effigie divine, me donnaient l'impression de quelque chose de parfaitement pur et d'impeccablement réglé. Quand on me demanda, après, comment j'avais trouvé M^{me} de Contebault, la Supérieure, je déclarai, ce qui était la vérité pour moi, qu'elle m'avait fait l'effet de belles piles de cahiers de papier blanc ; à quoi il me fut répondu :

— Tu n'es qu'une petite imbécile !

Quant à ce que M^{me} de Contebault, la Supérieure, dit à grand-mère et à maman, j'étais trop émue pour en avoir gardé le moindre souvenir. Je sais seulement qu'elle me parut extrêmement distinguée, et m'en imposa par cela même beaucoup plus qu'elle n'eût pu faire par des paroles.

J'ai cru remarquer, longtemps après l'époque dont je parle, qu'il y a des tempéramens qui sont subjugués, à première vue, par le spectacle de l'ordre établi; et le curieux est que ce ne sont pas toujours les tempéramens les plus soumis. Je pourrais bien être de ceux-ci. L'image du couvent de Marmoutier et de M^{me} de Contebault me demeura, pendant le reste de ces vacances, comme la vision d'un monde infiniment supérieur à celui que je connaissais. Tout, à Chinon, me sembla devenu mesquin et misérable, même le Clos, qui n'était pas la dixième partie des jardins de Marmoutier, même la musique chez les Vaufrenard, car M^{me} de Contebault nous avait fait visiter la chapelle du couvent, où un orgue jouait un air admirable qui semblait tenir anéanties, immobiles comme un troupeau qui dort, une vingtaine de religieuses prosternées. Je m'enorgueillissais déjà de faire partie de cette maison.

Et voilà-t-il pas que je me trouvais prise, presque aussitôt après avoir repassé la porte de Marmoutier, d'un scrupule assez singulier pour mon âge : j'étais assise, dans le fiacre qui nous avait menés là-bas, sur le strapontin, vis-à-vis de maman et de grand'mère, et je faisais une figure si chagrine que l'on me dit : « Voyons ! voyons ! Madeleine, il ne faut pas te désespérer, tu ne seras pas malheureuse, ces dames ont l'air d'excellentes personnes!... » Je me contraignis quelques instans sans répondre parce que j'avais envie de pleurer, sans savoir précisément pourquoi. Le soir, je tombais dans les bras de maman en lui demandant pardon de m'être, jusqu'à présent, « aussi mal conduite ! » Maman n'en revenait pas ; elle éclata de rire. Mais, moi, j'étais très sérieuse : mon malaise, à la sortie de Marmoutier, et qui durait encore, l'idée m'était venue tout à coup de l'attribuer à ceci, que ma conduite jusqu'à cette heure, et depuis ma première enfance, avait été tout bonnement indigne !

C'était ce Salon nu, au parquet si luisant, cette religieuse aux traits corrects et nobles, c'étaient ces longs corridors, ces jardins déserts, la blancheur et la rectitude de tout cela, qui, par contraste, me faisait paraître médiocre et tortueux tout ce qui n'était pas semblable à cela.

Et je disais à maman, presque en pleurant de honte pour ma vie passée : »

— Mais, maman, songe donc que c'est moi, avec Paul, qui ai tué les rats dans le grenier, il y a trois semaines, souviens-toi...

Le pauvre grand-père qui s'est levé !... les pièges qu'il a tendus !... et il était si ennuyé de n'avoir seulement pas pris une souris !... Nous lançons des noix et des haricots secs, à la volée... ça court, ça trotte : pototo ! patate !...

Maman riait de tout son cœur :

— Comment ! c'était toi ? c'était vous, petits gredins ?...

J'étais bien sûre de n'être pas grondée par maman ; elle ne pouvait pas : elle était trop bonne... et je lui faisais une espèce de confession générale, qui me soulageait. J'avais un besoin, à présent, de me conformer à l'esprit d'idéal nouveau qui m'était apparu, même à n'avoir vu les choses que par le dehors, au Couvent du Sacré-Cœur.

Quand j'y fus entrée définitivement, je fus plus sérieusement conquise.

∇

Je me trouvais rangée tout de suite au nombre des enfans sages.

C'est assez étonnant : je n'étais pas sage naturellement ; il ne faudrait point du tout que l'on me crût une « momie ; » l'histoire des rats, chez nous, ne figurait nullement un méfait isolé ; mais j'avais tant entendu parler de « bonne éducation, » tant entendu prêcher la nécessité d'être « une jeune fille bien élevée, » sans avoir compris, jusqu'alors, en quoi cela consistait exactement, que, tout à coup, ce couvent, avec son impérieuse rectitude, s'imposait à moi comme un moule pour lequel eussent été préparées, pétries, assouplies depuis dix ans, la matière et la substance mêmes dont j'étais faite.

Je voulais aussi faire plaisir à mon malheureux papa, qui ne cessait de me répéter, chaque fois qu'il me voyait : « Sois sage, fillette ! »

Mon Dieu, que je fus donc sage !

Tout ce qui devait être fait, je le fis, scrupuleusement, ponctuellement et, bientôt aussi, machinalement. De tout ce qui ne devait pas être fait, je m'abstenais comme de crimes odieux.

Les premières notes adressées à ma famille furent enthousiastes, bien que je fusse une des dernières de ma classe en composition. Mais la conduite, ici, je le vis aussitôt, dominait le savoir. Mon nom, pour la conduite, fut au tableau d'honneur, dans

le Salon, dès le premier trimestre. Et pour le congé du jour de l'an, quand mes parens vinrent me prendre au couvent, un « ruban vert » ornait ma poitrine.

Je ne causais point pendant la classe, ni à la chapelle, ni dans les rangs, ni au dortoir, ni pendant les repas, où l'on nous faisait une lecture, ni même pendant les récréations, où il est recommandé de jouer. Aux récréations, je jouais à perdre haleine. Je ne me tenais pas trop penchée sur mon pupitre en écrivant, ni les deux coudes appuyés et les paumes bouchant les oreilles, en apprenant mes leçons; je pris vite l'habitude d'avoir le corps droit comme chez le photographe, en classe, à l'étude, au réfectoire; aux offices, je ne tournais la tête sous aucun prétexte. Je m'habillais et me lavais, le matin, très rapidement, très décemment; le soir j'étais la première au lit. Mon pupitre était ordonné comme un plan de ville américaine: la maîtresse, en l'ouvrant, souriait avec béatitude, et elle me disait :

— Dieu vous aimera; aimez-le.

On m'avait aussi conseillé d'aimer Dieu, à la maison, cela va sans dire; mais, bien que ma grand'mère et maman fussent fort pieuses, bien que personne ne manquât la messe du dimanche, cette recommandation, je ne sais pourquoi, ne m'avait jamais touchée profondément. « Aimer Dieu, » à Chinon, cela se confondait pour moi avec une multitude d'autres préceptes que les parens rabâchent aux enfans, tels que : « Tiens-toi bien... N'appuie pas les coudes sur la table... Allons! réponds, s'il te plaît, quand madame te parle!.. Mouche-toi, mon enfant... » ou : « Ne marche pas les pieds en dedans! » On entend cela tous les jours; on s'y accoutume; on finit par s'y soumettre en effet. Aimer Dieu, d'ailleurs, est encore plus facile que tout le reste, et je m'imaginai que j'aimais Dieu très suffisamment. Entre nous, c'était avec froideur. Dieu ne me disait rien de rien. Dieu, c'était la prière du matin et du soir à genoux sur le « renard dévorant une poule » de ma descente de lit, les yeux fixés sur les compartimens du couvre-pied, — le carré où il y a un petit trou percé par les mites, le carré où une araignée a déposé quelques taches de rousseur, etc., — figures saugrenues où, durant des années, mon imagination puérile se reposait tandis qu'on la croyait au ciel. Dieu, c'était la messe, les vêpres, le salut, pendant le mois de Marie, la procession de la Fête-Dieu, et la grande préoccupation des menus de table, les vendredis, les

Quatre-Temps, le Carême; cela se confondait avec la vie, avec les visites obligatoires, les dîners, les concerts profanes chez M. Vaufrenard; les devoirs religieux s'accomplissaient aussi régulièrement, plus simplement même, avec moins de frais, certes, et moins d'embarras que les obligations mondaines; rien, dans nos relations avec notre église de petite ville, n'était propre à nous donner quelque idée de majesté ou de grandeur; il y avait même, dans la façon dont on traitait le curé, si brave homme, et toutes les choses de l'église, — sermons, musique, pain bénit, baptêmes, — un je ne sais quel laisser aller, un peu familier, une certaine manière « de haut en bas, » qui était plus proche de notre attitude vis-à-vis des fermiers, ou des vieux serviteurs, que de celle dont nous honorions les gens « de notre monde. » Je n'avais point, étant enfant, conscience de démêler cette nuance un peu subtile, et cependant, je vois, à présent, que je la démêlais très bien. J'aimais Dieu, c'était entendu, comme devait faire un enfant qui a un peu de savoir vivre; mais, — je demande bien pardon de l'irrévérence, — je n'aimais pas Dieu d'une façon très différente de ma façon d'aimer ma vieille bonne!

A Marmoutier, la figure de Dieu m'apparut d'une autre couleur! D'abord, nous eûmes, presque aussitôt après la rentrée, une retraite de neuf jours, avec conférences d'un Révérend Père de la Compagnie de Jésus. Les premiers jours, Dieu me parut immense, impitoyable, foudroyant, — impression nouvelle, terrible, ineffaçable; — je me vis écrasée, mes pauvres petits os broyés et jetés dans un abîme enflammé; je me crus une grande pécheresse pour n'avoir point jusqu'à présent eu connaissance de ces vérités et n'avoir pas plus tôt commencé de faire pénitence et de pratiquer la vertu. Puis, comme la retraite touchait à sa fin, tout cet appareil terrifiant s'abattit et se résolut en douceur et en suavité; le Dieu courroucé sembla se retirer dans le lointain, comme le tonnerre, quand son grand fracas est produit; et, à sa place, ce fut Notre-Seigneur Jésus-Christ, tout indulgence, tout douceur, tout amour. Ah! ce Jésus, comme on nous le peignit charmant! Je n'avais pas eu jusque-là la moindre idée d'un être si beau, si pur et si aimant. Auprès de lui, que tout semblait vulgaire, disgracieux, pitoyable! C'était lui qui régnait ici, dont l'image était partout, dont le cœur débordant d'amour, uni à celui de sa Sainte Mère, était collé ici sur les murailles, sur les portes, les fenêtres, les sièges, les pupitres. Il

avait une prédilection pour les enfans sages : j'avais, me disait-on, tout ce qu'il fallait pour lui plaire.

Je n'y tenais pas absolument, tout d'abord, cela même me gênait un peu ; je me trouvais bien, toute seule, accomplissant mes devoirs correctement, méritant les éloges et les récompenses et me conformant surtout à cette belle rectitude qui était le caractère de la maison. Jésus n'eût pas fait attention à moi, que je n'en eusse pas moins été sage, appliquée, tendant à me rendre irréprochable. Mais peu à peu je me soumis à cette tendre figure montrant son cœur avec insistance ; ce fut, de ma part, presque de la bonté pour elle : je ne voulais pas lui faire de la peine. « Puisque vous le voulez, Seigneur Jésus, eh bien ! je vous aimerai comme je pourrai. » Et je faisais de très sincères efforts pour atteindre ce but. Je m'exerçais à dire : « Je vous aime ! Je vous aime ! » Ensuite le remords me prit, parce que je disais à Jésus sans cesse : « Je vous aime, » alors que je n'étais pas sûre du tout de dire vrai. Aimer Dieu ? Je pensais : « J'aime ma grand-mère, j'aime mon grand-père, j'aime mon frère Paul, malgré ses vilains tours, j'aime celui-ci, j'aime celui-là... Mais ça n'est pas cela ; aimer Dieu doit être autre chose ! Avec quoi aime-t-on Dieu ? Et il faut que je me dépêche, car maintenant que j'ai commencé de lui dire : « Je vous aime, » cesser serait l'outrager, et en lui mentant, tout de même, je l'outrage ! » J'étais très malheureuse.

Et la plupart de mes petites camarades qui étaient si tranquilles ! qui avaient si peu l'air de se tourmenter de cela !...

Il y en avait une, nommée Jacqueline-Jeanne de Charpeigne, qui avait en dans sa famille une sainte, une authentique sainte, honorée dans une église de Tours. Elle était très pieuse et je m'imaginai qu'à cause de la sainte, à qui dans ses prières elle eût pu dire : « Ma chère grand-tante, » elle possédait des lumières spéciales sur les choses de la religion, ou tout au moins, qu'elle pouvait intercéder pour moi. Elle fut seulement très étonnée de ce que je lui osai dire ; elle s'en indigna presque. Comment ! Je n'étais pas sûre d'aimer Dieu ! mais cela était inouï ! Elle me crut possédée du démon, me demanda si je n'avais pas d'attaques. Je lui dis que, de ce côté-là, j'étais très tranquille. « Ouvrez-vous, me dit-elle, à M^{me} du Cange, — qui était la Maitresse générale, — ou à M. l'aumônier, en confession.

M. l'aumônier me faisait moins peur que M^{me} du Cange, et

c'est à lui que je confiai mon tourment. On ne distinguait presque pas sa figure, à travers le grillage du confessionnal, mais je sentis qu'il souriait; c'est en souriant que, de sa voix chuchotante et douce, il me dit :

— Mon enfant, vous êtes une toute pure colombe, et votre angoisse délicate est agréable à Dieu : il vous a choisie pour vous éprouver... Lui, il vous aime, n'en doutez pas.

Pourquoi l'aumônier avait-il souri? C'était donc naïf ce que j'avais été lui raconter là? Je ne voulais cependant pas être prise pour une sotte! Je sortis du confessionnal très mécontente, très irritée. Qu'était-ce que tout cela? Jacqueline-Jeanne, parce que je n'étais pas certaine d'aimer Dieu, me croyait perdue; M. l'aumônier se moquait de moi! Car on ne m'ôtera jamais de l'idée qu'il s'est moqué de moi. Je n'avais pas onze ans; mais on se fait de tels raisonnemens à cet âge. Dans le feu de mon tourment, je vainquis ma timidité et courus m'ouvrir à M^{me} du Cange à qui je racontai tout, mon tourment, les paroles de Jacqueline, celles de M. l'aumônier, son sourire.

Oh! quelle femme que M^{me} du Cange! Elle était de la plus pure beauté. Même aujourd'hui, après avoir vu bien des femmes jolies, quand je me souviens de son visage, je crois qu'aucune figure ne me parut jamais contenir tant de grâce. Elle n'avait pas du tout ce qu'on est convenu d'appeler la beauté angélique, mais la beauté qui séduit les hommes et qui surmonte la jalousie naturelle des femmes. Et elle possédait ce charme, dans le cercle étroit de la cornette tuyautée et ingrate des Dames du Sacré-Cœur! Qu'eût-elle été, la tête libre et parée du cou et de la chevelure! Elle avait des yeux d'un noir de jais, allongés et profonds, avec des cils d'une longueur qui en doublait l'ombre, et une bouche, Seigneur Dieu! Quand je dis que M^{me} du Cange me faisait peur, c'est parce qu'elle était trop belle; mais c'était elle qui détenait la direction morale du pensionnat et qui connaissait toutes les élèves, une par une, et jusqu'en les replis les plus secrets de leur jeune âme, M^{me} de Contebault, la Supérieure, ayant un peu, ici, le rôle de Dieu le Père, qui consiste à gronder dans les fortes circonstances, à se montrer rarement, pour en tirer plus de grandeur, enfin à administrer toutes choses, mais de haut.

M^{me} du Cange ne rit pas, elle, quand je lui fis ma confidence; elle ne s'indigna pas non plus; elle ne me crut pas pos-

sédée du démon. Elle m'affirma que celle de mes compagnes qui m'avait dit cela était une ignorante et que, quant au sourire de M. Faumônier, il n'appartenait ni à aucune de ces dames, ni à moi-même de l'interpréter, que j'avais pu me tromper d'ailleurs. D'accord avec Faumônier, elle tenait mon scrupule pour infiniment agréable à Dieu, qui m'accorderait la grâce de l'aimer quand il lui plairait et probablement à l'époque de ma première communion. Mais elle me conseilla de chercher sans cesse le Dieu qui se dérobe...

— Peut-être, — me dit-elle, de sa bouche charmante, — parce qu'il vous a choisie entre toutes!...

À partir de ce jour-là, M^{me} du Cange parut bien, en tout cas, m'avoir choisie, elle, entre toutes, du moins entre toutes les petites filles de mon âge, et je me demandais pourquoi. Je sentais son attention attirée particulièrement vers moi, et une attention affectueuse; il ne se passait pas de semaine sans qu'elle me parlât au moins une fois, tout à coup, en passant dans un corridor, ou bien quand elle paraissait dans les jardins, aux récréations; alors elle me disait : « C'est dommage d'interrompre une enfant qui joue si bien! » et elle me confiait une commission, marque d'estime, qui me signala à mes différentes maîtresses que je n'aurais sans doute guère captivées par ma médiocrité en toutes matières. Et M^{me} du Cange me dit à plusieurs reprises :

— J'ai promis, mon enfant, à madame votre grand'mère, que nous ferions de vous une jeune fille tout à fait accomplie...

En attendant, elle me recommandait :

— Mon enfant, soyez gaie!

Naturellement, bon nombre de mes compagnes m'avaient prise en grippe à cause de ma faveur près des maîtresses et de la Maîtresse générale. Celles qui me tournèrent le dos n'étaient pas des élèves les mieux notées, mais c'était parmi elles que se trouvaient les deux ou trois « premières » en composition, et j'étais vexée de n'être pas de leurs amies. Elles m'eussent méprisée à cause de mon ignorance! Et j'avais des envies de travailler et de leur montrer, à celles-là surtout, si je n'étais qu'une bête.

Comme on le pense, j'étais adoptée et choyée par toutes celles qui faisaient la cour aux autorités, je voyais autour de moi tout un troupeau de péronnelles qui espéraient par moi obtenir les faveurs de M^{me} du Cange ou de telle maîtresse près de

qui j'avais du crédit, et d'autres aussi qui étaient de fort gentilles fillettes et qui se groupaient autour de moi sans arrière-pensée, mais avec cette docilité qui fait que tant de bons gens se mettent à la remorque du premier venu qui semble prendre la tête. Je m'étonne et m'amuse à penser que j'aie éprouvé un premier sentiment de responsabilité devant ces enfans qui me prenaient pour guide ! Lorsque les mouvemens de ma nature un peu prime-sautière et indépendante m'agitaient à la sourdine, c'est l'idée que j'étais un chef et qu'une quinzaine d'enfans me suivaient, qui m'a retenue prisonnière ; je n'osais plus, j'étais engagée dans une certaine voie ; à dix ans, j'étais vouée à la sagesse !...

VI

C'est là-dessus qu'un beau jour M^{me} du Cange m'arrêta dans le corridor, un samedi soir, veille de grande fête, et me dit que ces dames me jugeaient apte à faire ma première communion, et qu'il était bon pour moi de m'y préparer avec la plus grande piété.

Jamais je n'eus de plus grande démangeaison de me dissiper qu'à cette époque-là. Voilà que j'étais saisie d'une envie folle de parler, de parler au réfectoire, au dortoir, en classe et dans les rangs ; j'avais à dire, à dire, et à toutes, à mes amies, à mes ennemies aussi. Il y avait une certaine Marguerite Sampayo, une des deux premières de la classe, qui était fine, comique, amusante au possible, qui faisait constamment rire ses voisines, et était presque toujours punie, mais qui avait une facilité de travail, une mémoire, une vivacité d'intelligence surprenantes. Je l'enviais. Je jalousais jusqu'à son courage à affronter les réprimandes, les punitions, parce que, moi, je ne l'avais pas. Ne pas posséder l'estime parfaite des personnes qui m'entourent m'était, dès cet âge-là, insupportable ; mais je me disais : « Que cela doit être bon de casser les vitres, de faire des niches, de causer à sa fantaisie, ou de lancer des fléchettes mouillées au plafond ! » On accusait Sampayo d'avoir le diable au corps. Le charmant petit diable ! La coquine de Sampayo ! Elle voyait bien que j'étais jalouse d'elle, avec tous mes rubans, ma sagesse, mes honneurs ; et elle sentait, en même temps, qu'elle me plaisait, que j'enrageais de ne pas pouvoir être son amie. Ah

bien ! en voilà une avec qui je ne me serais pas ennuyée, une journée de sortie, comme avec cette cruche de Jacqueline-Jeanne ! Quand Marguerite Sampayo s'apercevait que je la regardais d'un œil songeur et sympathique, elle me tirait une langue longue comme la main, ou bien parfois elle-même me regardait en classe ou à l'étude, et, me désignant mon ruban vert, mon beau et large ruban de sagesse qui me couvrait la poitrine, elle faisait semblant de se cracher au creux de la main et de m'envoyer cela sur mon honorable insigne. Elle avait plus de joie à braver le danger d'être punie et à se moquer de moi, que moi à demeurer confite en mon inertie récompensée.

Je me préparai consciencieusement à la première communion ; j'approchai de ce grand jour et le touchai enfin. Nous fûmes prêchées par un Père de la Compagnie de Jésus encore, qui parlait fort bien, mais comme un homme du monde, et ses instructions n'évoquèrent en nous aucune image, aucun sentiment. Je regrettai le premier, le terrible, qui m'eût troublée. Quelques mots de M^{me} du Cange furent encore ce qu'il y eut de mieux, autant qu'il m'en souvienne, mais je ne peux plus me rappeler ses mots : c'était peut-être son admirable et charmant visage qui me fit croire qu'elle me disait quelque chose de très bien. Je m'excitai tant que je pus ; mon cœur même battait très fort en approchant de la Sainte Table, et, malgré cela, il me semblait que moi, ce qui s'appelle moi, j'étais dans un état ordinaire. Je voulais fermement être toute en Dieu, et je pensais : « Que d'encens ! que de paroissiens en cuir de Russie ! que de cierges ! » et j'avais aussi un peu de vertige.

Je n'étais pas satisfaite, quelque chose d'important pour moi me manquait : c'était un idéal.

Alors, je me trouvais un peu désemparée ; j'étais tiède ; tout me paraissait sans saveur ; je n'aimais pas les petites camarades qui m'aimaient ; j'aimais Marguerite Sampayo qui me détestait, et peut-être aussi M^{me} du Cange, mais trop haut placée. Je m'ennuyais. On atteignit pourtant encore assez rapidement les vacances. J'eus toutes les récompenses qu'on accorde aux élèves remarquables par leur absence de tout défaut ; pour le reste, je n'étais pas parvenue à être classée parmi les dix premières. Mes parents ne furent pas très contents ; mon ruban vert, qui me valait tant de considération au couvent, — sauf de la part de Sampayo, — était sans aucun effet sur la famille ; quand mon

frère le vit, ah ! quel succès !... Je dus cacher ces deux mètres de moire pour éviter les quolibets et les sarcasmes, et faire comme si je les dédaignais moi-même absolument. Ils étaient portés, par surcroît, sur la note adressée à mes parens, les deux mètres de moire, pour douze francs et je ne sais combien de centimes !

Moi qui comptais sur ces vacances pour reprendre ma vie d'autrefois, je fus bien désappointée. Rien n'était changé à la maison, et cependant, il me semblait que je n'y retrouvais rien en place. Et tout pour moi y était rapetissé, décoloré, tout m'y parut mesquin et méprisable. Je n'étais point devenue très pieuse au couvent, n'est-ce pas ? Eh bien ! je jugeais que se mettre à table sans dire le *Benedicite*, c'était un peu agir en animaux. Je proposai, le soir, de réciter la prière en commun : « Ce serait mieux, » osai-je dire. Mon grand-père se croisa les bras en me regardant : « Mais de quoi se mêle-t-elle ?... » Je fus confuse et persuadée que la vie de mes parens était peu digne de chrétiens. Je remarquai, pour la première fois, le dimanche, à la messe, que mon grand-père n'usait pas de paroissien et se tenait presque tout le temps debout. « Mais, c'est inconvenant ! » pensai-je. Toute cette malheureuse petite messe, d'ailleurs, me faisait pitié : cette façon de parler qu'avait notre curé de campagne ! ces enfans de chœur, mal habillés, et qui jouaient avec les burettes et avec leur petite calotte rouge ! ces vieilles dames qui allaient à la Sainte Table sans ordre, et non en rang, comme les dames du Sacré-Cœur, avec des figures de vitrail et des yeux clos ! enfin, cette débandade au dernier évangile ! ces causeries de chaise à chaise avant d'avoir quitté l'église ! quelle misère ! Je voulus retourner à la grand'messe. On me jugea folle ; les boutiquières, les paysannes, seules, allaient à la grand'messe ; est-ce que je prétendais bouleverser les usages ? est-ce qu'il est obligatoire d'aller deux fois à la messe ? Je ne répliquai que par un petit sourire entendu et dédaigneux, et, à part moi, je disais : « Pardonnez-leur, mon Dieu ! car ils ne savent ce qu'ils font ! »

En si peu de temps, j'avais été gagnée par le couvent bien plus que je ne le croyais moi-même ; et tout ce qui se faisait au couvent, qui ne m'enchantait déjà plus, pourtant, quand j'y étais moi-même, me semblait néanmoins fort supérieur à la vie profane. Les gens de Chinon ? mais ils étaient pour moi un peu

comme ces peuplades sauvages qu'il faut des missionnaires héroïques et barbus pour aller conquérir à la Foi ! Le plus curieux était que mon frère, qui n'était qu'un mauvais élève des Jésuites, et un pur vaurien, jugeait de même le monde par rapport à son collège. Il était méprisant ; à tout usage local ou familial qu'il voyait, il appliquait un : « Chez les Pères !... » qui flagellait les institutions et les coutumes de son pays.

Me croirait-on si je disais que la musique ne m'était plus de rien ? J'entendis chanter, chez les Vaufrénard, et *Plaisir d'amour* et beaucoup d'autres choses que je sais aujourd'hui fort belles ; M. Topfer en vain tira de son violoncelle des sons à faire tressaillir les êtres les plus rudimentaires ; je me rebellais, avec mauvaise humeur, contre ce charme qui m'assaillait ; l'idée que tout cela n'était que des airs d'opéra, c'est-à-dire propres aux divertissemens mondains, et la plupart immoraux, sinon scandaleux, enfin tels qu'un prêtre n'est pas autorisé à les aller entendre au théâtre, suffisait à me les rendre détestables, et je songeais, par contraste, à des *Kyrie*, à des *Pie Jesu*, à des *Tantum ergo*, chantés par nos voix fraîches à la chapelle de Marmontier, qui ne m'avaient pas émue durant que je les chantais, — pourquoi ? je n'en sais rien, — et qui, à distance, et par un besoin de réaction contre notre petit monde médiocre, me semblaient seuls dignes, seuls beaux, seuls admirables, et créaient, par leur seul ressouvenir, une sorte de nostalgie en moi, la nostalgie du couvent.

Ma grand-mère était stupéfaite de me découvrir ces sentimens. De son temps on ne s'avisait pas, pendant les vacances, de penser uniquement à l'année scolaire ; elle gardait bon souvenir des religieuses qui l'avaient élevée : bon souvenir, mais froid. Elle disait volontiers : « La vie d'une femme ne commence qu'à la sortie du couvent. »

Je revins donc à Marmontier avec les meilleures dispositions à m'y plaire : cependant, j'ai conscience d'y avoir trainé une année grise, insipide, suivie d'une autre qui ne valut guère mieux. Il me semble que tout était arrêté en moi, le cerveau comme le cœur. J'ai une photographie de moi, prise en ce temps-là, qui montre que j'étais laide et que j'avais l'air hête. Je continuais à être une élève dite « exemplaire, » avec des notes de conduite superbes. En composition, je ne gagnai guère qu'une place, et ce fut par une triste occasion : une des premières,

une pauvre petite qui avait toujours eu assez mauvaise mine, nommée Michèle de Laraupe, mourut, chez ses parens. Cette disparition soudaine d'une des nôtres, non pas une amie, pourtant, me donna une commotion qui opéra une révolution dans toute ma personne. On chanta, je m'en souviens, une messe des morts, solennelle, à l'intention de Michèle de Laraupe. Cette pompe funèbre, inusitée dans notre chapelle, le chant nouveau pour moi, du *Dies iræ*, ce catafalque, ces flammes verdâtres, et la place, laissée vide, partout, de notre compagne appelée devant le tribunal de Dieu, me pénétrèrent d'une émotion si profonde et si ineffaçable, qu'un frisson me parcourt aujourd'hui encore à seulement en évoquer la mémoire. Et tout à coup, dans la même semaine, pendant une bénédiction du Saint-Sacrement, je fus envahie par l'amour de Dieu.

Ce ne fut pas une lumière éclatante, un réveil brusque, une surprise; non, et je m'en aperçus à peine. C'est plus tard, quand je pus réfléchir au changement opéré en moi, que j'en ai pu placer le début au moment de cette bénédiction. Je faisais jusqu'alors le geste d'adorer l'hostie rayonnante exposée sur l'autel: ce jour-là, je me prosternai comme si un poids énorme me pesait sur les épaules, et je sentis que quelque chose dans ma poitrine, mon cœur peut-être, semblait fondre et m'inonder d'une chaleur douce et délicieuse. Et quand la sonnerie nous invita à relever la tête, j'aurais voulu rester plus longtemps prosternée; et je n'avais pas d'autre désir que de demeurer là, abimée, en disant, non des lèvres, mais intérieurement, par toute mon âme: « Mon Dieu!... mon Dieu!... »

Je ne crus pas tout d'abord à ce qui était arrivé en moi; je ne me dis pas du tout: « Voilà ce que l'on m'avait promis, ce que j'ai tant souhaité; » non; je ne me fis aucune réflexion, mais, peu à peu, l'heure de la prière et de toute station à la chapelle fut attendue par moi et me procura une intense et magnifique joie. J'adorais Dieu. J'avais l'impression d'une grandeur, d'une puissance et d'une beauté sans égales, et qui était là, véritablement là, et mon bonheur était de m'anéantir, sans formuler de prière, mais en disant ou pensant: « Mon Dieu! mon Dieu!... »

M^{me} du Cange, à qui rien n'échappait, me dit, à l'époque de cette crise, en m'arrêtant, selon sa coutume, ces simples mots: « Mon enfant!... mon enfant!... » sur un ton qui s'accordait si parfaitement avec celui dont je disais, moi, au pied de l'hostie:

« Mon Dieu! mon Dieu!... » que je pus croire que c'était Dieu qui me répondait par sa bouche. Je n'eus rien à dire à M^{me} du Gange, pas plus qu'à Dieu; elle me prit une main dans ses deux mains; ses beaux yeux plongèrent dans les miens; elle se mêlait par là à mon bonheur nouveau; et moi, je laissais, silencieusement, mon bonheur se révéler à elle; et elle était si ravie de sentir qu'enfin ce bonheur m'était échu, qu'elle sourit, pour la première fois, devant moi; la gravité de son merveilleux visage se détendit, ses lèvres découvrirent ses dents pures, et elle me quitta, elle, s'en allant, d'un côté, dans ce long corridor solitaire, moi de l'autre, — deux âmes heureuses.

Alors ma vie s'emplit: l'idéal dont j'avais eu tant besoin, je le touchais! Celui-ci dépassait tout; on n'en imagine pas de plus haut, de plus beau; et lui-même contient tous les autres: les merveilles de la nature et de l'art, c'est lui; la musique, c'est lui; la beauté morale, c'est lui!

Je recouvrai une humeur égale et bonne, je sentais en moi une allégresse, une ardeur inconnues, et il me semblait que je devenais comme une fée douée de facultés surprenantes et d'un pouvoir anormal sur les choses. Il n'y avait en réalité rien d'anormal ni de surprenant, mais quantité de portes s'ouvraient, comme d'elles-mêmes, dans ma cervelle, qui, jusque-là, étaient demeurées closes; le rayon magique qui les ouvrait, c'était ce grand contentement intérieur.

VII

Vers cette époque, M^{me} du Gange vint me demander un jour en pleine classe. Je sortis, très émue, car jamais pareille chose n'était arrivée. Aussitôt dans le corridor, M^{me} du Gange me dit qu'il se pourrait que Notre-Seigneur m'eût choisie pour une douloureuse épreuve et qu'il s'agirait alors pour moi de montrer que je savais déjà ce qu'est la résignation chrétienne. Je pensai immédiatement à mon cher papa, et je dis:

— Papa?... je suis sûre?...

— Votre papa, en effet, est très malade, mon enfant, et monsieur votre grand-père vous attend au Salon...

Tout à coup, me voilà en pleurs; aveuglée à ne pouvoir me diriger, je n'apercevais pas M^{me} de Contebault au bout du corridor. M^{me} de Contebault me dit simplement:

— Ma chère petite enfant, vous allez monter au dortoir changer de robe, parce que monsieur votre grand-père est autorisé à vous emmener pour plusieurs jours...

Ce « ma chère petite enfant » m'apprit que mon pauvre papa n'était pas seulement très malade, mais qu'il était mort. Jamais la Supérieure n'employait des termes si teudres. Alors j'eus une crise de chagrin, folle. Je pleurais, je pleurais; M^{me} du Cange dut me conduire par la main, me soutenir pour me faire monter au dortoir; je ne voyais plus rien, j'étais incapable de m'habiller; je me souviens de la sœur converse, attachée à la lingerie, qui se mit à pleurer presque autant que moi. Et M^{me} du Cange, au pied du lit, nous parlait des souffrances de Notre-Seigneur, pour que, en comparaison, les nôtres parussent plus légères.

Grand-père était au Salon. Il me dit qu'il était venu, et non pas ces dames, parce qu'elles étaient plus utiles à la maison que lui. Je sanglotais toujours, et il ne trouva rien pour me consoler, ni dans la voiture, ni dans le train qui nous conduisait à Chinon, car c'était là que mon pauvre papa en avait fini avec ses peines.

Mon pauvre papa! Et dire que, bien que je fusse si certaine qu'il était mort, tant que personne ne m'avait dit : « Il est mort, » je conservais un secret espoir de m'être abandonnée au pessimisme!... Eh bien! non, je n'avais pas vu trop noir!... Mon pauvre papa était couché dans la chambre de maman; il avait encore sa jolie et bonne figure, presque pas plus pâle qu'elle ne l'était ces dernières années, et ses cheveux gris ébouriffés comme s'il venait d'y passer la main en parlant. On se répétait les paroles qu'il avait prononcées pendant une sorte de délire, le mot qui revenait sans cesse à ses lèvres était « la France, » « la France livrée... la démagogie... la société chrétienne... » Et il avait dit encore, comme autrefois : « Vous n'êtes pas logiques... vous ne pensez qu'à votre bien-être présent... » Enfin, tout le monde rapportait que ses dernières pensées avaient été pour moi qu'il chérissait particulièrement, et qu'il avait dit : « Ma consolation est que Madeleine sera bien élevée! »

Et, au milieu de mon grand chagrin, cette pensée dernière et ce souhait essentiel de mon père mourant, me hantèrent et me communiquèrent je ne sais quel triste courage. Il me semblait qu'avec l'âme héroïque de mon père, tout ce qu'il y avait pour moi de beau et de solide en ce monde avait croulé, que Dieu

seul me restait, mais que j'avais un rôle à jouer, une tâche de tout premier ordre à accomplir... Qu'était ce rôle, qu'était cette tâche? Personne ne m'en avait fourni la définition. Ce but demeurait vague pour moi, car dans ma famille, comme au couvent, on ne m'avait jamais parlé que d'une chose, et c'était celle-là même que mon père, en mourant, semblait considérer comme suffisante : « Madeleine sera bien élevée!... »

Être une jeune fille bien élevée!...

Tout était donc là : c'était un modelage qu'il s'agissait de laisser s'accomplir sur soi plutôt que d'accomplir soi-même, car on ne vous demandait point, en somme, d'initiative; on la redoutait même; et lorsqu'on vous avait donné ainsi la figure qu'il convient d'avoir, tout devait aller comme sur des roulettes dans la vie, pour une jeune fille et pour une femme.

Je me souviens d'avoir pensé à cela, en conduisant mon pauvre papa au cimetière, car une grande douleur vous gratifie de quelques années de plus, tout à coup.

Nous suivions un chemin, entre des murs; il faisait un temps gris et froid; j'entendais, à côté de moi, maman qui sanglotait; et je me disais : « Tout est perdu, oui, tout est perdu, mais il faut que je sois une jeune fille bien élevée... »

C'est dans ces dispositions que je rentrai au couvent. Ma piété, qui était née dans l'appareil funèbre de la pauvre petite Michèle de Laraupe, fut tout naturellement favorisée par le plus grand deuil qui pût m'affliger. Pendant des mois, je ne pensai qu'à l'âme de mon père, et je m'abimais en prières pour son salut. Et il me semblait, d'autre part, que, par une conduite tout à fait exemplaire, j'accumulais quelques mérites qui lui pouvaient profiter. Être docile et pieuse, n'était-ce pas ce qui constituait essentiellement la jeune fille bien élevée?

Ma docilité et ma piété, accrues par mon malheur, m'attirèrent plus de tendresse de la part de ces dames et d'un grand nombre d'élèves. Le visage même de M^{me} de Contebault, la Supérieure, si serein, si imperturbable, s'adoucissait et se fondait à mon approche. Il y avait, dans le regard de M^{me} du Cange, comme une entente secrète avec quelque partie de moi que j'ignorais moi-même; ce regard fin, pénétrant et charmant semblait m'avoir trouvée et me connaître, moi qui ne me connaissais pas. Je m'abandonnais à lui, en toute confiance; j'avais un grand besoin d'être aimée.

Et que n'eussé-je pas fait pour être aimée davantage de ceux qui voulaient bien m'aimer déjà ! Pour Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui m'aimait, je redoublais de ferveur ; pour toutes ces dames qui m'aimaient, je redoublais de docilité !

En classe, il est vrai, je n'étais toujours pas brillante, mais personne ne songeait à me le reprocher ; mes maîtresses elles-mêmes, touchées de ma conduite, paraissaient toutes admettre que j'avais mieux à faire qu'à battre mes petites camarades en géographie ou en calcul. Dans notre division, c'était une chose bien connue : il y avait Marguerite Sampayo qui était la plus intelligente, et il y avait Madeleine Doré, qui « était une perfection. »

Plusieurs de mes petites amies avaient tenu à honneur de me faire connaître à leurs familles. Avec la permission de mes parens, j'avais été présentée, au Salon, aux père, mère, frères et sœurs de Jacqueline-Jeanne de Charpeigne, celle qui avait eu une sainte dans sa famille. Et, comme mes parens, à moi, ne venaient qu'assez rarement de Chinon, on m'avait autorisée à « sortir » avec Jacqueline-Jeanne. Ses frères, au nombre de cinq, dont l'aîné avait quinze ans, étaient, comme le mien, chez les Pères, et telle était l'excellence de ma réputation, que les Charpeigne faisaient aussi « sortir » Paul, en toute confiance. Je tremblais que ce garnement de Paul ne commit quelque sottise énorme, selon sa coutume, et je ne sais en vérité pas comment cela n'arriva pas. Il était le plus âgé de nous tous, et il s'ennuyait beaucoup au milieu de tout ce monde-là, je crois. Jacqueline-Jeanne avait encore deux sœurs aînées, d'un autre lit, qui étaient mariées, fort laides toutes deux, et avaient chacune deux bébés. Le plaisir de ces jours de sortie consistait à aller, après déjeuner, faire un tour en ville sur le mail, tous ensemble, y compris les nourrices, et aussi les deux maris des sœurs aînées, qui étaient officiers de chasseurs à cheval, et M. de Charpeigne, le papa : dix-sept ou dix-huit personnes !... Après quoi, on entrait généralement dans une église, s'agenouiller cinq minutes, puis on envahissait la boutique de Roche, le pâtissier de la rue Royale.

La première fois que je sortis avec Jacqueline-Jeanne, nous étions allés tous, en masse, à la chapelle de Saint-Martin où la « sainte » avait son portrait, à côté d'un autel. C'était une grande toile, fumeuse, à peine éclairée par la lueur de quelques cierges, où l'on discernait une femme agenouillée sur la dalle,

et dont la tête, extasiée, se révélait seule, en lumière. Jacqueline me tenant la main, et M^{me} de Charpeigne nous poussant doucement par derrière, nous nous étions approchées du portrait, pendant que toute la famille et mon frère Paul s'agenouillaient sur les prie-Dieu.

Jacqueline-Jeanne et sa mère, en m'indiquant du doigt la vénérable parente, prononcèrent en même temps ce simple mot :

— Voilà !...

Et cela était dit sur ce ton qu'on emploie en indiquant à un saint-cyrien les effigies de Turenne ou de Bonaparte : « Voilà !... » c'est-à-dire : « Vous êtes de la partie, jeune homme : voyez par cet exemple où l'on peut aboutir ! »

Et nous étions restés, agenouillés là, tous, le temps qu'eût pu durer une visite chez une grand'tante âgée, un peu cérémonieuse.

À la sortie, mon frère Paul, qui s'était tenu aussi patiemment que toute la famille, vint à côté de moi et psalmodia :

— Sainte Madeleine Doré, priez pour nous !... Sainte Madeleine Doré, priez pour nous !...

Et les cinq gamins, frères de Jacqueline-Jeanne, qui l'environnaient, de pouffer de rire. Puis Paul dit seulement :

— Sainte Madeleine Doré !...

Et les autres répondaient en chœur :

— Priez pour nous !...

Jacqueline-Jeanne gourmanda fortement ses cinq frères, mais elle ne pouvait elle-même s'empêcher de rire. On me vénérât, oui, mais, dans le secret, toute cette jeunesse se moquait de moi.

Ma famille, à moi, appréciait diversement les résultats de ma conduite excellente. Maman, sans façons, trouvait que j'avais besoin de me « dégonfler » un peu. Grand-père, quand il était chez les Vaufréard, souriait, je le sais, de mon zèle ; une de leurs paroles m'avait frappée : « On alichtre bien le temps d'être sage !... » Mais quand il était vis-à-vis de sa femme, il ne l'osait contredire, et grand'mère se montrait satisfaite à l'extrême de la « jeune fille modèle » que j'étais, au dire de toutes ces dames. Elle tirait surtout son plus vif orgueil des attentions dont j'étais l'objet de la part des « meilleures familles » de mes compagnes, et particulièrement des Charpeigne. Cette famille, si digne, si nombreuse, le saint rayonnement qui l'auroilait, les compliments éperdus qu'elle faisait de moi, soit au Salon du

couvent, soit par correspondance, tournaient positivement la tête à ma pauvre grand'mère, et quoiqu'elle eût toujours eu, dans son affection, une préférence marquée pour mon frère, elle concevait à présent pour moi une sorte d'admiration dont j'étais flattée, et qui me rapprochait d'elle.

Depuis que mon père était mort, bien qu'on l'eût tant contristé dans ses dernières années, on honorait et on exaltait sa mémoire, ma grand'mère surtout; et l'on m'apprenait et la dignité de sa vie et les sacrifices qu'il avait faits; on voulait que je fusse fière de lui, et l'on m'affirmait que, s'il eût vécu, il eût été fier de moi. Je me souvenais bien que mon père était d'accord avec sa belle-mère sur l'éducation des filles. J'étais donc dans la bonne voie, malgré les hochemens de tête et les mots couverts entendus chez les Vaufrenard, malgré le rire blagueur de mon frère et de la marmaille des Charpeigne, malgré les quolibets que ne m'épargnaient pas, au couvent même, et Marguerite Sampayo et la bande des fortes têtes de la classe, et au Salon, les dimanches, maints frères et cousins d'élèves qui « se payaient » mes rubans de sagesse et mes médailles : toute cette « ferblanterie, » comme disait Paul, se heurtait, et produisait, à chacun de mes mouvemens, le bruit d'un galérien secouant ses chaînes, et ne suscitait pas, à mon naïf étonnement, l'applaudissement du monde entier; les messieurs, les jeunes gens, des mamans elles-mêmes, en nous voyant au Salon, ne se montraient préoccupés que de notre coiffure et de la façon, le plus souvent désastreuse, dont nous seyait notre infortunée robe d'uniforme : « Oh ! cette natte !... Mais on ne vous permet donc pas de vous relever les cheveux en casque !... Si seulement elle avait la nuque découverte !... Comment ! on ne vous permet pas de glaces plus grandes que cela !... Et cette batterie de cuisine qu'elle porte sur la poitrine, la pauvre fille, est-ce qu'elle s'en sert pour boire et manger ?... Et en récréation, pour jouer, accroche-t-elle son bazar à un arbre ?... »

J'avais quinze ans, je me développais beaucoup, je crois que je commençais à n'être plus trop laide, et cela m'agaçait que l'on se moquât de la façon dont j'étais accoutrée. J'en vins à redouter l'heure du Salon, les jours de sortie, les mois de vacances où les gens et leur vie me semblaient si différens de ma vie et de moi-même. Je me retournai avec plus de ferveur vers l'intérieur du couvent et vers Dieu. Je devins de plus en

plus pieuse : M. l'aumônier et M^{me} du Cange même y durent mettre le holà.

M. l'aumônier me gourmanda pour mon ardeur immodérée, et m'infligea comme pénitence de ne pas m'approcher du confessionnal plus d'une fois par mois. Je ne pus lui dissimuler que j'étais terrorisée de rester tout un mois avec mes péchés sur la conscience. Et encore une fois, je vis qu'il souriait, quand il me dit : « Allons ! allons ! mon enfant, n'allez pas vous imaginer que vous commettiez de bien gros péchés !... » M^{me} du Cange me dit qu'il fallait en toutes choses avoir de la mesure, « même dans la perfection, » ajouta-t-elle.

Je ne comprenais pas cela. Qu'il fallût s'arrêter, même dans le plus beau chemin, voilà qui dépassait mon entendement. J'osai objecter à M^{me} du Cange :

— Mais, madame, et les saints?...

— Les saints, dit-elle, il faut les tenir pour nos modèles ; mais c'est une présomption orgueilleuse que de vouloir atteindre à leur perfection, sachons rester modestes...

Les excès qu'on me reprochait me rappelèrent ceux dont on avait fait grief à mon pauvre papa, de son vivant, tout au moins. Lui aussi, il avait été trop loin : il avait perdu le sens de la mesure ; il avait donné sa fortune pour sa cause, c'était « un emballé, » comme disaient de lui ses beaux-parens. Depuis sa mort, il est vrai, son « emballement » passait pour admirable. Pour les saints, il devait en être de même...

De si grandes vertus, il ne convenait pas de les imiter tout à fait...

Ah ! cet incident avec l'aumônier et M^{me} du Cange fut une de mes plus vives contrariétés de jeunesse. J'étais tentée de m'écrier, comme papa, naguère : « Vous n'êtes pas logiques ! » La sainteté, l'héroïsme, la vertu, qui sont le fond de ce qu'on nous enseigne, eh bien ! eh bien ! il ne faut donc les atteindre que dans une certaine mesure ? Ce sont des mots dont la beauté nous fouette, et, en pleine course, est-il possible vraiment qu'il faille tout à coup s'arrêter?...

RENE BOYLESVE.

(La deuxième partie au prochain numéro.)

LA POLITIQUE DE LA PRUSSE

ET LES POLONAIS

II ⁽¹⁾

LA LOI D'EXPROPRIATION

L'organisation économique des Polonais avait mis en échec la Commission de colonisation ; elle ne trouvait plus à acheter que des terres allemandes et à des prix qu'elle ne pouvait, ni ne voulait payer. La germanisation par la conquête marchande était donc enrayée, et la « question polonaise » se posait de nouveau devant le pays, plus compliquée et plus passionnante. Elle s'envenime en vieillissant. Quels moyens avait le gouvernement pour tenter une fois encore de la résoudre ? Il y a deux méthodes connues et tour à tour essayées : l'une consiste à traiter les Polonais selon le droit commun à tous les Prussiens, malgré leurs torts réels ou prétendus ; l'autre les tient pour d'irréductibles ennemis et les soumet à des lois d'exception qui compliquent le problème et en retardent la solution dans la mesure où elles sont plus rigoureuses.

La « politique de conciliation » avait de nombreux partisans en Allemagne, au Parlement, dans les universités, dans la presse et dans l'opinion. Il importait d'abord, pensait-on, de faire l'apaisement dans les esprits irrités par vingt ans de guerre

(1) Voyez la *Revue* du 1^{er} novembre.

économique. Si les Polonais continuaient à rêver de la restauration d'un royaume de Pologne, un traitement nouveau et plus élément les inclinerait chaque jour davantage à remplir de meilleur cœur leurs devoirs de sujets prussiens, et rendrait presque douce l'attente des transformations futures. Il n'est pas bon d'interdire aux hommes opprimés l'espérance qui ne change rien au cours des choses. On en fait des révolutionnaires de geste ou de pensée.

Le gouvernement invoqua le passé pour refuser d'engager l'avenir dans cette voie. Il opta pour la continuation de la politique de combat et décida de sortir de l'impasse au moyen d'une nouvelle loi d'exception qui agirait par ses dispositions propres et par la peur.

I

Le projet de loi d'expropriation jeta toute l'Allemagne dans la perplexité. Cette question polonaise touche maintes fibres du sentiment national : si la confiance dans la force dispense les politiques « réalistes » d'entendre l'opinion du monde, moins bruyante d'ailleurs que le cliquetis des armes, les « idéologues, » les marchands et les financiers craignent de voir s'épandre par delà les frontières certains sentimens préjudiciables au bon renom et aux bonnes affaires et surveillent l'intérêt qu'y porte l'étranger. A l'intérieur, on agite éternellement, au sujet des Polonais, une formule célèbre, « la force prime le droit, » qui jaillit, au temps où se constituait l'unité de la patrie, comme un cri effroyable et maintes fois désavoué, et qui met aux prises deux Allemagnes ayant une formation historique différente. L'une garde la mémoire de traditions intellectuelles et sociales, charmantes et rayonnantes, qu'elle considère comme la plus ancienne et la plus sûre manière d'expansion germanique; l'autre semble faire tenir tout entière dans le fourreau du sabre d'un soldat heureux sa conception de l'univers. Elles ne sont plus visibles sur la carte physique, depuis qu'une ère de prospérité matérielle a comblé le fossé du Mein. Mais les conflits d'idées les font réapparaître sur la carte morale. L'idée d'expropriation eut ce résultat curieux et rare. Jamais projet de loi ne passionna davantage et ne divisa plus profondément les esprits, du Rhin à la Vistule; il se rencontra une multitude étonnante de mora

listes pour nier que ses dispositions fussent conformes à la justice. Cependant beaucoup ne s'inquiétaient que de savoir si le succès justifierait la mesure et ne le croyaient pas.

Les partisans de l'expropriation répliquèrent par l'argument de « nécessité, » que Renan appelle « la racine de toutes les perturbations dynastiques, » et dont nul homme d'État n'a fait autant d'usage que le prince de Bülow. Sur la foi de quelques gazettes, les adversaires se laissaient aller à croire que l'Empereur se désintéressait du projet. Le ministre des Finances vint donner à la Commission de la Chambre des seigneurs l'assurance que Sa Majesté persévérerait dans les vues de son gouvernement (1). L'instinct national dans le désarroi semblait chercher un arbitre : « Qu'aurait fait Bismarck ? » La voix de ce grand mort domine toujours la rumeur de la foule allemande et dirige souvent encore les débats parlementaires. Pour répondre à cette question, on fit l'exégèse des écrits, des paroles, des intentions du chancelier de fer. Le gouvernement invoqua son autorité ; il apporta la preuve à la Commission de la Chambre des seigneurs et à la tribune du Landtag que le prince de Bismarck avait eu, le premier, l'idée d'exproprier les Polonais. Dans la discussion de la loi de colonisation, il avait, le 28 janvier 1886, envisagé cette possibilité en ces termes (2) : « On se demande si la Prusse, dans son intérêt et dans celui de l'Empire allemand, ne sera pas amenée par les circonstances à déboursier 100 millions de thalers pour acquérir les biens de la noblesse polonaise, — parlons clair et net, pour exproprier la noblesse. (*Oh! oh!*) Cela paraît monstrueux, mais quand nous exproprians pour un chemin de fer, quand nous démolissons les maisons, traversons les cimetières, uniquement pour la commodité d'une compagnie de chemin de fer, quand nous exproprians pour construire un fort, pour percer une rue, quand nous exproprians tout un quartier dans une ville, comme à Hambourg, pour bâtir un port, nous détruisons des habitations qui existent depuis des siècles : pour-quoi dès lors un État ne pourrait-il pas, dans certaines circonstances, garantir sa sécurité dans l'avenir et s'assurer la tranquillité? La sécurité n'est-elle pas un but supérieur au commerce,

(1) Chambre des seigneurs, *Bericht der IX Kommission über den Entwurf eines Gesetzes über Massnahmen zur Stärkung des Deutschtums in den Provinzen Westpreussen und Posen*, p. 15.

(2) *Bismarcks Reden*, t. IX, p. 155.

n'est-elle pas, pour la communauté, plus importante que la fortification d'une seule place?... Il n'y a pas d'injustice puisqu'on paie une indemnité, et ces messieurs seraient peut-être très contents d'acheter des terres en Galicie ou de l'autre côté de la frontière russe avec l'argent qu'ils recevraient... Les frais ne sont pas non plus si considérables : je suis convaincu que le fisc n'y perdrait pas beaucoup, et y perdrait-il 10 pour 100, je crois que l'on pourrait supporter cette perte dans la pensée que nous serions enfin tranquilles sur notre frontière de l'Est et que nous n'aurions plus là des gens qui ne sont Prussiens qu'en attendant une occasion favorable pour prendre congé de nous et faire defection. Mais le gouvernement n'a pas en ce moment l'intention d'aller si loin. Je ne fais mention de cette possibilité qu'afin qu'on y réfléchisse et qu'on s'en souvienne dans le public, et que messieurs les Polonais, qui se trouvent si mal sous le gouvernement prussien, y songent de leur côté, s'ils ne veulent pas un jour venir eux-mêmes nous faire la proposition de nous arranger à l'amiable. » (*Hilarité!*)

Windthorst lui répondit : « Je lis et j'entends dire qu'il pourrait se faire qu'on expropriât la noblesse polonaise et qu'on la chassât du pays. Alors, c'est la fin de tout et aucune classe de sujets n'est plus en sûreté. Si nous avions un jour un ministère Bebel, que pourrait-on dire contre l'application des principes proclamés aujourd'hui? Si Schönhausen, Varzin, etc., existent encore, il dira : Voici un bien, une terre qui contrarie mes plans et je veux l'exproprier; j'autorise le propriétaire à aller vivre à Hambourg, ou ailleurs s'il veut. C'est précisément la même pensée; et si la noblesse de Westphalie devient gênante, comme cela lui est arrivé, on pourra lui dire à elle aussi : moyennant quelques millions nous allons vous exproprier; allez en Amérique, en Hollande ou au Cameroun. Je dois dire que je tremble au fond de moi quand j'entends pareille chose. Reste-t-il alors quelque certitude du droit en Allemagne et en pays prussien ? »

Les adversaires du projet se refusaient à croire que Bismarck eût été jusqu'à mettre sa menace à exécution. Un membre de la Commission de la Chambre des seigneurs rapporta ce mot de lui : « Qui peut me dédommager avec de l'argent, si le parc de

1. Cité par le Dr Porsch à la Chambre de députés, *Stenographische Berichte*, 29 novembre 1907, p. 62.

mon enfance est transformé en chemin et le tombeau de mes ancêtres en mare à anguilles? » On essaya d'affaiblir par des considérations historiques la force probante du passage cité. Le bourgmestre de Breslau rappela qu'il était fonctionnaire dans l'Est en 1886. Ce fut, dit-il, une époque de nervosité; on voulut avec précipitation opérer un changement subit. La politique de colonisation est bien la politique de Bismarck, mais il l'entreprit lorsqu'il commençait à vieillir, à être aigri, au temps des lois contre les socialistes et autres mesures violentes semblables (1). Quels résultats ont d'ailleurs donnés les lois de Mai? Bismarck que l'on invoque conseillerait peut-être de ne pas recommencer les mauvaises expériences qu'il a faites avec les lois d'exception (2). Le prince de Bülow mettait sa responsabilité sous le couvert des traditions de son illustre prédécesseur, mais on lui répondait que le prince de Bismarck était un assez grand homme pour reconnaître son erreur et découvrir dans les difficultés présentes le prétexte subtil qui mène à Canossa avec tous les honneurs de la guerre.

Il n'y a jamais prescription pour les idées, bonnes ou mauvaises. En 1886, M. de Schorlemer fit remarquer que ce terme d'« expropriation » surprenait très désagréablement tout le monde et qu'il vaudrait mieux qu'il n'eût pas été prononcé. Le mot a fait fortune; ce n'est point par la faute des adversaires de Bismarck, mais par la volonté de ceux qui, en Allemagne, prétendent incarner l'esprit du prophète.

L'Association des marches de l'Est (*Ostmarkenverein*) s'est faite l'apôtre de l'idée d'expropriation des Polonais. Fondée en 1894, lors du pèlerinage des Allemands de Posnanie à Varzin, auprès de Bismarck retiré sous sa tente, elle fut parfois, à l'origine, considérée comme une fronde contre le jeune Empereur. On prétendit aussi que cette ligue patriotique masquait des intérêts agrariens. On peut soutenir cependant que l'*Ostmarkenverein* fut une réponse aux associations polonaises. Trois grands propriétaires allemands de l'Est se mirent à sa tête : MM. de Hansemann, Kennemann et de Tiedemann. Avec les initiales de ces trois noms : H. K. T., les Polonais ont forgé le mot « haka-tiste » dont ils se servent pour désigner leurs plus violents enne-

(1) Chambre des seigneurs, *Stenog. Berichte*, 30 janvier 1908, p. 41.

(2) Chambre des députés, M. Wolff (freisinnig), *Stenog. Berichte*, 30 novembre 1907, p. 111.

mis. Cette onomatopée condense toutes les vieilles haines germaniques contre la race slave.

C'est moins par le nombre que par la qualité de ses adhérens que cette association se fait entendre dans les conseils du gouvernement. Elle se recrute surtout parmi les fonctionnaires, dans le monde des universités et dans la petite bourgeoisie. Au 1^{er} juillet 1907, elle comptait 45 500 membres, répartis en 429 groupes locaux; 431 villes, 108 sociétés diverses, 10 comités de cercle, 1 chambre de commerce s'y sont affiliés (1). Chaque membre paie une cotisation de 3 marks; la somme de 4 marks donne droit à l'organe officiel des « hakatistes, » l'*Ostmark*, revue mensuelle, sur la couverture de laquelle la silhouette de Bismarck domine la ville de Posen.

Le rôle de l'Association des marches de l'Est est considérable : elle a de l'argent et des idées simples. Au 1^{er} décembre 1906, elle possédait un capital de 316 690 marks, provenant de cotisations et de nombreuses fondations. Son activité est double, à la fois théorique et pratique. Elle entreprend des campagnes de conférences. Ses orateurs ambulans (*Wanderredner*) font connaître et craindre « le danger polonais. » Ils assurent que « l'Allemand des marches de l'Est monte la garde, pour la patrie tout entière, sur la Warthe et la Vistule, et que cette garde est plus importante aujourd'hui que celle du Rhin (2). »

Elle installe des artisans, place des apprentis, aide des médecins et des avocats à s'établir.

Les délégués des groupes locaux se réunissent tous les ans en assemblée générale. C'est au congrès de Bromberg, tenu en août 1907, que l'*Ostmarkenverein* demanda au gouvernement de proposer au Landtag, dans sa prochaine session, un projet de loi qui confèrât le droit d'expropriation à la Commission de colonisation dans les provinces de Posnanie et de Prusse occidentale, et qui donnât à l'État le droit d'opposition à la vente d'une propriété rurale dans ces mêmes provinces, et dans les districts de Francfort-sur-l'Oder, Stettin et Köslin. « La pensée

1. *Jahrbuch des deutschen Ostmarkenvereins*, 1908. — Sur les 11 167 affiliés de la province de Posnanie, il y a 4 456 fonctionnaires, 1 053 instituteurs, 219 grands propriétaires, 2 548 petits propriétaires, 2 473 commerçans, 129 médecins et avocats, 291 représentants des autres professions. La proportion des fonctionnaires est de 39 pour 100.

2. *Ostmark*, septembre 1907.

n'est pas nouvelle, » dit l'orateur qui appuya cet ordre du jour; il la restitua à Bismarck pour lui donner une portée nationale.

M. de Tiedemann dénonça comme traître à la patrie tout Allemand qui vendait sa terre à un Polonais et délimita le rôle de l'Ostmarkenverein. Son devoir est d'éclairer l'opinion publique et de proposer des mesures, même si elles devaient le rendre impopulaire, sans se soucier de ce qu'on peut dire par scrupule de conscience. Si la constitution, faite en vue de circonstances différentes, est impuissante à légitimer ses exigences, qu'on la change. La douceur n'est pas de mise en cette affaire, mais seulement la plus rigoureuse sévérité. « Nous ne serons les maîtres que quand nous posséderons le sol (1). » Les « haktistes » enregistrèrent le vote de la loi d'expropriation comme une grande victoire (2).

La ligue pangermaniste fit campagne, elle aussi, pour l'expropriation. Le comité de Berlin, se réclamant de ses opinions conservatrices, adressa une pétition au parti conservateur de la Chambre des députés prussiens. Il se montra très sévère pour ces Allemands « sans patrie » et « avides d'argent » qui profitent de la hausse des prix dans l'Est pour livrer leurs terres aux Polonais, et demanda que la loi d'expropriation leur fût appliquée avec la plus grande rigueur. Enfin, sa conception de la politique « réaliste » éclatait dans cette conclusion : le seul moyen de parer au dépècement de la grande propriété allemande est de faire supporter les conséquences de la colonisation à la grande propriété polonaise (3).

Cependant d'autres associations rejetèrent ce moyen de « sauver » la patrie. Le groupe berlinois de la Société allemande de la paix protesta contre une loi qui abaisserait la Prusse aux yeux de l'étranger. Dans la presse, les journaux agrariens ou conservateurs, la *Kreuzzeitung* notamment, déploraient une si rude atteinte au principe de la propriété. Les grands organes libéraux, la *Franfurter Zeitung* et le *Berliner Tageblatt* s'indignaient pour des raisons plus désintéressées. Ils voyaient dans cette politique une violation des principes du droit le plus essentiel, et invitaient ceux qui regardaient encore le respect du

(1) *Die Ostmark*, septembre 1907.

(2) *Id.*, mars 1908.

(3) *Die Ortsgruppe Berlin des Alldeutschen Verbandes an die Konsent. F. des preuss. Abgeordnetenhaus*, 13 janvier 1908.

droit comme le fondement le plus solide de la vie d'une nation, à combattre à outrance une loi qui tendait à la ruine de la légalité. Ils trouvaient plus odieux encore que le procédé, les efforts faits pour en contester le caractère illégal (4).

Les propriétaires allemands des provinces de l'Est demandèrent au Landtag protection contre cette manière de défendre le germanisme menacé, et exprimèrent la ferme conviction que le projet du gouvernement, s'il était voté, causerait les plus graves préjudices aux Allemands établis dans cette région. Les signataires de cette pétition étaient au nombre de 168 et possédaient environ 100000 hectares. De leur côté, les commerçans allemands de Posen attestèrent par centaines que les rapports tendus entre Prussiens et Polonais influuaient déjà très fâcheusement sur la vie économique de la province, et que les Allemands de l'Est souffriraient considérablement de la loi d'expropriation.

Mais il semblait démontré que la gloire de Bismarck et l'amour-propre de la bureaucratie prussienne étaient intéressés à ce que la Commission de colonisation continuât son œuvre sans relâche. Puisque les Polonais refusaient de sauver la patrie allemande en cédant à l'amiable leurs terres au roi de Prusse, on les leur prendrait au nom de la loi, par force.

Und bist du nicht willig, so brauch' ich Gewalt.

Il y a tout une philosophie de l'histoire dans ce vers de la ballade du *Roi des Aulnes*.

Une loi de 1874 règle le droit commun en matière d'expropriation. Le gouvernement n'osa l'appliquer dans un cas où l'on ne pouvait la justifier que par des motifs « politiques » ou « nationaux. » Il demanda 400 millions de marks et le droit d'expropriation au Landtag. C'est là qu'il faut aller entendre partisans et adversaires.

II

Pour entraîner l'opinion, le chancelier de l'Empire développa des raisons « nationales. » Pour justifier l'urgence de son activité, la Commission de colonisation fournit des raisons

(4) *Frankfurter Zeitung*, 17 janvier 1903.

« techniques. » La question fut réduite à ce dilemme : sans expropriation, plus de colonisation ; sans colonisation, plus de Marches de l'Est.

Les partisans de la loi argumentèrent ainsi : l'organisation polonaise embrasse toutes les classes, tous les partis, toutes les opinions ; elle a une vie propre qui se manifeste par le boycottage des Allemands, la grève scolaire, les associations et un formidable travail préparatoire de restauration du royaume de Pologne. La Haute-Silésie ne s'est-elle pas déclarée polonaise ? Au cours du siècle dernier, cent mille Allemands catholiques ne sont-ils pas passés dans le camp polonais ? Au congrès de Lemberg, en 1896, ne prit-on pas la résolution suivante : Tout individu de souche étrangère qui tire son pain du sol qui fut autrefois polonais, doit devenir polonais (1) ? « Notre marche de l'Est doit-elle être allemande ou polonaise, dit le prince de Bülow, le 30 janvier 1908 (2), à la Chambre des seigneurs ? Nous ne pouvons plus nous faire illusion ; l'agitation polonaise s'efforce, consciente de son but, de former un État dans un État. Je ne veux pas vous dépeindre encore une fois la scission toujours plus nette, toujours plus âpre des Polonais d'avec les Allemands. Je demande seulement : Pouvons-nous nous passer de deux provinces dont l'une commence à dix-huit lieues de Berlin ? » On croit toujours qu'il s'agit là de différends, de querelles, d'antagonismes attisés par la maladresse et qu'un gouvernement intelligent et sage pourrait apaiser. Il se heurte à l'instinct vivace de tout un peuple qui veut maintenir son indépendance ; le sentiment national des Polonais est digne d'estime, mais il est en contradiction avec le sentiment national allemand (3). On ne se propose pas d'exterminer les Polonais, — pour les déraciner complètement, il faudrait deux milliards et demi (4), — on veut seulement les contraindre à demander la paix : dans tout leur passé, ils ont plié devant une volonté ferme et décidée.

Ce n'est pas à la légère que le gouvernement s'est résigné à les exproprier ; cette mesure pénible n'a été prise qu'après que tous les autres moyens examinés ont été reconnus inefficaces (5).

(1) Chambre des seigneurs. *Bericht der IX Kommission*, p. 43.

(2) *Id.*, *Stenog. Berichte*, p. 23.

(3) *Id.*, *ibid.*, p. 33 (ministre de l'Agriculture).

(4) Chambre des députés. *Stenog. Ber.*, 26 nov. 1907, p. 18 (prince de Bulow).

(5) *Id.*, *ibid.*, 16 janvier 1908, p. 648 (prince de Bulow).

Nous sommes dans un cas de légitime défense; par conséquent, la mesure proposée n'est pas contraire à la Constitution. D'après l'article 4, tous les citoyens prussiens sont égaux devant les lois; mais les Polonais sont rebelles aux lois. Par l'article 9, l'État doit protection à la propriété; mais comment protégera-t-il la propriété s'il ne peut se protéger lui-même? D'ailleurs, la propriété de la province ne doit pas être traitée selon le droit général de l'Allemagne. C'est une province frontière menacée; elle doit être soumise à des lois d'exception qui relèvent de la politique extérieure. Cette question n'est pas du domaine du droit; elle est du domaine de l'économie politique (1). On crie au socialisme d'État. Certainement, ce projet de loi porte une grave atteinte à la propriété, mais le bien de l'État est au-dessus de l'intérêt particulier. Il n'entraînera ni une révolution, ni la ruine de tous les principes du droit dans un pays où règne une active mutation de biens. Rodbertus a démontré, en 1869, que, tous les dix ou onze ans, en moyenne, l'ensemble des « Rittergütter » prussiens changeait de mains. Le sol de la Prusse a une superficie de 36 millions d'hectares; 70 000 hectares expropriés ne font pas 2 hectares par mille. Assurément, s'il ne s'agissait pas d'une grande affaire nationale, toutes les considérations du droit privé seraient justifiées; mais si le gouvernement et les fonctionnaires de la Commission de colonisation engagent dans cette affaire l'avenir de la patrie, il faut s'en remettre à leur responsabilité et à leur compétence. Dans le monde, aucune grande réforme ne se fait sans que les juristes protestent. Que n'ont pas dit, de 1809 à 1850, les défenseurs féodaux de l'ancien régime, contre la réforme agraire prussienne entreprise par les Stein, les Hardenberg et leurs successeurs (2)! On disserte sur la notion de « bien public. » Il est impossible d'expliquer avec des phrases juridiques ce qu'est le bien public. Dans le cas posé, le gouvernement affirme que le bien public exige l'expropriation. On objecte la morale. Elle doit céder devant le bien de l'État, qui est, en politique, le vrai point de vue moral (3). On parle toujours des droits du menuier de Sans-Souci qui furent res-

(1) Chambre des députés, *Stenog. Ber.*, 30 novembre 1907, p. 154 (ministre de la Justice).

(2) Chambre des seigneurs, *Stenog. Ber.*, 27 février 1908, p. 86 (professeur Schmoller).

(3) *Bericht der IX Kommission*, p. 62.

pectés par un monarque absolu. Le désir d'un seul homme, fût-il roi, ne pouvait faire fléchir la règle du droit; ici l'intérêt général, supérieur à celui des individus, est en cause (1). On dit que nous sommes injustes pour les Polonais. Il n'y a pas d'illegalité commise, puisque les deux conditions de l'expropriation légale sont établies : intérêt général, indemnité. Que n'avons-nous pas fait d'ailleurs pour le bien-être matériel des Polonais? Chacun sait de quelle façon ils témoignent leur reconnaissance à la Prusse. Si l'on repousse aujourd'hui ce petit moyen de l'expropriation, un jour viendra où il faudra commettre des injustices réelles pour sauver la patrie (2).

L'expropriation, disait-on encore, est une arme de défense, et non une arme d'attaque. Elle a pour but de permettre à la Commission d'avoir des terres, de réaliser son plan, qui donnera la prépondérance à l'élément allemand sur l'élément polonais (3). Malgré les critiques de détail qu'on peut lui adresser, — que lui adressent les gens de l'Est, parce qu'ils voient l'institution fonctionner de trop près, contrairement aux gens de l'Ouest qui admirent de loin les résultats, — elle fait œuvre bonne, nécessaire. Elle installe dans l'Est une population agricole fixe pour faire contrepoids à l'émigration des Allemands vers l'Ouest (4). On parle toujours de la supériorité des Polonais : sont-ils plus vaillans économiquement? Non. Leur force vient de ce qu'ils sont plus solidement fixés au sol. La couche profonde des petits propriétaires et des travailleurs agricoles est la source d'augmentation de la population. Voilà le secret de la faiblesse du germanisme. Cet élément social lui manque dans l'Est; il faut le créer. Les dénombremens de la population démontrent, depuis 1871, que la proportion des Polonais est tellement supérieure, que l'on pourrait fixer, avec une certitude mathématique, le jour où le dernier Allemand quittera les Marches de l'Est. Si, en 1903, l'augmentation a été en faveur des Allemands, ce résultat est dû à l'activité de la Commission de colonisation (5). En

(1) Chambre des députés, *Stenog. Ber.*, 16 janvier 1908, p. 678 (M. Lusensky, national libéral).

(2) Chambre des seigneurs, *Stenog. Ber.*, 30 janvier 1908, p. 31 (Dr Hamm).

(3) Chambre des députés, *Stenog. Ber.*, 26 novembre 1907 (prince de Bülow).

(4) Chambre des seigneurs, *Stenog. Ber.*, 30 janvier 1908 (Dr Adickes, bourgmestre de Francfort-sur-le-Mein).

(5) *Bericht der IX Kom.*, p. 20 et Chambre des seigneurs, 27 février 1908 (ministre de l'Agriculture).

entourant les petites villes d'une zone de colonies qui font vivre le petit commerçant, l'artisan et l'ouvrier allemands, elle empêche l'exode de la population urbaine qui supporte mal les années maigres. Depuis un demi-siècle, les Juifs, utiles agens de germanisation en Posnanie, ont diminué de moitié (1). Le rôle de la Commission de colonisation est de conserver ou de faire passer la terre aux mains des Allemands, car les Polonais eux-mêmes reconnaissent que c'est la propriété foncière qui décidera de la question de savoir si les provinces de l'Est seront allemandes ou polonaises. La tâche est difficile. Si la Commission leur a pris de la terre, ils l'ont reconquise d'un autre côté. D'après la statistique des mutations de biens, de 1896 à 1906, en onze ans, 75 437 hectares sont passés des mains allemandes en mains polonaises, dans les deux provinces de Posnanie et de Prusse occidentale. Si l'on compte ce qu'ils ont gagné en Prusse orientale, en Poméranie et en Silésie, il faut estimer à près de 100 000 hectares la superficie perdue par les Allemands. Jadis, les Polonais employèrent les méthodes révolutionnaires pour atteindre leur but; ils nous font aujourd'hui la guerre économique. Enfin la Commission doit pouvoir subvenir aux demandes des colons qui arrivent dans l'Est; elle n'a de terres achetées que pour faire face aux besoins de deux ans (2).

Mettre de nouveaux fonds à sa disposition sans lui conférer le droit d'expropriation serait donner une prime à la spéculation (3). Et si le projet est rejeté ou amendé de manière à le rendre inefficace, l'échec de la colonisation équivaut à la déclaration de banqueroute de l'État prussien (4). Un député conservateur adjura les Polonais en ces termes (5) : « Vous dites que vous voulez la paix et non la guerre. Messieurs, cette guerre avec vous nous est très désagréable, mais qu'entendez-vous par une paix qui ne rallie pas vos pensées à l'État prussien? Vous en êtes les sujets depuis cent trente-six ans, et vous dites toujours :

Vous avez pu germaniser la plaine,
Mais notre cœur, vous ne l'avez jamais!

Si vous ne voulez pas donner votre cœur, messieurs, alors nous

1. *Bericht der IX Kam.*, p. 20.

2. Chambre des députés, 26 nov. 1907 (prince de Bulow).

3. *Bericht der IX Kam.*, p. 56 (ministère des Finances).

4. Chambre des seigneurs, *Stenog. Bericht*, 30 janvier 1908, p. 27 (Dr Adickes).

5. Chambre des députés, *Stenog. Ber.*, 29 nov. 1907, p. 102 (M. de Oldenburg).

devons avoir votre terre. Et, en vérité, nous avons besoin que vous ayez le cœur prussien, car un État comme la Prusse et l'Allemagne, qui a des frontières si menacées, ne peut pas s'exposer à ce que, en cas de changemens politiques en Russie ou en Autriche, une révolte éclate parmi ses sujets polonais, au moment où son épée serait peut-être engagée ailleurs. L'État vous demande de reconnaître que la domination de la maison de Hohenzollern et de la Prusse sur les pays polonais annexés est définitive et non provisoire... L'histoire universelle enseigne que le droit du fort, et du plus fort, a créé les États... Derrière vous est anéanti pour toujours le royaume de Pologne; devant vous est l'État prussien qui n'a pas encore accompli sa mission dans le monde. Votre bonheur et votre paix sont avec cet État. »

III

Écoutez maintenant les adversaires de la loi. Il convient d'entendre, en premier lieu, les Polonais, « les accusés en face du procureur, » selon l'expression du prince de Radziwill. Modérés ou « radicaux » par tempérament autant que par intérêt électoral, ils représentent au Parlement toutes les classes et toutes les organisations sociales. Si la noblesse, la bourgeoisie, le clergé, le paysan, le peuple des artisans et la foule des ouvriers agricoles ont, dans la dispersion de la vie quotidienne, des opinions diverses et des tendances distinctes, aux heures graves de la vie publique, le « Polonisme » se recueille dans une pensée commune. Elle s'exprime ainsi :

On nous reproche de penser au rétablissement du royaume de Pologne. Ne parlons pas de rêves. Il y a en Allemagne des gens qui rêvent tout haut de l'annexion de la Hollande, de la Belgique, des provinces russes de la Baltique, de tous les pays de langue allemande. Ces rêves-là ne sont pas de la politique pratique (1). Personne d'entre nous ne pense à se séparer de la Prusse. On exprime la crainte que si l'État était en danger il ne pourrait pas compter sur les Polonais. Singulière pédagogie de vouloir faire une population fidèle avec des lois d'exception ! On rappelle toujours les agitations de 1848. N'avons-nous pas fait notre devoir en 1866 et en 1870 ? Bismarck nous rendit justice

(1) Reichstag, *Stenog. Berichte*, 41 novembre 1907 (M. de Chrzanowski).

alors [1]. « Avec le brillant courage qui les a toujours caractérisés, a-t-il dit, les Polonais ont fait preuve de dévouement à la patrie prussienne, d'attachement à la couronne de Prusse; ils ont mêlé leur sang au nôtre... et justement avec leur sang ils ont scellé la conviction qu'ils font partie du peuple prussien. »

On accuse les Polonais de se livrer à une politique d'oppression, d'autant plus redoutable qu'elle est plus silencieuse et méthodique. Comment cela est-il possible, l'État prussien disposant d'une armée colossale de soldats et de fonctionnaires? On leur fait un crime d'avoir acheté cent mille hectares de terre. Ont-ils contraint les Allemands à les leur vendre? Sans discuter ces chiffres, il faut faire honneur aux Polonais de prospérer malgré les entraves légales et les tracasseries bureaucratiques, par leurs propres forces et à la sueur de leur front. Au lieu de blâmer leur énergie, on devrait l'utiliser au service de l'Allemagne. Dans l'État prussien, les Polonais ne peuvent exercer leur activité que dans le domaine agricole et industriel; ils ne doivent compter que sur leur travail et sur leur intelligence; ils ne reçoivent ni aide, ni encouragement pour faire face aux besoins de leur vie. Les employés de nationalité polonaise, peu nombreux et n'occupant que des emplois subalternes, sont lésés dans leurs droits; ils n'ont pas la liberté de vote. Sans doute, on doit regretter que tout rapport ait cessé entre Polonais et Allemands. Il y eut des temps où la population polonaise vivait en paix avec la population allemande. Les familles des deux nationalités se visitaient, des relations amicales s'établissaient. Ce ne sont pas les Polonais qui les ont rompues. Elles cessèrent pendant le Kulturkampf, quand une partie de la population allemande prit parti contre eux et appuya les lois de combat par la parole et par les actes. A qui la faute, si ce n'est au gouvernement prussien, qui, par sa législation, par ses mesures administratives et surtout par la grande maladresse, l'entêtement et l'esprit partial de ses fonctionnaires, a créé un état de choses que tous déplorent et qui rend la vie dans nos foyers triste et amère [2]?

Les adversaires de l'expropriation dans les deux Chambres, en majorité indifférens ou hostiles aux Polonais, fortifièrent

[1] Chambre des députés prussiens, *Stenog. Ber.*, 30 nov. 1907 (M. de Dziembowski-Pomian).

[2] *Id.*, *ibid.*, 27 nov. 1907, p. 35-45. Dr de Jazdzewski.

cependant leur plaidoyer avec les raisons suivantes : — Le Polonisme est devenu un danger pour l'État prussien, parce que les Polonais font leurs affaires avec une extraordinaire énergie et un patriotisme admirable. Si les Allemands se comportaient de même, point ne serait besoin d'expropriation (1). La meilleure sécurité, dit expressément le rapporteur de la Commission de la Chambre des seigneurs, serait dans le loyalisme des Allemands qui habitent les provinces de l'Est (2). Ce sont les mesures vexatoires qui ont fait le bloc polonais. L'école allemande a fait du jeune paysan polonais un concurrent supérieur au jeune paysan allemand, parce qu'il parle deux langues. Il fallait laisser les Polonais parler polonais et leur apprendre à se sentir Allemands ; mais les tracasseries policières sont une mauvaise méthode pédagogique (3). Que feront les dures lois d'exception ? Elles rendront plus fort, plus violent, plus redoutable le « radicalisme » polonais et n'intimideront que les élémens pacifiques et loyalistes. Elles n'atteindront pas les meneurs, les agitateurs qui sont aujourd'hui dans les villes, journalistes, avocats, etc. (4). On veut réduire à néant un adversaire politique en ébranlant la base économique sur laquelle il s'appuie, et on lui donne des moyens d'action beaucoup plus redoutables. L'expropriation le rendra plus mobile ; chassé de la campagne où il est plus ou moins accessible à l'influence bienfaisante des autorités locales, il ira à la ville combattre le commerçant allemand (5). Au prix actuel des terres, 70 000 hectares expropriés mettront 90 millions dans les poches des Polonais (6). On ne peut pas expatrier quatre millions d'hommes, et l'on n'a pas d'ailleurs les milliards nécessaires pour résoudre le problème par l'argent. Un représentant de l'Est cherche en vain, depuis trente ans qu'il est dans la vie publique, quel crime ont bien pu commettre les Polonais. Traîtres à la patrie ? Mais quand donc leur a-t-on fait un procès de ce chef ? Il y a pourtant des juges à Leipzig. Pour prouver la puissance de pénétration des Polonais, on cite

(1) *Bericht der IX Kom.*, p. 35.

(2) *Id.*, p. 5.

(3) Chambre des seigneurs, *Stenog. Berichte*, 30 janvier 1908, p. 35 (Dr Bender, bourgmestre de Breslau).

(4) *Bericht der IX Kom.*, p. 6.

(5) Chambre des seigneurs, *Stenog. Ber.*, 30 janvier 1908, p. 32 (comte de Tiele-Winckler).

(6) *Ber. der IX Kom.*, p. 6.

l'exemple des « Bamberger, » colons qui vinrent de l'Allemagne du Sud au commencement du xviii^e siècle. S'ils se sont polonisés, la faute en est à l'administration prussienne qui resta longtemps sourde à leur doléances, et au Kulturkampf. C'est faire injure à tous les Allemands de l'Est que de parler sans cesse du danger de la polonisation. Comment quarante millions de Prussiens pourraient-ils craindre quatre millions de Polonais? Les Polonais font leur métier, gagnent de l'argent tant qu'ils peuvent, et les Allemands en font autant. Ils parlent du temps passé, s'entretiennent entre eux dans leur langue, chantent des lieder polonais, choses inoffensives. On leur reproche souvent des articles de journaux. On ne peut pas rendre chaque Polonais responsable de ce qu'une tête chaude de sa nationalité, en colère et exaspérée, écrit dans les journaux, pas plus qu'on ne rend responsable chaque Allemand des articles de tel ou tel Allemand (1). Les Polonais sont des citoyens prussiens; ils ont leurs droits et leurs devoirs, les droits même s'ils ne remplissent pas tous les devoirs, car les uns et les autres ne sont pas assez étroitement corrélatifs pour qu'on puisse dire : Si vous ne remplissez pas vos devoirs, on supprime vos droits (2).

Presque tous les adversaires de l'expropriation s'efforcèrent de démontrer que le projet était contraire à la Constitution. Le comte de Oppersdoff fit un savant discours plein de sens politique et très remarqué (3). Le gouvernement prussien s'embarassa d'autant moins des argumens de cet ordre que, dans la circonstance, le parti national libéral lui-même, plus attaché aux bénéfices du pouvoir qu'à ses traditions, souscrivait à l'esprit de la déclaration du roi Frédéric-Guillaume IV au Landtag uni de 1847 : « Je ne permettrai pas qu'un morceau de papier vienne s'interposer entre le Seigneur Dieu d'en haut et moi, et prétende me gouverner par ses paragraphes à l'instar d'une seconde providence. » Dans les pays où le régime constitutionnel ne résulte pas des lois profondes de l'histoire, il est d'usage de ne déplier ce « morceau de papier » que pour couvrir les initiatives malheureuses du souverain, ou l'opposer, comme fin de non recevoir aux exigences des partis populaires qui s'éveillent à la vie

(1) Chambre des députés, *Stenog. Ber.*, 46 janvier 1908, p. 649-658 (M. Keruth, *freisinnig*).

(2) *Id.*, *Stenog. Ber.*, 30 nov. 1907, p. 108 (M. Wolff, *freisinnig*).

(3) Chambre des seigneurs, *Stenog. Berichte. Nachtrag*, 27 février 1908

politique et revendiquent une participation plus directe au pouvoir. Contre la constitution, le gouvernement invoquait « le bien public, » — qui a toujours servi de prétexte pour renverser les trônes. — « Nous sommes inquiets pour notre monarchie de droit divin, disait le comte Praschma (1), parce que nous voyons que son plus solide fondement est sapé par cette loi. » L'expropriation pour « motifs politiques » préoccupait davantage les esprits et donna lieu à des considérations pessimistes. Celui qui l'a conseillée au gouvernement, disait-on, lui a rendu un mauvais service (2); si elle est votée, on y pensera souvent avec douleur (3). Le ministre des Finances niait l'existence de raisons politiques en les baptisant nationales. Cette distinction casuistique est inacceptable : le concept « politique » contient le national, le social, le confessionnel et beaucoup d'autres. Si on l'applique aujourd'hui pour des raisons « nationales, » qui peut empêcher de le faire demain pour des raisons sociales ou confessionnelles (4), d'exproprier, par exemple, les Juifs qui acquièrent des terres tous les jours en plus grande quantité?

L'expropriation n'a atteint jusqu'ici que l'objet, la matière, le sol, sans considération du possesseur, qu'il fût grand seigneur ou petit paysan, homme d'Église ou prince de sang royal. Aujourd'hui, on vise le sujet de la propriété, les mains qui la détiennent. L'expropriation est dirigée contre les personnes et non contre les choses (5). C'est l'entrepreneur, la Commission de colonisation, qui décidera selon son bon plaisir, au nom du « bien public, » formule qu'elle appliquera contre quiconque, Polonais ou Allemand, gênera ses desseins. Or, la Commission de colonisation est une institution politique qui dépendra de plus en plus des partis. Et la majorité parlementaire soumise à la loi du nombre peut changer. En 1886, le député Bebel disait : « Le chancelier croit nous tenir, c'est nous qui le tenons : » et il ajoutait récemment : « Cette mesure de l'expropriation est absolument conforme à notre programme ; elle est limitée aux pro-

(1) Chambre des députés, *Stenog. Ber.*, 16 janvier 1908, p. 664.

(2) Chambre des seigneurs, 26 février 1908, p. 54 (comte de Mirbach-Sorquitten).

(3) *Id.*, *ibid.*, 30 janvier, p. 43 (Dr Bender).

(4) Chambre des seigneurs, *Stenog. Ber.*, 30 janvier, p. 32 (comte de Tiele-Winckler).

(5) Chambre des députés, *Stenog. Ber.*, 29 novembre 1907, p. 64 (Dr Porsch, centre).

vinces de Posnanie et de Prusse occidentale, tandis que nous voulons aller plus loin (1). »

Le gouvernement déclara à la Chambre des députés que la loi visait surtout les étrangers, propriétaires dans l'Est. Mais, objectait-on, il y a quelque danger à traiter les étrangers autrement que les Allemands, car ceux-ci sont sujets à représailles de la part des pays où ils possèdent des biens (2). « Quel cri d'indignation ne pousserait-on pas chez nous, si la Russie faisait une loi d'expropriation contre les Allemands des provinces baltiques (3)! »

En réalité, de quoi s'agit-il? De sauver la Commission de colonisation. Les journaux qui font campagne pour la continuation de la politique contre les Polonais, assurent que l'expropriation signifie sauvetage de la bureaucratie prussienne d'une défaite morale. Si le gouvernement n'était pas intervenu à temps, tout le monde aurait dit : Ce que la bureaucratie prussienne a fait ou laissé faire par manque d'intelligence ou par faiblesse, dans cette question nationale vitale, démontre clairement que son rôle est fini en Prusse et en Allemagne (4). Sans doute la Commission de colonisation a fait de grandes choses, mais tout le monde en aurait fait autant, avec les fonds considérables mis à sa disposition, fonds qui proviennent de l'impôt, impôt que les Polonais paient aussi bien que tous les autres sujets prussiens; ce qui fait naître chez eux des sentimens compréhensibles et les dispose à écouter les agitateurs (5). En somme, d'après la quantité et la provenance des terres achetées, elle a remplacé des Allemands par des Allemands. Elle continuera. Avec des « raisons techniques, » elle justifiera toujours ses plans, bons ou mauvais, et nous fera tout accepter (6).

Si l'on veut consolider et fortifier le germanisme dans les marches de l'Est, il faut y créer un corps de fonctionnaires exempts de préoccupations bureaucratiques et qui ne consi-

1. Chambre des députés, *Stenog. Ber.*, 16 janvier 1908, p. 665 (comte Praszma, centre).

2. *Bericht der IX Kam.*, p. 40.

3. Chambre des seigneurs, *Stenog. Ber.*, 26 février 1908, p. 54 (comte de Mirbach-Sorpuhlen).

4. Chambre des députés, *Stenog. Ber.*, 29 novembre 1907, p. 61 (Dr Porsch, centre).

5. Chambre des seigneurs, *Stenog. Ber.*, 26 février 1908, p. 53 (comte de Mirbach-Sorpuhlen).

6. *Bericht der IX Kam.*, p. 83.

dèrent pas leur poste comme un moyen rapide de parvenir (1). Il vaudrait encore mieux confier cette mission aux corps provinciaux, mettre les fonds à la disposition des communes, des comités de cercle qui sauraient en tirer un meilleur parti qu'une bureaucratie centralisée. Ces forces locales seraient une protection plus efficace pour les Allemands et une digue plus solide contre les Polonais (2).

On démontre, avec des chiffres empruntés aux statistiques de mutations des biens et de dénombrement de la population la nécessité de porter secours au germanisme menacé. En ce qui concerne la mutation des biens, on assure que, en onze ans, de 1896 à 1906, cent mille hectares sont passés des mains allemandes en mains polonaises et le chancelier de l'Empire se demande ce qui serait arrivé sans l'activité de la Commission de colonisation. Soit ; mais d'autres chiffres permettent de mesurer la faute commise par les instigateurs de la politique de colonisation. Le 22 février 1886, lors de la discussion de la loi de colonisation, le ministre de l'Agriculture disait : « Dans les vingt-cinq dernières années, 225 922 hectares sont passés des mains polonaises aux mains allemandes, et 30 358 hectares des mains allemandes aux mains polonaises. Ce qui fait, en vingt-cinq ans, une diminution de 195 537 hectares pour la propriété polonaise. » Il n'y avait donc qu'à « laisser faire » et à « laisser passer, » à surveiller le cours des choses pour en bénéficier, mais on a jeté les millions dans l'Est. C'est l'argent allemand qui a créé la situation actuelle : la puissance économique des Polonais (3). On fonde de grandes espérances sur le projet de loi pour accroître la population allemande et lui donner la prépondérance sur l'élément polonais : elles seront déçues, car le mal a des racines qui ne sont pas simplement polonaises. Les Allemands de l'Est comparent leur situation avec le traitement de faveur dont les colons sont l'objet. Ces bâtiments, ces églises augmentent les charges de tous, même de ceux qui ne participent pas à la distribution de la manne. Vienne une mauvaise récolte, une année difficile, le mécontentement active l'émigra-

(1) Chambre des seigneurs, *Stenog. Ber.*, 30 janvier 1908, p. 32 (comte de Tiele-Winckler).

(2) *Bericht der IX Kom.*, p. 29.

(3) Chambre des députés, *Sten. Ber.*, 29 novembre 1907, p. 59 (Dr Porsch, centre).

tion vers l'Ouest. On estime à plus de 40 000 le nombre de ruraux qui ont émigré de 1900 à 1905. N'y eût-il, sur ce nombre, que la moitié d'Allemands, la colonisation est un travail de Danaïdes (1).

Les dispositions de la loi permettent, aussi bien, d'exproprier un Allemand. Le gouvernement a déclaré à la Commission de la Chambre des seigneurs que l'on voulait atteindre les amis des Polonais. Où est la limite entre amis et ennemis des Polonais? Cette pénible incertitude s'ajoutera aux autres causes d'émigration (2). L'argument tiré de la population est assez singulier. Quand les statistiques accusaient une proportion supérieure de Polonais, on disait: Ces gens-là multiplient comme les lapins; leur fécondité est dangereuse pour la patrie, il faut y porter remède. Mais la statistique de 1905 constate que la multiplication des Allemands l'emporte sur celle des Polonais, et l'on dit: Donc, il nous faut des terres pour les Allemands (3); — pour faire face aux besoins des nouveaux colons qui viennent dans l'Est. Jusqu'à quand? demande le rapporteur de la Commission de la Chambre des seigneurs. D'une part, émigration de l'Est vers l'Ouest; d'autre part afflux de colons vers l'Est. Cette loi peut donc être interprétée comme une lettre de congé donnée à l'ensemble des propriétaires de l'Est, lettre sans date et qui sera envoyée tantôt à l'un, tantôt à l'autre. Les 70 000 hectares répondent aux besoins de deux ans; avec les terres achetées et encore disponibles, on a quatre ans de tranquillité en perspective. Après, la question se posera de nouveau. Ce motif sur lequel insiste la Commission de colonisation est une menace qui pèsera sur les provinces de l'Est tant qu'il y aura un hectare de terre à « coloniser (4). »

Le projet ne contient aucune disposition pour fixer au sol les ouvriers agricoles. Ils émigrent sans esprit de retour et sont remplacés par des Polonais. Les agriculteurs allemands et les colons eux-mêmes sont obligés d'avoir recours à la main-d'œuvre polonaise. Pour retenir l'ouvrier, il faut lui faire entrevoir l'ascension sociale et l'y aider. A ce point de vue, on est

1) *Bericht der IX Kom.*, p. 7.

2) *Ibid.*, p. 50.

3) Chambre des députés, *Sten. Ber.*, 30 novembre 1907, p. 129. M. de Dziembowski-Pomian, polonais.

4) *Ber. der IX Kom.*, p. 12-13.

en pleine contradiction; on parle toujours de fixation au sol, de *Heimstätte* et l'on déracine ceux qui sont attachés à une terre dont ils ont hérité (1).

Quant à la hausse du prix des terres, qualifiée d'immorale par le prince de Bülow, un député conservateur, partisan de la loi d'expropriation, trouva qu'elle était normale et l'expliqua par l'accroissement de la population et de la richesse (2).

Enfin, on fit abstraction du point de vue polonais, on s'éleva de l'ordre matériel à l'ordre moral pour juger le projet du point de vue de la justice; car, si dans la politique extérieure on ne peut pas toujours obéir aux principes des commandemens chrétiens et au sentiment du juste et de l'injuste, dans la politique intérieure, du moins, on doit absolument gouverner selon la justice (3). A ceux qui demandaient, pour voter la loi, que le gouvernement garantît un succès complet et décisif, on répliqua : Le succès ne doit jamais justifier une mesure. Il vaudrait mieux dire, plus franchement : la force prime le droit. De tels principes mettent au jour le matérialisme politique de l'Allemagne (4).

Un membre de la Commission de la Chambre des seigneurs, après avoir défini le sens social de la propriété, avec une autorité et une science qui dénoncent le cardinal Kopp, développa les considérations suivantes : « Toutes les discussions démontrent d'une façon formelle que le sentiment moral se révolte contre cette mesure. La sourde inquiétude, le cœur navré, les nombreux doutes qui se soulèvent contre le but et le bien fondé de ce projet disent qu'elle est en contradiction avec la conscience morale. Cette contradiction éclate par delà les frontières allemandes. La loi sera regardée comme une atteinte à la civilisation et il faut craindre que notre réputation, si menacée et si attaquée, ne coure un nouveau danger. Dans un État voisin en particulier, avec lequel nous sommes étroitement alliés, un vif mécontentement se manifeste qui a pour fondement des raisons morales et qui paraît dangereux pour l'alliance; il est douteux que le gouvernement soit en mesure de l'apaiser (5). »

(1) Chambre des seigneurs, *Sten. Ber.*, 30 janvier 1908, p. 22 (cardinal Kopp).

(2) Chambre des députés, *Sten. Ber.*, 29 novembre 1907, p. 97 (M. de Oldenburg).

(3) Chambre des seigneurs, *Sten. Ber.*, 26 février, p. 54 (comte de Mirbach-Sorquitten).

(4) *Id.*, *ibid.*, 30 janvier, p. 23 (cardinal Kopp).

(5) *Ber. der IX Kom.*, p. 67.

Le baron de Rheinbaben, ministre des Finances, répondit (1) : « Si l'on fait ce qui est nécessaire à notre propre intérêt national, on n'a pas besoin de s'inquiéter de savoir si un soi-disant sentiment moral est invoqué ou non en dehors des frontières allemandes. »

IV

Le gouvernement avait demandé le droit d'expropriation sans conditions. La Chambre des députés le limita à 70 000 hectares et réduisit ou affecta à d'autres usages le crédit demandé, 400 millions, pour ne laisser à la disposition de la Commission de colonisation que 125 millions de marks. Pourquoi 70 000 hectares? Le rapporteur de la Chambre des seigneurs avoue ne pas savoir sur quels calculs repose ce chiffre. Cet amendement considérable à une mesure si redoutée révèle l'hésitation, disons même la répugnance du Landtag à voter une loi dont il redoute les ricochets. La Commission de la Chambre des députés proposa divers moyens pour atténuer ce que le prince de Bülow appelait lui-même « la grande dureté » du projet. Elle voulut d'abord lier les mains de l'*Ansiedlungskommission* en instituant un Comité de dix membres, dont six seraient pris en dehors d'elle et auraient droit de *veto* dans chaque cas déterminé d'expropriation; ou bien encore, l'expropriation devrait être décidée aux deux tiers des voix. A la Chambre des seigneurs, on proposa d'excepter de l'expropriation les terres héritées ou acquises depuis 1886. Ces motions, ainsi que d'autres plus défiantes et plus restrictives encore, furent rejetées par le gouvernement; il se rallia à la proposition Adickes, qui mettait hors de cause les biens d'Église et des associations religieuses, mais rétablissait le texte voté par la Chambre des députés.

Le rapporteur de cette Chambre recommanda le projet de loi « en toute sûreté de conscience, » à la condition formelle qu'il en serait fait « un usage doux. » Celui de la Chambre des seigneurs exprima le regret que le gouvernement eût placé devant un fait accompli la plus haute Assemblée du pays, disposée pourtant à chercher les moyens viables et efficaces de résoudre la question

1. *Bericht der I. Kam.*, p. 63.

polonaise. Et, effrayé par les cris de triomphe que pousseraient les « radicaux » polonais si le projet était repoussé, il se résigna à conclure à l'acceptation, mélancoliquement. La Commission de colonisation a acheté 325 000 hectares, et le danger subsiste. Est-ce que 70 000 hectares de plus avanceront beaucoup les progrès de la germanisation? S'il ne fallait que cela pour sauver la patrie, quel grand seigneur ne donnerait pas une partie de ses terres?

Le 16 janvier, les conservateurs et les nationaux libéraux de la Chambre des députés votèrent la loi par 198 voix contre 119. Le centre et le parti *freisinnig* formaient la minorité. Les conservateurs errèrent longtemps « à la frontière du droit, » cherchant un compromis qui leur permit de se soumettre aux exigences du gouvernement, sans renier leur passé ni grever d'une hypothèque funeste leurs conceptions sociales qui émanent de la terre, de leurs terres; elles ne représentent pas seulement une valeur économique, un privilège matériel, mais elles portent une profonde signification morale. Au dehors, ils organisèrent une protestation contre le projet d'expropriation. A l'heure décisive du vote, devant l'urne d'où s'échappe un pouvoir subtil qui transforme si souvent les bonnes intentions en actes subversifs, ils subordonnèrent les principes à la nécessité, « le cœur lourd, la mort dans l'âme (1). »

Le parti national libéral enveloppa dans un éloge de la Commission de colonisation la raison parlementaire : « Nous espérons, déclara un de ses membres les plus autorisés, que la majorité ne laissera pas le gouvernement en plan dans cette question (2). » La question de Cabinet était posée, disait-on; les conservateurs avaient un chancelier agrarien et voulaient le garder; les nationaux libéraux redoutaient par-dessus tout que le politique qui avait fait « le bloc » ne donnât sa démission.

Tous les efforts des partisans de la loi, toutes les espérances des adversaires se reportèrent sur la Chambre des seigneurs. Elle comprend, parmi ses membres héréditaires, les princes majeurs de la maison royale et 98 chefs de famille de la haute noblesse. Les 220 membres environ nommés à vie par le Roi représentent les municipalités des grandes villes, les universités.

(1) Chambre des députés, *Sten. Ber.*, 29 novembre 1907, p. 51 baron de Zedlitz).

(2) *Id.*, *ibid.*, 29 novembre 1907, p. 73 Dr Friedberg.

les consistoires, les titulaires des quatre grandes charges de cour, les familles comtales, la propriété ancienne et fixée. Cette dernière catégorie seule compte 90 membres. La Chambre des seigneurs, dans l'esprit du roi Frédéric-Guillaume IV qui l'institua, devait marquer la situation privilégiée du grand propriétaire dans un État agraire, et, jusqu'à présent, elle avait exprimé la prépotence terrienne en Prusse. Dans le cas posé, elle devait donc être d'autant plus accessible aux sentimens de justice que la terre était en cause. Si la Chambre des seigneurs vote l'expropriation, disait-on, elle abdique ses traditions, met la cognée à ses propres racines, creuse sa propre tombe.

Devant sa résistance, si solidement étayée, le gouvernement rassembla toutes les raisons de détail en une seule : la raison nationale. Le maréchal comte de Haseler vint à la tribune donner sa parole brève et éinglante, qu'elle n'était qu'un mauvais prétexte. Chose digne de remarque, ce fut le soldat qui opposa des « raisons de sentiment » à la violence des commis; le glorieux survivant de l'époque héroïque, ayant pris une part active à la formation de l'unité de la patrie, s'éleva contre une mesure qui la divisait de nouveau et distinguait les Prussiens qui parlent allemand de ceux qui parlent polonais. Il refusa de se battre contre un « adversaire sans armes (1). » Cependant, le 28 février, la loi fut votée par 143 voix contre 111. Si le prince de Bülow pesa les voix après les avoir comptées, cette opération inusitée dut mitiger sa joie du triomphe. Dans la minorité figuraient, avec les bourgmestres de l'Est et les hommes qui, comme le cardinal Kopp, s'étaient faits les avocats éloquens de la morale, de la justice et du droit, des princes et grands seigneurs qu'il est malaisé de soupçonner de tiédeur patriotique, parmi lesquels le duc Ernest Gunther de Sleswig-Holstein, beau-frère de l'Empereur.

Le vote de la loi d'expropriation comporte quelques courtes réflexions. En premier lieu, le gouvernement prussien peut faire appel au « sentiment national; » à tout moment et sous n'importe quel prétexte, il sera toujours entendu et suivi par la majorité des représentans du pays, et soutenu par une presse d'un « chauvinisme effroyable (2). »

En second lieu, il est un épisode important de l'ancienne que-

1. Chambre des seigneurs, *Stenog. Ber.*, 26 février 1908, p. 64.

2. Chambre des députés, *Stenog. Ber.*, 16 janvier, p. 664 (comte Praschma).

relle entre la bureaucratie et la féodalité qui dure depuis l'entrepris de réforme agraire par les Stein et les Hardenberg. Cette fois, la bureaucratie l'a emporté de haute lutte, grâce au concours des professeurs « réalistes, » — auxquels Bismarck ferait amende honorable aujourd'hui pour les propos dédaigneux qu'il tenait sur leur compte, au temps où ils étaient « idéalistes, » — et à celui des bourgmestres de l'Ouest, représentans des villes libérales mais industrielles. La loi de colonisation marque un point de vue nouveau dans la politique économique de la Prusse : faire l'Ouest industriel et l'Est agrarien. Nous avons vu que l'appoint de la main-d'œuvre polonaise, dans le bassin westphalien et dans le pays rhénan, était considérable ; elle fait contrepoids à la hausse des salaires. L'industriel de l'Ouest, affilié d'ordinaire au parti national libéral, ne tient donc pas à ce que l'esprit de retour vers la terre natale persiste chez l'ouvrier polonais. C'est une des raisons accessoires qui le rendent favorable à la continuation de la *Polenpolitik*. Il y a aussi, dans cette lutte pour le sol, la protestation subconsciente d'une population de mœurs agricoles contre la vague de « civilisation » industrielle venant de l'Ouest. Au Népal, on explique la défense faite aux Anglais de pénétrer dans ce pays par un aphorisme rempli de la sagesse des Histoires : « Les marchands amènent la Bible ; la Bible amène les baïonnettes. » Les Polonais n'acceptent pas sans résistance le règne des marchands ; le *Kampf um den Boden* leur a valu des alliés de circonstance. Le morcellement, c'est-à-dire la démocratisation du sol, qu'il s'opère par la force des choses ou par la force des lois, coïncide presque toujours avec la constitution d'une féodalité industrielle et financière dont les revendications s'élèvent contre la prépondérance de la féodalité terrienne. L'une « sert » le Roi, l'autre contrôle son gouvernement avec des habitudes de comptoir. Et, en même temps qu'une classe paysanne conservatrice, se forme une classe ouvrière vivant au jour le jour de son travail quotidien ; le sentiment de l'incertitude du lendemain est à la racine des conceptions politiques et sociales de ce prolétariat qui compte, dans l'Allemagne d'aujourd'hui, 35 millions d'hommes sur 60 millions (1). En France, ce phénomène économique se développa pendant la première moitié du xix^e siècle et eut pour conséquences l'avène-

(1) Prof. W. Sombart : *Die deutsche Volkswirtschaft im neunzehnten Jahrhundert*, in-8°. Berlin, 1903, p. 531.

ment du peuple au pouvoir par la conquête révolutionnaire du suffrage universel et direct. Il advint, sinon nécessairement du moins historiquement, que ce fut aussi la fin de la monarchie héréditaire.

Au lendemain du vote de la loi d'expropriation, un historien allemand nous disait : Le chancelier de l'Empire a gagné une bataille contre le roi de Prusse.

Le parti conservateur mit une singulière insistance à faire qualifier de loi d'exception *Ausnahmegesetz*, la loi d'expropriation, afin qu'elle ne pût pas être invoquée comme un fâcheux précédent (1). Par cette clause de prudence, on se proposait d'endiguer la coulée logique des idées qui produisent les grandes érosions sociales, dans un pays où les plus nébuleuses métaphysiques sont pourtant devenues de l'action, au cours du siècle passé. *Cave a consequentiariis*, disait Leibniz.

V

Pendant la discussion de la loi, une question jaillissait sans cesse des consciences troublées : comment et contre qui sera-t-elle appliquée? Elle sera appliquée « sans étroitesse de cœur bureaucratique, » répondit le prince de Bülow. Et l'on insinuait officieusement qu'on ne voulait pas en faire usage, du moins de longtemps; qu'on s'en servirait comme d'une menace pour rendre possibles les ventes à l'amiable. On s'adressera, par exemple, à un homme endette, — et on lui laissera entendre que son bien cédé sans autre forme de procès vaut plus, exproprié vaut moins. — Sans doute, il y aura des propriétaires qui tomberont dans ce piège, mais ils ne seront pas assez nombreux pour permettre à la Commission de colonisation de réaliser son plan sans violence. Depuis vingt-deux ans, elle a acheté toutes les terres polonaises qui se trouvaient en mains défaillantes et aujourd'hui peu de biens sont dans une situation désespérée. En outre, les sentiments réveillés dans les cœurs par la lutte pour le sol se sont condensés en un dogme moral : tout Polonais qui vend sa terre à un Allemand est un traître déshonoré. Donc, la Commission de colonisation sera

1. M. de Oldenburg, Chambre des députés, *Stenog. Berichte*, 29 novembre 1907, p. 100; Prince de Bulow, Chambre des seigneurs, *Stenog. Berichte*, 30 janvier 1908, p. 24.

réduite à la nécessité d'exproprier. Dans ce cas, nul ne devra marchander, afin qu'elle ne puisse pas dire qu'on a fait avec elle un marché volontaire; et elle aura intérêt à le soutenir, car chaque expropriation sera une soustraction au chiffre fixé par la loi. Nul ne devra quitter le pays; le déraciné se replantera dans le voisinage. Cette tactique était prévue, et l'on s'inquiéta beaucoup, au Landtag, de savoir ce que deviendraient les Polonais expropriés. On craignait qu'ils ne se répandissent dans les provinces limitrophes et qu'alors le mal ne gagnât en surface sans diminuer d'intensité. Ces craintes sont exagérées, répondait le gouvernement. D'après les statistiques dressées par la Commission de colonisation, sur 170 Polonais qui lui ont vendu leurs biens, 14 pour 100 ont racheté de la terre en Posnanie et en Prusse occidentale, 0,6 pour 100 dans une province voisine. D'ailleurs, on envisage le « danger » et on y parera, s'il y a lieu, par une loi interdisant le morcellement en Silésie et dans certains cercles de la rive droite de l'Oder où les spéculateurs seraient tentés de profiter de la hausse actuelle des prix pour acheter des terres et procéder à des lotissemens.

S'il faut attendre que la loi d'expropriation mise en vigueur nous ait fourni des chiffres et des faits pour parler de ses résultats économiques et politiques, on peut cependant noter déjà l'impression pénible qu'elle a produite sur l'esprit de la population comprise dans son champ d'action. Nous avons vu que les Allemands de l'Est, propriétaires, commerçans et bourgmestres, étaient hostiles à cette mesure. Les uns craignent une baisse du prix des terres, les autres un assaut plus violent contre le Germanisme dans les villes, où il est représenté par une bourgeoisie adonnée aux affaires. Et ils se demandent avec inquiétude jusques à quand durera ce régime d'exception, car ils ne doutent pas que le gouvernement n'obtienne du Landtag l'autorisation réitérée d'exproprier plusieurs fois 70 000 hectares. L'histoire aux enseignemens de laquelle on s'est si souvent reporté dans ces débats, semble bien en effet condamner les hommes à continuer par la force ce qu'ils ont commencé par la force.

A la vérité, l'expropriation sera plus cruelle pour les sentimens que pour les intérêts des Polonais. L'exproprié sera dédommagé par une Commission nommée à cet usage, et si l'indemnité ne lui paraît pas suffisante, les tribunaux estimeront en toute justice et en dernier ressort la valeur matérielle de la terre. La

propriété serait violée, disait un des plus fougueux « hakatistes, » si l'État n'indemnisait pas complètement l'exproprié. Les Polonais savent bien qu'il n'est pas question de les détrousser, mais le malheur est que leur attachement au sol s'exprime par la parole même de Bismarck : « Qui peut me dédommager avec de l'argent si le parc de mon enfance est transformé en chemin et le tombeau de mes ancêtres en mare à anguilles ? » Cette plainte n'est pas moins émouvante sortant du cœur d'un paysan d'Oborniek ou de Mogilno que de celui du propriétaire de Varzin et de Schönhausen. On n'expropriera, dit-on, que les grands propriétaires vivant à l'étranger, non point parce qu'ils sont absenteïstes ou possesseurs de vastes étendues, mais parce qu'ils sont issus d'une certaine race et se réclament d'une certaine nationalité. C'est contre quoi précisément s'insurgent les Polonais.

Que veulent les Polonais ? Nous n'avons pas à rappeler ici les griefs nombreux que les deux nationalités en présence font valoir l'une contre l'autre, ni à juger des causes d'ordre politique, ou social, qui les ont provoqués et les accumulent. Il suffira de dire, pour le moment, que la population allemande et la population polonaise vivent dans les provinces de l'Est séparées par un fossé marqué sur la carte psychologique par ce trait menu : Une dame polonaise de Posen nous donnait, un jour, comme important le fait d'avoir été assise la veille, à un enterrement, auprès d'un fonctionnaire prussien. Surprise de ne pas nous voir manifester de l'étonnement, elle ajouta simplement, sans joie ni amertume : « Il y a vingt ans que cela ne m'était pas arrivé. » Parmi les Polonais, les uns souffrent de cet état de choses et voudraient le voir cesser. Ce sont les modérés, les conciliateurs qui désirent la paix, à certaines conditions. Les autres, les « radicaux, » ne considèrent pas la guerre comme le plus grand des maux. Intransigeans dans leur manière d'être « polonais, » ils parlent, écrivent, affichent des opinions ou affectent des allures qui exaspèrent une bureaucratie justement fière des services qu'elle a rendus et enlizee, comme toutes les institutions qui ont vieilli sans souffrir contradiction, dans des prétentions à l'infailibilité. Ils protestent contre la méthode prussienne de germanisation, mais, au fond, ils reconnaissent qu'elle a formé des hommes et trempé le peuple pour résister à cette sorte d'invasion qui engraisse les corps et ruine les âmes. Ils comptent parmi les grands agitateurs polonais

Bismarck et ses successeurs. Le « parti de l'Intelligence » en appelle à Kant, à Schiller, à Gœthe et ne redoute point le joug de la « culture allemande » qui opère par les séductions de l'esprit. Il y a longtemps, nous disait l'un d'entre eux, que les Allemands du Sud nous auraient « assimilés. »

Quelles seraient les concessions que le gouvernement prussien devrait faire aux Polonais pour désarmer les esprits? Elles ont été exposées récemment dans une brochure (1) qui fit grand bruit, que l'on cita maintes fois au Landtag et que le gouvernement prit la peine de réfuter, sans entendre d'ailleurs les raisons profondes et méditées qui l'avaient inspirée. Les conciliateurs demandent des fonctionnaires sachant le polonais, et la constitution d'une sorte de Conseil consultatif polonais (*Beirat*) qui collaborerait avec l'administration prussienne et la ferait bénéficier de sa compétence psychologique. Ce sont là des conditions accessoires ou, en tout cas, sujettes à discussion. Ce que les Polonais revendiquent d'une façon absolue, c'est le libre usage de leur langue, et l'on rencontre, en Allemagne, une foule d'esprits très distingués disposés à le leur concéder. Le gouvernement répond que l'État prussien serait sourd à toutes les leçons de l'histoire, s'il prêtait l'oreille à de semblables propositions. Si on accorde aux Polonais l'usage de leur langue, ils demanderont la disparition de l'*Ansiedlungscommission*, la nomination de fonctionnaires polonais et bientôt l'autonomie comme en Galicie. La question ne peut plus se poser depuis que les paysans et artisans se sont organisés économiquement et que l'influence est passée aux radicaux. — Mais, si la politique de conciliation est devenue impossible aujourd'hui, comme l'affirment le gouvernement et les partisans de l'expropriation, il y a lieu de se demander, sans insister, pourquoi elle prit fin brusquement en 1894. Les raisons connues ne sont peut-être pas les plus probantes, et il faudrait, sans doute, en chercher de plus décisives dans la « petite histoire » qui garde le secret des petites causes produisant les grands effets. Le crédit de la noblesse polonaise à la Cour, par exemple, suscita, dans la noblesse prussienne, des rivalités qui ne furent pas étrangères à la rupture; elles avaient l'une et l'autre une manière trop différente de servir le souverain.

(1) S. de Turno, *Zum Enteignungsprojekt, Posen*.

On fait surtout dépendre la politique polonaise des questions internationales, de la révolution russe, de l'avènement au pouvoir du club polonais de Vienne, du flux et du reflux du mouvement des nationalités, car, dans l'esprit public, la résurrection de la Pologne signifie la ruine de l'Empire allemand. En 1815, lord Castlereagh, rappelant au prince de Hardenberg que les mesures de germanisation mises en œuvre par la Prusse après l'annexion de la Pologne n'avaient pas réussi, l'avertissait des conséquences funestes que pourrait avoir la reprise du même système administratif pour l'équilibre européen, et déclarait nécessaires des institutions libérales qui tiendraient compte de la nationalité polonaise. Les temps sont changés, apparemment, et le prince de Bülow, répondant aux objections tirées du sentiment de l'étranger contre l'expropriation disait, avec juste raison, que chaque peuple est aujourd'hui maître chez lui.

On rencontre des Polonais qui croient au bouleversement de l'Europe et à la restauration du royaume de Pologne. Leurs espérances se nourrissent de convictions mystiques. Les longs désirs et les temps fertiles en événemens soudains et considérables favorisent l'éclosion des prophéties. Plus nombreux encore peut-être sont les Allemands qui agitent ces mêmes pensées. Leurs craintes étayées sur une diplomatie conjecturale, forment une sorte de « catastrophisme » politique, qui fait pendant à ce système en vogue dans l'ordre économique. La question reste de savoir s'il est bon de gouverner les peuples de l'an 2000 avec les terreurs de l'an mil.

On objecte enfin contre la politique de conciliation l'ingratitude des Polonais à l'égard de la Prusse qui, nous l'avons dit, a fait de grands efforts pour enrichir les marches de l'Est. A la vérité, les Polonais reconnaissent qu'ils doivent leur bien-être matériel aux méthodes et à la discipline de leurs maîtres; mais l'augmentation du nombre des têtes de bétail ne les satisfait pas comme un idéal. Et voici, selon nous, le nœud, le *Kernpunkt* de la question polonaise. La bureaucratie prussienne n'ayant considéré que l'état de misère auquel « l'anarchie » avait réduit ce peuple, ne s'est inquiétée que de ses besoins accessoires; elle a pensé qu'en badigeonnant, exhaussant, rebâtissant les masures du temps de l'annexion, elle ferait des habitans de fidèles sujets du roi de Prusse. Par dédain, ou par incapacité, elle n'a pas pénétré jusqu'à l'âme. Et c'est pourquoi « on gouverne à côté. »

Ce qui est vraiment en cause, ce ne sont ni des rêves dans l'avenir, ni la jouissance dans le présent, mais bien deux ou trois idées abstraites, précises, irréductibles, qui bravent les lois et narguent la force. Le Kulturkampf fit craindre aux Polonais qu'on n'en voulût à leur religion; la « guerre scolaire » leur prouva qu'on haïssait en eux ce qu'il y a de plus essentiel et de plus intime, la pensée. Or, il en est des langues comme des religions; elles ne succombent sous les lois oppressives que lorsqu'elles sont mortes à la racine, qui est dans le cœur des hommes. Un jour, en Silésie, la curiosité nous mena à la messe des Vieux-catholiques. La petite église n'était pleine que de vieillards qui chantaient des cantiques d'une voix pieuse et cassée. Par-dessus cette mélodie expirante nulle voix d'enfant ne criait vers l'avenir. C'est à ce spectacle émouvant qu'aboutissait l'un des projets caressés une heure par le grand Bismarck. Dans les rues des villes et des villages de Posnanie, d'innombrables troupes d'enfants jouent et ne parlent que polonais. Que penser de cette manière de rébellion? « On nous reproche, disait le prince de Radziwill à la Chambre des seigneurs, de ne nous être pas clairement expliqués sur le fait de notre dépendance vis-à-vis de l'État. Ceux qui formulent ce reproche désirent donc qu'une telle déclaration implique la renonciation à notre nationalité. Si je reconnais les soins d'ordre matériel dont nous avons été l'objet, je formule une lourde accusation contre l'administration prussienne qui n'a pas fait ce qui était désirable pour le développement intellectuel des Polonais et leurs besoins nationaux : langue, histoire, littérature, conscience populaire nationale, mais au contraire a employé tous les moyens dont elle dispose pour les entraver... Vous ne pouvez pourtant pas exiger que le Polonais qui veut conserver ses qualités nationales, sa manière propre de sentir intellectuellement et moralement, dépouille sa nationalité comme on quitte son manteau à l'entrée d'un *Verein*. Ce n'est pas là de l'hostilité contre l'Allemagne, comme on l'affirme toujours faussement... Nous estimons comme tout le monde ce qui, en Allemagne, est estimable... Nous ne spéculons nullement sur les sympathies de l'étranger... En ce qui concerne l'étranger, la considération pour la vie intellectuelle allemande est exaltée à côté de la juste condamnation des mesures politiques du gouvernement prussien. »

Les Polonais veulent, dans l'État prussien, rester une nation.

Qu'est-ce qu'une nation? Ce n'est ni une race, mot avec lequel on empoisonne aujourd'hui tous les problèmes politiques (1), ni une langue, puisqu'il y a des nations où l'on parle plusieurs langues, et plusieurs pays où l'on parle une même langue et qui ne forment pas une même nation, ni une association d'intérêts, car une union douanière n'est pas une patrie. Une nation, on l'a dit, est « un principe spirituel » résultant des longues épreuves de l'histoire, une conscience morale formée par les sacrifices qu'exige l'abdication de l'individu au profit d'une communauté, un capital social accumulé lentement pendant des siècles. Dénationaliser est une entreprise intellectuelle. L'affinité élective est le facteur essentiel de l'assimilation d'un peuple. Les lois d'exception, ayant un caractère éminemment pédagogique, créent des mœurs rebelles aux fins qu'elles se proposent d'atteindre. On a voulu contraindre ce tronçon de peuple, annexé depuis cent trente-six ans, « à avoir le cœur allemand ; » il bat plus fort sous l'afflux des sentimens polonais.

Un cri singulier et suggestif domine ce conflit d'opinion auquel donna lieu en Allemagne la loi d'expropriation : « Moins de Bismarck et plus de Schiller (2) ! » Cette méthode de germanisation, proposée par un professeur de droit, restituée à la question polonaise son véritable sens ; elle est d'ordre « spirituel » et sa solution ne dépend ni de l'argent ni des armes. On tentera vainement de refouler hors de ce coin de terre des pensées et des sentimens incoercibles. La compression créera le danger. Cette lutte de nationalités entre Prussiens et Polonais ne fut longtemps qu'un point douloureux dans la passivité de l'immense corps slave. Sous le choc d'événemens récents et sous la poussée d'aspirations nouvelles, le sang de la race circule, des bords de la Néva à l'embouchure du Vardar, par-dessus les frontières qui séparent cent millions d'hommes, et cherche son centre de vie. Joseph de Maistre disait : « Si l'on enterrait un désir slave sous une forteresse, il la ferait sauter. »

H. MOYSSET.

1. Professeur Harnack, *Neue Freie Presse*, N. de Noël, 1907.

2. Dr Walther Schucking : *Das Nationalitätenproblem*, Dresde, 1908, p. 79.

LE
ROMAN DE CLAUDE FAURIEL

ET
DE MARY CLARKE

LETTRES D'AMOUR DE 1822 A 1844

I

(1822-1824)

Nous devons la communication de cette correspondance et de ce « Journal, » — ou, plus exactement, d'une copie, qu'il en a revue, — à l'obligeance de M. Ottmar von Mohl, et de sa sœur, M^{me} la baronne Ida Schmidt-Zabiérow (1), héritiers des papiers de l'orientaliste Jules Mohl, qui épousa Mary Clarke trois ans après la mort de Fauriel, en 1847. Sur un feuillet annexé à la liasse, on peut lire la note suivante, de la petite écriture agitée de M^{me} Mohl :

Ce 3 avril 1855.

Lettres de M. Fauriel. Je défends de brûler ces lettres. Je veux qu'on les garde et qu'on les imprime quelques années après ma mort suivant les circonstances.

Si je vis, j'ai l'intention d'écrire un mémoire sur M. F..., où je les insérerai pour être publiées après ma mort.

Celle qui signa ces lignes à l'âge de soixante-cinq ans pensait à coup sûr aux lettres qu'elle avait reçues plutôt qu'à celles qu'elle avait écrites, à la mémoire de Fauriel plutôt qu'à la sienne propre. Peut-être

(1) Une troisième nièce de M. Mohl avait épousé l'illustre physicien Helmholtz.

les lecteurs en jugeront-ils autrement. Ils sauront en tout cas que, loin de violer un secret, nous ne faisons que remplir un vœu, qui d'ailleurs s'accorde si bien avec notre curiosité de ce qu'on a nommé les « romans de l'histoire. »

A vrai dire, nous ne le réalisons ici qu'en partie. Cette correspondance est très volumineuse: si elle est un jour publiée au complet, on y remarquera de pittoresques notes de voyage sur l'Angleterre, l'Écosse, l'Italie, la Suisse, le Midi de la France, les bords du Rhin, et bien des traits qui serviront à la biographie d'hommes tels que Manzoni, les Thierry, Guizot, Cousin, Thiers, Ampère et d'autres. Il fallait nous borner, et choisir: nous avons sacrifié les renseignements historiques au roman sentimental, qui nous a paru d'un intérêt plus direct et plus inattendu. Nous ferons donc intervenir le moins possible les comparses, nous ne citerons des jugemens littéraires que quand ils nous paraîtront des « états d'âme. » et nous nous en tiendrons aux deux protagonistes qui vont ici se peindre eux-mêmes.

Quand Mary Clarke connut Fauriel, en 1822, elle avait trente-deux ans (1). Elle était, depuis son bas-âge, fixée en France avec sa mère, Écossaise restée veuve de bonne heure, et sa sœur aînée, Éléonor, qui se maria avec un propriétaire rural et membre du Parlement anglais, M. Frewen Turner, et se fixa à Cold Overton, dans le Rutlandshire. Elle était intelligente, lettrée, pleine de verve, spirituelle, d'humeur plutôt difficile et d'une vivacité endiablée. On s'accorde à dire qu'elle n'était ni belle ni jolie, mais qu'avec ses traits irréguliers, sa chevelure ébouriffée, ses grands yeux, elle avait du charme (2), de la séduction, du piquant. Bien que leur fortune fût médiocre, les dames Clarke aimaient à recevoir, et fréquentaient dans le monde intellectuel, où elles étaient fort appréciées: on les aimait chez M^{me} Récanier, où elles rencontrèrent souvent Chateaubriand (3). Les lettres de Mary témoignent d'une ardeur de vivre, d'une spontanéité exceptionnelles, en même temps que d'une extrême sensibilité, un peu romantique. Elle aima de tout son être: sa passion, souvent contenue ou bridée par la réserve de son partenaire, éclate chaque fois que la jalousie l'excite ou qu'un incident extérieur la contrarie. La babillarde, qui manie tant bien que mal un charabia pittoresque, devient alors d'une éloquence qu'on appréciera.

Claude Fauriel atteignait la cinquantaine. Après avoir débuté dans l'armée et dans l'administration, il avait ensuite abordé les lettres,

(1) J'emprunte ces détails à O'Meara, *un Salon à Paris, M^{me} Mohl et ses intimes*, in 12 Paris, Plon, s. d.

(2) *Loc. cit.*, p. 23.

(3) M^{me} Mohl a publié, dans sa vieillesse, un livre sur son illustre amie: *Madeira Beaumont, with a sketch of the History of Society in France*, by Madame M., Londres 1862.

où il devait obtenir des succès assez brillans. Bien qu'il souffrit d'une « incommodité » qui lui grossissait le nez (un polype), il était de ces hommes qui plaisent aux femmes, qu'elles gâtent, qui se laissent aimer plus qu'ils n'aiment. Depuis une vingtaine d'années, il était lié avec la marquise de Condorcet. Cette liaison ne l'empêcha pas de nouer, avec la jeune étrangère, une intrigue qui devint vite très tendre, puisque après deux ou trois billets insignifiants, il est déjà son « ange, » et elle, sa « chère douce amie. » Il ne lui parla de M^{me} de Condorcet qu'au moment où il la perdit : ce fut le premier nuage. Mary ne comprit pas très bien et, malgré les explications embarrassées qu'elle reçut, resta inquiète et soupçonneuse. Dès ce commencement d'amour, comme on en pourra juger, Fauriel paraît un peu fatigué, un peu tiède, un peu veule, avec pourtant de jolis mouvemens de tendresse câline. Mary Clarke, au contraire, est toujours sous pression. Elle redoute sans cesse la séparation dont la menacent à la fois les déplacements de sa famille et les travaux de son ami : lui, s'y résigne avec aisance, ou la souhaite. Partent-ils pour la Suisse ou l'Italie dans le dessein d'être ensemble ? Il trouve mille bonnes raisons de s'arrêter quelque part loin d'elle, pour recueillir des poésies populaires, corriger des épreuves, faire opérer son « incommodité, » soigner sa goutte ou jouir de l'affectueuse hospitalité de Manzoni. On l'attend à Florence, à Rome ou ailleurs : il reste à Trieste ou à Milan, et se laisse attendre. On le réclame, on l'appelle : il répond que son plus vif désir serait d'accourir, mais ne bouge pas. On lui parle rupture : il ne demande qu'à s'y résigner. Eut-il un moment l'idée d'épouser celle qui lui sacrifiait sa vie ? Elle le crut. Elle parle quelquefois de mariage. Lui, se tait. Il a peur de la gêne, étant, comme son amie, sans grands moyens. Du reste, en « vieux garçon » qu'il est avant tout, il tient à ses habitudes plus qu'à l'amour, préférant, en somme, la sympathie complaisante de plusieurs belles dames à la passion trop exclusive d'une seule. Aussi les brouilles sont-elles fréquentes ; mais elles finissent toujours par des réconciliations, sans que les lettres nous apprennent comment ces réconciliations s'opèrent. Ce sont ces colères, ces plaintes, ces reviremens, ces cris d'amour qui font l'intérêt de la correspondance : elle est le roman mélancolique d'une liaison douloureuse entre un homme qui n'est plus assez jeune, et une femme qui ne veut pas vieillir. Aussi sont-elles d'un ton très différent : celles de Fauriel, dont la belle écriture reste d'une inaltérable régularité, sont soignées, correctes, prudentes, d'un pathos assez filandreux, et, somme toute, plutôt banales. Celles de Mary, d'une seule coulée, sans alinéas ni ponctuation, sans grammaire, sans orthographe, parfois presque incompréhensibles tant la plume en colère galope sur le papier, surprennent, amusent, émeuvent surtout, en maint endroit, comme émeuvent toutes les pages qui sortent d'un

cœur sincère et tumultueux. Ses plaintes manquent parfois de fierté : elles n'ont jamais de fadeur. Sa figure se dessine en vigueur sur le fond de sa petite écriture embrouillée : on la voit vivre, et l'on apprend à l'aimer parce qu'elle a l'âme riche, et souffre. Tandis qu'on en vent à Fauriel de la faire souffrir, d'autant plus qu'il n'y met aucune cruauté, mais seulement une affligeante usure de cœur, une misère d'âme dont on rougit pour lui.

Ce roman se prolongea dans son intensité pendant une dizaine d'années. Miss Clarke aurait tout supporté plutôt que d'y mettre fin. Cependant, à la suite d'un voyage en Italie où l'indifférence de Fauriel lui fut particulièrement amère, elle l'interrompit par un intermède en faveur de Victor Cousin, qui paraissait fort épris d'elle. Ce fut un acte de révolte autant peut-être qu'un mouvement de passion. Cousin fut-il effrayé par sa violence? ou retenu par son amitié pour Fauriel? Le fait est qu'après s'être beaucoup avancé, il battit en retraite. Après quoi, Fauriel reprit sa place, sans trop de reproches, avec son tranquille égoïsme qui redoutait plus les excès que les écarts. Quelques années plus tard, à la suite d'une scène douloureuse, il n'en invoqua pas moins sa jalousie rétrospective pour s'évader de liens dont il était las, encore qu'il eût, de son côté, fourni large matière aux soupçons de son irascible amie, en suivant son tempérament d'homme à bonnes fortunes, peu sincère en amour. Malgré cette rupture, dont on lira l'émouvant procès-verbal dans le *Journal*, il conserva d'amicales relations avec Mary Clarke, qui lui garda jusqu'à la fin son enthousiaste affection. Sa mort, survenue en 1844, la plongea dans un désespoir d'autant plus violent qu'elle était en ce moment même inquiète de sa mère, et allait bientôt la perdre. Ainsi, à cet âge où les femmes ne peuvent plus rien attendre des passions, elle repassait douloureusement les phases si agitées de sa vie, qu'elle leur avait consacrées. Depuis longtemps déjà, elle comptait sur le dévouement fidèle de M. Jules Mohl, qui avait été plus d'une fois le confident et presque le témoin de ses orages. Il venait de succéder à Burnouf comme secrétaire de la Société Asiatique (1), et ne demandait qu'à offrir sa main à la femme qui, même en souffrant pour un autre, avait su lui inspirer autant de respect que de tendresse. Mary Clarke, cependant, hésitait, par fidélité à la mémoire de Fauriel. Elle mit deux ans encore à se décider. Devenue enfin M^{me} Jules Mohl, elle eut un des salons les plus fréquentés du second Empire. Les hommes éminens qui s'y rencontrèrent, et qui goûtèrent la saveur de son esprit prime-sautier, ne soupçonnèrent peut-être jamais que cette vieille dame, originale et bizarre avec ses allures d'une autre époque et son incorrigible accent anglais, — qui resta d'ailleurs pétillante, amusante,

(1) 1844, O'Meara, *loc. cit.*, p. 64.

enfant terrible, pleine de verve et d'entrain jusqu'à quatre-vingt-treize ans. — avait beaucoup aimé et beaucoup souffert.

ED. ROD.

I. — PREMIÈRES TENDRESSES, PREMIERS SOUPÇONS, PREMIÈRES PLAINTES

Fauriel à Mary Clarke.

22 juin 1822.

Chère douce amie,

Je ne m'attendais pas avec certitude à recevoir de vos nouvelles de Londres; aussi celles que j'ai reçues m'ont été doublement chères. J'en avais grand besoin, inquiet comme je l'étais, de vous sentir en voyage par une chaleur qui n'était ni de votre pays ni du mien.

Vous devez être maintenant reposée, et voilà la température où il me semble qu'il faut qu'elle soit pour qu'il n'y ait rien de pénible dans votre voyage. Je vous vois maintenant bien vivace, leste comme une biche, et gaie, puisque vous me dites que vous l'êtes, quoique déjà si loin d'ici. J'aime à vous entendre dire que vous êtes heureuse et tranquille et que l'absence est un petit mal, si vous m'êtes chère : cette idée m'aide à supporter des privations auxquelles je ne me serais pas cru si sensible, et la fatigue douloureuse d'être attaché à la même place, quand on regrette ce qui peut remplir et enchanter le repos. Mais n'essayez pas trop, je vous prie, de me faire comprendre combien vous avez été malheureuse à l'époque de vos autres voyages : il y a toujours dans ces réminiscences quelque chose qui m'effraie, et qui me fait craindre que vos sentimens passés n'aient été plus puissans que ceux que vous éprouvez aujourd'hui; vous me demandez si je pense à vous : et moi je me demanderais volontiers si je pense à autre chose, lors même que je le devrais, ou que j'en aurais besoin. Je suis encore si étourdi de votre absence que j'y crois bien plus que je ne la comprends : je fais de mon mieux pour que personne ne me trouve différent de moi-même, mais je m'aperçois souvent que j'y prends une peine inutile; et je prends alors mon parti de me laisser comme je suis, et de laisser chacun me voir comme il l'entend. Je ne sors plus sans passer par la rue où vous n'êtes plus, et où je n'avais jamais de motif de passer, il n'y a pas longtemps encore.

Je vous aime de me demander si je travaille, et de me dire que cela vous prouvera que je vous aime. L'assurance où je suis de vous donner cette preuve, me permet de vous avouer que j'ai encore à peu près tout à faire à cet égard. J'ai eu bien de la peine à me recueillir, et à me cloûer à ma table; mais enfin m'y voici; et il me semble qu'en y travaillant dans l'idée de vous intéresser, de vous plaire et de mériter, au moins par quelque côté, d'être aimé de vous, je ne puis pas n'y pas faire quelque chose de bien, je veux dire de mieux que moi, abandonné à moi-même.

L'idée de ce voyage du Midi est une idée charmante à me faire tourner la tête; et dût-ce n'être qu'un rêve, je n'ai point le courage de ne pas fermer les yeux, pour le faire, et le faire avec tout le charme et tout l'intérêt de ses plus menus détails. Mais il n'y a de motif, pour moi, ni peut-être de possibilité de le faire, qu'autant que je travaillerai beaucoup, avant l'époque convenable pour l'exécuter; et c'est une raison de plus pour moi d'espérer que je travaillerai beaucoup. C'est une récompense à mériter, et je me battrais moi-même, si je ne la méritais pas. En attendant, j'aurai souvent l'occasion de faire ce voyage en idée, et de vous conduire ou de vous suivre, à travers ces belles campagnes où le souvenir de trois civilisations différentes ajoute un nouveau charme aux beautés de la nature...

... J'ai vu, avant son départ, M^{lle} Joséphine (1); il est convenu que j'irai de temps à autre chez son portier chercher les lettres que vous m'écrirez sous son adresse, mais il n'y faut pas mettre tant d'étoiles; cela pourrait offusquer les grands yeux louches de nos postes ou de nos polices, qui se mettraient aisément en tête que nous sommes assez bêtes pour nous dire quelque chose qui les intéresse. La plus petite croix dans un des coins de l'adresse suffira pour m'aider à reconnaître mon bien. J'espère que vous m'aurez écrit de chez votre sœur, et un peu plus longuement que de Londres. Ainsi je ferai demain ou après un voyage au Marais. Ce n'est pas un si grand voyage que les vôtres; mais je n'en ai pas, pour le moment, de plus doux à faire. Du reste, je vous enverrai dans une prochaine lettre une autre adresse, plus à portée de moi, et dans un cas extraordinaire,

1 M^{lle} Joséphine Buotte, amie d'atelier de Mary Clarke, qui s'occupait de peinture; c'est en faisant le portrait de Fauriel que leurs relations commencèrent.

vous pourriez m'écrire directement ; mais j'acquies de jour en jour plus de certitude que mes lettres ne m'arrivent pas exactement, quand elles viennent de l'étranger, et que je suis rarement le premier à lire celles qui m'arrivent.

Mary Clarke à Fauriel (1).

23 juin, Cold-Overton.

Mon ange,

I begin to pine very much after a letter. Je vous avais dit de m'écrire à Edimbourg : ainsi, heureusement, c'est de ma faute ; mais un des enfans est malade (2), ce qui retarde notre voyage jusqu'à son rétablissement qui sera Dieu sait quand. J'ai écrit hier à quelqu'un à Edimbourg d'aller à la poste voir s'il y en avait pour moi, je vais compter les jours. Dieu, une lettre de vous, une première lettre ! Dites-moi, cher, pensez-vous bien à moi, m'aimez-vous bien de toute votre âme ? Regardez, j'ai effacé tout cela d'analyse parce que cela vous déplaît. Certainement, j'aurais dû naître dans le temps des cours d'amour où on faisait des recherches délicates sur ces matières ; je suis sûre que j'aurais eu une place de professeur à Toulouse ou quelque part par là, je suppose ; et à présent vous me grondez pour mon génie ! Il y a huit jours que je suis à la campagne chez ma sœur et qu'une vie calme et tranquille commence à rétablir un peu ma santé. Je passe toutes mes matinées seule avec les arbres et les oiseaux, couchée sur l'herbe et pensant à vous. Les premiers jours, c'était délicieux, cela valait votre présence réelle, presque ; je me trouvais même mal de pouvoir être si heureuse sans vous à mes côtés ; mais vous y étiez en imagination et j'ai éprouvé de certains momens où l'idée de vous me remplissait de tant de bonheur, que vous-même n'eussiez pas valu plus : mais à présent je voudrais plus. C'est si froid, l'écriture sans la voix, les caresses ! Qu'est ce que les paroles : « je vous aime ? » [Elles] semblent de la glace quand je les sens si en vie en moi. Mon cher ange, je finirais par pleurer...

(1) La ponctuation manque presque entièrement aux lettres de Mary Clarke : nous l'avons rétablie autant qu'il le faut pour les rendre intelligibles ; de même, tout en respectant son « charabia » et son orthographe, il nous a bien fallu y faire quelques très légères retouches.

(2) Il s'agit sans doute des enfans de la sœur de Mary, mistress Frewen Turner.

C'est singulier, le malaise que j'éprouve de loin comme de près, de ne jamais rien trouver qui vous exprime combien je vous aime. Si je pouvais exhaler toute mon âme avec ce mot, c'est alors seulement que j'éprouverais du bien-être parfait. Je suis accablée en regardant le temps qui s'écoulera encore avant de nous revoir. Je me suis déjà figuré ce moment de mille manières ; je pense et repense que les momens sont passés où je ne suis pas obligée de vivre dans le passé ou le futur. Il n'y a qu'auprès de vous que chaque moment remplit toute mon âme et que le temps reste tranquille ; je voudrais que vous m'écriviez tout ce que vous avez pensé depuis mon départ. Quelquefois je repasse dans ma tête une infinité de choses qui me laissent très mécontente de vous ; par exemple, vous m'avez dit un jour : « Nous avons tous un papillon dans la tête, mais il faut apprendre à le gouverner. » Eh bien ! je suis sûre que si vous m'aimiez comme je voudrais, vous n'auriez pas besoin de gouverner votre papillon. J'ai beau retourner cela de toutes les façons pour tâcher de l'arranger pour ne point me tourmenter, cela me tourmente terriblement ; et ce qu'il y a de pis, c'est que je suis obligée de me forcer à faire quelque chose pour détourner ma pensée de vous entièrement, sans quoi je serais trop malheureuse. Quand je suis en voiture, je me figure toujours vous à mes côtés ; alors mes rêveries sont délicieuses. Oh ! Dieu, si un seul moment je pouvais me sentir pressée dans vos bras, il me semble que je serais désaltérée pour je ne sais combien de temps ! Je veux tâcher de ne pas y penser, j'en ai trop besoin, il me semble que je suis desséchée comme une plante qui n'a pas été arrosée. Causons : j'ai vu M. Berchet (1) à Londres ; mais comme vous ne m'avez pas dit qu'il a une grosse voix et un visage un peu lourd, j'ai été tout attrapée. Qui aussi se serait jamais imaginé un Italien tourné comme cela, et un poète, encore ? Enfin, ce n'est pas de votre faute et je ne veux pas vous le reprocher. Mais sa voix empêche de savoir ce qu'il dit. Pourtant, j'ai compris à travers ses paroles qu'il n'allait pas encore en Écosse, ce dont j'ai été fâchée, parce que j'aurais pu lui être

(1) Giovanni Berchet, né en 1783, à Milan, appartenait à une famille française par ses origines. Il fut l'un des poètes les plus populaires du *Risorgimento*, un de ceux qui contribuèrent le plus à enflammer le sentiment national. A cette époque, il s'était réfugié en Angleterre, comme Gabriele Rossetti et d'autres prosaïtes italiens.

utile là, et qu'au total il me plaît assez; non, il ne me plaît ni ne me déplaît, mais j'ai de l'amitié pour lui comme pour tout ce que vous aimez, pourvu toutefois que ce que vous aimez ne fasse pas battre des ailes à ce coquin de papillon que je voudrais voir redevenir chenille. Les cloches sonnent pour aller à l'église; adieu; j'y penserai à vous, j'y prierai pour vous, mon cher bon ange.

Claude Fauriel à Mary Clarke.

Paris, samedi 13 juillet 1822.

Enfin ! une lettre de vous, chère amie ! et une lettre passablement longue, car assez longue, cela ne se pourrait, quand vous ne feriez autre chose qu'écrire. Oh ! qu'elle a été bien méritée, cette douce lettre, s'il suffit, pour cela, de l'avoir désirée et d'avoir souffert de ne pas la recevoir ! J'allais la chercher tous les deux ou trois jours au Marais; et à la fin je n'osais presque plus y aller, tant je tremblais de ne pas la trouver. Avant-hier, sortant pour faire ma solitaire promenade du soir, j'ai rencontré Amédée (1), dans la rue, qui m'a accompagné et m'a appris qu'il venait de recevoir une lettre de vous, et qui a cru me faire bien plaisir en me donnant de vos nouvelles et auquel il a bien fallu montrer une joie polie d'en recevoir. La vérité est que je boudais et me dépitais, au fond de mon cœur; s'il n'eût pas été trop tard ou si j'eusse été seul, j'aurais couru dans ce Marais lointain voir si je n'avais pas aussi ma lettre. Bien me prit de ne pas y être allé, j'en serais à coup sûr revenu bien triste et peut-être en colère, car je n'aurais pas trouvé de lettre et je me serais tourmenté à comprendre comment il se faisait que quelqu'un au monde pût m'apprendre de vos nouvelles. Je n'ai donc pu aller qu'hier tenter encore ma fortune; et j'ai vu enfin votre écriture ! Mais elle ne venait que d'arriver; je ne l'aurais pas trouvée la veille, et j'aurais passé la nuit agité par une mauvaise inquiétude au lieu de ne l'être que par d'agréables espérances.

Je suis triste et obsédé de ce que vous me dites de ce pauvre Auguste (2), non par aucun sentiment personnel, ni par aucune

(1) Certainement Amédée Thierry.

(2) Auguste Vignier, fils adoptif de M. Sirey, ami de la famille Clarke. Il étoit fort épris de Mary, qui n'avait pour lui qu'une affection toute fraternelle. Il étoit poitrinaire, et mourut en 1825 (communication de M. de Mohl).

espèce de retour sur moi ; mais uniquement parce que je sens toute la douleur et toute l'anxiété que vous cause le malheur d'un si digne jeune homme et qui mériterait tant d'être heureux, puisqu'il vous aime tant ! Je ne puis, ni n'ose rien vous conseiller dans une circonstance si délicate. Ma raison s'en rapporte à la vôtre ; et mon cœur se confie pleinement dans tout ce que le vôtre résoudra. Je n'aurais jamais, à votre place, le courage de réduire au désespoir, dans un moment de crise et d'autres malheurs, un être dévoué et généreux, et je ne désire pas que vous ayez ce courage. C'est tout ce que je puis vous dire : je vous approuverai, je vous aimerai de tout ce que vous ferez, pourvu seulement que je le sache, et que vous preniez garde, en reculant une peine si cruelle, à ne pas la rendre plus dangereuse et plus grave qu'elle ne l'est aujourd'hui. La disposition morale où je me trouve vis-à-vis M. Th. (1) n'a rien qui ressemble à du remords, parce que je n'ai encore aucune certitude qu'il soit malheureux de ce qu'il a perdu, et il ne faut pas faire à de vagues regrets l'honneur de les prendre pour de la douleur. Je serais bien plus près d'avoir de véritables remords pour cet excellent Auguste. J'ai besoin de croire, par respect pour son malheur, que je n'y suis pour rien ; et je ne vous ôte rien, à vous, si je vous aime autant que lui. Oh ! qu'il y a de certains momens où j'aurais besoin d'être sûr, bien sûr de mériter d'être aimé de vous, et que je ne serais point coupable en empêchant le monde entier de vous aimer et de se faire aimer par vous ! Encore une fois, puisez toutes les inspirations de votre cœur et de votre bonté : vous ne pouvez jamais que me faire souffrir, et non me déplaire ; et dans le cas actuel, ne craignez ni l'un ni l'autre.

Mary Clarke à Claude Fauriel.

Edimbourg, 27 juillet [1822].

... Si j'avais répondu de suite à votre lettre dernière écrite, j'aurais grondé tout le temps, non par rapport à moi, mais par ce que vous me dites des importuns qui vous assiègent. Comment, cher, vous laissez-vous ainsi manger ? Vous éparpillez votre existence avec une prodigalité coupable ; assurément

1. Amédée Thierry.

je trouve que M. Thierry a tort de se faire machine toute tendante à un but; mais je ne sais si vous n'avez pas plus tort encore de ne pas avoir de but du tout; ou si vous en avez, de perdre tant de pas en route, de courir dans tant de petits sentiers que ce but n'est plus qu'un jouet pour votre imagination. Encore si les sentiers vous plaisaient tant que votre imagination n'eût pas besoin de ce jouet, rien de mieux! Être heureux est ce qu'on peut faire de mieux dans ce monde. Mais il n'est pas vrai que vous vous contentiez; du moins, il m'a paru qu'il y avait en vous de l'ambition, quoique étouffée par de l'orgueil, de la raison, de la paresse et bien de l'âme; mais je ne vois pas pourquoi cette pauvre ambition serait étouffée tout à fait : elle est un excellent domestique, quoiqu'un fort mauvais maître. Il faudrait lui donner une portion raisonnable de nourriture, et c'est ce qu'elle n'aura jamais, si vous vous laissez tyranniser par des devoirs de société, — c'est votre mot, — car je ne me serais pas permis de censurer un homme aussi distingué que vous sur de pareilles choses si vous-même ne me les disiez. Je n'ai parlé que de vous; mais moi, moi, croyez-vous que je n'aie pas d'ambition pour vous, et une ambition très vigoureuse, qui veut manger à toute force? Nul homme ne peut servir deux maîtres, il y a longtemps qu'on l'a dit, mais peu de gens en sont convaincus; mais de tous les maîtres, celui qui donne les plus mauvais gages, c'est la société et toutes les vétilles dont elle est remplie. Et quelle folie à vous surtout, qui en avez peu besoin, de vous y assujettir! J'ai besoin que vous travailliez, non que j'aie besoin de succès pour vous aimer; mais j'ai beaucoup d'activité en moi, et si j'avais été un homme, j'eusse été trop ambitieux. Telle que je suis, je la place en vous; et si cette activité n'est pas employée à aller avec vous, elle vous tourmentera, je vous en préviens. C'est peut-être parce que je ressemblais trop à M. Thierry qu'il ne m'a pas aimée, car nous avons les mêmes défauts : l'excès en lui m'a, j'espère, un peu corrigée; mais le naturel revient toujours. Non, mon cher ange, n'allez pas à la campagne, si vous devez m'y regretter davantage. Ne croyez pas que je sois assez égoïste (quoique je le sois pas mal) pour désirer vous voir tourmenté pour moi : je voudrais que toute l'influence que je puis avoir fût tournée à notre profit mutuel, et quoique malheureusement mon caractère bien souvent me gouverne et va en sens contraire de

ma volonté, ma volonté aura toujours le dessus à la longue, et surtout dans toute décision où elle pourrait faire ou empêcher d'agir vous ou moi.

Claude Fauriel à Mary Clarke.

15 juillet 1822 (?)

Chère douce amie, la dernière fois que je vous écrivais, je vous promettais de vous écrire tous les jours au moins quelques lignes et de vous envoyer ces lignes quand elles auraient fait quelques pages : je vous faisais cette promesse de si bon cœur, ou plutôt j'avais tant de joie à me la faire à moi-même, que vous m'auriez aimé dans ce moment-là. Et cependant, je ne vous ai pas écrit, chère amie ; j'ai même voulu ne pas vous écrire : car si je vous avais écrit alors, ou je ne vous aurais pas dit ce que je sentais, chose dont je ne conçois pas la possibilité, ou je vous aurais attristée et inquiétée, ce que je ne voulais pas. Figurez-vous que je viens de passer un mois des plus tristes que je pusse prévoir. M^{me} de Condorcet (1) a été on ne peut guère plus gravement malade, et de manière à inquiéter et sa famille et ses amis, et moi plus que personne. J'ai été si affecté de cette inquiétude, que j'en ai souffert physiquement quelques jours beaucoup plus que je ne pouvais le dire, ni le laisser voir. Aujourd'hui, mon inquiétude et ma peine sont moindres, mais moindres seulement et non terminées : du reste, je suis mieux, moi, et je peux vous dire maintenant comme j'ai été. Tous les genres de peine se sont réunis sur moi dans ce triste intervalle : votre souvenir et l'espoir d'une lettre de vous étaient mon unique consolation. Mais soit erreur dans mes calculs, soit que les choses n'aient pu être autrement, j'ai espéré, désiré et cherché bien longtemps cette chère lettre avant de la recevoir... Vous êtes donc bien effarouchée, chère, chère amie, du temps que je me laisse manger par des importuns et par des *devoirs de société*. Je pourrais bien me défendre là-dessus et vous assurer que vous prenez la chose trop au sérieux. Je pourrais vous dire que par *devoirs de société*, je n'entends pas les frivolités et les

(1) 1764-1822. Sophie de Grouchy, veuve du philosophe et sœur du maréchal. Elle avait rencontré Fauriel en 1801, et formé avec lui une liaison qui était connue et acceptée. Voyez Antoine Guillois, *La marquise de Condorcet*, in-8°, Paris, 1897.

ennuis journaliers que l'on désigne communément par ce nom-là : que si les momens que me prennent les importuns me paraissent quelquefois bien longs, c'est que rien ne paraît si long que ce qui ennue ou distrait d'un intérêt quelconque, et non pas précisément que ces momens-là soient effectivement bien longs et bien fréquens. Mais je ne suis pas en humeur de faire mon apologie ; et puis, je trouve si doux de voir que ce qui m'intéresse vous touche, que j'accepte votre petite gronderie comme une marque de tendresse. S'il y a quelque chose en moi qui mérite d'être gouverné par vous, et d'être à vous, soyez sûre que je ne le laisserai pas à la discrétion ni de la société, ni des importuns. Je défendrai ce que vous aurez déclaré votre bien ; et si j'avais le temps de vous détailler les progrès que j'ai faits, en cela, depuis deux mois, vous seriez presque contente de moi. Ne vous figurez pas non plus que je sois sans ambition, j'en aurai bien plus à présent que vous en avez pour moi ; mais aujourd'hui, l'ambition, de quelque genre qu'elle soit, a tant d'obstacles à vaincre, et si peu de fruits à produire, que ce n'est presque pas la peine d'en avoir. Il faut du moins tâcher de n'en avoir qu'une où il y ait quelque fierté, quelque noblesse et l'espoir d'un service petit ou grand rendu aux hommes. L'ambition d'être Grec ou Espagnol me paraît aujourd'hui, dans le monde, presque la seule que l'on puisse avouer d'une voix bien ferme et bien haute...

Oui, chère douce amie, je le lirai, je le lirai tout entier, votre cher Walter Scott, à condition de le lire avec vous, ou pour en parler avec vous. Mais je vous annonce que nous aurons de grandes querelles, non pas précisément à propos de Walter Scott, non pas même à propos de votre enthousiasme pour les fées, pour les sorciers, pour les légendes ; j'aime la vie partout ; et celle des temps d'ignorance et de barbarie a des choses qui me plaisent et qui me charment, autant peut-être que personne. Mais je ne voudrais pas que vous eussiez pour ces choses-là un enthousiasme exclusif et absolu ; et j'ai bien, bien des choses à vous dire là-dessus : il faut comprendre le passé et l'aimer, mais pas aux dépens ni du présent, ni de l'avenir

Lundi soir à dix heures. — Je reprends ma lettre interrompue ce matin et je la reprends au retour de ma promenade du soir, que je fais presque toujours seul, et que je n'aime à faire que

seul. Ce n'est qu'alors que je puis penser à vous tout à mon aise, me plonger dans les souvenirs du temps où vous étiez là et rêver plus doucement au moment de vous revoir. Je songe beaucoup à ce moment, mais le passé et l'absence sont encore bien forts ; et je ne veux pas trop lutter contre eux ; la tristesse qu'ils peuvent me donner, et qui peut percer quelquefois dans mes lettres tout comme sur mon visage et dans mes manières, n'a rien d'amer ; il y a pour moi une idée, un sentiment qui dominant tout, qui enchante tout en moi, c'est l'idée, c'est le sentiment d'être aimé par vous ; je tremble seulement un peu que vous ne soyez pas suffisamment convaincue de tout ce que vous êtes pour moi : et quand je vous entends dire que je ne vous aime pas assez, j'ai toujours un peu de frayeur que cela ne veuille dire qu'il n'y a pas assez de facultés en moi pour vous rendre heureuse. Oh ! que pourrais-je donc faire pour vous prouver qu'il n'y a jamais eu dans mon cœur de charme pareil à celui que vous y avez mis ? Je rêvais encore à tout cela ce soir, à propos de quelques mots de votre dernière lettre, et j'ai passé une partie de ma promenade à vous gronder, mais si doucement, si doucement que je crois que vous n'en auriez pas eu de rancune. J'ai passé le reste de mon temps à tâcher de me figurer ces châteaux et ces sites, où vous me dites que vous me désirez quelquefois. Oh ! si ce sorcier qui a bâti le vieux château que vous me dépeignez, pouvait me transporter seulement trois minutes par jour près de vous, ou seulement à la vue des lieux où vous êtes, j'aimerais ces sorciers bien autrement que vous ne faites, et j'oublierais volontiers pour eux tous ces Grecs, tous ces Romains et toutes ces civilisations que vous n'aimez pas. Mais, hélas ! il n'y a d'autre sorcier que le temps, et celui-là est un enchanteur terrible qui apporte souvent des peines inattendues, et n'apporte pas toujours les joies qu'il semble promettre.

Mary Clarke à Claude Fauriel.

Edimbourg, dimanche 11 août [1822] (1).

Je sens une reconnaissance profonde envers vous de ce que vous m'aimez telle que je suis ; être obligée de faire quelque

(1) Nous avons presque toujours suivi l'ordre dans lequel ces lettres avaient été disposées par M^{me} Mohl, et adopté les dates indiquées par elle. Mais ces dates

chose pour plaire me fatigue terriblement, j'éprouve chaque jour que je redeviens plus ce que j'ai été autrefois ; je sens un bonheur suprême à reprendre mes facultés, mon énergie et à tout vous devoir ; je vous remercie aussi plus que vous ne pouvez comprendre de ce que vous ne tenez pas à ce que j'aime la parure et que j'y emploie beaucoup de temps : il serait difficile de nuancer en écrit tout ce que j'ai souffert pendant cette malheureuse liaison (qui a sans doute été mon purgatoire) pour ce seul caprice de M. Thierry, combien j'étais humiliée de me sentir amoindrie en me tourmentant sans cesse pour imaginer ce qu'il fallait faire pour lui plaire, et par la conviction que cela dépendait beaucoup de la robe que je portais et de la manière dont elle était attachée ! J'aurais voulu écraser sous mes pieds le sentiment qui, fait pour exalter, élever l'âme, ne servait qu'à me dégrader, et je l'écrasai, longtemps avant de vous connaître, mais en me déchirant comme un pauvre insecte s'échappe de l'épingle qui l'attache. Et vous, mon cher ange, vous seul pouviez me récréer. Je m'étais seule soustraite au joug ignominieux, et je suis fière de l'avoir fait, mais vous m'avez redonné des ailes et vous m'aimez, l'être élevé que la nature m'avait fait. Chaque femme qui peut dire cela doit le dire avec [une] reconnaissance passionnée : cela est tellement rare, comme les êtres nobles chez notre sexe sont rares ; vous cherchez toujours à nous abaisser au-dessous de vous au lieu de vous élever au-dessus de nous, et dans le fait, c'est bien plus court. Cela me rappelle un farceur qui paria qu'il ferait six paires de souliers en un quart d'heure et qui les fit en coupant le haut de six paires de bottes.

Eh bien ! mon papier vient d'être couvert de larmes, et voilà que je ris. Quelquefois cette mobilité en moi me désole ; j'ai si peur que vous ne me plaigniez pas assez, parce qu'une drôlerie me fait rire ! Il est vrai, cher ange, que ces larmes étaient plutôt d'attendrissement et de reconnaissance pour vous. Je ne crois pas que vous puissiez jamais m'en faire verser d'autres ; et si quelquefois elles sont plus douloureuses, c'est moi qui, par mes caprices involontaires et les absurdes jalousies qui me passent par la tête, en suis la cause. Adieu, pour ce soir, adieu, mon ange gardien.

ont été parfois déterminées après coup ; et certaines lettres, commencées tel jour, étaient achevées plus tard ; d'où, sur la façon dont elles s'enchaînent, certains doutes que nous n'avons pas pu lever entièrement.

Claude Fauriel à Mary Clark.

Paris, 22 août 1822.

Je suis toujours garde-malade et garde-malade inquiet; et je suis de plus moi-même toujours un peu malade. Mais quant à moi, ce que j'ai n'est rien que je ne connaisse déjà pour l'avoir éprouvé d'autres fois; c'est peu de chose, et cela se passera, je l'espère, sans avoir besoin d'autre remède que d'un peu de patience: ainsi donc, chère douce amie, n'ayez aucune inquiétude sur moi: je ne vous parle de cela que pour vous expliquer pourquoi je ne vous écris plus aussi fréquemment que je le projette toujours, et pourquoi il peut se glisser dans mes lettres quelques teintes de la tristesse que je combats, mais qui est parfois plus forte que moi. Si vous étiez ici, une partie du chagrin que j'éprouve me resterait, mais j'aurais pour me soutenir un sentiment de bonheur, des consolations, des paroles, des regards, des assurances, mille choses enfin que je n'ai pas, et que je ne puis me figurer aussi vivement que j'en aurais besoin. Dans la triste disposition où je suis, je n'ai, pour me consoler, que des souvenirs et une espérance; et puis un peu de travail qui me coûte et me fatigue, parce qu'il est un peu le fruit d'une violence que je me fais, pour ne pas me laisser trop aller à celle de mes impressions qui m'affligent...

Mary Clarke à Claude Fauriel.

Keswick, le 8 septembre.

Qu'est-ce que M^{me} de Condorcet? Je ne savais pas que la maladie d'aucune dame avait le pouvoir de vous rendre malade. Que vous est une dame dont la maladie vous affecte plus que sa propre famille? qui vous empêche de m'écrire? J'avoue que le commencement de votre lettre m'a tellement étonnée, que j'ai eu peine à fixer mon attention sur le reste, et quoique le reste soit aimable, je ne puis surmonter le commencement même depuis plusieurs jours. Je vous ai écrit le jour même où j'ai reçu votre lettre, dans toute l'amertume de ma première impression; mais, grâce à Dieu, je l'ai gardée et, l'ayant lue le lendemain

avant de la mettre à la poste, j'ai renoncé à l'envoyer. Mais quoique je puisse me gouverner, je ne puis feindre, car je voulais ne pas vous parler de ce commencement de lettre. Mais au fait, vous n'avez pas pu douter en l'écrivant de mon étonnement en le lisant. Imaginez, moi vous écrivant ainsi et vous parlant d'un homme dont vous ne m'auriez jamais entendu prononcer le nom ! Je vous prie de répondre tout de suite à mes questions et de me savoir gré d'avoir bien voulu vous les faire. Il faut que je vous aime beaucoup, et surtout de tendresse ; vingt fois depuis trois jours, je me suis promis de ne plus vous écrire, et toujours mes larmes changeaient ma résolution, et tantôt ma raison plaidait pour et tantôt contre vous ; enfin, il vaut mieux peut-être prendre le parti que j'ai pris de parler ouvertement.

Je vous ai écrit il y a quinze jours ou trois semaines, j'en suis bien aise : dans ce moment-ci, je ne puis exprimer même ce que je sens et je sens beaucoup moins qu'alors d'amour pour vous ; je ne sais pourquoi, mais je suis toute racoquillée ; et puis si vous étiez inquiet pour moi, pourquoi ne pas m'écrire ? Est-ce si difficile ou si fatigant ? Je me suis beaucoup reproché d'avoir été si longtemps sans vous écrire. Je me demande si c'est que je ne vous aime pas assez, mais en bien examinant j'ai trouvé que, tous les matins et tous les soirs, je vous faisais des lettres dans ma tête ; mais comme je n'étais pas seule, quand il s'agissait d'écrire, je ne savais où me cacher. Pourtant je vaincs cela, car en ce moment deux personnes couchent dans ma chambre, et je ne veux plus être esclave de pareils accidens. Je sais bien que l'absence est une chose exécrable, et peut-être que si je vous voyais je n'éprouverais pas la sécheresse qui en ce moment m'empêche d'être heureuse en pensant à vous, car je crois bien que vous m'aimez ; ce que j'éprouve surtout, c'est le souhait de sauter quelques jours, quelques semaines pour ne pas sentir le malaise que j'éprouve à présent. Il me semble que toute explication vaudrait mieux, et quand j'examine, je ne puis dire au juste pourquoi ce malaise, ni qu'est-ce qui peut l'ôter ; pardonnez, cher, si tout cela vous fait peine, mais cela passera, j'espère, avec votre prochaine lettre. J'ai je ne sais quelle idée vague sur cette M^{me} de Condorcet qui m'est pénible, et je ne puis me souvenir quoi, ni comment, ni à quel sujet...

Claude Fauriel à Mary Clarke.

[Sans date] (1).

Chère et tendre amie,

Quand je vous ai parlé du malheur qui me menaçait, ce malheur était irrévocable, certain, et il est arrivé. On m'a mené depuis à la campagne, et j'en suis revenu, il y a déjà six ou sept jours. En arrivant, j'ai trouvé une lettre de vous; et quoique vous écrire soit l'unique chose dont je me sente encore capable, je n'ai cependant pas voulu vous écrire sur l'impression que m'avait faite votre lettre. Mon bon génie m'a dit d'attendre; je l'ai cru et en suis récompensé; car j'ai reçu hier votre dernière lettre, et je serais un misérable ingrat de vous parler de la précédente, ou même de m'en souvenir; je ne veux et ne puis vous parler que de celle qui est de vous, bien de vous; et celle-là est la première, l'unique goutte de baume qui soit tombée du ciel sur mon pauvre cœur depuis quelque temps si souffrant et longtemps si inquiet, si troublé de pressentimens funestes dont aucun n'a été mensonger. Je n'ai point manqué, dans ce malheur, d'amis tendres et sincères qui ont fait tout ce qu'ils ont pu, pour me consoler, ou même qui ont souffert avec moi (2); mais être consolé est un mot qui n'a pas de sens; et puis, il y a un tel défaut de sympathie entre moi et plusieurs des personnes avec lesquelles je me suis trouvé le plus en contact depuis quelque temps, que j'aurais gagné beaucoup à la liberté de souffrir franchement et sans contrainte; néanmoins, c'était un devoir pour moi de ne pas être ingrat et dur pour des sentimens respectables en eux-mêmes et réellement bienveillans pour moi. Ce dont j'aurais eu besoin, et dont j'aurai toujours besoin, c'est de quelqu'un pour pleurer avec moi, et pour comprendre mes larmes; et vous n'êtes, et vous n'êtes pas là, chère amie. Cependant, depuis votre dernière lettre, il me semble que vous n'êtes plus si loin de moi; je ne sais quel songe de terreur, qui m'a

1 Une note de M^{me} Mohl fixe la date de cette lettre entre le 29 août et le 23 septembre. M^{me} de Condorcet était morte le 8 septembre. (Guillois, *loc. cit.*, 231.)

2 Manzoni à Fauriel, 12 oct. 1822 : «... Je ne vous dirai qu'un mot sur ce sujet, et parmi les sentimens qui accompagnent nos regrets, je choisirai celui dont l'expression est en même temps la plus profonde et la plus calme, celui qui s'étend réellement au delà des relations de cette pauvre existence : nous prions, et nos enfans prient avec nous. » (*Epistolario*, éd. Sforza, I, 201.)

violemment passé par la tête, s'est dissipé complètement, et quelque chose de doux est entré dans mon cœur.

N'allez pas, je vous en supplie, ni me gronder, ni vous étonner de ce que je ne vous avais pas parlé d'une personne qui était tant pour moi. D'abord, je ne sais pourquoi, je m'étais mis dans la tête, que vous saviez cela du moins vaguement, et autant que vous pouviez, sinon désirer le savoir, du moins avoir besoin de le savoir.

Mais la vérité est que c'est pour avoir eu, à cet égard, trop de prétentions et de trop doux projets que j'ai non pas négligé, mais différé de vous parler d'une amie qui était trop [pour] moi, pour n'être rien pour vous. Je lui avais inspiré un vif désir de vous connaître, j'étais sûr qu'elle vous aimerait; et il y a longtemps que vous auriez su tout cela si vous étiez restée à Paris. Mais tous mes projets là-dessus n'ayant guère été formés que vers l'époque de votre départ, j'ai cru follement qu'il fallait attendre votre retour pour vous les dire, et tâcher de vous les faire aimer. Je suis puni d'avoir oublié un instant que la destinée ne respecte pas toujours les arrangemens heureux que l'on fait pour l'avenir, et qu'il faut prendre le bonheur en détail, goutte à goutte, comme on prend les rayons du soleil, en hiver, dans les pays où le ciel est souvent voilé de nuages. Je n'ai ni le courage, ni la possibilité de vous écrire plus longuement là-dessus : ces choses-là ne sont pas de celles qui s'écrivent : car la parole la plus intime, aidée de tout ce qui vient de l'âme, et sert à en exprimer les émotions et les sentimens, suffit à peine à les dire...

O chère amie, pardonnez-moi de vous écrire en ce moment, où je ne puis vous écrire que pour verser dans votre sein les larmes les plus amères et les plus justes que j'aie répandues de ma vie. De tout ce que contient votre dernière lettre, je ne veux et ne puis en ce moment vous parler que d'une seule chose, dans laquelle vos paroles se rencontrent bien tristement avec ma destinée. Vous me parlez du prix d'une *amie* pour un homme, et de l'insuffisance de l'amitié entre hommes; eh bien! j'en avais une *amie*, celle dont je vous parlais, que je tremblais de perdre; et quand vous lirez cela, je ne l'aurai plus, et vous dire ce que j'aurai perdu, je n'en ai ni l'intention, ni la puissance. Vous dire ce que je souffre depuis trois jours, je ne le puis pas davantage : je ne puis essayer de le faire comprendre complète-

ment à personne, puisque vous n'êtes pas près de moi, pour m'entendre et pour avoir pitié de moi. Tout ce que je puis vous dire, c'est qu'en perdant cette adorable amie, j'ai perdu l'unique personne au monde à qui j'eusse pu parler de vous, et qui eût pu me comprendre. C'est que le plus doux rêve de ma vie, qui était celui de mêler nos vies à tous les trois ou tous les quatre, a duré bien peu : ainsi, ce n'est pas moi seul, qui fais une perte irréparable ; il me semble que c'est *nous*, et c'est bien *nous*, si votre cœur comprend le mien et s'en rapporte pleinement à lui. Et s'il y a jamais eu un moment dans ma vie, où mon cœur en mérite un comme le vôtre, par tout ce qu'il sent, par tout ce qu'il souffre, c'est assurément ce moment-ci. Ne vous inquiétez (1), du reste, pas trop de moi, ma chère consolation et mon cher espoir ; je suis physiquement aussi bien que je puis l'être ; et quant au reste, j'ai du courage et je soignerai ce que vous aimez. Je ne puis écrire bien longuement aujourd'hui, peut-être ne pourrai-je vous écrire de nouveau que dans quelques jours ; dans tous les cas, je vous écrirai le plus tôt possible. — Je ne serai pas ici au moment où je pourrais y recevoir une lettre de vous, je ne sais pas même où je serai. Mais écrivez toujours ici, rue de Seine, n° 68 ; quelque part que je sois, vos lettres me parviendront, me consoleront et me trouveront plein de vous ; plus digne de vous peut-être ; car la douleur, je le sens, est un feu qui épure les âmes. Adieu, ma vie.

Mary Clarke à Claude Fauriel.

Septembre 1822.

Mon pauvre cher,

Si j'étais indépendante, je volerais à vous tout de suite, car que peuvent les paroles et les paroles écrites ? Quelques caresses vous feraient plus de bien ou des larmes versées avec vous, et pourtant il faut que je vous aime beaucoup, beaucoup, pour

(1) Il ne faut pas trop s'emouvoir des lamentations de Fauriel. Comme on a pu le voir, il avait pris ses précautions : miss Clarke tenait déjà la place de la morte : « Fauriel, dit M. Guillois, qui avait dû à Sophie le bonheur et l'aisance de sa vie, fut le moins affligé de tous ceux qui l'avaient connue (p. 233). » Dans d'autres circonstances, la marquise Arconati-Trotti disait de lui : « Cette attention à éviter de se faire mal, à éloigner la douleur à tout prix est révoltante. » (*Fonti sconosciute o poco note per la biografia di A. Manzoni*, par G. Gallavresi, broch in-8°. Milan, 1908, p. 23-24.)

pleurer avec vous une personne que vous aimiez tant et dont vous ne m'aviez jamais parlé, ce qui est pour moi une chose inconcevable. Pardonnez-moi une lettre que je vous ai écrite tout dernièrement : je ne vous croyais pas malheureux. Rendez-moi la justice de penser que si j'avais eu la plus petite idée du chagrin où vous êtes, je n'eus[se] jamais pu écrire ainsi ; et si vous pouvez penser à autre chose en ce moment qu'à la perte que peut-être vous avez faite, pensez que si vous m'en aviez parlé auparavant, je n'aurais pas écrit ainsi non plus. Mais je veux croire que vous aviez quelques raisons que vous trouviez bonnes, car il m'est impossible à moi de trouver bon le manque de confiance ; mais je ne vous accuse pas ; votre dernière lettre m'a fait tant de peine que j'avais en la lisant tout à fait oublié combien j'avais été offensée, et je vous supplie de me pardonner si je vous ai blessé dans ma dernière lettre. Si le malheur que vous craignez n'est pas encore arrivé, ma dernière lettre vous fera bien mal. Oubliez-la, je vous en supplie ! Je ne sais que vous dire, rien n'est absurde comme les consolations quand on souffre. Je ne veux point vous en tourmenter. Mais songez combien je vous aime, combien je partage votre douleur. Hélas ! je suis si loin ; je ferai mon possible pour retourner plus tôt que je n'avais pensé. Je vous en supplie, écrivez-moi tout de suite, seulement quelques lignes s'il vous est pénible d'écrire longuement, pour me dire comment vous êtes et que je ne vous ai point fait de peine, ou, si je vous en ai fait, que cette lettre-ci me fera pardonner. J'ai bien, bien besoin de vous voir, de causer avec vous. Écrire m'ennuie, je ne sais que dire, car si je disais tout ce que je dirais de vive voix, ce serait trop long, et comme parler est un plaisir et écrire une peine, il se trouve que mes pensées s'envolent quand il faut souffrir une opération douloureuse pour les exprimer, et reviennent en foule dès que l'opération cesse. Votre lettre m'attriste et me tracasse, je ne puis souffrir de vous savoir malheureux et loin de moi, et personne pour vous dorloter. Je n'aime pas que vous souffriez ; vous n'en avez nullement besoin, vous êtes tout douceur, tout résignation ; la douleur m'a fait beaucoup de bien, à moi ; j'en avais grand besoin pour me faire valoir quelque chose et j'avais assez d'énergie et d'esprits animaux pour en perdre la moitié et qu'il m'en reste. Mais vous, mon pauvre ange, qui êtes si triste, si tendre, vous avez besoin de bonheur pour vous remon-

ter. On dirait que quelque chose a enrayé quelque rouage en vous. C'est une chose que je ne puis m'expliquer; vous m'avez toujours fait l'effet d'un homme résigné, et non d'un homme content. Peut-être que je me suis trompée. Adieu, il est bien tard et je suis bien fatiguée. J'aime mieux vous envoyer cette lettre toute courte qu'elle est, que d'attendre pour vous écrire autre chose. D'ailleurs, que puis-je vous dire? Il m'est impossible de m'occuper d'idées quand vous êtes dans le malheur. Adieu, je vous aime de toute mon âme. .

Claude Fauriel à Mary Clarke.

Le 18 novembre.

Chère amie,

Il y a déjà plusieurs jours que j'ai reçu votre dernière lettre de Cold Overton écrite à deux reprises différentes : mon premier mouvement a été d'y répondre tout de suite; je l'ai essayé; mais je n'ai pas tardé à reconnaître qu'il ne serait pas généreux de céder à une impulsion irréfléchie, et de vous laisser voir tout le désordre, et toute la douleur qu'a causée en moi la nouvelle inattendue que vous ne revenez pas. J'ai voulu, avant de vous écrire, voir si quelques efforts sur moi-même me donneraient le calme nécessaire pour vous parler de moi sans trop ajouter à vos peines! Car, dans les angoisses inexprimables de mon cœur, le besoin et le désir de vous consoler, de savoir que mon souvenir est de quelque douceur pour vous, sont encore ce que je sens avec le plus de force et de la manière la plus distincte, ou du moins avec la plus ferme volonté de me rendre tel que vous pouvez me souhaiter, et que je voudrais être pour vous. Sachez seulement que personne au monde n'eût jamais plus besoin de courage que je n'en ai depuis votre dernière lettre, que jamais un être humain n'eût plus besoin d'en voir un autre, que je n'en avais de vous voir, de vous entendre, de vous ouvrir un âme qui ne peut l'être qu'à vous, de vous montrer quelles douces espérances je fondais sur le charme de votre empire sur ma pensée, sur mon cœur, sur mon esprit et sur tout ce qu'il y a en moi de moins indigne d'être aimé par un être aimable et sachant aimer. Sachez bien tout cela, chère amie, dites-vous-le quelquefois : ayez pitié de moi, et soyez bien sûre que vous

êtes aimée. Du reste, n'accueillez, je vous en conjure, aucun sentiment pénible, aucune espèce de dépit et d'amertume contre rien de ce qui vous environne : aimez tout ce que vous aimez, comme si je n'existais pas ; et puisque c'est à moi à souffrir, je tâcherai de m'y accoutumer. Fussé-je au bout de l'univers, en butte à tous les malheurs qui peuvent accabler une pauvre créature humaine, l'idée d'avoir été aimé par une âme telle que vous, l'idée de l'être encore, l'espoir même, le simple espoir de n'être jamais tout à fait oublié, sont un bien dont je remercierai toujours le ciel, dont je serai toujours fier, qui me donnera toujours le droit de penser que je méritais plus de bonheur que je n'en aurais eu. Si ces sentimens sont de quelque prix pour vous, si vous y trouvez quelque consolation, dites-le-moi, chère douce amie, dites-le-moi de cent manières, afin que je me croie encore bon à quelque chose, et que tout, dans mon existence, ne soit pas amertume, regret, déplaisance ou douleur (1).

II. — REVOIR. — PROJETS. — DÉPART

Mary Clarke à Claude Fauriel.

[Paris], samedi matin.

Mon ange, l'air me rappelle tant l'année dernière, qu'il m'a fallu toute ma raison pour ne pas vous envoyer chercher pour vous voir toute la journée comme alors et pour vous continuer ce que je disais hier ; et peut-être que lorsque je vous aurais vu, je n'en aurais pas le courage, car j'ai l'air de bien manquer de délicatesse, et pourtant cela n'est pas, je vous assure. J'ai été malade deux jours, il y a un mois, de l'effort que j'ai fait pour vous écrire une lettre dont vous devez vous rappeler. Vous m'avez demandé alors si je n'avais pas d'autres raisons que celles dont je parlais pour l'écrire. J'ai dit que non, parce que je n'ai pas eu le courage de vous dire la vérité ; d'ailleurs, j'ai cru d'après votre réponse que vous étiez lié ou par quelque promesse ou par quelque lien que vous ne pourriez jamais rompre. Je suis trop heureuse que cela ne soit pas, mais je n'aurais

(1) Après avoir cru pouvoir fixer la date de son retour, Mary Clarke avait dû écrire à son ami (le 8 novembre) qu'elle ne pouvait ni maintenir cette date, ni même en choisir une autre avec certitude.

jamais eu le courage ni même la pensée, ou de vous écrire cette lettre ou de vous demander comme hier une explication dessus, si maman dès lors ne m'avait pas objecté l'imprudence de voyager avec vous, de rester dans les mêmes villes, de revenir en même temps, et ce qu'on ne manquerait pas de dire. Toutes les fois qu'il en a été question, elle a refait la même objection. Ce n'est pas du tout parce qu'elle n'a pas envie d'y aller : au contraire, cela lui plaît beaucoup ; mais elle dit (puisqu'il faut trancher le mot) « qu'il faut que je vous épouse avant de revenir » ou que je n'y aille pas. J'étais très malheureuse après notre conversation, il y a un mois, parce que je ne voulais pas lui dire mes craintes, et je ne savais comment interpréter ce que vous m'aviez dit ; mais je lui ai dit que cela ferait mourir Auguste de chagrin, parce qu'elle m'avait d'abord dit que cela devait être avant de partir. Cette raison la satisfait ; mais à présent, c'est avant de revenir qu'elle le veut, ou elle n'y veut pas aller (1). Je crois bien qu'avec des larmes, je lui ferais faire tout ce que je veux ; mais, mon cher ange, y a-t-il le sens commun à vous et à moi, de courir le risque de perdre ma réputation pour un scrupule de délicatesse ? Le dois-je à moi-même et à ma famille ? Vous n'avez pas d'idée en France du tort qu'un souffle sur moi ferait à ma famille en Angleterre, à ma nièce qui entre dans la vie, du chagrin que cela ferait à ma sœur. Elle aurait beau être sûre et tout le monde aurait beau être sûr qu'il n'y a pas un mot de vrai, et malheureusement ces médisances-là se savent toujours où on ne voudrait pas. J'étais prête à tout faire pour ne pas vous quitter. Cependant, j'étais prête aussi à me résigner à aller en Angleterre ; mais à présent que je sais votre raison, je la trouve absurde. Nous vivons l'un et l'autre. Ce que j'ai me sera plus que suffisant : donc, vous ne serez jamais qu'où vous en seriez, si je n'existais pas.

Vous dites que vous ne voulez pas jusqu'à ce que, etc. Mais si nous sommes séparés, vous serez triste, flasque, et loin d'avancer notre réunion, une séparation la retardera. Et puis, ne dirait-on pas, à vous entendre, que cette réunion vous empêchera de réussir, lorsque au contraire vous avez besoin de la tranquillité la plus grande pour cela. Et puis, quand même vous

1. Cette phrase confuse veut dire que M^{lle} Clarke exigeait, pour autoriser le voyage projeté, que Fauriel épousât sa fille avant le départ, ou, en tout cas, avant le retour.

ne réussiriez pas, croyez-vous que je vous aimerais un grain de moins ! Et supposons un moment que vous soyez sûr de ne pas faire ce que vous voulez et que vos scrupules de délicatesse restent toujours, qu'est-ce que nous ferions ? Exactement la même chose qu'à présent, nous tracassant l'esprit perpétuellement pour être ensemble, bisquant quand il y a un tiers, tremblant quand le beau temps viendrait au lieu de nous réjouir, parce qu'il peut nous séparer, et passant le reste de notre vie à nous attrister et à nous contraindre. Ou supposons que nous agissions si prudemment que personne ne jase sur nous, cet été, et que j'amène maman en Italie et que nous revenions. Nous avons encore l'hiver prochain à passer comme celui-ci, vous perpétuellement dérangé, le matin, pendant que vous travaillez, dérochant quelques heures pour moi, rentrant triste chez vous. Mon cher ange, je ne puis souffrir que vous soyez triste ! C'est cette idée de la vie que vous menez qui me donne le courage de sortir de ma place et de vous dire tout ceci. Il vous faudra au moins tout l'hiver pour ce que vous voulez faire, au moins. Le printemps venu, maman voudra pour sûr aller en Angleterre, et je n'y opposerai pas une objection, pour rien au monde, ce serait trop injuste. Nous en serons exactement au point où nous en sommes, avec une année de plus sur notre tête dont nous aurons passé une bonne moitié à nous chagriner. Il vous faudra la moitié de l'été pour publier, corriger des épreuves, et pendant tout ce temps-là, le même scrupule de délicatesse durera et je ne serai pas avec vous. Quand on est heureux, il n'y a rien de si aisé que d'attendre le succès un an ou deux. Qu'est-ce que c'est dans la vie ? Mais quand, pendant deux ans, on est perpétuellement triste et inquiet, cela en paraît dix, et l'effort pour les supporter coûte toute l'énergie qu'on dépenserait à conquérir. Notez que tout ce dernier cas suppose que tout est dans son plus beau et se passe comme nous le pouvons le plus le désirer. Et ces scrupules, que de choses je pourrais dire pour démontrer je ne dis pas seulement leur fausseté, mais leur cruauté ! A présent que l'effort est fait, je puis parler ; mais depuis deux mois, que de larmes j'ai versées, ne pouvant imaginer quel était ce lien dont vous parliez, imaginant les choses les plus étranges jusqu'à croire que vous étiez marié, mais si malheureusement que depuis des années vous étiez venu à bout d'en détourner vos pensées ; ou bien jusqu'à croire que vous ne

m'aimez pas assez pour renoncer à votre liberté! (Et même cette idée a de la peine à partir.) Et puis, dans une incertitude perpétuelle si j'irais en Angleterre ou en Italie. Mon cher ange, croyez-moi, vous vous exagérez les difficultés de la vie, et surtout vous êtes injuste envers nous deux de croire que nous avons besoin l'un ou l'autre de plus d'argent, de plus de réputation. Mon Dieu, ces breloques des hommes sont si peu de chose quand on est heureux comme nous le sommes! Car nous avons le nécessaire. Il y a presque de l'indélicatesse à vous de penser si mal de moi que d'en vouloir plus pour moi, car c'est croire que je vous aime si peu. Et après toutes les preuves que je vous en ai données, je serais un monstre si je ne vous aimais pas, quand ce ne serait que de pouvoir écrire une lettre comme celle-là! D'ailleurs, la nécessité ou la résolution de maman nous a forcés quasi de nous décider avant l'hiver prochain ou de nous séparer, est peut-être ce qui pouvait arriver de plus avantageux pour l'acquisition même de cette breloque de réputation; car ni vous, ni moi n'eussions jamais pu parler de notre destinée, si nous n'y étions forcés, et je suis convaincue que rien n'est plus contraire à la santé de votre esprit, conséquemment à cette acquisition, que la vie incertaine et tracassée que vous menez. Adieu, mon cher ange.

MARY.

Quel temps délicieux et comment se tourmenter quand le ciel est si beau et les oiseaux si contents? Quelle folie de nous séparer quand notre grand regret est de ne pas nous être rencontrés plus tôt; relisez ma lettre au moins deux ou trois fois (1).

Mary Clarke à Claude Fauriel.

Il m'est impossible de rester toute la journée dans l'incertitude si je vous verrai ou non. Venez ce soir, venez tous les soirs, ou au moins, si vous deviez en passer un sans venir, venez le matin me le dire. D'ici à deux ou trois jours, j'espère

(1) Cette lettre resta sans réponse. Sans doute, les objets en furent traités en conversation entre Fauriel et Mary Clarke. Leur croissante intimité donnait alors quelque inquiétude à M^{me} Clarke, qui aspirait la voir aboutir à un mariage : en écrivant à l'une de leurs amies de Londres, elle se plaint de la fréquence des visites de Fauriel, elle croit qu'il s'est déclaré, et ajoute que, sans doute, si la nouvelle est vraie, Mary l'annonce elle-même. Communication de M. O. von Mohl.)

vous voir en haut le matin au moins une fois, car je ne vous vois jamais. Je n'ai pas pu répondre à votre chère petite lettre encore. Soyez sûr que je ne fais aucun projet qui ne soit entièrement à cause de vous, mais comme je ne connais pas les vôtres, et que vous avez toujours été vague et mystérieux avec moi, il y a longtemps que je me défends toute espèce d'idées sur l'avenir, parce que tout cela vous appartient, et vous en ferez ce que vous voudrez. Qu'aucune parole ni même apparence d'action ne change votre foi en moi à cet égard ! Je vous supplie, venez ici tous les soirs ! D'ailleurs, vous m'avez promis solennellement il y a six mois de n'être jamais un jour entier sans me voir. Rappelez-vous-en. Adieu, mon ange.

Mary Clarke à Claude Fauriel.

Mon cher ange, j'y serai toute la journée. Après une heure, je mettrai la clef à la porte en haut et je monterai de temps en temps voir.

Puisque l'on vit si bon marché à Florence, du moins d'après tous les renseignemens que j'en ai, nous aurions de quoi y être presque riches si vous vouliez vivre avec moi. Il n'y aurait pas besoin que vous vous démeniez pour rien acquérir. De plus, est-ce que cela ne serait pas bien plus sensé que de nous user comme nous faisons ? Cette séparation me fait d'autant plus de mal, qu'à moins que vous ne veilliez changer d'avis, elle ne sera pas la dernière. Est-ce par amour pour moi que vous voulez nous faire perdre à tous deux nos meilleures années ? Je vous assure que, même comme économie, nous y gagnerions, je pourrais vous le prouver facilement ; et comme travail, vous y gagneriez énormément de temps. Regardez, nous allons jeter chacun de notre côté de l'argent et du temps sur les grandes routes, afin de nous voir un peu plus, et par un mauvais calcul nous nous verrons moins : nous aurions pu vivre ensemble à moins de frais, et certes vous auriez travaillé plus. Mon cher ange, si vous m'aimez, tâchez de voir cela au juste et de ne pas me rendre malheureuse pour mon bonheur.

Claude Fauriel à Mary Clarke.

... J'attends toujours votre opinion et votre impression sur le voyage d'Italie pour arrêter mon plan là-dessus.

Peut-être passerions-nous assez tristement l'hiver à Milan, où il me paraît que nous ne pourrions guère nous voir plus qu'à Paris ; mais la Toscane, l'Apennin et plus de liberté sont là, en perspective, et il me serait doux de voir et d'étudier avec vous un pays que j'aime, et de mettre dans votre tête, à la place des Gylpies, quelque chose de plus sérieux et d'aussi aimable ! Nous serions à moitié chemin de la Grèce ! Voyez, décidez ! je n'ai point encore répondu sur l'Italie, de peur de prendre des engagements qui vous déplairaient. J'attends ; mais je voudrais que vous eussiez pour le parti que vous prendrez, quel qu'il soit, un attrait indépendant de moi, une chose que vous feriez si je n'existais pas. Quant à ce qui dépend de moi, que puis-je vous dire ? Ne savez-vous pas que tout ce que je suis ou puis être est à vous ?...

Mary Clarke à Claude Fauriel.

Vevey, le 24 décembre 1823.

Mon ange,

Il fait un temps superbe, à la fin ; mais je ne veux pas aller courir sans vous écrire, parce que j'ai peur qu'à cause de l'air tranquille avec lequel je parle d'aller en Italie dans ma dernière lettre, vous ne croyiez que cela m'est indifférent et que vous ne jetiez le manche après la cognée si à la police on vous fait des difficultés. J'ai pris l'air tranquille parce que sur et par-dessus tout je voudrais que nous fassions ce qui vous est à *vous, vous, vous* plus utile et plus agréable ; mais si cela vous l'est, je rejette l'air tranquille, qui me gêne, d'ailleurs, pour vous prier de ne pas vous décourager pour des petites bêtises qu'on fait à la police, qui est une chienne et qui ne vaut pas la peine qu'on se décourage pour elle de ce qu'on a envie de faire. J'espère bien qu'elle ouvrira ma lettre, celle-ci, parce que les écouteurs n'entendent jamais rien de bon, et qu'elle vous l'enverra cependant parce qu'elle se piquera peut-être d'honneur et voudra me prouver qu'elle est un peu moins malhonnête que je ne le crois. Mais je crois qu'elle m'a escroqué votre première lettre ; car j'ai écrit au maître de poste à Lausanne, et j'ai reçu en retour une lettre d'Auguste qui y était ; et si la vôtre y était, elle me serait venue. Mais je viens d'écrire à celui de Berne et j'écrirai à tous les maîtres de poste de la Suisse plutôt que de manquer une ligne de vous...

Claude Fauriel à Mary Clarke.

Lundi 29 septembre.

... Quoi qu'il en soit de ce voyage désiré, projeté, espéré et sur lequel je compte, croyez qu'il ne peut me convenir, me plaire et m'être bon à quelque chose, qu'autant qu'il sera de même pour vous. J'ai le désir de travailler sérieusement à Milan, l'espoir de pouvoir le faire, et celui d'y trouver avec vous et pour vous plus d'agrément que je n'en puis prévoir ici. Il y a à Milan bien plus de distraction de société qu'il ne vous en faut à vous et à moi : il y a des personnes excellentes à voir et à connaître que nous pourrions voir et connaître ensemble, des moyens de vous occuper des arts que vous aimez ; il y a... mon Dieu ! je voudrais qu'il y eût tout ce qui peut vous intéresser, vous plaire et mériter votre contentement...

Mary Clarke à Claude Fauriel.

[De Genève, sans date].

Cher ami,

Vous ne me dites pas ce que je voulais surtout savoir : est-il utile pour ce que vous voulez faire que vous passiez par le midi de la France ? Je suis d'autant plus impatiente de le savoir, que si oui, nous irons vous attendre plus au midi que Lyon. Ne vous embarrassez pas de la route pour nous : je trouverais de là facilement ; mais écrivez-moi cela tout de suite : la route du Simplon est très facile aussi. Je ne crois pas que vous puissiez faire autrement que de passer par le Piémont pour aller à Milan, si nous allons au midi de la France ; mais vous qui avez des cartes et des livres, qui vous empêche d'y regarder ? Je n'ai ni l'un, ni l'autre. Ne vous mettez pas à imaginer ce qui nous est le plus agréable ou commode : ils le sont également, et quant à la commodité, nous ne sommes pas du tout faciles à tourmenter pour cela. Notez bien que je ne vous demande pas ce qui est le plus agréable à vous non plus, je vous demande si cela vous sera utile. Mais pour l'amour de Dieu, dites-le-moi clairement et sans cérémonie...

Claude Fauriel à Mary Clarke.

Jeudi 9 octobre 1823.

Chère amie, il est fâcheux de ne pas s'entendre tout de suite quand on est obligé de s'expliquer de si loin. Je me suis bien mal fait comprendre, ou vous m'avez bien mal compris dans ma dernière lettre; je ne sais pas à qui la faute; mais à quoi servirait de le savoir?

Je ne comprends pas comment, d'après ce que je vous ai dit au moins vingt fois à ce sujet, vous avez pu vous mettre dans la tête qu'il pouvait m'être *utile* de passer par le midi de la France pour aller en Italie: et encore moins puis-je comprendre comment vous vous êtes figuré que je ne vous aurais pas ouvert la bouche de cette *utilité-là*, si je l'avais eue en vue. Ce que j'ai à faire et à voir dans le midi de la France exige un voyage exprès, impossible en ce moment pour dix raisons et auquel je n'ai pas songé depuis longtemps, longtemps; ce que je pourrais voir et faire en passant par ce pays pour aller en Lombardie est trop peu de chose pour que j'y attache la moindre importance: ainsi donc je vous dis, puisque j'ai besoin de vous le dire, qu'il m'est parfaitement *inutile*, en ce moment, de passer par le midi de la France.

Cela étant ainsi, je n'avais plus à me décider que sur des raisons d'*agrément* ou de *commodité*; et comme, à cet égard, tout m'est parfaitement indifférent, c'était votre agrément ou votre commodité que je consultais, que je désirais connaître pour m'y conformer; c'est là ce que j'avais cru faire, sur quoi j'attendais votre réponse, et c'est à quoi vous me répondez par des questions sur mon *utilité*, avec l'impatience que vous donne le froid et le mauvais temps de Genève!

III. VOYAGE D'ITALIE. — MALENTENDUS

Mary Clarke à Claude Fauriel.

[Milan (?), dimanche.

Puisque j'ai commencé à vous écrire la vérité, je vous la dirai tout entière; je n'ai pas eu un instant de repos depuis jeudi, parce que vous avez demandé à Mariette, avec des airs si

tendres, comment elle se portait. Vous ne m'avez pas demandé comment je me portais une seule fois depuis quinze jours, je l'ai marqué par écrit. J'ai passé presque cette nuit à vous écrire. Je tiens ma résolution de ne pas vous envoyer des lettres où j'en dis trop. Pourtant, comme j'ai en ce moment un intervalle de raison, j'en profite pour vous le dire plus tranquillement; je crois quelquefois que je perdrai la tête, si vous continuez comme vous faites. Croiriez-vous que plusieurs fois l'idée d'aller vous poignarder s'est présentée à moi? Mais avec une envie effroyable! Je n'en peux mais. M^{me} A... m'a dit hier que vous étiez amoureux de toutes les femmes un peu bien. C'est le fait. Tenez, Dicky, il faut que vous changiez, ou que je cesse de vous voir, ou je ne sais pas ce qui arrivera. Ce n'est pas M^{me} Arconati (1) qui me tourmente, c'est cette créature de Mariette (2). Je veux que vous ne la regardiez jamais. Je veux que vous veniez ici demain à deux ou trois heures. Je veux pour une fois assouvir ma poitrine. Il me semble que j'ai une bête féroce qui me dévore. Ah! vous étiez bien heureux quand vous éprouviez la même chose. Vous veniez me voir quand il vous plaisait, sur le quai Malaquais, et je vous consolais doucement et tendrement. Mais vous êtes plutôt homme à me dire des duretés. Je veux que vous veniez demain à l'heure que j'ai dit.

Mary Clarke à Claude Fauriel.

Florence, le 23 mai 1824.

J'ai parlé italien tout le temps avec l'homme (3) qui m'a beaucoup plu. Il avait deux bonnes qualités : une belle physiologie et il ne savait pas le français. Nous sommes partis le lendemain et mon cœur a sauté de joie en entendant un brave vieux qui était dans notre voiture dire qu'il était de Florence et qu'il ne savait pas le français. Je l'aurais croqué pour ses *ha* 4

(1) La marquise Constance Arconati Visconti, née Trotti (1800-71), fut une des Italiennes les plus dévouées à la cause nationale. Retirée en Belgique, où ils possédaient une grande fortune terrienne, les Arconati furent la providence des émigrés italiens. Ils avaient de nombreuses relations dans le monde littéraire français, entre autres Fauriel, Cousin, Quinet, M^{me} Récamier, Sainte-Beuve, etc. (Communication de M. G. Gallavresi.)

(2) M^{me} Paolo Bassi, sœur de la marquise Arconati. Gallavresi. *loc. cit.*, p. 49, note 2.)

(3) Un jeune homme rencontré à Padoue, qui avait fait la cour à Mary.

(4) Allusion aux aspirations du parler florentin.

et sa façon de parler ressemblait au livre sur l'architecture qui m'a plu et qui vous ennuyait, vous. C'était si naïf! Loin de trouver ces *ha* désagréables, ils me plaisent, ils donnent à l'italien une certaine physionomie espagnole. J'ai fait la cour à mon compagnon et à son chien tous les deux jours que nous avons passés ensemble pour qu'il jasât, aussi l'a-t-il fait toute la journée. Mais j'avais surtout trouvé la pie au nid dans le cabriolet : un adorateur qui ne savait pas de français non plus, qui m'a fait une déclaration et les yeux doux et une lettre, que sais-je? Malheureusement il a été obligé de partir le surlendemain de notre arrivée ici, mais il espère venir à Rome pour me retrouver, ou ici quand je reviendrai. Je vous réponds que je n'ai pas fait la sévère et que je ferai accueil à tous les soupirans qui ne sauront pas le français, fussent-ils bancaux, bossus et borgnes, mais celui-ci est fort joli, a de l'esprit et (pour un Italien) de l'instruction : il aime beaucoup Manzoni. Je vous dis qu'il est fort gentil ; seulement, il a la tête plus remplie de *Donne* que les Espagnols de petites bêtes. Il m'a dit qu'il avait eu des liaisons d'amour avec dix-neuf, et il a vingt-deux ans ! et qu'il n'avait rien trouvé de capable de le fixer avant moi. Dix-neuf femmes, juste ciel !... Et un homme a l'impertinence de me dire cela en s'imaginant que je serais peut-être la vingtième ! Pourtant, il faut que vous sachiez qu'il était très respectueux, malgré de si belles confidences. Quelles drôles de gens que ces Italiens : je n'en reviens pas, dix-neuf femmes ! Oh ! Soliman ou Achmet ou Sélim, vos sérails ne sont rien auprès de cela ! Ne croyez pas non plus que ce fût par fatuité. Du tout, il n'avait pas de vanité, mais très simple et très bon enfant, et je vous réponds que ce qu'il m'a dit est vrai. Je lui ai fait beaucoup de morale et l'ai engagé dans un discours très bien tourné en italien de ne plus s'occuper de *Donne*, pas plus de moi que d'autres. J'espère que mon sermon et mes défenses auront eu le succès accoutumé des sermons, et que par conséquent je le retrouverai...

Claude Fauriel à Mary Clarke.

Venise, le 11 juin 1824, vendredi.

... Non, chère amie, non, je ne veux pas, je n'ai jamais voulu, et je voudrais moins que jamais que vous ne soyez heureuse qu'à ma façon : il a été un temps où il vous aurait suffi

d'être bien sûre d'être aimée pour être heureuse; et il me semble que ce temps n'est plus, ou que vous doutez de mon amour. Oh! chère amie, que je suis à plaindre si c'est moi qui, par des momens d'humeur et d'impatience que je me reproche amèrement sans songer s'ils ont été tout à fait et uniquement ma faute, vous ai réduite à penser comme vous pensez aujourd'hui! Oubliez-moi, je vous en conjure, si vous vous sentez malheureuse par moi, si vous me croyez capable de faire pour votre bonheur quelque chose que je ne fais pas, si le repos vaut mieux pour vous (et je pense qu'il vaut mieux) que les agitations de la crainte et de l'espérance. Vous avez devant vous une douce perspective, celle d'une existence paisible au milieu d'une famille qui occupe une grande place dans vos affections. Profitez des dispositions où vous mettent le contraste des souvenirs de cette famille chérie et des fatigues, des dégoûts d'un voyage qui ne répond point à votre attente, pour achever de surmonter ce que vous pouvez avoir encore pour moi d'un peu plus que de l'amitié. Votre bonheur m'est si cher que je serai satisfait d'y concourir à quelque prix que ce soit. Ne pensez pas au mien; j'ai passé l'époque de la vie où l'on y peut avoir de grandes prétentions et je sais que bien d'autres, qui en méritaient plus que moi, ont quitté ce monde sans en avoir eu. Je ferais, en ne devenant pour vous que l'objet d'une affection ordinaire, la plus grande perte que j'aie pu faire de ma vie; mais je ne veux point exagérer mon malheur; j'y trouverais quelques consolations dans l'étude et dans des occupations d'esprit dont le motif est, je crois, un peu supérieur à celui de la simple vanité; et après tout, quand je serais plus malheureux encore que je ne m'y attends, ce ne seront jamais que les restes de moi-même qui le seront. Sachez seulement encore une fois que je n'ai jamais mieux senti que je vous aimais et combien je vous aimais que depuis notre dernière séparation: mon cœur, mon souvenir, mon espoir n'ont été remplis que de vous: tout le reste a été accidentel, passager et secondaire...

.....

Ce que vous m'écrivez de Florence m'a un peu réjoui et consolé de la triste page de Bologne. Je ne sais quel désir secret il y a dans mon cœur, que cette ville vous plaise, et je ne sais quel espoir qu'elle me plaira aussi. Je suis charmé que les *ha ha* des Florentins vous paraissent agréables: je ne puis pas en dire

autant : car il faut que vous sachiez que j'ai aussi trouvé à Trieste d'aimables Florentines qui parlaient fort bien et avec beaucoup d'agrément, mais malgré les *ha ha*, dont elles tâchaient de se corriger. Du reste, aucune de ces Florentines n'avait eu dix-neuf adorateurs, ni peut-être un seul qu'elles méritaient cependant bien, car elles étaient aimables, jolies et avaient des talents. Quant à vos jeunes adorateurs, je vous les livre; faites-en ce qui vous plaira. Je leur saurai bon gré de tous les petits services qu'ils pourront vous rendre; et puisque je n'ai point d'anges à vous envoyer, il est bien juste que je consente à ce que vous tiriez parti de ce qui se présente à vous.

Claude Fauriel à Mary Clarke.

Venise, dimanche 13 juin 1824.

... A Trieste, j'avais quelque plaisir à contempler à travers l'étendue de la mer le côté de l'horizon où vous étiez; mais ici, je ne puis supporter la vue de ces gondoles et de cette lagune où nous nous sommes promenés tant de fois: je n'ai pas eu le courage de retourner à ce Lido où nous avons vu une fois la mer si terrible et si belle. Vous en souvient-il, chère douce amie? Ces images du passé, d'un temps qui n'a été qu'un éclair, et dont je sens mieux les douceurs depuis que je les ai perdues, ces images se présentent-elles quelquefois à vous? Ne sont-elles pour vous qu'une peine, sans aucun mélange de bonheur, sans aucune douce réminiscence? Me pardonnez-vous tout ce que vous me dites que vous avez souffert ici et à Milan? Hélas! je n'ai point la conscience d'en être coupable; mais n'importe, pardonnez-moi; des que vous souffrez, quelle qu'en soit la cause, il me semble que je suis coupable, et je suis malheureux comme si je l'étais.

Malgré ce que vous me dites ou me laissez entrevoir, croyez, je vous en conjure, chère amie, croyez que je rends plus de justice à votre caractère que vous ne semblez l'imaginer. C'est vous qui ne vous rendez pas justice dans certaines choses que vous me dites de vous-même. Et puis, s'il y a en vous quelque chose d'orageux et d'inquiet, n'est-ce pas à moi à le calmer? Que ne mérite pas un cœur tel que le vôtre! Ah! non, ce n'est pas le désir de vous rendre heureuse qui me manque: c'est bien plutôt la certitude de le pouvoir, de le mériter. Mais laissons cela:

vous vous fâcheriez et je persisterais dans mon opinion. Ne croyez pas non plus que je ne voie pas ce qu'il peut y avoir de fatigant, d'irritant et de pénible dans les nécessités qui vous environnent; je puis être aujourd'hui plus éclairé là-dessus que je ne l'étais, il y a quelque temps; et loin, bien loin de rien vous reprocher à cet égard, je vous respecte et vous estime davantage. Encore un peu de courage, chère amie: nous serons réunis un jour qui n'est pas, je l'espère, bien éloigné, et que je rapprocherai de tous mes efforts, un jour où je pourrai vous dire: Que voulez-vous que je fasse pour que vous soyez heureuse à votre façon? Ah! si du moins, jusque-là, la certitude d'être aimée uniquement, pleinement et comme je n'aimai jamais, pouvait être une consolation, une douceur pour vous, je souffrirais moins de votre absence, de vos peines; et l'idée ne me viendrait jamais de vous prier de m'oublier, de renoncer à moi, de me retirer le charme unique de ma vie. Je serais bien plus enclin à vous dire: Aimez-moi comme autrefois. Aujourd'hui, je ne puis que vous dire que je vous aime: je vous le dis donc, autant que cela peut se dire. Mais vous le verriez et vous en seriez sûre, si vous m'aviez vu depuis notre séparation. Vous en seriez plus sûre encore qu'à Lausanne.

Claude Fauriel à Mary Clarke.

Bruzoglio, 21 juin 1824.

... Les nouvelles que j'ai reçues de Paris augmentent encore mon peu d'empressement à y retourner tant que vous n'y serez pas, et mon incertitude sur le temps où il conviendra d'y retourner; et d'un autre côté, j'entrevois avec horreur l'idée de me séparer de vous pour un temps indéfini, lors même qu'il ne serait pas long. Je n'avais jamais tant souffert de votre absence que cette fois; je n'ai jamais tant désiré d'être près de vous. Ah! si j'y étais maintenant, je suis sûr que je vous ennuierais à force de vous dire que je vous aime, et que la fantaisie d'en douter ne pourrait plus vous venir! Écrivez-moi donc, chère amie; je suis impatient de vous savoir à Florence; et je désire ardemment que vous puissiez y faire un séjour un peu long. A Florence, ici, quelque part, il faut que je vous retrouve, fût-ce pour vous perdre encore. Je veux du moins que vous sachiez

une fois que je vous aime; je veux voir si vous pouvez m'aimer encore comme autrefois.

Mary Clarke à Claude Fauriel.

Naples, le 11 juillet 1824.

... J'ai lu à Rome les *Mémoires* d'Alfieri et je suis toute en colère contre vous de ce que vous ne l'aimez pas à la folie! Comment, un homme habitué au luxe et au faste, qui renonce à tout cela pour ne pas vivre dans un pays despotique, un homme élevé dans la paresse et l'ignorance, qui, à près de trente ans, se met à étudier et devient un grand écrivain, qui, ne sachant aucune grammaire, ayant une mauvaise mémoire, se met à étudier le grec, à près de cinquante, et l'apprend! C'est un héros! Ce sont des preuves d'énergie les plus rares que je connaisse, et de l'énergie employée à des choses louables. On a l'impertinence de louer un soldat qui saute un pas difficile ou quelque autre chose qui ne demande qu'un seul effort, et on n'élève pas des statues à un homme qui en fait journellement d'aussi grands et ne se laisse pas abattre par la fatigue et des efforts d'esprit encore. Apprendre à s'appliquer demande bien une autre volonté que de faire même une grande action; mais il a fait tous les deux, et quand même il aurait quelques défauts de caractère, quelques fantaisies bizarres et des préjugés, qu'est-ce que de petites taches comme cela? Ah! Dicky, je ne suis pas contente de vous. J'ai rencontré dans une auberge un Piémontais, son cousin, et que je désire beaucoup retrouver à Rome à cause de cette parenté...

Claude Fauriel à Mary Clarke.

Bruzoglio, 1824.

... Je ne puis avoir aucun regret à ne point vous avoir parlé de ces *Mémoires* d'Alfieri¹, par la lecture desquels vous avez,

¹ Il serait piquant de rapprocher ces deux jugemens extrêmes quelques-uns de ceux qu'on a portés sur Alfieri et sur l'histoire de sa vie. Un des plus récents historiens français de la littérature italienne, M. H. Hauvette, d'accord avec Mary Clarke, a vu dans ces *Mémoires*, en même temps qu'une des plus intéressantes autobiographies qui soient, un livre entre tous « capable de façonner le caractère de la jeunesse, en mettant fortement en relief tout ce que l'on peut obtenir de force de travail et d'énergie. » *Littérature italienne*, in-8°, Paris, Colin, 1906, p. 381.

ce me semble, été complètement mystifiée; et je ne puis changer d'avis sur cet homme. Je ne vois en lui qu'un gros orgueil, un petit esprit et une absence totale d'âme, de bienveillance et de sympathie. Enfin je ne puis trouver aucun mérite à devenir à cinquante ans un mauvais écolier en grec : cette dernière bribe de savoir n'a fait que le rendre plus pédant encore qu'il ne l'était, et mettre à découvert la sécheresse incroyable de son imagination. J'aime assez les sauvages, mais dans les bois, hardis chasseurs, guerriers intrépides, et d'une éloquence très souvent supérieure à celle de l'art et des livres; mais je ne les aime pas poudrés, galonnés et prenant du chocolat.

Mary Clarke à Claude Fauriel.

Rome, 12 août 1824.

... Oh! ces exécrables chansons grecques (1) ont mangé mon sang depuis le commencement jusqu'à la fin, et à présent vous voilà retenu à Milan trois mois, car un de vos mois veut dire trois. Je suis désolée de votre dégoût pour la France, car pour moi Paris seul est mon élément et bien, bien souvent, je soupire après. Je suis si excédée d'être sans amis, sans compagnonnage, n'entendant jamais que des bêtises, ne me nourrissant que de moi-même qui me déplaît, que j'irais en Enfer pour trouver avec qui causer. Il est très vrai que partout je trouve des bienveillans, mais que m'importent des gens qui m'ennuient? Leur gentillesse me plaît un quart d'heure, mais nous n'avons pas d'idées en commun. Je vous en voudrai toute ma vie de tout ce que j'ai souffert en Italie, parce que c'est entièrement votre faute et que je n'y ai jamais eu la plus petite contrariété sans vous en accuser à l'instant même, et sans vous écrire une lettre de sottises que j'ai déchirée le lendemain, pour ne pas vous faire de la peine. Mais si je vous aime moins, n'en accusez que vous.

(1. *Les Chants populaires de la Grèce moderne* (1824). — Ce fut pour travailler à ce recueil que Fauriel, au lieu d'accompagner son amie, s'attarda longuement à Trieste et dans le nord de l'Italie.

(A suivre.)

L'INCOHÉRENCE DANS LA MARINE

L'ADMINISTRATION CENTRALE. — L'ARTILLERIE. LES ARSENAUX.

La commission sénatoriale, chargée d'une enquête sur la catastrophe de l'*Véna* et sur les accidens dont la marine nationale a souffert dans ces dernières années, a fait, à l'unanimité, deux constatations : « 1^o Défaut de liaison entre le corps naviguant, l'artillerie, le génie maritime; 2^o absence d'un organisme supérieur harmonisant les divers services dont les rivalités paraissent être une des causes profondes de la situation de notre marine. »

L'incohérence règne dans la marine, et les preuves en sont si nombreuses que l'on courrait risque de s'égarer à leur recherche, si l'on ne délimitait nettement par avance un champ d'exploration. C'est pourquoi nous concentrerons nos critiques sur l'administration centrale, l'artillerie et les arsenaux. L'organisation déconvenue de la première expliquera, dans une certaine mesure, le flottement des deux autres. Remontant des effets aux causes, nous exposerons les moyens d'établir la cohésion indispensable à la marche ponctuelle des services vers un but fixe. L'heure paraît opportune. M. Alfred Picard vient fort heureusement interrompre la succession des ministres parlementaires. Espérons qu'il sera le réformateur nécessaire et désiré.

Jadis, le département de la marine administrait la flotte, les colonies, la marine marchande et des corps de troupes; mais il a jeté beaucoup de lest dans ces dernières années. Contraint par la nécessité, serré de près par des concurrents ambitieux et

tenaces, il n'a pas pu, pas su ou pas voulu résister. Plusieurs opérations chirurgicales l'ont amoindri considérablement. Le découpage a commencé par les colonies (1894), devenues un ministère à part. A la vérité, l'extension de notre domaine colonial justifiait cette mesure. Puis, avec moins d'à-propos, on a rattaché les troupes navales à la Guerre. Enfin, pour un motif resté impénétrable, la marine marchande a subi également une dissection complète; on en a déposé les lambeaux de chair au ministère du Commerce et laissé le squelette dans les bureaux de la rue Royale. Que reste-t-il à la marine? La flotte de guerre. C'est peu, et c'est beaucoup. L'administration de la flotte, avec, pour but suprême, son utilisation en vue du combat, réclame l'intime collaboration de nombreux services, un effort continu, des règles fixes, de la ténacité, de l'acharnement. Le ministère de la rue Royale possède-t-il ces règles et ces qualités? On ne saurait le soutenir. Le manque d'esprit de suite, parfois le défaut d'orientation, créent une situation générale que les officiers traduisent en disant : « La marine n'est pas commandée. »

L'extrême mobilité des fonctions ministérielles a contribué à entretenir le flottement et l'incertitude. Le ministre en effet, grâce à son autorité excessive, j'allais dire absolue, exerce une influence très réelle sur la marche de l'ensemble. Juge en dernier ressort, il a carte blanche, non seulement pour réformer tel ou tel point, mais pour modifier profondément l'organisme naval, à l'aide de simples décrets. Rien ne limite ses décisions, pas même, pour les choses du métier, l'opinion des techniciens. Il préside le Conseil supérieur, en restant libre de considérer ses décisions comme non avenues. Il peut imposer son opinion personnelle en faveur des cuirassés, des croiseurs ou de la poussière navale. N'est-il pas responsable? En France, le mot « responsabilité » jouit d'une respectueuse fascination, bien qu'il paraisse vide de sens, quand on l'applique au chef d'un département ministériel. Vit-on jamais un ministre frappé pour avoir pris une mesure inopportune? En pratique, la responsabilité du ministre est fictive : elle n'a d'autre sanction que sa chute.

Le choix du personnage à investir de ces hautes fonctions a donc une importance primordiale. Après la guerre, on l'a pris d'abord dans le cadre naval; mais bientôt le choix s'est porté de préférence sur l'élément civil, et l'amiral Besnard, dernier ministre technique (1898), semble avoir clos, pour un temps.

l'ère des marins. Est-ce un bien ou un mal? En général, les amiraux sont peu préparés à la vie politique. Au Parlement, ils manquent sinon de prestige, au moins d'influence. Et puis, ces hommes d'action deviennent rarement de bons administrateurs. Par tempérament, ils considèrent les difficultés d'un œil moins tranquille que le parlementaire rompu à la tactique de couloirs. Le militaire enfonce les obstacles, le politicien les tourne. De plus, un député, assure-t-on, n'appartenant à aucune coterie maritime, voit les choses sous un angle plus juste. Ici, une réserve s'impose : le parlementaire n'a pas de coterie maritime, mais, ce qui est pire, il a une clientèle politique.

Depuis un demi-siècle, le ministre, malgré la gravité de son rôle, était parfois fort peu préparé à ses fonctions, quand il venait s'asseoir devant la table de Colbert. Que fallait-il pour occuper, de but en blanc, le sommet de la hiérarchie navale? Appartenir au Parlement. Cette règle souffrait peu d'exceptions.

Le titre d'ancien rapporteur du budget de la marine ne gâtait rien, sans être indispensable. D'anciens officiers de l'armée de terre n'ont-ils pas rempli ce rôle de rapporteurs du budget de la marine où ils couraient risque de s'enlizer? C'est que la nuance politique importait seule. La compétence technique, personne ne s'en préoccupait.

Une fois membre de la combinaison nouvelle, l'heureux élu entreprenait son initiation. Car, le plus souvent, n'ayant aperçu la grande machine maritime que de fort loin, il n'avait sur elle que des idées vagues, insuffisantes pour mener à bien la tâche qu'il acceptait. Entré au ministère avec le désir très ferme de réaliser d'utiles réformes, pouvait-il faire tout le bien rêvé par avance? Non, certes, même en supprimant par la pensée l'inertie des bureaux. Avant de monter au Capitole, il sacrifiait au moins une fraction de son indépendance, résigné à rester le serviteur, sinon le prisonnier de son parti. Cette considération rétrécissait singulièrement son champ d'action. Comment refréner l'audace des syndicats des arsenaux? Comment sabrer pour améliorer? Comment poursuivre sans relâche le mieux, cet idéal si fugitif? Cependant, le ministre entreprenait une série d'améliorations. Et quand on lui criait : « Halte-là ! » il opérait en hâte un rapiégage insuffisant au lieu d'une remise à neuf nécessaire.

La discussion du budget est un gué difficile à franchir, surtout quand le ministre présente un programme naval. Par

avance, le Conseil supérieur détermine l'espèce et le nombre des unités à construire. A peine le ministre porte-t-il devant la Chambre cette opinion concrète, qu'un orateur reprend le travail du Conseil, pour discuter le bien fondé de ses décisions techniques et professer dans le vide un cours de stratégie navale. Nous voici en pleine incohérence, en tout cas, fort loin du contrôle financier.

A la fin de 1906, la marine passa par un moment d'angoisse. La construction des six cuirassés de 18000 tonnes était en jeu, et le vote de leur mise en chantier ne pouvait nous empêcher de voguer vers le quatrième rang comme puissance navale. Un parlementaire proposa de surseoir à la mise en cale de trois de ces unités « pour attendre le progrès. » Un autre menaça l'existence du groupe des six navires, en posant cette question : « Les flottes de haut bord sont-elles nécessaires ? » On taxait le cuirassé de réactionnaire, le croiseur et le torpilleur de républicains. Or, aucun de ces types de bâtimens ne représente une opinion politique : aucun d'eux ne spécifie une tactique rétrograde. A chacun son rôle. Les cuirassés forment le corps de bataille ; les croiseurs opèrent des *raids* contre l'ennemi ou contre son commerce maritime ; les torpilleurs attaquent la nuit par surprise.

M. Thomson, qui réussit à enlever le vote des six *Danton*, est tombé le 19 octobre dernier, victime de fautes accumulées depuis longtemps. Bridé par la politique, il sut éviter les heurts avec habileté ; il fit des améliorations de détail, sans réaliser les réformes profondes que réclamait la marine. M. Alfred Picard, président de section au Conseil d'État, lui succéda.

Comme don de joyeux avènement, chaque ministre métamorphose les bureaux de l'administration centrale ; il confectonne avec les services une savante *olla podrida*, enlevant d'un côté, ajoutant de l'autre, bouleversant à son gré tous les rouages. Voici sa structure actuelle, qui n'est certainement pas définitive :

Cabinet du ministre.

État-major général	} 3 sections. Mouvements de la flotte. Service hydrographique.

Flotte armée.	{	Personnel de la flotte.	{	Revues.
		Service administratif.		Subsistances, habillement, hôpitaux.
Flotte en construction.	{	1 ^o Direction centrale des constructions navales.	{	Approvisionnement, transports, affrètemens.
		2 ^o Direction centrale de l'artillerie.		Magasin central de la marine.
		3 ^o Service central des travaux hydrauliques.		
Direction de la comptabilité générale.				
Navigation et pêches maritimes.				
Service du contrôle.				
Invalides de la marine.				

Sur les ailes du ministère siègent vingt-quatre conseils ou commissions d'importance diverse, au premier rang desquels se placent deux groupes consultatifs : le Conseil supérieur, qui fixe les élémens généraux des problèmes, et le Comité technique, qui discute les projets. Les ministres ne mettaient pas toujours leurs lumières à contribution, même pour des affaires de première importance. Ainsi, le Comité technique n'a pas été saisi de la question du remplacement des machines alternatives par des turbines sur les cuirassés de 18 000 tonnes. Une substitution aussi grave méritait pourtant une discussion approfondie. La section technique (chargée des plans des bâtimens), après étude de cette transformation, proposa le changement, et M. Thomson l'approuva.

Le « cabinet du ministre, » à première vue bien modeste en tête de la liste ci-dessus, composa parfois à lui seul un petit ministère. Il a parcouru une courbe très sinuëuse. Vers 1885, le ministre avait un cabinet civil et un cabinet militaire, qui repartissaient les affaires, selon leur nature, entre les bureaux. Plus tard, une lutte sourde s'établit entre le cabinet militaire et l'état-major général. Sans doute, pour aller plus vite, celui-là suppléait à l'action de celui-ci et attaquait directement les services, « par ordre du ministre. » C'était fausser l'institution. L'élément civil, toujours vigilant, rétablit la concorde en chassant le cabinet militaire, au nom du *Cedant arma togæ*. Enfin, comme certaines étoiles, le cabinet civil se dédoubla. Ce fut le décret du 3 mars 1905 qui créa ce dualisme ¹, en faisant du cabinet du ministre une chose très compliquée.

¹ 1. cabinet technique et administratif; 2. cabinet civil.

M. Alfred Picard, simplifiant cet ensemble, a concentré de nouveau les cabinets civil et technique en un seul, dirigé par un capitaine de vaisseau. Cette mesure semble indiquer que le ministre a l'intention de s'appuyer enfin sur l'utilisateur.

Paris veut tout examiner, tout contrôler, tout diriger. C'est la centralisation à outrance, avec les lenteurs obligées. L'ensemble de la correspondance officielle passe par le cabinet du ministre, véritable plaque tournante aiguillant l'avalanche quotidienne des plis sur les services compétents. Un rapport concerne-t-il la coque ou les machines ? On le fait passer à la direction centrale des constructions navales. Concerne-t-il les affûts, les projectiles, les appareils de visée ? On l'envoie à la direction de l'artillerie. Chacun de ces services devient ainsi juge et partie. Après examen, le directeur répond parfois que « la question est à l'étude ; » et, quand aucun crédit n'est en jeu, il signe « pour le ministre. »

Ces procédés, qui n'excèdent pas les prescriptions réglementaires, rappellent vaguement la navigation « à la part, » et on cherche instinctivement l'autorité chargée de centraliser les questions, et d'en activer les solutions. Car le passage à travers la filière des bureaux n'est point rapide. Une affaire intéresse-t-elle trois services ? A raison de quinze jours pour chacun d'eux, la solution ne rentre au lieu d'origine qu'au bout d'un mois et demi. Quelquefois même, elle n'y rentre point : qui n'a gardé le souvenir des appareils frigorifiques de l'*Véna* ? Il y a bien la « Conférence des services d'action, » récemment créée ; mais, combien de temps lui faudra-t-il pour vaincre l'apathie des bureaux ? Pourquoi ne pas résoudre sur place les affaires peu importantes ? Pourquoi nommer au commandement des arsenaux un officier général du grade le plus élevé, si l'on ne laisse rien ou presque rien à son initiative et à ses décisions ?

La solution dans les ports d'une foule de petits problèmes opérerait un triage entre les grosses questions et les affaires courantes ; elle opposerait une digue à cette marée de lettres dont les flots déferlent alternativement sur Paris et les cinq arsenaux. Pourquoi ne pas conférer à ces autorités provinciales la faculté de régler les choses qui n'engagent aucun principe et ne dépassent pas une somme déterminée, mais assez importante, au moins de 20 000 francs, comme on l'a proposé ? Cette simplification très désirable déchargerait Paris d'une partie de ses occupations parasitaires ; elle arrêterait quelques

dossiers au lieu même de leur naissance, diminuant ainsi leurs chances de fourvoiement dans le maquis administratif. Le bon sens commande cette division du travail; car les procédés en usage ne sont ni industriels, ni rationnels, ni rapides.

Depuis une vingtaine d'années, les ministres passent, mais l'état-major général reste, constituant les dossiers, classant les affaires, conservant les traditions et les méthodes de travail. Une saute de vent politique n'entraîne plus le bouleversement de l'organisme tout entier. Noyé dans l'ensemble des bureaux, ce service mérite pourtant une place en vedette. De ses trois sections, la première centralise les renseignements étrangers; la deuxième entretient les défenses fixes et mobiles; la troisième prépare les opérations navales et la mobilisation de la flotte.

Le chef d'état-major, qui a sous ses ordres ces trois sections, dirigeait en même temps autrefois le cabinet du ministre. Rien ne lui demeurait étranger; c'était la *cheville ouvrière* du ministère. Sous son autorité, les directions formaient un bloc cohérent. Une seule porte séparait son cabinet de celui du ministre: d'où collaboration étroite et incessante de ces deux hommes. Ce coopérateur de tous les instans, choisi le plus souvent dans le cadre des vice-amiraux, exerçait une influence considérable qu'il tenait des réglemens aussi bien que de ses services antérieurs, de son expérience technique, de sa connaissance profonde des besoins de la marine et de son grade élevé.

En 1899, on découvrit que le chef d'état-major était surchargé de besogne. Il traite, disait-on, des milliers de questions, et son rôle capital, la préparation à la guerre, disparaît sous la frondaison touffue de ses occupations journalières. Un contre-amiral en sous-ordre le débarrassait pourtant des broutilles du service. Néanmoins, un décret du 18 juillet 1899 enleva au chef d'état-major la direction du cabinet du ministre et annula pratiquement son autorité sur les chefs de service.

Un nouveau décret du 31 janvier 1902 le diminua encore en lui refusant toute voix au chapitre pour l'attribution des commandemens et pour les nominations à certains emplois spéciaux. Désormais, on lui notifia les décisions prises, au lieu de le consulter, on même, dans la plupart des cas, de sanctionner simplement ses propositions, propositions étayées sur une connaissance exacte des hommes et des choses, de la valeur technique des officiers et de leur aptitude à remplir tel ou tel emploi. Ces

officiers, le chef d'état-major les avait coudoyés pendant sa carrière et il gardait le contact avec eux. Aujourd'hui, nous avons changé tout cela. Écoutez M. de Lanessan, qui a vu les choses de près : « Lorsqu'un député ou un sénateur demande à un ministre une nomination ou un avancement inéquitable, il ne manque jamais d'insister sur le *républicanisme* de son favori. » Or, il ne s'agit point de cela.

Au départ du dernier vice-amiral, le ministre conserva le contre-amiral en sous-ordre comme *faisant fonctions* de chef d'état-major. Diminué en surface et en autorité, il ne joua qu'un rôle secondaire; mais il fut moins encombrant et cessa d'occuper toutes les avenues, prêt à défendre pied à pied les intérêts maritimes dont il avait conservé si longtemps la garde.

Comme le ministre ne saurait agir seul et régler lui-même toutes les affaires de quelque importance, il fallut remplacer par un autre conseiller le chef d'état-major amoindri. D'où ce mouvement de bascule vers le chef de cabinet. Le ministre trouva-t-il ainsi un appui équivalent? Remplaça-t-il avantageusement le marin avisé, connaissant les détails assez à fond pour découvrir les répercussions inattendues que peut entraîner une mesure d'apparence inoffensive? C'est improbable; car une expérience de quelques années a ramené pas à pas à une conception plus rationnelle. Un décret du 16 novembre 1907 a rétabli en faveur du chef d'état-major certaines prérogatives supprimées en 1902, par exemple la faculté de choisir les officiers à envoyer en mission et de formuler des observations avant la nomination des titulaires aux postes importants. Ce nouveau décret institue en outre une « conférence des services d'action » où les directeurs échangent des vues pour coordonner les travaux et hâter la solution des questions relevant de plusieurs services. Le visa préalable des bureaux intéressés réalisait jusqu'ici, d'une façon plus sommaire, cette action commune.

Le rapport au Président de la République, qui précède ce décret, renferme de prudentes déclarations, par crainte, semble-t-il, d'effaroucher le monde politique. En voici quelques échantillons :

« Jusqu'en 1899, les ordres ou instructions que donnait le chef d'état-major étaient immédiatement exécutoires. Il ne saurait être question de reprendre une disposition d'ordre aussi général... Toutefois, en certaines circonstances où les décisions

multiples d'un intérêt militaire immédiat doivent intervenir dans un temps extrêmement restreint, il serait avantageux, en vue de gagner du temps, que le ministre pût déléguer une partie de ses pouvoirs au chef d'état-major. Cette délégation ne serait pas permanente; elle serait, quant à sa durée et à son étendue, subordonnée aux circonstances qui en démontreraient la nécessité et ne s'exercerait qu'après avoir été notifiée par le ministre aux autres chefs de service. »

Quel luxe de précautions! Cette délégation de pouvoirs sera non seulement limitée en durée, mais aussi en étendue. C'est, une fois de plus, la consécration de l'indépendance des directions, que la phrase suivante met en relief : « Les nouvelles dispositions fortifient les moyens d'action du chef d'état-major général, sans cependant augmenter ses attributions d'ordre administratif. »

En somme, ce décret marque un pas en avant, mais combien timide! On dirait vraiment que l'organisation de la flotte en vue du combat n'est qu'un hors-d'œuvre, un accessoire, une simple branche de l'administration. Or, la France n'a ni le monopole du bon sens, ni celui des justes attributions à répartir entre les services. Regardons autour de nous. Interrogeons sir John Fisher, premier lord naval de l'Amirauté anglaise, qui déploie tant d'énergie pour l'entraînement des escadres britanniques et leur concentration auprès des points où peut surgir le danger. Demandons-lui quel rang la préparation de la guerre navale occupe dans ses préoccupations. Posons la même question à l'amiral von Tirpitz, qui poursuit avec une ténacité indomptable l'exécution de programmes de plus en plus vastes. Inutile de faire une semblable demande à l'Italie car elle a reconnu la prépondérance absolue des questions de guerre et la nécessité d'élargir l'autorité du chef d'état-major : un décret royal, du 5 avril 1907, consacre en termes précis le nouveau rôle de ce haut fonctionnaire. Sous l'autorité du ministre, un *vize-amiral* exerce des fonctions multiples : préparation à la guerre navale; maintien à leur plus haut degré d'efficacité des forces navales, des places maritimes, des dépôts de charbon, de munitions, de vivres et des navires auxiliaires; étude des caractéristiques des unités à construire, des refontes à effectuer, des propositions relatives à la radiation des bâtiments vieilliss ou dépourvus de valeur militaire; contrôle des constructions neuves

et des réparations. Pendant les manœuvres navales, cet officier général est embarqué comme chef d'état-major du commandant en chef, ou bien il en exerce la direction supérieure, ou enfin il commande soit l'ensemble des bâtimens, soit un simple groupe d'entre eux. C'est une manière de juger par lui-même de l'efficacité des réglemens et de l'opportunité des modifications à y introduire. Les Italiens ont imprimé ainsi à l'ensemble des organes une activité et une précision inconnues jusqu'alors.

Sans calquer toutes les dispositions de ce décret, nous lui ferions utilement quelques emprunts en vue de diriger le bloc des services vers un but unique et bien défini : la guerre.

On parle beaucoup de l'artillerie navale, depuis le désastre de l'*Téna* et les éclatemens prématurés d'obus dans les tirs de l'escadre. On n'en parlera jamais trop. Le rôle de cet organisme a motivé des jugemens sévères : on a même prononcé le mot de « faillite de l'artillerie. » Tous les accessoires, dit-on, appareils de chargement, de visée, de pointage, tout cela est inférieur.

Arbitre plus que jamais des combats de mer, le canon réclame un service particulièrement strict, une connaissance exacte des voies que l'on suit à l'étranger, des études approfondies et de longue haleine. Or l'artillerie navale est le symbole de l'incohérence et de l'instabilité. Nous allons essayer de le démontrer.

Le matériel utilisé par les navires, comprend : des canons, des affûts et accessoires, des poudres et projectiles, des soutes à munitions pour emmagasiner les charges, des tourelles comme logemens protecteurs des pièces, de leurs affûts et des servans.

Trois corps différens concourent à la production de ce matériel et à sa mise en place :

Les ingénieurs des poudres et salpêtres (ministère de la Guerre) fabriquent les explosifs.

L'artillerie coloniale (ministère de la Guerre) usine les canons, les affûts et les installe à bord.

Le génie maritime (ministère de la Marine) aménage les soutes à munitions : il dessine et commande les tourelles, avec le concours de l'artillerie.

Bien que ces deux derniers services se pénètrent sur plusieurs points, la plate-forme de la tourelle sert de démarcation entre les artilleurs qui travaillent au-dessus et les ingénieurs qui sont au-dessous. L'artilleur étudie donc les organes placés dans la

chambre de tir. Pourquoi pas tous les dispositifs de manœuvre des canons, aussi bien les monte-charges que les appareils de pointage et de visée? S'il en était ainsi, peut-être n'aurait-on pas la surprise de constater l'installation d'un seul monte-charge pour deux pièces dans chacune des grosses tourelles du *Charlemagne* et du *Gaulois*. Cette disposition, tout à fait insuffisante, ne permet de desservir qu'un seul canon.

Artilleurs et ingénieurs s'entendent souvent, pas toujours, ainsi qu'en témoigne ce dialogue, arrangé sans doute, comme certains mots historiques, pour les besoins de la cause, mais qui résume bien la situation :

— Faites-nous des soutes moins chaudes, demandent les artilleurs.

— Donnez-nous des poudres plus stables, répondent les ingénieurs.

Plusieurs questions découvrent ces points de vue différens. Prenons pour exemple les tourelles. L'ingénieur, limité par le déplacement et assailli de demandes pour y faire entrer des éléments imprévus, sans cesse en lutte contre la surcharge, tente de réduire au minimum les dimensions des tourelles, afin d'en diminuer le poids. L'artilleur, au contraire, que n'hypnotise point le nombre des tonnes du déplacement, réclame, avec raison, des tourelles plus vastes. On ne saurait en effet s'inspirer du seul souci de loger les pièces. Ne faut-il pas manœuvrer les canons, les charger, les pointer, les tirer? Songeons donc aussi aux servans.

Jusqu'ici, le génie maritime a imposé ses vues sur ce point. On a tellement réduit les dimensions des tourelles du *Desaix* que le servant de hausse n'y manœuvre qu'avec difficulté. Le pointeur ne peut pourtant faire tout lui-même. L'exiguïté des tourelles des cuirassés *Patrie* et *République*, entrés à peine en service, n'est plus un secret.

La difficulté que le personnel éprouve à se mouvoir dans ces espaces trop resserrés occasionne des retards sérieux : les Anglais tirent deux fois plus vite que nous (1).

Donc, artilleurs et ingénieurs collaborent à la même œuvre d'une manière intermittente et, parfois, ils suivent des routes

1. On assure qu'à l'avenir ces accidens disparaîtront, le ministre ayant ouvert un concours entre les fabricans français de tourelles pour les unités en chantier. L'avenir montrera si cette assurance est fondée.

qui ne convergent pas au même point. Aucun organe ne concilie ces intérêts opposés.

Sans critiquer la compétence technique qui préside aux installations, on peut donc dire que celles-ci ne répondent pas toujours aux nécessités indiquées par les officiers combattans.

L'aménagement des soutes à munitions en fournit un autre exemple. Leur disposition laisse à désirer. Les tuyaux de vapeur des auxiliaires serpentent dans le voisinage immédiat des soutes, entretenant au fond des compartimens une chaleur insolite, malgré le feutrage peu conducteur dont on a soin d'habiller ces tuyaux. Il y a dix ans, les commandans se résignaient à combattre ces excès de température si nuisibles aux poudres B, par l'installation de *rideaux d'eau* à l'extérieur des soutes, moyen de fortune archaïque, incommode, illusoire.

Ce n'est pas tout. Par une ironie singulière, il entre beaucoup de bois dans le lambrissage de ces magasins, alors qu'on s'ingénie à proscrire ce corps combustible dans toutes les autres parties du navire. Du moins, en cas d'incendie, pourrait-on rapidement inonder ces dangereuses chambres explosibles? Il y aurait imprudence à l'affirmer. Le noyage des soutes, fondé sur le principe des vases communicans, s'opère à l'aide d'un collecteur d'eau de mer, d'où rayonnent sur chaque soute, ou groupe de soutes, des branchemens à faible section. Sur le cuirassé *Saint-Louis*, en théorie, si tout marche bien, il faut trente-deux minutes pour noyer la soute à obus de 305 millimètres arrière, ce qui laisse au bâtiment le temps de sauter au moins trente-deux fois. Et, si l'on veut submerger la soute de 47 millimètres (en communication avec la précédente), il faut aussi noyer celle de 305. La durée de l'opération, indifférente s'il s'agit d'un incendie extérieur à la soute, réduit à zéro son efficacité en cas d'inflammation spontanée à l'intérieur. Il conviendrait d'augmenter notablement la section des tuyaux noyeurs et de faire aboutir leur orifice, non pas à la partie inférieure de la soute (contrairement à tout bon sens), mais au plafond, de manière à asperger le contenu, par la simple ouverture d'un robinet.

Donc, ce service d'une importance capitale pour la sécurité du bâtiment, n'est pas assuré. On n'a rien fait depuis la mise en service des poudres B, malgré les accidens successifs enregistrés. Quel est le coupable? Le constructeur? L'artilleur? L'un

et l'autre? Le Conseil des travaux qui a examiné les plans? La Commission d'essais qui a laissé passer sans observations? Les commandans, qui n'ont pas signalé ce grave défaut avec assez de véhémence dans leurs devis de campagne?

Une décision récente vient enfin de régler la question des températures : les croiseurs *Edgar-Quinet*, *Waldeck-Rousseau* et les six cuirassés type *Danton*, recevront des machines frigorifiques qui maintiendront à 25° la température de leurs soutes. Il a fallu dix ans et l'explosion de *l'Iéna* pour en arriver là.

Examinons de près le fonctionnement de l'artillerie navale. Cet important service est assuré par l'artillerie coloniale, corps dépendant autrefois de la marine, mais versé à la guerre, en 1900. Depuis huit ans, nous vivons dans le provisoire, en empruntant à ce ministère le personnel nécessaire à la marche de l'ensemble. Ces officiers ne conservent leurs droits à l'avancement qu'à la condition stricte d'assurer la relève aux colonies. D'où, bouleversemens incessans dans les services. En 1907, les mutations des capitaines ont atteint 20 p. 100. Les listes de départ colonial du 1^{er} décembre 1907 et du 1^{er} mars 1908 réunies englobaient 2 officiers supérieurs et 10 capitaines, employés à Paris et dans les ports. En 1908, à la fonderie de Ruelle, 5 officiers sur 6 (parmi eux le directeur) sont partis pour les colonies. Comment ne pas attribuer à de si fréquentes mutations les accidens signalés un peu partout, dont les derniers en date sont ceux des pièces de 47 millimètres du *Victor-Hugo*, si graves, que le ministre a dû condamner toute l'artillerie légère de ce croiseur?

Avant 1900, la marine récompensait ces officiers ; mais leur carrière dépend aujourd'hui du ministère de la Guerre, et les services accomplis dans la marine ne constituent pas un titre au tableau d'avancement. Donc, aucun avantage à servir dans l'artillerie navale, et il y a fréquemment un certain nombre de postes sans titulaires, bien que 38 p. 100 des capitaines soient désignés d'office. Cet organisme impuissant, disloqué, pourtant premier facteur de notre établissement maritime, réclame impérieusement une complète réorganisation.

Bien entendu, ceci ne vise point les officiers, techniciens justement estimés et travailleurs infatigables. C'est leur instabilité qui est en cause, comme éminemment préjudiciable aux intérêts de la marine. Pour y pourvoir, M. Thomson a étudié la création d'un corps stable d'ingénieurs-artilleurs dont le départ-

tement disposerait à son gré. Ce projet, adopté une première fois par la Chambre, remanié et voté au Sénat, reviendra sans tarder à l'ordre du jour de la Chambre.

En attendant, la marine et l'artillerie coloniale s'ignorent réciproquement. La Commission de Gâvres est le seul organe de liaison entre le constructeur et l'utilisateur. Marins et artilleurs y discutent, non pas dans le vide, mais sur le vif, en présence de données expérimentales. Cette collaboration intime offre de précieux avantages, malgré la prédominance excessive de l'artillerie : sur 17 membres titulaires, la Commission compte 11 artilleurs et 1 ingénieur contre 5 marins. Et pourtant, les utilisateurs devraient avoir le dernier mot, dans ces questions de matériel. Si nous n'avons pas perdu de vue cette grande vérité, nous aurions des lunettes de visée depuis quinze ans (1), et, sans doute aussi, la flotte serait munie du genre de projectiles que réclament les officiers de vaisseau. En général, les marins préfèrent les obus en acier, à grande charge d'explosif, contrairement aux artilleurs, atteints, pour la plupart, de la manie de la perforation. De quoi s'agit-il, en somme? Non point tant de couler l'adversaire, que de le mettre hors de combat. Cela étant, ne vaut-il pas mieux démoraliser l'ennemi par le fracas d'explosions précipitées, l'envelopper d'une nappe de flammes à très haute température et de nuages de gaz délétères, asphyxier les servans dans les tourelles, et même les chauffeurs dans les fonds du navire? Car alors, au lieu d'air frais, les ventilateurs n'envoient plus en bas que des gaz irrespirables.

La question des poudres est un sujet inépuisable. D'abord, une cloison étanche se dresse entre le service fabricant et l'artillerie navale. Celle-ci fixe les conditions balistiques à remplir. Puis, les poudriers soumettent leurs manipulations aux règles surannées qui régissent la construction des bateaux sous-marins. Les réglemens interdisent à tout officier de marine de pénétrer dans un chantier où se perpète la construction d'un sous-marin. De même, paraît-il, un artilleur naval ne peut suivre les

(1) La question du tir optique, résolue en 1878 par le capitaine de frégate Bonin de Fraysseix, permit d'exécuter des tirs avec 60 pour 100 de coups au but, au lieu de 4 pour 100. Après six mois d'expériences, une commission conclut à l'adoption de la hausse optique. Mais, par suite d'une incurie inqualifiable et coutumière, la marine n'a rendu cet appareil réglementaire que beaucoup plus tard, à la suite des excellens résultats que les Japonais obtinrent contre les Russes, à l'aide d'un dispositif similaire.

diverses phases de la fabrication des poudres B... Tout s'opère dans un profond mystère, sans aucune intervention de la marine, qui surveille pourtant ses autres fournisseurs avec un soin scrupuleux. Onze ingénieurs et de nombreux agens techniques contrôlent les matières premières et suivent pas à pas la création des objets commandés à l'industrie. Rien de pareil pour les explosifs. Le producteur agit à sa guise et, quand il livre ses produits, un de ses propres ingénieurs le représente dans la commission de recette, avec voix *délibérative*. L'artillerie de terre, plus puissante que l'artillerie navale, a vainement tenté de contraindre ce fabricant à soumettre à une commission de membres du service consommateur le coton-poudre destiné à la fabrication de la poudre B... « On ne mord pas sur le granit. »

L'usine du Moulin-Blanc (près de Brest) fournit à la marine le coton-poudre nécessaire au chargement des torpilles. On soumet les recettes de cet explosif à des conditions encore plus originales. Autrefois, la commission comprenait : le directeur de l'établissement, un ingénieur des poudres et salpêtres et un lieutenant de vaisseau représentant le service preneur, qui, de la sorte, se trouvait en minorité. C'était une façon nouvelle de comprendre les recettes de matériel, c'est-à-dire les achats à un fournisseur.

Depuis la suppression de la direction des Défenses sous-marines dans les ports, on a éliminé tout simplement la voix de l'utilisateur, en substituant un artilleur au lieutenant de vaisseau.

A la vérité, le ministre, au vu du procès-verbal, peut faire procéder à une contre-épreuve par un service qu'il désigne. Mais, en cas de désaccord entre les deux départemens à la suite de la contre-épreuve, le comité consultatif des poudres et salpêtres, c'est-à-dire le fabricant, décide en dernier ressort.

Ainsi, l'artillerie navale *transmet* à la marine le coton-poudre, comme elle lui *transmet* la poudre B. Une fois les explosifs livrés, le service producteur s'en désintéresse, abandonnant aux artilleurs la surveillance et la responsabilité, aux marins le danger. Car l'utilisateur, ignorant à peu près tout des poudres sans fumée, sait qu'à bord des navires, il vit sur un volcan et que les altérations de ces poudres causent parfois des relèvemens de pression assez importants pour rendre le réglage du tir difficilement réalisable.

Malgré ces inconvéniens, contraint et forcé, il accepte la

poudre B les yeux fermés, sans avoir la possibilité, même en cas d'urgence, de procéder à sa visite. L'artillerie, nous venons de le dire, est chargée de cette opération. Donc, nécessité d'entrer dans un port pour toute vérification, et transports continuels de munitions entre les bâtimens et la Pyrotechnie. Ajoutons que ces visites ne donnent jamais une certitude absolue.

En résumé, l'insuffisance du matériel d'artillerie paralyse la doctrine du tir. Aussi, l'utilisateur, désireux de rattraper l'avance prise par les autres puissances, ne cesse-t-il de réclamer, par ses porte-paroles autorisés, des améliorations indispensables dont voici le résumé :

1° Nouvel aménagement des blockhaus, aujourd'hui si étroits, que l'officier de tir est obligé d'en sortir pour observer l'extérieur ;

2° Tourelles assez vastes, permettant aux servans de manœuvrer leurs pièces avec l'aisance nécessaire ;

3° Installation du pointage optique, découverte française adoptée par tous les étrangers ;

4° Approvisionnement plus rapide des pièces ;

5° Faculté de charger les canons dans une position quelconque, sans perdre plusieurs secondes pour les mettre au pointage négatif ;

6° Accroissement, à terre et à bord, de l'approvisionnement en munitions ;

7° Fixation définitive de la question des projectiles ;

8° Enfin, les marins demandent avec insistance des poudres plus stables, plus égales dans leurs effets, et la limitation stricte de leur existence.

La commission d'artillerie de l'escadre, qui résume les travaux et réunit les vœux de tous les commandans, ne cesse de réclamer et de protester ; mais on ne l'écoute que d'une oreille distraite et chacun couche sur ses positions.

Dans tout ceci, la marine a perdu la notion des rôles ; elle a interverti l'ordre des facteurs, malgré les enseignemens précieux que nous offre l'étranger. Les services producteurs étant les fournisseurs de la flotte, l'officier de marine, en qualité de client, a le droit et le devoir de leur commander un matériel répondant à certaines exigences, à des conditions dont lui, marin, reste seul juge, parce qu'il connaît le but multiple à remplir par un bâtiment de combat. Ne vous semble-t-il pas que nous côtoyons l'évidence ? On irait plus vite et l'on ferait de meilleur

leure besogne si l'État-major général fixait les idées en disant aux constructeurs et aux fabricans : Voilà ce qu'il nous faut!

En Angleterre, où l'on a beaucoup de sens pratique, la marine proclame ses desiderata, qu'il s'agisse de bâtimens ou de canons, et les fait exécuter. Non seulement l'Amirauté (six membres : deux parlementaires et quatre marins) achète elle-même ses canons et ses munitions, mais son inspection d'artillerie navale, de création récente, contrôle minutieusement ces achats. En réalité, l'Amirauté dirige la fabrication des armes et des munitions de la flotte.

Par quelle aberration la marine française est-elle sortie de cette voie? Pourquoi n'a-t-elle pas résisté aux empiétemens successifs des services producteurs? Ici, la responsabilité est effective, et quand une affaire tourne mal, n'est-ce pas l'utilisateur qui est justiciable des Conseils de guerre? Pourtant, en temps ordinaire, l'officier de vaisseau n'a d'avis à émettre et de conseil à donner, ni pour la construction, ni pour la fabrication. A Paris, dit-on, les conseils chargés d'examiner les plans comprennent des marins en majorité. Cela est vrai; mais le Conseil supérieur, le Comité technique, planent très haut; ils arrêtent les lignes principales et le détail infini leur échappe. Or, en artillerie surtout, rien n'est indifférent pour arriver à la précision; chaque détail a son importance. Une réforme d'ensemble est donc urgente; car rien ne changera, tant que les services désunis, conservant jalousement leurs monopoles, continueront à imposer leurs poudres, leurs projectiles, leurs canons et leurs tourelles. Actuellement, l'utilisateur ne peut tirer de l'artillerie tout ce qu'elle devrait rendre : le pointage manque de précision, le tir est trop lent, et la portée, souvent incertaine.

Si l'artillerie navale est le symbole de l'instabilité, on peut considérer l'arsenal comme étant celui de la confusion. Aussi réclame-t-on depuis longtemps une réorganisation devenue indispensable. Et si les ministres reculent tous devant une refonte générale, c'est que la limitation des crédits et la multiplicité des arsenaux ne leur permettent pas autre chose que l'adoption d'expédiens au jour le jour. Tout est prêt, néanmoins, pour une œuvre d'ensemble, les enquêtes ayant fourni les élémens désirables au sujet des approvisionnemens, de la modernisation de l'outillage, des procédés administratifs et des conditions du travail.

L'organisation des arsenaux remonte à 1844, époque où fleurissait la marine à voile. C'est ce règlement, vieux de soixante-quatre ans, que l'on ne cesse de rapiécer pour l'accommoder à de nouveaux besoins.

En 1844, le ministre de la Marine jouait déjà un double rôle militaire et industriel. Depuis lors, le côté *industrie* a pris une extension considérable; il exige l'exploitation de vastes usines et l'on considère le département de la marine, avec ses 27000 ouvriers, comme le « premier usinier de France. »

Mais, ici, comme en matière de chemins de fer, l'État est un déplorable industriel. Ne lui manque-t-il pas l'aiguillon de la concurrence? Aussi, loin de chercher à obtenir plus de célérité et des prix de plus en plus bas, végète-t-il dans une routine plus aisée à déplorer qu'à combattre. D'autres marines n'ont pas hésité à couper le mal dans sa racine. En 1906, le Congrès américain chargea une commission de réorganiser ses arsenaux. Comprenant l'importance du choix des personnes à interroger, il désigna trois ingénieurs civils, sur cinq membres. Ces ingénieurs ont apporté au sein du groupe des idées saines, neuves, radicales, pratiques, dont profiteront largement les établissements à rénover. L'Angleterre a opéré de même en 1905 : le Comité de sept personnes comprenait quatre membres civils. Le résultat fut, paraît-il, excellent, et nous n'en sommes point surpris. Aurons-nous le courage d'employer un procédé aussi révolutionnaire?

Chaque arsenal maritime, grand ou petit, possède le même nombre de hauts fonctionnaires. D'abord, un vice-amiral préfet maritime, à la fois chef militaire suprême et chef d'industrie comme directeur de l'arsenal, assisté de six directeurs formant sous sa présidence le Conseil d'administration du port : le contre-amiral major général, chargé de la flotte construite; le directeur des constructions navales, de la flotte en construction; le directeur d'artillerie; le directeur des travaux hydrauliques; le directeur du service de santé; le commissaire général.

De ces six directions, la plus importante est celle des constructions navales. Elle occupe le premier rang par le chiffre des crédits dont elle dispose, le nombre de ses ouvriers, l'étendue de ses ateliers et de ses bureaux. Par la force des choses, elle exerce en pratique une prédominance incontestable, sinon incontestée. Ses avis sont très écoutés et, généralement, elle a le der-

nier mot. Le directeur de cette section, beaucoup plus stable que le préfet, puise dans cette permanence une partie de sa force ; il appartient à ce corps du génie maritime qu'a illustré Dupuy de Lôme et qui comprend des officiers d'une très haute valeur.

L'artillerie et l'atelier central de la flotte viennent ensuite, et opèrent des travaux analogues. Ces trois directions emploient un outillage à peu près semblable, des ouvriers des mêmes professions, ajusteurs, chaudronniers, fondeurs, tôliers, riveurs... Pourtant, chacune d'elles a son personnel particulier et ses ateliers, de sorte que plusieurs installations font triple emploi. Et si l'on prend l'ensemble des services de l'arsenal, on arrive à des résultats surprenants. L'un des arsenaux a quatre magasins de bois (constructions navales, artillerie, travaux hydrauliques et atelier de la flotte). Un autre a douze dépôts de charbon. Certaines directions ont pléthore d'ouvriers et manque de travail, tandis qu'à côté, il y a pléthore de travail et pénurie d'ouvriers. Au lieu de constituer une vaste usine, l'arsenal est donc un conglomérat d'arsenaux minuscules, ayant leurs besoins, leur matériel, leur personnel. L'autonomie, dont jouissent les directions, accentue encore le particularisme. Est-il excessif de dire que l'arsenal est le type de l'exploitation irrationnelle ?

D'autre part, ces usines dans l'usine ont un outillage insuffisant, parce que le Parlement vote généralement des lois incomplètes. Le programme ne porte point, en face des unités à construire, les modifications correspondantes que réclame l'outillage. Par suite, c'est le poids du progrès qui pèse sur notre établissement naval. Les bassins de radoub sont trop courts ; les ateliers sont trop éloignés les uns des autres ; les machines-outils, de modèles antédiluviens ; nos moyens de ravitaillement tout à fait inférieurs ; nos dépôts de munitions, trop dispersés. Le Parlement a voté pour la première fois en 1901, parallèlement au programme de la flotte, les crédits nécessaires à ces transformations indispensables dans les ports et les points d'appui. En 1906, le ministre a demandé 1 million pour améliorer l'outillage. En 1907 et 1908, la somme affectée à cet objet n'a pas dépassé 200 000 francs. Ce n'est malheureusement qu'une goutte d'eau dans la mer, et cet outillage laisse fort à désirer. Brest et Toulon n'ont pas assez de bassins de radoub. Bizerte en a deux et manque d'ouvriers.

Après ce rapide examen de l'outillage et de l'utilisation des

arsenaux, notre esquisse serait incomplète si nous n'ajoutions quelques mots au sujet des ouvriers dont l'indiscipline et les prétentions dépassent fréquemment toute limite tolérable.

Il y a beaucoup à dire à ce propos. D'abord, ce personnel inamovible est trop nombreux. Sans doute on le réduit par voie d'extinction. Mais, ici encore, une demi-mesure admet trop d'apprentis à combler les vides et la condensation ne s'opère point avec la rapidité désirable.

En second lieu, les ouvriers ont une influence marquée sur le rendement, mauvais au double point de vue de la production et du prix de revient. Il est vrai que si l'on met en cause le manque de zèle du personnel et la trop grande autorité qu'ont usurpée les syndicats, on ne doit pas omettre non plus l'organisation défectueuse des conditions du travail, l'outillage insuffisant et démodé, la mollesse d'un pouvoir central désireux de ménager trop d'intérêts, enfin, des tarifs douaniers qui nous placent dans une situation inférieure en élevant le prix des matières premières. Aussi, construisons-nous plus lentement et à un prix plus élevé que les étrangers. On calcule que, pour la même somme, nous construisons deux cuirassés alors que l'Angleterre en construit trois.

La journée de huit heures occasionne des pertes considérables. A l'époque où commença l'application de ce règlement, chacun des contre-torpilleurs *Sabre* et *Francisque* ont absorbé 70 000 journées. Un peu plus tard, le *Coutelas* et le *Fleuret*, du même type, en ont demandé 82 000 et 87 000. Ajoutons que l'exécution est moins consciencieuse, et que les malfaçons, autrefois très rares, deviennent fréquentes.

M. Cuvinot cite comme exemple de mauvais rendement la production de l'atelier des torpilles de Toulon :

			Prix de la main-d'œuvre.
En 1902, on y a fabriqué	127	torpilles.	784 francs.
En 1903,	—	107	—
En 1904,	—	98	—
En 1905,	—	69	— 1 942 francs.

Le nombre des torpilles livrées descend régulièrement, tandis que le prix de la main-d'œuvre monte d'une façon inquiétante.

Cependant, on traite ce personnel avec une grande bienveillance. Récemment, le ministre appelait les ouvriers à siéger

dans les commissions de classement chargées de désigner les candidats dignes de passer au choix. Désormais, comme corollaire, l'autorité supérieure prononcera les peines de la rétrogradation et du licenciement, après avis d'un Conseil de discipline où les ouvriers auront des représentans. Ceux-ci trouveront-ils jamais une rétrogradation méritée? Et un licenciement? Ce règlement démocratique, assez mal accueilli par les intéressés, contribuera-t-il à l'amélioration du rendement des arsenaux? Nous en doutons fort.

Avant d'établir cette règle nouvelle, le ministre avait consulté les syndicats. Vaine mesure de prudence qui n'empêcha pas les protestations : il n'y eut, paraît-il, qu'un seul tour de scrutin pour l'élection des délégués, et la dépêche ministérielle avait omis de prévoir des réunions préparatoires. Voilà, en effet, deux cas pendables.

Le pouvoir central doit ramener les ouvriers au sentiment plus exact de leurs devoirs. Il faudrait d'abord augmenter le nombre des ingénieurs, qui, absorbés par des besognes multiples, alignent des chiffres, confectionnent des états, rédigent des rapports, mais ne paraissent point dans les ateliers. Or, partout où l'officier fait défaut, le relâchement se produit. « Écrasés de travail, a déclaré M. Ripart, ingénieur en chef, devant la Commission de la Chambre, les ingénieurs des ports ne peuvent assurer le service; les études traînent; les ouvriers attendent des ordres que les ingénieurs surmenés ne peuvent leur donner en temps utile, la main-d'œuvre continue à être gaspillée, l'outillage à ne pas être tenu à la hauteur du progrès... » Ces observations, parfaitement justes, sont corroborées par les chiffres. On compte, à Cherbourg, 18 ingénieurs de tout grade; à Brest, 20; à Lorient, 14; à Rochefort, 12; à Toulon, 25. Nombres manifestement insuffisans pour assurer le service dans des conditions acceptables.

Enfin, la surveillance n'a pas l'activité nécessaire dans l'enceinte des arsenaux. Jadis, de nombreux gendarmes exerçaient un rigoureux contrôle aux issues. Les postes fournis par l'infanterie de marine échelonnaient des sentinelles sur toute l'étendue du port. Un incendie éclatait-il? L'alarme aussitôt donnée empêchait le fléau de s'étendre. Mais la marine, ne disposant plus de ces troupes, a réduit le nombre des sentinelles et celui des rondes. Peu à peu, la surveillance s'est

relâchée; le mal est devenu si grand que le ministre a fini par s'émouvoir. Un décret de janvier 1908 enlève la police de l'arsenal au commissaire rapporteur près les tribunaux maritimes des ports pour la confier au major général. C'est très bien; mais pourquoi n'augmente-t-on pas le nombre des agens d'exécution? Pourquoi ne rétablit-on pas le surveillant général qu'a supprimé une des dernières lois de finances? Par un aveuglement injustifiable, on restreignait la police au moment où l'on augmentait les dépenses. En 1887, avec un budget de 488 millions, l'assurance contre le vol et l'incendie dépassait 1 pour 100. Vingt ans plus tard (1907), le budget atteint 320 millions, mais l'assurance descend à 0,47 pour 100.

Le personnel surveillant, 2000 hommes en 1887, tombe à 1300 en 1907. Ces économies fort mal placées rendent plus fréquens les vols et les incendies par malveillance.

Parlerons-nous de la défense des arsenaux? Que d'anomalies inexplicables! Le règlement du 17 novembre 1904 confère au préfet maritime la défense, non seulement de l'arsenal, mais aussi de toute la côte de son arrondissement (1). Cette règle, très simple au premier abord, place ce haut fonctionnaire dans une situation fautive et périlleuse. En temps de paix, le préfet maritime, bien que commandant en chef, ne fait partie que du comité de défense de la place forte dont il est gouverneur. Sur tout autre point du littoral de son arrondissement maritime, ce comité se réunit sous la présidence du *général adjoint au préfet maritime*. Rien n'oblige ce général à consulter le préfet, son chef, et, s'il le fait, ce n'est que par déférence.

La guerre est-elle déclarée? Le préfet prend aussitôt le commandement de la défense du littoral de son arrondissement, et il emploie des ouvrages sur l'utilité desquels on ne l'a pas consulté. Nous ne nous chargeons point d'expliquer ces contradictions.

Quant au nombreux personnel des batteries du front de mer, l'organisation actuelle n'autorise point à croire qu'il rejoindra son poste au moment voulu. Car, dès le début des hostilités, on songera surtout à la frontière de l'Est, et la marine sera invitée, au moins tacitement, à « se débrouiller » sur la côte.

Le personnel indispensable, artillerie pour l'armement des forts, infanterie pour certains détachemens de surveillance, ne

(1) Ce littoral est considérable. Ainsi, le 3^e arrondissement (avec Toulon pour chef-lieu) s'étend de la frontière italienne à la frontière d'Espagne.

se trouvera réuni aux points prescrits qu'à la double condition d'être permanent et de dépendre de la marine.

Comment, dira-t-on, la marine accepte-t-elle une situation qui présente de si redoutables responsabilités? Ce n'est pas faute d'avoir élevé des protestations très vives. Une fois de plus ici, après tous les préfets maritimes, nous réclamons une refonte complète de la défense des côtes. Nous demandons avec instance, pour la marine seule, la charge de combattre *l'ennemi flottant*; qu'on lui donne en permanence le personnel nécessaire à une mobilisation réelle, et que l'on cesse de faire cadrer sur le papier des chiffres qui ne répondent pas à la réalité.

En résumé, un malaise général trouble les services et se répercute sur le matériel. On a faussé les mécanismes. Les organes secondaires exercent la prépondérance, après avoir refoulé dans l'ombre les organes de premier plan. Nous n'avons pas la flotte de notre politique d'expansion, et, constatation plus grave, notre flotte ne correspond point aux sacrifices consentis. Du deuxième rang qu'elle occupait, elle tombe au quatrième, en voie, si nous ne prenons d'énergiques mesures, de descendre au cinquième, après le Japon.

D'où provient ce défaut d'organisation, cette incohérence? En grande partie de l'infiltration de la politique dans la marine. Partout, dans les couloirs du ministère, dans les arsenaux et sur les cuirassés, on trouve la trace de cette politique ignorante des obstacles, des barrières, des impossibilités, des hiérarchies, des services rendus, et qui entraîne après elle la ruine du principe d'autorité, engendre la mollesse des pouvoirs publics, la désagrégation lente, mais sûre.

Peut-on remettre les choses en état? Oui certes, et, selon nous, à trois conditions.

La première, d'une exécution très simple, dépend du ministre, et de lui seul. Le ministre pourrait enrayer le mouvement, si, restant assez longtemps au pouvoir, il consentait à faire plus de marine que de politique. Autrefois, on ne pouvait guère croire qu'en arrivant rue Royale, le parlementaire choisi allait dépouiller le vieil homme et résister aux sollicitations de ses amis: qu'il resterait sourd aux imprécations du « petit commerce » des ports; qu'il fermerait complètement l'oreille aux réclamations d'une municipalité aux abois déplorant la trop

longue absence de l'escadre. Il ne fallait pas le lui demander, car la réélection le guettait, et la crainte de l'électeur n'était pas toujours le commencement de la sagesse. M. Alfred Picard, organisateur de vaste envergure, esprit généralisateur, sans attaches politiques, pourra, si on lui laisse les mains libres, opérer les réformes attendues, sans arrière-pensée, sans autre mobile que le bien public. Certes, il lui faudra du temps pour donner sa mesure. Ce n'est pas du jour au lendemain qu'il rétablira l'ordre et la discipline là où règnent l'anarchie et la confusion. Mais, déjà l'attitude du ministre inquiète le personnel des ports. C'est un signe des temps nouveaux.

Deuxième condition indispensable : Liaison des directions, soudure effective des services. Il faut restaurer l'autorité disparue. Ici, point d'innovation ; nous réclamons le simple retour à un passé qui a fait ses preuves. Cet organe coordinateur a existé et doit être rétabli. Le chef d'état-major général peut seul remplir ce rôle, parce qu'il a la compétence nécessaire et que la préparation des opérations navales prime tout le reste. Replaçons le chef d'état-major au gouvernail. Sans marchander, étendons les pouvoirs de cet officier général, sous l'autorité du ministre, bien entendu. L'homme qui prépare la guerre doit avoir la préséance sur ceux qui lui fournissent les outils. Qu'il redevienne le pivot du ministère ; qu'il joue selon les circonstances un rôle modérateur, impulsif, conciliateur, et qu'il groupe tous les efforts en un faisceau compact.

Enfin, troisième condition : Il faut liquider tout le passé. M. Étienne Lamy, rapporteur du budget de la marine, écrivait dès 1879 : « Ce n'est pas de réformes de détail qu'il s'agit ; la marine exige des mesures d'ensemble. »

Prenons ces mesures et, pour les rendre efficaces, abritons-les sous l'autorité de la loi, comme l'ont réclamé l'année dernière MM. Poirrier et Chaumet, rapporteurs du budget de la marine dans les deux Chambres. Cette loi organique fixerait tout ce que l'on peut déterminer d'avance, tout ce qui, en dépit des changements politiques, ne doit recevoir que des modifications espacées. Elle ferait disparaître l'incohérence par la suppression partielle du provisoire maritime et la réduction au minimum du régime instable des décrets, si commode pour les ministres, mais parfois si malencontreux pour l'organisme.

Il ne semble pas que la commission de réorganisation admi-

nistrative actuellement en fonction ait les pouvoirs nécessaires pour opérer une refonte assez complète. Voici un aperçu de quelques points à fixer :

Nombre et types des unités de la flotte.

Durée du service des bâtimens (selon leur type), de façon à assurer le remplacement automatique des unités vieillies.

Obligation de prévoir pour tout accroissement de la flotte une augmentation correspondante du personnel et de proportionner l'importance du personnel aux besoins de la mobilisation.

Réorganisation des arsenaux, en déterminant le nombre des ouvriers par arsenal et en spécifiant que tout ouvrier promu changera de port.

Mise au point de l'outillage des arsenaux, en inscrivant d'urgence les moyens rapides de ravitaillement des escadres en charbon, vivres et munitions.

Réorganisation des dépôts des équipages et des magasins d'approvisionnement de matériel. Il faut que les uns et les autres, au lieu de rester à peu près vides, servent réellement de volant pour le personnel et pour le matériel.

Nombre, position et classement *ne varietur*, des points d'appui de la flotte dans les mers et océans.

Importance des dépôts de charbon croissant comme la puissance de la flotte, au moins pour Bizerte et les cinq arsenaux.

Attribution de la défense des côtes à la marine seule. (Refonte complète de l'organisation actuelle.)

Décentralisation administrative et séparation très nette entre l'administration proprement dite et la partie technique.

Obligation pour le ministre de choisir un vice-amiral comme chef d'état-major général, et extension des pouvoirs de celui-ci dans le sens de l'autorité incontestée sur les directeurs.

Les inconvéniens du système frappent les plus indifférens. Le mal est grand. Il est temps d'agir. Mettons-nous à l'œuvre sans perdre un instant. Car, « le jour vient inévitablement où les vérités bafouées s'affirment par des coups de tonnerre. »

Commandant DAVIS.

L'EXIL ET LA MORT

DU

GÉNÉRAL MOREAU

III⁽¹⁾

LE RETOUR EN EUROPE

I

Pressé d'accomplir la mission dont il était chargé, Daschkoff, vers la mi-mars, se rendit à Philadelphie. Moreau résidait depuis plus de six ans, dans le voisinage de cette ville, sur la propriété achetée par lui, dès son arrivée aux États-Unis, et qu'il avait considérablement agrandie. L'envoyé russe eut vite fait de comprendre que ses pressentimens ne l'avaient pas trompé. Sans doute, la résolution de Moreau n'était pas définitive. Il ne voulait, en ce moment, se déplacer que lorsqu'il aurait acquis la certitude que sa femme et sa fille n'étaient plus sur le territoire français. Mais Daschkoff n'en interpréta pas moins ses paroles à l'égal d'une promesse ferme. L'entretien se poursuivit comme si l'exécution de cette promesse n'eût été subordonnée qu'à des considérations accidentelles et provisoires que l'événement allait rendre sans objet. Moreau suivit Daschkoff sur ce terrain. Après que le diplomate russe lui eut répété,

(1) Voyez la *Revue* du 15 octobre et du 15 novembre.

conformément à ses instructions, que les alliés ne faisaient pas une guerre de conquête, qu'ils voulaient uniquement délivrer l'Europe du joug qui pesait sur elle et que la France conserverait ses frontières naturelles, lui-même reparla de son projet de former un corps d'armée à l'aide des prisonniers détenus en Russie. Il consentit à rédiger un mémoire explicatif de ce plan à la réalisation duquel il se proposait de faire concourir son ancien compagnon d'armes, le maréchal Bernadotte, devenu prince royal de Suède.

Les deux interlocuteurs s'entretenirent ensuite des moyens qui s'offraient à Moreau de quitter l'Amérique. Il n'y avait pas en ce moment de bâtimens neutres allant directement au Nord de l'Europe, et le général désirait éviter, autant que possible, de passer par l'Angleterre. Cet inconvénient lui serait épargné, si le Tsar consentait à l'envoyer chercher par un navire de ses flottes, et il n'aurait pas alors à craindre d'être pris par les corsaires français qui couraient sus au pavillon britannique.

Pour finir, Daschkoff lui demanda s'il n'avait pas de conditions à poser en ce qui touchait son entrée au service de la Russie.

— Des conditions! s'écria Moreau. Ma confiance dans Sa Majesté est trop grande pour que je me permette jamais d'en faire!

Rentré à Washington, Daschkoff écrivait, le 8 avril 1813, à Romanzoff : « J'ai trouvé ses dispositions telles que je pouvais les désirer. Il n'hésiterait pas à quitter ce pays, s'il n'attendait des nouvelles de son épouse. » A la dépêche d'où sont tirés ces détails était joint « le mémoire précieux » qu'à sa demande avait rédigé Moreau.

Convaincu que la campagne prochaine, quel que fût le point où l'armée russe cesserait de poursuivre Napoléon, ne pourrait commencer avant le mois de juillet, Moreau estimait qu'il serait imprudent de laisser aux Français un seul corps de troupes en Prusse. Si l'on n'avait pu les forcer à passer le Rhin, on devait au moins les repousser au delà de l'Elbe, pour que la totalité de l'armée prussienne pût prendre part aux prochaines opérations. Le grand avantage de forcer les débris de l'armée française à passer le Rhin serait d'avoir les ressources en hommes et en vivres dans la Hesse, le Hanovre et les pays adjoints. Quoiqu'on dût supposer que l'excessive fatigue des armées russes avait

dù ralentir leur mouvement, il faisait remarquer que ce serait une grande faute que de laisser aux Français le temps de se rallier et de recevoir des renforts. Il fallait éviter tout siège qui occasionnerait des retards, des pertes et un grand emploi de troupes. Des corps d'observation à peu près égaux aux garnisons devaient suffire; aussitôt l'ouverture de la Baltique, une flottille devant Dantzig et des troupes de blocus feraient tomber cette place.

Si l'Autriche abandonnait Bonaparte, la situation de celui-ci allait être très mauvaise. Elle ne serait pas meilleure, si l'Autriche, sans se détacher de lui, se bornait à une neutralité armée en se tenant prête à s'emparer de ce qui lui conviendrait, surtout en Italie. On devait bien croire d'ailleurs que cette puissance ne tenterait pas un grand effort en faveur de l'homme qui lui avait fait tant de mal. D'autre part, les hommes que Bonaparte levait maintenant en France, n'étaient pas des soldats; ils ne combattraient passablement que si l'armée était composée au moins pour moitié de vieux soldats. Or, Bonaparte n'en avait plus qu'en Espagne. Abandonnerait-il ce pays? C'est ce qu'il aurait de mieux à faire. Mais les hommes dans sa situation prennent ordinairement des demi-mesures, et c'est probablement ce qu'il ferait en retirant d'Espagne cinquante ou soixante mille hommes pour servir de noyau à sa nouvelle levée de conscrits. Avec cette armée nécessairement médiocre, il tenterait en Allemagne, non pas d'anéantir les armées russes, mais de faire une espèce de campagne pour servir d'abord à aguerrir ses nouveaux soldats et pour profiter des fautes de ses adversaires.

En ces circonstances, Moreau pensait que la diversion la plus terrible, « celle qui pouvait le plus sûrement anéantir la puissance de Bonaparte, rendre la paix et le repos à la France et à l'Europe, » devait être faite avec les Français prisonniers en Russie. Il conseillait d'employer le colonel Rapatel au recrutement de trente ou quarante mille hommes, tant officiers que soldats, choisis parmi les prisonniers. Dans sa pensée, un tel recrutement ne serait pas difficile. « Ils doivent abhorrer celui qui les a si mal conduits dans l'entreprise la plus folle et la plus ridicule qui ait jamais été faite et mépriser le lâche qui les abandonna au moment où ses talents pouvaient leur être le plus nécessaires. » Il serait important de n'admettre à cette organisation de prisonniers français que des officiers bien sûrs et d'en écarter

absolument tous les courtisans, les gardes et ceux qui auraient obtenu des faveurs particulières. Ce corps d'armée devrait être cantonné à portée de la Baltique, sous la garde et la surveillance d'officiers russes sachant assez bien le français pour s'assurer des intelligences parmi ces volontaires et découvrir ceux qui ne se seraient enrôlés que pour se soustraire à la prison ou avec le dessein encore plus dangereux de trahir leurs camarades. Mais on ne devait écarter ces suspects qu'au moment de l'exécution, afin de les empêcher d'en entraîner d'autres dans leur trahison. A ceux qui se seraient enrôlés de bonne foi, résolus à rester fidèles au parti qu'ils auraient embrassé, on ne laisserait ignorer ni le nom du général sous les ordres duquel ils devraient agir, ni qu'ils étaient uniquement destinés à opérer en France contre Bonaparte seul, et que la paix serait le fruit de leurs travaux.

De même, il serait essentiel que les premières proclamations des alliés, quand ils entreraient en France, assurassent le peuple de la paix générale sur des bases honorables « aussitôt la mort du tyran. » Si l'Espagne était entièrement évacuée, l'armée de Wellington devrait être transportée en Allemagne, et les transports qui l'y auraient conduite serviraient à porter en France les troupes françaises destinées à y agir. Si, au contraire, l'armée anglaise restait en Espagne pour combattre les troupes françaises, il faudrait réunir une quantité de transports russes, suédois et anglais, suffisante pour amener sans délai le corps d'armée, formé à l'aide des prisonniers, sur les côtes de Flandre, à proximité de Paris.

Quant au gouvernement futur, il n'y avait pas lieu d'en parler tant que l'Empire ne serait pas renversé; il fallait laisser à chaque parti l'espoir de voir réaliser ses désirs. Si l'on annonçait le retour de l'ancienne famille régnante, les acquéreurs des biens nationaux, quelques hommes du parti républicain et ceux des émigrés qui avaient abandonné leur ancien souverain pour servir Bonaparte, s'effraieraient, et si l'on annonçait le rétablissement de la République, Bonaparte en profiterait pour prédire le règne de Robespierre et des Jacobins. « On doit donc, disait Moreau en finissant, se borner à proclamer la haine du Tyran, la paix, la modération et l'indulgence la plus complète pour toutes les opinions, quel que soit le gouvernement qu'on établisse. La France entière, qui abhorre l'état actuel des choses, n'a

probablement pas d'opinion formée contre la probité de celui qui entreprendra cette expédition. « Aucun motif d'ambition particulière ne le dirige. Rendre la paix à l'Europe et le bonheur à la France, est le but de ses projets; jouir à l'abri d'un gouvernement libéral du fruit de ses travaux est son seul désir. »

Tel était le rapport que le général Moreau avait confié à Daschkoff pour le faire parvenir à l'empereur de Russie. A peine est-il besoin de faire remarquer que l'idée de faire marcher contre Napoléon ses anciens soldats prisonniers n'est pas digne d'un capitaine tel que Moreau (1). Son erreur ne se peut expliquer que si l'on songe qu'en son exil, il a été hors d'état de mesurer la puissance du prestige que, même vaincu, Napoléon exerce sur ses soldats, et que n'ont affaibli ni les épreuves qu'ils ont subies en Espagne, ni les souffrances encore plus affreuses de la campagne de Russie. Napoléon est toujours pour eux le chef si longtemps invincible qui les a conduits de victoire en victoire; ils ne l'aiment pas moins pour les sacrifices qu'il leur a imposés que pour les entreprises glorieuses auxquelles il les a associés; et à deux ans de là, il suffira de son regard, de son geste, de sa voix pour que les légions envoyées pour le combattre se rallient à sa cause avec enthousiasme.

Au moment où Moreau traçait le plan qu'on vient de lire, la transformation dont les suites, quelques excuses qu'on y oppose, pèseront à jamais sur sa mémoire, s'était opérée en lui, et s'il hésitait encore, si, pour justifier ses hésitations, il invoquait et exagérait les difficultés qui entravaient son départ, c'est, nous le rappelons, qu'il était dominé par la crainte de livrer sa femme et sa fille aux vengeances de Bonaparte.

De là le mystère dont on le voit envelopper ses projets. Lorsque Daschkoff était venu conférer avec lui, ils avaient reconnu la nécessité d'une discrétion rigoureuse et d'un silence absolu. Précédemment, au cours de ses pérégrinations en Amé-

1. Telle n'est pas l'opinion de Thiers. Il croit que ce projet « n'était pas dépourvu de chances de succès. » de même qu'il attribue à ces prisonniers des idées de vengeance contre Napoléon. C'est méconnaître l'état d'âme de l'armée française. Il avait pu y avoir des plaintes parmi ces milliers de malheureux tombés au pouvoir des Russes; mais elles ne signifiaient pas qu'ils fussent disposés à marcher contre leur Empereur, même sous un chef tel que Moreau que, d'ailleurs, beaucoup d'entre eux ne connaissaient pas. Au premier contact avec leurs camarades, ils se fussent réunis à eux. Quiberon et 1815 constituent à cet égard des preuves formelles. Du reste, comme on le verra plus loin, il ne fut pas donné suite au projet de Moreau

rique, il avait rencontré le général Willot, qui s'était enfui d'Europe après de tristes aventures (1) assez semblables à celles de Piehegru et qui résidait maintenant à Baltimore. Ils avaient examiné ensemble les moyens de faire échec à leur ennemi commun et, en prévision d'événemens qui leur permettraient de franchir les mers pour aller le combattre, ils s'étaient engagés vis-à-vis l'un de l'autre à ne prendre aucun parti sans se prévenir. Mais Moreau, même après son entrevue avec Daschkoff, ne jugea pas que le moment fût venu de prévenir Willot.

En revanche, il considérait comme nécessaire de connaître les sentimens et les intentions de Bernadotte. Il cherchait un moyen de correspondre sûrement avec lui, lorsque à l'improviste, ce moyen se présenta. Un négociant de Philadelphie, David Parish, allait partir pour se rendre en Europe. En rapports d'affaires avec le proscrit, il lui offrit de se charger de ses commissions. L'occasion était sûre, et Moreau n'eut garde de n'en pas profiter. Il écrivit à sa femme pour l'engager plus instamment à quitter la France, à ses frères, à Rapatel et enfin à Bernadotte. Cette lettre au prince royal de Suède, il y attachait un prix particulier. Il demanda à David Parish d'aller la porter lui-même à Stockholm, de la remettre en mains propres et de complimenter en même temps le destinataire sur la résolution des États de Suède qui lui assurait à brève échéance la couronne suédoise. Déjà, au moment où parlait Rapatel, il lui avait confié le même message. Mais il ignorait encore si celui-ci s'en était acquitté.

Dans l'écrit que David Parish emportait pour Bernadotte, les dispositions de Moreau apparaissent avec encore plus de force et de netteté que dans la lettre transmise par Daschkoff à sa cour et même que dans le mémoire qui l'accompagne, dont il n'est en réalité qu'une répétition (2). En terminant, Moreau priait Bernadotte de lui répondre au plus vite et, s'il jugeait sa présence nécessaire en Suède, de lui envoyer un navire pour le transporter à Gothenbourg. Mais il ne lui parlait pas des offres

1. Je les ai racontées dans mon *Histoire de l'Émigration*, t. II, p. 386 et suivantes et t. III, p. 175 et suivantes.

2. Cette circonstance et le défaut d'espace me décident à ne pas donner ici cette lettre de Moreau à Bernadotte qui, du reste, est connue au moins en partie. Je reproduirai le texte intégral dans le volume où sera complétée la présente étude.

qu'il avait reçues de l'empereur de Russie par l'entremise de Daschkoff.

Le bâtiment, qui portait Parish, effectua une traversée heureuse et rapide et le déposa à Hambourg, qu'occupait alors le corps d'armée de Davoust. Mais, le voyageur se vit arrêter par des consignes rigoureuses résultant de l'état de guerre; on ne lui permit pas de passer en Suède, ce qui le décida à repartir immédiatement pour l'Amérique. Dès son retour, il avertissait Moreau « que le despotisme du maréchal Davoust l'avait empêché d'aller à Stockholm. » Moreau serait donc resté dans l'ignorance des intentions de Bernadotte, s'il n'avait eu connaissance à l'improviste d'une lettre de M^{me} de Staël à ses correspondans d'Amérique. Étant alors en Suède, elle les chargeait de lui dire que le prince royal désirait le voir et le demandait à tous les échos. Sa réponse à cette invitation, à la date du 6 mai, prouve que l'avis qui venait de lui être donné précipita ses résolutions.

Après avoir reproduit sa première lettre, il faisait part à Bernadotte des propositions de la Russie et, présumant que sa femme n'était plus en France, il annonçait son départ pour la mi-juin. « Je suis prêt, ajoutait-il, à pénétrer en France à la tête des troupes françaises; mais je ne vous dissimule pas ma répugnance d'y marcher à la tête des troupes étrangères. Quel gouvernement devrait-on établir si on détruit celui qui existe? J'ignore quelles sont les opinions dominantes, dans un pays royalisé depuis dix ans; quant à moi, je suis parfaitement libre et sans préjugés; et si la nation désire les Bourbons, avec lesquels je n'ai jamais eu l'ombre de rapport, malgré la fameuse conspiration, je les verrais reprendre le gouvernement avec plaisir, sous des conditions qui assurassent la liberté personnelle des Français, garantie par quelques corps intermédiaires assez puissans pour arrêter l'ambition et l'avidité des courtisans; je crois même que c'est le seul moyen d'en finir.

« J'apprends qu'ils ont envoyé un agent à Saint-Petersbourg, peut-être avec l'espoir d'y enrôler quelques Français. Je ne désirerais nullement combattre sous cette bannière, qui jusqu'à présent n'a pas été heureuse en révolutions: et puis, je ne voudrais jamais me charger d'être l'instrument d'aucune vengeance particulière. »

Il apparaît clairement dans cette lettre que, lorsque Moreau

s'y déclarait résolu à partir et y fixait même la date de son départ, il n'avait pas encore reçu de nouvelles de sa femme. Il en était réduit à espérer qu'elle avait quitté la France; mais, ainsi qu'il le disait à Bernadotte, il ne pouvait que le supposer. En fait, il ne fut fixé que quelques jours plus tard, par l'avis qu'elle lui donnait de l'obligation qu'on lui imposait d'aller s'embarquer à La Rochelle pour retourner en Amérique. Rien dans cet avis ne trahissait son dessein de passer en Angleterre. Son mari ne suspecta pas sa sincérité. Convaincu qu'elle s'était mise en route pour revenir auprès de lui, et qu'en conséquence, elle ne courait plus aucun péril, il se rassura en ce qui la concernait.

Quant à la colère dont il fut saisi au récit des traitemens dont elle avait été l'objet de la part de la police impériale, quelque légitime et fondée qu'elle fût, elle ne pouvait plus peser sur sa détermination. Ses déclarations à Bernadotte prouvent que son parti était pris. Il serait donc inexact de prétendre que la plainte de sa femme a été la goutte d'eau qui fait déborder le vase. Le vase avait déjà débordé. Tout au plus, cette plainte en accrut-elle le trop-plein.

La même lettre permet de rectifier ce que dit Hyde de Neuville dans ses *Mémoires*, en ce qui touche les dispositions du proscrit envers les Bourbons. Il y raconte qu'après le départ de M^{me} Moreau qui était l'amie de M^{me} Hyde de Neuville, ayant redoublé d'assiduité auprès du général, il fut mis au courant de ses projets et que, dans leur entretien, celui-ci s'engagea à aider au rétablissement de la monarchie. Il l'affirme non seulement dans ses *Mémoires*, mais aussi dans une lettre encore inédite qu'il écrivit à Louis XVIII en apprenant la mort de Moreau.

« Il n'a écouté que sa probité, mandait-il au Roi, et, sans changer d'opinion, il n'a point balancé à se réunir au parti qui seul pouvait assurer à la France une vraie liberté.

« — J'ai servi la République, me disait-il; je lui ai toujours été fidèle. Mais, puisqu'elle est détruite et ne convient point à mon pays, je servirai avec le même dévouement le prince dont je connais les vertus et les intentions. Dites-lui que vous connaissez un bon républicain qui le servira mieux que beaucoup de royalistes. »

Dans une autre lettre, adressée le même jour à Bernadotte, et dans laquelle il l'adjure « de se couvrir de gloire » en renonçant à la couronne de Suède en faveur du fils de Gus-

tave IV, Hyde de Neuville attribue à Moreau un langage analogue. Moreau n'existait plus et ne pouvait le démentir. Mais il est démenti par celui qu'on vient de le voir tenir au prince royal de Suède et qui démontre que, s'il est sans parti pris contre les Bourbons, « il ne veut pas marcher sous leur bannière. » Il est donc certain que les propos que lui prête Hyde de Neuville n'ont pas été tels qu'on nous les présente. Il suffit au reste, pour le mieux prouver, de citer ce que deux mois après, à la veille de son départ, Moreau écrivait à sa femme :

« M. Neuville, qui veut aussi s'en mêler, voulait me faire prendre des engagements avec les Bourbons. Je lui ai répondu que je croyais qu'on finirait par là, mais que je ne pouvais pas m'engager sous leur bannière, ne voulant pas faire la guerre civile pour eux si la France n'en voulait pas et qu'au surplus, je n'engagerais jamais à les rappeler que sous des conditions telles que les biens nationaux, une certaine dose de liberté nécessaire au bonheur des hommes, l'oubli *complet* de ce qui s'était passé dans la Révolution, et la sanction de tous les emplois occupés. »

Voilà qui est net et qui démontre que Hyde de Neuville, pour se donner aux yeux du Roi le mérite d'avoir converti Moreau, a dénaturé ses paroles. Ainsi tombe la légende d'après laquelle il aurait quitté l'Amérique, après entente avec les Bourbons et pour aller les servir.

II

A Washington, Daschkoff, tenu au courant des intentions de Moreau, multipliait les démarches à l'effet d'activer son départ. A cette époque, les hostilités entre l'Angleterre et les États-Unis battaient leur plein. La flotte britannique commandée par l'amiral Warren, ayant sous ses ordres le vice-amiral Cockburn, bloquait le port de New-York. Aucun navire n'en pouvait sortir qu'en se dérochant à la surveillance des Anglais ou qu'autant qu'ils consentaient à le laisser passer. Daschkoff espéra d'abord que Moreau pourrait partir par le *Neptune* qui allait conduire en Russie les délégués que les États-Unis envoyaient au Tsar pour répondre à ses offres de médiation entre eux et l'Angleterre et négocier, s'il y avait lieu. Mais, outre que Moreau ne pouvait

avoir achevé en temps utile ses préparatifs, il n'eût guère été facile de cacher sa présence à bord du *Neptune* sur lequel naviguaient des personnages officiels de qui il était connu. Pour ce double motif, la combinaison à laquelle avait songé Daschkoff fut abandonnée, et il se dérida à solliciter de Cockburn un sauf-conduit pour un bâtiment de commerce qu'il se réservait de lui désigner ultérieurement.

Sans lui parler de Moreau, il alléguait la nécessité d'envoyer à sa cour un attaché du Consulat général de New-York nommé Paul de Svinine, chargé de dépêches importantes et de communications secrètes. Cockburn s'empressa de délivrer le sauf-conduit. Muni de cette pièce protectrice, Daschkoff n'eut aucune peine à trouver un armateur disposé à prêter un bâtiment dont la cargaison se trouverait ainsi garantie des risques de guerre. En écrivant à Romanzoff qu'il avait assuré de la sorte le départ du général Moreau et de Svinine, il lui demandait de faire accorder à l'armateur une égale protection pour le retour du bâtiment en Amérique, d'exempter sa cargaison des droits de douane et enfin de le recommander à la libéralité de l'Empereur.

Le 20 juin, grâce à l'activité de Daschkoff, le navire *Hannibal*, commandé par Curtis Blackman du port de New-York, n'attendait plus que ses passagers pour mettre à la voile. A cette date, le général Willot recevait à Baltimore une lettre de Moreau, annonçant qu'il allait dans le Nord de l'Europe, pour tenter la grande entreprise « contre le gouvernement de Bonaparte. » Il lui promettait de l'instruire de tout et l'engageait à se rendre en Angleterre où leurs communications seraient plus faciles et plus promptes que s'il restait en Amérique. Le ministre de Russie à Washington lui en faciliterait les moyens. « Je pense, ajoutait-il, qu'il ne faut pas divulguer, dans les premiers momens, ce que nous nous proposons de faire. Mais il sera convenable que vous en fassiez part aux représentans des puissances qui m'ont appelé et aux ministres d'Angleterre qui désireraient en avoir connaissance (1). »

La dernière lettre qu'écrivit Moreau avant de quitter les

1. Quelques jours après avoir reçu cette lettre, Willot écrivait au commandant de la flotte anglaise pour le prier de le ramener en Europe. Mais il n'était pas encore parti lorsque arriva aux Etats-Unis la nouvelle de la mort de Moreau. Elle lui fit ajourner son départ et il ne revint en France qu'après le rétablissement des Bourbons. Louis XVIII le créa comte et lui confia le commandement militaire de la Corse. Willot mourut en 1823.

États-Unis était adressée à sa femme et devait lui être remise quand elle y arriverait. Il suffira d'en détacher un passage pour faire comprendre qu'au moment où il allait s'embarquer, il n'éprouvait ni regrets, ni remords. Dans sa pensée, en allant combattre Napoléon, il allait combattre pour la France; il se flattait de l'espoir d'être, après la chute du régime impérial, un médiateur entre sa patrie vaincue et les puissances étrangères victorieuses.

« Ma bien chère amie, — A ton arrivée ici, tu seras sans doute bien étonnée d'apprendre que j'ai quitté ce pays pour l'Europe, à moins qu'une des nombreuses lettres que je t'ai écrites depuis le mois de mars dernier, époque où j'ai reçu les propositions directes de la Russie et les invitations que m'a fait faire Bernadotte de me rendre en Europe ne te soit parvenue. Par la lettre que m'a remise M. Nérac, tu prévoyais ce cas, et rien ne m'a fait plus de plaisir, puisque c'était l'approuver. Les circonstances n'ont jamais été plus favorables pour rentrer dans notre pays; mais le désir d'empêcher que la France entière ne soit la victime de la vengeance étrangère, à la chute de Bonaparte, me fait désirer d'y contribuer.

« J'ignore encore ce qu'on va faire. J'ai envoyé, il y a deux mois, un mémoire où j'exprime le désir qu'on me forme une petite armée des prisonniers français en Russie avec lesquels je tâcherais d'aborder en France et de donner un point d'appui aux mécontents. Je désirerais que Bonaparte tombât de la main des Français; cela serait bien avantageux et bien honorable pour eux.

« On t'attend à tout moment sur l'*Erié*. Jamais ordre de Bonaparte ne m'a fait plus de plaisir que celui de te faire partir. Je ne voulais pas m'en aller d'ici avant d'être certain que tu avais reçu quelques-unes de mes lettres. Nous savons indirectement que tu pars. Un passager de l'*Atlas* a dit à Philadelphie qu'il avait une lettre de toi et que, la veille de son départ pour Bayonne, il t'avait vue faire tes paquets...

« Si ta santé n'était pas parfaitement rétablie, je pense que tu ferais bien, si la saison n'était pas trop avancée et que tu ne fusses pas trop ennuyée de la mer, de te rendre en Angleterre où nous serions plus à portée l'un de l'autre et où tu trouverais plus de ressources pour l'éducation d'Isabelle. Parish, qui était venu à la campagne, il y a trois jours, me donner toutes ces

nouvelles venues par l'*Atlas*, les tenait de seconde main et m'a dit qu'on lui avait particulièrement parlé des progrès d'Isabelle qui faisait l'étonnement de tout Bordeaux. Embrasse-la bien tendrement pour moi et ne doute pas de mon tendre et sincère attachement. »

Le désir qu'exprimait Moreau d'empêcher qu'à la chute de Bonaparte, la France ne fût victime des vengeances de l'étranger nous est encore révélé par Daschkoff, dans une lettre qu'il lui confia pour Romanzoff. « Ce grand homme de guerre, qui joint toutes les vertus d'un citoyen éclairé et fidèle à sa patrie, se considère comme celui qui doit sauver la France de sa ruine. »

Ainsi se trouve précisé, sous diverses formes, le but que poursuit Moreau. A y regarder sans parti pris, il faut bien reconnaître que la répugnance qu'il éprouverait à marcher à la tête des troupes étrangères, ainsi qu'il l'a déclaré à Bernadotte, son projet de former un corps de Français, recrutés parmi les prisonniers de Russie, l'espoir qu'il a conçu d'être un médiateur, ne permettent pas de l'accuser d'avoir voulu trahir les intérêts de son pays. Sa conduite, bien qu'elle témoigne d'une incompréhensible illusion, ne saurait, cependant, être interprétée comme un acte de trahison.

Quand il accède aux propositions du Tsar, il a reçu par Daschkoff des assurances formelles propres à rassurer son patriotisme. On lui a déclaré que l'intégrité de la France, rétablie dans ses frontières naturelles, sera respectée; que les Français seront libres de se donner un gouvernement et un régime de leur choix; il a foi dans la parole d'Alexandre qu'il sait plus désintéressé que ses alliés et assez puissant pour contenir leurs ambitions et leur cupidité, s'ils voulaient les exercer aux dépens du vaincu. Que le désir de se venger de Bonaparte entre pour une grande part dans les considérations qui le guident, il faudrait, pour le contester, lui supposer une âme héroïque et même surhumaine. Mais l'idée qui le domine est une idée de protection pour sa patrie. En se vengeant, il la délivrera d'un fléau et la préservera d'un démembrement.

Cependant, si l'on peut invoquer ces argumens en sa faveur, il en est d'autres qu'on y peut opposer et qui les affaiblissent. Les raisons que se donnait Moreau pour se justifier sont, à peu de chose près, celles que se donnaient les émigrés lorsqu'ils pactifiaient avec l'étranger. Mais les émigrés étaient dans leur rôle.

Le Roi pour lequel ils combattaient représentait pour eux la patrie; en marchant au nom du Roi, ils étaient convaincus que c'est elle qu'ils servaient. Moreau croit, lui aussi, qu'il va la servir. Mais il perd de vue qu'en empruntant à ses ennemis d'hier leurs instrumens et leurs moyens, il se met en contradiction avec lui-même, dément son passé et se fait l'allié des souverains contre lesquels il a glorieusement défendu la France.

Si grand est son aveuglement qu'il ne voit pas que l'armée de Français qu'il veut former, sera, en admettant qu'il parvienne à la réunir, à la solde de l'étranger, et que le premier pas qu'il aura fait dans une voie où il est si facile d'oublier ce qu'ordonne le devoir, le conduira fatalement à devenir le complice de la coalition contre laquelle luttent depuis plus de vingt ans les soldats de son pays, ceux mêmes qu'il a commandés. A quelque titre qu'il y figure, il n'y sera pas à sa place et n'y pourra trouver ni de la gloire, ni de l'honneur. Il en serait autrement, s'il était royaliste; on comprendrait mieux sa conduite. Mais il n'est pas royaliste; il ne l'a jamais été; les Bourbons ne sont, à ses yeux, qu'un pis aller, et ce qui excuse les émigrés ne saurait excuser l'ancien général en chef des armées de la République.

Ceci dit, il reste du moins à alléguer sa bonne foi, l'influence pervertissante de l'exil et son ignorance de ce qui se passait alors dans l'âme française. Sans doute, elle était lasse du joug impérial, de douze années de guerres ruineuses, de tant de sang versé, de tant de vies humaines sacrifiées, de tant de trésors dissipés pour assurer à Napoléon l'empire du monde. Mais, sous la menace de l'étranger, elle oubliait ses griefs; dans le César dont l'étoile pâlisait et pour qui, après l'ère des victoires, avait commencé l'ère des revers précurseurs de la chute finale, elle voyait le symbole vivant et agissant de la défense nationale; elle se solidarisa avec lui, faisait sienne sa cause, et si elle souhaitait encore sa chute, elle ne voulait pas, quoique victime de ses fautes, être délivrée de lui par la coalition des puissances. « Tenons pour sûr que le salut ne peut venir que de la France, » écrivait alors Joseph de Maistre. C'était aussi, parmi les Français, l'opinion de ceux qui observaient, de ceux qui pensaient; ils se révoltaient contre l'intervention étrangère. Voilà ce que Moreau ignorait. Dans cette ignorance, dont la soudaineté de sa mort ne lui laissa pas le temps de se convaincre on doit voir la cause

initiale de la défaillance douloureuse, qui allait jeter une ombre sur sa gloire restée pure jusque-là.

Le 25 juin, l'*Hannibal* mettait à la voile, emportant le général Moreau, son ancien secrétaire Fresnières qui était venu le rejoindre aux États-Unis et l'attaché russe Paul de Svinine, qu'à sa demande, Daschkoff avait autorisé à partir avec lui. Une courte relation de Svinine nous permet de suivre les voyageurs pendant cette traversée qui dura un mois et s'effectua sans incidents. Le 1^{er} juillet, on fait escale à Terre-Neuve, le général passe cette journée à pêcher la morue. Le 24, en longeant les côtes de Norvège, on croise une frégate anglaise, l'*Hermodry*, dont le commandant, sur la nouvelle que Moreau est à bord de l'*Hannibal*, s'y fait porter, lui apprend que M^{me} Moreau est en Angleterre et se charge de lettres pour elle. Le soir du même jour, on est en vue de Gothenbourg.

Dans les Archives de Russie, nous avons trouvé la lettre, en date du 24, que le voyageur, avant de mettre pied à terre, écrivit à l'empereur Alexandre pour lui annoncer son arrivée. Il n'y entraît dans aucun détail relatif à ses projets : « Votre Majesté peut compter sur mon empressement à me rendre auprès d'Elle, se contentait-il de dire, et sur mon désir de pouvoir lui être de quelque utilité. » Une lettre analogue fut envoyée à Bernadotte, qui se trouvait à Stralsund où Moreau comptait le trouver quelques jours plus tard. Le 27, il débarqua à Gothenbourg. Dans sa marche du bateau à la maison où, par ordre de Bernadotte, ses appartemens étaient préparés, il fut reconnu et acclamé. Une lettre du prince royal l'attendait. Elle lui souhaitait la bienvenue et l'invitait à se rendre au plus vite à Stralsund.

A Gothenbourg, résidait alors le général d'Essen (1), commandant les troupes suédoises. Moreau étant allé le voir, il le salua de ces mots :

— Vous nous apportez un secours de cent mille hommes.

Et il lui fit part de l'impatience avec laquelle il était attendu par les souverains alliés. Nonobstant cette impatience, Moreau, fatigué par une longue traversée, se reposa durant trois jours. Le

1. Né en 1756, mort en 1824. Il a eu une brillante carrière militaire, sous le règne de Gustave III, aux côtes duquel il se trouvait quand ce prince fut assassiné. Il fut ensuite gouverneur général de la Poméranie et, en 1810, ministre de Suède à Paris. Il reçut plus tard le gouvernement de la Norvège et fut comte et grand-Maître.

1^{er} août, il se mettait en route pour Estadt. Là se tenait à ses ordres un navire qui, dans la journée du 6, le déposa à Stralsund. Bernadotte, obligé de s'absenter, avait laissé des ordres pour donner un caractère triomphal à l'accueil qu'il réservait à Moreau. Dès que le bateau avait été en vue, les troupes de la garnison étaient venues former la haie entre le port et le palais du prince royal où le voyageur devait descendre. Quand il débarqua, vingt et un coups de canon et les acclamations de la foule accourue pour le voir, le saluèrent. Dans la soirée, à l'issue d'un souper offert par le gouverneur de la ville, le prince royal se présenta et, devant la foule des invités, les deux transfuges s'embrassèrent.

Il y avait alors plus de huit ans qu'ils ne s'étaient vus. Que d'événemens s'étaient accomplis depuis leur séparation et combien étranges, extraordinaires, imprévues les circonstances qui les réunissaient ! L'un, chassé de son pays par un arrêt inique, y revenait, moins pour se venger de l'artisan de son malheur que pour en délivrer la France, mais avec la certitude froidement envisagée et délibérément acceptée qu'il ne le pouvait sans l'appui de l'étranger : l'autre, après une brillante carrière militaire, durant laquelle Napoléon l'avait comblé de titres et d'honneurs, se voyait maintenant debout sur la plus haute marche d'un trône qui lui était destiné et condamné, par les intérêts de sa nouvelle patrie, à s'allier aux ennemis de son ancien souverain, à le combattre, après avoir reçu tant de témoignages de sa confiance.

Dans les documens qui sont sous nos yeux, il n'apparaît pas que Bernadotte et Moreau se soient communiqué les réflexions que devaient nécessairement leur suggérer ce passé. Mais ils eurent plusieurs conversations intimes dont il est plus facile de se figurer l'objet que de le certifier. Ce qui en transpira atteste tout au moins une confiance réciproque, une entente entière et la résolution de Moreau de jouer jusqu'au bout la partie en laquelle il s'était engagé.

Ensemble, ils examinèrent les moyens les plus sûrs de la gagner, les forces dont ils disposaient, les conséquences d'une victoire finale dont ils ne doutaient pas, bien qu'ils fussent convaincus qu'elle ne serait obtenue qu'au prix d'énormes sacrifices et qu'à la condition de ne pas commettre de ces fautes qui, à la guerre, perdent tout, et dont Napoléon était si habile à

tirer parti. Bernadotte, qui allait partir pour passer la revue de troupes russes réunies à Strélitz sous les ordres de Woronzoff et de Tchernicheff, rendait hommage à la valeur de ces soldats, à celle de leurs chefs, à la belle tenue des premiers, à l'habileté des seconds. Il se plaignait du défaut d'instruction des troupes hanovriennes; mais c'était un défaut auquel on pouvait remédier et, en tout cas, les armées de Russie comme celles de Prusse ne laissaient rien à désirer. Quant à l'armée suédoise, il en répondait ¹. Voilà quelles forces pouvaient être employées avec avantage contre Napoléon. C'était aussi l'avis de Moreau. Mais, en tout cela, il n'était pas question du corps de prisonniers français qu'il avait eu l'idée de former pour en prendre le commandement, et s'il en entre tint Bernadotte, il dut commencer à entrevoir qu'il aurait beaucoup de peine à faire adopter ce projet, en raison des difficultés pratiques qu'il présentait et des défiances qu'il excitait.

Ainsi s'entretenaient Bernadotte et Moreau quand ils étaient seuls sous le toit où le prince royal recevait son ancien camarade ou lorsque, assis dans la même voiture, ils visitaient les forts de Stralsund. Mais ces conversations confidentielles étaient brèves; on leur en laissait rarement la liberté. Moreau était assailli; tout le monde voulait le voir; dans les rues, le peuple se pressait sur son passage et l'acclamait. Le soir, la foule se groupait autour du palais où Bernadotte tenait sa cour. Les étrangers, qui se trouvaient alors en grand nombre à Stralsund, généraux, diplomates, fonctionnaires, émigrés français étaient invités et formaient le cercle autour du vainqueur de Hohenlinden, sur lequel la coalition fondait maintenant de si grandes espérances. Seul à ne pas porter d'uniforme, simplement vêtu d'un frac, n'ayant ni cordons, ni décorations, il affectait « au milieu de ces Excellences » un air modeste et négligé, « rougissait au moindre mot d'éloge. » Lui demandait-on s'il allait prendre le commandement de l'armée russe : « Je ne veux rien commander, répliquait-il; je dirai ce que je sais, et s'ils veulent, il sera battu. » Et faisant allusion aux résultats de la politique révolutionnaire, dont il avait pu n'être le partisan lorsqu'il commandait les armées de la République, il ajoutait : Nous

¹ Nous reconstituons ce résumé d'entretien d'après une lettre écrite, le 9 août, par Bernadotte à l'empereur Alexandre et d'après une autre qu'envoyait à Londres un émigré français qui se trouvait à Stralsund en même temps que Moreau.

devons réparer les maux que nous avons faits afin qu'on ne se venge pas sur nous. »

Il en fut ainsi pendant les trois jours qu'il passa à Stralsund. Au moment où il allait en partir pour rejoindre à Prague l'empereur Alexandre, il vit apparaître à l'improviste son ancien aide de camp, le colonel Rapatel, que ce prince, en apprenant son arrivée par un émigré, le marquis de la Maisonfort, avait eu l'attention d'envoyer à sa rencontre et d'attacher à sa personne, sur la proposition de Bernadotte. Il y a lieu de croire que c'est par Rapatel qu'il apprit que son projet relatif aux prisonniers français n'avait pas été agréé, pour des causes qui, d'ailleurs, nous échappent. Peut-être avait-on prévu à Saint-Pétersbourg les périls que pouvait créer ce genre de recrutement. Peut-être aussi l'accueil fait par les soldats français à ces propositions avait-il découragé les émissaires et fait renoncer à des démarches ultérieures. Ce qui permet de le supposer, c'est que Rapatel, étant en route pour rejoindre Moreau, avouait, dans une lettre écrite de Berlin à Alexandre, que, si disposé qu'il fût à prendre le commandement d'un des corps, formés de prisonniers, il avait cru devoir refuser « sous des rapports de délicatesse » de se charger de ces formations. Ce refus d'un officier français de faire des ouvertures à ses compatriotes indiquait trop clairement la crainte d'un échec pour que des étrangers consentissent à s'y exposer.

Cette révélation de Rapatel dut être un gros crève-cœur pour Moreau. S'il l'eût prévue six semaines plus tôt, il n'aurait pas quitté l'Amérique. Maintenant, il était trop tard pour reculer. Il n'apparaît pas qu'il ait hésité à poursuivre sa marche, non avec l'espoir, comme on l'en accuse, d'obtenir le commandement général des armées alliées (1), mais avec le ferme dessein de se réduire, auprès du Tsar, au rôle de conseiller. Il ne voulait ni revêtir un uniforme étranger, ni montrer l'uniforme français dans les rangs russes.

Est-il vrai, comme on l'a prétendu, qu'il ait alors, ou un peu

(1) J'ai le regret d'être en désaccord sur ce point avec mon regretté et illustre ami, l'historien Albert Sorel, et le devoir, alors que, malheureusement, il n'est plus là pour me répondre, de me borner à constater ce désaccord. Dans le VIII^e volume de son ouvrage : *L'Europe et la Révolution française* (page 181), il dit que Moreau s'était flatté du commandement suprême des armées alliées. La correspondance intime du général ne permet pas de lui prêter cette intention; loin d'en témoigner, elle la dément.

plus tard, écrit à sa femme à Londres : « On m'a fait donner dans un guêpier. » Nous ne pouvons ni l'affirmer, ni le nier. Mais cette plainte, à supposer qu'il l'ait formulée, n'était pas fondée. Bien qu'il eût, il est vrai, envoyé d'Amérique à l'empereur de Russie et à Bernadotte, son projet relatif aux prisonniers, aucune réponse ne lui était encore parvenue, quand il s'embarqua pour l'Europe, et sa faute consistait justement à n'avoir pas exigé cette réponse avant de partir. Comme elle eût été probablement négative, il aurait pu réfléchir, envisager les conséquences de ce refus, et sans doute, en constatant l'impossibilité de s'assurer le commandement d'un corps de Français, il eût renoncé à ce funeste voyage. Il ne pouvait donc s'en prendre qu'à lui-même de la désillusion qu'il éprouva à son arrivée en Suède; il ne lui appartenait pas d'en accuser personne, car personne ne l'avait trompé, ni voulu le tromper.

Du reste, lorsque le 10 août, suivi de Rapatel et de Svinine ¹, il se sépara de Bernadotte pour se rendre à Prague où le Tsar Alexandre l'attendait, son visage témoignait de sa sérénité, et ses propos de sa confiance. L'avant-veille, Bernadotte avait écrit au Tsar : « Le général Moreau, mon ancien frère d'armes et mon ami particulier, se rend auprès de Votre Majesté Impériale et de Sa Majesté le roi de Prusse. Cet officier général, célèbre autant par ses vertus et ses talents que par les persécutions que sa gloire militaire lui a attirées, aura, j'espère, le bonheur d'être utile à Votre Majesté et à la cause pour laquelle Elle fait de si grands efforts. »

L'itinéraire de Moreau le faisait passer par Oranienbourg, Berlin, Olaw et Kornigratz. A ces diverses étapes de sa route, il fut reçu avec les mêmes égards qu'à Stralsund. Les chefs de corps, les officiers russes, prussiens, suédois, les Anglais qui se trouvaient au milieu d'eux, se portaient à sa rencontre, le comblaient d'éloges, provoquaient ses réflexions, ses remarques ou même ses critiques sur les opérations de Napoléon, dont il blâmait « la tactique furibonde. »

« Il ne remporte ses victoires qu'à coups d'hommes, disait-il; les batailles qu'il livre ne sont plus que des boucheries. »

A Berlin, sa présence excita « une espèce d'enthousiasme » qui se manifesta par l'empressement de la foule à le saluer

¹ Svinine avait été chargé à New York de pourvoir à tous les frais du voyage de Moreau.

de ses cris de joie et de ses vivats. Au sortir de cette capitale, il rencontra des déserteurs français. Il se laissa conter par eux que Napoléon, à Magdebourg, avait défendu « sous peine de mort » de répandre dans l'armée que Bernadotte faisait cause commune avec les alliés et que le général Moreau était arrivé en Allemagne (1). A Olaw, le diplomate russe Pozzo di Borgo, qu'il y trouva, lui communiqua une nouvelle bien autrement importante : l'Autriche venait de rompre les traités qui l'unissaient à Napoléon et de se joindre à la coalition. A Kœnigratz, en présence du prince royal de Prusse, il passa la revue des troupes de l'empereur Alexandre.

« On peut tout entreprendre avec de tels hommes ! » s'écriait-il.

Enfin, le 16 août, il arrivait à Prague, c'est-à-dire au cœur même du foyer où s'agitaient les pires ennemis de la France.

Son arrivée coïncidait avec la fin du Congrès diplomatique qui s'était réuni dans cette ville, à la date du 30 juillet, afin d'examiner les conditions auxquelles pourrait s'exercer la médiation offerte par l'Autriche pour terminer la guerre qui avait mis aux prises la France d'un côté, la Russie et la Prusse de l'autre. Les plénipotentiaires s'étaient séparés le 11 août, sans avoir pu s'entendre. L'armistice, précédemment conclu entre les belli-

(1) Le 4 septembre, huit jours après la mort de Moreau, le *Journal de l'Empire* annonça son arrivée en Allemagne : « Il vient détromper lui-même, il vient démentir à la face du monde ceux qui voulaient l'estimer encore ; il justifie, il renforce l'accusation qui précède son exil, enfin il se voue au mépris de la patrie qu'il trahit, de l'étranger qui l'achète et de la postérité qui l'attend. »

Il y a bien de l'exagération dans ces formules de rhétorique. Moreau n'avait pas été acheté et son désintéressement est hors de doute. Quant à la postérité, quoique justement sévère pour lui, elle lui a tenu plus de compte, que ne le prévoyait le rédacteur de cette note, de son infortune imméritée et de l'exaspération légitime en laquelle l'avait jeté l'inique condamnation de 1804.

La nouvelle de sa mort ne fut publiée à Paris que le 13 septembre. Mais déjà le ministre de la Police avait interdit aux hommes d'affaires de Moreau de se dessaisir des sommes qu'ils avaient à lui. Elles s'élevaient à environ 300 000 francs qui furent mis sous séquestre. L'année suivante, le gouvernement provisoire les restitua à M^{me} Moreau.

Quant à la proclamation signée : « Général Moreau, adjudant général de S. M. l'Empereur de Russie, » qui circula alors, elle était apocryphe. Elle avait été fabriquée dans les bureaux de la police, et c'est elle qui la répandait après l'avoir fait imprimer à Morlaix, pays natal de Moreau, pour la rendre plus vraisemblable. Lui-même, en arrivant au quartier général russe, en avait rédigé une, si, toutefois, on peut donner ce nom aux quelques lignes qui suivent :

« Je ne viens pas, comme un autre Coriolan, venger une injure personnelle ; je viens délivrer ma patrie du joug qui l'opprime. Dès que j'aurai atteint ce but, je me hâterai de rentrer dans les phalanges françaises. »

gérans, à la faveur duquel les négociations s'étaient ouvertes, expirant le 17, les hostilités devaient reprendre le même jour.

Ce dénouement était prévu. A l'exception du plénipotentiaire français, le général de Caulaincourt, qui s'était vainement efforcé de convaincre Napoléon que, pour lui, tout était préférable à la continuation de la guerre, tous les intéressés avaient souhaité l'échec de cette tentative de réconciliation, véritable comédie imaginée par Metternich pour colorer d'un prétexte la résolution prise par l'Autriche de faire cause commune avec les alliés. Favorisée par les atermoiemens qu'opposait Napoléon aux conditions qu'on voulait lui imposer, comme par l'énergique volonté du monarque russe d'en finir avec lui et de ne déposer les armes qu'après l'avoir renversé, la comédie maintenant était jouée. L'ultimatum signifié par la diplomatie autrichienne à l'Empereur, ne lui laissait aucun doute sur l'aggravation des périls auxquels il était exposé, résultant de l'entrée en campagne des trois cent mille hommes que l'Autriche mettait au service de la coalition et du secours de l'armée suédoise que lui apportait Bernadotte, définitivement rallié à elle, par les engagements réciproques pris à Trachenberg, entre lui et les souverains.

Ces périls, Napoléon les avait mesurés avec son ordinaire sang-froid. Confiant dans son génie, dans ses victoires, dans les avantages que lui avaient procurés les deux plus récentes, Lutzen et Bautzen; sourd aux avertissemens qu'il aurait dû tirer des revers de ses lieutenans en Espagne, qui l'obligeaient à évacuer ce pays et rendaient inutiles les longs et onéreux sacrifices qu'il avait faits afin d'y maintenir sa puissance sous le nom de son frère Joseph, il avait mis à profit l'armistice pour se préparer à tenir tête aux forces formidables qui marchaient contre lui. Fortifié sur la ligne de l'Elbe, maître de Dresde, le centre de son armée sous les murs de cette ville et le reste échelonné de manière à barrer tous les chemins qui auraient permis à l'ennemi de le prendre à revers, non seulement il se croyait inexpugnable, mais encore, tandis que les armées alliées réorganisées, elles aussi, grâce à l'armistice, s'avançaient de divers côtés, convaincu qu'il les battrait l'une après l'autre, il projetait de se porter sur Berlin, d'infliger à la Prusse une sanglante leçon et de frapper au cœur la coalition. Ainsi, dans l'un et l'autre camp, on se flattait de l'espoir de vaincre et de porter à l'adversaire des coups irréparables.

111

Telles étaient les circonstances créées par les événemens, lorsque Moreau fit son apparition à Prague, cinq jours après la rupture du Congrès et à la veille de l'expiration de l'armistice. En descendant de voiture, il se rendit chez le Tsar. Mais Alexandre allait au théâtre ce soir-là avec l'empereur d'Autriche; l'entrevue que sollicitait Moreau dut être ajournée au lendemain. Désireux de le dédommager de ce contretemps, le Tsar, le lendemain, dès le matin, se présenta chez lui, l'embrassa, se répandit en remerciemens et en louanges et déploya tant de séductions et de grâces, que Moreau fut conquis au point de se déclarer prêt à mourir pour un tel prince.

C'est tout ce que nous savons de cet entretien qui fut long, cordial et confiant. Le projet relatif aux prisonniers y fut-il discuté? La question du commandement général y fut-elle agitée? Y délibéra-t-on sur le plan des prochaines batailles? Nous l'ignorons. Ce qui est moins incertain, c'est qu'on apprit bientôt que Moreau conseillait vivement de n'accepter le combat qu'avec les lieutenans de Napoléon et d'éviter le contact avec les Français, quand on saurait qu'il les commandait en personne. On apprit de même que l'Autriche avait exigé la nomination du prince de Schwarzenberg comme généralissime, ce qui mettait à néant le bruit un moment répandu que cette haute fonction était destinée à Moreau, encore qu'il se fût défendu d'y prétendre et qu'il eût conseillé au Tsar de la revendiquer pour lui, en offrant, en ce cas, d'exercer celle de major général. Quant au projet de former un corps à l'aide des Français prisonniers, on n'en parla plus, ce qui donne à croire que, dès le premier moment, on y avait irrévocablement renoncé.

Que ces conseils aient été émis et ces résolutions prises ce jour-là ou les jours suivans, il n'est pas douteux qu'ils forment le fond des conversations qu'eut Moreau avec les souverains alliés. Alexandre l'avait conduit chez l'empereur d'Autriche, dont l'accueil fut aussi flatteur qu'avait été le sien. Le lendemain, il lui amena le roi de Prusse, avec le visible souci d'afficher hautement devant un tel témoin le cas qu'il faisait des talens militaires du nouvel arrivant, l'estime en laquelle il le tenait et l'espoir qu'il fondait sur lui.

Pour achever de le séduire, il eut recours à sa sœur, la grande-duchesse Catherine, femme du prince d'Oldenbourg dont les États avaient été, en 1810, incorporés à la France sous le nom de département des Bouches-du-Weser. Jalouse de les recouvrer, elle avait suivi à Prague son frère et son mari. Sa jeunesse, son charme personnel, joints au prestige de sa naissance, faisaient d'elle la plus brillante parure de la cour toute militaire qui s'était formée autour des souverains. Personne ne pouvait mieux qu'elle seconder les desseins d'Alexandre sur Moreau. Elle le flatta, l'enguirlanda et ne contribua pas peu à lui voiler ce qu'offraient de cruellement gênant, pour un Français qui avait commandé les armées de la République contre les alliés, sa présence au milieu d'eux, les égards et les prévenances dont ils le comblaient.

Il est d'autant plus permis de croire que tel fut l'effet de l'influence qu'elle exerça sur lui que, pendant les dix jours que passa Moreau parmi les alliés, soit à Prague, soit au quartier général d'Alexandre où il s'installa le 19 août, on ne le voit pas un seul instant embarrassé de son rôle. Bourgeoisement vêtu, n'offrant rien dans sa personne qui révèle le militaire, il est à cheval auprès du Tsar, comme un conseiller et comme un ami. Il passe des revues, assiste aux conseils de guerre et vit dans l'intimité d'Alexandre, qui, à tout instant, l'interroge, le consulte, le met aux prises avec le généralissime dont Moreau n'approuve pas toujours les ordres et les projets; en tout cela, Moreau conserve un sang-froid, une présence d'esprit, une sérénité qui décèlent une conscience que ne troublent pas les remords.

On a raconté que le général de Jomini, né en Suisse et ensuite annexé, qui, après avoir servi dans les armées de Napoléon et en dernier lieu comme chef d'état-major du maréchal Ney, venait de se ranger parmi les alliés, aurait laissé comprendre à Moreau, en le rencontrant auprès d'eux, qu'il le désapprouvait de porter les armes contre sa patrie. Mais, outre qu'il est assez invraisemblable que Moreau, tel qu'on le connaît, se soit laissé donner une telle leçon sans en relever ce qu'elle présentait d'outrageant, cet incident n'a été raconté que par les gazettes anglaises et n'y figure que comme un racontar dépourvu de preuves. Il n'en est fait mention nulle autre part. On n'en saurait donc tenir compte et pas davantage en conclure que,

parmi ses nouveaux amis, la conduite de Moreau était sévèrement jugée.

Ce qui est plus vrai, c'est que, dans l'entourage des souverains, on jalousait la faveur dont il était l'objet de leur part et surtout de la part d'Alexandre. Schwarzenberg ne lui pardonnait pas plus qu'à Jomini de contrôler ses plans d'opérations qu'il avait fait adopter et Jomini ne l'entendait qu'avec impatience discuter ses critiques. Quant aux Russes, les réflexions désobligeantes pour Moreau qui leur ont été attribuées, en admettant même qu'on n'en ait pas exagéré le caractère malveillant, prouvent simplement le dépit qu'ils éprouvaient en voyant leur maître accorder sa confiance à un étranger et paraître ainsi mettre en doute la valeur de leurs propres avis.

Cette confiance semble d'ailleurs avoir été sans limites. D'après l'émigré comte de Rochechouart, dans ses *Mémoires*, Alexandre l'aurait manifestée en nommant Moreau feld-maréchal. C'est là une invention forgée de toutes pièces et dont il n'existe aucune trace dans les documens contemporains. Moreau, disposé à devenir le major général du Tsar si celui-ci eût pris pour lui le commandement supérieur des armées de la coalition, ne voulait être et ne fut en effet qu'un donneur de conseils. C'est à ce titre qu'au cours des opérations, il blâme la mollesse apportée par Schwarzenberg dans sa marche et ses attaques, déclare « qu'il va tout perdre » et lui dit dans une minute d'emportement :

« Je ne m'étonne pas si, depuis dix-sept ans, vous avez été toujours battus. »

Le mot est dur et le généralissime ne le pardonnera pas.

Dans ce qui précède, se résument les seuls renseignemens à peu près authentiques que nous possédions sur le séjour que fit Moreau parmi les alliés, du 16 août, date de son arrivée à Prague, au 27 du même mois, date de sa mort. En dehors de ceux-là, on ne trouve que des incidens et des propos dont la base est si fragile qu'on ne saurait en faire état dans un récit dont l'auteur n'a rien négligé pour se rapprocher de la vérité.

A peine est-il besoin de rappeler après Thiers, celui de nos historiens qui a donné le plus de détails sur la campagne de 1813 et sur la bataille de Dresde où Moreau perdit la vie, que celui-ci et Jomini avaient fait modifier en plusieurs points le plan concerté à Trachenberg entre les alliés, au mois de juillet, en

vue de la reprise des hostilités. L'exécution de ce plan, tel qu'il avait été définitivement arrêté, commença le 22 août. Ce jour-là, l'armée alliée débouche des montagnes de la Bohême en cinq colonnes (1). Les quatre colonnes de la gauche ne rencontrent aucune résistance; celle de la droite commandée par le comte de Wittgenstein, est portée sur le camp de Pirna, d'où après un brillant engagement, où elle prend une aigle et trois canons, elle déloge les troupes du corps de Gouvion Saint-Cyr, qui l'occupent. Mais, à la suite de cette opération, la colonne de Wittgenstein paraît à une trop grande distance des autres pour pouvoir être promptement soutenue, si elle venait à être attaquée par des forces supérieures. On croit donc devoir rapprocher les effectifs de secours et les faire avancer par Tiplitz, Seyda, Trauenstein et Dippoenswalda.

Dans la soirée du 25, toute l'armée alliée se concentre devant Dresde. Le 26, on fait une reconnaissance sur la place pour s'assurer si l'on ne peut pas l'emporter de vive force, ce qui donnerait l'avantage de détruire le pont et d'enlever ainsi aux Français un de leurs principaux débouchés. Par les prisonniers capturés dans cette journée, on apprend que Napoléon vient d'arriver avec sa garde et ses réserves de cavalerie et qu'il se propose d'attaquer le lendemain. L'armée alliée prend donc une position sur les hauteurs devant la ville. Dans la soirée du 26, on est informé qu'un corps français considérable a passé l'Elbe à Königstein et réoccupé le camp de Pirna.

Le 27, l'affaire s'engage à la pointe du jour par une forte canonnade. Le temps est épouvantable; une pluie battante ne discontinne pas. On ne fait que se canonner. La possession d'une place forte au centre de son armée offre à Napoléon l'avantage de pouvoir étendre sa ligne. Il porte en conséquence des forces très considérables sur les deux ailes des alliés, mais particulièrement sur la droite. Malgré cela, toutes ses attaques sont repoussées et il ne réussit point à gagner un pouce de terrain.

Cependant, à la fin de la journée, sur la droite, ses forces se

1. Pour ce court résumé des journées de Dresde, j'ai suivi la relation de l'état-major de Schwarzenberg, tel qu'il fut adressé par Alexandre à Bernadotte, le 29 août. Dans son ensemble, il concorde parfaitement avec le récit de Thiers, plus complet et plus détaillé et où les diverses versions de la bataille ont été utilisées et mises d'accord.

sont accrues ; jointes à celles venues de Königstein, elles menacent les communications des alliés et les routes par lesquelles doivent arriver leurs munitions ; elles empêchent Bernadotte, dont ils ignorent les mouvemens, de se réunir à eux. Dans cet état de choses, ils jugent qu'en restant devant Dresde et en attaquant Napoléon même avec succès, les résultats seraient à peu près nuls, puisqu'il peut se retirer, protégé par les canons de la place d'où il serait impossible de le déloger. Cette considération prévaut et l'on se décide à se porter par la droite derrière les défilés qui séparent la Saxe de la Bohême avec l'intention de reprendre bientôt l'offensive et de remarcher en avant.

Grâce à ces détails, nous pouvons aisément reconstituer par la pensée le théâtre sur lequel, dans la journée du 27, Moreau trouva la mort. C'était vers midi, au gros de l'action qui s'était engagée dès le matin. La pluie tombait à torrens et de toutes parts grondait une canonnade effroyable. Coiffé d'un chapeau haut de forme, botté et éperonné, un manteau jeté sur le frac bleu dont il était ordinairement vêtu, Moreau à cheval allait en avant de la suite de l'empereur Alexandre et assez rapproché de lui pour pouvoir lui communiquer ses observations. On arriva ainsi près d'une batterie sur laquelle pleuvait la mitraille française. Il y avait péril à rester là.

— Votre Majesté s'expose trop et bien inutilement, dit Moreau au Tsar.

Alexandre donna de l'éperon pour revenir en arrière, et le général le suivit. Mais, au même moment, un boulet tombé de haut atteignit Moreau au genou droit qu'il brisa, traversa le cheval et alla fracasser la jambe gauche du cavalier. Ils s'abattirent l'un et l'autre. Sur l'ordre du Tsar, on se précipita au secours du blessé pour le dégager. Il était sans connaissance et ne reprit ses sens que pendant qu'on le transportait, sur des lances arrangées en brancard, jusqu'à une maison voisine où, après examen de la blessure, les chirurgiens durent déclarer que l'amputation de la jambe droite pouvait seule lui sauver la vie. D'après Svinine, il aurait alors demandé s'il n'était pas nécessaire aussi de lui couper l'autre et, sur la réponse qui lui fut faite, il se serait écrié :

— Eh bien, coupez-la !

Un cigare à la bouche, il subit la terrible opération qui, dùt-il y survivre, le condamnerait désormais à la plus cruelle inacti-

vité. Mais, des paroles qu'à tort ou à raison, on lui a attribuées, et toutes très vraisemblables, on doit conclure qu'il ne se faisait pas illusion sur son état. Au moment où il tombait sous son cheval, on l'avait entendu murmurer ce seul mot : « Mort ! » et après l'amputation, il dit à son aide de camp Rapatel :

— Je suis perdu ; mais il est glorieux de mourir pour une si belle cause.

Le surlendemain, l'empereur Alexandre, en envoyant de son quartier général d'Altenberg, à Bernadotte, le compte rendu de la bataille du 27, lui disait :

« Des considérations tenant à l'Autriche m'ont empêché de réaliser l'idée que Votre Altesse Royale m'avait elle-même suggérée relativement au commandement. Elle doit le regretter puisque cela m'a empêché de tirer des talens supérieurs du général Moreau le parti qui aurait été si utile au succès de la cause. Votre Altesse Royale sait combien j'ai toujours désiré d'avoir auprès de moi cet homme si estimable sous tous les rapports ; Elle pourra donc juger de toute l'étendue de la douleur que doit me causer l'horrible malheur que j'éprouve : un boulet de canon lui a enlevé, à côté de moi, les deux jambes. Il a supporté l'amputation avec le courage et le sang-froid qui caractérisent sa vie entière. Je ne perds pas tout espoir qu'on puisse lui sauver la vie. »

Au moment où Alexandre exprimait ces regrets, Moreau, qu'il n'avait cessé d'entourer de la plus tendre sollicitude, s'acheminait par des routes affreuses vers la petite ville de Laun, à la suite des armées alliées qui battaient en retraite. Le Tsar avait offert sa voiture pour le transporter ; mais l'état du blessé avait fait préférer un brancard que portaient des soldats qui se relayaient. Rapatel et Svinine cheminaient à cheval à côté de lui. Le colonel Orlof, aide de camp du Tsar, commandait l'escorte à laquelle avait été confiée la garde de Moreau. Pendant ce long trajet à

1. Le 28 septembre, Joseph de Mautz, (cho de version) de la mort de Moreau qui circulaient à Saint-Peterbourg, écrivait à Blacas : « On a dit mille choses sur son compte, toutes parfaitement fausses, notamment qu'il avait été frappé à côté de l'Empereur. Cela n'est pas vrai ; ils étaient ensemble et marchaient à cheval. Au soir le 27, avant le jour de la grande reconnaissance sur Dresde, au bord de peine sous quel terrain incertain, ils se séparèrent. L'Empereur alla en avant à cheval. Moreau mit pied à terre et prit une autre route pour examiner les choses par lui-même. Ce 1^{er} pendant cette reconnaissance qu'il fut frappé. » La lettre d'Alexandre à Bernadotte rectifie formellement cette affirmation.

travers les montagnes, le malheureux mutilé souffrit horriblement. Mais son courage ne se démentit pas un instant. Il avait conservé assez de présence d'esprit pour s'intéresser aux nouvelles plus ou moins exactes qui arrivaient en cours de route sur les mouvemens de l'armée française et, à diverses reprises, on l'entendait se laisser aller aux réflexions qu'elles lui suggéraient.

Le 30, à midi, il était à Laun d'où il espérait gagner Prague et où, en attendant, il devait rester. Le même jour, il reçut la visite du duc de Cumberland, fils du roi d'Angleterre, auquel il dit « qu'il eût préféré faire sa connaissance sur un champ de bataille. » Il vit aussi Metternich avec qui il put échanger quelques mots. Enfin, il voulut écrire lui-même à sa femme et, de sa main défaillante, il traça ces lignes :

« Ma chère amie, à la bataille de Dresde, il y a trois jours, j'ai eu les deux jambes emportées d'un boulet de canon. Ce coquin de Bonaparte est toujours heureux. On m'a fait l'amputation aussi bien que possible. Quoique l'armée ait fait un mouvement rétrograde, ce n'est nullement par (*illisible*), mais pour se rapprocher du général Blucher. Excuse mon grifouillis... Je t'aime et t'embrasse de tout mon cœur. » Il voulait encore ajouter quelques mots; mais ses forces étaient épuisées; il ne put qu'écrire : « Je charge Rapatel de finir. »

Durant la journée du lendemain 1^{er} septembre, son accablement redoubla. Cela n'empêcha pas qu'ayant appris que le général français Vandamme, fait prisonnier après avoir essuyé une défaite, venait d'arriver à Laun, il lui envoya Rapatel afin d'avoir des détails. L'aide de camp trouva Vandamme en proie à la plus violente colère contre Napoléon par qui, disait-il, il avait été sacrifié. A ces propos que Rapatel répétait à Moreau, il répliqua :

— Il est temps que ce monstre soit mis hors d'état de faire du mal.

Ainsi, au moment de mourir, se manifestait encore sa vieille haine contre l'artisan de son malheur, haine longtemps nourrie dans l'exil et qu'il avait sentie renaître plus vive en se retrouvant aux prises avec lui.

Dans la nuit du 1^{er} au 2 septembre, il fut en proie, par intermittences, au délire de la fièvre; un hoquet qui s'était emparé de lui ne cessa de le secouer. Rapatel, Orlof et Svinine ne quit

taient pas son chevet. Au lever du jour, un peu après six heures, il les fit se rapprocher de lui et, d'une voix expirante, il murmura :

— Dites à l'Empereur que je descends au tombeau avec les mêmes sentimens de vénération, de respect et de dévouement qu'il m'avait inspirés dès notre première entrevue (1).

Et, comme se parlant à lui-même, il ajouta :

— Je n'ai rien à me reprocher.

Aussitôt après, un délire incessant supprima en lui toute lucidité ; l'agonie commençait ; elle fut brève et il expira sans avoir repris l'usage de ses sens. Orlof regarda sa montre : elle marquait sept heures moins cinq minutes. « C'est ainsi, mandait-il au Tsar, que, par un concours singulier des circonstances, cet homme célèbre, que vous n'aviez jamais connu, a consacré à Votre Majesté Impériale sa dernière action, sa dernière parole et la dernière goutte de son sang. »

Sous la plume de l'aide de camp d'Alexandre, ce langage équivalait à un éloge. Aux yeux des Français, il précise, en le résumant, le reproche de la postérité contre Moreau, reproche trop juste pour être discuté, mais qui, quelque fondé qu'il soit, ne peut être jugé qu'à travers les circonstances par lesquelles cette infortuné soldat avait été conduit à l'encourir. « La faute du général Moreau fut assez grave, déclare Thiers, pour qu'on ne l'exagère point, et on doit à ses grands services d'autrefois, à son ancien désintéressement, à sa gloire, de réduire à ce qu'il fut véritablement l'acte coupable qui a terni une des plus belles vies des temps modernes. »

Cet acte, Napoléon était intéressé à l'aggraver. Oublieux de la part qu'il y avait eue en faisant condamner injustement Moreau en 1804 et en le proscrivant, il n'épargna rien, en 1813, pour le présenter comme odieusement criminel. En apprenant la mort de sa victime, il affecta de l'interpréter comme l'exécution d'un décret vengeur de la Providence. Il alla jusqu'à laisser répandre que c'est lui-même qui avait pointé le canon et tué Moreau. Il convient de rappeler ici qu'en cet instant, il ignorait la présence

1. Ces paroles sont reproduites d'après la lettre que le colonel Orlof adressa au Tsar, quel ques instans après la mort de Moreau, pour la lui annoncer. Svinine, dans sa relation où il se montre, du commencement à la fin, visiblement soucieux de grandir son rôle, les donne comme le texte d'une lettre que le moribond aurait commencé à lui dicter et n'aurait pu achever. Dites ou non, il est certain qu'elles ont été prononcées.

de son ancien rival au camp des alliés ; il ne l'apprit que grâce au hasard qui amena dans le sien, à la fin de la journée du 27, un chien errant appartenant à Moreau, sur le collier duquel était gravé le nom de son propriétaire.

A la nouvelle de l'événement tragique qui lui enlevait un homme pour lequel il avait, en quelques jours, conçu des sentimens d'amitié et qui périssait pour avoir consenti à servir sa cause, le Tsar versa des larmes. Il s'affligeait d'avoir perdu « un ami » et d'être la cause de son trépas. Ces regrets apparaissent dans les ordres qu'il s'empressa de donner afin d'honorer sa mémoire. Le colonel Rapatel reçut, le premier, le témoignage de la bienveillance qu'Alexandre entendait exercer au profit de ceux qui s'étaient dévoués à Moreau. Il l'attacha à sa personne en qualité d'aide de camp. Il lui fit ensuite demander s'il voulait se charger d'aller porter à Londres une lettre qu'il se proposait d'écrire à la veuve pour lui exprimer ses regrets et lui offrir un asile en Russie, ou s'il préférerait accompagner à Saint-Pétersbourg les restes du général, auxquels il tenait à honneur de donner la sépulture dans sa capitale. En le laissant libre de choisir l'une ou l'autre de ces missions, il inclinait à penser que mieux valait qu'il choisit la seconde. Quelque pénible qu'elle fût, elle ne pouvait être confiée, faisait-il écrire à Rapatel par le comte de Nesselrode, qu'à celui qui avait été uni au général « par tous les liens de l'amitié et de la reconnaissance. » Dans ce cas, il enverrait à Londres Svinine qui avait été attaché au défunt. Connu déjà de M^{me} Moreau, il semblait désigné pour lui faire part des offres de l'Empereur, s'en entendre avec elle et la conduire en Russie.

Rapatel n'hésita pas. Sans doute le voyage derrière le cercueil de son général serait affreux pour lui. Mais il le préférerait à la douleur « d'aller confirmer en personne la triste nouvelle à M^{me} Moreau. » En l'avouant à Nesselrode, il le suppliait de ne pas laisser Svinine arriver à Londres et se présenter chez la veuve sans l'avoir préparée à cette visite. Il conseillait d'employer à cet effet la comtesse de Lieven, femme de l'ambassadeur russe en Angleterre. Personne ne pourrait mieux qu'elle prodiguer à M^{me} Moreau les consolations qui lui étaient nécessaires et la convaincre de l'intérêt qu'elle avait à accepter les offres généreuses du Tsar. Cette conviction, Rapatel s'efforçait de l'en pénétrer en lui écrivant en même temps qu'il répondait :

Nesselrode. « L'intention, le désir et la volonté de notre auguste souverain, disait-il à M^{me} Moreau, seraient que vous vissiez en Russie. Vous le devez, madame et amie, si ce n'est pour vous, du moins pour votre enfant. »

Par suite de ces arrangements, le 6 septembre, Svinine, qui avait rejoint à Toplitz le comte de Nesselrode, partait pour l'Angleterre, porteur d'une lettre du Tsar, et, le 22 du même mois, le convoi funèbre, qu'accompagnait Rapatel, quittait Prague où, Moreau mort, son corps avait été transporté et embaumé, et se mettait en route pour Saint-Pétersbourg (1).

Des ordres avaient été donnés en Russie pour sa réception aux frontières de l'Empire et son libre passage dans les États impériaux. A Saint-Pétersbourg, les honneurs militaires l'attendaient. Les funérailles furent célébrées en grande pompe à Sainte-Catherine, l'église catholique. Avant que le corps ne fût déposé dans le caveau, où il est resté depuis, un jésuite français émigré, le P. Rosaven, prononça l'oraison funèbre qui ne satisfit personne. Du reste, la solennité donnée à la cérémonie n'en put dissimuler la froideur. Les fonctionnaires russes y assistaient par ordre. Aux places réservées au Corps diplomatique, Joseph de Maistre, qui occupait la sienne, constata des vides. Le comte de Brion, représentant officieux de Louis XVIII, profita de ce qu'il était sans instructions pour ne pas paraître. Il était de ceux qui ne croyaient pas au royalisme de Moreau. Rapatel repartit aussitôt pour rejoindre Alexandre, auprès duquel le rappelaient ses fonctions d'aide de camp.

A Londres, où on l'a vu se réfugier en s'enfuyant de Bordeaux, M^{me} Moreau était en proie au plus affreux désespoir, que s'efforçait vainement d'apaiser la comtesse de Lieven. Depuis le jour où on avait appris en Angleterre que le général accourait d'Amérique à l'appel du Tsar, l'ambassadeur et sa femme s'étaient rapprochés d'elle et l'avaient comblée d'égards et de politesses. Au premier récit du malheur survenu au général, et qu'avaient d'abord transmis les gazettes, ils étaient accourus, redoublant de soins. C'est à M^{me} de Lieven que Rapatel avait envoyé, en la suppliant de le remettre elle-même, le court billet qu'il avait envoyé du champ de bataille à M^{me} Moreau pour lui apprendre que son mari était blessé : « Le général a perdu ses

1) Les frais de ce voyage s'élevèrent à 800 ducats que payait le trésor impérial.

deux jambes, mais sa tête nous reste. » C'est encore à l'ambasadrice qu'il avait recouru pour annoncer à cette malheureuse femme qu'elle était veuve. Il était donc naturel qu'on se servit de la même voie pour lui faire parvenir la lettre et les offres de l'empereur Alexandre. Elle les reçut de la main et de la bouche de la comtesse de Lieven, dans les premiers jours d'octobre, quelques heures après l'arrivée de Svinine à Londres. Les offres étaient aussi formelles que généreuses, et la lettre impériale, datée de Tœplitz, le 4 septembre, les formulait avec une émotion entraînant.

« Madame, — Lorsque l'affreux malheur qui atteignit à mes côtés le général Moreau me priva des lumières et de l'expérience de ce grand homme, je nourrissais l'espoir qu'à force de soins on parviendrait à le conserver à sa famille et à mon amitié. La Providence en a disposé autrement. Il est mort, comme il a vécu, dans la pleine énergie d'une âme forte et constante. Il n'est qu'un remède aux grandes peines de la vie, celui de les voir partagées. En Russie, madame, vous trouverez partout ce sentiment, et, s'il vous convient de vous y fixer, je rechercherai tous les moyens d'embellir l'existence d'une personne dont je me fais un devoir sacré d'être le consolateur et l'appui. Je vous prie, madame, d'y compter irrévocablement, de ne me laisser ignorer aucune circonstance où je pourrais vous être de quelque utilité et de m'écrire toujours directement. Prévenir vos désirs sera une jouissance pour moi. L'amitié que j'avais vouée à votre époux va au delà du tombeau, et je n'ai pas d'autre moyen de m'acquitter en partie envers lui que par tout ce que je serai à même de faire pour assurer le bien-être de sa famille. Recevez, madame, dans ces tristes et cruelles circonstances, les témoignages et l'assurance de tous mes sentimens.

« ALEXANDRE. »

M^{me} de Lieven et Svinine, après elle, développèrent les propositions résumées dans cette lettre, s'efforcèrent d'en faire sentir à M^{me} Moreau les avantages pour elle et pour sa fille. Mais elle ne se décida pas sur-le-champ. Il lui en coûtait de s'éloigner de la France, alors que la chute de Napoléon, qui semblait imminente, promettait de la lui rouvrir sous peu. Déjà

elle était entrée en relations avec la petite cour d'Hartwell et devait croire que, Louis XVIII remis en possession de sa couronne, elle serait l'objet de sa bienveillance. Quoique son mari ne se fût pas prononcé pour les Bourbons, le Roi inclinait à croire qu'il était mort rallié à sa cause et faisait bénéficier sa veuve de sa gratitude. Elle ne prit son parti d'un nouvel exil qu'à l'instigation de Rapatel, dont elle avait reçu une nouvelle lettre et de son frère, le colonel Hulot, qui se préparait lui-même à passer au service de la Russie. Le 12 octobre, elle remerciait le Tsar : « Oui, Sire, j'irai, puisque vous me le permettez, rendre hommage à vos vertus, partager le bonheur de vos peuples, et la nouvelle patrie que Votre Majesté veut bien m'offrir me sera d'autant plus chère que j'y trouverai les restes précieux d'un époux honoré de votre confiance. Il n'a pu vous donner que sa vie. »

Toutefois, en acceptant ainsi les offres du Tsar, elle désirait savoir sous quelle forme se traduiraient les avantages qu'elles indiquaient; elle souhaitait aussi que ce fût Rapatel qui la conduisit en Russie et non Svinine qu'elle trouvait trop jeune, disait-elle à Lieven, pour servir de compagnon, pendant un si long voyage, à la jeune femme qu'elle était encore; enfin, elle ne partirait qu'au printemps de 1814. Alexandre répondit à ces demandes avec la magnanimité qui lui était naturelle. Une somme de cent mille roubles était promise à M^{me} Moreau, ainsi qu'une pension annuelle de trente mille, qu'elle allât ou non en Russie. Si elle y allait, Rapatel l'accompagnerait, et sa fille serait nommée demoiselle d'honneur de l'Impératrice.

On sait qu'elle renonça à partir. La mort de Rapatel, tué en 1814 au combat de La Fère-Champenoise (2), la privait de son compagnon de route, et ce fut une des causes qu'elle alléguait pour retarder son départ. Puis, vint la Restauration qui réduisait à néant les raisons qu'elle avait eues de s'expatrier. Alexandre, qui était alors à Paris, approuva qu'elle ne quittât pas la France et s'offrit pour la recommander au Roi. Par son

1. Deux ukases en date de février 1814 réalisèrent ces promesses.

2. Il fut trépané au moment où il adjurait des soldats français de se prononcer pour les Bourbons. Comme son général, il succombait dans les rangs ennemis sous les coups de ses compatriotes. On raconte qu'au même moment, un de ses frères le capitaine Rapatel, de l'armée française, fait prisonnier par les Russes sur le même champ de bataille, ne sauva sa vie qu'en se nommant et en se réclamant de lui.

ordre, Nesselrode remit à Talleyrand une note où était rappelée la conduite de Moreau et qui sollicitait pour sa veuve et pour sa famille les récompenses qui lui avaient été promises, ou tout au moins l'équivalent de celles que sa mort ne permettait plus de lui décerner. D'après ces promesses, Moreau, à en croire l'impérial avocat de sa veuve, aurait été nommé, s'il eût vécu, « connétable de l'Ordre du Saint-Esprit (1). » Puisqu'il ne pouvait jouir de cet honneur, n'était-il pas juste que le Roi exprimât, dans un acte public, le regret d'être empêché de le lui accorder? En outre, Sa Majesté voudrait-elle souffrir que la veuve du général fût aujourd'hui « une simple particulière et non titrée, » tandis que si elle n'eût pas eu le malheur de perdre son mari, elle eût possédé les titres que le Roi destinait à celui-ci? L'Empereur demandait donc pour elle des faveurs octroyées « par des lettres patentes » où seraient relatés le dévouement du général à la cause royale, les intentions bienveillantes de Sa Majesté à son égard, ainsi que ses promesses et qui, pour conclure, accorderaient à M^{me} Moreau le titre de duchesse.

L'intérêt que lui portait le Roi n'avait pas besoin d'être excité. Il était resté tel qu'il l'avait manifesté en Angleterre, alors que M^{me} Moreau lui communiquait, par l'intermédiaire du comte de Blacas, les nouvelles que Rapatel lui envoyait du théâtre de la guerre. Mais Louis XVIII n'aimait ni les mises en demeure, ni qu'on lui dictât son devoir. Aucune suite ne fut donnée à la requête de l'Empereur de Russie et l'appui que ce prince prêta aux démarches de M^{me} Moreau, afin d'obtenir la revision du procès de 1804, ne les fit pas aboutir. Le Roi, qui savait quelle part avait eue son frère dans la conspiration de

(1) On tombe des nues en voyant le puissant protecteur de M^{re} Moreau réclamer l'exécution d'une telle promesse, alors qu'il est vraisemblable qu'elle n'avait jamais été faite. A quel moment aurait-elle pu l'être? A Londres, Louis XVIII n'apprit que le 10 août l'arrivée de Moreau en Suède. J'ai eu sous les yeux et j'ai reproduit dans mon *Histoire de l'Émigration* (t. III, p. 520) le questionnaire qu'il dressa pour être soumis au général et qu'il lui fit porter par l'émigré Bascher de Boisgely. Il résulte de cette pièce qu'il n'était pas encore assuré des dispositions de Moreau et il n'y est fait aucune allusion à des récompenses ultérieures. Peut-être, il est vrai, l'envoyé fut-il chargé de les promettre. Mais il ne put partir de Londres que le 12 septembre, ignorant que Moreau n'existait plus. Il l'apprit en chemin et par conséquent ne le vit pas. Comme il est certain que Moreau n'avait pu recevoir de promesse par une autre voie, il en faut conclure qu'il n'y en eut pas, à moins qu'elle n'eût été faite éventuellement à sa femme, et il ne semble pas que Louis XVIII l'ait jamais reconnu.

Georges, ne tenait pas à exhumer ces pénibles souvenirs. En revanche, au mois de juin, il accorda à M^{me} Moreau, avec une pension de douze mille francs, le titre et les honneurs auxquels elle aurait eu droit si son mari eût été maréchal de France. Elle fut dès lors jusqu'à sa mort, survenue en 1823 à Bordeaux, la Maréchale Moreau.

En 1816, il fut question d'élever un monument à Moreau, sur l'une des places de Morlaix, sa ville natale. Ce projet dut être abandonné par suite du peu d'empressement de la population à l'approuver. L'opinion que trahit son attitude en cette circonstance est et restera celle de la postérité. Mais elle ne doit pas faire oublier que Moreau fut une victime ni qu'avant de se laisser pervertir par les influences de l'exil, il avait à trois reprises sauvé l'armée et par conséquent la patrie et que, toujours ardent patriote, il avait été un grand serviteur de la France,

ERNEST DAUDET.

LA CRISE DE L'ÉTAT MODERNE

L'ORGANISATION DU TRAVAIL

EXPLICATIONS ET DÉFINITIONS (1)

IV. — VALEUR SOCIALE ET FORCE POLITIQUE DU TRAVAIL

S'il reste quelque obscurité autour du second terme de mon « équation fondamentale, » *le Travail*, c'est que j'ai eu le tort de prendre alternativement le même mot en des acceptions très différentes : tantôt en son acception première, qui n'a pas besoin de définition, qui est la plus concrète et la plus simple : le travail = action de travailler ; tantôt au sens étendu où la chose figure les personnes et où l'action symbolise les agens : le travail = les travailleurs. Parfois même, il m'est arrivé de parler du travail comme si c'était un ordre dans l'État, de dire : le Travail, comme on dirait : le Quart-État. Le plus souvent j'ai voulu dire : cette sorte de travail qui, sous la pression du nombre, sous l'impulsion du suffrage universel, éveille plus particulièrement la sollicitude de l'État, et que l'État, sous cette impulsion, incline de plus en plus à régler par la loi : celui des ouvriers de la grande industrie. Là se sont rejointes, se sont soudées l'une à l'autre, et toutes trois ensemble, les trois notions dont je m'attache à mener de front l'analyse : le travail, le nombre et

(1) Voyez la *Revue* du 1^{er} novembre.

l'État. Nous avons déjà vu ce qu'est le nombre, où il est, quel rapport il établit entre l'État et le travail. J'ai maintenant à montrer, mieux que je ne l'ai fait encore, quelle valeur sociale et quelle force politique a le travail dans l'État fondé sur le nombre.

Le travail est un fait éternel et universel. Il est aussi vieux que la terre et que l'homme. Les livres saints ont enseigné de génération en génération qu'il date de la première faute et qu'il fut la première misère du premier homme. C'est, d'après eux, la malédiction originelle : « Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front. » Malédiction ou bénédiction, châtiment du père ou consolation des fils, en tout cas « forme de l'humaine condition, » il serait insensé d'en vouloir faire l'histoire, éternel qu'il est, dans tous les temps, universel, dans tous les pays. Peut-être l'entreprise serait-elle déjà vaine soit pour tous les temps dans un seul pays, soit pour tous les pays dans un seul temps, et peut-être même serait-elle déjà difficile pour un seul temps et un seul pays, si l'on prétendait embrasser, ne fût-ce que dans ce seul temps et dans ce seul pays, le domaine entier du travail. Nous nous sommes donc contenté de tracer à grands traits l'évolution de ce qu'on pourrait appeler « le travail dans l'État moderne » en France, depuis un siècle et demi, en tant que cette évolution intéresse la crise de l'État moderne chez nous, qui est tout notre sujet, en tant qu'elle nous en présente une des faces ou en expose une des données. Et encore, quand, de l'histoire, nous sommes passés à la description des faits contemporains, à l'« enquête, » nous avons dû, sous peine de nous y perdre, nous enfermer en des limites prochaines, nous restreindre à une seule espèce de travail, le travail *manuel*; à un seul genre de cette espèce, le travail manuel *dans la grande industrie*; et à cinq ou six familles de ce genre, à cinq ou six industries-types, *les plus grandes* de la grande industrie, celles où les établissements sont le plus vastes, les ouvriers le plus nombreux, le travail *le plus concentré* : mines de houille, métallurgie, construction mécanique, industries textiles, verrerie; lesquelles, pour toutes les raisons de l'ordre économique et de l'ordre politique que nous avons déduites, sont éminemment représentatives du travail moderne, du travail dans l'État moderne.

Mais pourquoi depuis un siècle et demi? Nous avons pris « le nombre » au moment où, — l'égalité de droit étant proclamée,

l'inégalité de fait devenant plus sensible, les citoyens n'ayant qu'à se compter pour saisir la toute-puissance, — le suffrage universel levait et armait politiquement, contre ceux qui avaient l'argent, ceux qui ne l'avaient pas. Nous prenons « le travail » au moment où, — la technique se perfectionnant par les inventions qui remplissent la deuxième moitié du xviii^e siècle, un moteur physique ou mécanique, l'eau d'abord, la vapeur ensuite, étant appliqué aux métiers, et, en conséquence, l'artisan se faisant plus rare, l'ancienne coutume des ateliers s'effaçant, la fabrique se transformant en usine, l'entrepreneur en patron, le compagnon en ouvrier, — dès lors la grande industrie du régime moderne levait et armait ceux qui n'avaient que leur travail, leurs mains et leurs bras, contre ceux qui désormais détiendraient l'outillage, la machine, l'atelier, le capital, les moyens mêmes de travailler. C'est la crise ouverte, et voici, dans l'histoire de ce fait éternel, le travail, ce qu'il entre alors de nouveau. En premier lieu, le mot lui-même d'*ouvrier* se recharge d'un sens nouveau, ou du moins se colore d'une nuance nouvelle. Très vague et général quand il était apparu dans la langue au xi^e siècle, spécialisé, au xiv^e siècle, à certaines occupations, se fixant au xvii^e siècle et se définissant : « *Ouvrier, ouvrière*, celui, celle qui travaille de la main pour divers métiers, » il était jusqu'alors demeuré, au contraire de beaucoup d'autres, parfaitement neutre et indifférent. Mais, à partir du xviii^e siècle, avec les Encyclopédistes, Diderot et ses collaborateurs, avec J.-J. Rousseau surtout, avec Restif de la Bretonne et Sébastien Mercier, avec ces écrivains tumultueux et dangereux, comme (ce qui est plus instructif encore) avec les plus froids, les plus innocens, un abbé Delille, un Collin d'Harleville, on dirait qu'il grandit, qu'il grossit, qu'il enfle, qu'il porte et nourrit dans ses flancs on ne sait quelle menace pour une société

Où, privé trop souvent d'un bien mince salaire,
Un ouvrier utile est nommé mercenaire (1).

Il s'en faut à peine d'une cinquantaine d'années que l'on donne à « la partie de la population qui se compose des ouvriers, des artisans, » ce nom collectif : *la classe ouvrière*, et qu'on parle

(1) Collin d'Harleville, *le Vieux célibataire*, IV, 3.

même de la *force ouvrière*, force armée distincte du reste de la force publique, garde ouvrière au milieu de la garde nationale, fraction séparée de la nation déclarée cependant une et indivisible. — Le mot de *travailleur* a eu une fortune ou couru une aventure semblable, de son sens primitif et qui n'allait pas plus loin : « celui qui fait l'action de travailler, » à tout ce qu'il contient maintenant lorsqu'on le met au pluriel : *les travailleurs*. Il s'est premièrement rétréci, car il ne s'entend plus de tous ceux qui travaillent, mais seulement de ceux qui font un travail manuel, et en cela il n'est pas plus large qu'*ouvrier* ; puis il s'est gonflé étrangement, car on prétend lui faire dire, au pluriel, bien autre chose que : « ceux qui font un travail manuel, » et en cela il est aussi large que *classe ouvrière*.

Ce sont de grands signes. Il semble que, dans la seconde moitié et vers la fin du xviii^e siècle, on ait tout à coup découvert le peuple et le travail. Auparavant, « on n'avait aucune idée juste du paysan, de l'ouvrier, du bourgeois provincial ou même du petit noble de campagne ; on ne les apercevait que de loin, demi-effacés, tout transformés par la théorie philosophique et par le brouillard sentimental (philosophie toute récente d'ailleurs et sentiment encore tout frais). Deux ou trois mille gens du monde et lettrés faisaient le cercle des honnêtes gens et ne sortaient pas de leur cercle. Si, parfois, de leur château et en voyage, ils avaient entrevu le peuple, c'était en passant, à peu près comme leurs chevaux de poste ou les bestiaux de leurs fermes, avec compassion sans doute (Vanban, La Bruyère), mais sans deviner ses pensées troubles et ses instincts obscurs. On n'imaginait pas la structure de son esprit, la rareté et la ténacité de ses idées, l'étroitesse de sa vie routinière, machinale, livrée au travail manuel, absorbée par le souci du pain quotidien, le sourd travail par lequel les nouvelles politiques se transformaient dans sa tête en contes de revenant ou de nourrice, ses affolements contagieux pareils à ceux des moutons, ses fureurs aveugles pareilles à celles d'un taureau, et tous ces traits de caractère que la Révolution allait mettre au jour (1). »

Ainsi, l'on découvrait trop tard ce peuple au travail qui était des lors, s'il est permis d'user de cette manière de jeu de mots, un peuple en travail. La vérité est que la valeur sociale

(1) Taine, *les Origines de la France contemporaine. L'Ancien régime*, t. II, 2^e édition in-16, p. 15.

du travail changeait alors du tout au tout, que l'on commençait à l'apprécier mieux parce que l'on commençait à mieux le voir, et qu'on le voyait mieux parce que les formes modernes de l'industrie qui s'ébauchaient en le rassemblant, tandis qu'antérieurement il avait été dispersé, le rendaient en quelque façon plus visible. Si, de tous les phénomènes sociaux, le travail a été partout et toujours le phénomène prédominant, toutefois, avant qu'il fût concentré, tant qu'il a été dispersé, il y paraissait moins. Aujourd'hui, quand même il ne le serait pas davantage, il paraîtrait l'être davantage, mais il n'y a pas de doute : il l'est bien davantage encore. C'est aujourd'hui le ressort qui déclenche et fait jouer toute la vie sociale. Car non seulement presque tout le monde travaille, d'une manière ou de l'autre, mais le travail est la caractéristique de notre état de société, à tel point que ceux, assez rares en somme, qui ne travaillent pas du tout sont parmi nous comme des survivans de l'ancien monde, et, selon la formule consacrée, comme des revenans de l'ancien régime, plutôt que des habitans de notre monde à nous et que des vivans du régime nouveau.

Pour faire bien saisir la différence et mesurer la profondeur du changement, — que je me borne à indiquer ici, mais que j'aurai l'occasion, dans la suite, de décrire tout au long, — ne tirons pas argument de ce que Montesquieu, cherchant le fondement des divers gouvernemens, ait construit l'un sur l'honneur, l'autre sur la vertu, et, quant à la démocratie même, n'ait songé nullement au travail, alors que l'épithète aujourd'hui courante, banale et, si l'on peut le dire, instinctive, est précisément : *laborieuse*; « notre démocratie laborieuse, » ainsi parlent uniformément les ministres à la tribune et les conseillers de préfecture dans les comices agricoles. Aujourd'hui, peu de personnes, entre celles qui pensent, auront l'idée d'écrire : « notre vertueuse démocratie, » mais il n'en est pas une, entre celles qui ne pensent pas, et dont, à ce titre même, le témoignage est, en un tel cas, précieux, qui n'écrive tout naturellement : « la démocratie laborieuse. » Lisez tout ce que vous voudrez avant l'apparition de la grande industrie, vous ne rencontrerez rien de pareil. Sans doute, pour Montesquieu, il y en a une raison logique, quasi littéraire : les notions ne sont pas du même ordre, c'eût été confondre deux séries. On comprend que, voulant dégager le ressort *politique* des États, il ait choisi pour

L'un l'honneur, pour l'autre la vertu, et n'ait pas retenu le travail; mais il y a probablement plus; et, malgré l'aéuité de son regard, malgré la subtilité de son tact, il ne l'a probablement ni vu ni touché: il ne pouvait guère le voir ni le toucher, parce qu'il n'avait sous les yeux et sous la main que les démocraties antiques, avec quelques petites républiques du moyen âge et de la Renaissance qui avaient été plus ou moins des démocraties, et que, bien qu'il l'ait en plusieurs endroits senti, il ne pouvait pourtant se représenter exactement la place que le travail, par la machine, et l'ouvrier, par le suffrage universel, allaient prendre dans les démocraties modernes. D'ailleurs, quoique assurément on y travaillât et qu'il y fallût travailler, de par l'éternelle et universelle loi, il eût été, à tous les points de vue, excessif de dire que le travail était le fondement de l'ancienne société. Elle-même, la grande distinction en noblesse, bourgeoisie et peuple ne reposait pas sur le travail. On pouvait bien considérer (encore faut-il ne pas mêler les temps, distinguer les époques, ne rien exagérer et admettre toutes les exceptions) que quiconque fait œuvre de ses dix doigts déroge, mais ne pas œuvrer était une conséquence, non une condition de la noblesse: on ne pouvait donc pas en conclure, par exemple, que l'État aristocratique fût fondé sur le fait de ne pas travailler. Nous, au contraire, du point de vue économique, à la lueur du présent qui nous permet et nous impose presque une « conception » plus « matérialiste » de l'histoire, ne pouvons-nous pas dire: L'État ancien était fondé sur l'esclavage; l'État intermédiaire ou féodal, sur le servage; l'État aristocratique et monarchique (xvi^e, xvii^e et xviii^e siècles), sur le patronage; l'État moderne est maintenant fondé sur le travail dit libre, dont la forme la plus importante, qui le commande, le conditionne, et finalement le détermine en partie, est celle du travail concentré?

La période moderne s'ouvre lorsque le moteur physique ou mécanique, substituant à la fabrique l'usine telle qu'elle se poursuit et comporte en toutes ses circonstances et dépendances, vient instaurer le nouveau régime du travail concentré et détruire — ou du moins considérablement réduire — l'ancien régime du travail dispersé. L'un des acteurs du nouveau drame, qui ne pouvait en effet apparaître qu'avec l'industrie en grand, après que serait rompu entre celui qui travaille et celui

qui fait travailler tout autre lien que le salaire, est entré en scène sous le nom, d'abord d'*ouvrier mercenaire*, puis d'*ouvrier* tout court; personnage nouveau, je le répète, sous un nom très commun où l'oreille, jusque-là, n'avait entendu sonner rien de particulier. L'autre, l'antagoniste, qui s'appelait hier *le maître*, et quelquefois *l'entrepreneur*, s'appellera dorénavant *le patron*. Celui-ci a l'argent ou peut le trouver : il a ou peut avoir des fonds, des associés, des commanditaires, des actionnaires, des banquiers; par qui et par quoi, autant et plus que par lui-même, des bâtimens, un outillage, la machine et son aliment, la matière première. Celui-là, comme dit Turgot (si c'est vraiment de *l'ouvrier* que Turgot l'a dit et si ce n'est pas plutôt de *l'artisan*, du compagnon qui aspirait à devenir maître), a « les besoins que Dieu a donnés à l'homme, la ressource nécessaire du travail, et cette propriété, la plus sacrée et la plus imprescriptible de toutes, » mais la seule qu'il ait, le droit de travailler; le droit, qui n'est même pas toujours, et qui, sous le régime de la grande industrie, sera de moins en moins le moyen. Derrière l'un de ces deux acteurs va se ranger, comme figuration, comme chœur, *le patronat*, *la classe patronale*; derrière l'autre, *le salariat*, *la classe ouvrière*. (Il est bien entendu qu'il ne faut pas prendre cela trop à la lettre, que ces sortes de propositions doivent se lire avec un bémol, un « comme, » un « presque, » avec la restriction tacite : « en général, » et que, dans l'espèce, on n'affirme pas, sans exception ni réserve, que toute la classe patronale soit, en tout état de cause, derrière chaque patron, la classe ouvrière derrière chaque ouvrier. Cette classification, ce partage de la « démocratie laborieuse » en deux camps, si on les voulait trop rigoureux, trop exclusifs, seraient trop simples, et faux à force d'être simples. D'autres considérations viennent souvent à la traverse : ainsi, en France, dans les dernières années, il s'est produit plus d'un mélange qu'expliquent la passion fanatique, l'instinct démagogique, peut-être aussi parfois un sentiment plus noble. Mais ce ne sont au total que des faits exceptionnels, et, *en général*, la démocratie laborieuse forme réellement deux armées : *le salariat*, *le patronat*; entre les deux, l'intérêt fait la division.)

Peut-être l'ancien et le nouveau régime du travail ne sont-ils pas sans présenter de l'un à l'autre plus de ressemblances qu'on ne croirait, et on le comprend très bien dès qu'on réfléchit aux

caractères permanens que ne peut manquer de garder, au long des siècles, le travail, défini « l'action de l'homme. » — toujours le même, — « sur les choses, » — toujours les mêmes. — Encore faudra-t-il voir jusqu'à quel point l'homme et les choses demeurent les mêmes à travers les temps, ce qui, en lui et en elles, ne change pas et ce qui change. C'est principalement la différence des milieux qui fait la différence des régimes. D'où l'extrême importance de ce que nous avons nommé et de ce que nous nommerons les « circonstances du travail, » circonstances de l'ensemble desquelles doit se dégager ce qu'on a nommé et ce que nous-mêmes nommerons « la constitution du travail » dans l'État moderne, au commencement du xx^e siècle, en France, tant que notre régime politique et économique conservera cette physiologie, composée de tels et tels traits. Connaître les circonstances du travail est le premier effort à faire et le premier pas à franchir pour en « découvrir la constitution. » Voici sans doute entre l'ancien milieu social et le nouveau, par conséquent entre l'ancien et le nouveau régime du travail, une des différences les plus profondes. Bien que l'ancien régime ait vu naître la plupart des conflits, à l'occasion du travail, qui se multiplieront et s'exaspéreront sous le nouveau ; encore que, sous l'ancien régime, les ordres missent entre les hommes une séparation politique, et les corporations une séparation économique, les uns se retranchant dans leurs maîtrises et jurandes partout où il en existait, et de plus en plus à mesure que le temps engendrait les abus, les autres dans leurs compagnonnages, eux aussi de plus en plus tyranniques ; quoique l'État moderne soit libéré de cette double servitude ou du moins de ces anciennes formes d'une double servitude, cependant, *en général*, on peut dire que *d'homme à homme*, sinon de position à position sociale, la barrière était moins haute dans l'ancien que dans le nouveau régime du travail. Dans le régime ancien, il y avait plutôt association entre le patron et l'ouvrier, ou leurs équivalens, entrepreneur, maître, artisan, compagnon ; dans le nouveau, il y a plutôt opposition.

De par les nécessités de l'industrie, qui groupent le capital et concentrent le travail, le capital est d'un côté, le travail est de l'autre. L'ouvrier, hors du travail, n'est plus « à pain et à pot » chez le patron ; il n'y a plus sa place « au feu et à la chandelle. » Comment y serait-il, comment l'y aurait-il ? Ils sont

trop ; mais si cela se pouvait, il serait le premier à ne pas le vouloir. Du reste, qui lui demanderait s'il le veut et ce qu'il veut ? Parfois, dans les plus grandes entreprises, exploitées en société anonyme, il ne connaît pas, il n'a jamais vu le patron. Une des pires difficultés du régime nouveau vient de là. Trop souvent, dans la grande industrie, entre le patron, société anonyme, entre le directeur même et les ouvriers, il n'y a pas prise de contact. Or, s'il arrive que des personnes que la vie lie ensemble de gré ou de force ne s'entendent point lorsqu'elles se parlent, il est impossible qu'elles s'entendent lorsqu'elles ne se parlent pas. Voilà longtemps qu'un fin et fort politique a noté qu'il était plus facile de mettre les hommes d'accord sur leurs intérêts que sur leurs sentimens. Le vice d'organisation dont souffre le régime nouveau du travail consiste justement en ce qu'il substitue des sentimens aux intérêts, ou tout au moins qu'il superpose aux intérêts des sentimens, qui ne peuvent guère être bons. Chaque jour on a l'air de faire cette curieuse découverte que de peuple à peuple il n'est rien de tel pour entretenir des relations tolérables que d'entrer d'abord en relations : que ne le fait-on d'homme à homme, et de classe à classe, puisqu'il y a des classes, à l'intérieur d'un même peuple ! La grande industrie, dans l'État moderne, est donc responsable de ses propres maux, dans la mesure où elle est maîtresse de ses conditions et n'en est pas elle-même victime. Nous ne dirons pas de cette espèce d'*absentéisme* industriel du régime nouveau ce que le marquis de Mirabeau disait, vers la fin de l'ancien régime, de l'*absentéisme* agraire : « Personne ne connaissant plus le seigneur dans ses terres, tout le monde le pille, et c'est bien fait. » Non, certes ; mais, personne ne connaissant plus le patron dans son usine, tout le monde se détache de lui, et c'est fatal. Personne ne s'attache plus à personne : le « maître » ne fait plus d'« élèves ; » l'ouvrier ne forme plus d'« apprentis ; » le résultat en est que rien ne tient à rien. Ou mieux, l'association, en tant qu'elle est inévitable, se fait dans le nouveau régime autrement que dans l'ancien : non plus du patron à l'ouvrier, mais du patron au patron (ou au banquier), et de l'ouvrier à l'ouvrier ; non plus du capital au travail, mais du capital au capital, et du travail au travail : *un et un, deux et deux, non plus un et deux.*

A l'intérieur de chaque groupe, ouvrier ou patronal, elle est, de par les conditions de l'industrie, à peu près forcée : elle sort

du fond permanent des choses, des entrailles mêmes de la vie : le travail, désorganisé depuis un siècle, et depuis lors non réorganisé légalement, s'est en partie réorganisé dans le fait, suivant la pente de ses besoins, de ses instincts et de ses intérêts, au fil des événements, en quelque sorte historiquement, c'est-à-dire chronologiquement, c'est-à-dire selon la succession des milieux et des momens. A cet égard, — nous avons eu raison de le constater, — la révolution politique et la révolution économique ont commencé par développer leurs conséquences l'une au rebours de l'autre, jusqu'à ce que la loi créât, après tout un siècle écoulé, une nouvelle forme d'association qui s'oppose bien, par sa structure, à l'ancienne corporation, mais qui, en son principe et par son objet, s'en rapproche. Patrons et ouvriers, dans leurs syndicats, sont à présent, les uns en face des autres, constitués à l'état de classe. C'est la grande industrie concentrée, c'est, — pour être tout à fait précis, — la machine à vapeur, qui, en concentrant la grande industrie, leur a fait prendre ces positions réciproques. Tant que les circonstances matérielles du travail, — la machine à vapeur, l'usine, — ne changeront pas, chaque groupe restera sur sa position, à lui; et, même si quelque une de ces circonstances changeait, il est possible qu'ils s'y maintiennent encore; car, pour ce qui concerne les ouvriers, le contact obligé dans l'usine, s'il a contribué plus que le reste à l'enraciner en eux, ne leur a cependant pas tout seul donné la notion de classe, ni tout seul formé « leur conscience, leur âme collective. » Peut-être donc, même s'ils cessaient d'être groupés autour de la machine à vapeur, réunis dans l'usine pour le travail, maintenant qu'ils ont acquis cette notion, cette conscience de classe, — fortifiée d'ailleurs et exaltée par le syndicat, — les ouvriers ne la perdraient-ils plus, au moins tant qu'ils conserveraient quelque raison ou quelque apparence de raison de se considérer comme une classe en opposition avec une classe adverse. Ainsi le travail pourrait être dans une certaine mesure deconcentré sans que le travailleur se réindividualisât; autrement dit, sans que la conscience de ce qu'il y a de collectif, à l'intérieur du groupe, entre gens du même groupe, s'évanouît; sans que la notion de classe fût détruite; sans que chacun, traité pour soi seul, ne songeât plus qu'à s'arranger avec « le chacun » d'en face; sans que l'association se refît *un et deux*, et non plus seulement *un et un ou deux et deux*.

D'un groupe à l'autre, d'une classe à l'autre, d'un camp à l'autre, l'action, pour ne pas dire la bataille, est engagée économiquement et politiquement. Voici le peuple, dont on a pu écrire qu'il était « à la fois misérable et souverain, malheureux et législateur. » C'est le plus grand nombre du nombre, le Puissant de la toute-puissance. Il est pauvre et il est le maître; il n'a pas l'argent et il a l'État. Comment ne serait-il pas porté à employer sa souveraineté contre sa misère, la loi, qu'il fait ou qu'il inspire, pour adoucir le malheur qu'il subit, et, parce qu'il est pauvre, sinon pour s'emparer de tout, du moins pour avoir davantage, pour avoir assez; bien plus encore, pour faire que ce ne soient pas toujours les mêmes, — et le petit nombre, — qui aient tout ou qui aient trop? De là une certaine tendance, sinon à brimer ou à opprimer le capital, — ce seraient sans doute des expressions encore un peu fortes, — du moins à le brider, à le comprimer, à le regarder avec une méfiance jalouse, à resserrer autour de lui la surveillance, à prendre contre lui des précautions, à lui faire dans la législation un « traitement de défaveur, » et, d'un seul mot, à le primer, au profit de soi-même, du travail. Comme on ne saurait penser à le supprimer tout à fait, ni même à réduire son rôle dans la production, quand sa coopération, au contraire, est rendue plus nécessaire que jamais par la concentration de l'industrie, ira-t-on, — si cette tendance s'accroît, et ne pouvant, d'une part, se passer de lui, ni, d'autre part, ne pas se sentir en antagonisme avec lui, — jusqu'à essayer de résoudre radicalement la contradiction, en liant à l'organisation du travail l'organisation du crédit, au moyen de l'expropriation, de la socialisation ou de la nationalisation du capital? Écouterait-on la voix des bons apôtres, et, sur leurs conseils, courrait-on saisir l'argent où il est? Ou bien se contenterait-on de rogner la tranche aux écus, de rémunérer moins ce collaborateur accaparant, de le frapper, de le charger davantage, de le traiter, à son tour, en subordonné? Question que ce n'est peut-être pas le lieu de poser, mais qui se pose, ou se posera, avec ce que renferme d'inquiétudes et de menaces, cet enchaînement logique : le nombre qui est le pouvoir, la loi qui sert d'instrument, la nécessité qui crée le mobile. Tout ce que j'en veux dire, c'est que, probablement, elle sera pour beaucoup, le jour où elle se posera, une question de force. En attendant la guerre déclarée, si elle doit venir, nous

n'avons qu'une paix boîteuse; il semble que, bien plutôt qu'à se prêter une aide mutuelle, en vue d'une œuvre pourtant nécessairement commune, on ne s'applique ici où là qu'à tendre des embuscades et à faire, dans le camp d'en face, des prisonniers.

Mais n'y a-t-il aucun espoir que la guerre puisse être évitée, et que la question de force, avant d'en arriver à son point aigu, se dilue ou se dissolve en une question de droit? La propriété elle-même, à une époque donnée de l'histoire, est apparue comme une question de force : peu à peu on en a fait une question de droit. La civilisation n'est pas autre chose, en ce qui touche l'ordre social, que cette lente transformation de la force en droit. Or, ce qui a été possible pour la propriété, comment ne serait-ce pas possible pour le travail? Comment, l'État ancien ne s'étant pas obstiné contre le fait-propriété, l'État moderne s'obstinerait-il contre le fait-travail, si le travail n'est pas, en soi et inéluctablement, une force plus négatrice, plus perturbatrice, plus destructrice de tout État que ne l'était, avant qu'elle fût réglée, la force-propriété? Il le peut d'autant moins que, dans l'État moderne, la force-travail est en même temps la force-nombre; c'est tout ensemble le fait-grande industrie, usine, syndicat, le fait-classe ouvrière et le fait-suffrage universel. Le vrai danger est que l'État perde l'équilibre pour avoir dépassé la mesure.

Trop longtemps les ouvriers étaient restés hors du droit public, ils avaient été trop longtemps sans statut civil. Ils ne trouvaient de protection que dans la bienveillance du maître ou dans la camaraderie des compagnons. Ils n'avaient de sûretés que celles qu'ils s'étaient données ou que la coutume, la tradition, l'usage du métier leur garantissait. La loi du roi les ignorait, le plus souvent, les passait sous silence, à l'occasion les soumettait au droit de suite, et les traitait en déserteurs. L'État, qui se regardait comme s'étant fait sans eux, évidemment n'était pas fait pour eux : non seulement ils n'y avaient pas toute la place, ni le plus de place, mais ils n'y avaient autant dire point de place. C'était aller trop loin en sens contraire, au lendemain de la révolution de 1848, que de vouloir substituer au « gouvernement du capital » le « gouvernement du travail. » D'abord, y avait-il jamais eu, — sauf peut-être le dernier règne, sauf la monarchie de Juillet, — un gouvernement en France qu'on pût vraiment appeler « le gouvernement du capital? »

On avait pu, dans les siècles précédens, successivement ou simultanément, connaître un gouvernement du roi, un gouvernement des nobles, un gouvernement des prêtres, avec des favoris, des favorites et des financiers, toutes gens qui avaient l'argent, s'élevant, parce qu'ils l'avaient ou pour l'avoir, au-dessus de ceux qui ne l'avaient pas; mais personne n'avait l'idée de donner pour caractère distinctif à ce régime d'être le gouvernement du *capital*. Aristocratique, oui; mais *ploutocratique*, ce n'était pas ce qui frappait les yeux ou les esprits, excepté pendant les dix-huit dernières années et sous la monarchie bourgeoise. Mais dix-huit années sont un bien court espace pour qu'en un pays d'un si long passé, on fût raisonnablement fondé à parler, comme si tout ce passé en eût été rempli, du « gouvernement du capital. » Pareillement il était excessif de prétendre établir tout d'un coup et tout de suite, sur les ruines qu'on venait de faire, mais où pourtant l'ancienne société ne disparaissait pas tout entière, « le gouvernement du travail. » Sans doute, à part quelques journées et quelques expériences un peu brusques, la transition de l'un à l'autre devait se faire plus doucement et par nuances moins contrastées, par empiétemens quotidiens, et non par envahissement subit, non pas en une loi ni en une fois, mais en des milliers de fois et en une centaine de lois.

Cependant, que, dès le 25 février, dès le lendemain de la chute de cette monarchie bourgeoise, fille et image des « classes moyennes, » la seconde République, à peine née, ait proclamé « le droit au travail; » que, le même jour, elle ait tenu à « rendre aux ouvriers, auxquels il appartient, » le million qui allait échoir de la liste civile, alors que ce million ne leur appartenait point, en tout cas pas à eux seuls, mais à toute la nation, ou, en bonne comptabilité, à tous les contribuables; et que, le 28, à défaut d'un ministère du Travail, elle ait institué une Commission du gouvernement pour les travailleurs, c'était l'annonce et le commencement de temps nouveaux. Après l'aristocratie et la bourgeoisie, le peuple, dans l'acception restreinte et particulière du mot. Par la grâce du nombre, le travail prenait dans l'État toute la place qu'il pouvait couvrir de l'alignement formidable de ses unités. Si ce n'était pas tout à fait le gouvernement du travail substitué au gouvernement du capital, c'était la prépotence d'une classe substituée à la prépondérance d'autres classes, et, en disant cela, on ne dit rien de trop. Quelque vingt

ou trente ans encore auparavant, sous la Restauration, il était devenu de mode d'opposer, — depuis les économistes, on faisait de ces oppositions de classes : classe productive, classe stérile, — à la classe féodale la classe industrielle ; mais Saint-Simon et les premiers saint-simoniens comprenaient dans cette classe industrielle elle-même, les confondant en une seule et même classe, les patrons et les ouvriers ; d'un côté, tous les oisifs, de l'autre, tous les producteurs ; d'un côté, les abeilles, de l'autre, les frelons : les utiles et les inutiles : la coupure étant faite entre tous ceux qui travaillent et qui produisent, d'une part, et, d'autre part, tous ceux qui ne travaillent ni ne produisent. Mais, bientôt après Saint-Simon, la classe productive se divisera sur elle-même : dans la classe industrielle elle-même, une opposition se dessinera entre patrons et ouvriers ; là aussi, il y aura la bourgeoisie, une sorte d'aristocratie de banque, d'usine ou de négoce. — et le peuple, — une sorte de plèbe, de prolétariat ; l'une montant sans cesse d'un degré, jusqu'à devenir une « féodalité » nouvelle, l'autre descendant sans cesse d'un degré, jusqu'à devenir une forme moderne du « servage, » à l'échelle que dresse, en des souffrances plus ou moins réelles, mêlées d'envie et de colère, l'imagination spontanément échauffée ou artificieusement excitée de la masse.

De là, peu à peu, l'État, maintenant, étant construit sur le suffrage universel, et mû de bas en haut par lui, le suffrage universel décidant à la majorité, et la majorité résidant dans ce prolétariat égal en droit, mais supérieur en nombre, de là, irrésistiblement, la conception de la classe ouvrière comme classe privilégiée, la formation, à son avantage, d'une aristocratie à rebours ; la formation aussi d'un groupe, je dirais d'ilotes, si je n'étais choqué de brouiller ainsi tous les temps, disons donc de gens de mainmorte, destiné à être sacrifié ou du moins tondu, surtout si, dans ce régime dont le nombre est le seul roi, la seule foi et la seule loi, il ne représente qu'un vingtième ou un vingt-cinquième de la nation. Et il ne sert de rien que le peuple, — le peuple au sens démagogique, *plebs* au lieu de *populus*, — ne légifère pas directement. Ses courtisans intéressés, qui ne vivent que de sa faveur, iront peut-être, au contraire, plus avant ou plus vite qu'il n'aurait lui-même, dans la voie où ils supposent qu'il leur faut marcher pour lui plaire. C'est ce qui fait qu'à la législation pour le travail, qui déjà

n'est pas toujours parfaitement impartiale ni exempte de flagorneries envers le nombre, pourra, l'heure venue, lorsque le suffrage universel, blasé par la surenchère, exigera des mets plus pimentés et un plus rude alcool, succéder une législation contre le capital, puis, si le maître a faim et soif encore, contre la propriété. Notre système électif permet tout : rien n'y fait frein, rien n'enraye, ni n'arrête. La loi est la loi, et le nombre est le nombre. Le nombre fait la loi, et le travail, — le salariat, le prolétariat, la classe ouvrière, — est le nombre. Quand même, jour par jour, institution par institution, le nombre s'acharnerait ou s'amuserait à détruire la société, du fait qu'il est le nombre, la loi n'en serait pas moins la loi. Et c'est le fait que je veux mettre en pleine lumière, car c'est le fait qui domine tout.

Il peut n'être pas agréable, il peut n'être pas rassurant. Bien des motifs, qui ne sont pas tous bons, peuvent solliciter et précipiter à l'action ce souverain à millions de têtes, dont la souveraineté n'a même pas l'injuste et l'absurde pour limites. Les vieilles rancunes sont tenaces, et nos morts continuent longtemps de vivre en nous. On a dit de certains événemens de notre histoire contemporaine qu'ils étaient parmi nous comme la revanche de la révocation de l'édit de Nantes. On pourrait dire de plus d'une de nos lois qu'elles sont encore aujourd'hui faites contre les 240 000, et que c'est comme une revanche des vingt-neuf couches de la population, jadis privées du droit électoral, contre la trentième couche, celle des censitaires. Quoi qu'il en soit, l'inclination est visible, à se comporter envers ceux qui possèdent ainsi qu'envers des ennemis vaincus, à leur faire payer la guerre qu'on leur fait, ou les améliorations qu'on se promet de la victoire. L'attaque collectiviste serait plus brutale; celle-ci, plus dissimulée et temporisante, n'est peut-être pas moins sûre. A la longue, elle ne serait certainement pas moins dangereuse. Au lieu de l'apoplexie, ce serait la paralysie, par insécurité, par sourde hostilité d'État. Le « capital » sent hostile la législation faite par l'État à l'avantage du « travail » pour capter le nombre, et il se rétracte. Qu'il ait lui-même autrefois abusé ou que l'on ait abusé en son nom; que ses représentans à lui, ses législateurs à lui, aient trop négligé « le travail » en un temps où le nombre, politiquement, n'existait pas; qu'ils l'aient voulu trop dépendant, trop assujetti, trop sous-jacent, cela, d'ailleurs, ne fait pas de doute. Mais, à présent, l'État est retourné. C'est une

transposition de privilèges : les révolutions en font toujours ; mais celle-ci a fait plus. C'est une véritable transformation de l'État par l'avènement du travail, — terme abstrait ; par l'avènement de l'ouvrier ou de la classe ouvrière, — termes concrets et qui ne prêtent à aucune équivoque. Le successeur de Louis-Philippe, ce n'est ni la République, ni Napoléon III, c'est l'ouvrier. Sous la seconde République, sous le second Empire, sous la troisième République, il n'y a qu'un maître, c'est « le Travail » souverain par « le Nombre, » c'est la classe ouvrière légiférant dans le suffrage universel. Au 24 février 1848, « la crise de l'État moderne » se noue.

V. — ORIGINE, CARACTÈRE ET DÉVELOPPEMENT DE LA CRISE

Cette crise vient de loin. A la faire dater de nos deux révolutions, 1789, 1848, on la « rajeunirait. » Elle vient de par delà la seconde, et même de par delà la première. « A la fin du siècle dernier, a écrit Taine (1), pareille à un insecte qui mue, la France subit une métamorphose. Son ancienne organisation se dissout ; elle en déchire elle-même les plus précieux tissus et tombe en des convulsions qui semblent mortelles. Puis, après des tiraillemens multipliés et une léthargie pénible, elle se redresse. Mais son organisation n'est plus la même : par un sourd travail intérieur, un nouvel être s'est substitué à l'ancien. En 1808, tous ses grands traits sont arrêtés et définitifs : départemens, arrondissemens, cantons et communes, rien n'a changé depuis dans ses divisions et sutures extérieures : concordat, code, tribunaux, Université, Institut, préfets, Conseil d'État, impôts, percepteurs, Cour des comptes, administration uniforme et centralisée, ses principaux organes sont encore les mêmes ; noblesse, bourgeoisie, ouvriers, paysans, chaque classe a dès lors la situation, les intérêts, les sentimens, les traditions que nous lui voyons aujourd'hui. Ainsi la créature nouvelle est à la fois stable et complète ; partant, sa structure, ses instincts et ses facultés marquent d'avance le cercle dans lequel s'agitiera sa pensée ou son action... Dans l'organisation que la France s'est faite au commencement de ce siècle, toutes les lignes générales de son histoire contemporaine étaient tracées, révolutions poli-

1. *Origines de la France contemporaine*, t. 1^{er} ; *L'Ancien régime*. Préface, 22^e édition in-16 (1899), p. v-vii.

tiques, utopies sociales, divisions des classes, rôle de l'Église, conduite de la noblesse, de la bourgeoisie et du peuple, développement, direction ou déviation de la philosophie, des lettres et des arts. C'est pourquoi, lorsque nous voulons comprendre notre situation présente, nos regards sont toujours ramenés vers la crise terrible et féconde par laquelle l'ancien régime a produit la Révolution, et la Révolution le régime nouveau. »

Le défaut de ce tableau, du reste puissamment synthétique, est que Taine y situe peut-être un peu trop, y localise peut-être un peu trop dans le temps la crise qu'il fait partir peut-être d'un peu trop près et qu'il arrête peut-être un peu trop court. Il manque là, non pas sans doute au tableau, qui pourrait porter pour titre : 1808, et où, par conséquent, elles ne sauraient se trouver sans anachronisme, mais, pour ceux qui observent du point où nous sommes, cent ans après, en 1908, le développement de cette crise, il manque pourtant deux choses, — et lesquelles ! L'État moderne tout entier : le Nombre et le Travail, le suffrage universel et la grande industrie concentrée ; de sorte qu'il est permis de demander si réellement chaque classe, et en particulier la classe ouvrière, « avait dès lors la situation, les intérêts, les sentiments que nous lui voyons aujourd'hui ; » quant aux « traditions, » en a-t-elle encore ? Auguste Comte, s'il n'a pas mieux que Taine (et la raison s'en devine) vu les suites du mouvement, en fait remonter les origines beaucoup plus haut. Il reconnaît trois longs siècles de crise, à partir du xvi^e ; mainte page du *Cours de philosophie positive* atteste que l'on ne doit pas, selon lui, circonscrire trop étroitement le sens du mot *crise*, le restreindre trop rigoureusement à une difficulté ou une secousse accidentelle, et il le marque bien par cette expression : « la grande crise des sociétés modernes (1). » Toutefois, le rôle de la Révolution française comme cause déterminante et motrice ne lui échappe pas : « Quoique ce ne soit point ici, dit-il (2), le lieu d'entreprendre cette importante démonstration, j'y crois devoir néanmoins indiquer une considération très propre à faire déjà pressentir une telle explication, en représentant le salutaire ébranlement général imprimé à notre intelligence par la Révolution française, comme ayant été finalement indispensable

(1) *Cours de philosophie positive*, t. IV ; *Physique sociale*, 46^e leçon, p. 96, 128 et 130, 134.

(2) *Ibid.*, 47^e leçon, p. 162.

pour permettre le développement de spéculations à la fois assez positives et assez étendues à l'égard des phénomènes sociaux. Jusqu'alors, en effet, les tendances fondamentales de l'humanité ne pouvaient être assez fortement caractérisées pour devenir, même chez les philosophes les plus éminens et les mieux disposés, le sujet d'une appréciation pleinement scientifique, propre à dissiper sans retour toute grave fluctuation. Tant que le système politique, qui, graduellement modifié, avait toujours présidé au développement antérieur de la société, n'était point encore ainsi attaqué directement dans son ensemble, de manière à manifester hautement l'impossibilité de perpétuer sa prépondérance (c'est ce que j'ai, pour ma part, essayé de peindre comme fond, de poser comme milieu à l'ancien régime, en notant que, dans ce système, « l'individu traînait en quelque sorte, entre deux éternités, l'une au-dessus de lui, l'autre autour de lui, une existence résignée et pleine du sentiment de l'immuable ») (1), la notion fondamentale du progrès, première base nécessaire de toute véritable science sociale, ne pouvait aucunement acquérir la fermeté, la netteté et la généralité sans lesquelles sa destination scientifique ne saurait être convenablement remplie. »

Auguste Comte tient à cette idée, il y revient ; il répète, parlant de la Révolution : « le grand ébranlement politique sous l'impulsion duquel nous pensons encore aujourd'hui (2). » Mais il ne borne pas la crise à la durée qu'assignent ordinairement à la Révolution les manuels d'histoire : il ne la clôt pas brusquement au 18 Brumaire, par la fameuse « opération de police. » Même s'il pouvait croire qu'elle s'est arrêtée là, il ne croirait pas encore que tout ait été fini quand elle aurait été finie, que « le grand ébranlement politique » qu'elle nous a imprimé nous dispense à jamais de penser, et qu'il suffit qu'elle ait détruit sans que nous nous attachions à reconstruire. C'est tout l'opposé ; et s'il professe que *la période critique*, — traduction en adjectif du substantif *la crise*, — devait survenir, qu'il fallait qu'elle fût, qu'avant la reconstruction il y avait des destructions indispensables, il enseigne aussi qu'elle ne peut par elle-même constituer « un état normal et permanent. » puisque, donnant aux esprits une pente telle qu'« on s'y représente l'État comme l'ennemi nécessaire de la société, elle est fatalement anarchique,

1. *La Crise de l'État moderne. L'Organisation du travail*, t. I, 51.

2. *Cours de philosophie positive*, t. V : *Physique sociale*, 47^e leçon, p. 195.

ou tend fatalement à l'anarchie. » Par où, non seulement elle n'est pas par elle-même une réorganisation, mais elle inclinerait plutôt à devenir, en se prolongeant, « un obstacle à toute vraie réorganisation. » Mais qu'elle ne soit pas cette réorganisation, qu'elle risque d'y être un obstacle, cela ne fait point qu'une réorganisation ne soit pas utile et urgente. Incomplète qu'elle est, et ayant fait sa part, ayant épuisé sa vertu, elle appelle son complément. A la période critique doit succéder une période organique où la tâche sera de concilier, de combiner les deux aspirations « fondamentales » vers l'ordre et vers le progrès, de façon que leur résultante soit le progrès dans l'ordre, le progrès même étant défini l'ordre en mouvement. Organisation ou réorganisation rendue possible depuis que le xviii^e siècle, notamment avec Turgot et Condorcet, a introduit dans le monde la notion de progrès, et que la Révolution a détruit, — c'était sa fonction de détruire, — la croyance en l'immutabilité, en l'immobilité de l'ordre.

Mais cette crise qu'Auguste Comte ne ferme pas brièvement au 18 Brumaire, il ne la fait pas non plus s'ouvrir par un déchirement soudain au 5 juillet 1789, à la réunion des États généraux : il ne la fait pas tenir toute dans les incidens parlementaires et dans les accidens révolutionnaires ; il ne l'enferme pas dans l'enceinte de l'Assemblée nationale, de la Convention ou de la Commune de Paris. Elle est là sans doute, mais aussi, et plus encore peut-être, elle est ailleurs. Elle consiste essentiellement, aux yeux de l'auteur de la *Philosophie positive* (et il vaudrait la peine de vérifier jusqu'à quel point la généralisation est exacte), dans l'opposition du nouveau système « scientifique et industriel » à l'ancien système « théologique et militaire. » Prenons, ici comme partout, les mots pour ce qu'ils sont et gardons-nous d'y voir une adhésion anticipée à un anticléricalisme et un antimilitarisme également inintelligents, — c'est Auguste Comte qui tient la plume, ce n'est ni M. Homais, ni Bouvard ou Pécuchet, ni quelque autre ! Lorsqu'il écrit « théologique, » c'est « théologique » qu'il veut dire, et « scientifique, » c'est « scientifique ; » rien de moins, rien de plus ; le mot enveloppe l'idée, l'idée emplit le mot ; la pensée se suffit sans arrière-pensée. — Comte admet donc, parmi les causes les plus actives de la crise, les « découvertes de la science et de l'industrie, » ce qui le conduira, par l'opposition du nouveau système à l'ancien,

à faire reposer le régime moderne sur la science et sur l'industrie, et, pour le distinguer de l'autre, à le qualifier spécialement de « scientifique et industriel. » Voilà le fond et la fin, la raison et l'objet de la crise : « Il n'est point douteux, en effet, que le développement continu et la propagation croissante des sciences, de l'industrie, et même des beaux-arts, n'aient été historiquement la principale cause originaire, quoique latente, du système théologique et militaire, dont les pertes spontanées eussent paru, sans cela, susceptibles d'une réparation praticable. Aujourd'hui, c'est surtout l'ascendant graduel de l'esprit scientifique qui nous préserve à jamais d'aucune résurrection réelle de l'esprit théologique, dans quelques aberrations rétrogrades que le cours des événemens puisse momentanément tendre à entraîner la société : de même, sous le point de vue temporel, l'esprit industriel, chaque jour plus étendu et plus prépondérant, constitue certainement la garantie la plus efficace contre tout retour sérieux de l'esprit militaire ou féodal. Quoique les luttes politiques ne soient pas encore ostensiblement établies entre ces deux couples de principes, tel n'en est pas moins, au fond, le caractère actuel de notre véritable antagonisme social (1). »

« Le développement continu et la propagande croissante des sciences, de l'industrie, et même des beaux-arts, » ce chemin nous ramène assez haut vers le début des temps modernes, la Réforme et la Renaissance. En ne considérant même, dans un si vaste développement, que le point très particulier de la « réhabilitation des arts manuels, » on pourrait remonter jusqu'à la première partie du xviii^e siècle, jusqu'à la fin et même jusqu'au commencement du xvii^e, jusqu'à François Bacon, à qui les philosophes du xviii^e siècle, — d'Alembert et Diderot entre autres, — disent avoir beaucoup emprunté. Cette réhabilitation, qui, avec Rousseau et par lui, tournera à la glorification, est dans chaque article de l'*Encyclopédie* : elle est dans le Discours préliminaire où l'on sent tout bas frémir, en ce qui touche les ouvriers, un esprit nouveau ; et on l'y suivrait mieux, si l'ordre alphabétique ne l'y disséminait presque ligne par ligne. Ce n'est pas encore la littérature sociale, ni surtout la littérature spécialement ouvrière, dont l'apparition est un fait plus récent de

1. Aug. Comte, *Cours de philosophie positive*, t. IV ; *Physique sociale*, 46^e leçon, p. 18-19.

soixante-dix à quatre-vingts ans, et seulement du xix^e siècle. Peut-être, en cherchant bien, en trouverait-on comme une amorce en certains passages de Restif de la Bretonne ou de Sébastien Mercier; mais rien qu'une amorce, pas même une ébauche. Somme toute, on est sûr de ne point exagérer en reportant au moins à 1750 les premières manifestations un peu claires de la grande crise, puisque, par une coïncidence qu'il est impossible de ne pas noter, 1750 est à la fois, dans l'histoire des idées, la date de la publication du prospectus de l'*Encyclopédie*, et dans la série des faits, la date approximative de l'extension de l'industrie, c'est-à-dire des établissemens industriels, sous forme, d'abord, d'usines à eau; l'une et l'autre, l'idée et le fait, l'*Encyclopédie* et l'usine, précédant de quelques années, comme il est naturel, dans le domaine des lois, les édits de Turgot et les décrets révolutionnaires. Vers le même temps perce le sentiment plus vif de la misère de l'ouvrier: on ne considère plus comme de mauvais ton, et ce sera bientôt un genre, de le déclarer intéressant, de le plaindre pour sa peine et pour l'incertitude de sa condition; on reconnaît qu'il existe, et déjà l'on se met à prédire la place qu'il pourra prendre lorsqu'il aura pris conscience de sa force. Quoique l'ouvrier, au sens moderne, la classe ouvrière moderne, ne doivent faire vraiment irruption dans l'État que plus tard, au plein épanouissement de la grande industrie concentrée et du suffrage universel, cependant, dès ce moment-là, sous l'influence des gens de lettres qui, comme Tocqueville l'a si ingénieusement et si justement remarqué, mènent toute la politique du xviii^e siècle, sous l'influence aussi de considérations d'un ordre plus matériel, la position des classes change. La « classe féodale et militaire » elle-même se rapproche de l'industrie, ou du moins ne s'en éloigne plus avec une égale horreur. A partir de la Régence, on voit dans les sociétés formées pour l'exploitation des mines, par exemple, des ducs et des princes, ainsi qu'on en avait pu voir dans les compagnies de colonisation. Peut-être ce changement dans les mœurs correspond-il au changement dans la forme du commerce et de l'industrie. Le cas, d'un certain point de vue, peut n'être pas le même, de l'artisan tenant boutique, servant le client, et de l'associé d'une grande entreprise, déjà industrialisée à la mode moderne. Le boutiquier dérogeait: le commanditaire, l'actionnaire, l'administrateur, lointain, absent et comme abstrait, ne

déroge plus. Encore faudrait-il y regarder de près, se méfier ici plus qu'ailleurs de la thèse d'école, de l'affirmation de parti et de la vérité de manuel. La noblesse se perdait-elle toujours, ne s'acquerrait-elle jamais par l'exercice du commerce? Même à la fin du xvii^e siècle après Colbert, même au xviii^e siècle en attendant Turgot? Sans tirer plus de conséquences qu'il ne convient des mariages de classe à classe, de l'usage fréquent que faisait la noblesse de la « savonnette à vilains, » en s'alliant, — et ce n'était pas une nouveauté, — dans la robe, dans la finance, dans les fermes, — toute bourgeoisie, — si bien que l'on pourrait dire que le mariage bourgeois était pour l'ancienne noblesse ce qu'est le mariage américain pour la moderne, qu'il était pour elle une espèce de « mariage américain endogamique; » sans oublier, suivant un précepte excellent, que les individus pèsent peu au regard de l'histoire sociale qui ne doit s'occuper que des classes (1), et, par suite, sans hausser jusqu'à une règle générale des cas individuels, même nombreux; au résumé, il n'y a point de témérité à conclure que par le sentiment, par le raisonnement, par l'intérêt, les cloisons qui s'élevaient entre les hommes étaient rongées depuis longtemps; que la révolution, en tant qu'elle consistait à abattre ces cloisons et à briser les vieilles matrices sociales, était prête bien avant la Révolution même; et que, — comme l'ancien régime reposait sur les ordres, sur les états, comme il consacrait, immobilisait, — depuis que les ordres se mêlaient, que les états se touchaient, qu'il s'était mis en mouvement, que le grand ébranlement intellectuel et industriel l'avait gagné, il était miné en ses fondemens. Lorsque Séguier, au nom du parlement, refusant d'enregistrer l'édit de mars 1776, remontrait au roi que « les corporations étaient une chaîne dont tous les anneaux vont se joindre à la chaîne première, à l'autorité du trône, » et que, cette chaîne rompue, « l'édifice même de la constitution politique serait peut-être à reconstruire dans toutes ses parties, » il était probablement trop tard pour l'empêcher, mais l'édifice était bel et bien détruit, et à reconstruire : Séguier ne voyait ni trop en noir, ni trop loin. Ce qui serait, au contraire, très insuffisant et d'une vue très sommaire, ce serait de donner la Révolution comme la cause unique de la crise, ou de borner la crise à la Révolution

1. Tocqueville, *L'ancien Régime et la Révolution*.

elle-même. Mieux vaudrait dire que sur cette crise la Révolution, en elle-même, a beaucoup moins agi qu'on ne le croirait, sinon comme cause occasionnelle, comme explosion, comme coup de rupture. Presque tous les élémens en étaient préparés d'avance, ou se sont rassemblés en dehors d'elle. Elle n'aurait pas eu lieu, que, vraisemblablement, la crise ne s'en serait pas moins produite (les réformes de Turgot en sont une indication), si, précisément, tous ces élémens accumulés eussent pu ne pas produire la Révolution. De toute façon, parler de *la crise de l'État moderne* implique qu'on embrasse la crise dans l'ensemble de ses causes et de son développement; parler d'un État pré-révolutionnaire et post-révolutionnaire implique donc qu'on veut dire à la fois pré-mécanique, pré-encyclopédique, pré-concentré, d'une part, et, d'autre part, post-mécanique, post-encyclopédique, post-concentré. Dans ses effets, en tant qu'on peut la rattacher à la double révolution que nous avons subie ou que nous subissons, et pour la période entièrement écoulée qui fait dès maintenant matière d'histoire, cette crise a jusqu'ici tendu, économiquement, du monopole à la concurrence des capitaux et des bras, de la corporation à l'association, du travail isolé au travail groupé, de la petite industrie à la grande, ou plutôt de l'industrie dispersée à l'industrie concentrée; politiquement, du privilège à la liberté (au moins théorique), de l'État de divers états à l'État égalitaire (au moins en droit); et, puisque la formule est acceptée, du type féodal au type industriel; avec cette observation et sous cette réserve qu'à en juger d'après certains symptômes, le type industriel lui-même retourne peu à peu au type militaire, et que, s'il n'y a plus d'ordres dans l'État, il y reste des classes, ou du moins deux classes, dont l'une ne cache pas son dessein de supprimer l'autre.

Je n'insiste pas pour l'instant sur les observations qui précèdent, bien qu'elles aient dès à présent leur intérêt et même leur importance, parce que j'aurai l'occasion d'y revenir longuement lorsque je montrerai, en étudiant « les circonstances du travail, » la transformation survenue dans la condition sociale des ouvriers. Me tenant à ce qui fait le sujet de cette introduction, — explications et définitions, — je m'en sers seulement pour expliquer et définir mon titre : *la Crise de l'État moderne*. Par « la crise, » j'entends non pas un accident violent ou simplement subit, rapide et éphémère, — comme on dit, par exemple,

une crise ministérielle, — ni même plus lent et plus long, mais passager encore, — comme on dit, par exemple, la crise de la laine ou de la houille. J'entends par « la crise, » étymologiquement, « ce qui distingue, » « ce qui sépare. » La crise de l'État moderne, c'est la séparation de l'État d'aujourd'hui et de l'État antérieur, depuis le moment où cette séparation a commencé jusqu'à celui où l'État aura enfin retrouvé sa stabilité dans ses nouvelles formes. Quant à « l'État moderne » lui-même, je pense n'avoir plus à le définir. J'entends par là l'État, construit d'en bas, et en cela démocratique, quelle que soit l'étiquette du gouvernement; théoriquement soumis au règne de la loi, mais, dans le fait, actionné directement ou indirectement par la force du nombre; fondé politiquement sur le suffrage universel et économiquement sur le travail; attentif surtout aux conditions du travail dans la grande industrie par suite de la concentration des ouvriers autour des usines et de leur groupement en syndicats, en fédérations syndicales, en confédération générale; agissant, sous le levier du suffrage universel, au moyen de la loi, qui a changé d'auteur prochain ou lointain, faite, sinon « par le peuple, » au moins « pour le peuple, » par des « représentans du peuple, » dont la plupart sont constamment en proie à des hallucinations électorales, à la phobie de la non-réélection; — qui a changé d'objet, puisqu'elle se propose avant tout d'améliorer, au bénéfice du plus grand nombre maniable et mobilisable dans les batailles du suffrage universel, les conditions mêmes du travail; — et qui a changé de nature, en ce qu'elle ne se préoccupe plus, comme autrefois, de consacrer et de conserver, mais de réformer et d'innover, — c'est-à-dire de transformer.

On ne prend pas suffisamment garde à cette transformation graduelle, mais quotidienne, de la société. Les révolutions empêchent de voir l'évolution, comme les arbres empêchent de voir la forêt. C'est d'ailleurs un jeu, que d'opposer de tout point, ainsi que le font, dans les congrès et dans les gazettes, beaucoup de demi-savans et de quarts de philosophes, l'évolution à la révolution. Il y a des évolutions révolutionnaires, et toute révolution est en principe évolutionniste, évolutive, ou elle n'est pas. Mais les plus grandes révolutions sont les évolutions les plus discrètes, les moins sensibles, où tout le monde conspire parce que personne ne s'en aperçoit. Les idées et les lois en sont les

artisans autant que les faits. La transformation s'opère, jour par jour, heure par heure, fait par fait, idée par idée, loi par loi, sans douleur trop vive et sans bruit. Mais il faudrait que la bourgeoisie, s'il est encore une bourgeoisie, eût le sommeil aussi dur que la Belle au bois dormant pour croire que la société où nous vivons est la même que celle où l'on vivait avant 1848, avant l'établissement du système électif et réélectif, avec toutes ses sollicitations et toutes ses terreurs. Non ; le suffrage universel, en livrant l'État tout entier à l'élection, a fait de la loi elle-même le premier des agens de la transformation sociale ; et sous ce rapport, à prendre les choses comme elles sont, on a le droit de dire : « La révolution, c'est une loi nouvelle écrite sur un morceau de papier, et non pas des armes, des pierres ou des bâtons levés (1). » Conséquence : toutes les fractions du socialisme, — hier les réformistes, aujourd'hui les révolutionnaires, demain les syndicalistes, dans un État qui, en ses organes, ferait aux syndicats leur part, — peuvent ou pourront se « légaliser ; » mais, conséquence de cette conséquence même : en revanche et par contre-coup, la législation se « socialise, » se « révolutionnarise, » et l'État peu à peu se « syndicalise » ou se « syndicaliserait. » A la longue, les prétentions et les tendances actuelles des syndicats de fonctionnaires n'iraient en effet à rien de moins qu'à une transformation de l'État par la transformation des organes d'État, ou plutôt par la substitution radicale de nouveaux organes aux anciens. Qu'il y ait en cette tentative une aventure et un péril, quoi de plus évident ? Mais que l'on puisse s'en plaindre ou s'en indigner, et se réclamer en même temps d'une certaine école démocratique, ce serait une question à débattre, s'il n'y avait mieux à faire que de récriminer et d'incriminer.

En somme, une conception nouvelle du rôle de l'État, et, dans l'État, une conception nouvelle du rôle des masses, politiquement depuis 1848, depuis le suffrage universel ; économiquement, depuis la grande industrie et le socialisme, mettons depuis 1820 ; toujours une législation de classe, mais la législation d'une autre classe, ou pour une autre classe ; l'État d'abord touché, puis rempli de sympathie envers le prolétariat, car il s'y retrouve, car le prolétariat, c'est lui-même : en quoi, un pri-

(1) Discours prononcé par M. G. Clemenceau, président du Conseil et ministre de l'Intérieur, à Brignoles. *Le Temps* du dimanche 11 octobre.

vilège d'État toujours, mais un privilège retourné. Bien plus : l'État lui-même retourné, bouleversé, et tandis que, dans son ancienne forme, il s'obstinait à ne pas détruire, comme s'il ne pouvait rien créer, doué tout à coup, dans sa forme nouvelle, d'une faculté et agité d'une volonté créatrices qui le rendent hardi à détruire : voilà ce que j'entends et ce que je prie d'entendre par « la crise de l'État moderne. » — Phénomènes de l'ordre politique et phénomènes de l'ordre économique : travail, nombre et État : faits, idées et lois, c'est un immense champ qui s'étend devant nous, et l'exploration en est peut-être téméraire. Mais on n'y peut rien isoler sous peine de tout fausser, et d'un bout à l'autre, sillon à sillon, motte à motte, grain à grain, tout s'y tient. L'ordre politique dans le vide absolu, autrement dit non affecté par l'ordre économique, n'existe pas, ni l'ordre économique non affecté par l'ordre politique; le Travail et le Nombre se meuvent dans l'État qui vit du premier et vit pour le second; les faits mentent, sans le témoignage des idées et des lois : « Par la nature du sujet, dans les études sociales comme dans toutes celles relatives aux corps vivans, les divers aspects généraux sont, de toute nécessité, mutuellement solidaires et rationnellement inséparables, au point de ne pouvoir être convenablement éclaircis que les uns par les autres (1). »

VI. — LES CIRCONSTANCES DU TRAVAIL COMME BASE DE LA CONSTITUTION
DU TRAVAIL

Certes, le jeu légalement révolutionnaire du Travail et du Nombre, ce n'est pas toute « la crise de l'État moderne; » ce n'en est qu'une partie, et qui n'en couvre pas même complètement soit le côté politique, soit le côté économique, puisque, dans la politique, il y a autre chose que le suffrage, lequel n'est que la mécanique de l'État, et encore la maîtresse pièce, mais une seule pièce de cette mécanique, comme, aussi bien, il y a dans la question sociale autre chose que des questions ouvrières, si les questions ouvrières sont aujourd'hui le fond et l'aliment perpétuellement renouvelé de la question sociale. *La crise de l'État moderne*, m'a-t-on dit, que n'embrassera pas un semblable titre, si l'œuvre entière y correspond ! Je ne voudrais pas

1. Auguste Comte, *Cours de philosophie positive*, t. IV; *Physique sociale*, 47^e leçon, p. 216.

que l'on me prêtât des intentions démesurées : celles que j'ai sont assez vastes, elles le sont déjà trop. Si l'on exigeait que le sujet, je ne dis pas débordât, mais emplît ses limites, la tâche, de difficile, deviendrait impossible, pour une vie d'homme, même commençante et tout entière absorbée par lui. Elle serait de celles que je n'ai plus le droit et que je n'ai sans doute jamais eu la force d'entreprendre. Un avertissement amical sonne toujours à mon oreille, comme un coup de cloche à la tombée de la nuit : une petite phrase de l'article trop élogieux où M. P au Beaugard, dans *le Monde économique*, rendait compte du premier volume : « On m'a conduit, écrivait-il, jusqu'au haut de la falaise, pour contempler la mer ; mais la mer n'est pas encore là (1). » Moi qui ne suis pas au haut de la falaise, mais au bas, marchant au-devant de la mer, je la vois monter vague par vague, et j'ai peur.

Que ne pourrait embrasser un semblable titre ! Je ne sais ; mais je sais bien ce qu'il n'embrassera pas. Pour que le grand, presque l'immense dessein que je n'ai point osé former fût exécuté, il faudrait faire entrer dans « la crise de l'État moderne » en France, la crise religieuse, la crise de l'école, la crise de l'armée, la crise, hélas ! du patriotisme. Je m'interdis volontiers ces aspects, par trop modernes et, espérons-le, transitoires du sujet ; j'éprouve comme une joie amère, une triste consolation, à me les interdire. Parce que je ne puis pas faire autrement, mais volontiers pourtant, et volontairement aussi, parce que, si je pouvais les aborder, je ne le ferais pas, j'ai borné mon effort à ces deux points de vue, au demeurant, les principaux : au point de vue politique, le suffrage universel ; au point de vue économique, le travail. Néanmoins, ne ferions-nous que l'effleurer en passant, le reste, quand il y aura lieu, ne sera pas caché. C'est ainsi que, dans cette série même, quelques-uns de ces autres points vont être touchés, sinon traités, comme *circonstances du travail*.

Décrire les circonstances du travail, c'est en effet dépeindre une *espèce* d'hommes dans une nation, — naturellement, nous dirons aussi ce que nous entendons par une « espèce, » — une classe entre les autres classes ; c'est déterminer un *milieu* social ; c'est fixer un *moment* d'histoire sociale. Pour dépeindre

(1) *Le Monde économique* du 23 décembre 1905.

une espèce ou une classe, — ici la classe ouvrière, — il faut montrer ce que le fait particulier d'appartenir à cette classe, et de lui appartenir en tel temps, en tel pays, ajoute au fonds commun d'humanité; comment, si je puis parler de la sorte, cette humanité de classe « impressionne » et modifie en l'ouvrier son humanité générale; comment, par exemple, les ouvriers ont pensé sur eux-mêmes et comment les autres classes de la société ont pensé sur les ouvriers, — en français plus correct: ce que les ouvriers ont pensé d'eux-mêmes et ce qu'on a pensé des ouvriers depuis 1750, c'est-à-dire depuis l'Encyclopédie dans le domaine des idées et depuis la grande industrie dans le domaine des faits, depuis la Révolution et l'instauration du suffrage universel dans le domaine des lois.

Pour déterminer *le milieu*, il faut, depuis les mêmes dates, en montrer les multiples variations :

1° *La transformation du milieu physique et géographique* (outillage général ou national; chemins, chemins de fer, canaux, ports, correspondance, postes, télégraphes, téléphones... Changemens dans la répartition géographique du travail par région, conséquences des changemens dans les circonstances naturelles ou artificielles du travail, dans la région même, changemens par la concentration du travail en un lieu. Et, par la facilité, considérablement accrue de la correspondance et de la locomotion, unification du marché, même pour la main-d'œuvre, et mobilisation de la classe ouvrière).

2° *La transformation du milieu démographique* (natalité, mariages, morbidité, mortalité, etc.; et à ce propos encore, mobilisation, « déracinement » de l'ouvrier, au moins dans certaines professions).

3° *La transformation du milieu économique* (application de la mécanique aux métiers; concentration, par la machine à vapeur et autour d'elle, du travail et des travailleurs dans l'usine; concentration parallèle des capitaux).

4° *La transformation du milieu politique* (entrée en scène du nombre, suffrage universel, changemens dans la nature et dans l'objet de la législation, avènement de la démocratie).

5° *La transformation du milieu social* (diminution ou disparition des « autorités sociales; » effets de la démocratisation, de la diffusion de la presse, de l'extension du syndicalisme; répercussion sur le milieu social des changemens opérés dans les mi-

lieux physiques ou démographiques eux-mêmes, notamment par les commodités de jeu que donne à la loi de l'imitation la concentration des ouvriers en des villes populeuses, etc.).

6° *La transformation du milieu mental* (de la mentalité générale par l'école et les œuvres post-scolaires, la presse, le service militaire obligatoire ; de la mentalité ouvrière, par la transformation de l'apprentissage, l'enseignement professionnel, les applications mécaniques, l'extrême division du travail, la pratique de l'association, la fréquentation des réunions, etc.).

7° *La transformation du milieu moral* (et, à ce propos, de la propagande antireligieuse, du fléchissement de la contrainte, de la perte de tout idéalisme ; contre-coups, sur la moralité de l'ouvrier, de la concentration du travail, par la contagion de besoins factices et d'habitudes mauvaises ou dispendieuses, etc., etc.).

Enfin, pour fixer le moment où nous sommes dans l'évolution séculaire du milieu, il faut montrer :

1° *La situation économique des différentes branches du travail* (en se resserrant forcément, et s'en tenant à quelques-unes des principales, mines, métallurgie, construction mécanique, verrerie, industries textiles ; afflux et retrait périodique de la main-d'œuvre ; stabilité ou instabilité, régularité ou irrégularité des occupations).

2° *La situation commerciale des différentes branches du travail* (influence de la concurrence étrangère, tarifs douaniers, etc.).

3° *L'état* (abondance ou rareté) *du travail dans les principales industries.*

Il faut établir *le coût général de la vie* dans les grands centres industriels, et le comparer à ce qu'il est dans les villes moyennes et dans les campagnes ; dresser des *budgets d'ouvriers et d'ouvrières*, en recettes et en dépenses, actif et passif, par catégories d'industries et lieux de résidence ; connaître *le prix (au détail) des objets et denrées de consommation générale*, pain, viande, boissons, charbon, pétrole, avec de petits chapitres : loyer, transports, faux frais, etc.

Il faudrait pouvoir calculer *l'incidence des impôts* (surtout des impôts indirects, octrois, taxes diverses), leur influence sur les ressources, la consommation, les conditions d'existence de la classe ouvrière. Et c'est beaucoup, quoique ce ne soit pas

tout. Ces implications, ces complications réciproques des phénomènes sociaux entourent, pour ainsi dire, la vie de l'ouvrier d'une série de cercles qui vont s'élargissant, et qui étendent comme à l'infini le champ des circonstances du travail. De ces complications mêmes résulte, sans que nous puissions guère y échapper, la complexité de notre plan. Je voudrais du moins analyser avec méthode cette réalité compliquée, essayer d'y voir clair et de rendre clair, aussi loin que l'œil, malheureusement trop faible, peut porter, de façon que ce soit la vie et qu'il y ait de l'ordre. En m'efforçant de démêler et de déterminer *les circonstances du travail*, je voudrais non pas « mettre aux voix, » comme dit Taine, ni rédiger la constitution du travail (ce serait dérision et vanité), mais me « la figurer, » la *découvrir*, si elle existe; et elle existe nécessairement; non pas la décréter, mais *l'exposer*; non pas « organiser » le travail de notre certaine science et puissance, mais prouver qu'il peut, qu'il veut et qu'il doit « s'organiser. »

Un mot encore. Je n'ai nullement caché, et je ne cache nullement que je ne fais pas de l'art pour l'art, mais pour la vie, et que je n'écris pas pour écrire, mais pour agir. A quelque haut prix que j'estime les lettres, bien que je ne leur préfère ni même leur égale rien, je serais fâché de laisser, en ces études, passer une ligne qui pût paraître de la littérature, ne dût-elle pas être ennuyeuse, comme M. Thiers assurait que l'est en soi ce genre d'écrits. C'est peut-être, par endroits, de la philosophie; c'est sûrement et partout de la politique: c'est de la philosophie dans la mesure où ce peut être de la politique, en fonction et en vue de la politique. Un maître dont l'avis mérite toujours d'être écouté a bien voulu me faire part de ses scrupules sur la légitimité de la méthode ou du procédé qui consiste à rapprocher si intimement la théorie et la pratique, la doctrine et le métier, la pensée et l'action. Se plaçant tout naturellement au point de vue philosophique (c'est un de nos plus distingués philosophes), et releguant la politique à un rang inférieur, il tient qu'à les lier de si près, on rabaisse la philosophie, sans que la politique en tire grand profit. J'ai, à mon tour, cherché des arguments pour lui répondre et j'en ai trouvé quelques-uns, mais pas de meilleur que celui-ci. Ou les sciences politiques doivent servir à la pratique de la politique, et alors elles valent d'être

cultivées. Ou elles n'y peuvent servir, et alors, plutôt qu'elles, cultivons notre jardin. Je peux avoir des curiosités, en art, en littérature, en mathématiques même : en politique, j'ai des besoins.

Trop de brouillards allemands ou anglais ont déjà enrhumé le cerveau latin. Si la sociologie n'est qu'une *logie*, qu'un bavardage de plus, ou, en mettant les choses au mieux, une hypothétique philosophie de l'histoire des sociétés, je n'en ai que faire. Nous n'avons que faire d'une science politique qui ne peut servir à rien. Et, pour le citer une dernière fois, ce n'est pas de la sorte qu'Auguste Comte l'entendait. Il dit bien : « On doit reconnaître que les phénomènes sociaux, en vertu de leur complication supérieure, doivent exiger un plus grand intervalle intellectuel qu'en aucun autre sujet scientifique, entre les conceptions spéculatives, quelque positives qu'elles puissent être, et leur finale réalisation pratique. » Seulement il se hâte d'ajouter : « Dès l'origine de la nouvelle philosophie politique » se manifeste « la correspondance générale et continue entre la science et l'application. Les véritables hommes d'État pourront ainsi équitablement apprécier s'il s'agit ici d'un vain exercice intellectuel ou de principes philosophiques, réellement susceptibles de pénétrer finalement avec efficacité dans la vie politique actuelle (1). » Sur ce grand intervalle, qui pourrait creuser entre la science et la vie un abîme d'indifférence, d'ignorance, d'incohérence empirique et d'erreur, il n'est, par aucune loi de l'esprit, interdit de travailler à jeter un pont.

CHARLES BENOIST.

(1) *Cours de philosophie positive*, t. IV ; *Physique sociale*, 46^e et 48^e leçons p. 177 et 256.

L'ODYSSÉE D'UN PRÉTENDANT BIRMAN

A Saïgon, dans une vaste maison aux persiennes toujours closes, habite un personnage mystérieux dont nos compatriotes d'Extrême-Orient connaissent à peine aujourd'hui l'existence et qui joua cependant un rôle considérable dans notre histoire coloniale. Cet homme, qui s'entoure d'une barrière presque infranchissable faite de souvenirs et de désillusions, est le prince Myngoön Min, héritier des Allomphra, prétendant légitime au trône birman.

Pendant un instant, on put croire que son pays allait faire partie de notre empire indo-chinois. Quelques Français entrepreneurs, tels que MM. Vossion, Dru, La Bourdonnais et Deloncle avaient démontré au roi Min Doon et à son successeur Thibau les avantages de notre protectorat; mais leurs efforts, précipitant les événemens, eurent des résultats qu'ils n'avaient pas prévus. Le traité Deloncle fut sans effet contre l'habileté de lord Dufferin et les canons du général Premdergast. Le royaume d'Ava (1) était supprimé le 4^{er} janvier 1886, et le prince Myngoön, que les hasards d'une vie aventureuse et les calculs de la diplomatie faisaient depuis six ans notre hôte, devenait presque notre prisonnier.

Le moment n'est pas encore arrivé de faire l'étude critique des négociations dont le fils de Min Doon fut le pivot en Indo-Chine et dont le succès aurait probablement placé la péninsule tout entière sous notre influence. Mais le lecteur trouvera sans doute intéressant le récit de l'existence extraordinairement agitée d'un prétendant qui, proscrit, sans ressources, inquiéta longtemps le gouvernement anglais, et dont le rôle n'est peut-être pas encore terminé.

1. Ava était le nom officiel de la Birmanie indépendante.

I

En 1866, le roi Min Doon régnait depuis treize ans sur la Birmanie déjà diminuée de ses beaux territoires du Sud qui formaient une province anglaise dont Rangoon était la capitale. Indolent et faible, il n'avait pas oublié la révolution de palais à laquelle il devait le pouvoir et, pour ne pas être à son tour victime d'ambitions prématurées, il ne se hâtait pas de désigner, suivant la coutume, son successeur parmi ses nombreux enfans. Il consacrait son temps aux multiples exercices de la piété bouddhiste et laissait le soin des affaires publiques à son frère Kanoung Meng, homme avide et cruel, dont il avait fait son premier ministre et l'éducateur de ses fils.

Cette apathie devait avoir les plus graves conséquences. Deux partis en effet se partageaient les ministres et les courtisans : celui de Kanoung Meng qui, à défaut de testament royal, était Aengshée Min (héritier du trône), et celui des princes dont l'aîné, Myngoou Min, avait acquis, grâce à son caractère affable et son entrain, la sympathie des Birmans. Tandis que l'Aengshée Min, se posant comme le champion des revendications nationales, fermait le pays aux étrangers et méditait une guerre avec l'Angleterre pour effacer le traité de Yandabo et les empiétements de 1854, le prince Myngoou, d'accord avec le roi, estimait que le salut de la Birmanie serait au contraire dans la réforme complète du royaume et l'adaptation des idées européennes à la mentalité du pays.

Le fils de Min Doon n'était pas un de ces princes ignorans, amollis par la paresse et les plaisirs, que l'on a coutume de rencontrer en Asie. Aujourd'hui encore, ceux de nos compatriotes que le hasard ou la curiosité mettent en sa présence à Saïgon sont toujours surpris de voir un homme élégant et souple dans ses habits de coupe européenne, au turban jaune adroitement drapé sur une tête intelligente. L'œil est vif, la démarche fière, le verbe impérieux et caressant. Quand il parle, tout s'anime, et le geste énergique accentue la pensée. La noblesse instinctive, la majesté naturelle percent dans son urbanité parfaite et sa simplicité ; la bonté, l'audace paraissent dans le regard qui se fixe franchement. On reconnaît en lui l'être né pour commander et pour agir, le chef qui rayonne de la sympathie, qui entraîne

et qui séduit. On devine dans la prosternation de ses Birmans qui se traînent sur les coudes et les genoux, le front dans la poussière, non pas seulement un vain cérémonial d'étiquette, mais une adoration enthousiaste pour celui qu'ils suivront aveuglément quand il voudra renouveler les exploits d'Allomphra (1). Et cependant, Myngoon est vieux; il est usé par une réclusion volontaire de vingt ans en Cochinchine; on peut donc comprendre quel était son prestige, voilà bientôt un demi-siècle, quand, âgé de vingt-trois ans, il apparaissait au peuple de Mandalé comme l'espoir du royaume et le rival de Kanoung Meng.

Tout d'abord, celui-ci sembla l'emporter. Mais l'opposition de la famille royale à ses projets belliqueux, les instances de ses amis, le souvenir du rôle qu'il avait joué dans le coup d'État de 1851 (2), donnèrent à Kanoung Meng le désir de s'emparer du trône en supprimant tous les obstacles qui l'en séparaient. Myngoon comprit bientôt qu'il fallait gagner de vitesse son perfide parent. Le patriotisme autant que le soin de sa sécurité, la rancune de multiples affronts, les mœurs du pays et du temps rendaient inévitable une solution violente du conflit. Elle fut résolue par le jeune prince, qu'un avertissement secret avait déjà prévenu de la conjuration qui se préparait. Il s'assura du concours de son frère Myngoon Din, à peine âgé de seize ans, de quelques fidèles dont le sort était lié au sien et, pour mieux se défendre, il décida de se transformer en agresseur audacieux.

Kanoung Meng avait fixé au 2 août 1866 l'exécution de son complot contre la famille royale. Les princes, mandés à la séance du Conseil des ministres, dont plusieurs étaient favorables aux desseins de l'Aengshée Min, devaient se trouver arrêtés en route par une échauffourée soigneusement préparée, séparés de leur escorte et massacrés. Un pareil sort était réservé au Roi dont le palais serait envahi par les représentans bien stylés des volontés populaires, qui offriraient alors le pouvoir à Kanoung Meng. La farouche énergie de Myngoon fit échouer ces combinaisons. Au jour fixé, accompagné de son frère et d'une trentaine d'amis déguisés, armés de poignards cachés

1 Allomphra, pauvre cultivateur, délivra la Birmanie du joug des Pégouans, conquit le Pégou et fonda la dernière dynastie birmane vers 1750.

2 Le roi Padan Min avait été détrôné dans une révolution du palais. Son frère Min Doon qui s'était cloîtré dans une bonzerie en fut retiré par Kanoung Meng et proclamé roi.

sous leurs vêtements, il partit pour le palais de son oncle et fut assez heureux pour éviter la troupe d'émeutiers soudoyés qui l'attendait sur le chemin. Suivi de ses compagnons il pénétra dans le palais, fut reconnu trop tard par la garde, et força les portes de la salle où l'Aengshée Min entouré des ministres attendait les nouvelles en escomptant le succès de sa conspiration.

Myngoon ne s'attarda pas à d'éloquens discours ; les instans étaient précieux, car l'on entendait accourir les soldats de Kanoung Meng. Tandis que le prince clouait d'un coup de poignard son oncle sur la table du Conseil, sa troupe massacrait sans pitié la plupart des conjurés ; les autres, ayant pu s'enfuir, coururent jusqu'au palais royal où ils épouvantent le vieux souverain par des récits mensongers sur les causes et le but du coup de force que ses fils avaient accompli. Min Doon, qui savait l'histoire de sa dynastie, craignit à son tour pour sa propre existence. Il quitta aussitôt sa résidence d'Amarapoura, rentra précipitamment presque seul, à pied, dans la capitale et s'enferma dans son palais sous la protection d'une garde fidèle pour échapper à l'assassinat qu'il redoutait.

Cependant l'événement était connu à Mandalé. La foule manifesta sa joie d'être délivrée de la tyrannie de l'Angshée Min dont les fils furent presque tous assassinés par leurs propres soldats, en pillant sa résidence, en massacrant ses serviteurs et ses cliens. Myngoon et son frère, acclamés comme les libérateurs du peuple qui aurait applaudi à leur mort si le complot de Kanoung Meng avait réussi, comprirent qu'ils devaient sans retard se justifier auprès de leur père, calmer ses appréhensions en lui démontrant qu'il leur devait la couronne et la vie, et se proclamer ses sujets les plus dévoués. Mais, en recherchant le Roi dans le palais abandonné d'Amarapoura, ils perdirent un temps précieux. Lorsqu'ils se présentèrent au palais de Mandalé, escortés de leurs amis et d'une foule en délire, le commandant de la garde les considérant comme des chefs de factieux s'opposa vigoureusement à l'exécution de leur projet ; le vieux souverain, à qui le tumulte de sa capitale rappelait trop la révolution de 1851 et la déposition de son frère Pagan Min, refusa d'accorder à ses fils l'entrevue qu'ils sollicitaient. Cette décision malheureuse changea les destinées de la Birmanie : Myngoon, placé dans l'alternative d'accepter à son profit les conséquences de sa popularité ou de s'exiler volontairement, quitta le pays ; son

absence rendit possible l'usurpation de Thibau dont le règne éphémère et sanglant devait se terminer par l'expédition de 1885 et l'annexion de la Birmanie à l'Empire des Indes.

La situation des princes était en effet très délicate. S'ils essayaient de joindre leur père que les assurances les plus loyalistes transmises par des émissaires empressés ne pouvaient fléchir, la population aurait vite renversé les barrières; le Roi pouvait être massacré dans la bagarre par quelque fanatique partisan de ses fils ou renvoyé dans la bonzerie dont cette même foule l'avait fait sortir quinze ans auparavant pour le placer sur le trône. S'ils demeuraient à Mandalé jusqu'à ce que leur père ait plus justement apprécié leur rôle, l'effervescence de la capitale gagnerait le pays tout entier, et leur popularité grandissante alarmerait davantage le Roi. Il fallait donc se décider sans perdre un instant. Devant la porte de ce palais qu'il ne pouvait plus franchir comme sujet fidèle et fils respectueux, mais qu'un signe de lui ferait céder sous l'irrésistible élan d'une foule enthousiaste acclamant son nouveau souverain, Myngoon prit aussitôt la résolution de quitter la capitale et d'attendre du temps sa justification. Malgré les instances de ses amis, il se dirigea, toujours accompagné de son frère, vers sa maison pour faire sur-le-champ ses préparatifs de départ; sans chef et sans but, l'émeute devait cesser aussi promptement qu'elle avait commencé.

Sur leur chemin, les princes rencontrèrent le capitaine Sladen, alors représentant de l'Angleterre auprès du gouvernement birman, qui venait du palais royal et s'efforçait, non sans peine, de rentrer à la Résidence. Après avoir calmé la populace qui voulait lui faire un mauvais parti, Myngoon fit connaître à Sladen son rôle et ses projets. Le capitaine lui expliqua les causes de l'obstination du Roi qui, dans son ignorance des événements, pleurait la mort de son frère, maudissait ses enfans dont il se préparait à punir le crime et la rébellion. Il leur démontra les difficultés d'un séjour dans les États de leur père et leur exposa qu'il croyait avoir les pouvoirs nécessaires pour leur offrir au nom de son gouvernement un asile à Rangoon, jusqu'à ce que Mia Doon mieux instruit ait compris le caractère du service qu'ils venaient de lui rendre à son insu.

Les deux frères n'hésitèrent pas à suivre ce conseil. Le soir même ils quittaient Mandalé à bord d'une jonque royale que, grâce à l'anarchie de la capitale, ils avaient réquisitionnée.

Toutefois, leur voyage ne s'accomplit pas sans incidens. Le fils aîné de Kanoung Meng, prince Padin, à qui le départ de Myngoon et la pusillanimité du Roi laissaient le champ libre, avait cru l'occasion favorable pour venger la mort de son père en essayant de réaliser ses ambitieux projets. Myngoon, que ses amis de Mandalé avisaient chaque jour des événemens, dut rebrousser chemin pour s'opposer à cette nouvelle conspiration. Il y réussit. Malheureusement, cet épisode ne suffit pas à convaincre le Roi du loyalisme de son fils et, tandis que Padin par ses habiles intrigues obtenait un pardon généreux (1), Myngoon et son frère continuaient par prudence leur voyage jusqu'à Rangoon, abandonnant leur pays qu'ils ne devaient plus revoir.

Le capitaine Sladen, sans le savoir peut-être, venait de rendre à l'Angleterre un service éminent : les deux princes étaient désormais des otages précieux que la diplomatie britannique emploierait suivant ses besoins. Myngoon, en acceptant l'hospitalité anglaise, faisait preuve d'une grande inexpérience et de généreuses illusions. Le roi Min Doon traita comme des fils rebelles et dénaturés ceux qui étaient ses plus dévoués défenseurs. Cette habileté, cette confiance et cette erreur coûtèrent à la Birmanie son indépendance, à Myngoon sa couronne et sa liberté.

II

Le colonel Phayre, alors Chief Commissioner de la Birmanie anglaise, accueillit avec de grands égards les hôtes imprévus dont Sladen lui avait annoncé l'arrivée. Il installa les deux frères dans un logement confortable et pourvut largement à leurs besoins ; mais il ne tarda pas à s'en trouver fort embarrassé. Les souvenirs des guerres de 1826 et de 1851 n'étaient pas effacés dans le delta de l'Irracuaddy ; la domination anglaise était encore discutée ; les hésitations et les erreurs du début de l'occupation avaient fait bien des mécontents qui rêvaient l'expulsion des étrangers et le rétablissement de l'autorité des Allomphra sur les provinces enlevées à l'ancien royaume d'Ava. La présence de deux princes de la famille royale, dont les exploits, déjà connus, étaient amplifiés par la distance et l'exagération asiatique, les manières captivantes de Myngoon qui s'annonçait déjà comme

(1) Il n'en profita pas. Quelque temps après, il se compromit dans de nouvelles intrigues et fut exécuté.

un entraîneur de foules, eurent des conséquences que n'avaient pas prévues les fonctionnaires anglais. Les Birmans venaient en masse manifester leur foi monarchique devant le logement de Myngoon; les notabilités indigènes complétaient le soulèvement de l'Arrakan, du Pegou et du Tenasserim et la formation d'une principauté dont le fils de Min Doon serait le chef; ils l'assuraient de tout leur dévouement et le prouvaient par des dons généreux qui permettaient aux deux fugitifs de soutenir un train princier et d'acheter en cas de besoin d'utiles complicités.

Myngoon et son frère ne semblent pas avoir voulu profiter de cette situation; mais l'exaltation grandissante de la population alarma le colonel Phayre qui crut devoir prendre quelques précautions. En interdisant leurs relations avec les habitans, il fit surveiller discrètement les deux princes et plaça des espions jusque dans leur entourage. Myngoon, avec son caractère chevaleresque et fier, vit un outrage dans cette méfiance. Comme à Mandalé, il comprit que son départ ferait cesser les inquiétudes, mais cette fois il voulut partir seul, car son frère Myngoon Din eût été trop jeune pour soutenir jusqu'au bout sans faiblir le rôle pénible de fils rebelle et d'hôte dangereux qu'on leur attribuait à tous deux.

Un matin d'octobre 1866 il quitta Rangoon, déguisé en marchand, accompagné de quelques fidèles serviteurs. Tantôt sur une barque, tantôt en charrette à bœufs, il se dirigea sans être reconnu vers les territoires du Siam qu'il atteignit après un voyage de trois semaines sans incidens. Mais sa présence à Xieng Maï où il comptait se fixer inquiéta bientôt le commissaire royal en résidence auprès du sobo de la région: l'invasion birmane et la prise d'Ayuthia étaient encore trop récentes, les princes chans de Nan, Xieng Maï regrettaient trop la révolte qui leur avait fait échanger leur vassalité nominale envers le débonnaire gouvernement d'Ava contre le contrôle sans cesse plus tatillon et plus envahissant de Bangkok, pour que l'arrivée du prince Myngoon ne parût pas présager des troubles redoutables et prochains. Myngoon ne voulut pas être la cause de graves embarras pour l'hospitalier sobo de Xieng Maï. Après un court séjour dans la ville, il se remit en route et, franchissant la frontière incertaine qui séparait alors les États de Min Doon et de Chulah long Korn, il pénétra dans le pays Karini.

Cette région, comprise entre la Sé Louen et le bassin du Mé-

Nam, était divisée en une foule de principautés dont les chefs ou sobos reconnaissaient la suzeraineté des souverains birmans qui entretenaient un délégué dans chacune de leurs capitales. L'influence de ces délégués était d'ailleurs plus nominale que réelle. Protégés par la nature montagneuse des pays, par la difficulté des communications, les sobos étaient presque indépendans; ils dévastaient la contrée par leurs incessantes querelles, négligeaient d'envoyer à Mandalé les fleurs d'or et d'argent témoignages de leur vassalité. Myngoon trouva chez le plus puissant d'entre eux, le chef de Moné, un cordial accueil. Les témoignages de respect que lui prodiguait son hôte, les protestations de dévouement que lui apportaient les envoyés des sobos voisins dès son arrivée à Moné, la faiblesse des liens politiques rattachant la région au roi de Birmanie firent concevoir au prince un projet audacieux. Il rêva de pacifier le pays Karini par le groupement de ses nombreux chefs en une confédération indépendante dont il serait le souverain et dont les destinées pourraient être brillantes : le nouvel État ne tarderait pas à progresser vers l'Est et vers le Nord, réunissant sous la suprématie d'un prince aussi actif qu'intelligent les pays chans de Birmanie et du Siam. Mais les négociations préparatoires que Myngoon essayait d'engager furent bientôt connues du commissaire royal en résidence à Moné. Ses rapports alarmèrent le roi Min Doon qui, tranquille désormais dans le bassin de l'Irraouaddy depuis la deuxième révolte et l'exécution de Padan Min, voulut prévenir ou combattre ce qu'il croyait être une nouvelle rébellion de son fils aîné. Par son ordre, 8 000 hommes environ de troupes royales se concentrèrent sur les frontières septentrionales du pays Karini pour s'opposer à la réalisation des desseins de Myngoon.

Celui-ci néanmoins n'était pas aussi redoutable qu'on le croyait à Mandalé. Son projet de confédération des sobos chans et karini s'annonçait déjà comme impraticable. Si les populations éprouvaient pour le prince une vive sympathie, leurs chefs ne désiraient pas se donner un maître qu'ils devinaient impérieux; ils ne s'accoutumaient pas à l'idée de vivre en paix avec leurs voisins, alors que tant d'anciennes querelles n'étaient pas terminées. Myngoon avait donc à vaincre des méfiances, calmer des susceptibilités; l'approche des troupes royales compliquait encore sa tâche en modérant l'ardeur de ses partisans.

Sur ces entrefaites, des nouvelles inattendues apportées par

des émissaires venus de Rangoon modifièrent ses projets : son frère Myngoön Din était prisonnier des Anglais ; la population de la Basse-Birmanie, difficilement contenue, préparait un soulèvement contre ses maîtres européens. La situation était en réalité beaucoup moins grave. Les manifestations, dont les policiers anglais exagéraient l'importance, avaient inquiété le colonel Fychte récemment nommé *Chief Commissioner* ; afin d'ôter aux fauteurs de désordre tout prétexte d'agitations, il avait fait enlever le prince Myngoön Din pour le transporter, à l'abri des tentations et des mauvais conseils, d'abord aux îles Andaman, ensuite à Bhangalpore, dans l'Inde, où une résidence et un traitement convenables lui étaient assignés. Mais Myngoön, sans indications précises sur le sort de son frère, abandonna sans regret les Karinis. Accompagné de vingt-cinq serviteurs et courtisans, il se mit en route à marches forcées pour Rangoon où sa présence lui semblait indispensable. Il devait souvent regretter cette détermination.

Après un voyage d'une dizaine de jours, il arriva près de la capitale de la Birmanie anglaise et fit halte à Keemendyne pour laisser souffler son escorte accablée de fatigue et prendre quelques renseignemens. Tandis qu'il interrogeait les notables accourus pour le saluer, le colonel Duncan, chef de la police du district, cernait sans bruit le village et faisait ensuite irruption dans la sala où s'abritaient le prince et ses serviteurs, dont il opérât l'arrestation d'après les ordres du *Chief Commissioner*. Myngoön et sa suite, conduits aussitôt dans la prison de Rangoon, furent mis au secret, pendant que la magistrature anglaise déterminait les élémens d'un complot contre la sûreté de l'État, dont on accusait le fils du roi Min Doon.

On retrouve dans cette affaire, qui passionna longtemps la population indigène de l'Indo-Chine occidentale, tous les procédés employés de tout temps par tous les gouvernemens qui veulent se débarrasser juridiquement d'un adversaire ou d'un hôte gênant. Des policiers subalternes, obéissant à de secrètes, instructions ou désireux de prouver leur intelligence et leur zèle, s'attachent à la personnalité qu'il faut perdre, écoutent ses propos, épient ses fréquentations, commentent ses actes, et leurs informations adroitement interprétées forment un faisceau de présomptions suffisantes pour justifier une arrestation et un jugement. Des domestiques mécontents, des intrigans démasqués, des

ambitieux déçus qu'on trouve toujours dans l'entourage des princes errans ou des tribuns populaires dont ils escomptent la fortune, viennent alors apporter la preuve décisive dont le prix varie suivant les circonstances, et démontrent aux juges qu'il faut convaincre la sagesse des précautions prises, la nécessité des sanctions réclamées par le gouvernement. C'est ainsi que Myngoon, accusé d'être venu du pays Karini pour s'emparer de Rangoon, fut condamné à la déportation par la Haute Cour d'après les rapports de quelques policiers et les sermens de deux anciens serviteurs qui certifièrent l'existence d'un complot pour l'enlèvement de la ville et le massacre de la garnison.

Pendant le procès, le prince s'était défendu noblement. Il affectait de ne pas craindre une accusation ridicule qui le montrait sur le point de s'emparer avec vingt-cinq Birmans d'une cité défendue par de nombreux canons et des milliers de soldats anglais. Mais cette accusation servait trop bien les méfiances du *Chief Commissioner* qu'effrayait la présence dans sa capitale d'un prince aimé de la population, entreprenant et résolu. La sentence d'exil prononcée par la Haute Cour, les généreuses gratifications données aux policiers qui avaient signalé le complot, les emplois officiels accordés aux accusateurs dont le témoignage fut décisif semblent justifier les protestations de Myngoon. Plus de trente ans après cet événement, il affirme encore la duplicité du gouvernement indien qui supprimait ainsi le principal obstacle à l'exécution de ses projets, vagues encore, sur le royaume d'Ava.

La rigueur déployée par le colonel Fychte dans l'exécution du jugement montre bien d'ailleurs l'inquiétude inspirée aux fonctionnaires britanniques par le prince fugitif, dont le prestige sur les masses populaires augmentait chaque jour. Embarqué sans délai sur le vapeur qui faisait le service de Port Blair où se trouvait le pénitencier des condamnés de droit commun, il fut gardé à vue dans une cabine que fermait en outre un solide grillage destiné à déjouer les tentatives d'amis ou de complices dévoués. Ce luxe de précautions, plus encore que le lieu choisi pour sa résidence, indigna Myngoon qui se plaignit hautement d'être traité « comme un tigre du Bengale et non comme un prince royal d'Ava. » Le roi Min Doon eut ainsi connaissance de la situation ignominieuse dans laquelle on avait placé son fils. Malgré son amour de la paix, il comprit qu'il

devait intervenir. Le moment n'était pas encore venu où les causes les plus mauvaises seraient âprement défendues, où les intérêts des nationaux et protégés anglais seraient soutenus contre tout droit, où, grâce aux fautes de ses dirigeants, la Birmanie indépendante allait « tomber comme un fruit mûr » entre les mains de la Grande-Bretagne qui n'aurait qu'à « secouer l'arbre. » Le vice-roi des Indes pressentit que l'opinion publique n'approuverait pas un conflit prématuré. Il estima plus sage de blâmer au moins officiellement le zèle de ses subordonnés et de céder aux représentations du vieux roi. Après une courte captivité à Port Blair, Myngoon fut donc dirigé par Calcutta sur Chunar où il devait être interné dans le Pynragarut que les souverains de Delhi employaient jadis comme prison royale.

Les précautions contre une évasion ne furent pas moins minutieuses qu'aux Andaman. Pendant deux ans, Myngoon ne cessa de protester contre cette contrainte, affirmant ses intentions^s pacifiques et réclamant la présence de son frère Myngoon Din qui se trouvait encore à Bhangalpoore. On les réunit enfin et la méfiance diminua. Les deux frères habitèrent ensemble à Chunar pendant un an, puis le gouvernement indien ordonna leur transfert sous escorte à Bénarès où ils arrivèrent en 1870.

III

Or, ce n'étaient plus des prisonniers d'État que les cipayes conduisaient dans cette ville. Myngoon et son frère se trouvèrent, presque sans transition, traités comme des hôtes de distinction qu'on voulait ménager. Le gouvernement n'avait encore pris au sujet des destinées d'Ava aucune résolution définitive, et les opinions les plus variées se manifestaient dans les conseils du vice-roi. Tandis que le Chief Commissioner de la Birmanie anglaise, poussé par la Chambre de commerce de Rangoon, réclamait l'annexion prochaine du royaume, le ministère anglais préconisait une politique de conciliation et de bon voisinage que la faiblesse de Min Doon rendait possible. Lord Mayo, très hésitant, ne pouvait que réserver l'avenir en laissant au gouvernement de Calcutta les moyens d'intervenir suivant les événements dans les affaires de Birmanie. La santé déjà chancelante du Roi rendait en effet imminente une orientation nouvelle de la politique anglo-indienne dans le bassin de l'Irraouaddy. Le

prince Myngoön considéré comme héritier du trône était un otage précieux. Sa situation permettrait, soit de l'annihiler, si le parti de l'annexion triomphait, soit de le préparer habilement au rôle éventuel de souverain protégé, si l'on adoptait résolument en Indo-Chine le maintien du *statu quo* territorial. Dans tous les cas, il était habile d'apaiser ses rancunes et de gagner sa reconnaissance en usant à son égard de procédés plus généreux. On installa donc les deux frères dans une résidence confortable; le gouvernement indien pourvut largement à leurs besoins et le service de surveillance fut modifié de façon à leur laisser l'illusion de la liberté; un délégué du vice-roi fut accrédité auprès d'eux comme intermédiaire et conseil; les courriers birmans circulèrent sans difficulté entre Bénarès et Mandalé, apportant aux princes le pardon, les subsides et les avis de leur père, au Roi les sermens de repentir et de fidélité de ses fils que des amis mettaient en outre au courant des intrigues du palais.

Myngoön fut bientôt séduit par cette courtoisie. Il voulut prouver sa reconnaissance en profitant de son séjour forcé dans les Indes pour apprendre le rôle de souverain ami de la Grande-Bretagne qu'il songeait maintenant à remplir. Son éducation, tout asiatique, l'y avait mal préparé. Il rêva d'être plus tard un monarque réformateur, mettant d'accord les traditions séculaires de ses futurs sujets avec les méthodes occidentales de gouvernement. Il considéra le commissaire anglais comme un précepteur politique; pour mieux s'initier aux idées européennes, il lut et médita les revendications, les critiques, les projets des baboos indiens. Il comprit tout le mal que pouvait faire un interprète dans un entretien diplomatique entre le représentant du gouvernement indien et le roi de Birmanie, et, pour l'éviter, il étudia l'anglais. Mais ses belles résolutions et ses efforts eurent une conséquence inattendue. Lorsqu'il fut assez savant pour discuter sans traducteur un sujet important, son ami le commissaire lui démontra les avantages d'une combinaison que le vice-roi lui faisait proposer: Myngoön et son frère abdiqueraient tous leurs droits sur le trône de Birmanie, et recevraient en échange une pension de 100 000 roupies, une liberté relative et de grands honneurs.

Les nouvelles de Mandalé avaient inspiré cette tentative de négociation. La dysenterie dont souffrait Min Doon s'aggravait, et l'on prévoyait à Calcutta la fin prochaine du Roi; la renoucia-

tion de Myngoon mettrait le désarroi dans la population déjà travaillée par les agens du représentant anglais. L'annexion réclamée par les Chambres de commerce pourrait s'effectuer sans peine, et l'importance du résultat justifiait la générosité apparente des offres faites aux princes birmanes. Myngoon devina le piège qu'on lui tendait. Il s'emporta, jeta ses livres au vent, jura de ne jamais parler anglais, et ne songea plus qu'à s'échapper.

Ce refus était prévu. La discrète surveillance de naguère s'exerça, plus active; l'hôtel des princes fut entouré d'espions qui se glissaient jusque dans leur personnel domestique; des postes de soldats en gardèrent les abords, et Myngoon reçut même l'ordre de ne pas sortir seul dans la ville. Mais cet excès de précautions, en lui montrant la valeur qu'on attribuait à sa personne, le confirma dans ses projets de fuite immédiate. Les renseignements que des amis fidèles réussirent à lui transmettre faisaient d'ailleurs de son départ une urgente nécessité. Min Doon était mort en octobre 1879, et sa fin avait été le signal de la plus sanglante révolution de palais dont l'histoire de Birmanie fasse mention. La troisième reine, Alayuan Dan, que la mort des deux premières et la faiblesse du souverain faisaient toute-puissante depuis 1876, voulait mettre sur le trône un roi qu'elle pourrait dominer pour continuer ses exactions. Grâce à ses intrigues, elle avait empêché le choix du successeur qui devait être Myngoon et que, suivant la coutume, Min Doon aurait dû désigner officiellement avant sa mort. Soutenue par un groupe de chiens dont l'intérêt lui assurait le dévouement, elle arracha au Conseil des ministres la proclamation de son gendre Thiban, fils adultérin de la neuvième reine et d'un bonze, que le vieux roi, dans son aveuglement, avait conservé à la Cour avec le rang de prince du sang. Malgré le scandale, l'intrigue d'Alayuan Dan réussit. Thiban, choisi comme successeur de Min Doon, supprima les protestations en faisant massacrer tous ses compétiteurs et leurs plus notables partisans. Soixante-sept personnes de la famille royale périrent ainsi en novembre et décembre; l'événement fut si imprévu que le gouvernement indien ne fit rien pour empêcher l'écoulement et ne put que recueillir les fugitifs.

Avec ces tristes nouvelles, les amis de Myngoon lui envoyaient des sommes considérables sous la forme de bijoux, pierres précieuses, ornemens et lingots d'or, pour lui permettre

de préparer sa fuite et d'obéir à l'appel pressant qu'ils lui adressaient au nom du peuple tout entier, terrorisé par les pillages et les exécutions. Il apparaissait à tous comme le seul capable de rallier les timides et les hésitants, de faire cesser l'anarchie, l'injustice et la tyrannie en chassant l'usurpateur. Dès ce moment, Myngoon se déclara prétendant au trône birman. Il notifia sa qualité d'héritier légitime au gouvernement indien et fit prévenir ses fidèles de se tenir prêts à tout événement.

Il songeait à rentrer en Birmanie par un débarquement inopiné sur les côtes d'Arrakan; mais il devait, pour réussir, traverser une partie de l'Inde, fréter un bateau à Calcutta, quitter ce port sans donner l'éveil. Certain d'être arrêté par les autorités anglaises s'il était reconnu, il comprit que l'exécution de ce programme laissait une part trop grande au hasard. Après en avoir longuement conféré avec son frère, il adopta un nouveau projet qui faisait honneur à sa perspicacité. Il connaissait l'antagonisme séculaire de l'Angleterre et de la France, que nos aspirations coloniales récentes allaient raviver. Les négociations laborieuses causées par les affaires d'Égypte, par l'expédition de Tunisie, mais surtout le problème des Zones d'influence qui commençait à se poser en Indo-Chine, faisaient prévoir un conflit (1). Myngoon devina qu'il augmenterait ses chances de succès s'il pouvait obtenir dans ses revendications l'appui officiel ou secret, mais efficace, du gouvernement français. Chandernagor était, dans ces conditions, la première étape obligatoire sur la route de Mandalé. Il résolut de l'atteindre sans délai.

La vente des pierres précieuses que lui envoyaient, en guise de subsides, ses fidèles de Birmanie l'avait mis en relation avec plusieurs Indiens parsis, qui l'exploitaient d'ailleurs avec leur traditionnelle avidité. L'un d'eux cependant lui avait plu par la modération relative de ses exigences et sa haine raisonnée des conquérans anglais. Le prince n'hésita pas à se confier à lui, car il avait besoin de son concours pour la classique substitution de personnages employée dans plusieurs évasions célèbres, et sa confiance ne fut pas déçue. Un matin, l'Indien, accompagné d'un coolie choisi pour sa vague ressemblance avec le prétendant, arrivait chez Myngoon qui l'avait fait mander ostensiblement, afin de traiter d'une vente de pierres précieuses reçues depuis peu : le

(1) Voir pour les détails historiques de cette époque l'ouvrage bien documenté de M. Philipe Lehault, *la France et l'Angleterre en Asie*.

coolie était gardé en lieu sûr par un serviteur dévoué; le prince endossait ses habits et, suivant son maître improvisé, s'embarquait avec lui sur le vapeur qui faisait le service du Gange. Quelques heures après, il descendait à Chandernagor, se mettait sous la protection de la France et demandait à l'administrateur français les moyens de continuer son voyage.

L'administrateur fut d'abord très embarrassé. En attendant les instructions qu'il avait réclamées à Pondichéry par télégraphe, il craignait de se compromettre par un acte d'initiative sévèrement jugé à Paris. Chandernagor, petite enclave en plein territoire indien, à 35 kilomètres de Calcutta, n'était d'ailleurs pas un asile sûr pour un prince fugitif, et les rapports de police y signalaient déjà la présence de personnalités douteuses. Le commissaire de Bénarès avait eu connaissance, en effet, de la fuite de Myngoon quatre jours après son départ, et les ordres du vice-roi prescrivaient d'arrêter à tout prix le prétendant. Des agens déguisés se tenaient en permanence à la gare, sur les routes, dans la ville, et le prince qui les connaissait bien pouvait même les voir de sa fenêtre, observant les abords de sa maison; enfin, deux chaloupes sur le Gange surveillaient les mouvemens du fleuve, prêtes à perquisitionner les bateaux suspects.

Myngoon n'avait donc fait qu'élargir sa prison. Mais le gouvernement français, malgré de pressantes réclamations, ne consentit pas à violer les lois de l'hospitalité en accordant l'expulsion du prétendant. On estimait à Paris que sa présence sur notre territoire pourrait nous être de quelque utilité, lorsqu'il faudrait résoudre le problème du partage de l'Indo-Chine, et déterminer les frontières communes après les annexions du Tonkin et de la Haute-Birmanie qu'on devinait imminentes. En vain le gouvernement anglais affirmait-il la droiture de ses intentions; son insistance à s'opposer au retour dans son pays du prince Myngoon devenu le souverain légitime et qui pouvait seul y rétablir l'ordre par son prestige, son caractère et la foi monarchique des Birmans, démontrait bien l'astuce de la politique suivie par le vice-roi : la dépravation et la sanguinaire folie du roi Thibau plongeant le pays dans une anarchie préjudiciable aux intérêts européens, l'Angleterre devrait « intervenir au nom de l'humanité. » Ce prétexte a souvent servi et toujours avec le même résultat.

Cependant le temps s'écoulait. Depuis dix-huit mois, les rares

émisaires qui franchissaient le cercle de surveillance apportaient à Myngoon des appels de plus en plus pressans. La situation du Tonkin commençait à préoccuper le gouvernement français qui ne voulait pas augmenter ses embarras, alors nombreux sur toutes les parties du globe, par un appui matériel donné au prétendant birman. Des ordres formels de neutralité absolue, qui devaient être trop fidèlement exécutés, avaient été envoyés au gouverneur de nos établissemens dans l'Inde. Myngoon comprit qu'il ne pouvait plus compter que sur lui-même. Il décida de continuer sa route en se fiant à son étoile et d'atteindre la Birmanie en passant par la vallée du Mékhong ou par celle du Fleuve Rouge. Ce nouvel itinéraire, plus long, mais plus sûr, l'obligeait à gagner Colombo pour y prendre l'un des courriers français d'Extrême-Orient, qui le transporterait à Saïgon ou même à Shang-Haï, si un détour à travers la Chine lui était imposé par les circonstances.

M. Larmit, juge à Chandernagor, connaissait le dessein du prince dont il était devenu l'ami et le confident. Comme presque tous nos compatriotes établis à l'étranger et surtout dans l'Inde, il avait peu de sympathie pour l'Angleterre, que ses ambitions extérieures faisaient alors partout notre rivale. L'occasion lui sembla bonne pour aider au départ du prétendant qui s'affirmait résolu à soutenir, par reconnaissance autant que par nécessité, les intérêts français dans ses futurs États. Il semblait toutefois impossible, grâce aux extraordinaires précautions de la police anglaise, de conduire sans encombre Myngoon à Calcutta pour l'embarquer sur le courrier des Messageries maritimes qui faisait le service de Colombo correspondant à la grande ligne d'Extrême-Orient; mais le plan imaginé par M. Larmit était d'une élégante simplicité.

On sut bientôt dans la ville que le juge voulait expédier en France une grande malle pleine de cadeaux, armes et soieries birmanes, vases de cuivre et d'argent, offerts par le prince à son ami. Cette manœuvre préparatoire devait permettre à M. Larmit d'enfermer Myngoon dans une caisse qu'il transporterait avec une charrette jusqu'au fleuve où elle serait chargée sur un remorqueur du gouvernement. Après avoir navigué sur le Gange pendant la nuit, on accosterait directement à Calcutta le *Tigre*, courrier annexe de Colombo, dont M. Larmit connaissait bien tout l'état-major et, dans les préparatifs du démarrage, le trans-

bordement du précieux colis, son dépôt dans une cabine retenue depuis la veille par l'intendant français du prétendant s'effectueraient sans éveiller les soupçons. En pleine mer, Myngoon sortirait de sa caisse et pourrait désormais narguer les agens du gouvernement indien.

L'imprudence du prétendant devait seule empêcher le succès complet de ce plan audacieux. Le remorqueur qui transportait M. Larmit et le prince caché dans sa malle percée de petits trous pour la respiration ⁽¹⁾, gêné dans sa marche par la nuit et par les innombrables embarcations qui sillonnaient le fleuve, se trouvait en retard sur l'horaire prévu. Tandis qu'il se frayait lentement un passage dans le port encombré, M. Larmit comprit qu'il ne pourrait atteindre à temps le *Tigre* dont les torrens de fumée aperçus au loin annonçaient le départ imminent. Sans hésiter, il fit accoster à quai son bateau, héla un fiacre, y fit charger la malle et donna l'ordre au cocher indien de le conduire promptement au courrier français. Le prince dans sa caisse ignorait le retard et la nécessité de cette modification à l'itinéraire d'abord adopté. Le bruit des roues sur le sol l'effraya; il soupçonna que son guide allait le livrer aux autorités anglaises. A tout prix il voulut éviter au moins le ridicule d'une situation qu'il devinait critique, et cette préoccupation lui inspira une fâcheuse décision. A coups de pied, à coups de poing, il se démena si fort dans sa malle que le cocher terrorisé, abandonnant son équipage, s'enfuit éperdu. En vain M. Larmit s'efforça de calmer le malheureux Myngoon; celui-ci ne voulut rien écouter. Après avoir accablé son protecteur d'injures et de reproches, il bondit hors de la caisse entrouverte et, franchissant à toutes jambes le cercle de curieux qui commençait à se former et que son apparition dispersa, il courut à l'aventure vers l'embarcadère des Messageries. Il y arriva par hasard au moment où le capitaine du *Tigre* donnait le signal du départ.

Sur le quai, dans la foule assez peu nombreuse d'ailleurs, qui malgré l'heure matinale assistait aux préparatifs du départ, le prince aperçut quelques physionomies bien connues; c'étaient celles de cinq espions qu'il avait vus rôder pendant longtemps autour de sa maison de Bénarès et qu'il savait être spécialement chargés de surveiller tous les dix jours le courrier

(1) Myngoon a soigneusement conservé cette malle qu'il montre encore avec orgueil à ses visiteurs.

français de Colombo. Il était trop tard pour reculer et la moindre hésitation pouvait le perdre. Myngoön, instinctivement, paya d'audace : d'un pas résolu il traversa la foule, sauta sur le navire et les yeux vigilans des détectives en faction ne surent pas le discerner au milieu de la masse grouillante des blanchisseurs, bijoutiers, fournisseurs, marchands de curiosités qui encombrant le pont des bateaux dans les escales asiatiques.

Il était déjà dans sa cabine lorsque M. Larmit arriva plein d'inquiétude pour prévenir l'intendant des incidens du voyage et lui annoncer la disparition du prince ; l'excellent homme éprouva une joyeuse surprise en apprenant la présence du prétendant à bord du courrier. Myngoön n'eut que le temps de le remercier avec effusion pour son dévouement, de lui témoigner son chagrin pour ses injustes soupçons, et le *Tigre*, larguant ses amarres, fit route pour Colombo.

Malheureusement, la police anglaise connaissait déjà l'aventure du cocher de Calcutta. L'histoire de la malle abritant un fugitif avait provoqué des commentaires fantastiques dans la population indigène ; malgré les précautions prises par M. Larmit, elle concordait avec de vagues rumeurs signalées par les agens de Chandernagor. Une enquête habile et rapide fit changer les soupçons en certitude et, deux jours après le départ, le gouvernement anglais était informé de l'événement. Il pouvait avoir de si graves conséquences que l'ambassadeur d'Angleterre à Paris reçut l'ordre d'attirer l'attention du gouvernement français sur « cet acte anti-amical. »

Le ministre des Affaires étrangères démontra aussitôt notre loyauté : à peine le *Tigre* arrivait-il à Colombo que le consul de France montait à bord et notifiait ses instructions au prince Myngoön : le commandant du navire était invité à s'opposer au transbordement du prétendant sur le courrier de Saïgon et à le ramener à Pondichéry qui devenait désormais sa résidence. La déception du prince fut grande, mais il dut obéir. Malgré la sympathie que le commandant et le personnel du *Tigre* éprouvaient pour sa personne, l'ordre du gouvernement ôtait à sa tentative toute chance de succès. Myngoön ne pouvait plus en effet continuer sa route sur un bateau français dont l'accès lui était interdit ; le temps et les complicités nécessaires lui manquaient pour combiner sur-le-champ une nouvelle évasion. Après avoir vu disparaître vers le Sud le courrier sur lequel il avait

tant espéré prendre passage, le prétendant comblé d'égards par l'état-major du *Tigre* débarquait à Pondichéry, plus résolu que jamais à faire triompher ses revendications.

S'il avait éprouvé quelque inquiétude sur le sort qui l'y attendait, il fut promptement rassuré. La population française tout entière lui fit un accueil cordial. Le gouvernement lui accorda une pension convenable et le traita avec distinction; dans son hôtel affluèrent librement les émissaires de Birmanie qui lui apportaient les larges subsides de ses partisans, enthousiasmés par les récits romanesques de ses aventures. Ce va-et-vient constant, le luxe princier qui en était la conséquence, la grande allure et l'indomptable énergie du prétendant eurent vite prouvé à M. Richaud, gouverneur de nos établissemens dans l'Inde et, plus tard, à ses successeurs, que leur hôte était une personnalité dont il fallait tenir compte. D'autre part, les rapports de nos agens à Mandalé, les appréciations de quelques Français que les affaires ou le goût des voyages avaient attirés dans la vallée de l'Irraouaddy, étaient unanimes à certifier la popularité grandissante de Myngoon en Birmanie. Il en résulta que le gouvernement français songea plusieurs fois à l'utiliser pour faire échec aux prétentions anglaises. Cette constatation explique les allées et venues du prince entre Pondichéry et Colombo : suivant l'état des négociations au sujet des Zones respectives d'influence en Indo-Chine, on donnait tacitement au prétendant une autorisation de départ que, sous divers prétextes, on annulait dès qu'elle avait produit à Londres son effet attendu.

Myngoon, un instant abattu par la perte de son frère Myngoon Din mort à Bénarès après une courte maladie, ne cessait d'ailleurs d'exposer ses doléances et de réclamer sa liberté d'action. Les bons offices de notre gouvernement qui avait même obtenu de l'Angleterre l'autorisation pour la famille et les serviteurs des deux princes de quitter Bénarès et de rejoindre le prétendant à Pondichéry, les promesses d'une aide efficace au moment favorable, avaient tout d'abord calmé son impatience; mais depuis la nouvelle orientation des événemens, il affirmait ne plus vouloir attendre un appui peu probable. Le général Premdergast avait envahi la Birmanie, Thibau était enfin détrôné, lord Dufferin proclamait l'annexion du royaume d'Ava à l'Empire des Indes. Aux rebelles que les Anglais qualifiaient

dédaigneusement de dacoïts (1), et que leur désunion vouait à l'impuissance, il fallait un chef. Myngoön était le seul qui pouvait se mettre à leur tête comme un souverain légitime accepté par tous, et diriger avec intelligence et fermeté la lutte contre l'envahisseur.

Cependant, l'impossibilité dans laquelle il se trouvait d'affréter un bateau pour se faire conduire sur la côte d'Arrakan et de traverser presque seul cette province, anglaise depuis soixante ans, pour entrer dans le bassin de l'Irraouaddy, faisait toujours de Colombo un point de passage obligatoire. En réclamant son transfert à Saïgon, le prince qui avait officiellement accepté les avantages et les restrictions de l'hospitalité française, espérait obtenir une résidence plus commode pour l'exécution de ses projets : par le Laos que les Siamois occupaient avec de faibles forces, ou par le Tonkin, l'accès des États chans birmans ne présentait pas de sérieuses difficultés. Mais le gouvernement français ne se hâtait pas de le satisfaire : l'envoi de Myngoön en Cochinchine pouvait paraître une provocation aux chauvins de Londres, de Rangoon et de Calcutta.

M. Richaud connaissait les ambitions du prince et s'était employé avec persévérance à les faire approuver ; il n'y réussit pas. La situation politique de la Haute Birmanie, désormais possession anglaise, obligeait à plus de prudence. Les gouverneurs de nos établissements indiens, livrés à eux-mêmes, ne craignirent pas les responsabilités. Les souvenirs historiques les y encourageaient : ils rêvaient de donner à Pondichéry, dans les destinées des Allomphra, le même rôle que, grâce à l'évêque d'Adran, la ville avait joué un siècle plus tôt dans la fortune des Nguyên d'Annam. On peut donc admettre que leur officieux appui ne fut pas inutile à Myngoön dans ses nombreuses tentatives pour atteindre la Birmanie. Aux observations britanniques, le gouverneur pouvait faire une réponse indiscutable : les Anglais qui étaient plus intéressés que lui-même à garder chez eux le prétendant, n'avaient pas su empêcher sa fuite ; on ne devait donc pas s'étonner s'il réussissait à tromper la surveillance des Français.

Lorsqu'il fut décidé à s'enfuir, il mit dans l'exécution de son

(1) De même qu'au Tonkin nous appelions pirates les insurgés annamites ; mais de même qu'au Tonkin les dacoïts firent éprouver en détail d'énormes pertes : aux conquérans.

projet la finesse et la ténacité dont il avait déjà donné tant d'exemples; mais, malgré ces qualités et l'indifférence probablement systématique de la police qui ne mettait aucun obstacle à son départ, ses premières tentatives n'eurent aucun résultat. Un jour, ses préparatifs étaient faits; on l'avisa de la présence du gouverneur du Bengale sur le courrier de Colombo qu'il devait prendre le lendemain matin; il dut donc différer son départ. Une autre fois, il sembla plus heureux. Il s'était embarqué sans encombre, mais en arrivant à Colombo, le représentant des Messageries maritimes le prévint secrètement que des policemen déguisés en coolies circulaient sur des sampans autour du *Tigre* pour l'arrêter pendant son transbordement sur le courrier de Saïgon mouillé en pleine rade à plusieurs centaines de mètres. La vérification de ce renseignement lui sembla dangereuse; il revint à Pondichéry par le même bateau qui l'avait amené.

Une troisième tentative réussit enfin. Le 5 octobre 1889, il s'embarquait de nouveau après avoir pris les précautions indispensables pour que le secret fût bien gardé. Le *Tigre* arrivait à Colombo; déguisé en baboo indien, Myngoon flânait sur le pont en attendant la fin des formalités d'usage, lorsqu'il se vit observé avec attention par un passager anglais, fonctionnaire de haut rang qui, après avoir fait à voix basse quelques recommandations à son domestique et prescrivit au commandant de surseoir au transbordement jusqu'à son retour, sauta dans la chaloupe de la Santé pour se faire conduire à terre. Myngoon comprit qu'il était reconnu, que le domestique était chargé de l'épier, que le passager était allé prévenir la police, qu'on tenterait encore de l'arrêter s'il quittait le *Tigre* et qu'il devrait retourner une troisième fois à Pondichéry. Ce dernier parti lui sembla déshonorant. Il rentra dans sa cabine, choisit dans le lot de déguisements variés qu'il avait emportés un uniforme de matelot indien dont il se vêtit prestement, et remonta sur le pont. Il constata que son espion se tenait au bastingage près de l'échelle et que M. Ruinat, agent principal des Messageries à Colombo, se disposait à descendre dans sa chaloupe pour se rendre à bord du courrier de Saïgon. Il se glissa derrière lui sans hésiter, lui souffla son nom à l'oreille, lui enleva le volumineux portefeuille qu'il tenait sous son bras et le suivit comme un serviteur bien stylé. M. Ruinat estimait et connaissait le prince; avec une rare présence d'esprit il devina qu'un danger le menaçait;

il ne manifesta aucune surprise et lui laissa jouer le rôle inattendu qu'il s'était attribué. Myngoon put ainsi gagner sans danger le courrier de Saïgon où, grâce à son maître improvisé qui le présenta et raconta son histoire, on lui fit un enthousiaste accueil.

Cependant le passager anglais avait fait part de ses soupçons au gouverneur de Ceylan ; la surveillance du *Tigre* s'organisait promptement. Mais la déception fut grande lorsqu'on apprit du domestique la fuite de Myngoon qu'il avait reconnu trop tard sous son nouveau déguisement quand la chaloupe des Messageries maritimes s'éloignait déjà du bord. Le gouverneur supposa que l'arrestation, manquée à Colombo, pourrait être faite à Singapour. Il crut que cette ville était, grâce à ses facilités de communication avec la Birmanie, le but immédiat du prétendant. Mais les instructions que le Cabinet anglais se hâta de télégraphier au gouverneur des Strait's Settlements furent inutiles. Myngoon se garda bien de descendre à terre pendant l'escale et, le 21 octobre 1889, il arrivait sans incident à Saïgon.

IV

Le gouvernement français avait appris, trop tard pour l'empêcher, le succès de sa tentative. Son passage à Colombo avait mis en émoi le cabinet de Londres et le gouvernement indien. Aussi, le courrier était-il à peine accosté, que le prétendant se trouvait en présence d'une situation imprévue. Un envoyé du gouverneur de la Cochinchine montait sur le pont et signifiait au prince les nouvelles intentions du gouvernement français à son égard : pour des raisons diplomatiques il devait retourner sans retard à Pondichéry. Myngoon se révolta contre cette exigence ; il cria sa réponse que traduisit scrupuleusement l'interprète officiel et qu'entendirent de nombreux passagers : « Je suis l'hôte de la France et non son prisonnier. J'ai promis de ne pas faire de ses territoires la base d'une agitation en Birmanie et je tiens ma promesse ; je veux seulement rentrer dans mon pays, et c'est pour cela que je me suis enfui de Pondichéry. Si vos lois vous autorisent à m'enchaîner pour m'y ramener comme un malfaiteur, faites-le, vous êtes les plus forts ; mais ne comptez pas que je m'y rendrai volontairement. »

L'envoyé, stupéfait, rapporta cette réponse avec les commen-

taires que lui inspirait sa rapide, mais exacte observation du personnage. On comprit que la résolution du prétendant était inébranlable; on le laissa débarquer et séjourner librement à l'hôtel; entre Saïgon, Paris, Pondichéry et Londres le télégraphe fonctionna. Le résultat de cette agitation fut un *modus vivendi* que le résident général, M. Picquet, proposa au prétendant et que celui-ci accepta. Le prince Myngoon recevrait une pension de 15 000 francs, la libre disposition d'une vaste et confortable maison de Saïgon; les frais de l'éducation de ses enfans seraient à la charge de la Cochinchine, ainsi que le traitement d'un interprète indien spécialement attaché à sa personne; il pourrait circuler librement dans les possessions françaises d'Indo-Chine en indiquant à l'avance son itinéraire au gouverneur; il promettait de ne pas faire de nouvelle tentative contre la domination anglaise en Birmanie sans l'assentiment du gouvernement français.

En se soumettant à ces obligations, Myngoon espérait que sa demi-captivité serait de courte durée. Les discussions entre la France et l'Angleterre au sujet de la Haute Vallée du Mékhong enlevaient toute cordialité aux relations des deux pays. Le prince, renseigné par ses agens et ses amis sur tous les incidens de politique générale, supposait que la guerre ne tarderait pas à éclater et que le gouvernement français le lancerait en Birmanie pour lui faire opérer une puissante diversion. Des explorateurs, des diplomates, plusieurs notables personnalités de Saïgon l'entretenaient dans cette illusion, que partageaient d'ailleurs tous nos compatriotes d'Extrême-Orient. Pendant cette période d'attente, qui dure encore, Myngoon ne cessa de prêcher la patience à ses fidèles, dont les émissaires accouraient nombreux pour le conjurer de continuer malgré tout son voyage et de prendre la direction de la résistance nationale. Les sobos des États chans, surtout, se rendaient compte des progrès lents, mais sûrs, effectués par les Anglais; ils voyaient le temps diminuer les chances de succès d'une insurrection que les autorités chinoises de la frontière proposaient alors de soutenir pour les mêmes raisons qu'au Tonkin. Des chefs de bande qui avaient longtemps guerroyé contre nous dans la région de Lao-Kay offrirent même de se mettre à la solde du prétendant et de reprendre la campagne contre les Anglais. Toutes ces instances furent inutiles. Myngoon s'était cloîtré dans son hôtel de la rue

Richaud, dont il ne sortait que pour de rares visites de courtoisie aux gouverneurs généraux et aux lieutenans-gouverneurs de Cochinchine ; on ne le voyait pas aux heures élégantes « faire le tour d'Inspection, » ni dans les fêtes officielles se donner en spectacle à la curiosité des Européens. Jamais il ne quitta sa retraite pour voyager dans nos possessions, malgré les invitations de ses amis qui redoutaient pour sa vigueur et son énergie les conséquences d'une farouche réclusion. Cette passivité apparente, cette résignation et cette réserve dont ils ne comprenaient pas la dignité lassèrent vite la sympathie et l'intérêt de nos compatriotes, et l'opinion commune fut que le prince était trop satisfait de sa situation présente pour l'échanger contre les risques et les fatigues d'une insurrection.

Et cependant, il ne s'était jamais senti si près du but. Depuis la campagne de 1893 qui nous donna la partie orientale du Laos, nous avons les Anglais comme voisins immédiats dans le bassin supérieur du Mékhong. Les incidens diplomatiques se multipliaient. M. Pavie, l'habile président français de la Commission mixte désignée pour la délimitation du Haut-Laos, proposait la création d'un État-tampon neutralisé, dont son ami Myngoon serait le chef héréditaire et qui s'étendrait entre les bassins du Fleuve Rouge et de la Sé Louen. Le délégué anglais n'accepta pas cette solution ; mais jusqu'à la signature de la Convention de Janvier 1896, le prince put croire que les deux gouvernemens se mettraient d'accord pour récompenser dignement sa réserve et sa soumission.

L'échec de ces négociations surexcita le dévouement des sobos chans qui préféraient leur vassalité nominale de jadis à la sujétion étroite dont les progrès de la domination anglaise les menaçaient. La campagne des Afridis, qui inspira pendant plusieurs mois de sérieuses craintes au gouvernement indien, augmentait en outre le zèle des partisans d'une restauration monarchique, encouragés par le retrait partiel des troupes anglaises que nécessitaient les événemens du Nord-Ouest. Dans l'hôtel de la rue Richaud, c'était un va-et-vient constant d'Asiatiques aux costumes bariolés. Les chefs de la colonie birmane de Paï Lin, au Siam, enrichie par l'exploitation des mines de rubis et de saphirs et qu'une Société anglaise tentait de spolier, renouvelant pour leur compte les propositions d'un agent allemand, invitaient le prétendant à venir par Chantaboun mal surveillé se

mettre sous la protection d'une escorte nombreuse et bien armée qui le conduirait, à travers le Laos siamois, jusqu'au pays de Xieng-Tong. L'auteur de ces lignes se souvient d'avoir vu passer sur le Mékhong de nombreux émissaires de la Haute-Birmanie allant apporter au prince des subsides qui, pour la sécurité, la facilité du transport, consistaient en pierres précieuses enchâssées sous la peau : quelques incisions faisaient jaillir rubis, topazes et saphirs que Myngoon vendait aux chettys de Saïgon. Les supérieurs d'importantes bonzeries eux-mêmes accouraient témoigner du loyalisme des peuples divers soumis aux anciens rois d'Ava, et sommaient le prince de renouveler les exploits de son aïeul Allomphra.

Parmi tous ces agens de révolte, si plusieurs apportaient des messages de réelle importance, quelques-uns étaient des espions au service du gouvernement indien ; d'autres étaient des pauvres gens qui ne pouvaient offrir que leur personne et qui faisaient un long voyage pour contempler avant de mourir « leur roi. » Tous étaient accueillis et recevaient une hospitalité sans limites ; à tous Myngoon donnait des audiences où revivait en partie l'antique cérémonial d'Ava. Ils repartaient ensuite : les émissaires avec des instructions, les espions avec de faux renseignements, les autres avec des habits neufs et le viatique du retour. Le prince dépensait ainsi sans compter. Aux respectueuses observations du fidèle Sinassamy, son interprète et son intendant, lui démontrant parfois que les voyages et l'entretien d'une centaine de domestiques, courriers, courtisans étaient une lourde charge pour ses ressources, Myngoon répondait qu'en Birmanie, comme en Annam, « le roi est le père et la mère de son peuple, » et que Bouddha y pourvoirait.

Mais bientôt le ton des appels adressés par les sobos des États chans et les populations de l'Irraonaddy se modifia. Les partisans de l'indépendance, les chefs des dacoïts, étonnés de l'inaction du prince, tout en s'affirmant aussi dévoués, cessèrent de lui envoyer des subsides pour l'obliger à quitter Saïgon. Ils dénombraient leurs fusils, leurs munitions, leur guerriers ; ils rendaient compte des progrès militaires et moraux des Anglais dans le pays et terminaient invariablement leurs messages par cette formule : « Quand vous serez dans le royaume, tout sera votre propriété ; nous vous donnerons nos biens et nos vies, mais nous ne voulons plus vous aider à rester chez les Français. »

Myngoon commut alors la gêne. Sa pension était insuffisante pour l'entretien d'un nombreux personnel que sa bonté l'empêchait de diminuer; il fut obligé de vendre peu à peu ses derniers bijoux et ses dernières pierreries pour payer les intérêts usuraire des prêts que lui consentaient les chettys; parfois même il dut solliciter du gouvernement une avance de quelques centaines de piastres pour satisfaire ses créanciers; ses fils, qui grandissaient, suivaient en qualité d'externes les cours du collège Taberd, et rien ne les distinguait de leurs condisciples qu'un simple turban jaune, insigne de leur rang. Dans ce changement de fortune, il conserva intacte sa dignité; il ne fit pas entendre ses doléances et ses récriminations, mais il écouta plus volontiers les conseils d'action que lui donnait depuis quelques mois un jeune officier d'infanterie de marine, le lieutenant L..., en garnison à Saïgon.

Les circonstances étaient d'ailleurs favorables: la guerre des Afridis avait commencé; l'on prévoyait celle du Transvaal; le chemin de fer projeté de Kuntlön Ferry inquiétait les princes chans; les émissaires de Birmanie se montraient plus pressans et plus impérieux. On étudia donc le plan d'un soulèvement auquel Myngoon devait donner son nom et sa personne, mais qui aurait une direction française dans l'exécution. Les enquêtes contradictoires faites soigneusement dans le pays avaient donné des conclusions encourageantes. Les concours éventuels qu'on s'était assurés permettaient de résoudre le problème du ravitaillement des armes et des munitions; la date, la région et la nature des premières opérations étaient choisies de manière à donner confiance aux insurgés par des succès partiels sur les troupes anglaises placées dans l'impossibilité de circuler et de combattre; l'organisation et l'instruction ultérieures de gros effectifs pour une lutte sérieuse et des combats décisifs étaient prévues; les deux fils aînés du prétendant étaient sommairement préparés au rôle de collaborateurs militaires et politiques des chefs de l'insurrection.

Pendant ces conférences où l'on jouait sa couronne et sa vie, Myngoon était plein d'une superbe confiance. Il n'accordait qu'une médiocre valeur à la tactique particulière dont son ami lui montrait la nécessité; dans son langage imagé il affirmait que chaque arbre, chaque rocher produirait un fusil dès qu'il frapperait du pied le sol de son pays. Mais cette condition était

la plus difficile à remplir. On arrivait à la fin de 1896 et l'on avait fixé la date du mouvement au début de la saison des pluies de l'année suivante. Une première tentative de départ avait échoué par l'imprudence d'un émissaire envoyé à Paï Lin et qui laissa prendre ses papiers par des policiers anglais. On fut avisé à temps que la voie du Mékhong, si longue et si propice aux embûches, était surveillée sur le territoire siamois; malgré l'aide généreuse de M. Blanchy, maire de Saïgon et de M. Blanchet, directeur des Messageries fluviales de Cochinchine, qui offraient, l'un des passeports d'Indiens, l'autre les moyens de transport pour le prince déguisé en chetty, il sembla prudent d'attendre une autre occasion. Elle ne tarda pas à se présenter.

La libre circulation depuis longtemps accordée aux courriers de Myngoon suggéra un nouveau projet. Le prince demanda et obtint trois passeports officiellement destinés à des émissaires, mais qui devaient en réalité être utilisés par le prétendant, son fils aîné, un Birman dévoué cumulant les emplois d'interprète et de serviteur. La voie du Mékhong étant barrée, les fugitifs s'embarquaient à Saïgon pour Haïphong, le 14 janvier, sur le vapeur *Canton* de la Compagnie nationale, comme passagers de pont: ils traverseraient, toujours déguisés, le Tonkin et passeraient à Lai-Chau; Deo-van-Tri, chef absolu de la haute Rivière Noire, qu'on avait prévenu, faciliterait leur voyage à Xieng Hong, sur la frontière de Chine, où les attendaient des amis sûrs. Myngoon y renforcerait son escorte et pénétrerait sur le territoire birman de Xieng-Tong où devait le rejoindre le lieutenant L..., qui, sous prétexte de recherches géographiques, se préparait à traverser le Siam.

Enfin, pour se préserver contre les conséquences prématurées d'une visite indiscrète faite au prince après son départ, on imagina le stratagème suivant: Myngoon, chef du bouddhisme birman, faisait à chaque nouvelle année (1), suivant les rites nationaux, une retraite absolue d'une quinzaine de jours dans une cabane spécialement construite pour cet usage; connaissant le respect officiel professé par les Français pour toute autre religion que la leur, on avança au 10 janvier la date de la retraite; le prince entra ostensiblement dans sa cabane où l'on était sûr que nul agent du gouvernement n'oserait troubler ses méditations;

1 L'année des peuples d'Extrême-Orient commence à une date variable, pendant notre mois de février.

le fidèle Sinassamy, chargé de veiller sur la famille du prince, saurait d'ailleurs avec un prétexte aussi respectable éconduire tous les visiteurs; on s'assurait ainsi un répit d'une dizaine de jours, suffisant pour dépister éventuellement les recherches.

Une heureuse circonstance vint au dernier moment augmenter les chances de succès. Le lieutenant D..., passager du *Canton*, accepta de cacher dans sa cabine le prince et ses deux compagnons, et de les guider pendant leur voyage à travers le Tonkin. Les fugitifs éviteraient ainsi la possibilité d'une reconnaissance par la police saïgonnaise qui, suivant les réglemens très sévères de la colonie, devait contrôler sur les bateaux en partance les passeports d'Asiatiques, délivrés par le service de l'immigration.

Le 14 janvier, à trois heures du matin, Myngoon, son fils et son serviteur quittèrent l'hôtel de la rue Richaud qu'ils espéraient bien ne plus revoir. Sans rencontrer personne, ils arrivèrent à l'appontement de la Compagnie Nationale où le lieutenant D... les attendait fiévreusement. Tout dormait à bord; aucun agent n'apparaissait sur le boulevard et le quai déserts, et le matelot de garde à l'échelle ne s'étonna pas de voir un passager rentrer « avec ses domestiques » à cette heure indue.

Le départ du *Canton* était fixé à neuf heures, mais on eut auparavant une vive émotion. La police réclamait les trois Birmans dont elle n'avait pu, seuls de tous les passagers asiatiques, vérifier l'identité. Les agens, pris sans doute d'un soupçon, parlaient de faire une perquisition dans le navire afin de retrouver ces mystérieux voyageurs. L'instant était critique et l'on n'avait pas le choix des moyens. Le lieutenant L..., accouru depuis le matin pour saluer ses amis et qui se réjouissait du succès de ses combinaisons, n'hésita pas à mettre le commandant du *Canton* au courant de la situation. Cet excellent homme, en sa qualité de marin, fut ravi du bon tour qu'on voulait jouer aux Anglais: « Soyez tranquille, dit-il; à neuf heures précises, quoi que fassent les policiers, je largue les amarres et, si l'on m'interroge par télégraphe au passage du Cap Saint-Jacques, je signalerai que les trois Birmans, comme de véritables sauvages, s'étaient perdus dans les profondeurs du navire, où les matelots les ont retrouvés. » Il tint en effet sa promesse, et son explication sembla toute naturelle au commissaire central de Saïgon.

Tandis que le conseiller du prince remontait le Mékhong et tentait de gagner le Laos siamois dont l'échec du complot devait

lui interdire l'entrée, le lieutenant D... dirigeait avec habileté le voyage de Myngoon. L'arrivée à Haïphong, la traversée d'Hanoï, grâce aux précautions prises, s'effectuèrent sans incident. Après avoir franchi le delta tonkinois, on entra dans le quatrième territoire militaire où l'on pouvait voyager plus librement. Les fugitifs, désormais livrés à eux-mêmes, trouvèrent à tous les postes un accueil cordial, des chevaux rapides et des guides sûrs. Doublant les étapes, ils étaient dans les premiers jours de février à Lai Chau, chez Deo-van-Tri qui les reçut avec distinction et se hâta d'expédier des émissaires à tous les sobos des pays riverains du Mékhong pour leur annoncer la bonne nouvelle. En attendant la réunion de la troupe nombreuse et bien armée qui devait l'escorter à Nieng-Hong et qui se rassemblait par petits groupes arrivant chaque jour à Lai Chau, Myngoon contrôlait avec soin ses renseignements sur la situation politique et militaire des États chams, et se reposait des fatigues de son pénible et rapide voyage. Malgré son extraordinaire vigueur, il subissait l'influence de ses cinquante-trois ans et de ses dix années de réclusion complète à Saïgon. Cet arrêt d'une quinzaine de jours était indispensable; il causa la perte du prétendant.

Un matin, le chef d'un petit détachement de milice devant à marches forcées le Commissaire de la Rivière Noire arrivait à l'improviste à Lai Chau et remettait au prince une longue missive du Gouverneur Général par intérim qui remplaçait M. Rousseau mort depuis deux mois. On lui rappelait ses engagements et on l'invitait avec de belles formules à rentrer de gré ou de force à Saïgon. Myngoon fut atterré. Il pouvait déjà disposer de quatre-vingts fusils environ et ce nombre augmentait sans cesse; Deo-van-Tri lui promettait son appui. Mais il songea qu'il avait laissé en Cochinchine sa famille presque sans ressources et dont l'expulsion serait la réponse à sa résistance; qu'il devrait se frayer un passage par la force et massacrer les soldats d'une nation dont il avait si longtemps accepté l'hospitalité. Les yeux humides, malgré son énergie, il se soumit à l'ultimatum qu'on lui présentait. Il déclara renoncer à ses projets si près de réussir, envoya des contre-ordres à ses partisans (1), congédia son escorte qu'il eut grand-peine à calmer, et reprit la route de Saïgon.

1. Quelques-uns arrivent trop tard, et dans maintes localités, à Mandalaï notamment, il y eut au 1^{er} sur dix des échafaudages dont la violence est suggestive.

La découverte de sa fuite et de sa présence à Laï Chau était due à des causes bien imprévues. Pendant le passage du prince à Yen Bay, l'interprète annamite du colonel commandant le territoire avait reconnu son fils dont il avait été le condisciple au collège Taberd. Cet incident concordait avec des renseignements communiqués par la Légation de France à Bangkok qui avait signalé, d'après la Légation anglaise, une agitation insolite dans la colonie birmane de Paï-Lin. Un agent français de la police saïgonnaise, chargé d'aller constater la présence de Myngoon dans son hôtel, avait été victime du stratagème imaginé pour dissimuler sa fuite et, gravement, il avait rendu compte que les craintes n'étaient pas fondées, car le prince accomplissant sa retraite annuelle ne songeait qu'à de religieuses méditations. Les soupçons étaient déjà dissipés et le prétendant se trouvait depuis quelques jours à Laï Chau lorsque la vérité se dévoila. Un soir, dans un dîner officiel offert par le lieutenant-gouverneur de Cochinchine aux notabilités de Saïgon, les convives causaient du permanent conflit entre les polices municipale et judiciaire; la discussion entre les chefs de ces deux services ne tarda pas à s'aigrir; on se reprocha mutuellement des négligences et des erreurs. Le maire, M. Blanchy, que l'interprète Sinassamy avait récemment consulté au nom du prince absent pour le règlement de quelques questions financières, connaissait ainsi le départ de Myngoon dont il s'était toujours montré l'ami sûr. Il crut pouvoir se servir de cet argument pour terrasser son adversaire: « Oui, votre police est mal faite, affirma-t-il au procureur général; elle dort; elle n'avait guère qu'une personne à surveiller en Cochinchine; c'était le prince Myngoon. Or, le prince Myngoon est parti depuis quinze jours et vous n'en savez rien. Et si je vous l'apprends, c'est qu'il doit être aujourd'hui hors de votre atteinte. » Au milieu de la stupéfaction générale, M. Blanchy se montra si affirmatif et si précis que, le lendemain, le lieutenant-gouverneur devait se rendre à l'évidence. L'émotion fut considérable. On rechercha les traces des fugitifs; la saisie des correspondances adressées à l'hôtel de la rue Richaud fit surprendre un télégramme adressé à sa femme par le serviteur du prince; on apprit ainsi que Myngoon préparait à Laï Chau sa dernière et décisive étape. On prescrivit alors à plusieurs chefs de poste une marche concentrique sur cette ville pour arrêter le prétendant. Un officier cambodgien, qui se trouvait par hasard dans la région, devait seul

exécuter sa mission avec plus de zèle que d'intelligence et donner ce jour-là, pour toujours peut-être, la Birmanie aux Anglais.

Heureusement pour Myngoon et son conseiller, M. Doumer arrivait à Saïgon. Le nouveau Gouverneur Général était trop intelligent pour approuver les mesures de rigueur qu'on lui proposait. Après avoir interrogé lui-même l'instigateur du complot, il décida que l'affaire n'aurait de conséquences désagréables pour personne. Myngoon, dont on avait projeté l'internement à Pôulo-Condor, vit même s'améliorer singulièrement sa situation. Sa pension fut augmentée par de généreuses allocations du budget général; M. Doumer, qui l'avait pris en affection et qui, par deux fois, emmena ses fils en France, lui fit aménager une confortable résidence à Hanoï où le prince alla désormais passer l'hiver avec sa famille pour échapper aux fâcheuses influences d'un séjour trop prolongé à Saïgon.

Depuis cette époque, sauf pendant la guerre du Transvaal où les Boers n'osèrent pas souscrire au traité d'alliance qu'on leur présenta, le prince n'a plus tenté la fortune. Malgré ses soixante-quatre ans, les angoisses et les fatigues d'une existence si agitée, il a conservé une extraordinaire vivacité d'esprit et une vigueur physique étonnante. Entouré de ses trois fils, il attend maintenant avec résignation et confiance l'époque des grandes convulsions politiques de l'Asie dont il observe les préliminaires avec sagacité. Les progrès menaçans du Svadégisme dans l'Inde, à défaut d'une assistance française dont l'improbabilité lui est aujourd'hui démontrée, suffiraient d'ailleurs à le soutenir dans ses illusions ou ses espérances. Il sait qu'au moment favorable ses fidèles Birmans obéiront à son appel ou à ceux du représentant de sa dynastie; la foi monarchique est tenace en Asie où les familles royales déchues conservent, même après des siècles, de zélés partisans ¹.

PIERRE KUORAT.

1. Par exemple, la famille des Ming en Chine, dépossédée au XVIII^e siècle; celle des Lê en Annam, chassée par les Nguyen à la fin du XVIII^e siècle; celle des rois de Vien-Chan, détrônée par les Siamois en 1828.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Au moment où nous écrivions notre dernière chronique, l'entrevue de l'empereur Guillaume et du prince de Bülow n'avait pas encore eu lieu à Potsdam, et l'Allemagne attendait avec anxiété quel en serait le résultat. Il y a eu rarement dans l'histoire une heure aussi importante pour une grande nation : l'intérêt en était presque tragique ; on se demandait si l'Empereur céderait à son tempérament ou à son patriotisme, s'il résisterait ou s'il s'inclinerait. La dernière hypothèse nous semblait la plus vraisemblable : comment et avec quoi l'Empereur aurait-il pu résister à la volonté de tout son peuple ? L'avenir lui apportera peut-être des compensations, mais le présent avait des exigences si fortes qu'il fallait, comme Philinte, « fléchir au temps sans obstination, » et c'est ce que l'Empereur a pris le parti de faire. Que s'est-il passé au juste entre lui et M. de Bülow ? L'histoire le saura sans doute. En attendant, nous devons nous contenter d'une note publiée par le *Moniteur officiel de l'Empire*, et qui est due à la collaboration de l'Empereur et du chancelier, et d'un long article publié dans la *Gazette de Cologne*, qui est l'œuvre propre de ce dernier. Les deux documents ne se contredisent pas, mais ils ne se ressemblent guère. L'un procède de l'*imperatoria brevitus* à laquelle Guillaume II ne nous avait pas habitués ; l'autre, au contraire, est un morceau très développé, où le passé est traité sans ménagements.

Voici la note du *Moniteur officiel de l'Empire* ; nous la reproduisons textuellement à cause de son importance historique : « Au cours de l'audience accordée aujourd'hui au chancelier de l'Empire, Sa Majesté l'Empereur et Roi a écouté un rapport de plusieurs heures du prince de Bülow. Le chancelier de l'Empire a dépeint l'état d'esprit qui s'est manifesté dans le peuple allemand à la suite de la publication du

Daily Telegraph, ainsi que les causes de cet état d'esprit. Il a expliqué ensuite l'attitude qu'il avait adoptée pendant les débats du Reichstag sur les interpellations. Sa Majesté l'Empereur a accueilli les déclarations et les explications du chancelier de l'Empire avec une profonde gravité, et a exprimé ainsi sa volonté : sans se laisser troubler par les exagérations, qu'il regarde comme injustes, de la critique publique, il considère que son devoir impérial le plus élevé est d'assurer la constance de la politique de l'Empire en sauvegardant les responsabilités constitutionnelles. En conformité avec ces vues, Sa Majesté l'Empereur a approuvé les déclarations faites par le chancelier de l'Empire au Reichstag et a assuré au prince de Bülow qu'il lui continuait sa confiance. » Qu'a fait l'Empereur dans cette note ? Il a sauvé sa dignité personnelle en conservant le ton de l'autorité et du commandement qui lui est familier. Il a « accordé » une audience au chancelier : il a écouté ses « explications : » il a finalement fait connaître sa « volonté. » On pourrait donc croire qu'il n'y a rien de changé en Allemagne, ou qu'il y a seulement un manifeste impérial de plus. Quoi de plus équivoque que la phrase où l'Empereur déclare qu'il maintiendra la constance de la politique de l'Empire en « sauvegardant les responsabilités constitutionnelles ? » Ces mots n'ont pas en Allemagne le même sens que chez nous, puisque les ministres et le chancelier lui-même n'y ont de responsabilité constitutionnelle qu'envers le souverain. Aussi ceux qui disent que la note officielle n'apporte aucune « garantie » ont-ils raison de le dire, si on s'en tient à la forme, au lieu d'aller au fond des choses ; mais, si on va au fond des choses, la conclusion sera tout autre.

On ne pouvait pas demander plus à l'Empereur sans lui imposer une humiliation qu'il n'aurait pas acceptée, et qu'il aurait eu raison de ne pas accepter. En fait, il a cédé, puisqu'il a approuvé le langage de M. de Bulow devant le Reichstag, et qu'il n'a pas protesté contre l'article que la *Gazette de Cologne* a publié le lendemain de l'entrevue de Potsdam. Cet article dit tout ce que ne dit pas la note du *Moniteur de l'Empire*. Il affirme que certaines manifestations du pouvoir personnel ont « ébranlé à l'étranger le prestige de l'Empereur ; » que ces manifestations ont été contraires à l'intérêt du pays : que « non seulement le chancelier et le ministère prussiens, mais les représentans des États confédérés, dans le comité des Affaires étrangères du Conseil fédéral, sont unanimes sur ce point ; » enfin qu'ils ont tous jugé nécessaire d'adresser à l'Empereur « une prière et un avertissement. » Avec les meilleures intentions du monde, l'Empe-

reur a fait « fausse route : » le peuple est d' « une autre opinion que lui ; » il n'est que temps d'aviser. C'est là sans doute ce que M. de Bülow a exposé à l'Empereur à Potsdam, et l'Empereur a compris, il a admis ce langage. Il en a éprouvé d'abord quelque irritation. « L'orgueil et le tempérament, dit la *Gazette de Cologne*, étaient opposés à ce retour sur soi-même, mais le patriotisme et la nécessité politique étaient en sa faveur, et si la lutte intérieure qui s'est poursuivie chez l'Empereur a abouti de sa part à la renonciation, ce fait est d'autant plus digne de gratitude qu'il ne correspond pas à son caractère. » L'article conclut que la devise : « Un Empereur, un peuple, » vise un noble but, mais que ce but, l'Empereur l'a manqué « et qu'il peut être plus sûrement atteint par la voie de la limitation de soi-même que réclament les conditions modernes. » Qu'un article pareil ait pu paraître dans la *Gazette de Cologne* avec le signe particulier qui indique les communications officieuses, c'est un signe des temps, certes ! et il serait difficile d'en imaginer de plus expressif. Et pourtant, une partie de l'opinion allemande est restée inquiète et perplexe. Ce sont là des promesses et des mots : elle demande des « garanties. » La *Gazette de Cologne* avait répondu par avance à ces exigences, en les déclarant légitimes, car les constitutions, dit-elle, ne sont pas faites pour l'éternité et « le droit public d'un pays moderne ne peut pas se pétrifier. » On verra donc plus tard, avec sang-froid, avec calme, si des « suites législatives, — et lesquelles ? — doivent être données aux événemens actuels. » Mais « les déclarations impériales suffisent au besoin du moment, » et l'effort que Guillaume II a dû faire sur lui-même pour en venir là peut, en quelque mesure, être considéré comme une garantie. « Celui, dit la *Gazette de Cologne*, qui a dû livrer un si pénible combat, qui a goûté toute l'amertume des derniers événemens, fera de son mieux pour en éviter la répétition, et pour surmonter un défaut de tempérament qui a eu des conséquences aussi dures. » Donc, rien de plus pour aujourd'hui ; mais ceux qui poursuivent une réforme constitutionnelle conservent le droit de l'espérer pour demain. A l'Empereur lui-même l'article officieux ouvre une espérance, à savoir qu' « il reconnaîtra bientôt que la méthode pour laquelle il s'est décidé lui procurera, à la longue, de plus grands succès et une plus grande satisfaction intérieure que l'exercice sans ménagement d'un pouvoir rigoureusement personnel. »

Nous n'avons pas souffert comme les Allemands de la politique de l'Empereur : aussi avons-nous assisté à l'étrange spectacle de ce

changement politique avec une parfaite indépendance de jugement. Nous n'avons à prendre parti ni pour, ni contre l'Empereur, ni pour, ni contre le chancelier : les plus simples convenances nous l'interdisent. Nous constatons seulement que l'Empereur a donné un grand exemple de patriotisme en déléguant à un autre une partie des pouvoirs que la Constitution lui attribue sans aucune contestation possible. S'il est sincère, et il l'est certainement, l'histoire montrera sans doute plus de générosité à son égard que ne l'ont fait ses sujets dans un moment d'exaspération. Quant au chancelier, il a remporté une grande victoire ; mais il a assumé en même temps une lourde tâche. Il a rempli, avec beaucoup de fermeté, un devoir qui a dû lui être pénible, car il est attaché à l'Empereur par les liens de la reconnaissance. Il s'est trouvé subitement placé dans une des situations les plus angoissantes qui peuvent incomber à un homme d'État. L'Empereur l'avait investi de sa confiance, et tout d'un coup, après quelques jours de trouble où il a partagé dans l'opinion la disgrâce de son maître, par un revirement brusque et inattendu, le pays lui a manifesté à son tour une pleine confiance et l'a chargé d'être son interprète auprès du souverain. Que pouvait-il faire ? Donner sa démission ? Très probablement il a été tenté de le faire, mais, s'il l'avait fait, la crise en aurait été fort aggravée ; elle n'aurait pas atteint son dénouement aussi facilement, ni aussi vite ; la situation de l'Empereur aurait empiré ; celle du Reichstag se serait très fâcheusement embrouillée, et qui sait si aux violences de paroles n'auraient pas succédé les violences de fait ? On peut juger diversement sa conduite : M. de Bülow n'en a pas moins été la planche de salut au milieu de l'orage, et il est heureux pour l'Allemagne que cette planche de salut se soit trouvée là. Quant à l'avenir, qui pourrait le pronostiquer ? Il serait très excessif de dire que l'Allemagne se dirige à grands pas vers le gouvernement parlementaire, et qu'elle est déjà près d'y aborder ; elle a encore un certain nombre d'étapes à traverser ; mais s'il est vrai, comme l'a écrit la *Gazette de Cologne*, que les peuples ne doivent pas se pétrifier, s'ils sont sans cesse en évolution, s'ils marchent toujours vers quelque chose, c'est bien vers une plus grande somme de parlementarisme que marche l'Allemagne. Elle était entrée déjà dans cette voie le jour où M. de Bülow a déclaré, qu'il donnerait sa démission s'il n'avait pas la majorité au Reichstag ; elle vient d'y aller encore plus avant, en obligeant l'Empereur à renoncer au pouvoir personnel et en dégageant le chancelier des obligations unilatérales qu'il avait envers lui. Dans un pays, le pou

voir politique ne diminue pas, il se déplace; celui auquel l'Empereur renonce ne se perd pas, d'autres s'en emparent; le chancelier, désormais, ne dépend plus du souverain seul, il dépend aussi de l'opinion représentée par le parlement. Pour un homme aussi souple, aussi adroit et aussi éloquent que M. de Bülow, ce n'est pas là un affaiblissement.

Un souvenir s'est, depuis quelques jours, présenté à toutes les mémoires : celui du prince de Bismarck et de la surprenante facilité avec laquelle il a été congédié par l'empereur Guillaume. On a mis en opposition les deux époques, celle d'autrefois et celle d'aujourd'hui, et on a été justement frappé des différences qu'elles présentent. L'empereur Guillaume a obligé le prince de Bismarck, auquel il devait tant, à se démettre; le prince de Bülow, qui lui devait tout, oblige l'empereur Guillaume à se soumettre. On peut voir là, si l'on veut, une manifestation de la justice, ou, pour mieux dire, de la logique immanente des choses. En congédiant Bismarck comme il l'a fait, le jeune souverain prenait envers son peuple l'engagement d'être un homme de génie. C'est un engagement difficile à tenir, et l'Allemagne estime que l'Empereur ne l'a pas tenu. Elle méconnaît aujourd'hui ses côtés brillans et séduisans; elle se montre aussi dure pour lui qu'il l'a été pour Bismarck; elle lui chicane et lui enlève ses attributions, comme il interdisait lui-même au vieux chancelier d'avoir des contacts directs avec les représentans des divers partis au Reichstag. La situation est retournée, mais c'est la même, et on reconnaît une fois de plus combien sont fragiles en de certains momens les pouvoirs isolés, ou du moins ceux qui n'ont qu'un seul point d'appui! Bismarck n'en avait qu'un, l'Empereur; lorsqu'il lui a manqué, il est tombé. Il s'était appliqué, pendant sa vie politique, à tout aplanir, à tout abaisser autour de lui. Sa grandeur, quelque haute qu'elle fût, prenait ombrage de tout ce qui tendait à s'élever dans l'Empire. Qu'en est-il résulté? A l'heure critique, celui qu'on se plaisait à appeler le chancelier de fer, a été brisé comme un roseau. En aurait-il été ainsi, s'il avait fait du Reichstag une réalité vivante, et s'il avait pu s'y appuyer sur un ou sur plusieurs partis? Le gouvernement parlementaire donne à un homme de talent, et à plus forte raison à un homme de génie, s'il vient à tomber, le moyen de se relever. Ses amis ne l'abandonnent pas dans sa chute; ils se serrent autour de lui et recommencent la lutte; ils préparent les revanches de l'avenir. M. de Bülow a vu fonctionner des gouvernemens parlementaires : il a pu comparer les

ressources que trouverait en eux un homme de sa valeur, avec le défaut de sécurité pour les personnes qu'offre le gouvernement absolu, et qui sait si cette comparaison n'a pas été pour quelque chose dans l'attitude qu'il a prise? Il a joué plus longtemps qu'un autre de la faveur impériale; mais tout s'use et le caprice d'un prince est sujet à changer. La séduction de sa parole fait sans doute de M. de Bülow l'homme le plus propre à diriger une assemblée, à s'appuyer sur elle, à en faire une force, à garder cette force entre ses mains. Le proverbe dit qu'il faut mettre deux cordes à son arc : M. de Bülow montre par son propre exemple la sagesse du proverbe et le moyen de l'utiliser.

Nous avons dit qu'au premier moment, l'opinion n'a pas été plus clémente pour lui que pour l'Empereur, et il faut bien avouer que la négligence qu'il avait mise à lire l'interview impériale, qui lui avait été soumise, n'était pas de nature à lui concilier la faveur publique. Mais on s'est aperçu vite qu'il était, au moins pour le moment, l'homme indispensable et irremplaçable. On avait doublement besoin de lui, d'abord pour agir sur l'Empereur, ensuite pour agir sur le Reichstag. Il s'est fort bien acquitté de la première partie de sa tâche; reste la seconde, qui n'est pas non plus très facile. Le gouvernement personnel n'a pas les seuls inconvéniens qui viennent d'apparaître à tous les yeux; il a encore celui de coûter très cher. L'Allemagne s'en aperçoit aujourd'hui même; on lui présente une formidable carte à payer. Nous le reprochons souvent à nos parlemens d'être dépensiers à l'excès, et ce reproche est trop justifié; mais que dire du gouvernement allemand? Quelque peu parlementaire qu'il soit, il a dépensé dans ces dernières années, non pas des millions, mais des milliards, avec une extrême libéralité. Chaque année, le budget a été en déficit, et on a généralement comblé ce déficit avec des emprunts; système commode, mais qui finit mal, parce que ces emprunts eux-mêmes, il faut les payer et, pour cela, se résigner finalement à augmenter les impôts. On les a augmentés une première fois de 200 millions, qui n'en ont pas produit beaucoup plus de 100. La situation n'en a été nullement liquidée; il a fallu l'envisager dans toute sa gravité.

On a parlé alors d'une réforme financière, mais est-ce bien d'une réforme qu'il s'agit dans les projets du gouvernement? Point du tout, et il semble bien que ce mot ait été mis là pour faire illusion; en réalité, il s'agit tout simplement d'augmenter les impôts existans, et presque exclusivement les impôts indirects. Si c'est une réforme, elle n'a rien de démocratique, et elle n'accroîtra pas le prestige du sys-

tème financier allemand auprès de nos réformateurs français les plus enclins à l'admirer. Les projets du gouvernement impérial établissent le monopole de la vente de l'esprit-de-vin, et augmentent les impôts sur le vin, la bière, le tabac, le gaz, l'électricité, les successions, en même temps que les contributions matriculaires des États particuliers. Nous n'entrerons pas dans le détail de ces projets : si nous le faisons, nous risquerions de nous y perdre, car il n'y a rien de plus compliqué que le système financier allemand, surtout lorsqu'il s'étend du budget de l'Empire à ceux des États. Or, tous ces budgets seront plus ou moins atteints. Celui de l'Empire le sera, comme il est juste, dans une proportion plus grande que tous les autres : on ne lui demande rien moins qu'une augmentation de plus de 600 millions d'impôts. Avec les impôts des divers États, la somme totale ne sera pas très éloignée d'un milliard. Il y a vraiment lieu d'être surpris qu'une aggravation aussi formidable des charges publiques vienne peser d'un seul coup sur le contribuable allemand. Nous ne nous rappelons pas qu'un pareil phénomène fiscal se soit produit dans l'histoire d'aucun pays, excepté chez nous après nos désastres, quand nous avons dû faire face à la fois à une écrasante indemnité de guerre et à la réfection de tout notre matériel militaire. Mais qu'un poids aussi lourd accable subitement un pays en pleine prospérité et en pleine paix, après une paix qui a duré trente-huit ans sans interruption, seul le mot de colossal, que les Allemands aiment tant à s'appliquer, convient à l'étonnement que cette situation provoque. Comment faire accepter cela au Reichstag ? La discussion vient de commencer ; on prévoit qu'elle sera longue et laborieuse. Le premier discours qui y a été prononcé a été celui du prince de Bülow : il a été d'une aisance charmante, mais suffira-t-il pour grouper une majorité autour des projets du gouvernement ? Il est vrai que M. de Bülow exerce sur le parlement une autre prise encore que celle de la parole. Il a présidé aux élections dernières, et ces élections ont été, on s'en souvient, un triomphe pour lui. La majorité la plus hétérogène en est sortie, puisqu'elle se compose à la fois de radicaux et de conservateurs. C'est un bloc d'un nouveau genre dont le lien est le prince de Bülow lui-même. Au cours des derniers événements, on s'est demandé avec terreur ce que deviendrait ce bloc paradoxal si M. de Bülow venait à disparaître, et cette préoccupation, qui a été un moment très vive, est encore une des causes de la solidité personnelle du chancelier.

Son discours a été moins un exposé financier de la situation

actuelle et des obligations qu'elle impose, qu'une exhortation morale à supprimer le luxe inutile et à pratiquer l'économie. Ce sont là d'excellents conseils : pour leur donner une portée plus précise, il fallait les appuyer d'un exemple : c'est à nous que M. de Bülow l'a emprunté. Il a fait le plus grand et le plus légitime éloge de l'esprit d'économie qui, agissant sur chaque Français et sur chaque Française, fait de notre pays « le plus riche du globe. » Est-il vraiment le plus riche de tous ? On pourrait le contester, mais il est certainement celui où il y a le plus d'argent disponible, et il mérite à ce point de vue le titre de « banquier de l'univers » que M. de Bülow lui a décerné. Le chancelier de l'Empire voudrait que l'Allemagne devint économe comme la France et que, pour cela, elle renouât au luxe qu'elle a étalé après ses victoires, et revint à la simplicité des anciens temps. Mais il y a des courans qu'il est difficile de remonter, et nous craignons, à parler franchement, que l'Allemagne n'ait beaucoup de peine à remonter celui qu'elle a descendu. A-t-elle, toutefois, cédé aux tentations du luxe autant que M. de Bülow le lui a reproché ? N'y a-t-il pas quelque exagération dans ces reproches ? En tout cas, ce n'est pas le luxe privé qui a si fortement endetté le trésor public, et l'accroissement des dépenses de l'État n'a pas de rapport nécessaire avec celui des dépenses des particuliers. M. de Bülow semblait dire à ses compatriotes : — Privez-vous, dépensez moins afin de suffire à des impôts de plus en plus lourds. — N'était-ce pas là une diversion ? On demandera sans doute pourquoi les charges publiques se sont de plus en plus aggravées depuis quelques années. Si le luxe privé avait besoin d'une excuse, ne la trouverait-il pas dans l'exemple que lui a donné l'État lui-même, dont les dépenses sont allées sans cesse en augmentant ? La vérité est que, lorsque l'Allemagne était composée de petits États, ces petits États se contentaient naturellement de petits budgets ; mais que, depuis qu'elle est devenue un immense Empire, ses besoins ont grandi démesurément. Elle ne se contente pas d'être la nation militaire la plus grande du continent, elle veut aussi rivaliser avec l'Angleterre sur les mers. Soit, mais cela se paie, et tout porte à croire que si l'Allemagne en éprouve aujourd'hui une surprise, elle en éprouvera beaucoup d'autres du même genre dans un avenir assez prochain.

Jamais, en effet, le vieil adage : — *Si vis pacem, para bellum*, si tu veux la paix, prépare la guerre, — n'a été plus en faveur qu'en ce commencement de siècle. La Chambre des lords vient d'en donner une preuve de plus. Les ministres anglais prononcent des

discours pleins de mesure, de bon sens, d'esprit pratique et pacifique. M. Asquith le faisait, il y a quelques jours, au banquet du lord-maire; sir Edward Grey vient de le faire à son tour à Scarborough. L'un et l'autre ont parlé de la situation extérieure avec la plus grande élévation de pensée et de paroles, et on se prend à espérer, après les avoir entendus, que tout s'arrangera dans le monde, que les négociations qui se poursuivent en Orient aboutiront, que la Conférence se réunira bientôt et qu'elle trouvera son travail tout fait. Puisse-t-il en être ainsi! Malheureusement les dernières nouvelles d'Orient ne présentent pas les choses sous un jour aussi favorable. Des bruits inquiétans commencent même à circuler. Nous n'en parlerons pas aujourd'hui parce que tout cela est encore confus, et que nous aimons mieux nous inspirer de l'optimisme de sir E. Grey, qui a dit à Scarborough : « Je pense souvent que, si nous étions moins enclins à soupçonner des desseins ou des motifs profonds, les affaires du monde progresseraient plus paisiblement. » Quoi qu'il en soit, pendant que les ministres anglais tiennent ce langage prudent, circonspect, apaisant, la Chambre des lords s'abandonne à des préoccupations militaires d'un caractère assez différent. Lord Roberts, le plus glorieux représentant de l'armée britannique, a déposé devant la Chambre haute une motion dont voici le texte : « La défense du Royaume-Uni exige, outre une puissante marine, l'établissement d'une armée si forte quant au nombre, si efficace quant à la valeur, que la nation étrangère la plus formidable puisse hésiter à tenter une invasion. » De plus, lord Roberts a demandé que le gouvernement fit une déclaration dans le sens de sa motion et communiquât au Parlement les décisions prises à ce propos par le Comité de défense nationale. Hâtons-nous de dire qu'il n'a pas insisté sur cette seconde proposition et qu'il l'a même retirée : il aurait été, en effet, difficile au gouvernement d'y donner satisfaction. Mais, sur sa motion, lord Roberts a été beaucoup plus insistant, et il a obtenu que la Chambre des lords la votât à la majorité de 74 voix contre 32, malgré l'opposition du gouvernement et même de lord Lansdowne, qui jugeaient cette manifestation peu opportune.

Est-il exact qu'une invasion subite de l'Angleterre par une armée étrangère soit actuellement réalisable? A cette question, la plus grave qu'un Anglais puisse poser, lord Roberts n'a pas hésité à répondre oui. Il estime qu'avec les moyens dont elle dispose, l'Allemagne pourrait tenter cette audacieuse aventure et y réussir.

Elle serait en mesure de transporter et de débarquer en très peu de temps une armée de 150 000 hommes, et elle trouverait en Angleterre même 70 ou 80 000 Allemands, qui tous ont fait leur service militaire et auxquels il suffirait de fournir des armes. Encore une fois, tout cela est-il vrai? Il faudrait une compétence beaucoup plus haute que la nôtre pour l'affirmer ou pour le nier: mais lord Roberts l'affirme et nul ne saurait contester la sienne. Aussi son discours a-t-il produit une vive émotion en Angleterre et quelque mauvaise humeur en Allemagne. Dans les deux pays, la conséquence logique d'un pareil langage devrait être de nouvelles dépenses militaires, et l'un et l'autre trouvent que le fardeau en est déjà bien pesant. Il n'en est pas moins certain que si la flotte britannique est assez forte pour faire face à toutes les éventualités, on ne saurait en dire autant de l'armée de terre, qui n'est plus en rapport avec les besoins de défense de l'Angleterre ou de ses colonies, non plus qu'avec la politique que poursuit son gouvernement. Celui-ci l'a compris d'ailleurs, puisqu'il a déposé divers projets de réforme militaire: mais c'est une question de savoir si ces projets sont suffisants, et lord Roberts ne le croit pas. Ainsi donc, les problèmes les plus redoutables sont posés partout. Il n'y a pas une puissance en Europe qui vaille la guerre, ni aucune qui la prépare, mais toutes s'y préparent à qui mieux mieux, de crainte d'être surprises par l'événement. Lord Roberts a déclaré que ses sentimens personnels étaient absolument pacifiques, et que, s'il parlait de l'Allemagne, cela ne voulait pas dire qu'il eût de mauvaises intentions à son égard, ni qu'il eût que l'Allemagne en avait à l'égard de l'Angleterre: mais un soldat doit envisager toutes les hypothèses et réfléchir par avance à ce qu'il y aurait à faire si l'une d'elles se réalisait. Le gouvernement a répondu, par l'intermédiaire de lord Crewe, qu'il n'était nullement nécessaire de dire cela tout haut, et que cette publicité pouvait créer des inconvéniens au dehors. Nous ne croyons pas que ces inconvéniens soient très graves, et peut-être un pays a-t-il toujours le droit de savoir quel est exactement son état de défense et de rechercher les moyens de le consolider. Lord Roberts ne demande rien moins pour cela qu'une armée d'un million d'hommes.

On le voit, si la situation du monde ne s'est pas aggravée depuis quelque temps, elle ne s'est pas non plus très éclaircie. Le meilleur symptôme d'apaisement est l'arrangement final qui a été signé par M. Jules Cambon et M. de Kiderlen en vue de la constitution d'un arbitrage pour le règlement de l'incident de Casablanca. Nous avons

rendu justice à la modération et à la fermeté de notre diplomatie dans cette affaire de rien, qui aurait pu devenir une grosse affaire. Nous devons reconnaître que la diplomatie allemande y a finalement apporté, elle aussi, un réel esprit de conciliation. D'un consentement mutuel, les deux gouvernemens se sont dessaisis de la question, après l'avoir précisée, pour en saisir un arbitre. Combien de controverses, qui s'enveniment en durant, ne pourraient-elles pas se dénouer ainsi? Quant au Maroc lui-même, gardons-nous d'en parler sans nécessité. Depuis qu'on ne s'en occupe plus, ou qu'on s'en occupe moins, les affaires s'y arrangent toutes seules : nous avons toujours cru qu'il en serait ainsi.

Nous devons signaler la mort de l'empereur de Chine, Tsai-t'ien, et de la vieille impératrice Ts'en-hsi. Le nouvel Empereur a trois ans : on lui a donné un tuteur qui gouvernera avec le titre de régent. Sur le trône, il importe peu qu'un enfant encore au berceau succède à la larve humaine qu'était le pauvre Tsai-t'ien : ce changement peut être considéré comme insignifiant : mais il n'en est pas de même de la mort de l'impératrice Ts'en-hsi, qui a gouverné effectivement la Chine depuis de longues années, après avoir annihilé et supprimé en fait le faible empereur. C'était une femme d'une réelle intelligence politique et d'une volonté très forte, dénuée de tout scrupule et ne reculant devant aucun moyen pour se maintenir : elle y a réussi longtemps, en dépit de l'infériorité de sa naissance et des difficultés qui, à diverses reprises, se sont dressées devant elles, sous la forme, par exemple, d'insurrections qu'elle a noyées dans le sang. Elle avait déjà pris goût au pouvoir, de manière à ne pas s'en dessaisir facilement, lorsque Tsai-t'ien, qui était son neveu, arriva à sa majorité en mars 1889. Le jeune Empereur semble avoir en plus d'intelligence que de caractère; il écouta des conseillers qui proposaient d'introduire des réformes dans le vieux système politique chinois. Ce fut sa perte. L'impératrice Ts'en-hsi était ennemie des réformes : elle séquestra son neveu en septembre 1898, reprit d'une main très ferme les rênes du gouvernement et ne les abandonna plus qu'en mourant. La plus fâcheuse aventure de son règne a été l'insurrection des Boxers, qui attira les troupes européennes jusqu'à Pékin, où elles délivrèrent les légations. L'impératrice et la Cour prirent la fuite loin de la capitale : bientôt rassurés, elles ne tardèrent pas à y revenir. Tout à la fin de sa vie, l'impératrice, malade et sentant ses forces décliner, montra, dit-on, moins d'hostilité contre les réformes :

elle laissa toutefois à son successeur le soin de les réaliser. Il paraît certain qu'après elle des changemens plus ou moins profonds, plus ou moins rapides, mais inévitables, se produiront en Chine : qui sait si ce ne sera pas au détriment de l'unité du pays que l'impératrice maintenait tant bien que mal à force d'adresse et d'autorité ? Ce long règne a usé bien des choses qui n'y survivront pas. Et puis, tout change dans le monde. Le voisinage, l'exemple, les ambitions du Japon, le voisinage aussi de plusieurs nations européennes, agiront sur la Chine, peut-être comme des dissolvans. Une ère nouvelle s'annonce : il est trop tôt pour dire ce qu'elle sera.

Nous avons le très vif regret d'annoncer la mort de M^{me} Vincens, qui, sous le pseudonyme d'Arvède Barine, était une de nos plus anciennes collaboratrices, et assurément une de celles que nos lecteurs goûtaient le plus. C'est pour nous une grande perte. M^{me} Arvède Barine aimait la *Revue*, et l'honorait par son caractère et par son talent. Elle mettait une conscience scrupuleuse dans tout ce qu'elle écrivait. Ses articles étaient le résultat d'une documentation très laborieuse de sa part, qui leur donnait beaucoup d'exactitude et de solidité ; mais à travers son style si net et si ferme courait l'esprit le plus libre, le plus agile, le plus vraiment français, avec un peu d'ironie qui y ajoutait une grâce de plus. Au surplus, son ironie la portait plutôt à l'indulgence : c'était une forme du sourire. On n'a pas oublié ses travaux sur la Grande Mademoiselle, ni tant d'autres qui ont précédé et dont la diversité témoigne de l'étendue de ses recherches et de la curiosité de son esprit. L'histoire de Liselotte, la mère du Régent, restera, hélas ! incomplète : aucune autre main ne peut la terminer. Nous reviendrons sur l'œuvre de M^{me} Arvède Barine qui, ayant paru ici presque tout entière, mérite d'y être étudiée. Quant à la femme qu'a été M^{me} Vincens, on ne pouvait la connaître sans éprouver pour elle la plus respectueuse sympathie. Elle était simple, modeste, bonne, aussi éloignée que possible de toute prétention : avec elle disparaît quelque chose que nous ne remplacerons pas.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

L'ÉVOLUTION DE L'ARTILLERIE

ET

SES CONSÉQUENCES

Lorsque l'artillerie française fut pourvue, avant toutes les autres, d'un merveilleux canon à tir rapide, on eut la fâcheuse idée, malgré les avis contraires, de réduire de 6 à 4 le nombre des pièces dans la batterie, sans augmenter le nombre des batteries, laissant le corps d'armée à 92 pièces seulement au lieu de 144 que possédaient et que possèdent encore les Allemands. On justifiait cette mesure imprudente par la supériorité que nous donnait le matériel nouveau, supériorité incontestable, mais qui ne pouvait être que momentanée.

Aujourd'hui, nos voisins ont une bouche à feu de campagne à tir rapide et conservent leurs 144 canons. De là, chez nous, une inquiétude fiévreuse qui risque de nous entraîner à des mesures hâtives, peut-être défectueuses; l'inquiétude est justifiée, la fièvre ne l'est pas. Nous avons le temps de prendre à loisir les dispositions que réclame la situation.

Tout d'abord, une question se pose : Devons-nous augmenter notre artillerie de campagne? C'est une nécessité absolue. Ceux qui sont d'un avis contraire présentent des objections spécieuses auxquelles il semble utile de répondre.

Les uns, s'appuyant sur ce fait discutable qu'une batterie de 4 canons à tir rapide bat, dans toutes les circonstances, avec

l'efficacité désirable, un front de 200 mètres, estiment que nos 23 batteries suffisent à battre un corps d'armée opposé. Or il est certain que l'étendue des fronts tend à s'accroître à mesure que l'armement devient plus puissant. De plus, l'artillerie adverse occupe généralement les crêtes, tandis que l'infanterie tient et défend, en avant, des points d'appui, bois, villages, tranchées, etc.; il y a donc lieu de battre deux séries d'objectifs. En suivant le raisonnement précédent, on conclurait à la nécessité d'avoir une batterie par 100 mètres de front et, en supposant, pour le corps d'armée un développement de 6 kilomètres, ce qui est loin d'être exagéré, il faudrait 60 batteries par corps. Ce genre de mathématiques nous conduit à l'absurde. Pas plus avec 144 pièces qu'avec 92, on ne pourra battre efficacement et simultanément tous les objectifs et, quelles que soient les théories soutenues aujourd'hui, il y aura toujours lieu, dans la bataille, de limiter l'action à une partie du front sur laquelle on concentrera les feux. La concentration des moyens d'action pour briser les résistances s'impose aussi bien aujourd'hui qu'hier.

On dit aussi que 144 canons ne trouveront pas l'espace nécessaire à leur déploiement : « déjà, en 1870, les corps allemands n'ont pas toujours pu mettre en ligne leurs 84 ou 90 pièces, notamment le XI^e corps à Worth. » Mais si nos adversaires avaient su profiter de la mobilité de l'arme pour la répartir suivant les nécessités du combat, ils auraient pu, à leur centre, utiliser au V^e corps toutes les pièces du XI^e qui restèrent inactives et bien d'autres encore. De plus, aujourd'hui, grâce à ses méthodes de tir masqué, l'artillerie peut se mettre en batterie sur des emplacements jadis inutilisables; elle peut aussi se disposer sur deux lignes l'une derrière l'autre; enfin la poudre sans fumée lui permet de rétrécir son front, par exemple pour profiter d'un abri naturel peu étendu. La place ne manquera donc pas à une artillerie manœuvrière. Il faut compter aussi sur l'extension des fronts de combat, réalisable, même dans une guerre européenne; supposons, en effet, que sur nos vingt corps d'armée, nous en ayons seize en première ligne, — c'est un maximum, si nous voulons manœuvrer; — à raison de six kilomètres par corps, cela ferait un développement de 96 kilomètres; il y en a plus de 250 de Mézières à Belfort.

L'augmentation de l'artillerie entraînerait de grandes difficultés de commandement. Ces difficultés sont toujours facile-

ment résolues si chaque chef a un nombre limité d'unités à commander et s'il comprend bien son rôle en n'empiétant jamais sur l'autorité de ses subordonnés.

L'objection la plus sérieuse est l'accroissement de la longueur des colonnes. Mais cela présente d'autant moins d'inconvénient que le combat moderne se développe et se conduit de plus en plus lentement, comme nous le verrons plus loin. Dans une bataille d'une durée de plusieurs jours, l'infanterie la plus éloignée aura toujours le temps d'arriver. En Mandchourie, des troupes de réserve, portées d'une aile à l'autre de l'énorme front occupé par l'armée russe, se trouvèrent en temps opportun au point où elles devaient opérer.

Ces objections sont sans valeur devant la nécessité de ne pas rester dans un état d'infériorité notoire vis-à-vis de nos adversaires possibles.

L'insuffisance de notre natalité ne nous permet pas d'entretenir un nombre de corps d'armée égal à celui des corps allemands; mais nous devons maintenir une juste proportion entre les différentes armes. Or les Allemands, avec leur corps d'armée à 24 ou 25 bataillons et 144 bouches à feu, ont 5,76 canons par mille hommes, tandis que notre corps d'armée à 32 bataillons (sans compter les chasseurs à pied) ne possède que 92 pièces, ou 2,88 par mille hommes; juste la moitié. Une pareille situation est intolérable, ne fût-ce qu'au point de vue moral. Jamais l'on ne persuadera au fantassin qu'avec une telle disproportion il ne se trouve pas dans un état de très réelle et très dangereuse infériorité. Un pareil sentiment annulerait chez lui l'esprit d'offensive, facteur le plus important du succès.

L'augmentation de notre artillerie s'impose donc; je dirai même qu'elle doit être réalisée le plus vite possible, mais sans précipitation, car il n'y a pas péril en la demeure.

En effet, notre pièce de 75 est incontestablement supérieure au nouveau canon allemand, comme rapidité de tir, facilité de service, aptitude au tir masqué et enfin comme puissance. De plus, nos officiers, rompus depuis dix ans au maniement de cet engin perfectionné, qui réclame une très grande habileté, ont et conserveront quelque temps encore une supériorité marquée sur les officiers allemands. Tous ces élémens en notre faveur disparaîtront peu à peu.

Mais ce qui domine tout le débat, c'est la question du ravi-

taillement de ce gros mangeur qu'est le canon à tir rapide. En Allemagne comme en France, ce problème est loin d'être résolu et, tant qu'il ne le sera pas, toute augmentation du nombre de nos canons est une simple façade, un trompe-l'œil.

Ne prenons donc pas l'alarme; étudions sans retard, mais froidement, le meilleur moyen de remédier à une situation dont il faut sortir. Dans le choix des moyens, on doit tenir compte non seulement des convenances ou des commodités de l'artillerie mais aussi des charges financières : les dépenses consenties doivent donner le rendement maximum. Je me propose, dans cette étude, d'indiquer les moyens d'y parvenir. Mais, auparavant, il me semble utile d'exposer l'évolution technique de l'artillerie, puis l'évolution tactique, résultat des perfectionnements incessants apportés à l'armement, enfin les *lois* qui en découlent. Cela me servira de base pour justifier l'organisation qui me semble devoir donner à la France le meilleur outil en vue de la bataille.

Afin de faire comprendre l'évolution de l'artillerie de campagne et les conséquences de cette évolution, il faut remonter jusqu'au temps de l'artillerie lisse. Les canons lançaient alors, avec une vitesse voisine de 500 mètres, des boulets pleins sphériques, dont le poids, suivant le calibre, était de 4, 8 ou 12 livres. Ces boulets, en touchant le sol, exécutaient une série de ricochets et roulaient ensuite assez loin avec une force suffisante pour mettre hors de combat tout le personnel touché. Les portées efficaces extrêmes variaient de 600 à 1000 mètres : les boulets légers, perdant rapidement leur vitesse, portaient beaucoup moins loin que les lourds.

Cette différence de portée explique les difficultés considérables que rencontra Gribeauval au xviii^e siècle, lorsqu'il voulut faire disparaître les énormes pièces de 16 et de 24 qui alourdissaient avant lui les colonnes. Renonçant volontairement à la possibilité de tirer à grande distance, il donna aux troupes de la Révolution et de l'Empire cette aptitude manœuvrière qui fit leur succès.

L'artillerie avait donc une faible portée, mais son action s'exerçait en profondeur, grâce aux ricochets.

Outre les boulets, on utilisait la boîte à mitraille, cylindre en métal mince rempli de balles. Dans le tir, l'enveloppe se

déchirait et les balles étaient lancées en avant, se dispersant comme les plombs d'un fusil de chasse. Ce tir était efficace, terrible même, depuis la bouche de la pièce jusqu'à 300 ou 600 mètres suivant le calibre; son action s'exerçait donc aussi en profondeur; il constituait le vrai tir de l'attaque décisive.

Les études balistiques du milieu du siècle dernier déterminèrent l'adoption des armes rayées, imprimant à des projectiles cylindro-ogivaux un mouvement de rotation autour de leur axe et leur donnant ainsi une grande aptitude à conserver leur vitesse, par conséquent une grande portée et en même temps une grande précision. En passant du canon lisse au canon rayé qui, pour un même calibre, envoyait un projectile de poids double en raison de sa forme allongée (notre ancien canon de 12 lisse, transformé en canon rayé, tirait un obus de 12 kilos au lieu de 6), on dut, afin de ne pas dépasser la limite de résistance du matériel, réduire la vitesse initiale de près de 200 mètres. Le projectile était creux et muni d'une fusée dite *percutante* (1), qui déterminait l'éclatement au moment où l'obus rencontrait le sol.

En définitive, on avait obtenu un seul avantage, précieux cependant, l'*augmentation de la portée*. En revanche, l'obus éclatant au point de chute n'avait plus aucune action en profondeur; pour être efficace, il devait tomber très près de l'objectif: d'où la nécessité d'une grande précision que la pièce donnait, il est vrai, mais aussi d'un *réglage*, opération nouvelle qui incombait aux officiers.

Après 1870, les questions d'artillerie vinrent à l'ordre du jour; elles furent traitées avec une surprenante activité, surtout en France, où elles aboutirent à la création de notre matériel de 80 et de 90.

Le facteur le plus important de l'efficacité est la *vitesse restante* de l'obus au moment où il arrive au but: on rechercha donc d'une part à rendre au projectile la grande vitesse initiale qu'il avait à l'époque du canon lisse, d'autre part, à lui donner la

(1) Ceci n'est pas tout à fait exact: nos canons rayés, en 1859 et dans les premières rencontres de 1870, avaient une fusée fusante établie dans des conditions si défectueuses qu'on dut la remplacer, pendant la campagne, par une fusée percutante.

possibilité de bien conserver cette vitesse pendant son trajet dans l'air. On ne put aboutir que par une transformation radicale de tous les élémens du système d'artillerie : la pièce, l'affût, le projectile, la poudre même qui n'avait jamais varié depuis son invention, furent complètement transformés. Le projectile, en particulier, devint le *shrapnel* : c'est un obus rempli de balles en plomb durci, conservant bien leur vitesse après l'éclatement, et une charge de poudre juste suffisante pour briser le corps d'obus qui n'est plus, pour ainsi dire, qu'une enveloppe. On arma le shrapnel d'une fusée dite à *double effet*, qui permet de le faire éclater, soit au point de chute (tir percutant), soit, après un réglage spécial, sur un point quelconque de sa trajectoire avec une grande précision. On réalisait ainsi l'*artillerie à shrapnel fusant*, car le tir percutant devenait exceptionnel. En éclatant en l'air, le shrapnel disperse ses balles en une gerbe meurtrière d'une largeur de 20 mètres, sur une profondeur de 100 à 150 mètres, profondeur moindre que celle de l'ancien tir à mitraille. Le shrapnel a donc aussi un effet en profondeur; mais cet effet, au lieu d'être limité à quelques centaines de mètres en avant de la bouche à feu, se produit jusqu'aux plus grandes distances, aussi foudroyant que le tir à mitraille contre des troupes découvertes, immobiles ou en mouvement. Mais cette propriété nouvelle est achetée au prix d'une grande complication dans le mode d'emploi. A la difficulté du réglage en portée, s'ajoute celle du réglage de la fusée; cette double opération est assez délicate pour ne plus pouvoir être confiée qu'aux officiers dont le rôle grandit ainsi considérablement. De plus, le shrapnel est loin de pouvoir remplir toutes les tâches qui incombent à l'artillerie sur le champ de bataille. Il est impuissant contre le personnel couvert par un abri, par exemple contre le fantassin masqué derrière son havresac ou simplement couché; en raison de la faible charge de poudre qu'il contient, il n'a plus de puissance incendiaire, et ses effets sont presque nuls contre les obstacles. Afin de remédier à ce dernier défaut, on a établi, dans toutes les artilleries, un obus chargé en explosif (mélinite en France) se tirant percutant. Mais son effet est très localisé : en éclatant à la rencontre du sol, il se brise en un nombre considérable d'éclats lancés à une vitesse colossale, mais fort petits, qui sont meurtriers dans une zone de quelques mètres seulement. L'obus explosif peut avoir d'excellens effets contre

les troupes, à la condition de tomber juste au point voulu. Cette précision indispensable et le manque d'action en profondeur de l'obus font qu'il est encore considéré comme un simple auxiliaire et qu'il entre en quantité minime dans les approvisionnements.

En réalité, la première étape parcourue depuis 1870 surpasse toutes les précédentes; elle nous a conduits à l'artillerie à shrapnel fusant dont les caractéristiques sont les suivantes : action foudroyante et en profondeur de l'ancien tir à mitraille jusqu'aux plus grandes distances sur toute troupe découverte; mais impuissance contre les troupes abritées et contre les obstacles. C'est ce matériel qui figura dans les dernières campagnes.

L'importance de la rapidité du tir est restée longtemps méconnue. On l'a comprise tout d'abord dans l'infanterie; cette idée pénétra plus difficilement dans l'artillerie pour la raison suivante : dans un matériel de poids déterminé, la vitesse du tir ne peut être accrue qu'en réduisant le calibre, ce qui diminue le vide intérieur du shrapnel et rend son organisation difficile.

Le principe du canon à tir rapide repose sur les idées suivantes : 1° éviter le mouvement à bras pour la remise en batterie après chaque coup en rendant l'affût immobile pendant le tir; 2° réduire la durée du pointage par l'emploi d'un frein qui ramène le canon à sa position; 3° diminuer le temps nécessaire au chargement par l'emploi d'une cartouche analogue à celle du fusil et réunissant la charge et le projectile.

Pendant longtemps, le canon à tir rapide resta irréalisable; en effet, les percussions supportées par l'affût sont d'autant plus violentes que le recul est plus limité. Avec la poudre noire, on n'aurait probablement jamais obtenu des affûts sans recul à la fois solides et légers. Enfin il fallait aussi que les progrès balistiques permettent d'envoyer un projectile relativement léger jusqu'aux plus grandes portées avec une vitesse restante et une précision suffisante. Le canon à tir rapide n'était pas viable en 1877, lorsque nous avons créé notre matériel de 90.

Mais, dès 1886, je montrais qu'en demandant à un matériel nouveau la résistance que présentaient nos pièces de 80, les plus parfaites à cette époque, il était possible d'établir un matériel à tir rapide du poids de notre 90, et lançant un projectile

de 5 kilos avec une vitesse de 490 mètres, ou de 6 kilos avec une vitesse de 448 mètres. Un pareil poids permettait de faire un bon shrapnel; le canon à tir rapide était réalisable.

La grande difficulté fut alors de convaincre les artilleurs qui ont toujours montré le plus grand attachement pour les gros calibres.

Dès qu'on résolut de faire les études d'un matériel nouveau, nos officiers dépassèrent de beaucoup les données du programme de 1886.

Cette étape du progrès était importante, parce qu'elle permettait d'envoyer sur l'ennemi, dans un même temps, avec une seule pièce, 140 kilos de projectiles par minute au lieu de 47 environ.

Ce n'était pas tout : l'absence du recul permit de munir la pièce d'un bouclier mettant les servants à l'abri des balles. Cette addition a autant d'importance que l'accroissement de la rapidité du tir par ses conséquences tactiques. L'artillerie acquiert une assez grande invulnérabilité qui, logiquement, doit la rendre plus mordante, plus offensive.

Un autre avantage du matériel à tir rapide est la facilité avec laquelle l'artillerie peut maintenant envelopper l'ennemi d'un nuage épais de fumée, en raison de la multiplicité des coups envoyés dans un temps très court. D'autre part, avec des salves tirées à des hausses différentes, on peut battre simultanément, avec une extrême violence, une zone profonde d'au moins 400 à 500 mètres.

Enfin un système de pointage perfectionné permet d'exécuter facilement le *tir masqué*. L'artillerie peut se placer derrière les crêtes, en dehors des vues, tout en étant maîtresse de son tir, pourvu que le commandant de batterie voie son objectif. C'est l'annulation définitive de l'initiative des servants, la diminution du rôle des sous-officiers et des lieutenants; mais c'est une propriété nouvelle qui, ajoutée au bouclier, réduit encore la vulnérabilité. Lorsqu'une batterie est placée peu en arrière de la crête, elle décèle encore sa présence par la lueur fugitive de ses coups de canon, mais l'adversaire ne peut déterminer avec précision sa position et doit, pour toucher, battre une zone très profonde. Si la batterie est placée assez en contre-bas de la crête, la lueur de ses coups est invisible; elle devient à peu près invulnérable. Mais le commandement d'une batterie à

grand défilement est difficile et compliqué, ce qui rend son action incertaine, impossible parfois.

Enfin l'outil nouveau est d'un maniement extrêmement délicat. La batterie d'un capitaine virtuose aura facilement raison de plusieurs médiocrement commandées. L'importance du capitaine devient considérable, exagérée même.

En résumé, les caractères de l'artillerie nouvelle sont les suivans : rapidité foudroyante de ses effets sur une zone très profonde contre le personnel non abrité ; faible vulnérabilité dans le tir à découvert et dans le tir masqué ; invulnérabilité presque complète dans le tir à grand défilement, possibilité d'aveugler l'adversaire par la fumée ; mais, grande difficulté de commandement et impuissance contre les troupes couvertes par le moindre abri et contre les obstacles.

Dans les transformations qui ont conduit au canon à tir rapide, la pièce seule a profité des progrès récents : elle continue à tirer un shrapnel qui présente tous les défauts constatés plus haut. L'insuffisance de ce projectile est devenue plus dangereuse depuis que le bouclier rend l'artillerie ennemie invulnérable à ses balles. Allons-nous donc être réduits à laisser notre infanterie subir les coups de l'artillerie adverse sans lui venir en aide ? Nous ne le pouvons pas, il nous faut trouver un moyen de réduire au silence les canons de nos adversaires. En Allemagne, le tir courbe des obusiers et les obus explosifs tirés fusans ne paraissent pas avoir donné satisfaction ; du reste, en recourbant le bouclier, on protégerait les servans contre l'action verticale de ces engins.

L'idée qui vient naturellement à l'esprit, puisque le tir fusant est inefficace contre des pièces blindées, est d'employer le tir percutant de l'obus à mélinite, qui, en traversant le bouclier, éclate au milieu des servans et les met hors de combat.

Le procédé est bon contre une artillerie visible ; encore faudra-t-il un grand nombre de coups pour atteindre le but si petit qu'offre le bouclier. Mais si l'artillerie ennemie ne se décèle plus que par ses lieux, l'indécision sur sa position devient considérable ; dès lors, les canonniers se trouveraient obligés, pour toucher ces boucliers invisibles, de couvrir systématiquement d'une masse énorme de projectiles toute la zone suspecte, dont la profondeur dépasserait peut-être 400 à 500 mètres. Les colères se videraient promptement à ce jeu.

Or j'ai fait remarquer plus haut que l'obus explosif percutant de 75 exerce autour de son point de chute un effet beaucoup plus violent qu'il ne faut. Il n'est pas nécessaire de cribler chaque servant d'une infinité de petits éclats quand quelques-uns suffiraient à le mettre hors de combat. Il y a prodigalité et mauvais emploi. Mais si nous employons un projectile de 4 kilo au lieu de 5 à 6, il suffira tout aussi bien à la tâche dans le petit rayon d'action qui lui est assigné; il ne faudra pas plus de coups pour toucher tous les boucliers, mais on aura dépensé un poids de munitions cinq ou six fois moindre.

Telle est l'idée qui conduit à la conception d'une nouvelle pièce, le canon à tir extra-rapide percutant, automatique, de petit calibre, dont la vitesse de tir serait de 150 coups au moins par minute, du type connu sous le nom de pom-pom. Il en existe des modèles qui ont figuré dans la guerre du Transvaal; ils tiraient des obus de 430 grammes renfermant une charge explosible de quelques grammes de poudre noire. Malgré la faiblesse exagérée de leur calibre, ils ont rendu de grands services. Voici quelques opinions intéressantes qui répondent aux objections que ne cessent de présenter les adversaires de cette arme, notamment en ce qui concerne le réglage.

Le capitaine allemand Lossberg, qui a servi dans l'artillerie des Boers, s'exprime de la façon suivante: « Des pièces de cette espèce sont, sans aucun doute, un moyen de défense bien supérieur aux pièces de campagne et produisent plus d'effet que le shrapnel le plus puissant, non seulement parce qu'elles permettent de régler le feu contre les buts mobiles, mais aussi à cause de leur grande rapidité de tir. »

Au corps expéditionnaire de Casablanca, nos officiers de marine ont employé des canons analogues et disent que le réglage de tir est très facile en général. Cela se comprend: si l'explosion d'un coup isolé est peu visible, l'éclatement de plusieurs projectiles tombant presque en même temps sur un point, devient observable; en raison de sa rapidité, ce tir peut se régler comme le jet d'une lance d'arrosage.

Le capitaine anglais Wilson écrit: « Le pom-pom n'avait jamais été regardé comme redoutable, et pourtant il a fait ses preuves... il trouble nos hommes plus que n'importe quelle pièce de campagne et possède les qualités du canon à tir rapide sans en avoir les inconvénients. Le fait de savoir qu'on l'a de-

vant soi est démoralisant car notre artillerie n'a jamais réussi à démonter une de ses pièces, tandis que la rapidité de son feu nous a souvent causé de grandes pertes. »

Roginald Kann, dans un article du *Temps*, confirme ces faits qu'il a constatés lui-même dans les deux campagnes précitées.

Mais le matériel dont je demande l'étude immédiate serait autrement puissant que le canon des Boers. Je pense que son calibre, à déterminer par l'expérience, doit être compris entre un kilo et un kilo et demi. Un tel projectile, chargé en explosif, serait à utiliser, non seulement contre les boucliers, mais aussi contre tous les objectifs qui échappent au shrapnel, par exemple contre les tranchées qui constituent l'abri le plus fréquent dans les batailles modernes. Assis derrière ce couvert, le fantassin est à l'abri du shrapnel; s'il se lève pour tirer, il devient quelque peu vulnérable, et encore si la tranchée est surmontée de sacs à terre ou de fascines formant créneaux, le défenseur est presque complètement protégé.

On ne peut l'attaquer que par le tir percutant; nous retrouvons alors les mêmes conditions que pour le bouclier: l'emploi d'un obus de 5 à 6 kilogrammes est un gaspillage de munitions; un projectile de poids plus faible traversera tout aussi bien le petit bourelet de terre et, en éclatant au delà, blessera le même nombre d'hommes.

Contre l'infanterie couchée ou progressant par essaims, le pom-pom sera certainement plus efficace que le 75 fusant et que les obus explosifs de ce calibre.

Comme il est admissible de doter chaque espèce de canon de deux projectiles différents, on pourra, dans l'approvisionnement pour le nouveau canon, avoir des obus incendiaires. L'incendie est, en effet, le meilleur moyen de déloger l'ennemi des localités, fermes ou villages; mais il faut, pour cela, multiplier les foyers d'incendie, et, par conséquent, tirer un grand nombre de coups. J'attache la plus grande importance à la puissance incendiaire de l'artillerie.

En revanche, le pom-pom est peu efficace contre une ligne de tirailleurs. Aussi je considère que, dans l'état actuel de l'industrie, il ne doit pas se substituer au canon de 75, mais s'y associer, afin de remédier à l'insuffisance de ce dernier. Je dis, dans l'état actuel, car de nouveaux progrès balistiques ou l'emploi de balles en métaux très denses et très durs permettront peut-être

un jour l'organisation d'un obus explosif ou d'un shrapnel d'un très petit calibre. Un autre avantage du tir percutant, et non le moindre, est la grande simplicité de son emploi qui compensera souvent, et au delà dans bien des cas, la supériorité du 75. Je suis convaincu que des officiers de réserve et même beaucoup d'officiers de l'armée active tireraient un bien meilleur parti sur le champ de tir, et mieux encore sur le champ de bataille, d'une batterie de pom-poms que d'une de 75.

Pourquoi donc l'hostilité presque générale contre le canon à tir percutant extra-rapide de petit calibre ? Au commencement du xix^e siècle, Scharnhorst, qui avait assisté aux batailles du premier Empire, disait que le seul avantage des gros canons sur les petits était leur plus grande portée. Cette phrase n'a pas été assez méditée.

La guerre de 1870-1871, pendant laquelle nos canons de 12, dont l'obus pesait 12 kilogrammes, étaient seuls en mesure de lutter contre les canons prussiens, a déterminé un engouement irréfléchi pour les gros calibres. On ne se demandait pas pourquoi il nous fallait un projectile de 12 kilogrammes pour lutter contre l'artillerie opposée, qui lançait des obus de 4 et 6 kilogrammes ; pourquoi aussi nous ne faisons aucune différence entre les effets de leurs batteries de 4 ou de 6. Si les obus allemands de 4 avaient le dessus sur nos obus de 12, c'est parce que les progrès balistiques, depuis la création de notre premier matériel rayé, avaient permis de donner à ces projectiles légers des portées supérieures à celles de notre 12. A ces portées, notre canon de 4 était impuissant ; l'insuffisance de ce dernier ne tenait donc nullement au poids du projectile, qui était le même que celui des obus allemands, mais au défaut de ses qualités balistiques.

Aujourd'hui les progrès de la science donnent la possibilité d'envoyer jusqu'aux grandes portées de combat, généralement limitées par la visibilité, des projectiles beaucoup plus légers.

Mais les préjugés sont tenaces ; certains esprits ne se rendent pas compte comment ce qui n'était pas réalisable hier l'est devenu aujourd'hui. Rien n'empêche plus la création d'un pom-pom sérieux, rien, — sinon la routine.

Je ne parle que de la guerre de campagne ; au contraire, s'il s'agit d'attaquer des fortifications permanentes, je demande les calibres les plus gros et les plus puissans.

En résumé, je prétends que le pom-pom est l'auxiliaire obligé du canon à tir rapide fusant et je réclame instamment la mise à l'étude immédiate de cette bouche à feu.

Cherchons les conséquences de chacun des divers progrès accomplis, et nous nous rendrons compte que l'évolution tactique, comme toutes les autres, obéit à des lois.

Pour faire comprendre ces lois, je remonterai pour un instant au temps où l'on combattait à l'arme blanche. Il ne pouvait être question alors de combats d'avant-garde ou d'avant-postes. De part et d'autre, quelques cavaliers étaient envoyés en avant pour renseigner; puis les deux partis se ruèrent l'un sur l'autre; après une attaque générale de très courte durée, la victoire était décidée par une réserve qui produisait la rupture, à la suite de laquelle le vaincu ne pouvait se soustraire à l'étreinte du vainqueur; ses pertes étaient énormes. La caractéristique du combat des temps anciens est donc: pas de préliminaires; engagement général très bref; disparition presque totale du vaincu; manœuvre rudimentaire; faible influence du commandement dans la bataille même.

A l'époque des armes à feu lisses, la portée du fusil, quoique faible encore, permet à l'infanterie des avant-postes de tenir l'ennemi à une certaine distance, 150 à 200 pas, de lutter quelque temps et de se dégager ensuite. La défense des avant-postes, quelque réduite qu'elle fût, entraînait la nécessité des avant-gardes, mais il était de règle presque absolue de ne jamais porter d'artillerie aux avant-postes, car elle n'eût pu se dérober.

Une fois le combat engagé, la défense, installée le plus souvent sur une position dominante, avait derrière elle un espace dans lequel ses réserves pouvaient se mouvoir à l'abri des vues de l'ennemi. L'assaillant, au contraire, obligé de se rapprocher aux courtes portées du fusil et du canon, jouait pour ainsi dire cartes sur table; pour ménager à son attaque décisive un effet de surprise, il devait conserver une assez forte proportion d'artillerie en réserve. La contre-attaque était facile, par suite de l'impossibilité pour les batteries de l'assaillant de tirer par-dessus leur infanterie et de la protéger jusqu'au dernier moment. Toutes ces conditions favorisaient la défense. Mai-

après la défaite, le vaincu échappait encore difficilement au vainqueur.

La première grande étape du progrès depuis cette époque fut l'apparition de l'artillerie rayée et la grande augmentation de la portée. Quelles furent les conséquences de cette modification ?

Les procédés de l'exploration n'ont pas changé ; mais le rôle des autres organes de contact, avant-postes et avant-gardes, s'est modifié.

Plusieurs fois, en 1866, les Autrichiens ont déployé sur leurs avant-postes ou avec leurs avant-gardes de nombreuses batteries qui mirent souvent dans une situation extrêmement critique l'artillerie très peu nombreuse des avant-gardes ennemies. Les Prussiens ont déduit de cette campagne qu'il fallait pousser beaucoup de canons jusqu'aux avant-gardes et faire arriver le plus rapidement possible les batteries du gros des colonnes. Jusque-là la masse d'artillerie n'agissait qu'à la fin de la bataille ; à partir de ce moment, elle se déploie et combat dès la prise de contact, dont les organes, avant-postes et avant-gardes, acquièrent une importance nouvelle.

Ce n'est pas tout : grâce à l'augmentation des portées, les deux artilleries en présence luttent en général de crête à crête. La défense n'est plus seule à profiter du couvert pour masquer ses mouvemens. L'assaillant, maître désormais de modifier la répartition de ses batteries, n'a plus besoin d'en conserver en réserve. *Il peut mieux manœuvrer.* La défense a profité du progrès dans le combat préliminaire, parce qu'ayant toutes ses forces dans la main, elle a plus facilement que l'attaque la supériorité du feu. Mais, en revanche, l'attaque a conquis de sérieux avantages.

En raison des distances plus grandes de combat, la durée de la bataille augmente. Le vaincu se dérobe plus facilement.

De 1866 à 1870, l'armement de l'artillerie ne s'est pas modifié ; l'expérience a profité aux Allemands qui, grâce à la poussée intensive de leur artillerie en avant et à son déploiement rapide, prennent sur nous un sérieux avantage.

Ils ont aussi tiré un nouveau parti du progrès simultané des armes portatives et du canon. Jusqu'alors ses troupes sur la défensive évitaient d'envoyer des détachemens en avant de leurs avant-postes, car ces détachemens, une fois accrochés par

l'ennemi, auraient risqué de ne plus pouvoir se dégager. Au contraire, en janvier 1871, le XIV^e corps allemand s'établissant en défensive le long de la Lisaine, au Sud de Belfort, dispose à plusieurs kilomètres en avant de son front et de ses ailes des détachemens de toutes armes, avec mission non seulement de couvrir, mais aussi de renseigner et de prendre contact. Voici un organe nouveau dont la conception jadis eût été une véritable folie. Les *détachemens de contact* n'étaient possibles qu'avec des armes capables de tenir l'ennemi à distance; cependant ils ne pouvaient encore que faire gagner du temps à la défense. Leur emploi a pour conséquence de rendre plus pénibles à l'assaillant les prises de contact que la défense a donc intérêt à multiplier, *en manœuvrant en profondeur*. La durée de l'engagement général (combat de préparation de notre règlement) s'accroît. Le vaincu se soustrait de plus en plus facilement à l'étreinte du vainqueur. Nous avons constaté plus haut ces mêmes phénomènes, moins accusés, en comparant le combat antique à la bataille napoléonienne.

Nous voici à la deuxième grande étape parcourue depuis les armes lisses : l'avènement de la poudre sans fumée et du shrapnel fusant dont les effets sont foudroyans jusqu'aux plus grandes distances sur des troupes découvertes. En même temps, le fusil a augmenté sa portée, sa vitesse de tir et son invisibilité.

Ces modifications entraînent les mêmes conséquences que les progrès antérieurs. Plus l'artillerie a de puissance, plus il importe d'avoir immédiatement la supériorité du feu sans laquelle on court bien des risques. Dès lors, plus que jamais, il faut pousser l'artillerie vers les têtes de colonnes et la déployer promptement. On peut le faire d'autant mieux que le fusil perfectionné permet à une infanterie moins nombreuse de protéger un plus grand nombre de batteries. Les Japonais n'ont pas manqué d'agir de la sorte.

L'efficacité plus grande et plus rapide des armes et surtout l'absence de fumée vont donner, aux détachemens de contact, ce nouvel organe de la défense, une importance croissante, car les difficultés de l'exploration augmentent dans une proportion inouïe. L'assaillant, comme le défenseur, est forcé de se couvrir au loin par des détachemens mixtes. Dès lors, il n'y a plus de

distinction à établir, au début, entre offensive et défensive. De part et d'autre, l'exploration est renforcée par des détachemens qui ne pouvaient exister jadis, mais dont l'emploi s'impose aujourd'hui comme premier organe de contact, les avant-gardes, formant, en arrière, un deuxième organe. Les Russes et les Japonais ont compris le rôle de ces détachemens et les ont beaucoup employés. Ainsi les progrès nouveaux, comme les précédens, rendent plus difficile la prise de contact et forcent à modifier les organes chargés de cette fonction. Il y a là une loi.

Les effets écrasans de l'artillerie vont, d'autre part, donner à la lutte à coups de canon une âpreté particulière et une très courte durée. L'artillerie la plus faible est non seulement endommagée, mais presque détruite. C'est ce qui s'est passé à la bataille du Yalou : en moins d'une demi-heure, l'artillerie japonaise, réunie en une masse puissante au centre du dispositif, fit taire les batteries russes qui s'étaient placées à découvert. Le même fait s'est produit plusieurs fois dans le cours de la campagne. Aussi les deux adversaires terrifiés par ces résultats ont tourné la difficulté en renonçant à la lutte d'artillerie. Ils ont placé leurs batteries sur des positions à défilement complet, et aucune d'elles ne pouvait plus mordre l'artillerie adverse tout aussi bien masquée. Qu'en est-il résulté? Voyant mal les objectifs de leur infanterie, elles ont abandonné à elle-même l'arme sœur, ou du moins l'ont à peine aidée par un feu sans énergie et médiocrement dirigé. En Mandchourie, les batailles ont été gagnées par l'infanterie, à coups d'hommes. Ce n'est pas un modèle à suivre.

De plus en plus, l'accroissement des distances de combat procure au parti le plus faible une facilité plus grande pour rompre et se retirer; il peut alors recommencer, en arrière d'une position abandonnée, une nouvelle bataille, avec ses préliminaires, ses tâtonnemens, etc.; en définitive, de plus en plus ce parti a intérêt à conduire ses opérations en profondeur, à *manœuvrer*, ce qui lui était impossible au temps des armes blanches, fort difficile au temps des armes de jet à courte portée.

Passons au canon à tir rapide, à bouclier. Son emploi ne fera que confirmer les lois que nous avons tirées des études

précédentes. Certains y voient au contraire une évolution en sens inverse; d'après eux, il n'y aurait plus de duel d'artillerie, plus d'attaque décisive, plus de masse, plus d'action du haut commandement.

Il n'y aurait plus de duel d'artillerie, sous prétexte qu'une artillerie à bouclier défilée est invulnérable. Ceci est inexact, car la vulnérabilité des officiers dans les batteries découvertes (et il y en aura toujours), ou à faible défilement, sera très réelle. L'importance du rôle des officiers est telle que leur disparition amoindrit beaucoup la valeur de l'unité. Quant aux batteries à grand défilement, on a vu en Mandchourie combien peu elles donnent; de plus, si elles restent indemnes, elles peuvent tout au moins être complètement neutralisées par la fumée du shrapnel. La lutte d'artillerie aura donc pour résultat un affaiblissement certain de la moins forte. Mais cette lutte sera de très longue durée; elle se produira en même temps que le combat des deux infanteries : lutte d'artillerie et combat de préparation ne feront plus deux phases distinctes, mais se confondront. Ce n'est pas nouveau; il en était de même dans les guerres du premier Empire. On dit aussi qu'il n'y aura plus de concentration de force, que, par suite, il n'y aura plus besoin de masse et que, parlant, l'action du haut commandement sera presque nulle : la bataille serait la juxtaposition de combats de petites unités, de sections d'infanterie, de batteries isolées qui mèneraient l'action sans l'intervention du commandement, chacune pour son compte. Cependant lorsque les deux adversaires seront face à face, lorsque successivement les batteries auront été toutes mises en action, peut-on penser qu'il n'y aura pas là une masse? Peut-on penser que la masse la moins nombreuse, la plus disséminée, la moins commandée, aura des chances d'être la plus forte? C'est la négation même de la force.

J'ai laissé de côté la question la plus grave peut-être, l'*attaque décisive*. On a dit et répété que la puissance croissante de l'armement rend de plus en plus impossible l'attaque décisive telle que la comprend notre règlement. Il convient de réfuter une semblable doctrine faite pour nous ramener aux idées de défensive qui nous ont perdus en 1870, comme elles ont perdu les Russes plus récemment. Je prétends au contraire que tout perfectionnement des armes à feu facilite les attaques bien organisées, bien préparées, bien conduites.

Reportons-nous par la pensée sur le terrain connu des lecteurs de la *Revue* qui s'intéressent aux choses de l'armée, sur le terrain de Saint-Privat. Je ne puis être clair sans indiquer d'abord quelles sont les tâches qui incombent à l'artillerie dans l'attaque décisive voulue par le haut commandement et judicieusement organisée.

Après des préliminaires qui, aujourd'hui, auraient été fort longs, la bataille s'est engagée sur tout le front ; elle aurait déjà duré plusieurs jours peut-être. Le commandement de l'armée de l'Ouest prend la décision de donner l'attaque à fond sur Saint-Privat. En se plaçant sur la hauteur au nord de Sainte-Marie-aux-Chênes, le spectateur aurait devant lui le panorama suivant ; à gauche, le village de Roncourt, peu étendu, puis une longue croupe de 1300 mètres de longueur en avant de laquelle il verrait facilement, grâce à l'absolue nudité du terrain, une longue série de tranchées occupées par l'infanterie ennemie ; plus à droite, le village de Saint-Privat dominant le glacis devenu historique, ensuite une petite crête et enfin la ferme de Jérusalem sur la grande route. Tel est l'objectif assigné à l'attaque ; plus à droite encore, une crête qui borne l'horizon et s'étend sur 1700 mètres jusqu'à la voie ferrée. De part et d'autre, les troupes engagées sont fatiguées ; il se produit une sorte d'accalmie sur le champ de bataille ; il y a lassitude générale. Le commandement, décidé à donner l'attaque, va renforcer par tout ce qui est disponible sa ligne d'artillerie, depuis Habonville à 2500 mètres au Sud de Sainte-Marie-aux-Chênes, jusqu'au bois d'Auboué à 1300 mètres au Nord de cette localité. Les réserves d'infanterie sont dirigées dans une vallée au Nord-Ouest de Sainte-Marie, d'où elles partiront pour l'attaque. Les tâches suivantes s'imposent à l'artillerie :

1^o Battre l'infanterie ennemie non seulement sur tout le front de 2000 mètres, objectif direct, mais aussi sur toutes les parties voisines d'où les fusils peuvent avoir action sur les troupes d'attaque ; le front à battre est donc de 2600 mètres au moins. Il exigera 25 à 26 batteries, dites *batteries d'infanterie*, à raison d'une par 100 mètres environ de front à battre ;

2^o Empêcher l'artillerie ennemie de reparaitre non seulement sur les crêtes de Roncourt à Jérusalem, mais aussi sur celle plus au Sud, d'où les canons peuvent être dangereux pour les fantassins de l'attaque ; le développement total du front à surveiller

est de 3000 mètres; ce sera le rôle de *contre-batteries*, au nombre de 15, une par 200 mètres :

3° Il faut en outre craindre la contre-attaque de l'ennemi sur les deux flancs : 9 *batteries de flanquement* recevront mission d'y parer :

4° Enfin une dizaine de batteries, dites d'*accompagnement*, seront prêtes à se lancer sur la position dès que l'infanterie y arrivera, afin de l'aider à résister au retour offensif que l'ennemi pourrait prononcer.

Soit au total une soixantaine de batteries à 4 pièces ou une quarantaine à 6 pièces. Pour que toutes ces tâches soient bien remplies, il faut qu'elles soient judicieusement réparties. Dès que l'attaque d'infanterie se déclanchera, le feu des batteries d'infanterie va prendre une grande intensité. Chacune d'elles a sa zone dans laquelle il lui faut battre non seulement les points d'appui défendus par l'ennemi, mais aussi le terrain en arrière sur une profondeur suffisante pour empêcher tout renforcement par les réserves de l'adversaire. Pour ceux qui connaissent les effets terrifiants du shrapnel, il est évident que tout renforcement des points d'appui sera impossible. Quant aux défenseurs dans leurs abris, ils n'auront qu'à se terrer et, se lèveraient-ils pour tirer, que la fumée épaisse qui les enveloppe rendrait leur tir inefficace. Ces feux d'attaque, d'une intensité croissante, seront continus jusqu'au moment où l'infanterie abordera l'ennemi à la baïonnette. Aussitôt après, ces mêmes batteries d'infanterie vont continuer leur tir et battre avec la même énergie le terrain au delà de la crête, sur tout le front, sur une profondeur de 400 à 500 mètres, afin de protéger l'infanterie contre les retours offensifs qu'on doit craindre.

Chaque contre-batterie aura une fraction bien déterminée de crête à surveiller et, dès qu'une lueur apparaîtra, elle exécutera un tir rapide, dont la fumée, à défaut d'effet matériel, aveuglera certainement l'artillerie adverse et l'empêchera de tirer utilement, fût-elle même à défilement complet. La fumée devient un des plus puissants auxiliaires de l'offensive. Ma conviction est que, dans une attaque appuyée de la sorte, l'assaillant aura fort peu de pertes à supporter pendant sa marche; tous ceux qui ont vu exécuter des tirs d'attaque, même beaucoup moins vigoureux, partageront cette opinion.

Était-il possible, par exemple, à l'artillerie de 1870, de donner un pareil appui à l'infanterie? L'assaillant n'aurait pu développer plus de batteries qu'aujourd'hui. En raison de la lenteur de leur tir, ces 60 batteries feraient beaucoup moins de besogne que nos 23 batteries d'infanterie actuelles. Qui remplirait alors les autres tâches? Le bénéfice que nous tirons du canon à tir rapide est, non seulement de pouvoir remplir avec moins de pièces toutes les missions qui incombent à l'arme, mais principalement de répartir ces missions de telle sorte que chaque unité, groupe ou batterie, en ait une seule nettement fixée.

Contrairement à certaines idées récemment exprimées, il est évident, et le bon sens l'indique, que plus l'arme à feu se perfectionne, plus ses effets sont rapidement écrasants, plus une attaque décisive, *organisée*, a de chances pour elle. Mais il faut pour conduire une pareille opération avoir conservé précise la notion de la masse, la notion de la concentration. Celle-ci ne consiste pas à concentrer tous les feux sur un même point, mais à faire converger toutes les forces vers un même but. Arriverait-on à ce résultat avec des batteries disséminées, avec des sections d'infanterie travaillant chacune pour son compte, sans l'intervention directrice du commandement?

Les faits de guerre nous montrent nettement la puissance croissante de l'offensive. Dans les trois batailles autour de Plewna, l'armée russe put toujours prendre pied sur la position turque; chaque fois, elle en fut chassée par un retour offensif. Offensive et contre-offensive ont donc toujours réussi. Et en Mandchourie, n'est-ce point au remarquable esprit d'offensive de son armée, chefs et soldats, que le Japon dut ses succès? Succès chèrement payés en raison de la passivité de son artillerie mal protégée. Aujourd'hui, le bouclier doit rendre à l'artillerie ses traditions d'audace et d'énergie qui, en France, firent toujours sa gloire.

Nous venons de voir la nécessité et le rôle de la masse d'artillerie dans l'acte le plus grandiose de la bataille. Quant à la masse d'infanterie, ce ne sera pas la colonne de Wagram, comme nos contradicteurs prétendent nous le faire dire. L'infanterie usera, dans sa marche, des procédés qui lui sont habituels: une ligne de tirailleurs progressant par bonds et, en arrière, des bataillons sur plusieurs lignes, progressant par

essaims de sections ou de compagnies peu vulnérables aux coups.

Est-ce à dire que l'artillerie aura fait beaucoup de mal à l'ennemi? Vraisemblablement non, car l'infanterie, bien terrée dans ses abris, ne souffre pas beaucoup du feu. Ce qui fait dire : « L'artillerie ne déloge pas une bonne infanterie de ses points d'appui. » Cet aphorisme, vrai aujourd'hui, pourrait être faux demain. Le rôle du canon est moins de détruire que de *neutraliser*, suivant l'expression de nos jeunes artilleurs. Aussi ne faut-il pas juger de son importance par le taux des pertes qu'il fait subir à l'ennemi. Qu'il le neutralise jusqu'à l'abordage, ensuite la baïonnette travaillera.

On objecte aussi que le choix de l'objectif dans l'attaque décisive est devenu impossible : qu'en raison du front énorme des armées modernes les réserves devront être employées dans la zone où elles auront été amenées au début des opérations. La liberté du commandement, la liberté de manœuvre seraient ainsi amoindries. Il est facile de répondre que la longue durée de la bataille permettra souvent de diriger les réserves au point décisif choisi, même en leur faisant parcourir de grandes distances.

Cependant s'il importe d'agir très vite, s'il s'agit de parer à une surprise de l'ennemi, ou de le surprendre, il est possible que nos corps de réserve, à la vitesse de marche du fantassin, ne puissent arriver en temps opportun. Mais l'industrie ne nous donne-t-elle pas aujourd'hui, par l'automobilisme, les moyens de transporter des troupes d'un bout à l'autre du champ de bataille le plus étendu? Nous avons 37 000 automobiles de voyageurs et de touristes en France; il n'en faut pas la moitié pour transporter l'infanterie de deux corps d'armée. Quant à l'artillerie légère, l'emploi de tracteurs permettrait de lui faire suivre son infanterie. L'utilisation intensive de l'automobilisme est de nature à donner aux armées modernes, et bien au delà, les grandes qualités manœuvrières des armées de Napoléon, et aux attaques décisives l'effet de soudaineté, de surprise et de violence qui en fait le succès. Il y a là un fait nouveau susceptible de procurer une incontestable supériorité à l'armée qui en tirera parti hardiment. La France, patrie de l'automobile, n'est-elle pas tout indiquée pour prendre l'avance et pour la conserver? Si les armes perfectionnées avantagent la défense dans les prélimi-

naires en lui permettant de les prolonger, si elles rendent la prise de contact beaucoup plus dure pour les deux adversaires, elles favorisent l'offensive dans sa plus forte expression, dans l'attaque décisive, à une condition toutefois, condition formelle, que le ravitaillement soit assuré de manière à faire face à toutes les exigences.

L'attaque sur Saint-Privat, telle que je viens de l'esquisser, exigerait peut-être 700 ou 800 coups pour chacune des pièces des batteries dites d'infanterie: les contre-batteries tireraient peut-être beaucoup moins: quant aux autres, elles n'auraient peut-être pas l'occasion de tirer si l'incident auquel elles doivent parer ne se produit pas.

Cette évaluation me conduit à montrer ce qui se passera dans le très long combat de préparation. Celui-ci se compose, comme on le sait, d'une série d'attaques partielles de corps d'armée, de divisions, de brigades, dirigées sur les différents points d'appui occupés par l'adversaire. Chacune de ces attaques serait aussi facile, aussi peu coûteuse en hommes que l'attaque décisive telle que nous l'avons envisagée, si chacune d'elles pouvait être montée avec la même puissance de moyens, disposer des mêmes ressources en munitions. *Toute la difficulté réside dans l'approvisionnement et le ravitaillement.*

En effet, l'attaque d'un point d'appui peu étendu, comme une ferme, ou un bouquet de bois, exigerait peu de batteries pour tenir en respect le défenseur: mais il faudrait toujours, pour protéger les flancs de l'assaillant, battre un front d'infanterie et surveiller un front d'artillerie considérable. On le pourrait par une concentration des forces, voulue et ordonnée par le commandement local; mais, si on évalue la quantité de munitions nécessaires pour accomplir un pareil acte, qui se reproduira plusieurs fois chaque jour, on comprend l'impossibilité d'appuyer les attaques partielles avec la même énergie que les attaques décisives: il faudrait supposer un ravitaillement inépuisable. Aussi, — sans parler, bien entendu, du facteur moral, — la question du ravitaillement domine tout dans la guerre moderne. Plus les moyens de ravitaillement seront puissans, plus les attaques seront facilitées: tous les efforts doivent donc porter, en ce moment, sur l'approvisionnement. Le véritable moyen d'être maître du champ de bataille est d'écraser l'ennemi par nos feux. L'armement actuel en donne la possibilité. Je voudrais

faire pénétrer cette conviction dans tous les esprits, pour que le haut commandement prit les mesures les plus énergiques pour subvenir aux prodigieuses consommations que nous devons entrevoir, consommations qui ménageront tant de vies humaines! Le canon de l'avenir, d'un avenir très rapproché, je l'espère, changera-t-il les lois d'évolution? En rien. Il rendra l'offensive plus puissante; il permettra de déloger plus facilement le défenseur, d'une tranchée en détruisant le couvert, d'un village, en l'incendiant. Mais il ne fera que confirmer les lois d'évolution que je résume.

Difficulté plus sérieuse de la prise de contact; importance croissante des préliminaires, tout au profit du parti le plus *manœuvrier*; prolongation de la durée du combat; accroissement de la puissance offensive de l'attaque tout au profit encore du parti qui, *bien commandé* et *manœuvrier*, amènera ses fortes réserves au point voulu, en temps opportun; prépondérance croissante du feu, d'où fatalement proportion croissante de l'artillerie; augmentation colossale de la dépense en munitions.

En résumé, importance toujours de plus en plus grande de la valeur du commandement et de l'aptitude manœuvrière, c'est-à-dire de la mobilité et de la vitesse. Cette importance de la vitesse se manifeste d'ailleurs dans toutes les branches de l'activité humaine.

L'exposé qui précède a fait comprendre l'absolue nécessité d'organiser un ravitaillement énergique. En Mandchourie, la dépense de l'artillerie russe a dépassé toutes les prévisions. Certaines batteries ont tiré jusqu'à 500 coups par pièce, et au delà en un seul jour de combat. On cite une batterie japonaise qui a tiré 4000 coups par pièce en quatre heures. Et pourtant, les deux artilleries en présence étaient seulement à tir accéléré; elles n'ont fait aucun effort pour s'annihiler réciproquement; elles n'ont pas donné à leur infanterie l'appui que cette arme a le droit d'attendre de sa compagnie. Aussi ne faudrait-il pas se fonder sur la dépense moyenne des artilleries russe et japonaise en Orient pour nos approvisionnements; nous irions au-devant des pires déceptions. Dans la prochaine guerre, l'artillerie qui voudra remplir parfaitement son rôle fera, — et ce ne sera pas un gaspillage, — une gigantesque consommation de projectiles : « toute économie de munitions devant se traduire

fatalément par des pertes en hommes. » En comptant sur une dépense, par journée de combat, de 500 coups par pièce et de 200 cartouches par fusil, nous restons probablement au-dessous de la réalité, si nous voulons appuyer nos attaques comme l'armement actuel le permet. Cette évaluation répond, pour une armée de quatre corps, à 92 canons seulement chacun, à un poids de 2500 tonnes de munitions environ. Chaque corps d'armée a, dans son approvisionnement propre, les munitions nécessaires à un premier jour de bataille ; mais ensuite, il doit les recevoir de l'arrière.

En ce moment, l'organisation du service de l'arrière ne répond certainement pas aux ravitaillemens à prévoir. Les munitions des parcs d'armée, dont la quantité a été déterminée d'après les anciens errements, sont répartis en 5 échelons, comportant chacun un cinquième de l'approvisionnement de cet organe. Un seul de ces échelons est sur des voitures attelées ; tout le reste doit venir par chemin de fer.

Si le rail arrive, pour ainsi dire, sur le champ de bataille, si, grâce à une initiative remarquable, à une activité inlassable, à une grande intelligence de la situation, le service de l'arrière fait tout pour charger les trains et les expédier, si le service des chemins de fer montre une semblable activité, si enfin il ne se produit aucun incident, l'armée peut espérer recevoir, pour le deuxième jour, la valeur de son approvisionnement de grand parc. Mais supposons l'armée éloignée de la voie ferrée, de deux étapes seulement : est-ce avec les quelques voitures de son premier échelon et avec des convois réquisitionnés qu'on lui amènera 2500 tonnes par jour, soit 12500 tonnes pour 20 corps d'armée ? Il y a donc nécessité absolue, avant le renforcement de l'artillerie, d'organiser des moyens de ravitaillement répondant aux énormes besoins à prévoir. L'automobilisme seul peut résoudre la question. Il ne s'agit nullement de constituer, pour l'armée, un approvisionnement d'automobiles poids lourds, qui resteraient inutiles en magasin pendant la paix et se trouveraient probablement inutilisables au moment de la guerre. Il faut encourager dans le pays la production d'une énorme quantité d'automobiles à l'usage des industries privées ou des besoins publics, formant une réserve que l'armée réquisitionnera à la mobilisation.

Le seul moyen d'y parvenir est d'attribuer des primes aux

possesseurs d'automobiles d'un type déterminé, utilisable en cas de guerre et de donner la garantie d'intérêts aux grandes entreprises de transports automobiles. Les primes doivent être *très fortes*, afin de provoquer un mouvement intense qui donne satisfaction dans le plus bref délai. Le temps presse : ne nous laissons pas devancer par l'Allemagne qui entre beaucoup plus largement que nous dans cette voie. Ce ne sont pas les 114 canons allemands par corps d'armée qui sont à craindre, c'est l'avance que tendent à prendre nos voisins dans le développement de l'automobilisme militaire. Le principal effort financier doit donc porter, après l'approvisionnement en munitions, sur le poids-lourd. Les millions que l'on propose de dépenser à l'augmentation de l'artillerie seront mieux employés à faire sortir de nos usines cette réserve d'automobiles devenue indispensable. C'est du reste une dépense essentiellement productive pour le pays. Pas de lésineries, pas d'hésitations; gagnons de vitesse les Allemands. Quand ceci sera fait, mais non avant, nous devons, dans le plus bref délai, augmenter le nombre de nos bouches à feu. Dès maintenant, préparons cette opération. Les considérations qui précèdent montrent que nous avons le temps de choisir le moyen le meilleur, le plus économique, le plus rationnel, sans hâte intempestive. Plusieurs solutions ont été proposées. Je ne parlerai pas de celles qui consistent à former, au moment de la mobilisation, des batteries nouvelles ou des batteries de dédoublement; ces solutions paraissent être définitivement écartées.

Le premier projet déposé par le gouvernement consiste à augmenter le nombre de nos batteries en les laissant à quatre pièces; mais, comme il faut encadrer ces unités nouvelles, il y aurait lieu de créer 34 régimens; soit une augmentation de plus de 700 officiers et de 9270 chevaux; les hommes seraient pris à l'infanterie. Cette opération se traduirait par une dépense évaluée à 150 millions par le rapporteur de la commission de l'Armée de la Chambre. Malgré cet effort, chacune de nos batteries serait encore trop pauvre pour manœuvrer avec ses propres ressources. Pour justifier cette coûteuse mesure, on fait valoir que la batterie de 4 pièces constitue un merveilleux outil dans la main d'un capitaine *expérimenté*, ce qui est exact, et qu'il ne faut pas perdre l'avantage de dix ans d'avance que nous avons sur les Allemands dans l'instruction du personnel. Mais cette solu-

tion forcerait à créer le personnel de 285 batteries nouvelles. Espère-t-on les faire sortir de terre instantanément? espère-t-on fabriquer en quelques jours les munitions qui leur seront nécessaires? espère-t-on former en peu de temps 285 commandans de batterie, en état de manier un outil aussi délicat que le canon à tir rapide et d'en obtenir un bon rendement? Avec la meilleure volonté du monde, il faudra beaucoup de temps pour atteindre le résultat poursuivi.

Devant la résistance légitime soulevée par un pareil projet, les pouvoirs publics ont transigé, et un nouveau projet, sur les mêmes principes, mais mitigé, est en ce moment à l'examen. Il consiste à créer un moins grand nombre de batteries, toujours à 4 pièces, de manière à doter chacun de nos corps d'armée de 120 canons au lieu de 144. Rien ne justifie ce nouveau chiffre; nous continuerons à avoir une artillerie numériquement inférieure à celle de nos voisins, laissant ainsi à nos fantassins une inquiétude justifiée. Cette nouvelle solution coûterait encore fort cher; plus cher proportionnellement que la première, car dans ce deuxième projet on porte à un chiffre plus élevé le personnel en hommes et en chevaux de chaque batterie. De plus, dans peu de temps, on sentirait la nécessité impérieuse d'une nouvelle augmentation, d'où résulterait une dépense totale supérieure certainement à l'évaluation budgétaire du premier projet. Cette perspective est peu rassurante pour nos finances.

Un autre système consiste à revenir simplement à la batterie de 6 pièces. La batterie actuelle ayant conservé l'effectif qu'elle avait au moment de la transformation du matériel, cette deuxième solution serait peu coûteuse. Il suffirait de doter les régimens de quelques chevaux supplémentaires. Cette idée a soulevé beaucoup d'objections dont quelques-unes sont sans valeur. On a prétendu que la batterie serait plus lourde, car il lui faut un premier approvisionnement de trois caissons par pièce; ce serait une augmentation de huit voitures pour l'unité. On a dit aussi que la longueur de la colonne serait augmentée; enfin que la batterie de 6 pièces ne trouverait pas d'emplacement suffisant sur le champ de bataille. Le groupe actuel comporte trois batteries de 4 pièces, soit 12 canons avec 36 caissons, commandées par trois capitaines. Le groupe nouveau se composerait de deux batteries de 6 pièces, ayant un même effectif de voitures qu'aujourd'hui et d'une colonne de munitions

commandée par un capitaine, complétant à 36 le nombre des caissons du groupe. Il n'y aurait donc de changement ni dans la longueur de la colonne, ni dans la lourdeur du groupe ou de la batterie. Il y aurait pourtant un sérieux avantage : le capitaine commandant la colonne de munitions n'aurait pas besoin d'être un chef d'élite, comme le commandant d'une batterie de tir ; il lui suffirait d'être un brave serviteur, et il n'en manque pas dans notre armée.

Quant à la difficulté de déployer une ligne de batterie de 6 pièces, j'avoue ne pas comprendre l'objection. Dans l'ensemble, un corps d'armée a un certain nombre de bouches à feu, 92 ou 144, il n'importe ; comment aurait-il plus de difficulté à les déployer si elles sont réparties en unités de 4 ou de 6 canons ?

Ces objections sont les sophismes de ceux qui ne s'élèvent pas au-dessus des détails et auxquels l'ensemble échappe. On a mis aussi en avant des difficultés de commandement, en envisageant toujours la *batterie*. Mais si l'on voit plus haut, il en est tout autrement ; voici comment un officier allemand répond à ces objections spécieuses : « Dans le feu d'une ligne d'artillerie, il importe que le commandement réussisse à diriger toutes les 36 pièces sur le but exact. Qui pourrait prétendre que c'est plus difficile pour 6 batteries que pour 9 ? Pour la désignation des objectifs et le réglage du tir, la répartition en 6 est plus favorable, toujours pour le même nombre total de canons. Avec un plus grand nombre d'unités, les tranches attribuées à chacune d'elles sont plus étroites, l'observation des coups est plus difficile, et le réglage en est retardé. Pour le réglage, 18 batteries de 4 pièces dépensent une fois et demie plus de coups que 12 batteries à 6 pièces. »

Pourquoi ces raisons ne touchent-elles pas tous nos artilleurs ? Le capitaine français Culmann l'explique : « En France, on ne s'occupe que de la facilité du commandement du capitaine ; est-ce d'un point de vue aussi étroit qu'on envisage un problème d'une telle gravité ? »

Une seule objection mérite d'être retenue : la batterie à 6 pièces demande de nouvelles méthodes de tir dont l'étude ferait perdre à nos artilleurs le bénéfice de l'acquis ? Cette objection est sérieuse. Pour en examiner le bien fondé, on a exécuté devant la commission de l'Armée de la Chambre, des expériences

comparatives de tir entre des batteries de 4 et des batteries de 6 pièces. Ces dernières avaient dû, en quelques jours, se mettre au courant des méthodes nouvelles improvisées qu'on leur faisait appliquer. Leur situation était donc tout à fait désavantageuse, par rapport à celle des batteries de 4 canons, rompues depuis des années à une méthode mûrement étudiée. Malgré ces conditions défectueuses, les batteries de 6 pièces ont soutenu la comparaison et les officiers qui les ont commandées, ou qui les ont servies, estiment, avec certains chefs éminens de notre artillerie, qu'il faut très peu de temps pour former le personnel à une nouvelle méthode. Du reste, il est tout à fait inutile que l'instruction du personnel marche plus vite que la constitution de l'approvisionnement en munitions correspondant.

Supposons même, ce qui n'est pas prouvé, que la batterie de 6 pièces ait une légère infériorité; dans l'ensemble, cette infériorité ne serait-elle pas compensée par la plus grande facilité du recrutement des sujets d'élite? Personne ne saurait nier cependant qu'il est plus facile dans un corps d'armée de trouver 24 bons commandans de batterie que 36. Cette infériorité hypothétique ne serait-elle pas compensée plus largement encore par les économies réalisées, qui seraient appliquées à une augmentation de nos approvisionnemens, de nos moyens de ravitaillement, de nos moyens d'instruction?

Cette deuxième solution serait donc acceptable et peu coûteuse. Si, dès le jour où l'on a compris la nécessité d'augmenter le nombre de nos bouches à feu, on l'avait adoptée résolument, ce serait chose faite; on n'aurait pas eu à faire appel au Parlement qui n'est pas intervenu lorsqu'on a supprimé deux pièces par batterie. L'irrésolution et le manque de décision sont toujours des causes de faiblesse. Aujourd'hui, si l'on veut à tout prix donner satisfaction immédiate à l'opinion publique, ce qui n'est pas négligeable au point de vue moral, il convient donc de revenir à la batterie à 6 pièces. Mais ce serait un simple trompe-l'œil, parce que nous ne pourrions alimenter aujourd'hui cette masse de bouches à feu. Les 92 canons que nous avons sont largement suffisans pour brûler toutes les cartouches que nous sommes en état de leur apporter, et au delà. Peut-être pourrait on le faire comprendre au public? L'effet moral de l'augmentation immédiate du nombre de nos bouches à feu serait d'abord excellent. Mais que de déceptions pourraient

suivre, le deuxième ou le troisième jour de la grande bataille, si les coffres étaient vides ! D'ailleurs cette mesure ne comblerait pas la lacune que nous avons signalée, l'insuffisance du canon à tir rapide actuel contre certains objectifs.

Ceci nous amène forcément à une troisième solution : augmenter l'artillerie en créant un nouveau canon, auxiliaire obligé du 75. On objectera la dépense ; mais le crédit à inscrire au budget portera uniquement sur la fabrication des pièces et des canons, car, quel que soit le mode employé pour l'augmentation de l'artillerie, il faudra toujours constituer l'approvisionnement des nouvelles bouches à feu, qu'elles soient d'un modèle ou d'un autre. La fabrication des voitures n'est pas la plus grosse dépense. Du reste ce ne serait là qu'une avance : certainement la nécessité d'un nouveau matériel se fera sentir bientôt. Notre matériel de 90 a duré vingt ans ; voici dix ans que le 75 est adopté et il eût dû l'être plus tôt sans les hésitations du début. Avant dix ans peut-être, les progrès industriels ou balistiques ne nous permettront plus de le maintenir dans nos armemens. Du reste la dépense de fabrication du matériel serait compensée, au moins en partie, par une économie : l'adoption du pom-pom n'entraînerait aucune modification aux effectifs actuels. L'idée étant admise, on peut la réaliser de deux manières. Maintenir la batterie de 4 pièces de 75 et y joindre une section de deux pom-poms. Ce procédé a l'avantage de ne modifier en rien les méthodes de tir appliquées si bien aujourd'hui par la plupart de nos capitaines. La section de pom-poms aurait, en effet, un rôle spécial et la batterie se suffirait à elle-même dans toutes circonstances. Un autre système consiste à créer des batteries entières de pom-poms. Alors le groupe se composerait de deux batteries à 6 canons de 75 ; la troisième batterie, après avoir passé son matériel de 75 aux deux autres, recevrait 6 pom-poms. Il n'y aurait aucune nécessité d'augmenter l'effectif du groupe, car la batterie de pom-poms pourrait se contenter d'un effectif réduit et verser son excédent aux batteries de 75 renforcées à 6 pièces.

L'adoption du canon automatique de petit calibre me semble la solution la meilleure au problème de l'artillerie ; elle se réaliserait très vite, car elle comporterait, pour ainsi dire, une seule étude, celle du projectile, et cette étude ne serait pas longue dans les conditions de l'industrie moderne. Du reste, des

perfectionnemens successifs peuvent toujours être apportés dans les munitions, sans que le système d'artillerie soit changé et sans dépenses. Aussi c'est avec une conviction sincère, résultat de longues années de réflexions, que je poursuivrai, jusqu'à ce qu'il soit atteint, le but que je me suis assigné.

Élevons-nous maintenant au-dessus de la question spéciale d'artillerie : nous devons obéir à la loi d'évolution tactique formulée plus haut : *Les progrès de l'armement favorisent de plus en plus les armées manœuvrières*. Or les élémens de la manœuvre sont la souplesse, la mobilité; en un mot, le facteur *vitesse* devient chaque jour plus important, aussi bien dans la lutte sanglante de la guerre que dans les luttes pacifiques de l'industrie et du commerce.

Avant de se mouvoir, une armée doit être renseignée; d'où nécessité de développer tous les moyens que la science met à notre disposition : télégraphie sans fil, ballon dirigeable, aviation, etc. Ces moyens ne remplaceront ni la cavalerie, ni le service d'exploration, mais les compléteront et les élargiront. Après les renseignemens, la décision, qui se traduit par le mouvement; d'où l'idée de profiter de tous les engins nouveaux créés par l'industrie pour donner à l'homme, au fantassin, la vitesse qui lui manque : la bicyclette d'abord, puis aujourd'hui l'utilisation intensive de l'automobilisme donneront la rapidité aux armées et à leurs réserves. Un matériel d'artillerie léger facilitera la manœuvre par la formation rapide des masses, la mobilité se transformant toujours en force. Enfin l'automobilisme encore donnera à ces masses le moyen matériel de faire sentir leur action, par un apport continu de munitions.

L'infanterie sera toujours l'arme de la victoire, l'arme pour laquelle toutes les autres doivent travailler. Plus l'outillage de ces armes accessoires sera complet et perfectionné, plus elles soulageront l'infanterie dans sa tâche si rude.

Toutes les inventions de la science et de l'industrie doivent être mises en œuvre dans la guerre, parce que chaque progrès nouveau, bien employé, économise le sang de l'homme. Les progrès récents sont de nature à rendre à nos armées, et au delà, malgré leur énorme développement, toute la capacité manœuvrière des armées de Napoléon. Ayons donc le sentiment de la manœuvre et ne nous laissons pas ramener, par l'exemple

funeste de la guerre russo-japonaise, à la conception d'une guerre de position, comme au xviii^e siècle. Ne voit-on pas déjà, à la suite de cette campagne de Mandchourie, réapparaître les lourds engins que traînaient les armées de Louis XIV? C'est la décadence de l'art militaire. Résistons à cet entraînement; n'y aura-t-il pas chez nous un nouveau Gribeauval écouté qui chassera de nos équipages de campagne ces *impedimenta* lourds et encombrans? Rappelons-nous la grande époque militaire de la Révolution et de l'Empire; ce que nos ancêtres ont fait, nous pouvons le faire mieux encore, parce que nous avons de merveilleux outils à notre disposition. Nous pouvons créer une armée manœuvrière entre toutes; n'y manquons pas et souhaitons de voir à sa tête un chef pondéré et ardent, prudent et audacieux, qui saura surprendre l'ennemi par la rapidité et l'imprévu de ses manœuvres, par la violence de son offensive. Les hommes de tempérament ne manquent pas en France.

Je me résume par ces mots : préparons une guerre de mouvement, une guerre de masse, en développant jusqu'au plus haut degré et dans toutes ses manifestations le facteur *vitesse*.

Général H. LANGLOIS.

LA JEUNE FILLE BIEN ÉLEVÉE

DEUXIÈME PARTIE (3)

VIII

Je vis venir les vacances de cette année-là sous un jour assez singulier : le plaisir que je me promettais était d'être plus libre qu'au couvent de m'abandonner à cette grande piété que, pourtant, c'était au couvent que l'on m'avait inspirée. J'espérais, du moins, avoir plus de facilités à la maison pour dissimuler mes divines joies, car je n'allais pas jusqu'à croire que l'on me permettrait de me singulariser ! A la maison, comme au couvent, je commençais à comprendre, — quoique personne n'en formulât le précepte, — qu'il fallait, avant tout, ne pas s'éloigner de la commune mesure, et demeurer, autant que possible, pareille à tout le monde.

Mais, à la maison, qui est-ce qui m'empêcherait de faire de longues prières dans ma chambre ? et, grâce à la complicité de ma vieille Françoise, qui est-ce qui s'apercevrait qu'en allant chez les Vaufréard, par exemple, je faisais un petit détour par l'église Saint-Maurice ?

Maman vint me prendre, accompagnée de grand'mère qui voulait toujours parler elle-même à ces dames, à la Maîtresse générale, à la Supérieure, pour se rendre un compte exact des

1, Voyez la *Revue* du 1^{er} décembre.

progrès de mon éducation. Je vis à sa figure, après divers colloques, que l'on était même plus content de moi qu'on ne voulait bien me le dire, et que, si l'on me reprochait quelque chose, c'était uniquement mon excès de zèle. Ma grand'mère pensait certainement : « Oh ! oh ! voilà un défaut qui tombera de lui-même !... » Maman me complimenta, elle, sur ma bonne mine : c'était ce qui l'intéressait le plus. Je demandai des nouvelles de Paul, qui faisait sa première année de droit à Paris. On me répondit d'une drôle de façon, maman souriant à demi, grand'mère en redressant la tête d'un air de justicier : Paul, il allait bien ; oui, oui, il allait bien !... Cela suffit à m'intriguer et ne m'apprit rien de mon frère. Dans le train, nous ne pouvions d'ailleurs pas parler de nos affaires personnelles, car nous nous trouvions avec plusieurs personnes de Chinon parmi lesquelles était un jeune homme que je ne connaissais pas et qui me regarda tout le temps d'une façon fort gênante. Je ne comprenais pas du tout pourquoi il me regardait, et je croyais très sincèrement que c'était en se moquant de moi parce que j'étais mal coiffée, mal habillée. Mon embarras était grand, je me sentais rougir, je m'agitais pour donner quelque prétexte à mes couleurs ; mais je sentais toujours le regard de ce garçon passer et repasser sur moi, comme le rayon du soleil qui entrait, disparaissait et revenait, dans ce compartiment, nous caresser les genoux, selon les sinuosités de la voie. Je sus, quand nous fûmes descendues, par quelqu'un qui le reconnut sur le quai de la gare, que ce jeune homme était le fils d'un notaire de Richelieu ; il avait une figure agréable, mais il m'avait bien incommodée. Je dis à maman :

— Ce garçon est tout à fait inconvenant ! Il a une façon de vous regarder...

Cela la fit rire, tout simplement. Grand'mère, qui m'avait entendue, dit :

— Les jeunes gens, de nos jours, sont en effet très mal élevés ; mais une jeune fille doit baisser les yeux et ne pas s'apercevoir de leur audace.

Moi, j'en revenais à mon idée :

— Mais, enfin, qu'est-ce que j'ai sur moi de ridicule ? est-ce cette robe qu'on a fait teindre ?... c'est mes cheveux, je parie ?...

Maman disait, en souriant encore :

— Qui est-ce qui te dit que tu as quelque chose de ridicule ?...

Et me voilà, à peine arrivée à la maison, préoccupée de ma toilette et de ma coiffure!

Dès le premier soir, au lieu de consacrer, comme je me l'étais promis depuis longtemps, une ou deux longues heures à la méditation et à la prière dans ma chambre, savez-vous à quoi j'employai ma liberté nouvelle? à chercher une manière d'accommoder mes cheveux qui ne s'éloignât pas trop de la mode! J'avais des cheveux blonds très abondans et assez longs pour que je pusse m'asseoir sur leurs extrémités quand ils étaient dé nattés; il m'était, dans ces conditions, à la fois très facile d'en tirer parti et très difficile de ne point effaroucher ma grand-mère dont je savais les austères principes sur la décence d'une jeune fille bien élevée. Je fus, quant à moi, très satisfaite de la coiffure que j'obtins: très dépitée, rétrospectivement, que quelqu'un eût pu remarquer ma ridicule coiffure de pensionnaire: un filet, y pensez-vous! — un filet, horreur d'autant plus monstrueuse qu'il est plus copieusement garni! le mien était affreux... — et enfin très anxieuse de savoir ce que dirait le lendemain ma grand-mère. Je m'occupais aussi de mes robes. Nous étions en grand deuil, on avait fait teindre toutes mes anciennes robes; j'en essayai deux ou trois et m'aperçus, à mon grand désappointement, que les corsages étaient de beaucoup trop étroits: alors, avant que l'on y remédiât, il faudrait donc garder ma robe d'uniforme?... Enfin, je me mis en prière, au pied de mon lit, mais je pensais à ma robe d'uniforme et je me promettais de ne pas poser le pied hors de la maison tant que mes autres corsages n'auraient pas été ajustés. Et puis, je tombai de sommeil.

Le matin, même histoire devant la glace, avec mes cheveux, et la maison sens dessus dessous à cause des corsages!

— Comment! tu l'es tant développée, depuis Pâques!

— Regardez-moi ces bras et cette poitrine!...

Ma grand-mère disait cela sur un ton alarmé que j'attribuai à la triste nécessité qui semblait s'imposer de renouveler mon trousseau. En effet, ce soudain « développement » tombait mal à propos.

Mon frère Paul, pour sa première année d'études à Paris, avait fait des dépenses immodérées. Ce n'était pas sans peine que l'on pouvait lui fournir une pension de deux cents francs par mois; or, sous les prétextes les plus divers, il en avait arraché

près de cinq cents, en moyenne ! Cinq cents francs par mois, c'était fou, sardanapalesque. Je crois que l'on devait, là-dessus, depuis longtemps discourir, à la maison ; mais grand'mère avait décidé que l'on ne tiendrait aucune rigueur au jeune étudiant prodigue, en ma présence, de peur que je ne vinsse à soupçonner mon frère d'avoir une mauvaise conduite et à me faire des idées sur ce qu'est la mauvaise conduite d'un jeune homme. C'est Paul lui-même qui m'informa de ces subtiles précautions. Et il m'informa, le misérable, de bien d'autres choses !

Le satané Paul ! Déjà l'année précédente, Paul, à peine sorti de chez les Pères, n'avait plus de religion et ne se conduisait pas mieux que le jeune Patissier, par exemple, ou le jeune Mingot, qui étaient au lycée. Et, à la maison, on ne s'en alarmait pas, il semblait que ce fût dans l'ordre. Moi, j'avais essayé de lui adresser des remontrances, il m'avait traitée de « cruche, imbécile, idiote ; » j'avais commis l'imprudence de rapporter toutes chaudes ces expressions à grand'mère, notre juge ordinaire, et c'est moi que notre juge avait déboutée et condamnée aux dépens... A la fin des vacances, n'y avait-il pas eu aussi une histoire que l'on m'avait cachée tant qu'on avait pu, et que je n'ai, en effet, comprise que plus tard ? Paul était tout simplement l'amant de la femme du percepteur, une grosse dondon de quarante-cinq ans, qui avait des enfans du même âge que lui ! Toute la ville parlait de l'aventure. Le pauvre percepteur était venu, aux abois, trouver mon grand-père, et des conciliabules avaient été tenus à la maison, les domestiques couchés, à des onze heures du soir !... C'était le percepteur, seul, qui avait ennuyé mes grands-parens, non pas l'aventure de Paul ; et ils disaient de leur petit-fils, en souriant, et avec indulgence, même devant moi : « Le gremlin ! »

Qu'avait-il fait, une fois lâché en liberté, et à Paris, « le gremlin ? »

On l'avait envoyé à Paris, pour la même raison qu'il avait été élevé précédemment chez les Pères et moi au Sacré-Cœur, parce que c'était ce qui se faisait de mieux. Il eût tout aussi bien pu mener à bout ses études de droit à Poitiers, par exemple, et à meilleur compte.

Il brûlait de raconter ses fredaines. On eût juré que c'était pour les raconter qu'il les avait accomplies. Je vis, d'ailleurs, tout de suite qu'il me tenait, cette année-ci, pour quelqu'un,

et non plus pour la « même négligeable » que j'avais été jusqu'alors. Il m'avait saluée, dès le lendemain de mon arrivée, et en regardant mes cheveux et ma taille, d'un certain juron familier qui était une manière de me manifester sa considération.

Ah ! j'aurais autant aimé ne point mériter sa considération, car il me narra des histoires écœurantes. Le langage et les aventures d'un étudiant du quartier Latin, et qui brode ! on juge ce que cela pouvait être pour une pensionnaire comme moi. Je le dis très franchement, et sans pose, cela me fit l'effet du mal de mer ; c'était quelque chose d'absolument nouveau, d'inconnu, d'insoupçonné, et de tellement vilain et de tellement malpropre, que mon estomac se soulevait de dégoût. Me voyant faire la grimace, il en conclut qu'il m'« épatait, » et son récit y gagna plus d'audace encore, et son langage fut plus salé et plus cru. Il ne m'épargna rien, je le crois ; mais j'avais tant de mal à comprendre, que bien des choses m'échappèrent... Cela dérangerait un certain ordre qui régnait dans ma cervelle encore fraîche et me causa une sorte de douleur que je ne peux comparer qu'à celle que j'éprouve encore aujourd'hui quand je suis témoin d'une injustice flagrante.

Je me rappelle que nous étions dans le jardin de mes grands-parens, sous une tonnelle, quand Paul donna, ainsi, à une jeune fille parfaitement bien élevée, sa première leçon de choses.

Nous étions assis sur un banc, très vieux et vermoulu, d'où je m'étais levée déjà plusieurs fois, croyant qu'il croulait sous moi. Paul fumait une cigarette et arrachait de la main les feuilles d'un pampre qui garnissait le treillage en losange. Tout d'un coup, je me sentis prise d'un gros chagrin ; mais d'un chagrin comparable à celui que j'aurais eu si l'on m'avait annoncé la mort d'une amie, et je me mis à pleurer, à sangloter. Paul me dit :

— Qu'est-ce que tu as ? tu es folle !...

Je ne savais pas au juste ce que j'avais. C'était le paquet de toutes les choses que mon frère venait de m'apprendre qui m'oppressait, m'étouffait. Je lui dis :

— Ce n'est rien, ce n'est rien ; il ne faut pas faire attention, je suis une sotte...

— Essuie-toi les yeux, me dit-il, on va croire que c'est moi qui t'ai fait pleurer.

— Tranquillise-toi : je dirai que c'est la fumée de ta cigarette.

Il s'en alla aussitôt fumer plus loin, et je m'essuyai les yeux. Nous devons aller, une heure après, chez les Vaufrenard, où il était convenu que je leur montrerais, ainsi qu'à M. Topfer, ce que j'avais appris en fait de piano. Bonne préparation pour une audition ! je ne serais seulement pas capable de faire mes gammes. Par surcroît, ma grand'mère vint me trouver dans ma chambre, afin de me renouveler ses recommandations sur la tenue que je devais adopter dans le monde. Mon Dieu ! dois-je me souvenir des soins excessifs de la pauvre bonne femme ! Elle écrasa de ses propres mains mon chignon haut, comme on les portait alors, qui, à son dire, avait « des allures provocantes. » Le flot de mes cheveux fut reporté en arrière, sur les tempes et sur le front : il fallait bien qu'il se logeât quelque part ! Ma coiffure n'en était pas plus mal, et, du moment que cela tranquillisait grand'mère !... Ce ne fut pas tout : elle trouva moyen de m'abattre la poitrine ! J'en souris quand j'y songe. Elle avait longuement ruminé cela : elle avait fait préparer par Françoise deux bretelles assorties à mon corsage, et elle me fit cadeau d'une ceinture de cuir ayant appartenu à maman, qui devait servir à tenir ces bretelles parfaitement tendues, comme des sangles sur la gorge. Le résultat obtenu ne fut pas celui qu'on en attendait, mais grand'mère, en agissant d'une manière quelconque, avait rendu le calme à sa conscience.

IX

En quelques années, les Vaufrenard avaient fait de nombreuses connaissances à Chinon, et ils étaient tellement agréables, disait-on, d'abord parce que, chez eux, on ne parlait à peu près jamais politique, ensuite à cause de leurs matinées musicales, que l'on venait chez eux, même des environs, presque tous les jours, et surtout le dimanche. Et puis, c'étaient des Parisiens, et puis il s'était trouvé que quelques autres Parisiens qui habitaient, l'été, des châteaux de la région, avaient dîné avec eux, ici ou là, durant l'hiver, et il n'en fallait pas plus pour qu'ils devinssent fervens amis pendant les vacances. Un hasard et notre malheur faisaient que nous possédions dans notre maison

le groupe le plus attrayant qu'une petite ville de province pût souhaiter.

Je vis, dès le début de ces vacances, que grand'mère, qui s'était tenue si longtemps sur une prudente réserve, avait dû baisser pavillon du jour où il avait été établi que les Vau-frenard possédaient des relations nombreuses, et même de brillantes. C'était bien heureux pour maman qui, avec son veuvage et sa triste situation de fortune aurait été très isolée ; pour le grand-père, c'était l'aubaine inespérée : il renaissait. Il était même moins docile, moins soumis à l'autorité de sa femme ; il arrondissait d'éloquentes périodes pour lui opposer parfois des argumens, et je remarquai, pour la première fois, qu'il usait même d'une certaine ironie, courtoise, mais non pas sans piquant, pour la taquiner sur telle ou telle de ses intransigeances.

Il y avait, à ce propos, une anecdote que l'on racontait, à la dérobée, et que savait mon frère. Un roman faisait alors grand bruit et avait pénétré jusqu'au fond des provinces, c'était un livre intitulé : *Monsieur, Madame et Bébé* ; il passait pour extrêmement hardi ; on s'en chuchotait des passages et l'on s'en laissait scandaliser avec un parfait entrain. Ce qui rendait ce livre plus brûlant à Chinon qu'ailleurs, c'est que son auteur, Gustave Droz, était propriétaire, non loin, sur l'autre rive de la Vienne. Grand'mère, sans connaître l'ouvrage, déclarait que c'était une abomination, qu'un gouvernement qui tolérerait de pareilles publications précipitait la France vers un nouveau Sedan ; que ce qui restait d'honnêtes gens devrait brûler une telle paperasse en place publique, et elle avait juré qu'en tout cas, ce bouquin n'entrerait jamais, elle vivante, dans la maison. Grand-père savait le roman par cœur. Cela faisait un assez grave sujet de dispute. Or, qui présentait-on à grand-mère, un beau jour, chez les Vau-frenard ? L'auteur de *Monsieur, Madame et Bébé* : Gustave Droz ! Un homme charmant, plein d'esprit, du meilleur monde : il était entouré de complimens et d'hommages. Il s'exaltait sur le goût des Vau-frenard qui leur avait fait choisir une habitation si délicieuse. On disait : « Mais la maison appartient à la famille Coëffeteau ! » et toutes les félicitations de se retourner vers M^{me} Coëffeteau, ma grand'mère. Trois jours après, M^{me} Coëffeteau se vantait partout d'avoir fait la connaissance de Gustave Droz ; et elle disait du livre : « C'est un peu lesté, mais c'est d'un homme fort distingué. »

Grand-père disait à sa femme : « Ah ! ma chère amie ! si le diable avait seulement des gants et un peu de savoir vivre, vous risqueriez quelque coin de votre âme entre ses doigts fourchus !... »

Ce qui la mettait dans tous ses états.

Je fus très étonnée, en arrivant, cette année-là, chez les Vau-frenard, de m'apercevoir qu'on ne me regardait plus comme le « mougeasson » d'autrefois. Voilà-t-il pas, tout à coup, ces messieurs pleins d'attentions pour moi ! et d'une amabilité ! et d'une prévenance ! et des « mademoiselle » par-ci, et des « ravissante jeune fille » par-là ! C'en était comique, surtout de la part d'un tas de chenapans qui ne m'avaient seulement pas dit « merci » trois mois auparavant, lorsque je leur servais le café, le sucre, ou quand je courais chercher les mantilles de leurs femmes. Qu'est-ce qu'il y avait de changé ? Mon corsage avait gonflé, mes cheveux étaient disposés à peu près selon la mode.

J'en voulus d'abord à ces messieurs, puis, après tout, leurs gentillesse me furent agréables. Par mes mérites, et alors que je n'étais pas plus bête qu'aujourd'hui, je n'avais compté pour rien ; sans frais aucuns, on me disait à présent charmante, intelligente ; on s'empressait autour de moi.

Alors, et immédiatement, grand'mère prit ombrage. Notre visite fut écourtée, et nous n'étions pas de retour à la maison qu'elle me disait :

— Tout beau !... tout beau !... ma chère enfant ; il faut être prudente et réservée... Une jeune fille, hélas ! a tôt fait de se compromettre !... La coquetterie...

— Mais, grand'mère, je suis habillée avec des défroques d'il y a deux ans !... ça ne m'a coûté que le fil et les aiguilles... Et, est-ce que j'ai été coquette ?...

— Je ne dis pas cela ! Je ne t'accuse pas, ma chère enfant. Je t'avertis afin que tu te tiennes sur tes gardes. Tu es si jeune encore !... Ta mère, avant vingt ans, n'avait pas l'air d'une femme !

— Mais, grand'mère, si je suis plus grande que maman, ce n'est pas de ma faute.

— Je ne dis pas cela non plus !... Tu ne vas pas prétendre que je te reproche de grandir et de t'habiller, j'espère ! Je te préviens que le monde est méchant, pervers, sans indulgence,

et qu'il est rempli d'embûches : c'est au moment où il vous flatte qu'il faut se méfier de lui davantage...

— Mais, grand'mère, si on apprend le piano, le chant, les bonnes manières, c'est pour plaire?...

— Allons! est-ce que tu vas te permettre de raisonner, à présent?... A-t-on jamais vu?... Est-ce que c'est cela qu'on vous enseigne au Sacré-Cœur?... Ta mère, mon enfant, sache-le, ne s'est jamais permis une observation!... « Plaire!... plaire!... » Je vous demande un peu!... Sans doute, il arrive un moment où une jeune fille doit plaire, c'est lorsqu'elle est en âge de se marier, ce qui n'est pas ton cas; encore est-il suffisant qu'elle plaise à celui qui sera son mari!...

— Ah! oui, mais cet oiseau rare, comment le connaît-on?...

Maman ne pouvait s'empêcher de rire quand je discutais comme cela avec sa mère, parce que je disais ce qu'elle avait sans doute eu, bien des fois, envie de dire : mais, de son temps, c'était impossible. Et alors c'était contre elle que grand'mère se retournait, puis elle me disait :

— Tu vois, tu vois ce dont tu es cause : c'est ta mère qui paie pour ton incroyable audace!...

Et elle soupirait douloureusement, la chère bonne femme. Pour elle, avec mes « observations, » c'était la société, le pays tout entier qui « fichait le camp. »

Ces messieurs ne me firent pas de complimens sur mon jeune talent de pianiste; à la vérité même, ils me firent honte : j'avais quinze ans passés, que diable! Mais ils étaient d'accord pour me trouver des dispositions très particulières.

— Quel est donc votre professeur, là-bas?

— Mais, c'est M^{me} de Saint-Jean-d'Angély!

— Eh bien! M^{me} de Saint-Jean-d'Angély s'entend à professer le piano comme un savetier! — s'écria M. Vaufrenard qui perdait complètement le sens de la mesure des qu'il s'agissait de musique.

Il interpella grand'mère :

— Voyons! madame Coëffeteau, voulez-vous, oui ou non, que votre petite-fille devienne une musicienne?

— Une musicienne! une musicienne... sans doute! — s'écria la malheureuse femme! — Est-ce que Madeleine a besoin, pour cela...

— Enfin! — interrompit M. Vaufrenard, — voulez-vous

qu'elle joue du piano comme de la serinette, où seriez-vous flattée qu'elle eût du talent ?

Ma grand'mère pensait certainement à ma mère qui n'avait pas de talent. Quant à elle, elle se méfiait du talent, parce qu'il porte à l'indépendance, ce qui, dans son esprit, était la pire des choses. Mais elle n'osait répondre à ces deux messieurs, très enflammés, très irritables et très compétens en matière musicale. M. Topfer affirmait que j'avais « des doigts et de la tête, » « tout ce qu'il fallait pour faire en cinq ou six ans un vrai talent, » mais il fallait me mettre entre les mains d'un professeur « qui ne fût pas un âne. » — Pauvre M^{me} de Saint-Jean-d'Angély ! — La question fut agitée à la maison. C'est la dépense supplémentaire d'un professeur « de la ville » qui était aussi à considérer, surtout avec la menace qu'étaient pour notre bourse les « études » de Paul ! Mais ces messieurs furent d'une ténacité qui m'étonna : avais-je donc tellement de dispositions ? Tous deux s'imposèrent presque, et ma grand'mère dut consentir à m'envoyer chaque matin, une heure ou deux, chez les Vau-frenard.

Le mois d'août était tellement chaud que personne ne songeait à faire des promenades ; à dix heures du matin, Françoise et moi nous rasions les murs pour bénéficier d'un peu d'ombre, puis, une fois la grille ouverte, chez les Vau-frenard, nous dégringolions sous les arbres frais où l'on avait toujours peur de rencontrer des couleuvres ; et, dans le grand salon au parquet piqué, les persiennes à demi fermées laissant passer un rayon qui étincelait, avant d'entrer, en frappant le feuillage luisant d'un grenadier en caisse, ces messieurs, tantôt l'un, tantôt l'autre, quelquefois tous les deux, s'acharnaient à m'initier à leur art.

Ils avaient pour la musique une passion exclusive, et éprouvaient l'un comme l'autre la démangeaison de faire du prosélytisme ; ils semblaient craindre qu'après eux, personne ne goûtât plus la qualité de leur immense plaisir ; sur combien d'enfans n'avaient-ils pas essayé d'agir ! sur mon frère Paul, avant moi, sur les jeunes Bridonneau, sur M^{lle} Patissier, sur les deux petites de la Vauguyon, sur les six enfans des Pallu.

M. Topfer avait eu tous les malheurs imaginables ; on le citait comme un exemple de certaines cruelles destinées, et il avait traversé ses adversités, non pas insensible, mais en pui-

sant comme un divin secours dans les sons magnifiques de son violoncelle et dans une espèce d'extase où je l'ai vu souvent quand il entendait au piano une sonate de Beethoven. C'était un bonhomme un peu brusque de façons, avec un cœur tendre. Il vivait sans cesse sur la défensive, car il croyait, — avec quelle raison ! — en voyant une personne nouvelle, qu'elle n'allait pas aimer la musique qu'il aimait ou qu'elle allait lui vanter celle qu'il avait en horreur, et de cela il souffrait un perpétuel martyr.

La façon dont ces deux bonshommes me parlèrent de la musique m'emballa. Leur musique, autrefois, m'avait touchée intimement ; mais je reste convaincue que, quel que soit l'attrait des choses elles-mêmes, c'est la parole qui nous gagne tout à fait. Un mot juste, dit à temps, a la vertu de fixer une impression pour toujours : c'est le mot qui illumine, ou si l'on veut, c'est lui qui chauffe, et rend possible l'empreinte. C'étaient les paroles de M^{me} du Cange qui m'avaient le plus troublée au couvent : c'étaient ses deux petits mots, prononcés dans le corridor : « Mon enfant !... mon enfant !... » qui avaient assuré ma ferveur religieuse. Ce fut l'initiation passionnée de M. Topfer qui réveilla en moi l'enthousiasme de mes toutes jeunes années pour la musique, et ce fut cette clarté particulière de méthode, qui manque rarement aux hommes épris de leur art, qui m'aïda à me débrouiller rapidement dans les rebutans débuts. En deux mois de vacances, mes deux maîtres firent de moi une musicienne, non pas exécutante, assurément, mais déterminée, ardente, partie, définitivement partie vers un but qui me paraissait beau, qui ne contrariait pas mon idéal religieux, qui l'augmentait plutôt en se confondant avec lui. J'entrevis la possibilité de vivre dans ce monde dont les premiers échos m'avaient tant choquée, en m'y creant un refuge sacré, une oasis toujours suave, quels que fussent être les dégoûts que le sort me réservait.

Oh ! ces deux mois de vacances, si mal commencés, je les revois toujours. Ils ont été la période la plus satisfaisante de ma vie pour mon âme, pour mon esprit, pour mon cœur ; plus satisfaisante que ma période exclusivement religieuse, oui, parce qu'il y a en moi, et, malgré tout mon « besoin d'idéal, » — comme on ose à peine dire, — il y a en moi un individu positif qui pressentait, même en adoration devant l'autel, que ce ravissement-là était un luxe dont la vie ne s'accommode pas

communément. La musique me donnait, m'avait dit M. Vaufré-
nard, une valeur personnelle ; et l'idée de valoir par moi-
même m'inoculait je ne sais quelle force nouvelle. Mais
M. Topfer disait : « Ah ! par exemple ! il ne s'agit pas d'être une
tapoteuse !... »

Le cher homme que M. Topfer !

Quand je me séparai de lui, le premier jour d'octobre, il fut
très ému ; il crut devoir m'adresser un petit discours, surtout
afin de me prémunir contre la musique médiocre ; et il me parla
des grands maîtres. Ce qu'il me dit était au-dessus de mon âge,
et je n'en ai rien retenu que la figure de petit homme à favoris
blancs qu'il avait, lui, un peu à la manière de César Franck, et
son frais petit œil bleu, son œil d'enfant. Il était pourtant bien
échauffé par son sujet ; c'est pour cela sans doute qu'il oubliait
mon âge ; il me disait des choses et des choses sur Mozart, sur
Rameau, sur Bach, puis il passa à Beethoven, mais s'arrêta
aussitôt comme si un sanglot étouffé lui eût obturé la gorge :
que voyait-il ? que pensait-il ? tout ce génie divin lui apparais-
sait peut-être, et il en était écrasé ; il répéta seulement :
« Beethoven ! » en élevant un doigt, et son petit œil bleu,
d'enfant, se mouilla. Cela, je le compris ; c'était le mieux qu'il
pût faire pour moi.

X

On avait consenti à remplacer M^{me} de Saint-Jean-d'Angély
par un professeur de Tours, nommé M. Grodevolle, un homme
très doux, très aimable et qui jouait joliment bien, quoiqu'il
eût presque toujours très chaud quand il arrivait à Marmoutier,
ayant fait presque deux kilomètres à pied, et il s'épongeait le
front pendant un quart d'heure. Il me fit beaucoup travailler.
Même en son absence, j'étudiais pendant certaines récréations et
une grande partie de la journée des jeudis et des dimanches.
Dès les vacances de Pâques, j'étonnai M. Vaufré-
nard ; aux grandes vacances, je tremblais d'émotion à l'idée du plaisir que
j'allais causer à M. Topfer.

Mais, en arrivant à Chinon, je trouvai ma famille très agitée.
J'avais remarqué, à Pâques, leur air tout chose et une certaine
préoccupation d'économies qui m'avait laissé supposer que mon
frère Paul faisait des siennes à Paris. Je sus, à peu près par

tout le monde, — quoiqu'en principe, et sur l'ordre de grand-mère, cela dût m'être tenu absolument caché, — que monsieur mon frère avait fait dix mille francs de dettes. Dix mille francs ! à prélever sur la pauvre petite dot de maman qui avait été respectée par mon père au milieu de ses grands sacrifices pour le pays !... Par une chance relative, on avait eu vent de son emprunt, grâce à son correspondant à Paris. Le prêteur était un chemisier de Tours même ; Paul était mineur, il est vrai ; mais la somme avait été livrée et consommée ; il avait fallu la rembourser. Grand-père était dans une fureur noire ; lui, si calme, d'ordinaire, je ne l'avais pas soupçonné de se pouvoir monter ainsi : devant moi, qui étais toujours censée ne rien savoir de la conduite scandaleuse de mon frère, il prophétisait notre ruine, à tous les deux, à nous tous, et il se voyait obligé, quant à lui, à bêcher les vignes. D'une longue semaine, l'indignation ne cessa pas ; je ne savais où me mettre : j'avais grande envie de courir chez les Vaufrenard, mais la grand-mère prétendait ne plus voir personne, sous prétexte que la ville devait savoir que notre fortune était écornée, et elle disait qu'elle savait bien de quelle façon on allait nous regarder dans la rue : elle avait passé par là quand mon père avait dû abandonner sa maison ! Paul, lui, était encore à Paris, retenu par ses examens.

On ne lui avait pas soufflé mot de l'affaire, de peur de le troubler devant ses examinateurs. Alors, comment savait-on qu'il avait déjà mangé les dix mille francs ? C'est que le chemisier avait fourni la preuve qu'ils n'étaient qu'un remboursement de sommes antérieurement prêtées par un bas usurier. Cela devait dater de son installation à Paris ; c'était le prix des aventures à moi contées l'année précédente. Tout portait à faire croire qu'il avait à présent creusé de nouveaux précipices !

Mon Paul arriva enfin, précédé d'un télégramme : il était reçu. Ah ! bien lui en prit de n'avoir pas échoué cette fois ! Mais il était reçu. On pourrait dire à chacun dans la ville : « Paul est reçu ! » Les grands-pareus s'apaisèrent ; ils ne pensaient plus qu'à dire : « Paul est reçu ! » c'était presque de la gloire. Pour une si vive satisfaction, on lui eût pardonné tout et le reste ! Grand-mère sortit ; elle se montra dans la rue, avec son petit-fils : il était reçu ! Nous allâmes enfin chez les Vaufrenard. Quant aux reproches, grand-père lui-même prononça : « Remise à huitaine ! »

XI

M. Topfer n'était pas encore arrivé d'Angers. Moi qui avais eu tant peur de l'avoir manqué! Mais ne point le voir me fut une grande déception. Je sus qu'il avait eu une forte attaque de goutte et qu'il achevait une saison à Contrexéville. Ce ne fut donc qu'à M. Vaufrenard que je pus montrer mon « talent. » On me fit jouer un peu; presque tout le monde me complimenta, mais non pas M. Vaufrenard. Je pensais : « Je suis sûre qu'il n'ose pas se prononcer en l'absence de M. Topfer, oh! le lâche!... » On me pria de me mettre au piano une seconde fois; il y avait bien une vingtaine de personnes dans le salon; elles me firent un vrai petit succès; un grand jeune homme, qui me tournait les pages et que je voyais ce jour-là pour la première fois, me dit d'une voix émue :

— Oh! mademoiselle, vous ne pouvez vous imaginer le plaisir que vous nous avez fait!...

Ah! bien, c'est moi qui fus émue, je vous prie de le croire! C'était le premier compliment qu'on me décochait à bout portant! Mais le satané M. Vaufrenard ne desserra pas les lèvres. A notre départ, seulement, en m'embrassant sur le front, comme lorsque j'étais enfant, il me dit :

— Eh bien! mougeasson! tu reviendras demain matin, j'espère, te faire un peu frotter les oreilles?...]

Je revins le lendemain matin pour m'entendre dire que j'avais joué comme un sabot et me le voir démontrer.

— N'en crois pas tous ces ignares, ma pauvre gamine, ils ne savent seulement pas discerner une note fausse!...

Ça, c'était clairement injuste, par exemple! car il y avait là, la veille, deux dames, excellentes musiciennes, sans compter le jeune homme qui me tournait les pages.

Mais je ne tardai pas à découvrir ce que voulait M. Vaufrenard : il voulait étonner son ami Topfer, et pour étonner Topfer, il fallait jouer autrement la *Courante* de Rameau ou la *Polonaise* de Chopin, que je ne l'avais fait la veille. Pendant douze jours, il me fit travailler à obtenir ce résultat. M. Topfer enfin arriva, et il ne fut pas étonné. Mais, cette fois, c'était M. Vaufrenard qui n'était pas content, car son amour-propre était intervenu dans l'affaire, et pour douze jours de ses leçons person-

nelles, à lui, il voulait absolument que je fusse remarquable. Il prenait son ami à partie :

— Comment! tu ne trouves pas!... mais écoute-la dans cette phrase, sacrebleu!...

M. Topfer ne bronchait pas; il me faisait recommencer et recommencer encore, avec ses indications, ses nuances. Puis tout à coup, après m'avoir tourmentée, il avait l'air tout à fait mécontent, ou de moi, ou de lui-même, et s'écriait :

— Eh bien! jouez-moi ça comme vous l'entendez!...

Habitée à une grande docilité, je ne vis heureusement pas de malice dans son injonction inaccoutumée, et je jouai comme j'avais envie de jouer. Il me remercia froidement, l'hypocrite! et ne sut que me recommander de ne pas manquer de venir le lendemain. Il était tard, je m'en souviens; je déguerpis dare dare en roulant ma musique, mais j'eus le temps d'entendre, derrière la portière en tapisserie qui fermait le salon, M. Topfer qui disait :

— Tempérament du diable, la drôlesse!...

Si j'étais contente! si je me rengorgeais, en grim pant l'allée sous bois, puis en dégringolant la petite rue torride où il n'y avait, à cette heure-là, plus d'ombre!

Alors, seulement alors, — pour quelles raisons infiniment subtiles, — je me crus le droit de penser que le grand jeune homme qui m'avait tourné les pages, un dimanche, et qui m'avait adressé un compliment si ému, *primo*, devait être sincère; *secundo*, pouvait n'être pas un imbécile.

Que les choses sont drôles! Le souvenir de ce garçon ne m'avait pas du tout agitée et je n'avais même pas été tentée de me représenter sa personne physique qui ne me laissait aucune impression, ni de retrouver seulement son nom. Ce garçon était lié à mon petit amour-propre de pianiste; c'était son compliment, de ton si convaincu, qui m'avait retenue un peu; et voilà qu'à présent, et parce que je venais de découvrir que mes deux maîtres me trouvaient des qualités, voilà que dans une minute d'exaltation, sous le plein soleil de midi, dans la rue, je ne pus me retenir de dire à ma vieille bonne :

— Tu sais, Françoise, il y a un jeune homme qui m'a fait un de ces compliments, l'autre jour!...

Françoise s'arrêta du coup, et comme si elle eût été soudain pétrifiée.

— Un jeune homme! mademoiselle!... et qui ça, donc?

— Ma foi, je ne sais seulement pas son nom.

Je dus la tranquilliser, car elle allait croire que l'on m'avait manqué de respect dans la rue.

— Oh! n'aie pas peur : c'est chez M. Vaufrenard, un jeune homme qui me tournait les pages!

Elle me regarda, l'excellente vieille femme, d'une façon inexprimable et dont je ne compris pas, dans l'instant, tout le sens; mais sa figure m'est demeurée présente parce que j'y ai songé bien souvent depuis; il y avait, dans son vieux visage tanné et ridé, un mélange d'angoisse solennelle et de bonheur, de surprise et de résignation; enfin on eût dit qu'elle assistait soudainement, au tournant de la rue, à un événement qu'on devait pressentir, mais qui était encore inattendu, et dont les conséquences devaient être incalculables.

— L'avez-vous dit à Madame, au moins? s'écria-t-elle.

— Mais pour quoi faire?... ça n'a pas d'importance, voyons! Tu es là qui fais une tête!...

— Moi, à votre place, je le dirais à Madame.

« Madame, » pour Françoise, comme pour tous, c'était ma grand'mère.

Je n'avais pas envie du tout d'entretenir grand'mère d'une niaiserie que je regrettais déjà d'avoir confiée à Françoise. Voilà comme je comprenais, à cette époque, que l'on fit des confidences : ou bien à la première venue, parce qu'on ne sait pas comment elle va les prendre, et qu'il y a là quelque chose d'inconnu, d'amusant, comme un jeu de hasard; ou bien à quelqu'un comme M^{me} du Cange, qui comprend tout, et mieux que vous ne feriez vous-même. Mais ma grand'mère, quel que fût le respect que je professais pour elle, était bien la dernière personne à saisir les complications du moindre tourment de l'esprit; quant à maman, elle n'avait jamais osé avoir une opinion sur quoi que ce fût. Et, après tout, moi, j'étais bien tranquille; ce n'était que les grands airs de Françoise qui contribuaient à me faire croire qu'il se passait quelque chose d'anormal.

Pourtant, je dus finir par conter la chose; mais voici pourquoi : c'est que j'avais espéré retrouver ce jeune homme chez les Vaufrenard, le dimanche suivant, et qu'il n'y vint pas. Pour rien au monde je ne me fusse permis de dire : « Tiens! ce jeune homme qui m'a tourné les pages, dimanche dernier,... il ne

vient pas !... » Ah ! bien, c'en eût été, une affaire ! Mais de retour à la maison, je dis à grand'mère qui me parlait de mon piano :

— Ce qu'il y avait d'agaçant tantôt, c'est que M^{me} Pallu, qui me tournait les pages, laisse traîner la dentelle de sa manche sur la partition : j'ai un trou dans ma lecture, d'au moins quatre ou cinq mesures...

A quoi ma grand'mère répliqua elle-même, ce qui me parut providentiel :

— Qui donc te tournait les pages l'autre dimanche ?

— Un grand jeune homme qui, ma foi ! m'a adressé un fort joli compliment...

Glissée comme cela et en manière de réponse, seulement, la petite chose passa comme lettre à la poste ;... mais, en glissant, me fit plaisir. J'étais à contre-jour, heureusement, car je rougis jusqu'aux oreilles !...

— Ah ! dit ma grand'mère, je me souviens : c'est un ami des Jacquot, qui est venu avec eux de la Vaubyessart... Comment s'appelle-t-il donc ?

J'esquissai un geste d'ignorance et d'indifférence.

Personne ne se rappelait le nom de ce jeune homme. Ce très léger incident en demeura là, momentanément, et n'eut pas d'autre suite immédiate que de m'accrocher aux Jacquot qui venaient à Chinon et chez les Vaufrénard, environ un dimanche sur deux. Je ne croyais pas du tout, je l'avoue franchement, m'intéresser d'une façon particulière au jeune homme qui m'avait tourné les pages, mais ma curiosité était piquée, et je m'imaginai ne désirer que savoir son nom.

Malheureusement les Jacquot n'avaient pas d'enfants avec qui j'aurais pu parler aisément, et formaient un couple d'une cinquantaine d'années, à l'abord assez froid : je les connaissais peu, en somme ; qu'on juge si j'étais embarrassée pour aller leur demander le nom du jeune homme qui m'avait tourné les pages ! Mais je m'approchais d'eux, je ramassais les bribes de leurs paroles : ne laisseraient-ils pas tomber, par hasard, celle que je souhaitais ? Ce fut un fait exprès : personne, du moins en ma présence, ne s'avisa de s'informer du jeune homme. Ah çà ! il était donc bien ordinaire, bien quelconque, pour avoir laissé si peu de traces dans une petite réunion !... Croira-t-on que j'en voulais à ces gens de ne l'avoir pas remarqué, de n'avoir pas gardé de lui quelque souvenir !... Et je songeais, en même temps, à part moi,

que moi-même, je ne savais pas comment il était fait, s'il était joli ou laid, et que je n'avais retenu de lui que le compliment qu'il m'avait adressé et le ton qu'il y avait mis.

Telles étaient ma timidité, mon habitude de contrainte et la terreur qu'une jeune fille élevée comme je l'étais a de se compromettre, que je rentrai au couvent sans avoir appris ce que je voulais. J'ensevelis en moi ce dépit. Encore une fois, je croyais bien que cela n'était rien qu'une assez mesquine curiosité non satisfaite : je me moquais de moi-même, et, dans le train qui me ramenait vers le pensionnat, je faisais la réflexion que ce n'était pas trop tôt que j'eusse à m'occuper de choses sérieuses, car n'allais-je pas « dans le monde » devenir maniaque et ridicule?...

Le couvent, en effet, s'empara de moi de nouveau, et si bien, que j'oubliai ces petites choses. Ce devait être mon avant-dernière année; j'étais tout à fait dans les « grandes; » ma sagesse me valait des emplois nombreux; j'avais fort à faire. En outre, je fus saisie, la troisième semaine qui suivit la rentrée, après les habituelles secousses de la retraite, d'une crise de dévotion! oh! mais, sans comparaison possible avec ce que j'avais éprouvé jusque-là.

M^{me} du Cange, qui prenait chacune de nous en particulier, une fois par semaine, m'arrêta sous la charmille, et me dit :

— Mon enfant, si quelque fait insolite s'était passé, pendant les dernières vacances, est-ce que vous ne me le confieriez pas?

Je protestai, sans comprendre en aucune façon. Ma confiance en elle n'était-elle pas toujours la même? Et très sincèrement, je me demandais : « Que se serait-il passé ces vacances dernières? » Elle me dit :

— Il y a quelque chose de changé en vous, mon enfant...

— Mais non, madame, je vous jure!

— Il y a quelque chose... cherchez!... Voyons! cherchons ensemble : n'auriez-vous pas gardé de ces vacances quelque souvenir, agréable ou douloureux, mais tenace, et qui se loge dans un coin de notre âme, comme une parole frappante qu'on ne peut plus oublier et qui suscite sans cesse des pensées autour d'elle?

— Mais, non, madame!

— Vous n'avez contracté aucune amitié nouvelle?

— Mais, non, madame...

— Point de nouveaux chagrins de famille?... Je sais, ma chère enfant, que la grande perte que vous avez subie a laissé en votre excellent cœur une blessure profonde; cependant, il faut se résigner à la volonté de Dieu. Il faut aussi avoir confiance en sa miséricorde : vous n'êtes pas tourmentée du sort de l'âme de votre digne père?...

— Oh! non, madame.

Elle me regarda, alors, de tout son charmant visage :

— Et notre petite conscience, notre petite conscience de cristal, vous savez, si pure, qu'une goutte d'eau y fait tache, elle ne nous reproche rien, rien?... Il n'y aurait pas en elle un secret que vous aimeriez mieux confier à Dieu qu'à moi?

J'étais très embarrassée, incommodée même, et je commençais à m'émouvoir. Je n'avais rien à cacher, me semblait-il, ni à M^{me} du Cange, ni à Dieu. Mais j'avais été si souvent témoin de la pénétration extraordinaire de M^{me} du Cange qu'il ne me venait même pas à la pensée qu'elle pût se tromper. Si elle avait remarqué quelque chose, c'est qu'il y avait quelque chose en moi. Lui dire « non » jusqu'au bout, la laisser se séparer de moi sans un aveu, c'était la laisser avec un soupçon, et cela m'était très pénible. Tout à coup, j'eus une sorte de terreur; je m'examinai vite, vite; et ce fut ce qui dominait en moi, depuis quelque temps, qui émergea : c'était peut-être, après tout, très mal, d'aimer Jésus comme je faisais! Je devins rouge, j'eus envie de pleurer, et je confessai à M^{me} du Cange le sentiment dont mon cœur était plein :

— Madame, peut-être est-ce que j'aime trop Notre-Seigneur Jésus-Christ!...

Il me parut bien qu'elle attendait cela ou quelque chose d'analogue. Son visage, qui avait été anxieux, s'amollit, et elle me prit la main. Mais je sentis tout de suite que ce que je lui avais avoué n'était pas sans gravité. Elle revint sur les recommandations qu'elle m'avait faites l'année précédente et sur la nécessité de garder de la modération dans toutes les affections, même divines.

En me quittant, elle me demanda si je comptais voir bientôt mes parens. Rien ne me faisait prévoir leur visite; il y avait à peine un mois que nous étions rentrées.

Cependant, huit jours après, M^{me} du Cange me dit :

— Mon enfant, vous aurez le plaisir de voir madame votre

grand'mère et votre chère maman aussi sans doute, jeudi prochain.

Comment cela se faisait-il? Elle leur avait donc écrit de venir? En effet, grand'mère et maman m'attendaient au Salon le jeudi suivant, et, quand j'arrivai, M^{me} du Cange et M^{me} de Contebault, la Supérieure, les quittaient. Mon Dieu! qu'est-ce qu'il pouvait donc y avoir de si important? Oh! je me souviens avec terreur de ces momens de couvent, où des yeux si clairvoyans vous regardent et où l'on se demande : « Qu'y a-t-il en moi, que je ne vois pas?... »

Grand'mère et maman avaient l'air très calmes, ou plutôt calmées, car la lettre de M^{me} du Cange avait dû leur causer une certaine alerte. Grand'mère, avec sa plus parfaite assurance, me dit :

— Nous avons tranquilisé ces dames qui s'alarment à votre sujet, mademoiselle, d'une façon vraiment bien délicate, bien touchante!

— Figure-toi, dit maman, avec sa franche simplicité, qu'elles nous ont demandé si tu n'avais pas joué, ces vacances, avec quelque jeune cousin!...

— Allons, interrompit grand'mère, ne soyons pas indiscrètes! Cette enfant n'a pas besoin de savoir ce qu'on a dit ou n'a pas dit; qu'elle sache seulement que ses maîtresses comme sa famille n'ont qu'un souci, c'est qu'elle soit une jeune fille irréprochable. Quant au cousin, puisque cousin il y a, ajouta-t-elle en souriant, nous avons affirmé à ces dames que nous n'avions pas de cousin, et que, Dieu merci, je sais assez ce que c'est qu'une jeune fille bien élevée, pour ne pas lui laisser fréquenter de près aucun jeune homme!...

Maman, qui avait toutes les peines du monde à se tenir, me dit :

— Ne nous ont-elles pas demandé si tu avais dansé, par hasard?

— Assez! dit grand'mère, c'est un sujet épuisé. Je n'en retiens qu'une chose : c'est que ces dames sont des éducatrices admirables, mais elles devraient avoir plus de confiance dans les familles, surtout quand elles sont représentées par des personnes de mon âge!...

Je vis que grand'mère était un peu piquée qu'on eût pu la soupçonner d'avoir laissé naître en moi un sentiment pour un jeune homme. Grand'mère avait une confiance absolue en son

grand âge, parce que le grand âge comporte par définition l'expérience, et elle avait confiance en certaines mesures préservatrices de l'innocence, qui, bien observées, sont d'une efficacité garantie.

Et, pendant que je rougissais à me gonfler les joues, et qu'un tourment nouveau envahissait ma conscience, grand'mère ayant tranquilisé ces dames et étant parfaitement tranquille elle-même, disait :

— C'est un sujet épuisé. Parlons d'autre chose !

Cette visite de mes parens produisit un effet singulier. M^{me} du Cange, qui, sans cesser jamais d'être exquise en ses rapports avec moi, ne me dissimulait pas cependant une certaine inquiétude, incompréhensible, depuis ma grande dévotion de l'an passé, et qui me bridait, doucement mais fermement, dans mes élans pourtant si conformes à l'éducation qu'on nous donnait, M^{me} du Cange desserra tous les freins et me laissa libre d'aimer Jésus à ma guise. On ne me chicana plus sur mes confessions, sur mes communions, sur mon attitude trop fervente à la chapelle. Au contraire, tout cela parut désormais parfaitement édifiant et dans l'ordre. Sans doute avait-on craint que ma piété ne fût qu'une erreur sentimentale, — ce dont je ne pouvais me rendre compte dans ce temps-là, comme bien l'on pense, — ou bien, lors de cette visite de maman et de grand'mère, reçut-on l'autorisation de me laisser aller à mes penchans pieux : certaines familles ne se plaignaient-elles pas à ces dames qu'on fit de leurs filles des « bigotes ! » Je sais que l'opinion de ma grand'mère était, — je le lui ai entendu dire plus tard, — qu'une grande piété ne peut pas nuire aux jeunes filles, « car elles en laissent toujours assez tomber, chemin faisant, dans la vie. »

Le séjour au couvent me fut rendu désormais délicieux. Je ne l'avais jamais trouvé pénible, mais il y eut, autour de moi, à partir de cette époque, comme un concert organisé secrètement pour m'enchâter. J'avais conquis une grande autorité sur toutes les élèves, non seulement de ma classe, mais des classes inférieures, par mon ancienneté dans la maison, par mes honneurs sans cesse renouvelés et accrus. Tout le monde m'aimait, sauf le clan des mauvaises têtes, que je ne jalousais plus depuis que j'avais mis tout mon bonheur dans le cœur de Jésus, depuis que j'étais bien persuadée que tout savoir est vain pour qui pénètre dans ce divin ravissement.

Je venais de conquérir le « second médaillon, » récompense insigne, attendu qu'il n'existait que deux médaillons pour le pensionnat. A présent, j'allais porter sur la poitrine un objet qui laissait loin en arrière tous ceux qui m'avaient valu les quolibets des familles, au Salon, et les sarcasmes de mon frère Paul : un cadre ovale et doré, à peu près des dimensions d'une main moyenne, enfermait, sous verre, une peinture exécutée à la main, dite miraculeuse, et nommée *Mater admirabilis* : elle représentait la Vierge, entre un lys et un fuseau, et avait été exécutée, affirmait-on, dans une heure d'inspiration, par une sainte religieuse qui n'avait jamais touché auparavant ni crayon, ni pinceau. Ce « tableau » suspendu à une assez lourde chaîne de cuivre, tout disgracieux et incommode qu'il fût, je le portai avec fierté et sans redouter les moqueries : je fusse sortie en ville avec, depuis que j'aimais Jésus !

Ce fut pendant la semaine sainte de cette année que j'atteignis mes plus grandes extases. La passion de Notre-Seigneur me toucha comme jamais encore ; je vécus tout le drame avec une intensité qu'aucun spectacle, aucune lecture n'égalèrent plus pour moi. En qualité d'« Enfant de Marie » et de « second médaillon, » j'eus le privilège extraordinaire de veiller toute la nuit du Jeudi au Vendredi saint devant le Tombeau, c'est-à-dire devant le lieu improvisé dans une partie quelconque de la Chapelle où l'on transporte les Saintes Espèces, tandis qu'on laisse le Tabernacle vide. Et, toute cette nuit, je la passai à genoux, dans les larmes, dans la douleur sacrée. Au matin, j'étais brisée de fatigue. Je me trouvai mal. Tout le couvent le sut et s'exalta, quoique M^{me} du Cange ne vit pas cela d'un très bon œil. Beaucoup croyaient, quand je repris connaissance, que je retombais du ciel. -

XII

Le Samedi saint, nous quittions le couvent pour passer la semaine de Pâques en famille. Maman vint seule me prendre ; elle, ordinairement si placide, elle avait l'air tout décontenancé. Je lui demandai pourquoi grand-mère ne l'avait pas accompagnée ; elle me dit qu'elle gardait la maison. « Eh bien ! et grand-père?... » Grand-père ? il était à Paris.

— A Paris!...

— Oui, à Paris, pour ton frère.

Grand-père à Paris, pour Paul! Qu'avait-il dû se passer, seigneur Dieu! Evidemment il ne s'agissait pas de maladie, car c'eût été ces dames qui fussent parties. Je vis que maman ne voulait rien me dire. Je m'exténuais à imaginer les horreurs qu'avait bien pu commettre encore ce diable de Paul!

A la maison, la grand'mère aux abois; on fait à peine attention à moi; on vit suspendu dans l'attente du télégraphiste, du facteur; on attend des nouvelles de Paris; et tout cela en cachette de moi, autant que possible, car je dois toujours ignorer qu'un jeune homme peut se mal conduire. On ne pense pas que c'est m'indiquer trop clairement que notre Paul a exécuté une frasque un peu sévère. Comme il faut bien m'avouer quelque chose, grand'mère me dit:

— Ton frère, mon enfant, a commis quelques légèretés.

Je demande s'il viendra tout de même en vacances. Grand'mère, s'oubliant, s'écrie:

— Ah! mais non!

Au ton de ce « Ah! mais non! » je comprends que les « légèretés » ne sont pas de celles qui s'envolent au premier coup de vent.

Et puis, tout à coup, le lundi de Pâques, à neuf heures du soir, qui est-ce que nous voyons arriver, sans tambour ni trompette, sans être annoncés même par un télégramme? Le grand-père avec Paul!

Grand brouhaha; exclamations; embarras sur l'attitude à prendre vis-à-vis de Paul. Au milieu des « bonsoir, » des « quelle surprise! » des « qu'est-ce qu'il y a? » j'entends grand-père qui glisse à l'oreille de ces dames:

— Tout est arrangé!

Mon Paul, lui, est assez gaillard; il n'a seulement pas l'air de se douter qu'on a pu s'agiter à cause de lui; on jurerait que son grand-père a été au-devant de lui jusqu'à Paris pour lui faire honneur. Il reste avec moi, pendant que grand'mère se précipite dans une autre pièce, en entraînant son mari, afin d'apprendre de lui comment « tout est arrangé. »

Je dis à Paul:

— Eh bien! mon bonhomme, tu peux te flatter de faire ici un grabuge!

Il hausse les épaules et sourit:

— Je te raconterai ça, ma petite.

Je ne me souciais pas d'entendre des histoires dans le genre de celles de l'année dernière, et si l'on n'avait pas fait tant de mystère de son aventure, je n'aurais pas tenu à la connaître; mais j'étais très intriguée.

Ce ne fut pas à la maison qu'il put me la raconter, mais dès le lendemain, chez les Vaufrenard (qui, maintenant, venaient s'installer à Chinon dès les premiers jours du printemps. Un événement comme le voyage du grand-père à Paris, il fallait bien qu'on l'éclaircît aux Vaufrenard! Aussi s'arrangea-t-on pour nous inviter à aller nous promener au jardin, mon frère et moi, dès qu'au salon la nécessité parut s'imposer de parler de ce voyage.

— Allez donc prendre l'air, mes petits; quand on sort de classe ou des amphithéâtres de l'École de Droit, il ne faut pas perdre une minute de ses vacances.

Il en résulta que l'affaire fut contée en même temps dans deux endroits: dans le salon au parquet piqué et sur la terrasse, à l'un de mes balcons, où j'avais tant rêvassé étant petite.

Le temps était beau: le soleil, déjà chaud, faisait bruire toute la terre de bourdonnements de mouches et d'abeilles. L'immense vallée était encore un paysage d'hiver; mais au-dessous de nous, dans les vergers étagés, les cerisiers, les amandiers, les poiriers, les pommiers et les pêchers étaient en fleurs. Cela formait un de ces tableaux jeunes et frais, qui semblent représenter le début de quelque chose qui va s'amplifier et s'embellir, mais qui est plus charmant dans son commencement, de ces tableaux qui, pour moi, ont toujours eu l'air de chanter une marche nuptiale.

Je dis à Paul:

— Comme c'est joli! sens-tu comme ça sent?...

Mais Paul était peu sensible à ces choses. Et voilà qu'il se met tout à coup à me raconter son affaire, parce qu'il en était encore tout saturé, ayant été très ennuyé un moment, puis béatement stupéfait que ça se soit « arrangé. »

Depuis que Paul était un peu à court d'argent, à la suite de ses fameuses folies, il recherchait des plaisirs « innocens, » disait-il, et, en même temps, à bon compte. C'est dans ce dessein qu'il s'était procuré une invitation à un certain bal donné dans une salle de restaurant, au Palais-Royal, par une société de pré-

voyance dont faisait partie tout un monde de petits bourgeois et employés. Là, mon Paul dansait, plusieurs fois durant la soirée, avec une petite jeune fille blonde qui était jolie comme un ange et se nommait Juliette. Elle était si jolie, si bonne danseuse et si agréable qu'il n'en invitait presque aucune autre et faisait connaissance avec la maman, une jeune veuve très comme il faut. On se plaisait évidemment de part et d'autre et on se donnait rendez-vous au prochain bal d'une autre société, qui avait lieu huit jours après, car il paraît que tout ce petit monde, qui n'a pas les moyens de recevoir, trouve à danser continuellement et presque sans bourse délier. Au second bal, encore dans un restaurant appelé « la Terrasse Jouffroy, » si je me souviens bien, l'idylle se resserrait, et la maman acceptait que Paul les reconduisit, elle et sa fille, en voiture, jusque chez elles, car il pleuvait, c'était le petit matin, et les « sapins » étaient rares; d'ailleurs, n'habitaient-elles pas le même quartier que lui? Sous son parapluie, abritant Juliette et sa maman, Paul faisait cette fois connaissance avec la devanture du magasin de modes, rue du Cherche-Midi, et on lui indiquait les fenêtres du petit entresol qu'on habitait au-dessus : « Vous voyez, monsieur Paul, c'est là... » Paul, sachant que « c'était là, » à présent, venait leur souhaiter le bonjour entre deux bals, puis sans qu'il fût question d'aucun bal, puis plus souvent encore, puis presque tous les jours.

Je faisais observer à Paul :

— Mais, voyons, Paul, tu savais bien que tu ne pouvais pas épouser cette jeune fille!...

— Que tu es bête! me disait Paul.

Et il continuait à raconter son histoire, non pour moi, car il me jugeait vraiment stupide, mais pour le plaisir de la raconter. Moi, je commençais à m'intéresser à cette petite Juliette. Ce n'était pas la première histoire d'amour que j'entendais, car, malgré les précautions de grand-mère, des histoires d'amour, on en entend à tout âge, perpétuellement et en tout lieu; mais c'était la première fois qu'une d'elles me paraissait vivre tout près de moi, et me touchait, je ne sais pas pourquoi. J'avais les deux coudes appuyés sur le fer du balcon, les lèvres pressées contre le dos de ma main, et je regardais la citerne du père Sablonneau, ce grand oeil de bête où toute mon enfance s'était mirée...

Le récit de Paul n'était guère poétique : il me transportait dans un magasin de modes de la rue du Cherche-Midi où l'on voyait Juliette et sa maman confectionnant du matin au soir, et le soir jusqu'à onze heures ou minuit, des chapeaux, où un petit escalier en tire-bouchon montait à « l'entresol, » c'est-à-dire à l'unique chambre de la modiste et de sa fille, une chambre de la forme et de la dimension d'une boîte à cigares, affirmait mon frère, et meublée d'un seul lit. Là dedans, ce grand enfant de Paul s'amusait à taquiner la mère et la fille avec des plumes, et à se coiffer lui-même de chapeaux de femmes dans l'arrière-boutique, ou bien à répondre comme un employé sérieux aux clientes. Il devait être si gentil, il avait si bonne mine, il s'amusait de si bon cœur, que ni la modiste n'osait le mettre à la porte, ni la clientèle se fâcher. On le faisait passer pour un « cousin » qui faisait ses études. Un « cousin ! »... Cela me rappelait ma fameuse affaire du couvent... La petite Juliette avait joué avec un « cousin » elle ; quel effet cela lui devait-il produire?... D'après Paul, cela ne semblait tourmenter personne ; cependant, il disait qu'au bout de quelque temps Juliette n'avait plus le goût d'aller au bal, et que la maman, qui, au contraire, aimait follement danser et se distraire, lui faisait des scènes, des scènes que Juliette racontait à son cher « cousin. » Pour raconter ces scènes, on se faufilait dans l'arrière-boutique, dans la cuisine, ou l'on grimpait, sous prétexte de jouer, par le tire-bouchon, à l'entresol.

Il me semblait que cette jolie petite Juliette aimait Paul, et que lui ne pouvait faire autrement que de l'aimer aussi, et je les suivais à cet entresol où, certainement, ils s'embrassaient... Je regardais toujours l'œil de la citerne, morne et profond, par lequel ma vie un peu mélancolique, mon enfance, mes malheurs de famille, mon couvent, me regardaient comme ces portraits dont la sombre prunelle ne vous quitte pas ; mon cœur se serrait... Je suivais ces deux grands enfans jolis qui s'aimaient, qui s'embrassaient... Pourquoi me mêlais-je à cette affaire?... pourquoi l'œil de la citerne du père Sablonneau se mettait-il à signifier des choses?... Le récit de mon frère était gai ; le printemps, autour de nous, était frais et charmant, et de la citerne montait pour moi je ne sais quelle tristesse inexprimable...

Paul racontait aussi des parties, le dimanche, à Clamart, à Meudon : on s'en allait avec des boîtes de sardines et du saucisson ;

et alors se joignait à eux un « parent » de la modiste, un homme d'un certain âge, un peu bedonnant, bon garçon, qui était capitaine de recrutement... et sur qui Paul comptait justement beaucoup pour lui faire adoucir la période de deux mois qu'il allait bientôt accomplir... Les bois, la dinette sur l'herbe, — fût-ce avec le capitaine, — le jeu de cache-cache, le retour à la nuit!... tout cela bouleversait les notions que j'avais des choses : une vie si dépourvue de préjugés, si libre, c'était effarant pour moi; mais cela ne me scandalisait pas profondément, parce qu'un seul point m'absorbait, c'était que Paul et cette petite Juliette s'aimaient.

Je dis à Paul :

— Après tout, pourquoi n'aurais-tu pas épousé cette petite?

Il se mit encore à rire et répéta :

— Que tu es bête, ma pauvre sœur!

Mais, tout à coup, l'histoire se gâtait.

— Voilà-t-il pas, s'écriait Paul, que la « maternelle » se met à se méfier de moi et de la petite, et qu'on s'avise de m'espionner, et que je rencontre deux fois de suite le capitaine à ma porte; tant et si bien qu'un beau jour, pan!... qu'est-ce qui arrive? Juliette est pincée sortant de chez moi... Chahut!...

— Comment! elle allait chez toi?

Il hausse les épaules, sans me répondre, et continue à me mimner plutôt qu'à me raconter le « chahut » dans le magasin de modes, la visite solennelle de la mère, la lettre écrite par elle à la famille, enfin, un scandale épouvantable, qui motivait le voyage du grand-père à Paris, et il disait :

— Tout ça, c'est la faute au capitaine!...

— Un peu la tiemme aussi, mon garçon, tu avoueras!... Mais enfin, c'est arrangé, dit-on; qu'est-ce qui est arrangé? comment ces choses-là s'arrangent-elles?

Paul n'en savait rien. Il s'en fichait pas mal.

-- Mais, la petite?...

— Oh! je la reverrai, n'aie pas peur!

— Comme elle doit avoir du chagrin!

Il me laissa là-dessus et s'en alla en sifflotant, un peu plus loin, au-dessus du père Sablonneau. Sablonneau qui bêchait sa vigne, suspendit son « pic » en reconnaissant mon frère, et il lui demanda si « dans ce Paris » il n'avait point vu Gambetta. Le père

Sablonneau était toujours agent électoral comme du temps de mon père ; mais, à présent, il tournait au rouge.

Les moineaux piaillaient dans les noisetiers ; par instans, l'odeur de la terre remuée venait jusqu'à moi, mêlée au parfum si délicat des arbres fruitiers en fleurs ; je continuais à me mordre le dessus de la main, appuyée sur le fer du balcon, et je regardais un insecte tombé dans la citerne et qui, soutenu à la surface de l'eau, agitait, agitait désespérément une quantité de pattes au milieu des conferves.

Des paroles ou des bruits entendus, et qui nous ont pénétrés, peut-être à notre insu, remuent en nous un monde ignoré de nous-mêmes, et j'ai remarqué que des effets physiques peuvent se produire en nous, avant que nous ayons eu conscience de ce qui les fait naître. Ce n'est que plus tard que j'ai su pourquoi j'avais eu, à ce moment, si grande envie de pleurer. Cela montait, montait, cela allait éclater ; je n'eus que le temps de m'enfuir à toutes jambes dans le Clos. La famille sortait du salon ; on m'appela : « Madeleine !... Madeleine !... » Je criais sans me retourner : « Qui m'aime me suive !... » et je grimpais, quatre à quatre, les marches de l'escalier de bois, en déchirant des fils d'araignée. Je sentais qu'on disait derrière moi : « Est-elle encore enfant, pour son âge !... »

XIII

Ma famille et les Vaufrénard montèrent dans le Clos, je courais toujours, pour leur échapper et pour mettre sur le compte de l'essoufflement le trouble que l'envie de pleurer avait dû laisser sur ma figure. J'entendais de loin les exclamations de M. Vaufrénard à propos de la beauté du printemps, et les compliments qu'il ne se fatiguait pas d'adresser à ma grand'mère et à maman :

— Madame Coëffeteau, quelle vue !... Voilà Richelieu là-bas... Vous avez de bons yeux, j'espère ? et savez-vous qu'on aperçoit jusqu'aux clochers de Loudun !...

Grand'mère n'était pourtant guère encourageante, car elle ne se préoccupait, dans cet admirable endroit, que de l'état des celliers négligés par le locataire.

— Mais que voulez-vous que je fasse de vos celliers, ma bonne madame Coëffeteau, s'écriait M. Vaufrénard, puisque je n'ai pas trois pièces de vin à y loger ?

J'entendis grand-père qui confiait à M^{me} Vaufrénard :

— Ma femme échangerait toute la belle vue pour un placard de plus dans la maison !...

Il exagérait un peu, pour faire sa cour aux Parisiens, mais la vérité était que grand-mère, lorsqu'elle n'était pas en coquetterie, n'appréciait à fond que les choses utilisables.

Pour la taquiner, M. Vaufrénard lui disait :

— Madame Coëffeteau, dès que je serai ici propriétaire, je fais combler vos celliers !...

Ceci la piquait doublement, parce qu'il était en effet question de vendre la maison et le Clos, pour payer les « légèretés » de mon frère.

M. Vaufrénard offrait à maman d'acheter la petite propriété ; maman, qui ne pouvait plus faire autrement que de la vendre, y eût bien consenti, mais vendre son bien, pour grand-mère, quelle déchéance ! et le vendre aux Vaufrénard, quel aveu de détresse à ceux-là auxquels on l'eût voulu le mieux cacher !... Je surpris, à la maison, plutôt que je ne connus, les conciliabules qui eurent trait à cette affaire ; à toute porte entre-bâillée, j'entendais des « la dot de Madeleine... la malheureuse dot de Madeleine !... » qui me frappèrent vivement, comme on le peut supposer. Ce n'était pas que je fusse inquiète de ma « malheureuse dot, » car, à cette époque-là, d'abord je ne m'étais jamais arrêtée à la pensée du mariage, et, en second lieu, le mariage, s'il m'apparaissait dans un lointain brumeux, ne se laissait concevoir que sous l'aspect d'un rêve de tendresse, d'un paradis à deux âmes perpétuellement ravies, et entre lesquelles une question d'argent eût été vraiment méprisable. Toute mon éducation, plus forte que les exemples fournis, m'obligeait à cette conception idéale. Non, ma dot m'importait peu, mais j'étais touchée du tourment qu'elle causait à ma famille. Évidemment, pour solder les frasques de Paul, c'était ma dot qu'on avait écornée, ou bien c'était elle qu'il faudrait sacrifier.

Chacun était témoin que M. Vaufrénard insistait pour acheter, et grand-mère se chargeait de le répéter à toute la ville, afin de manifester sa résistance aux plus belles offres ; elle était si heureuse de savoir que l'on disait, à Chinon : « Vendre leur propriété ?... les Coëffeteau n'en sont pas là !... » Je crois même qu'il dut intervenir un arrangement entre mes grands-parens et maman, par lequel on faisait un échange : ils devenaient proprié-

taires de la maison et du Clos, situés à Chinon même, et madame acquérait une de leurs trois fermes, situées dans le canton de Bourgueil, qu'elle pourrait mettre en vente sans trop de bruit. Cette ferme, nommée la Blanchetière, fut en effet mise en vente; mais lorsqu'il se présenta un acquéreur, un gros marchand de biens très connu, qui entra à la maison, un jour de marché, les souliers crottés et le verbe haut, on le mit quasiment à la porte : Monsieur n'était pas là, Madame ne savait seulement pas de quoi il s'agissait; quant à M^{me} Doré, que l'homme demandait, elle se déclara incompétente et le renvoya chez le notaire. On ne revit plus le marchand de biens. Mais, par les portes entre-bâillées, j'entendais toujours : « La malheureuse dot de Madeleine!... »

XIV

Je ne sais si ces tristesses de famille y furent pour quelque chose, mais je tombai, moi, durant ces vacances, dans une sombre mélancolie qui n'était, malheureusement, pour ragail- lardir personne autour de moi. Par-dessus le marché, ne voilà-t-il pas que M. Vaufrenard et M. Topfer me jugeaient moins forte que l'année dernière, et se lamentaient, et ne semblaient plus faire aucun fond sur moi!...

Pour mon piano, M. Vaufrenard, il faut le dire, s'y prenait mal avec moi, il me tarabustait et se fâchait — alors que j'aurais eu tant besoin de douceur!... — Je crois aussi qu'il était un peu agacé de ce que ma famille refusât de lui vendre la maison, et d'autant plus qu'il n'ignorait pas que nous avions besoin de la vendre. Mon bon vieux Topfer, qui avait pour moi une secrète indulgence, manquait d'autorité pour me défendre contre son ami, et il me suppliait, à part, de travailler pour le contenter. « Étudiez nuit et jour! » me disait-il. Je pianotais à faire damner tous les membres de ma famille; mais le cœur n'y était pas.

Un matin de septembre, un samedi, je me souviens, nous eûmes une scène violente et regrettable, M. Vaufrenard et moi. Je jouais du Chopin comme du Gounod, me disait-il; il me faisait reprendre huit fois le même passage, je m'énervais, il s'irritait, et je jouais de plus en plus mal. Il me dit :

— Mais, ma fille, le piano peut être une ressource dans la

vie ! Personne ne sait, par le temps qui court, s'il aura de quoi manger demain...

Cela me blessa parce que j'y vis une allusion à la gêne dont souffrait ma famille, et au fond de moi, sans que je me fusse doutée que je la possédais, je trouvais la susceptibilité de ma grand'mère.

J'éprouvai alors le besoin de répondre à M. Vaufrenard quelque chose de désagréable ; mais je n'avais point d'esprit : je lui dis la chose la plus sotte possible, celle que j'avais voulu précisément lui cacher, parce qu'elle ne pouvait qu'aigrir nos rapports ; je lui dis que mon piano n'allait plus pour une bonne raison, c'était qu'au couvent j'avais fait de l'harmonium et même de l'orgue, qui me plaisaient mieux.

M. Vaufrenard devint cramoisi. Il ne pouvait pas souffrir que l'on cultivât plusieurs instrumens à la fois si l'on voulait posséder l'un d'eux parfaitement :

— Si tu apprends le piano, s'écria-t-il, ce n'est pas pour chanter les Vêpres !... Tes sacrées béguines...

Il s'interrompit lui-même, peut-être en lisant sur ma figure l'effet désastreux que produisait la moindre critique de mon couvent, de mes chères maîtresses. Mais il m'avait encore touchée dans une autre partie de mon amour-propre, et, à ce qu'il me semblait, jusque dans ma religion.

Je perdis complètement la tête, et pour porter à mon adversaire un coup qui fût l'équivalent des deux blessures qu'il m'avait faites, une idée soudaine, nullement fondée, une idée qui ne correspondait en moi à rien de réfléchi, s'offrit à moi : elle était une réplique au souei pécuniaire abordé par M. Vaufrenard et elle fournissait une explication audacieuse à mon goût pour « faire chanter les Vêpres ; » je dis, en verdissant de rage :

— Le piano ? heureusement que je pense avoir de quoi manger sans cela : je n'ai qu'à me faire religieuse !...

Il me dit simplement ceci :

— Ma petite, la séance est levée.

M. Topfer revenait de sa promenade matinale ; il entra au salon avec M^{me} Vaufrenard ; tous deux s'étonnèrent que je fusse en train de rouler ma musique ; je leur dis que j'étais pressée, ce matin, que maman m'attendait pour aller au marché, enfin quelque chose d'in vraisemblable. On me regarda partir.

M. Vaufrenard ne souffla pas un mot. M^{me} Vaufrenard me dit qu'elle espérait bien me voir le lendemain, dimanche, après-midi.

— Mais, certainement, madame!

Mais le lendemain, dimanche, après-midi, je boudai, et n'allai pas chez les Vaufrenard. Il me fallut pour cela, prétexter à la maison « une migraine atroce, » indisposition qui parut bien extraordinaire, car je n'étais point sujette à la migraine. Toute ma famille alla chez les Vaufrenard. Moi, dans ma solitude, j'essayai de me faire à l'idée que j'étais irrémédiablement fâchée avec eux, que je ne verrais plus ni M. Topfer, ni le Clos, ni mon balcon au-dessus de la citerne du père Sablonneau; et je songeai aussi à ce qui était sorti de moi tout à coup en présence de M. Vaufrenard : que je n'avais qu'à me faire religieuse...

Je n'avais jamais pensé à cela auparavant, même au plus fort de ma piété, je n'avais pas un instant songé à n'être pas une femme comme toutes les autres. Ce n'était que dans un moment de dépit contre la vie qu'on semblait dire fermée devant moi, que ce refuge s'était entr'ouvert. C'était une parole prononcée : — ô la vertu des mots! — et parce que mes lèvres l'avaient articulée, et parce que des oreilles l'avaient entendue, tout mon avenir paraissait invité à prendre une route insoupçonnée.

Et je me disais : « Pourquoi pas?... » Me retirer du monde, ne serait-ce pas épargner à ma famille l'inquiétude de ma dot, de ma « malheureuse dot? » Au Sacré-Cœur, je le savais bien, on m'accepterait, avec ma docilité, ma piété, et le nom de mon père, sans argent. La vie des religieuses, je la trouvais belle. Et mon appétit d'idéal y eût été satisfait.

Que le cœur me battit, toute cette journée! J'avais cette espèce d'ivresse que donne souvent une grande détermination à prendre, surtout lorsqu'elle se présente brusquement et doit vous offrir des horizons neufs. Il y a une plaisante secousse à jouer son sort à pile ou face. Mais à présent que je songe à ce que fut cette méditation de jeune fille, je m'aperçois que ce qui m'y plut surtout, ce fut l'idée que le parti de me faire religieuse me dispenserait de reparaitre, dans une posture humiliée, devant M. Vaufrenard!

Ma vertu était imparfaite, et ma vocation un peu improvisée! Mais je ne m'en rendais pas compte.

Je fus soutenue, toute cette après-midi, par l'idée que je frappais un coup, un grand coup, que mon absence chez les Vaufrenard était une manifestation, que de n'aller point chez eux aujourd'hui, c'était déjà un peu me faire religieuse!... J'escomptais les impressions de ma famille au retour de chez les Vaufrenard, leurs exclamations : « Tu n'étais pas là!... On a dit ceci... On a fait cela... » — « Et comment! nous ne verrons pas mademoiselle Madeleine?... » — « Rien d'inquiétant, au moins, j'espère!... » « Et les Un Tel qui auraient eu tant de plaisir à te voir!... On voulait nous accompagner jusqu'ici pour prendre de tes nouvelles... » J'acceptais tout cela; j'étais en même temps très ennuyée de n'être pas chez les Vaufrenard, et très fière de mon « coup. »

Eh bien! la famille arriva, et il n'y eut point d'exclamations, point d'impressions intéressantes à me rapporter. Chacun me dit : « Et cette migraine? ma pauvre petite?... » Il n'y en eut même pas un à qui vint l'idée que ma migraine était feinte!...

Accidentellement, pendant le dîner, maman me dit :

— Tiens! il y avait là ce jeune homme, tu sais, qui t'a tourné les pages, l'année dernière...

Tout mon sang m'échappa. Je dus devenir blême. Oh! ma nouvelle de chez les Vaufrenard que je n'avais pas escomptée, c'était celle-là, par exemple!

Maman dit encore :

— Il a eu la gentillesse de se souvenir de toi...

Grand-père découpait un poulet, et toute la table le regardait faire, attentivement; l'abat-jour opaque de la lampe dissimulait la tempête qui s'élevait sur ma figure.

Je sentais monter de ma poitrine à mon cou quelque chose d'énorme et d'inconnu, que je ne pourrais comparer, bien que le rapport soit un peu ridicule, qu'à nos rivières paisibles qui, tout d'un coup, se soulèvent, crevent leurs digues et inondent le pays. Je vis que je ne pourrais certainement pas me contraindre, alors je prétextai que j'avais oublié mon mouchoir et courus à ma chambre.

Je tremblais, à claquer des dents. Il me fallut me jeter sur mon lit et m'efforcer de pleurer pour que cela finisse vite, car il ne s'agissait pas de rester dix minutes absente : quand grand-père aurait fini de découper son poulet, si je n'étais pas redes-

ce due avec mon mouchoir, ah ! bien, merci !... Je me souviens que j'étais partagée entre le désir de pleurer vite et celui de ne pas savoir pourquoi je pleurais. Le dépit et la rage d'avoir manqué cette après-midi dominaient et m'empêchaient de pleurer, puis, tout à coup, une désolation immense prit le dessus, la désolation d'avoir manqué non une après-midi, mais ma vie : le bonheur qui est passé près de vous, que vous n'avez pas vu !... Ah ! des larmes, je crois que je n'en ai jamais tant versé en si peu de temps. Et dans ma crise, j'avais une idée obsédante : « Qu'est-ce que je vais dire en bas ? Je vais dire que je suis enrhumée du cerveau... »

En rentrant à la salle à manger, je dis :

— Je couvais un rhume de cerveau : voilà l'explication de ma migraine.

Il est donc possible que des sentimens très intimes nous parcourent comme des filets d'eau souterrains dont il faudrait une baguette divinatoire pour découvrir les sinuosités secrètes, et qu'ils affleurent au sol tout à coup et jaillissent sous nos pas en nous causant tout l'effroi d'un phénomène inconnu ?

On reparla du jeune homme qui n'avait tourné les pages, parce qu'il était un personnage nouveau chez les Vaufrénard, n'y ayant paru qu'une fois, l'année dernière. Il se nommait René Chambrun ; il était de Blois, et sur le point de soutenir sa thèse de doctorat en médecine.

Dire le retentissement en moi de ces syllabes quelconques : « René Chambrun, » c'est impossible. La musique, la poésie, le rêve infini qu'elles évoquèrent dès qu'elles furent prononcées devant moi, de quelle manière, par quels mots exprimer cela ? « René » me semblait être le prénom le plus élégant, le plus discret, le plus distingué : « Chambrun » m'évoquait je ne sais quelles notes graves du violoncelle de M. Topfer. C'était un nom assez ordinaire, et je voulais que ce fût un nom très beau.

Et ce nom faisait surgir dans mon imagination la figure du jeune homme que j'avais à peine remarquée l'année précédente : j'étais sûre qu'il avait des cheveux noirs, des yeux profonds et une barbe frisée. Ce que je connaissais de lui, c'était le son de sa voix ; la phrase qu'il avait dite pour moi, sur un ton si bas, si ému : « Oh ! mademoiselle... quel plaisir... etc. » tintait à mon oreille et se joignait aux syllabes magiques du nom pour composer un homme dont je ne doutais ni du caractère, ni de la

valeur morale, ni du talent même. J'aurais mis ma main au feu pour soutenir que M. René Chambrun, qui m'avait dit une fois quatre mots et qui avait reparu ce dernier dimanche chez les Vaufrenard, était, par hasard, entre tous les hommes, le type le plus parfait.

Cette conception s'imposait à moi avec la même évidence que la toute-puissance divine ou que la parfaite charité du cœur de Notre-Seigneur; la possibilité de la discuter ne s'offrait même pas; j'avais là-dessus la certitude.

Et ce M. René Chambrun était un être si exceptionnel, si bon, si noble, si beau, que toute ma retenue de jeune fille, en son honneur, s'abattait d'un coup; en dépit de toute mon éducation, je ne me faisais pas de scrupules à penser exclusivement à un jeune homme, pourvu que ce jeune homme fût celui-là, ni à laisser bondir, caracoler et chanter toute ma jeunesse à la seule idée que je pourrais, un jour, échanger un serrement de main enivrant avec un homme, du moment que cet homme serait celui-là!

Je pensais à lui avec douceur, avec bonheur; mais si on parlait de lui devant moi, mon corps tremblait, et je m'étonnais que personne ne comprît mon bouleversement. Si on m'avait interrogée, j'aurais confessé mon amour, comme on m'avait appris à confesser ma foi, au péril de ma vie!

Ah! je n'eus pas de respect humain pour aller faire amende honorable à M. Vaufrenard: je n'avais pas envie de manquer la matinée du dimanche suivant!... Je fis la gentille; je demandai pardon de ma boutade de l'autre matin. M. Vaufrenard me dit:

— Mais, c'est que tu serais bien capable de te faire béguine!...

Je fis:

— Oh!... oh!...

M^{me} Vaufrenard, qui se trouvait là, opina:

— Un bon petit mari ferait bien mieux son affaire!

M. Vaufrenard me regarda de biais: il se méfiait de moi; pourtant la paix fut conclue entre nous. Je me remis au piano, et cela alla beaucoup mieux; c'est que je tenais à être brillante pour le dimanche prochain! Notez que personne ne m'avait annoncé que M. René Chambrun reviendrait; je savais seulement qu'il était chez les Jacquot, à la Vanbyessart, et les Jacquot venaient irrégulièrement. Mais j'avais l'idée d'une sorte

de rendez-vous mystique entre ce jeune homme et moi : j'avais demandé à Dieu, — je me souviens de cette puérité, — de me retrancher, s'il lui plaisait, *plusieurs* années de ma vie, — à lui de décider du nombre ! — en échange d'une rencontre avec ce jeune homme...

Eh bien ! ce jeune homme vint le prochain dimanche ! Je vis dans ce fait l'exaucement de ma prière et la bénédiction de Dieu sur mon sentiment. Les Jacquot et M. René Chambrun étaient là avant nous. Je ne sais pas comment je le vis et le reconnus, lui : sans doute, uniquement parce qu'il était seul avec les Jacquot ; mais il ne ressemblait pas à la figure qu'avaient créée mon souvenir vague de l'an passé et mon imagination. D'abord, il n'avait pas les cheveux noirs, mais châains, et pas très abondans ; il portait en effet la barbe, mais elle n'était pas frisée ; ses yeux répondaient mieux à mon attente : ils étaient sombres et j'y trouvais tout l'abîme rêvé. Tout de suite, d'ailleurs, j'eus un mépris pour l'image que je m'étais faite de lui ; je la jugeais banale : il était, lui, en réalité, beaucoup mieux.

J'étais émue, à la folie ; cependant je ne me conduisis pas trop sottement ; une jeune fille élevée comme je l'étais ne devant guère causer, je n'eus pas de maladresse à éviter ; au bout d'une demi-heure, on me pria de me mettre au piano, et je me demande comment je pus jouer si correctement, pendant que, comme l'an passé, le jeune homme me tournait les pages. J'étais dans le ravissement ; j'étais au ciel ; je dis vrai : je me sentais secondée par des anges, et moi, d'ordinaire plutôt modeste, je me croyais, franchement, douée d'une grande séduction.

Le jeune homme me fit encore un compliment, comme l'an passé, le même, à peu près exactement. J'aurais pu interpréter défavorablement le fait qu'il me faisait le même compliment : mais non ! Je crus à son compliment, comme je l'avais fait la fois précédente ; j'aurais cru à tous les complimens, parce que je n'étais pas accoutumée à en entendre ; je croyais que ceux que l'on m'adressait n'étaient composés que pour moi ; ah ! combien ils me trouvaient reconnaissante !...

Comme j'étais seule admise, chez les Vaufrenard, à m'asseoir au piano, je me trouvais par là mieux en vedette que les autres jeunes filles présentes, Henriette Patissier et les deux petites de la Vaugyon ; il était donc assez naturel que M. Cham-

brun se montrât près de moi un peu plus assidu qu'il ne l'était près des autres. Henriette Patissier se fût bien chargée de me le faire remarquer si je ne l'eusse observé moi-même, avec trop de complaisance. Et ce qui m'étonna, à ce propos, c'est que moi, que l'on disait si bonne, si généreuse, j'étais contente, glorieusement contente de voir Henriette Patissier piquée par la jalousie. Pareil sentiment ne m'était encore jamais venu ; je ne valais peut-être pas ma réputation, mais, en toute circonstance ordinaire, j'aurais été très ennuyée de causer de la peine à quelqu'un : non pas aujourd'hui ! J'entendis Henriette qui chuchotait à l'une des Vauguyon : « Ma chère, elle en est indécente !... » Je rougis et fus toute décontenancée : il était, ma foi, bien possible que je fusse indécente, car je ne savais à peu près pas ce que je faisais, n'ayant jamais été laissée libre, avant dix-sept ans, de causer avec un jeune homme étranger. Cependant, M. Chambrun et moi, nous n'avions échangé que les propos les plus ordinaires ; il était musicien, moi aussi : nous avions parlé musique.

— De quoi parlez-vous donc ? avait demandé grand'mère, en passant, à dessein, près de nous.

— Nous parlons musique.

— A la bonne heure !

Et elle s'était éloignée, garantie contre toute inquiétude. La musique innocentait tout, dans les esprits de nos familles. Nous chantions, les yeux enflammés et la main sur le cœur, des romances passionnées qu'on ne nous eût pas permis de lire. Parler de la pluie ou du beau temps eût pu paraître suspect ; mais la musique était le sujet « convenable » par excellence.

Ce que nous disions n'était pas trop absorbant, car cela me laissait le loisir de penser, tout en causant ou écoutant : « Non, il n'a pas la barbe frisée, du tout ; mais comme elle fait bien la pointe !... des cheveux droits et plats, mais c'est très bien : rien de commun comme d'avoir les cheveux trop fournis... » Et je remarquais aussi qu'il avait, à gauche, une dent canine, pointue, et mal plantée, qui chevauchait sa voisine ; et je me disais : « C'est curieux, mais cela fait rien ainsi !... »

Les Jacquot et M. Chambrun s'en allèrent avant nous, car la Vanbyessart est à dix kilomètres, et quand // eut disparu, il me sembla que tout avait disparu avec lui, qu'il ne restait ni

gens, ni choses autour de moi. Je n'avais jamais rien éprouvé de pareil.

Je ne me contins pas, et je dis à maman, trop tôt, et trop haut, paraît-il :

— Est-ce que nous rentrons, maman ?

Ce fut M^{me} Vaufrenard qui surprit mon mot, et, loin de s'en offusquer, elle sourit, finement. Il fallut son sourire pour me faire comprendre ce qu'il y avait de sous-entendu dans mon propre empressement à partir. « Il était parti, lui : que faisons-nous là?... »

Personne à la maison ne remarqua que cette journée avait été pour moi exceptionnelle. Il n'y avait eu, je le crois, qu'Henriette Patissier et M^{me} Vaufrenard à traverser ma pensée. J'aurais pu être heureuse, car c'était avec un optimisme béat que j'interprétais, moi, mon entrevue avec le jeune homme ; mais ce qui m'empêcha d'être heureuse, ce fut la pensée que j'avais manqué l'après-midi du dimanche précédent ; si j'étais venue chez les Vaufrenard le dimanche précédent, l'après-midi d'aujourd'hui eût été la seconde ; à la seconde entrevue, il me semblait « qu'on eût été beaucoup plus avancé ! » Ah ! je n'y allais pas par quatre chemins ! Et, viendrait-il encore une autre fois?... Nous étions à la fin de septembre.

A cette époque-là, nous allions chez les Vaufrenard presque tous les jours, et surtout le soir, après dîner, parce que, sur leur terrasse, devant la maison ou dans le Clos, encore plus élevé, la nuit était merveilleuse. Les commencemens de l'automne sur ces coteaux en espalier, trop chauffés tout l'été, sont un enchantement, surtout à la tombée du soir. On apercevait, à gauche, les lumières de Chinon, bien pauvres dans ce temps-là, et qui dessinaient la ligne sinueuse du quai, quelques toits pointus éclairés çà et là par un réverbère, et, au-dessus de la ville, la silhouette romantique des ruines du château, grises sur le ciel gris, presque irréelles. Tout au bas des vergers en terrasses, un lumignon attirait notre attention au milieu de l'ombre ; il avançait d'une façon lente et régulière ; quelqu'un disait :

— C'est un ver luisant dans la vigne de Sablonneau!...

De la même direction, montait le bruit d'un choc lointain, sourd, caractéristique. Mon grand-père disait :

— C'est Gaulois le pêcheur! ..

Et quand la lune se montrait et révélait la barque de Gau-

lois le pêcheur, bien au-dessous et bien loin de la vigne du père Sablonnean, la Vienne et son immense vallée teintées d'argent, et les toits moyen âge de Chinon, et les ruines tout à coup transformées du château, faisaient rugir d'admiration M. Vaufréard.

Je me tenais volontiers assise près de mon balcon, au-dessus de l'œil sombre de la citerne, mon bras nu appuyé sur la rampe de fer froid, et la bouche suçant comme un fruit le dessus de ma main. L'air, à peine agité, apportait par momens un parfum mêlé d'héliotropes et de framboises auquel se joignait l'odeur de futailles qui imprègne le pays à l'approche des vendanges. Mon Dieu! mon Dieu! qu'avez-vous mis en moi à cette époque de ma vie? Quelle puissance de ravissement m'avez-vous donnée à dix-sept ans, que je n'ai plus retrouvée depuis? Quelle force ont donc nos rêves à cet âge! quelle vigueur a notre pouvoir d'aimer! Vingt ans après cette heure écoulée, je frissonne encore tout entière, aujourd'hui, au souvenir de l'extraordinaire beauté de l'espérance dont je fus alors possédée.

C'est l'idée de l'ineffable bonheur céleste, que nous voulons réaliser prématurément dès que le goût de la volupté pénètre en nous, aux premières heures d'amour. Nous ne mesurons pas notre désir à ce que la vie nous a semblé en pouvoir satisfaire; nous croyons, en notre faveur toute spéciale, à une exception merveilleuse. Nous avons trop entendu parler d'amour parfaitement suave, inépuisable et infini; nous sommes trop préparées à un amour éperdu: quand l'amour humain se présente, une bien grave confusion est possible. Et le pauvre garçon que nous avons chargé d'un rêve si beau, il ne saura jamais la raison de notre déconvenue...

O monsieur René Chambrun! où que vous soyez aujourd'hui, par le monde, et quand les lignes que j'écris vous devraient joindre, vous ne soupçonnerez pas la splendeur qui a environné votre image, aux yeux d'une malheureuse jeune fille, par ces soirs de septembre, dans la vallée de Chinon!

Faut-il déplorer d'avoir conçu de telles chimères et de si magnifiques, ne fût-ce que pour la durée d'un soir? ou bien peut-on s'en féliciter comme d'avoir assisté à un spectacle unique, un beau jour, dans quelque île enchantée? Je n'en sais rien.

Je me souviens qu'un soir, nous étions là, à regarder des

éclairs lointains qui illuminaient tout à coup, à l'horizon, un clocher, un château, des villages. Il faisait lourd, on parlait peu ; je rafraîchissais mes bras sur le fer du balcon. On entendit des gouttes de pluie qui commençaient à tomber sur les arbres ; quelqu'un dit :

— Ah ! j'en ai reçu une !

Puis, peu à peu, ces gouttes, moins espacées, pénétrèrent les feuillages. On sentait chaque feuille qui ployait sous le poids de la perle humide, et cela faisait du bien. Les dames rentrèrent. Je me trouvais abritée sous une grande branche de platane. Une goutte d'eau énorme me tomba sur le bras, et je la bus. On me criait, du salon :

— Madeleine, Madeleine, tu vas être trempée.

Mais je n'osais pas rentrer : je pleurais.

Chaque jour, après cela, je me mis à pleurer, pour des riens. Ou bien j'étais d'une gaieté exagérée. Et je m'occupais, avec un soin excessif, de ma toilette. Cela ne pouvait manquer de frapper ma famille. Maman m'avait dit déjà, plusieurs fois, en souriant, avec indulgence :

— Mais, Madeleine !...

Elle n'ajoutait rien. Je ne disais rien. Quand grand'mère eut vent de quelque chose, ce fut une autre affaire ! Je me sentais observée, épiée, dans tous mes gestes, dans toutes mes paroles, à tous les instans ; mes tiroirs, dans ma chambre à coucher furent fouillés, et, sans s'adresser encore à moi, c'était à maman que l'on faisait de gros yeux, dans les coins, en disant, un doigt levé :

— Ma fille, attention !... attention !

M^{me} Vaufrénard, qui voyait clair en ces affaires, dut parler à grand'mère ou à maman, et leur dire par qui elle me croyait troublée, car il y eut tout à coup alerte à la maison. Il faut avouer aussi que j'avais été d'une sottise rare, le dimanche qui suivit ma rencontre avec le jeune homme : j'espérais le revoir ; il ne vint pas ; mon espoir, mon attente, mon angoisse et enfin ma désolation, je ne sus aucunement les contenir ; et il y avait Henriette Patissier qui ne me perdait pas de l'œil ! et M^{me} Vaufrénard qui affectait précisément de ne pas me regarder ! et ma famille !...

Elle n'entendait pas du tout que les affaires de mariage commençassent de cette façon ; c'était d'une imprudence ! sinon

inconvenant. Qui est-ce qui connaissait seulement ce jeune homme, qui, en somme, n'était encore qu'un étudiant? Et moi, qui allais, comme cela, s'il vous plaît, m'enflammer, à la sournoise, sans avertir seulement ma mère? Ah! bien, ce n'était pas la peine de s'être ruiné à me fournir une bonne éducation, pour que, à peine jeune fille, j'en vinsse à exhiber devant tout le monde des sentimens exaltés, et sans pudeur! Était-ce au couvent que l'on m'avait enseigné un tel manque de retenue? Était-ce au couvent que l'on m'avait appris à me passionner de la sorte?

Je fus surprise, étourdie, horriblement confuse du sermon que me tint ma grand'mère. Moi qui croyais avoir au cœur quelque chose de si beau de si grand, et j'oserais dire de si conforme à ce que nous enseignaient la littérature, la musique, la religion même, qui est tout amour!... Je connaissais par cœur *l'Imitation*; j'avais lu quelques tragédies de Racine, et toutes les fois qu'on déchiffrait une partition d'opéra, ou que l'on chantait un morceau qui soulevait l'enthousiasme des auditeurs, c'étaient d'ardentes, de délirantes paroles d'amour!...

Est-ce que l'amour, c'était comme la sainteté : une chose dont il est convenu que l'on parle en certaines circonstances, et que l'on vous propose comme exemples magnifiques, — mais qu'il ne convient pas d'imiter tout à fait? — Au couvent, la première de toutes les vertus, c'était la piété; mais ma piété étant devenue très sincère et très vive, M^{me} du Cange m'avait arrêtée : « Sachons rester modeste, mon enfant; c'est une présomption que de croire que nous puissions approcher des saints... » A présent, toute ma jeunesse semblait s'épanouir en un sentiment que les poètes les plus divins et les musiciens les plus idolâtrés déclarent sublime, et ma grand'mère me criait : « Halte-là! ma fille : on ne s'enflamme pas ainsi! »

— Mais enfin, me dit grand'mère, comment cela t'est-il venu?

Maman, qui ne m'en voulait pas, faisait observer à sa mère :

— Mais, maman, on ne sait pas comment cela vient!

— Turlututu!... « On ne sait pas! » Une jeune fille élevée comme il faut doit, sans cesse, surveiller ses sentimens... « On ne sait pas! » Mais, à ce compte-là, on aurait droit de commettre toutes les erreurs, toutes les folies, tous les crimes!... Enfin, qui est-ce qui a attiré ton attention sur ce jeune homme? Tu ne le connaissais pas; tu ne l'as vu qu'une fois, deux fois à peine?...

Je dis :

— C'est de la première fois que je l'ai vu.

Grand'mère leva les bras au ciel. Un jeune homme dont je ne savais pas le nom ! qui m'avait adressé quatre mots !

Maman soupira :

— Quelquefois, il n'en faut pas plus !

Mais elle eut tort, car grand'mère se monta davantage. Ce dont elle ne revenait pas, c'est qu'un tel sentiment eût pu naître et se développer en moi sans qu'elle en eût la moindre intuition.

Quand elle se fut calmée, la plainte qui s'échappait encore de sa blessure profonde était :

— A quoi bon se donner tant de mal pour élever parfaitement des enfans ?

Le grand-père fut consulté ; il était, comme elle, opposé à mon inclination, trop spontanée et trop forte. Ce n'était pas une opinion de déférence envers sa femme ; cette opinion était bien la sienne, car il la soutint aussi contre les Vaufrenard, qui s'offraient à servir d'intermédiaires si l'on jugeait un mariage possible. Il admettait les mariages d'amour, mais pourvu que toutes les autres conditions, plus solides, disait-il, et de qualité plus durable, fussent réunies. J'entendis un jour M^{me} Vaufrenard qui lui disait :

— Bien des femmes n'aiment qu'une fois... Et c'est le meilleur de la vie...

— Il y a amour et amour, disait-il ; je me méfie des sentimens exaltés... Et puis, que diable ! il y a le jeune homme !... Est-il amoureux transi, lui ? A-t-il fait des aveux à Madeleine ? Il n'a pas demandé sa main ?

Grand-père, lui, penchait cependant à faire quelque concession aux Vaufrenard qui, je le crois, l'avaient effrayé en lui disant qu'il fallait m'épargner un chagrin, parce qu'il ne tenait qu'à un cheveu que je me fisse religieuse. Mais grand'mère demeura inflexible : elle se refusait absolument à prendre en considération un « prétendu sentiment » qui n'était pas né conformément à la règle. Elle examinait tous les mariages connus d'elle, dans la bonne société : comment s'étaient-ils conclus ? Les familles s'entendaient par l'intermédiaire d'une commune maison amie, pour présenter l'un à l'autre un jeune homme et une jeune fille jugés capables de faire des époux assortis : les trois

quarts du temps, une jeune fille « qui a été tenue soigneusement à l'abri de toute promiscuité avec l'autre sexe, » affirmait grand-mère, admet très volontiers la formation d'un tendre sentiment entre elle et le jeune homme qu'on lui permet d'aimer. « Et puis, l'amour... l'amour!... le meilleur est celui qui peut demeurer le plus modéré. »

Je me garde bien d'insinuer que ma grand-mère ait eu tort, du moins s'il s'agissait de sauvegarder le bon ordre et la tranquillité de la vie, dans « les trois quarts des cas, » et peut-être même dans mon cas ! Mais le fait était que, moi, la jeune fille la mieux élevée, la plus docile élève du Sacré-Cœur, j'étais bel et bien éprise d'un jeune homme qui ne m'avait pas été présenté dans l'intention d'être pour moi un époux assorti. Et je sentais bien que ce n'était point de ma faute, que je n'avais rien fait pour me complaire en ce sentiment : un an durant, je l'avais porté en moi sans le savoir !

XV

Je dus rentrer à Marmontier sans avoir revu M. René Chambrun et après avoir promis solennellement à grand-mère de détourner par tous les moyens ma pensée de ce jeune homme. Comment en étais-je venue à prêter un tel serment ? Par une sorte d'horreur que l'on était arrivé à m'inspirer pour ce qu'on appelait « mon exaltation déréglée. » Sans doute, comme tous les enfans, je ne me privais pas de « blaguer » un peu ma grand-mère ; mais, tout de même, je la respectais infiniment, et je savais que c'était elle, dans toute la maison, qui « avait le plus de tête. » Il fallait donc qu'il y eût quelque chose de répréhensible et de mauvais dans mon amour, pour qu'elle le poursuivît d'une telle réprobation. Par moi-même, je n'en découvrais pas le défaut, puisque, au contraire, cet amour me paraissait magnifique et n'avait pour effet que de tout embellir. Mais une si glorieuse beauté des choses, un si merveilleux enivrement, c'étaient peut-être là de ces joies profanes qui ne sont pas permises ? Et je crus, ma foi, avoir trebuché dans la voie si droite, que je m'étais proposé de suivre toujours. Je me crus coupable ; je fins mon amour pour inavouable, et peut-être même pour un peu honteux, parce qu'il était trop fort. Ma conscience, pour la première fois, fut sérieusement troublée. Je me confessai, dès

mon arrivée au couvent. J'avouai à M. l'aumônier que j'avais un sentiment violent, réprouvé par ma famille. Je me souviens d'un mot employé par moi et qui fit tressauter ce pauvre M. l'aumônier ; il me demandait :

— Mais enfin, ma très chère fille, comment aimez-vous ?

Je répondis :

— Éperdument !

Oh ! comme ce mot me fit plaisir à dire ! On n'était pas au confessionnal pour se flatter, se faire valoir : si mon amour était coupable, c'était là que j'en pouvais parler. Et quel besoin j'avais d'en parler !... L'aumônier s'en aperçut bien ; il m'interdit de lui en parler autrement que par « oui » ou par « non » en réponse aux questions qu'il m'adresserait lui-même. Il arriva qu'il ne m'adressa aucune question ; alors je lui disais : « Mon père, vous oubliez... » Il m'interrompait vivement : « Je n'oublie rien, ma fille ! » J'étais stupéfaite qu'il me donnât l'absolution sans que je lui eusse parlé de mon péché.

Je ne manquai pas, bien entendu, d'en parler à M^{me} du Cange, et en faisant la grande pécheresse. J'avais un plaisir et un orgueil singuliers à faire la pécheresse. Mais M^{me} du Cange, pas plus que l'aumônier, ne me laissa aller sur cette pente. Qu'elle était fine, et avertie ! Qu'elle connaissait les replis de notre esprit ! Elle comprit immédiatement, à mon ton, à mon empressement à m'accuser, que je ne demandais qu'à la prendre pour confidente, et elle me dit :

— Mon enfant, il faut terrasser votre ennemi par le dédain, et par l'oubli : l'arme la plus efficace est le silence ; ne pensez pas à votre ennemi ; ne parlez pas de lui ; il mourra de dépit.

Je n'étais pas la seule amoureuse ; beaucoup de mes compagnes avaient pour constante préoccupation un jeune homme, et elles parlaient entre elles, de leur flirt, sans aucune vergogne et sans autre crainte que celle d'être entendues des maîtresses. C'étaient, en général, les mauvaises têtes. Elles ne se tracassaient point, ne prenaient certainement pour confidens ni l'aumônier, ni M^{me} du Cange, et c'était pour moi un grand sujet d'étonnement qu'elles pussent porter si légèrement le poids d'un amour. Mon groupe, celui des « meilleures élèves, » était beaucoup plus réservé ; nous n'avions pas, comme les autres, coutume de passer allégrement par-dessus les barrières défen-

dues, et nous n'osions pas, entre nous, nous reconnaître la même faiblesse que les mauvais sujets.

Il se produisit, d'ailleurs, cette dernière année, un scandale qui contribua à nous inspirer une grande honte des sentimens passionnés. Quelques-unes d'entre nous furent longtemps sans le comprendre, et Dieu sait si l'on s'appliqua à nous le dissimuler; mais la monstrueuse chose transperça, grâce aux petites diablesses et à Sampayo, entre autres, qui, durant des semaines, ne purent s'entretenir d'autre sujet et qui se piquèrent de nous en dévoiler tous les dessous.

Voici quel était le fait inouï, invraisemblable.

Pendant les vacances du Jour de l'An, un des jeunes frères de Jacqueline-Jeanne l'avait surprise dans un petit salon de l'hôtel paternel, seule avec le mari de sa sœur aînée, si laide, le capitaine de dragons, et lui tendant, entre les lèvres, un gros chocolat à la crème que l'officier était invité, prétendait le gamin, à venir trancher avec les dents.

Le vaurien racontait la scène à qui voulait l'entendre; le bruit s'en répandait aussitôt dans la maison et dans la ville. Le capitaine affirmait que son jeune beau-frère était un petit menteur fiellé, mais il était contredit par Jacqueline-Jeanne qui se déclarait enchantée d'avoir l'occasion de faire enrager sa sœur.

Si Jacqueline-Jeanne eût été mieux informée de ce qu'est la vie, de ce qu'est le mariage, et de ce qu'est l'amour, elle n'eût sans doute pas eu la cruauté de « faire enrager » sa sœur par un tel moyen; mais, comme nous toutes, elle ne savait qu'être une pensionnaire, et elle faisait enrager sa sœur comme on fait enrager une religieuse; par ce qu'elle croyait une espièglerie.

Jacqueline-Jeanne ne pouvait demeurer dans sa famille où elle causait un tel désordre; quand le scandale se répandit à Marmoutier, on ne put non plus la laisser parmi nous; elle fut isolée dans une annexe du couvent où se trouvaient les étables, sous la surveillance d'une religieuse que l'on nommait « la sœur vachère. » Elle ne demeurait pas parmi nous; mais, toutes, nous savions qu'elle était là, celle dont les lèvres avaient été, ou failli être pour le moins, effleurées par les moustaches du bel officier....

Nous professions, unanimement, cela va sans dire, le plus profond mépris pour Jacqueline-Jeanne; sa conduite nous semblait dégoûtante, car le fait du chocolat à la crème s'aggravait

de méchanceté et de félonie. Et puisque aussi bien le forfait n'avait pu être étouffé, on en utilisa la noirceur pour nous rendre horrible toute inclination irrégulière. Mon amour pour M. René Chambrun n'avait rien qui pût rappeler l'aventure de Jacqueline-Jeanne, mais l'opposition qu'il avait rencontrée de la part de toutes mes « autorités » me fit croire que mon amour pouvait contenir quelque germe monstrueux. Oh ! les efforts de ma pauvre tête pour ne pas penser à ce jeune homme !...

J'avais gravé ses initiales, au canif, dans le fond obscur de mon pupitre : en déplaçant une pile de livres, elles m'apparaisaient et me faisaient palpiter le cœur. Je les comblai avec de la mie de pain. Mais je regardais fréquemment sous les livres, afin de voir si la mie de pain tenait encore ; d'ailleurs la mie de pain, dans le creux des deux majuscules, les faisait maintenant sortir en relief et elles étaient plus apparentes. Je tailladai ces initiales dans tous les sens ; elles disparurent ; il resta à leur place une sorte de godet, une dépression arrondie, au fond de mon pupitre, qui était beaucoup plus remarquable que les initiales elles-mêmes, et qui ne devait que me rappeler M. René Chambrun, tant que je conservai ma place à ce pupitre.

Certaines, parmi nous, notamment Sampayo, qui avait tous les talents, sauf celui d'être « sage, » faisaient des vers à leur bien-aimé, et afin que les maîtresses n'en eussent pas connaissance, elles roulaient en boulettes la feuille de papier couverte de leur épanchement lyrique, et elles la mâchaient et l'avalèrent. Moi, j'écrivais à l'envers de l'enveloppe de mes livres : « Je n'aime plus R. C. » Et, comme je voulais offrir ce sacrifice à Dieu, j'écrivis la première lettre de chaque mot de ce renoncement sur mon paroissien, sur mon livre de cantiques : « J. N'A. P. R. C. » Cette inscription mystérieuse se renouvelait presque à toute page, afin que je la pusse méditer constamment et m'imprégner de l'effort volontaire qu'elle contenait.

Un jour, à la chapelle, je sentis un long corps mince se faufiler derrière moi ; un souflet m'effleura la nuque, et une main saisit mon livre de cantiques et l'emporta en me laissant le sien en échange : c'était M^{me} du Cange. Elle me fit appeler après l'office, et me demanda le secret d'une inscription si fréquemment répétée. Je me refusai obstinément à le lui dire, et je ne sais vraiment pas pourquoi, puisque, peu de temps auparavant, j'avais la rage d'entretenir M^{me} du Cange de ma passion : ne

pouvais-je lui dire que par là je m'affirmais que cette passion avait pris fin? Je fus punie, sévèrement, ostensiblement, de la manière la plus humiliante. C'était ma première punition depuis que j'étais élève au Sacré-Cœur. Je perdis mon ruban, ma médaille, mon médaillon. Mon groupe était stupéfait, atterré; le groupe de Sampayo exultait. Ce n'était pas la peine d'avoir été une perfection pendant huit ans, pour terminer par une chute si pitoyable! On citait le nom de Jacqueline-Jeanne à côté de mon nom, on était tout près de confondre nos cas! Cependant mon pupitre était fouillé minutieusement, et M^{me} du Cange pouvait lire, en toutes lettres, à l'envers de mes enveloppes de livres, le sens de l'inscription fameuse. J'étais assez naïve pour croire qu'elle allait s'en trouver rassurée et me faire amende honorable; aujourd'hui, je comprends qu'elle ne se leurrera pas un seul instant, et qu'elle savait qu'afficher partout qu'on n'aime plus, c'est crier qu'on aime...

Un jour de la fin de juillet, tout proche de la fin de l'année scolaire, M^{me} du Cange me prit à part, pendant une récréation, et causa avec moi, familièrement, comme par le passé, devant toute ma division étonnée. Elle semblait avoir complètement oublié les mesures de rigueur qui m'avaient frappée, et la gravité de leur cause; par une telle manifestation amicale, en tout cas, elle les effaçait publiquement. Elle m'annonça que cette même fin d'année nous verrait nous éloigner de Marmoutier en même temps, moi comme elle-même: elle venait d'être nommée Supérieure à la maison d'Arras. La nouvelle n'était pas connue du pensionnat, elle m'en faisait à moi la faveur et, même, elle me priait de la tenir secrète, « parce que, me dit-elle, une autorité que l'on ne sent plus d'une stabilité parfaite, cesse d'être une autorité. » Et elle me parla affectueusement de mon avenir, en me recommandant discrètement le respect absolu de la volonté de mes parens, mais sans préciser le point délicat sur lequel devait porter particulièrement mon respect. Sur ce point délicat elle observa, elle, la discrétion la plus complète! on eût juré qu'elle n'avait jamais été témoin de la grande perturbation de mon cœur. Son ton avait la même tendresse qu'avant ce terrible orage, elle ne me parla que des qualités que j'avais témoignées durant mes huit années de pensionnat, de ma piété, de ma docilité, de ma douceur, et

elle m'exhorta à ne jamais m'en démunir au cours de la vie qui allait s'ouvrir pour moi. Mais de cette vie qui allait s'ouvrir, elle ne me dit rien; elle ne prononça pas le mot « mariage, » prohibé au couvent parce qu'il exalte les imaginations; elle me dit seulement une sorte de parabole qui me parut singulièrement juste, plus tard :

— Mon enfant, vous êtes la chrysalide parvenue aux derniers jours de son évolution, vous avez été tenue ici soigneusement et chaudement, afin que vos ailes aient le temps de prendre la force de ne jamais vous laisser tomber à terre : demain le papillon va s'envoler !...

Moi, j'avais envie de la supplier : « Madame ! un mot, je vous en prie, de ce grand sujet qui m'a valu, dernièrement, de votre part, tant de honte !... Je vous ai confié un jour que j'aimais, il m'a été répondu que je ne devais pas aimer ; et puis j'ai écrit partout que je n'aimais plus... Voilà le premier rayon de soleil qui a percé le cocon de la chrysalide : quelle étrange lumière ! quelle troublante annonce de la vie nouvelle !... »

Mais il sembla bien résulter de notre entretien que tout ce que M^{me} du Cange pouvait faire, c'était d'oublier que ce rayon prématuré avait traversé l'enveloppe de la chrysalide, que son rôle se bornait à garantir les chrysalides, qu'enfin ce rayon brûlant, qu'on ne me faisait plus grief d'avoir reçu, maintenant que nous étions à la veille de la sortie du couvent, n'était peut-être si redoutable que parce qu'il était prématuré, ... que peut-être il n'avait causé ma disgrâce que parce qu'il rompait l'ombre propice au bon ordre du pensionnat... Mais au papillon l'ardent soleil est-il contraire ?...

RENE BOYLESVE.

(La troisième partie au prochain numéro.)

BISMARCK

ET LA

FORMATION DE L'EMPIRE ALLEMAND

A VERSAILLES

L'histoire doit reconnaître que c'est à Bismarck seul que revient l'honneur d'avoir donné un corps et une âme à l'unité allemande. Il fallait un homme aussi fort qu'audacieux, aussi opiniâtre que subtil, aussi autoritaire que souple pour accomplir une création que tous ses compatriotes attendaient depuis longtemps, pour imprimer à l'Allemagne une même impulsion et une même direction s'incarnant dans l'Empire. Quand le comte de Bismarck prit le pouvoir, la Prusse était en proie à des divisions néfastes. Mais lui qui avait, à la diète de Francfort, appris à pénétrer les hommes et les choses, à mépriser les chimères et à reconnaître que les réalités, à découvrir les ruses et les intrigues de la diplomatie, la situation exacte de l'Europe, les hésitations, les caprices et les reviremens frivoles de la France, la faiblesse de l'Autriche, l'égoïsme de l'Angleterre, l'apathie de la Russie, les timidités et les petitesesses de la plupart des États de second ordre, il a voulu et préparé cette unité que l'Allemagne souhaitait sans savoir comment y arriver. Il est allé droit à son but envers et contre tous, bravant les reproches et les menaces, surmontant les obstacles, passant au travers de tous les périls, ne se laissant détourner de sa route longue et malaisée

par aucune difficulté. On sait comment le succès a répondu à tant d'habileté et à tant d'efforts.

L'unité, commencée par les guerres contre le Danemark et l'Autriche, allait se consolider par la guerre contre la France. Les Allemands du Nord et du Sud marchèrent contre nous comme un seul homme, et cette union que les hostilités nouvelles avaient faite momentanément, Bismarck devait, par sa politique, la transformer en unité définitive, unité dont le prince de Bülow louait récemment la puissance inébranlable et en reportait « au plus Allemand des Allemands » le légitime honneur.

Pour celui qui examine les faits rapidement et se borne à un bref coup d'œil, la tâche paraît de prime abord assez facile. Les victoires ont dû tout aplanir et celui qui a contribué, plus que personne, à les assurer, était sans aucun doute tout-puissant. Erreur grave ! Aucune opération ne fut plus dure que celle-là. « Pour satisfaire les vieux Prussiens, les patriotes unitaires et les Bavaois particularistes, pour concilier les Junkers férus de réaction et les gens de Gotha épris de liberté, pour forger un Empire tout ensemble d'autorité et de régime parlementaire, pour contenter le Roi et son fils, les princes et les peuples, Bismarck va peiner pendant quatre mois, empruntant la forme au passé et les idées au temps présent, ne s'inféodant à aucun parti, mélangeant le droit divin et le droit des peuples, donnant et refusant à tous. »

Dans le troisième et dernier volume que M. Paul Matter a consacré à l'histoire de *M. de Bismarck et son temps* (1) et dont j'ai détaché ces dernières lignes, volume qui comprend en ses divers chapitres la candidature Hohenzollern, la dépêche d'Ems et la Déclaration de guerre, les faits mémorables qui se sont déroulés de Berlin à Sedan et de Sedan à Versailles, le traité de paix et la consolidation de l'Empire allemand, la libération du territoire français, puis le Kulturkampf et l'alerte de 1875, le congrès de Berlin et l'alliance austro-allemande, la politique intérieure et extérieure de l'Empire de 1879 à 1889, enfin la chute de Bismarck et ses dernières années d'exil et de rage, tous événemens décrits avec science et talent par un auteur très bien informé, j'ai choisi pour sujet de cette étude « la Renaissance

(1) Alcan éditeur. 1 vol. in-8. 1908.

de l'Empire allemand à Versailles. » Elle m'a semblé constituer une des parties les plus saisissantes et les plus originales de cet important ouvrage, à laquelle je pouvais apporter quelque contingent de recherches et d'observations nouvelles. Rien, à mon avis, ne montre mieux à la fois la volonté intrépide, la ténacité puissante, l'énergie extraordinaire du chancelier allemand qui, en face des plus difficiles épreuves auxquelles un homme d'État puisse être exposé, osa tenir tête à son Roi, au prince royal, aux princes allemands, aux représentans du Reichstag et des autres Parlemens, aux courtisans et aux conseillers de tout ordre, et parvint à triompher de leurs jalousies, de leurs susceptibilités, de leurs exigences et de leur opposition ouverte ou cachée pour atteindre le but qu'il s'était proposé. C'est ce que nous allons voir de près.

*
* *

Au bruit des premières victoires remportées sur le sol de la France, toute l'Allemagne crut l'unité germanique faite, mais en même temps surgirent des divergences graves sur la formation de cette unité. Les progressistes voulaient l'unité par les peuples et la constitution préparée par les Parlemens avec un ministère responsable. Les nationaux-libéraux voulaient un Empire, sans s'inquiéter des origines et des moyens. Les vrais Prussiens voulaient l'Empire absolu, absorbant toute l'Allemagne au profit des Hohenzollern, de l'aristocratie et de l'armée. Les princes fédérés du Nord, la Saxe, Cobourg, Oldenbourg et Weimar, espérant une situation meilleure, consentaient à devenir les vassaux de l'Empereur allemand. Parmi les princes du Sud, le grand-duc de Bade et le grand-duc de Hesse se soumettaient franchement, eux et leurs sujets, à l'Empire. Le roi de Wurtemberg hésitait et l'envoyait, tandis que le roi de Bavière se dérobaît, tous deux sachant que leurs peuples étaient jaloux de leur indépendance. Les destinées du nouvel Empire étaient livrées à trois hommes : le roi de Prusse, le prince royal, le chancelier. Le Roi, passionnément Prussien, estimait que le titre de roi de Prusse l'emportait sur tous les autres et lui donnait une autorité plus accentuée. Il aurait voulu que l'unité germanique se fit au seul profit de la Prusse avec les formes autoritaires. Comme ses prédécesseurs, il tenait à montrer aux autres souverains la supériorité des institutions prussiennes. Le titre impérial lui paraissait inférieur

au titre royal, quelque chose comme une fonction subalterne dont s'était peu soucié le grand Frédéric et que lui, il appelait ironiquement « *Charakterisierter Major*, le commandant honoraire. » Il avait plus d'estime pour la grandeur de la Prusse que pour l'unité constitutionnelle de l'Allemagne. Il se croyait plus grand et plus fort comme roi héréditaire que comme empereur élu. Sa résistance et ses exigences allaient soulever de longues et pénibles difficultés.

Le prince royal, au contraire, et quoi qu'en ait dit Bismarck, était très impérialiste. Il aurait désiré faire de toutes les monarchies allemandes un seul et même Empire avec une Chambre haute dont feraient partie les princes, avec un Reichstag élu directement par la nation, et un ministère responsable. Mais il n'entendait pas qu'il y eût des princes dominans et des États indépendans (1). Il voulait l'unité absolue, opérée par la menace et par la force, s'il le fallait. Un moment il avait pensé au titre de « roi des Allemands, » mais Bismarck lui avait démontré que ce titre n'offrait pas de meilleures garanties que celui d'empereur. Le chancelier ajoutait qu'à côté de l'empereur, du roi de Germanie, ou du roi des Allemands il se trouverait des rois de Bavière, de Saxe et de Wurtemberg. Le prince s'irrita. « Je fus surpris, rapporte Bismarck, de l'entendre déclarer que ces dynasties devraient cesser de porter le titre de roi pour reprendre celui de duc. J'exprimai la conviction qu'elles n'y consentiraient pas de bonne grâce. Si on voulait au contraire employer la force, ces mesures coercitives ne seraient pas oubliées pendant des siècles et sèmeraient la méfiance et la haine. » Ainsi raisonnait un profond politique qui soutenait l'unité pour la plus grande gloire et le meilleur profit de la race germanique, tout en conservant habilement aux petits monarques et à leurs sujets une certaine indépendance, en ménageant leur amour-propre et leurs traditions. Quant au titre d'empereur que le roi semblait dédaigner, le chancelier répondait : « Votre Majesté ne peut pas rester éternellement un substantif neutre, *das Præsidium*? Présidence est une abstraction. Empereur indique au contraire une grande force, un être puissant. » Il soutenait que l'élargissement de la Confédération nécessitait l'adoption par le Roi du titre

(1) Il oubliait qu'il avait écrit dans son Journal : « Que de grands devoirs nous impose l'attitude de ce peuple qui a des sentimens si allemands ! Ce serait sage d'admettre certaines de ses prétentions. »

impérial, ce qui devait amener nécessairement l'unité et la centralisation désirées. Ses raisons étaient excellentes, mais elles durent être répétées, soutenues avec force et opiniâtreté, pour entrer dans un cerveau rebelle. L'idée de l'absolutisme prévalait chez Guillaume sur toute autre idée.

L'acquisition de l'Alsace n'était pas faite pour accommoder les conflits entre les princes ¹⁾. Les uns auraient voulu qu'on formât sur la frontière un État allemand homogène; les autres, qu'on donnât l'Alsace à la Prusse. Le prince royal estimait au contraire qu'il fallait faire sentir à l'Alsace qu'elle ferait partie à l'avenir d'un grand État; mais la Bavière réclamait l'Alsace pour le grand-duché de Bade à la condition expresse que celui-ci lui cédât le Palatinat. Le parti de la grande Allemagne désirait qu'avant de partager le gâteau, la Bavière et le Wurtemberg prissent l'initiative de la transformation de la Confédération du Nord en union allemande. Devant l'hésitation de ces deux États, le gouvernement de Bade, au lendemain de Sedan, demanda à entrer dans la Confédération, à faire de l'Allemagne une seule et même nation et à rétablir le titre impérial. C'était bien, mais le chancelier attendait mieux encore. Il voulait que la Bavière fit d'abord la demande et il se montrait pressant à cet égard. Le 12 septembre, le comte de Bray, ministre de Louis II, émit la proposition au nom du roi, mais sous une forme restreinte. Il offrait de créer une Fédération qui comprendrait un Parlement à compétence limitée et une armée homogène en temps de

1) Otto de Manteuffel avait écrit, le 23 août 1870, au comte de Bismarck que l'Alsace et la Lorraine devraient être enlevées à la France et devenir pays d'Empire, mais avec neutralité au point de vue du droit des gens. Le chancelier lui répondit le 8 septembre : « Je suis, comme Votre Excellence, sans appréhension sur la future réunion de tous les États allemands en un grand Empire. Votre Excellence comprendra mon scrupule à parler dès à présent du prix de la victoire, mais dans le cas où, s'il plaît à Dieu, la victoire resterait fidèle à nos drapeaux et où l'Allemagne pourrait reconquérir son ancien pays d'Empire, votre idée que ces territoires ne soient point partagés, mais déclarés pays d'Empire et administrés au nom de l'Allemagne, a déjà été agréée par Sa Majesté le Roi aussitôt après les premières victoires. En revanche, il me paraît impossible de concilier la neutralité avec une semblable situation. Il faut que les nouveaux pays deviennent une partie intégrante de l'Allemagne pour laquelle leurs forteresses créeront la base qui manquait jusqu'ici à sa défense du côté de l'Ouest. De leur neutralité naîtrait le danger que les sympathies des habitants et de leur armée ne gravitent vers la France en cas de guerre et que ces sympathies françaises, qui resteront inmanquablement dans la majorité de la population, ne trouvent probablement dans leur armée un point de cristallisation dangereux. » *Mémoires d'Otto de Manteuffel*, tome III.

guerre, en laissant à chaque État le droit d'ambassade et de traité, le commandement de ses troupes en temps de paix, ses uniformes et ses couleurs, sa législation et son budget, ses postes, télégraphes et chemins de fer. Cette proposition n'était pas celle que Bismarck aurait désirée, mais elle lui permettait d'entrer en matière et d'arriver par étapes à son but. Il allait employer à cette tâche laborieuse un diplomate de grand mérite, Delbrück, son dévoué collaborateur. Bismarck avait besoin d'un auxiliaire intelligent et zélé, car sa situation n'était pas facile. La prépondérance qu'il avait acquise dans les affaires, par son talent et son courage, avait naturellement suscité d'ardentes jalousies. Les princes et les courtisans lui étaient hostiles. Les officiers supérieurs, appelés par lui « les demi-dieux, » le détestaient. Ils ne lui avaient point pardonné l'indulgence avec laquelle il avait traité l'Autriche en 1866, et le général de Podbielski avait déclaré qu'un tel fait ne se renouvellerait plus. On lui avait en conséquence caché toutes les mesures et tous les projets concernant les opérations militaires, sans s'inquiéter de savoir si cela pouvait nuire ou non à la politique générale. Pour sortir d'embarras et pour être renseigné à temps, le chancelier avait dû recourir à de hauts personnages inoccupés et à un correspondant anglais. On le traitait ainsi, lui qui avait mis l'Allemagne à cheval, lui qui avait décidé la guerre, lui qui préparait si patiemment l'unité allemande ! Et cela au moment même où une intervention quelconque aurait peut-être pu enlever aux Allemands le prix de la victoire. « Dans des nuits sans sommeil, dit-il, j'étais tourmenté par la crainte que nos grands intérêts politiques ne fussent, après de grands succès, compromis par notre lenteur et par nos hésitations dans notre attaque contre Paris (1). »

Le 12 septembre, le jour même des premières propositions de la Bavière, il mande à sa femme qu'un flot d'encre s'est répandu sur lui. Il se plaint des faux ramiers de la paix et de leurs roucoulemens hypocrites. Il gémit de l'incroyable esprit de routine et de la sotte jalousie des militaires. « Si, dans le civil, je devais travailler au milieu d'une telle confusion de ressorts, il y a longtemps que j'aurais éclaté comme une bombe ! » Il se moque de ces héros devant l'ennemi qui, « une

(1) *Pensées et Souvenirs*, t. II, p. 431.

fois devant leurs tables de travail, étaient attachés les uns aux autres par leurs perruques comme le légendaire Roi des rats! » Mais il dédaigne les intrigues et les petitesse de ses ennemis. Il ne redoute ni les princes, ni les généraux, ni les conseillers intimes. Il n'est pas de ceux qui disaient avec découragement : « Il ne faut pas compter sur la Bavière! » Il veut arriver, il arrivera quand même à son but, l'unité allemande, et il envoie, avec ses instructions, l'habile Delbrück à Munich. Celui-ci, qui avait déjà obtenu l'adhésion de la Saxe, cherche à s'entendre avec le comte de Bray, ministre de Louis II, et avec M. de Mittnacht, ministre du roi de Wurtemberg. Le Bavarois refuse d'abord d'entrer dans la Confédération du Nord. Le Wurtembergeois semble hésiter. Delbrück calme l'effroi de l'un et apaise la résistance de l'autre. Il amène le comte de Bray à prendre pour base des pourparlers le texte de la Constitution fédérale du Nord. Il promet d'écarter tout ce qui pourrait porter atteinte à l'indépendance des alliés. M. de Mittnacht commence à approuver. Le 20 septembre, Delbrück les quitte, persuadé que bientôt les ministres de Bavière et de Wurtemberg accepteront les grandes lignes de la Constitution fédérale. Sa conviction est telle qu'il ose écrire : « L'unité allemande est assurée! » Bismarck satisfait invite alors le grand-duc de Bade à renouveler sa demande d'accession à la Confédération du Nord, afin de provoquer les Bavarois et les Wurtembergeois à faire de même. Cette première partie avait été bien jouée. Il s'agissait maintenant de bien jouer la seconde, plus difficile encore, c'est-à-dire d'amener le Roi et le prince royal à accorder les concessions nécessaires pour déterminer l'unité complète. Ce fut une lutte véritable. Elle se déroula à Versailles et dura jusqu'au matin du 18 janvier 1871, quatre grands mois pendant lesquels, à chaque instant, le chancelier redouta l'écrasement subit de ses combinaisons. « Delbrück arrive, écrit le prince royal dans son journal à la date du 6 octobre, et dit que la Bavière veut conclure une alliance à propos de l'entrée dans la Confédération, mais sous réserve d'avoir sa diplomatie et son armée indépendantes. Les ministres sont divisés entre eux et rapportent des opinions contradictoires du Roi. » Ce n'était pas tout à fait exact, et l'on comprend que le chancelier, devant cette assertion du prince royal, devait être assez embarrassé. Aussi décrivait-il ses ennemis à sa femme qui devenait sa confidente, et lui faisait-il part des désaccords que le projet de la nouvelle

Constitution suscitait à Versailles. Fallait-il réunir les princes en Congrès et le Reichstag dans cette ville? Fallait-il appeler les rois de Bavière et de Wurtemberg à Fontainebleau pour rédiger le pacte définitif que signeraient ensuite les princes et que ratifieraient leurs peuples? Mais Louis II, dont la tête peu équilibrée se laissait aller aux mouvemens les plus bizarres, demandait un agrandissement de son royaume à l'Ouest. Le roi Charles de Wurtemberg hésitait toujours, puis, vigoureusement sollicité par Mittnacht et Suckow ses ministres, promettait de déléguer deux ministres à Versailles pour étudier le nouveau pacte fédéral. Le 12 octobre, Bismarck invite Mittnacht et Suckow à venir, en même temps que Jolly et Freydorf, les représentans du grand-duc de Bade. Le 18 octobre, Louis II se décide à envoyer, comme délégués de la Bavière, le comte de Bray, les généraux de Lutz et Prankh. La Hesse désigne comme délégués MM. de Dalwigh et Hoffmann, ce qui forme un conseil de neuf membres qui va se réunir à Versailles, pour des propositions pratiques, sous la présidence du chancelier.

La position de Bismarck était loin d'être une sinécure. Il avait à traiter en même temps de l'armistice avec M. Thiers; de la liberté de la Mer-Noire avec les Russes et les Anglais; de l'unité allemande avec les délégués des princes et des rois. En conflit avec le Roi et le prince royal, avec l'état-major et les courtisans, il n'avait alors que Delbrück pour l'aider, et bientôt même il devait s'en séparer pour les négociations de Berlin. Aussi, continuait-il à se plaindre à sa femme de ses fatigues et de ses énerve-mens, des marchandages et des utopies dont on l'accablait. Il finit par obtenir pour collaborateur secret dans cette délicate négociation le grand-duc Frédéric de Bade, qu'il avait mandé tout exprès le 6 novembre à Versailles, pour se servir de son influence sur les princes allemands.

Le comte de Bray émettait l'idée bizarre d'unir par un traité d'amitié la Confédération du Nord avec la Bavière, en augmentant la Confédération de l'adhésion de Bade, de la Hesse et du Wurtemberg, et en laissant à chaque État sa propre individualité. Le roi de Bavière à côté de l'empereur allemand paraissait comme représentant de l'Empire, ce que Bismarck appelait plaisamment l'*Empire alternatif*. Comment réaliser une combinaison par laquelle le Roi voulait que l'Empire allemand, c'est-à-dire la présidence de la Confédération, alternât héréditairement entre la

maison de Prusse et la maison de Bavière? Les idées de Louis II paraissaient être celles d'un agité. Au milieu des pourparlers, il menaçait tout à coup d'abdiquer. Et, au même moment, le roi de Wurtemberg se déroba à son tour. Tremblant devant les menaces des particularistes qui défendaient avec passion l'indépendance du royaume, ce prince télégraphia le 11 novembre à Mittnacht et à Suckow de surseoir à toute signature et d'attendre la décision de la Bavière.

L'irritation de Bismarck fut extrême. « Mes barbouilleurs d'encre, écrivait-il à sa femme, manœuvrent nuit et jour et intriguent à la façon de Francfort. A moins qu'un ouragan allemand ne tombe au milieu d'eux un de ces jours, nous n'arriverons à rien avec ces diplomates et ces bureaucrates de la vieille école, du moins pour cette année. » Il gémissait de son travail de galérien, de son existence pauvre en distractions, « épicée tout au plus par des visites de messieurs haut placés dont je combats, disait-il, les utopies politiques... Les affaires allemandes, ajoutait-il, donnent le plus de besogne. De cette dernière, Delbrück assume la plus grande partie, seulement il ne peut pas se débarrasser des princes, ni des Européens... Il part cet après-midi. Dis-lui combien je lui suis reconnaissant de son inépuisable et fertile force de travail. » La Bavière opposait des difficultés nouvelles aux désirs du chancelier, mais un diplomate américain, Bancroft, très au courant des événemens, mandait le 10 novembre à sir Hamilton Fish : « La Bavière tiendra un peu plus longtemps; toutefois, l'opinion publique est décidée à ne pas laisser arrêter la consolidation de l'union par les scrupules d'un opposant entêté. » Il y avait bien encore quelques autres velléités de résistance dans certaines cours du Sud, mais Bismarck, qui avait fait saisir au château de Cernay les papiers secrets de Rouher, menaçait ces cours de révéler certaines correspondances contre la Prusse échangées entre elles et l'ancien ministre français, et cette menace fut de nature à hâter les négociations.

Une scène très vive éclata le 14 novembre à Versailles entre lui et le prince royal. Bismarck demandait au prince ce qu'il faudrait faire contre les Allemands du Sud. Convenait-il de les menacer? « Il n'y a pas de péril à le faire, répondit le prince. Montrons-nous fermes et impérieux, et vous verrez que j'avais raison de dire que vous n'avez pas assez conscience de votre force. »

A cela, Bismarck objecta que des menaces jetteraient les États du Sud dans les bras de l'Autriche. Il fallait laisser la question allemande se résoudre avec le temps. Le prince royal répliqua que, représentant l'avenir, il ne voulait pas admettre ces hésitations. On pouvait encourir le risque de voir la Bavière et le Wurtemberg se rallier à l'Autriche. S'ils l'osaient, rien de plus facile que de faire proclamer l'Empire par les souverains allemands présens à Versailles, et de promulguer la Constitution garantissant les droits du peuple allemand. Les monarques du Sud ne résisteraient pas à cette pression. Le chancelier fit remarquer au prince que son opinion était isolée. Pour atteindre le but, il faudrait une motion du Reichstag. S'abritant derrière la volonté du roi de Prusse, Bismarck regrettait le langage du prince et jugeait que, s'il était connu, il ferait mauvais effet. Le prince se fâcha et protesta énergiquement contre cette façon de lui fermer la bouche quand l'avenir était en jeu. C'était au Roi seul à lui prescrire le silence. Le chancelier répondit que si le prince commandait, il obéirait. Celui-ci répliqua qu'il n'avait pas d'ordres à lui donner. Alors Bismarck ajouta qu'il ferait place volontiers à tout autre personnage que l'on croirait plus apte que lui à diriger les affaires, mais qu'en attendant, il était obligé d'agir suivant ses principes et l'expérience acquise. « Si j'ai été vif, dit le prince quelques instans après, c'est qu'il m'est impossible de considérer avec indifférence un événement aussi important pour l'histoire du monde (1). »

A la suite de cet entretien, le chancelier, d'accord avec le grand-duc Frédéric, résolut d'isoler la Bavière et de s'en tenir tout d'abord à l'entente formée avec Bade, la Hesse et le Wurtemberg du 15 au 19 novembre, puis il fit convoquer pour le 24 le Reichstag où Delbrück allait lui servir de porte-parole. Tout cela se faisait sans que la Prusse daignât consulter l'Europe. Elle informa seulement l'Autriche, qui aurait pu se souvenir peut-être des clauses du traité de Prague. Le comte de Beust répondit que son gouvernement n'avait pas l'intention d'opposer ce traité à la logique des événemens qui avaient livré à la couronne de Prusse la direction de la Confédération allemande, et qu'il acceptait sans réserves le projet d'unité de l'Allemagne sous l'égide de la Prusse. Il promettait même de « saisir avec

(1) *Journal du prince royal.*

empressement toutes les occasions d'entretenir avec elles l'entente la plus cordiale. » Un mois après, il écrivait à Wimpfen qu'il était de l'intérêt des deux gouvernemens d'éviter toute discussion au sujet du traité de Prague. On ne pouvait paraître ni plus oublieux du passé, ni plus conciliant. Bismarck accueillait avec une satisfaction apparente ces protestations cordiales, mais, devant ses intimes, il exprimait sa défiance et ne pardonnait pas à M. de Beust de songer encore à une médiation, et de provoquer secrètement les autres puissances à intervenir en faveur de la France. Qu'aurait-il dit, s'il avait su que l'ambassadeur d'Autriche, M. de Bruck, conseillait sous cape au prince Otto de Bavière d'engager Louis II à ne point proposer le rétablissement de l'Empire?

Cependant, le roi de Bavière avait appris que Bade et la Hesse avaient consenti à entrer dans la Confédération du Nord à certaines conditions concernant les impôts indirects, les postes, le droit de péage et l'indépendance de leur armée. Il savait que le mouvement unitaire s'accroissait dans son propre royaume et il commençait à se demander s'il ne pourrait pas tirer quelque bénéfice de l'adhésion à la Confédération et obtenir le Palatinat badois. Alors le chancelier, qui connaît ses hésitations, menace les négociateurs bavarois de la pression populaire et du ressentiment du Reichstag. Ceux-ci veulent bien concéder au Président de la Confédération des droits plus étendus, mais sollicitent et obtiennent des réserves sur la législation fiscale, les postes et télégraphes, ainsi que l'entrée dans le comité des Affaires étrangères du Bundesrath avec la Saxe et le Wurtemberg, puis le second rang en Allemagne et la présidence du Conseil fédéral en l'absence du ministre prussien. Bismarck accorde tout cela. Que lui importe? Il s'agit à tout prix d'atteindre le but. « J'ai du travail par-dessus la tête, écrit-il à sa femme, mais j'arrive à un résultat avec la Bavière et le Wurtemberg. Je m'en réjouis et j'en oublie le tourment anglo-russe. » L'état-major continue à lui donner des inquiétudes par sa vanité arrogante. Le chancelier redoute quelque mauvaise surprise. « Les régimens nous firent d'affaire, mais pas les généraux. » Le 23 novembre, le Wurtemberg cède à son tour et Bismarck peut s'écrier : « L'unité allemande est

1. En recevant le 19 novembre la note de Gortchakof qui s'empressait de dénoncer le traité de 1856, le chancelier s'était écrié devant le prince royal : « Les imbéciles ont commencé quatre semaines trop tôt ! »

faite! » Mais le prince royal trouve que la Prusse a obtenu peu de chose. « Nous aurions pu demander plus, répond Bismarck, mais comment nous y serions-nous pris pour l'obtenir? — Eh bien, mais en les y forçant! — Dans ce cas, monseigneur, je ne puis que recommander à Votre Altesse Royale de commencer par désarmer les troupes bavaroises qu'Elle a sous ses ordres (1). »

*
* *

Il s'agissait maintenant d'avoir l'adhésion du Reichstag et des quatre Parlemens du Sud. Bismarck était résolu à ne pas accorder au Reichstag le moindre amendement et à presser le vote. « Si on ne faisait pas l'unité à ce moment, c'en serait fait pour des années! » Le 24 novembre, le Reichstag se réunit, et Delbrück présenta un exposé minutieux auquel le président Simson répondit par l'éloge de l'unité germanique, sans éveiller de profondes sympathies dans l'assemblée. « Mais Delbrück, dit M. Paul Matter, pétrit subtilement la pâte parlementaire, y répandit le levain du patriotisme historique, chauffa le four de l'enthousiasme. Il fut à cette époque le véritable artisan de l'unité. » Le prince royal n'était guère de cet avis. « J'apprends, écrit-il le 9 décembre, de quelle façon Delbrück a exposé au Reichstag la question de l'Empire. Il a été faible, sec, banal. *On aurait dit qu'il tirait la couronne impériale, enveloppée d'un vieux journal, du fond de sa culotte!* Il est impossible de donner du souffle à ces gens-là! » Dans le texte soumis au Reichstag, le Bundesrath avait fait deux changemens importans qui devaient être accueillis sans observation. Le mot *Bund*, confédération, avait été remplacé par *Reich*, Empire, et le mot *Præsidium* par *Kaiser*. Pendant que les députés délibéraient, le chancelier avait tenté une nouvelle démarche auprès de Louis II par le comte Holnstein. C'était l'écuyer du Roi qui, venu à Versailles, s'était offert à remettre à son maître une lettre de Bismarck. Celui-ci s'empressa de l'écrire. Datée du 27 novembre 1870 (2), elle commençait par des éloges et faisait du Roi le prince qui, au début de la guerre, avait consommé l'unité et la puissance de l'Allemagne. Le chancelier révélait ensuite les idées qui pénétraient le peuple allemand. « L'empereur d'Allemagne, disait-il, est pour tous un

(1) *Souvenirs de Bismarck*, par Busch, t. 1^{er}, p. 205.

(2) *Pensées et Souvenirs*, t. 1^{er}, p. 438.

compatriote; le roi de Prusse, un voisin à qui n'appartiennent pas, à ce titre, des droits que ne peut fonder qu'une cession volontaire, consentie par des princes et des peuples allemands. Je crois que le titre d'*Empereur allemand* pour le Président de la Fédération des États, permettra à ceux-ci d'accepter plus facilement un chef suprême. L'histoire enseigne que les grandes maisons souveraines de l'Allemagne, y compris la Prusse, n'ont jamais considéré l'existence de l'Empereur *choisi par elles* comme une diminution de leur propre situation en Europe. » Suivant Bismarck, le roi Louis II pouvait donc faire plus décentement les concessions déjà accordées à l'autorité de la Présidence, s'il les faisait à un empereur allemand au lieu de les faire à un roi de Prusse. Le chancelier croyait que l'appréciation politique et dynastique de la différence entre les droits présidentiels impériaux allemands et les droits royaux prussiens devait être d'un poids décisif. Alors il rédigea lentement, posément, avec une belle écriture gothique, la lettre au roi de Prusse, que le roi de Bavière devait recopier mot à mot. Il chargea le comte Holnstein de répéter au Roi qu'il s'était inspiré de cette pensée, dont tous les Allemands étaient pénétrés, que le titre d'Allemand seul attestait que les droits transmis à l'Empereur provenaient de la libre délégation des princes et des peuples allemands et réservait l'indépendance des États alliés. Bismarck insistait à cet égard pour adoucir les exigences du roi de Bavière, qui aurait voulu que la présidence de la Fédération des États alternât héréditairement entre les Hohenzollern et les Wittelsbach.

Louis II n'accueillit le comte Holnstein que sur l'assurance formelle qu'il venait de la part du chancelier. Puis il répondit le 2 décembre au comte de Bismarck qu'il attachait un grand prix aux sentiments dévoués d'un homme tel que lui sur lequel l'Allemagne entière levait les yeux avec joie et orgueil. Il consentait à écrire la lettre au roi de Prusse, heureux de faire une démarche décisive en faveur de la cause nationale, mais en se disant assuré que la Bavière conserverait sa situation, parfaitement compatible d'ailleurs avec une politique fédérale sincère. La lettre au roi de Prusse, un peu modifiée par Louis II, était ainsi conçue : « Par suite de l'entrée de l'Allemagne du Sud dans la Confédération constitutionnelle allemande, les droits de Présidence confiés à Votre Majesté s'étendraient sur tous

les États allemands. Je me suis déclaré prêt à accepter cette réunion des pouvoirs en une seule main, dans la conviction qu'elle répond aux intérêts communs de la patrie allemande et des princes allemands confédérés, mais en même temps aussi dans la confiance que les droits, d'après la Constitution de la Présidence fédérale, seront, par le rétablissement d'un Empire allemand et de la dignité d'Empereur allemand, désignés comme les droits que Votre Majesté doit exercer au nom de la patrie allemande sur la base de l'union de ces princes. Je me suis donc adressé aux princes allemands en leur demandant de se joindre à moi pour proposer à Votre Majesté qu'à l'exercice des droits de la Présidence fédérale soit attaché le titre d'Empereur allemand. » En même temps que cette lettre, Louis II en adressait une autre aux monarques allemands pour les inviter à transférer « à l'héroïque roi de Prusse » les droits des Empereurs allemands. Il se disait heureux de pouvoir se considérer comme appelé par sa position en Allemagne et par l'histoire de son pays « à faire le premier pas vers le couronnement des œuvres d'unification allemande. » A la veille de la nouvelle année, le 29 décembre, le roi de Bavière ajouta aux souhaits habituels pour le roi de Prusse le vœu que le souverain pût accomplir les désirs nationaux de l'Allemagne. « Si ces espérances se réalisent, ajoutait-il, si l'Allemagne unie parvient à pouvoir garantir par ses propres forces sa paix extérieure avec des frontières offrant toute sécurité, sans que le libre développement des différens membres de la Confédération soit compromis, l'attitude décisive qu'a prise Votre Majesté dans la reconstitution de la patrie commune restera à jamais inoubliée dans l'histoire et lui vaudra la reconnaissance éternelle des Allemands. » Il convient de remarquer avec quelle insistance le roi de Bavière, tout en cédant à la force des événemens et en consentant à la formation de l'Empire, cherchait à maintenir l'indépendance de son royaume et celle des autres. Il ne répétait d'ailleurs que ce que lui avait fait dire Bismarck et croyait fermement au maintien des droits assurés par la Constitution fédérale aux divers membres de la Confédération. « A ma confiance dans les sentimens nationaux de ces dynasties correspond le respect scrupuleux de leurs droits, a déclaré tout dernièrement le prince de Bülow. Il n'est permis à aucun chancelier allemand de s'écarter jamais de la voie qu'a tracée Bismarck. »

Lorsque le comte Holnstein revint à Versailles avec la lettre du Roi que le régent Luitpold remit au roi de Prusse, Bismarck lui exprima son plus vif contentement. « Cette lettre, dit-il, constituait un facteur important pour le succès d'efforts pénibles et souvent incertains dans leurs résultats... Le comte Holnstein, en écartant les obstacles extérieurs de la question de l'Empire, a pris une part importante à l'achèvement de notre unité nationale (1). »

Dans l'intervalle, le chancelier avait passé par bien des angoisses et des inquiétudes. Il était tellement écœuré des jalousies et des intrigues dont il était l'objet, qu'il se tenait dans un isolement farouche. « Je n'ai pas une âme humaine ici, gémissait-il, pour causer de l'avenir et du passé. » Écoutez ces aveux extraordinaires, qui montrent quelle était la reconnaissance du Roi et des princes envers celui qui avait tant travaillé, tant peiné pour la formation de l'unité allemande. « Quand on est depuis trop longtemps ministre, écrit-il à sa femme, et que, comme tel, par la volonté de Dieu, on a eu des succès, alors on sent nettement combien le borbier glacé de l'envie et de la haine monte lentement autour de vous, s'élève de plus en plus et finit par gagner le cœur. On ne se fait plus de nouveaux amis. Les vieux meurent ou se terrent dans leur modestie aigrie, et la froideur d'en haut augmente, ainsi que l'histoire naturelle des princes, même des meilleurs, le veut... Bref, j'ai froid intellectuellement, et il me tarde d'être auprès de toi et d'être avec toi, dans la solitude, à la campagne. Un cœur sain ne pourrait supporter à la longue cette vie de Cour... Les princes avec leurs airs affairés m'importent. De même, mon très gracieux maître avec toutes ces petites difficultés qui, pour lui, à propos de la très simple question de l'Empire, se rattachent à des préjugés princiers et à des colifichets! » Bismarck faisait ainsi allusion, entre autres minces détails, à la question du changement ou du maintien des uniformes pour les États du Sud. Et, quelques jours après, il écrivait encore : « Je vais assez bien par ce temps de pluie et de tempêtes, quoique exténué par le chagrin que me donnent les sujets que tu sais, tourmenté outre mesure par le travail que me causent les personnes et non les nécessités objectives, car sans cela je ne me plaindrais pas. » Tourmenté, exté-

1. *Pensées et Souvenirs*, t. II, p. 331, 332.

nué, tel était le chancelier au mois de décembre 1870, à l'heure où l'Europe le croyait triomphant!

Le 10 du même mois, Delbrück lisait au Reichstag, au nom du Conseil fédéral, un message par lequel le Conseil fédéral de la Confédération de l'Allemagne du Nord, après s'être entendu avec les gouvernemens de la Bavière, de Wurtemberg, de Bade et de la Hesse, avait décidé de proposer au Reichstag de remplacer le titre de la constitution de la Confédération germanique par ces mots : « Cette Confédération portera le titre d'Empire allemand. » La Présidence de la Confédération devait appartenir au roi de Prusse qui porterait le titre d'*Empereur allemand*. Le Reichstag, devant les explications que lui donna Delbrück et la lecture qu'il lui fit de la lettre du roi de Bavière, vota les modifications demandées et une adresse au roi de Prusse, où il était déclaré tout d'abord que la nation ne déposerait pas les armes avant que la paix fût garantie par de bonnes frontières contre les attaques réitérées d'un voisin jaloux. L'adresse ajoutait que le Parlement de la Confédération du Nord se joignait aux princes de l'Allemagne du Sud pour demander à Sa Majesté de parachever l'œuvre d'union en acceptant la couronne d'Empereur. Puis, le Reichstag décida d'envoyer à Versailles une délégation de trente députés avec son président Simson, le même qui, en 1849, avait offert la couronne à Frédéric-Guillaume IV au nom du parlement de Francfort.

L'accueil fait à la délégation par Bismarck fut d'abord un peu roide, et cela à cause de la mauvaise humeur que les princes et les courtisans lui avaient causée. Mais devant la soumission et la déférence des trente députés, le chancelier s'adoucit et félicita le Reichstag d'avoir compris les nécessités urgentes qu'imposaient les circonstances. Le prince royal reçut les députés avec une grande courtoisie et les mena au roi de Prusse, qui leur donna une audience solennelle dans le palais de la Préfecture à Versailles, le 18 décembre, les princes de sa Maison étant à sa droite, les autres princes à sa gauche. Il dit, après avoir entendu la lecture de l'adresse, qu'en les voyant sur la terre étrangère, loin des frontières allemandes, son premier besoin était de remercier la Providence dont les merveilleux desseins les réunissaient dans l'ancienne ville royale de la France. Il remerciait ensuite le peuple allemand de son attachement fidèle et de sa sollicitude, puis le Reichstag pour le vote de ressources nou-

velles concernant la guerre, ainsi que pour le vote décisif par lequel il avait concouru à l'œuvre de l'unité allemande. Il était convaincu que la communauté politique des Allemands se développerait d'une manière d'autant plus féconde que les bases de cette communauté avaient été calculées et offertes par les alliés du Sud, d'après leur libre détermination et leur appréciation personnelle des besoins de leurs peuples. Il espérait que les Parlemens de ces États suivraient leurs gouvernemens dans cette voie. Il avait reçu avec émotion la lettre du roi de Bavière, qui l'invitait à rétablir la dignité impériale de l'ancien État allemand. Il était heureux de trouver dans l'adresse du Reichstag la confirmation de ce vœu. « Mais ce n'est, disait-il, que dans le suffrage unanime des princes allemands et des villes libres, et dans l'unanimité aussi des vœux exprimés par la nation allemande et par ses représentans, que je reconnaitrai la voix de la Providence à laquelle je dois obéir avec confiance. » Le prince royal Frédéric rapporte ainsi cette scène historique dans son journal : « Le président Simson laissait couler de douces larmes et, à vrai dire, il n'y avait pas un œil qui restât sec lors de la lecture de l'Adresse. La réponse du Roi suivit avec quelque hésitation, car il ne lit plus facilement sans lunettes. Mais lui aussi avait peine à retenir son émotion. Puis eut lieu la présentation des députés au Roi. Pendant toute la cérémonie, le Mont-Valérien tira. Dans la ville, les habitans s'étaient retirés dans leurs maisons... Après la cérémonie, le Roi fut très gai. Il paraissait comme allégé d'un poids. La situation que la famille royale aura dans l'avenir n'est pas encore nettement définie. Je suis profondément opposé à ce titre d'Altesse impériale. » Cette opposition ne devait guère durer.

Les Parlemens de Carlsruhe, de Darmstadt et de Wurtemberg donnèrent leur assentiment à la nouvelle Constitution avant le 1^{er} janvier 1871; seul, le Parlement bavarois fit toute sorte d'objections à l'hégémonie de la Prusse et sembla même conclure au rejet du traité. Cette résistance prolongée paraît indiquer que le roi de Bavière, qui regrettait de n'avoir pas obtenu que la dynastie de Wittelsbach pût avoir la présidence alternative de la Fédération des États, suscitait secrètement des obstacles à la réalisation des desseins de Bismarck. Celui-ci, avec l'assentiment du roi Guillaume, résolut de faire procéder à la proclamation de l'Empire allemand, contrairement à la déclaration

du 18 décembre qui stipulait un accord complet de tous les États.

*
**

Mais les plus graves difficultés n'étaient pas aplanies et le comte de Bismarck allait passer par des épreuves encore plus pénibles que les précédentes. « L'impérialisme allemand, a dit le grand-duc de Bade dans son *Journal intime*, né dans le palais des rois de France et sans doute du plus grand, s'enfanta, comme les belles choses, dans la douleur. Il connut les querelles, les conflits et les larmes. »

Le chancelier continuait à se plaindre des embarras et des obstacles suscités par la Cour et par le Roi lui-même. Le seul prince qui le soutint effectivement, le grand-duc de Bade, au banquet royal du 1^{er} janvier, saluait dans la personne du Roi le chef suprême de l'Empire allemand et dans la couronne de cet Empire la garantie d'une irrévocable unité. Il répéta le cri du roi de Bavière : « Vive Sa Majesté le roi Guillaume le Victorieux ! » Le Roi crut devoir déclarer une fois de plus qu'il n'accepterait la couronne que si toutes les dynasties régnantes en Allemagne y consentaient. Puis, prenant à part le grand-duc, il lui dit : « Tu as fait de ton mieux pour l'unité de l'Allemagne : merci ! » Mais ce vénérable Empire allemand que le grand-duc de Bade voyait déjà renaître plus puissant et comme rajeuni, tardait à se former. Si le prince royal, avec une impatience surprenante, voulait brusquer les choses, le roi Guillaume paraissait moins ardent. « Prussien dans l'âme, constate M. Paul Matter, le vieux souverain éprouvait une mélancolie profonde à dissimuler son titre de roi de Prusse sous le nom pompeux d'Empereur. » Il considérait cette transformation comme une sorte de déchéance ou d'amoindrissement. Il confiait ses angoisses à la reine Augusta. « J'en étais si morose que j'étais sur le point de me retirer et de tout remettre à Fritz. » Il se rappelait les répugnances de Frédéric-Guillaume IV en 1819, et quoique aujourd'hui il pût compter sur le vote favorable des princes alliés, il lui en coûtait grandement encore d'abandonner le titre prussien. En réalité, il craignait de n'avoir plus les mêmes droits, le même pouvoir, la même autorité. Il redoutait les intrusions du Parlement et les exigences de rois qu'il eût

voulu être des vassaux à sa discrétion. Il n'avait point, comme son chancelier, facilité les concessions nécessaires, et il était resté fidèle aux vieilles traditions de la royauté.

Enfin, le 14 janvier, Guillaume écrivit aux princes allemands qu'il acceptait de revêtir la dignité impériale et, voulant les rassurer pleinement, il consentit à déclarer qu'il avait « le ferme dessein d'être, par la grâce de Dieu, comme prince allemand, le fidèle protecteur de tous les droits et de diriger l'épée de l'Allemagne pour la protection de la patrie. » Le 15 janvier, Guillaume autorisa la proclamation de l'Empire dans la galerie des Glaces, en laissant le prince royal s'occuper des préparatifs de la cérémonie. Un grand pas était fait. Cependant, tout n'était pas encore terminé. Sur la question du titre s'élevèrent tout à coup des difficultés considérables qui durèrent jusqu'au matin même de la proclamation de l'Empire. Le Roi, qui avait voulu pendant si longtemps rester roi de Prusse, acceptait maintenant d'être Empereur; toutefois, de crainte de voir sa puissance limitée, il refusait le titre d'*Empereur allemand* proposé par le roi de Bavière et les princes, voté par le Reichstag et inséré dans la Constitution. Il tenait à être proclamé « Empereur d'Allemagne, » ce qui, à son avis, reconnaissait et affirmait mieux tous ses droits. Une discussion très longue et très vive eut lieu à ce sujet entre le Roi, le prince royal et Bismarck. Le grand-duc de Bade et le prince soutenaient le chancelier d'une manière discrète, mais, si discrète qu'elle fût, elle offensa le vieux souverain. S'il eût été seul avec son fils, le différend n'eût pas été violent; mais devant le chancelier, il n'admettait pas que le prince royal ne fût pas tout à fait de son opinion. Il le dit avec énergie et il déclara qu'il voulait être « Empereur d'Allemagne » ou ne pas être empereur du tout. Bismarck fit remarquer avec calme et avec patience que la formule d'« Empereur allemand » avec l'adjectif et celle d'« Empereur d'Allemagne » avec le substantif, étaient très différentes au point de vue de la langue et de l'histoire. On avait dit autrefois « Empereur romain » et non pas « Empereur de Rome. » Le Tsar s'appelait « Empereur russe, » et non « Empereur de Russie. » Guillaume contesta ce fait. Bismarck le maintint, mais le Roi ne voulut rien entendre. Le chancelier présenta d'autres motifs. Sous le grand Frédéric et sous Frédéric-Guillaume II, les thalers portaient *Borussorum* et non *Borussiae rex*. Enfin, le titre

d'Empereur d'Allemagne impliquait des prétentions souveraines sur les territoires non prussiens; — ce que voulait secrètement le roi Guillaume; — mais ces prétentions, les princes n'étaient pas disposés à les admettre. La lettre du roi de Bavière portait que l'exercice des droits présidentiels serait lié au titre d'Empereur allemand. Bismarck tenait d'autant plus à cette déclaration qu'il en était l'auteur, et que le Bundesrath avait consigné et voté le titre dans la nouvelle rédaction de la Constitution. Il savait bien d'ailleurs que, si on ne l'acceptait pas, tout serait à recommencer; or, en présence des événemens, il fallait en finir. La lutte fut très ardente entre le chancelier et le Roi qui ne voulait rien entendre.

Voici comment le prince royal la raconte dans son Journal (1). Je traduis cette scène curieuse d'après le texte allemand : « 17 janvier. — Dans l'après-midi, chez le Roi, audience de Bismarck et moi, trois heures durant, dans une chambre surchauffée. Il s'agissait : 1° du titre à donner au chef du nouvel Empire; 2° du règlement de la succession à la couronne. Pour ce qui regarde le titre, Bismarck constate que, lors de la discussion de la Constitution nouvelle, les plénipotentiaires bavarois ont déclaré ne pas vouloir accepter le titre d'Empereur d'Allemagne et que, pour les satisfaire, il a cru pouvoir, sans consulter préalablement Sa Majesté, leur concéder la formule d'Empereur allemand. Il a répété que le titre d'Empereur

(1) Bismarck, que bien des passages du Journal intime avaient contrarié, essaya, quand il parut, d'en contester l'authenticité, mais ce fut en vain. Il témoigna la plus grande hostilité au conseiller Gelfcken qui l'avait publié dans la *Deutsche Rundschau* du 1^{er} octobre 1888 et il obtint son emprisonnement comme accusé d'avoir falsifié un document des plus graves. Gelfcken fut traduit en justice et acquitté. Croyant ou voulant trouver dans quelques mots la preuve que le journal du prince avait été altéré, Bismarck avait fait un rapport à Guillaume II (le 23 septembre 1888) où il exprimait son indignation contre le faussaire Gelfcken, le guelfe hanséate, « un ambitieux aigri, qui depuis 1866 se croyait méconnu. » *Pensées et Souvenirs*, t. 1^{er}, p. 149. — Ce qu'il faut retenir des insinuations de Bismarck contre le Journal du prince royal, c'est d'abord la crainte que lui avait causée le rappel du règne libéral d'un prince en désaccord avec lui; puis, c'est l'injure faite à la mémoire de Frédéric VII, dont le chancelier avait dit qu'en 1870 le prince était « tenu en dehors des négociations politiques, parce que le Roi, d'une part, craignait les indiscretions qui pouvaient être commises avec l'Angleterre encore remplie de sympathies pour la France, et que, d'autre part, il redoutait un refroidissement avec les alliés allemands à cause du but trop éloigné et des moyens violens qui étaient recommandés au Kronprinz par des conseillers politiques d'une compétence douteuse. » Ainsi, le chancelier supposait que le prince royal était capable de trahir les secrets de l'État et de s'opposer par caprice à la formation de l'Empire. Qui, de lui ou de Gelfcken, était coupable de lèse-majesté ?

allemand était le seul titre qui convenait. Cette dénomination déplut au Roi ainsi qu'à moi-même, mais cela en pure perte. Bismarck chercha à prouver que le titre d'Empereur d'Allemagne indiquait un pouvoir territorial sur l'Empire, ce que nous ne possédions certainement pas; tandis que « Empereur allemand » était la conséquence naturelle de *Imperator romanus*. Bismarck ajouta qu'il fallait se résigner à prendre ce titre, mais que, dans le langage courant, on pourrait dire « de l'Allemagne, » mais ne jamais employer l'expression de royale et impériale Majesté 1). Puisqu'il était reconnu que nous ne possédions aucun pouvoir territorial sur l'Empire, le porteur de la couronne et son héritier étaient les seuls, à vrai dire, désignés pour avoir le titre impérial, et il fallait rejeter l'opinion émise par moi, à savoir que notre famille tout entière pouvait recevoir le titre de famille impériale.

« Il y eut ensuite de longs débats sur les rapports entre le titre d'Empereur et celui de Roi, parce que Sa Majesté, contrairement à la vieille tradition prussienne, plaçait le titre d'Empereur au-dessus de celui de Roi. Les deux ministres 2) et moi, nous avions un avis contraire en nous référant aux Archives dans lesquelles il était rappelé que Frédéric I^{er} faisait remarquer que lorsque le Tsar fut reconnu Empereur, jamais il n'osa prendre la préséance sur le roi de Prusse. Frédéric Guillaume I^{er}, en se rencontrant avec l'Empereur allemand (d'Autriche), avait lui-même exigé d'être traité comme lui et d'entrer en même temps que lui dans une tente qui avait deux portes. Enfin, on ajouta que Frédéric-Guillaume IV aurait voulu faire admettre la subordination de la Prusse à la maison archiducal d'Autriche, et le Roi dit que Frédéric-Guillaume III, lors de son entrevue avec Alexandre I^{er}, aurait déterminé que la préséance appartenait à ce dernier comme Empereur et qu'actuellement la volonté de son père était un exemple pour lui. En attendant, comme la discussion avait déterminé que notre famille devait garder sa situation première, le Roi exprima le désir de la placer dans la suite sur le pied d'égalité avec les maisons impériales. Mais rien ne fut décidé à cet égard. La solution fut retardée jusqu'à la paix ou jusqu'au couronnement, à une époque indéterminée. Il ne fut pas question de nommer des ministres de l'Empire.

1. L'Empereur actuel signe cependant ses actes officiels : *Imperator Rex*.

2. Schlieffitz assistait à la discussion. Le grand duc de Bade également.

Bismarck devait être chancelier impérial, mais il ne voulut pas d'égalité sur ce point avec Beust. Il s'écria que, s'il acceptait ce titre, il se trouverait en une trop mauvaise compagnie. Il y eut peu de débats sur la question des couleurs de l'Empire, car, ainsi que le Roi le disait, « elles n'étaient pas sorties de la boue des chemins. »

On comprend combien tous ces détails devaient agacer, irriter le chancelier. Il les trouvait puérils et il s'étonnait que son souverain y attachât tant d'importance. Le prince royal revient encore dans son Journal sur les regrets du Roi d'avoir à changer de titre. « On voyait, dit-il, combien il lui était pénible de dire adieu dès demain à la vieille Prusse, à laquelle il était si fortement attaché ! Comme je lui parlais de l'histoire de notre Maison et que je lui rappelais comment du rang de Bургgrave nous étions arrivés à celui de prince Électeur, puis à la dignité royale, et comment Frédéric I^{er} avait su exercer un si grand prestige royal que la Prusse avait pu mériter aujourd'hui la dignité impériale, il répliqua : « Mon fils est de toute son âme pour le nouvel état de choses, tandis que moi je n'y attache pas la moindre importance. Je ne tiens absolument qu'à la Prusse (1) ! » Je lui dis alors que le Roi et ses successeurs étaient obligés de faire de l'Empire restauré une vérité. » Ce que ne rapporte pas le prince royal, c'est qu'au moment où il appuyait une assertion historique du chancelier au sujet de la préséance, le Roi frappa la table du poing et cria : « Et quand même il en aurait été ainsi, j'ordonne, moi, à présent, comment il en sera ! » Puis il se leva furieux, s'approcha de la fenêtre et tourna le dos à ses interlocuteurs. D'après le grand-duc de Bade, qui le relate dans son *Journal intime*, le Roi aurait ajouté : « Ce jour aura été le plus mauvais jour de ma vie, à moins que ce ne soit demain. » Guillaume aurait même voulu décommander la cérémonie, puis il se résigna en disant : « C'est bien, mais j'abdiquerai après la paix ! » Cette pénible séance dura plusieurs

(1) Le vicomte de Gontaut-Biron, dans ses Souvenirs : *Mon Ambassade en Allemagne*, rapporte qu'en 1872 le prince de Bismarck ne disait pas « l'Empereur » ou « l'Impératrice. » mais « le Roi et la Reine. » Gontaut-Biron en fit l'observation à des Allemands qui lui répondirent que l'Empereur tenait beaucoup à être à Berlin le roi de Prusse, comme pour ne pas laisser oublier que l'Allemagne était la conquête de la Prusse. Ils ajoutèrent que Guillaume ne s'entendait jamais appeler l'Empereur sans devenir sérieux, presque triste, et que cette sensation était encore plus marquée chez l'Impératrice.

heures et l'on se sépara en paraissant admettre que sur la question du titre il n'y avait désormais plus de difficultés. Ce n'était pas au fond le sentiment du chancelier qui se doutait bien que le Roi n'avait pas renoncé encore au titre d'empereur d'Allemagne.

Le matin même du 18 janvier, Bismarck rencontra le grand-duc de Bade et lui demanda quel titre il donnerait à l'Empereur. « Mais... empereur d'Allemagne, suivant l'ordre de Sa Majesté ! » répondit le grand-duc. Il lui confia qu'il venait de recevoir une lettre du Roi qui lui prescrivait d'agir ainsi, malgré l'opposition du chancelier. Bismarck se répandit en critiques amères contre son souverain qui le mettait dans l'impossibilité de bien remplir son mandat, puis il dit au grand-duc : « Si le Roi l'a ordonné, je n'ai plus rien à ajouter. Je laisse à votre jugement le soin de résoudre la question. » Dans ses *Souvenirs*, il précise ses observations : « Je fis valoir, dit-il, différens argumens pour lui démontrer que le vivat de la fin en l'honneur de l'Empereur ne pourrait être poussé sous cette forme. Comme argument le plus irrésistible, j'invoquai le fait que déjà le futur texte de la Constitution impériale nous était imposé par une décision du Reichstag. L'appel à la décision de l'Assemblée n'était pas un fait négligeable pour son esprit à tendances constitutionnelles, et le prince se détermina à aller encore une fois trouver le Roi (1). » C'est dans le palais même de Versailles que le grand-duc osa faire cette dernière et hardie tentative.



La date du 18 janvier avait été acceptée par le Roi, sur la demande du prince royal, parce qu'elle était l'anniversaire du couronnement du premier roi de Prusse, date à laquelle chaque année à Berlin on célèbre la fête des Ordres au château royal pour perpétuer le souvenir de ce couronnement. La galerie des Glaces avait été choisie par le prince royal qui, dès le 20 septembre, avait écrit : « En contemplant ces salles magnifiques où tant de desseins funestes à l'Allemagne ont été formés et où la peinture représente la joie qu'a causée sa décadence, je conçois le ferme espoir que c'est ici que l'on célébrera la restauration de l'Empire et de l'Empereur. »

1 *Pensées et Souvenirs*, t. II, p. 447.

Dès le matin, par un jour pâle et froid, les députations des différens corps de troupes et les sommités militaires et civiles s'acheminèrent vers le palais de Versailles pour entrer à dix heures dans les grands appartemens de Versailles par le côté gauche de l'édifice qui donne sur l'Orangerie. Au centre de la galerie des Glaces et adossé aux fenêtres qui s'ouvrent sur le parc, sous la voûte qui porte par quatre fois la face du Roi-Soleil avec la fière devise : *Nec pluribus impar*, près de la statue de Mercure à laquelle fait face celle de Minerve, avait été dressé un autel en drap rouge que dominait la symbolique croix de fer. Autour de l'autel vinrent se ranger les députations de l'armée. La voiture du Roi, précédée d'une escorte de gendarmes, traversa la place d'Armes encombrée de troupeaux de bœufs et de moutons, de chariots d'approvisionnement et de charrettes de foin qui formaient une haie pittoresque, mais peu solennelle. A une heure, le Roi entra dans le Palais, précédé du comte de Pückler et du comte de Perponcher, maréchaux de la Cour, et suivi des princes de la Maison royale et des princes héréditaires. Le souverain avait monté rapidement les marches du grand escalier de marbre. Comme il arrivait un peu essoufflé dans le salon des Princes, le grand-duc de Bade s'approcha de lui et crut sage de le supplier de s'en tenir à la décision prise la veille. Le Roi reçut fort mal ses conseils et se livra à de vives récriminations contre le chancelier. Le grand duc proposa d'exprimer le *hoch* ou vivat en des termes qui n'emploieraient ni l'un ni l'autre des titres en discussion. « Tu feras comme tu voudras, dit Guillaume irrité. Je me nommerai plus tard comme je l'entendrai, et non pas comme Bismarck le prétend ! » Puis il entra dans la galerie des Glaces, s'installa en face de l'autel, et le service religieux commença. Alors le prédicateur de division, le pasteur Rogge, prononça une allocution qui signala le caractère historique et sacré de cette cérémonie. D'après le Journal du prince royal, il fut naturellement fait allusion à l'ambition de Louis XIV.

Puis un chœur de soldats chanta le psaume : *Tout l'univers loue le Seigneur*. Quand le service religieux fut terminé, le Roi, très ému, alla prendre place sur l'estrade qui avait été élevée dans le fond de la galerie contre le salon de la Guerre. Là étaient rassemblés les soixante porte-drapeaux des régimens de la troisième armée. Le peintre officiel Anton de Werner a reproduit cette scène historique, — « le plus grand événement du siècle, »

ont dit avec emphase les journaux allemands. — dans un tableau que j'ai vu à la Ruhmeshalle à Berlin, palais élevé à la gloire des armées germaniques et dont les statues et les différentes décorations artistiques n'ont d'autre prétention que d'être colossales, ce qui est en général le trait caractéristique des œuvres d'art allemandes. A la droite du Roi, se trouvait le prince royal, à la gauche du Roi, son frère le prince Charles de Prusse, puis autour de lui les princes Adalbert, de Saxe-Weimar et d'Oldenbourg, le grand-duc de Bade, les ducs de Cobourg, de Saxe-Meiningen et de Saxe-Altenbourg, les princes Luitpold et Othon de Bavière, le prince Guillaume et le duc Eugène de Wurtemberg, le duc de Holstein et le prince Léopold de Hohenzollern, la cause vivante de la guerre. Derrière le Roi, les porte-drapeaux du 1^{er} régiment de la garde et aux deux côtés de l'estrade de gigantesques cuirassiers blancs, le sabre nu. Le peintre a choisi le moment où le général de Blumenthal, chef d'état-major de la troisième armée, le baron de Schleinitz, ministre de la Maison du Roi, M. Delbrück, président de la Chancellerie fédérale, le général de Fabrice, le général de Voigts-Rheetz, M. de Branchitsch, préfet de Seine-et-Oise et des officiers de tout grade formant l'assistance, viennent acclamer le nouvel Empereur. Les drapeaux s'abaissent, les sabres s'agitent, les casques se lèvent, le même cri sort de toutes les bouches. Sur la troisième marche de l'estrade, Guillaume I^{er}, revêtu de l'uniforme d'infanterie de la Garde, le casque à la main droite, se tient droit et comme savourant son triomphe. Tout près de lui, le prince impérial se redresse fièrement de toute sa taille, une main sur le casque et l'autre sur l'épée. En face de l'Empereur et de son fils, se détachant au-devant du groupe des officiers, paraît le maréchal de Moltke qui s'incline profondément, puis le comte de Bismarck en uniforme de cuirassier blanc, ne perdant pas un pouce de sa haute stature, tenant d'une main le texte de la proclamation impériale et de l'autre son casque, regardant avec une étrange fixité celui qui lui doit la couronne. Il semble dire à tous : *Me, me adsum qui feci!*

Avant d'être proclamé et acclamé, le roi de Prusse avait lu aux princes présents un discours où il remerciait les princes allemands et les villes libres de s'être associés à la demande qui lui avait été adressée par le roi de Bavière de rattacher à la couronne de Prusse, en rétablissant l'empire d'Allemagne, la dignité

impériale allemande pour lui et ses successeurs. Il acceptait cette dignité et il faisait part de sa résolution au peuple allemand par une proclamation en date de ce jour qu'il ordonnait à son chancelier de lire. Alors le comte de Bismarck lut d'une voix saccadée la proclamation par laquelle Guillaume, par la grâce de Dieu, roi de Prusse, déclarait :

« Sur l'appel unanime qui nous est adressé par les princes et les villes libres d'Allemagne pour qu'au moment où est créé le nouvel État allemand nous restaurions et nous prenions nous-même la dignité impériale allemande qui depuis soixante ans n'a pas été exercée, et après que les dispositions correspondantes ont été introduites dans la Constitution allemande, nous avons considéré comme un devoir envers la patrie de donner suite à cet appel des princes et des villes alliées et d'accepter la dignité impériale allemande.

« En conséquence, nous et nos successeurs porterons désormais le titre impérial dans toutes nos relations et affaires de l'Empire allemand et nous espérons en Dieu que, sous l'égide de l'antique grandeur de la patrie, un avenir heureux sera réservé à la nation allemande. »

Le nouveau monarque acceptait la dignité impériale avec la Fédération allemande, promettant de protéger les droits de l'Empire et de ses membres, de défendre l'indépendance de l'Allemagne appuyée sur la force réunie de son peuple et de sauvegarder une paix durable, « protégée par des frontières capables d'assurer à la patrie des garanties contre de nouvelles attaques de la France. » Il demandait à Dieu d'être « le toujours Auguste de l'Empire, non pas en conquérant, mais en prodiguant les dons et les bienfaits de la paix sur le terrain du bien-être, de la liberté et de la morale. » Le discours et la proclamation furent acclamés avec un enthousiasme frénétique. Les députés qui assistaient à la cérémonie purent seulement remarquer que pas une fois mention n'avait été faite du vote du Reichstag ni du vote des autres Parlements. On attendait encore celui de Bavière qui ne se prononça que trois jours après par 102 voix contre 48. Il convient de constater aussi que le discours du Roi portait les mots « Empire d'Allemagne, » mais que, dans la proclamation officielle, on y avait substitué les mots « Empire allemand. » C'est par erreur que le *Moniteur officiel de Seine-et-Oise*, journal du roi de Prusse, avait dit que le grand

duc de Bade, après le discours et la proclamation, avait acclamé le souverain comme « Empereur d'Allemagne. » La vérité est que le grand-duc, qui remplaçait le roi de Bavière, s'avança au pied de l'estrade « et esquiva toute difficulté, en prononçant un hoch en l'honneur non pas de l'empereur d'Allemagne, ni de l'Empereur Allemand, mais de l'Empereur Guillaume (1). » Ce hoch fut répété trois fois par l'assistance, puis le nouvel Empereur, qui avait repris son calme, embrassa son fils et les membres de sa famille et donna la main aux autres princes qui l'entouraient. Il reçut ensuite du haut de l'estrade les hommages des ministres et des principaux officiers. Puis, étant précédé des grands dignitaires de la Cour et aussi de tous les princes, il passa devant le front des diverses délégations en adressant les paroles les plus gracieuses aux notabilités et même à de simples soldats. Seul, le comte de Bismarck fut, à la surprise de tous, excepté de ces félicitations.

« Sa Majesté, dit le chancelier, n'en voulut tellement de la façon dont les choses s'étaient passées qu'elle affecta de ne pas me voir, alors que je me trouvais seul dans l'espace libre en avant de l'estrade et, passant devant moi, elle alla donner la main aux généraux qui se trouvaient en arrière. » Le cortège impérial, aux sons de la musique militaire qui jouait l'hymne national, défila lentement dans la grande galerie des Glaces, pendant que les regards des assistans se fixaient sur les peintures de Le Brun qui représentaient à la voûte le passage du Rhin et que des curieux écartaient les draperies du fond qui cachaient le grand médaillon de marbre, où Louis XIV à cheval foule ses ennemis renversés... Évidemment, cette solennité avait pris le caractère d'une revanche historique des Allemands contre le grand Roi, mais quels qu'aient été nos revers, la gloire de Louis XIV est demeurée une gloire ineffaçable. Nous ne sommes pas d'ailleurs la seule nation qui ait connu les vicissitudes de la fortune, et il n'y a pas longtemps encore que Napoléon faisait démolir la colonne de Rosbach.

Parmi les spectateurs de la cérémonie du 18 janvier, il se trouvait des personnages appartenant aux États du Sud qui devaient regretter que l'on eût choisi pour date de la fondation de l'Empire celle d'un anniversaire personnel aux Hohenzollern,

(1) *Pensées et Souvenirs*, t. II, p. 144.

ce qui était une façon de montrer que l'Empire allemand n'était que l'agrandissement même de la Prusse. Guillaume l'avait compris ainsi, et c'est pourquoi, avec son désir d'étendre et d'exalter son propre royaume, il avait souffert dans son orgueil de n'avoir pas été reconnu ouvertement le maître absolu de tous les États alliés et annexés à la Prusse. Ce qui le prouve, c'est cette lettre écrite par le nouvel Empereur à l'impératrice Augusta le jour même de la proclamation : « Je reviens à l'instant du château, l'acte impérial accompli ! Je ne puis t'exprimer dans quelle émotion morne j'étais pendant ces jours derniers, d'une part à cause de la haute responsabilité que j'ai maintenant, d'autre part et avant tout à cause de ma douleur de voir le titre prussien au second plan. Hier, dans une conférence avec Fritz, Bismarck et Schleinitz, j'ai fini par être si triste que j'étais sur le point de me démettre et de tout transmettre à Fritz. C'est seulement après m'être adressé à Dieu dans une fervente prière que j'ai recouvré la fermeté et la force ! Qu'il accorde que tant d'espérances et d'attentes puissent s'accomplir par moi ! Quant à mon loyal vouloir, il ne fera pas défaut (1). » On va retrouver ces mêmes impressions dans le Journal du prince Frédéric qui forme une véritable page d'histoire. « 18 janvier. — Toutes les ambitions temporelles de nos ancêtres, tous les rêves de nos poètes sont maintenant réalisés et l'Empire, délivré de ses entraves et des scories de l'Empire romain, s'élève et se rajeunit tout à coup dans sa tête et ses membres. La nouvelle de la victoire de Werder à Chenebier fit bonne impression sur le Roi et le rendit tout allègre. De Moltke venait de lire tout haut les dépêches, lorsque la musique éclata. Les soixante étendards suivaient. Cette vue mit le Roi de bonne humeur. J'avais tout calculé pour déterminer cette heureuse impression et ordonné que l'on ferait un détour pour arriver, en même temps que les équipages, à la préfecture, et j'avais indiqué l'heure à laquelle la musique se ferait entendre. Un rayon de soleil traversa les nuages en cet instant. La fête fut incomparable. » Le prince héritier regrette seulement que le commandement d'enlever les casques pour la prière ait été oublié. « Après que Sa Majesté eut lu une courte harangue aux princes allemands, Bismarck s'avança et, de la voix sèche et rapide d'un

(1) *Unser Helden Kaiser*, — *Notre héros impérial*, par le professeur W. Oncken. — Cette lettre corrobore les assertions du grand-duc de Bade.

rapporteur d'affaires, lut la proclamation au peuple allemand. Au passage qui concernait l'extension des frontières de l'Empire, je remarquai un tressaillement dans toute l'assistance qui d'ailleurs ne dit mot. Alors le grand-duc de Bade s'avança avec cette dignité paisible qui lui est si naturelle et s'écria : « Vive Sa Majesté l'empereur Guillaume ! » Je pliai un genou devant l'Empereur et lui baisai la main. Alors il me releva et m'embrassa d'une façon vraiment spontanée. Là-dessus toute la Cour défila. Au dîner, Sa Majesté me dit que je devais être maintenant appelé « Altesse impériale, » quoique mon titre ne fût pas encore spécifié... La première fois qu'on m'appela Altesse impériale, ce titre m'effraya par son aspect pompeux. » Cette timidité dura peu, mais elle a lieu d'étonner de la part d'un prince qui s'était montré si impatient de voir renaître l'Empire et qui aurait voulu réduire de force les monarches du Sud à la situation de simples princes ou de ducs. On peut constater aussi que le prince Frédéric ne dit pas un mot de l'attitude glaciale de l'Empereur à l'égard du chancelier. Elle fut pourtant très remarquée, et cela se comprend. Si quelqu'un devait être reconnaissant au comte de Bismarck d'avoir mené à bien la tâche si considérable, si difficile de l'unité allemande, c'était bien le nouvel Empereur. Il ne le fut pas, au moins à l'heure solennelle où devant tous il aurait dû l'être. C'était là une petitesse ; c'était aussi une faute. Certains hommes d'État allemands qui eussent été incapables d'accomplir le dixième de la tâche de Bismarck, lui avaient reproché d'avoir peu obtenu, et celui-ci répondait : « Celui qui dira cela aura peut-être raison, mais il ne se rendra pas compte que ce à quoi j'attachais le plus d'importance, c'était que mes partenaires fussent contents de moi. Les traités ne sont rien quand les gens qui les signent sont contraints et forcés. Et moi, je sais que ces gens-là sont partis contents... Le Roi non plus n'était pas satisfait. Je n'ai emporté son adhésion qu'en lui faisant craindre l'intervention de l'Angleterre. Il trouvait qu'un tel traité n'avait pas de valeur. Ce n'est pas mon opinion. Je considère, moi, que c'est le résultat le plus considérable que nous ayons atteint dans ces dernières années. Quant au titre d'Empereur, je n'ai réussi à le faire accepter aux plénipotentiaires qu'en leur montrant combien il serait plus aisé et plus agréable pour leur souverain d'accorder certains privilèges à l'empereur d'Allemagne que de les accorder

à son voisin le roi de Prusse. » On peut hardiment affirmer que, sans le maintien de la personnalité propre à chacune des dynasties allemandes, comme le relevait le prince de Bülow, lors de l'installation récente du buste de Bismarck au Walhalla, l'unité ne se fût pas faite en 1871. Il aurait donc fallu féliciter hautement le comte de Bismarck sur l'heure même et ne pas le traiter en fonctionnaire banal. L'histoire a été plus juste pour lui.

Le chancelier avait été, comme on le pense, très froissé. Le 21 janvier, il écrivait à sa femme et en lui demandant pardon d'avoir tardé à lui envoyer de ses nouvelles : « Cet enfantement d'empereur était laborieux et, pendant ces périodes, les rois ont leurs envies bizarres comme les femmes avant de donner au monde ce qu'elles ne sauraient quand même pas garder. Comme accoucheur, j'éprouvai plusieurs fois le besoin pressant d'être une bombe et d'éclater, de façon à mettre en pièces tout l'édifice !... » On comprend cette colère si justifiée, et l'on ne peut qu'admirer la force extraordinaire que le chancelier eut sur lui-même en résistant à l'envie naturelle de la manifester. À défaut des félicitations officielles qui lui revenaient de plein droit le 18 janvier 1871, il eut une réelle compensation dans la satisfaction personnelle qu'il ressentit pour avoir mené jusqu'au faite l'édifice de l'unité, et cela dans les conditions où il avait osé le prédire lui-même, « par le feu et par le fer, *igne et ferro*. » Ces conditions terribles, il les avait envisagées de sang-froid, il les avait même conseillées. Que lui importaient alors, pourvu qu'il réussit dans sa tâche, que lui importaient la destruction et la mort ? Cet artisan farouche allait froidement à sa besogne, les bras ensanglantés.

« Le lendemain de la proclamation de l'Empire, dit Albert Sorel, le canon de Buzenval annonçait l'agonie de Paris. Le bombardement de Paris continuait. Saint-Cloud commença de brûler; l'incendie dura huit jours, allumé par des mains barbares en l'honneur du nouvel Empire. C'est ainsi que fut proclamé dans le monde le triomphe de l'œuvre de Bismarck (1). » Le 24 janvier, à la Conférence de Londres, la Russie, pour remercier la Prusse d'avoir laissé rompre en sa faveur le traité de 1856, saluait Guillaume I^{er} empereur, et les autres représen-

1, *Histoire de la diplomatie de la guerre franco-allemande*, t. II.

tans des puissances, moins celui de la France qui avait refusé de venir à Londres, s'empressaient de ratifier le titre impérial. « L'Empire allemand sortait du système des nationalités comme l'empire de Napoléon était sorti de la Révolution française. Il s'imposait au continent comme une menace permanente et portait en lui le germe de terribles conflits, mais l'Europe s'était condamnée au silence ou approuvait. » Cette approbation, ce silence, le comte de Bismarck les avait prévus. Au jeu qu'il avait intrépidement engagé, ses calculs avaient été exacts et ses gains décisifs. Le but qu'il s'était fixé depuis de longues années avec une patience et une opiniâtreté indomptables, il y était enfin arrivé. Tous les obstacles, il les avait écartés un à un. Un monarque rebelle aux aventures, il l'avait décidé à partager son audace et sa confiance. Une Europe défiante et jalouse, il l'avait subjuguée. L'unité qu'il fabriquait pièce à pièce, il l'avait achevée en provoquant les hostilités nécessaires et en faisant croire adroitement que la Prusse avait été provoquée. Le patriotisme farouche des Allemands, il l'avait utilisé non seulement pour la guerre elle-même, mais pour la formation de l'Empire auquel le Sud s'était tout d'abord refusé. La couronne impériale que son maître dédaignait, il la lui avait fait peu à peu désirer ardemment. La paix définitive, il l'avait conclue comme il l'avait voulue, inexorable.

Maintenant, qui dira, même après trente-sept années de durée, si cette œuvre est bâtie sur un roc indestructible? Pour le savoir, c'est à Bismarck lui-même qu'il faut le demander. Au lendemain de sa disgrâce, il déclarait à un journaliste venu à Friedrichsruhe : « Ma vie entière a été un grand jeu fait avec l'argent des autres. Je n'ai jamais pu prévoir avec certitude si mes plans réussiraient... Le banquier, quand il a fait une opération de Bourse, évalue immédiatement son gain en marks et pfennigs ; il peut se frotter les mains et boire du champagne. L'homme politique, lui, n'est jamais dans cette position agréable. Il est constamment tourmenté par l'incertitude de savoir si, finalement, il n'en résultera pas des conséquences nuisibles. Il n'est jamais assuré là-dessus. La politique a en cela une certaine ressemblance avec la sylviculture. Il y a chez nous une école de sylviculture au fronton de laquelle on lit cette inscription : « Nous récoltons ce que nous n'avons pas semé, et nous semons ce que nous ne récolterons pas. » L'homme politique,

après la conclusion d'une affaire, si belle qu'elle paraisse, ne peut rien inscrire à son avoir avec certitude. Cela ne m'est pas arrivé, même après une paix aussi brillante que celle de Francfort (1). »

Voilà le jugement de Bismarck lui-même en 1897, vingt-six ans après la proclamation de l'Empire. Le vieux chancelier se rendait bien compte que si son œuvre avait donné une ampleur prodigieuse à la Prusse en assurant sa domination sur l'Allemagne : que si elle lui avait permis de déployer une plus grande force d'expansion et d'activité dans tous les genres, d'accroître son industrie et d'exercer une vaste propagande commerciale sur tous les points du monde, elle forçait aussi l'Allemagne à se tenir sans cesse sur le qui-vive, à s'allier à deux autres peuples pour tenir en respect le peuple vaincu dans la dernière guerre, à augmenter démesurément ses forces militaires et navales, à accroître par là même sa dette publique, à créer de nouveaux et lourds impôts, à compromettre sa prospérité et à obliger aussi les autres nations à dépenser continuellement des sommes énormes pour des fortifications et des armemens nouveaux. La paix promise à tous, par la proclamation du 18 janvier 1871, n'a été en réalité qu'une paix armée. L'Europe inquiète, qui oppose alliances à alliances et se ruine en préparatifs de guerre, vit dans la crainte perpétuelle d'événemens tragiques. Tel est, en somme, le résultat le plus appréciable de la formation de l'Empire allemand par le plus grand politique que l'Allemagne ait jamais connu.

HENRI WELSCHINGER.

(1) Horst-Kohl, *Bismarck-Jahrbuch*, t. IV.

LE
ROMAN DE CLAUDE FAURIEL
ET
DE MARY CLARKE

LETTRES D'AMOUR DE 1822 A 1848

II⁽¹⁾

(1824-1826)

Mary Clarke à Claude Fauriel.

Florence !! 1824 (septembre).

P.-S. -- Je viens à l'instant de recevoir votre lettre, que j'ai trouvée à ma seconde visite à la poste et qu'ils ont en l'inhumanité de me refuser la première fois ! Ah ! mon cher ami, comment pouvez-vous dire « si je puis me flatter encore d'être quelque chose pour vous ? » Et qui est-ce donc qui règle toutes mes actions si ce n'est vous ? N'êtes-vous pas le commencement, le milieu et la fin de tout pour moi ? Il est vrai que j'ai écrit que je vous aimais moins, mais *primo* je n'en suis nullement sûre, car c'est quand je suis dépitée contre vous que je le crois, et alors j'ai une espèce de satisfaction diabolique à vous faire de la peine. Mais cela prouve plutôt que je vous aime et que je ne trouve pas que vous m'aimiez assez. Mais quand je me raccommode avec vous, je vous aime autant que jamais. Je sais bien

1. Voyez la *Revue* du 1^{er} décembre.

que je suis méchante, mais je compte dorénavant beaucoup occuper mon esprit, afin de n'avoir plus le temps de vous tourmenter, car je ne puis vous promettre de ne plus le faire. Sans cela, je me connais trop bien, et à présent, je ne crois jamais un mot de ce que je dis (1).

Claude Fauriel à Mary Clarke.

Milan, mardi 12 octobre 1824.

Chère amie, il serait bien moins triste de ne pas s'écrire, que de s'écrire pour ne pas s'entendre et pour se faire du mal. Je suis au désespoir de tout celui que vous me dites que je vous ai fait, de tous les contretemps que vous éprouvez à cause de moi ; mais il faut que j'aie eu la tête ou la conscience tout de travers, car il m'est impossible de comprendre comment ce que vous avez souffert résulte véritablement de ce que j'ai fait. Mais, pour me croire innocent, je n'en suis pas moins triste et tourmenté à l'excès de savoir que vous l'êtes. Il faut que je me sois bien mal expliqué dans mes lettres, quand il s'est agi du voyage de Florence, pour avoir donné lieu à tout ce que vous me reprochez dans votre dernière lettre. Quand j'ai songé à aller à Florence seul et à part de mes amis d'ici, je n'ai eu d'autre idée que celle de me rapprocher de vous, et de jouir de nouveau de la douceur de vous voir et de vous retrouver ; ç'a été du moins là mon idée première et dominante ; car, bien que mon projet soit de ne point quitter l'Italie sans avoir vu Florence, il n'y a, pour moi, rien de pressé dans ce projet, mais dans le moment actuel ce projet a toujours été subordonné aux vôtres ; je n'ai jamais songé à être à Florence, en y allant seul, que pour y être avec vous ; et vous, vous m'avez toujours écrit que vous n'y resteriez qu'à condition de vous y plaire beaucoup, votre maman et vous ; et il y avait dans cette condition bien des choses qui ne dépendaient nullement de moi, et qui rendaient

(1) Les lettres de cette période sont remplies de plaintes et de récriminations. Fauriel n'a aucune hâte de rejoindre son amie, qui l'attend à Florence, en s'ennuyant. Il profite de son séjour à Milan pour se faire opérer de l'« incommodité » qui lui grossissait le nez : les suites de l'opération, plus longues qu'il ne l'avait prévu, lui fournissent un motif — ou un prétexte — de retarder encore le moment de la réunion. La lettre qui suit, avec ses explications embarrassées, résume assez bien leur état d'esprit respectif.

mon propre projet fort incertain, puisqu'il était subordonné au vôtre. Quoique je n'aie guère d'argent, en ce moment, à laisser dans les auberges, je n'aurais pas hésité à courir à Florence au risque de n'y être que pour quelques jours, et d'arriver pour voir que vous n'y pouviez rester sans une déplaisance qui me serait devenue insupportable ; mais depuis que j'aurais pu faire cette course, je suis avec des plaies bien près du cerveau ; et ce n'est guère dans cet état que l'on voyage. Aujourd'hui que je suis à peu près guéri et que je pourrais voyager, je ne suis guère moins embarrassé qu'auparavant. Votre avant-dernière lettre respire d'un bout à l'autre le mécontentement et l'ennui de Florence : vous m'avouez m'avoir écrit ou avoir été sur le point de m'écrire de ne pas venir, et que si vous ne l'avez fait, ç'a été pour ne point me faire de la peine. Encore, dans votre dernière, vous pensez avec bien du désir à retourner à Paris : la prudence vous a dit d'y aller.

Je ne suis qu'*un peut-être* dans les chances qui peuvent vous faire rester. Que dois-je faire ? Vous retrouver pour vous reperdre aussitôt est une chance que je n'ai pas le cœur de courir ; et je n'ai pas besoin d'aller si loin pour chercher une peine si grande : je l'aurai probablement ici, puisque c'est votre chemin le plus court pour retourner en France. Il m'est évident aujourd'hui qu'en restant quelques mois à Florence, c'est un sacrifice que vous me feriez, votre maman et vous : et il n'y aurait de ma part ni générosité, ni prudence à l'accepter. Puisque vous vous plaisiez tant à Rome, pourquoi ne pas me proposer d'aller vous y joindre ? Enfin, chère amie, tous les reproches que vous me faites sur le passé, m'intimident tellement sur l'avenir, je suis si embarrassé à concilier ce qu'il y a perpétuellement de contradictoire dans vos lettres que, sans perdre le désir et le besoin de vous plaire, il faut bien que j'en perde l'espoir. Pour finir ce pénible sujet, je ne puis que vous répéter ce que je vous ai dit dans ma dernière lettre. Y a-t-il assez de probabilité que vous vous plaisiez à Florence pour que vous puissiez me dire : Venez ; j'y vais, à présent que je n'ai plus de plaie depuis hier. Vous plaît-il d'aller passer l'hiver à Rome : j'y vais. Dites-moi quelque chose qui vous convienne ou vous plaise et qui me soit possible ; car pour moi, je n'ose plus rien vous proposer... Je ne puis plus que me résigner à ce que vous résoudrez. Il y a des momens où je serais tenté de vous souhaiter en France, pour

que l'envie d'y retourner me prenne, et me prenne plus fort qu'elle ne fera jamais sans cela : mais ce sont des momens de courage et...

Mary Clarke à Claude Fauriel.

[Florence, mercredi 24 octobre].

... Ce n'est pas tant de rester ici qui me rend si triste, c'est que vous avez pu renoncer tranquillement à me voir pour un an plutôt que de retourner à Paris, car si vous pouviez aller de Milan à Rome, qui vous empêchait d'aller à Paris ? Milan est à peu près moitié chemin, et puis, vous ne vous donnez pas seulement la peine de me cacher que, quelque chose que cela me fasse, votre résolution là-dessus est inébranlable. Certes vous ne m'aviez jamais dit les choses si crûment. Vous êtes pour ainsi dire maître de ma destinée ; mais pour moi, jamais je n'ai été seulement consultée ni pour la mienne, ni pour la vôtre [; de plus j'ai toujours été tenue dans l'ignorance et le vague sur vos intentions en toutes choses. Si, avant de quitter Paris, vous me les eussiez dites, j'aurais su à quoi m'en tenir ; si, même il y a deux mois ; mais à présent, il est trop tard, nous avons passé le moment. J'ai écrit, il y a plus d'un mois, pour nos fonds, et je ne crois pas qu'il nous servi[r]ait à grand'chose de retourner à Paris maintenant, surtout triste comme je suis et serais. Je ne serais guère en train de chercher un autre appartement, etc., etc. Malheureusement, l'impétuosité de mon caractère fait que je perds la tête quand je parle de tout cela, et je me donne tort pour la forme, mais certes je me plains avec trop de raison, et entre nous la partie n'est pas égale. J'ai toujours été ouverte avec vous et pleine d'abandon, et il eût été de votre devoir d'être de même avec moi, même s'il vous en coûtait, ce que je ne puis comprendre. S'il est vrai que vous m'aimiez, ces cachotteries sont incompréhensibles. Si vous avez l'intention de venir ici, venez de suite ou dites-le-moi, je suis si fatiguée d'incertitudes que tout me paraît préférable.

Je voudrais pouvoir me sentir moins blessée, mais je ne le puis. Adieu, je ne méritais pas ces résolutions de votre part, ni que vous me disiez que d'écrire un livre est l'affaire de votre vie, car Dieu sait si j'ai toujours été prompte à préférer vos occupations à mes désirs, mais... Dites bien des tendresses de

ma part à toute la famille et mes complimens à M. Grossi (1).

MARY.

P.-S. — Je vous avais dit dans mon avant-dernière lettre que si vous ne pouviez pas aller à Paris nous resterions ici ; pourquoi donc prendre plaisir à me faire sentir que votre livre est l'affaire de votre vie ? Si je le croyais entièrement, je vous jure que mille lieues ne seraient pas assez entre vous et moi, mais tout en ne le croyant pas tout à fait, je suis en doute. Je désire que vous me disiez bien sincèrement une chose, s'il était nécessaire d'abandonner toute littérature pour toujours ou moi, que feriez-vous ? Si vous préférez la première, il est inutile que vous veniez ici, j'aime mieux ne plus jamais vous revoir. Dieu sait comment je le supporterais, mais j'aimerais mieux être hachée que d'être en seconde à quoi que ce soit.

Adieu.

Claude Fauriel à Mary Clarke.

Lundi, 25 octobre 1824.

Chère amie, je reçois à l'instant votre lettre de mercredi, et j'y réponds à l'instant : elle m'oblige à des réflexions sérieuses dont je regarde comme un devoir de tâcher de vous exprimer quelques-unes. En cherchant à comprendre les motifs de l'aigreur et des reproches dont elle est pleine plus encore que la précédente, à laquelle j'ai répondu hier, je n'en puis voir d'autre que la résolution que je vous ai dit où j'étais de ne point partir tout de suite pour Paris, et de m'arrêter plus ou moins dans le midi de la France avant de retourner dans cette ville. Je vous ai parlé des motifs de cette résolution comme de motifs très graves pour moi, comme tenant à un travail que je regardais comme *l'affaire* de ma vie. C'est cette expression qui vous a blessée, qui vous a fait croire et dire que je vous sacrifiais à un livre, et je ne sais quoi encore. Chère amie, ces mêmes paroles que je vous ai écrites sont des paroles que je me souviens clairement de vous avoir dites vingt fois, des paroles que vous avez

1. Tommaso Grossi (1791-1873), Milanais : un des poètes patriotes de ce temps, auteur aussi d'un roman historique, *Marco Visconti*, de l'épopée inachevée : *L'Embardo alla prima Crociata*, etc.

toujours comprises jusqu'à ce jour, et que vous m'avez paru approuver, bien loin d'en être blessée. Je ne sais comment m'y prendre pour me justifier de vous avoir dit ce que je devrais vous dire encore, voulant vous parler sincèrement, ou pour vous expliquer aujourd'hui ce que vous avez compris et approuvé autrefois. Toute l'importance que je puis mettre à l'étude et à un travail littéraire, il est vrai que je la mets à celui dont il s'agit (1) : il y a douze ou quinze ans que je m'en occupe, que j'y rêve, que j'ai pris envers mes amis, envers tous ceux qui me veulent quelque bien et qui me croient plus de capacité que je n'en ai, l'engagement de le terminer : il est vrai que, dans les rêves de gloire que j'ai faits quelquefois, comme tant d'autres impertinens mortels qui aspirent à laisser quelque vestige de leur passage sur ce pauvre petit globe, c'est sur l'idée de ce travail que je me suis fondé. Dans ce sens, j'ai bien pu dire que ce travail est l'affaire de ma vie ; et je le dirai encore toutes les fois qu'il s'agira de mes préoccupations et de mes études. La résolution que j'ai prise à cet égard m'a coûté ; séparé de vous depuis longtemps, ce n'est pas sans une douleur sincère que j'ai pu me décider à un parti qui prolongeait encore cette séparation : je m'attendais à ce que vous en fussiez affligée, mais pas révoltée et indignée, comme vous l'êtes. Et comment m'y serais-je attendu, moi qui, en songeant à ce misérable travail qui vous scandalise si fort, pensais surtout à vous, croyais faire quelque chose pour vous, visais à un moyen de plus de me rapprocher de vous. Enfin, puisque vous m'obligez à vous l'écrire, tout n'est pas gloire à beaucoup près, dans les motifs de ma détermination : la misérable nécessité de gagner un peu d'argent dont j'ai besoin dès à présent, et dont j'aurai tout à l'heure encore plus besoin, y est pour sa part, et ce chétif argent, je ne sais d'autre moyen, ou pour mieux dire, d'autre chance de le gagner, que de publier le plus prochainement possible une partie au moins de ce travail où j'aurais été si heureux de pouvoir ne chercher qu'un peu de gloire à vous offrir. Quand je vous ai dit que ma résolution là-dessus était inébranlable, j'étais si loin de vouloir faire quelque chose de plus dur pour vous que ne le comportait la nécessité, que je m'ai rêvé depuis mon avant-dernière lettre qu'à quelque moyen de concilier ma résolution

(1) Il s'agit de l'*Histoire de la Poésie provençale*, qui fut publiée après la mort de Fauriel par J. Mohl (3 vol., Paris, 1846).

avec les vôtres : cela n'est pas aisé, mais ne semblait cependant pas impossible, en prenant le parti de ne voir dans le midi de la France que des lieux qui me sont strictement indispensables à voir pour mon but actuel, et, en courant la chance de les voir plus mal et avec beaucoup plus de frais et de fatigue, en les voyant en hiver. Je vous aurais donc proposé de partir de suite de Florence, d'arriver en Provence, par où vous passez nécessairement en passant par Gênes. Là je vous aurais quittées, à moins que vous ne voulussiez faire le long tour de passer par Toulouse, et de vous arrêter quelques jours à Narbonne ou à Carcassonne, car c'est aux environs de ces deux villes que j'ai surtout à faire et à voir. Dans ce dernier cas, nous serions arrivés ensemble à Paris ; dans le cas où vous auriez continué immédiatement votre route pour Paris, nous n'aurions été séparés que pour quelques semaines, moyennant le sacrifice que j'aurais fait volontiers de ne voir que le plus indispensable, et de ne m'arrêter que pour le plus strict besoin. Voilà le projet auquel je faisais allusion dans ma lettre d'hier sans vous l'expliquer, et dont je vous dis aujourd'hui quelques mots sans prétention et sans espoir qu'il vous agréé.

Le ton et la nature de vos reproches a glacé désormais toutes mes espérances et tous mes projets. Je suis triste, honteux et las de voir que tous mes sentimens pour vous n'aboutissent qu'à vous causer des peines, et qu'à m'attirer des reproches. Il n'y a presque pas une des lettres que vous m'avez écrites depuis notre séparation à Venise, où vous ne m'accusiez de tout ce que vous souffrez en Italie ; et vous avez été dans une jusqu'à me dire, de sang-froid et en détail, que je ne méritais pas d'être aimé par vous, et à m'expliquer tout ce que j'avais fait (selon vous) pour que vous fussiez changée pour moi. Aujourd'hui, vous me reprochez de vous tyranniser, de vous avoir caché mes intentions en toutes choses ; d'avoir voulu aller à Rome et de ne point vouloir aller à Paris, etc., etc.

Chère, bien chère amie, malgré toutes vos injustices et l'emportement perpétuel de votre caractère, emportement qui m'en donne malgré moi un pareil, permettez-moi de vous dire quelques mots qui seront les derniers que je veuille dire pour me justifier. Je vous ai aimée dès que je vous ai connue, et sans réfléchir le moins du monde, si, dans l'ensemble de mes circonstances, c'était une chose raisonnable ou folle que je faisais, et

si je pouvais être pour vous ce que vous méritez ; les charmes de votre esprit et la beauté de votre âme me firent éprouver pour vous un sentiment que je n'avais jamais eu pour personne et dont je ne me croyais plus capable. Quant vous daignâtes me montrer le désir d'unir votre destinée à la mienne, je ne fus retenu que par la terreur de faire quelque chose de téméraire et de peu délicat, à raison de l'incertitude de mon état et de mes moyens d'existence. Je vous priai de me permettre de ne point accepter le bonheur que vous me proposiez, avant d'avoir tenté quelque chose, pour acquérir, non de la fortune, je sais m'en passer, mais l'assurance d'un nécessaire honnête ; et j'ai poussé depuis la témérité jusqu'à la résolution d'être à vous, lors même que mes tentatives pour améliorer et assurer un peu ma situation ne seraient pas heureuses. Je conviens qu'un tel projet laissait quelque incertitude dans notre avenir ; mais enfin, j'étais bien sincèrement décidé à le rapprocher le plus possible ; et je n'avais rien pu de plus pour mon bonheur, ni pour le vôtre. Voilà ce que vous saviez de moi, et ç'aurait dû être assez pour m'éviter le reproche de votre part, de vous tenir dans l'ignorance de mes intentions en toutes choses. et de vous opprimer. Je vous rappelle mes sentimens, mes paroles et ma conduite pour vous dire qu'en tout je suis encore le même pour vous. Mais l'espèce d'effroi et la défiance de moi-même que m'ont inspirés vos plaintes, vos occupations et l'aveu de votre changement à mon égard, ne me permettent plus les illusions trop douces que je me suis faites jusqu'à ce jour, et auxquelles je suis déjà revenu plusieurs fois par faiblesse, après avoir plusieurs fois tâché de les écarter : comment me flatter encore de pouvoir quelque chose pour votre bonheur, ne faisant rien, ne disant rien qui ne vous afflige, qui ne vous irrite, et qui ne m'attire des reproches qui sont le trouble et le désespoir de ma vie ?...

IV. — SÉPARATION

Claude Fauriel à Mary Clarke.

Milan, le 4 mai 1825.

... Que vous dire maintenant de moi, chère amie ? J'ose à peine vous en parler. Depuis le jour odieux où je suis resté seul dans cette cruelle voiture qui m'a apporté ici, je me suis

trouvé dans je ne sais quel étourdissement mélancolique que ne m'a point ôté entièrement le plaisir de me retrouver au milieu d'amis qui m'attendent et me reçoivent toujours comme un des leurs¹). J'ai trouvé cette ville plus animée qu'à l'ordinaire, et si j'avais le temps ou si j'étais dans la disposition de faire de nouvelles connaissances dont quelques-unes pourraient être aimables, je n'aurais qu'à vouloir ou même qu'à laisser faire. Mais mon parti est pris de ne point voir de nouveaux visages et de ne point chercher de nouvelles distractions. J'ai commencé par être un peu indisposé dans les premiers jours de mon arrivée : et peut-être le mauvais temps qu'il a commencé à faire dans ces premiers jours y a-t-il été pour quelque chose : mais maintenant, voilà le beau ciel d'ontre-mer revenu et une chaleur de Paris au mois de juin qu'il fait déjà, et je me trouve maintenant mieux et à peu près comme à l'ordinaire, au physique. Ce qui dure, c'est la mélancolie, c'est l'étonnement pénible de me trouver, pour ainsi dire, seul en Italie; mais à cela je ne sais point de remède, ou je n'en sais point d'autre que celui de retourner où vous êtes. Je ne sais cependant pourquoi je persiste dans la disposition où je me suis senti depuis quelque temps de mieux aimer que ce ne fût pas en France. Cette disposition changera peut-être et j'en serai bien content, car elle m'importe; mais il me faudrait pour cela n'entendre jamais d'autres nouvelles que de mes amis ou des vôtres, et cela n'est pas facile. Je travaille comme un galérien, mais jusqu'à présent j'ai fait plus de travail que d'ouvrage. Cela tient sans doute à la mélancolie où je me trouve sans vous; mais je combats cette disposition et j'espère travailler mieux, sinon plus, de jour en jour, surtout à la campagne où nous serons dans huit ou dix jours.

Mary Clarke à Claude Fauvel.

11 juin 1825.

... Je me sens plus bête que jamais, je n'ai plus de mémoire du tout, je suis bien triste, je n'ai pas de capacités du tout, il

1. Fauvel était l'hôte habituel de Manzoni, à qui l'unissait une longue amitié. Les lettres fréquentes que lui adressait l'auteur des *Fiances* sont parmi les plus importantes et les plus belles de l'*Epistolario* — Les deux amoureux avaient fini par se rompre; puis Mary Clarke avait quitté l'Italie, Fauvel devait la rejoindre à l'autanne, après avoir passé par la Provence, où l'appelaient les recherches indispensables à la préparation de son grand ouvrage.

me semble que ma tête est dans une boîte et qu'elle ne peut jamais plus augmenter; et je sens une espèce de paralysie sur les muscles qui font qu'on s'applique, car je suis sûre que la plupart de nos facultés intellectuelles ont des muscles à [elles] pour agir. Je le sens, et quand je suis lasse, ma mémoire est bien plus mauvaise que quand je suis toute fraîche sortant de mon lit. En même temps cette conviction m'attriste; cela sent le matérialisme, que je crains plus que le diable. Je me console en pensant que la vie est un si grand mystère et si inexplicable, que je puis bien croire à l'âme sans non plus la comprendre. Demandez à Manzoni où est le prêtre qui l'a converti: si je puis le trouver un jour, je serai bien contente! Je consentirai de suite à être de la lie du peuple, à être vieille, laide, bête et misérable pour avoir une vive foi, et trop contente encore! Mais si le Christianisme est vrai, pourquoi Dieu a-t-il la cruauté de me la refuser, cette foi que j'ambitionne comme le premier des biens? Demandez-lui où est ce prêtre. J'ai envie de lui écrire comme on écrit à un médecin...

Mary Clarke à Claude Fauriel.

Cold Overton, le 16 juillet 1826.

... Le fait est, cher Dicky, mon ange, qu'il vous faut toujours quelque femme pour vous dorloter, et que si vous n'en trouvez pas une sous la main qui vous plaise précisément, et par discrimination, vous en prenez une qui ne vous plaît pas...
... pourvu qu'elle ne soit pas un homme (Ce n'est pas tout ce qu'il vous faut, mais c'est mieux qu'autre chose); du reste, cher Dicky, j'approuve fort cette disposition.

.....

Lord Byron avait raison de quitter un vieux avare de pays pour aller vivre avec un jeune extravagant de pays, car il ne faut pas se dissimuler que cette pauvre Grèce ne raisonne pas trop juste. Au fait, je n'en sais rien, mais je voudrais avoir été lord Byron seulement finissant ma vie sur le champ de bataille au lieu de mourir dans un lit comme il a fait (1). Je lis certain philosophe appelé Épictète. Les philosophes et les dévots sont, je pense, fort peu de chose, car je découvre toujours qu'ils prêchent comme fort difficiles des choses que je pratique chaque jour

(1) Mort à Missolonghi, en 1814.

sans presque y penser : le mépris de la vie, des richesses et des sens. Je vous assure, cher Dick, que toutes ces choses me sont parfaitement indifférentes, et même à présent j'en suis venue à commander mon irritabilité, presque comme je tiendrais un cheval par le mors. Mais ce que j'ai bien de la peine à acquérir, c'est de commander mes pensées ! Pourtant j'en approche et j'en viendrai à bout ; mais jusqu'alors je ne suis qu'une pauvre créature. Si tout ce que j'ai souffert dans ma vie a été utile pour devenir un être libre, je suis bien aise d'avoir souffert. Je me dis souvent : si en me mettant un fer rouge dans la tête, ma tête en serait augmentée, l'accepterais-je ? Oui, sans doute et comme la douleur ! Donc je n'ai rien à regretter, toute souffrance augmente et plus à proportion de sa profondeur. Ah ! si je pouvais gouverner cette malheureuse tendance que j'ai à verser des larmes ! Je me hais chaque fois que je pleure : c'est si faible ! Qu'est-ce qui vaut quelque chose ? C'est la force ! C'est singulier, on dirait que Dieu n'aime pas les forts : le plus grand plaisir, peut-être le seul, c'est celui de faire, et cela n'est réservé que pour les forts. Que de volonté il faut pour faire quelque chose en art, en littérature, en science ! Surtout en art : en science, pour apprendre à faire, on s'amuse en apprenant ce que d'autres ont fait ; mais en art, il faut se remâcher soi-même, jusqu'à ce qu'on en ait des nausées, non pas pour faire, mais seulement pour apprendre à faire. Et puis, le pouvoir de créer vient tout d'un coup comme un trait de lumière ; c'est là le plaisir, mais qu'il est rare ! C'est le seul vrai : se gouverner, se conduire comme un cheval docile, est un plaisir ; mais que de force encore pour y arriver ! La parabole des talents est parfaitement vraie : j'ai enterré mon talent, et Dieu me l'a ôté ! Moi, si j'étais Dieu, j'aiderais les faibles pour voir s'ils feraient autre chose que des sottises. 1.

1. C'est à son retour de Gold-Overton que Mary Clarke se laissa entraîner à l'intermède sentimental dont Victor Cousin fut le héros. Il avait alors trente-trois ans, et se trouvait au plus beau moment de sa popularité, en pleine période de combat. Le libéralisme de ses opinions avait fait suspendre son cours, et lui avait valu quelques mois de prison en Allemagne ; bien différent de ce qu'il devait devenir, il pouvait donc passer pour un champion des idées hardies vers lesquelles Mary Clarke inclinait par instinct, et qu'elle admirait chez ses amis les émigrés et leurs. Il avait, de plus, un grand charme personnel, une réputation de pureté, des idées moins conquérantes que celles de Fauriel. Sur Cousin, cf. J. Simon, dans la collection des *Grands écrivains français*.

Pour comprendre le vrai sens de cet épisode, il est nécessaire de résumer les

V. — LA CRISE

Journal de Mary Clarke.

Le 28 décembre 1825.

Je suis très triste et je m'en veux de l'être. Que faire pour corriger une imagination dérégulée? Je prie sans foi, assez positiviste, je travaille et le travail ne m'intéresse point. Qu'est-ce que je dois attendre de la vieillesse? Je n'ai point vu Cousin hier au soir, voilà ma seule raison de mélancolie. Si décrire mes folies pouvait m'en corriger, je les éviterais cent fois le jour, je ne ferais que cela. M. Tissot a répété de mauvais vers : les mauvais vers descendent en France; je leur donne dix ans de succès encore. Voyons, c'est aujourd'hui l'avant-dernier jour de l'année : comment serai-je d'aujourd'hui en un an? Plus raisonnable? Dieu le veuille, toutes mes souffrances, toutes mes tristesses me viennent de passions et d'imaginations dérégulées. Que Dieu me fasse la grâce de les surmonter. Un seul genre de vie peut-être pourrait me changer de fond en comble : il faudrait couper dans le vif à toutes les vanités, à toutes les raffineries sentimentales, me retirer à la campagne et travailler toujours; et je comprends bien les chartreux, et les trappistes et les carmélites! Je verrais si, étant mariée, je serais plus heureuse. Je crains que non :

lettres qui s'échangèrent entre les amoureux, et qu'il eût été oiseux de publier intégralement :

Au printemps de 1825, Fauriel avait laissé Mary Clarke remonter vers le nord, en lui promettant de la suivre à brève échéance; mais il ne se presse pas de tenir sa promesse. Son séjour chez Manzoni se prolonge indéfiniment; comme il se plaint d'embarras financiers, Mary lui offre (7 septembre) de lui avancer une somme qu'elle a confiée à M^{lle} Ruotte. Il se la fait envoyer lettre du 3 octobre, mais ne se hâte toujours pas de se mettre en route. Pourtant, le 3 novembre, il est à Marseille, d'où il écrit à son amie qu'il peut « à peine trouver quelques minutes pour lui donner un signe de vie, » se plaint de manquer de ses nouvelles et lui envoie une gentiane bleue qu'il a cueillie pour elle au col de Tende; après quoi, il ne trouve de nouveau plus un instant pour lui écrire, jusqu'à Carcassonne (21 décembre). A Toulouse, quatre lettres d'elle l'attendaient, dont une, adressée à Marseille, l'avait suivi. « Penser à vous m'était bien naturel, répond-il le 26 décembre, et je n'ai pas fait autre chose; il n'était pas si facile de vous écrire, et pour tout vous dire à ce sujet, j'aimais mieux vous écrire que ces pénibles excursions étaient finies, que de vous dire que j'allais les faire. » Il annonce qu'il a reçu « deux lettres bien aimables de Cousin, » et n'ose fixer le jour de son arrivée. Il est encore à Toulouse le 8 janvier; le 12, il écrit de Moissac où il a été retenu par une inondation du Tarn; puis il rentre à petites journées. — Ni les lettres, ni le Journal ne relatent l'explication qu'il dut avoir à son retour avec Mary, avec Cousin ou avec tous les deux.

l'imagination est insatiable; j'ai trouvé presque tout ce que je pouvais désirer, et quelques petits manques m'empêchent encore d'être satisfaite. J'ai besoin de quelque chose d'effréné dans la passion et d'une frénésie mutuelle, je ne l'ai sentie que par moment; et souvent le moment où j'étais remplie d'une tendresse passionnée, elle n'était pas partagée. Et pourtant D[icky] m'aime plus que je ne l'aime; oui, mais il y a manque du Lion. C[ousin] me fait l'effet de pouvoir aimer; ainsi il est d'une pureté très grande, à ce qu'on me dit. C'est dans la pureté que se loge la passion. Mais devrais-je m'occuper de C...? Ne suis-je pas liée? Je voudrais voir; — je veux voir s'il n'y a rien au théâtre ce soir, qui puisse me distraire, je veux bannir ces exécrables rêveries de mon âme.

31 décembre.

Assez triste hier matin, je me suis forcée à aller au Louvre. J'y ai travaillé avec plus d'application que je n'ai fait depuis que j'ai quitté Cold Overton et senti un peu moins de tristesse. Je ne puis m'empêcher de repasser sans cesse le discours de Thiers; quelle bêtise et que je me hais! Joséphine est revenue dîner; j'ai parlé au portier avec un effort inouï, et après, cela n'en valait pas la peine. Je me suis sentie languissante toute la soirée... Que ne puis-je vivre dans les livres et les idées tout entière! J'ai tâché de penser à un autre monde, l'idée de vivre dans les étoiles m'est apparue vivement pour un moment; j'ai compris que je pourrais peut-être, en changeant de nature, n'avoir aucun désir hors de ma volonté, que l'imagination, au lieu d'être sans cesse à se fixer sur ce que je n'ai pas, se fixera sur ce que j'aurai. Malheureuse, ce serait peut-être en mon pouvoir d'être comme cela ici; ou si mon âme change de place, pourra-t-elle vivre dans un tel état de choses? — C'est aujourd'hui le dernier jour de l'année, voyons ce que je serai d'aujourd'hui en un an; mais Dieu me préserve de voir l'avenir! Je priaï Dieu hier de ne pas me faire vivre plus de dix ans de plus, mais surtout je voudrais me préparer; mon Dieu, accordez-moi la sagesse!

Le 2 janvier.

Je ne comprends pas pourquoi je suis dévorée d'ennui, mais dévorée au point que la vie m'est à charge. Je maintiens avec moi-même un combat continu pour tâcher de m'intéresser à

une occupation quelconque : j'ai dessiné, et un quart d'heure j'y ai été un *petit* peu intéressée, et puis c'est fini; je lis, et cela me distrait, mais toujours ce fond de dégoût. Pourquoi chez ma sœur, pendant quatre mois, n'ai-je rien éprouvé de semblable? Je n'avais aucune distraction. Mon Dieu! que je mériterais un grand malheur! Je le sens bien, j'ai reçu hier une lettre de ma sœur et une de Dicky qui m'ont fait un peu de bien...

... M. Sirey est venu hier au soir m'apporter des dragées et M^{me} Belloc l'après-tard; cela m'a fait plaisir. Il est drôle à quel point personne ne croit que je suis dévorée de mélancolie et d'ennui. Je n'en parle pas, mais je ne m'en cache pas : peut-être qu'une créature humaine ne voit jamais le dedans d'une autre et la pauvre et misérable parole ne fait rien pour cela. Il est possible que dans une autre manière d'être, un sixième sens dont nous n'avons pas l'idée, fasse voir et comprendre tout ce qui se passe dans les autres, et que la sympathie y gagne et y soit d'une nature toute nouvelle...

Mercredi, le 4 janvier.

Enfin, je l'ai vu hier, et, chose étrange et absurde, je suis parfaitement tranquille. Dieu sait combien cela durera. Il m'a paru moins grand et ses yeux moins beaux que la première fois. Mais il me plaît toujours infiniment, lui plus que ce qu'il dit. Nous avons parlé de l'Italie : il dit qu'il y a des géans, que le Piémont est admirable; de Manzoni, il le trouve trop faible; de Goëthe, il dit que Goëthe même est gauche, que toute l'énergie de l'Allemagne est en Prusse, qu'il y a à Berlin quinze ou seize hommes plus qu'Européens, universels, et que cependant il leur disait : « Il y a en Italie, cachés dans le bloc, des hommes bien autres que vous. » Je n'en crois rien, moi; mais Cousin a de l'imagination. Cependant il est possible : il les a vus de plus près que moi. C'est surtout du Piémont qu'il parle; il a quelques mauvaises manières de dramatiser son visage qui m'ont rappelé M. Sirey. Je ne puis croire à une ressemblance de caractère; cependant Cousin, le charmant Cousin, n'est pas naïf. Pourquoi me plaît-il tant? Il n'a pas l'ineffable grâce candide de Manzoni; il n'a pas le raisonnement juste, le style orné, l'élégance de Fauriel; il n'a peut-être pas même autant de

(1 Une amie de M^{me} Clarke, dont le nom revient quelquefois dans la correspondance de la famille. Communication de M. de Mohl.

mouvement que Thiers. Si, il a bien du mouvement; enfin nous verrons. Le premier jour il m'avait séduite davantage, un peu : il paraissait si ardent ! Si je le tenais pieds et poings liés, je le mettrais à sa juste valeur : jusqu'alors ce sera difficile. Je ne le comprends pas. Il me dit en s'en allant : « Je vais dans un endroit bien triste : je perds mon père, il n'a pas plusieurs jours à vivre ! » Était-ce de l'insensibilité ? Fauriel aurait étouffé avant de pouvoir parler ainsi. Enfin, nous verrons. Je crains que le charmant Cousin n'ait de la ressemblance avec Thiers. Cependant, rien dans sa physionomie ne le rappelle. Thiers est plus naturel, Cousin fait presque l'effet maniéré, mais cela ne se peut pas, je ne veux pas le croire ; du reste, nous avons été près de nous disputer, car la sympathie, à l'entendre, est une chose toute nerveuse ; au reste, cela ne prouve rien, sinon que l'idée agite les nerfs, au lieu que lui croit ou dit que les nerfs seuls en sont ; je n'ai pas pensé à lui dire que les nerfs n'étaient là dedans que les instrumens. Il n'accorde pas que la sympathie est la morale : c'est le sentiment du devoir ; mais il est impossible de les distinguer. Au reste, je n'ai pas cela clair dans la tête, et Cousin n'est pas clair, c'est un de ses défauts. Au reste, nous ne savons pas encore la même langue : cela reviendra ; il vient avec nous ce soir chez M^{me} Belloc, du moins c'est convenu. M^{me} Chassériaux m'a dit que Cousin avait parlé de moi à Thiers (comme il faut ; mais elle est bonne personne et l'a dit peut-être pour me plaire. Thiers ne m'a pas dit comme cela. Il me semble que les manières de Cousin étaient moins adorantes pour moi que la première fois, mais je ne veux point me vexer, n'y pensons pas. J'ai vu *Sémiramide* hier au soir ; mes oreilles ont été ravies, enchantées, mais pas un instant touchée ; j'étais en extase, mais de plaisir, et c'est une tragédie. Peut-on démoraliser les oreilles à ce point ! Quelle différence avec Glück ! M^{me} Pasta a été charmante, mais excepté un air plein de frayeur, et un de passion contre son mari, il n'y avait rien pour elle. C'est un mauvais rôle, trop haut pour sa voix ; et puis, Rossini porte la vie trop légèrement pour elle. Elle m'a moins plu qu'il y a deux ans, c'est peut-être les ragots de Thiers ; jamais elle n'a une pose gauche ni même théâtrale, c'est toujours idéal et noble. Cette femme a l'instinct de tout ce que l'âme pourrait inspirer ; je ne sais si

elle en a, je voudrais la connaître bien. Dieu, que je hais la bêtise ! Il n'y a pas de jours où elle ne me fasse perdre patience dix fois. Enfin, tâchons de ne pas y penser. J'irai voir *Sémiramide* encore avant de me décider ; mais Rossini est un vrai sybarite et n'est pas capable d'être autre chose.

Samedi, 7 janvier.

Le verrai-je ou non, aujourd'hui ? Voilà mon unique pensée, ou plutôt, je n'espère presque pas le voir, mais j'en ai une fièvre de désir. Voici pourtant quatre jours que la tête me tourne ; quelle délicieuse soirée j'ai passée mercredi ! Quel retour ! Nous perdrons tous deux la tête, si cela dure, car il a l'air aussi plein de moi que je sens que je le suis de lui : il est venu jeudi soir, et je l'ai vu hier, et que de peine à s'en aller, oh ! Dieu ! Tout moi se dilate de bonheur en y pensant. Je ne songe qu'à cela. En lisant, mes pensées errent, je ne dors ni ne mange, non, je suis sûre qu'il n'en est pas à ce point de folie ! Qu'est-ce qu'il m'a dit ? Tant de choses ! Il est si plein d'idées, si éloquent, si varié ! Son imagination est si souple, son esprit si prompt, ... je ne puis en écrire, les paroles me font pitié : c'est ce qu'il disait de M. Fauriel. Les paroles lui font pitié. Mon Dieu ! quand le reverrai-je ? peut-être j'ai à languir plusieurs jours comme cela dans une attente perpétuelle.

Mary Clarke à Claude Fauriel.

Je souffre tellement, que je ne sais plus quel régime prendre ! Cessez de venir ; car vous voir comme je vous vois est un supplice de Tantale. J'ai toujours des abîmes de plaintes qui m'étouffent et j'ai depuis quelque temps un sentiment à votre égard qui va en augmentant, c'est la crainte ; un mot taquin de vous devant tous ces importuns auquel je n'ai aucune chance ni moyen de répondre, me donne des convulsions toute la nuit. Je n'ose pas vous parler, j'ai une méfiance de moi qui m'écrase. Depuis plusieurs années, je sens d'avance que toutes les fois que je vous exprime un désir, il y a quatre chances contre une que vous me le refuserez ; mais je me disais : « C'est temporaire, il changera, puis un long avenir m'en dédommagera ; il est de mauvaise humeur parce qu'il est malheureux, mais il m'aime. » Je n'ai plus ces illusions, le présent est odieux, le

futur est vide, le passé m'irrite, j'ai un besoin dévorant de vous voir pour me plaindre, et ma raison me dit : Qu'y gagnerai-je ? J'ai un besoin dévorant de justice ; ce que vous m'avez dit sur Cousin m'irrite, car, dans le fond de mon âme, je sais que c'est injuste. Je ne l'ai pas assez dit parce que j'ai eu peur, et que j'use, sans cesse, de politique envers vous, tant je crains de perdre le peu qui me reste, et je sais que rien ne vous est odieux comme de voir que vous avez tort. Je passe mes journées et mes nuits à repasser ce que vous m'avez dit, et les duretés sont gravées comme des sillons. Je change vingt fois par heure de résolution, car, comment vivre ? Mais comment ma pauvre mère supporterait-elle de me trouver morte ! J'aurais eu besoin d'une grande indulgence, d'une grande tendresse lorsque j'ai appris l'horrible vérité (1), le 24 janvier ; j'aurais eu besoin que depuis vous m'eussiez traitée comme un enfant malade, que vous fussiez venu souvent, que vous m'eussiez consolée. A votre place j'aurais fait dire que j'étais malade et je ne me serais occupé que d'un être aussi malheureux. Pour moi, je n'ai pas hésité, moi, à déclarer à mamau que je me jetterais à l'eau si elle ne revenait pas en France lors de la mort de M^{me} de Condorcet, et lorsque vous avez été malheureux pour Cousin, je vous ai offert toute ma personne ; oui, vous devez vous en rappeler, et c'était lorsque vous souffriez parce que je ne vous aimais pas. Mes heures étaient à vos ordres. A cela votre réponse est prête : j'étais honteuse de vous rappeler tout, quand nous en avons parlé. Vous valez mieux que moi, car j'étais prête à tout donner lorsque je vous voyais malheureux et vous n'avez pas négligé le plus léger de vos devoirs. Mon Dieu, donnez-moi la force de ne plus vous voir, aidez-moi, je suis la plus faible des créatures !

Le 8 mars [1826].

Mary Clarke à Claude Fauriel.

Mercredi.

Cher ami,

Je vous prie de dîner ici, vendredi. Je vous écris, ce matin, de crainte qu'avant ce soir, vous ne vous engagiez quelque

(1) Nous n'avons pu découvrir ce qu'était cette « horrible vérité. » Sans doute, il s'agit de quelque infidélité de Fauriel, qui ne prenait pas beaucoup de peine, comme on l'a dit, pour dépeindre la jalousie de son amie.

part. Je suis profondément triste, depuis bien du temps, de votre indifférence pour moi, qui me paraît plus grande que jamais. Je ne crois pas que vous-même en ayez la conscience, et si je pouvais vous voir un moment seul, ce me serait peut-être un soulagement au moins de vous en demander la raison. Je donnerais tout au monde pour que vous me prouviez que je me trompe, mais rien que le manque d'intérêt que vous prenez à ma santé est quelque chose que je ne puis comprendre. Je suis sûre que vous ne vous doutez pas que j'ai souffert de maux de dents et de tête perpétuels depuis quinze jours, pour la simple raison que vous ne m'avez jamais demandé comment je me portais. J'ai tâché en vain de me persuader que c'est que vous êtes absorbé par votre travail, par votre manque de santé, et je me raisonne et je pleure. Je puis le dire avec vérité, je n'ai pas passé deux jours, presque, depuis votre retour, sans pleurer amèrement. Je vous ai écrit bien des lettres que j'ai supprimées, en me disant le lendemain : A quoi bon ? les plaintes font-elles revenir l'affection ? Enfin, je ne puis passer un deuxième hiver comme le dernier. Au printemps vous étiez changé et j'espérais voir revenir des jours depuis longtemps passés. Il paraîtrait que je me suis trompée. Tâchez, cher ami, sans vous mettre dans un état hostile comme cela est souvent arrivé lorsque j'ai cru avoir à me plaindre de vous, et l'ai fait, de me dire sincèrement si votre ancienne tendresse pour moi est évanouie. Je ne parle pas de l'habitude, d'une certaine amitié qui, je suppose, vous reste : elle ne me suffit pas, et plutôt que de continuer à me tourmenter comme je fais, j'essayerais de prendre un parti qui, quelque horrible qu'il me fût au commencement, me laisserait peut-être plus tard un peu de repos. Si vous n'avez plus pour moi les sentimens d'autrefois, j'attendrais de votre amitié de m'aider à avoir du courage pour le prendre. Je suis constituée de manière à être obligée de me traiter moralement, comme un médecin traiterait un être bien malade à qui il faut donner des remèdes qui peuvent tuer ou guérir. Je suis convaincue d'une chose, et je me le suis dit bien des fois pour apaiser la peine et l'irritation atroce que vous m'avez causée dans ma vie, c'est que vous n'avez jamais compris à quel excès je suis faible et souffrante. Je vous prie de venir demain vendredi à quatre heures pour que j'aie une heure à causer avec vous. Hélas ! que je serais heureuse si je pouvais aller chez vous demander une

explication lorsque j'en ai besoin, au lieu d'être obligée d'écrire et de dévorer jusqu'à ce qu'un hasard heureux ou la cérémonie de vous le demander me le fasse obtenir!

Journal de Mary Clarke.

Le 2 avril.

Un matin, c'était à la fin de janvier 1826, le printemps était arrivé plus tôt qu'à l'ordinaire; ma fenêtre donnait sur des jardins: entre six et sept heures j'étais couchée, j'entendis chanter un oiseau, je ne sais quelle trainée d'idées ce chant réveilla dans mon âme, mais ce fut le premier moment de bien-être que j'éprouvai depuis deux mois: l'idée du sacrifice entier de toute personnalité se présenta à moi comme une inspiration soudaine et fit couler comme dans mes veines un baume calme et tranquille. Comme ma pensée ne dure jamais longtemps, ma vie passée se présenta à moi, je me demandai: Qu'est-ce que les passions auxquelles je m'étais livrée avec un si complet abandon m'avaient donné de bonheur, comparé à l'excès des souffrances que j'avais endurées? Je me fis une promesse de chercher à changer les habitudes de mon âme, mais tout cela ne fut pas de longue durée. Cependant, pendant que dura le bon moment, je me promis de m'occuper continuellement, de ne plus passer des heures à rêver et à désirer. Je retombai deux heures après dans l'agitation, mais je date de ce jour un commencement de mieux. Je me forçai à m'occuper un peu et à mettre un peu d'ordre: je commençais comme une espèce d'ardeur, et puis je retombais dans l'abattement. Quand je me croyais plus calme et plus résignée, c'était souvent l'espérance qui se glissait dans mon âme, non pas l'espérance d'être jamais à Cousin, mais de le voir dans un jour ou seule, ou d'être serrée dans ses bras, ou de l'entendre me dire quelques-uns de ces mots qui lui échappaient et qui me semblaient déceler son amour pour moi malgré lui, ou de lui entendre dire qu'il était malade: car la passion contrariée ressemble à la haine, la souffrance de ce qu'on aime fait plaisir si c'est pour soi; ou bien je repassais mille fois tout ce qu'il m'avait dit de lui, de son passé, son caractère; ou je le voyais assis à mes côtés les bras autour de moi, me regardant avec ses beaux yeux si vifs, si brillans qu'ils ont l'air presque surnaturels. Un soir, vers ce temps, il était ici avec Fauriel: ils par-

lèrent du moyen âge, des Templiers; Fauriel raconta qu'il en reste encore des souvenirs dans le midi de la France et des traditions qui leur sont toutes favorables et les représentent parmi les meilleurs des ordres religieux. Cousin dit qu'on avait trouvé dans les caves et souterrains de leurs couvens, dont il y a encore des restes je crois en Allemagne, des instrumens qui prouvaient qu'ils étaient adonnés aux dérèglemens et aux vices les plus païens (je n'ai pas compris cela, mais j'ai pensé que, comme il s'agissait de pas grand'chose de bon, il valait mieux ne pas demander). Il cita pour appui un Allemand dont j'ai oublié le nom, qui avait fait de grandes recherches. M. Fauriel dit que cet Allemand avait pris plaisir à les dénigrer et à les calomnier avec acharnement; il cita Raynouard (1). Cousin dit que Raynouard avait pris leur cause comme un avocat qui veut gagner un procès sans s'inquiéter de la vérité...

... Ce soir fut pour moi assez doux. Je me dis : Mais que me manque-t-il? Cousin venait généralement quelquefois cinq fois par semaine. Hélas! et je n'étais pas satisfaite. Que donnerais-je à présent pour être encore à ce temps? Un soir, vers cette même époque, c'était un samedi, il vint avant Fauriel, il n'était que sept heures et demie. Quelles délices! Il s'assit auprès de moi, me prit les mains comme autrefois tout le temps que nous causions, je ne me souviens pas de quoi. Cela ne dura qu'une heure. Le lendemain était dimanche, j'avais dit à Fauriel de ne pas venir parce que j'allais chez M^{me} Chassériaux un peu avant huit heures : on soume, le cœur me bat à s'échapper, oh! Dieu, c'était lui! Maman alla s'habiller. C'était la première fois que je me trouvais seule avec lui depuis dix jours. J'appuyai ma tête sur son épaule, il me serra dans ses bras, je pressai sa tête sur ma poitrine, j'étais assise plus haute que lui, tantôt je regardais son visage et tantôt le ciel, et je joignais les mains avec transports, et je... mon Dieu! de tels momens peuvent-ils se décrire? Je me sens étouffée en y pensant. Nous eûmes près d'une heure. Pourtant, même cette heure avait son mélange d'amertume. Cousin allait parler de je ne sais quel livre. Je l'interrompis : « Oh! ne pensons à rien! » Il avait l'air heureux, mais pas aussi transporté que quelquefois avant, quand il me serrait contre son cœur et ne pouvait dire qu'une parole, c'était mon nom mille

(1) François Raynouard (1761-86), auteur de la tragédie des *Templiers* (1805), et des *Recherches historiques sur les Templiers* (1813).

fois répété, comme si de le prononcer était un plaisir ineffable. Enfin, cette heure finit, toutes finissent; mais les heures de bonheur m'ont toujours paru très longues : il se passe tant de sentimens dans un pauvre cœur humain pendant qu'elles durent! Cette semaine devait être heureuse : il vint mercredi, comme je pensais à aller chez M^{me} Belloc dans l'espoir de l'y rencontrer. Je me portais mal, lui aussi. Nous restâmes et la soirée fut délicieuse. Nous causions dans un calme et une paix profonde de tout. J'ai trouvé avec lui et lui seul l'idéal de la causerie. Il a le même plaisir à peindre les nuances de ses sentimens que moi à dessiner les caractères, à métaphysiquer. Toute mon âme semblait se confondre avec la sienne, tant la sympathie était intime; et en même temps, tout ce qu'il dit me transporte dans un monde nouveau et étend les bornes de mon intelligence. Depuis que je le connais, j'ai mille manières de voir nouvelles. Notre bonheur fut parfait jusqu'à près d'onze heures. Je lui dis : « Vous viendrez vendredi, Faurel ne vient pas et c'est sa faute. » Un coup de foudre, il me répond qu'il ne peut pas, qu'il faut qu'il dine avec je ne sais quel député. Comment, moi qui ai compté sur ses vendredis, qui ai dit à tout le monde que je sortais ce jour exprès pour vous voir. « Chez Marie (1), il faut que j'y aille, croyez-vous que j'en ai plus de plaisir que vous ? » De paroles en paroles je m'emportai, je lui dis de ne jamais me revoir s'il ne venait pas ce jour : il prenait tout cela en riant, j'étais irritée à l'excès. Il finit par dire qu'il viendrait, mais toujours ne voulant pas abandonner son rendez-vous, mais qu'il quitterait à huit heures et un quart ou demie. Enfin, il devint sérieux et me dit en me regardant d'un air pénétré : « Vous ne voyez donc pas que vous me faites beaucoup de peine. » Nous redevinmes attendris, nous nous serrions dans les bras l'un de l'autre, il était près de minuit. Exécration à minuit, nous ne pouvions nous quitter! Enfin, à minuit et demie, nous prenons un grand courage, il s'en va. Un instant après, je m'élançai après lui sur l'escalier et dans ses bras. Hélas! c'était la dernière fois. Mais je n'en savais rien ou je n'aurais pas pu le quitter. Le moment après son départ, je tombais dans une grande tristesse et honte. Que devait-il penser de moi? Il m'en aimera moins. Le lendemain, j'écrivis vite un billet dans lequel je lui disais

1. Probablement M^{me} Belloc, contre laquelle Mary Clarke avait à ce moment-là quelques ressentimens. Communication de M. de Mohl.)

que j'étais honteuse de m'être emportée, que je l'expierais volontiers et qu'il ne vint pas si cela le dérangeait le moins du monde, mais que je ne l'eusse point fait si ma demande n'avait pas été juste ou au moins qu'elle me le paraissait. J'éprouvais une espèce de satisfaction après que ce billet fut parti, car c'était surtout la crainte de lui plaire moins qui me tourmentait. Les femmes qui aiment passionnément souffrent sans cesse dans leurs rapports avec les hommes : même quand elles sont autant aimées, elles ont la crainte d'être mal gracieuses si elles disent ce qu'elles sentent, et quelle pénitence de cacher ce qu'on sent à celui qui l'inspire, et à qui il semble qu'on ne peut jamais le dire assez, et en le disant avec passion on craint de diminuer ce qu'on inspire ; et si on se l'entend dire moins, la fierté et la modestie défendent de demander sans cesse si on est moins aimée que la semaine dernière, qu'hier, qu'il y a une heure ; et la misère de la parole qui jamais ne fait voir le dedans de l'âme de ce qu'on aime ! Je pensais par mon billet me rétablir un peu dans ma dignité, qui d'ailleurs n'était pas grande, n'était rien ; seulement la profondeur, l'élévation et la pureté de mes sentimens devaient m'empêcher de n'être pas estimée.

Le 23 avril.

Jeudi matin, avant d'aller au Louvre, je me dis : Allons dans le Luxembourg regarder ses fenêtres. Je n'avais aucune idée de le rencontrer et je balançai même si j'irais. Mais le soleil était beau, la verdure fraîche, au haut de la petite montée je vis quelqu'un sortir par la petite porte. Je ne le reconnus pas de suite. Il s'avance, je me trouve en face de lui : c'est lui-même. Il prend mon bras, sa voix était tendre, j'étais si contente que je ne pus ouvrir la bouche. Nous marchâmes quelque temps. Je pensais à ce que j'avais si besoin de lui dire : Pourquoi n'êtes-vous pas venu quand je vous ai écrit avec tant d'instances ? Il n'est pas de bonne foi, je le crains, il commença par me dire qu'il ne pouvait sortir, ce jour-là, qu'il était malade. — Vous êtes allé chez M^{me} Arconati ! — Tout ce que je pus recueillir après des questions croisées et des preuves que je lui apportais, c'est qu'il n'avait pas envie d'avoir d'explications, c'est qu'il craignait l'émotion qu'il avait encore, alors qu'il aurait voulu aller à l'Opéra tous les soirs pour ne voir personne et être calme, qu'il était allé chez M^{me} Arconati parce que son mari

était venu le chercher en voiture. Aime-t-il M^{me} Arconati ou sa sœur? Voilà ce que je pensai. Je souffrais durant toute cette conversation. Nous nous assimes dans deux endroits différens. Nous parlâmes de Fauriel. Il dit qu'il l'aimait beaucoup, qu'il ne voyait pas la vie de la même manière que Fauriel, que Fauriel m'aimait beaucoup, bien plus que lui, Cousin, n'aimerait aucune créature. Je lui dis que si je lui avais dévoué trois ans de ma vie, il m'aurait aimée autant, que cet amour avait fait du bien à Fauriel. Il répondit que non; puis quelque temps après, je lui dis que Fauriel avait eu de l'amour pendant trois ans sans passion, et il eut l'air de l'envier. Il dit : « Oui, Fauriel a attendu assez longtemps avant de trouver quelqu'un qui pût lui inspirer de pareils sentimens. Je ne trouverai jamais! » Je lui dis que je lui souhaitais d'être trompé par les femmes, parce qu'il n'appréciait pas assez la transparence de mon caractère. Il me dit : « N'ayez pas peur, cela ne me manquera pas, et je l'ai déjà été; ainsi je le supporterai encore. » En tout, je l'ai trouvé sec et dur. Il m'a dit que j'étais malade avec lui. C'est vrai, tout me blesse. Je lui dis que si je n'étais pas guérie avant mon retour, je ne reviendrais pas. Il répondit : « Vous avez raison, j'espérais vous voir chaque jour quand je demeurerai près de vous. » Je ne me rappelle pas au juste chaque réponse, mais l'ensemble témoignait une détermination d'oublier entièrement tous ses discours d'autrefois, de n'être pour moi qu'un ami de loin, de me persuader qu'il n'avait jamais eu d'amour pour moi. De temps en temps seulement, une parole bien vague pouvait être ou n'être pas interprétée dans un sens différent. Est-il vrai qu'il ne m'ait jamais aimée? Mais qu'importe? Ne suis-je pas depuis longtemps déterminée à guérir? Je sentais mon cœur se serrer chaque moment davantage, et pourtant le charme inexprimable de sa présence m'empêchait de souffrir autant que quand je suis seule et que je repasse ses cruelles paroles. Au bout de deux heures et demie, il me reconduisit jusqu'à la porte. Je rends grâces à Dieu de ne pas avoir cherché à prolonger notre promenade. C'est lui; mais je n'eus pas le courage de résister à la tentation de le prier de venir à cinq heures me voir. Il me dit qu'il viendrait samedi. J'eus la faiblesse de le prier de venir aussi vendredi. Il est vrai qu'il avait dit : Je viendrai un soir avant. Et puis je revins l'âme remplie d'aigreur. Ne pouvant rester seule, j'allai chez M^{me} Belloc, que je trouvai

avec M. Thierry qui me parut rempli de tendresse pour moi. Nous parlâmes du livre de M. Vitet. M^{me} Belloc dit des bêtises sur le dramatique historique. Je dis qu'il y avait deux manières d'exciter l'imagination : d'avoir soi-même la tête naturellement remplie d'images et les raconter, ou d'avoir un certain tact pour toucher à ce qu'on sait qui excitera l'imagination des autres. Ils ne saisirent pas mon idée, ni l'un ni l'autre, et répondirent autre chose à autre chose. Fleury me dit qu'il viendrait lundi. J'allai ensuite au cabinet de M. Denon (1) où il y avait tant de choses, et je ne vis rien, excepté des dieux indiens qui excitèrent mon imagination comme tout ce qui vient de là.

Il y avait un petit homme épouvantable, en bronze, perché sur un pied avec deux longues dents à la mâchoire inférieure, que je me figurais être Siva. Pourquoi font-ils tout le monde si laid? Est-ce leur volonté ou l'impuissance de faire mieux? J'étais bien triste. Je me fis faire les cartes par Adèle : il n'y avait que des piques. Le soir, Amédée vint. Je demandai des questions sur toutes les femmes de Paris un peu distinguées. Je lui dis combien je désirais en connaître. J'eus peut-être tort, il dit que M^{me} Aubernon (2) est une personne très brillante, belle, spirituelle et riche. Il ne s'en alla pas avant Fauriel. Vendredi matin, je résistai à aller guetter ces magiques fenêtres. Il me prit un désir très grand de voir ce cher Fauriel et, malgré toutes mes peurs, j'allai droit chez lui. Il était sorti.

Enfin je finis par le rencontrer dans la rue. Il avait l'air content; je me dis : « Je puis donner du bonheur à une créature humaine. » Nous allâmes aux Tuileries. J'étais dans un certain état de paix. Le soleil brillait dans tout l'éclat du printemps, les arbres étaient vert tendre, les oiseaux faisaient un ramage bruyant, et de temps en temps on entendait chanter avec suite comme dans les bois. J'éprouvais du plaisir et mes paroles étaient gaies. Je ne me souviens pas d'avoir en ce moment désiré être avec Cousin au lieu de Fauriel. Je pense avec satisfaction que j'ai gagné depuis un mois, car au commencement de mars, quand j'étais avec Fauriel au Jardin des Plantes, je ne pensais qu'au bonheur suprême d'y être avec Cousin. Que le cœur humain est bizarre!

(1) Le baron Dominique Vivant Denon 1747-1825, célèbre collectionneur d'antiques, surtout de pierres gravées.

2 M^{me} Aubernon avait un salon très brillant, dont sa fille a poursuivi la tradition.

Fauriel se sentait tranquille. Je lui demandai à quoi il pensait : « A Grégoire, » me répondit-il. Il y a un mois il ne pensait qu'à moi, et se tourmentait. Je ne sais si je n'éprouvai pas un léger malaise à cette réponse, mais je n'y cédaï point. D'ailleurs il ne pensait pas à moi. Bientôt je dis que j'avais un besoin perpétuel de plaisir. Il me dit que je ne savais pas ce que c'était. Je le niai, je lui définis le plaisir. Il me dit que je ne comprenais que les plaisirs intellectuels, que j'étais une bûche, mais la plus gentille qui fût jamais, que les baisers ne m'en faisaient que parce qu'ils exprimaient la tendresse. Je fus étonnée de m'entendre appeler bûche : je suis la bûche la plus enflammée qui fut jamais. — C'est vrai, me dit-il, mais vous êtes une réunion de contrastes. — Je tâchai de lui prouver, ce qui est vrai, que c'est l'excès de la passion de ma nature qui me rend ce qu'il appelle bûche ; mais il ne put me comprendre. Je lui dis : « Puis c'est un grand orgueil qui fait que je méprise tout ce qui tient aux sens, mais je ne suis pas plus bûche qu'une autre. » Il me soutint que c'était constitutionnel chez moi, mais que seulement mon orgueil et tout le reste m'aidait. « Cela n'est pas vrai, je le lui dis, mais jamais aucun homme ne me comprendra. » Je lui dis que le sentiment, dépeint dans Euripide, qu'Ilippolyte a pour Diane, est un haut degré de passion, et que la passion est bien plus forte quand elle a ce caractère dur et tout intellectuel. J'eus beau faire, il n'y comprit rien. Qu'il est triste de n'être jamais comprise ! Y a-t-il un monde, une sphère dans cet espace que je regarde le soir, où il y ait une manière d'exister à découvert, où la parole ne soit pas nécessaire ? Il n'y a que dans cette sphère que la sympathie existe. Ici, nous ne faisons que la goûter. Fauriel me comprend pourtant mieux que personne. Il me dit que M^{me} Manzoni me ressemblait. Cela n'est pas vrai.

Je le quittai à midi. Je peignis au Louvre le reste du jour. L'ennui me rongeaït. Je pensais sans cesse : « Viendra-t-il ce soir ? » Mes pressentimens disaient non : tout le soir je restai couchée sur le sofa et j'étais si remplie de tourment que je ne pus parler malgré que Joséphine fût là. Tout ce que Cousin m'avait dit me donnait des angoisses inexprimables, et il ne venait point. Une demi-heure avec lui m'aurait tranquillisée. Je pensais et je pense depuis quelque temps à la mort d'une manière qui m'est nouvelle : la perte de mon identité ne m'effraye plus. Voici par quelle suite de raisonnemens : je suis sûre que l'âme

est immortelle, mais c'est une très petite partie de moi; ma nature n'est pas de la plus haute espèce, même de celles d'ici; quand je m'examine, je vois que mes passions remplissent la plupart des momens de mon existence; aimer est presque tout mon être et fait mon tourment. Ce n'est pas cela qui est l'âme, ni qui survivra, ce n'est qu'un accident inhérent à l'humanité. C'est de ce caractère passionné que je voudrais me délivrer. J'ai beau me tordre, je ne le puis. Autrefois, je désirai me donner la mort; mais c'était en partie dans l'espoir d'être plus heureuse dans une autre vie, en partie pour être regrettée par ceux qui me faisaient souffrir, en partie pour me délivrer de mes peines; mais le désir d'améliorer ma condition était toujours au fond; c'est le motif de *Werther*. J'ai outrepassé cela; l'autre soir je ne sentais qu'un désir, c'est de n'être plus; je n'éprouve aucune amitié pour moi-même, je voudrais me changer de fond en comble, comme les animaux pétrifiés sont changés. Eh bien? qu'est-ce que la perte de l'identité? C'est cela! Le sombre ennui qui me ronge me fait souvent penser au suicide, mais j'y ai plus de répugnance qu'autrefois. Est-ce un instinct vertueux? est-ce poltronnerie? Je voudrais être malade et m'étendre sans que mes actions y fussent pour rien. De cette façon, je suis innocente, si le suicide est criminel. Je pense souvent à attraper une maladie, mais j'ai toujours peur qu'elle ne me tue pas, et vivre malade et à charge aux autres, devenir laide et dégoûtante me fait horreur. Je n'ose me flatter que la toux que j'ai depuis quelque temps soit sérieuse; j'éprouve une espèce d'irritation contre moi, de la force de vie qui ne veut pas me quitter, et de jalousie de tous ceux qui meurent. Je suis très faible, mais je puis traîner une longue vie dans cet état.

Fauriel vint tard, sa tendresse me fait du bien. Il me serrait contre son cœur, il me semblait que je me reposais sur du duvet. Je le lui dis, il ne me comprend pas. Triantaphylos vint aussi. Il m'aime tendrement, c'est un cœur d'or. Quel malheur que son esprit ne me donne aucun plaisir! Fauriel raconte qu'on lui avait raconté chez M. Guizot que Cousin, l'autre soir, chez M^{me} de Broglie, avait loué Marat. Fauriel ajouta qu'il ne comprenait pas que Cousin choisit cet auditoire pour dire de pareilles choses, qu'on l'avait beaucoup critiqué et qu'on s'était beaucoup moqué de lui. Hélas! pensé-je, qui le comprendra aussi bien que moi? Il va ainsi dépensant son esprit parmi des gens à qui il ne

fait que peu de plaisir et qui jamais ne le comprennent, et une heure de sa conversation me donne des milliers d'idées nouvelles; c'est comme si l'on soulevait un rideau et qu'on me montre tout un pays caché derrière. Cher Faurel, que vous étiez tendre et que vous m'avez fait de bien, l'autre soir? Vous me dites que la première fois que Cousin vous avait parlé de moi, il vous dit qu'il n'avait jamais vu une femme qui lui ait plu autant que moi. Je l'embrassai, mon doux ami, et je lui dis : « Ce que vous me dites, cher Dick, me fait bien plaisir » Samedi matin, je me réveille en pensant que je le verrais seul à cinq heures. Comment passer la journée jusque-là? Je pris *Werther*, car mon attention ne voulait pas se fixer à autre chose. A neuf heures et demie je ne pus résister à la tentation d'aller guetter ses fenêtres. Elles étaient plus ouvertes que de coutume. Était-il sorti? Je le crois, je ne me permis pas de penser qu'il était chez M^{me} Arconati. Hélas! elle devait partir vendredi, et puis elle le remit à lundi. Je restai jusqu'à onze heures, je finis *Werther*. Au total, il m'a un peu désappointée; il y a quelques pages exquises, une lettre surtout où il prie; mais généralement, la douleur n'y est que devinée, il y manque de ce modèle fin et privé auquel on n'atteint que quand on peint d'après nature. L'auteur n'a jamais senti l'excès du malheur lui-même. Cependant son imagination l'en approche; il y a des idées charmantes sur l'*Odyssée*, sur l'enfance; le caractère de Lolotte est bien gracieusement touché. Je fus chez M^{me} Belloc pour dépenser le temps et pour me distraire de l'odieuse pensée qu'il ne viendrait peut-être pas; j'avais tant de choses à dire, j'avais un besoin dévorant de le voir, je restai quelque temps avec elle, et par hasard elle me dit que Cousin lui avait donné son livre; je sentis quelque chose d'inexprimable dans ma poitrine qui me revient pendant que j'écris. Je gardai le silence pour cacher mon trouble. Mais je crains les yeux de M^{me} Belloc; ils sont bien fins. Je repris et lui demandai comment elle le trouvait. Je vis par sa réponse qu'elle n'y comprenait rien. Je revins toute remplie de tristesse à quatre heures et demie. Je ne pus tenir, je m'en allais à mon siège habituel. Je me dis : S'il vient, je le verrai plus tôt et du moins je serai un peu moins de temps dans cette horrible ..

Le 3 mai.

Je ne demande à moi et à Dieu qu'une chose, c'est de me donner le pouvoir de vivre sans m'agiter sans cesse et de me donner la patience d'attendre tranquillement la mort avec la même espèce de sentiment que l'on éprouve lorsqu'on se dit : « Le soir viendra, j'en suis sûre, ainsi calmons-nous ! » Je me suis promis solennellement de ne jamais plus m'emporter contre Cousin en dehors. Voyons ! Si je puis me tenir cette promesse, j'aurai gagné une victoire qui m'en fera gagner bien d'autres. Il ne faut pas trop exiger de soi tout d'un coup. Si j'avais commencé par me demander de petits sacrifices, je serais peut-être arrivée aux grands, à présent. Hélas ! il faut sentir son âme arrachée morceaux par morceaux, comme les progrès lents de la pétrification. Peut-être cette passion incommensurable, que je sens, est-elle un bien : elle me sert à beaucoup de choses. Tout mon être avait besoin d'être renouvelé, le bonheur ne m'avait jamais paru que dans l'amour, j'étais ennuyée, la pensée était peu de chose, un accessoire pour moi. A présent, il faut y renoncer, *il le faut* : ces terribles paroles, je me les répète quarante fois par jour. Tout se résume là.

Le 5 mai.

Mercredi soir, je fus chez M^{me} Belloc, bien résignée à m'ennuyer. Une demi-heure après, je vois Cousin. Non, il n'est pas dans la parole humaine d'exprimer la joie que sa vue me causa ! Au bout de quelques instans, il vint se mettre auprès de moi. Je sentis une tranquillité momentanée. Nous causâmes un peu. Mais, hélas ! il n'est plus le même. Je sais bien que c'est de ma faute : c'est moi qui ai gâté cette intimité, c'est ma nature faible et passionnée. Il s'en fut au bout d'une heure sous prétexte de voir Fauriel chez M^{me} de Broglie, mais plutôt pour éviter de me reconduire.

Ah ! quel moment que celui où je le vois sortir ! J'avais osé espérer un moment. Cependant, il m'a aimée, je n'ai pas imaginé tout ce qu'il m'a dit, toute son ancienne manière d'être quand il ne pouvait souffrir de me laisser traverser la chambre parce que cela m'éloignait de lui un instant. Et quand même j'eusse pu m'exagérer tout cela, Jacques l'a dit à M^{me} Sirey. Auguste Viguier l'a dit, son meilleur ami a dit qu'il était fou.

oui, fou d'amour pour moi ! Je me répète sans cesse ces chères paroles, et ce n'est pas la satiété ni l'inconstance qui l'a fait changer, c'est le sentiment du devoir. Lui plais-je toujours autant ? Je me le demande sans cesse, je me résignerais à tout pour en être sûre. Ce qu'il m'a dit dans le jardin est vrai : « Je suis faible ; je devrais me dire : puisqu'il a eu de l'amitié pour moi, elle doit être toujours la même ; seulement, la forme en est changée. » Il m'avait dit même dans le temps où il était le plus passionné : « Marie, notre destinée est gravée sur le marbre, sur l'airain, elle est irrévocable, nous ne pouvons nous séparer de Faurel, nous serions les plus misérables des lâches si nous le faisons. » Cela est vrai, je ne l'ai jamais nié. Quand il voyait mon désespoir, il me disait : « Mais, Marie, que voulez-vous que je fasse ? » J'ai toujours gardé le silence, j'en rends grâce à Dieu, je n'ai jamais par une parole cherché à le tenter, et j'en aurais été punie par son mépris si je l'avais fait ; mais je n'ai pas conservé ma dignité près de lui, j'ai trop dit combien je l'aimais, je me suis trop emportée, je lui ai trop demandé s'il ne m'aurait pas aimée. Jamais de ma vie je n'ai été si complètement maîtrisée : avant, j'avais dans toutes les circonstances, jusque-là, gardé comme un petit recoin de calcul qui semblait planer au-dessus de ma passion, quelque forte qu'elle fût, et me faisait ne pas sacrifier tout au présent dans les moyens de la satisfaire ; mais depuis que je l'ai connu, il semble que j'ai perdu la tête, que mon étoile a pâli comme Bonaparte. Il me disait bien : « Je vois le but seul, et non pas les détails ; le devoir est, je ne connais que le devoir. » Il a quelque chose de fort et de métallique dans le caractère qui l'empêche d'être tendre pour moi comme j'en aurais eu besoin, car je crois, j'espère que je n'aurais pas plus que lui pu abandonner Faurel ; mais il fallait m'y amener par degrés. Moi aussi, j'ai du courage, mais je suis comme Jeanne d'Arc : je me ferais brûler, mais je pleurerais.

Lorsque je lui ai dit qu'il aurait fallu m'y amener doucement, il m'a dit que lui n'en aurait pas eu la force. Cela était en contradiction avec son assertion d'une minute avant, qu'il n'avait jamais eu pour moi que de l'amitié. Peut-être qu'il a cru me guérir mieux en me disant cela. Il se trompe, ce n'est pas parce qu'il m'a aimée que je l'aime si passionnément. Je le mets au présent, car, quoique je sois habituée à ne plus le voir, quoique je regarde plus tranquillement l'avenir, je ne puis me cacher

que je ne suis pas changée d'un atome. C'est cette immense variété dans son esprit, ce mouvement perpétuel d'idées, cette vie et cette verve dans tout ce qu'il dit, ce caractère plein d'énergie et d'activité dont les défauts mêmes me plaisent, cette imagination métaphysique et tout cela exprimé dans des yeux que même M. Thierry trouve surnaturels, ces beaux yeux dont le brillant étonne tous ceux qui les regardent. Ils m'ont exprimé tour à tour la passion, le désir, la tendresse, l'enthousiasme. Malgré tout ce que j'ai souffert, tout ce que je souffre, je suis contente de ce souvenir; je ne voudrais pas [ne pas] avoir connu tant de bonheur. Je me suis souvent examinée là-dessus et ma réponse est toujours la même : je suis bien aise de l'avoir connu et d'en avoir été aimée. Je ne savais pas avant ce qu'était l'amour. Pourtant, j'avais été bien passionnée; mais j'aimais l'amour, et non la personne. Dans le temps que j'aimais le plus Fauriel, je me disais quelquefois : « C'est singulier que je ne me sens pas la capacité de lui écrire un torrent de passion comme M^{lle} de Lespinnasse. » Et je me répondais : « C'est que je ne suis pas à beaucoup près aussi passionnée qu'elle. » Je me suis trompée; bien peu savent même ce que c'est que l'amour. Ce n'est que lorsqu'une créature inspire à une autre à chaque instant le plus haut degré de plaisir dont elle est susceptible, et que l'imagination a beau l'examiner, elle ne peut désirer rien au delà; c'est ce qu'Auguste éprouvait pour moi; cet amour est tellement nourri de bonheur et d'impressions qu'il n'augmente pas par la contrariété, et qu'il pourrait toujours être aussi vif sans passion. Je ne sais si Cousin l'eût ou l'a éprouvée pour moi. Je doute que Fauriel l'éprouve, je crois pourtant qu'oui. Cependant à Venise, il était bien endormi, je...

J'ai senti presque un petit soulagement quand l'heure à laquelle j'ai espéré le voir est complètement passée. A son commencement, j'ai souhaité avec une ardeur qui m'a fait me prosterner à terre et prier je ne sais quel Être, car je n'ose le demander à Dieu. Je tâche de me calmer, je me dis : non, il ne viendra point. Je me raisonne et je débats; cela paraît un siècle; vers la dernière partie, je suis convaincue que je ne le verrai pas. L'heure passe et tout devient morne. Je suis sûre que si une créature humaine pouvait voir comme dans un verre ce qui se passe dans une autre, elle n'aurait jamais le courage de lui refuser. Ah! si, dans ce moment que Cousin est occupé à causer

de politique avec M. V.... (1), une fée bienfaisante voulait lui faire apparaître un instant l'état de mon âme, il viendrait. Mon Dieu, si je pouvais une seule fois lui dire : « Cher Cousin, ne soyez pas si froid et si sec pour moi, cela me fait souffrir, soyons amis comme vous le vouliez. D'abord, je ne demande qu'à vous revoir tel que je vous ai vu. » Oh ! que j'ai été folle de gâter ce que j'ai possédé quelquefois ! Je pense que c'est un rêve. Est-ce bien moi qu'il a aimée ? Il dit que ce n'était que de l'amitié. Eh bien ! s'il pouvait m'aimer encore comme cela, je serais satisfaite. Mon Dieu ! je m'enivre de larmes, il me semble que tout mon être va fondre.

Il faut se gouverner. Ce matin, je regardais à distance et comme à l'affût sa conduite et la mienne : il n'a jamais voulu avoir pour moi de la passion. (Mais il m'a aimée, j'en suis sûre, Auguste Vignier l'a dit. Oh ! que je l'aime de l'avoir dit !) Il a vu que je n'avais pas la force de l'aimer comme il voulait et il a tout tranché ; il a cru que c'était son devoir, et moi, malheureuse, j'en suis la cause. Sans cette exécrable lettre écrite il y a à présent un mois, je l'aurais encore comme alors. Je ne puis dire l'état dans lequel cette idée me met. Je me roule de douleur, je ne puis que dire tout bas : « Ah ! mon Dieu, ayez pitié de moi, ayez pitié de moi ! » Ah ! pourquoi la douleur ne me tue-t-elle pas, et je l'aimerais (2).

(A suivre.)

(1) Probablement Vitet.

(2) Au printemps de 1826, Mary Clarke reprend, comme chaque année, le chemin de Gold Overton ; et la correspondance recommence à peu près sur le même ton. Les lettres de Faurel semblent plutôt plus affectueuses. Le nom de Cousin y revient quelquefois. Il n'a pas de rancune contre ce rival passager, bien qu'il reste un peu endolori de sa mésaventure. Le 28 juin, il écrit à Mary : « Pourquoi ne me dites-vous rien de Cousin ? Je l'ai vu assez souvent depuis quelques jours, et nous avons dîné plusieurs fois seuls, et recommencé à causer avec un peu plus d'intimité qu'il y a quelques mois. Il n'y a, je crois, dans mon cœur, aucun mauvais sentiment à son sujet ; il y a même des moments où je serais enclin à m'accuser d'avoir manqué de générosité envers lui ; cependant, j'ai beau faire ; il y a en moi quelque chose de froissé qui ne revient pas, qui ne reviendra pas, et que je regretterai toujours. Il m'a demandé de mes nouvelles ; je lui en ai donné, et il en a fait par quelques mots que je ne me suis pas senti disposé à allonger. »

Plus apaisées encore, les lettres de Mary se rouvrent cependant aux reproches habituels : car Faurel se montre comme toujours un correspondant trop peu empressé à son gré, encore qu'il le soit plus que pendant le voyage d'Italie. En somme c'est une période d'accalmie : le passage de Cousin a ramené la paix pour quelque temps.

L'EUROPE ET LA CRISE BALKANIQUE

Metternich écrivait à l'empereur François, le 17 avril 1817 : « La base de la politique contemporaine est et doit être le repos ; or l'idée fondamentale du repos, c'est la sécurité dans la possession. » L'Autriche, depuis un siècle, semblait avoir fait, de cette maxime de son grand ministre, la règle de sa politique. Il lui arriva de pâtir des crises européennes ; on ne la vit jamais les déchaîner. Elle évitait les initiatives téméraires, comme si elle avait conscience d'être, en Europe, l'un des élémens les plus nécessaires à l'équilibre. Exclue, par la force, des affaires allemandes, elle semblait convaincue, avec Metternich, que « la sécurité dans la possession » pouvait suffire à une si vénérable monarchie en un temps où s'effondraient tant de dynasties et où les forces révolutionnaires menaient l'assaut des vieux principes et des vieilles institutions. S'il lui arrivait de réaliser un bénéfice, il était le prix d'une habile abstention : en 1878, le droit d'occuper et d'administrer la Bosnie et l'Herzégovine fut le salaire de sa neutralité. Elle subit, docile et passive, l'impulsion de Bismarck et s'engagea dans la direction de l'Archipel ; depuis lors, elle poursuit dans les Balkans, patiemment et sans éclat, une politique de pénétration et d'influence. Ses préférences sont toujours pour la réserve et la prudence ; elle n'apparaît jamais à l'avant-garde : elle ne précède pas, elle suit.

Le comte Goluchowski, qui dirigea le ministère des Affaires étrangères jusqu'à l'automne 1906, était l'homme de cette méthode ; il ne croyait pas le moment venu pour son pays, parmi les crises intérieures qui l'agitaient, de se départir d'une attitude de vigilante expectative ; son rôle fut tout de modération, de pondération : « brillant second, » dira Guillaume II après Algé-

siras, mais « second. » L'entente avec la Russie, en 1897, pour une politique de *statu quo* et de « réformes » en Macédoine, est son œuvre; au moment où la guerre de Mandchourie lui offrait des occasions d'agir, il reste fidèle à sa parole; il s'entient, dans les Balkans, à un système d'abstention commune dont on jugeait, avec raison, que ce n'était pas la Russie qui y gagnait. Il redoutait l'imprévu des combinaisons hasardées : « Je ne suis pas Bismarck, » disait-il parfois, et il préférait, à l'audace qui précipite les événements, la patience qui les laisse mûrir.

Le baron d'Ehrenthal a délibérément rompu avec cette tradition; deux fois, en moins d'un an, ses initiatives ont étonné et alarmé l'Europe. On n'a pas oublié comment, le 27 janvier dernier, le discours où il annonçait l'accord du gouvernement austro-hongrois avec la Sublime Porte, pour la construction du chemin de fer de Serajevo à Mitrovitza, pensa mettre le feu à l'Europe, rompit l'entente entre la Russie et l'Autriche-Hongrie et mit fin brusquement à l'ère du *statu quo* dans les Balkans (1). Le 6 octobre dernier, nouvelle alerte, plus grave : l'empereur François-Joseph fait connaître, par des lettres adressées aux chefs d'États, qu'il juge nécessaire de mettre fin à une situation indécise et mal définie en étendant son pouvoir souverain sur la Bosnie et l'Herzégovine, et de renoncer, dans le sandjak de Novi-Bazar, aux droits que lui confère le traité de Berlin. On apprit en même temps que la principauté de Bulgarie, de sa propre autorité, rompait tout lien de vassalité avec la Turquie et s'érigait en royaume indépendant. Ainsi une double initiative, ébranlant l'autorité du traité de Berlin, mettait en question les fondemens mêmes du droit public et modifiait les conditions de l'équilibre européen. Ce coup d'audace a ouvert une crise de la question d'Orient; il est à craindre qu'on n'en ait encore vu que les premières et les moins dangereuses péripéties.

Dans l'état actuel de l'Europe, les conséquences d'un acte comme celui du baron d'Ehrenthal dépassent de beaucoup les intérêts matériels qui paraissent d'abord être seuls en jeu. La stabilité de l'Europe résulte d'un mécanisme si compliqué de combinaisons d'États, d'un système de contrepois si ingénieusement répartis, que le moindre déplacement de forces altère le caractère et compromet la solidité de l'ensemble. Dénoncer un traité,

1 Voyez la *Revue* du 1^{er} mai 1908 et notre livre : *L'Europe et l'Empire ottoman*, chapitre vi (Perrin, 4 vol. in-8).

s'affranchir de ses stipulations, les modifier en les rendant plus favorables pour soi et plus désavantageuses pour d'autres, déplacer ses frontières, est toujours, de la part d'un grand pays, un acte grave; non pas que les traités aient en eux-mêmes une valeur sacro-sainte et qu'ils engagent à perpétuité; ils ne sont, en réalité, que la notation essentiellement provisoire d'un équilibre de forces; mais ce qui est grave, c'est précisément le fait de la modification de cet équilibre des forces.

Le baron d'Ehrenthal, pour des raisons diverses, dont quelques-unes tiennent à son caractère personnel et d'autres aux relations actuelles des États et des groupes d'États entre eux, a jugé que l'heure des réalisations était venue pour son pays. Comprenant que, dans les combinaisons européennes, l'appoint de l'Autriche-Hongrie a une valeur décisive, il en a conclu que, courtisée par tous, elle devait profiter avec audace des avantages de sa situation; peut-être en a-t-elle abusé.

L'Autriche-Hongrie, plus que tout autre État, est le fondement indispensable de l'équilibre européen; elle l'est non seulement par sa position géographique centrale et par sa situation politique, mais aussi par sa constitution interne. Seule, parmi les grandes puissances, elle n'est pas formée par une nationalité unique ou très dominante; sous sa constitution dualiste vit un agrégat de peuples divers dont la dynastie des Habsbourg, comme la poutre maîtresse dans une charpente, maintient la cohésion. Il existe donc, dans la monarchie, un équilibre intérieur qui importe au maintien de l'équilibre extérieur; de là encore, par l'entrée d'éléments nouveaux dans l'Empire, des conséquences d'un autre ordre.

Pour nous servir de la comparaison classique de l'échiquier, une pièce a été déplacée, la position de toutes les autres, par rapport à elle, se trouve modifiée; les combinaisons possibles ne se présentent plus sous le même aspect. Pourquoi et comment l'Autriche-Hongrie et la Bulgarie ont bougé; les conséquences et les répercussions de leur mouvement, c'est ce que nous voudrions essayer de dire ici.

I

Bismarck, Gortchakof et Beaconsfield ont introduit l'Autriche-Hongrie en Bosnie-Herzégovine: Bismarck par politique,

pour éloigner le vaincu de Sadowa des frontières allemandes et l'engager dans les complications balkaniques; Gortchakof par nécessité, pour rendre possible la guerre avec la Turquie; Beaconsfield par aveuglement, parce qu'il n'était préoccupé que de parer au péril russe et de briser la Grande-Bulgarie. L'Autriche est entrée en Bosnie, de par l'article 25 du traité de Berlin, comme mandataire de l'Europe, pour occuper et administrer le pays, y maintenir l'ordre, améliorer le sort des paysans dont Andrassy, au Congrès, déplorait la condition misérable. Des troubles en Bosnie avaient, à maintes reprises, inquiété les puissances; elles souhaitaient d'en empêcher le retour et c'est pourquoi elles y installèrent l'Autriche. En disposant d'elle, l'Europe n'a pas demandé à la Bosnie d'être heureuse, elle ne lui a demandé que d'être sage et de se faire oublier.

Comment le tsar Alexandre II et Gortchakof, par la convention de Reichstadt, dès le 8 juillet 1876, reconnurent à l'Autriche, en échange de sa neutralité, le droit d'occuper la Bosnie et l'Herzégovine, et comment, au Congrès, ce fut lord Beaconsfield, adroitement circonvenu par Bismarck, qui proposa de confier à l'Autriche l'administration des deux provinces, nous l'avons exposé ici en son temps (13 septembre 1906), et, tout récemment, M. Hanotaux, dans les deux articles si pleins de vie et de dramatique intérêt qu'il a publiés ici même, l'a montré mieux encore. Il a fait jouer devant nous les ressorts secrets des négociations et mis en scène les personnages: les Russes résignés, les Anglais dupés, le comte Gortsi, pour avoir esquissé une timide protestation, rabroué par Andrassy. Ces faits sont acquis à l'histoire, il n'est plus nécessaire d'y revenir; mais il fallait les rappeler pour établir, avant tout débat, la responsabilité de l'Europe et, en même temps, son droit d'intervenir dès qu'il s'agit de modifier la nature ou d'accroître l'étendue des pouvoirs qu'elle-même a conférés à l'Autriche en Bosnie-Herzégovine.

Pour nous rendre compte des raisons qui ont donné à l'affaire de Bosnie une ampleur inattendue et inquiétante, il est nécessaire que nous écoutions successivement les explications de l'Autriche et la protestation des Serbes.

Pour l'Autriche, la question est purement « européenne. » Il s'agit de savoir si l'état de choses établi en Bosnie, en 1878, pouvait, sans inconvénients, rester plus longtemps provisoire et

s'il n'avait pas toujours été tacitement admis que la Bosnie entraît, pour n'en plus sortir, dans l'Empire austro-hongrois. L'Autriche ne nie pas ses engagements, elle les explique. L'article 25 du traité de Berlin lui confère, dit-elle, le droit « d'occuper et d'administrer » la Bosnie et l'Herzégovine, il ne fixe pas de délai, il ne stipule pas le caractère provisoire de l'occupation; il parle au contraire « d'assurer le maintien du *nouvel état politique* » créé par le traité. Sans doute il y a une clause secrète (celle dont M. Hanotaux a publié ici pour la première fois le texte) (1) : elle dit que « l'occupation sera considérée comme provisoire, » et que « les droits de souveraineté du Sultan ne subiront aucune atteinte; » mais il est constant que cette clause n'a été qu'un expédient pour donner une satisfaction platonique, de pure forme, à la Turquie. Personne, au Congrès ni en Europe, non pas même le Turc ou le Serbe, ne mit en doute qu'il s'agissait d'une annexion déguisée; personne n'imagina que les deux provinces pourraient jamais faire retour à l'Empire ottoman.

Il y a trente ans que l'Autriche occupe et administre la Bosnie et l'Herzégovine. L'Angleterre, par la voix de Beaconsfield, avait déclaré « faire appel à une puissance voisine, forte et intéressée au maintien de la paix, » pour empêcher les deux provinces de redevenir le théâtre de luttes sanglantes. L'Autriche ne s'est-elle pas acquittée de sa mission à la satisfaction de l'Europe? L'ordre et la paix n'ont-ils pas régné dans le pays? L'Autriche n'a-t-elle pas assuré la sécurité et le bien-être matériel des habitans, multiplié les écoles, les grands établissemens d'instruction, les voies de communication? Les rivalités anciennes, entre musulmans et chrétiens, ne se sont-elles pas apaisées? Il est temps, pour l'Autriche, de recueillir le fruit de ses travaux et de ses dépenses. L'annexion a été réalisée brusquement, mais elle était « dans l'air » depuis plusieurs années; on l'avait discutée en 1906 quand l'Empereur forma le projet d'aller en Bosnie pour assister aux grandes manœuvres et qu'il en fut empêché au dernier moment. Enfin, l'été dernier, il avait été décidé à Vienne que la question serait débattue devant les Délégations; c'est alors que les événemens précipitèrent une solution que, de toutes parts, on pressentait prochaine.

(1) Voyez la *Revue* du 4^{er} octobre, p. 497.

Ces événemens, ce furent, d'une part, la révolution « Jeune-Turque » et, d'autre part, la propagande serbe en Bosnie.

Depuis plusieurs années, le gouvernement de Vienne cherchait le moyen de donner à la Bosnie-Herzégovine des institutions constitutionnelles, un *Landtag*; ce serait le couronnement de l'œuvre d'organisation accomplie par lui dans les deux provinces. Mais les juristes cherchaient en vain une formule; ils ne pouvaient pas la trouver tant que subsistait la fiction créée par le traité de Berlin. Le moyen, en effet, pour l'Empereur et Roi, de donner une constitution à des sujets du Sultan? L'urgence d'une solution devint plus que jamais évidente après le succès de la révolution « Jeune-Turque » et la remise en vigueur, dans l'Empire ottoman, de la Constitution de 1876. La Bosnie-Herzégovine allait-elle donc demeurer le seul pays européen privé de toute espèce de régime représentatif? Ou bien allait-elle envoyer des députés à Constantinople? Les musulmans de Bosnie, qui sont 600 000, gagnés par l'enthousiasme constitutionnel et libéral, le proposèrent. C'est ce que l'Autriche ne pouvait évidemment pas tolérer. Il fallait donc établir une situation nette, rompre tout lien avec l'Empire ottoman, annexer les deux provinces pour leur donner ensuite une constitution.

Le gouvernement de Vienne connaît depuis longtemps l'existence et l'organisation de la propagande serbe en Bosnie; elle a son centre au ministère même des Affaires étrangères, à Belgrade; elle forme une section spéciale organisée par un diplomate énergique et distingué, M. Spalaïkovitch; elle rayonne sur tous les pays où l'on parle serbe: en Vieille-Serbie turque, dans le sandjak de Novi-Bazar, en Hongrie dans le banat de Temesvar, en Dalmatie, et surtout en Bosnie-Herzégovine. Des agens serbes parcourent la contrée, excitant les esprits contre l'Autriche, propageant l'idée d'une Grande-Serbie qui engloberait tous les pays serbes. M. Spalaïkovitch qui a, par ses alliances de famille, des relations dans toute la province, a fait, sous un faux nom, un long séjour en Bosnie. C'est le procès d'Agram qui, au cours de cet été, révéla l'imminence du péril, l'importance de l'organisation serbe et le succès de sa propagande. Une vaste conspiration s'étendait sur tout le territoire bosniaque; elle avait des ramifications jusque dans le Montenegro où était préparé l'assassinat du prince Nicolas et le renversement de sa dynastie au profit des Karageorges; le but suprême était de pro-

voquer la réunion de la Bosnie, de la Serbie et du Montenegro et la constitution d'un large groupe jougo-slave dont la Serbie serait le centre. L'élite de la population orthodoxe était d'intelligence avec l'étranger; chrétiens et musulmans, séparés, naguère encore, par de vieilles haines sociales accrues par les divergences religieuses, s'étaient réconciliés dans une commune opposition contre le régime autrichien.

L'Autriche, dans ces conditions, ne pouvait pas différer davantage; elle ne pouvait pas admettre qu'une propagande étrangère travaillât à lui aliéner l'esprit des populations qu'elle est chargée d'administrer. Le baron d'Ehrenthal s'est décidé à annexer la Bosnie quand il a compris qu'il s'agissait, non seulement de mettre le sceau de l'irrévocable à l'œuvre commencée à Reichstadt et à Berlin, mais encore de sauvegarder l'intégrité de l'Empire et d'arrêter le travail de dislocation que les Serbes entreprenaient à leur profit. Leurs « espérances, » qu'ils ne se consolent pas de voir ruinées, ne comportaient rien moins que la désagrégation de l'empire austro-hongrois; ils y travaillaient de toute leur énergie; ils rêvaient de faire de leur petit royaume, qui n'a pas 3 millions d'habitans, le noyau de coagulation autour duquel serait venu s'agglomérer tout le groupe des Slaves du Sud, pour former une masse compacte de 7 ou 8 millions d'hommes et constituer un grand État. Mais cette « plus grande Serbie » impliquait une « plus petite Autriche : » il était nécessaire et il était temps que le Cabinet de Vienne intervint pour mettre fin à de pareilles intrigues.

L'Autriche ne méconnaît pas la situation désavantageuse que les traités ont faite au royaume de Serbie; elle est disposée à lui faciliter, dans la mesure où elle le pourra, le moyen de vivre : encore faut-il que ce ne soit pas à ses propres dépens. Si la Serbie est pauvre et malheureuse, l'Autriche en est-elle donc responsable? Si la Serbie avait appliqué toutes ses énergies, comme l'ont fait d'autres États balkaniques, à améliorer sa situation économique et à fortifier son armée, au lieu de déchirer ses entrailles dans d'atroces tragédies dynastiques ou dans de stériles luttes de partis, sa situation serait moins désespérée. En tout cas, elle n'a aucun droit, pas plus que le Montenegro, à élever une protestation contre l'annexion de la Bosnie-Herzégovine; ce n'est pas vis-à-vis d'elle, mais de la Turquie, que l'Autriche s'était engagée à une occupation « provisoire, » et ce

sont les puissances signataires du traité de Berlin qui peuvent seules lui demander compte de sa violation. La parenté de race n'a jamais été considérée comme créant des droits à un État sur le territoire de son voisin. Qu'est-ce d'ailleurs que l'unité de la race serbe ? Elle n'existait pas hier ! Le Montenegro et la Serbie, aujourd'hui animés d'un égal ressentiment contre l'Autriche, ne s'avaient guère, il y a quelques mois, de leur « fraternité, » quand on jugeait, à Cettigne, ce tragique procès où le roi Pierre était accusé d'avoir voulu faire assassiner son beau-frère le prince Nicolas ; encore aujourd'hui, malgré tant de bruyantes manifestations, les prisons de Cettigne gardent un ancien président du conseil, M. Radovitch, connu comme chef du parti démocrate et serbophile au Montenegro et impliqué dans l'affaire des bombes. Il a fallu les événemens actuels pour que Serbes et Monténégrins se découvrirent frères : leur fraternité n'est faite que d'une haine commune contre l'Autriche ; le danger passé, ils retourneront à leurs querelles. Cettigne et Belgrade menacent aujourd'hui, si elles n'obtiennent pas des « compensations, » de faire la guerre à l'Autriche ; ce ne peut être qu'un « bluff » dont l'Europe ne sera pas dupe ; mais si Serbes et Monténégrins étaient assez aveuglés sur leurs forces et sur leurs intérêts pour en venir à une pareille extrémité, ils recevraient une leçon qui les rendrait sages pour de longues années.

Dernièrement, à Londres, comme M. Milovanovitch, ministre des Affaires étrangères de Serbie, disait à sir Charles Hardinge : « L'annexion est la ruine de toutes nos espérances ! — Dites : « de toutes vos illusions ! » répartit l'Anglais. Ce sont ces illusions qu'il fallait se hâter de dissiper : l'Autriche y a coupé court en établissant en Bosnie-Herzégovine un état de droit conforme à l'état de fait qui existait depuis trente ans.

Telle est la thèse autrichienne.

II

L'énergie désespérée de la protestation serbe et monténégrine contre l'annexion de la Bosnie-Herzégovine a étonné l'Europe. Elle se souvenait que, trente ans auparavant, ses diplomates avaient, à Berlin, tranché dans la chair vive des peuples sans soulever pareil tumulte ; et voici que maintenant, pour une annexion qui pourtant n'a pas enlevé, par la force, des hommes

à une patrie, elle se trouve en présence de tout un peuple frémissant d'enthousiasme guerrier, peut-être à la veille d'un conflit sanglant. C'est aux Serbes eux-mêmes qu'il convient maintenant d'en demander les raisons.

Les nations occidentales, nous disent-ils, s'imaginent volontiers que la carte des nationalités recouvre à peu près exactement, sauf quelques bavures, la carte des États; rien n'est moins exact quand il s'agit de l'Europe orientale où les races s'enchevêtrent et où les peuples ne font que commencer à prendre conscience de leur personnalité. Le petit royaume serbe est bien loin d'englober tous les hommes qui se savent et se disent Serbes et qui ont la volonté consciente de se rattacher à un centre commun. Un autre État indépendant, le Montenegro, est peuplé de Serbes; ils y sont 250 000; beaucoup d'autres vivent sous des dominations étrangères, les uns en Turquie, dans le sandjak de Novi-Bazar et en Vieille-Serbie; d'autres en Hongrie, dans le banat; d'autres en Dalmatie; d'autres en Bosnie et en Herzégovine. Les Serbes qui vivent hors du bercaïl sont plus nombreux que ceux auxquels l'Europe a permis d'y entrer. Il y a, autour de la petite Serbie, une large Serbie « non rachetée. » Tous ces Serbes, qui constituent depuis longtemps une race, ont pris conscience, depuis peu d'années, d'être un peuple.

La nation serbe a toujours été à l'avant-garde des Slaves dans leurs luttes contre le vainqueur ottoman et toujours elle a été sacrifiée. En 1875, les Serbes de Bosnie donnent le signal de l'insurrection d'où sortira la grande guerre; c'est l'Autriche qui, secrètement, les pousse, tandis que, sous main, à Reichstadt, elle se fait promettre le vilayet de Bosnie comme son lot dans les dépouilles de l'Empire ottoman. L'Autriche ne se bat pas en 1877, mais c'est elle qui profite de la victoire; poussée en avant par Bismarck, elle l'aide à dépouiller les Russes du fruit de leurs succès, à morceler la Grande-Bulgarie: elle garde pour elle le meilleur morceau: elle tient la Bosnie, l'Herzégovine, elle a des garnisons dans le sandjak de Novi-Bazar, elle occupe, au-dessus d'Antivari, le village de Spizza, elle sépare la Serbie du Montenegro, elle les enferme l'un et l'autre entre les deux branches d'un double étau, elle prépare sa descente vers Salonique à travers la Macédoine où elle s'applique à perpétuer l'anarchie turque. Partout, d'Agram à Salonique, sa politique est de morceler pour mieux dominer et pour conquérir à son heure. En 1885,

c'est elle qui oblige le roi Milan, que sa frivolité et ses vices faisaient son homme lige, à attaquer la Bulgarie : guerre à jamais déplorable où les armes serbes ont été humiliées, où un levain de haine a été jeté entre deux peuples frères dont l'Autriche redoute l'entente et que ses intrigues n'ont que trop réussi à séparer. Après Slivnítza, le Cabinet de Vienne se donne le rôle de sauveur; il arrête la marche victorieuse des Bulgares et leur impose la paix; mais il en profite pour étendre sur toute la Serbie le filet de ses intrigues. C'est le temps où l'on sait, au Ballplatz, le tarif de certaines consciences serbes; le roi Milan signe une convention militaire qui fait de la Serbie un État vassal de Vienne (1882); dans chaque changement de ministère, dans chaque crise politique, on trouve l'Autriche; le roi Milan n'a rien à lui refuser et le roi Alexandre n'est pas de taille à lui résister. Les patriotes serbes, réduits au désespoir, sont acculés, pour arracher leur pays aux mains des étrangers, à recourir à la violence. L'Autriche, dont la politique a été la véritable cause de la tragédie de 1903, est aujourd'hui la plus acharnée à rendre toute la nation responsable du crime de quelques hommes, pour la discréditer devant l'Europe. Des crimes moins explicables ont eu souvent, dans l'histoire, plus prompt absolution. En réalité, ce que l'Autriche ne pardonne pas aux Serbes, c'est de s'être dressés, en face d'elle, sur la route de la mer Égée, d'avoir ravivé les traditions de la race, et, lorsqu'il y a deux ans, le Cabinet de Vienne pensa les réduire à merci par la guerre économique, de lui avoir tenu tête (1).

Oui, disent les Serbes, nous avons fait une propagande nationale en Bosnie, ou plutôt est-ce bien « propagande » qu'il faudrait dire? Nous avons cherché à établir des relations avec nos frères auxquels les Autrichiens veulent imposer les noms de Bosniaques ou d'Herzégoviniens, mais qui sont tout simplement des Serbes. Nous avions foi dans la sainteté des traités : nous regardions les deux provinces, « occupées et administrées » par l'Autriche, comme n'étant pas partie intégrante de l'Empire, et nous travaillions à préparer pour elles un avenir indépendant; traqués par la police autrichienne, nous étions obligés de recourir à des moyens secrets; de là, dans nos rapports avec la Bosnie, cette allure de complot; nous aurions préféré agir au

1. Nous avons raconté ici cette lutte : voyez la *Revue* du 1^{er} février 1907.

grand jour. Ni les Serbes, ni les Monténégrins ne pouvaient circuler en Bosnie ou y séjourner; le régime était plus dur qu'il ne l'a jamais été, au lendemain de 1870, pour les Français en Alsace-Lorraine. Les voyageurs étrangers qui voulaient visiter la Bosnie, étaient, au contraire, entourés de prévenances si empressées qu'on ne leur laissait la faculté de voir que la façade officielle d'une administration plus préoccupée de germaniser le pays que d'assurer son développement. L'histoire serbe, les traditions serbes, jusqu'aux chansons serbes, étaient prosrites : jamais, au temps du régime ottoman, le pays n'avait subi pareille oppression. Tout ce qui rappelait les liens des habitans avec les Serbes était si rigoureusement pourchassé que M. de Kallay, devenu gouverneur des deux provinces, interdit son propre ouvrage où il avait jadis écrit : « En Bosnie et en Herzégovine, sous trois religions, il n'y a qu'un seul peuple serbe ! »

L'Autriche invoque aujourd'hui, pour justifier l'annexion, l'œuvre qu'elle a accomplie et les dépenses qu'elle a faites. Elle a, en effet, construit des routes, des ponts, des hôpitaux, des écoles; mais, dans tout cela, elle n'a jamais songé au bonheur du peuple qu'elle avait charge d'administrer; elle a travaillé pour elle, non pour lui : son administration a été une entreprise de germanisation, ou, plutôt, de « déserbisation. »

Des trois élémens, inégaux en nombre, qui peuplent la Bosnie et l'Herzégovine, les Croates du Nord-Ouest, ou Serbes catholiques, qui sont à peu près 300 000, ont seuls bénéficié du régime autrichien; depuis longtemps attirés vers Vienne et Zagreb par la communauté de religion, ils se sont mis au service de l'influence croate, autrichienne et catholique. Des missions, des églises, des écoles catholiques s'élevèrent partout; les catholiques furent officiellement favorisés, tandis que les orthodoxes étaient systématiquement tenus à l'écart des faveurs et des fonctions publiques. Un concordat, conclu à prix d'argent par le gouvernement de Vienne avec le patriarche œcuménique grec de Constantinople, dont relève nominalemeut l'Église orthodoxe de Bosnie, donna à l'Empereur la nomination des évêques; la présentation par le saint-synode ne fut plus qu'une formalité; dans beaucoup de paroisses, le pope devint l'homme de Vienne : le peuple déserta ces églises. Quant aux musulmans, qui sont les anciens seigneurs serbes, passés à l'Islam pour garder leurs terres et leurs droits féodaux, les gouverneurs autrichiens s'at-

tachèrent à les gagner par de bons procédés; ils parurent, d'abord, y avoir réussi; mais l'administration se fit si tracassière, ses tendances devinrent si nettement germaniques, que les anciens *hegs* se souvinrent de leurs origines et qu'un rapprochement se fit entre les deux fractions si longtemps ennemies.

La minorité croate et catholique a préparé l'annexion; l'archevêque de Serajevo, Mgr Stadler, qui a dirigé la propagande en Bosnie, en a été l'un des plus zélés promoteurs; son rêve serait d'unir, dans la foi catholique et dans la monarchie habsbourgeoise, toute la famille des Slaves du Sud; mais sa politique, se réclamant du patronage ostensible de Vienne, est suspecte aux Serbes pour qui la foi orthodoxe apparaît comme la sauvegarde et le lien de leur nationalité. Combien il était mieux inspiré, ce grand chrétien, ce patriote clairvoyant qu'était Mgr Strossmayer, quand il préconisait l'union des Slaves du Sud dans une confédération où chaque fraction de la famille conserverait sa religion et son individualité!

Le baron d'Ehrenthal allègue qu'il s'est résolu à l'annexion parce que, tant que les deux provinces ne faisaient pas partie intégrante de l'Empire, il était impossible de leur donner des institutions représentatives; mais, en attendant, une véritable persécution sévit contre tous les Serbes, avec des procédés qui rappellent Metternich et le temps où les patriotes italiens remplissaient les cachots du Spielberg. Les patriotes serbes, les publicistes courageux qui ont osé blâmer l'annexion, sont enfermés dans la forteresse d'Arad: que l'Autriche prenne garde qu'il ne surgisse parmi eux un Silvio Pellico! Le journal serbe de Serajevo, *le Peuple*, a cessé de paraître; ses derniers numéros ne contenaient plus que le titre et les annonces, la police ayant supprimé les articles. Enfin le fameux procès du complot panserbe, à Agram, dont tout le scénario a été imaginé par un agent provocateur, nommé Nastitch, le même qui a machiné le procès de Cettigne, n'est pas terminé; des accusés serbes ont tenté de se laisser mourir de faim parce que, depuis plusieurs mois, ils étaient détenus sans avoir été ni jugés ni interrogés. Un pareil régime ne semble pas de nature à concilier à l'Autriche les sympathies de ses nouveaux sujets.

Les gouvernemens de Vienne et de Budapest feignent d'ignorer la nationalité serbe; en réalité, c'est parce qu'ils connaissent les progrès du sentiment national parmi les Serbes,

qu'ils se sont décidés à la mesure brutale de l'annexion. Le peuple serbe est divisé en deux grandes masses presque égales comptant chacune environ 3 millions et demi d'âmes; l'une est en Autriche-Hongrie, l'autre constitue le royaume de Serbie et le Montenegro. Selon que les 1 700 000 Slaves de la Bosnie-Herzégovine s'adjoindraient à l'un ou à l'autre de ces deux groupes, la masse principale de la nationalité passerait d'un côté ou de l'autre : c'est ce que le Cabinet de Vienne a parfaitement compris; en réalisant l'annexion d'un territoire aussi grand que la Serbie et le Montenegro réunis (57 000 kilom. carrés), il a placé dans l'empire austro-hongrois le centre de gravité de la nationalité serbe. Dès lors, l'union panserbe ne peut plus s'opérer que dans l'intérieur de la monarchie et sous ses auspices; l'autre fraction de la nation, si elle ne veut pas rester éternellement disloquée, n'a plus qu'à se jeter dans les bras de l'Autriche et à implorer son admission dans l'Empire, ou bien à se ruer sur lui, les armes à la main, dans une attaque désespérée et à vaincre ou à subir une conquête qui, du moins, referait l'unité serbe. C'est l'une ou l'autre solution que l'on espère à Vienne. L'annexion de la Bosnie n'est qu'une étape dans l'absorption de toute la race serbe : or, il y a des Serbes jusqu'à Uskub, jusqu'à Monastir. Un haut fonctionnaire autrichien disait dernièrement : « Connaissez-vous le traité de Passarowitz? Nous tendrons, par l'annexion de la Bosnie, à la réalisation de ce traité du côté de la Serbie. Notre but est de créer dans les Balkans un État slave catholique assez puissant pour faire contrepoids à l'influence russe. La Serbie devra nécessairement rentrer dans les limites du traité de Passarowitz (1). » Que l'Europe ne s'en laisse donc pas imposer par l'évacuation des trois petites garnisons que l'Autriche entretenait à l'extrême-Nord du sandjak de Novi-Bazar; cette évacuation n'est qu'un trompe-l'œil; la convention de janvier dernier, relative au chemin de fer, subsiste; d'ailleurs, pour descendre en Macédoine, la route du sandjak est difficile; la voie que l'état-major autrichien a depuis longtemps étudiée, choisie, ce sont les quatre grandes routes et la voie ferrée qui, à travers la Serbie, descendent tout droit sur Uskub. C'est le chemin de toutes les invasions; les troupes autrichiennes le suivront un jour ou

1 Par le traité de Passarowitz 1718, l'Autriche annexait le banat de Temesvar, la Petite-Moldavie jusqu'à l'Aluta et tout le Nord de la Serbie avec Belgrade.

l'autre, si l'Europe n'intervient pas pour dresser un État indigène en face de la descente autrichienne, comme elle a dressé, en 1878, la Bulgarie en face de la poussée russe.

L'annexion de la Bosnie a été, parmi les Serbes, le signal d'un mouvement spontané, unanime. Les Autrichiens tirent argument contre nous, disent encore les Serbes, des démêlés récents de la Serbie et du Montenegro; mais il ne faut pas s'y tromper: les divisions sont le fait des princes, l'union vient des peuples. En face du danger ils l'ont imposée sans difficulté; ils ont marché et les dynasties ont suivi; elles ont compris la force de toute une nation qui vibre à l'unisson d'un même sentiment. A la Skoupehtina serbe, où les querelles de partis étaient si acharnées et si stériles, une dignité, un calme jusqu'alors inconnus ont succédé aux folles agitations des jours passés; une imposante unanimité s'est faite chaque fois qu'il s'est agi des grands intérêts de la patrie. On a senti passer sur la Serbie cette émotion solennelle, religieuse, qui sort de l'âme profonde des peuples aux heures décisives de leur existence.

Ce que nous demandons, ce ne sont pas des « compensations. » Ce mot, dans l'affolement des premiers jours, le Cabinet de Belgrade l'a prononcé dans sa note aux puissances, mais il n'y était pas à sa place: car si la Bosnie-Herzégovine doit rester incorporée à l'Autriche-Hongrie, ce sera pour nous une catastrophe nationale qu'aucune « compensation » ne pourrait atténuer. Nous demandons, avec confiance, à l'Europe que, du moins, elle nous assure le moyen de vivre en communiquant librement avec le Montenegro et avec la mer; une bande de territoire qui relierait les deux pays par la haute vallée de la Drina aurait, pour l'Europe, l'avantage de fermer la porte de la mer Egée, cette route du sandjak que le traité de Berlin a ouverte devant la poussée autrichienne. Quant à nos frères de Bosnie, s'il nous faut rester séparés d'eux, nous demandons qu'ils ne soient pas traités en peuple conquis, mais qu'ils reçoivent promptement une organisation libérale et assez autonome pour qu'ils puissent développer en paix, à l'abri du drapeau des Habsbourg, leur civilisation originale et nationale. Si l'Europe nous refuse toute satisfaction, nous ferons la guerre: nous résisterons pied à pied, dans nos montagnes, derrière nos rochers, jusqu'à ce que tombe le dernier homme ou jusqu'à ce que les nations, émuës de notre sacrifice, ou fatiguées d'une

lutte sans fin, se décident à entendre le cri de notre détresse.

La nation serbe sort à peine de cinq siècles de servitude; elle a tant souffert que son âme en a gardé une mélancolie profonde dont on retrouve l'accent dans ces chants plaintifs que le paysan serbe accompagne sur sa guzla, — cette guzla que la police autrichienne proscrit en Bosnie. — Si, à peine échappée au joug ture, il lui faut subir l'oppression autrichienne, son courage ne survivra pas à tant d'épreuves; elle ira s'émiettant, se dissolvant; elle perdra peu à peu son individualité nationale; elle sera mangée par le germanisme triomphant. — Vous n'avez rien perdu de votre chair, nous crient certaines voix, vous avez perdu vos espérances qui n'étaient que des illusions. — Illusions peut-être, mais de ces illusions vivait notre idéal national, l'âme de notre peuple; direz-vous donc que nous n'avons rien perdu, si nous avons perdu notre âme ?

III

L'émotion jaillit ici, d'elle-même, de la contradiction flagrante des deux points de vue. Le conflit n'est pas seulement dans les faits et dans les intérêts, il se prolonge dans l'intimité des consciences, consciences d'hommes d'État responsables, consciences d'écrivains. La marche en avant des Autrichiens et la protestation des Serbes procèdent, à leur insu peut-être, de deux conceptions opposées des droits des peuples et des droits des gouvernemens, de deux philosophies antagonistes: c'est leur choc qui prête aux événemens actuels leur sens dramatique et leur caractère menaçant. Comme les dieux du vieil Homère, les idées diffuses dans l'âme des peuples prennent corps et descendent dans l'arène, et c'est elles, en définitive, qui décident de la victoire.

Le gouvernement de l'Empereur, en étendant ses droits de souveraineté sur la Bosnie et l'Herzégovine, a cru simplement tirer les conséquences logiques et nécessaires des prémisses posées par l'Europe au Congrès de Berlin et réaliser une annexion implicitement consentie depuis trente ans; le trouble qui en est résulté en Europe a été pour lui une surprise; il ne s'était rendu compte ni des circonstances, ni du moment; il suivait les errements anciens de la politique des convenances. « Les convenances de l'Europe sont le droit, » disait le tsar

Alexandre dans sa fameuse conversation avec Talleyrand le 1^{er} octobre 1814, à Vienne. Malgré les partis « libéraux » qui invoquent les droits des peuples, ce sont, jusqu'au milieu du XIX^e siècle, « les convenances de l'Europe, » c'est-à-dire l'accord des souverains et des ministres des cinq grandes puissances ou de la majorité d'entre elles, qui décident souverainement du sort des peuples. Metternich, enfoncé dans ses principes, inspire cette harmonie des rois. La république de 1848, par la voix de Lamartine, s'adresse aux peuples; elle n'a le temps que d'alarmer les princes. Napoléon III déteste tout ce qui rappelle la Sainte-Alliance et poursuit l'abolition des traités de 1815; mais l'idée précise et concrète, fondement réel du concept de nationalité, que les peuples ont un droit imprescriptible à disposer d'eux-mêmes, devient, dans le cerveau chimérique de l'Empereur, un principe vague et abstrait, le « principe des nationalités, » où la notion mal définie de la « race » et de la communauté du langage vient fausser la conception démocratique du droit des peuples. Du moins Napoléon III eut-il le mérite de donner, le premier, l'exemple en faisant, pour la Savoie et Nice réunies à la France, une heureuse application du principe. Bismarck, à l'idée démocratique de la volonté des peuples, substitue l'idée historique des droits de la race que la science allemande accommode au service de la force prussienne; ce lui est un prétexte pour arracher, par les armes, des hommes à leur patrie. La guerre de 1877 est entreprise par les Russes pour délivrer les « frères slaves » opprimés par les Turcs; mais, avant même de la commencer, Alexandre II, à l'entrevue de Reichstadt (8 juillet 1876), sacrifie des intérêts slaves en permettant à l'Autriche d'occuper la Bosnie et l'Herzégovine. La Convention anglo-russe du 30 mai 1878 décide que le peuple bulgare sera morcelé en trois tronçons. Au Congrès de Berlin, les grandes puissances procèdent souverainement au découpage des territoires et à la répartition des âmes; les petits États ne sont pas représentés au Congrès; la Roumanie elle-même, qui avait pris une part active à la guerre et à la victoire, n'est entendue qu'à titre consultatif, par une condescendance de pure forme. A aucun moment, les droits des populations n'entrent en ligne de compte; une commission est chargée d'étudier la valeur économique des diverses catégories d'habitants, aucune d'écouter leurs vœux; les hommes sont échangés ou vendus comme bétail en foire par

les hauts maquignons de la diplomatie européenne. Sous la présidence de Bismarck, c'est le système Metternich qui triomphe; « les convenances de l'Europe sont le droit! »

Quand on étudie l'histoire du Congrès de Berlin et des négociations qui l'ont précédé ou suivi, on est amené à reconnaître qu'en dépit des formules contraires, l'intention des grandes puissances a bien été d'attribuer la Bosnie et l'Herzégovine à l'Autriche-Hongrie. Dans l'esprit de tous les plénipotentiaires, le « provisoire » qu'ils éraient était bien en réalité du définitif. L'empereur d'Autriche était donc fondé, à son point de vue, à considérer qu'un jour, quand le stage d'expérience que l'Europe lui imposait paraîtrait assez long, la Bosnie et l'Herzégovine entreraient, comme parties intégrantes, dans ses États. Des précédens l'y autorisaient : celui, par exemple, de la révolution qui amena, en 1885, la réunion de la Roumélie orientale à la Bulgarie. Aussi peut-on dire que ce qui a étonné et alarmé l'Europe, c'est moins le fait même de l'annexion que la manière dont le baron d'Ehrenthal l'a réalisée. La coïncidence significative de l'annexion des deux provinces avec la proclamation du prince Ferdinand comme tsar de la Bulgarie indépendante, révélait un dessein prémédité et concerté de modifier le traité de Berlin. En 1871, quand la Russie, profitant de nos désastres, déclara qu'elle ne se considérait plus comme liée par les clauses du traité de Paris relatives à la Mer-Noire, l'Angleterre exigea la réunion d'une conférence; le protocole, signé à Londres le 17 janvier 1871, établit, « comme un principe essentiel du droit des gens, qu'aucune puissance ne peut se délier des engagements d'un traité, ni en modifier les stipulations qu'à la suite de l'assentiment des parties contractantes, au moyen d'une entente amicale. » Malheureusement, cette même Angleterre qui avait posé, en 1871, un principe si sage, fut la plus ardente, en 1885, après la réunion de la Roumélie à la Bulgarie, à faire bon marché des stipulations du traité de Berlin relatives à la Bulgarie, et à demander, par la bouche de son représentant à la conférence des ambassadeurs à Constantinople, sir W. White, que l'on parlât le moins possible du traité de Berlin. « Je crains, lui répondait alors M. de Nélidof, qu'on ne stimule ainsi des espérances qui ne seront pas réalisées et que certaines velléités, qui jusqu'ici n'ont pas osé se faire jour, ne trouvent, dans une pareille attitude des puissances, un encouragement qui ne doit pas leur être

donné (1). » Paroles prophétiques qui paraissent aujourd'hui avoir annoncé les troubles de Macédoine et l'annexion de la Bosnie.

Le dirons-nous? Le fait d'avoir violé la lettre du traité de Berlin, même sans avoir préalablement consulté les puissances signataires, nous paraît moins grave que celui d'avoir tenu pour nulles les revendications et pour illusoire les droits des peuples intéressés. Le gouvernement de Vienne n'avait certainement pas prévu l'émotion qu'il a provoquée. L'Autriche-Hongrie a, parmi les États de l'Europe, un caractère à part; elle fait vivre, sous le même sceptre, des peuples de langue, de race, de nationalité, de religion différentes : faire entrer dans l'Empire un million et demi de Slaves de plus, lui a paru une opération facile, simple, qui ne soulèverait pas de grosses complications et qui ne dérangerait pas l'équilibre intérieur de l'Empire; ces Serbes renforceraient l'élément slave qui tend à prendre, à côté du dualisme austro-hongrois, une place de plus en plus importante et sur lequel le Cabinet de Vienne pourrait prendre appui si les Magyars devenaient trop exigeans. C'est sous cet angle qu'au Ballplatz on a vu la situation et, de fait, le raisonnement serait très solide si la grande majorité de la population de la Bosnie et de l'Herzégovine acceptait de bon gré l'annexion et consentait de bon cœur à vivre dans l'Empire: dans ce cas, les protestations de la Serbie et du Montenegro seraient sans fondement, car ni la parenté de race, ni la similitude de langage ne donnent à un État le droit de s'immiscer dans les affaires de son voisin. Avec la théorie des races, telle que l'appliquait Bismarck, — et telle que l'entendent encore les pangermanistes, — l'Autriche disparaîtrait, brisée en menus fragmens, morcelée en petits États indépendans ou absorbée par ses puissans voisins. La volonté des peuples importe avant tout : si l'Autriche, par un plébiscite pleinement libre, avait mis les habitans de la Bosnie et de l'Herzégovine à même de se prononcer sur leur propre sort, et s'ils avaient demandé à entrer dans l'Empire, l'Europe pourrait encore réclamer une conférence d'enregistrement pour maintenir la fiction nécessaire du respect des traités; mais la Serbie et le Montenegro seraient mal venus à se plâindre, et c'est alors que M. Weckerlé aurait le droit de

(1) Sur cet incident très curieux, on nous permettra de renvoyer à notre ouvrage: *L'Europe et l'Empire ottoman*, p. 39 et 40.

dire : « Il paraît qu'il y a des revendications serbes, je ne les connais pas. » Au contraire, dans les circonstances actuelles, une telle parole révèle une étrange incompréhension de la situation réelle qui résulte en Europe de l'annexion de la Bosnie et de l'Herzégovine, telle qu'elle a été accomplie. Quand on appartient à un peuple comme les Magyars, qui a tant lutté pour sauvegarder sa nationalité et qui se montre si intransigeant dès qu'elle est en cause, on est en vérité mal venu à ignorer avec une telle superbe les souffrances et les revendications des autres nationalités.

Les hommes d'État d'Autriche et de Hongrie se sont trompés d'heure et de procédés : ils ont donné à leurs adversaires l'avantage de représenter un principe juste ; ils ont cru que les Slaves du Sud étaient restés la pâte amorphe qu'ils étaient au moment du Congrès de Berlin. Ils ne veulent plus être, selon le mot du prince Nicolas de Montenegro dans son drame : *la Balkanskaïa*, « la monnaie qui sert d'appoint dans les comptes entre grandes puissances. » Le mouvement de résurrection nationale qui a rendu la vie aux peuples slaves, les uns après les autres, et qui tend aujourd'hui à les rapprocher, par-dessus les frontières et malgré les dissidences religieuses, dans un sentiment de solidarité et de mutuelle assistance, dérive du grand courant, issu de la révolution française, qui porte aujourd'hui, jusqu'au fond de l'Asie, l'idée d'indépendance des peuples et de liberté politique. L'initiative du baron d'Ehrenthal a coïncidé précisément avec le triomphe des tendances nationalistes en Turquie et avec la renaissance, sous une forme nouvelle, des sentimens de fraternité slave. A Prague, des manifestations violentes troublent la rue : la foule est allée briser les vitres de l'hôtel d'Ehrenthal aux cris de : « Vive la Serbie ! à bas l'Autriche ! revanche pour la Serbie ! » En Russie, l'opinion et la presse se sont émues, et ce sont elles, maintenant, qui excitent M. Isvolski à la résistance. Les Slaves ont cru voir, dans l'annexion de la Bosnie, un nouvel empiétement du germanisme sur le domaine de leur race ; le mouvement « tout slave » qui se préparait, depuis les bouches de la Néva jusqu'à celles du Vardar, explique et fortifie l'énergie de la protestation serbe.

L'erreur d'appréciation et de tactique où est tombé le baron d'Ehrenthal a non seulement mis l'Autriche en opposition avec les Serbes et avec une grande partie de l'opinion euro-

péenne, mais elle l'a mise en contradiction avec elle-même, avec sa propre évolution et ses propres intérêts. Aux approches d'un règne nouveau, l'Autriche-Hongrie semble chercher la formule de son avenir. Sous l'influence de vieilles forces historiques, renouvelées et transformées par les courans nouveaux d'idées qui règnent dans toute l'Europe moderne, une évolution interne s'accomplit en elle ; elle va vers un régime plus démocratique et plus fédéral. Le vieil Empire dualiste, féodal, bureaucratique et josphiste subit la loi de tout ce qui vit, il se transforme. Suffrage universel en deçà de la Leytha, et, au delà, réforme électorale aboutissant à une large extension du suffrage, triomphe des « chrétiens sociaux » à Vienne et dans toute l'Autriche proprement dite, gouvernement, en Hongrie, du parti national de M. François Kossuth uni à tous les partis populaires, défaite générale du vieux libéralisme doctrinaire et germanophile : autant de symptômes des tendances nouvelles qui l'emportent dans l'Empire. Le sens général de cette évolution portera naturellement le gouvernement impérial à faire une plus grande place aux Slaves ; il a besoin d'eux, au Nord pour tenir tête à une menace, toujours possible, du germanisme envahissant, et, à l'Est, pour résister aux exigences, parfois excessives, du magyarisme ; l'Empire dualiste semble en marche vers le *trialisme*, ou vers un régime fédératif. Ces nouvelles tendances dans le gouvernement de l'Empire caractérisent, dit-on, les vues personnelles de l'archiduc héritier François-Ferdinand, dont l'influence dans les conseils de l'État va grandissant, et annonce l'orientation future de son règne. Le vieil empereur personifie l'Autriche de Metternich et de la Sainte-Alliance ; son successeur s'appuiera sur d'autres forces.

Ainsi apparaît en pleine lumière la contradiction intime entre les intentions du Ballplatz et les procédés dont il s'est servi pour les réaliser. L'annexion était peut-être nécessaire pour achever la liquidation du passé et établir en Bosnie une situation nette ; mais il aurait fallu la rendre acceptable en l'expliquant, en faisant entrer, sans délai, la Bosnie-Herzégovine dans le système austro-hongrois, avec un statut particulier qui aurait sauvegardé sa personnalité et l'aurait rassurée sur les conséquences de l'annexion. On ne fera pas la politique nouvelle, dont l'Autriche a besoin, avec les maximes et les procédés de Metternich et de Bismarck. En essayant d'étouffer le mouvement

national serbe qui s'est produit depuis quelques années en Bosnie, par suite des procédés vexatoires de la bureaucratie viennoise plus encore que par la propagande de Belgrade, le gouvernement de Vienne a oublié que les nationalités prennent conscience d'elles-mêmes par leurs élites et que les élites se forment par la persécution. Aujourd'hui, s'il ne se hâte pas de recourir à des procédés tout différents, il aura créé, sur les marches méridionales de l'Empire, une *Slavia irredenta*, qu'il suffirait de quelques fautes encore pour rendre irréconciliable. La coercition et la force ne sauraient être ici d'aucun secours, au contraire. « Si l'on enterrait un désir slave sous une forteresse, il la ferait sauter : » il est curieusement significatif que ce mot de Joseph de Maistre, par lequel M. Moysset terminait ici, il y a quinze jours, ses belles études sur la question de Pologne, nous puissions l'appliquer, aujourd'hui, à la question de Bosnie.

Les deux provinces annexées ont été déclarées provisoirement : *terre d'Empire*, *Reichsland*, mais lorsqu'il s'agira de leur donner un statut définitif, les difficultés commenceront, et, aussi, quelle que soit la solution, les mécontentemens. Les Hongrois, au premier jour, ont, pour la plupart, applaudi à l'annexion ; mais, en même temps, ils n'ont pas manqué de rappeler les droits historiques de la couronne de Saint-Étienne sur la Bosnie. Ils appréhendent un renforcement du groupe slave rattaché à la Cisleythanie ; mais ils redoutent aussi un accroissement de la Croatie, qu'ils entendent tenir toujours étroitement liée à la Hongrie. Des quatre mots : *Dominium imperatoris et regis* qui définissent la situation actuelle de la Bosnie, les Magyars souhaitent qu'il n'en subsiste que deux : *Dominium regis* ; — mais de quel roi ? Du roi de Hongrie, qui porte en même temps la couronne de Croatie, répondent les Magyars. — Du roi de la Croatie autonome, personnalité fédérale dans l'Empire réorganisé, ripostent les Croates. Aujourd'hui, la Hongrie, atteinte dans ses intérêts par le boycottage des marchandises austro-hongroises dans l'Empire ottoman, proteste avec énergie et demande que le Cabinet de Vienne fasse des concessions. La Chambre de commerce de Budapest vient de se prononcer dans ce sens. Ainsi, par l'annexion de la Bosnie, les difficultés inhérentes au fonctionnement du dualisme austro-hongrois deviennent plus aiguës.

Des divisions nouvelles créées, des rancunes mal éteintes

ravivées, les haines de race et les rivalités nationales ranimées, les relations extérieures de l'Empire troublées, la guerre menaçante, la conférence européenne ajournée, le péril, de local qu'il était, devenu européen, c'est jusqu'ici le résultat qu'a produit la « manière forte » dont s'est servi le baron d'Ehrenthal. Le mal est heureusement réparable ; mais si le Cabinet de Vienne se laissait entraîner à la guerre, elle serait presque certainement victorieuse, mais elle préparerait à l'Autriche les pires difficultés ; l'écrasement des deux petits États slaves serait long et difficile ; il risquerait d'entraîner un conflit avec la Russie ; mais surtout, il amèterait contre l'Autriche cette force terrible, l'opinion ; il soulèverait contre elle, au nom des peuples opprimés, tous ceux qui, en Europe, souhaitent de la voir démembrée comme État, humiliée comme puissance catholique et conservatrice.

IV

Dès le premier jour, l'acte du Cabinet de Vienne a soulevé des réserves en Europe et de violentes protestations en Serbie et au Montenegro ; mais personne ne doutait que l'accord ne s'établît bientôt. Depuis quelques semaines, la situation est devenue plus difficile. La résistance des Serbes et des Monténégrins a réveillé dans l'Empire les vieilles haines de races ; dans les milieux militaires et pangermanistes surtout, cette reprise du *Drang*, de la marche vers le Sud-Est a ranimé les ambitions héréditaires, surexcité l'animosité séculaire de l'Allemand contre le Slave. Puisque les Serbes, sans aucun droit, protestaient contre l'annexion de la Bosnie, l'occasion était bonne pour les réduire, une fois pour toutes, à merci. La politique du baron d'Ehrenthal, les mouvemens de troupes en Bosnie et le long de la Save, encouragèrent ces tendances périlleuses. L'Europe, alarmée par ces manifestations d'un groupe peu nombreux, mais bruyant, eut voir tout à coup, derrière M. d'Ehrenthal, se dresser la silhouette gigantesque de Bismarck casqué, le bras tendu vers le Sud-Est, montrant à l'Autriche la route : « La manière dont l'Empire allemand s'est constitué montre le chemin par lequel l'Autriche peut arriver à une conciliation des intérêts politiques et matériels qui sont en présence entre la frontière orientale des populations de race roumaine et les bouches de

Cattaro (1). » *Stat magni nominis umbra!* Combien de temps l'ombre de cet homme pèsera-t-elle encore sur le monde?

Un important journal militaire de Vienne, la *Danzer's Armee Zeitung*, a publié le 5 novembre, sous le titre : « Les occasions perdues par notre politique balkanique, » un curieux et significatif article où est définie toute la politique que, dans certains milieux, on souhaiterait que l'Autriche adoptât. En voici le résumé substantiel.

... Abstraction faite de l'Italie et des États balkaniques, il ne reste, parmi nos adversaires, que l'Angleterre et la Russie qui n'ont pas la force nécessaire pour prononcer le mot décisif : l'Angleterre, parce qu'elle redoute l'Allemagne et n'ose pas envoyer beaucoup de bateaux dans la Méditerranée ; la Russie, parce qu'elle connaît l'antipathie de son peuple pour la guerre et la faiblesse de son armée, et parce qu'elle redoute une révolution intérieure en cas de guerre. La France n'a pas d'intérêts dans les Balkans ; elle préfère conserver de bons rapports avec ses deux voisins de l'Est que de tirer les marrons du feu pour deux amis plus faibles et moins sûrs. Soyons donc rassurés du côté de la Russie et de l'Angleterre. ... « Les chiens qui aboient beaucoup ne mordent guère, » dit le proverbe. ... L'Italie compte très peu...

L'Autriche a laissé passer l'occasion ; au moment où ses moniteurs se sont approchés de Belgrade, elle aurait dû mettre la main sur la ville ; l'ennemi, qui n'était pas préparé à la guerre, aurait été rapidement battu. A notre grand regret, notre diplomatie a été tellement embarrassée par son premier pas, qu'elle n'a point osé en faire un second. Au point de vue militaire, l'état-major est injustifiable de n'avoir pas eu recours rapidement aux moyens extrêmes. Le conflit avec la Serbie et le Montenegro est inévitable ; plus tard il se produira, plus cher il nous coûtera en matériel et en hommes. L'armée serbe s'organise avec le temps ; elle a maintenant ses canons du Creusot presque au complet... L'Italie est notre alliée, mais elle prépare la guerre contre nous... Nous n'osons pas marcher en avant, et nous ne pouvons pas déposer les armes avant d'avoir obtenu l'hégémonie dans les Balkans et d'en avoir éloigné l'influence des autres puissances. Pour cela nous avons absolument besoin de l'alliance de la Turquie ; notre diplomatie a commis une faute en ne travaillant pas à se l'assurer. Nous l'obtiendrions plus facilement si nous étions ses voisins sur un front plus large ; nous pourrions l'aider à remettre l'ordre en Macédoine. Pour cela, il est indispensable que la Serbie et le Montenegro disparaissent ; non seulement nous ne pouvons éviter un conflit avec ces deux pays, mais nous devons le désirer et le provoquer. L'égoïsme extrême obtient seul, en politique, de grands résultats ; celui qui ose, gagne...

(1) *Gedanken und Erinnerungen*, II, p. 252. En prenant cette périphrase pour désigner la péninsule balkanique, Bismarck englobe, dans la confédération dont il trace ainsi les limites, la Bessarabie peuplée de Roumains.

Contre l'Italie, nous pouvons lancer l'Abyssinie, et lui susciter des embarras intérieurs. Contre l'Angleterre, nous pourrions nous servir des Indes et de l'Égypte, et, d'accord avec la Turquie, provoquer un mouvement musulman. Il y a peu de temps, la Perse nous a demandé notre appui contre la Russie ; nous pouvons encore agir sur les musulmans du Caucase et du Turkestan, sur les Polonais et les Petits-Russiens. Et surtout nous pourrions contribuer à la reprise de l'action révolutionnaire et du régime des bombes. Il est temps que notre politique cesse de vivre au jour le jour et qu'elle commence à envisager les grands desseins qui assureront le développement de la monarchie. Le premier de ceux-ci est l'hégémonie dans les Balkans ; quand nous l'aurons obtenue, viendra la marche vers l'Orient par laquelle nous assimilerons les peuples slaves, après que nous serons devenus la grande Autriche fédérale.

Ces chimères mégalomanes sont très loin d'être les vues de l'Empereur et du gouvernement ; elles sont cependant caractéristiques des tendances de certains groupes ; elles enveniment les rapports de Vienne avec Pétersbourg et blessent au vif l'opinion russe.

Si une grande puissance est particulièrement fondée à se plaindre que l'Autriche et la Bulgarie aient cru pouvoir, de leur propre initiative, reviser le traité de Berlin, c'est la Russie. En 1897, elle s'était mise d'accord avec l'Autriche pour maintenir le *statu quo* dans les Balkans ; la Russie étant occupée en Extrême-Orient, c'était l'influence autrichienne qui bénéficiait de cette situation ; ce fut cependant le baron d'Éhrenthal qui, le 27 janvier 1908, rompit le pacte en annonçant la reprise de la politique d'action autrichienne dans la péninsule. M. Isvolski en conçut un vif dépit. Mais du moins la Russie, affranchie de l'entente de 1897, allait pouvoir reprendre sa politique traditionnelle d'influence et de protection dans les petits États slaves, d'autant mieux que les fêtes de Chipka et de Sofia semblaient avoir définitivement scellé sa réconciliation avec la Bulgarie. Lorsque, le 15 septembre dernier, M. Isvolski rencontra le baron d'Éhrenthal au château de Büchlau, chez le comte Berchtold, les deux ministres s'entretenirent avec confiance ; prenant en main le texte du traité de Berlin, ils en lurent tous les articles, et une conversation académique s'engagea sur les modifications éventuelles qu'il pourrait devenir opportun d'y apporter. C'est ainsi que M. d'Éhrenthal se persuada qu'il avait informé son collègue des projets qu'il allait mettre à exécution. La Bosnie incorporée à l'Autriche, c'est la conséquence logique des pré-

mises posées à Reichstadt en 1876 et à Berlin en 1878; la Russie n'a jamais consenti explicitement à l'annexion, mais l'acte de Reichstadt peut être interprété comme impliquant qu'elle s'en remet à l'Autriche du sort de la Bosnie. Donc, ici, c'est moins la matérialité des faits qui a blessé le gouvernement et le peuple russe que la manière dont ils ont été réalisés.

En même temps que l'annexion de la Bosnie, la Russie apprenait que la Bulgarie proclamait son indépendance et que le prince Ferdinand prenait le titre de tsar des Bulgares. La visite du prince à François-Joseph, en Hongrie, quelques jours avant la proclamation de l'indépendance, la réception particulièrement flatteuse et distinguée faite par le vieil empereur, les honneurs royaux rendus, la cordialité des paroles échangées, étaient assez significatifs par eux-mêmes pour que le prince les interprêtât comme un encouragement à ses desseins et pour qu'un accord formel ne fût pas nécessaire. L'absence probable de signatures échangées permet aux Cabinets de Vienne et de Sofia de soutenir qu'il n'y a eu, dans leur double initiative, qu'une coïncidence; mais les faits parlent assez haut pour que le gouvernement et l'opinion russes aient conclu à une entente. Nicolas II et son peuple en ont été péniblement affectés. Il n'existait, naguère encore, dans le monde slave, qu'un seul Tsar, héritier du nom et candidat au trône des Césars de Byzance; il y en a maintenant deux. Les vieilles annales racontent que les chefs des anciens « boulgres » se nommaient tsars et d'ailleurs, paraît-il, le mot « roi » n'existe pas dans la langue bulgare; mais les Russes qui, en cette affaire, ne s'embarrassent ni d'histoire ni de philologie, pardonneront difficilement son titre au nouveau souverain. Il faut souhaiter cependant que la Russie oublie ses griefs, même légitimes; elle a, pour la Bulgarie, des indulgences de mère, et les Bulgares, enfans émancipés, restent de cœur fidèles à la grande libératrice. L'entente avec Vienne n'est que la politique d'un jour; l'intérêt de la Bulgarie est aujourd'hui du côté de la Russie, pour faire obstacle à une descente autrichienne en Macédoine.

La réouverture de la crise balkanique a scellé l'amitié nouvelle de la Russie et de l'Angleterre; elle consoliderait, s'il en était besoin, l'alliance franco-russe; enfin elle a rapproché, dans un geste commun de parade contre l'offensive autrichienne, la Russie et l'Italie. La Triple-Alliance se trouve donc, elle aussi,

affectée par les événemens d'Orient. Lorsque Andrassy a lié partie avec Bismarck, le traité qu'il a signé était dirigé non pas contre la France, mais contre la Russie; si l'Autriche garantit à l'Allemagne les bénéfices du traité de Francfort, l'Allemagne garantit à l'Autriche les bénéfices du traité de Berlin. L'Italie, ayant adhéré à l'alliance conclue par Andrassy et Bismarck, a pris les mêmes engagements; mais il paraît certain qu'aujourd'hui une guerre entre la Russie et l'Autriche ne trouverait pas les armes de l'Italie du côté de son alliée. Il y a donc, ici encore, quelque chose de changé.

Que la Russie et l'Autriche fassent partie d'alliances et d'ententes adverses, c'est ce qui donnait tant de prix à l'accord établi entre elles en 1897 et renouvelé à Mürzsteg. L'entente austro-russe était, entre la Triplice et la Duplice, la voie naturellement ouverte à d'utiles rapprochemens, à des conversations nécessaires. La rupture de cette entente peut avoir les plus graves conséquences. Si l'Autriche-Hongrie se contente de suivre, à l'intérieur de ses frontières, une politique plus « slave, » on peut espérer qu'un rapprochement avec la Russie redeviendra possible; mais, si elle cherche à prendre, en face de la Russie, le patronage des Slaves du Balkan, la guerre deviendra inévitable. Or les savantes combinaisons de contre-assurances et de contrepoids, si efficaces pour le maintien de la paix, deviennent, une fois la guerre commencée sur un point, l'engrenage fatal qui y précipite tous les peuples. Qu'un conflit vienne à éclater entre la Serbie et le Montenegro d'une part et l'Autriche de l'autre, et que la pression de l'opinion publique y entraîne la Russie, voilà le feu mis à l'Europe: la Triple-Alliance oblige l'Allemagne à seconder son alliée; son entrée en lice entraîne la nôtre par le jeu automatique de la Double Alliance; l'Angleterre suit. Il n'y aurait peut-être, dans toute l'Europe, à rester spectateurs de l'effroyable mêlée, que l'Espagne et le Portugal, la Suède et la Norvège!

Le péril est si réel et si sérieux que le gouvernement de Berlin a fait entendre à Vienne des paroles d'apaisement, des conseils de prudence. La violente irritation de l'opinion italienne est, pour l'Allemagne, dans les circonstances difficiles qu'elle traverse, un sujet d'inquiétude. Elle appréhende aussi de se trouver dans l'obligation de soutenir l'Autriche son alliée, contre la Turquie son amie. Entre Vienne et Pétersbourg,

Vienne et Constantinople, Vienne et le Quirinal, il est vraisemblable que les ambassadeurs de Guillaume II travaillent dans le sens de la paix et de la conciliation. Il n'est pas sans intérêt de constater qu'ils se rencontrent, dans ce rôle, avec les nôtres.

Quand l'Europe apprit l'annexion de la Bosnie et la proclamation de l'indépendance bulgare, l'opinion italienne s'émut. Toute modification de l'équilibre Adriatique alarme directement les intérêts et les ambitions du royaume. Avec le Montenegro il est lié par des alliances dynastiques; avec la Serbie il entretient des relations d'amitié et il travaille à faire aboutir le projet de chemin de fer du Danube à l'Adriatique. M. Tittoni se hâta de rassurer l'opinion : dans son entrevue avec M. d'Ehrenthal à Salzbourg, le 4 septembre, il avait été averti de ce qui allait se passer; l'Italie n'avait pas à s'alarmer; elle aurait sa part. Mais quand on sut que les satisfactions obtenues consistaient dans l'abrogation de l'article 29 du traité de Berlin concernant Antivari qui intéresse surtout le Montenegro, ce fut, dans le public, une déception d'autant plus vive que, soit en Tripolitaine, soit en Albanie, les Italiens ont des vues sur certains morceaux de l'Empire ottoman. Nos voisins ont compris à temps que l'heure n'était pas à une politique de « compensations; » mais il est resté, dans l'opinion publique, le sentiment d'une déconvenue qui a ravivé les vieilles passions anti-autrichiennes et qui s'est traduit, dans la rue, par les violentes manifestations de Rome et, au Parlement, par le discours de M. Fortis.

A ne regarder que le texte du traité de Berlin, il semblerait que la Turquie surtout, et même que la Turquie seule, eût subi un dommage du fait de l'Autriche et du fait de la Bulgarie. En réalité, il en va tout autrement. La Turquie, pratiquement, n'a pas perdu de territoire. La Bosnie-Herzégovine, aussi bien que la Bulgarie et la Roumélie orientale lui avaient échappé depuis longtemps sans espoir de retour. Au contraire, elle recouvre la pleine possession du sandjak de Novi-Bazar sur lequel pesaient de lourdes hypothèques autrichiennes. Cet abandon des droits de l'Autriche est de nature à consoler les « Jeunes-Turcs » de l'échec moral qu'ils ont subi par le fait que leur succès a été le signal d'un démembrement nouveau de l'Empire: s'ils n'avaient pas mérité les sympathies de l'Europe, l'Autriche ne se serait pas mise en peine de leur donner dès l'abord une satisfaction. La liquidation du passé était la première des opérations qui

incombaient au nouveau régime; au point de vue territorial, elle est faite : les « Jeunes-Turcs » n'ont pas à le regretter. Les principes qu'ils ont fait triompher comportent des applications dans la question des nationalités; la Turquie libérale ne peut pas imposer son joug, par la force, à ses anciennes provinces devenues indépendantes. On ne saurait être « Jeune-Turc » et raisonner comme un janissaire. Le dommage matériel, rachat du chemin de fer, tribut de la Roumélie orientale, part contributive de la Bosnie à la dette de l'Empire, peut être sans grande difficulté évalué en argent. On peut déjà prévoir un accord entre Sofia et Constantinople. Le « boycottage » des marchandises austro-hongroises dans l'Empire ottoman est la conséquence des procédés employés par le Cabinet de Vienne pour réaliser l'annexion; mais les Turcs ont le plus grand intérêt à mettre fin le plus tôt possible à cet état de trouble qui pourrait devenir dangereux pour eux et qui les empêche de se livrer en paix à leur tâche la plus urgente, la réorganisation interne du pays.

Une Autriche-Hongrie forte, tranquille à l'intérieur, poursuivant dans la paix son évolution démocratique, non seulement ne saurait porter ombrage à la France, mais elle lui apparaît comme un élément nécessaire de stabilité et d'équilibre. Nous n'avons pas, avec l'Autriche, de graves divergences d'intérêts; nous ne sommes voisins nulle part; nous savons que si l'Autriche fait partie d'une combinaison politique et militaire dont l'un des fronts est tourné contre la France, elle s'efforcera de ne pas se trouver dans le cas de marcher contre nous. En ces dernières années elle a joué en Europe, — notamment à Algésiras, — un rôle utile de médiation et de conciliation. Nos rapports avec elle sont des meilleurs, et nous avons à cœur de les maintenir tels; nos sympathies n'ont pas fait défaut à l'Autriche d'hier, elles ne manqueront pas d'aller à l'Autriche de demain. Le président Fallières a été des premiers à répondre en termes cordiaux à la lettre de l'empereur François-Joseph. La France, en effet, reconnaît que, après trente ans d'occupation, l'annexion n'aurait pas paru choquante si le baron d'Ehrenthal n'avait pas oublié qu'en toutes choses il y a « la manière; » elle pense aussi que l'Europe peut ratifier le fait accompli, si l'Autriche veut bien admettre qu'il y a eu des droits lésés, des intérêts alarmés, des espérances trompées, des susceptibilités blessées et que,

pour tout cela, il y a quelques concessions de fond et de forme à faire. Vis-à-vis des États slaves du Balkan, la France a aussi des traditions de sympathie qu'elle ne peut pas oublier ; ses principes démocratiques et son histoire l'obligent à ne pas rester sourde aux plaintes des nationalités qui se tournent vers elle comme vers le pays de la Révolution émancipatrice. Un é politique qui renouvellerait avec un succès plus durable les tentatives du baron Banffy et du comte Badeni pour donner aux Slaves une plus grande place dans le gouvernement de l'Empire austro-hongrois, ne saurait manquer de trouver chez nous un bon accueil. Il n'en serait pas de même d'une politique qui, à l'extérieur de l'Empire, chercherait à prendre le patronage et l'hégémonie des Slaves, qui se mettrait par conséquent en opposition directe avec la Russie et s'engagerait à fond dans la direction de la Macédoine et de Salonique. La France ne pourrait voir avec sympathie une Autriche qui serait l'ennemie à la fois de la Russie, de l'Italie, des Turcs et des Slaves du Balkan ! La Méditerranée a, de tout temps, exercé sa séduction sur l'Autriche ; mais l'attrait du Sud lui a été souvent fatal ; elle a payé sa politique en Italie de sa situation en Allemagne. La descente vers Salonique est, pour elle, le plus dangereux des pièges : expansion au Sud, pour l'Autriche, égale péril au Nord. L'Autriche-Hongrie, État fédéral, ne saurait être un État conquérant. Pour nous, chaque fois que nous la verrons tentée de mordre à l'appât que l'astuce de Bismarck a posé devant son ambition, nous lui répéterons, de toute la force de notre sympathie et de notre désintéressement, le cri d'alarme du vieil Horace : « Évite les flots qui baignent les lumineuses Cyclades ! »

V

Une conférence européenne doit se réunir pour délibérer sur les modifications apportées au traité de Berlin par la double usurpation de l'Autriche-Hongrie et de la Bulgarie. Mais, si elle ouvre ses séances, c'est que l'accord se sera fait et que le programme sera fixé. Convoquée aussitôt après l'événement, elle aurait pu se contenter de sauvegarder les principes en enregistrant, avec les réserves de droit, le fait accompli. Elle ne le peut plus aujourd'hui ; les négociations pour établir le programme se sont heurtées à l'antinomie que nous avons essayé de décrire

entre le point de vue autrichien et le point de vue serbe. C'est cette dangereuse antinomie, qui trouble en ce moment toute la politique européenne, qu'il faudrait résoudre ou du moins atténuer. Pourrait-on y parvenir et par quels moyens?

Et d'abord, il faut espérer que l'on ne suivra pas les détestables errements du Congrès de Berlin, que les petits États intéressés seront entendus à la Conférence, et que l'on ne décidera pas, sans eux, de leurs propres intérêts. Il appartient à la France de défendre une cause si juste.

En second lieu, la Conférence ne s'occupera que des deux points mis en cause par l'initiative de la Bulgarie et de l'Autriche, et ainsi l'Europe ne risquera pas de voir reparaître le jeu des « compensations, » et, sous prétexte de sauvegarder les droits de l'Empire ottoman, d'aboutir à un nouveau partage. C'a été l'erreur de M. Isvolski, dans les premiers jours, de rechercher des compensations pour la Russie; chacun voulut avoir les siennes, et si l'on n'eût mis promptement le holà, la curée de l'Empire ottoman recommençait. La question des Détroits, celle de Crète, pourront faire l'objet d'accords séparés; il est préférable qu'elles ne soient pas introduites à la Conférence.

Celle-ci s'en tiendra donc aux difficultés soulevées par l'annexion de la Bosnie-Herzégovine, la déclaration d'indépendance de la Bulgarie et la question des Chemins de fer orientaux. Il pourra être entendu d'avance, entre les principaux intéressés, que la discussion aboutira à la reconnaissance du fait accompli, mais il est impossible d'admettre que la Conférence n'ait pas la faculté d'en délibérer. Le débat actuel entre Pétersbourg et Vienne porte, dit-on, sur le désir de l'Autriche que l'annexion soit considérée comme acquise avant tout débat; on voudra sans doute se souvenir, au Ballplatz, qu'à la première séance du Congrès de Berlin, Bismarck déposa, sur la table du Congrès, le texte intégral du traité de San Stefano pour être soumis aux critiques et aux amendemens de la haute assemblée.

Il est notoire que la Bosnie-Herzégovine ne souhaite pas redevir turque; il est certain que l'Autriche n'admettrait pas qu'elle devint serbe ou monténégrine. Elle ne peut donc qu'y rester autrichienne. Mais l'intérêt de l'Autriche-Hongrie, si elle ne veut pas créer sur son flanc méridional « une nouvelle Pologne, » est de lui accorder sans délai un statut constitutionnel avec une certaine autonomie administrative et de lui

donner des garanties contre un régime qui gouvernerait dans l'intérêt unique de la minorité catholique ou de la colonisation germanique, au détriment de la grande majorité orthodoxe et musulmane (1). Il n'y aurait rien d'humiliant pour l'Autriche à déclarer à la Conférence qu'elle est résolue à le faire. Elle pourrait aussi s'en rapporter aux puissances pour fixer la part de la dette ottomane qui revient à la Bosnie.

A la Serbie, il pourrait être entendu que l'on donnerait une place dans la Commission du Danube, que les puissances lui faciliteraient financièrement la construction du chemin de fer destiné à la relier avec le Montenegro et avec la mer : la ligne aboutirait au point choisi par elle, d'accord avec le Montenegro ; l'Autriche lui en garantirait par traité le libre usage. Le Montenegro obtiendrait l'abrogation de l'article 29 du traité de Berlin concernant Antivari ; l'Autriche pourrait lui céder la commune de Spizza qui domine Antivari, ou du moins s'engager à la considérer comme neutre et à n'y pas élever de fortifications.

L'Autriche a retiré ses garnisons du sandjak de Novi-Bazar. Il serait très rassurant pour l'Europe de l'entendre déclarer que ce retrait signifie que l'annexion de la Bosnie est une liquidation du passé, non un nouveau pas vers l'avenir sur la route de la Macédoine. On a vu l'importance qu'auraient de pareilles assurances, données par le souverain universellement respecté qu'est l'empereur François-Joseph, pour la paix générale et pour le bon accord entre l'Autriche et la Russie. Les Serbes suggèrent qu'en leur donnant une bande de territoire bosniaque qui les relierait au Montenegro, l'Autriche manifesterait sa résolution de renoncer à la marche vers Salonique. Nous croyons, pour notre part, que l'Autriche consentira difficilement à une cession de territoire et que l'on s'engagerait par là dans la voie dangereuse des partages et des solutions provisoires. Si la Serbie et le Montenegro obtiennent satisfaction quant au statut futur de la Bosnie, c'est là, pour eux, s'ils n'ont vraiment en vue que l'intérêt de leurs frères serbes, l'essentiel ; c'est la solution qui laisse les voies ouvertes à l'avenir.

La question bulgare est plus facile à résoudre. Le prince Ferdinand, en proclamant l'indépendance de son pays et en prenant le titre de tsar, a été soutenu par l'approbation en-

(1) Orthodoxes : 43 p. 100 (760 000) ; — musulmans : 35 p. 100 (390 000) ; — catholiques : 21,30 p. 100 (360 000).

thousiaste de tous les Bulgares, même de ceux qui vivent en dehors des frontières du royaume. L'Europe rendra justice à un peuple énergique, travailleur et brave en sanctionnant son indépendance et en reconnaissant la couronne royale à son souverain. Quant à la capitalisation du tribut de la Roumélie et au rachat de la ligne des Chemins de fer orientaux, ce sont questions d'argent, marchandages à débattre, non problèmes vitaux. Il est probable que c'est avec le concours du marché financier de Paris que l'on trouvera la solution.

Si les négociations actuellement engagées et la Conférence aboutissaient à ces conclusions, les diplomates pourraient écrire, comme Louis XVIII à Talleyrand le 26 novembre 1814, mais avec plus de vérité : « Je vois pour la première fois surnager des idées de justice. » Mais il resterait à éviter, pour l'avenir, le retour de pareilles crises en profitant des enseignemens que nous apporte celle-ci. Voici, croyons-nous, le plus essentiel.

Trente ans de crises européennes, de solutions bâtarde, provisoires et injustes sont sortis du Congrès de Berlin; c'est donc que la méthode et les principes qui en ont inspiré les délibérations étaient mauvais : la méthode, c'était celle de la Sainte-Alliance, et les principes, ceux de Bismarck. Tout prouve que, dans l'Europe d'aujourd'hui, le temps d'une pareille politique est passé. Il serait intéressant que, de la future Conférence, commençât à se dégager la formule d'une politique nouvelle, plus soucieuse des vœux, des droits et du bonheur des peuples. La première application devrait en être celle-ci : les affaires des Balkans seraient traitées par les pays balkaniques ; ils formeraient une sorte de confédération où la Turquie régénérée trouverait sa place et qui serait assez forte pour résister à toutes ambitions étrangères, aussi bien à la descente russe qu'à la poussée autrichienne. La résistance inattendue que l'Autriche-Hongrie a rencontrée dans l'annexion de la Bosnie sera pour elle une très utile expérience : elle lui prouvera, au moment où elle entre dans les voies d'une politique nouvelle et à la veille d'un nouveau règne, que la force souveraine des temps actuels, ce n'est ni la subtilité des diplomates, ni la pérennité routinière des bureaucraties, ni même la puissance des baïonnettes : c'est, en dernier ressort, la volonté des peuples.

L'ŒUVRE DE LA CONFÉRENCE DE BERLIN

SUR

LA PROPRIÉTÉ LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE⁽¹⁾

Les délégués de tous les pays du monde étaient à peine arrivés à Berlin, vers la mi-octobre, lorsque, tout à coup, l'Allemagne nous chercha la mauvaise querelle des déserteurs de Casablanca. La Conférence avait commencé ses travaux; elle les poursuivit durant des jours où l'on pouvait se demander si la paix n'allait pas être troublée. C'est la première fois qu'une assemblée internationale de juristes, d'écrivains, d'artistes, de diplomates, réunis pour une des œuvres les plus nobles de la paix, la défense des droits de la pensée, discute au bruit des menaces de guerre. Cependant l'activité de la Conférence n'en a été ni altérée, ni ralentie; il est même probable que la présence et l'autorité de tant d'hommes, habitués à la recherche de l'utile et du vrai, ont aidé à faire accepter chez nos voisins la solution raisonnable et juste. Les nuages étaient éclaircis quand la Conférence s'est dissoute, et l'œuvre qu'elle a édifiée, la nouvelle Convention de Berne, ne porte nulle trace des circonstances singulières qui auraient pu l'empêcher de naître.

C'est une nouvelle Convention. La Conférence en effet, ayant à reviser la Convention primitive de 1866, modifiée une première fois, à Paris, en 1896, aurait pu se borner à retoucher

(1) Voyez la *Revue* du 1^{er} octobre. — La délégation française comptait parmi ses membres MM. Ernest Lavisse et Paul Hervieu, de l'Académie française, Louis Renault, de l'Institut, Gavarry et Georges Lecomte. M. Renault a été cette fois encore président et rapporteur de la commission de rédaction.

telle règle, à compléter tel article ; elle aurait formulé dans un acte distinct ces changemens ; et, à côté de la Convention de 1886, de l'Acte additionnel de 1896, on aurait eu celui de 1908. Il a été procédé autrement. Les délégués rapportent dans leurs pays un texte complet, qui présente dans la suite de ses articles toutes les règles internationales pour la protection des œuvres littéraires et artistiques, et même qui les présente dans un ordre nouveau ; ainsi les œuvres protégées étaient énumérées dans les articles 4 et 6 de la Convention originaire, l'énumération figure aujourd'hui dans l'article 2 ; c'était alors l'article 2 qui définissait les auteurs bénéficiaires, c'est aujourd'hui l'article 4. Une loi ancienne que l'on voit, non seulement modifiée dans son texte, mais distribuée dans ses articles d'une manière différente, est une loi complètement renouvelée ; celle d'aujourd'hui remplace purement et simplement celle d'autrefois. Telle est bien l'impression, quand on lit le texte de 1908 : il n'y a plus qu'une Convention de Berne, celle de 1908. Mais les réglemens internationaux sont trop complexes pour que cette impression simple soit exacte. Tous les actes antérieurs qui ont protégé les œuvres littéraires et artistiques continuent d'exister : la Convention de 1886, et son « protocole de clôture, » l'Acte additionnel de 1896 et la Déclaration qui le suivit. Qu'est-ce donc que cette nouvelle Convention de 1908 ? C'est un acte où l'on a fondu toutes les règles des autres actes, corrigées, complétées par les derniers progrès du droit. Mais pour lier tous les États, il faudrait que chacune de ses dispositions eût été acceptée par l'unanimité de leurs représentans ; or ce sont des majorités seulement, où les mêmes États se groupaient tour à tour et se séparaient, qui les ont votées. La nouvelle Convention liera donc tels États, France, Belgique, Italie sur certains articles, et tels autres États sur les articles suivans. Dans son ensemble, elle apparaît comme la Convention modèle, proposée au choix des différens pays ; chacun d'eux y puisera les règles nouvelles qui lui paraîtront conformes à ses intérêts ; aucun n'est obligé de l'accepter tout entière. Et c'est pourquoi, à côté de la Convention modèle de 1908, il a été nécessaire de laisser les actes antérieurs : elle ne les fera disparaître qu'au regard des États qui la ratifieront telle qu'elle est ; elle les remplacera sur certains points seulement au regard d'autres États ; il est possible même que quelques pays continuent de les préférer et n'empruntent rien au texte nouveau.

On excusera la sécheresse de ces explications qui étaient indispensables pour préciser dans ses limites exactes l'œuvre de la Conférence de Berlin. Sous la réserve qu'on vient de voir, la nouvelle Convention consacre un progrès considérable.

I

La nouvelle Convention, renversant l'ordre de l'ancien texte, énumère les œuvres protégées, avant de fixer les conditions, l'étendue et la durée de la protection. Tout de suite après l'article premier qui pose le principe de l'Union des États, l'article 2 énumère les œuvres que l'Union entend défendre. L'expérience a prouvé qu'il était bon de limiter ici la liberté d'appréciation du juge et par suite de lui donner, plutôt qu'une règle générale à interpréter, une liste détaillée des œuvres. Sur la liste d'autrefois, les Allemands proposaient d'ajouter les œuvres d'art appliqué à l'industrie; les Français réclamaient pour les œuvres d'architecture; les Italiens pour les œuvres chorégraphiques et les pantomimes; et tout le monde était d'accord pour la photographie. Ces propositions ont eu des fortunes inégales.

Si on lit le nouvel article 2, on voit que toutes ces œuvres ont été admises dans l'énumération; et même la photographie est spécialement protégée dans l'article 3. Mais pour l'architecture, la chorégraphie, la pantomime, il est dit: « Les pays contractans sont *tenus* d'assurer la protection des œuvres mentionnées ci-dessus. » De même, pour la photographie, l'article 3 déclare: « Les pays contractans *s'engagent* à en assurer la protection. » Au contraire, pour les œuvres d'art appliqué à l'industrie, la formule est seulement, qu'elles « sont protégées autant que permet de le faire la législation intérieure de chaque pays. » La différence est profonde. D'une part, l'inscription sur la liste des œuvres d'architecture, chorégraphie, pantomime, photographie, emporte l'obligation pour les pays unionistes de les protéger, et donc de changer leurs lois intérieures, si elles ne sont pas protectrices; l'inscription des œuvres d'art industriel, d'autre part, laisse à chaque pays la liberté de sa législation qui continuera à son gré de leur refuser toute protection. On ne saurait se dissimuler que cette solution est un échec à peine atténué de la proposition des Allemands qui était soutenue

d'ailleurs par les Français et les Italiens. Les trois délégations ont uni leurs efforts. Elles ont fait valoir que la vieille distinction entre l'art pur et l'art appliqué était aujourd'hui plus que surannée, simplement injuste; que des artistes incontestés se consacraient exclusivement à l'invention des objets les plus humbles de la décoration et du mobilier; qu'ainsi, marchander la protection à l'art industriel, c'était laisser sans défense la pensée créatrice dans une des expressions où elle mérite le mieux d'être encouragée... Ces argumens n'ont pu vaincre la résistance des Anglais et des Suisses. Ces deux délégations ont objecté que les mots « art appliqué à l'industrie » étendaient la protection au delà des limites de l'art véritable; d'après elles, une foule d'œuvres, sans aucun caractère artistique, profiteraient de cette expression trop vaste pour se faire protéger, alors que, le plus souvent, elles tombent dans l'oubli, sitôt nées; il est peut-être nécessaire, disait-on encore, de faire à ces œuvres un régime spécial; mais le régime existe déjà de par la protection accordée aux dessins industriels... De telles objections et quelques autres sont depuis longtemps connues; on les a réfutées en disant que, bien entendu, c'est la création originale qui doit être seule protégée, mais qu'elle doit être toujours protégée, quels que *soient le mérite et la destination de l'œuvre*; on a montré le danger de laisser aux opinions esthétiques d'un juge, — qui peut aimer l'art nouveau ou ne l'aimer pas, goûter la fantaisie d'un vase de Gallé ou n'y voir qu'une bouteille colorée, — le soin de protéger une œuvre qui n'est pas un tableau ni une statue; on a rappelé enfin l'exemple de la France, où la loi de 1902, supprimant la vieille distinction de l'art et de l'art appliqué, a été accueillie par un applaudissement unanime... L'opposition est demeurée irréductible. On ne pouvait donc obtenir pour l'art appliqué l'engagement des pays contractans de le faire protéger par leurs lois intérieures. On a obtenu seulement de l'inscrire, à la fin de l'article qui énumère les œuvres protégées, et comme dans un compartiment séparé où il n'a pas à compter sur la protection internationale; il est là, en attente, dans une posture un peu humble, dans une condition juridique assez diminuée. A vrai dire, il peut avoir en fait un sort égal à celui des œuvres simplement « artistiques, » que la Convention protège. Il faut qu'il se fasse reconnaître par la législation intérieure de chaque pays; s'il y parvient, il n'importera guère à sa prospérité, que la

qualité officielle de protégé international lui ait été refusée.

La réclamation des Italiens pour les œuvres chorégraphiques et les pantomimes était motivée parce que leur pays produit abondamment ces œuvres, et ne réussit pas toujours à les protéger au dehors. Elle a été admise ; la Convention exige seulement que l'action dramatique ait été « fixée, » par écrit ou autrement. La protection des œuvres d'architecture comprendra désormais, outre les dessins et plans, les œuvres elles-mêmes, c'est-à-dire les constructions. En même temps que les œuvres photographiques, la Convention protège les œuvres obtenues par un procédé analogue. Enfin, ont été inscrits dans l'énumération « les recueils de différentes œuvres » où le choix, l'ordonnance impliquent un travail personnel.

II

La Convention primitive protégeait les œuvres littéraires et artistiques dans tous les pays de l'Union, à condition que les formalités nécessaires eussent été accomplies dans le « pays d'origine » de l'œuvre, c'est-à-dire dans le pays où l'œuvre a été pour la première fois publiée. « En pratique, disaient les Allemands, cette règle complique la tâche du juge. Qu'un Anglais vienne réclamer en Allemagne la protection, il faudra que le juge allemand se reporte à la loi anglaise d'abord, pour voir si les formalités ont été accomplies, puis qu'il applique la loi allemande qui protège l'œuvre ou ne la protège pas, et cependant qu'il revienne encore à la loi anglaise, car en tous cas la protection ne peut avoir une durée plus longue que dans le pays d'origine. Ne serait-il pas plus simple de dire : dans chacun des pays de l'Union, l'auteur ressortissant à l'un de ces pays est assimilé au national ; en Allemagne, l'Anglais est jugé comme l'Allemand ; en France, l'Allemand est protégé comme le Français ? Les tribunaux appliqueraient ainsi leur loi nationale, sans avoir à s'inquiéter de la loi du pays d'origine. »

« Soit, objectaient les Français ; assimilons l'étranger au national, mais à condition que tous les pays accordent la même durée de protection ; sinon, vous, Allemands, réclamerez en France les cinquante ans après la mort de l'auteur que nous donnons à nos nationaux ; mais les Français n'auront chez vous que les trente ans que votre loi accorde aux Allemands. L'indé-

pendance de la protection, mesure excellente, ne se conçoit que si les lois de tous les pays ont été d'abord unifiées quant à la durée. Acceptez, que tout le monde accepte la durée qui comprend la vie de l'auteur et cinquante ans après sa mort. »

C'est dans cet état des opinions que la Conférence a discuté. Le projet allemand était combattu dans son principe même, l'indépendance de la protection, par plusieurs délégations. Les Français, qui acceptaient le principe, ne voulaient pas séparer cette question de celle de la durée. On risquait ainsi de ne pas aboutir. Cependant la délégation italienne présenta deux propositions distinctes : l'une qui était celle des Allemands, sur l'indépendance de la protection, l'autre, celle des Français, sur la durée. La première fut adoptée; l'article 4 de la nouvelle Convention dispose qu'il n'y a plus de formalités, qu'il n'y a plus de dépendance entre le pays d'origine de l'œuvre et celui où la protection est réclamée. Quant à la durée, le résultat est moins satisfaisant. La règle française des cinquante ans est inscrite, il est vrai, dans le nouvel article 7, mais à titre d'indication et comme règle idéale; les pays qui ont une durée moindre, l'Angleterre notamment, ont fait d'expresses réserves. L'unification n'est donc pas acceptée : elle n'est même pas promise par ces pays. Dès lors, pour éviter les conséquences peu équitables, telles que la France les avait soulignées, d'une protection indépendante, il fallait maintenir l'ancien correctif : la durée ne pourra pas excéder celle du pays d'origine. C'est ce qu'exprime le même article 7 dans son second paragraphe. L'Allemand sera protégé en France suivant la loi française, mais seulement pendant les trente ans que lui accorde la loi allemande.

Dès 1886, on entrevit le principe idéal de la protection : une même loi pour tous, sans formalités, dans tous les pays. En 1896, on s'est rapproché du but, on espérait y atteindre en 1908. On n'y a pas atteint. Les formalités disparaissent, le juge applique à l'étranger la loi nationale, mais il faut encore tenir compte de la loi du pays d'origine, puisque la durée n'est pas la même partout. Toutefois, c'est un succès que d'avoir inscrit dans la Convention nouvelle une règle de durée, et précisément la règle que les pays les plus soucieux de protéger leurs auteurs ont déjà dans leur législation intérieure. La Convention dit clairement : Voilà ce qu'on a fait de mieux, voilà ce que tous

les pays doivent tendre à instituer, et cela au profit de leurs nationaux aussi bien que des étrangers, car tant qu'ils auront une durée moindre, leurs auteurs n'obtiendront partout que cette même durée, et inversement, du jour où la protection sera chez eux de cinquante ans, ils trouveront partout une protection égale. Le but a pris place dans le texte même de la Convention, et les pays les plus retardataires ont, pour les y acheminer, le mobile le plus sûr : leur intérêt.

III

Les œuvres protégées sont définies, les conditions de la protection fixées. La Convention s'occupe ensuite de la traduction et des articles de journaux.

Que doit-on faire pour la traduction ? Le bon sens et l'équité répondent : réserver à l'auteur le droit exclusif de l'autoriser, de même que seul il peut autoriser la reproduction de son œuvre. Mais cette règle simple heurte dans certains pays des habitudes anciennes, des intérêts qui se défendent, et l'effort qu'il a fallu donner pour la dégager reste marqué par les étapes que les pays les plus favorables ont parcourues. En 1886, sur les instances des Français, la Convention de Berne réserva la traduction à l'auteur comme toute autre reproduction, mais pour dix années seulement. En 1896, on alla plus loin ; le droit de traduire ou faire traduire fut réservé à l'auteur pour la même durée que le droit sur l'œuvre elle-même, mais à la condition qu'il en eût usé dans les dix ans qui suivent la publication. En 1908 enfin, les Allemands proposaient de supprimer cette réserve, c'est-à-dire d'assimiler complètement la traduction à la reproduction. Il convient de dire tout de suite que leur projet a été voté ; l'article 8 contient les mots décisifs « pendant toute la durée du droit sur l'œuvre originale, » et la réserve de 1896 a disparu. Jusqu'à la veille de la Conférence, on avait pu douter de ce résultat. Il était arrivé en effet que, si tous les États unionistes s'étaient liés en 1886 pour la protection de dix ans, le progrès de 1896 n'avait pu tous les réunir : la Norvège ne l'avait pas accepté. La Conférence a eu le plaisir d'entendre M. Hoel déclarer au nom de son pays qu'il se ralliait à l'opinion des autres États, et qu'il acceptait l'assimilation. Il est vrai que les Japonais ont exprimé la crainte que leur littérature n'eût plus

de peine à pénétrer en Europe, si la traduction était gênée par le droit de l'auteur. Mais ces craintes ont paru excessives : ce n'est pas le droit de l'auteur qui peut décourager la traduction. La Conférence, sauf l'opposition des Japonais, a donc été unanime à accepter le projet allemand, et les États unionistes sont ainsi parvenus au terme qui paraissait si lointain en 1886. Est-ce à dire que les pays, étrangers encore à l'Union, comme la Russie, les États-Unis, les Pays-Bas devront, pour y adhérer, franchir d'un coup les étapes de 1886 et de 1896, et admettre tout de suite l'assimilation du droit de traduire au droit sur l'œuvre originale? On a voulu au contraire leur donner expressément la faculté de s'en tenir à la règle de 1886, la protection pendant dix ans, ou à la règle de 1896, la protection complète sous réserve d'une traduction dans les dix ans. Et l'article 25 énonce cette faculté. Il n'est que juste de rendre hommage ici à M. Georges Lecomte pour la France, à M. Osterrieth pour l'Allemagne, qui ont mis tout leur talent à défendre l'assimilation et qui ont grandement contribué à la faire accepter.

Pour les articles de journaux, le projet allemand présentait une nouveauté où les journaux d'information auraient trouvé de grands avantages. La Convention de 1886 distinguait dans un journal les romans et nouvelles qu'elle protégeait absolument, les articles ou études, qui pouvaient être reproduits sauf réserve expresse de l'auteur, enfin les articles politiques, nouvelles du jour et faits-divers dont la reproduction était absolument libre. Ne convenait-il pas de donner un droit meilleur au journal, pour ces informations rapides qui lui coûtent si cher? La Conférence s'est aperçue qu'il y avait là non une question de propriété littéraire, mais un intérêt commercial. Telle est bien la vérité. La protection des informations de presse a donc été délibérément exclue de la Convention nouvelle. Le projet allemand n'a pas été adopté non plus, en ce qu'il assimilait aux romans et nouvelles, complètement protégés, les articles scientifiques, littéraires, artistiques. On a laissé ces articles dans la catégorie où les plaçait la Convention de 1886 : l'auteur est présumé consentir à leur reproduction : il lui faut donc pour l'interdire une réserve expresse. Ce qui est nouveau enfin, c'est que les articles politiques sont détachés des nouvelles du jour et faits-divers pour être assimilés aux articles scientifiques, littéraires et artistiques. Il n'y a désormais que deux catégories :

romans et nouvelles protégés, articles dont la reproduction est libre, à la condition d'indiquer la source, et à moins d'une réserve expresse de l'auteur.

IV

La Conférence avait enfin à régler l'exécution des œuvres musicales, et leur adaptation aux instrumens mécaniques.

Le droit de l'auteur est absolu sur la représentation publique de ses œuvres dramatiques ou dramatico-musicales ; mais quant aux œuvres seulement musicales, la Convention de 1886 distinguait ; n'avaient-elles pas été publiées, l'exécution en était interdite sans l'autorisation de l'auteur ; avaient-elles été publiées, l'exécution en était permise, à moins que l'auteur ne l'eût défendue par une mention expresse en tête de l'ouvrage. C'est cette réserve que les Allemands demandaient de supprimer ; elle a été supprimée en effet. Que l'œuvre musicale ait été publiée ou non, son exécution publique est donc subordonnée à l'autorisation de l'auteur, sauf les dispositions des lois intérieures de chaque pays qui peuvent la permettre en certains cas, par exemple dans une fête de bienfaisance.

L'adaptation des œuvres musicales aux instrumens mécaniques mettait aux prises les fabricans de phonographes, gramophones, pianolas, intéressés à reproduire librement les airs, et les compositeurs qui entendent garder le droit exclusif d'autoriser la reproduction. A vrai dire, la position des fabricans semblait meilleure, car ils paraissaient défendre une liberté ancienne, tandis que les compositeurs avaient à les en déposer. La Convention de 1886 disait en effet que la fabrication et la vente des instrumens mécaniques ne constituaient pas une contrefaçon musicale. Rien de plus net en apparence. Mais il avait été fort justement soutenu, au nom des compositeurs, que cette règle, copiée sur la loi française de 1866, devait se restreindre aux instrumens, que cette loi avait voulu protéger au profit de la Suisse : l'orgue de Barbarie et les boîtes à musique. Elle ne pouvait pas comprendre les instrumens nouveaux, phonographes, gramophones, pianolas, dont le caractère est d'avoir des organes interchangeables, le disque, le rouleau, et, par suite, de reproduire une quantité d'airs illimitée. Ces organes, disait-on, constituent de véritables éditions : le droit

de les autoriser doit être réservé à l'auteur. C'est pourquoi le projet allemand proposait de remplacer la règle de 1886 par une règle contraire. Il ne semble pas, à la Conférence, que le principe même ait rencontré de l'opposition; et tout de suite les délégués ont reconnu à l'auteur, suivant le projet allemand, le droit d'autoriser l'adaptation, l'exécution.

Mais il eût été trop beau que le principe triomphât ainsi sans nuance, sans réserve. Les Allemands eux-mêmes avaient proposé une réserve, et si grave, que l'auteur y perdait tous les avantages qu'on lui avait accordés d'abord. Ils demandaient que le droit de reproduire l'œuvre musicale, dès que l'auteur l'aurait concédé une fois, tous les fabricans pussent en user librement. A la Conférence, cette restriction fut combattue par certains délégués qui, d'ailleurs, en proposaient d'autres. En fin de compte, il apparut à la fois que, bon gré mal gré, des restrictions devaient être admises pour certains pays, et qu'il fallait leur laisser le soin de les déterminer à leur guise. Cette concession nécessaire a donné l'article 13 paragraphe 2, qui, tout de suite après le principe du droit de l'auteur, reconnu dans le paragraphe 1, énonce que des « réserves et conditions » pourront être déterminées par les lois intérieures de chaque État. Il semble que toute la force du principe se trouve ainsi détruite, et que l'auteur, ayant reçu solennellement le droit exclusif d'autoriser l'adaptation aux instrumens mécaniques, se voit en même temps paralysé par la menace de ces « lois intérieures. » Cependant, les efforts des États vraiment soucieux de défendre le droit de l'auteur, plus respectable que celui du fabricant, ont un peu atténué l'effet des réserves. Elles seront limitées au pays qui les aura établies; donc les rouleaux et cartons, fabriqués dans le pays qui protège les fabricans, ne pourront pas être importés dans un autre pays qui au contraire protégerait les auteurs. Il y a mieux; à la demande de l'Italie, nettement protectrice des compositeurs, l'article 13, paragraphe 4, décide que les rouleaux importés pourront être saisis.

La Convention nouvelle, on le voit, reflète, en cette grave question, le conflit des intérêts que la force du principe, le droit primordial de l'auteur, n'a pu réussir à régler. Somme toute, le principe est affirmé, et les concessions obtenues pour les fabricans sont limitées au territoire des pays qui croiront devoir les accorder. C'est encore un mal, c'est un moindre mal.

Après les instrumens mécaniques, les cinématographes ne pouvaient présenter les mêmes difficultés. Ils ne pouvaient pas invoquer dans le passé une mesure d'exception comme la loi de 1866. Le droit d'auteur a donc été reconnu sans peine, et d'ailleurs aussi bien sur les œuvres reproduites par le cinématographe que sur les œuvres créées pour lui.

V

La comparaison s'impose à l'esprit entre la Convention de Berne de 1886, et la nouvelle Convention de 1908 : elle s'impose du fait même que la Convention d'aujourd'hui se présente comme un tout, avec son organisme propre, avec ses articles qui groupent règles anciennes et règles nouvelles dans un ordre qui n'appartient qu'à elle. Or, la Convention de 1908 offre à coup sûr la supériorité de toutes les réformes, de tous les progrès qui viennent d'être résumés : la protection étendue aux œuvres d'architecture, de chorégraphie, de photographie et même d'art appliqué, les formalités supprimées et l'étranger assimilé au national, la durée idéale de la protection fixée à cinquante ans après la vie de l'auteur, le droit de faire traduire assimilé au droit sur l'œuvre originale, les articles politiques des journaux séparés des simples faits-divers, le droit du musicien reconnu sur l'adaptation des airs aux instrumens mécaniques... Du texte de 1886 à celui de 1908, il y a ainsi toute la distance d'une législation qui n'ose établir que des règles timides et compliquées, à une loi plus savante et plus simple, qui dégage nettement les principes et sait en même temps s'accommoder aux faits les plus récents, aux formes les plus modernes de l'activité. La Convention de 1908 est donc par là supérieure à sa devancière. Par ailleurs, on l'a vu, elle a une grave infériorité : les règles de 1886, imparfaites assurément, étaient acceptées par tous les États de l'Union qui s'engageaient à les faire respecter chacun chez eux ; celles de 1908 ne s'imposent à personne ; sur chacune des dispositions nouvelles, un ou plusieurs États ont fait des réserves ; il est même dit dans l'article 27 qu'ils pourront choisir dans la Convention celles qui seront à leur convenance et rejeter les autres. Au lieu d'un contrat liant les contractans, c'est la Convention modèle qui n'oblige personne. Ceci est certainement regrettable. Mais la condition même de tous les accords inter-

nationaux, qui est l'unanimité des voix, poussait la Conférence à cette alternative, ou de ne rien faire puisque l'unanimité n'était jamais obtenue, ou de faire ce qu'elle a fait : le Code des règles les plus parfaites, qu'il dépendra ensuite de chaque État de rendre ou non obligatoires. Dans cette mesure, l'œuvre de la Conférence est d'une valeur juridique que tout le monde reconnaîtra ; elle peut être aussi, et c'est là ce que le public doit bien comprendre, d'une utilité toute prochaine.

Que faut-il en effet pour que ces règles idéales soient adoptées par tous les pays ? Il faut et il suffit que la législation intérieure qui les contredit aujourd'hui, arrive à s'y conformer ; que, pour la durée, par exemple, elle étende à cinquante ans un délai qui est moindre. Chaque pays est maître chez lui, maître de ses lois, et nul n'a rien à y voir. Aussi bien n'est-il pas question de donner à tel ou tel État des conseils qu'il aurait le droit de mal accueillir. Mais il est permis de citer l'exemple de la Norvège qui, pour la traduction, en moins de dix ans, est passée des idées les plus rétrogrades aux plus avancées ; l'exemple de l'Italie qui, pour la durée, a changé son système de domaine public payant contre celui de la vie de l'auteur et de cinquante ans. Pourquoi ces changemens ? Parce que tous, auteurs, éditeurs y ont reconnu leur intérêt. Et d'ailleurs comment, si vite, ces lois intérieures ont-elles pu se modifier ? Parce que tous, après s'être donné la peine d'observer et de se rendre compte, se sont imposé l'effort nécessaire pour obtenir le changement. Les intérêts en cause, on ne saurait assez le remarquer, sont ceux des artistes, des écrivains, des journalistes, qui sans cesse parlent au public, et disposent de tous les moyens pour agir sur l'opinion, sur les parlementaires, sur les gouvernemens. Il dépend d'eux aujourd'hui, dans tous les pays de l'Union, et en vertu de cette confraternité qui leur fait des intérêts communs, de reconnaître dans la Convention nouvelle la loi la plus sûre, la plus intelligente, la plus fortement protectrice, et d'obtenir que les lois nationales se conforment à ce modèle. La Conférence de Berlin a fait tout ce qu'elle pouvait faire dans leur intérêt ; c'est à eux qu'il appartient de rendre son œuvre partout applicable et d'en profiter.

LOUIS DELZONS.

POÉSIES

AMOURS FLORENTINES

BÉATRICE

En sa robe de deuil sanglante,
Florence est la cité dolente.

Tous ses fils naissent orphelins
De guelfes ou de gibelins.

Ce peuple chante, aime et travaille,
En plein tumulte de bataille.

Petits marchands et grands seigneurs
Sont artistes et ferrailleurs.

La ville d'amour et de haine
Chante et hurle, et tisse la laine.

L'épée au poing, elle s'endort
Sur des monceaux de soie et d'or.

En dormant, elle tend l'oreille...
La Martinella la réveille.

Fantassins, lansquenets, chevaux,
Se ruent à des combats nouveaux.

Une guerre appelle une guerre ;
La dague au fourreau ne tient guère.

Dans chaque rue, un assassin ;
Dans le ciel rouge, le tocsin.

Un moine peint dans sa cellule,
Au fond de son couvent qui brûle.

Assemblés à l'Église, on rit
De Dieu même, entre gens d'esprit.

De l'Évangile qu'on torture
Il sort des lois contre nature.

Jésus n'est plus Dieu des pitié ;
Les meilleurs sont des châtiés.

Et lorsque, de cette géhenne
Où toute âme est une âme en peine,

Grands seigneurs ou popolani,
Chacun tour à tour est banni,

Alors on tourne vers Florence
Des yeux où pleure l'espérance :

Tous ont pour elle un cœur d'amant ;
Tous, ils l'aiment férocement.

La mère en deuil, noire et sanglante,
Et c'est bien la cité dolente.

C'est le chaos de feu, de fer,
Où Dante concevra l'Enfer.

C'est dans cette fumée ardente
Que Dieu forge l'âme du Dante ;

Et Dante, en ce lieu tourmenté,
Rêve d'une calme beauté.

Il la voit passer, enfantine,
Si claire, en la nuit florentine,

Qu'elle semble briller au ciel
Comme un être immatériel.

C'est alors que, rouge dans l'ombre,
Maître de la rime et du nombre,

Dante, terrible et souriant,
Bâtit son poème effrayant;

Et cette pyramide étrange
Porte au faite une forme d'ange.

En bas se tord — et c'est l'Enfer —
Un amas douloureux de chair :

Orgueil, haine, envie, avarice...
Au sommet, sourit Béatrice.

Et du noir chaos florentin
Telle sort, comme un pur matin,

Cette fleur de divine essence :
La fleur d'art de la Renaissance.

Dante mort la montre à ses fils :
C'est une femme, et c'est un lys,

Lys florentin, lys d'Évangile
A qui pourtant sourit Virgile,

Forme en qui rayonne l'esprit
Simple et blanc du vrai Jésus-Christ.

C'est la tendresse inspiratrice,
La fleur d'idéal, — Béatrice.

LA MADONE

Rougeurs de flamme, bruits de fer,
Florence est un coin de l'enfer.

Fra Beato, comme on l'appelle,
Pinceau levé, palette en main,
Au blanc pur mêle un pur carmin,
Tout seul, au fond d'une chapelle.

Bruits de fer et rougeurs de feu,
Florence est une insulte à Dieu.

Fra Beato, sur la muraille,
Loin du tapage universel,
Peint une Vierge de missel...
Dieu sourit : Beato travaille.

Incendie et bruits de combats,
Florence est l'enfer d'ici-bas.

Fra Beato, d'une main calme,
Trace, avec un pinceau très fin,
Le nimbe d'or d'un séraphin
Qui tend vers la Vierge une palme.

Florence est un enfer vivant,
Où la mort s'achète et se vend.

Fra Beato sourit à l'ange ;
L'ange, en extase comme lui,
Porte, dans son cœur ébloui,
Le grand amour que rien ne change.

Florence est un monde infernal,
Le vivant paradis du mal !

Fra Beato, paisible, achève
Son chef-d'œuvre minutieux,
Et ses pleurs d'amour, dans ses yeux,
Resplendissent de son beau rêve.

Florence noire est, tour à tour,
Un enfer de haine et d'amour.

Fra Beato prie, et son âme
Monte au ciel en parfum de feu :
— « Vierge ! ô sainte mère de Dieu,
Je vous aime seule, ô ma Dame ! »

Pinceau levé, palette en main,
Fra Beato prend du carmin...

VITTORIA COLONNA

Vittoria Colonn' était marquise et veuve,
Et Michel-Ange vieux l'aima d'un grand amour
Dont ses vers tourmentés sont l'immortelle preuve.

Il était le sculpteur de la Nuit et du Jour.
Du colossal Moïse aux cornes de lumière,
Et du David, paisible et fier comme une tour.

Il avait retrouvé, dès son œuvre première,
Cet art simple qui fait les antiques si beaux ;
Sa main rude gardait l'audace coutumière.

Son scalpel arrachait à des morts en lambeaux,
Sacrilège pieux, le secret de la vie ;
La nuit, il travaillait couronné de flambeaux.

Il avait, pour Florence aveuglément servie,
Bâti des murs, construit des bastions armés ;
La hauteur de son nom décourageait l'envie.

Glorieux par-dessus les plus haut renommés,
Magnifique héritier de la grandeur latine,
Trop grand, il n'était pas de ceux qui sont aimés.

D'un cœur qui ne dort plus, d'une main qui s'obstine,
Sur un plateau d'échelle où le visitait Dieu,
Michel-Ange avait peint les ciels de la Sixtine.

Le lourd fardeau des ans ne le courbait qu'un peu ;
 Son bras dressait vers Dieu le dôme de Saint-Pierre !
 Longtemps sculpter un mont tout entier — fut son vœu.

Des êtres, que son œil devinait dans la pierre,
 Sous son marteau rapide en sortaient lentement,
 Puis, tout à coup, vers lui soulevaient leur paupière.

Des formes, par milliers, dans le marbre opprimant,
 L'appelaient à grands cris pour être délivrées,
 Et leur détresse était son éternel tourment.

Quand tombaient en débris leurs prisons effondrées,
 Ces esclaves gardaient parfois les bras tordus,
 D'avoir été longtemps trop à l'étroit murées.

Tu souffrais de leurs cris nuit et jour entendus,
 O peintre des damnés, puissant frère du Dante,
 Sublime créateur d'êtres inattendus !

Tu devais donc avoir une vieillesse ardente
 Et subir, âme forte en un corps fléchissant,
 Près de mourir, l'horreur d'une vie abondante.

Tu méprisais l'amour, dans l'âge adolescent,
 Car un héros se doit à sa mission sainte ;
 Seul l'attrait du chef-d'œuvre avait brûlé ton sang.

Vers le maître d'en haut tu retournais sans crainte ;
 Dans les ciels purs, ce meurt tout bruit venu d'en bas,
 Ton génie emportait ton âme hors d'atteinte.

Mais l'amour, c'est le dieu qui ne pardonne pas ;
 A soixante-dix ans le titan Michel-Ange
 Vers une femme en deuil tendait en vain les bras.

L'heure vient où l'amour qu'on dédaigna se venge ;
 C'est lui qui blesse Hercule et le jette au bûcher ;
 Michel-Ange par lui souffre un martyr étrange :

Il porte en pleine chair le trait du fauve archer.
 Vittoria Colonn' apparaît, pâle et triste...
 Il ne peut plus la fuir et n'ose l'approcher.

Tel le vieux Laocoon, vaincu bien qu'il résiste,
Ne sait pas étouffer le serpent qui le mord,
Tel gémit impuissant le formidable artiste ;

Et s'il reste du moins sans honte et sans remord,
C'est qu'il a reconnu, — l'orgueilleux solitaire, —
Dans son amante en deuil le spectre de la mort.

Pourtant il crie au ciel un mal qu'il voudrait taire :
Elle est si belle encor, l'ombre vouée à Dieu,
Que, l'aimant hors du monde, il l'aime aussi sur terre.

Comme dans un caveau veille une lampe en feu,
Elle vit pour un mort, presque morte elle-même,
Rayon lointain d'étoile où vacille un adieu.

Et le géant, vaincu par la grâce suprême,
Rêve de faire encor, — lui, par Dante inspiré, —
Un portrait glorieux du fantôme qu'il aime.

Done, le vieillard divin dit au spectre adoré :
— « Un carrare très pur deviendra votre image ;
Daignez vouloir : je vous immortaliserai. »

Comme elle refusait l'incomparable hommage,
Il soupira : — « J'honore et j'aime vos mépris,
Bien qu'aux siècles futurs ils portent grand dommage.

Soit. L'art est vain ; Dieu parle en vous, et j'ai compris :
Des choses d'ici-bas plus rien ne me tourmente ;
Je n'ai plus de révolte et n'aurai plus de cris ;

Vous êtes dans mon cœur comme une paix élémente ;
Vous portez dans vos yeux l'aube sans lendemain... »
— Vittoria mourut alors, sublime amante,

Et quand elle fut morte il lui baisa la main.

GINEVRA

C'est l'histoire de Ginevra
 Qu'on crut morte et qu'on enterra,

De son blanc linceul recouverte,
 Face au ciel, dans sa bière ouverte.

Elle se met sur son séant :
 Elle a reconnu le néant,

Le caveau, les lampes funèbres...
 Et l'horreur est dans ses vertèbres.

Elle a fui, criant au secours,
 Vers la ville de ses amours.

Elle ne rencontre personne ;
 La morte vivante frissonne.

Sur ses beaux seins, sur ses beaux flancs,
 Le linceul tord de grands plis blancs.

Elle court, cherchant l'espérance
 Et sa mère, — à travers Florence.

— « Ma mère!... c'est moi, Ginevra,
 Qu'on crut morte, et qu'on enterra!...

C'est moi qui frappe à votre porte! »
 Et la mère entendit la morte,

Et cria : — « Passe ton chemin.
 On dira des messes demain!...

Passe, fantôme de ma fille! »
 Les spectres n'ont pas de famille.

Alors, le cœur froid, les yeux fous,
 Elle courut chez son époux :

— « C'est moi, Ginevra... votre femme!... »

— « Je ferai prier pour ton âme ;

Toi qui sors du tombeau, va-t'en!...

Les spectres viennent de Satan! »

Les spectres n'ont pas de demeure.

Faudra-t-il que la morte meure?

Alors, dans ce grand abandon,

Elle songe à l'ami si bon

Qui l'aima, d'une amour suprême

Dont il n'a parlé qu'à lui-même...

— « Vivante, je le fis souffrir :

A la morte va-t-il ouvrir?

Ouvrez!... c'est moi!... » — L'ami fidèle

Veillait, priait, le cœur plein d'elle.

Il reconnut son premier cri,

Bondit vers la porte et l'ouvrit :

— « Vous que, vivante, j'ai pleurée,

Entrez vite, morte adorée!

Morte ou vivante, spectre ou non,

J'ouvre à qui porte votre nom,

J'ouvre à votre voix bien connue!...

Vous frissonnez, à demi nue,

Cherchant un asile... Voici :

Mon cœur est ouvert ; entrez-y.

Vivante, oubliez votre fièvre,

Ou morte, dormez sous ma lèvre...

Vision ou réalité,

Je t'aime dans l'éternité. »

REVUE DRAMATIQUE

THÉÂTRE-ANTOINE : *Les Vainqueurs*, pièce en quatre actes, par M. Émile Fabre. — COMÉDIE-FRANÇAISE : *Le Foyer*, pièce en trois actes, par MM. Octave Mirbeau et Thadée Natanson.

Nous sommes plusieurs en France qui ne serons jamais ministres. Nous affectons de ne pas nous en soucier; mais c'est à la manière du renard de la fable : car nous savons le respect de nos compatriotes pour quiconque détient une parcelle du pouvoir. C'est afin de diminuer nos regrets que M. Émile Fabre a écrit ses *Vainqueurs*. Il va nous faire pénétrer dans les coulisses de cette vie brillante que nous envions, et nous en révéler les tristesses, ce sera nous rendre aimable et chère notre médiocrité. Le procédé est connu : il consiste à vanter aux pauvres les bienfaits de la pauvreté qui leur épargne les soucis de la richesse. Le savetier de La Fontaine chantait dès l'aube; le financier ne pouvait fermer l'œil de la nuit. Qu'il faille, pour se tenir en joie, être tenaillé par le souci du lendemain, et qu'on ne puisse être à la fois riche et content, c'est une idée qui m'a toujours semblé d'une fantaisie délicieuse. Mais si elle trouve créance, gardons-nous bien d'y contredire ! Ne coupons pas les ailes à ce canard consolateur !

Donc M. Daygrand, avocat et député, touche au port : il est à la veille d'être ministre. Demain, il montera à la tribune pour une interpellation foudroyante qui fera de lui l'homme nécessaire. Il compte sans la pelure d'orange, fatale aux ministres défraîchis, mais qui guette aussi les candidats ministres. Les adversaires de Daygrand sont en train de lui « sortir » une certaine affaire Firmiani-Redan, où il a plaidé pour Firmiani qu'on soupçonne véhémentement de ne pas exister. Les journaux commencent à parler à mots couverts de ce procès comme de la plus colossale escroquerie du siècle. Et ils n'ont

pas tort. Firmiani est en effet un personnage fictif, inventé par Redan qui avait besoin de ce procès pour obtenir un délai de ses créanciers. Daygrand l'apprend de la bouche de Redan lui-même. Il en demeure stupide.

La situation ainsi posée, on va, au second acte, l'examiner sous toutes ses faces. Il est un peu traînant ce second acte, et sous aucune de ses faces la situation n'est brillante. Daygrand se trouve contraint de lier partie avec le filou qui l'a dupé, et se résout à prouver l'existence de Firmiani en versant au nom de celui-ci la somme qui fera taire les créanciers de Redan. Je paie, donc je suis. Reste à trouver sur-le-champ trois cent mille francs. A qui les demander? Au banquier Leprieur qui a jadis été de l'intimité du ménage Daygrand? Mais un entrefilet paru dans un journal de chantage insinue que M^{me} Daygrand aurait été la maîtresse de Leprieur...

Nous voici au centre même de l'action. Le troisième acte, très bien mené et qui nous fait assister à un revirement des plus dramatiques, est d'excellent théâtre. Mandé par M^{me} Daygrand, Leprieur a, sur première réquisition, versé les trois cent mille francs. C'est un très galant homme, qui ne lésine pas sur un souvenir. Daygrand reçoit cette nouvelle comme on reçoit un coup de poignard. Ainsi ce qu'il avait tenu pour calomnie, était vérité! Sa femme l'a trompé! Le mari confiant et trahi se révolte. Il repousse avec horreur cet argent qui serait le prix de son infamie... Sur ces entrefaites, on introduit un de ses collègues de la Chambre, radical et méridional, délégué pour obtenir de lui qu'il donne sa démission de vice-président du groupe et renonce à son interpellation... Devant l'image concrète de sa chute, si impatiemment escomptée et qui va causer tant de joie dans Israël, Daygrand se redresse. D'un mot il confond le rival trop pressé de l'enterrer : « Firmiani existe; il vient d'envoyer l'argent. » L'ambition a été la plus forte. L'homme politique a eu raison des scrupules de l'honnête homme.

Daygrand a fait mieux que de vaincre : il a triomphé. Son interpellation a pulvérisé le ministère; il sera ministre, — et de la Justice encore! On s'empresse pour le féliciter. Mais c'est bien à cela qu'il songe! Son brave garçon de fils a provoqué en duel le journaliste, auteur de l'article outrageux pour M^{me} Daygrand. Et le jeune homme ne revient pas! Et le journaliste est une espèce de spadassin, un forban de plume et d'épée! Et les heures se passent dans une attente angoissée qui contraste avec la fadeur des écœurantes félicitations! Un appel de téléphone : le fils Daygrand vient d'être tué en duel. Il

meurt victime de l'ambition de ses parents, en expiation de leurs fautes. La maison des « vainqueurs » s'emplit de sanglots...

En vérité, ces gens sont trop malheureux. Nous oublions de les blâmer, tant ils nous semblent à plaindre! Mais, au fait, quelle a été exactement l'intention de l'auteur? A-t-il essayé d'appeler notre pitié sur le monde de ces pauvres politiciens? A-t-il prétendu seulement en étaler les tares sous nos yeux? Son dessein n'apparaît pas avec assez de clarté; cela nuit à l'effet d'une pièce dont on ne sait s'il faut la prendre pour une satire ou pour un drame larmoyant. J'imagine que M. Fabre a voulu nous montrer ce que le milieu, le concours et l'engrenage des circonstances ont pu faire d'un homme qui, ailleurs, fût resté honnête. Il met en scène des gredins qui ont conscience de leurs fautes, qui en souffrent, qui en portent la peine. Nous en connaissons d'autres que leur conscience, — s'ils en ont une, — laisse parfaitement en repos. Ce sont eux qu'il eût été à propos de troubler dans leur sérénité.

M. Gémier est excellent dans le rôle de Daygrand. M^{me} Cheirel a eu de beaux cris au troisième acte. Tout l'ensemble est des plus satisfaisants.

Le *Foyer* de MM. Octave Mirbeau et Thadée Natanson présente avec les *Vainqueurs* de M. Émile Fabre de frappantes analogies. Dans les deux pièces, la situation est sensiblement la même: c'est celle d'un homme politique à la veille de sombrer dans un scandale et qui ne se tire de ce mauvais pas qu'en profitant de la galanterie de sa femme. Daygrand s'appellera le baron Courtin et sera sénateur au lieu de député. Leprieur s'appellera Biron et sera pareillement financier. Il n'est pas jus qu'à la scène du politicien méridional qui ne se répète d'une pièce à l'autre. Mais ce n'est pas au monde politique qu'en ont MM. Octave Mirbeau et Thadée Natanson: ils s'attaquent aux œuvres de charité organisées par les catholiques. M. Brieux avait déjà raillé abondamment le personnel des comités charitables, toutefois en le montrant ridicule plutôt qu'odieux. A la caricature qu'étaient les *Bienfaiteurs*, substituez le pamphlet; reprenez dans *la Religieuse* de Diderot quelques-unes des accusations lancées contre les mœurs des convents; semez l'action de scènes grossières et le dialogue de détails scabreux: vous avez le *Foyer*. Pas un des personnages qui ne soit un drôle; pas une de leurs actions qui ne soit une turpitude.

Cela commence avec le commencement. Persécutée par un amant qui a cessé de plaire, le brasseur d'affaires Biron, la baronne Thérèse

Courtin lui signifie qu'elle est excédée de ses assiduités; en] fait, elle a un béguin pour un jeune homme de son monde, le petit d'Auberval. Mais le cynique Biron n'accepte pas son congé. Peu lui importe que Thérèse ne l'aime plus ou ne l'ait jamais aimé. Ce n'est pas l'amour qu'il veut, c'est la femme. Et il l'aura. Car il connaît les embarras financiers du ménage; même il y contribue, en donnant à Courtin de perfides conseils de Bourse qui lui ont fait perdre de grosses sommes. Biron aura son heure, l'heure du banquier. Une circonstance va la hâter : les scandales du *Foyer*, l'œuvre charitable qu'administre le baron Courtin.

Ce qui se passe au *Foyer* est tout simplement horrible. Sous couleur de recueillir les petites filles et de les protéger contre la misère, on les exploite, on les martyrise, — et on les pervertit! Tout enfin, et le reste. Il y a une de ces petites qu'on a laissée vingt-quatre heures dans un placard, et qui y est morte. Il y en a d'autres qu'on a fouettées jusqu'au sang, et qui ont dû s'aliter, malades, blessées. C'est un comité de tortionnaires que préside le philanthrope Courtin. Quant aux insinuations de l'aumônier, impossible de les reproduire ici. Ce *Foyer* devrait s'appeler *la Sentine*.

Toutes ces malpropretés remplissent le premier acte qui en est farci, bourré, bondé à en crever: il en reste pour le second. Cette fois, c'est la gestion financière du baron qui est visée. Il voudrait renvoyer la directrice sur laquelle retombe la responsabilité des flagellations et autres atrocités sus-énoncées; et M^{lle} Rambert consent bien à partir, mais pas avant que la comptabilité ne soit mise en ordre. On devine qu'elle en sait long, et on sent qu'elle est femme à manger le morceau. D'autre part, un agent du gouvernement, Arnaud Tripier, fait savoir à Courtin que, s'il ne renonce pas à prendre la parole dans la discussion sur la loi de l'enseignement, on lui demandera compte des cent mille francs du pari mutuel. Courtin est acculé à remettre dans la caisse du *Foyer* trois cent mille francs qu'il a escroqués et dont il n'a plus le premier sou. Quel moyen de les trouver? Il y en a un, et un seul. Que sa femme aille chez Biron! Et comme celle-ci refuse, se révolte, il la presse, il la supplie, il l'injurie... C'est la situation des *Vainqueurs*, mais retournée et aggravée. Au lieu que Daygrand défendait à sa femme de recevoir les trois cent mille francs de son amant, le baron Courtin veut que Thérèse les demande à Biron: c'est elle qui résiste... Résistance qui durera juste le temps de mêler quelques pleurnicheries aux larmes de crocodile du baron.

Après du dernier acte, on en vient à trouver que les deux

précédens étaient délicats et de bon goût. Nous sommes chez Biron, le matin, à l'heure de la douche et du pyjama. Courtin arrive bon premier: il vient supplier l'amant de sa femme de le sauver. Celui-ci promet sans promettre; il attend quelque chose ou quelqu'un: ce quelqu'un, qui ne pouvait se faire beaucoup attendre, c'est la baronne Courtin. A-t-elle espéré vraiment que le cynique financier l'obligerait, sans s'être d'abord payé en nature? Elle ne persiste pas longtemps dans cette folle prétention. Et sur le canapé où Biron la serre de près, il se passe tout ce qui peut se passer sur un canapé... Cette indécence eût manqué à un ensemble si complet... Je ne sais d'ailleurs si les « arrangements » auxquels nous allons assister maintenant ne sont pas encore plus révoltans. Le *Foyer* tombera dans les mains de l'agrefin Leribbe, qui, transformant décidément l'œuvre de charité en une affaire, va « serrer la vis aux petites filles. » Courtin restera président du comité pour couvrir de son nom les honteux trafics de ce négrier. Quant à Biron, tout joyeux d'avoir repris possession de sa maîtresse et comprenant qu'il faut faire la part du feu, il passera à Thérèse un petit amant. Pour fêter cette réconciliation de famille, on va partir en yacht faire une croisière: Thérèse, le mari, l'amant qui « casque » et l'amant de cœur, enfin le ménage à quatre. — Telle est cette pièce qui nous reporte à de longues années en arrière, aux temps reculés de la défunte « comédie rosse. » On dirait un laissé pour compte du Théâtre libre.

Une impression s'en dégage qui domine toutes les autres, celle de l'ennui. Ces trois actes, tout pleins de redites, s'allongent interminablement. On y cherche vainement un trait de mœurs qui dénote l'observation, un détail de psychologie qui trahisse la vie, un mot de vérité, un accent humain, une éclaircie, une lueur. Rien que la convention, rien que le poncif. Cela veut être violent; ce n'est que vulgaire et lourd. Les coquins n'ont, en littérature, qu'un moyen de se faire accepter, c'est d'être amusans: ils ne peuvent se sauver qu'à force d'esprit. On ne dira jamais à quel point ceux qu'ont fabriqués MM. Octave Mirbeau et Thadée Natanson manquent d'esprit. Ce sont des coquins ennuyeux. Et c'est au théâtre le seul défaut auquel on ne pardonne pas.

Et comment exprimer le dégoût que nous causent ces tristes fantoches? La femme sensuelle et vénuale, le mari complaisant, Tartufe du bien, qui profite de la charité; l'amant, qui ruine le mari pour acheter la femme; l'escroc Leribbe, et le louche politicien Arnaud Tripiér, et la directrice aux vices secrets, et l'aumônier cafard...

nous baignons dans l'ignoble. Ces mœurs de boulevards extérieurs nous sont soigneusement présentées dans un décor de haute élégance. C'est ici l'intention de la pièce. Il s'agissait de bafouer toute une partie de la société et de salir son honorabilité.

Nous n'aimons guère, et en aucun cas, les œuvres haineuses. Mais s'il est un domaine au seuil duquel les divisions devraient faire trêve et les haines avoir honte d'elles-mêmes, c'est celui de la charité. Nulle part la charité privée n'accomplit plus de merveilles que chez nous. Elle ne compte ni avec l'argent, ni avec les dévouemens ; elle ne se décourage devant aucune ingratitude. Laissant aux utopies sociales les grands mots inutiles et les chimères qui guériront plus tard, elle court aux réalités d'aujourd'hui et se penche sur les souffrances qui n'attendent pas. Dans cette œuvre commune, à laquelle tout ce qui est français contribue et où nous ne songeons à diminuer le rôle de personne, il est incontestable que la plus grande part revient aux catholiques. A l'heure où leur situation dans l'État est pour le moins difficile, ils revendiquent jalousement ce suprême privilège d'être au premier rang dans la lutte contre la misère. C'est le moment que choisissent MM. Octave Mirbeau et Thadée Natanson pour les couvrir de boue.

La pièce a été sauvée par une interprétation de premier ordre. Le grand succès personnel que s'est taillé M. Huguenet dans le rôle du baron Courtin a tout emporté. Il y a mis du tact, de la bonhomie, de la variété, de l'émotion. Du premier coup et de haute lutte, le « débutant » a conquis sa place à la Comédie. Le rôle du banquier Biron, qui est sans gaieté, a mal servi l'excellent M. de Féraudy, et celui de l'abbé, qui est fâcheux, n'a pas porté bonheur à M. Treffier. M. Ravet a dessiné avec adresse la silhouette du politicien méridional, ami du gouvernement. Il fallait, pour faire passer le personnage de la baronne Courtin, l'exquise distinction, le goût parfait, la grâce souveraine de M^{me} Bartet. Elle s'y est montrée digne d'elle-même. M^{me} Pierson, dans le rôle de la directrice, n'a que deux scènes : elle les joue avec un art supérieur.

RESÉ DOUMIC.

REVUES ÉTRANGÈRES

UNE FEMME-POÈTE ANGLAISE :
CHRISTINA ROSSETTI

Family Letters of Christina Rossetti, edited by William Michael Rossetti.
Un vol. in-8 illustré, Londres, 1909.

Lorsque, peu de temps après la chute du roi Murat, le poète, philologue, et « patriote » napolitain Gabriele Rossetti vint se fixer à Londres, — où il devait épouser bientôt une jeune Italienne, Francesca Lavinia Polidori, — il ne se doutait point que ce « déracinement » dût faire perdre à sa chère Italie un trésor de vivante et glorieuse beauté. Et vraiment, à se placer même au point de vue impartial de l'histoire des arts, on ne peut s'empêcher de déplorer que le hasard passager de la politique ait, à jamais, dépossédé les lettres et la peinture italiennes de l'œuvre admirable de Dante-Gabriel Rossetti et de ses deux sœurs : car non seulement cette œuvre aurait dû leur appartenir, étant tout imprégnée du plus pur génie de leur race, mais peut-être la chaude et bienfaisante lumière latine, si le destin avait permis aux trois Rossetti d'en recevoir les rayons plus directement, aurait-elle valu à leurs poèmes, comme aussi aux peintures du plus célèbre d'entre eux, une allure plus libre et une plus parfaite intensité d'expression, tandis que leur forme présente prête toujours jusqu'à leurs chefs-d'œuvre l'apparence un peu malade de fleurs poussées sur une terre et sous un soleil étrangers. Fleurs incomparablement délicates et charmantes, cependant, chacune avec sa couleur et son parfum propres ; et toute occasion nous est bienvenue qui, comme la

récente publication des *Lettres familiales* de Christina Rossetti, les évoque à notre souvenir une fois de plus.

Aussi bien Christina est-elle assurément, dans ce groupe fraternel, la figure la plus exquise et, en même temps, la plus haute, celle dont l'image grandit le plus constamment, sous nos yeux, avec les années. Parmi ces trois poètes dont chacun représente pour nous un aspect particulier d'un idéal commun de beauté, — idéal étendu, d'ailleurs, chez tous trois, jusqu'à ses limites extrêmes, et ainsi revêtu d'une incontestable portée « géniale, » — la sœur aînée, Maria, nous apparaît une incarnation du mysticisme religieux ; le frère, Dante-Gabriel, nous fait voir essentiellement un type achevé de l'« artiste : » mais, à côté d'eux, Christina, dans sa vie comme dans son œuvre, et avec un mélange singulier d'ardente passion italienne et de timide et virginale discrétion anglaise, n'est en quelque sorte, tout entière, qu'un symbole sans pareil de la « poésie. » C'est déjà ce que nous avaient révélé ses adorables recueils de vers et de prose, excellemment analysés et commentés, naguère, par M^{me} Georges Goyau, dans la meilleure étude qui jamais ait été consacrée à sa douce mémoire (1) ; et voici qu'une impression toute semblable, mais plus précise encore et plus délicate, se dégage de ces simples lettres « familiales » de Christina, publiées par l'unique survivant des Rossetti, le second frère, William, — le seul qui, malheureusement, malgré l'abondance et la variété infinies de sa production, n'ait eu en soi aucune étincelle de la précieuse flamme du génie créateur !

Sur la vie et le caractère de la sœur aînée, auteur d'une admirable interprétation religieuse du poème de Dante, le volume nouveau ne nous apprend, en vérité, qu'assez peu de chose. Du moins il ne commence à nous parler d'elle qu'au moment où Maria Rossetti, en 1873, se sépare de sa plus jeune sœur pour aller s'enfermer dans un couvent de religieuses anglicanes ; et nous ne possédons pas même un portrait, peint ou dessiné, pas même une lettre ni le moindre billet, qui puisse nous introduire dans l'intimité de cette Maria que sa sœur, après sa mort, a pieusement célébrée comme un prodige de sagesse et de beauté chrétiennes. Mais tout ce que nous apercevons d'elle, cette fois comme toujours, nous arrive baigné d'une touchante atmosphère d'élévation religieuse et de mysticité, soit que nous as-

(1) Cette belle étude de M^{me} L. Félix-Faure Goyau sur *Christina Rossetti* fait partie du volume intitulé : *Ames païennes, Ames chrétiennes* librairie Perrin, 5^e édition, 1908).

sistions aux élans enthousiastes de ses débuts dans le cloître, ou que, trois ans plus tard, Christina nous raconte les étapes bienheureuses de son agonie. Étendue sur son lit de douleur, dans sa cellule du couvent d'All Saints, la « sœur » Maria goûte un plaisir d'enfant à classer, suivant leur ordre évangélique, des photographies de vieilles peintures italiennes que lui a prêtées Dante-Gabriel. « Elle est si merveilleusement patiente et bonne que nous ne regrettons son état que pour nous-mêmes, sans qu'il nous soit possible de le regretter pour elle. » Ses souffrances, Christina et sa mère ne peuvent que les deviner, tant il y a de bonheur sur son pâle visage, et, dans ses paroles, de tranquille, sereine, rassurante gaieté. Et ainsi, l'instant de la délivrance approche, doucement. « La Révérende Mère, — écrit sa sœur, en septembre 1876, — a fait entendre aujourd'hui à notre tante Charlotte l'impossibilité de l'espoir d'une guérison ; mais elle décrit de telle sorte les sentimens de notre chérie à l'égard de la mort que, d'après elle, Maria aurait besoin d'un grand effort de résignation pour se résigner à la vie. Son unique chagrin est pour notre mère. Dès maintenant, parmi les ténèbres, Dieu a pris possession d'elle et l'embrasse de toutes parts. » Aimable fleur de foi et de sainteté, pauvre petite rose mystique qu'un coup de vent a fait germer loin du jardin familial où elle aurait dû vivre ! Fille spirituelle des Catherine de Gênes et des Angèle de Foligno, condamnée à suivre leurs voies sous le ciel brumeux de l'Angleterre protestante ! Nous la voyons étendue dans sa froide cellule, se résignant à attendre quelques jours encore la fin de son exil, tandis que ses yeux et son cœur se réchauffent au contact des saintes visions italiennes de Simone Memmi ou de l'Angelico.

Quant au héros de la famille, Dante-Gabriel Rossetti, celui-là remplit de son ombre toutes les pages du recueil nouveau. Depuis la première lettre de Christina jusqu'à la dernière, nous le trouvons installé à l'avant-plan de la pensée et des affections de sa jeune sœur ; sans compter que, derrière celle-ci, à tout moment, nous apparaissent sa mère, sa sœur, ses deux tantes, unies à elle dans un même sentiment de tendresse indulgente, orgueilleuse, et presque respectueuse pour le peintre-poète à qui déjà son père, autrefois, avait confié la tâche de soutenir l'honneur du nom familial. Qu'il s'agisse de problèmes esthétiques ou d'affaires de ménage, Dante-Gabriel est l'oracle dont les moindres paroles ont force de loi. Malade, chaque minute de ses souffrances retentit profondément et cruellement dans ces cœurs de femmes qui ne battent que pour lui. Avec quel mélange d'angoisse et d'invincible espoir Christina épie l'arrivée des médecins,

et comme, ensuite, toute son âme douloureuse s'ingénie à tirer bon augure de leurs observations ! Les maladies de Dante-Gabriel, c'est en vérité le seul drame qui se révèle à nous expressément, dans cette longue suite de lettres intimes, par-dessus vingt autres drames que nous entrevoyons, à peine indiqués. Et puis, lorsque la mort a complété son œuvre, toujours la figure du héros nous demeure présente, occupant plus de place, à elle seule, que le reste des vivans et des morts de la famille. On projette les détails du tombeau, on prépare l'édition des écrits posthumes, on ne se lasse point de documenter ou de rectifier livres et articles biographiques. Le 21 juin 1894, Christina, qui depuis longtems a cessé de se lever et même d'écrire, écrit encore un billet à son frère William pour lui apprendre qu'elle a noté quelques erreurs dans une étude du *Portfolio* sur l'œuvre peinte de Gabriel; et le 10 août suivant, déjà à demi morte, les suprêmes paroles qu'elle s'efforce à dicter sont pour rappeler à William un certain nombre de faits et de dates, en vue du grand « mémoire » où le plus jeune frère allait raconter la vie de son illustre aîné.

Ainsi l'ouvrage que vient de publier M. William Rossetti nous offre, à son tour, une foule de renseignemens divers sur la personne et l'œuvre du peintre-poète préraphaélite. Mais si ce que nous y apprenons sur l'œuvre de Dante-Gabriel Rossetti ne laisse pas de mettre mieux en relief la souplesse et la diversité de son double talent de poète et de peintre, — car nous y découvrons, notamment, à côté de plusieurs lettres débordantes de verve comique un très puissant et très vivant portrait inédit de *Christina*, — il faut avouer que la révélation des rapports du maître anglais avec sa famille n'est point faite pour nous donner une idée bien plaisante de son caractère. Sous les réticences affectueuses de sa sœur, nous devinons que celle-ci n'a pas obtenu, de son grand frère adoré, la réponse qu'aurait méritée l'appel d'une âme aussi merveilleusement tendre, et s'offrant toute à lui. Ou plutôt, il y a un passage d'une lettre où Christina laisse échapper ingénument l'aveu de cette froideur de son frère, qui paraît bien avoir été l'une des plus pénibles entre les nombreuses tristesses de sa vie. Le 6 octobre 1886, renvoyant à William les épreuves d'une introduction aux *Œuvres complètes* de Dante-Gabriel Rossetti, elle lui écrit : « A l'endroit où tu mentionnes l'affection *constante*, mais *non-démonstrative* de Gabriel pour sa famille, ne crois-tu pas qu'il serait juste d'excepter maman de la *non-démonstrativité*? » Hélas ! tout porte à supposer que cette correction même ne

lui était inspirée que par une pieuse illusion de son cœur aimant ; mais combien elle aurait voulu pouvoir aussi se donner, tout au moins, l'illusion d'avoir reçu de son frère des marques de sollicitude plus appropriées à l'immense amour dont elle l'entourait ! Certes, le peintre-poète se rendait compte de l'éminente valeur intellectuelle et morale de sa jeune sœur ; il savait que personne au monde ne le comprenait plus profondément, ni n'apportait plus de passion à le suivre dans sa recherche passionnée de la beauté artistique : mais, tout en ne cessant point de se tenir en contact familial avec elle, jamais il n'a essayé de pénétrer, à son tour, dans le sanctuaire de ce cœur magnifique qu'il voyait tout tremblant du désir de s'ouvrir à lui.

Peut-être a-t-il vraiment consenti à descendre de son rêve d'art pour aimer sa jeune femme, Élisabeth Siddal ; ou peut-être celle-là même, comme ses sœurs et tous ses amis, n'a-t-elle été pour lui qu'un élément de ce rêve, qui dès la jeunesse s'était entièrement emparé de lui, et ne l'a plus quitté depuis lors, plus efficace à le consumer que l'abus du chloral et du laudanum. Un artiste : c'est bien ce qu'il a toujours été, de la façon la plus complète et la plus exclusive, à la fois dans sa vie et dans son art, avec la même exaltation fiévreuse que sa sœur Maria déployait à la poursuite de la sainteté. Tout l'intérêt et toute la signification des choses, il les a concentrés dans le seul idéal d'un art souverain ; d'où viennent à son œuvre, tout ensemble, le charme singulier qui se dégage d'elle, et puis aussi ce caractère d'artifice, cette absence de naturel et de simplicité, qui l'empêchent de nous émouvoir autant qu'elle nous charme. Parmi ses camarades, — ou plutôt ses disciples, — anglais, retenus par leur bon sens invincible dans les limites d'un art plus rapproché de la vie réelle, lui seul a tranché tous les liens qui le rattachaient à cette vie, pour se réfugier dans un monde qu'il s'était créé, et où il ne nous est point possible de monter avec lui. Dans les strophes exquisés qu'elle a écrites au sortir de sa trop courte excursion en Italie, Christina bénit cette terre, « pays d'amour, sœur du Paradis, » où « les visages ont une cordialité toute dépouillée d'art. » C'est parce qu'il était incapable de « dépouiller l'art, » dans ses poèmes et ses tableaux, que Dante-Gabriel Rossetti ne nous apparaît point le maître parfaitement grand et beau qu'il aurait pu devenir ; et si l'œuvre de sa jeune sœur continue, de jour en jour, à surpasser la sienne dans tous les cœurs anglais, et si la figure de Christina, toutes les fois que nous avons l'occasion de l'apercevoir, nous touche d'infiniment plus près que celle de son

illustre frère, la cause en est précisément que, chez elle, la beauté s'est toujours trouvée « dépouillée d'art, » jaillissant toute fraîche et toute spontanée de l'âme la plus foncièrement « poétique » qu'il y ait eu jamais.

J'ai dit déjà que, parmi les illustrations de son nouveau recueil, M. William Rossetti nous a fait connaître un très beau portrait de sa sœur, dessiné par Dante-Gabriel en 1877; et le recueil contient encore deux autres portraits de Christina, s'ajoutant à ceux que nous offrait déjà le « mémoire » biographique publié, en 1897, par M. Mackenzie Bell. Mais si l'on veut avoir une image vraiment fidèle de toute la personne vivante de Christina Rossetti, on la découvrira dans la petite Vierge de la célèbre *Annonciation* de la Galerie Nationale d'Art Anglais, peinte d'après elle par son frère en 1850. Non pas que les traits du modèle y soient peut-être reproduits bien exactement : mais à défaut de cette ressemblance extérieure, nous sentons que le peintre y a mis toute l'âme, toute la vie intellectuelle et morale de sa jeune sœur. Qui ne se rappelle, l'ayant vue dans l'original ou en photographie, cette petite figure rayonnante de blancheur sous sa robe blanche, parfumée d'une douceur virginale vraiment surnaturelle, et timide et tremblante comme un faible enfant, mais avec un monde de pieuse poésie dans le regard ingénu de ses grands yeux bruns? Cette image devrait prendre place au frontispice des poèmes religieux de Christina; et toutes les lettres que vient de nous donner M. William Rossetti ne font que nous en confirmer l'éloquente justesse. Jamais âme ne fut plus pure ni plus douce, jamais âme ne vécut et ne s'épanouit dans une atmosphère de « poésie » plus merveilleusement simple, naturelle, et belle. Au contraire de la plupart des lettres intimes dont on se plaît aujourd'hui à nous encombrer, les billets les plus banals de Christina s'accordent tout à fait avec l'impression qui s'exhale pour nous de son œuvre d'artiste : et lorsque, après les avoir lus, nous retournons à l'un de ses recueils, il nous semble que ces vers limpides et chantans, ces adorables soupirs très heureusement comparés par M. Swinburne à la « musique d'un carillon d'étoiles, » se glissent plus avant encore au plus secret de nos cœurs, nous arrivant tout droit du beau cœur « étoilé » d'où ils ont jailli.

De même que Dante-Gabriel Rossetti n'a toujours été qu'un artiste, toujours sa jeune sœur, dès l'enfance, a possédé le don de revêtir de « poésie » tout le détail de ses sentimens comme de ses idées. Ses biographes ont raconté le double roman de sa vie, et nous

savons par quels délicats scrupules de conscience elle a été empêchée, à deux reprises, d'accorder sa main à de jeunes hommes dont l'un, en tout cas, l'érudit Cayley, lui était aussi cher qu'elle l'était pour lui. La première fois, elle s'est refusée à devenir la femme du peintre Collinson, parce que celui-ci s'était converti au catholicisme; plus tard, elle a repoussé l'offre de Cayley, faute de trouver chez lui une foi chrétienne correspondante à celle qui, désormais, avait pris possession de son propre cœur. Mais ses lettres, venant après ses recueils de vers, nous apprennent qu'il n'y a pas jusqu'à son amour pour Cayley qui n'ait encore été, surtout, une passion de « poète, » une affection tout idéale, où les sens n'avaient aucune part, et dont la satisfaction n'impliquait nullement les liens du mariage. La profonde souffrance que lui a causée ce profond amour n'a dépendu en rien de la séparation effective qu'elle a cru devoir maintenir entre son ami et elle : aimant son ami et se sachant aimée de lui, elle aurait vécu parfaitement heureuse à distance de lui, si seulement elle avait pu l'amener à concevoir comme elle la signification et l'objet de la vie. C'est pour le salut à venir de Cayley, pour l'éternelle réunion de leurs deux âmes, qu'elle adressait à Dieu les sublimes prières qui remplissent, notamment, la série de ses vers en langue italienne. Qu'on lise, par exemple, cet appel pathétique :

Que te donnerai-je, Jésus, mon bon Seigneur? — Ah! celui que j'aime le plus, c'est lui que je te donne! — Accepte-le, Seigneur Jésus mon Dieu, — lui mon seul doux amour, comme aussi mon cœur! — Accepte-le pour toi, et qu'il te soit précieux; — accepte-le pour moi, et sauve mon époux! — Je n'ai que lui, Seigneur, ne le dédaigne point, — qu'il te soit cher au cœur entre ceux que tu aimes! — Rappelle-toi que, sur la Croix, — tu priais Dieu ainsi, d'une voix pleurante, — d'un cœur palpitant : « Ce qu'ils font, — mon Père, pardonne-le, car ils ne savent pas! » — Et lui non plus, Seigneur, il ne sait pas Celui qu'il repousse, — et lui aussi l'aimera, s'il vient à te connaître... — Et, donc, donne-toi à nous, pour que nous soyons riches; — et puis refuse-nous tout le reste, puisque nous aurons tout!

De même encore, dans l'un des sonnets de cette *Monna Innominata* qui renferme, peut-être, quelques-uns des vers les plus musicaux et les plus tendrement passionnés de la langue anglaise :

S'il est vrai que j'aurais pu confier ton destin à mes propres forces, — ne vaut-il pas mieux que je le confie à la main de Dieu, — sans la volonté de qui un lys ne saurait fleurir, — ni un moineau tomber à son heure taxée;

De Dieu qui connaît le nombre sans nombre des grains de sable, —

qui pèse le vent et l'eau dans une même balance, — et pour qui le monde n'est ni petit ni grand, — et dont la science prévoit tous les plans que nous formons ?

Fouillant mon cœur en quête de tout ce qui te touche, — je n'y trouve rien que l'amour et la bonne intention aimante, — sans moyens pour aider, et impuissans à agir,

D'intelligence faible, et de vue très vague. — Et c'est pourquoi je te rends à la protection de Celui — dont la faculté d'amour peut remplir l'amour !

Par un heureux privilège dont je n'ai rencontré l'équivalent que chez l'Allemand Novalis, Christina Rossetti avait reçu du ciel le pouvoir de comprendre et de sentir toutes choses sous la catégorie de la « poésie. » Ses lettres familières ont beau ne traiter, le plus souvent, que des sujets les plus prosaïques, — invitations acceptées ou offertes, petites nouvelles au jour le jour, bulletins de maladie ou de convalescence, — tout ce qui lui passe sous la main revêt aussitôt un caractère particulier de noble et touchante beauté. Voici, par exemple, le compliment que la jeune femme adresse à sa future belle-sœur, la fille du peintre préraphaélite Ford Madox Brown, qui vient de se fiancer avec M. William Rossetti : « Ma chère, chère Lucie, je souhaiterais d'être plus jeune d'une douzaine d'années, et plus digne en toute façon de devenir votre sœur : mais, telle que je suis, soyez bien assurée de mon affectueuse bienvenue, chère sœur et amie ! J'espère que William sera tout ce que vous pouvez désirer, ayant toujours été pour moi le plus aimant et généreux des frères. Puissent donc l'amour, la paix, et le bonheur se partager entre vous dans ce monde, et plus encore vous unir dans l'autre ! Lorsque la terre se trouve être une antichambre du ciel, — et puisse la grâce de Dieu nous la rendre telle à nous tous ! — il n'y a pas jusqu'à la terre même qui ne soit pleine de céleste beauté. »

Ces derniers mots résument, d'ailleurs, toute la philosophie de Christina et le sentiment qu'elle apporte au spectacle de l'existence. Tout en ne voyant dans ce monde terrestre qu'une « antichambre du ciel, » et précisément sous l'effet d'une telle vision, elle découvre aux choses comme un reflet divin qui les transfigure pour ses yeux de poète, et l'ément d'une douce joie presque d'au-delà. Le commerce des enfans et celui des bêtes, surtout, sont pour elle une source infinie de tendres et pieuses délices. Quelques lettres écrites par elle aux enfans de son frère, dans le recueil nouveau, égalent ses plus belles strophes enfantines, — les plus belles qui soient

en aucune langue, — avec la naïve et délicate fraîcheur de leur gai sourire; et sans cesse d'autres lettres évoquent devant nous de gentilles figures de chiens ou de chats, d'oiseaux, de souris blanches, ou de papillons, toute une ménagerie dont chaque membre nous est décrit jusque dans les nuances les plus intimes de sa physionomie individuelle. Nous avons là, pour ainsi dire, le brouillon quotidien des confidences poétiques qui nous ravissent dans les poèmes et les contes de Christina : naïvement, une âme prédestinée de poète s'y découvre à nous, infatigable à recueillir, parmi la rumeur disparate de nos réalités, les lointains et fugitifs échos de la musique éternelle des anges, telle que seules des oreilles toutes remplies de Dieu peuvent être admises à la percevoir.

Mais il n'en résulte pas que cette âme n'ait eu ses tristesses, sauf pour elle à y puiser toujours de nouveaux élémens de douceur et de beauté poétiques. A la considérer sous le rapport des faits matériels, toute la vie de Christina nous apparaît un long martyre, où les modes les plus divers de la souffrance physique, l'obligation incessante d'assister à la maladie et à la mort des êtres aimés, et l'épreuve douloureuse des deux romans que j'ai dits, et la dure nécessité de la solitude, s'accompagnent d'autres misères encore, à peine moins tragiques sous le voile de silence résigné qui nous les recouvre. Et il faut en vérité que soit bien profonde et puissante l'atmosphère sereine de poésie qui enveloppe, à nos yeux, cette pâle figure, pour que la lecture de ces lettres ne nous laisse, tout compte fait, qu'une impression de paix et de douceur consolantes, au sortir des angoisses, des déceptions, et des deuils où nous venons d'assister.

Le désespoir qu'une telle accumulation de souffrances aurait risqué de produire même dans un cœur plus fortement trempé, ce cœur-la en a été sauvé par l'ardeur de sa foi. J'ai lu souvent, dans les études écrites sur Christina Rossetti, qu'une âme aussi naturellement religieuse, et, avec cela, aussi parfaitement « latine » de race et d'instinct, aurait trouvé profit à être catholique; et peut-être, en effet, la croyance catholique au purgatoire l'aurait-elle délivrée d'une crise de terreur pieuse que son frère nous apprend qu'elle a traversée sur son lit de mort. Mais, d'une manière générale, il ne semble pas que cette âme assoiffée du ciel ait ressenti jamais l'ombre d'une gêne, dans l'exercice du « ritualisme » anglican auquel elle a achevé de se convertir aux environs de la trentième année. Avec la haute et somptueuse beauté de ses offices, avec ses pratiques régulières du

jeûne, de la confession, et de la communion, avec sa commémoration familière de la Vierge et des Saints, la religion qu'elle s'était choisie, et qui souvent a dû paraître bien froide aux mystiques élans de sa sœur Maria, a toujours pleinement suffi à la satisfaire, séparée qu'elle était d'un catholicisme plus absolu par les traditions protestantes et « libérales » de sa famille. Elle ne l'a empêchée ni de se nourrir de l'*Imitation*, ni d'admirer les sermons du cardinal Newman, ni de vivre tout à l'aise dans l'univers artistique des vieux poètes et peintres italiens. Et pour nous, aujourd'hui, son œuvre chrétienne, tout de même que celle du protestant Novalis, rassemble les fleurs les plus exquisés d'une poésie éminemment catholique, répondant aux plus pures aspirations de notre besoin d'images et de chants sacrés. Plût à Dieu qu'un miracle permit jamais à ces vers de Christina Rossetti, comme aux hymnes de Novalis, de pénétrer jusqu'à nos âmes françaises, pour les nourrir de leur vivante et bienfaisante beauté ! Mais, hélas ! quel magicien réussira à nous rendre la musique et le parfum qui, dans le texte original de l'incomparable « année chrétienne » intitulée *Le Temps fuit*, flottent autour de pensées comme celles-ci :

17 MARS.

Qu'est-ce que Jésus dit à l'âme ? — « Prends la croix, et viens à ma suite ! » — Une même parole, Il la dit à tous : personne ne peut-être — sans une croix, et pourtant espérer d'aborder au port.

Donc, soulève-la bravement, et dispose ton corps — tout entier pour la porter ; elle ne pèsera point sur toi — au delà de tes forces ; ou bien, si elle t'affaisse à genoux, — prends cœur dans la grâce divine qui sera ton soutien !

Et remercie le jour d'aujourd'hui, et laisse celui de demain — s'occuper de lui-même : aujourd'hui seul t'importe, — et il se peut que l'aube de demain ne soit pas du tout comme celle d'hier.

Jusqu'à ce demain inconnu, suis ta route, — et souffre, et travaille, et peine pour l'amour de Jésus : — car qui sait quel réveil demain te réserve ?

22 MARS.

Le cœur du Christ s'est convulsé pour moi, si mon cœur est en peine ; et si mes pieds sont las, les siens ont saigné. — Lui qui n'avait pas d'endroit où poser sa tête, — si mon fardeau est lourd, combien plus lui a pesé le sien !

La coupe où il me faut boire, Il l'a vidée avant moi : — il a senti l'indicible angoisse que je crains ; — et Celui qui a nourri les milliers d'affamés a eu faim, — et soif Celui qui a désaltéré le monde.

Si la souffrance est un tel miroir qui nous montre — la face du Christ et celle de l'homme pareilles en quelque sorte, — n'est-ce pas assez pour faire d'elle un plaisir du goût le plus subtil?

N'est-ce pas assez pour nous empêcher de la subir sans hâte ni faiblesse? — La souffrance n'afflige pas une âme qui sait — que le Christ approche, et qui s'appête à entendre sonner son heure.

Et Christina Rossetti n'a pas seulement, pour nous, l'attrait d'une âme tout illuminée de lumière céleste : les peines les plus cruelles dont son cœur a saigné lui sont venues de son fidèle attachement à la foi du Christ. Sans parler même des angoisses que lui a causées l'incredulité de l'homme qu'elle aimait, nous apprenons par ses lettres, et par les notes biographiques de son plus jeune frère, qu'un autre douloureux roman s'est déroulé dans sa vie intime, issu de l'opposition de sa piété avec l'« agnosticisme » radical de son entourage. Car si sa sœur Maria et son frère Dante-Gabriel unissaient à leur génie poétique un profond sentiment d'amour pour le Christ, son second frère s'est toujours tenu éloigné de toute « superstition » religieuse, et sa belle-sœur paraît avoir encore volontiers dépassé son mari dans l'active ferveur de sa « libre pensée. » De telle sorte que Christina, étant allée demeurer chez son frère, après le mariage de celui-ci, n'a point tardé à ressentir les effets de ce contraste, qui depuis lors ne devait plus cesser de la torturer. Dès l'année suivante, en 1873, nous la voyons écrivain à son frère, — faute d'oser s'expliquer avec lui de vive voix, — pour lui proposer de le délivrer de sa compagnie. Un peu plus tard, dans une lettre à Gabriel, nous lisons que la cohabitation chez William n'est décidément plus possible, et que Christina va être forcée de se chercher un autre logement. « Je crois bien que William s'afflige d'avoir à se séparer de notre chère maman (qui vivait avec sa fille, et partageait ses idées) ; mais il est évident que je déplaïs à Lucie, et au fond, si nous pouvions échanger nos deux personnes, je suis sûr que j'épronverais l'impression qu'elle éprouve. » Et elle s'en va, et une pauvre lettre, toute timide et humble, qu'elle écrit à sa belle-sœur, lui demande pardon pour « des fautes qu'elle regrette, et qui chaque jour ont mis la patience de Lucie à une dure épreuve : » mais son frère, en cet endroit et partout ailleurs, nous avertit que ces « fautes » dont elle s'excuse n'étaient nullement de son fait.

Aussi bien, la suite du volume nous renseigne-t-elle assez clairement sur le rôle des deux parties, dans ce long combat de deux idéals religieux. En 1883, après la mort de Dante Gabriel, la mère et la sœur

de celui-ci ont exprimé le désir de voir élever une croix sur son tombeau : mais M. William Rossetti déclare que, « ses propres opinions personnelles » ne pouvant s'accommoder de cette intervention d'une croix, force lui est de se désintéresser du monument projeté ; et Christina, toujours tremblante à l'idée de lui déplaire, s'empresse de répondre que sa mère et elle « retirent absolument leur proposition. » Et puis, les enfans de William grandissent, tenus à l'écart d'une tante qui n'a rien aimé en ce monde autant que les enfans, mais dont on craint qu'elle ne leur donne le dangereux exemple de son « christianisme. » Leur tante n'a pas même le droit de leur écrire, ou tout au moins de faire, devant eux, la moindre allusion à ses croyances pieuses. Lui arrive-t-il, dans ses rares entretiens avec sa belle-sœur, ou dans les lettres infiniment tendres qu'elle lui écrit, de regretter que les enfans de son frère ne soient pas baptisés : tout de suite il en résulte une nouvelle scène. Et l'admirable femme ainsi rebutée baisse silencieusement la tête, sous ces humiliations ; mais parfois, dans l'excès de sa peine, une plainte lui échappe, aussitôt réprimée. « Il y a des momens, — avoue-t-elle à son frère, — où il me semble contre nature, tandis que je vous aime autant que je le fais, de n'être jamais admise à vous dire un seul mot des sujets qui remplissent et colorent ma vie. » Quelle intensité de détresse, dans ce timide aveu ! Et peut-être plus déchirantes encore, dans une autre lettre à son frère, ces deux lignes finales, où se révèle à nous tout entier le grand cœur « chrétien » de Christina Rossetti : « Mon amour à quiconque m'aime, parmi vous ; mais non, en vérité ce que je dis là est par trop païen ! Mon amour à tous ceux qui m'aiment ou qui ne m'aiment pas ! »

Mais ne nous avisons pas de la plaindre : elle-même se rendait compte d'avoir, en somme, obtenu la meilleure part. Condamnée à vieillir, à mourir, dans la solitude, tenaillée pendant des années par un mal effroyable, — et dont l'idée lui avait toujours été particulièrement en horreur, — chaque jour nous la voyons se féliciter « des petits intérêts et des petits plaisirs » qui remplissent, pour elle, le « sombre recoin » où s'achève sa vie ; et il n'y a pas jusqu'aux pires souffrances que son âme de poète ne transforme, sans effort, en « subtiles joies, » accoutumée à les tenir pour « un miroir » enchanté qui lui montre « la face du Christ et la sienne intimement unies. »

LES LIVRES D'ÉTRENNES

En tous temps, les rares chefs-d'œuvre des écrivains ont excité l'émulation des peintres, graveurs, miniaturistes ou enlumineurs, qui mirent tout leur art au service des maîtres de la pensée et voulurent avec eux rivaliser de génie en associant leur nom pour l'immortalité. Mais aujourd'hui, par suite des perfectionnements introduits dans les divers procédés de gravure actuellement en usage, et qui répondent aux goûts d'information instantanée, de plus en plus généralisée, qu'exige notre vie agitée et dispersée, le livre illustré tend encore à se répandre: l'illustration a tout envahi, trop souvent au détriment du texte, que l'on prétend remplacer en faisant l'éducation par l'image. Parcourir ces volumes, c'est suivre les manifestations de ce développement dans leur infinie variété. Cette production nouvelle de fin d'année se prête en effet à toutes les combinaisons d'art, traduit fidèlement et répète à peu de frais toutes les nuances de la palette et toutes les fantaisies du dessinateur. Elle appelle l'élégance et l'éclat à défaut de solidité; mais, si trop souvent hâtive et éphémère, plus abondante que choisie, elle a pris la place des anciennes et plus nobles méthodes, il arrive aussi que la diversité des sujets réclame la diversité d'interprétation. Elle ne se borne pas à nous offrir des merveilles de fabrication, elles sont également œuvre de reconstitution.

Entre tous ces ouvrages qui témoignent de la valeur de ces multiples procédés, excellents pour rendre l'exactitude et la vérité des tableaux, la finesse du trait, la gamme des tons, la fraîcheur du coloris et jusqu'à l'impression du modelé, il faut distinguer *la Peinture au Musée de Lille* (1), éditée avec un luxe de bon goût, d'une exécution typographique irréprochable. Les planches, très

(1) Ha lette.

bien choisies, sont expliquées par un commentaire à la fois critique et technique de M. François Benoit : la connaissance des peintres et de leur temps y égale l'érudition d'art. C'est une monographie précieuse pour les amateurs, un document rare pour les artistes. Afin de leur garder ce double caractère, les éditeurs, avec l'aide du maître héliographeur Paul Dujardin et de l'habile imprimeur de Lille, L. Danel, ont apporté leurs soins tout particuliers à ces reproductions, qui peuvent prétendre à donner l'idée des originaux. C'est d'ailleurs la première fois qu'un travail d'ensemble aussi complet est consacré à un musée de province, une publication de cette importance à en faire connaître les collections.

Les musées de province ont été créés par la Convention. Ils ont pour double origine les confiscations et les dépouilles opimes des armées de la République et de Napoléon qui « dotèrent » la France de trésors d'art : « En procédant à la vente des biens des émigrés, déclarait le décret de la Convention nationale du 10 octobre 1792, il sera sursis à celle des bibliothèques, autres objets scientifiques, et monumens des arts. » Les églises servirent de magasins avant l'établissement des musées départementaux dont Roland et Chaptal eurent la première idée. Plus d'un maire de la troisième république, dont la suprême ambition est de consacrer l'église désaffectée de sa commune au culte de l'art, au détriment du catholique, ne fait en cela que suivre la Convention dont il peut plus utilement que glorieusement invoquer l'exemple. Sans la Révolution, ces « prisons de l'art » n'existeraient pas, et l'on verrait sans doute les tableaux, ainsi que beaucoup d'autres choses, à leur place. Comme tous les musées de France, le Musée de Lille, fondé par la spoliation, eut pour premier dépôt les tableaux enlevés aux couvens, aux monastères, aux églises, et aux émigrés. Un inventaire dressé en 1795 par le peintre Louis Watteau nous apprend qu'à cette date, le couvent des Récollets, aujourd'hui le Lycée des garçons, abritait 583 pièces dont 382 étaient jugées dignes d'être conservées. En 1801, Lille fut une des quinze cités que l'arrêté consulaire du 14 fructidor an IX gratifia de peintures prélevées sur les collections du Louvre et de Versailles. Son lot en comprenait 46 dont quelques-unes provenant des armées de la Révolution échappèrent, en 1815, aux reprises des alliés. En revanche, une conséquence du rétablissement du culte par le Concordat fut l'attribution de 97 toiles du dépôt des Récollets à des églises de la ville et du département. L'ouverture d'une galerie au public dans la chapelle des Récollets daterait de 1803. La collection comprenait 80 pièces; 354 d'entre elles, considérées comme sans valeur, avaient été ven-

dues. Le conservateur fut d'abord le peintre Van Blarenberghe, fils de l'auteur des gouaches de Versailles.

Le nombre des tableaux de 274, en 1850, monta à 759, en 1875. Le musée avait été aménagé, en 1848, à l'étage supérieur de l'Hôtel de Ville. De 1888 date le transfert de la galerie dans un Palais des Beaux-Arts, édifice prétentieux, malheureusement peu approprié à son usage. Le musée a reçu de l'État 222 œuvres, dont des toiles du Guide, du Tintoret, d'André del Sarto, de Rubens, de Van Dyck, de Simon de Vos, de Lebrun, Restout, M. Jouvenet, Boucher, Mignard, Cl. Lorrain, Lagrenée, Hallé, Lépicié, Nanteuil, Delacroix, Troyon, Courbet, Harpignies, Bonnat. Mais les plus riches donations ont été celles de la collection Wicar, d'un grand amateur lillois, Alexandre Leleux, et d'Antoine Brasseur. Au 1^{er} janvier 1908, l'inventaire comprenait 1300 pièces. La mainmise sur les Églises par l'État, comme tout régime de spoliation, ne peut que l'enrichir encore. La collection lilloise est sans conteste la plus importante de la France provinciale. La variété en égale la qualité; l'art ancien comme l'art moderne y occupe sa place; les écoles d'Allemagne, d'Angleterre, d'Espagne, comme celles de France, d'Italie, de Flandre et de Hollande y sont représentées : mais ce sont ces deux dernières qui le sont le mieux. Elles occupent tout un volume, sur les trois dont se compose cet album. La collection contient maints chefs-d'œuvre dont la connaissance est indispensable à celle de l'art d'un Lambert d'Amsterdam, d'un Cornelis van der Voort, d'un Johannes Verspronck, d'un Pieter Codde, d'un Guiliam van Honthorst, d'un Bartholomeus van der Helst, d'un Emanuel de Witte, d'un Isack van Ostade, d'un Richard Brakenburgh, d'un Jan Wonck, sans parler des maîtres hollandais, plus célèbres et plus universellement connus. L'intérêt historique ne suffit pas à la recommander; c'est un véritable enchantement des yeux. Les photographies ont été tirées avec les derniers perfectionnements de l'autochromatisme. Aucune retouche n'a été apportée aux clichés et le transfert sur le cuivre n'a comporté nulle recherche d'effet : seulement chacune des planches offre une tonalité appropriée afin de mieux rappeler l'aspect et la patine des originaux.

Pour qu'un livre soit vraiment beau, il doit y avoir un rapport harmonique entre l'idée exprimée, la nature du dessin et la forme du caractère même. *Les Paraboles* (1), qu'édite avec tant de luxe et de goût la librairie Berger-Levrault, après en avoir commandé l'illustration à M. Eugène Burnand, remplissent ces conditions. Entre tous les

1. Berger-Levrault.

ouvrages de l'année, celui-ci se distingue par ce double caractère d'histoire et d'art, le format somptueux, l'originalité des compositions, le soin typographique et la savante préface qui l'accompagne. Il est dû à l'un des maîtres de la critique, M. André Michel, sous la direction duquel est publiée *l'Histoire de l'Art*, — dont le tome III (*le Style flamboyant*) (1) vient de paraître. L'avant-propos de M. le vicomte Eugène-Melchior de Vogüé, magnifique introduction à ce bel album, explique et justifie l'admiration, et ennoblit en quelque sorte l'humanité du sujet en reliant étroitement le texte à l'inspiration de l'artiste. Tous ceux qui ont vu, dans la petite salle de l'avenue d'Antin, au dernier Salon, l'exposition des dessins commentant *les Paraboles*, ont éprouvé la forte impression que l'on ressent en face d'une œuvre. Ce fut une révélation, et l'on se rappelle l'analyse si subtile et si juste et l'éloge que fit ici même M. Robert de la Sizeranne de ces compositions où M. Burnand « n'a cherché ni les figures du temps du Christ, ni les figures de notre temps, mais des figures humaines, ne pensant pas que les contes qu'il a contés fussent d'un temps ancien, ni d'un temps nouveau, mais les croyant choses de toujours. » L'ampleur du style, le sens du pittoresque et de la mise en scène, le dessin solide, nourri, parfois un peu lourd, sont bien ce qui convient pour rendre les diverses impressions que prête le livre saint aux personnages des *Paraboles*, et, dans les tableaux mêmes où se mêle la foule, chacun a sa physionomie propre. L'artiste s'est attaché à la seule vérité psychologique; il n'a cherché à mettre en lumière que les vérités éternelles que traduisent les *Paraboles*. Cette œuvre, le vicomte Eugène-Melchior de Vogüé l'a caractérisée ainsi : « Inspirée et naturelle, maîtresse de méditation, d'apaisement, de beauté morale, elle nous montre une humanité qui ne renonce ni à ses chers souvenirs, ni à ses espérances célestes, ni à la raison : tous ces personnages sont si raisonnables dans leur ferveur tranquille ! » L'inspiration de M. Eugène Burnand n'a pas cet idéal, cette flamme pure, cette beauté d'expression des préraphaélites et de quelques primitifs de nos grandes écoles, dont la foi était plus édifiante, la naïveté plus touchante, l'expression plus sublime et plus suave ; mais elle éveille toujours une idée de large humanité. On sait quelle sincérité le peintre a toujours observée dans ses paysages. Tout en parcourant la plaine et la montagne, il remplissait son âme du spectacle de la nature. Elles prirent une voix, celle des *Paraboles*, et elles chantèrent selon que son inspiration s'éveilla pour en

(1) Armand Colin.

donner une interprétation austère et neuve, dépouillée, délivrée de toute convention. Il a vu passer sur l'horizon, se détacher sur le ciel *le Semeur*, *le Bon Samaritain*, *le Tailleur de vigne*, *le Brûleur d'irruie*, *le Bon Pasteur*. Son dessin simple au crayon noir, çà et là pâli de quelques taches de blanc ou réchauffé de crayon rouge, arrive à des effets surprenans. Chaque planche est un véritable tableau. Entre toutes, nos préférences, avec les quatre compositions pour *le Bon Samaritain*, vont à *la Drachme perdue*, *la Perle de grand prix*, *l'Enfant prodigue*, *les Dix Vierges*, *la Maison bâtie sur la pierre*, *le Pharisien et le Péager*, *le Festin de Noces*, dont les types sont empruntés, pour les femmes, à la Suisse, pour les hommes aux vigneronns du pays de Vaud ou de la Provence : tous des êtres que nous avons côtoyés et connus, et qui expriment, sous le crayon du peintre suisse, autrement sans doute et moins hautement et pieusement qu'un Millet dans *l'Angelus*, mais toujours avec vérité, dans une note parfois un peu froide, tout ce qu'ont voulu signifier ces symboles.

Parmi les livres originaux consacrés à l'art, il faut mettre en première ligne *Les Chefs-d'œuvre des grands maîtres* (1), rare et unique collection d'admirables estampes, qui met à la portée de tous, sans préférence et sans exclusion à l'égard d'aucune époque et d'aucune école, les plus beaux tableaux du monde, reproduits dans des gravures d'une fidélité merveilleuse, obtenue par un procédé nouveau qui rivalise, pour la finesse des modelés, avec la beauté des gravures au burin les plus précieuses et, par la qualité de ses colorations, avec la vigueur des eaux-fortes. Le nouvel album que publie la maison Hachette est consacré aux œuvres modernes. Il contient soixante tableaux, choisis avec le goût le plus sûr parmi les plus célèbres des maîtres contemporains, dont beaucoup, qui ont déjà acquis la célébrité, recevront la consécration des siècles, en laissant aux générations de l'avenir des documens à la fois fidèles et d'une beauté parfaite qui reflètent nos pensées, nos rêves et nos enthousiasmes. Plus savante et plus scrupuleuse dans l'évocation du passé, plus perspicace et plus exacte dans la figuration du présent, plus ouverte à toutes les manifestations de la vie, la peinture moderne, dont l'École française occupe le premier rang, peut soutenir la comparaison avec les grandes écoles de tous les temps et de tous les pays, car, tout en se renouvelant, elle a prouvé qu'elle était capable de progrès. Dans le vaste champ qu'ouvre à notre admiration cette galerie de l'art contem-

(1) Hachette.

porain, la reproduction de chaque tableau est accompagnée d'une notice par M. Ch. Moreau-Vauthier.

Dans *Les Chefs-d'œuvre de la peinture de 1500 à 1800* (1), M. Max Rooses, l'éminent conservateur du musée Plantin Moretus à Anvers, fait défiler à nos yeux, dans 410 reproductions et 14 planches en couleurs, comme en un merveilleux cortège, tout ce que la peinture a produit de plus remarquable au cours des cinq derniers siècles. Comme on pouvait s'y attendre, les Primitifs flamands et néerlandais, les maîtres du xvii^e siècle, l'âge d'or de l'école hollandaise, y occupent la place d'honneur et la plus large place, et c'est là sans doute la partie la plus originale de ce livre, à la fois descriptif et savant, où l'école française est peut-être trop brièvement étudiée et son influence pas assez marquée en comparaison des écoles voisines.

A propos des maîtres de la Hollande, nous pouvons rapprocher l'une de l'autre deux biographies dues à l'amitié, et toutes deux fort élégamment illustrées, sur deux peintres, qui diffèrent autant dans leur manière de peindre que dans leurs études ou les sujets de leurs tableaux, mais qui l'un et l'autre s'inspirèrent plus ou moins des Maîtres d'autrefois : *Fantin-Latour* (2), « issu des meilleurs, des plus solides et des plus lumineux des Hollandais et des Vénitiens, qui a le respect et l'amour de la vie, dont les portraits, les groupes, respirent une gravité douce, dans la calme lumière qui les baigne. » dont on a pu dire aussi qu'il fut par excellence le peintre de l'amitié, — et *Rosa Bonheur* (3), cette dernière écrite par M^{lle} Anna Klumpke, sa dévouée compagne et son élève. En publiant les souvenirs qu'il a pu recueillir de Fantin-Latour avec ceux qui lui sont personnels, et dont un chapitre a paru ici même, M. Adolphe Jullien, lettré délicat autant que critique averti et sagace, a profité largement de la correspondance inédite mise à sa disposition. Il a fait revivre l'homme à côté de l'artiste : au milieu de ses œuvres, créations d'un peintre mélomane, dont on trouve ici les principales dans les cinquante-trois reproductions tirées à part et dans les illustrations du texte.

Les annales de l'art n'offrent pas de plus grand nom que celui de Michel-Ange (4), ce maître universel entre tous. Dans la splendeur de la Renaissance, il nous apparaît comme un de ces personnages prestigieux qui ont honoré l'humanité en la dépassant. C'est assez faire l'éloge de ce livre que de dire qu'il permet de concevoir une idée de l'œuvre colossale du maître, et qu'il sera l'un des plus estimés de la nouvelle *Collection des classiques de l'Art*, inaugurée par le *Dürer*.

(1) Ernest Flammarion. — (2) Lucien Laveur. — (3) Ernest Flammarion. — 4, Hachette.

Jamais peut-être on ne s'est autant occupé de l'histoire de l'art et d'en écrire les principaux chapitres, comme en témoignent *L'Art religieux de la fin du moyen âge en France* (1) de M. Émile Mâle; la collection des *Grands Artistes* (2), où viennent de paraître *Jean Goujon* (3), *Pinturicchio* (4), *Pisanello et les Médailleurs italiens* (5), *les Villes d'art célèbres* (6), où ont paru dernièrement *Blois et Chambord* (7), *Fontainebleau* (8), *Bâle, Berne et Genève* (9), *Cologne* (10), *Munich* (11), *Tunis et Kairouan* (12); la collection des *Manuels de l'histoire de l'art* (13), véritable encyclopédie appuyée d'innombrables exemples où les procédés, les monumens, l'évolution des écoles et des diverses formes esthétiques à travers les âges et les pays sont décrits avec une méthode et une clarté toutes scientifiques d'après les meilleures sources, — les deux premiers volumes traitant de la *Gravure* (14), et de la *Peinture des Origines au XVI^e siècle*; — enfin la série des *Richesses d'Art de la ville de Paris* (16), inaugurée par *l'Hôtel de Ville de Paris* (17), celle des *Grandes Institutions de la France* (18), avec la *Manufacture de porcelaine de Sèvres* (19), et celle des *Grands Musées de France* (20), qui commence par le *Musée de Grenoble* (21), une nouveauté dans son genre, puisque son apparition coïncide avec celle de *la Peinture au Musée de Lille*, au luxe de laquelle ce livre de vulgarisation ne saurait être comparé. Mentionnons aussi *l'Orfèvrerie française aux XVIII^e et XIX^e siècles. Le XVIII^e siècle* (22), par M. Henri Bouilhet, qui parle en praticien, en érudit et en artiste. *Les Fresques de Florence* (23), par M. Abel Letalle. *La Sculpture espagnole* (24) par M. P. Lafond. *Les Beaux-Arts* (25), de M. Georges Cardon.

L'Espagne et le Portugal illustrés (26) de M. P. Jousset est un des livres les plus intéressans et les plus instructifs de l'année. La collaboration étroite de l'image et de la carte avec le texte contribue à donner l'impression de la réalité dans les 779 reproductions photographiques, les 19 planches hors texte, et les nombreuses cartes.

Tous ceux qui ont visité le château de Chantilly ont remarqué la riche collection de portraits et de tableaux de famille réunis par le Duc d'Anjou, qui sont aujourd'hui conservés au Musée Condé par les soins de l'Institut de France. En les admirant, il semble qu'un chapitre des plus émouvans de l'histoire de France se déroule devant vous. On retrouve les annales du passé, et l'on pourra les lire dans le volume que M. Anatole Gruyer publie sur *la Jeunesse du roi Louis-Philippe* (27). Il nous met sous les yeux, dans de belles reproductions, toutes les

1. Armand Colin. — (2-3-4-5-6-7-8-9-10-11-12-13-14-15-16-17-18-19-20-21-22) Henri Laurens. — (23) A. Messein. — (24-25) Alcide Picard. — (26) Librairie Larousse. — (27) Hachette.

miniatures faites du roi-citoyen et de ses proches. Grâce à son commentaire aussi attachant que bien informé, nous pouvons suivre Louis-Philippe d'Orléans depuis sa naissance, au Palais-Royal, en 1773, jusqu'au règne de Louis XVIII, durant les loisirs que lui firent le règne de son cousin et la politique du parti royaliste, au milieu des épreuves sans nombre que lui imposèrent sa mise hors la loi et ses longues et incessantes pérégrinations à travers le monde. Et l'analyste, toujours sympathique aux d'Orléans, nous fait entrer dans leur intimité, nous initie aux détails les plus piquans sur les parens de Louis-Philippe, sur le mariage du Duc et de la Duchesse de Chartres, la fille du pieux et charitable Duc de Penthièvre. Cette princesse, martyre du mariage d'État, nous apparaît, dans les portraits de Chantilly, avec sa grâce dolente et résignée en face de sa rivale, la triomphante, insinuante et rusée M^{me} de Genlis, le « gouverneur, » qui, à Saint-Leu comme dans le Pavillon de Belle-Chasse, s'était substitué à la mère jusque dans l'éducation trop fournie, trop touffue, des princes qui adoraient la maîtresse de leur père. C'est à elle que le Duc de Chartres écrivait : « Je me priverai de mes menus plaisirs jusqu'à la fin de mon éducation, c'est-à-dire jusqu'au 1^{er} avril 1790, et j'en consacrerai l'argent à la bienfaisance. Tous les premiers du mois, nous en déciderons l'emploi ; je vous prie d'en recevoir ma parole d'honneur la plus sacrée. Je préférerais que cela ne fût que de vous à moi : vous savez bien que mes secrets sont toujours les vôtres. » Et nous lisons dans son *Journal* : « J'ai diné hier à Bellevue (janvier 1791). Le soir après le souper, je suis rentré chez mon amie : j'y suis resté jusqu'à minuit et quelques minutes ; j'ai été le premier qui ait eu le bonheur de lui souhaiter la bonne année. On ne pouvait me rendre plus heureux. En vérité, je ne sais pas ce que je deviendrai quand je ne serai plus avec elle. » On voit que M^{me} de Genlis, la fine coquette qui savait jouer son jeu en comédienne, — et qui a fait dans ses *Mémoires* le récit de la *Fête de la Sauvinière*, donnée par elle quand la source de ce nom eut rendu la santé à la Duchesse d'Orléans, — pouvait inspirer aussi des sentimens louables. Sur cette confiance affectueuse, sur les États Généraux, la Révolution française, Jemmapes et Valmy, le triste rôle joué par Philippe-Égalité à la Convention, sa visite chez Danton, sa mort, puis le voyage du jeune Duc d'Orléans en Scandinavie, la délivrance des princes, la réconciliation avec le Roi, le mariage du Duc d'Orléans en Scandinavie, son séjour à Twickenham et sa rentrée en France, on trouvera ici bien des renseignemens, sinon très nouveaux, toujours intéressans.

Nous n'avons plus à faire l'éloge de l'incomparable série des

Albums historiques où M. Armand Dayot a résumé et décrit, en commentant l'événement que le pinceau ou le crayon de l'artiste a fixé, les principaux faits de l'Histoire de France, depuis la Régence jusqu'à la Troisième République. Dans un des livres précédens, *Napoléon raconté par l'image* (1) et dans *la Révolution française par l'image* (2), on a pu suivre les étapes de la marche ascendante de Bonaparte, de l'École de Brienne au Conseil des Cinq-Cents. Cette fois, c'est le récit complet, avec bon nombre de pièces originales et inédites, de l'histoire de *Napoléon*, de 1804 à 1821 (3). Jamais, dans un ouvrage consacré à l'Empereur, autant de documens graphiques ne furent rassemblés. Le héros y apparaît, dans tout l'éclat de son règne comme à travers la glorieuse et tragique épopée, au milieu de sa Cour et de sa famille, puis dans la vie des camps, entouré des soldats de la Grande Armée, dans les scènes les plus pittoresques d'après les crayons des Faber du Faur, des Vernet, des Raffet, des Charlet, des Bellangé.

Ceux qui ont à cœur le souci de notre histoire nationale et qui ne peuvent l'étudier à fond dans l'impartiale et imposante *Histoire de France* (4), composée sous la direction de M. Lavissee, ou dans l'*Histoire de la France contemporaine* (5) de M. Gabriel Hanotaux, auront plaisir à lire les *Scènes et Vestiges du temps passé* (6), — depuis François I^{er} jusqu'à la Révolution. Ce goût tout moderne de chercher le passé dans son décor, de joindre à l'étude des événemens la connaissance des lieux et des usages, sera satisfait de la manière la plus heureuse par MM. Louis Tarsot et Amédée Moulins, les auteurs de ce livre. Et quand il est question de nos gloires, des conquêtes de la monarchie et de nos vieilles provinces françaises, comment ne pas songer tristement à l'année terrible! Dans *les Derniers Coups de feu* (7), M. Jules Mazé nous retrace, en termes émouvans, les suprêmes combats de la Défense nationale. *Le Centenaire de Saint-Cyr* (8), autre hommage au drapeau, est aussi très éloquent dans sa brièveté.

Chaque génération trouve un charme nouveau aux récits des vieux conteurs. Dans les *Tableaux et Contes du moyen âge* (9), Robida, l'artiste ingénieux est, comme à son ordinaire, fertile en ressources, en trouvailles spirituelles, dans sa verve intarissable. *Les Contes de Canterbury* (10), de Geoffroy Chaucer, résument tout le moyen âge et portent en germe, quelquefois même épanouis, les caractères principaux de l'âge moderne. A rapprocher de ces contes, *les Nouvelles Historiques* sur de vieux proverbes (11), texte et dessins de M. G. Fraipont.

(1) 2 5. Ernest Flammarion. — (2) Hachette. — (3) Boivin. — (4) H. Laurens. — (5) Mame. — (6) Berger-Levrault. — (7) H. Laurens. — (8) Félix Alcan. — (9) H. Laurens.

Parmi les ouvrages qui doivent leur origine à des préoccupations élevées, et qui font partie de l'héritage laissé par les générations, *Don Quichotte* (1) restera toujours le partage d'une élite, tout en jouissant d'une popularité universelle. Le bon hidalgo, nommé par Cervantes la « fleur des chevaliers errans de la Manche, » à la fois comique, touchant et sublime, se trouve être en réalité, comme on l'a si bien dit, la fleur du génie espagnol. Il combat après sa mort pour son honneur et sa renommée encore mieux qu'il ne combattit de son vivant pour la délivrance des princesses enchantées et la vengeance des opprimés. Aucun récit ne se prête mieux à l'illustration; il n'en est pas qui fournisse plus de scènes familières, d'inspirations plus pittoresques, à l'imagination du dessinateur. Dans la nouvelle édition dont la librairie Hachette entreprend la publication en quatre volumes et donne le premier, on jugera du parti qu'a pu tirer de l'héroïque légende un artiste de la valeur du regretté Daniel Vierge, à la verve imaginative et fertile, et comment il a réussi à l'interpréter, à la traduire plutôt, dans ces tableaux d'une composition toujours heureuse, dans ces croquis spirituels et vigoureux, qui rendent si bien ces paysages d'Espagne, tout pleins de soleil et de mouvement, où chevauchent les deux étranges compagnons à l'ahurissement de toute cette canaille des hôtelleries et des grandes routes qui grouille sous leurs yeux. Toute sa vie, Daniel Vierge, dont les rêves d'enfant avaient été peuplés des aventures du Chevalier de la Triste figure, garda l'ambition d'illustrer *Don Quichotte*. Au moment de réaliser ce grand désir, quand sa carrière s'achevait, une attaque de paralysie lui enleva l'usage de la main droite. Il prit résolument son crayon de la main gauche et se remit à l'ouvrage. En 1894, lorsqu'il entreprit cette série de deux cent soixante compositions, qu'il ne devait achever qu'une année avant sa mort, sa main gauche traduisait avec une maîtrise parfaite ses visions d'artiste. A regarder les petits tableaux, en noir et blanc, pleins de soleil, de poussière et de vie de Daniel Vierge, le « prestigieux illustrateur, » on aura sous les yeux, dans toute leur force saisissante, les rêves et les réalités dont sont faits le monde et la vie, — les rêves dont on a plus que jamais besoin aujourd'hui pour oublier les réalités, — et qui l'ont inspiré.

*et vivo tentat prævertere amore
Jam pridem resides animos desuetaque cordi*

Si le secret d'un temps, ainsi qu'on a pu le prétendre, est presque

(1) Hachette.

toujours dans l'art qu'il nous a laissé, on peut assurément le dire pour Versailles (1). Un même sentiment d'admiration pour cet ensemble d'architecture et d'art, unique en France et en Europe, legs incomparable des XVII^e et XVIII^e siècles, a toujours inspiré ceux qui ont mené la campagne pour la protection de ce beau domaine, dans ces dernières années surtout. A la suite de l'initiative prise, il y a plus de vingt-cinq ans, par Alphonse Bertrand, dont il n'est pas besoin de rappeler ici les études sur cette ville, d'autres sont venus. M. de Nolhac s'est fait aussi l'historiographe de Versailles, a décrit maintes fois, dans des livres érudits et magnifiques, les splendeurs de cette cité royale. Versailles qu'il connaît à fond, qui lui a révélé son histoire, lui a encore une fois inspiré un très beau livre, qui diffère tout à fait des précédents. C'est bien Versailles avec toutes les merveilles et les curiosités de son château, les beautés de son parc et les jardins de Trianon, qui revit en pleine lumière et dans tout son éclat, à travers les brillantes aquarelles de M. René Binet et l'attachant récit de M. de Nolhac.

Dans les romans, contes moraux et honnêtes dont la moralité n'exclut pas l'agrément, et dont quelques-uns sont relevés par le charme du style, une observation fine et délicate, nous n'avons pas besoin de faire ressortir ceux d'un écrivain dont les lecteurs de la *Revue* connaissent depuis longtemps les œuvres. Il suffit de signaler la jolie édition illustrée de *La Sarcelle Bleue* (2), de M. René Bazin. — *Mademoiselle Cécile* (3), œuvre charmante de pitié et de tendresse, où M. Georges Beaume nous révèle un de ces poignans conflits d'argent et d'honneur terrien, — *L'Enclos des cerisiers* (4), par M. Georges de Lys. — *Le Roman de Pouvrière* (5), où M. Charles de Vitis a voulu prouver que la charité chrétienne seule peut résoudre la question sociale, — *La Comtesse Rose* (6), par Stanley Weyman, dont les nombreux épisodes se déroulent en Suède sous Gustave-Adolphe, — *Rita la Gitane* (7), par M. H. de Charlieu, — *Fleur des Ruines* (8), par M. A. Doulliac, — *Cambriole* (9), par Pierre Maël, — *La dernière des Spartiates* (10), par Georges-Gustave Toudouze, — *Enfant d'adoption* (11), par M. Léon d'Arvezan, — *Nora* (12), par M^{me} Chéron de La Bruyère, et tous ceux qui sont tirés du *Journal de la Jeunesse* (13), des *Lectures pour tous* (14), de *Mon Journal* (15) et du *Saint-Nicolas* (16), du *Petit Français* (17). — Parmi ces livres où les tableaux de la vie mondaine alternent avec les scènes de vie intime, intrigues ingénieuses de romanciers fertiles en ressources, qui ont quelquefois des trouvailles

1 Hachette. — 2-3-4-5-6 Alfred Mame. — (7-8-9-10-11-12-13-14-15) Hachette. — 16 Delagrave. — 17 Armand Colin.

spirituelles et transportent dans leurs fantaisies des lambeaux de réalités, on peut choisir au hasard, avec la certitude de faire toujours un très bon choix, entre ceux de la collection Hetzel, où Jules Verne est encore représenté cette année par *La Chasse au Météore*, *Le Pilote du Danube* (1). Dans ce genre, *Camarades de bord* (2), traduit par le docteur J. de Christmas, du roman danois *Peter Most*, histoire très amusante des péripéties nautiques de deux jeunes Danois et de leurs impressions en Espagne, en Amérique, et de la vie dans les forêts vierges, ne sera pas moins apprécié. Nommons encore : *En route vers le bonheur* 3, par M^{me} Ch. Peronnet, — *Le Moucheron de Bonaparte* (4), où revit tout entier le Directoire, mais un Directoire vivant, amusant, pittoresque, sous la plume de J. Chancel et les illustrations de R. de la Nézière, — *Guillemette* 5, par M. Pierre Lenglé, — *La Femme mousquetaire* 6, par M. Henry Grenet.

Ceux qui aiment les voyages excentriques, les aventures émouvantes, les terribles drames où l'habileté, le fin de l'art est de faire accomplir aux personnages des exploits qui semblaient invraisemblables, mais dont les progrès incessans de la science permettent d'entrevoir la possibilité et la probabilité, auront de quoi contenter leur goût avec *Jud Allan* (roi des « Lads ») 7, par M. Paul d'Ivoi, — *Le Trésor de la Montagne d'Azur* (8), de M. E. Salgari, — *Robinsons de l'air* (9), par le commandant Briant, — *Le Fœur de Daims* (10), illustré par Bombled. — Si l'on veut se tenir au courant des voyages de découvertes, il faut toujours revenir au *Tour du Monde* (11), et lire les derniers voyages d'exploration : *La découverte des sources du centre de l'Afrique* (12), du commandant Lenfant, — *Plus près du pôle* (13), du commandant R. E. Peary, — *Autour de l'Afghanistan* (14), du commandant de Bouillane de Lacoste, — *Mes croisières dans la mer de Behring* (15), de M. Paul Niedieck, et surtout la relation du Duc d'Orléans, qui retrace, dans *La Revanche de la banquise* (16), la lutte triomphante, cette fois, de la Belgique contre les glaces de la mer de Kara, et un autre voyage princier, mais pas plus confortable, celui du prince Louis-Amédée de Savoie, duc des Abruzzes et son ascension du *Buruzori* (17), et des plus hautes cimes de la chaîne neigeuse située entre les grands lacs équatoriaux. Dans les livres de science intéressans et instructifs, on appréciera *Les Merveilles de la science* (18), par M. de Nansouty, — *Les Sous-marins* (19), — *Les Microbes* (20), — *Spiridon le Maet* (21).

(1-2) Hetzel. — (3-4) Ch. Delagrave. — (5) Librairie universelle. — (6) Librairie P. Ollendorff. — (7) Boivin et Co. — (8) Ch. Delagrave. — (9) E. Flammarion. — (10) Boivin. — (11-12-13-14) Hachette. — (15-16-17) Plon-Nourrit. — (18) Boivin. — (19) Juven. — (20) Vuibert et Nony. — (21) Jules Rouff.

par M. André Laurie. — *Une promenade au pays de la science* (1), — *La Côte d'azur russe* (2), — *Ballons dirigeables* (3).

Citons encore parmi ces publications d'une fantaisie charmante, imprevue, originale, avec des illustrations en couleurs ou monochromes, qui attestent l'entrain, l'abandon, la fécondité et la libre recherche de nos illustrateurs : *Jouons à l'histoire* (4), où le dessinateur Job a doublé le narrateur G. Montorgueil, cette fois encore si heureusement associés, — *Le Repas à travers les âges* (5), compositions où l'on trouve la spontanéité, la verve et l'humour d'A. Guillaume, — *La Grève des animaux* (6), dessinée par A. Vimar, — *Chez les Bêtes* (7), de Benjamin Rabier, — *Péripéties cynégiétiques*, de Mac-Aron (8), — *200 Jouets qu'on fait soi-même avec des plantes* (9), — *Les Animaux légendaires* (10), par Henri Coupin, — *Un Sherlock Holmes à quatre pattes* (11), par M. R. de la Nézière et *le Tour du monde de deux gosses* (12), — *Maîtres de la Musique* (13), en quatre albums contenant des œuvres de Chopin, Schumann, Beethoven, et *Chansons de grand-mère* (14), bonnes vieilles chansons de notre pays de France, avec la musique d'accompagnement, et des dessins en couleurs de M. Henri Boutet.

Livres d'auteurs, livres d'art, livres d'actualité, on ne saurait parler de tous : ils sont trop ! force nous est de faire un choix, d'autant que beaucoup ne sont que des répétitions, — comme un nouvel habillage du texte. Pour les écrivains, la tombe n'est jamais fermée. En littérature, l'immortalité n'est pas un vain mot : les morts fameux continuent de produire régulièrement et leurs cendres d'engendrer la vie. Les moindres manifestations de leur génie se transforment en volumes et la critique s'efforce de démontrer péremptoirement que leur idée a seulement pris son développement méthodique et inépuisable. Tout n'a-t-il pas été pensé et repensé, dit et redit ? La défroque de la veille, radoubée, redorée, sert à la fête du lendemain. Mais qu'importe qu'on récolte en plein passé, si l'on y fait de bonnes fleurs ? C'est le fonds qui manque le moins à ceux qui aiment à lire. — *Aimer à lire...* écrivait M^{me} de Sévigné, la jolie, l'heureuse ! — *Ne pas lire !* on est au-dessus de l'ennui et de l'oisiveté, deux vilains

J. BERTRAND.

(1) Librairie Larousse. — (2) Librairie Larousse. — (3) Librairie Larousse. — (4) Librairie Larousse. — (5) Librairie Larousse. — (6) Librairie Larousse. — (7) Librairie Larousse. — (8) Librairie Larousse. — (9) Librairie Larousse. — (10) Librairie Larousse. — (11) Librairie Larousse. — (12) Librairie Larousse. — (13) Librairie Larousse. — (14) Librairie Larousse.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Si nous avons un peu négligé, depuis quelque temps, notre politique intérieure, c'est que les incidens qui s'y sont produits ont eu beaucoup moins d'intérêt et de portée que ceux qui se sont imposés au dehors à l'attention du monde entier : et il en est encore de même aujourd'hui. Un fait cependant a provoqué dans le pays une vive et légitime émotion : nous voulons parler de la décision ministérielle qui a relevé l'amiral Germinet de son commandement de l'escadre de la Méditerranée. L'amiral Germinet passe pour un de nos meilleurs marins ; il avait eu, jusqu'ici, la confiance du gouvernement ; il a toujours eu celle des officiers et des troupes qui ont servi sous ses ordres : aussi la surprise a-t-elle été très grande lorsqu'on a appris la disgrâce qui venait de le frapper. Qu'avait-il donc fait de si coupable ? Il s'était prêté à une interview avec un journaliste, auquel il n'avait pas caché une vérité connue de tout le monde, car elle a été portée à la tribune de la Chambre, à savoir que l'état de nos approvisionnements est insuffisant. Il l'est même dans des proportions inquiétantes, et, quoique cette situation ait été dénoncée à diverses reprises, on n'a encore rien fait pour y remédier.

En parlant comme il l'a fait, ou plutôt à qui il l'a fait, l'amiral Germinet a sans doute manqué à la discipline, et nul n'aurait protesté s'il avait été l'objet d'une peine disciplinaire proportionnée à la faute qu'il avait commise. Mais il y a eu dans l'opinion une véritable révolte lorsqu'on a su qu'il avait été privé de son commandement. Nos jacobins ont la main lourde : quand ils frappent, même justement, ils frappent trop fort et rendent leur victime intéressante. Au surplus, il ne s'agit pas seulement ici de l'amiral Germinet : l'instabilité, la mobilité dans des fonctions où on ne peut faire quelque bien qu'à la condition d'y durer, est un nouveau mal

ajouté à ceux dont souffre déjà notre marine. A côté des intérêts de la discipline, il y en a d'autres qui méritent d'entrer aussi en ligne de compte, et le gouvernement a eu pour le moins le tort de ne voir qu'un côté de la question. Il n'en a pas moins obtenu... faut-il dire l'approbation de la Chambre? Non, il a obtenu seulement un vote où il a eu la majorité, et même une majorité considérable, puisqu'elle s'est finalement élevée à 355 voix contre 142; mais il ne faudrait rien connaître aux déformations que subit, en de certains momens, la conscience parlementaire pour croire que la Chambre a sincèrement approuvé le gouvernement. La vérité est qu'elle n'a pas voulu le renverser à la veille des élections sénatoriales. Dans les conversations de couloir, le blâme était unanime; il s'exprimait en toute liberté. Mais la simple vue de l'urne du scrutin change, pour un député, la perspective des choses, et si, par le plus grand des malheurs, la discipline venait à se perdre dans la marine, on la retrouverait longtemps intacte dans une majorité ministérielle d'aujourd'hui. Ce serait là son dernier refuge. M. Clemenceau, en posant la question de confiance, n'avait aucun doute sur le résultat qu'il obtiendrait, car il connaît son monde. La Chambre n'était plus libre d'exprimer sa pensée vraie sur le cas de l'amiral Germinet: on l'obligeait à se prononcer pour ou contre le ministère. Grâce à cette manœuvre, qui est d'ailleurs classique dans la tactique parlementaire, la difficulté a été sauvée.

Reste à savoir si la faute de l'amiral Germinet est aussi grave que le gouvernement l'a cru. Ce n'est pas nous qui approuverons nos officiers de terre ou de mer de faire, sur l'état de notre armée ou de notre flotte, des confidences à des journalistes. L'amiral Germinet est, paraît-il, coutumier du fait. M. le président du Conseil a dit à la Chambre qu'il avait été déjà frappé, à deux reprises différentes, pour des intempérances de parole analogues, à des peines qui, d'abord très faibles, avaient dû s'accroître à chaque récidive jusqu'à atteindre le maximum: c'est là le point faible de l'amiral. Nos officiers doivent tout dire à leurs chefs hiérarchiques, et rien au public par l'intermédiaire des journaux. Mais si leurs chefs ne les écoutent pas et ne tiennent aucun compte de leurs rapports, quelque précis, pressans et multipliés qu'ils soient, on s'explique et on peut même excuser en quelque mesure que, dans l'inquiétude patriotique qu'ils éprouvent et dans la préoccupation de leur responsabilité en cas de guerre, la vérité qui les étouffe échappe à quelques officiers. Allons plus loin: si la vérité ainsi publiée, et des lors entendue de tout le monde, l'est enfin de

ceux qui y fermaient obstinément l'oreille; si les dispositions nécessaires, qu'on ajournait de mois en mois et d'année en année, sont prises sur-le-champ; si des ordres sont donnés et exécutés à la hâte en vue de pourvoir à l'insuffisance dénoncée de nos armemens; si les munitions qui manquaient dans nos arsenaux commencent à y affluer, l'esprit devient perplexe et on est violemment tenté de s'écrier : *felix culpa!* heureuse faute qui a fait sortir un grand bien d'un petit mal, et dont il faut se féliciter après en avoir blâmé, ou même puni l'auteur. Or, tout cela est arrivé, aussitôt que l'amiral Germinet a eu fait ses révélations à la presse. Est-ce sa faute, après tout, si la corruption de nos mœurs politiques a fait de la presse un pouvoir tout-puissant au milieu de la dégénérescence et de l'affaiblissement de tous les autres? Voyant que les avertissemens qu'il prodiguait à ses chefs ne produisaient sur eux aucun effet, il a cherché un organe plus retentissant que le sien : ou plutôt il n'a pas eu à le chercher, car on n'a pas besoin de courir après les journalistes, ils courent après vous et on a beaucoup de peine à leur échapper. Ils sont partout, ils font tout, leur activité est sans limites, et on ne peut pas, dans plus d'un cas, leur refuser le mérite d'avoir apporté quelque remède aux défaillances de nos administrations judiciaire, militaire ou maritime. Quoi qu'il en soit, les faits sont là. Aussitôt que l'amiral a eu parlé, et qu'il l'a eu fait dans un journal, sa voix a résonné comme un clairon, et on a fait ce qu'il demandait. Il pourrait dire comme Thémistocle : « Frappe, mais écoute, » s'il aimait à faire des mots historiques.

Autre question : le silence imposé à nos officiers sur les affaires de leur métier est-il vraiment indispensable au maintien de la discipline? Avec nos habitudes d'esprit nous sommes portés à le croire, mais on n'en juge pas toujours ainsi dans d'autres pays que le nôtre, et dans de grands pays militaires comme l'Angleterre ou l'Allemagne. Un officier peut y discuter publiquement les questions de son métier. Est-ce un bien? Est-ce un mal? Nous n'oserions le dire. Il est sûr, en tout cas, que s'il y a un pays où un peu de tolérance se justifierait en pareille matière, c'est la France. Aucun officier en activité de service ne peut, en effet, faire partie de nos assemblées délibérantes, ce qui augmente dans des proportions parfois effrayantes l'incompétence de ces assemblées. Cette incompétence les conduit à la docilité. La moindre expérience de la vie parlementaire permet de constater bien souvent l'influence déterminante qu'un ministre exerce le plus souvent sur elles, et on ne peut s'empêcher

de frémir quand on songe aux motifs d'ordres divers qui ont porté ce ministre lui-même au pouvoir. Il dit blanc, la Chambre vote blanc; son successeur dit noir, la Chambre vote noir; un des deux se trompe, mais lequel? la Chambre n'en sait rien et se sent incapable de le découvrir. Un jour arrive enfin où un incident imprévu fait tomber un jet de lumière sur un point particulièrement faible. Alors on s'émeut, on se remue, on s'agite, on procède fiévreusement à quelques mesures qui sentent l'improvisation. Et tout cela constitue un détestable régime dont notre marine n'est malheureusement pas la seule à souffrir.

Le cas de l'amiral Germinet devait être porté à la tribune. Plusieurs interpellations ont été déposées: elles se sont terminées, on le sait déjà, par le vote d'un ordre du jour de confiance dans le gouvernement. La discussion avait cependant été bien conduite, d'abord par l'amiral Bienaimé qui, parlant en brave homme et en marin, avait ému la Chambre sur l'infortune imméritée d'un camarade; puis par M. Violette, socialiste indépendant, qui a très bien posé la question en disant que l'amiral Germinet avait sans doute encouru une peine disciplinaire, mais que celle qui l'a frappé était excessive; enfin par M. Georges Leygues qui a répliqué en bons termes à M. le président du Conseil. Celui-ci a montré quelque embarras pour défendre l'acte qu'il venait d'accomplir. Il a débuté par un véritable hors-d'œuvre où il a dit qu'après nos désastres, il avait cru, lui, tout jeune à cette époque, que la France ferait un grand effort pour les réparer, et qu'il devait constater après trente-huit ans que cet effort n'avait pas été fait: exorde pénible pour ceux qui l'entendaient, inexact sur bien des points, propre à soulever des questions qu'il était imprudent de traiter, et par-dessus tout inutile, car il n'avait aucun rapport avec la question. M. Clemenceau s'en est rendu compte, et n'a pas insisté: il a parlé alors de la discipline et de la nécessité de la maintenir à tout prix. Ceux qui ont charge de l'imposer à leurs subordonnés, doivent, a-t-il dit, la respecter les premiers, sans quoi d'où pourrait venir leur autorité? C'était, pour M. Clemenceau, s'aventurer sur un terrain dangereux: il a pu s'en apercevoir à quelques-unes des interruptions qui lui ont été faites, et dont l'une a visé le colonel Picquart d'autrefois, devenu aujourd'hui ministre de la Guerre, et une autre M. Clemenceau lui-même que son passé ne désignait pas pour remplir impitoyablement ce rôle de justicier. — Le colonel Picquart n'a jamais manqué à la discipline, a déclaré M. Clemenceau. — Cette assertion étonne, nous ne voulons

pas la discuter ici, chacun peut faire appel à ses souvenirs. Nous nous contenterons de dire qu'un honnête homme, dans l'angoisse de sa conscience, peut être amené à mettre, accidentellement et provisoirement, un autre devoir au-dessus du devoir militaire, et que M. Clemenceau a été de cet avis. Il y a des intérêts sacrés qui priment tous les autres : si le colonel Picquart a pu croire qu'un de ces intérêts s'était imposé à lui il y a quelques années, l'amiral Germinet a pu croire à son tour qu'un autre, non moins impérieux, s'imposait à lui en ce moment. Lorsque M. Clemenceau a été pris directement à partie, il l'a été par M. Delcassé, dont l'interruption promettait un discours, qui sans doute aurait été piquant, n'est pas venu. Faut-il le regretter ? Rien n'aurait pu changer la détermination de la Chambre. Dès lors, le débat, en se prolongeant, aurait pu devenir de plus en plus personnel et violent, sans perdre son caractère un peu vain. La Chambre regrettait et désapprouvait la révocation de l'amiral Germinet : mais sa grande majorité ne voulait pas renverser en ce moment le ministère : tout le secret est là.

Nous avons rendu compte, il y a quinze jours, des nouvelles manifestations qui s'étaient produites en Allemagne, à la suite des mouvemens d'opinion provoqués par l'interview de l'Empereur. Ces mouvemens, s'ils se prolongeaient, devaient, disions-nous, faire faire un pas à l'Allemagne dans la voie du parlementarisme, mais un pas encore timide et incertain, qui aurait besoin d'être suivi de beaucoup d'autres avant de conduire au terme d'une première étape. Ces prévisions se sont réalisées : rien n'a été fait jusqu'ici pour développer le contrôle du Reichstag sur la politique du gouvernement impérial. L'effervescence des premiers jours n'a pas tardé à s'apaiser, et il est même probable qu'un grand nombre de députés ont été à la fois étonnés et effrayés de l'audace qu'ils avaient eue d'attaquer l'Empereur en personne, et de dire qu'il fallait, toute affaire cessante, mettre une limite à ses pouvoirs. L'Empereur a fort bien compris la situation ; il s'est empressé de faire le nécessaire ; il a donné des promesses vagues ; il a approuvé le langage de M. de Bülow devant le Reichstag ; il a maintenu le chancelier à son poste et a déclaré qu'il lui conservait sa confiance. On sait comment le chancelier lui-même a interprété dans la *Gazette de Cologne* la note publiée par le *Moniteur de l'Empire*. La porte restait ouverte à une révision de la Constitution, mais à titre hypothétique et dans un avenir indéterminé ; pour le moment, l'Empereur promettait de mettre un frein à l'exubérance de

son tempérament et à ne prendre aucune initiative en dehors de ses ministres. Cette promesse n'engage pas à grand'chose : cependant, on aurait tort de croire que ce qui vient de se passer ne produira pas des effets d'une certaine importance. Une leçon très rude a été donnée à l'Empereur, et il est trop intelligent pour ne pas en tenir compte ; il se surveillera désormais davantage ; il s'abstiendra de lancer un peu au hasard et dans toutes les directions des fusées qui, après avoir brillé d'un éclat rutilant, vont tomber où elles peuvent. On obtiendra cela de lui, au moins pendant quelque temps, peut-être même d'une manière durable, car l'âge qui vient s'ajoutera à l'expérience acquise pour peser sur lui et modifier peu à peu ses allures. Certainement, l'Allemagne y gagnera en sécurité. Quant à savoir si le Parlement y gagnera en autorité effective, c'est une autre affaire : les circonstances en décideront. Les parlements bénéficient des fautes des gouvernements : mais ils ont besoin pour cela de fermeté et d'habileté.

Jusqu'ici, l'habileté du Reichstag a été inférieure à celle du gouvernement. Les partis qui voulaient une réforme constitutionnelle, au lieu de se mettre d'accord pour en proposer une seule, après s'être fait les uns aux autres les concessions nécessaires, ont soutenu chacun la sienne, depuis les socialistes qui poussaient naturellement au parlementarisme pur et simple, jusqu'aux radicaux, aux nationaux libéraux, enfin au centre, qui se seraient contentés de mesures de plus en plus atténuées. Le gouvernement n'avait qu'à s'abstenir lui-même pour que les partis, s'affaiblissant les uns par les autres, aboutissent à l'impuissance, et c'est ce qu'il a fait. Il y était aidé par la Constitution elle-même qui partage inégalement le pouvoir parlementaire entre deux assemblées, le Reichstag et le Bundesrat. Le Bundesrat en détient la plus grande part, et il était naturel qu'il ne vît pas d'un œil très favorable les entreprises envahissantes du Reichstag. Tout le monde sait que le Bundesrat, ou Conseil fédéral, représente les divers États de l'Empire, dans des conditions et des proportions adroitement combinées autrefois par Bismarck pour permettre à la Prusse de faire toujours pencher la balance de son sens. À côté du Conseil fédéral, le Reichstag, ou Parlement impérial, représente les citoyens de l'Empire : il est élu par eux au suffrage universel. Ses pouvoirs, que nous croyons malgré tout destinés à grandir, sont étroitement limités par la Constitution : ils le sont aussi par le caractère des députés, habituellement pleins de déférence pour le gouvernement. On vient de voir que ce sentiment peut disparaître dans une explosion subite, et c'est une expérience qui laissera sans doute des souve-

nirs : mais le lendemain, pour peu que le gouvernement ait la sagesse de donner quelques satisfactions apparentes, les choses rentrent dans le calme, nous allions dire dans l'ordre, et continuons de marcher comme auparavant. On a voulu, en somme, mettre un bâillon sur la bouche de l'Empereur : cela fait, on a jugé la satisfaction suffisante, au moins provisoirement.

Toutefois, une discussion a eu lieu. Le chancelier n'y a pas assisté, ce qui aurait été difficilement accepté ailleurs qu'en Allemagne, puisque c'était lui qui était en cause, et qu'il s'agissait d'organiser sa responsabilité devant le Parlement. Il aurait eu, semble-t-il, quelque chose à dire, et certainement il l'aurait dit s'il avait pris la discussion tout à fait au sérieux : mais il a dû être rassuré quand il a vu que les propositions des divers partis s'opposaient les unes aux autres et que, dès lors, aucune n'avait chance de s'imposer avant longtemps. M. de Bülow n'a donc pas paru, mais il a envoyé à sa place M. de Bethmann-Hollweg, secrétaire d'État à l'office impérial de l'Intérieur, et l'a chargé de faire connaître la manière de voir du Conseil fédéral. M. de Bethmann-Hollweg ne l'a probablement pas fait connaître tout entière : il a même été très discret ; mais il a été en même temps, envers le Reichstag, d'une courtoisie prévenante et pleine d'encouragemens, qui devait désarmer les hostilités, s'il en existait encore. Il a dit que la revision de la Constitution était une chose importante, grave, qui ne saurait être l'objet de trop de réflexions, et que le Conseil fédéral, avant d'en délibérer lui-même, désirait savoir ce que le Reichstag en pensait, comment il la concevait, enfin quelles solutions il proposait. C'est pour cela que M. de Bethmann-Hollweg était venu assister aux délibérations du Reichstag, dont il rendrait compte au Bundesrat avec une absolue fidélité.

Le Reichstag s'est aperçu sans doute qu'il n'était pas en mesure de délibérer très utilement, et même que sa délibération risquait de se convertir en une véritable cacophonie. En conséquence, il a pris le parti que prennent toujours les assemblées dans l'embarras : il a décidé de nommer une Commission à laquelle seraient renvoyées toutes les propositions de revision constitutionnelle, et qui aurait pour tâche de les mettre d'accord. C'est ce qu'on appelle irrévérencieusement, mais quelquefois justement, un enterrement de première classe : on y met en effet toutes les formes. Il ne sortira sans doute pas grand-chose de la procédure adoptée par le Reichstag, ou, s'il en sort quelque chose, ce sera dans un temps assez long pour que les incidens d'hier aient été déjà un peu oubliés : à moins que quelque faute nou-

velle du gouvernement ne réveille les impatiences éteintes et ne donne à la fois de l'opportunité aux réformes et de la hardiesse à la Commission. L'existence de celle-ci peut être, en somme, regardée comme une sorte de *Memento, homo!* adressé à qui de droit. Mais la Commission, elle aussi, doit être modeste et prudente : à se faire illusion sur l'importance de ses pouvoirs, elle les verrait se résoudre en poussière entre ses mains.

Lorsque M. de Bülow, ces jours derniers, a reparu devant le Reichstag, il avait retrouvé l'humeur facile, heureuse, spirituelle, enjouée qu'on lui connaît, et il a prononcé sur la politique étrangère, si obscure en ce moment et si embrouillée, un discours vraiment optimiste. Il a eu un mot aimable pour tout le monde, gouvernements et nations, même pour nous, quoique le paragraphe qui nous est consacré contienne un avertissement sur lequel l'habile et souple orateur a glissé d'ailleurs sans appuyer. Nous en parlerons tout de suite afin de n'avoir plus à nous en occuper, car l'intérêt principal du discours n'est pas là. « Pour ce qui est de nos relations avec la France, je reconnais, a dit M. de Bülow, que le problème marocain recèle encore maintes difficultés; mais j'espère que, grâce à la bonne volonté qui existe de toutes parts, il sera possible d'arriver à une entente dans les questions qui peuvent surgir de nouveau. » Et M. de Bülow a rappelé à ce propos le règlement amiable de l'incident qui s'est formé autour des déserteurs de Casablanca. Il a expliqué pourquoi le gouvernement impérial, après avoir pris connaissance des rapports officiels que nous lui avions communiqués, a reconnu qu'il y avait contradiction sur la matérialité des faits entre nos agens et les siens, et que dès lors, jusqu'au moment où on saurait définitivement à quoi s'en tenir, il n'y avait pas lieu à l'expression de regrets préalables. Nous voilà d'accord. Il importe peu que le gouvernement allemand soit arrivé à la même conclusion que nous par une voie différente: il y est arrivé, cela suffit. On a fait preuve, de part et d'autre, d'une égale bonne volonté, et si on y persévère, les difficultés futures, que M. de Bülow prévoit en termes si nets, se résoudront de la même manière. Pour le reste, c'est-à-dire pour la politique orientale, M. de Bülow s'est réjoui qu'il n'y ait pas opposition d'intérêts entre la France et l'Allemagne, et même que la politique des deux pays se soit trouvée avoir des points de contact. « Dans l'examen des situations, a-t-il dit, comme à propos de plusieurs démarches diplomatiques, les deux gouvernements ont montré qu'ils savaient apprécier cette circonstance favorable. » Cela est vrai et, à notre tour, nous ne saurions trop nous en féliciter

Nous avons cependant une réserve à faire, et, en la faisant, nous nous conformons à l'exemple que nous donne l'Allemagne elle-même. M. de Bülow dit, dans son discours, qu'avant tout l'Allemagne devait rester fidèle à son alliée qui est l'Autriche : nous devons de même rester fidèles à notre alliée, qui est la Russie, et à nos amies, qui sont l'Angleterre et la Porte. N'ayant pas nous-mêmes d'intérêts directs dans les affaires des Balkans, il est naturel que nous favorisions les leurs et que nous nous efforcions de les faire prévaloir, sans négliger cependant de donner partout des conseils de modération et de conciliation. M. de Bülow, qui est passé maître dans l'art des sous-entendus, laisse comprendre que l'initiative de l'Autriche a peut-être causé à l'Allemagne quelque gêne; mais ce n'est pas une raison pour manquer au premier principe de la politique qui est de rester fidèle aux alliances. « Nous avons été informés, a-t-il dit, par le gouvernement austro-hongrois, en même temps que l'Italie et la Russie, de son intention de transformer l'occupation de l'Herzégovine et de la Bosnie en annexion. Quant au moment et à la forme de cette annexion, nous ne savions rien de plus précis. Je ne songe pas à en faire un reproche au Cabinet de Vienne : je vous avouerai même que je lui en ai été reconnaissant. » Il est difficile d'exprimer avec plus de finesse qu'une confiance plus grande, plus empressée, de la part de l'Autriche, aurait pu mettre l'Allemagne dans l'embarras. M. de Bülow aimait mieux ne pas savoir par avance certaines choses : il se regarde toutefois comme obligé de s'en accommoder après coup. On pourrait croire, au premier abord, que cette obligation politique de marcher toujours d'accord avec l'Autriche est de nature à causer à l'Allemagne quelques difficultés avec d'autres puissances. Avec la Russie, par exemple : mais non, M. de Bülow affirme que l'Allemagne est très bien avec la Russie, et que lui-même s'entend parfaitement avec M. Isvolski. « Nous partageons, dit-il, M. Isvolski et moi, la même conviction que la politique allemande n'aura pas de pointe contre la Russie, et réciproquement : bien au contraire, que l'amitié traditionnelle entre les deux puissances doit être maintenue. » Donc, pas de difficulté avec la Russie. M. de Bülow regarde alors du côté de l'Angleterre. « Si l'Angleterre, dit-il, a adopté dans ces derniers temps une politique amicale à l'égard de la Turquie, nous avons lieu tout les premiers de nous en réjouir, car nous souhaitons une Turquie forte. L'Angleterre souhaitant la même chose, les relations entre l'Empire britannique et l'Allemagne ne peuvent qu'en être améliorées. Les deux pays ne se font pas concurrence à Constantinople. » Donc, pas de difficulté

avec l'Angleterre. Et l'Italie? C'est peut-être à elle que M. de Bülow a consacré le principal passage de son discours, car l'Italie est son alliée comme l'Autriche, et ce sont deux alliées entre lesquelles il est de plus en plus difficile de maintenir une bonne entente. Il n'est pas non plus très facile de la maintenir entre l'Autriche et la Porte. Mais M. de Bülow, qui est ami de tout le monde, ne désespère de rien, pas même de réconcilier l'Autriche avec la Porte et l'Italie avec l'Autriche. Ce sont là cependant des problèmes très ardues. Les marchandises austro-hongroises sont boycottées en Turquie, et l'Autriche-Hongrie menace de rompre les négociations avec la Porte et de rappeler son ambassadeur à Constantinople. Grave affaire, qui est cependant peu de chose à côté du conflit latent dont les explosions soudaines et violentes troublent trop souvent les relations de l'Autriche et de l'Italie. On vient d'avoir une manifestation de plus de ce phénomène intermittent.

L'article de M. René Pinon, que nous publions plus haut, nous dispense de remonter aux causes de la crise et d'en montrer les principales conséquences. M. Pinon l'a fort bien fait. Mais les incidens qui se sont produits au parlement italien appartiennent à notre chronique. On attendait avec impatience le discours où M. Tittoni exposerait et justifierait sa politique. A l'ouverture de la crise, c'est-à-dire au moment où l'Autriche a proclamé l'annexion des deux provinces turques, au milieu de l'émotion générale qui a été particulièrement vive en Italie, M. Tittoni a prononcé un discours plein de promesses. Il y affirmait hardiment que l'Italie ne s'était pas laissé surprendre par l'événement, qu'elle avait pris ses précautions, qu'elle avait obtenu des garanties, et qu'on le verrait bientôt. Alors, on a regardé de tous ses yeux, mais on n'a rien vu du tout. Il en est résulté peu à peu, en Italie, une effervescence de l'opinion qui s'est manifestée sous des formes assurément regrettables, puisque l'ambassade d'Autriche a été menacée à Rome, et que ses consulats l'ont été dans d'autres villes : il a fallu les protéger. Mais d'autres violences ont eu lieu sans qu'on ait pu les empêcher. L'irritation n'a plus eu de bornes lorsqu'on a appris que des étudiants d'origine italienne avaient été l'objet de brutalités à Vienne : il y a eu alors, dans toute la péninsule, une vraie fièvre d'irredentisme, et on a pu voir quels étaient les vrais sentimens de l'Italie pour l'Autriche. Ce n'étaient là, toutefois, que des manifestations irresponsables : le gouvernement les désapprouvait et faisait les efforts les plus sincères, les plus courageux même, pour y mettre fin. Un peu de calme est revenu en effet, et

on s'est tourné alors du côté du parlement pour y assister aux interpellations annoncées. Elles ont été accompagnées de divers incidens qui pâlisent tous et s'effacent devant la manifestation qu'a provoquée le discours de M. Fortis. M. Fortis, ancien président du Conseil, n'a pas hésité à prendre à partie l'Autriche, l'alliée de l'Italie, et c'est précisément à ce titre qu'il lui a adressé les objurgations les plus véhémentes, car, a-t-il dit, les choses ne peuvent plus durer ainsi. Lorsque l'Italie est menacée, de quel côté l'est-elle ? Du côté de l'Autriche ! C'est de là que viennent toutes les atteintes portées à ses intérêts vitaux. — Eh bien ! s'est écrié l'orateur, il faut que cela cesse, sinon, chacun devra reprendre sa liberté : quoi qu'il arrive, je demande que le gouvernement arrête dès maintenant les dispositions nécessaires pour mettre l'Italie en mesure de se faire respecter. — On ne saurait croire quel enthousiasme a soulevé ce passage du discours de M. Fortis. Jamais orateur, même en Italie, n'a été l'objet d'une ovation pareille. C'était du délire ! M. Tittoni seul y a échappé : il est resté sur son banc, immobile et muet. Mais M. Giolitti, président du Conseil, s'est jeté sur M. Fortis pour lui serrer les mains avec effusion, et le ministre de la Marine l'a serré dans ses bras pour l'embrasser. Cependant, après avoir adressé à l'Autriche ces paroles pour le moins inquiétantes, à quoi M. Fortis a-t-il conclu ? A dissoudre la Triplice ? Non, à la respecter ; et c'est ce que M. Tittoni et M. Giolitti lui-même ont répété le lendemain qu'il fallait faire. M. Tittoni a confessé qu'il avait été le jouet de quelques illusions, tout en exprimant l'espoir que ses espérances se réaliseraient plus tard, si on savait être patient. En attendant, l'alliance avec l'Autriche doit être maintenue. Elle le sera donc, mais quelle singulière alliance ! Et combien boiteuse et mal assise ! L'éloquence de M. Fortis a éclairé le fond des cours d'une lumière très vive ; puis les cours se sont fermés, et on n'a plus entendu que la froide raison. L'Italie n'a-t-elle pas des volcans couverts de neige, dont les éruptions jettent l'épouvante, puis s'apaisent dans un calme trompeur ?

M. de Bülow a fait une allusion discrète à tout cela ; mais il a affirmé, avec une grande force de conviction, que l'intérêt de l'Italie était d'être alliée de l'Autriche. Il a évoqué une autorité respectée, celle de M. Nigra, parfait diplomate formé à l'école du grand Cavour et inspiré de son esprit. M. Nigra lui a dit un jour : « L'Italie ne peut être que l'alliée de l'Autriche, ou son ennemie. » Ici, qu'on nous permette de faire un retour sur nous-mêmes. Nous connaissons cette formule. On nous l'a quelquefois adressée, dans ces derniers temps,

de l'autre côté du Rhin : on nous a dit que nous ne pourrions être que l'allié de l'Allemagne, ou son ennemi. Nous ne l'avons pas cru ; nous avons cherché nos alliances et nos amitiés là où étaient nos affinités naturelles. L'Italie a résolu la question autrement, et nous ne disons pas qu'elle ait eu tort : mais, à voir combien son alliance est laborieuse et secouée, comment regretterions-nous de n'avoir pas suivi son exemple ? Nous avions, il est vrai, quelques autres raisons de ne pas le faire.

Si nous nous détournons de l'Italie pour regarder l'Autriche, les désordres y éclatent, tantôt sur un point, tantôt sur un autre. Ceux qui se sont produits autour des étudiants italiens sont peu de chose, à côté de ceux qui ont troublé la Bohême. Il a fallu proclamer l'état de siège à Prague, et y annoncer, avec quelque affectation, l'arrivée du bourreau. Ces menaces ont produit leur effet, les manifestations ont pris fin. Elles étaient dirigées contre les Allemands, et on s'en est quelque peu préoccupé à Berlin. Espérons que tout ce mouvement est apaisé ; mais que de haines ont été attisées depuis quelque temps, et non seulement des haines internationales, mais de ces haines encore plus violentes peut-être qui divisent les races diverses dans le sein d'une même nation ! Pendant ce temps, l'Autriche passe du régime de la paix à celui de « la paix fortifiée, » ce qui veut dire qu'elle arme sur ses frontières serbe et monténégrine, et dans l'Herzégovine et la Bosnie. La Porte arme de son côté : ayant été prise au dépourvu une première fois, elle ne veut pas l'être une seconde. M. d'Ehrenthal avait-il prévu tout ce qui arrive, tout ce qui devait arriver ? Le contemple-t-il aujourd'hui d'un oeil tout à fait rassuré ? La manière forte continue-t-elle de lui paraître la meilleure ? Quant à nous, nous voudrions pouvoir promener sur le monde le même sourire que M. de Bismarck, et trouver partout, comme lui, des sujets, sinon de satisfaction, au moins de quiétude. Mais, en vérité, nous ne le pouvons pas.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

TABLE DES MATIÈRES

ou

QUARANTE-HUITIÈME VOLUME

NOVEMBRE — DÉCEMBRE

Livraison du 1^{er} Novembre.

	Pages
NICOLAS I. ET LOUIS-PHILIPPE. — H. 1832-1843, par M. F. DE MARTENS, de l'Institut de France.	5
L'AMIE PERDUE, quatrième partie, par M. PAUL ACKER.	39
MADAME, MÈRE DE RÉGENT. — V. ALLEMAGNE ET RELIGION. — MATERNITÉ. — MORT DE MONSIEUR. — APAISEMENT, par ARVEDE BARINE.	70
LA POLITIQUE DE LA PRESSE ET LES POLONAIS. — I. LA LOI DE COLONISATION, par M. HENRI MOYSSSET.	108
LA RÉALITÉ ET LE MIRAGE ORIENTAL, par M. LOUIS BERTRAND.	139
LA CRISE DE L'ÉTAT MODERNE. — L'ORGANISATION DU TRAVAIL. — EXPLICATIONS ET DÉFINITIONS, par M. CHARLES BENOIST.	173
POÉSIES, par M. CHARLES DE POMBAÏOLS.	206
REVUE DRAMATIQUE. — <i>L'Émiré</i> , à LA RENAISSANCE; — <i>Israël</i> , au THÉÂTRE-RÉAL; — <i>Le Bon roi Dagobert</i> , à LA COMÉDIE-FRANÇAISE, par M. RIM DOUMIC.	217
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES, de l'Académie française.	229

Livraison du 15 Novembre.

LES GRANDES MANŒUVRES DU GÉNIE, par M. le général BONNAL.	241
L'AMIE PERDUE, dernière partie, par M. PAUL ACKER.	275
UNE CONTRIBUTION À L'HISTOIRE DU SENTIMENT RELIGIEUX EN FRANCE, par M. PAUL STAPFER.	303
LES RICHES DEPUIS SEPT CENT ANS. — VIII. HONNEURS DES GENS DE LETTRES, par M. le vicomte GEORGES D'AVENEL.	331
L'IDÉALISME AMÉRICAIN. — LES POÉSIES DE M. HENRY VAN DYKE, par M. E. SAINTE-MARIE PERRIN.	368

	Pages.
L'EXIL ET LA MORT DU GÉNÉRAL MOREAU. — II. DE LA PRISON DU TEMPLE AUX ÉTATS-UNIS, par M. ERNEST DAUDET.	400
LES CONGRÈS SOCIALISTES DE MARSEILLE ET DE TOULOUSE, par M. J. BOURDEAU.	432
REVUE LITTÉRAIRE. — M. ANATOLE FRANCE CHEZ LES PINGOUINS, par M. RENÉ DOUMIC.	446
REVUE DRAMATIQUE. — <i>La Paltrone</i> , au VAUDEVILLE; — <i>Le Passe-Partout</i> , au GYMNASÉ.	454
REVUES ÉTRANGÈRES. — PHILIPPE II D'ESPAGNE ET MARIE TUDOR, par M. T. DE WYZEWA.	458
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES, de l'Académie française.	469

Livraison du 1^{er} Décembre.

LA JEUNE FILLE BIEN ÉLEVÉE, première partie, par M. RENÉ BOYLESVE.	481
LA POLITIQUE DE LA PRUSSE ET LES POLONAIS. — II. LA LOI D'EXPROPRIATION, par M. HENRI MOYSSSET.	519
LE ROMAN DE CLAUDE FAURIEL ET DE MARY CLARKE. — LETTRES D'AMOUR DE 1822 A 1844. — I. 1822-1824.	551
L'INCORRÉPTE DANS LA MARINE. — L'ADMINISTRATION CENTRALE, L'ARTILLERIE, LES ARSENALS, par le commandant DAVIN.	588
L'EXIL ET LA MORT DE GÉNÉRAL MOREAU. — III. LE RETOUR EN EUROPE, par M. ERNEST DAUDET.	613
LA CRISE DE L'ÉTAT MODERNE. — L'ORGANISATION DU TRAVAIL. — EXPLICATIONS ET DÉFINITIONS, par M. CHARLES BENOIST.	647
L'ODYSSÉE D'UN PRÉTENDANT BIRMAN, par PIERRE KHORAT.	678
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES, de l'Académie française.	709

Livraison du 15 Décembre.

L'ÉVOLUTION DE L'ARTILLERIE ET SES CONSÉQUENCES, par M. le général H. LANGLAIS.	721
LA JEUNE FILLE BIEN ÉLEVÉE, deuxième partie, par M. RENÉ BOYLESVE.	752
BISMARCK ET LA FORMATION DE L'EMPIRE ALLEMAND, par M. HENRI WELSCHINGER, de l'Académie des Sciences morales.	800
LE ROMAN DE CLAUDE FAURIEL ET DE MARY CLARKE. — LETTRES D'AMOUR DE 1822 A 1848. — II. 1824-1826.	832
L'EUROPE ET LA CRISE BALKANIQUE, par M. RENÉ PINON.	863
L'ŒUVRE DE LA CONFÉRENCE DE BERLIN SUR LA PROPRÉTÉ LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE, par M. LOUIS DELZONS.	895
POÉSIES. — AMOURS FLORENTINES, par M. JEAN MILARD.	907
REVUE DRAMATIQUE. — <i>Les Vainqueurs</i> , au THÉÂTRE ANTOINE; — <i>Le Foyer</i> , à LA COMÉDIE-FRANÇAISE, par M. RENÉ DOUMIC.	916
REVUES ÉTRANGÈRES. — UNE FEMME-BOULE ANGLAISE : CHRISTINA ROSSELLI, par M. T. DE WYZEWA.	922
LES LIVRES DÉTRENÉS, par M. JOSEPH BERTRAND.	934
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES, de l'Académie française.	947



AP Revue des deux Mondes
20
R5
pér.5
t.48

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

